JE MAINTIENDRAI

22500142066

LE MÉDECIN

DE LA MAISON

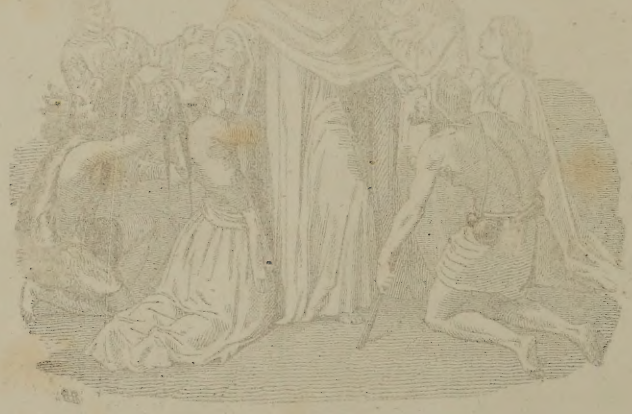

LE MÉDECIN
DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

PUBLIÉ

PAR LE DOCTEUR **REINVILLIER**, RÉDACTEUR EN CHEF

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX CIVILS ET MILITAIRES,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,
DIRECTEUR D'UN DISPENSAIRE POUR LES MALADIES DES FEMMES, MÉDECIN DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS PHILANTHROPIQUES, ETC., ETC.

TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES

DU 15 JUILLET 1852 AU ~~15~~ JUILLET 1854.
30 JUNE

ON S'ABONNE A PARIS, RUE BERGÈRE, 24

EN PROVINCE

PAR UN MANDAT SUR LA POSTE A L'ORDRE DU GÉRANT, CHEZ LES LIBRAIRES OU AUX MESSAGERIES.

Verwijderd
K. B.

KONINKL.
BIBLIOTHEEK
TE 'S-HAGE.

WELLCOME INSTITUTE
LIBRARY

Coll.	WellMOmec
Coll.	
No.	

Paris. — Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 juillet 1852. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 49.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'embonpoint exagéré et des moyens d'y remédier. — De l'emploi du collodium contre l'érysipèle. — Nouveau cas de rage ; instructions relatives à cette maladie. — Renseignements importants sur les bains de mer. — Mort de M. Récamier. — Hygiène publique : Substitution du blanc de zinc au blanc de plomb dans l'industrie et dans les arts (*fin*). — Bibliographie : Hygiène de la première enfance. — Variétés et nouvelles. — Formules : Tisane acidulée de Tissot; — Tisane acidulée et agréable.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JUILLET 1852.

Les maladies inflammatoires se sont multipliées pendant cette dernière quinzaine, et il ne pouvait guère en être autrement : la chaleur brûlante qui n'a cessé de se faire sentir, depuis quelques jours, prédisposait à beaucoup de maladies. Nous avons remarqué, entre autres, une quantité de maux de gorge déterminés généralement par la mauvaise habitude de laisser les fenêtres de chambre à coucher ouvertes pendant la nuit.

Des maladies beaucoup plus graves que des maux de gorge se sont souvent montrées : nous avons vu plusieurs cas d'apoplexie pulmonaire. On sait que c'est de cette maladie dont vient de succomber une illustration médicale, le célèbre docteur Récamier ; mais la plupart des malades étaient beaucoup plus jeunes que lui et ont généralement guéri.

Beaucoup de personnes sont atteintes en ce moment de diarrhée, quelques-unes mêmes ont des vomissements : ce sont peut-être ces indispositions qui ont donné lieu à un bruit qui s'est accrédité depuis deux ou trois jours, la présence du choléra à Paris ; nous pouvons affirmer qu'il n'en est rien, aucun cas de choléra n'a été observé à Paris ni même en France. Les indispositions dont nous parlons sont généralement déterminées par l'abus des boissons et des fruits, cela arrive tous les ans pendant les grandes chaleurs.

La fièvre jaune, qui avait fait des ravages considérables à Rio-Janeiro pendant le mois de mai dernier, au point que six cents personnes, y compris le secrétaire de l'ambassade française, étaient mortes de cette maladie pendant la première quinzaine, a considérablement diminué d'intensité, d'après des nouvelles toutes récentes.

DE L'EMBONPOINT EXAGERE

ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

L'obésité, ou embonpoint excessif, est une maladie qui passe généralement pour incurable ; nous disons une maladie, car si elle ne constitue pas, en effet, une maladie avec des phases régulières, elle n'est pas non plus l'état normal. Il y a des invididus qui deviennent tellement gras qu'ils se trouvent condamnés à une sorte d'immobilité, ayant la plus grande peine à se remuer. On cite, à cet égard, des faits extraordinaires, et il arrive, encore quelquefois, que des malheureux, atteints de cette infirmité, sont montrés au public moyennant rétribution, absolument comme des animaux curieux. Il faut bien, au reste, que l'obésité soit assez répandue, puisque quelques médecins ont su trouver dans le traitement de cette affection la source d'une occupation spéciale et lucrative.

Tout le monde n'est pas disposé à l'obésité ; il y a des individus qui n'engraissent jamais, et on en voit d'autres qui, a des époques très-peu éloignées, passent d'une maigreur extrême à un embonpoint considérable. En général cependant on peut remonter aux causes qui ont produit cet état : ainsi une très-grande impassibilité du caractère et une très-grande activité des fonctions digestives sont deux causes suffisantes pour prendre de l'embonpoint. Il est vrai qu'il y a des individus qui mangent énormément et qui sont toujours maigres ; mais, en cherchant bien, on arriverait à trouver l'obstacle à l'embonpoint, et d'ailleurs, c'est souvent le cas d'appliquer cet axiome bien connu : « Ce n'est pas ce que l'on mange qui nourrit, mais ce que l'on digère. »

Les boissons ont aussi une grande part dans la production de cette infirmité : telle est la bière bue avec abondance, ainsi que cela s'observe souvent parmi les Hollandais. D'autres boissons nourrissantes ont le même inconvénient, ainsi que celles qui sont chaudes et sucrées. Si l'on joint à ces boissons une alimentation succulente, des mets farineux et le défaut habituel de l'exercice, leur résultat ne devient plus douteux.

On voit encore survenir l'obésité chez les personnes qui prennent très-souvent des bains chauds et chez lesquelles on a abusé des saignées, mais on observe alors une sorte de bouffissure plutôt que ce véritable embonpoint qui donne aux membres une forme arrondie, et à la peau cette blancheur, cet éclat, ce poli qui sont particuliers à cet état.

Le sommeil trop prolongé, et même le séjour trop prolongé au lit disposent à l'obésité. Il en est de même du sommeil ou des promenades en voiture après les repas, de ce manque d'activité, de cette sorte de paresse qui accompagnent les mouvements de beaucoup de personnes et contre lesquels il faut toujours lutter, à moins qu'ils ne tiennent à un véritable état de souffrance dont il faut faire disparaître la cause.

Enfin, quelques circonstances peuvent produire très-rapidement l'obésité : telles sont certaines époques de la vie des femmes, une opération grave, telle que l'amputation d'un membre, la perte des facultés intellectuelles sans altération des autres fonctions, le séjour au milieu des émanations animales, comme cela arrive dans les boucheries ou dans les abattoirs ; la guérison d'une maladie chronique ; le changement de séjour, lorsque l'on quitte, par exemple, un endroit sombre et mal aéré pour en habiter un autre dans les conditions opposées ; l'emploi de certains médicaments, etc.

Quels sont *les moyens à employer* pour se guérir de l'obésité ?

Le plus grand nombre de ces moyens consiste, nécessairement, à éloigner les causes qui produisent cet état, lesquelles ont été énumérées plus haut. Le philosophe qui a dit : « Si vous voulez maigrir, ayez des chagrins et travaillez avec énergie du matin au soir », n'était pas loin de la vérité. Cependant, dans tous les temps, les médecins ont été sollicités par ceux qui se trouvaient accablés par un embonpoint excessif et ont tenté des moyens plus faciles à mettre en pratique. L'un d'eux, le docteur Mêlier, président actuel de l'Académie de médecine, ayant vu maigrir très-rapidement une dame d'un grand embonpoint, pendant l'usage du bi-carbonate de soude et du soda-water qu'il lui avait prescrits dans un autre but, pensa que les substances alcalines faisaient disparaître la graisse en la saponifiant chez l'individu vivant, absolument comme cela se passe pour la matière inerte. Malheureusement les faits n'ont pas confirmé cette espérance, et la nature n'a pas voulu se soumettre au procédé mis en usage dans nos usines et nos laboratoires pour la fabrication du savon. Il eût été très-commode de pouvoir, à volonté, transformer la graisse en une substance plus soluble qui eût été plus facilement absorbable.

Au lieu d'un principe alcalin, on a essayé l'usage des acides, s'appuyant, sans doute, sur cette opinion si répandue que le vinaigre fait maigrir. Les acides ont, en effet, une tendance à produire l'amaigrissement, mais si une personne grasse comptait sur leur emploi exclusif pour diminuer de volume, elle ne pourrait y arriver qu'en altérant les fonctions de l'estomac, et alors le remède serait pire que le mal. Il est évident que toute maladie grave conduit à la diminution de l'embonpoint, mais il y a peu de personnes assez folles pour acheter aussi cher un pareil résultat. On ne saurait donc trop éclairer les jeunes filles qui, dans le but de se faire une taille de guêpe, ce qui est loin d'être beau, s'avisent de boire du vinaigre, du jus de citron ou tout autre acide ; des crampes d'estomac, des digestions pénibles, la perte de leur fraîcheur doivent être la conséquence fatale de ces imprudences.

Le savant docteur Roche a émis une autre opinion sur les chances d'obtenir la guérison de l'obésité : se fondant sur cette vérité, que l'homme obèse est en général lourd, apathique, ayant de la répugnance pour le mouvement, qu'il est, en quelque sorte, la

contrepartie de l'homme nerveux, il en a conclu que les meilleurs moyens de prévenir l'obésité, ou de la combattre, doivent être tous ceux qui tendent à exalter le système nerveux, et au nombre de ces moyens il range le café et les liqueurs spiritueuses. Ceci peut être vrai pour quelques personnes, mais ne l'est pas en thèse générale, car si les liqueurs spiritueuses ne déterminent pas l'embonpoint, elles causent presque toujours, lors même que l'on en abuse, une sorte de bouffissure qui est loin de l'amaigrissement. Les personnes qui ont la malheureuse habitude de cet abus ne sont maigres que lorsqu'elles joignent d'autres défauts à celui de l'ivrognerie. Quant au café, il est bien reconnu maintenant qu'il constitue un aliment passablement substantiel, et comme on s'habitue parfaitement à son usage, ainsi que cela arriverait pour l'opium et beaucoup d'autres substances; que ceux qui en prennent toute l'année, deux ou trois fois par jour, n'en dorment pas moins bien et n'en sont pas plus nerveux, il faudrait en augmenter constamment la dose pour exalter le système nerveux; et où s'arrêterait-on?

Cependant la science n'avait pas dit son dernier mot sur le traitement de l'obésité, et le docteur Betz, médecin allemand, vient de publier un fait de guérison très-curieux dans le *Medicinische correspendenzblatt.* Il s'agit d'une femme de quarante-neuf ans, dont les fonctions étaient régulières, mère de trois enfants, et qui commença, il y a trois ans, à éprouver des douleurs dans les reins. Bientôt cette partie du corps devint volumineuse, et les régions voisines ne tardèrent pas à prendre un accroissement notable. Il exista, en peu de temps, des paquets de graisse sous les aisselles et sur le dos, et le ventre prit un tel embonpoint que cette femme ne pouvait ni se courber ni vaquer à ses occupations domestiques. Les membres avaient aussi augmenté de volume, mais n'étaient pas trop déformés. Cet état céda néanmoins au traitement du docteur Betz, et au bout de deux mois cette femme était revenue à l'embonpoint qu'elle avait trois ans auparavant. Le médicament au moyen duquel ce résultat fut obtenu n'était autre chose que la teinture d'iode, prescrite par ce médecin à la dose de vingt gouttes par jour.

Chose singulière, la personne qui fait le sujet de cette observation ayant peu de goût pour la viande avant sa maladie, l'aimait au contraire beaucoup pendant son obésité. Lorsqu'elle fut guérie, elle cessa de nouveau de préférer ce genre de nourriture. Les selles qui étaient rares pendant la maladie devinrent alors régulières, et la santé fut parfaite.

Ce cas de guérison est des plus remarquables, surtout à cause du peu de tems qu'il a fallu pour l'obtenir. En outre, il ne peut manquer d'être suivi de beaucoup de résultats semblables, car ce que l'on sait des effets de l'iode sur l'économie animale, s'accorde parfaitement avec ce que l'on vient de lire. Toutefois ce médicament, qui est précieux pour l'art de guérir, est doué d'une certaine activité qui doit rendre prudentes les personnes qui veulent en faire usage. Commencer par vingt gouttes de teinture d'iode, dans une journée, nous parait une chose dangereuse, et c'est d'ailleurs au médecin à calculer ses doses et à les proportionner au cas qu'il a sous les yeux, en tenant compte de la constitution du malade et des circonstances accessoires qui peuvent importer au traitement.

En employant ce moyen, aidé de la diète végétale et d'une certaine activité du corps et de l'esprit, on doit arriver à la guérison du plus grand nombre des cas d'obésité. Ce résultat n'est pas à dédaigner, puisque cette infirmité est le désespoir d'un grand nombre de gens. Presque personne, d'ailleurs, n'en est à l'abri, car celle qui est aujourd'hui bien proportionnée et même très-mince peut, en moins d'une année, acquérir l'embonpoint le plus incommode. Il y a, en outre, au point de vue de la santé, une certaine importance à ne pas rester obèse; les maladies ont, chez les personnes très-grasses, un cachet particulier qui rend leur traitement plus embarrassant pour le médecin; puis les individus ainsi surchargés d'embonpoint sont généralement prédisposés à l'apoplexie.

Une question non moins sérieuse pourrait être traitée ici au point de vue moral : « Il est digne de remarque, a dit un auteur de mérite, que la plupart des hommes qui se surchargent ainsi de graisse avec facilité sont de profonds égoïstes. » Cela doit arriver souvent, car l'insouciance et l'égoïsme sont loin de faire maigrir, mais nous croirions faire injure aux personnes grasses en les enveloppant toutes dans la même proscription, nous en connaissons plusieurs qui ont un cœur excellent et chez lesquelles l'accroissement de l'embonpoint n'a nullement altéré la distinction de l'esprit et les facultés affectives les plus précieuses. Quant à celles qui sont naturellement égoïstes, il est évident qu'on les réduirait en vain à l'état du squelette sans modifier leur détestable sentiment; qu'elles engraissent donc de plus en plus ou qu'elles maigrissent, peu nous importe; elles ne seront pas enviées par celles auxquelles Dieu donna du cœur.

Dr Reinvillier.

De l'emploi du collodium contre l'érysipèle.

Ainsi que nous l'avons souvent signalé, cette nouvelle substance est employée avec succès par beaucoup de médecins dans les maladies externes. Plusieurs praticiens la font servir au traitement de l'érysipèle, et la *Gazette médicale* a enregistré dernièrement trois observations de son emploi par le docteur Schwendter. Voici les résultats qu'il a obtenus :

Première observation. — Chez un garçon de onze ans, affecté d'un érysipèle occupant tout le pied et la jambe jusqu'au genou gauche, on couvrit toute la surface malade et même un pouce au delà d'une couche de collodium. La maladie s'arrêta, la rougeur de la peau et les douleurs disparurent. Guérison le cinquième jour.

Deuxième observation. — Une fille de quatorze ans, souffrant d'un érysipèle de la moitié droite de la face, du nez et de la lèvre, fut soumise, le troisième jour de la maladie, à une application de collodium. Deux heures après, diminution de la douleur et de la tension de la peau. Guérison rapide.

Troisième observation. — Chez une fille de vingt-quatre ans, affectée depuis trois jours d'un érysipèle de toute la face, on couvrit le côté gauche, le plus enflé, d'une couche de collodium, et on continua à mettre sur le côté droit des sachets chauds de camomille.

Déjà le lendemain, le côté gauche était moins tendu, tandis qu'à droite l'érysipèle s'est étendu aux tempes et à l'oreille.

Quatre jours après, l'érysipèle à gauche était arrivé à un point de diminution qui ne fut observé à droite que trois jours après.

Nouveau cas de rage.

INSTRUCTIONS RELATIVES A CETTE MALADIE.

On a lu la semaine dernière dans tous les journaux de médecine, et par suite dans les journaux politiques, la relation suivante :

« Mme Gaugand, marchande de meubles, rue Jacob, en allant, il y a quelques semaines, avec sa famille et des amis à la fête de Passy, rencontra au bois de Boulogne un petit chien blanc qui paraissait abandonné. Elle voulut le recueillir et l'emmener. Le chien, qui paraissait d'abord très-pacifique, ne tarda pas à changer d'humeur et se prit tout à coup à mordre légèrement à la main chacune des personnes qui voulaient lui attacher le licol. Six individus, hommes, femmes, enfants, furent successivement atteints. Malgré cela, l'animal fut conduit à Paris, et l'on ne se préoccupait pas des blessures qu'il avait faites, lorsqu'au bout du soixante-cinquième jour, hier, à minuit, Mme Gaugand commença à se débattre sous les terribles étreintes de l'hydrophobie la mieux caractérisée. Plusieurs médecins se sont empressés à lui donner des soins, mais ce fut en vain ; la malheureuse femme a succombé.

« Le petit chien n'est resté que deux jours dans la maison, on ne sait ce qu'il est devenu. Par mesure de précaution, le commissaire de police du quartier a fait saisir les chiens du voisinage qui auraient pu subir un contact dangereux. »

Ce triste événement a ému une partie de la population parisienne, et principalement les habitants du quartier qu'habitait Mme Gaugand. Nous connaissons plusieurs personnes qui ne sortent qu'avec crainte et qui redoutent constamment la rencontre de quelque chien enragé. Nous croyons donc nécessaire de publier de nouvelles instructions sur les premiers secours à donner en cas de morsure par un animal enragé.

En présence d'un pareil accident, il faut immédiatement laver la plaie à grande eau pendant quinze à vingt minutes. L'eau froide en jet est celle qu'il faut préférer, et le jet qui sort avec force d'un robinet ou d'un tuyau de pompe est très-favorable pour cette opération. La partie mordue doit être placée au centre du jet et les lèvres de la plaie fortement écartées, afin de faire pénétrer l'eau le plus profondément possible. En agissant ainsi avec adresse et sang-froid, on peut, surtout dans le cas de blessure légère, entraîner tout le poison hors de la plaie et empêcher par suite le développement de la rage.

Cependant la prudence exige des précautions plus efficaces, et pendant qu'on se livre à la pratique que nous venons d'indiquer, une autre personne doit s'empresser d'aller à la recherche d'un chirurgien, afin que la cautérisation de la plaie soit pratiquée au plus tôt. Il est toujours préférable que cette opération soit faite par un homme de l'art, car il connaît la structure des parties sur lesquelles il agit et sait, selon la région qu'il attaque, quels sont les inconvénients d'une brûlure plus ou moins profonde ; il a aussi ordinairement à sa disposition des instruments destinés à la cautérisation.

Si l'on est éloigné de tout secours chirurgical, il

n'y a pas à hésiter, il faut pratiquer la cautérisation. A défaut de fers à cautère, qui sont préférables, on peut toujours se procurer ces broches de fer dont se servent les blanchisseuses pour faire des tuyaux au linge; on choisit une broche dont la force soit proportionnée à la largeur de la morsure et qui puisse pénétrer au fond de la plaie. Alors, on en fait rougir le bout à blanc et on cautérise toutes les parties de la plaie, sans négliger les plus profondes. On y revient plusieurs fois si cela est nécessaire, et chaque fois on éteint le fer dans la plaie. Si l'on avait à traiter plusieurs morsures à la fois, il faudrait commencer par les plus considérables, ainsi que le bon sens indique de le faire pour le lavage.

Dans le cas où les plaies seraient très-profondes et difficilement accessibles au fer rouge, il serait préférable d'employer un caustique. L'acide sulfurique, porté au fond de la plaie avec un pinceau, est un des meilleurs caustiques à employer dans ce cas. Lorsque la cautérisation est opérée, soit avec ce liquide, soit avec le fer rouge, il ne reste plus qu'à couvrir la partie malade de linges trempés dans l'eau froide et de les renouveler fréquemment, afin de modérer la douleur et l'inflammation qui doivent suivre.

Beaucoup de gens nous trouveront téméraires d'oser conseiller la cautérisation à ceux qui ignorent les principes de la chirurgie; ils diront que des accidents graves ou des cicatrices hideuses et incommodes pourront en être la conséquence. Nous le leur accordons; mais de deux maux, il est de précepte de choisir le moindre, et nous ne voyons pas qu'il y ait à hésiter une minute lorsqu'il s'agit de la contagion de la rage et lorsqu'on possède le moyen presque certain de la prévenir. Nous supposons d'ailleurs le cas où il serait impossible d'avoir les secours de l'homme de l'art, et nous demanderons à nos contradicteurs si, se trouvant en mer au milieu d'une tempête, dans un frêle esquif et non loin du rivage, ils essayeraient à sauver leur vie malgré l'absence d'un pilote.

A l'occasion du fait qui fait le sujet de cette observation, nous nous élevons de toutes nos forces contre l'opinion, malheureusement si répandue, qui prétend que lorsque la rage est bien confirmée chez un individu, il ne reste plus qu'à l'étouffer ou à le faire mourir d'une autre façon, afin de lui éviter des souffrances et de préserver ceux qui l'entourent. Oui, cette coutume barbare a en effet existé, mais nous ne pensons pas que l'on trouvât aujourd'hui, en France, un seul médecin capable de la conseiller. De quel droit disposerait-on de la vie d'un homme, parce qu'il est dangereux? Alors prenez contre lui toutes les précautions nécessaires, attachez-le et garantissez-vous de ses atteintes. D'ailleurs, dans la plupart des cas, le malade conserve assez de raison pour ne pas mordre ceux qui lui donnent des soins. Est-ce parce qu'il est condamné à périr dans des souffrances que vous prétendez abréger? Et pourquoi donc ne faites-vous pas périr tous ceux qui sont atteints de maladies incurables? et leur nombre est bien grand. Qui vous dit que parce qu'on n'a pas trouvé jusqu'ici de spécifique contre la rage déclarée, on ne parviendra jamais à le découvrir? Et si c'était le malade dont vous voulez trancher la vie qui fût destiné à fournir le premier exemple de guérison!

Assez de raisons militent contre l'opinion que nous combattons, mais notre voix est faible et l'erreur est difficile à déraciner; nous supplions donc tous les honorables ecclésiastiques qui sont abonnés à notre publication d'employer leur intervention pour éclairer sur ce sujet les habitants des campagnes et combattre une aussi hideuse monstruosité.

Dr Reinvillier.

Renseignements importants sur les bains de mer.

A cette époque de l'année où les bains de mer sont très-recherchés et où l'on a souvent besoin d'un guide pour décider si l'on ira ou non s'installer au bord de la mer, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur faisant part des documents suivants:

M. Edouard Aubert vient de publier, dans la *Revue médicale*, quelques observations pratiques sur l'administration de l'eau de mer, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les bains de mer, suivant ce médecin, agissent tantôt à la manière des excitants ou toniques, tantôt à la manière des sédatifs, des apéritifs, des dépuratifs et des désobstruants. Cela dépend de la manière dont on en fait usage. On obtient une action stimulante ou excitante en prescrivant un bain d'une minute au plus, pendant lequel le baigneur, en se baissant et se relevant brusquement dans l'eau trois ou quatre fois, ne subit réellement dans la mer que le premier effet des bains, c'est-à-dire l'impressionnabilité. Après cette immersion des bains il regagne en courant sa cabane, et il est à peine arrivé qu'il éprouve tous les symptômes d'une réaction vive et impétueuse dont le dernier résultat est de produire une action essentiellement excitante.

Ces sortes de bains conviennent dans tous les cas

de débilité, et ils doivent être prescrits aux natures délicates et faibles, aux vieillards, aux femmes, aux enfants. Ils détruisent les prédispositions fâcheuses aux catarrhes et aux difficultés de respirer qui se lient à la faiblesse des muscles inspirateurs.

On obtient plus difficilement une action tonique; cependant, pour y parvenir, on prescrit un bain de deux ou trois minutes. Ces bains conviennent dans toutes les affections nerveuses de l'estomac, des intestins et des viscères contenus dans l'abdomen, dans les coliques néphrétiques, les calculs des reins et de la vessie, les dysuries et l'incontinence. Ils conviennent encore dans l'asthénie sanguine et nerveuse, et surtout dans le vice strumeux, le mal de Pott, le rachitisme, les scrophules et toutes les affections lymphatiques. Toutefois, dans ces diverses affections, il faut les faire alterner avec les bains excitants. Les bains toniques sont encore indiqués contre les tumeurs blanches, la paralysie des jambes ou des bras, les plaies, les rétractions; contre les roideurs ou les faiblesses qui se déclarent à la suite des entorses, des luxations, des fractures, des ankiloses; enfin contre les empêchements douloureux occasionnés par des cicatrices vicieuses, résultant de brûlures étendues ou d'engelures ulcérées. De plus, les bains toniques ont la propriété de favoriser la transpiration et les sécrétions.

Le bain est *sédatif* dans l'espace de temps qui s'écoule entre le moment où l'économie se trouve, en quelque sorte, en équilibre au sein de l'eau, et celui où elle commence à éprouver un sentiment de froid. Cette sédation ne dure guère que quelques minutes, et elle convient dans les affections qui se rattachent à une surexcitation sanguine ou nerveuse.

Enfin les bains de mer sont *apéritifs, laxatifs, fondants* et *dépuratifs,* mais pour cela il faut les prendre dans des baignoires. Dans cet état, ils agissent différemment, suivant leur température. Les bains au-dessus de trente-quatre degrés centigrades sont stimulants ou excitants; les bains au-dessous de ce degré sont, au contraire, sédatifs. En outre, l'action chimique de l'eau de mer est en raison directe de la quantité d'eau absorbée; or, c'est entre le vingt-deuxième et le vingt-huitième degré que l'absorption de l'eau se fait avec le plus d'abondance.

Les bains de mer, pris dans une baignoire à la température de vingt-cinq à trente degrés, impriment un surcroît de force et d'activité aux fonctions digestives et aux sécrétions. Ils augmentent aussi les forces musculaires; de plus, par la quantité de sels qu'ils livrent à l'économie par absorption, ils agissent comme apéritifs, laxatifs, fondants et dépuratifs. Toutefois on favorise singulièrement ces divers effets en prescrivant concurremment l'eau salée à l'intérieur. Ce double traitement a pour effet de dissoudre, comme par enchantement, les engorgements passifs des glandes cervicales, si fréquentes chez les enfants lymphatiques. Quelquefois même il suffit pour détruire les obstructions des viscères et des glandes.

Les bains de mer, pris dans une baignoire à une température de trente à trente-cinq degrés, ont une très-grande action sur les rhumatismes et les mouvements goutteux. On les emploie aussi avec succès contre les prurits des muqueuses et de la peau, les ulcères atoniques et indolents, les irrégularités de certaines fonctions chez les femmes, l'obésité déterminée par la langueur des fonctions. Au-dessus de trente-cinq degrés, ils ne doivent être employés que dans des cas très-rares, et encore ils ne sauraient jamais être continués longtemps. Ils sont excellents, 1° pour enrayer ou faire avorter immédiatement une pleurésie ou une fluxion de poitrine commençante; 2° pour redonner vivement des forces à l'économie épuisée par des fatigues violentes ou par des pertes excessives d'innervation ou de caloricité.

M. Edouard Aubert résume ainsi les effets qu'une observation suivie lui a fait reconnaître aux bains de mer.

« Tous les enfants, dit-il, sans exception, se fortifient aux bains de mer; tous y prennent du ton, de la couleur et de la vigueur; quelques-uns y grandissent d'une manière extraordinaire; tous s'y trouvent bien et les quittent avec regret.

« Les femmes dont la constitution se rapproche le plus de celle des enfants; celles qui ont beaucoup souffert physiquement ou moralement, qui ont été éprouvées ou épuisées par des veilles, par des chagrins ou par des maladies, retrouvent promptement à la mer la force et la santé qu'elles croyaient avoir à jamais perdues.

« Les vieillards se trouvent également bien de leur séjour à la mer. Tous les individus lymphatiques ou scrophuleux se félicitent des bains de mer. Les rhumatisants éprouvent des effets différents : ceux qui sont atteints de rhumatismes vagues, mobiles ou erratiques se trouvent admirablement de leur séjour aux bains; ceux, au contraire, qui sont affligés de rhumatismes fixes ou chroniques, sont presque toujours forcés de renoncer à l'usage des bains de mer, et quelquefois même de fuir l'air maritime.

« Les hommes forts, pléthoriques, vigoureux et

sanguins, sont les seuls qui nous aient paru ne pouvoir supporter longtemps l'action des bains de mer et celle de l'air; quelques-uns mêmes, ceux qui sont atteints d'affections organiques du cœur ou des gros vaisseaux, ont éprouvé une aggravation notable dans leur état. »

Mort de M. Récamier.

Tous les journaux de médecine ont enregistré la mort du célèbre docteur Récamier. La *Gazette des Hôpitaux* du 1er juillet s'exprimait en ces termes :

« Le corps médical de Paris vient de perdre une de ses plus grandes célébrités. M. Récamier, médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu, ancien professeur à la Faculté de médecine et au Collége de France, membre de l'Académie de médecine, est mort subitement avant-hier 28, à minuit, après s'être couché vers dix heures, dans un état de santé en apparence parfait. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Il ne nous appartient pas, en présence d'une tombe ouverte, de chercher à déterminer la place que la postérité assignera au défunt dans l'histoire de l'art, mais nous pouvons dire que la profession ne pouvait guère perdre un membre plus distingué par les qualités du cœur. C'est par ces qualités surtout qu'il laissera de vifs et durables regrets parmi ceux qui l'ont connu. »

Nous avons vu avec peine le silence de quelques journaux après un aussi triste événement, et particulièrement celui de certain journal qui s'appuyait sur le patronage de l'illustre défunt. Nous aimons mieux croire à une erreur qu'à l'ingratitude.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

Substitution du blanc de zinc au blanc de plomb

DANS L'INDUSTRIE ET DANS LES ARTS,

Par le docteur G. Richelot.

(Suite et fin.)

Le plus souvent, il ne faut pas un grand nombre de jours de travail dans une fabrique de céruse pour arriver à ce déplorable état de santé, qui n'est qu'un triste prélude aux phénomènes propres de l'empoisonnement saturnin confirmé.

Bientôt l'infortuné sera en proie à la colique, dite de plomb, caractérisée surtout par l'atrocité de la douleur, l'insomnie, la constipation, l'altération toute particulière des traits, la démoralisation du malade, et son état d'angoisses, qui va souvent jusqu'au plus violent désespoir.

Ou bien, ses articulations deviendront le siége de vives souffrances, auxquelles s'ajouteront des crampes cruelles dans les membres.

Ou enfin, ce sera la paralysie qui viendra interrompre ses travaux et apporter la misère au sein de sa malheureuse famille; des lassitudes insolites, une sensation de pesanteur, un refroidissement partiel, le brisement des forces, la gêne des mouvements l'avertiront de la nécessité de se soustraire aux émanations plombiques et de réclamer les secours de la médecine; s'il attend, dans son inexpérience, un, ou plusieurs de ses membres perdront le mouvement, la sensibilité s'émoussera dans une étendue plus ou moins grande de son corps, la vue, l'ouïe se détruiront.

Ajoutons, pour achever le tableau, le délire, les convulsions, les accidents épileptiques, le coma, et, quand ces derniers symptômes se trouvent réunis, la mort devient inévitable. N'oublions pas surtout de faire remarquer que cette triste peinture n'est pas seulement celle des souffrances des ouvriers cérusiers, mais qu'elle s'applique également à tous les ouvriers qui manient les préparations saturnines, quel que soit l'usage qu'ils en font.

Lorsqu'une industrie exerce une pareille influence sur le plus grand nombre des individus qui s'y consacrent, ne faut-il pas qu'elle soit réellement indispensable à la société pour qu'on la conserve dans un pays bien administré?

Dans le temps où nous vivons, grâce aux progrès de l'hygiène et à la surveillance infatigable de l'autorité, sans cesse avertie par les médecins, les corps savants et la presse périodique, les maladies causées par le plomb sont rares dans l'ensemble de la population. En effet, d'une part, mieux instruits qu'autrefois sur les dangers de l'emploi du plomb, nous savons mieux renoncer à son usage ou nous garantir contre son influence délétère; et d'autre part, les préparations saturnines sont beaucoup moins employées pour la falsification des substances alimentaires et des boissons. C'est donc presque exclusivement sur les ouvriers qui fabriquent ou emploient les préparations de plomb que sévissent de nos jours ces cruelles maladies. Or, ces ouvriers constituent une classe nombreuse et intéressante, ainsi qu'on peut en juger par le relevé suivant, qui a été publié dans ces dernières années par un savant observateur, M. le docteur Tanquerel des Planches, et que nous

empruntons à son excellent ouvrage (*Traité des maladies de plomb ou saturnines*, t. I, p. 92) :

Indication des professions de 1,213 individus affectés de colique saturnine.

Ouvriers des fabriques de blanc de céruse	406
Ouvriers des fabriques de minium	63
Ouvriers des fabriques de mine orange	12
Peintres en bâtimens	305
Peintres en voitures	47
Peintres de décors, de lettres et d'attributs	33
Peintres sur porcelaine	3
Doreurs sur bois	1
Peintres ou vernisseurs sur métaux	2
Fabricants de papiers peints	2
Broyeurs de couleurs	68
Fabricants de cartes d'Allemagne	13
Fabricants de cartes glacées	6
Ceinturonniers	2
Parfumeurs	2
Potiers de terre	54
Faïenciers	7
Affineurs	25
Fondeurs de plomb	14
Étameurs	8
Fabricants de potée d'étain	4
Ferblantiers	4
Joailliers, orfèvres, bijoutiers	4
Fondeurs dits de cuivre	2
Fondeurs de bronze	1
Ouvriers des fonderies de caractères	52
Imprimeurs	12
Ouvriers des fabriques de plomb de chasse	11
Lapidaires	35
Tailleurs et polisseurs de cristaux	3
Ouvriers des manufactures de glaces	2
Ouvriers des fabriques d'acétate de plomb	4
Ouvriers des fabriques de nitrate de plomb	3
Ouvriers des fabriques de chromate de plomb	3
Total général	1,213

A cette longue liste d'artisans, voués par leurs occupations quotidiennes à l'intoxication saturnine, il faut encore ajouter les ouvriers des mines de plomb, les ouvriers des fabriques de litharge, les ouvriers chauffeurs des bateaux à vapeur, les vitriers, les porcelainiers, les verriers, les fabricants d'émaux, les pharmaciens et peut-être d'autres encore....

On voit quel nombre considérable et quelle variété de professions exposent les ouvriers à contracter les maladies qui proviennent du plomb. Mais ce qui frappe surtout dans le tableau qui précède, c'est la proportion énorme des ouvriers des fabriques de blanc de céruse et des peintres en bâtiments, c'est-à-dire de ceux qui préparent la céruse et de ceux qui l'appliquent. Cette remarque est d'une grande importance pour le sujet qui nous occupe, car elle fait ressortir avec beaucoup de force la nécessité de supprimer la fabrication et l'emploi d'un produit aussi dangereux que l'est la céruse, s'il est vrai, comme nous le croyons démontré maintenant, qu'on peut le remplacer par un autre produit aussi utile et sans danger, l'oxyde de zinc.

Il est facile de se rendre compte de la prédominance si remarquable des ouvriers cérusiers parmi les malades atteints d'affections saturnines. Il doit être évident pour tout le monde que les préparations plombiques dont les émanations doivent être les plus dangereuses sont celles qui se réduisent le plus facilement en vapeur ou en poussière susceptible de se disséminer dans l'air. Ces préparations sont la céruse, le minium et la litharge. Les ouvriers cérusiers respirent donc largement la poussière plombique répandue dans l'atmosphère qui les environne, cette poussière retombe dans l'eau qui sert à les désaltérer, elle pénètre dans leur estomac avec leurs aliments lorsqu'ils ont l'imprudence de manger dans l'intérieur des ateliers, elle s'attache à toute la surface de leur corps; en un mot, elle s'introduit en eux par toutes les voies. Aussi voit-on, dans ces fabriques, non-seulement les ouvriers, mais encore les directeurs, les contre-maîtres, etc., atteints eux-mêmes par la maladie. Et un fait curieux, qui vient dénoter d'une manière frappante l'influence délétère d'un pareil séjour, c'est qu'on a constaté que dans les fabriques de céruse et de minium, et même dans les grands ateliers de peinture en bâtiments, les animaux, comme les poules, les chats, les chiens, les chevaux, peuvent être affectés de coliques saturnines. La maladie les attaque plus sûrement quand ils se roulent dans la poussière plombique et la font voltiger autour d'eux ; mais il suffit qu'ils séjournent dans les ateliers pour subir l'influence du poison.

Après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur les dangers de la fabrication et de l'emploi des préparations saturnines en général et de la céruse en particulier, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques renseignements statistiques qui nous paraissent propres à donner à tous une juste idée de la haute importance économique et sociale de la question que nous agitons en ce moment, indépendamment de son intérêt au point de vue de l'humanité.

Le travail de la céruse et du minium, dit M. A. Chevallier dans son rapport à la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, l'application du blanc de plomb, soit dans la peinture, soit dans des opéra-

tions diverses, donnent lieu, chaque année, à de nombreux accidents et à des décès. Bien que Paris ne compte que deux fabriques de céruse et de minium, les hôpitaux de cette ville ont reçu en dix ans, de 1838 à 1847, 3,142 malades atteints de coliques saturnines. Sur ce nombre, 112 ont succombé, et quelquefois avec une telle rapidité, qu'ils sont morts le jour de leur entrée à l'hôpital, sans pouvoir donner de renseignements sur les causes de leur maladie; un de ces malheureux a même succombé sur la voie publique en se rendant à l'hôpital. Parmi ceux qui sont sortis des hôpitaux, paraissant guéris, plusieurs ont dû y rentrer presque aussitôt et sans avoir de nouveau exercé leur profession. Sur ces 3,142 malades, on comptait 1,898 ouvriers travaillant soit au blanc de plomb, soit au minium, 712 peintres, 63 broyeurs de couleurs, 10 ouvriers préparant des cartes de porcelaine. Sur les 112 décès, 86 ont porté sur les ouvriers travaillant au minium et à la céruse.

Voici un autre document qui ne mérite pas moins de fixer l'attention. Dans les années 1844, 1845 et 1846, les hôpitaux de Paris ont reçu 1,287 ouvriers atteints de coliques métalliques, dont 39 sont morts. Ces malades se trouvent répartis pour chaque année de manière à former le tableau suivant :

1844	— 266	malades dont	204	ouvriers en céruse ou en minium.
1845	— 475	—	237	Id.
1846	— 552	—	355	Id.

Ce tableau révèle un fait auquel nous faisions allusion au commencement de notre précédent article, c'est qu'à mesure que l'industrie grandit et se développe, le nombre des malades augmente d'une manière effrayante, et les dépenses à la charge des hôpitaux s'accroissent dans la même proportion.

On a fait, il faut le dire, dans ces derniers temps, de louables efforts pour rendre moins dangereuse la fabrication des produits plombiques. Le conseil de salubrité de Paris s'est occupé avec soin de ce sujet, et d'importantes améliorations ont été obtenues. Mais jusqu'à quel point peut-on compter sur les moyens prophylactiques qui ont été proposés? Les documents statistiques qui suivent nous paraissent suffisants pour éclairer la conscience publique sur cette question. Il nous ont fait connaître le mouvement des maladies saturnines dans les hôpitaux de Paris à une époque toute récente, et, par conséquent, depuis que les moyens prophylactiques en question sont connus :

L'hôpital Beaujon a reçu, du 4 septembre 1849 au 31 mars 1852, 233 malades, dont 2 sont morts. Ces 233 malades ont représenté 5,128 journées de traitement, soit 22 journées en moyenne pour chaque malade. Il y a donc eu, pendant cette période de 939 jours, plus de 5 malades constamment en traitement dans ce seul hôpital.

L'hôpital de la Charité a reçu, du 3 septembre 1849 au 24 mars 1852, 210 malades, dont 2 sont morts. Ces 210 malades ont représenté 4,770 journées de traitement, soit plus de 22 journées en moyenne pour chaque malade. Comme à l'hôpital Beaujon, il y a eu, pendant cette période de 933 jours, plus de 5 malades constamment en traitement dans cet hôpital.

L'hôpital de la Pitié a reçu, du 10 septembre 1849 au 15 mars 1852, 196 malades, dont 3 sont morts. Ces 196 malades ont représenté 3,341 journées de traitement, soit 17 journées en moyenne pour chaque malade. Il y a eu pendant cette période de 917 jours, plus de 3 malades constamment en traitement dans cet hôpital.

L'Hôtel-Dieu a reçu, du 3 septembre 1849 au 31 mars 1852, 77 malades, dont 2 sont morts. — 1,048 journées de traitement; en moyenne 14. — Il y a toujours eu, pendant cette période de 939 jours, plus d'un malade en traitement dans cet hôpital.

L'hôpital Saint-Antoine a reçu, du 1er septembre 1849 au 24 mars 1852, 64 malades, représentant 1,402 journées de traitement pendant une période de 936 jours. — Moyenne pour chaque malade, 22 journées.

L'hôpital Necker, du 6 septembre 1849 au 22 février 1852, a reçu 60 malades, représentant 876 journées de traitement pendant une période de 899 jours. — Moyenne pour chaque malade, 14.

L'hôpital Sainte-Marguerite, du 1er octobre 1849 au 24 mars 1852, a reçu 44 malades, représentant 931 journées de traitement pendant une période de 906 jours. — Moyenne pour chaque malade, 21.

L'hopital de Bon-Secours, du 4 septembre 1849 au 3 avril 1852, a reçu 43 malades, dont un mort, représentant 702 journées de traitement pendant une période de 942 jours. — Moyenne, 16.

L'hôpital Cochin, 21 malades, dont un mort, représentant 415 journées de traitement; en moyenne, 20 journées.

On voit, par ce relevé, et en additionnant tous ces chiffres, que dans une période de 942 jours, on a reçu dans les hôpitaux de Paris 948 malades par le plomb, c'est-à-dire au moins un chaque jour; qu'il en est même entré, en moyenne, jusqu'à 5 à la fois tous les jours dans deux hôpitaux; que ces 948 malades ont coûté 18,613 journées de traitement à l'assistance publique; que ce chiffre donne une moyenne de 20 lits constamment occupés par des malades affectés d'intoxication saturnine, ce qui porte la durée moyenne du traitement à 20 jours; enfin, que la connaissance des moyens prophylactiques qui ont été préconisés n'a point empêché jusqu'à présent le nombre des malheureux ouvriers atteints par le poison d'être considérable.

Maintenant, on peut calculer ce que doivent coû-

ter à l'assistance publique, seulement à Paris, chaque année, ces vingt journées de traitement par jour, et appliquer ce calcul à tous les établissements hospitaliers de la France ; on peut calculer également ce que doivent perdre ces ouvriers, pendant vingt jours de maladie, en ne tenant compte que de leur salaire quotidien ; et l'on jugera si ce sujet n'est pas digne de tout l'intérêt des économistes et des législateurs.

Ajoutez à ces considérations que, si la durée moyenne des maladies saturnines observées à Paris est d'environ 20 jours, il ne faut pas oublier qu'un grand nombre de malades restent en traitement beaucoup plus longtemps. Que devient leur famille pendant ce temps de souffrances ? Si ces ouvriers continuent la professsion qu'ils ont adoptée, les récidives altèrent de plus en plus leur santé. Ils deviennent la proie d'infirmités qui peuvent être incurables. Les enfants se ressentent de la dégradation physique de leurs pères ; et des générations affaiblies, sans vigueur, à charge à la charité publique et à l'État, dont la puissance et la richesse sont ainsi partiellement amoindries, attestent les ravages d'une branche d'industrie qui appelle une réforme radicale.

On ne saurait invoquer contre la nécessité de cette réforme les succès remarquables obtenus dans quelques fabriques de céruse bien dirigées, où l'on est parvenu à faire cesser en grande partie les dangers de cette fabrication. L'assainissement complet des fabriques de céruse, s'il était possible, ne serait qu'un faible palliatif aux maux contre lesquels on réclame l'application d'un remède efficace. En effet, si, partant de Paris où nous avons pris les éléments de notre discussion, nous envisageons les maladies de plomb dans toute l'étendue de la France, nous voyons que les ouvriers cérusiers traités dans les hôpitaux ne doivent former qu'une portion peu considérable de la totalité des ouvriers atteints de ces maladies, car les fabriques de céruse sont en nombre restreint, et les ouvriers qui emploient cette substance, comme les peintres en bâtiments, par exemple, sont répandus dans toutes les localités. Des professions qui sembleraient devoir être complétement étrangères à tout emploi de la céruse, offrent, elles aussi, des victimes de l'influence nuisible de cette substance. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir les ouvriers en dentelles dites de Bruxelles, entièrement paralysés dans un âge avancé, parce qu'on emploie le blanc de plomb pour le blanchîment de ces dentelles.

En un mot, le danger est partout, dans nos appartements fraîchement peints avec la céruse, sur les bonbons colorés par le plomb, dans les cosmétiques dont se servent les femmes et surtout les artistes dramatiques, etc., etc. C'est donc dans sa racine qu'il faut détruire le mal.

Par l'exposé sommaire de tous les faits qu'on vient de lire, nous croyons avoir démontré qu'il importe, dans l'intérêt de l'humanité et dans celui de l'État, de proscrire la fabrication et l'usage de la céruse. Etablissons maintenant qu'on peut, avec avantage et sans inconvénients sérieux pour la santé publique, remplacer cette substance par l'oxyde de zinc.

BIBLIOGRAPHIE.

HYGIÈNE DE LA PREMIÈRE ENFANCE,

Ou de l'Education physique du premier âge,

PAR M. JULES BÉCLARD,

Professeur agrégé à la Faculté de Paris.

Voici un livre tel que nous voudrions en voir souvent publier ; un livre utile, écrit dans un style simple et cependant à la hauteur de la science sur l'intéressant sujet qu'il traite. Puis on voit avec bonheur les hommes d'étude et de mérite s'occuper des questions d'hygiène qu'il importe à tous de connaître. M. Béclard, qui porte un nom bien illustre, a déjà prouvé, depuis longtemps, qu'il saurait soutenir l'éclat de ce nom, et le livre que nous citons contribue à le prouver.

L'auteur expose, dans un premier chapitre, les phénomènes physiologiques de la première enfance. Dans le second, il indique les soins à donner à l'enfant nouveau-né. Puis viennent dans les chapitres suivants l'alimentation, comprenant l'allaitement naturel, l'allaitement artificiel, le sévrage, etc. ; les vêtements, le coucher, l'influence du froid, des soins de propreté, des bains, etc. Il examine aussi les effets produits par le sommeil, la veille, l'exercice, l'air vicié, et passe en revue l'intéressant développement des facultés affectives et intellectuelles de l'enfant.

Plusieurs questions importantes d'hygiène publique ont aussi trouvé place dans ce livre, et nous avons vu avec plaisir que l'auteur luttait contre le système établi de la déclaration des naissances hors du domicile. Dès ses premières pages, le *Médecin de la Maison* s'inscrivait contre ce funeste règlement administratif, et ce chapitre de M. Béclard, ainsi, du reste, que tout son livre, prouve qu'il a écrit avec une tendre sollicitude l'hygiène de la première enfance.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

MONSTRUOSITÉ. — On lit dans la *Gazette des Hôpitaux* du 8 juillet, la relation d'un fait de monstruosité qui s'est trouvé dans la pratique du docteur Masson, rue de Constantine, 19. Ce médecin, appelé près d'une de ses clientes prise des douleurs de l'enfantement, reçut un enfant dont voici la conformation :

C'est une petite fille du poids de quatre livres environ, et par conséquent aussi grosse que certains fœtus à terme, quoiqu'elle n'ait eu que sept à huit mois de vie dans le sein de sa mère; elle a deux faces extrêmement bien conformées, placées latéralement, et de telle sorte que les mentons sont rapprochés et les fronts éloignés. Chacune de ces faces, ou plutôt de ces têtes, a une moitié de colonne vertébrale unie avec l'autre intimement, sans apparence extérieure. Ces vertèbres se confondent insensiblement en descendant vers la région lombaire (vulgairement *les reins*), laquelle supporte seule ces deux moitiés de colonne vertébrale.

Les deux faces sont unies par leurs régions latérales postérieures et inférieures. Il n'existe qu'un seul cou, mais il est un peu plus large qu'à l'état normal, eu égard à la disposition des parties. Le reste du corps ne présente aucune anomalie apparente. La poitrine, le ventre, les membres supérieurs et inférieurs sont très-bien conformés.

M. Masson termine en disant que si quelques personnes de l'art désiraient avoir de plus amples renseignements sur ce phénomène, il se fera un devoir de les leur communiquer.

Ce cas est des plus rares et des plus curieux.

NOTE SUR L'EMPOISONNEMENT PAR L'ARSÉNIATE DE SOUDE. — On se rappelle que nous avons rapporté, il y a peu de temps, l'histoire d'un double empoisonnement par suite d'erreur. Il s'agissait de deux jeunes gens qui croyaient prendre du tartrate de soude pour se purger, et qui prirent de l'arséniate de soude. Celui des deux qui avait commis l'erreur succomba dans les vingt-quatre heures, et une dame à qui il avait également donné de l'arséniate de soude n'est pas encore complétement rétablie.

M. Aran a présenté à la Société médicale des hôpitaux de Paris, celui de ces jeunes gens qui a survécu, et sans vouloir faire l'histoire de cet empoisonnement, sur lequel il se réserve de faire ultérieurement à la Société une communication détaillée, il a désiré attirer l'attention de ses confrères sur quelques accidents consécutifs qui lui paraissent offrir un véritable intérêt.

A partir du quinzième jour de l'empoisonnement, c'est-à-dire il y a bientôt deux mois, on vit apparaître chez ce jeune homme des phénomènes de paralysie consistant en un affaiblissement marqué des membres supérieurs. Toutefois, cet affaiblissement était plus prononcé dans les membres du côté droit, et principalement dans le membre inférieur. Depuis cette époque, la paralysie n'a pas fait de progrès, mais elle a persisté. Ainsi, on peut se convaincre qu'il existe encore aujourd'hui une paralysie incomplète des extrémités supérieures et inférieures, et que cette paralysie est toujours plus considérable dans le membre inférieur droit, à tel point qu'il arrive souvent au malade de traîner cette jambe pendant la marche. Il existe également une diminution de la sensibilité dans les membres paralysés : de plus, le malade éprouve de l'engourdissement et des fourmillements dans les membres inférieurs, mais seulement à partir du genou. Les mêmes phénomènes s'observent dans les membres supérieurs, principalement à l'extrémité des doigts, et cela surtout pendant la nuit. La caloricité qui, dans le principe, avait subi une diminution notable dans les membres paralysés, est revenue à son état normal; la santé générale est bonne.

LES LAITERIES PARISIENNES. — Dans un des premiers numéros du *Médecin de la Maison*, nous avons étudié les principales fraudes que l'on fait subir au lait, ainsi que les moyens de les reconnaître. Nous déplorions la cupidité coupable de certains marchands de lait, et nous engagions la lutte contre ceux qui altèrent cet important aliment. Mais si nous avons de dures paroles contre le mal, nous aimons aussi à constater le bien, et nous nous plaisons à reconnaître que, si le lait qu'on apporte à Paris ne s'est pas notablement amélioré, les laiteries parisiennes, c'est-à-dire les établissements qui nourrissent des vaches et autres animaux dont le lait est vendu sur place, ont fait depuis quelque temps un pas immense sous le rapport de l'hygiène. Autrefois, par économie de loyer, les vaches étaient logées dans des caves sombres et humides où elles devenaient phthisiques, mais avant de succomber elles fournissaient longtemps encore un lait altéré. Qu'on se figure ce que c'est que du lait sécrété par un animal dont les poumons sont en suppuration!

Maintenant les animaux habitent généralement des rez-de-chaussée suffisamment aérés, et où des courants d'air habilement disposés permettent à celui-ci de se renouveler aussi fréquemment qu'on le désire; les matières liquides trouvent un écoulement facile sur un sol disposé à cet effet, et les vaches sont pour la plupart étrillées et nettoyées avec soin. Ceux qui les possèdent ont enfin reconnu que leur propre intérêt s'accorde en cela avec l'hygiène publique, puisque les vaches produisent plus de lait dans ces conditions, et sont moins prédisposées aux maladies qui les font périr.

Des circonstances spéciales nous ont fait visiter dernièrement un plus grand nombre de ces laiteries, et si quelques-unes sont encore arriérées, la plupart d'entre

elles rivalisent de propreté. La ferme Saint-Georges de la rue Lamartine nous a offert, entre autres, de superbes animaux, admirablement logés et munis d'une litière fraîche et fréquemment remplacée. Le lait de vache et d'ânesse nous a paru d'une pureté exquise et d'un excellent goût. Ce lait ne doit pas, en effet, le céder pour ses qualités nutritives et bienfaisantes, à celui qui provient des meilleurs pâturages, puisque les vaches sont nourries au vert comme à la campagne.

Aux environs de Paris les mêmes établissements sont en progrès ; nous avons vu tout récemment, à Vincennes, une ferme dans laquelle les vaches laitières sont mieux logées que certains habitants. Espérons que les principes d'hygiène se répandront de plus en plus, pénétreront jusque dans les bourgades les plus éloignées des centres de la civilisation.

Immunité de la lèpre chez les arabes. — M. Guyon a communiqué une note à l'Académie des sciences sur l'immunité de la lèpre chez les Arabes et sur la cause vraisemblable de cette immunité.

Depuis bientôt vingt ans qu'il est en Algérie, M. Guyon n'a encore vu chez les Arabes aucun cas, ni de lèpre proprement dite, ni d'éléphantiasis. Or, la lèpre proprement dite et l'éléphantiasis se sont multipliés chez les Kabyles ou habitants des montagnes. A quoi tiendrait l'immunité de ces deux maladies chez les Arabes? C'est ce que l'auteur s'est proposé de rechercher.

Les Arabes et les Kabyles ont à peu près même régime, mêmes habitudes, mêmes mœurs ; mais les premiers vivent sous la tente ; ils sont toujours sous l'action directe de la lumière et d'un air renouvelé. Les seconds, au contraire, vivent dans des habitations fixes et plus ou moins déprimées du sol. Ils sont presque toujours dans une atmosphère sombre, humide, et plus ou moins altérée par toutes sortes d'émanations animales et végétales provenant de leurs propres immondices et de celles de leur bestiaux. C'est à cette différence d'*habitat* entre les Arabes et les Kabyles que M. Guyon attribue cette immunité dont jouissent les premiers à l'endroit des deux maladies dont il s'agit.

Amadou de Cayenne contre les hémorrhagies. — M. Guyon a adressé une seconde note sur l'emploi hémostatique du nid de la fourmi bi-épineuse (formix bispinosa), connu sous le nom d'amadou de Cayenne.

Tous les voyageurs en Amérique ont parlé du nid de la fourmi bi-épineuse, connu à Cayenne et sur le continent voisin sous le nom d'amadou, à cause de l'usage qu'en font les habitants et qui ne diffère en rien de celui que nous faisons de notre amadou d'Europe.

Ce nid est formé de tous points par un duvet dont les matériaux sont recueillis par l'insecte sur les feuilles de plusieurs mélastones, notamment sur celles des *miconia holosericea*. Le feu y prend mieux que dans notre amadou, bien qu'il n'ait été soumis à aucune préparation, et il est de beaucoup préférable au dernier pour arrêter les hémorrhagies capillaires généralement si difficiles à vaincre chez les enfants. Tout le monde, du reste, peut s'assurer par soi-même de sa supériorité sur le nôtre en pareil cas, en s'en servant pour les petites plaies qu'on se fait aux mains ou à la figure en se rasant.

Dans toutes les contrées où existe la fourmi bi-épineuse, son nid est employé comme hémostatique et sans aucune préparation préalable, excepté au Para, où on le trempe d'abord dans une solution d'alumine.

L'introduction dans nos pharmacies du nid de la fourmi bi-épineuse serait, d'après M. Guyon, une heureuse acquisition pour l'art chirurgical.

Précautions contre la rage. — Le préfet de police vient de faire afficher un arrêté qui avertit que tous les chiens non muselés qui se trouveront sur la voie publique *seront détruits immédiatement*, sans qu'il y ait exception pour ceux qui sont tenus en laisse.

Cette énergique mesure est de toute nécessité après l'événement qui vient de se passer et pendant les chaleurs qui règnent actuellement. Il est probable qu'avec de pareilles précautions nous n'aurons pas à déplorer d'ici longtemps de nouveaux cas de rage.

FORMULES.

TISANE ACIDULÉE DE TISSOT.

Prenez : Orge mondé.....	60	grammes.
Eau de fontaine ou de rivière.....	4	litres.
Faites bouillir pendant environ une demi-heure ; passez et ajoutez : Miel.	60	grammes.
Vinaigre.....	30	—

Cette tisane est une excellente boisson pour toutes les maladies inflammatoires. C'est la tisane qu'on avait adoptée à la Clinique de Montpellier en 1795, au commencement de toutes les maladies aiguës, et lorsqu'on n'avait d'autre but que de désaltérer le malade.

Cette tisane constitue en outre une boisson dont on peut faire usage pendant les chaleurs.

TISANE ACIDULÉE ET AGRÉABLE.

Agissez comme ci-dessus en employant les mêmes proportions et remplacez le vinaigre par une quantité égale de suc de citron ou de suc d'orange.

Lorsqu'on veut donner cette tisane à des convalescents, on la rend plus nutritive et plus adoucissante en y ajoutant un quart ou un cinquième de lait.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 juillet 1852. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 50.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Abus des boissons pendant la saison chaude. — Falsification de la bière. — Rage; observation de phénomènes d'hydrophobie, suivis de guérison. — Maladies de la peau ; emploi de l'amidon. — Moyen aisé et économique d'administrer l'huile de foie de morue. — Reproduction de la lactation après plusieurs mois d'intervalle. — Quelques mots d'hygiène alimentaire. — Variétés et nouvelles. — Formules : Bouillon adoucissant.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUILLET 1852.

Les maladies qui ont prédominé pendant la saison des chaleurs avaient une physionomie particulière, et les médecins, qui ont exercé dans les climats équatoriaux, affirment avoir retrouvé les mêmes nuances d'affections qu'ils avaient observées dans ces contrées : ainsi, les apoplexies du poumon et du cerveau, les congestions du foie et du tube digestif, les éruptions presque subites de la peau, se sont montrées très-fréquemment, mais avec un cachet spécial dû nécessairement à l'élévation de la température atmosphérique.

Nous avons rencontré aussi un grand nombre de rhumes, maux de gorge, fluxions de poitrine même, maladies causées par des refroidissements ayant eu lieu surtout pendant la nuit. La cause vient de l'habitude appartenant à beaucoup de personnes de laisser ouvertes, pendant leur sommeil, une ou plusieurs fenêtres de la pièce où elles couchent. Si l'on habite un appartement dont l'air a besoin d'être rafraîchi pendant la nuit, il faut, autant que possible, ne laisser de fenêtres ouvertes que celles qui sont dans les pièces voisines de celles où l'on dort, afin que le corps ne reçoive pas directement l'impression de l'air frais. Lorsque cette précaution n'est pas praticable, on peut y suppléer en tendant un rideau assez épais devant chaque fenêtre qui n'est pas fermée.

Quant aux éruptions, on doit attribuer leur fréquence à l'activité des fonctions de la peau et surtout aux sueurs abondantes; on a toute chance d'en être exempt en n'abusant pas des boissons. C'est en évitant de boire beaucoup que l'on pourra échapper aussi à ces douleurs intestinales dont on observe en ce moment une véritable épidémie, et dont nous nous occupons, au reste, dans l'article suivant.

Abus des boissons pendant la saison chaude.

Tous les médecins ont dû observer, depuis quelques jours, un grand nombre de malades atteints de douleurs plus ou moins vives dans le ventre, accompagnées de diarrhée chez quelques-uns, et parfois aussi de nausées et de mal de tête. La fréquence de cette indisposition porte naturellement à faire supposer une cause commune à ces divers cas, et l'on est bientôt arrivé, par l'observation et par les questions faites aux malades, à être fixé sur cette cause qui n'est autre chose que l'abus des boissons pendant la saison chaude.

Il n'est pas un seul malade, atteint de cette indisposition, qui ne confesse avoir bu, pendant plusieurs

jours, avec une très-grande abondance, et l'on conçoit que les chaleurs exceptionnelles que nous avons supportées ont été la cause de ces écarts si préjudiciables à la santé. Nous voulons donc envisager cet abus en nous occupant presque exclusivement de la quantité des boissons, car leur qualité pourrait donner matière à un volume important. Les boissons froides, par exemple, prises pendant les chaleurs, constituent un danger que tout le monde connaît et dont nous nous sommes déjà occupé (*Médecin de la Maison,* n° 2); mais les boissons très-abondantes, lors même qu'elles ne sont pas très-froides, ont aussi de très-graves inconvénients que nous allons signaler.

L'ingestion des boissons, en grande quantité, n'a pas toujours pour cause la chaleur excessive de la saison. Elle résulte quelquefois de certaines maladies dont elle n'est qu'un symptôme : tels sont les hémorrhagies, les hydropisies, les affections fébriles aiguës, le diabète, le choléra, et en général toutes les maladies dans lesquelles survient une déperdition plus ou moins considérable des fluides animaux.

Dans d'autres cas, la soif constitue à elle seule toute la maladie, et sous le nom de *polydipsie* elle n'est autre chose qu'une maladie nerveuse caractérisée par un désir excessif de substances liquides, par un besoin insatiable de boire qui oblige les malades à ingérer une quantité considérable de boissons. Plusieurs auteurs ont cité des faits extraordinaires se rapportant à cette maladie. Le docteur Boissat raconte dans le *Journal général de médecine* (t. LXXX, p. 164) l'histoire d'un crieur de cartons qui, dès l'âge de cinq ans, buvait douze bouteilles d'eau en vingt-quatre heures; arrivé à l'âge adulte, il ne fallait pas moins d'une voie d'eau, dans le même espace de temps, pour étancher sa soif.

Cet homme, qui était au reste âgé de cinquante et un ans lorsque M. Boissat eut occasion de l'observer, n'offrait aucun trouble dans ses fonctions digestives et jouissait, à cela près, d'une excellente santé.

Un autre exemple non moins remarquable de ce genre d'affection est celui qui a été cité par le docteur Jolly et qu'il rencontra à Châlons en 1815; c'était sur un marchand boucher, âgé d'environ quarante ans, d'une constitution athlétique et offrant d'ailleurs tous les attributs d'une santé parfaite. La maladie, dit M. Jolly, s'était manifestée d'une manière lente, graduelle et spontanée. Une foule de moyens avaient été employés sans aucun succès, lorsque le malade vint me consulter, et dans ce moment la soif était tellement vive, tellement impérieuse, qu'avant d'entrer chez moi, il voulut pénétrer dans la cuisine, pour demander de l'eau dont il but, sans désemparer, plus de six pintes; mais rien ne pouvait satisfaire cette soif à laquelle je ne pus, malgré l'examen le plus attentif, découvrir d'autre cause qu'une habitude vicieuse dégénérée en maladie.

Nous-même, nous avons donné des soins à un jeune homme dont la soif était insatiable. Plus jeune, lorsqu'il était au collége, il se réveillait plusieurs fois dans la nuit pour boire, et il avait soin de placer le soir sur sa table de nuit un pot à eau et deux grandes carafes, dont le contenu suffisait à peine à le satisfaire. Ses camarades, qui s'amusaient beaucoup de cette habitude, conçurent l'idée de lui dérober, un soir, sa provision d'eau; mais ce malheureux, après avoir lutté quelque temps avec le supplice de la soif, finit par se résoudre à boire son urine.

L'abus des boissons est donc quelquefois, ainsi que nous venons de le voir, le symptôme d'une maladie grave, ou est déterminé par une affection nerveuse qui n'a rien d'inquiétant, mais qui est à peu près incurable. Celui que nous avons principalement en vue ici ne reconnaît ni l'une ni l'autre de ces causes; il est passager et survient seulement pendant la saison chaude. Il est vrai qu'un froid excessif pourrait amener un résultat semblable, puisque l'on rapporte que pendant la campagne de Russie, en 1812, nos soldats étaient en proie aux affreux tourments d'une soif inextinguible.

Qu'arrive-t-il lorsque pendant la saison chaude on ingère une grande quantité de boissons? Il arrive précisément ce que l'on a eu de fréquentes occasions d'observer depuis quelque temps : les fonctions de l'estomac languissent, l'appétit diminue, la langue devient blanche et pâteuse, des sueurs abondantes ont lieu, les forces diminuent; puis souvent, au bout de quelque temps, surviennent des douleurs vives dans les intestins, accompagnées parfois de diarrhée, de crampes d'estomac et même de nausées. L'état de malaise peut être porté assez loin pour inquiéter le malade et les personnes qui l'entourent, et l'on suppose en général avoir affaire à une maladie grave. Il n'en est rien cependant puisque, ainsi que nous le verrons plus loin, cette indisposition a toujours une terminaison favorable.

L'altération de fonctions qui survient par la cause que nous signalons est facile à expliquer : à chaque nouvelle ingestion de boissons, on offre un nouveau travail à l'estomac, dont l'activité sans cesse sollicitée ne tarde pas à se ralentir. Dès lors, l'ap-

pétit diminue et la répugnance pour les aliments solides ne manque pas de survenir. La langue, qui devient pâteuse, traduit l'embarras gastrique qui se manifeste. Les sueurs, qui sont d'une abondance extrême, en même temps que l'urine est très-rare, entraînent la déperdition des forces musculaires. Puis les douleurs de ventre qui surviennent indiquent l'irritation intestinale qui succède à ces symptômes.

Généralement, les soins les plus simples suffisent pour guérir cette indisposition, et beaucoup de malades ont instinctivement mis en usage le traitement qui convenait en pareil cas. En effet, les demi-lavements émollients à l'eau de guimauve et de pavot, les bains tièdes à l'eau de son, les cataplasmes de farine de lin sur le ventre et le bouillon léger pour toute nourriture, tels sont les moyens qui, dans presque tous les cas, ont amené une guérison complète.

Cependant, lorsque ces malaises surviennent aux individus dont la constitution n'est pas robuste, ou bien lorsqu'ils sont négligés et ont quelque durée, ils peuvent déterminer des maladies graves nécessitant un traitement plus actif. Il est donc important de s'en débarrasser aussitôt qu'ils apparaissent. Lorsqu'on est atteint par l'indisposition que nous venons de décrire, l'on est pour ainsi dire sur la limite d'une maladie sérieuse.

Le moyen de ne pas subir la conséquence de l'abus des boissons est facile à indiquer, mais il n'est pas aussi aisé de le mettre en pratique. La soif est un tourment si pénible à endurer, qu'il est bien peu de personnes qui puissent le combattre. Cependant, quelle que soit l'élévation de la température, ce n'est pas en buvant tout d'un trait et à chaque instant de larges rasades que l'on calme la soif; on y réussira mieux si l'on boit très-peu à la fois et très-lentement, si le liquide n'est avalé que par gorgées. Il ne faut pas non plus que ce liquide soit trop froid, et il est préférable qu'il soit légèrement acidulé. A défaut d'un acide agréable comme celui du citron, on peut employer le bon vinaigre. On doit toutefois regarder comme une boisson plus saine et plus tonique, l'eau faiblement alcoolisée; ainsi de l'eau aiguisée d'un peu d'eau-de-vie désaltère assez bien et est loin d'avoir sur l'estomac une action débilitante.

Dr Reinvillier.

Falsification de la bière.

Ce n'est pas par leur température seulement, dit M. le professeur Champouillon, dans la *Gazette des hôpitaux* du 27 juillet, c'est aussi par leur composition que certains breuvages rafraîchissants peuvent porter une atteinte plus ou moins fâcheuse à la santé. Ainsi, durant la quinzaine qui vient de s'écouler, j'ai eu occasion de voir plusieurs cas d'inflammation gastro-intestinale et de dyssenterie dus à l'usage de la bière qui se débite à vil prix dans les cantines et dans les cabarets. Pareils accidents sont assez communs à Paris, où une bonne partie du liquide consommé sous le nom de bière n'est que le produit grossier et insalubre de manipulations frauduleuses dont il importe au public de connaître les procédés les plus usités.

Il résulte de l'aveu même des brasseurs entendus par la Commission d'enquête législative, qu'il se vend plus de bière qu'il ne s'en fabrique; qu'il y a quarante ans on comptait à Paris cent huit brasseries, réduites à seize aujourd'hui. Il est donc à croire, puisque cette boisson n'a point cessé d'être en faveur parmi nous, que la fraude a une grande part dans son débit.

On sait que la préparation de la bière est fondée sur la transformation du moût d'orge en alcool et en acide carbonique au contact de la levure ou ferment; le houblon que l'on y ajoute a pour effet d'augmenter la sapidité de cette boisson et d'en favoriser la conservation. En un mot, le houblon est pour la bière ce que le sel est pour la viande. Généralement l'orge germée et le houblon ont une valeur commerciale assez élevée qui se reporte naturellement sur la bière, dont ils font la base essentielle. Il suit de là que pour ajuster le prix de leur marchandise à la médiocrité des ressources pécuniaires des consommateurs peu aisés, certains débitants fabriquent de la bière d'une façon plus économique. Ainsi, lls remplacent le *malt* par du sirop de fécule, et le houblon par une décoction de buis, de coloquinte, de centaurée, par le fiel de bœuf, etc. Pour donner ensuite à cette mixture la consistance mucilagineuse, la saveur piquante et la coloration brune qui lui manquent, les fraudeurs y versent de l'eau de chaux, y font cuire des dépouilles de veau, de cheval, de mouton, ou bien les différents débris gélatineux et invendables de la boucherie. En quelques jours la fermentation fait de tout cela quelque chose qui offre l'aspect et jusqu'à un certain point la saveur de la bière véritable.

D'autres fois, la sophistication recourt à des moyens analogues à ceux qui sont adoptés pour la fabrication du vin artificiel, c'est-à-dire qu'une tonne de bière forte ou de deuxième *trempe* est étendue de la moitié ou des deux tiers de son poids d'eau. Avant de livrer à la consommation ce mélange insipide, on a soin, pour lui donner du goût, de l'animer avec de l'eau-de-vie de grains, de la chaux et une substance quelconque douée d'amertume.

Tandis que la bière houblonée apaise la soif et concourt à la digestion, la bière frelatée produit, au contraire, dans la bouche un sentiment de sècheresse et d'âcreté qui augmente ou entretient le besoin de boire ; prise en grande quantité, comme cela arrive pour les personnes altérées par la chaleur, elle détermine fréquemment le ballonnement du ventre, l'indigestion et l'inflammation du tube digestif.

Il est facile de se rendre compte de ces désordres quand on réfléchit aux quantités prodigieuses de chaux qui doivent se trouver dans la bière artificielle à l'état de sulfate et de carbonate provenant du sirop de fécule, de l'eau de Paris et d'additions directes. Dans ces conditions, la bière peut être comparée, pour ses effets laxatifs et indigestes, à l'eau séléniteuse la plus chargée ; elle emprunte, en outre, aux principes extractifs amers et au ferment, dont elle ne s'est point encore séparée, une action purgative extrêmement énergique.

Sans doute il n'y a pas péril de mort pour celui qui se met accidentellement au régime de la bière sophistiquée, mais il y a au moins chance de maladie, et c'est déjà trop : c'est trop, surtout quand cette chance vient s'ajouter à la foule des influences morbides qui menacent de toutes parts la santé de l'habitant de Paris.

Signaler la fraude que l'on fait subir à la bière, indiquer les substances avec lesquelles on falsifie cette boisson importante, dont la consommation tend chaque jour à s'accroître, est, sans aucun doute, une chose utile pour la santé publique, dont on doit savoir gré à M. Champouillon ; mais ce qu'il importe à tous de connaître, et ce qu'on lui eût su gré d'avoir démontré, ce sont des procédés faciles pour reconnaître ces falsifications. Il appartient à notre publication, plus qu'à aucune autre, de soulever une pareille question, et nous faisons un appel aux chimistes et aux brasseurs eux-mêmes, dans l'espoir qu'ils l'entendront et qu'ils voudront bien nous aider à résoudre ce problème important pour l'hygiène publique. (*Note du rédacteur.*)

RAGE.

OBSERVATION DE PHÉNOMÈNES D'HYDROPHOBIE SUIVIS DE GUÉRISON.

La rage est, en ce moment, la question à l'ordre du jour : journaux de médecine, journaux politiques, publications diverses, conversations particulières, tous s'occupent de la rage. Des idées bizarres et des recettes de remèdes inutiles sont répandues à profusion dans le public, et c'est une des raisons qui nous ont fait publier dans notre dernier numéro les *instructions relatives à cette maladie.* Nous ne pouvons mieux compléter l'instruction de nos lecteurs qu'en mettant sous leurs yeux la description suivante envoyée à l'*Union médicale;* elle leur fera connaître, à la fois, et ce qu'on doit penser des soi-disant guérisons de la rage déclarée et l'opinion du docteur Moreau, célèbre médecin aliéniste et l'un des hommes les plus compétents de la science sur ce sujet.

« Bénévent-St-Laurent (Dordogne), juillet 1852.

« Monsieur le rédacteur,

« En vous envoyant l'observation suivante, je n'ai point la prétention d'avoir trouvé le moyen de guérir une maladie effrayante et le plus souvent mortelle. Mais je désire avoir l'opinion d'hommes plus expérimentés, plus savants et plus instruits que moi, pour me prononcer sur la nature de la maladie que j'ai eu à traiter, et savoir si l'heureuse terminaison est due au hasard ou au traitement. Voici le fait :

« Un cultivateur de mon village fut mordu, le 12 avril dernier, par un chien qu'il prétend être atteint de la rage, parce qu'il courut sur lui et qu'il laissa beaucoup de bave sur son pantalon. La dent de l'animal, après avoir traversé ce fort pantalon en laine, déchira l'épaisseur de la peau de la partie postérieure de la jambe droite, au-dessus du tendon d'Achille. Il s'écoula de cette plaie un peu de sang ; son étendue était d'environ 5 millimètres. Cet homme ne prit aucune précaution et ne fit part à personne de l'accident qui lui était arrivé.

« C'est seulement le 7 de ce mois que, se sentant indisposé, il déclara le fait à sa femme, ajoutant que bientôt son mal, c'est-à-dire la rage, le prendrait. La nuit fut assez calme, mais dans la journée du 8,

il fut triste, inquiet, abandonna plusieurs fois son travail, eut de la soif, mais ne prit point de nourriture. Dans la nuit du 8 au 9, il ne put rester au lit; il sortit fort souvent de son domicile, fut même chez quelques voisins et menaça sa femme de lui mordre les seins. Le 9 au matin, je suis appelé, on me rapporte tout ce qui s'est passé, quoique le malade eût bien défendu de divulguer le mal qui le menaçait. Je le trouve assis dans un coin de sa chambre, il est pâle, morose, triste, inquiet; bientôt il se lève, il sort, disant qu'il a besoin de prendre l'air; il rentre, sort de nouveau, rentre encore. Sur les questions que je lui fais, il répond qu'il n'est pas malade, qu'il a parfaitement bien dormi la nuit dernière, que la tête lui fait seulement un peu de mal, parce qu'il voit rouge comme du sang. La conjonctive est, en effet, fortement injectée, les yeux sont hagards, le pouls est dur, les pulsations sont lentes et régulières, la peau est fraîche, la muqueuse de la bouche est d'un jaune pâle. Il cherche constamment à opérer la déglutition. Je lui présente un miroir, qu'il me remet en me disant qu'il a une triste figure. Je lui offre un verre d'eau, il le prend, met de ce liquide dans sa bouche, mais le rejette sans pouvoir l'avaler, en disant qu'il sent mauvais. Craignant que la maladie ne fît des progrès rapides, je lui tire dans cette journée 2 kilogrammes de sang au moins, dans le but de l'affaiblir; et en effet, le soir, il est forcé de rester au lit parce que ses jambes fléchissent. Il boit quelque peu de tisane de genêt, mais avec difficulté. Il prend, de trois heures du soir à minuit, 8 pilules ainsi composées : sulfate de quinine, 2 grammes, extrait d'opium, 10 centigrammes.

« Le 10 au matin, on me rapporte qu'il a été fort agité, qu'il s'est levé plusieurs fois, mais qu'il n'a pu sortir parce qu'il était trop faible. Il n'a pas eu un instant de sommeil, pas même d'assoupissement. Il a demandé à manger de la viande crue. Je l'interroge, il me répond qu'il n'a vu et entendu toute la nuit que des chiens enragés, qui étaient prêts à le dévorer. Il dit qu'il est bien faible, qu'il voudrait manger, mais qu'il désire que je lui donne *de la viande crue.* Je lui offre un morceau de pain, il le veut bien *sec,* pour bien le faire *craquer entre ses dents;* mais je lui annonce qu'il ne pourra pas l'avaler; en effet, après l'avoir mastiqué, il le crache, ne pouvant opérer la déglutition. On lui donne un morceau de pomme cuite qu'il croit pouvoir avaler plus facilement, mais il le rejette comme le pain. Je lui fais porter un verre d'eau, parce qu'il demande à boire; à peine l'a-t-il entre ses mains, qu'il le remet en disant que cette eau sent mauvais; puis il fronce les sourcils. L'anxiété, l'agitation sont plus prononcées que la veille, le pouls est plus fréquent et plus fort, la muqueuse de la bouche a la même couleur, mais elle est plus colorée aux gencives et à l'arrière-gorge. Les yeux sont plus rouges, plus roulants dans l'orbite, et plus vifs. Comme il boit quelques cuillerées de tisane, je mets dans de l'eau sucrée 18 gouttes de laudanum, et craignant des symptômes plus graves, je fais préparer une camisole de force. C'est pendant cette visite que, pressé par mes questions, il m'avoua qu'il avait été mordu par un chien enragé. Il me fait voir la plaie qui, couverte d'une croûte, présente de la rougeur sur les bords, mais il n'y a ni suppuration, ni suintement; elle est presque cicatrisée.

« A trois heures du soir, on vient me prévenir qu'il a eu trois crises effrayantes pendant lesquelles il était sans connaissance, saisissait avec fureur ses draps et ses matelas, les rongeait et les déchirait; puis il reprenait connaissance. Les assistants disent même qu'il les a priés de se retirer, car sans cela il ne pourrait s'empêcher de les mordre. Il me raconte en effet, lui-même, qu'il a eu des remontements de sang (c'est ainsi qu'il appelle ses attaques, parce que je l'ai toujours tenu dans l'idée que sa maladie était un coup de sang) qui l'ont fait beaucoup souffrir. J'étais là, seul à causer avec lui, à l'observer, lorsque je vois sa figure devenir rouge, les yeux menaçants; il se tourne brusquement dans son lit, porte à sa bouche ses draps et ses matelas, les ronge avec fureur, les déchire avec un grognement très-prononcé; je lui parle, il ne répond pas, son corps est dans une agitation générale; il sort de sa bouche une salive sanguinolente. La crise dure environ six minutes, puis il se met sur son séant tout effrayé, descend de son lit et dit qu'il veut aller prendre l'air. Je lui défends de sortir, il revient sur son lit.

« En présence de pareils symptômes, et supplié par les parents, je dus chercher les moyens de me rendre maître de sa personne. Il fallait de grands ménagements pour le convaincre, et je l'amenai, par la raison, à se laisser mettre la camisole de force. Il crut d'abord que je voulais l'attacher pour le saigner, dit-il, jusqu'au sang blanc, ou le faire étouffer (c'est une idée généralement répandue dans nos contrées, qu'on fait périr de ces deux manières les enragés). Je proteste contre ces manières d'agir, il a confiance en moi, il se soumet, et je lui passe, moi seul, la camisole. Deux heures après cette opération, il a une nouvelle attaque et ronge les manches de sa

camisole. Dans la nuit, il prie trois ou quatre fois les personnes qui le veillent de se retirer. Ces personnes se cachent derrière des meubles et le voient qui cherche à mordre en tournant brusquement sa tête de côté et d'autre.

« Le lendemain matin, c'est-à-dire le 11, mon premier but fut de le rassurer, en lui disant que maintenant il devait être content de moi, puisque, quoique attaché, je n'avais rien fait pour le faire périr. Il parut avoir de la confiance. Je lui fis prendre encore dans cette journée, en pilules, 1,50 centigrammes sulfate de quinine avec 10 centigrammes d'opium. Il éprouva encore quelques crises, mais elles furent moins fortes et moins fréquentes. Enfin, le 12 au soir, tous les symptômes les plus graves avaient complétement disparu. C'est alors qu'il me raconta les souffrances horribles qu'il avait éprouvées ces quatre à cinq jours. Il dit que, pendant tout ce temps, il lui semblait avoir été toujours au milieu de chiens enragés, ce qui lui donnait des remontements de sang qui partaient de son estomac comme le hoquet, montaient à sa gorge; alors sa bouche se remplissait de salive et de sang, et une envie irrésistible de se *débrégea* avec tout ce qui tombait sous sa dent s'emparait de lui, et il fallait qu'il mordît; il ne pouvait s'en empêcher. L'expression patoise *débrégea* est très-significative, car elle veut dire se jeter sur tout pour mordre et dévorer avec fureur. Il se rappelle très-bien que telle était la marche que suivaient les crises auxquelles il était en proie.

« Il est à remarquer que, malgré la quantité considérable d'opium qu'il a prise, il n'a pas fermé l'œil un instant depuis le 8 jusqu'à la nuit du 12 au 13, époque à laquelle il a commencé à avoir un peu de repos, à boire et à manger. Le 13, je lui fis quitter sa camisole, il se promena; depuis tout a disparu. Aujourd'hui, il commence à travailler.

« Tel est le cas qui s'est présenté à mon observation; si des détails plus précis manquaient pour fixer votre opinion sur le diagnostic de cette maladie, je pourrais vous en fournir encore, car en écrivant rapidement je puis en avoir oublié.

« Sans oser dire que j'ai soigné et guéri un enragé, j'ai dirigé le traitement comme si la maladie était franchement la rage, et j'ai raisonné ainsi :

« 1° J'ai fait de fortes saignées pour anéantir les forces physiques, afin de pouvoir me rendre maître de mon malade;

« 2° J'ai employé le sulfate de quinine comme anti-périodique contre les accès;

« 3° L'opium à forte dose pour diminuer la force vitale du système nerveux;

« 4° Je me suis attaché surtout à m'emparer de l'esprit de ce malade; aussi s'est-il soumis à tout ce que j'ai voulu, et l'idée première qui le dominait d'être atteint de la rage s'est un peu dissipée, parce que je lui ai sans cesse soutenu qu'il avait seulement des attaques de nerfs. Mais il a affirmé toujours avoir été mordu par un chien enragé.

« Pensez-vous que ces symptômes soient l'effet du virus rabique absorbé, ou l'effet d'une imagination exaltée?

« Pensez-vous que le traitement ait pu arrêter la marche de la maladie?

« L'hydrophobie n'a pas toujours existé, car il a pu boire de sa tisane de genêt, sans que ce liquide lui ai fait survenir d'attaques; cependant, les trois jours pendant lesquels il a eu les plus forts accès, c'est alors qu'il a le moins bu.

« Agréez, etc. « GUILLOMON, D.-M. P. »

Les auteurs admettent, généralement, l'existence d'une névrose particulière qui présente avec la rage proprement dite une telle analogie, qu'il est parfois extrêmement difficile de l'en distinguer, et qui a reçu le nom d'hydrophobie *rabiforme* (Chomel).

Cette maladie est, d'ordinaire, produite par une vive frayeur (comme cela arrive pour l'épilepsie, l'hystérie convulsive, la chorée, etc.) ou toute autre impression morale capable d'ébranler fortement le système nerveux. Mais aucune cause ne paraît être plus puissante que la crainte d'avoir été mordu par un chien enragé.

Ici — l'histoire des névroses en général en offre d''ailleurs plus d'un exemple — la peur du mal engendre, sinon le mal même, du moins un état pathologique qui lui ressemble. J'ai vu, plus d'une fois, des aliénés, dans la période aiguë de leur mal, dans cette période où la conscience lutte encore contre les ténèbres qui tendent à se faire dans l'intelligence, où le malade cherche à se rendre compte de ce qu'il éprouve, sous l'influence de cette pensée qu'ils *pourraient* bien être enragés, offrir des symptômes d'hydrophobie véritable, l'horreur des liquides, des surfaces polies et luisantes, le crachotement, l'envie de mordre, etc. Il y a peu de temps, j'observais tous ces symptômes dans un haut degré de violence chez une jeune personne hystérique qui avait pris du hachisch.

En général, l'hydrophobie rabiforme a une très-

courte durée, fait explosion quelques heures seulement, ou au plus quelques jours après l'accident qui l'a provoquée; elle se termine non moins rapidement; quelquefois aussi sa durée se prolonge pendant plusieurs mois et même des années; caractères extrêmes par où elle se distingue de l'hydrophobie vraie.

Enfin elle se termine par la guérison presque toujours, sinon d'une manière constante. Or, je ne sache pas qu'il existe un seul fait bien authentique de guérison de l'hydrophobie rabique.

Que si, en présence des données scientifiques que nous venons simplement de rappeler au souvenir de chacun, on se demande à laquelle des deux espèces d'hydrophobies appartient le cas relaté par notre honoré confrère, je ne pense pas que l'on hésite à répondre que c'est à l'hydrophobie non rabique.

Le manque absolu de certitude que le chien inculpé était vraiment atteint de la rage; la crainte qui s'empare du malade, la conviction qu'il manifeste que la rage va certainement l'atteindre, alors même qu'il ne se sent encore qu'*indisposé*, et tant d'autres signes qui témoignent de l'exaltation de son imagination, de ses terreurs : sa morosité, ses frayeurs nocturnes, ses rêves de chiens enragés qui veulent le mettre en pièces, etc.; la terminaison rapide et favorable de la maladie sous l'influence d'un traitement parfaitement rationnel, sans doute, bien entendu et bien dirigé, mais qui, enfin, a été cent fois employé sans succès contre la vraie rage... n'y a-t-il pas là de suffisantes raisons pour ranger parmi les cas d'hydrophobie non rabique, de *névrose rabiforme*, l'observation d'ailleurs si intéressante et si remarquable à plus d'un titre que M. le docteur Guillomon a bien voulu communiquer à l'UNION MÉDICALE?

Approuvé par le comité de rédaction.

J. MOREAU (de Tours), *médecin de Bicêtre.*

Maladies de la peau.

EMPLOI DE L'AMIDON.

L'amidon, substance blanche, inodore, insipide, très-employée en médecine comme analeptique, émolliente, est très-employée comme topique, par M. Cazenave, dans un grand nombre d'éruptions aiguës : telles sont l'eczéma, le lichen, l'herpès, l'impétigo, l'acné.

Dans un grand nombre de cas il succède avantageusement aux cataplasmes de fécule de pomme de terre, qui ne peuvent pas être longtemps employés, et après lesquels il peut y avoir de l'inconvénient à laisser la peau exposée, sans rien qui la garantisse, au contact de l'air.

Lorsque les lotions et les pommades sont mal tolérées et ne produisent pas les avantages qu'on en attendait, l'amidon peut être utilement employé pour les remplacer.

Enfin c'est un moyen puissant pour calmer les démangeaisons. Lorque cette souffrance a lieu aux parties génitales, à l'anus, aux aînes, il est bon de faire une lotion préalable soit avec l'eau pure, soit en ajoutant à cette eau un peu de sous-carbonate de soude, puis après avoir bien essuyé et séché convenablement la peau, on prend une houppe imprégnée d'amidon et l'on saupoudre avec soin les parties malades.

M. Cazenave se sert le plus souvent d'amidon pulvérulent pur; mais, dans quelques circonstances, il l'a associé avec avantage avec l'oxyde blanc de zinc, le camphre, etc.

MÉLANGE PULVÉRULENT.

Oxyde blanc de zinc.....	8 grammes.
Poudre d'amidon.....	125 —

Mêlez.

Pour saupoudrer matin et soir les surfaces atteintes d'éruptions aiguës de la peau, eczéma, acné rosacéa, impétigo, herpès, etc.

AUTRE MÉLANGE PULVÉRULENT ET CALMANT.

Oxyde blanc de zinc.....	8 grammes.
Camphre.....	2 —
Poudre d'amidon.....	125 —

Mêlez.

Pour saupoudrer les aînes, les aisselles, les parties génitales dans le cas de vive démangeaison.

Rappelons à cette occasion que dans le cas de fracture des membres et lorsque le malade doit séjourner longtemps au lit, on arrive souvent à éviter les excoriations de la peau qui causent une douleur si pénible et qui sont parfois si graves, en saupoudrant avec de l'amidon le drap sur lequel le malade repose. Il est toutefois nécessaire de tendre préalablement ce drap afin qu'il ne fasse aucun pli.

N'ayant ici en vue que l'application de l'amidon aux maladies de la peau, nous ne pouvons envisager les autres qui sont cependant très-importantes, car l'amidon trouve encore un emploi bien précieux lorsqu'il s'agit des lavements, des appareils faits

avec des bandes de linge qu'on veut solidifier, de la confection des pilules ou de doser des poudres actives auxquels on le mélange. Dernièrement encore il a été uni à l'iode pour former un sirop d'iodure d'amidon, dont l'usage souvent utile devient chaque jour plus répandu. Il est évident que les substances les plus simples trouvent mille applications importantes que n'ont pas les médicaments les plus compliqués, il suffit de savoir en tirer parti.

Moyen aisé et économique d'administrer l'huile de fois de morue, par M. Bénédetti.

L'huile de foie de morue est au nombre des médicaments les plus utiles. La diversité des circonstances dans lesquelles on l'emploie, les cas si nombreux qui le réclament multiplient chaque jour sa consommation.

Malgré les divers véhicules que l'on a imaginés pour dissimuler la saveur nauséeuse de ce médicament, l'administration en est toujours tellement répugnante, que l'on est privé par là d'un remède très-énergique; car, alors même que le malade parvient à surmonter son premier dégoût, il arrive bien rarement qu'il puisse continuer pendant un temps assez long et à des doses assez élevées.

Un progrès réel consiste dans l'emploi des capsules, mais il n'y en a ni partout, ni surtout à la portée de toutes les fortunes; car pour avaler trente grammes d'huile, le malade est forcé de consommer quarante-huit capsules.

Pour parer à cet inconvénient, M. Bénédetti a eu l'idée de faire avec l'huile de foie de morue une pâte, en y ajoutant de la poudre d'amidon ou mieux de la fécule d'arrow-root pulvérisé. On prépare de cette manière un opiat que l'on avale, enveloppé dans un morceau d'hostie mouillée. Seize de ces bols le matin et autant le soir suffisent au commencement. Plus tard, on a la ressource d'en augmenter le nombre ou de les faire plus volumineux, car la déglutition en devient plus facile par l'habitude.

L'auteur a obtenu du remède ainsi préparé non-seulement une administration plus facile, mais encore des effets remarquablement avantageux. S'il est vrai, dit-il pour l'expliquer, que l'efficacité de l'huile de foie de morue doive s'attribuer non-seulement à l'action de l'iode qu'elle contient, mais plutôt à sa propriété éminemment nutritive, il est positif que l'adjonction d'une fécule amilacée peut augmenter cette dernière qualité.

Reproduction de la lactation après plusieurs mois d'intervalle.

Le docteur Ballou, médecin américain, vient de publier plusieurs faits intéressants dans lesquels il a fait suspendre et reprendre à volonté l'allaitement, suivant les exigences de la santé de la mère et de l'enfant. Par suite des observations qu'il avait faites, M. Ballou, dans plusieurs cas où la maladie avait suspendu la sécrétion du lait, et où celle-ci ne s'était pas rétablie d'elle-même après la guérison, n'a pas hésité à faire remettre l'enfant sur le sein plusieurs fois par jour, et constamment la sécrétion lactée s'est reproduite. Il a été plus loin : dans des cas de maladies qui n'avaient pas tari la sécrétion du lait ou dans les épuisements qui sont la conséquence de l'allaitement lui-même, lorsque l'économie ne pouvait plus suffire à cette dépense de ses forces, l'enfant a été enlevé du sein, pendant une saison, jusqu'au moment où l'organisme a eu repris sa vigueur et son caractère habituel; puis l'enfant a été remis au sein; et en quelques jours il avait retrouvé son alimentation naturelle. Jamais, dit-il, mon attente n'a été trompée; et il cite, à l'appui de sa pratique et de ses idées, les trois faits qui suivent :

Observation I. — Une dame de trente-cinq ans environ, de constitution robuste, déjà mère de plusieurs enfants, eut à la suite d'un accouchement naturel, pendant l'automne de 1836, une maladie très-grave qui supprima la sécrétion du lait dès son début. L'enfant fut mis chez une bonne nourrice et y resta trois ou quatre mois, pendant lesquels le lait ne reparut pas. Au printemps suivant, cette dame, voulant faire un voyage pour sa santé, désira emmener son enfant; mais il fallait pour cela le sevrer. M. Ballou lui conseilla d'approcher son enfant du sein comme si elle eut eu du lait, en lui assurant qu'au bout de deux ou trois semaines elle aurait assez de lait pour le nourrir convenablement. En effet, la sécrétion du lait était complétement rétablie quinze jours après, et la mère a continué de nourrir son enfant pendant plus d'une année.

Obs. II. — L'enfant d'une dame de vingt-cinq ans se sevra lui-même à l'âge de cinq mois, par suite d'une inflammation de la bouche; la mère vit son lait disparaître entièrement. Trois mois après, M. Ballou fut appelé pour donner des soins à cet enfant, qui était atteint du choléra sporadique. Comme cette dame avait perdu plusieurs enfants de la même

maladie et au même âge, ce médecin lui exprima le regret que l'enfant eût été privé du bénéfice de l'allaitement naturel, ajoutant que dans son opinion les chances de guérison étaient beaucoup atténuées. Informée que dans des cas semblables M. Ballou avait fait reprendre la lactation avec succès, cette dame, sans l'en avertir, mit l'enfant au sein, qui le prit sans difficulté et sembla s'apaiser. Cependant rien ne prouvait que la sécrétion se fût reproduite et qu'il eût pris du lait. M. Ballou l'engagea néanmoins à persévérer dans cette pratique, ce qu'elle fit : l'enfant se rétablit, et huit ou dix jours après le lait était parfaitement revenu. La mère nourrit son enfant encore plusieurs mois, comme s'il n'y eût pas eu d'interruption dans la sécrétion lactée.

Obs. III. — Enfin, le troisième cas est celui d'une dame de vingt et un ans qui était affectée avant son accouchement d'une inflammation ulcéreuse de la bouche et d'irritation intestinale. Les accidents, calmés d'abord à la suite de l'accouchement, ne tardèrent pas à reparaître avec une nouvelle violence dix ou douze jours après. La sécrétion du lait était abondante; mais comme le pouls était très-fréquent, la langue chargée, les forces affaiblies par d'abondantes déjections, la face et les extrémités congestionnées, M. Ballou n'hésita pas à faire cesser l'allaitement et à mettre l'enfant aux mains d'une nourrice, annonçant aux parents que, dès que la malade serait rétablie, il lui suffirait d'appliquer son enfant au sein pour voir reparaître le lait et pour reprendre ses devoirs de mère. Le lait disparut peu à peu. La malade se rétablit sous l'influence des toniques et d'une alimentation généreuse. Deux ou trois mois après, cette dame pria instamment M. Ballou de tenir la promesse qu'il lui avait faite de reprendre l'allaitement. Il lui assura qu'il n'y avait aucun doute sur le résultat; et la malade, ayant présenté le sein à son enfant, avait recouvré la puissance de l'allaitement en deux semaines, comme si, disait-elle, le lait n'eût jamais tari.

Les faits rapportés par M. Ballou, quoique s'éloignant des idées généralement adoptées sur la lactation, sont assez concluants; ils prouvent qu'il reste encore des découvertes à faire sur l'admirable jeu des fonctions de l'organisme et les immenses ressources de la nature. Ces cas de lactation reproduite sont très-importants, car, dans des circonstances analogues, on pourra désormais essayer d'obtenir les mêmes résultats, et lors même que le succès ne serait pas constant, il est précieux d'avoir la certitude de l'atteindre quelquefois.

Quelques mots d'hygiène alimentaire.

On a souvent agité la question de savoir quel était le régime alimentaire que la nature avait assigné à l'homme. Les uns ont prétendu que les fruits et les légumes devaient seuls les nourrir; les autres, que la viande devait exclusivement fournir à son alimentation; d'autres encore, que viandes, poissons, fruits et légumes pouvaient y concourir, et que l'homme était omnivore. Il est certain que par la conformation de ses dents, la longueur et l'épaisseur de l'intestin, il participe de la conformation des herbivores et des carnivores, et qu'ainsi toute nourriture lui devient bonne et saine, selon le climat qu'il habite.

Nous disons selon le climat, parce qu'en observant l'instinct naturel des habitants de différentes latitudes, on remarque que ceux qui vivent dans une température élevée sont portés à l'alimentation végétale. C'est ce que nous avons pu savoir par nous-mêmes pendant les chaleurs extrêmes qui ont eu lieu ce mois-ci; personne ne voulait manger de viande, elle causait même de la répugnance, et les légumes et les fruits jouissaient sans partage du privilége d'orner nos tables. Dans les climats froids, au contraire, la viande est presque le seul aliment des habitants, et souvent elle est ingérée en grande quantité et très-peu cuite. La digestion des viandes développe une plus grande proportion de chaleur, elle remédie à l'engourdissement des puissances vitales causé par le froid, aidée qu'elle est, presque toujours, de boissons spiritueuses ou fermentées.

Certains peuples privés le plus habituellement de viande, tels que les Samoyèdes, les Kamtschadales, suppléent à cet aliment réparateur par des poissons qu'ils entassent et auxquels ils font subir un commencement de putréfaction. Cette nourriture âcre et échauffante remplace en partie les qualités nutritives et la chaleur que procure la digestion de la viande.

La diète est plus facile à supporter sous un climat chaud que sous un climat rigoureux. Il eût été difficile aux premiers chrétiens qui s'exilèrent du monde, d'accomplir de longs jeûnes dans les pays froids. L'austérité des directeurs de certaines communautés religieuses établies dans des contrées diverses, dut se relâcher en faveur d'un régime plus substantiel et associer aux végétaux qui faisaient toute leur nourriture, des poissons, du lait et même des animaux aquatiques, tels que la poule d'eau, les pluviers, etc.

Les différences d'alimentation dont nous venons de parler et qui sont instinctives chez la plupart des peuples vivant sous des latitudes opposées, font partie des causes qui nuisent à l'acclimatement de certaines personnes. Transportez, en effet, un Européen, un Russe par exemple, à la Nouvelle-Orléans ou au Brésil ; s'il continue à faire usage de viande en aussi grande quantité qu'il le faisait en Europe, qu'il ne cesse pas de boire des liquides alcooliques, il est bien évident que des troubles gastriques et cérébraux le ramèneront forcément à une nourriture plus en harmonie avec le climat qu'il habite. De même si un Américain vient habiter la Russie, quel que soit son goût pour l'alimentation végétale, il sera bientôt forcé de la remplacer par une nourriture plus riche.

On a souvent déclamé contre l'abus que l'homme fait de sa force en tuant des animaux pour se nourrir de leur chair. Il y a des personnes qui répugnent à toute espèce de viande et qui n'en mangent que par raison et en très-petite quantité ; ceci est une affaire de goût, mais il existe en Angleterre plusieurs sociétés, dites *de végétarisme* et dont les membres ont fait serment de se nourrir exclusivement de légumes et de fruits. Les végétaristes se réunissent plusieurs fois par an dans des banquets où l'on ne sert, conséquemment, aucune viande ; il est vrai de dire que, comme compensation à ce régime, qui n'est pas celui qui convient au climat anglais, les végétaristes boivent dû thé, du café et des spiritueux ; c'est un petit accommodement qu'on pourrait appeler le trait d'union des deux régimes.

Les boissons jouent un grand rôle dans l'alimentation, mais elles peuvent en quelque sorte être assimilées aux aliments solides. Ainsi, vin, bière, liqueurs pour les climats froids ; vin trempé, boissons douces pour les climats chauds.

L'eau pure est préférée par beaucoup de personnes sous toutes les latitudes ; généralement elle est favorable, hygiéniquement parlant, lorsqu'elle est saine et bue à sa température naturelle. Plusieurs personnes, douées d'une force et d'une santé robustes, ont attribué ces avantages à l'usage exclusif de l'eau pour boisson ; nous inclinerions volontiers vers cette opinion dont nous avons observé quelques exemples. Un de nos abonnés nous écrivait dernièrement une lettre qui viendrait corroborer notre croyance. Il a, nous dit-il, quatre-vingt-dix ans et a conservé assez de force pour marcher pendant trois ou quatre heures dans les montagnes qui accidentent le pays qu'il habite. Il ajoute qu'il n'a jamais bû ni vin ni liqueurs et que, dans la saison des fruits, il s'en nourrit *exclusivement*. C'est de l'hygiène rationnelle ; dans l'été, les fruits sont une nourriture très-convenable et très-saine, mais il est probable que dans l'hiver notre respectable abonné, privé de son aliment favori, est obligé, autant par nécessité que pour lutter contre le froid, d'avoir recours à la viande ou à d'autres substances d'une nutrition énergique.

La différence des climats influe tout autant sur l'homme malade que sur l'homme sain. Il s'ensuit que la médication ne peut être la même partout. Les boissons médicamenteuses peuvent être énergiques dans le nord, tandis que dans les pays chauds, loin d'en obtenir du soulagement, elles détermineraient vraisemblablement d'autres souffrances que celles qu'elles sont destinées à combattre.

Il résulte de tout ce qui précède que, selon la température du pays qu'on habite, chacun peut, aidé du goût instinctif qui le porte vers telle ou telle substance, se faire un régime alimentaire dont la salubrité ne sera pas douteuse si l'on y joint les autres préceptes d'hygiène qui contribuent à conserver la santé.

E. de Langis.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

hydrophobie. — La fréquence inusitée de l'hydrophobie depuis quelques semaines à donné lieu, comme tous les faits qui attirent l'attention publique, à une foule d'excentricités plus ou moins grotesques. Ne pouvant les signaler toutes, nous choisissons comme échantillon celle de M. Jacquemart, *professeur d'économie industrielle*. Cet honorable citoyen, après avoir annoncé au public et au gouvernement qu'il avait eu plusieurs fois la rage, termine ainsi sa lettre :

« Signaler au gouvernement son devoir, constater l'existence d'un virus rabique, rappeler que cette affection névralgique est due à l'instinct d'imitation et à des croyances erronnées, à des préoccupations dangereuses, quoique absurdes ; déclarer par des faits irrécusables que cette affection est rarement mortelle et qu'elle n'aurait que peu de gravité, si la docte Académie de médecine voulait lui faire l'honneur de s'en préoccuper ; enfin, rassurer le public, tel est le but de cette lettre, que je vous prie de vouloir bien insérer dans votre estimable journal. »

En preuve que la rage est une maladie légère et dont on guérit très-bien, M. Jacquemart propose de se faire mordre par le premier chien hydrophobe venu. Mais cette preuve tourne évidemment contre M. Jacquemart, car une telle proposition ne peut assurément venir que d'une personne enragée. Le fait de M. Jacquemart est cependant curieux en ce qu'il prouve qu'il y a une

rage chronique. Ce qu'on avait ignoré jusqu'à ce jour.
(*Gazette des hôpitaux.*)

— Un des honorables médecins qui assistaient à l'agonie de cette malheureuse femme de la rue Jacob, et qui veut rester inconnu, a remis entre les mains de M. Armand Grosjean la somme de 3,000 francs pour être distribuée par tiers aux trois personnes qui annoncent avoir découvert un spécifique contre la rage. Si ce généreux médecin veut gratifier de pareille somme tous ceux qui ont découvert ou qui découvriront de pareils spécifiques, il ne risque rien de se faire voter un budget par la Californie. (*Ibid.*)

— Nous constatons avec bonheur, d'après les chiffres officiels des entrées aux hôpitaux, que l'état sanitaire de l'armée de Paris est des plus satisfaisants, malgré la période de fortes chaleurs que nous venons de traverser.

MAL DE VER OU MAL DE BASSINE. — L'étude des maladies dépendantes des professions diverses est l'une des plus importantes à laquelle le médecin puisse se livrer. Chaque profession offre en effet des dangers différents pour la santé, et on pourrait peut-être arriver à en éliminer le plus grand nombre, si l'on s'en occupait avec sollicitude. C'est à cette étude que s'est livré M. Poton, de Lyon, à propos des fileuses de cocons de ver à soie, et il a signalé à l'Académie une maladie importante à laquelle elles sont très-sujettes.

Pour opérer la filature de la soie, les ouvrières sont assises auprès d'une bassine remplie d'eau chaude, elles s'appliquent à dérouler et à réunir les fils provenant des cocons détrempés et ramollis qui surnagent au liquide; il en résulte pour elles une éruption vésiculo-pustuleuse qui doit exclusivement son origine à la présence du ver, à sa décomposition, qui s'est faite au sein même du cocon; altération qui puise une grande énergie dans l'action de l'eau chaude dont la température n'est pas assez élevée, et le temps pas assez long pour détruire ou empêcher les émanations de l'animal putréfié. Si l'on emploie des cocons nouveaux, étouffés seulement depuis peu, l'éruption ne se produit pas sur les mains des fileuses.

Il y a trois degrés de périodes différentes dans cette maladie qui jamais ne compromet la vie, mais est quelquefois très-douloureuse, et peut amener des gonflements dans tout le membre supérieur, et presque sous l'aiselle. Les émollients n'ont aucune espèce d'avantage contre cette maladie, ils semblent au contraire augmenter la fluxion; les astringents et surtout les astringents froids sont les seules indications utiles à remplir.

EXCENTRICITÉ MÉDICALE. — On sait que les médecins ont l'habitude d'envoyer aux eaux certains malades dont la guérison doit être très-longue et auxquels ils font non-seulement prendre patience, à l'aide des distractions et du voyage, mais qui trouvent dans ce moyen un utile accessoire au traitement.

Dernièrement, un médecin qui avait envoyé son malade trois années de suite aux eaux, conçut une bizarre idée qui trouvera probablement des imitateurs. Lorsque le patient lui fit sa visite annuelle afin de savoir vers quelles eaux il fallait voyager cette année, le médecin ui répondit: « Restez, mais faites deux fois la semaine un voyage aérien de huit heures. » Le malade, étonné d'abord, s'enquit bientôt des facilités du voyage, et le disciple d'Esculape lui expliqua qu'à l'aide des ballons dirigeables à volonté, on pourrait désormais prendre un bain d'air à la hauteur que l'on désirerait, pendant le temps que l'on voudrait, et dans telle région que l'on choisirait.

Médecin et malade se quittèrent contents l'un de l'autre, et depuis ce temps ce dernier ne manque pas un seul jour sans visiter la rue de l'Arcade et le châlet de l'Arcade où est exposé le ballon dirigeable de l'ingénieur Pinetti.

Chaque jour M. Pinetti fait espérer à son futur compagnon de route un prochain voyage aérien retardé jusqu'ici par l'affluence des curieux, qui veulent voir l'importante machine, et l'on assure qu'un traité en règle a été passé entre eux pour un certain nombre d'excursions aériennes, pendant le reste de la saison. Un jeune étranger de distinction, M. du Broussin, qui se dispose aussi à ces voyages, s'est lié d'amitié avec le malade, et ils déjeunent souvent ensemble dans la nacelle de l'aérostat pour s'habituer à son balancement.

REMÈDE CONTRE L'HYDROPHOBIE. — M. le docteur Moreau, de Tours, ayant reconnu que le *haschisch* déterminait dans certains cas des accidents nerveux analogues à ceux de l'hydrophobie, a proposé de faire administrer cette préparation (qui est, comme on le sait, l'extrait du chanvre indien) dans les cas de rage. Il pense qu'en vertu de la théorie du traitement, dit substitutif, proposé par certains médecins, on pourrait combattre les accès hydrophobiques en leur substituant les phénomènes rabiformes produits par l'action du médicament; si l'on enrayait ainsi la marche d'une affection toujours si fatalement mortelle, on pourrait, dit-il, espérer faire plus encore, la vaincre peut-être! Et l'on aurait trouvé un remède contre une terrible affection, qui jusqu'ici n'a fait que constater l'impuissance de nos moyens.

Voici comment M. Moreau termine la lettre qu'il a écrite sur ce sujet au rédacteur de *l'Union médicale*.

« En terminant cette note qui m'a été inspirée bien plus par l'horreur de la maladie qui en ce moment répand un si juste effroi, par l'ardent désir de pouvoir être utile aux malheureux qu'elle atteint, que par l'espoir, hélas! trop peu fondé d'en avoir trouvé le spécifique, je dois dire quelques mots relativement à l'administration du haschisch.

« Le haschisch se trouve aujourd'hui dans le commerce sous trois formes ou préparations différentes :

1° d'électuaire ou de pâte verdâtre connue sous le nom de *dawamesc;* 2° d'extrait gras ; 3° d'extrait résineux appelé *haschischine.*

« Le *dawamesc* se prend d'ordinaire à la dose de 15, 20, 25 grammes. On pourrait la porter au double et davantage, sans autres accidents qu'un délire plus ou moins intense et de plus ou moins de durée (quelques heures, deux ou trois jours), mais transitoire. On peut en dire autant des deux autres préparations, dont les doses peuvent s'élever : pour l'extrait gras, à 4 ou 5 grammes, et pour la résine, de 10, 40 et 50 centigrammes. Selon nous, on peut employer indifféremment l'une ou l'autre de ces préparations. »

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE. — La cachexie aqueuse des bêtes à laine est très-commune dans nos campagnes, et la médication que M. Romanet fait connaître à l'Académie des sciences mérite l'attention de tous ceux qu'intéresse l'économie rurale.

Douze de mes brebis tombèrent malades, dit-il, dans son Mémoire; je les parquai et fis opérer à la main, sur toute l'étendue de la tumeur, des frictions plusieurs fois répétées avec une cuillerée à bouche de teinture d'iode, employée pure pour chaque friction; puis, au moyen d'un entonnoir en fer-blanc, je fis avaler, dans un verre d'eau, à chacune des bêtes, 25 à 30 gouttes de teinture d'iode, remplissant à moitié environ une petite cuillerée à café; après quoi je les envoyai toutes aux champs. Les frictions furent renouvelées le soir, sur les douze animaux marqués.

Le lendemain, j'administrai de nouveau le traitement intérieur à toutes les bêtes malades, et ce traitement fut continué pendant deux jours encore, à la suite desquels les animaux furent parfaitement rétablis.

STATURE ET FORMES DE L'HOMME. — M. Fock, qui avait précédemment soumis au jugement de l'Académie un mémoire sur la stature de l'homme et les proportions de son corps, vient d'envoyer une suite de ce travail dans laquelle il s'occupe spécialement des formes de la tête osseuse.

Le résultat de ses nouvelles recherches peut être exprimé à peu près dans ces termes : la charpente osseuse de la tête, qui offre aux muscles mis en jeu dans les différents mouvements de la face, les points d'attache les plus avantageux, de manière à combiner la force et la légèreté, doit avoir une forme qui est aussi celle à laquelle dans le monde civilisé on attache l'idée d'élégance; en un mot, le beau type grec, tel que nous l'offrent quelques statues antiques, doit être aux yeux des physiologistes, comme il l'est aux yeux de l'artiste, ce qui, pour cette partie de notre corps, approche le plus de la perfection idéale.

CE QU'ON DOIT PENSER DES SOI-DISANT MONSTRES. — Les gens du monde les plus distingués par les lumières de leur esprit, ne doutent aucunement qu'il ne vienne au monde des enfants conformés comme des animaux. Combien de fois n'a-t-on pas tâché de vaincre mon incrédulité, en m'assurant, *sur le témoignage irrécusable de personnes dignes de foi*, qu'une jeune fille était née le corps surmonté d'une tête de porc, faisant entendre d'affreux grognements; la famille consternée l'avait, disait-on, fait étouffer en secret : d'autres fois, c'était un enfant parfaitement beau, avec les pattes d'un chien, etc. Ouvrez les recueils scientifiques publiés dans le seizième siècle, les *Ephémérides des curieux de la nature*, par exemple, vous y lirez avec surprise qu'une femme a pu accoucher d'un serpent, d'un lézard, d'un brochet. Il fut un temps, dit l'ingénieux Fontenelle, où toute la philosophie consistait à ne voir dans la nature que des prodiges. Je fus consulté, il y a quelques années, sur un enfant né avec une conformation extraordinaire. Les parents cherchaient à me prémunir contre l'espèce d'horreur que ne manquerait pas de me causer la vue de ce monstre. Il avait, disaient-ils, le bec d'un aigle et les griffes d'un léopard. C'était le sujet de la conversation de plusieurs sociétés. La famille se croyait menacée de quelque malheur par le courroux céleste. Enfin, on me conduit avec mystère dans un réduit écarté, où une femme du peuple allaitait le petit monstre, cause innocente d'un si grand effroi. On le débarrasse de ses langes, et je ne vois qu'un hydrocéphale, dont les pieds et les mains recourbés en dedans offraient les orteils et les doigts joints ensemble. La face faisant en avant une saillie anguleuse par suite de la compression que la tête, trop volumineuse, avait éprouvée dans le travail de l'accouchement. J'assurai les parents que si cet enfant ne ressemblait point aux autres, ils devaient l'attribuer à des maladies qu'il avait essuyées avant sa naissance, et dont les progrès seraient bientôt mortels.

RICHERAND.

FORMULES.

BOUILLON ADOUCISSANT.

Pour préparer ce bouillon, il faut prendre un jeune poulet, le vider et le dépouiller de sa peau, puis le faire cuire dans une marmite avec deux pintes et demie d'eau et soixante grammes d'orge mondé. Après avoir écumé le bouillon on le laisse sur le feu jusqu'à ce qu'il soit réduit aux deux tiers, et vers la fin de la cuisson on y ajoute soixante grammes (deux onces) de miel de Narbonne.

Ce bouillon convient surtout au personnes atteintes d'irritation de la poitrine, de catharre chronique et d'affections des voies urinaires. On peut le prendre par tasses toutes les deux ou trois heures.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins.

15 août 1852. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 51.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Maladies de la peau ; des verrues, leur mode de traitement. — Encore quelques mots sur la rage. — Hémorrhagies nasales ; nouveau moyen de les arrêter. — Encore un nouveau procédé pour prendre l'huile de foie de morue. — Mauvaises positions pendant le sommeil ; maladie du bras. — Empoisonnement par le tabac. — Des préjugés : les remèdes pour tous les maux ; le médecin des urines ; les autres empiriques. — Variétés et nouvelles. — Formules : Vinaigre antiseptique ou des quatre voleurs.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 AOUT 1852.

Les coliques ou douleurs de ventre dont nous avons longuement entretenu nos lecteurs dans notre dernier numéro, ont continué à sévir dans la plus grande partie de la France. Il y a même eu cette différence entre la quinzaine précédente et celle qui vient de s'écouler, que pendant la première, la diarrhée n'était pas, à beaucoup près, aussi fréquente. Dans tous les cas, le repos et les moyens simples que nous avons indiqués ont suffi, et il n'est pas nécessaire, par conséquent, de recourir aux formules publiées à ce sujet dans les journaux par plusieurs médecins.

Les maux de gorges sont très-fréquents en ce moment, il en est de même des douleurs rhumatismales. Nous avons souvent indiqué le moyen de se prémunir contre ces maladies, puisqu'elles tiennent presque constamment à des refroidissements nocturnes.

On a remarqué encore de nombreux érysipèles et la même tendance aux éruptions cutanées qui existe depuis longtemps. Les maladies très-graves sont peu nombreuses, et il est très-remarquable que les saisons aient subi cette année des modifications aussi extraordinaires sans qu'il en soit résulté un encombrement considérable des hôpitaux. Ne peut-on pas supposer, à bon droit, que les progrès incessants de l'hygiène publique et privée contribuent puissamment à diminuer le nombre des malades?

L'appel que nous avions fait aux brasseurs pour arriver à découvrir les diverses falsifications de la bière a été entendu, mais n'a pas rempli notre but : Ces messieurs nous ont écrit, ainsi qu'à plusieurs journaux, que la fraude était commise par ceux qui débitent la bière et non par eux. Nous ne nions pas le fait, mais c'est parler et ce n'est pas répondre.

Maladies de la peau.

DES VERRUES, LEUR MODE DE TRAITEMENT.

Les verrues ou poireaux sont pour beaucoup de personnes une chose fort insignifiante, et il semblerait au premier abord que c'est perdre son temps que de s'occuper d'un sujet aussi futile. Cependant tout le monde ne pense pas ainsi, car sans compter les nombreuses personnes qui en sont incommodées, il n'est pas de médecin célèbre, ayant fait une étude approfondie des maladies de la peau, qui ne se soit occupé des verrues. C'est qu'aussi ces excroissances ont quelquefois dégénéré en maladie grave, en ulcère de mauvaise nature : elles méritent donc une sérieuse attention.

On désigne sous le nom de verrues des petites ex-

croissances ordinairement indolentes, consistantes, grisâtres, irrégulièrement arrondies, dont la surface est tantôt granuleuse et sillonnée, tantôt lisse, et qui sont rarement isolées.

Ces productions naissent le plus souvent sur la peau des mains, mais elles se développent aussi aux pieds, au visage, et sur d'autres régions du corps. Il s'en forme même sur les membranes muqueuses qui tapissent les ouvertures naturelles.

Le professeur Alibert, dont on ne peut prononcer le nom sans songer aux maladies de la peau, distinguait deux espèces de verrues : la verrue vulgaire, *verruca vulgaris* et la verrue achrochordon, *verruca achrochordon.* Les premières n'ont point de pédicule, elles se développent surtout aux mains et sont souvent désignées par le nom de poireaux. Elles sont fendillées, plus pâles que la peau à laquelle elles adhèrent par de petits prolongements séparés, qui semblent autant de racines distinctes. Dures à leur surface, de forme arrondie, si on les coupe un peu profondément, elles laissent écouler du sang. Ces verrues sont peu sensibles au toucher, mais si l'on appuie sur elles un peu fortement elles causent de la douleur ; c'est ce qui fait que certaines personnes en éprouvent une gêne considérable pour exercer leur profession ; celles qui cousent, par exemple, en sont souvent fort incommodées. Lorsqu'elles se développent aux pieds, elles rendent la marche très-difficile, et nous avons vu un individu qui a été obligé de passer plusieurs semaines à l'hôpital, pour se débarrasser de verrues de cette nature, qui siégeaient au talon et le mettaient dans la presque impossibilité de faire quelques pas.

Celle de la seconde espèce, la verrue achrochordon, se distingue de la précédente en ce qu'elle est toujours munie d'un pédicule plus ou moins aminci. Elle est plus régulièrement arrondie que la verrue vulgaire, sa surface est lisse, de la même couleur que la peau ; sa consistance est molle, et lorsqu'on la coupe il s'échappe beaucoup de sang. C'est cette verrue que l'on voit souvent au visage, au cou, et sur la partie antérieure de la poitrine. On sait que Cicéron devait son nom à une excroissance de cette espèce qu'il portait sur le nez et qui avait la forme d'un pois chiche.

Les *causes* qui donnent naissance aux verrues sont très-obscures, car tandis que certains auteurs affirment qu'elles sont plus fréquentes dans le jeune âge qu'aux autres époques de la vie, d'autres prétendent qu'elles sont abondantes chez les sujets qui sont obligés d'exécuter de rudes travaux avec les mains. Les anciens attribuaient leur développement à un sang trop épais, et quelques modernes, au contraire, l'accordent au tempérament lymphatique. Le fait est que toutes les constitutions, quelles qu'elles soient, sont accompagnées parfois de la présence des verrues, mais que l'on doit admettre une prédisposition héréditaire. Elles surviennent souvent chez les individus qui négligent tous les soins de propreté, et sous l'influence de frottements répétés ou prolongés ; quelquefois aussi elles ont une origine de mauvaise nature, mais ce sont des cas spéciaux. Somme toute, le plus souvent les verrues se développent sans cause connue.

La *contagion* des verrues est une croyance très-populaire, elle n'a cependant aucun fondement. On ne connaît pas un seul exemple authentique de verrues nées sous cette influence. Il est également faux que le sang qui s'échappe d'une verrue puisse produire, par son contact avec la peau, des excroissances semblables.

Que deviennent les verrues abandonnées à elles-mêmes ?

Quelquefois elles disparaissent spontanément, et sans cause appréciable, pour ne jamais revenir. D'autres fois, elles s'effacent seulement pour un temps. Alibert cite une jeune personne, à laquelle il a donné des soins, dont la face était couverte de verrues qui disparaissaient aux approches de l'hiver pour revenir au printemps ; mais, généralement, elles continuent à croître et leur volume devient quelquefois considérable. Lorsqu'elles occupent des régions exposées à des frottements brusques et continuels, elles s'irritent facilement et saignent au moindre contact. Dans certains cas, elles finissent par s'ulcérer et peuvent alors devenir le siége d'une ulcération cancéreuse ; ces circonstances sont, il est vrai, assez rares, mais il suffit qu'on les ait observées plusieurs fois pour qu'il soit nécessaire de se tenir en garde contre elles.

Le *traitement* des verrues a donné lieu à l'emploi d'une foule de substances qui ont été appliquées sur les excroissances elles-mêmes ; beaucoup de ces remèdes ont une certaine réputation populaire, mais le plus grand nombre ne la mérite guère, car les résultats ne sont pas constants. On a cependant souvent réussi avec des applications, répétées plusieurs fois par jour, d'une solution aqueuse et concentrée de sel ammoniac, avec le sel de cuisine dissous dans le vinaigre, ou avec l'eau de chaux, l'eau blanche, le suc de citron, d'oignon cru, d'euphorbe, de grande chélidoine, de tithymale, de figuier, la

poudre de sabine, etc. Chez quelques individus, l'application de simples cataplasmes émollients de farine de graine de lin a suffi pour produire la chute des verrues.

Tous ces remèdes ne produisent pas un effet aussi certain que les procédés chirurgicaux, qui se résument à trois principaux : l'excision, la cautérisation et la ligature. L'excision se pratique à l'aide de ciseaux courbés sur leur plat, au moyen desquels on tranche la verrue d'un seul coup en rasant la peau de très-près ; mais lorsqu'il existe des racines profondes, il est nécessaire de joindre à l'excision la cautérisation. Cette dernière, employée seule, est généralement préférée par les malades, à cause de leur répugnance pour une opération sanglante ; mais beaucoup de chirurgiens préfèrent l'excision, lorsqu'il s'agit de verrues ayant une tendance à dégénérer et à prendre la forme d'une ulcération de mauvaise nature.

La cautérisation des verrues s'exécute avec tous les caustiques liquides ou solides; cependant les acides nitrique et sulfurique sont ceux qu'on emploie de préférence; ils sont avantageux, parce qu'ils pénètrent assez profondément et détruisent les racines des excroissances. Pour les employer, on se sert d'un cure-dent ou d'une allumette taillée en pointe que l'on trempe dans l'acide, de manière à n'appliquer qu'une petite goutelette sur le milieu de la verrue. En répétant chaque jour la même opération, on arrive à la détruire complétement.

Cependant ces caustiques sont très-forts, et il y aurait du danger à ce qu'ils pénétrassent trop profondément; c'est pourquoi il vaut mieux avoir recours au procédé suivant. On excise avec précaution le sommet de la verrue, de manière à enlever toute la partie épidémique et à ne pas la faire saigner, puis on cautérise avec le crayon de nitrate d'argent pendant une ou deux minutes; la surface noircit au bout de quelques heures, puis, plusieurs jours après, toute cette portion noire se détache, et le même jour on cautérise de nouveau. Ce procédé est lent, mais il est sûr, et il a l'avantage de ne produire aucune douleur, ce qui permet d'attaquer toutes les verrues à la fois lorsqu'il y en a un certain nombre à détruire; nous l'avons souvent employé et il nous a toujours réussi. En général, lorsque la verrue est détruite jusqu'au niveau de la peau qui la supportait, elle ne se reproduit plus, et lorsque cela arrive, par exception, il faut recommencer à cautériser.

La ligature est surtout convenable pour les verrues de la seconde espèce, celles qui tiennent à la peau par un pédicule. Beaucoup de personnes en restent affectées par crainte de la moindre opération, et elles s'en débarrasseraient facilement au moyen d'une bonne ligature faite avec un cordonnet de soie, qu'il ne faut pas avoir peur de serrer.

Chez quelques personnes, les verrues à peine détruites reparaissent avec une prodigieuse activité et semblent même se multiplier; c'est alors qu'il est bon d'employer des bains pour modifier la vitalité de la peau et les empêcher de repulluler; on utilise, selon les cas, les bains émollients ou les bains stimulants de mer ou de Barèges.

Dans aucune circonstance on ne s'était avisé jusqu'ici d'employer contre les verrues, n'ayant pas une cause spécifique, des médicaments internes; c'est cependant ce que vient de faire avec succès M. le docteur Lambert de Haguenau. Voici le fait qu'il a publié dans le *Bulletin de thérapeutique :*

Une grosse fille, affectée d'une maladie nerveuse de l'estomac, étant venue consulter ce médecin, celui-ci lui conseilla l'usage du carbonate de magnésie, et, en lui remettant sa prescription, il remarqua que la malade avait aux mains une quantité prodigieuse de verrues. Or, il arriva qu'au bout de deux mois de traitement cette paysanne revint annoncer à M. Lambert que ses douleurs d'estomac persistaient au même degré qu'autrefois, mais qu'elle ne regrettait pas cependant d'avoir pris son remède, parce qu'il l'avait débarrassée des verrues qui auparavant lui défiguraient les mains. Rendu attentif par cette observation, M. Lambert ne fut pas longtemps sans vérifier l'assertion de cette femme, et il employa le même moyen, à la dose d'une cuillerée à café matin et soir, chez une demoiselle qui portait quelques-unes de ces végétations. Il vit en effet, après quinze jours d'usage de la poudre magnésienne, les verrues s'aplatir, devenir plus petites, sécher, se fendiller et se détacher par pièces; de sorte qu'après un mois ou cinq semaines de traitement, elles avaient disparu sans laisser la moindre trace.

Quelque concluants que paraissent ces deux faits, ils ont cependant besoin d'être confirmés par d'autres pour prendre rang parmi les moyens de traitement; car, ainsi que nous l'avons dit, les verrues disparaissent souvent spontanément, et il n'y a peut-être, dans ces deux cas, qu'une simple coïncidence entre la guérison des verrues et l'administration du médicament. Le traitement du docteur Lambert est, au reste, facile à suivre et est exempt d'inconvé-

nients ; s'il était infructueux, on pourrait avoir recours à l'un de ceux que nous avons indiqués, car il est sage d'employer tous les moyens possibles pour se débarrasser des verrues, qui sont, pour ceux qui les portent, des causes de gêne, de souffrance, et quelquefois de maladie locale très-grave, et pour les autres des objets de répulsion et de dégoût.

Dr Reinvillier.

Encore quelques mots sur la rage.

Ainsi que nous l'avons déclaré dans nos articles précédents, il n'existe au monde qu'un seul moyen d'empêcher le développement de la rage lorsqu'on a été mordu par un animal enragé : le lavage de la plaie et la cautérisation pratiqués selon la méthode que nous avons expliquée. Contre la rage déclarée, il n'y a rien, absolument rien jusqu'ici ; ce sont de terribles vérités qu'on ne saurait cependant trop répandre en présence du débordement de remèdes excentriques qui sont publiés par les journaux. L'article spirituel dans lequel le journal de *Médecine et de chirurgie pratiques* fait justice de tous ces prôneurs de remèdes, tout en accordant une juste part à leur bonne foi, mérite d'être connu de nos lecteurs.

« L'autorité, dit-il, est depuis quelque temps sérieusement occupée des moyens de prévenir l'hydrophobie qui semble n'avoir été jamais plus commune que dans ce moment. Les préfets sont chargés, non-seulement de prendre note de tous les cas qui se déclarent dans leur département, mais encore de s'enquérir des remèdes qui pourraient exister contre cette terrible maladie ; remèdes qui, bien entendu, ne sont point dans la possession des hommes de l'art, puisque nous ne savons que trop que jusqu'à ce jour l'hydrophobie s'est toujours montrée incurable.

« Des philanthropes se sont joints au gouvernement et ont promis des récompenses assez considérables aux possesseurs d'un remède préservatif ou curatif de l'affection qui nous occupe. Aussitôt on a vu se produire de tous côtés des annonces d'arcanes infaillibles contre la rage. Jamais un animal mordu par un chien enragé et qui en a fait usage n'a été atteint d'hydrophobie ; et, ce qui est bien plus précieux, jamais ces remèdes convenablement administrés n'ont échoué dans la rage confirmée. Affriandés par la récompense promise, ou seulement guidés par cette foi si vive et si générale dans le merveilleux, une foule de citoyens ont déjà offert de faire profiter l'humanité de leurs précieuses découvertes. Quelques de ces possesseurs d'arcanes se montrent fort désintéressés et publient sans réserve la formule qui doit infailliblement anéantir le virus rabique. Voici, par exemple, la recette de M. le vicomte Chifler qui a paru dans plusieurs journaux : « Prenez, dit-il, des coquilles de dessous d'huîtres *mâles,* faites-les calciner sur un brasier, réduisez-les en poudre impalpable, conservez cette poudre dans un pot de faïence bien bouché. *Nota Bene :* Ne pas en avoir une trop grande quantité d'avance, car elle pourrait perdre sa force. Soixante-deux grammes de cette poudre sont divisés en quatre paquets. Aussitôt, dit la recette, qu'un malade se présentera à vous, vous lui demanderez s'il n'a pas mangé depuis trois heures ; quand les trois heures seront révolues, vous mettrez un des paquets dans un verre de vin blanc, vous remuerez bien le liquide et le ferez avaler au malade. Il ne devra pas manger pendant les trois heures suivantes, etc. »

« Jamais, assure le possesseur de la recette, le remède n'a manqué son effet. » Nous sommes très-porté à croire, en effet, à l'efficacité de la poudre de coquille d'huitre *mâle ;* et nous engageons ceux de nos confrères chez lesquels *se présenteront* des malades atteints d'hydrophobie, à la leur faire avaler dans du vin blanc.

« Voici un autre remède également infaillible : c'est un moine qui a confié ce secret à un archiviste de la préfecture de Toulouse, qui, après en avoir constaté l'efficacité, l'annonce en ces termes à ses concitoyens : « Il faut prendre environ soixante grammes de racine fraîche *d'iris germanique.* Après les avoir bien lavés et épluchés, on les coupe en petits morceaux de la grosseur d'un dé et on les fait frire, soit dans du saindoux, soit dans du beurre frais. Lorsque cette racine est ramollie on la mêle avec deux ou trois œufs et l'on fait du tout une omelette, sans sel, qu'on fait manger à la personne ou à l'animal mordu. On réitère pendant trois jours la même confection et l'on peut être sûr que l'hydrophobie ne se manifestera pas. »

« Cette précieuse omelette, si l'on en croit le moine qui en a divulgué le secret, a même guéri des personnes chez lesquelles la rage était déclarée ; mais celui auquel nous devons la connaissance de cette formule et qui a constaté un grand nombre de fois sa vertu préservative, ne nous dit pas qu'il ait guéri des enragés.

« Voici venir maintenant un docteur en médecine qui guérit la rage *commençante,* c'est-à-dire dont l'invasion est d'une ou deux heures : « Ma déco u

verte, dit-il, consiste à prendre sept bains de vapeur, dits à la Russe, en sept jours, à une forte chaleur et proportionnés au tempérament; boire cinq à six litres d'eau chaude par jour, se coucher entre deux édredons, vaquer à ses affaires et suivre son régime ordinaire. Les personnes réfléchies voient que je guéris par exhalation une maladie produite par absorption. »

« D'autres philanthropes offrent au gouvernement un moyen de préserver les chiens, non pas de la rage, mais de l'envie de mordre lorsqu'ils sont enragés. Il suffit pour cela, lorsque ces animaux sont jeunes, de leur enlever un tendon qu'ils ont sous la langue et qui ressemble à un ver blanc. Les chiens qui ont subi cette opération, s'ils viennent à être mordus par un animal enragé, peuvent bien devenir hydrophobes, mais ils ne cherchent qu'à se cacher et vont mourir dans un coin sans jamais mordre personne.

« Ces faits, comme les précédents, sont incontestables et pourraient être affirmés par une multitude de témoins oculaires.

« Nous en passons, et des meilleurs, comme on peut le penser, car nous ne voulons pas dans un journal sérieux et sur un sujet aussi grave, nous occuper plus longtemps de pareilles bouffonneries. Ces possesseurs d'arcanes dont nous venons de parler constituent la partie honnête de l'espèce; ils ont foi dans leurs remèdes, sont parfaitement désintéressés et n'ont d'autre but en les divulguant que de faire profiter l'humanité d'une découverte qu'ils croient précieuse. Il n'en est pas ainsi d'un nombre considérables d'industriels qui ne publient de leur remède que les merveilleuses propriétés, sans en faire connaître la composition. Si le gouvernement veut leur assurer une pension viagère ou seulement une dizaine de mille francs, ils sont prêts à faire profiter l'humanité du secret qui doit enfin mettre un terme aux ravages causés par l'hydrophobie. Depuis un mois les journaux politiques ne sont remplis que de pareilles propositions; et si la récompense promise doit se partager entre tous les inventeurs, la part de chacun ne saurait être bien grosse, à moins qu'on n'y veuille employer tout l'or de la Californie.

« Mais les intentions du gouvernement nous semblent avoir été mal comprises de ces philanthropes.

« Dans un moment où, par un concours de circonstances malheureuses, un grand nombre de personnes ont été mordues par des animaux enragés, il a été fait un appel à la science et non à l'ignorance et au charlatanisme. On a appelé l'attention des hommes compétents sur la multiplicité des cas d'hydrophobie et on a cherché à stimuler leur zèle; mais nous ne croyons pas qu'on ait eu la pensée de recueillir les innombrables formules, qui sont la propriété de certaines familles, et qui ont causé tant de malheurs en empêchant les blessés de recourir immédiatement à la cautérisation, seul moyen véritablement préventif. Nous espérons donc que ceux de nos confrères qui ont fait sur l'hydrophobie quelques remarques intéressantes les communiqueront aux corps savants qui seuls peuvent juger de leur importance. Peut-être sortira-t-il de ces communications et des débats auxquels elles donneront lieu, quelque lumière propre à nous éclairer dans l'étude de cette terrible affection, contre laquelle sont venues échouer jusqu'à ce jour les médications les plus rationnelles, aussi bien que les recettes des empiriques. »

Hémorrhagies nasales.

Nouveau moyen de les arrêter.

PAR M. DUMAS.

Lorsque le sang s'échappe du nez avec abondance on est souvent tellement embarrassé pour l'arrêter, ou pour en modérer le cours, que nous avons cru devoir publier déjà plusieurs articles importants sur ce sujet. Nous nous empressons néanmoins d'enregistrer la note de M. Dumas, médecin à Dammartin, lequel emploie un moyen excessivement simple pour se rendre maître des hémorrhagies nasales.

Ce moyen consiste à exercer une compression très-exacte des ailes du nez, dans le cas qui nous occupe; alors le sang retenu dans les fosses nasales s'y coagule et forme un tampon qui vient tarir l'exsudation sanguine à sa source.

Ce n'est pas par théorie seulement, mais sur des faits que l'auteur fait connaître son moyen et il prouve que le même succès y répond, lors même que la plasticité du sang est altérée par une maladie. Il raconte l'histoire d'un jeune homme convalescent d'une fièvre typhoïde grave qui fut pris d'une hémorrhagie nasale tellement abondante que sa vie fut mise en danger. Divers moyens avaient suspendu temporairement l'écoulement du sang, mais celui-ci avait reparu à plusieurs reprises et devenait presque continu.

Mandé près du malade, M. Dumas le fit mettre dans la position assise, recommandant l'aération de la chambre, l'application sur la tête de compresses

réfrigérantes et celles de sinapismes sur les membres inférieurs, pour boisson du petit lait contenant un peu d'alun, etc. L'hémorrhagie persista. Le tamponnement fut essayé; il diminua, mais n'arrêta pas l'écoulement du sang. Alors M. Dumas joignit aux tampons coniques qu'il avait introduits dans les narines, la compression directe des ailes du nez exercée par le malade lui-même à l'aide de ses doigts. Après dix minutes, l'hémorrhagie cessant, on remplaça les doigts par une pince faite avec une baguette de bois vert fendue par le milieu. Ce procédé eut un plein succès et l'hémorrhagie cessa d'une manière définitive.

Encore un nouveau procédé pour prendre l'huile de foie de morue,

PAR M. FERRAND, PHARMACIEN A LYON.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, le procédé de M. Benedetti, lequel consiste à faire avec l'huile de foie de morue une pâte, en y ajoutant de la poudre d'amidon ou de la fécule d'arowroot pulvérisée de manière à faire ainsi un opiat qu'on avale enveloppé dans un morceau d'hostie mouillée.

Certes, le procédé est bon, mais il a un inconvénient, c'est la quantité de la masse qu'il faut avaler. Ainsi, d'après les expériences de M. Ferrand, 15 grammes d'huile de foie de morue exigent 40 grammes de fécule, amidon ou farine, pour être convertie en bols de 3 grammes, par exemple ; c'est donc pour deux cuillerées d'huile une masse de 110 grammes donnant trente-six bols de la grosseur d'une olive. Seize bols le matin et seize le soir suffisent au commencement, dit M. Benedetti; mais il ajoute qu'on a la ressource d'en augmenter le nombre ou de les faire plus volumineux, car la déglutition en devient plus facile.

M. Ferrand fait remarquer qu'un de ses amis, qui consomme six cuillerées d'huile de foie de morue par jour, serait ainsi obligé de prendre quatre-vingt-six à cent huit bols, soit 288 à 324 grammes d'opiat, dans une seule journée.

Le procédé de ce pharmacien consiste, au contraire, à prendre l'huile de foie de morue liquide, sans augmenter son volume, tout en évitant la sensation désagréable qui suit l'ingestion de cette substance dans les voies digestives. Il s'agit d'avaler, d'un seul trait, et sans s'apercevoir de l'huile infecte, 15, 30, 40 grammes de cette huile, placée sous une enveloppe aqueuse qui met alors le palais à l'abri du contact huileux.

Il faut d'abord prendre une gorgée d'eau sucrée pour s'en humecter la bouche ; puis, on mouille avec soin l'intérieur d'un verre, dans lequel on verse un travers de doigt d'eau, puis la dose d'huile, et on avale huile et eau d'un seul coup. Enfin, pour terminer l'opération, on avale sur-le-champ une petite quantité d'un liquide aromatique, pour entraîner au besoin toute trace de médicament.

Pour n'omettre aucun détail, M. Ferrand ajoute que deux verres ou tasses aident beaucoup au succès de la méthode. Une demi-verrée d'eau sucrée aromatisée avec l'eau de fleur d'oranger, est répartie également dans chacun des verres; le premier fournit la première gorgée, dont on fera bien de garder une partie dans la bouche, et, d'autre part, la dernière gorgée, qui complète l'opération; le second fournit la dose intermédiaire, celle que l'on avale en même temps que l'huile.

Ainsi arrive sûrement dans l'estomac, inaperçue, liquide et pure, l'huile administrée. Le liquide à employer comme véhicule, comme adjuvant, comme correctif, pourra être, suivant les goûts et les indications, l'eau sucrée aromatisée à la fleur d'oranger, au citron, à l'orange, le vin pur ou coupé, sucré ou non, le café de glands doux, le thé au lait, etc.

Par extension, ce procédé peut, suivant l'auteur, s'appliquer à tous les médicaments huileux qui sont désagréables au goût. C'est ainsi qu'on peut avaler sans répugnance l'huile de poisson, très-infecte, que l'on vend généralement dans le commerce pour de l'huile de foie de morue. Il en est de même de l'huile de ricin, purgatif commode et très-usité, particulièrement en Angleterre, et qui est si désagréable lorsque l'huile n'est pas parfaitement fraîche.

Nous sommes convaincus que la méthode de M. Ferrand trouvera de nombreuses applications, car elle est simple et facile à exécuter; elle est supérieure à toutes celles qui ont pour but d'opérer un mélange quelconque destiné à faire disparaître l'odeur et la saveur des médicaments huileux, et il ne paraît pas possible que l'on puisse jamais trouver un moyen plus simple encore. C'est donc rendre service aux malades que de propager celui-ci.

La goutte et le rhumatisme guéris par les feuilles du frêne.

La thérapeutique anti-rhumatismale et anti-goutteuse, qu'on trouve dans les auteurs, est loin d'être

satisfaisante. C'est ce qui me porte à parler avec quelques détails, comme devant être prise en grande considération, d'une plante fort répandue dans les climats tempérés de l'Europe, du frêne commun (*fraxinus excelsior*) de la famille des jasminées de Jussieu.

En 1840, ma mère éprouvait déjà depuis une couple d'années, avec augmentation graduelle, les cruelles atteintes d'une goutte rhumatismale chronique, permanente et presque générale. A son âge, à son tempérament lymphatico-sanguin, à sa bonne et forte constitution, elle joignait une influence *héréditaire*. La douleur était vive, la tuméfaction exagérée; les mouvements s'exécutaient avec difficulté; ils devenaient parfois impossibles. Il n'y avait d'ailleurs que peu ou point de fièvre, quoique la plupart des fonctions commençassent à s'altérer sensiblement.

Toutes les tentatives propres à la guérir ayant été jusqu'alors complétement infructueuses, elle allait abandonner les médecins pour se confier entièrement à la nature et au temps, lorsque sa tailleuse de robes lui recommanda vivement la tisane de feuilles de frêne.

Avant de s'en servir, ma mère me demanda si elle le pouvait sans danger; n'y en voyant aucun, je lui conseillai d'en essayer : ce qu'elle fit matin et soir.

Dans la première quinzaine de ce nouveau traitement, elle se trouva beaucoup mieux; au bout de quelques mois elle fut guérie.

Depuis cette époque elle a continué, à des intervalles de plus en plus éloignés, à prendre son remède tantôt par *reconnaissance*, tantôt parce qu'elle appréhendait ou sentait le retour de la maladie.

Après cette cure si remarquable et si chère à mon cœur, j'ai bien des fois, dans *toute espèce* de gouttes et de rhumatismes (aigus, chroniques, fixes, ambulants, vagues ou déterminés), prescrit le même moyen, le *plus souvent* avec une entière réussite.

C'est jusqu'à présent la feuille du frêne qui a constamment servi à mes expériences. Ramassée vers la fin de juin et convenablement séchée (elle vaut mieux sèche que verte), je l'ai toujours ordonnée : 1° en décoction, à la dose de 10 ou 20 graines pour 200 grammes d'eau, à prendre, après l'avoir ou non sucrée et aromatisée, par tasses à thé toutes les trois heures, ou seulement le matin à jeun et le soir après la digestion du dernier repas, suivant l'intensité de l'affection; 2° En lavements *fractionnés*, au nombre de deux ou trois par jour, ayant pour base la même formule que la tisane; 3° Appliquée et maintenue pendant un temps plus ou moins long (quelques heures) sur les points douloureux, d'autres fois sur tout le corps, le visage excepté, après l'avoir chaque fois préalablement fait chauffer *un peu* dans une étuve *quelconque*.

Césalpin, Lobel, Helvig et Coste parlent de l'écorce du frêne comme étant un fébrifuge comparable au quinquina, tandis que d'autres reconnaissent aux feuilles un effet purgatif, astringent, et même, d'après Gilibert, applicable au traitement des scrofules. Mais aucun, que je sache, n'a jusqu'ici attribué à cette plante les vertus *particulières* que l'expérimentation nous a révélées en elle.

Ainsi sans repousser les dires de nos devanciers, que nous croyons cependant entachés d'erreur ou d'exagération, nous constatons que cette substance, appartenant à la classe des hyposthénisants, pouvant être administrée longtemps sans inconvénients, et ayant une action généralement assez prompte, *paraît* agir *spécifiquement* sur les vices rhumatismal et goutteux.

De Larue, D. M. P.

Bergerac, 1852.

Mauvaise position pendant le sommeil, maladie du bras.

Un fait assez curieux vient de se présenter à l'hôpital de la Charité, dans le service du professeur Velpeau. Il s'agit d'une jeune lingère, âgée de vingt ans, récemment entrée à l'hôpital. Habituellement, elle est fraîche, rosée, jouissant d'une santé parfaite, et elle s'est présentée avec un gonflement inflammatoire de tout le bras droit et d'une partie de l'avant-bras.

A l'examen, on trouve que ce gonflement a quelques-uns des caractères de l'érysipèle et de l'inflammation des vaisseaux, mais il ne les avait pas tous; la rougeur n'était pas vive, quoique la douleur fût assez forte; on ne reconnaissait pas les signes ordinaires d'un abcès, il y avait à peine de la fièvre. Il s'agissait donc de remonter à la cause de cet engorgement.

Interrogée à ce sujet, la malade a répondu qu'elle avait eu le bras comprimé pendant le sommeil et qu'elle avait très-bien remarqué que cette maladie avait suivi de très-près la compression. L'explication, qui peut paraître banale au premier abord, a semblé très-naturelle à M. Velpeau, car il n'est pas douteux pour lui que certaines positions des membres, pendant le sommeil, donnent lieu à des lésions sérieuses du système circulatoire. Il a rappelé

ce fait curieux que, par une conformation particulière de la clavicule, quelques personnes ont la faculté d'arrêter le pouls en portant le bras en arrière. Cet arrêt du pouls a lieu par la compression de l'artère, et, comme en même temps les veines et les nerfs sont également comprimés, on comprend que cet obstacle à la circulation et à l'influx nerveux durant une heure et plus, il puisse en résulter des accidents.

Dans le cas présent, on n'a pas la certitude complète que les faits se soient passés de cette manière; mais il y a cependant des probabilités, car, pour guérir ce gonflement inflammatoire, il n'y a eu besoin ni de sangsues, ni d'aucune autre médication active; il a suffi de placer le membre dans une position favorable au rétablissement de la circulation, et tous les accidents ont disparu. En peu de temps, on a vu le gonflement diminuer, la douleur s'éteindre, et le bras reprendre avec assez de rapidité le volume et la forme qu'il avait auparavant.

Il y a dans ce fait non-seulement une chose curieuse, mais un grand enseignement; il prouve qu'en remontant autant que possible à la source des lésions et des maladies diverses on arrive à employer des moyens simples et efficaces, sans avoir recours à des remèdes actifs qui ne sont pas toujours sans danger.

L'histoire de cette malade rappelle ce qui arrive quelquefois chez les enfants au berceau, dont les parties sexuelles sont parfois, au matin, énormément gonflées et souvent infiltrées par un liquide qui séjourne dans le tissu de la peau. Cet accident jette l'alarme dans la famille, on croit qu'une maladie grave vient d'atteindre subitement le jeune enfant; on interroge son visage, on écoute ses cris, et, si l'on n'a pas un médecin sous la main, il est rare qu'on n'accepte pas l'avis de quelque commère du voisinage, lequel avis est rarement éclairé. Cet engorgement n'a cependant pas une autre cause que la mauvaise position des jambes pendant le sommeil. Les parties sexuelles, comprimées à cause du croisement des cuisses, ont subi cet engorgement momentané; mais comme il peut nuire aux fonctions de l'enfant, qu'il peut mettre obstacle à l'émission des urines, il faut y remédier au plus tôt. Il suffit, dans ce cas, d'appliquer de petites compresses imprégnées d'eau blanche, c'est-à-dire une cuillerée environ d'extrait de Saturne pour un demi-verre d'eau, et le gonflement ne tarde pas à disparaître. Il est évident que l'on doit en même temps veiller à ce que la compression ne puisse s'exercer de nouveau, sans quoi l'eau blanche serait inutile, la maladie interminable, et l'on irait chercher bien loin la cause d'un accident si facile à préciser.

Empoisonnement par le tabac.

M. le docteur Hjorth, médecin sanitaire de l'île de Crète, a adressé l'observation suivante à la *Gazette des hôpitaux* :

« J'ai l'honneur de vous envoyer une observation qui me paraît assez intéressante, quoique je n'aie pu la recueillir avec tous les détails scientifiques désirables.

« C'est une jeune femme bohémienne qui en est l'objet. Ayant souffert plusieurs mois d'une fièvre intermittente irrégulière, on lui prépara, pour la couper, la médecine suivante : sur une feuille de tabac grande comme la main on versa trois à quatre livres de lait de chèvre tout chaud, comme on venait de le traire; étant resté en digestion toute la nuit, on en administra le lendemain deux ou trois cuillerées à la malade, le mauvais goût l'empêchant de prendre le reste qui fut jeté.

« Appelé deux jours après, je vis, dans une misérable hutte humide, où des animaux domestiques de toute espèce habitaient ensemble avec les hommes, une jeune femme petite et frêle, accroupie auprès du feu, immobile et silencieuse, dans l'attitude d'une personne tombée dans une parfaite absence d'esprit; ses yeux, avec les pupilles largement dilatées, presque immobiles, avaient le regard d'un amaurotique; en vous regardant, elle paraissait ne pas vous voir, ne reconnaissant pas même ses enfants; parfaitement indifférente à tout, elle semblait n'éprouver aucune impression des différents bruits qui se faisaient entendre dans cette arche de Noé. Elle avait passé deux nuits accroupie sans dormir, mais sans pousser une plainte. A toutes les questions, elle ne répondait rien, et ce n'est qu'après lui avoir demandé avec instance où elle souffrait, qu'elle indiquait avec la main la tête; absorbée dans ses pensées, elle avait perdu la conscience du présent avec le souvenir du passé.

« Quant aux organes de la digestion, la langue était un peu sèche et blanchâtre; perte d'appétit complète, ne demandant rien; cependant elle buvait avidement l'eau qu'on lui offrait; elle avait eu quelques nausées, sans vomissements; une pression un peu forte dans la région épigastrique lui causait quelques douleurs; le ventre était constipé. La res-

piration était lente et régulière ; le pouls montait à peine à 50 pulsations par minute.

« Devant cet ensemble de symptômes, mon premier soin fut d'évacuer le contenu de l'estomac par une dose d'ipécacuanha et d'appliquer des sinapismes aux extrémités inférieures. Je ne pus examiner les matières vomies, mais une légère amélioration avait évidemment lieu le lendemain. Une nouvelle dose d'ipécacuanha avec un grain d'émétique ayant provoqué un large effet double, je fis administrer des sudorifiques, en continuant les dérivatifs aux extrémités.

« Quelques heures d'un sommeil tranquille pendant la nuit et une transpiration abondante à la suite de cette médication changèrent complétement la face de la maladie. Le matin, je trouvai la malade en parfaite conscience, connaissant les personnes qui l'entouraient, répondant avec justesse aux questions qu'on lui adressait. La langue était nette ; l'appétit commençait à revenir ; le pouls s'était relevé ; elle n'accusait qu'une pesanteur légère de la tête. Prescrivant de continuer les sudorifiques et les dérivatifs, j'ajoutai un vésicatoire à la nuque, et, grâce à ce traitement, je vis en quelques jours tous les symptômes de l'empoisonnement disparaître. Cependant les accès de fièvre recommencèrent bientôt et résistèrent à des doses réitérées de quinine, jusqu'à ce que la malade quittât le lieu qu'elle habitait.

« Dans l'observation précédente, je me suis préoccupé en vain de préciser le poison ingéré et l'organe atteint. Quant à la première question, il me paraît probable que la nicotianine a été dissoute dans le lait, et peut-être aussi un peu d'oxyde de cuivre.

« L. Hjorth. »

DES PRÉJUGÉS.

LES REMÈDES POUR TOUS LES MAUX. — LE MÉDECIN DES URINES. — LES AUTRES EMPIRIQUES.

Nous sommes consultés journellement par nos abonnés de Paris et de la province sur la valeur de certains traitements, plus ou moins extraordinaires, qui s'appliquent à *toutes les maladies* et dont l'usage est toujours couronné de succès. Nous comprenons parfaitement que ceux qui souffrent et qui ne retirent pas un soulagement immédiat d'un régime suivi se lassent et s'accrochent, pour ainsi dire, à la planche du salut que leur offre le charlatanisme. La mission que nous nous sommes imposée, de combattre ce Protée, nous oblige à éclairer nos lecteurs sur la valeur des médications universelles, comptant que notre réserve, nécessaire dans un pareil éclaircissement, sera appréciée par tous. L'idée d'un médicament ou d'un traitement uniforme pour toutes les maladies a dû venir à l'esprit de quelques médecins lassés de l'insuccès de leurs différents essais, ou de ceux qui, de parti pris et amateurs de paradoxes, auront voulu voir la même cause pour tous les maux de l'espèce humaine. Cela est aussi rationnel que d'attribuer la gaieté ou la tristesse de différentes personnes au même motif.

Nous avons eu déjà occasion de faire comprendre à nos lecteurs que toutes les maladies ont non-seulement des causes diverses, mais encore qu'elles suivent, selon les individus, des marches dissemblables. On comprend dès lors qu'une médication semblable pour tous est une absurdité avouée.

Il est pourtant des gens reconnus célèbres qui ont fait du parti pris et dont les succès prônés au grand jour et les défaites habilement dissimulées sont venus donner une apparence de raison à leurs systèmes. Tel employait les sangsues et les saignées pour tout traitement, tel autre les purgatifs ; celui-ci les calmants, celui-là les toniques. Disons toutefois que ces médications étaient presque toujours associées avec un régime en rapport avec la maladie traitée, et que les plus hardis cessaient le traitement exclusif lorsque la nature rebelle ne voulait pas y souscrire.

Ce qui mérite vraiment le nom de charlatanisme, ce sont cette médecine, ce traitement, ce régime complétement *identiques* pour *toutes les maladies.* Ainsi, vous avez une gastrite, une inflammation d'intestins, voici des pilules qu'il vous faut prendre de telle façon ; votre voisin, dont les intestins sont relâchés par faiblesse ou autrement, dont l'estomac a besoin d'excitants, prendra les mêmes pilules, de la même manière et à la même dose. Il est vrai qu'en allant consulter l'oracle vous ignorez que ce que l'on vous donne sera donné à d'autres ; vous croyez que les pilules sont faites pour des souffrances semblables aux vôtres, et ce n'est que le hasard ou d'indiscrètes confidences faites dans les salles d'attente de l'empirique qui peuvent vous éclairer. Trop heureux si vous l'êtes à temps et si votre santé et votre argent ne sont pas restés dans le cabinet de l'Esculape.

Une de ces médications qui ont le plus de succès parmi une certaine classe, c'est celle qui s'appuie sur l'inspection de l'urine. Pour beaucoup de personnes, en effet, la couleur, la fluidité de l'urine sont des éléments de diagnostic importants, et l'on en

voit qui se médicamentent elles-mêmes, sans motif, selon que leur urine leur paraît plus ou moins au gré de leur connaissance approfondie de ce liquide. Dans les campagnes surtout, l'inspection de l'urine paraît être aussi utile aux paysans que de tâter le pouls. On en voit qui, privés de médecin dans leur localité, vont à une assez grande distance consulter un praticien, en apportant dans leur poche une fiole plus ou moins pleine de leur urine; d'autres emportent de celle d'un malade pour lequel ils vont consulter et veulent que, sur la simple inspection du liquide, le médecin indique la maladie et le remède. Si, pénétré de l'insuffisance de cette représentation, le médecin s'efforce de faire comprendre qu'il faut qu'il voie le malade, malheur à lui! Le consultant sortira de son cabinet en le jugeant pour un ignorant, puisqu'il n'a pas su deviner le mal en voyant l'urine.

Cette croyance des habitants de la campagne est tellement invétérée, que les moindres charlatans, nous dirions presque les saltimbanques, qui parcourent les fêtes et les foires, ne manquent jamais de joindre à leurs exercices un peu de médecine, en ayant bien soin d'annoncer que l'examen seul de l'urine leur suffit pour le traitement de tous les maux; et bien vite commères et enfants d'apporter le liquide demandé pour recevoir, en échange d'une pièce d'argent, un peu de magnésie ou d'amidon en poudre qui ne leur fera pas de mal, mais aussi qui ne leur fera aucun bien, et qui aura pour effet de retarder de quelques jours la venue d'un médecin et l'emploi d'un traitement approprié à leur état.

Cette importance donnée à l'urine est assez répandue dans les villes et devait, comme cela a lieu, donner naissance à un charlatanisme qui, pour être abrité dans un cabinet de consultations, n'est pas moins empirique que celui du baladin des foires. Un indice isolé ne peut être d'une valeur caractéristique; jamais, sans un autre examen que celui du liquide en question, on n'arrivera à diagnostiquer une maladie. Il faut, nous l'avons déjà dit ailleurs, il faut quelquefois passer en revue *tous les organes* pour discerner sagement à quelle maladie l'on a affaire; l'urine n'étant que le résultat d'une fonction, importante sans doute, mais qui n'est pas seule à participer à l'état de souffrance, ne peut tout au plus qu'indiquer si une maladie aiguë est au début, au milieu ou à sa fin. Il est donc bien évident qu'un traitement qui ne repose que sur l'examen dont nous venons de parler est de l'empirisme.

Ceux qui exploitent la crédulité publique (et qui est plus crédule que ceux qui souffrent) ont pensé qu'avec de grands mots inconnus du vulgaire ils attireraient plus facilement l'attention; c'est ainsi qu'on fera de la médecine électrique, galvanique, chimique, tonique, dérivative, etc. S'il fallait prendre au pied de la lettre ces différentes dénominations, la médecine la plus consciencieuse ne serait pas à l'abri du reproche, car, on le sait l'*électricité* est employée souvent avec succès, aussi bien que les *toniques* et les *dérivatifs;* quant à la médecine chimique c'est en vérité quelque chose de bien ordinaire qu'un pareil titre; quel est le traitement médical qui ne puisse s'analyser, se composer et se décomposer *chimiquement*?...

Ces mots ne sont en réalité destinés qu'à remplir la bouche du consultant, et la bourse du consulté; le vulgaire aime être trompé, a-t-on dit de tout temps, et ceci est malheureusement trop vrai. Ne voit-on pas les médecins les plus consciencieux obligés en quelque sorte à formuler une ordonnance insignifiante, soit parce qu'en réalité le malade n'a rien, soit parce que la maladie est encore obscure? Mais un médecin ne peut avouer de pareilles choses qu'à certains esprits élevés, sinon il passera pour ne pas avoir *deviné* le mal et on regrettera le prix de sa visite qui n'a *servi à rien.* Eh! quand cela n'aurait servi qu'à vous épargner le prix de la potion inutile et à vous rassurer sur votre état, auriez-vous donc le droit de vous plaindre?...

Voici une petite anecdote qui prouvera que ceux qui comptent sur le charlatanisme ne sont pas, au point de vue de l'intérêt, aussi mal avisés qu'on pourrait le croire.

Un Anglais, d'une bonne famille, ayant reçu de l'éducation, s'était fait charlatan, et dans une des rues les plus fréquentées de Londres avait dressé sa baraque. Il gagnait beaucoup d'argent et le célèbre docteur Mead s'étonnant, s'affligeant presque, qu'une personne de capacité reconnue se livrât à un tel métier, lui conseilla de l'abandonner. « A combien estimez-vous le nombre de personnes qui passent chaque jour dans cette rue, lui demanda l'empirique? — A vingt mille, répond Mead. — Et combien dans ces vingt mille y en a-t-il, à votre avis, qui jouissent d'un jugement sûr et d'un sens droit? — Cent. — C'est beaucoup, mais enfin je vous l'accorde; eh bien! laissez-moi donc lever mon tribut sur les dix-neuf mille neuf cents qui me le doivent, je n'empêcherai pas les cent autres de vous accorder la confiance que vous méritez. »

Si le hasard bénévole, la bonne constitution du malade, une dose plus ou moins forte d'imagination,

amènent du mieux, l'empirique, en cela plus heureux souvent que le médecin consciencieux, est payé (beaucoup le sont d'avance et n'entreprennent point la cure sans ce précédent) et qui plus est, porté aux nues. Nous avons même vu plusieurs personnes honteuses de leur crédulité, chercher à la faire partager en affirmant, sans qu'il en fût rien, que tel ou tel traitement leur avait fait beaucoup de bien, *mais que ne l'ayant point continué....* etc., etc.

La plupart des exploiteurs sont aujourd'hui non-seulement dépourvus de diplômes, mais encore de cette première éducation nécessaire à tout homme sensé. La majeure partie de cette « malheureuse engeance », comme le dit Zimmerman, est obligée de s'adjoindre des médecins, la honte du corps médical, que l'appât du lucre fait transiger avec le plus sérieux des devoirs.

L'intérêt toujours croissant qu'occasionnent les effets du magnétisme est encore une cause puissante de charlatanisme. De prétendues somnambules sont consultées chaque jour et malheureusement par des personnes d'une classe élevée. Disons donc ici que, même parmi les personnes *magnétisables*, il en est très-peu qui joignent à cet état nerveux le somnambulisme lucide, et qu'il est encore plus rare qu'il soit aussi développé que celui qu'on annonce à grand renfort d'affiches et de réclames. Malheureusement il en est ainsi de toutes choses, une découverte survient, elle se perfectionne sur certains point, aussitôt le vampire de l'empirisme s'en empare, la dissèque et se pare de ses dépouilles pour fasciner les crédules par son apparence trompeuse.

Que nos lecteurs soient donc bien en garde contre les nouveaux traitements, les nouveaux spécifiques, tant que les hommes DE L'ART ne les auront point fait passer au creuset de leur science et de leur expérience. Un médecin étudie dix ou douze ans avant d'être en état d'être reçu à la Faculté; on doit donc admettre que ces études dispendieuses lui servent à quelque chose, et que le premier venu ne peut être apte à diriger un traitement, à répondre de la santé de son semblable, lorsque des études préalables ne lui assurent pas cet honorable et sérieux privilége.

E. DE LANGIS.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

SUBSTANCES ALIMENTAIRES. — La pomme de terre se montrant accessible aux maladies, on s'est enquis des moyens de suppléer, en cas de besoin, à ce précieux tubercule. S'il faut en croire certains rapports, le fruit du bananier serait appelé à figurer sur nos tables.

Plusieurs spécimens de bananes sèches, récoltées et préparées dans les plaines chaudes du Mexique ont été apportées à Londres en 1834. Elles y ont été conservées jusqu'à présent. On les a goûtées et on leur a trouvé une consistance convenable, ni trop molle, ni trop sèche, et un goût sucré auquel se joignait une saveur particulière très-agréable, qui tenait à la fois de la datte et de la figue, sans aucune trace d'acidité. Ces fruits étaient complètement dépourvus de graines, comme c'est le cas ordinaire des bananes.

Ce fait remarquable a excité le plus vif intérêt parmi les négociants anglais, toujours à la piste de ce qui peut leur procurer des profits. M. Naudin, de l'Institut, le signale avec raison à l'attention du commerce et de nos colons. Il n'est pas douteux que des bananes récoltées, desséchées et préparées dans nos Antilles, surtout à la Guyanne, ne trouveraient un facile débit dans toute l'Europe, et l'exhubérante production de ces plantes partout où, à une température constamment élevée se joint une certaine humidité, deviendrait une source de bénéfices considérables.

Aucune plante cultivée, pas même la pomme de terre, ne donne, eu égard à la surface du terrain, une masse de substance alimentaire comparable à celle que l'on obtient du bananier. On peut en juger par les chiflres suivants : Dans les régions chaudes de la Nouvelle-Grenade, par 27° de température moyenne, on récolte à l'hectare 184,000 kilogrammes de bananes; par une température de 26°, 150,000 kilogrammes; par 22°, 64,000 kilogrammes.

La Guyanne, pays bas et situé au voisinage de l'équateur, présente les conditions de culture les plus favorables.

Les bananes sèches importées des Antilles reviendraient, tous frais faits, mais sans y comprendre les droits d'entrée, à environ 60 centimes la livre, en laissant au cultivateur un bénéfice de 10 p. 100.

CONSÉQUENCES DE LA DÉCOUVERTE DE LA VACCINE (*second article*). — Nous avons lu dans plusieurs ouvrages, que depuis cette découverte, le nombre des aveugles a diminué considérablement, que la vie moyenne a été allongée de quatre ans. Avant Louis XVI elle était de vingt-huit ans trois quarts, maintenant elle est de trente-trois ans, d'après les recherches des plus scrupuleux statisticiens en cette matière. L'*Avis au peuple sur sa santé*, dit qu'avant l'introduction de la vaccine en France, la petite vérole y enlevait, année commune, quatre-vingt mille individus, mutilant ceux qui survivaient, de manière à rendre leur sort misérable; ils étaient défigurés, estropiés ou languissants. Il est à faire la malheureuse remarque qu'il en existe encore trop d'exemples de nos jours, et que ces cas, assez fréquents, doivent être attri-

bués à l'incurie, à l'apathie ou à l'incrédulité. Les vaccinateurs, les autorités civiles et ecclésiastiques doivent être convaincus de la nécessité d'apporter encore plus de zèle, d'amour et de persévérance dans la recherche des sujets à vacciner, surtout parmi les familles qui habitent des hameaux, des fermes ou des maisons écartées. La cause de beaucoup d'accidents ne serait-elle pas aussi dans le manque de vérification des boutons de vaccin? Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de citer un bon exemple. Toutes les fois que le docteur Lubert, aujourd'hui juge de paix à Héricourt (Haute-Saône), se rendait dans les communes du canton comme médecin vaccinateur, il prenait une sage précaution dans l'intérêt des familles, c'était de faire annoncer, le dimanche, du haut de la chaire, le jour et l'heure de son arrivée dans telle ou telle section de la paroisse, soit pour vacciner, soit pour vérifier. Alors, les mères avaient bien soin de laisser, dans ce moment, les travaux des champs pour remplir un devoir facile, mais indispensable, qui, renvoyé à un an et quelquefois à deux, pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences, les épidémies de petite vérole naturelle n'étant pas rares. Il y a deux hommes dans la société, qui, surtout, doivent sentir leur haute responsabilité : c'est le médecin et le pasteur.

La vaccine a délivré le genre humain du fléau le plus destructeur et le plus généralement répandu : il tuait, dit Tissot, la septième partie de ceux qu'il atteignait. Aussi, peut-on dire qu'elle a, en quelque sorte, fermé une porte à la mort, et que c'est une grâce toute particulière que la Providence a faite aux hommes. Cette découverte et le perfectionnement des méthodes d'éducation et d'instruction ont beaucoup diminué la mortalité parmi les enfants. De là une des causes de l'augmentation sensible dans la population et une des causes d'émigration par suite de l'insuffisance du sol. La terre est sortie du néant pour devenir le champ d'activité de l'homme sur tous ses points.

Autrefois, dit le docteur Lévy dans son volumineux travail sur l'*Hygiène*, il existait des hôpitaux particuliers où l'on vaccinait les enfants et les adultes. Dans les campagnes, les ecclésiastiques et quelques maîtres d'école remplissaient cet important devoir et s'efforçaient de détruire les nombreux préjugés qui s'opposaient à son accomplissement, comme cela arriva aussi en Angleterre, en Ecosse et ailleurs. Mais ces personnes bien intentionnées ne tardèrent pas de comprendre que l'homme de l'art est seul apte à reconnaître les véritables boutons de vaccin, de manière à préserver sûrement de la variole les sujets vaccinés. La création des médecins *ad hoc* est digne des plus grands éloges; elle a fait un bien immense et continue à préserver les populations rurales surtout, d'une désastreuse maladie.

Nous rappelons un règlement du Conseil royal de l'instruction publique, qui exige que tout élève, pour être admis dans une école, présente un certificat constatant qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole.

G. Goguel, *pasteur*.

(*Extrait d'un Mémoire à lire à la Société d'émulation de Montbelliard, section de médecine.*)

Horticulture. — Ce qui nuit le plus aux plantes et empêche celles des pays chauds de croître dans nos contrées, ce sont surtout les brusques variations de température. Ainsi, M. Ward a fait construire, aux portes de Londres, à Claphom, lieu de sa résidence, une serre parfaitement close, dans laquelle il a réalisé en petit une forêt tropicale.

Sur un drainage formé de fragments de briques, il a fait répandre une couche d'environ soixante centimètres d'un mélange de sable et de terreau. La plupart des palmiers, les fougères, bambous, bananiers végètent très-bien dans ce mélange. La stagnation de l'air leur permet de supporter sans dommage de grands changements de température.

FORMULES.

VINAIGRE ANTISEPTIQUE OU DES QUATRE VOLEURS.

Prenez : Sommités sèches de grande absinthe.	de chaque, 15 grammes.
id. de petite absinthe..	
Romarin	
Sauge	
Menthe	
Rhue	
Fleurs de lavande	
Ail	de chaque, 2 grammes.
Racines d'acore	
Cannelle	
Girofles	
Poivre	
Muscade	

Faites macérer pendant quinze jours, passez ensuite à travers un linge, exprimez fortement et ajoutez :

Camphre dissous dans l'alcool	de chaque, 2 grammes.
Acide acétique à 10 degrés	

Deux jours après on filtre au papier gris.

Il est au moins curieux de connaître la composition du vinaigre des quatre voleurs, dont la réputation est si étendue et si ancienne. Quoique les substances qui le composent soient très-nombreuses, il est très-facile à préparer.

Tout le monde connaît les usages de ce vinaigre, qui ne se prend jamais à l'intérieur, mais que l'on porte sur soi comme désinfectant ou que l'on répand dans les appartements.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins.

30 août 1852. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 32.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 21

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Comment on peut arrêter des hémorrhagies très-graves, recette précieuse de l'eau Pagliari. —Maladies nerveuses de l'estomac, le pyrosis ou fer chaud. — La médecine du curé de Deuil. — Des convulsions chez les enfants.—Pommade contre la chute des cheveux.— Remède contre certaines demangeaisons. — Pharmacie domestique : Tilleul, farine de graines de lin. — Variétés et nouvelles. — Formules : Sel de vinaigre ou sel anglais ; — Tisane contre les affections des voies urinaires.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AOUT 1852.

Les maladies continuent à être nombreuses et variées, ce qui est dû, sans aucun doute, aux variations extrêmes et rapides de température que nous subissons cette année. Ainsi, après avoir observé un grand nombre d'éruptions cutanées, de maladies du foie, d'apoplexies du poumon (1), d'embarras gastriques et de diarrhées, nous avons vu arriver les maux de gorge, les douleurs rhumatismales, les fluxions, les érysipèles, le mal de dents, les inflammations des oreilles, etc.

L'une des maladies les plus communes en ce moment est l'inflammation de la gorge, caractérisée par le gonflement et la rougeur des amygdales, la difficulté d'avaler, la douleur, la fièvre, etc. Cependant peu de cas graves se montrent, et les gargarismes d'eau d'orge miellée, les bains de pieds à la moutarde, la diète et une tisane adoucissante suffisent ordinairement pour déterminer la guérison. L'abus des fruits et des boissons froides continue à produire quelques dérangements intestinaux qu'il est facile d'éviter.

Les ravages que fait le choléra en Pologne, et le souvenir de la marche que ce fléau a suivie pendant les deux épidémies précédentes, contribuent à accréditer les bruits qui courent en ce moment. A tout instant, un visage demi-effrayé vous glisse cette phrase dans l'oreille : « Le choléra est à Paris, mais les journaux ont ordre de le cacher ; » et l'inquiétude de se répandre. Nous pouvons affirmer que ces bruits sont complétement dénués de fondement. Aucun cas de choléra ne s'est présenté dans les hôpitaux, et aucun médecin de la ville n'a eu de cholérique à soigner.

Si ce malheur nous arrivait, ce dont Dieu veuille bien nous préserver ! des mesures sont arrêtées par le conseil de rédaction du *Médecin de la maison,* et chaque abonné recevrait régulièrement, *au moins tous les huit jours et gratuitement,* un bulletin qui indiquerait toutes les nouvelles de l'épidémie, les remèdes qui auraient eu du succès, les moyens préservatifs, les secours à donner, etc. Nous avons déjà formulé cette promesse, et comme nous tenons à honneur de réaliser nos engagements, nous la renouvelons aujourd'hui.

(1) On sait que c'est à cette maladie qu'est due la mort du docteur Récamier.

Comment on peut arrêter des hémorrhagies très-graves.

RECETTE PRÉCIEUSE DE L'EAU PAGLIARI.

Cet article, nous le dédions à tous les gens de cœur, à ceux qui sont toujours prêts à voler au secours de leurs semblables, à ceux qui aiment faire le bien et qui comptent le nombre de leurs beaux jours par celui de leurs bienfaits; à toutes ces âmes d'élite qui se vouent au service de l'humanité.

Honneur à ceux dont les savantes recherches y ont donné lieu, honneur à M. Pagliari, l'habile et généreux pharmacien de Rome, honneur à M. Sédillot, l'éminent professeur de la Faculté de médecine de Strasbourg !

Après ces hommages par lesquels nous avions à cœur de commencer, entrons vite en matière. Tout le monde connaît le danger des hémorrhagies un peu considérables, et nos lecteurs se rappellent que nous avons publié plusieurs articles sur ce sujet. C'est qu'en effet, lorsqu'on voit un pauvre blessé dont le sang coule sans relâche avec abondance, lorsqu'on aperçoit sa face pâlir, ses traits s'altérer, quand ses forces l'abandonnent et qu'il est près d'expirer, parce que sa vie s'échappe peu à peu avec son sang, cette chair coulante, comme disait Bordeu : on donnerait tout au monde pour arrêter ce sang et conjurer la mort.

C'est à cause de la gravité de ce danger que les liqueurs dites *hémostatiques* ont toujours trouvé un si grand nombre d'acheteurs, et c'est ce qui explique comment plusieurs de ceux qui les débitent ont gagné des fortunes considérables, car chacun est jaloux d'être prêt à parer un pareil accident. Grand nombre de ces liqueurs ont eu et ont encore une certaine célébrité, tels sont : l'eau de Chapelain, l'eau de Tisserand, l'eau de Brocchieri, l'eau de Neljabin, l'eau de Monterosi (de Naples), l'eau de l'Echelle, l'eau de Rabel, l'eau de matico, le baume de Compingt, l'ergotine de M. Bonjean (de Chambery), etc., etc. La composition de plusieurs de ces préparations fut très-longtemps secrète; aujourd'hui, celle de presque toutes est connue, soit par les analyses de chimistes habiles, soit par le hasard, soit enfin par la générosité de leurs auteurs. Cette composition n'est généralement pas familière au public ; médecins et pharmaciens en connaissent seuls le secret, et les liqueurs hémostatiques, aidées des ailes de l'annonce et de la réclame, s'expédient, de Paris surtout, pour les contrées du globe les plus éloignées. On ne saurait croire combien il se vend d'eau de Brocchieri, par exemple. Aussi son riche propriétaire a-t-il eu les honneurs de la lithographie, et nous avons vu autrefois, chez une dame que M. Brocchieri honorait de son amitié, un très-amusant portrait, au bas duquel on lisait des vers que nous regrettons de ne pouvoir nous rappeler ; toutefois nous nous souvenons que l'esprit de ce quatrain était que M. Brocchieri était bien au-dessus des grands conquérants auxquels on décerne des couronnes, puisque ces illustres guerriers font couler le sang, tandis que lui, Brocchieri, le retient dans les vaisseaux...

Cependant les médecins croient peu aux vertus des eaux hémostatiques, et comme ils accordent à peine à quelques-unes d'entre elles la propriété d'arrêter des petites hémorrhagies causées par des blessures, ils leur reconnaissent encore bien moins la vertu de guérir des ulcères, de régénérer le sang, de régulariser certaines fonctions et de faire d'autres merveilles, ainsi que l'affirment ceux qui les livrent aux acheteurs.

Il y avait donc, dans la situation présente, quelque courage à M. Sédillot, chirurgien des plus habiles, professeur des plus haut placés dans la science, à faire le 30 juin 1851, une communication à l'Académie des sciences, dans laquelle il chantait les louanges de l'eau hémostatique de M. Pagliari, pharmacien à Rome. Et cette démarche était d'autant plus dangereuse que M. Sédillot ignorait alors complétement la composition du spécifique qu'il vantait à la savante compagnie.

Voici comment M. Sédillot racontait sa mise en possession :

« M. le docteur Dussourt, médecin adjoint et ancien professeur d'hygiène et de médecine légale à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg, avait été détaché pendant quelques mois de l'année dernière (1850) à l'armée d'Italie. Revenu après l'épidémie, M. Dussourt me rapporta un flacon d'une eau hémostatique préparée par M. Pagliari, pharmacien à Rome, et il m'engagea à essayer cette liqueur, dont les médecins romains lui avaient vanté l'efficacité.

« Mal disposé, comme tous les chirurgiens de notre époque, à croire aux vertus d'aucune eau hémostatique, je mis peu d'empressement à expérimenter ce nouveau moyen, et le flacon resta plusieurs mois chez moi sans que je songeasse à m'en servir.

« Voici à quelle occasion je m'y décidai. »

Ici, M. Sédillot raconte l'histoire d'un officier de

dragons qui fut envoyé à l'hôpital militaire de Strasbourg pour une plaie d'arme à feu. Une balle de pistolet avait broyé la main, et dix-huit fragments osseux furent extraits avant de pouvoir ébranler et amener au dehors le projectile; des os furent sciés dans le but de conserver la presque totalité de la main, et le malade chloroformé se réveilla fort satisfait d'une opération dont la durée avait été de près d'une heure, sans qu'il en eût conservé le moindre souvenir.

Tout marcha bien jusqu'au huitième jour, mais ce jour-là M. Sédillot fut appelé pour remédier à une hémorrhagie artérielle qui donnait une assez grande quantité de sang. On avait inutilement employé différents moyens, tamponnement, compression, etc. Il y avait de graves inconvénients à fouiller cette plaie en voie de guérison pour aller à la recherche du vaisseau lésé; on pouvait produire de graves désordres et provoquer de nouvelles hémorrhagies. M. Sédillot pensa, dans cette périlleuse circonstance à l'eau hémostatique qu'il avait en sa possession, et crut l'occasion propice pour y avoir recours.

Il imbiba avec cette eau un fragment d'éponge qu'il introduisit dans la plaie, et répéta à trois reprises la même manœuvre. Chaque fois le sang retiré avec l'éponge était plus noir, plus épais et moins abondant; l'éponge était elle-même plus sèche et moins élastique, et à la troisième application, l'hémorrhagie fut arrêtée. L'éponge fut laissée dans la plaie pendant deux jours, et à partir de ce moment la cure se continua sans accidents.

M. Sédillot ne fut cependant pas convaincu par ce premier résultat, et fut à peine ébranlé par deux autres faits qu'il observa à quelque temps de là. Le sujet de cette double observation fut un malade auquel il fallut enlever une énorme portion des os de la face pour extirper un cancer, et à douze jours de distance, deux hémorrhagies des plus terribles se manifestèrent. Pendant l'une d'elles, le sang coulait abondamment par la bouche; le malade avait de fréquentes défaillances, et le chirurgien crut un moment qu'il venait d'expirer dans ses bras. Il n'y avait que trois moyens à employer : le fer rouge, la ligature de la carotide, cette énorme artère qui s'élève de chaque côté du cou, et l'eau Pagliari. Le premier de ces moyens était infidèle, le second pouvait entraîner la mort, ce fut donc le troisième qui fut choisi et qui fut couronné par le succès. Ce fut encore à l'aide de l'éponge imbibée de la fameuse eau que l'hémorrhagie fut rapidement arrêtée.

Cependant M. Sédillot, comme tous les hommes de gravité et d'expérience, doutait encore; sa curiosité, dit-il, était seulement éveillée, et il était mieux disposé à recourir au même moyen, dès que l'indication s'en offrirait. Cette occasion ne tarda pas à se présenter, et cette fois l'évidence fut si complète, qu'il fallut bien s'y rendre. *J'avais vu*, dit le savant chirurgien, le sang se coaguler et former un caillot dur et adhérent aux bords de la plaie, l'hémorrhagie se suspendre et s'arrêter au fur et à mesure que le contact de la liqueur amenait de nouveaux dépôts fibrineux; ma conviction était faite, parce qu'il m'était impossible d'attribuer à aucune autre cause qu'à la liqueur employée ces remarquables résultats.

De nouvelles expériences eurent encore lieu, et furent constatées par un grand nombre de médecins et d'élèves qui suivaient la clinique du professeur, et on usa ainsi jusqu'à la dernière goutte du précieux flacon, qui procura toujours des résultats identiques.

Lorsque M. Sédillot fit cette importante communication à l'Académie des sciences, il y a quatorze mois, une sorte d'incrédulité se manifesta, et, il faut bien le dire, la plus grande partie de la presse médicale elle-même était loin d'être enthousiasmée pour cette découverte. Cependant, M. Sédillot, par l'intermédiaire du chirurgien en chef de l'armée d'Italie, s'était mis en rapport avec M. Pagliari pour l'expédition d'une certaine quantité de sa liqueur. Malheureusement, le vase qui la contenait avait été brisé, et il en attendait un nouvel envoi.

Néanmoins, M. Sédillot, poursuivant ses expériences, a continué de travailler sans relâche et a voulu connaître les effets des autres liqueurs hémostatiques. C'est donc avec ces résultats comparatifs et avec une série de nouveaux faits appartenant à l'eau Pagliari, qu'il vient de faire une récente communication à l'Académie des sciences; mais plus riche cette fois que la précédente, il a apporté la recette de l'eau Pagliari.

En expérimentant toutes ces préparations diverses, il a pu se convaincre que beaucoup d'entre elles, tout en coagulant le sang, étaient en même temps caustiques et irritantes, ce qui produit un effet fâcheux sur les tissus. L'eau du pharmacien romain, qui possède cette remarquable propriété de coaguler le sang instantanément, et de le convertir en un caillot épais, homogène et résistant, est loin d'exercer une action nuisible sur les plaies en contact; elle paraît susceptible, au contraire, d'en favoriser la cicatrisation.

Dans l'exposé des nouveaux faits que M. Sédillot

a communiqués à l'Académie, on rencontre les mêmes effets et les mêmes résultats que ceux qui sont indiqués plus haut; il est donc inutile d'y revenir. Nous avons seulement remarqué que dans l'application de l'eau hémostatique, l'éponge a presque toujours été remplacée par de petites masses de charpie. Ce moyen nous paraît en effet préférable ; la charpie imprégnée d'un liquide se loge mieux au fond des plaies et ne s'y durcit pas autant que l'éponge.

Une expérience curieuse est celle qui a été faite sur du sang qui était hors des vaisseaux. Chaque goutte du liquide hémostatique, dit l'habile chirurgien, versée dans des verres renfermant du sang, y produit un magma instantané ; et si le mélange est opéré dans les rapports de un cinquième à quatre cinquièmes, on voit apparaître un coagulum assez résistant pour que l'on puisse agiter et renverser impunément le vase qui le contient. Les deux liquides sont convertis en une masse noirâtre, homogène et trop fortement adhérente pour se détacher. Cette expérience réussit avec toute espèce de sang humain.

D'après toutes les merveilles produites par l'eau Pagliari, et en présence des immenses résultats pécuniaires procurés par les eaux hémostatiques à ceux qui en possèdent les recettes, résultats que nous n'avons fait qu'indiquer plus haut, on pouvait craindre que l'eau Pagliari ne restât pour longtemps le secret de son inventeur. Que de gens auraient basé de brillantes espérances de fortune sur une pareille recette ! Eh bien, le pharmacien qui non-seulement la possédait seul, mais qui l'avait créée à l'aide de laborieuses recherches, n'a écouté que les nobles inspirations de l'humanité et de la science, et, avec une générosité au-dessus de tout éloge, il l'a livrée au monde médical par les mains de M. Sédillot. Nous avions donc grande raison de dire, en commençant cet article : Honneur à M. Pagliari !...

Voici la formule de la préparation de l'eau Pagliari, telle qu'elle a été transmise par son auteur à M. Sédillot, lequel l'a fait exécuter plusieurs fois depuis, avec un plein succès, par M. Hepp, pharmacien en chef de l'hôpital civil de Strasbourg.

RECETTE.

« On prend huit onces de baume de benjoin, une livre d'alun et dix livres d'eau commune.

« On fait bouillir le tout, pendant six heures, dans un pot vernissé, en agitant sans cesse la masse résineuse et en remplaçant successivement l'eau évaporée par de l'eau chaude, pour ne pas interrompre l'ébullition. On filtre ensuite la liqueur, et on la conserve dans des vases de cristal bien fermés. La portion non dissoute de benjoin forme résidu et a perdu son odeur et la propriété de s'enflammer.

« L'eau hémostatique obtenue par ce procédé est limpide, de la couleur du vin de Champagne, d'un goût légèrement styptique et d'une odeur suave et aromatique. Si on la fait évaporer, elle laisse un dépôt transparent qui adhère aux parois du vase. »

Chacun se demandera comment M. Pagliari a été conduit à sa découverte, et il est intéressant de connaître l'explication suivante, qu'il a bien voulu donner lui-même.

« Le célèbre professeur Malagodi, comprenant l'utilité d'une eau véritablement hémostatique, et n'en connaissant pas d'efficace, exprima l'idée d'en composer une avec une substance résineuse dissoute dans un liquide. Je me mis à l'œuvre et fixai mon attention sur les pilules balsamiques de Morton. Ces pilules sont employées avec beaucoup de succès dans les hémorrhagies passives, et tirent leur principale propriété de l'acide benzoïque. Je m'efforçai dès lors de rendre la résine de benjoin soluble en l'unissant à une substance qui en augmentât l'action. Mes travaux furent couronnés du plus heureux résultat, comme le démontrèrent bientôt les savants professeurs qui se servirent de mon eau hémostatique, *intus et extra,* et qui en obtinrent des effets presque instantanés, sans aucune irritation semblable à celle des styptiques et des astringents ordinaires. »

Maintenant, nous le demandons, quelle est la personne s'occupant de bienfaisance, quel est l'ecclésiastique, le maire de village, l'instituteur, habitant tous une petite localité dépourvue de médecin; quelle est même la famille un peu nombreuse qui ne voudra pas posséder un flacon de l'eau Pagliari ? A part la section des très-gros vaisseaux qui réclame nécessairement une opération chirurgicale, on pourra arrêter une foule d'hémorrhagies, mortelles peut-être, à l'aide de l'eau hémostatique. Dans les blessures d'une très-grande gravité qui réclament l'intervention du chirurgien, il sera au moins possible de temporiser, et souvent on sauvera la vie du blessé.

Qu'on se rappelle bien le meilleur mode d'emploi de ce liquide : il consiste à en imprégner des boulettes de charpie, que l'on applique sur l'endroit d'où s'échappe le sang, après l'avoir étanché rapidement aussi bien que possible. Si le sang ne s'arrête pas immédiatement, on renouvelle les boulettes et on les

remplace par de la charpie fraîchement imprégnée jusqu'à ce que l'on obtienne la coagulation du sang. Alors on applique une compresse pliée en plusieurs doubles, et quelques tours de bande modérément serrés complètent le pansement.

Quant au nom de Pagliari, il n'avait pas besoin d'une certaine consonnance qui le caractérise pour échapper à l'oubli. Ce nom appartient dès à présent à la postérité et sera rangé au nombre des bienfaiteurs de l'humanité. Dr Reinvillier.

Maladies nerveuses de l'estomac.

LE PYROSIS OU FER CHAUD.

L'affection qui porte le nom de pyrosis est beaucoup plus connue dans le monde par la sensation qui la caractérise et qui lui a fait donner son nom, que par sa dénomination scientifique. En effet, combien de personnes éprouvent-elles chaque jour les symptômes du pyrosis, sans savoir comment on le désigne et ignorent même qu'il s'agit d'une maladie nerveuse!

Le pyrosis, qui a reçu vulgairement le nom de fer chaud, n'est autre chose qu'une sensation brûlante qui, de l'estomac, se propage dans toute la longueur de l'œsophage et se porte jusqu'à la gorge où le malade croit sentir l'impression d'un fer brûlant. Cette sorte de brûlure est accompagnée de rapports légèrement acides, lesquels déterminent d'abord un peu de soulagement lorsque des gaz viennent à s'échapper par la bouche; mais cette diminution de la brûlure n'est que momentanée, et la douleur ne tarde pas à reparaître avec plus d'intensité. Quelquefois de véritables nausées, l'excrétion d'une salive limpide et abondante et le mal de tête viennent se joindre à cette pénible sensation.

Quelles sont les causes du pyrosis ? Celles qui déterminent toutes les autres affections nerveuses de l'estomac. Ainsi une disposition héréditaire, le tempérament nerveux, irritable et délicat, une température chaude et humide, etc., peuvent être reconnues pour causes prédisposantes. Mais cette affection est surtout sous la dépendance de l'alimentation. L'usage trop exclusif des fruits crus, des légumes, des farineux, des boissons aqueuses, enfin le régime maigre trop longtemps prolongé, peuvent déterminer le pyrosis. Il en est de même des aliments trop gras, des fritures, des salaisons, des fromages avancés. Certaines personnes sont régulièrement atteintes à cause de l'usage de tel ou tel aliment. Nous avons connu un individu qui n'a jamais pu manger de choux sans être affecté de pyrosis. L'irrégularité des repas, le jeûne, les méditations profondes, le travail de cabinet, une vie trop sédentaire, les affections morales, les passions déréglées, ont souvent produit la maladie qui nous occupe.

Ainsi que nous l'avons dit, le pyrosis est une affection nerveuse, et c'est à tort que Broussais et son école l'ont regardé comme toujours symptomatique d'une gastrite chronique. Dans quelques cas il a pu se manifester comme symptôme d'une lésion organique de l'estomac, mais son traitement est alors sous la dépendance de celui de la maladie principale.

Quelle que soit la cause du pyrosis, il y a un moyen de le faire disparaître presque instantanément. Il suffit, lorsqu'on en est atteint, de délayer une demi-cuillerée de magnésie calcinée dans un quart de verre d'eau sucrée ou non sucrée et d'avaler d'un seul trait. On voit alors disparaître, comme par enchantement, cette sensation si pénible de brûlure qui étreignait la gorge avec force sans laisser au malade un instant de repos. La magnésie agit chimiquement et neutralise, par ses propriétés alcalines et absorbantes, la mauvaise qualité des mucosités gastriques. Si le soulagement n'est pas complet, on peut, sans inconvénient, réitérer la même dose au bout de quelques minutes.

Voilà, certes, un excellent moyen de guérison, et les ressources que nous offre la nombreuse série des substances pharmaceutiques sont bien loin d'être aussi constantes. Cependant de ce que le pyrosis ou fer chaud puisse être immédiatement neutralisé, il ne s'ensuit pas que la guérison soit complète, si on laisse persister les causes qui l'ont produit. C'est donc pour cela que nous avons indiqué les causes principales qui le font naître, car, les connaissant, on pourra les éviter et obtenir une guérison définitive. Dr Reinvillier.

La médecine du curé de Deuil.

Il n'est sans doute aucun purgatif qui ait une réputation aussi populaire que la médecine du curé de Deuil; non-seulement elle se débite considérablement dans les pharmacies, car nous connaissons des maisons qui la vendent chacune de vingt-cinq à trente fois par jour, mais dans un nombre immense de familles on possède, ou l'on croit posséder, la recette de la fameuse médecine, que de temps à

autre l'on ne manque pas de mettre en usage de préférence aux autres purgatifs.

Cependant, en passant de main en main, cette recette a subi de graves altérations, et soit volontairement par ceux qui ont cru mieux faire, soit par erreur, pharmaciens, herboristes et autres, presque tous ont une formule différente pour faire la médecine du curé de Deuil. Cette erreur s'est propagée jusqu'aux sommités de la pharmacie, et il y a quelque temps M. Dorvault, dans son excellent ouvrage, l'*Officine*, publiait encore une formule erronée de la médecine en question, laquelle a été reproduite par un grand nombre de journaux médicaux. M. Gardes, pharmacien à Villiers-le-Bel, possesseur de la véritable recette du curé de Deuil, a écrit à M. Dorvault pour la lui faire connaître, et ce dernier a reconnu la formule appartenant à M. Gardes comme la seule véritable.

« Voici, dit M. Gardes, la véritable formule, telle qu'on l'exécute tous les jours dans ma pharmacie. Elle est écrite de la main même de son auteur, M. Hurel, ancien curé de Deuil.

Prenez : Racine de guimauve coupée.		15	grammes.
— de patience	—	15	—
Chiendent	—	15	—
Réglisse de bois	—	15	—
Feuilles de chicorée	—	8	—

« On fait bouillir ces cinq substances pendant dix minutes dans trois bouteilles d'eau de rivière.

« On y ajoute :

Follicules de séné de la Palthe mondés.	20	gram.
Rhubarbe de Chine concassée.....	4	—
Sulfate de soude (sel de Glauber).....	4	—

« Laisser infuser le tout pendant deux heures et passer à travers une étamine.

« Boire en lavage, dans la matinée, en deux ou trois jours selon l'effet.

« On remarque que les proportions et la nature des substances ne sont pas les mêmes que celles désignées dans la dernière édition de l'*Officine*, p. 598, édition de 1850. »

« Tous les journaux de médecine et de pharmacie qui, dans ces derniers temps, ont donné la composition du remède du curé de Deuil, ont donné aussi une formule erronée.

« Cette médecine, préparée selon la formule ci-dessus, réussit parfaitement où une infinité d'autres purgatifs échouent. Elle présente seulement l'inconvénient d'une grande quantité de liquide à boire, quantité que l'on peut diminuer sans désavantage ; car, au lieu de trois bouteilles d'eau, on peut n'en mettre qu'un litre et même un demi-litre, mais en l'administrant toujours en deux ou trois jours.

« Le curé de Deuil, à l'aide de sa purgation, administrée, bien entendu, dans des conditions appropriées, est parvenu à obtenir des guérisons inespérées. La formule que je donne est la formule normale ; mais lorsqu'il la prescrivait à des enfants ou à des personnes faibles, valétudinaires ou très-faciles à purger, il changeait la quantité de follicules, c'est-à-dire que, selon le cas, il donnait douze ou seize grammes de follicules, au lieu de vingt grammes.

« Les pharmaciens, sans indication contraire, doivent toujours donner la dose normale.

« Depuis longtemps je délivre dans ma pharmacie cette purgation, non-seulement en paquets, mais encore je suis parvenu à l'obtenir sous forme de liquide concentré de la contenance d'une demi-bouteille ordinaire. Elle se conserve parfaitement sous cette forme, et remplit identiquement les mêmes conditions que celle préparée avec une plus grande quantité de liquide.

« Mon intention est de ne la livrer désormais que sous cette forme. Établi aux portes de Deuil, il m'a été facile de posséder cette formule et de m'assurer en même temps de quelques-uns des nombreux succès qu'elle a procurés et procure encore *chaque fois qu'un purgatif est jugé convenable et opportun.*

« J'ai été aussi, bien des fois, à même de me convaincre que les bienfaits extraordinaires qu'on en a obtenus, et qu'on peut en obtenir, dépendent d'abord du choix des substances simples qui la composent, ensuite des soins minutieux que l'on apporte aux détails de sa préparation.

« Je désire, Monsieur et Confrère, que cette communication vous soit agréable ; ce sera pour moi une preuve que le but que je me suis proposé aura été atteint, c'est-à-dire de rendre à une ancienne formule défigurée son véritable caractère d'exactitude.

« Recevez, mon cher confrère, etc.

« J. GARDES,
« Pharmacien de la maison d'éducation de la Légion d'honneur.
« Villiers-le-Bel. »

Au point de vue de la préparation pharmaceutique, la médecine du curé de Deuil est loin d'être sans reproche, car elle a d'abord pour inconvénient d'être représentée par une grande quantité de liquide, et M. Gardes a bien senti ce désavantage, puisqu'il a diminué la masse du liquide, afin d'obtenir autre chose qu'une tisane purgative. Puis la

racine de guimauve qui a bouilli produit un mucilage visqueux d'une saveur moins agréable que celui obtenu par l'eau froide. La réglisse cède aussi par l'ébullition un principe âcre oléo-résineux qui communique un mauvais goût au produit, tandis que son principe sucré, le seul qu'on recherche, est soluble dans l'eau froide.

Ces inconvénients ne sont pas les seuls; mais combien de gens, beaucoup plus familiarisés avec la matière médicale que ne devait l'être l'auteur de cette purgation, font des préparations moins régulières! Somme toute, la médecine du curé de Deuil produit de bons résultats, et il n'est pas étonnant qu'elle ait acquis une réputation aussi populaire.

Des convulsions chez les enfants.

Quoique nous nous soyons déjà occupés des convulsions des enfants, nous avons cru devoir publier cet article, qui résume fidèlement tout ce qu'il y a à faire en cas de danger et en l'absence du médecin.

On nomme *convulsion*, en général, toute perversion des mouvements, mais plus particulièrement *le trouble des mouvements volontaires.*

Les convulsions, telles que nous les signalons, se montrent le plus fréquemment chez les femmes et chez les enfants. C'est chez ces derniers sujets que nous allons les reconnaître pour y porter remède.

C'est, d'ordinaire, dès l'âge de deux à trois ans que les enfants sont le plus exposés aux convulsions, surtout ceux qui ont de l'embonpoint, le cou gros et court, la tête volumineuse, et aussi ceux qui, dans un état opposé, sont nés de parents faibles et délicats.

Les causes accidentelles sont la dentition, les vers intestinaux, le mauvais lait, une nourriture trop substantielle, difficile à digérer, la surcharge de l'estomac par une trop grande abondance d'aliments, et aussi la mauvaise habitude que l'on a de bercer les enfants où de les secouer pour les endormir.

Les signes précurseurs des convulsions ne sont pas infaillibles, mais leur ensemble nécessite l'emploi de préservatifs; ainsi, un état moyen entre la veille et le sommeil, les yeux fixes, à moitié fermés, de telle sorte que la prunelle reste cachée sous la paupière supérieure, la respiration inégale, des tressaillements sans cause connue; voilà des indices qui doivent appeler l'attention des parents et des médecins.

Quand tous ces phénomènes se trouvent réunis et qu'ils sont bien prononcés, on dit vulgairement qu'il y a convulsions sourdes ou internes.

Cet état n'est pas toujours suivi de convulsions proprement dites; mais, quand celles-ci se montrent, la respiration devient difficile, les membres se roidissent, la tête se renverse, les muscles de la face ont des mouvements irréguliers et non accoutumés; les yeux roulent dans leurs orbites; il se forme quelquefois de l'écume au nez, à la bouche; le pouls peut être plus vif, mais il y a rarement fièvre; la couleur du visage est très-variable.

Quelque effrayant que soit l'aspect d'un enfant pris de convulsions, son état n'est pas toujours dangereux. C'est la récidive qui est à craindre plus que l'accès en lui-même, parce que les organes, fatigués, finissent par ne plus remplir convenablement leurs fonctions, et la mort peut arriver à la suite d'un accès beaucoup plus faible que ceux qui l'ont précédé; il ne reste quelquefois que des altérations d'exercice; les yeux, la tête, les membres peuvent conserver des situations, des directions non naturelles que l'art parvient rarement à corriger.

Mais ces suites, que l'on peut appeler funestes, sont rares, et nous pouvons assurer que le plus souvent les convulsions chez les enfants, moyennant les secours que l'on y porte, disparaissent et ne laissent aucune trace. Pour justifier cette assurance, nous ne craignons pas de dire qu'il est très-ordinaire, dans le monde, d'attribuer la perte des enfants à des convulsions qui n'ont été chez eux qu'un symptôme d'une maladie plus grave.

D'après l'indication des causes préalables des convulsions chez les enfants, on voit qu'il est possible d'en prévenir le développement. Si cependant les signes précurseurs se montrent, il faut éveiller tout à fait l'enfant, l'occuper, lui parler, s'assurer si ses vêtements ne le gênent point; on le tient dans des linges chauds, on le frictionne sur les reins et sur les membres, on lui fait boire de l'eau sucrée aromatisée avec de l'eau de fleurs d'oranger. Si l'on a des raisons de croire que son estomac est trop chargé d'aliments provenant des derniers repas, on peut lui faire prendre, de quart d'heure en quart d'heure, une cuillerée à café de sirop d'ipécacuanha étendu d'un peu d'eau simple; il doit s'ensuivre quelques vomissements utiles, soit par le rejet de matières quelconques, soit seulement par la secousse que le corps éprouve, ce qui peut suffire pour éloigner les convulsions, les rendre moins fortes, ou même nulles. Si le travail de la dentition est difficile, il peut causer cette disposition aux convulsions, et alors il

faut employer les émollients sur la partie souffrante, comme une figue grasse cuite dans du lait; on en frotte légèrement les gencives, ou bien on fait sucer le bout effilé d'une racine de guimauve, moyen bien préférable aux corps durs d'os ou de verre, dont on forme mal à propos les hochets des enfants.

Si ces moyens sont insuffisants, il est utile de faire prendre de quatre à six gros d'huile de ricin dans un peu de bouillon chaud, pour provoquer une ou deux selles.

Enfin, quand, par les accidents, on peut croire que l'enfant porte des vers qui l'incommodent, on lui fait prendre pour boisson une légère décoction de mousse de Corse, et, d'heure en heure, deux pastilles vermifuges au calomélas, telles qu'on les prépare dans les pharmacies. Il est rare que ces moyens ne parviennent point à prévenir les convulsions chez les enfants.

Lorsque, cependant, les convulsions se manifestent d'une manière prononcée, il ne faut point trop s'en effrayer; elles constituent un accès où une crise qui doit avoir son cours, et que trop souvent on cherche à combattre par des moyens intempestifs et nuisibles.

Quand la convulsion ne dure que quelques minutes, on ne peut qu'en être spectateur; elle cesse alors d'elle-même, et l'on ne doit s'occuper que d'en prévenir le retour. C'est en vain que l'on chercherait à faire boire l'enfant, cela peut même devenir dangereux; on peut, tout ou plus, placer entre les dents un corps solide et plat, soit de bois, de carton, ou, au besoin, le haut d'une cuillère à café, qu'il faut entourer de linge; on évite ainsi que le serrement des mâchoires ne coupe la langue.

Si, au contraire, la convulsion est plus longue et forte, le visage rouge et gonflé, on doit appliquer deux sangsues derrière chaque oreille. Si la figure n'est point très-colorée, il peut suffire d'un bain de pieds de dix minutes dans l'eau chaude à vingt-cinq ou trente degrés. Si ces moyens sont sans succès, on fait prendre au jeune malade un bain de corps dans de l'eau tiède, où il peut rester longtemps et jusqu'à cessation des mouvements convulsifs, moyennant qu'on réchauffe l'eau à mesure qu'il en est besoin.

Il arrive presque toujours que, par cette pratique, on ramène les fonctions à leur état naturel, mais ensuite il est indispensable de prendre des précautions pour empêcher le retour de semblables accidents; à cet effet, il faut en étudier plus soigneusement les causes, et confier aux médecins le soin de les combattre.

Pommade contre la chute des Cheveux.

Les articles que nous avons publiés sur l'alopécie ou chute des cheveux (*voir* les N°s 45, 46, 47, 48), ont embarrassé quelques personnes : tout en appréciant les recherches intéressantes qui s'y trouvent consignées, elles ont regretté ne pas y rencontrer l'indication d'un moyen simple et efficace contre la chute des cheveux qui ne reconnaît pas pour causes une des maladies qui ont été décrites ou un âge trop avancé.

Nous apprécions la justesse de ces remarques, et nous comprenons que si l'on a eu quelque plaisir à suivre les détails fournis par le jeune savant qui a écrit ces articles, on eût aimé aussi qu'il eût formulé un plus grand nombre de moyens pratiques, puisque les recherches n'ont un intérêt réel qu'autant qu'elles fournissent une utile application.

Nous espérons avoir comblé cette lacune en donnant ici la recette d'une bonne pommade contre la chute des cheveux. Celle de Dupuytren, que nous avons déjà publiée, est la cause pour quelques personnes d'une sorte de répugnance, parce qu'elle contient une préparation de cantharides. Il est vrai que la pommade de Dupuytren, lorsqu'on en continue longtemps l'usage, détermine souvent des douleurs de tête qu'il est raisonnable d'attribuer à la teinture de cantharides qui fait partie de sa préparation.

La pommade suivante n'a pas les mêmes inconvénients : on peut l'employer à haute dose pendant un temps considérable sans qu'il en résulte le moindre accident, et, dans nombre de cas, son emploi persévérant sera récompensé par le succès.

Prenez : Moelle de bœuf épurée	100	grammes.
Huile d'amande douce.....	30	—
Quinquina rouge en poudre.	20	—

Mêlez sur un feu doux et remuez sans interruption jusqu'à ce que le mélange soit parfaitement opéré. Lorsque le refroidissement commencera, ajoutez :

Essence de girofle..... 10 gouttes

et remuez encore, jusqu'à complet refroidissement.

Pour employer cette pommade, on en prend gros comme sept ou huit noisettes, et on en frictionne chaque soir le cuir chevelu, en ayant soin qu'il soit complétement graissé; on applique ensuite un bonnet de taffetas ciré, et le lendemain matin on lave la tête avec une décoction presque froide de racine de bardane.

Il est inutile pour appliquer la pommade de raser

les cheveux qui restent; il suffit de les couper à quatre travers de doigt du cuir chevelu.

Remède contre certaines démangeaisons.

Il est certaines infirmités dont on aime peu à se plaindre et qui font cependant beaucoup souffrir ceux qui en sont atteints. Beaucoup de personnes ne peuvent s'habituer à cette idée que le médecin est le confesseur des maux qui affligent le corps, et tandis qu'elles confient au médecin de l'âme tout ce qui touche celle-ci, elles hésitent lorsqu'elles ont à consulter le docteur sur des maux qui blessent mal à propos leur amour-propre.

Dans plusieurs articles, nous avons déjà fait justice de ces restrictions, et nous croyons avoir prouvé, en parlant des hernies et des hémorrhoïdes, que l'on peut écrire convenablement sur les infirmités dont on ne parle dans le monde que tout bas, et être lu par les yeux les plus chastes et les plus innocents sans le moindre inconvénient. Aujourd'hui, nous voulons nous occuper d'une affection fort incommode et très-commune, de la démangeaison à l'anus, qui devient souvent, pour ceux qui en sont atteints, un véritable supplice.

Cette maladie sévit particulièrement sur les personnes qui, par profession ou par habitude, restent chaque jour très-longtemps assises, et elle augmente d'intensité par la persistance de la même cause. Alors, si l'on fait des excès de travail, si l'on fait des repas trop succulents, auxquels sont ajoutés les vins excitants, le café et les liqueurs, cette affection devient tellement gênante que le sommeil n'est plus possible. Nous avons connu un peintre de beaucoup de mérite qui ne manquait jamais de se réveiller deux ou trois fois chaque nuit sous l'empire d'une démangeaison affreuse. Il s'emparait alors de ce qu'il trouvait sous sa main, mouchoir, serviette ou autre pièce de linge, et frottait avec force la région douloureuse; le soulagement arrivait d'abord, mais une plus grande démangeaison lui succédait aussitôt, et le pauvre malade frottait avec fureur. Il ne cessait que lorsqu'il était brisé par la fatigue, et qu'après avoir déterminé une brûlure des plus cuisantes qu'il préférait à son mal et qu'il calmait avec des lotions d'eau froide. Souvent le sang coulait avec assez d'abondance, la peau de tout le corps était très-chaude, un peu de fièvre survenait, et c'est dans cet état que cet infortuné cherchait encore un peu de sommeil, pour être réveillé bientôt par un nouvel accès.

On se figure bien que dans les conditions semblables à celles que nous venons d'indiquer, des maladies de la peau surviennent, et que le mal ne peut aller qu'en s'aggravant. Alors le malade ne guérit que difficilement et avec des soins multipliés ; trop heureux encore s'il ne tombe pas entre les mains des charlatans qui exploitent sa bourse et prolongent son mal.

Que faut-il donc faire pour éviter d'en arriver à une pareille situation? Diminuer, si on le peut, les causes auxquelles il est raisonnable d'attribuer le mal, et ne pas faire usage de pommades ou autres remèdes dont on ignore la composition ; puis boire une tisane délayante, d'orge ou de chiendent, par exemple, et prendre des bains tièdes à l'eau de son deux fois la semaine. Mais ces moyens ne sont que palliatifs et ne suffisent pas pour guérir, il faut aviser aussi à un soulagement local.

Ce soulagement est très-facile à obtenir ; au lieu de se livrer aux mêmes pratiques que le peintre dont nous avons raconté l'histoire, il faut faire usage du remède suivant : On fait dissoudre dans une bouteille d'eau ordinaire ou demi-litre, cinq grammes de sous-carbonate de soude, et au moment de la souffrance, on lave à grande eau, pendant huit ou dix minutes, la région affectée, puis on sèche avec un linge. Le calme survient immédiatement, et si le sommeil a été péniblement interrompu, on peut s'y livrer de nouveau sans craindre encore un pénible réveil.

Lorsqu'on habite la campagne ou quand le mal débute subitement, on n'a pas toujours sous la main le médicament nécessaire ; il y a un moyen bien simple d'y suppléer : un morceau de savon commun, convenablement mouillé, avec lequel on frotte d'abord, puis l'eau de savon pour continuer, remplacent parfaitement la substance indiquée. Il faut toujours avoir soin de bien sécher la région qui a été ainsi rafraîchie, car l'humidité ferait recommencer le mal. C'est pourquoi il est encore très-bon, après avoir séché à l'aide du linge, de saupoudrer avec de l'amidon finement pulvérisé qui absorbera l'eau d'une manière plus complète.

Avec ce moyen si simple, continué avec persévérance, on arrivera à guérir une souffrance très-rebelle, et nous l'avons vu réussir après une foule de remèdes qui avaient échoué. Il est vrai que plus tôt on l'emploie plus la maladie cède facilement, et on ne saurait d'ailleurs se débarrasser trop promptement d'un mal aussi incommode.

Dr Reinvillier.

PHARMACIE DOMESTIQUE.

Tilleul. — Farine de graines de lin.

La pharmacie domestique est une branche importante de l'art de guérir, c'est pourquoi nous voulons lui consacrer une suite d'articles. Le but de ce travail est tout à fait pratique, et nous éviterons non-seulement les termes scientifiques, mais aussi les recherches du même genre qui occuperaient trop de place dans le texte d'un journal qui veut être utile. C'est donc avec intention que les détails botaniques seront généralement éliminés : nous renvoyons pour cela aux livres spéciaux.

TILLEUL.

Tout le monde connaît la fleur de tilleul. Elle sert à faire des infusés qui sont agréables à prendre et utiles dans beaucoup de cas. On peut dire que cette fleur est le thé indigène, tant son odeur est suave et se rapproche jusqu'à un certain point de celle du thé. C'est à tort que la bourrache a été considérée par un auteur connu comme le thé de notre pays, le tilleul est mille fois plus favorable à la comparaison, quoiqu'il soit impossible de remplacer complétement le thé par le tilleul et le tilleul par le thé. Il en est de même, au reste, de toutes les autres plantes; elles ont chacune leurs propriétés et leurs vertus.

La fleur de tilleul, lorsqu'elle a été bien séchée, conserve très-longtemps son odeur agréable. Lorsqu'on veut l'employer, jamais on ne la fait bouillir, cela dénaturerait l'arome que l'infusion lui conserve. On en met, selon que l'on veut une préparation plus ou moins forte, deux à quatre grammes pour un litre d'eau bouillante. L'infusé qui en résulte est légèrement excitant, facilite les digestions, et est favorable au système nerveux; il pousse faiblement à la peau, et n'est nullement *échauffant*, comme on le croit vulgairement. Cette opinion erronée est tellement accréditée, qu'il est rare qu'un médecin ordonne la tisane de tilleul sans qu'on lui demande *si ce n'est pas bien échauffant?*

Somme toute, la tisane de tilleul est une de celles qui sont le plus agréables; elle convient dans presque toutes les affections nerveuses, dans le cas d'indigestion et dans une foule de maladies. Elle n'a pas les inconvénients dont on l'accuse, et beaucoup de personnes en prennent le matin à leur déjeuner, en guise de thé, sans que cela leur nuise le moins du monde.

FARINE DE GRAINES DE LIN.

Il est peu de remèdes aussi utiles que la farine de graines de lin ; elle sert, comme on le sait, à préparer des cataplasmes émollients, et quelques hôpitaux en usent pour vingt ou trente mille francs par an. Ce débit considérable est la cause de fraudes nombreuses opérées sur ce médicament ; le son, la sciure de bois, le tourteau pulvérisé du colza y sont souvent introduits par les falsificateurs; aussi est-il important de n'acheter la farine de lin que dans une maison de confiance ; on comprend bien que le cataplasme perd en qualité à proportion de la matière étrangère qui y est introduite. Le cataplasme émollient des hôpitaux de Paris est cependant préparé avec parties égales de farine de graines de lin et de farine d'orge, mais à coup sûr il serait plus onctueux avec la première de ces farines employée seule.

Dans les familles, pour obtenir plus rapidement le cataplasme, on se contente de délayer la farine dans l'eau bouillante. Si la farine est bonne, le cataplasme aura déjà une certaine qualité, mais en faisant bouillir pendant dix à quinze minutes, on a un remède plus efficace. On doit alors faire bouillir à feu doux et ajouter constamment de l'eau chaude en petite quantité. En même temps on agite sans cesse la masse avec une spatule ou cuillère de bois, de manière à avoir un mélange bien lié. Le bon cataplasme de farine de graines de lin doit être filant et très-clair ; dans ces conditions, il se conserve très-longtemps liquide même sur une peau brûlante. La grosse mousseline est ce qu'il y a de plus commode pour l'envelopper ; elle laisse imprégner la peau très-facilement.

C'est à tort qu'on change trop souvent les cataplasmes ; en les renouvelant toutes les six heures, pourvu qu'on sache les maintenir tièdes, ils remplissent parfaitement le but. Ainsi, cataplasme tiède, demi-liquide, enveloppé dans la mousseline claire et changé quatre fois dans les vingt-quatre heures, voilà les meilleures conditions d'application de ce médicament.

Dire à quoi servent les cataplasmes de farine de lin, ce serait faire l'histoire de la chirurgie tout entière et d'une partie de la médecine. Il n'est guère d'endroits du corps où ils ne trouvent, selon les cas, un utile emploi. Cependant sur les régions où la peau est fine, comme à la face et sur les seins des femmes, on emploie peu le cataplasme de farine

de lin, qui peut y faciliter le développement d'un érysipèle.

Cette farine fait partie des substances indispensables pour une pharmacie domestique; on la conserve dans un endroit sec, enfermée dans une boîte ou un flacon bouché.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

COUSSINS DE CHARBON DE TERRE EMPLOYÉS COMME DÉSINFECTANTS. — Le *Monthly journal* a signalé la poudre de charbon de terre comme très-propre à remplacer la balle d'avoine pour la confection des coussins sur lesquels reposent les *gâteux* et les malades affectés d'incontinence d'urine. C'est un médecin irlandais, M. Howel, qui a eu l'idée de cette substitution. Ayant à traiter dans un hôpital de paroisse une pauvre femme qui gâtait tout sous elle et devenait pour ses voisines de salle une cause d'infection et de réclamations continuelles, ce praticien fit placer sous le siége de la malade un sac en calicot de deux pieds carrés en partie rempli de houille en poudre, lequel servait à la fois de coussin et de moyen absorbant. Aussitôt toute odeur désagréable disparut, et il suffit de maintenir le reste du lit dans l'état de propreté pour que l'infirmité de cette femme cessât d'être un objet de dégoût pour tout le monde.

CIMENT POUR LES ARBRES. — Dans son ouvrage sur les *maladies des végétaux*, M. Wiegmann dit ce qui suit :

« Depuis plus de trente ans, j'emploie avec le meilleur succès un ciment formé de goudron et de poussier de charbon dont j'enduis les plaies des arbres, et qu'ensuite je recouvre de terre, afin que l'onguent ne devienne pas gluant sous l'action du soleil et afin que la plaie paraisse moins.

« On voit que cet onguent ne sert pas seulement d'enveloppe ici, mais encore, en vertu des propriétés antiseptiques du goudron, il est en même temps un remède contre toute pourriture ultérieure. »

GÉNÉROSITÉ PROFITABLE A L'ART MÉDICAL ET A LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE. — M. le comte de Saint-Germain, l'un des plus anciens abonnés du *Médecin de la maison*, vient de faire don à l'Académie de médecine de deux importantes traductions qu'il a faites des ouvrages du docteur Pozzi de Milan. L'un de ces volumes a pour titre : *La Médecine est la science du mouvement*. Sous ce titre, l'auteur passe en revue les plus grands problèmes de la médecine et entre ensuite dans une foule de détails relatifs aux maladies et à leur traitement; l'effet des médicaments les plus importants est étudié avec soin. Rien de plus intéressant que cette traduction que M. de Saint-Germain a bien voulu nous confier et que nous avons lue avec un véritable plaisir.

Le second ouvrage porte le titre de : *Nouvelle science vétérinaire*, et s'occupe par conséquent des maladies des animaux. Deux commissions ont été nommées pour l'examen de ces importantes traductions qui révèlent dans M. de Saint-Germain une connaissance approfondie de la langue italienne. On ne saurait trop louer le courage de ce travailleur persévérant qui est cependant dans un âge avancé, et la générosité du don qu'il vient de faire à la science.

MOYEN D'ÉVITER L'EMMAILLOTTEMENT CHEZ LES NOUVEAU-NÉS. — La charité est aussi ingénieuse qu'inépuisable : elle ne s'est pas bornée à fonder des crèches, à les soutenir de ses épargnes et à assurer aux petites créatures qu'elle a prises sous sa protection tous les éléments d'un développement robuste et d'une santé florissante; elle a voulu encore ajouter à leur bien-être en leur fournissant de ces petits *accessoires* nés des circonstances et que les associations charitables peuvent seules procurer.

Les enfants en bas âge ont besoin d'avoir toute la liberté de leurs mouvements; leurs petits muscles ne demandent qu'à s'étendre et à s'exercer : aussi, les sociétés hygiéniques ne cessent-elles de s'élever contre la funeste habitude d'*emmaillotter* les nourrissons, que leur instinct porte à un *gigotement* continuel. Pour obéir à cette nécessité, on a pris l'usage, dans nos crèches, d'étendre les enfants qui ne marchent pas encore sur des tapis, le corps reposant sur un paillasson et la tête sur un oreiller. En temps ordinaire, rien n'est plus convenable, mais dans la saison chaude de l'année, dans les chaleurs surtout que nous éprouvons en ce moment, les tapis et les oreillers excitent une transpiration énervante, et l'on désirait quelque moyen qui pût remplir le même but et conserver de la fraîcheur.

Le but a été parfaitement atteint par un petit appareil on ne peut plus simple et que l'auteur, qui ne se fait pas connaître, a baptisé du nom de GIGOTIÈRE. Il se compose d'un châssis carré en fer, sur les bords duquel est attachée et tendue une toile très-forte. Cette espèce de hamac est posé sur un socle également en fer, incliné de haut en bas, de manière à ce que le corps de l'enfant étant placé sur la toile, sa tête soit un peu élevée et que les pieds touchent presque le sol. Le tout est disposé de telle sorte que, par suite même de la pression du corps de l'enfant, l'appareil est soumis à un léger balancement.

On peut voir les petits élèves de la CRÈCHE SAINT-LOUIS-D'ANTIN s'ébattre et gigoter sur ces petits lits de camp, sans qu'ils puissent glisser ni se faire aucun mal.

Il appartient à notre publication de faire connaître les modestes inventions aussi ingénieuses qu'utiles, et d'engager les amis de l'enfance, ceux des crèches surtout, à les propager. La GIGOTIÈRE nous paraît devoir maintenant faire indispensablement partie du mobilier de ces établissements si intéressants, et dont la pensée

et la fondation sont dues, comme chacun sait, à la philanthropie active et éclairée de M. Marbeau.

Mort a la suite d'une piqure d'abeille. — Nous avons déjà passé en revue *la piqûre des insectes et les premiers soins qu'elle réclame* (*Médecin de la maison, N° 24*). Voici un triste fait, dont les détails ont été lus dernièrement à la Société médicale de Chambéry, qui présente un grand intérêt.

Un enfant de six ans, très-impressionnable, avait été piqué à différentes époques par des abeilles sans qu'il en fût résulté de graves accidents, lorsque le 22 avril, l'enfant étant à jouer à l'abeiller de son père, est piqué à la tempe gauche par une seule abeille. La douleur est très-vive, elle arrache des cris aigus à l'enfant; son père, qui se trouvait dans le voisinage, accourt et croit arracher l'aiguillon de la plaie, il voit aussitôt le corps de son enfant se couvrir de sueur, son visage pâlir, ses traits s'altérer, ses lèvres devenir livides, les jambes chanceler; la sueur augmente et devient froide. L'enfant évanoui est porté sur un lit. Toutes les ressources sont employées par un médecin présent, contre l'asphyxie et la syncope; l'enflure gagne le ventre. Une demi-heure s'écoule à peine entre la piqûre et la cessation complète de la vie.

Observation très-curieuse d'hypertrophie de la langue. — Marie Orseille, âgée de 14 ans, vint réclamer les secours de M. Rey, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Chambéry, contre un développement excessif de la langue. Cet organe avait acquis cinq fois son volume ordinaire. Il écartait les mâchoires en faisant saillie au dehors de 10 centimètres en longueur et de 7 en largeur. L'extrémité antérieure avait le plus grand développement, étranglée qu'elle était par la pression continue des arcades dentaires et dépassant le menton de 4 centimètres. La face antérieure de cette tumeur était couverte de granulations, dont quelques-unes étaient plus volumineuses qu'une lentille. Le contact de l'air et le frottement d'un sac de toile dans lequel la malade renfermait cette hypertrophie extraordinaire, avaient mis à nu le corps muqueux enflammé et excorié; un large sillon divisait dans toute la longueur les deux moitiés symétriques de la langue. La face inférieure, exempte de granulations, était restée revêtue de sa membrane muqueuse saine; à sa partie moyenne on voyait le frein de la langue fortement tiraillé par le poids énorme de la tumeur; il était engagé entre les deux dents incisives de la mâchoire inférieure qui s'écartaient ainsi l'une de l'autre de plus d'un centimètre de chaque côté du frein; les dents correspondantes avaient creusé deux ulcères pour s'y loger, et toutes les dents de la mâchoire inférieure, à l'exception des grosses molaires, étaient inclinées d'arrière en avant et de bas en haut. La malade ne pouvait plus prononcer que quelques paroles; la déglutition, très-difficile, s'effectuait encore.

A la suite d'une opération très-habilement faite, la langue reprit son volume normal; les dents, délivrées du poids qu'elles supportaient, se redressèrent, et les arcades dentaires se correspondirent de nouveau. La jeune Marie a même récupéré la netteté de la prononciation.

FORMULES.

SEL DE VINAIGRE OU SEL ANGLAIS.

Les personnes qui sont souvent obligées de parler de très-près à d'autres personnes dont l'haleine n'est pas pure; celles qui visitent les malades et sont exposées à des exhalaisons désagréables, ne seront pas fâchées de connaître la composition de cette préparation que l'on voit dans la main de toutes les dames et que l'on renferme dans de petits flacons de poche plus ou moins élégants.

Pour obtenir cette préparation on emplit d'abord le flacon de sulfate de potasse, sel blanc en petits cristaux réguliers; puis on verse goutte à goutte sur ces cristaux de l'*acide acétique concentré* ou *vinaigre radical* jusqu'à ce qu'ils soient tous imprégnés, et l'on a ainsi ce que l'on appelle vulgairement le sel de vinaigre.

Les cristaux ne fondent pas, ils servent seulement à retenir l'acide que l'on remplace quand il est évaporé, et à empêcher qu'il ne se répande hors du flacon. Il faut avoir soin de boucher hermétiquement avec le bouchon de verre, car cet acide est très-caustique.

On fait respirer avec succès le sel de vinaigre dans le cas de défaillance ou syncope; on a tort alors d'y mêler du patchouli ou autres odeurs qui en altèrent la pureté. La préparation que nous indiquons et qui est souvent vendue fort cher, revient à un prix très-modique.

TISANE CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES URINAIRES.

Prenez : Graine de lin..... 8 grammes.
Faites macérer pendant cinq ou six heures dans : Eau froide..... 1 kilogram.
Ajoutez : Sirop de baume de tolu, quantité suffisante pour sucrer agréablement, et buvez par tasses dans la journée.

BOISSON AGRÉABLE ET TRÈS-ÉCONOMIQUE, SAINE ET RAFRAÎCHISSANTE, MOUSSEUSE COMME LA BIÈRE. (2 *cent. le litre.*)

On nous demande de toutes parts de publier de nouveau cette importante recette qui a rendu d'immenses services; l'espace nous manque, ce sera pour notre prochain numéro.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 septembre 1852. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 53.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 21

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la difficulté habituelle de digérer et des moyens d'y remédier. — Empoisonnement par les amandes de noyaux d'abricots. — Traitement des abcès du sein par le collodium. — Maladies de la peau. — Guérisons par les applications de gutta-percha. — Traitement du croup, emploi de l'air chaud et humide. — Plaie par arme à feu, effets singuliers du projectile. — Pharmacie domestique : Les fleurs pectorales, l'émétique, l'empoisonnement par l'émétique, les remèdes à employer. — Variétés et nouvelles. — Formules : Tisane contre la gravelle ; — Boisson agréable et très-économique (2 cent. le litre).

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 SEPTEMBRE 1852.

Rien de nouveau depuis la dernière quinzaine ; toujours des maux de gorge, des douleurs rhumatismales, des inflammations des yeux et des oreilles, des fluxions. A ces diverses maladies on peut ajouter les embarras gastriques, dont on observe beaucoup de cas, et qui sont caractérisés par l'empâtement de la bouche, un enduit épais sur la langue et le manque d'appétit ; il est rare que cet état résiste à un léger purgatif.

Les premiers froids ont produit leur effet ordinaire sur les malheureux malades atteints de phthisie pulmonaire, ceux-là qui sont vulgairement appelés poitrinaires ; il est important, si l'on veut éviter que la maladie ne s'aggrave et que des souffrances nouvelles ne se produisent, d'empêcher ces malades de sortir après le coucher du soleil ; leur peau qui fonctionne mal et les organes de la respiration qui sont en mauvais état, sont toujours vivement impressionnés par l'air froid du soir qui se fait sentir à la fin de l'été.

La même absence d'épidémies commence à faire naître un peu de sécurité ; il y a bien quelques cas de diarrhées auxquels on donne arbitrairement le nom de cholérines, mais il n'y a nullement de choléra, et la marche qu'il a suivie précédemment, ainsi que plusieurs autres raisons, donnent la presque certitude que nous passerons l'hiver sans ce fléau. Quelle que soit l'époque où il se montre, si nous devons avoir ce malheur, nous n'en maintenons pas moins la promesse de bulletins de renseignements *gratuitement et tous les huit jours* pour tous nos abonnés.

De la difficulté habituelle de digérer

ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER.

La difficulté habituelle des digestions est le triste apanage d'une foule de personnes qui, ainsi que le disait Grimod de la Reynière, *parcourent la carrière pénible des indigestions*. Cette digestion difficile n'est cependant pas l'indigestion proprement dite, cette affection subite et parfois si inquiétante sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

L'indisposition dont nous voulons nous occuper aujourd'hui a reçu en médecine le nom de *dyspepsie*, mot formé de deux autres mots grecs, dont l'un signifie difficilement et l'autre digestion. La dyspepsie n'est souvent que l'un des symptômes d'une maladie plus grave ; mais souvent aussi elle constitue à elle seule toute la souffrance et est un supplice qui succède à tous les repas. Que de gens ont une excellente santé à l'exception de la facilité de digérer, et donneraient

tout ce qu'ils possèdent pour guérir; mais la persistance de la maladie tient presque toujours à la non-persistance du traitement, et l'on garde un mal qu'on ne veut pas s'astreindre à soigner.

Cette affection se traduit d'une foule de façons différentes : chez l'un c'est une simple lenteur de la digestion, et tandis que deux ou trois heures suffisent généralement pour digérer, six ou huit heures ne sont pas assez. Nous connaissons un chanteur célèbre qui dîne à midi pour avoir l'estomac à peu près débarrassé à huit heures du soir. Chez l'autre il existe des rapports gazeux par la bouche, des gargouillements dans le ventre. Une autre personne est exempte de ces rapports, mais elle a une distension considérable de l'estomac, et la peau qui recouvre cette région se trouve tout à coup, après le repas, tendue comme un tambour. D'autres fois ce sont ces sensations de brûlure, ce fer chaud dont nous parlions dans notre précédent numéro. Enfin ces différents symptômes peuvent se combiner et se compliquer de nausées et même de vomissements.

Quelles sont les causes des digestions difficiles? Quelquefois on peut les attribuer à des maladies plus ou moins rebelles à la guérison : telles sont les gastrites, les gastralgies, l'hystérie, la chlorose, etc.; nous n'avons pas ici à nous occuper de ces cas, car il nous faudrait passer en revue non-seulement les maladies que nous venons d'indiquer, mais beaucoup d'autres encore. C'est donc les autres causes que nous avons à examiner, et elles sont très-nombreuses. Nous rangeons parmi celles-ci : les repas trop copieux, les aliments d'une digestion difficile, comme les *crudités*, salades, radis, raves, artichauts crus; les viandes dures, les salaisons, la charcuterie; les aliments visqueux, glutineux : tels sont les pieds de mouton, de veau, les grenouilles, les limaçons, le veau très-jeune même, que beaucoup de personnes ne peuvent pas digérer; les huiles et les graisses; les aliments acerbes, comme les fruits crus; ceux qui sont susceptibles de fermenter et qui renferment du mucilage et du sucre, tels que les raisins, les fécules peu cuites; les légumes flatueux, comme les haricots, pois, lentilles, choux, etc.; puis encore les aliments gâtés ou détériorés.

La manière dont les aliments sont triturés dans la bouche influe encore sur la digestion; ainsi les personnes qui ont l'habitude de manger très-vite, sans mâcher convenablement, digèrent presque toujours fort mal; les substances alimentaires ne parvenant à l'estomac qu'incomplétement triturées et à peine imprégnées par la salive, les fonctions de cet organe deviennent alors beaucoup plus difficiles. C'est pour la même raison que l'absence de dents est une cause permanente de dyspepsie, et que l'on voit souvent cesser cette indisposition à l'aide de dents artificielles convenablement disposées.

Les personnes qui se livrent à des travaux intellectuels opiniâtres, celles surtout qui tendent fortement leur esprit aussitôt que le repas est terminé; celles encore qui sont en proie à de violents chagrins et particulièrement à des chagrins concentrés, ou qui se livrent à un exercice violent immédiatement avant ou après le repas, ont constamment des digestions difficiles. On comprend très-bien que les gens impressionnables et qui éprouvent vivement la joie ou la colère, sont souvent dans la même catégorie.

Parmi *les symptômes* qui se rattachent à la difficulté de digérer et que nous avons signalés plus haut, l'un des plus pénibles est l'accumulation des gaz dans l'estomac. Elle est parfois si considérable qu'elle a pu simuler une hydropisie et même une grossesse, ainsi que Lieutaud en a rapporté des exemples; car le ballonnement ne se borne pas toujours à la région de l'estomac, il s'étend souvent à tout le ventre qui est volumineux et tendu, et qui permet de constater des bosselures arrondies, circonscrites, élastiques, dues à la distension des intestins. Ces bosselures changent de place et font entendre des bruits divers; parfois ce sont des borborygmes, d'autres fois, c'est une sorte de croassement. La souffrance du malade est extrême, car la distension excessive du ventre gêne les mouvements du cœur et le jeu des organes de la respiration, et il survient du hoquet, de la difficulté de respirer, des palpitations; la face est pâle et des sueurs froides accompagnent des défaillances qui peuvent vivement inquiéter les personnes qui entourent le malade. Généralement, cependant, la situation n'est grave qu'en apparence, et quoique l'évacuation des gaz ne soit pas toujours facile à obtenir, lorsqu'elle est effectuée tous les symptômes alarmants disparaissent.

Le *traitement* de la difficulté de digérer est toujours très-difficile, car il est très-variable selon les diverses circonstances qui se trouvent réunies; mais il faut toujours s'efforcer de remonter aux causes, car elles seront souvent une indication précieuse; ainsi, en passant en revue toutes celles que nous avons signalées plus haut, on pourra parvenir à trouver celle qui détermine le malaise habituel, et on arrivera souvent à le faire disparaître en éliminant cette cause.

Il arrive souvent que la difficulté de la digestion

tient à cet état saburral de l'estomac, que les médecins appellent embarras gastrique ; dans ce cas, la langue est sale, la bouche est amère, et il n'y a rien de meilleur qu'un léger vomitif pour débarrasser rapidement le malade. Cependant, les vomitifs fatiguent souvent beaucoup ; il y a des personnes qui ne vomissent qu'au prix des plus grands efforts, et qui tombent après dans un accablement considérable ; c'est pourquoi le vomitif est parfois remplacé avec avantage par un laxatif tel que l'eau de Sedlitz. Renouvelons toutefois ce conseil, de ne jamais administrer de purgatif sans l'avis d'un médecin, lorsque l'on est à portée de ses conseils. Encore moins doit-on faire usage de tous ces purgatifs en pilules, tels que les pilules du soi-disant docteur Frank, et les médicaments de même forme qui font la fortune de certains établissements, et dont l'usage intempestif est fort dangereux.

Contre les digestions lentes et laborieuses, quelques pastilles de Vichy (une ou deux avant et après chaque repas) sont employées avec avantage. L'usage de l'eau de Vichy aux repas, ou la solution de bi-carbonate de soude, méritent un examen plus sérieux. Quant à la sensation de brûlure, le pyrosis ou fer chaud, nous y avons consacré un article spécial qui suffira pour être bien renseigné.

Les personnes qui ont une distension passagère de l'estomac, sans que le ventre soit ballonné considérablement, ne doivent souvent cet effet qu'à un état de faiblesse de cet organe, et peuvent le faire disparaître en employant l'eau froide sucrée et additionnée d'eau de fleur d'oranger, le vin de Bordeaux ou de Madère pris en petite quantité ; mais lorsque le balonnement a acquis l'intensité que nous signalions plus haut, il faut avoir recours à des moyens plus énergiques.

Contre l'accumulation excessive des gaz dans l'estomac, quelques médecins ont été jusqu'à proposer la ponction de cet organe, prétendant que la distension pouvait produire sa déchirure, et voulant imiter en cela l'art vétérinaire, qui retire parfois de grands avantages de la ponction ; mais il n'est nullement prouvé que la déchirure puisse avoir lieu par cette cause, et se livrer à une pareille opération serait une folie. On doit commencer par des infusés chauds de camomille, de tilleul, de feuilles d'oranger, d'anis, de menthe, etc. Voici la formule d'une potion qui a été indiquée par Godard, et employée par lui et par beaucoup d'autres avec succès :

Prenez :	Teinture de noix de Galles.	4 gram.
	Sirop de Fernel.	90
	Eau de fenouil	160

A prendre par cuillerées toutes les heures.

On seconde l'action des médicaments pris à l'intérieur, en faisant sur le ventre des frictions avec l'huile de camomille camphrée.

Ces moyens suffisent ordinairement, mais les cas sont parfois rebelles, et c'est là probablement la cause des singuliers remèdes qui ont été vantés par les anciens ; ainsi, on trouve dans les ouvrages de Galien, Fracastor, Avenzoar, le conseil de donner aux malades atteints d'une tension violente de l'estomac par la cause que nous signalons, des spécifiques tels que les excréments du chien, du loup, ceux d'une poule, les organes sexuels d'un taureau, le nombril d'un enfant nouveau-né, etc. On ne sait, en vérité, en lisant de pareilles choses, lequel doit l'emporter du ridicule ou du dégoût, mais on doit rendre cette justice aux inventeurs, que la faute est plutôt imputable au temps auquel ils vivaient qu'à eux-mêmes.

Quelle que soit la forme sous laquelle se présente la difficulté de digérer, les malades qui y sont sujets doivent se nourrir principalement de viandes rôties ou grillées, bœuf, mouton ou gibier, boire du vin de Bordeaux aux repas, ou du bourgogne de bonne qualité, éviter toute la série des aliments que nous avons signalés, et se livrer, à la campagne autant que possible, à un exercice actif et en plein air.

Dr Reinvillier.

Empoisonnement par les amandes de noyaux d'abricots.

Le fait suivant a été observé à Arles (Bouches-du-Rhône), il y a quelques jours. Un enfant, qui avait mangé deux ou trois de ces beaux fruits connus sous le nom d'abricots-pêches, voulut profiter des amandes que renfermaient les noyaux. A peine les avait-il avalées qu'il a été saisi de convulsions, auxquelles il a succombé malgré tous les secours qui lui ont été donnés par un médecin.

On sait que l'amande de l'abricot-pêche est amère, et que, pour ce fruit comme pour l'amande sauvage, ce goût est dû à la présence de l'acide prussique. Mais la quantité de ce poison contenue dans les noyaux est si faible, que jusqu'à présent on n'avait pas supposé qu'une ou deux amandes pouvaient faire le moindre mal. Une disposition particulière de l'enfant, quelque altération du fruit auraient-elles amené ce malheur ? C'est à la science à prononcer ; mais, en attendant, il est indispensable de ne pas toucher aux noyaux d'abricots-pêches, ainsi qu'à tous les

noyaux amers, et d'en interdire l'usage aux enfants.

Ce fait est curieux; on savait que les amandes amères pouvaient empoisonner; des faits qui le constatent sont signalés dans la *Bibliothèque germanique*, titre I, p. 102, et dans les *Annales cliniques* de Montpellier; mais les amandes amères avaient été ingérées en assez grande quantité.

Traitement des abcès du sein par le collodium.

Le docteur Evans, des Etats-Unis, a employé avec beaucoup de succès le collodium pour prévenir ou dissiper les abcès qui se forment avec une grande facilité dans les seins des femmes qui allaitent. On sait quelle difficulté on éprouve à empêcher la formation du pus qui s'épanche d'autant plus facilement dans ces organes que leur tissu est mou, flasque, et nullement soutenu ni comprimé. M. Evans a pensé que le collodium déterminerait une sorte de contraction capable de favoriser l'absorption du pus. C'est ce qui lui est arrivé dans cinq cas dont il a publié les détails.

Une dame souffrait d'une inflammation mammaire pendant la lactation. Lorsque M. Evans fut appelé près d'elle, il la trouva maintenant le sein dans un bain continuel avec des liniments et des cataplasmes; mais ces moyens n'avaient eu aucun résultat avantageux. On sentait manifestement de la fluctuation dans le point le plus douloureux. Il ordonna que le sein fût recouvert de collodium, et l'inflammation fut promptement arrêtée; quelques jours après, il fallut ouvrir un petit abcès, mais il n'en sortit qu'une petite quantité de pus, et la malade fut promptement rétablie.

Mme S. accoucha le 5 juin 1850 d'un troisième enfant. Le 7 du même mois elle fut prise d'un frisson suivi d'une forte fièvre et d'une inflammation des deux seins. A chacune des deux couches précédentes elle avait éprouvé de semblables accidents qui s'étaient terminés par un vaste abcès du côté gauche. La sécrétion laiteuse était très-abondante, et, malgré la précaution que l'on prit de donner souvent le sein à l'enfant, une tumeur indurée et très-sensible se forma dans le point où déjà un abcès s'était développé. Le collodium fut alors appliqué de manière à recouvrir complétement la tumeur, et le premier effet fut de calmer promptement les douleurs. On répéta cette application matin et soir pendant quelques jours, et bientôt l'induration se dissipa. On se borna à prescrire en même temps une poudre laxative.

Mme M., huit jours après son accouchement, fut prise d'une inflammation mammaire, accompagnée de frissons et de fièvre. Le lendemain un sein était gonflé, très-sensible au toucher; il y avait de la soif, de la fréquence du pouls, de la sécheresse de la bouche, et M. Evans ordonna une potion laxative et fit enduire le sein de collodium comme dans les précédentes observations. Cette application produisit un soulagement immédiat, et la guérison fut obtenue sans même qu'il se formât de suppuration.

Ainsi qu'on le verra dans l'article suivant, le collodium peut être remplacé avantageusement par une autre substance.

Maladies de la peau.

GUÉRISONS PAR LES APPLICATIONS DE GUTTA-PERCHA.

Dans ces derniers temps on a fait de nombreuses applications de collodium ou collodion dans le but de guérir certaines maladies de la peau. Cette sorte d'enduit imperméable a réussi principalement dans les cas où le contact de l'air paraît exercer une action irritante sur les parties malades. Les inconvénients qu'on reproche au collodion, et que l'on a cherché à atténuer par les changements apportés à sa préparation, sont sa déchirure facile et la compression parfois douloureuse qu'il exerce. C'est pour cela que le docteur Robert Graves a songé à remplacer cette substance par une solution de gutta-percha dans le chloroforme. Cette application à l'art de guérir de la gutta-percha, sorte de gomme résine employée dans l'industrie et dans les arts, depuis quelques années seulement, est loin d'être unique; la gutta-percha rend tous les jours de grands services à la chirurgie pour former des appareils ou confectionner des instruments.

Lorsque, dit M. Graves, la solution saturée de gutta-percha dans le chloroforme a été étendue au moyen d'un pinceau de blaireau sur une portion de la peau, le liquide dissolvant s'évapore rapidement, laissant une pellicule extrêmement mince de gutta-percha, très-adhérente à la peau. La ténacité particulière de la gutta-percha empêche cette pellicule de se déchirer et de s'écailler aussi facilement que le collodion; sur le front et sur la face, là où les vêtements ne frottent pas, il reste solidement attaché pendant cinq ou six jours, même plus; sur d'autres

points, il se détache, comme on le comprend, beaucoup plus tôt. Il se maintient plus longtemps sur les éruptions sèches de la peau, que sur celles qui sont humides; sur des surfaces solides et planes que sur celles qui sont couvertes de squammes rugueuses, ou de croûtes faiblement adhérentes. Aussi, avant d'appliquer cette solution, le praticien doit-il avoir soin de débarrasser autant que possible la peau qu'il veut couvrir de cet enduit, au moyen des cataplasmes, des lotions alcalines, etc. Cette précaution prise, il est rare que cet épiderme artificiel n'agisse pas d'une manière très-marquée sur la maladie sous-jacente, en diminuant l'inflammation et ses conséquences, et en contribuant puissamment à rendre à la peau sa structure normale. La transparence de cette membrane artificielle permet de suivre les progrès de la maladie de la peau, et son absence de coloration n'ajoute rien à l'incommodité qui résulte de celle-ci.

D'après les observations de M. Graves, ces applications pourraient être surtout utiles dans le cas de maladies chroniques sèches, écailleuses, tuberculeuses de la peau. Dans cette maladie en particulier qu'on appelle le psoriasis, si l'on a la précaution de protéger l'enduit de gutta-percha contre le frottement des vêtements, on peut avoir de grands succès. Ce praticien assure avoir guéri, en une quinzaine, un psoriasis chronique de la partie postérieure des mains et des bras. Dans cette dernière maladie, il convient de poursuivre avec persévérance, par ces applications topiques, le travail inflammatoire qui va produire les squammes, et d'y revenir tous les jours sur les points récents d'irritation.

M. Graves a guéri aussi beaucoup de maladies aiguës de la peau par le même moyen. Il rapporte le fait d'une femme de cinquante ans, affectée de cette maladie qui porte le nom d'impétigo et chez laquelle elle était très-étendue, qui guérit en moins de trois semaines. En novembre 1851, le docteur Graves fut appelé près de cette dame, mère d'une nombreuse famille, et qui jusqu'à l'invasion de sa maladie avait toujours joui d'une parfaite santé. Depuis environ deux ans elle avait vu se développer, sur les membres et sur le corps, de petites taches d'impétigo qui se succédaient les unes les autres ; de nouvelles reparaissaient à mesure que les anciennes se dissipaient. Pendant l'été précédent, elles avaient complétement disparu, mais au retour de l'automne elles s'étaient montrées plus abondantes que jamais et s'étaient accrues en intensité; quelques-unes étaient plus larges que la main et sécrétaient un liquide abondant qui se coagulait et recouvrait les plaques sous forme de croûtes. La démangeaison la nuit était insupportable et privait la malade de sommeil. Le traitement généralement usité fut prescrit par M. Graves pendant une semaine sans aucune espèce de soulagement; alors ce médecin résolut d'avoir recours à la solution de gutta-percha dans le chloroforme.

Quelques plaques furent d'abord recouvertes par forme d'essai, et le succès obtenu surprit également la malade et son médecin. On étendit le remède à toute l'éruption, et la guérison eut lieu en moins de trois semaines. Cependant, pour obvier autant que possible à la suppression d'une si vaste irritation et d'une sécrétion si abondante, un exutoire fut placé au bras par mesure de précaution. Huit mois après, la malade jouissait d'une santé parfaite.

Chez cette dame, il fallut réappliquer la gutta-percha tous les deux jours, parce qu'elle se détachait par larges plaques à cause de la sécrétion abondante de l'éruption de la peau. Cependant cet enduit ne tarda pas à dessécher l'éruption elle-même, et alors on put le laisser plus longtemps sur place. Cette guérison excita la surprise de toutes les personnes qui connaissaient la malade et qui s'empressaient de demander au docteur Graves le secret de son traitement. Celui-ci, de son côté, n'ayant pas encore traité par ce moyen de maladies aiguës de la peau, était presque aussi surpris que les personnes qui l'interrogeaient, et il se promit bien de répéter cette expérience à la première occasion. Il enduisit en effet de cette composition une éruption de la face que l'on désigne par le nom d'*acné*, et qui est caractérisée par des pustules séparées, enflammées, dont le sommet est aigu et quelquefois suppurant. (L'acné n'est autre chose que cette éruption de *boutons* sans cesse renaissants dont sont affectés particulièrement les jeunes gens; ces boutons siégent, de préférence, sur les épaules, sur le devant de la poitrine et surtout au front; après leur dessiccation ils sont suivis de taches violacées, d'indurations ou de petites cicatrices.) M. Graves recommanda à la personne qu'il traitait ainsi de ne point enlever l'enduit en faisant sa toilette, et ce moyen seul amena promptement de l'amélioration; en persévérant dans son emploi, ce malade se trouva guéri, et un autre traité de la même manière fut également débarrassé.

Un emploi très-intéressant de cet enduit, rapporté par ce médecin, est celui qui a eu lieu pour la petite vérole. Il raconte deux faits, empruntés à la clinique d'un autre praticien, dans lesquels la réussite a été

complète : l'un chez un enfant de douze ans, l'autre chez une fille de dix-huit ans. Chez toutes deux on appliqua deux couches de la solution de gutta-percha sur la face, que l'on réappliqua suivant le besoin. Les deux malades furent d'abord soulagés, et arrivées à la période de desquammation, les croûtes tombèrent par larges plaques, et à peine s'il restait des traces de la maladie.

Eviter les cicatrices souvent hideuses de la petite vérole est, certes, un très-beau résultat, mais nous devons dire qu'on l'avait déjà obtenu avec le collodion ; plusieurs médecins et le docteur Arran entre autres en ont publié des observations.

Les faits publiés par M. Graves constituent plutôt un mode nouveau d'application qu'une invention, puisque le collodium ou collodion a souvent été employé dans les maladies de la peau, ainsi que nous l'avons publié pour l'érysipèle, par exemple, mais la gutta-percha paraît avoir de plus grands avantages. Que l'on ne croie pas surtout que cette substance agit comme médicament; c'est uniquement en empêchant complétement l'action de l'air sur la partie malade qu'elle produit cet effet, et l'on ne saurait croire quelle influence résulte de cette soustraction de l'air dans beaucoup de cas. Mais, pour intercepter l'air d'une manière complète, il fallait découvrir une substance visqueuse qui, en adhérant à la peau, se solidifiât tout en permettant les mouvements nécessaires, et c'est là précisément le rôle de la gutta-percha. Une précaution indispensable doit être prise lorsque l'on emploie cet enduit : il faut avoir soin de plonger le pinceau dans l'eau chaude quand on vient de s'en servir, afin d'éviter qu'il ne se durcisse, la gutta-percha ne tardant pas à se coaguler.

Ce traitement est d'autant plus agréable que cette couche de l'enduit permet de suivre au travers de sa transparence les progrès de la guérison, et que sa présence à la face n'a rien de désagréable. Aucun inconvénient ne peut résulter d'une méthode aussi simple toutes les fois qu'il ne s'agira pas d'enduire une grande partie du corps, la moitié par exemple ; car, ainsi que nous l'avons déjà expliqué précédemment, les expériences sur les animaux ont prouvé que la mort ne tarderait pas à survenir si toute la surface cutanée se trouvait recouverte d'un vernis.

Peut-on supprimer, sans inconvénient, une éruption considérable qui existe depuis plusieurs années, en employant des moyens externes seulement ? Dans beaucoup de cas des accidents peuvent en résulter, et si les anciens poussaient jusqu'à l'exagération la crainte de produire des maladies mortelles en guérissant des ulcérations de la peau très-anciennes, des dartres invétérées, on doit néanmoins reconnaître qu'il ne serait pas sage de prendre certaines précautions indispensables en supprimant ces maladies à l'aide de la gutta-percha; aussi voyons-nous M. Graves appliquer un cautère au bras de sa malade qu'il venait de guérir d'un impétigo, et cela par simple mesure de précaution. Est-ce à dire que cette dame aura été obligée de conserver à tout jamais son exutoire et de remplacer ainsi une maladie par une infirmité ? Non, assurément, on pourra le faire disparaître peu à peu, et la guérison sera définitive. D'ailleurs dans beaucoup de cas, en employant la gutta-percha, on pourra recourir en même temps à des tisanes dépuratives et plus tard à des purgatifs, et ces moyens suffiront généralement pour arriver sans inconvénient au résultat tant désiré, la guérison !

Traitement du Croup.

EMPLOI DE L'AIR CHAUD ET HUMIDE.

Nous avons déjà publié (*Médecin de la Maison*, n° 4) un article important sur la maladie terrible qui porte le nom de croup et qui sévit principalement sur les enfants. Les mères ont puisé dans ce travail les moyens de reconnaître les premiers symptômes de cette maladie et l'indication des premiers secours à donner en l'absence du médecin; plus d'une nous a témoigné sa reconnaissance pour les services importants qui en ont résulté. Aujourd'hui nous ne pouvons laisser passer, sans en faire part à nos lecteurs, un mémoire intéressant du docteur William Budd de Bristol, et inséré récemment dans le journal anglais *the Medical Times and Gazette.*

La méthode du médecin anglais est remarquable par son extrême simplicité et par le succès qu'elle a obtenu dans un certain nombre de cas; elle consiste dans l'emploi de l'air chaud et humide aidé de l'émétique pris à l'intérieur. Sur dix enfants ainsi traités, deux seulement ont succombé, et encore leur affection était-elle parvenue à un degré à peu près irrémédiable. L'un d'eux ne donnait presque aucun signe de vie lorsqu'il fut soumis au traitement, et l'autopsie démontra que presque tout le poumon était devenu imperméable à l'air.

L'auteur procède de la manière suivante : l'enfant malade est couché dans un lit fermé de tous côtés au moyen de rideaux superposés; dans l'enceinte

formée ainsi par les rideaux on place une grande terrine remplie d'eau bouillante, et dans cette eau on plonge fréquemment une brique chaude pour en dégager des nuages de vapeur. A l'aide de ce moyen, on maintient l'air que respire le malade à une température de 30 à 35 degrés centigrades, et chargé d'humidité. L'émétique est administré de temps en temps, toutes les fois que la respiration s'embarrasse davantage, afin que les secousses mécaniques du vomissement contribuent à détacher les fausses membranes qui tapissent les conduits respiratoires.

Les dix cas rapportés par M. William Budd ont eu lieu sur des enfants très-jeunes. Le premier qui est cité, Edwin Poole, n'avait que deux ans et demi; il fut apporté à l'infirmerie de Bristol le 15 mars 1851. Il avait eu froid huit jours auparavant et n'avait pourtant offert des accidents de croup que le matin même du jour de son entrée à l'hôpital, vers quatre heures du soir. A ce moment, les accidents étaient déjà fort graves, l'oppression extrême, la face livide et boursouflée; le traitement le plus énergique fut mis en usage, et malgré cela les symptômes alarmants paraissaient plutôt augmenter que diminuer. La mort était même imminente, lorsque M. Budd eut la pensée de faire disposer le lit ainsi qu'il a été dit plus haut. Au bout de deux heures l'amélioration était déjà très-prononcée, la lividité de la face moins marquée, la respiration plus facile: la nuit contribua à l'amélioration, il survint plusieurs heures d'un sommeil réparateur. L'émétique fut administré deux ou trois fois, et chaque fois le vomissement produisit l'expulsion de quelques fausses membranes. Le lendemain, les symptômes les plus alarmants avaient disparu, et le soir du même jour, le petit malade était assez bien pour se tenir assis sur son lit. A partir de ce moment il marcha rapidement vers la guérison.

Chez les autres enfants la guérison n'a pas été moins merveilleuse; ils étaient tous d'un âge tendre, et, ainsi que nous l'avons dit, ils guérirent tous, à l'exception de deux, à l'aide du même mode de traitement. Ces résultats sont des plus remarquables, eu égard à ce qui se passe habituellement dans cette grave maladie.

Plaie par arme à feu.

EFFETS SINGULIERS DU PROJECTILE.

Les balles ou autres projectiles lancés par la poudre à canon produisent parfois les effets les plus extraordinaires, les résultats les plus inattendus. Le plus souvent ces circonstances arrivent à cause des ricochets subis par ces projectiles, mais quelquefois aussi par le fait des surfaces osseuses qu'ils rencontrent. Tout récemment encore, la mort malheureuse d'un capitaine d'artillerie est venue prouver de nouveau la puissance dangereuse du ricochet; cet officier s'avança à une distance de cinq cents mètres sur la gauche du but, afin de reconnaître les résultats du tir au polygone, et à cette distance considérable, chose presque inouïe dans l'histoire de l'artillerie, un boulet vint le frapper en pleine poitrine.

Les effets du ricochet furent surtout observés à Paris en juin 1848 sous des formes très-différentes, ce qui se comprend, puisque les combattants se trouvaient au milieu des rues, entourés de maisons ou de pavés amoncelés; mais le plomb meurtrier ricoche encore quelquefois de beaucoup plus près, et nous avons vu à cette époque, dans le faubourg Saint-Martin, un garde mobile dont les chairs du bras droit venaient d'être fendues du haut en bas à leur partie antérieure comme par un coup de sabre. Cet effet avait été produit par une balle qui s'était d'abord aplatie sur le canon du fusil que portait ce jeune homme, et qui, amincie comme un couteau, avait ensuite divisé dans leur longueur les parties molles du bras.

L'action des balles sur les os n'est quelquefois pas moins singulière à cause de la conformation de ceux-ci : c'est ainsi qu'un projectile arrive avec toute sa force d'impulsion sur le front, par exemple, et au lieu de pénétrer le crâne, le contourne en suivant la courbure de sa surface. Dans d'autres cas on a vu la balle se loger dans l'orbite et prendre la place de l'œil sans produire d'autres désordres. Le cas suivant a montré le même résultat, mais des délabrements assez considérables ont existé en même temps. C'est à l'hôpital Beaujon que cet exemple intéressant a été observé.

Le 7 juillet dernier, le nommé Bourdraux (Nicolas-Antoine) est entré à l'hôpital Beaujon, dans le service de M. Huguier, n° 183; il est âgé de soixante-huit ans.

Cet homme, quelques instants avant son entrée, sous l'influence du chagrin qu'il avait éprouvé en voyant une place qu'il désirait, lui échapper, avait tenté de se faire sauter la cervelle. Il s'était rendu chez la personne qu'il considérait comme l'auteur du mécompte qu'il avait éprouvé, et là, armé d'un petit pistolet de poche qu'il tenait à une distance d'un

demi-pied environ de sa figure, il tenta de se suicider.

Le pistolet, dont le canon avait environ deux pouces de longueur, était chargé jusqu'à la gueule.

Il y avait peu de poudre; mais en revanche un lingot de plomb, long de plus d'un pouce, le remplissait en grande partie. Ce lingot était formé par une balle qui, beaucoup trop grosse pour le canon du pistolet, avait été allongée à coups de marteau de manière à former un cylindre. La balle, dirigée de bas en haut et un peu obliquement de droite à gauche et d'avant en arrière, vint frapper au-dessous de la narine gauche, fendit la lèvre du haut en bas, depuis son bord libre jusqu'au nez, et, après avoir fracassé et perforé plusieurs os, suivant toujours une marche oblique, elle pénétra dans l'orbite.

L'œil fut ouvert à sa partie inférieure, et il se vida; puis la balle, après avoir produit ces altérations, s'arrêta dans l'orbite et y resta fixée.

Le malade resta debout après le coup de feu, il n'éprouva qu'un peu d'étourdissement; il put parler et manifester le regret qu'il éprouvait d'avoir manqué son coup.

Le malade arriva à l'hôpital au moment où M. Huguier faisait sa visite quotidienne, et lorsque cet habile chirurgien eut reconnu les lésions que nous venons de signaler, il se mit en devoir d'extraire la balle. Il fallut agrandir l'ouverture des paupières en débridant son côté interne, et il put facilement avoir le lingot qui se trouvait déformé à l'extrémité qui, la première, avait atteint les os.

La déformation du lingot est venue affirmer un fait qui avait déjà été signalé par plusieurs chirurgiens. L'extrémité qui avait pénétré la première avait rencontré une crête osseuse, et elle se fendit dans l'étendue de plus d'un centimètre. Les deux branches du cylindre ainsi séparées présentent à leur extrémité un écartement de six millimètres. Ce choc fit basculer le projectile, qui, perdant sa direction, continua sa route par son autre extrémité; mais cette évolution diminua sa force de projection, ce qui sauva la vie du malade. On voit à quels incidents tient la vie d'un homme dans de pareilles circonstances, et quel est le mérite de la science qui peut préciser minutieusement de semblables faits.

Le malade est sorti de l'hôpital avec une simple cicatrice linéaire, sans aucune difformité du nez; mais il a perdu un œil et paraît s'estimer heureux d'avoir conservé la vie; il semble décidé à ne pas renouveler sa tentative de suicide.

Il y a trois années, le frère de ce malade entra également à l'hôpital Beaujon, fut reçu dans la même salle et traité dans le même lit pour les suites d'une tentative de suicide. Il avait essayé de se couper la gorge avec un rasoir. Remarquons en passant que ce double fait vient à l'appui de l'opinion soutenue avec éclat par notre collaborateur M. le docteur Bourdin, lequel attribue constamment le suicide à l'aliénation mentale. On sait quelle influence a l'hérédité sur la folie et sur le suicide.

PHARMACIE DOMESTIQUE.

(*Deuxième article.*)

Les fleurs pectorales.—L'émétique.—L'empoisonnement par l'émétique, les remèdes à employer.

On donne en pharmacie le nom de fleurs pectorales à un mélange à parties égales de fleurs de mauve, de guimauve, de tussilage, de coquelicot ou de bouillon-blanc; on désigne encore vulgairement ce mélange de fleurs sous le nom de *quatre fleurs*. L'origine de la tisane de fleurs pectorales est très-ancienne, un historien dirait gravement qu'elle remonte dans la nuit des temps; il est de fait que c'est là une bonne association de fleurs émollientes, et qu'il n'est pas étonnant qu'une fois trouvée on ait continué à l'employer.

Les fleurs pectorales sont employées en infusion, jamais sous une autre forme; on en emploie quatre à dix grammes pour un litre d'eau bouillante, selon la force que l'on veut donner à la tisane; mais il n'est pas convenable d'en faire un litre à la fois, à moins que le malade ne soit très-altéré; il est préférable de n'en faire qu'une ou deux tasses seulement, afin de ne pas la faire réchauffer, ce qui altère ses propriétés. Les fleurs séchées avec soin, telles que les vendent habituellemeut les herboristes, sont aussi bonnes que si elles étaient fraîches : il faut avoir soin de les conserver dans un endroit sec et à l'abri des insectes.

La tisane de fleurs pectorales est employée avec avantage, comme un utile accessoire, dans toutes les affections de la poitrine, dans toutes les maladies qui excitent la toux; elle se prend tiède et par tasses toutes les heures ou toutes les demi-heures; on la rend encore plus adoucissante en y ajoutant du miel blanc au lieu de sucre.

L'ÉMÉTIQUE.

L'émétique est un des agents les plus puissants

que possède la matière médicale et est cependant l'une des substances les plus nécessaires dans une pharmacie domestique; si l'on habite une localité éloignée de tout secours médical et de tout pharmacien, on peut souvent tirer un grand parti d'un grain d'émétique.

Cette substance est le vomitif le plus puissant que possède la pharmacie, aussi les anciens qui faisaient un grand cas de la médication évacuante en ont-ils usé et abusé. Il convient en effet à une foule de circonstances différentes et s'emploie sous des formes très-diverses, tantôt à l'intérieur et à petites doses comme vomitif, tantôt à de hautes doses lorsqu'on est parvenu à le faire tolérer par l'estomac. Dans ce dernier cas il est absorbé, et c'est de cette manière qu'il a été employé par le célèbre Rasori et son école contre les fluxions de poitrine. Puis on s'en sert à l'extérieur, mélangé à de la graisse pour former une pommade irritante qui détermine sur l'endroit où elle est appliquée de très-gros boutons.

L'emploi de l'émétique, à la dose de cinq centigrammes ou un grain, est tellement fréquent, que dans toutes les pharmacies on trouve à l'avance des petits paquets qui contiennent cette dose; cependant on n'en délivre guère qu'un seul sans ordonnance de médecin ; il y a même des pharmaciens qui n'en vendent pas du tout sans cette condition, car l'émétique est un poison violent.

Ce médicament est loin d'être simple, c'est un composé de plusieurs substances elles-mêmes très-actives, et dont l'antimoine est la principale; l'acide tartrique et la potasse sont celles qui sont secondaires. Aussi l'émétique porte-t-il en pharmacie des noms qui rappellent sa composition : tartrate de potasse antimonié, deuto-tartrate de potassium et d'antimoine, tartre stibié, tartre émétique, etc. En effet, le mot émétique n'a aucun rapport avec la nature chimique de ce médicament, puisqu'il vient d'un verbe grec qui signifie je vomis, et que l'on a donné, en général, le nom d'*émétiques* à toutes les substances propres à déterminer le vomissement. La plupart des médecins, en écrivant leurs ordonnances, prennent un terme moyen, ils donnent à cette substance, non pas le nom le plus long qui est cependant le plus exact, ils l'appellent *tartre stibié.*

Pourquoi l'émétique est-il très-important pour une pharmacie domestique ? Parce que, surtout dans un empoisonnement récent, il peut débarrasser promptement l'estomac et sauver le malade, et tandis que les autres moyens employés pour provoquer le vomissement sont souvent infructueux, l'effet vomitif de l'émétique est presque certain; il est très-rare qu'il rencontre une organisation réfractaire, et ordinairement *il ne s'écoule pas plus de dix minutes entre le premier vomissement et le moment où le médicament a été administré.* Cet effet se produit à la dose de 1 centigramme, de 2 centigrammes et demi, de 5 centigrammes, c'est-à-dire un quart de grain, un demi-grain ou un grain ; il est rare que l'on soit obligé d'ajouter 5 ou 10 cengrammes en plus ; un verre d'eau tiède ou froide au besoin est le véhicule convenable, car il se dissout parfaitement.

Mais il n'y a pas que dans le cas d'empoisonnement où l'émétique est indiqué, d'autres circonstances peuvent réclamer son emploi, et nous avons vu à l'article CROUP (*Médecin de la Maison, n° 4*), le secours qu'une mère de famille en pouvait obtenir : elle peut quelquefois sauver la vie de son enfant!

L'EMPOISONNEMENT PAR L'ÉMÉTIQUE.

La meilleure chose a ses revers, et l'émétique qui peut contribuer à rendre la vie, peut aussi la faire perdre. A la dose de 5 à 15 centigrammes, 1 à 3 grains, à part les angoisses, les efforts violents, la prostration excessive qu'il détermine quelquefois, il n'y a pas de danger ; mais à haute dose il en est tout autrement, et soit que la victime ait été poussée par cette horrible et condamnable manie du suicide qui insulte à Dieu et à la création, soit qu'une trop grande quantité ait été administrée par erreur, l'empoisonnement réclame les secours les plus prompts. Que faut-il faire?

Il peut arriver qu'une forte dose d'émétique ne détermine pas le vomissement, alors il faut le provoquer; pour cela, on fait prendre au malade une grande quantité d'eau tiède et on titille la luette avec le doigt ou mieux avec les barbes d'une plume. Puis, que des vomissements se manifestent ou non, il s'agit de neutraliser le poison avec des substances qui le décomposent; on arrive à ce but en administrant de la poudre de quinquina délayée dans l'eau, et à défaut de cette poudre celle de tout autre écorce; en même temps, on prépare des décoctions de noix de Galles ou de cachou coupées avec du lait, que l'on fera prendre au malade; le thé très-fort et coupé avec le lait serait employé, au besoin, dans le cas où l'on ne pourrait se procurer immédiatement les médicaments indiqués.

Tels sont les moyens qui peuvent dominer la situation et sauver le malade. Lorsque nous traiterons les empoisonnements les plus communs, nous

ferons voir qu'en arrivant à temps on peut presque toujours réussir. Toutefois, dans tous les empoisonnements, comme dans celui que nous venons d'étudier, il y a un traitement consécutif réclamé par l'inflammation des organes de la digestion ; c'est une maladie réelle qui succède et qui demande une grande expérience pour le traitement.

Dr Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DE L'OMELETTE CONSIDÉRÉE HYGIÉNIQUEMENT,

par le baron Percy.

Bien des personnes écrivent *aumelette*, d'autres *amelette*. Les deux plus forts lexicographes, Danet et Joubert, écrivent de l'une et l'autre manière, et ils ont tort. Je ne dirai rien de Ménage, qui, sur ce mot, comme sur une foule de locutions aussi communes, déraisonne complétement. Lamotte-le-Vayer, et à son exemple, Richelet et Restaut, ont bien fait, à mon avis, d'écrire *omelette;* mais ils n'ont pas aussi bien réussi dans l'étymologie qu'ils donnent de cette expression, quoiqu'elle paraisse bien vraisemblable. Ils prétendent qu'omelette signifie *œufs mêlés :* cela n'est pas juste, et je n'en crois rien.

Voici une explication qui me semble plus véritable, plus littérale, quoique aucun dictionnaire ni aucun auteur que je sache ne l'ait mise en avant. Omelette doit dériver des mots latins *ova mellita*, œufs miellés ; car dans le principe, et longtemps avant qu'on ne connût l'usage du sucre, on mangeait les œufs battus et brouillés avec du miel, comme on les a mangés dans la suite mêlés avec du sucre. C'était une friandise chez les Romains : on se régalait avec des œufs miellés, *ovis mellitis ;* on s'invitait mutuellement à venir manger des œufs miellés, *ova mellita,* comme à accepter du pain miellé, *panem mellitum*, qui était le pain d'épice de nos jours. Je ne sais où j'ai lu que Lesbie semblait à son ami douce et bonne comme une omelette. Mais je me souviens bien que notre Gui Patin, l'homme le plus prétentieux et le plus recherché quand il sagissait de latin, écrivait à Thomas Bartholin qu'il avait reçu sa lettre, laquelle lui avait paru aussi suave, aussi délicieuse que la plus délicate des omelettes : *tuam accepi omelitissimam epistolam.* Patin, comme on le voit, aimait l'omelette et ne trouvait rien de plus doux au monde. De son temps on ne devait plus en faire avec du miel, mais il parlait comme un amateur de l'antiquité et comme le père de Charles Patin, l'un des plus savants numismatographes du dix-septième siècle.

Déjà longtemps avant les Patin on faisait des omelettes au lard : témoin celle pour laquelle Clément Marot, dénoncé par sa propre maîtresse à qui il en avait fait manger un vendredi, fut tenu pendant neuf mois en prison, où il composa de plaisantes stances.

Il paraît que l'omelette fut jadis le premier aliment que l'on osa donner aux convalescents ; comme aujourd'hui, chez nos voisins on commence par le pudding pour les exciter à prendre un peu de nourriture. Rien n'est plus léger pour les convalescents qu'une petite omelette sucrée et médiocrement soufflée ; c'est ce que leur estomac supporte le mieux ; mais malheureusement c'est ce qu'il appète le moins. Tout ce qui est doux fastidie cet organe capricieux, c'est-à-dire voulant être servi selon son mode d'affection actuelle que l'on n'étudie pas assez. Mais quand on s'aperçoit que cet aliment ne lui plaît guère, on y ajoute quelques gouttes de vinaigre, de verjus ou du jus de citron, et alors il s'en accommode mieux. C'est peut-être à cause de cette odeur et de cette saveur que, malgré sa pesanteur apparente, le pudding convient tant aux convalescents anglais.

Dans l'état de santé, l'omelette est une préparation commode, facile et promptement réparatrice des forces. C'est la bonne chère des campagnards, des chasseurs, des voyageurs, et la ressource ainsi que le grand supplément des tables trop minces, des repas improvisés et des convives de bon appétit. Personne ne se plaint de l'omelette ; on la digère en général assez bien. Cependant, si elle a ses avantages, elle n'est pas non plus exempte d'inconvénients. Lorsqu'elle est trop cuite, trop épaisse, trop compacte, elle est sujette à peser sur l'estomac, et sa digestion est plus lente et plus pénible. Il ne faut donc la faire cuire que modérément et à un degré tel, qu'elle reste molle partout et que l'on soit en quelque façon dispensé de la mâcher. Un peu de poivre et de muscade la rendent plus sapide et la font digérer plus aisément. Le vinaigre, et surtout celui dans lequel il entre de l'ail, de l'estragon, etc., est un condiment qui plaît à beaucoup de palais. On trouve l'omelette simple bien meilleure quand elle est ainsi assaisonnée. Celle où l'on met force petites herbes bien hachées peut se passer de tout excitant, quoiqu'elle s'accommode toujours bien d'un filet de vinaigre. L'addition des herbes potagères et un peu odoriférantes, telles que le cerfeuil et le persil, outre le goût agréable qu'elle procure, fait que l'estomac l'élabore avec moins de peine. Mais il importe que ces plantes soient en quantité très-modérée.

Il n'a pas encore été question de l'huile ni de la graisse dans laquelle doit cuire l'omelette. Il faut que ni l'une ni l'autre ne soient en état de rancidité, autrement l'estomac se soulève bientôt, et l'indigestion n'est pas éloignée. Il faut en avoir un d'Espagnol ou de Russe pour s'arranger d'une graisse rance, soit dans la soupe, soit dans l'omelette. Nos malades, en particulier, souffriraient

de l'indigestion d'une pareille graisse, et il faut leur en épargner à la fois le dégoût et l'effet. Je connais un brave officier général qui, depuis quarante ans, ne déjeune qu'avec une omelette, dont la privation à la guerre était, de temps en temps, pour lui, un sujet de tristesse et d'inappétence. Je connais aussi un médecin qui ne pourrait rien prendre le matin si on ne lui donnait son omelette, après laquelle il est leste et dispos, tandis qu'il serait pesant et endormi s'il mangeait autre chose, s'il déjeunait autrement. Mais cette omelette est cuite dans de bonne huile d'olive ou dans du beurre bien frais.

Le brave colonel Byssonier, ayant reçu un coup de feu à travers l'estomac, d'avant en arrière, a vécu vingt-deux mois d'omelettes très-légères, dans lesquelles, sur la fin, on mêlait un peu de sagou, de tapioka, de fécule de pomme de terre.

Si les soldats turcs se regardent commes perdus et déshonorés lorsqu'ils perdent ou se laissent prendre leur marmite, les nôtres ne se consolaient que difficilement de la perte de leur poêle, sans laquelle il n'y avait plus ni omelettes ni pankoukes.

Il y a vingt manières de faire l'omelette. La moins bonne de toutes est l'omelette au lard, quoiqu'elle fût fort du goût de Marot, ainsi que nous l'avons dit. Elle est très-pesante, très-indigeste, et, pour beaucoup d'individus, nauséabonde, à cause de la graisse toujours plus ou moins âcre dans laquelle elle nage et des morceaux de lard mal cuits dont elle est farcie. Les omelettes de rognons de veau, de mouton, etc.; celles de foie de volailles ou de lièvres, avec ou sans truffes, ont causé plus d'une indigestion ; et il faut être pourvu de bonnes dents et d'un bon estomac pour ne pas en être incommodé.

Mais ces omelettes à la crême fouettée, mais ces omelettes, agréables prisons d'un air que l'habileté du cuisinier a su y renfermer, et qui, sous un volume trompeur, invitent à n'épargner ni la dose ni le plaisir ; ces omelettes, l'orgueil et le luxe de nos tables, se mangent ou plutôt s'avalent sans inspirer ni défiance ni inquiétude, et sans qu'on s'expose à expier, par une mauvaise digestion, l'aimable sensualité avec laquelle on s'est livré à ce mets délicieux et toujours innocent.

Il faut manger l'omelette chaude, de quelque nature qu'elle soit. Froide, surtout si elle contient des petites herbes, et à plus forte raison si elle a été faite au lard, aux rognons, etc., elle peut porter le trouble dans l'estomac et causer une fâcheuse indigestion.

On a connu bien des hommes, mêmes de ceux qui brillent aujourd'hui, soit dans l'art de guérir, soit dans la carrière politique, dont le souper consista longtemps en une omelette d'un seul œuf, laquelle ne leur pesant point sur l'estomac, leur permettait d'étudier toute la soirée et de dormir paisiblement jusqu'au lendemain...

HYGIE.

OBSERVATIONS D'ASPHYXIE LENTE DUE A L'INSALUBRITÉ DES HABITATIONS ET A DES ÉMANATIONS MÉTALLIQUES, RECUEILLIES PAR MM. D'ARCET ET BRACONNOT.

J'ai eu à examiner un logement, dit M. Braconnot, dans lequel trois garçons de bureau étaient successivement morts en peu d'années, quoique jeunes et vigoureux. Ce logement se composait de deux pièces, d'une chambre à coucher avec cheminée et d'une antichambre sans ventilation. Un tuyau de chute de latrines passait dans l'angle de l'alcôve, du côté de la tête du lit, et le mur était légèrement infiltré en cet endroit ; cependant il n'y avait pas d'odeur sensible dans la chambre, quoique son cube fût petit, et qu'elle n'eût que deux mètres cinquante centimètres d'élévation.

Je ne pus attribuer la mortalité éprouvée dans ce logement qu'à l'action lente des émanations du tuyau de chute, émanations qui, surtout pendant la nuit, étaient attirées autour de la tête du lit et dans la chambre par l'appel de la cheminée.

Deuxième fait. — Une mère ne voulant pas éloigner de sa chambre une jeune fille chérie, la fit coucher près d'elle, dans un cabinet de cinq mètres de longueur, et ayant deux portes *restant ouvertes*, à l'une des extrémité, du côté opposé au lit. Le cabinet était étroit ; il n'y pénétrait pas d'air du côté où était le lit : la jeune fille ne fut pas longtemps à dépérir, et elle mourut d'une maladie de poumon, quoiqu'il n'y ait jamais eu de phthisique dans la famille.

Troisième fait. — Toute une famille était malade et attaquée de salivation ; on ne savait à quoi attribuer le mal. On se souvint enfin qu'ayant cassé un baromètre, on en avait mis le mercure dans une assiette qui avait été placée et oubliée sur une armoire. On jeta l'assiette et le mal disparut. La moindre ventilation aurait suffi pour empêcher une aussi petite cause de produire d'aussi funestes effets.

Quatrième fait. — M. Anglès, étant préfet de police, me pria un jour, à six heures du matin, d'aller examiner, au coin du boulevard et de la rue de Bondy, un appartement dans lequel deux dames de sa connaissance avaient été asphyxiées pendant la nuit.

Je reconnus facilement la présence de l'acide carbonique ; cherchant par où ce gaz avait pu pénétrer dans la chambre à coucher des deux dames, je trouvai qu'il était entré par le poêle de la salle à manger, où l'on n'avait pas fait de feu depuis longtemps ; qu'il avait trouvé le salon et avait pénétré dans la chambre à coucher, par suite de l'appel de la cheminée de cette chambre.

Le propriétaire, questionné, me dit que la cheminée où donnait le tuyau du poêle dépendait du logement d'un dentiste qui occupait le premier étage ; j'allai

sonner à la porte de ce dentiste, il vint lui-même m'ouvrir; il avait des pincettes à la main et avait passé la nuit à cuire des dents artificielles dans un fourneau à coupelle chauffé au charbon de bois, et avait ainsi donné lieu à l'asphyxie des deux dames qui logeaient au dessus de lui.

Cinquième fait.—Dans une affaire que nous avons eue à traiter dernièrement, au conseil de salubrité, la vapeur mercurielle, sortant de l'atelier d'un doreur, a rendu malade toute une famille qui occupait un logement où il y avait un poêle dont le tuyau communiquait avec la cheminée du doreur; ici encore, c'est l'appel de la cheminée des malades qui faisait entrer le mercure en vapeur par le tuyau de leur poêle dans tout leur logement.

Je pourrais citer bien d'autres faits pareils, mais cela deviendrait trop long. En résumé, il faut bien choisir l'endroit où l'on prend l'air que nécessite le tirage des cheminées d'un appartement, et il faut amplement fournir de l'air pur à ce tirage; sans cela l'air pourra arriver d'un endroit infecté, tel que le tuyau de chute des latrines, une cour malsaine, les cheminées voisines, etc.

La moindre ventilation continue, soit qu'elle s'opère de bas en haut ou de haut en bas, suffit pour assainir un logement; mais il faut qu'elle y amène constamment de l'air pur, frais en été et chaud en hiver.

FORMULES.

TISANE CONTRE LA GRAVELLE.

Prenez : Graine de lin	8 grammes.
Capillaire de Montpellier	8 —
Faites infuser pendant une demi-heure dans :	
Eau bouillante	1 kil. (1 lit.)
Passez et ajoutez : Sous-carbonate de soude	12 décigram.

A prendre par petites tasses dans la journée.

Quelle que soit l'importance des articles, nous n'avons jamais l'habitude de les répéter; nous avons presque été obligés, à cause du grand nombre de demandes, de publier une seconde fois la recette suivante, qui a paru dans le premier numéro du journal, le 15 juillet 1850 :

BOISSON AGRÉABLE ET TRÈS-ÉCONOMIQUE (2 CENT. LE LITRE).

La boisson dont nous donnons ici la recette, sans être préférable au vin et à la bière, est néanmoins excellente, bienfaisante et si économique qu'elle est appelée à rendre de grands services.

Elle porte le nom, parmi ceux qui la connaissent, de *Boisson-Durand*, du nom de son inventeur, pharmacien et professeur d'une de nos écoles de médecine.

Elle a été expérimentée sur une grande échelle et doit encore être en usage dans la maison centrale de Beaulieu, près Caen, peuplée de plus de deux mille personnes.

Cette boisson ne coûte qu'environ deux centimes le litre, ce qui n'est pas son moindre mérite; mais elle ne peut malheureusement pas se conserver plus de quinze jours avec toute sa qualité; de sorte qu'il faut calculer en la faisant sur la consommation.

Pour 30 litres de boisson, il faut :

Racine de gentiane	5 grammes.
Houblon	10 —
Fleurs de sureau	2 —
Mélasse	1,000 (1 kilog.)
Caramel	75 grammes.
Levain de bière	31 —
Bon vinaigre	1/2 litre.
Essence de citron	quelques gouttes.

On fait infuser, dans environ deux litres d'eau et pendant vingt-quatre heures, la gentiane, le houblon et la fleur de sureau; on met ensuite le levain de bière, qui doit être frais, dans un grand vase ou baquet, avec à peu près 1/2 litre d'eau; puis on bat, avec un balai (semblable à ceux que l'on emploie pour battre les blancs d'œufs), jusqu'à ce que le levain soit parfaitement dissous. Il se produit alors beaucoup de mousse et l'on ajoute encore un peu d'eau.

Cela fait, on verse la mélasse et le caramel, et l'on continue à battre jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé; puis on ajoute le vinaigre et l'essence de citron.

On bat encore et l'on verse, à l'aide d'un entonnoir, dans un petit baril de trente litres. De l'eau ayant été ajoutée en quantité suffisante pour que le baril soit presque plein, on agite le liquide en tous sens, à l'aide d'un bâton dont le bout est fendu en quatre.

Enfin, après avoir achevé de remplir complétement, on ferme soigneusement avec une bonde, de manière à ne pas laisser pénétrer l'air, et on laisse fermenter pendant trois à quatre jours, suivant la température de la saison.

Si l'on veut que la boisson soit plus agréable à boire, on la met en bouteille, et au bout de quelques jours elle est gazeuse, fait sauter le bouchon comme le fait la bière, ou brise les bouteilles, quand on n'a pas la précaution de les relever.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 septembre 1852. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 54.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies règnantes. — Des coliques, leurs différentes variétés, leurs symptômes, moyens de soulagement. — Traitement de l'ongle incarné par l'alun calciné. — Conseils aux myopes et aux presbytes, traitement de leur infirmité. — Remède contre l'asthme, expiration du brevet appliqué à ce remède. — La phthisie pulmonaire n'est pas incurable, principaux remèdes employés pour la combattre, résultats détaillés, guérisons. — Moyen de faire cesser les crampes chez les cholériques. — Empoisonnement de sept personnes par des champignons, quatre guérisons et trois morts. — Conservation des fruits pectoraux. — Bibliographie : Leçons cliniques sur les affections cancéreuses. — Variétés et nouvelles. — Formules :

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 SEPTEMBRE 1852.

Contrairement à toutes les prévisions, et sans que la saison puisse rendre compte de la fréquence de ces affections, les éruptions à la peau se sont multipliées considérablement depuis quelques jours ; elles sont, au reste, sans gravité, et ne s'accompagnent pas généralement de fièvre ni de malaises qui obligent les malades à garder le lit. Des boissons délayantes et abondantes, les limonades légères et les bains tièdes suffisent pour guérir les malades.

Les bains doivent, toutefois, être pris avec précaution dans cette saison ; c'est le soir, immédiatement avant le coucher, qu'ils sont préférables. Si l'on néglige ce précepte, on contracte souvent des toux dont il est difficile de se débarrasser. Une espèce particulière de toux convulsive ayant de l'analogie avec la coqueluche, règne en ce moment dans plusieurs communes des environs de Paris et dans diverses localités de la France ; elle sévit particulièrement sur les enfants : nous indiquons plus loin un moyen de soulagement.

Les coliques tiennent présentement le premier rang parmi les maladies régnantes, c'est ce qui nous a donné la pensée de consacrer un article à cet important sujet, qui est, d'ailleurs, de toutes les époques.

DES COLIQUES.

LEURS DIFFÉRENTES VARIÉTÉS. — LEURS SYMPTOMES. — MOYENS DE SOULAGEMENT.

Donner des préceptes rigoureux et précis relativement aux coliques est pour nous un grave embarras, car ce mot *colique*, qui, d'après son étymologie, devrait signifier affection de l'intestin colon, est beaucoup plus généralisé dans le langage vulgaire et même dans le vocabulaire médical. Sous cette dénomination on désigne non-seulement les douleurs qui ont leur siége dans les différentes portions du tube intestinal, mais celles qui se manifestent dans les autres organes de l'abdomen (*le ventre*). Ainsi il y a des *coliques hépatiques* qui affectent le foie, des *coliques néphrétiques* qui sont dues à une maladie des reins, des *coliques utérines* qui sont particulières à la matrice, des *coliques d'estomac*, etc. La cause présumée des coliques a fait créer aussi les noms de coliques *venteuses, nerveuses, végétales, de plomb*, etc. Enfin, il n'est pas jusqu'aux pays où se sont montrées, sur un grand nombre d'individus, des coliques vives, qui n'aient fourni un nom pour désigner ces affections ; c'est ainsi que l'on a décrit la *colique de Ma-*

drid, la *colique de Poitou*, la *colique de Normandie*, celle *du Devonshire*, etc., etc.

Au milieu de tous ces éléments divers, que devons-nous faire pour donner quelques indications sur les coliques ? Nous attacherons-nous à la colique de plomb ou colique des peintres, ou bien aux coliques hépatiques? Examinerons-nous les coliques utérines ou la colique de Poitou? Certes, toutes ces études auraient leur utilité; mais il vaut mieux nous occuper de l'indisposition la plus commune, la moins compliquée, de celle qui n'est pas l'expression d'une maladie grave et qui est cependant très-douloureuse, de cette colique enfin qui survient spontanément et effraye par sa violence le malade et ceux qui l'entourent; en deux mots, de la colique nerveuse, à laquelle on peut être appelé tout à coup à remédier.

Les causes de cette affection sont souvent obscures, mais il est cependant facile d'en reconnaître un certain nombre; ainsi, le tempérament nerveux, irritable, le sexe féminin, sont des causes prédisposantes; les émotions vives, les contrariétés, l'impression du froid particulièrement aux pieds peuvent la faire naître; il en est de même d'une alimentation de mauvaise nature, de la persistance trop grande à se nourrir exclusivement de légumes, de fruits, de l'abus des boissons acides, tels que les vins aigres ou les cidres durs.

Sous l'influence d'une de ces causes, et quelquefois sans que l'on puisse préciser aucune d'elles, l'on est pris tout à coup d'une douleur vive dans la région moyenne du ventre; dans quelques cas, cette douleur est précédée de légères coliques qui se manifestent à quelques minutes d'intervalle et peuvent ainsi persister pendant plusieurs heures avant d'acquérir une grande intensité; mais, généralement, c'est d'une manière brusque que débutent ces coliques, parfois au milieu des occupations de la journée, d'autres fois pendant la nuit, tandis que le malade est livré au sommeil le plus paisible. Cette douleur gagne bientôt toutes les parties de l'abdomen et devient intolérable; il semble, disent les malades, *qu'on leur tord les intestins.* A peine les coliques laissent-elles quelques instants de répit, et, si elles diminuent légèrement, c'est pour reparaître presque immédiatement avec une plus grande intensité. Ceux qui sont en proie à cette pénible souffrance sont ordinairement pliés sur eux-mêmes, rapprochant, autant que possible, les genoux de leur poitrine et les avant-bras croisés sur la partie douloureuse; quelquefois, mais rarement, ils sont au contraire étendus sur le dos, abandonnant les membres dans une situation relâchée. Leur face est grippée, inquiète, ils demandent du secours et croient être atteints d'une maladie grave ou victimes d'un empoisonnement; ils laissent échapper des cris de douleur, et une sueur froide couvre leur visage.

Ce genre de souffrance, assurément fort pénible, est si fréquent, que dans les grandes villes, à Paris, par exemple, il n'y a pas de nuit pendant laquelle plusieurs médecins et pharmaciens ne soient réveillés pour remédier à ces coliques. Le médecin arrive, il embrasse d'un coup d'œil tous les symptômes que nous venons de signaler, le malade peut à peine lui répondre, ceux qui l'entourent sont dans la plus grande anxiété. Le praticien palpe le ventre du malade, il appuie même fortement sa main sur ses diverses régions, il déprime les organes qui y sont contenus pour apprécier leur forme; et *cette pression n'est pas douloureuse.* Il touche le pouls de celui qui souffre si cruellement, et *le pouls est calme;* à peine, dans quelques cas, est-il légèrement accéléré. Alors le médecin a acquis la certitude qu'il a affaire à une colique nerveuse qui, pour être exempte de danger, ne réclame pas moins de prompts secours afin de combattre la douleur.

Lorsqu'on habite la campagne, et qu'on se trouve à une grande distance de tout secours médical, l'embarras est souvent très-grand, et il est d'autant plus grand qu'il est difficile de soulager le malade sans l'emploi des médicaments. Les frictions sèches sur le ventre, les serviettes chaudes, la cuillerée d'eau de mélisse ou d'eau de fleurs d'oranger, que l'on a souvent chez soi, ont échoué. Que faut-il faire?

En attendant que l'on possède des moyens plus efficaces, il faut donner un lavement qui produira bientôt un peu de soulagement. Ce lavement doit être émollient, préparé avec le son, la racine de guimauve ou la graine de lin; à défaut de ces substances, on se servirait d'eau simple. Il ne doit pas être trop abondant. Deux verres suffisent pour un adulte, et sa température doit être douce; trop chaud ou trop froid, il augmenterait la douleur. Avant et après l'administration de ce lavement, sans interruption, on fera des frictions sur la région douloureuse avec une flanelle imprégnée d'un liquide spiritueux: l'eau de Cologne est le plus commun et le plus facile à employer. En même temps, on prépare une tisane aromatique qui sera donnée chaude et par quart de tasse; l'infusé de tilleul et de feuilles d'oranger réunis, la camomille romaine, le thé léger, sont très-convenables pour cette circonstance.

Enfin, si les moyens ci-dessus indiqués ne réussis-

sent pas, si même ils ont procuré un commencement de soulagement, et surtout s'il n'est pas possible de consulter un homme de l'art, il faut s'empresser de faire préparer la potion suivante, qui sera donnée au malade par cuillerées ordinaires de dix en dix minutes.

Eau distillée de laitue.....	105	grammes.
Sirop diacode.....	30	—
Sirop de fleurs d'oranger.....	14	—
Ether sulfurique.....	1	—
	150	grammes.

Il est rare qu'un soulagement rapide n'accompagne l'emploi des médicaments que nous venons d'indiquer, et que la cessation complète des douleurs n'arrive bientôt, suivie d'un sommeil réparateur de quelques heures. Si cette heureuse terminaison se faisait attendre, il faudrait donner au malade un bain tiède et prolongé, d'une heure environ, et c'est un remède puissant contre ce genre de coliques; il ne manque jamais son effet. Dr Reinvillier.

Traitement de l'ongle incarné par l'alun calciné.

Nous avons déjà publié divers articles sur le traitement de l'oncle incarné ou *ongle rentré dans les chairs;* mais cette infirmité est à la fois si commune et si pénible, que nous ne devons pas négliger d'indiquer les nouveaux procédés imaginés pour la combattre; il est même nécessaire d'en posséder plusieurs, car l'un peut échouer tandis que l'autre réussira.

Le procédé de M. Sommet, chirurgien en chef de l'hôpital Sainte-Élisabeth d'Anvers, est loin d'être nouveau, puisque ce chirurgien l'emploie depuis plus de trente années; il est cependant peu connu, quoique M. Sommet en obtienne un succès presque constant, quand il a affaire à des malades dociles.

Pour le mettre en usage, on fait pénétrer avec un stylet aplati de l'alun calciné, aussi profondément qu'il est possible, entre la chair et l'ongle. On enlève ensuite avec précaution la croûte qui se forme, d'abord deux fois par jour, ensuite tous les jours. Si on laisse la croûte formée par l'alun, la matière purulente ne s'évacue pas, et la maladie persiste indéfiniment. La poudre ainsi renouvelée desséche les chairs fongueuses; l'ongle se raffermit et cesse de croître. On ne doit cesser le remède que quand la dessication est complète, autrement la maladie peut se renouveler. Comme l'humidité est des plus nuisibles, on s'abstient de cataplasmes et de bains de pieds.

Conseils aux myopes et aux presbytes.

TRAITEMENT DE LEUR INFIRMITÉ.

La myopie, comme chacun le sait, est cet état de ceux qui ont la vue courte et ne voient distinctement les objets que de près, tandis que les presbytes ont la vue confuse quand ils regardent de près, et nette quand elle se porte sur des objets plus ou moins éloignés.

Ces deux états opposés de l'organe de la vue sont corrigés par l'usage de verres disposés à cet effet, verres qui sont concaves pour les myopes et convexes pour les presbytes; mais ces verres ont une grande influence sur la marche de la maladie, et leur usage intempestif, ou mal dirigé, peut augmenter l'affection à laquelle on se propose de remédier; cela se conçoit, puisqu'une personne dont la vue est excellente peut acquérir artificiellement ces maladies par l'usage graduel et prolongé des verres, ainsi qu'on en voit des exemples chez les jeunes conscrits qui recherchent les moyens d'échapper aux mauvaises chances du sort.

C'est par un emploi de ces verres, tout différent de celui qui est habituel, que M. Tavignot arrive à guérir ces maladies, ainsi qu'il l'a publié récemment, emploi que chacun peut diriger soi-même, comme nous allons le voir.

Traitement de la myopie.— Chez les myopes, dont l'infirmité n'est pas arrivée à un degré trop avancé, ce médecin ne connaît que deux manières de procéder à l'amélioration successive de la vue : la première consiste à exercer les yeux à l'aide de verres concaves, que l'on change de temps en temps en prenant des numéros de plus en plus faibles; la seconde, à exercer également la vue, mais à l'œil nu, sur des objets que l'on éloigne tous les jours de plus en plus. De ces deux manières de procéder, M. Tavignot préfère la première.

Mais les verres concaves sont employés aujourd'hui comme moyen palliatif de la myopie, qu'ils aggravent même trop souvent, au lieu d'être mis en usage comme moyen curatif. Il suffirait, pour arriver à la guérison, de faire précisément le contraire de ce qui a été fait.

Les myopes ont une tendance à prendre des numéros de lunettes de plus en plus forts; il faut leur

en faire porter de plus en plus faibles ; une gymnastique intelligente des yeux fera le reste si l'on sait la pousser aussi loin que possible.

Mais pour guérir complétement la myopie, il ne suffit pas de l'emploi des verres concaves : quand le malade est arrivé au numéro le plus faible, au n° 60, il faut lui faire porter des verres bi-convexes, en commençant par le n° 80, puis bientôt le n° 72, et un peu plus tard le n° 60.

Après un exercice suffisant, mais convenablement coupé par des temps de repos, les myopes ne sont pas encore devenus presbytes, mais *ils ne sont plus myopes ;* ils ont recouvré une bonne vue ordinaire. Il va sans dire qu'il n'est pas toujours besoin de pousser aussi loin cette gymnastique qui ne serait pas sans inconvénients, dans quelques cas, pour l'œil lui-même. Une personne faisant habituellement usage d'un verre n° 8 ou 10 bi-concave, et dont on améliore la vue de manière qu'elle se serve volontiers du n° 20, par exemple, pour regarder les objets éloignés, est déjà dans des conditions bien meilleures, car elle doit se passer parfaitement de bésicles pour lire et écrire.

Traitement de la presbytie. — On peut prévenir cette maladie quand elle n'est point encore développée, la guérir quand elle est commençante, l'améliorer sensiblement lorsqu'elle est avancée, et cela par un moyen très-simple et d'une action certaine. Le moyen, auquel aucun homme spécial n'avait songé, consiste à faire usage de verres bi-concaves pendant quelque temps, de manière à provoquer le développement d'un certain degré de myopie.

Vous commencez, je suppose, à devenir presbyte, comme cela a lieu ordinairement vers l'âge de 40 ans ; au lieu de choisir des verres bi-concaves, n° 48, par exemple, qui amélioreraient sensiblement la vision, mais en entretenant votre presbytie, prenez des verres bi-concaves, n° 60, et essayez de regarder les objets éloignés. D'abord brouillés, confus, ces objets finiront, après quelques exercices, par se dessiner d'une manière beaucoup plus nette et plus tranchée ; continuez encore plusieurs jours en laissant reposer les yeux de temps en temps, et bientôt vous pourrez, sans difficulté sérieuse, changer le numéro 60 contre le numéro 30, avec lequel vous répéterez les mêmes manœuvres ; plus tard encore, vous arriverez à prendre des verres du n° 20 ou 18, et vous vous arrêterez là pendant un certain temps : dix, douze, quinze jours, par exemple.

Selon les cas particuliers, il peut être indiqué d'aller plus loin encore et de provoquer une accommodation moins limitée de l'œil à l'aide des n° 16, 15, 14, 13 ou même 12.

A un instant donné, c'est-à-dire après un mois, six semaines, il est facile de reconnaître les changements survenus dans l'état fonctionnel des yeux. La personne déjà presbyte peut lire à l'œil nu à la distance de huit ou dix pouces sans effort, sans fatigue, et avec cette précision de la vue qui existe bien plus chez les myopes que chez les presbytes. En effet, sauf son infirmité, le myope (s'il s'agit d'un cas ordinaire) a une bonne vue, en ce sens que les objets sont perçus dans tous leurs détails et avec leurs caractères réels ; rien ne lui échappe. Il n'en est pas de même du presbyte ; il voit les lettres moins noires qu'elles ne le sont réellement, et il lui échappe beaucoup de petits détails dans les objets qu'il regarde.

Mais, va-t-on nous dire, vous ne faites ici qu'une substitution d'infirmité. Est-ce me guérir, en réalité, moi presbyte, que de me rendre myope ? La question, même posée en ces termes, mériterait encore d'être discutée ; mais ce n'est pas ainsi que nous la comprenons.

Telle personne est presbyte ; elle va le devenir de plus en plus avec les progrès de l'âge ; elle est désormais condamnée à perpétuité à l'usage des lunettes. Convenablement traitée par les moyens gymnastiques sus-indiqués, cette personne aura des yeux propres à la vision ordinaire, c'est-à-dire analogue à celle d'une personne qui n'a recours à l'usage de verres bi-concaves numéro 20 que dans des circonstances exceptionnelles et pour distinguer nettement les objets éloignés. Est-ce donc là une mauvaise vue ? Ces verres bi-concaves n° 20, qui correspondront désormais au nouveau degré d'adaptation de l'œil aux distances, ne serviront que de temps en temps et pour fixer, en quelque sorte, d'une manière irrévocable cet état artificiel de la vue. Il y a plus, la vue qui doit être la plus utile, sinon la plus brillante, est celle qui s'accommode très-bien du secours des verres concaves n° 20, pour les distances éloignées ; car elle suffit aux besoins les plus ordinaires de la vie, tout en nous mettant à l'abri de la presbytie.

M. Tavignot termine son travail en insistant sur deux points importants qui se rattachent au même sujet :

1° Dégager la myopie et la presbytie des affections qui les compliquent quelquefois et qui exigent des soins particuliers ;

2° Avant de procéder au traitement du myope ou

du presbyte, s'assurer très-positivement de l'état fonctionnel des deux yeux, qui ont très-souvent une portée inégale, afin de traiter chacun d'eux avec des verres de force différente, si cette irrégularité visuelle est constatée.

Ces nouveaux moyens de traitement ouvrent une route nouvelle pour soigner ces maladies, et lorsqu'ils seront appliqués avec intelligence, nous ne doutons pas qu'ils n'aient une immense influence sur la guérison des myopes et qu'ils ne prolongent l'intégrité de la vue chez la plupart de ceux qui deviennent presbytes avec l'âge.

Remède contre l'asthme.

EXPIRATION DU BREVET APPLIQUÉ A CE REMÈDE.

L'asthme nerveux, c'est-à-dire celui qui est dégagé de toute complication grave du côté du cœur ou des poumons, se rencontre très-fréquemment et est très-pénible pour ceux qui en sont atteints. Les médicaments sous forme de cigarettes tiennent le premier rang parmi ceux qui réussissent le mieux à soulager les malades et même à les guérir. Mais parmi ces cigarettes il en est une espèce qui est puissante contre cette maladie, et dont l'emploi journalier a été reconnu très-avantageux par beaucoup de médecins. Ce sont les *cigarettes pectorales d'Espic*, dont la vente avait été protégée jusqu'ici par un brevet. L'expiration de ce brevet étant arrivée, nous nous empressons de faire connaître cette formule à nos lecteurs.

Belladone.....	0, 30 centigrammes.
Stramoine.....	0, 15 —
Jusquiame.....	0, 15 —
Phellandrie.....	0, 15 —
Extrait d'opium.....	0, 13 milligrammes.
Eau de laurier-cerise.....	quantité suffisante.

Les feuilles, séchées avec soin et mondées de leurs nervures, seront hachées et mélangées exactement. L'opium sera dissous dans une quantité suffisante d'eau de laurier-cerise, et le soluté réparti également sur la masse.

Le papier (brouillard) qui sert à confectionner les cigarettes est préalablement lavé avec le macératé des plantes ci-dessus décrites, dans l'eau de laurier-cerise, et séché convenablement.

Deux à quatre cigarettes par jour.

La phthisie pulmonaire n'est pas incurable.

PRINCIPAUX REMÈDES EMPLOYÉS POUR LA COMBATTRE. — RÉSULTATS DÉTAILLÉS. — GUÉRISONS.

Il n'y a pas une seule maladie parmi les affections chroniques qui mérite autant l'attention et appelle plus sérieusement l'étude que la phthisie pulmonaire. On ne se doute guère, généralement, de l'étendue des ravages sur les populations causés par cette maladie, et l'on peut affirmer qu'il n'y a pas d'épidémie, si meurtrière qu'elle soit, qui produise autant de mortalités. A Paris, où les malheureux malades appelés vulgairement *poitrinaires* sont si nombreux, la phthisie fait périr un cinquième de la population, et il en est ainsi dans la plus grande partie de la France. A Londres, les statistiques donnent un chiffre encore plus effrayant, puisque, dans un intervalle de trois années, de 1843 à 1846, il est mort de la phthisie du poumon 14,836 individus du sexe masculin et 12,988 du sexe féminin, de sorte que la mortalité causée par cette maladie est de 53 pour cent pour les hommes et 47 pour cent pour les femmes. Aussi aucune ville n'est plus favorable à l'étude de cette maladie; elle renferme d'ailleurs, parmi ses hôpitaux nombreux et spéciaux, deux grands hôpitaux pour les phthisiques. C'est le résultat du traitement en usage dans ces établissements que nous allons consigner ici; ils ont été recueillis par un témoin oculaire qui les a produits dans un journal italien et publiés de nouveau par l'*Union médicale*. Ainsi qu'on le verra, par ces documents authentiques, la phthisie est loin d'être incurable, les guérisons sont même assez nombreuses, et on arrivera encore à de meilleurs résultats.

Des deux hôpitaux de Londres destinés aux phthisiques, le premier et le plus ancien porte le nom d'*infirmerie pour l'asthme, la consomption et les maladies des poumons*. Le second, qui a été bâti en 1842, avec tous les perfectionnements et tout le confortable possible, porte le nom d'*hôpital de Brompton* ou d'*hôpital pour la consomption et les maladies de la poitrine*. C'est un élégant édifice d'un style gothique, bâti dans les meilleures conditions de tranquillité et d'hygiène, ayant à son centre une belle église. La ventilation et la calorification y sont parfaitement établies, et c'est un médecin, M. le docteur Arnott, qui a présidé à sa construction. A cet hôpital sont attachés les médecins les plus célèbres de Londres : Hamilton, Thompson, Cursham, Cotton, Quain et Bowie.

Les principaux médicaments qui sont employés dans cet établissement sont la naphte, le fer, l'huile de foie de morue, les inhalations, les révulsifs.

La *naphte*, ou l'*esprit pyro-acétique*, a paru avoir de l'influence sur quelques-unes des complications de la phthisie, comme la bronchite avec expectoration abondante ; mais rien ne prouve qu'elle possède aucune propriété spécifique pour suspendre la véritable phthisie ; dans beaucoup de cas même, elle a eu des effets désavantageux.

La pâleur et l'état de débilité de beaucoup de phthisiques, la diminution des globules sanguins que les recherches de MM. Andral et Gavarret ont démontrée exister dans cette maladie, ont fait penser naturellement à l'emploi du *fer* chez les phthisiques. Les préparations ferrugineuses ont été essayées aux diverses périodes de la maladie et sous différentes formes : iodure, phosphate, sulfate, sesqui-chlorure, citrate de fer. Dans la première période, en l'absence de congestion pulmonaire et d'hémorrhagie du poumon, on les a trouvées utiles pour arrêter les progrès de la maladie ; plus tard, les seuls avantages que les phthisiques en aient retirés ont consisté en l'augmentation des forces et une amélioration momentanée dans la santé générale.

L'*huile de foie de morue* a compté, au contraire, entre les mains des médecins de cet hôpital, des résultats des plus favorables et qui, malheureusement, ne se sont pas produits d'une manière aussi évidente entre les mains des médecins français. Sur 542 malades traités ainsi, dont 293 à la première période et 249 à la seconde et à la troisième période, 98 ou 18,4 pour cent ont vu leur maladie s'arrêter, 342 ou 62,4 pour cent ont éprouvé une amélioration sensible, et 102 seulement ou 18,8 pour cent n'en ont obtenu aucun soulagement.

Du reste, quoi qu'on en ait dit, c'est à la première période que les effets de l'huile de foie de morue ont été des plus remarquables : la proportion est, à cette période, pour l'arrêt de la maladie, de 17,8 pour cent chez les hommes et de 28,1 pour cent chez les femmes, tandis que cette proportion descend, dans les deuxième et troisième périodes, à 14,3 pour les hommes et 12,6 pour les femmes. De même, relativement à l'amélioration, dans la première période, 72,1 pour cent chez les hommes, 62,1 pour cent chez les femmes, et dans les deuxième et troisième périodes, 52,2 pour cent chez les hommes et 60,9 pour cent chez les femmes, Par suite, tandis que la proportion des insuccès est de 10 pour cent chez les hommes et de 9,7 chez les femmes pour la première période ; elle s'élève à 32,3 pour cent chez les hommes et 25,4 pour cent chez les femmes, pour les deuxième et troisième périodes.

Relativement à l'âge et au sexe des malades, les médecins de l'hôpital Brompton ont noté surtout combien l'huile de foie de morue a de puissance dans les premières quinze années de la vie ; sur 21 malades au-dessous de 15 ans, à la première période, 7 ou le 1/3 ont vu leur maladie s'arrêter, et 14 ou les 2/3 ont éprouvé de l'amélioration. De même dans les deuxième et troisième périodes, sur 13 malades au-dessous de 15 ans, 4 ont vu leur maladie suspendre ses progrès, 6 ont eu de l'amélioration, et 3 seulement n'en ont rien obtenu. A mesure que les malades avancent en âge, les chances diminuent ; car à la première période, sur 233 malades de 15 à 35 ans, on ne compte plus que 53 arrêts de la maladie, 148 améliorations et 22 insuccès ; et au-dessus de 35 ans, sur 49 malades, 3 arrêts des accidents, 39 améliorations et 7 insuccès. De même dans les deuxième et troisième périodes, de 15 à 35 ans, sur 200 malades, 29 arrêts de la maladie, 112 améliorations et 59 insuccès ; et passé 35 ans, sur 36 malades, 2 arrêts de la maladie, 23 améliorations et 11 insuccès. Quant au sexe, on a pu voir par les chiffres cités plus haut, que cette circonstance ne paraît pas avoir une influence bien marquée sur le résultat du traitement par l'huile de foie de morue.

Les médecins de l'hôpital de Brompton ont expérimenté diverses qualités d'huile de foie de morue, sans avoir remarqué une bien notable différence entre leurs effets : mais la fétidité de quelques huiles brunes en a rendu l'emploi tout à fait impossible. L'huile qu'ils emploient aujourd'hui est transparente, d'un jaune paille, sans odeur désagréable particulière. Les malades la prennent sans répugnance, à la dose d'abord d'une cuillerée trois fois par jour chez l'adulte, mais il faut augmenter peu à peu ; dans quelques cas, on l'a portée à une once et demie par prise (4 onces 1/2 par jour). On l'administre habituellement dans de l'eau camphrée ou bien dans tout autre eau aromatique, dans des infusions amères, dans du lait ou tout autre boisson agréable. Dans le cas de grande irritabilité de l'estomac, on la donne dans du mucilage de gomme arabique, avec addition de quelques gouttes d'essence de menthe. Dans le cas où il existe de la débilité et beaucoup de faiblesse, ou lorsque les effets de l'huile semblent peu marqués, on y joint avec avantage des préparations de quinine et de fer, principalement l'iodure. Quand il survient des nausées et un petit mouve-

ment fébrile, l'huile est suspendue pendant quelques jours. Dans quelques cas, on en continue l'usage malgré la présence d'une hémorrhagie légère, sans aucun effet nuisible.

L'un des effets les plus surprenants de l'huile de foie de morue, c'est certainement l'*augmentation de poids* qui se montre chez les malades soumis à ce traitement. Ainsi, sur 219 malades, 153 ont gagné en poids, 19 sont restés stationnaires et 47 seulement ont perdu. Cette augmentation en poids a été surtout marquée dans la première période de la maladie, 78,6 pour cent chez les hommes, 67,5 pour cent chez les femmes ; dans les deuxième et troisième périodes, 61,1 pour cent chez les hommes, 64,1 pour cent chez les femmes. De même cette augmentation a été plus marquée au-dessous de 15 ans que passé cet âge ; sur 13 sujets à la première période, 10 ont gagné en poids, 3 sont restés stationnaires, aucun n'a perdu ; dans les deuxième et troisième périodes, sur 4 sujets du même âge, aucun n'a perdu, tous ont gagné ; tandis que de 15 à 35 ans, sur 96 sujets à la première période, 70 ont gagné, 10 sont restés stationnaires, 16 ont perdu, et que sur 62 sujets du même âge parvenus aux deuxième et troisième périodes, 40 ont gagné, 3 n'ont ni perdu ni gagné et 19 ont perdu. Il semblerait cependant que passé 35 ans, au moins pour la première période, l'embonpoint augmente presque toujours, car sur 17 malades à cette période, aucun n'a perdu et 2 seulement sont restés stationnaires ; il est vrai que sur 27 sujets du même âge, chez lesquels la maladie était plus avancée, il en est 12 qui ont perdu et 1 qui est resté stationnaire.

La quantité de l'augmentation en poids varie beaucoup suivant les malades ; elle peut n'être que d'une ou deux livres par mois, tandis que chez d'autres elle est de une à deux livres par semaine. On a cité quelques faits vraiment surprenants : ainsi, un malade a gagné 41 livres en 6 semaines, un autre 19 livres et demie en 28 jours, et 10 livres dans les 10 autres jours qui suivirent ; dans un autre cas, 29 livres d'augmentation en 31 jours.

Bien que ce soit là un fait rare, il arrive quelquefois que cette augmentation en poids ne s'accompagne pas d'une amélioration ; mais en revanche toute diminution coïncide avec une aggravation. Il faut savoir aussi que les effets du médicament ne sont pas toujours permanents, et que lorsqu'on peut croire la maladie arrêtée, il survient parfois une rechute bientôt suivie d'une terminaison funeste. Néanmoins il est des malades chez lesquels la maladie paraît si décidément arrêtée, qu'ils se croient parfaitement guéris, et on pourrait le croire comme eux, n'était la persistance des signes physiques qui ne disparaissent probablement qu'à la longue. De ces malades, chez lesquels la maladie a été suspendue, un petit nombre seulement s'est présenté à l'hôpital ; il est donc permis de croire que la cure a été persistante, et cela justifie la confiance des médecins de l'hôpital de Brompton en ce médicament, *qu'ils mettent au-dessus de tous ceux connus.*

Les *inhalations* ont été essayées dans un grand nombre de cas et avec avantage pour calmer quelques symptômes fatigants, tels que la toux et la facilité de respirer.

Comme *révulsifs* contre les congestions locales, contre la toux et l'expectoration trop fatigantes, on emploie la teinture d'iode ou d'iodure de potassium très-concentrée, que l'on étend avec un pinceau sur la poitrine, de manière à produire de la vésication.

Contre les sueurs des phthisiques, on administre *l'acide gallique* à la dose de 5 à 6 grains avec 3 à 4 centigrammes de morphine ; et contre la diarrhée, le *sous-nitrate de bismuth.*

Moyen de faire cesser les crampes chez les cholériques.

M. Guyon, inspecteur du service de santé militaire, vient de communiquer à l'Académie une note sur un moyen de faire cesser immédiatement les crampes chez les cholériques, en renversant le pied sur la partie antérieure de la jambe. A cet effet, on saisit le talon d'une main, tandis que de l'autre, avec laquelle on saisit également la pointe du pied, on opère le renversement de cette dernière partie.

Les crampes des doigts et des mains disparaissent comme celles des jambes, par l'extension des doigts sur la main et de la main sur la face dorsale de l'avant-bras. A cet effet, tenant l'avant-bras d'une main, et après avoir saisi de l'autre les parties crampées, on les renverse sur l'avant-bras, non brusquement, mais avec une certaine lenteur.

Le procédé indiqué par M. Guyon est bon, car il est connu depuis longues années et il s'emploie pour les crampes de toute nature n'appartenant pas à la maladie dont nous parlons ; c'est ainsi que l'on peut faire cesser la crampe d'un membre, survenant tout à coup et d'une manière inattendue ; mais les crampes des cholériques produisent une douleur des plus pénibles, et il est bon d'avoir en mémoire un moyen

efficace de soulagement. Cependant les membres ne sont pas, dans le choléra, les seules parties crampées; on remarque dans beaucoup de cas le même symptôme pour les différents muscles du tronc, et il n'est pas, quelquefois, jusqu'aux muscles de la face qui n'en soient douloureusement affectés. Dans ces circonstances, le procédé signalé par M. Guyon sera malheureusement infructueux, mais il pourra au moins soulager les douleurs des membres.

Empoisonnement de sept personnes par des champignons. — Quatre guérisons et trois morts.

Cet empoisonnement, produit par l'espèce de champignons que l'on nomme *oronge blanche ou citronnée*, a eu lieu tout récemment à Cubzy-les-Soing (Haute-Saône). La narration scientifique et détaillée en a été fournie par M. le docteur Goudot, de Fresne-Saint-Mamès, à l'*Union médicale* qui l'a publiée; nous donnons à nos lecteurs la partie la plus intéressante de ce travail.

Le 18 août 1852, six personnes mangent de huit à dix champignons à leur souper: l'aïeul paternel, le père, la mère, deux petites filles et un petit domestique. Ces champignons sont frits avec du beurre dans une poêle en fer battu. Tous en mangent à sept heures du soir à peu près autant l'un que l'autre; cependant le père est celui qui en mange le plus, dit-il, et le domestique le moins. La nuit fut bonne pour tous, excepté pour l'aïeul, qui ressentit quelques tranchées. Celui-ci, âgé de 79 ans, bien constitué, éprouva à six heures du matin des coliques, ensuite eurent lieu trois à quatre vomissements et autant de selles; il déjeuna à onze heures; mais il vomit encore son déjeuner, et tout fut fini pour lui sans autres accidents.

Le père, âgé de 38 ans, de bonne constitution, déjeune à six heures, après avoir travailé à la mécanique à battre le blé, et c'est ensuite qu'il ressent des coliques et que surviennent les vomissements et les évacuations alvines, qui ne cessent qu'à sept heures du soir. Soif assez vive; il ne but, dit-il, que de l'eau sucrée et de la tisane d'orge; un peu de douleur de tête, point d'éblouissement; douleur et quelques crampes aux membres inférieurs, qui se prolongent toute la nuit suivante. Il reste ensuite deux jours sans manger, pendant lesquels il n'éprouve qu'un sentiment de soif, et puis tout rentre dans l'ordre. Depuis il mange et travaille comme d'habitude; mais il ressent encore le soir, pendant deux ou trois jours, quelques douleurs à l'épigastre.

La mère, âgée de 30 ans, d'une constitution médiocre, d'un tempérament nerveux, et ses deux petites filles, de 8 et de 10 ans, n'éprouvèrent rien des symptômes de l'empoisonnement que vers les deux heures de l'après-midi (19e ou 20e heure de l'ingestion de la substance délétère). La mort arriva pour la plus jeune, après quarante-huit heures, et pour l'autre après soixante-douze heures du début des symptômes de l'empoisonnement. Pour l'une et l'autre, coliques, évacuations par haut et par bas; et lorsqu'il n'y eut plus rien dans l'intestin, efforts de vomissements jusqu'à la mort. La connaissance est restée intacte; l'une et l'autre eurent des crampes; la jeune seule eut des convulsions. Après la mort, elles offraient sur la peau des taches noires, m'a dit le médecin qui les a soignées, et qui ordonna des sangsues sur le ventre et de la limonade. L'autopsie n'a pu être faite.

Les évacuations, avec coliques, durèrent chez la mère à peu près vingt heures; puis envies et efforts de vomir, surtout lorsqu'elle buvait, jusqu'au cinquième jour de l'introduction des champignons. C'est ce jour, 23 août, que nous la voyions pour la première fois : intelligence intacte, réponses justes, lentes; abattement, anxiété; tête lourde et un peu douloureuse; la malade est restée alitée et couchée sur le dos. La peau et les conjonctives surtout offrent une teinte jaune des plus prononcées; les yeux sont humides, injectés et immobiles, et les pupilles légèrement contractées; la langue est collante, sans enduit et tirée lentement; répugnance des boissons, malgré la soif qu'elle éprouve; le ventre est dur, tendu, sonore à la percussion, douloureux à la pression, surtout à la région épigastrique; point de gargouillement. Respiration lente; pas de chaleur à la peau; pouls régulier, faible, un peu sec et lent, cinquante-six pulsations.

Nous ordonnons : *Limonade, eau vinaigrée et boisson éthérée.*

Les deux derniers jours, après un dernier effort pour vomir, surviennent des convulsions, des crampes générales et perte de connaissance; contraction des mâchoires qui ne permettent plus l'introduction des boissons; en un mot, roideur générale et plaintes jusqu'à la fin. Peau froide. Le pouls a cessé de se faire sentir; et c'est avec un redoublement de la contracture générale, qu'arrive, au moment de notre visite, la mort, avec émission d'écume par la bouche

et les narines, après six jours et dix-huit heures de l'empoisonnement.

Ici M. Goudot donne les détails de l'autopsie, puis il continue en ces termes :

Terminons en disant quelques mots de l'aïeul maternel, âgé de 60 ans, et du petit domestique, de 12 ans. Celui-ci n'éprouva les phénomènes de l'empoisonnement qu'à la vingt-neuvième heure de son introduction dans l'estomac ; coliques, évacuations par haut et par bas, éblouissements, crampes pendant douze heures ; puis reste du malaise pendant deux jours, et il est bien guéri.

L'aïeul maternel avait mangé à lui seul l'autre moitié des champignons que sa fille lui avait apportés, le lendemain, à sept heures du matin (19 août) ; mais il les avait préparés d'une autre façon. Il les fit cuire, dit-il, pendant plus d'une heure dans l'eau ; puis il les fit bien égoutter et les pressa dans un linge pour en exprimer toute l'eau, et ensuite il les fit frire dans le beurre. Deux heures après il eut une très-forte purgation qui dura douze heures, sans autres phénomènes d'empoisonnement.

Résumons : Voilà une même cause d'empoisonnement, l'*oronge blanche ou citronnée ;* l'aïeul paternel qui les a cueillis nous a montré les semblables pour en reconnaître l'espèce. Des symptômes à peu près identiques, plus ou moins intenses : tranchées, coliques, évacuations par haut et par bas, phénomènes nerveux, etc. Des résultats différents : pour quatre, guérisons plus ou moins promptes, sans les secours de l'art, et pour trois la mort, malgré les secours de l'art, mais apportés tardivement. Cela ne tient-il pas : 1° à la quantité plus ou moins grande de la substance vénéneuse prise par chacun ? Et si nous voyons l'aïeul maternel n'éprouver qu'une purgation alors même qu'il a mangé à lui seul la moitié des champignons, la raison n'est-elle pas 1° que la plus grande partie de la substance toxique serait restée en dissolution dans l'eau qui a servi à faire cuire les champignons ? Cela ne tient-il pas 2° au degré de force et de réaction différent pour chacun ? Aussi, voyons-nous les plus faibles succomber, à l'exception du petit domestique.

Les lésions cadavériques dominantes sont : un ramollissement général des organes, mais plus prononcé sur certains viscères ; des taches ou plaques violettes, brunes, gangréneuses, sur différents points de l'économie.

Conservation des fruits pectoraux.

PAR LE DOCTEUR STANISLAS MARTIN.

Les pharmaciens qui habitent la campagne, ou même les personnes qui ont une pharmacie domestique, sont forcés, par leur éloignement des grandes villes, d'avoir en magasin une certaine provision de médicaments ; il y en a de très-altérables ; aussi est-on forcé de chercher les moyens de remédier à cet inconvénient, sans nuire pour cela à l'action thérapeutique de la substance. Les fruits pectoraux sont dans ce cas.

Si l'on ouvre une caisse de figues, de dattes ou de jujubes, on voit que l'air atmosphérique réagit sur ces fruits d'une manière fâcheuse, car en peu de temps les figues se couvrent de mites, des vers éclosent dans les dattes, et les jujubes se noircissent ou se desséchent, à ce point qu'il ne reste que la peau et le noyau. Puis l'attération continuant, ces fruits subissent la fermentation vineuse, acétique et putride ; alors leur décomposition devient complète, et il faut les rejeter comme dangereux.

On prévient cette perte en suivant le procédé qu'a indiqué M. Viel, pour la conservation du seigle ergoté. Il consiste à enfouir la substance entre deux couches de sucre blanc grossièrement pulvérisé.

Des fruits pectoraux peuvent être conservés d'une année à l'autre sans perdre aucune de leurs propriétés physiques et médicales ; seulement il faut avoir l'attention de fendre par moitié les figues et les dattes.

BIBLIOGRAPHIE.

LEÇONS CLINIQUES SUR LES AFFECTIONS CANCÉREUSES,
Professées à l'hôpital Cochin par M. LE Dr MAISONNEUVE.
Recueillies et publiées
PAR M. LE Dr ALEXIS FAVROT.

Tel est le titre d'un ouvrage intéressant, renfermant les recherches les plus importantes sur les maladies cancéreuses et sur les affections qui pourraient être confondues avec le cancer.

Aucun sujet sans doute n'a été l'objet de plus de recherches, de plus d'études, de plus de controverses parmi les médecins et les chirurgiens, que les affections cancéreuses. Et cependant, malgré toutes ces richesses, la science en est encore à ce point que les hommes de l'art ne sont nullement d'accord sur les principales questions relatives à cette horrible

maladie. Pour les uns, le cancer est guérissable; pour les autres, et pour le plus grand nombre peut-être, il est incurable. Ceux-ci sont d'avis d'opérer malgré les récidives, ceux-là considèrent les opérations de ce genre comme inutiles. C'est ce chaos que M. le docteur Maisonneuve a voulu éclairer, ce sont ces hautes questions qu'il a tranchées dans les savantes leçons faites par lui à l'hôpital Cochin.

Le travail du savant chirurgien donne précisément la raison de ces opinions divergentes des praticiens sur les affections cancéreuses. Il fait voir que certaines maladies ont toute l'apparence du cancer sans en avoir la réalité, que les terminaisons sont par conséquent différentes, et succès et insuccès se trouvent ainsi expliqués. D'après les belles recherches de M. Maisonneuve, il est désormais impossible de confondre ces diverses maladies, puisque l'observation clinique est vérifiée par un procédé infaillible; le microscope vient, en effet, affirmer la forme élémentaire du tissu malade et empêcher l'erreur de se produire.

Guérir au lieu d'opérer, et n'opérer que pour sauver le malade, telle semble avoir été la préoccupation constante de l'auteur; aussi, après avoir passé en revue la longue liste des médicaments essayés tour à tour contre le cancer, s'écrie-t-il avec cette foi que l'on voudrait toujours voir au médecin : « Aucun de ces traitements ne nous a encore donné des résultats positifs, ce n'est point une raison pour interrompre nos recherches; nous les poursuivrons sans relâche, trop heureux si nos efforts, en sollicitant de la part d'autres observateurs des travaux dirigés dans le même but, parvenaient sinon à guérir le cancer proprement dit, au moins à enrayer sa marche ou à réduire le nombre des affections si diverses encore que le microscope nous a fait ranger dans la classe des véritables cancers. Déjà quelques résultats heureux semblent avoir été obtenus de l'usage de certaines eaux minérales; mais s'il ne nous est point donné de neutraliser dans son essence le vice cancéreux, au moins pouvons-nous, par un traitement palliatif, soutenir les forces du malade, adoucir ses douleurs, et l'aider ainsi à lutter plus longtemps contre les accidents qui doivent amener la terminaison fatale. »

Nous avons lu ces lignes avec d'autant plus de plaisir qu'elles sont écrites par un opérateur très-habile qui cherche consciencieusement à restreindre le rôle du chirurgien.

M. le docteur Alexis Favrot, connu par des travaux scientifiques très-importants, a rendu un service éminent aux praticiens en publiant ces leçons. La forme claire, précise, qu'il leur a donnée, l'ordre qu'il a établi, ont transformé de brillantes improvisations orales, appuyées il est vrai sur l'expérience, en un ouvrage de la plus haute portée. Les belles planches, gravées sur acier, qu'il y a jointes, ont, en révélant les secrets du microscope, donné à ce travail le cachet de la certitude.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

OBSERVATIONS D'ASPHYXIE LENTE DUE A L'INSALUBRITÉ DES HABITATIONS ET A DES ÉMANATIONS MÉTALLIQUES, RECUEILLIES PAR MM. DARCET ET BRACONNOT.

(*Suite.*)

J'ai assaini une loge d'acteur fort malsaine, en la faisant communiquer avec l'appel du lustre de la salle au moyen d'un tuyau en fer-blanc de quatre centimètres de diamètre : un calorifère placé dans la cave introduisait de l'air chaud en hiver et de l'air frais en été.

A l'époque où M. Vauquelin demeurait à l'Ecole des mines, son ménage était tenu par les deux sœurs de Fourcroy : ces dames, qui avaient chien, chats et serins, allant passer deux jours à la campagne avec M. Vauquelin, donnèrent amplement à boire et à manger à ces animaux et les renfermèrent dans l'antichambre. Au retour, M. Vauquelin trouva l'antichambre remplie de fumée et les animaux morts : la fumée avait pénétré dans l'appartement par le tuyau du poêle et venait d'une cheminée de l'étage supérieur; elle était, ou *tombée* par suite de son refroidissement, ou avait été amenée dans l'appartement par suite de l'appel de l'une des cheminées de M. Vauquelin dont le tuyau avait pu être chauffé, soit sur le toit, par le soleil, soit par son adossement à une cheminée voisine où l'on aurait fait du feu.

Un médecin de mon quartier, M. Berthier, a été appelé pour donner ses soins au nommé Salomon, âgé de quarante-quatre ans, ouvrier en casquettes, rue Sainte-Avoie, n° 42, à sa femme, âgée de trente-six ans, à leur enfant, jeune garçon âgé de huit ans, tous trois malades. Il a trouvé le père ayant les gencives et les lèvres gonflées, la femme, la tête enflée et parvenue à un volume extraordinaire, la lèvre supérieure touchant presque les narines, la lèvre inférieure descendant sur le menton, les gencives gonflées recouvrant les dents qu'elles laissent apercevoir à peine; cette femme ne pouvait ouvrir la bouche; l'enfant dans le même état que la mère, mais plus malade peut-être à cause de son jeune âge.

Le premier soin de M. Berthier fut d'interroger le père sur la cause présumée de la maladie qui frappait sa

famille, et la réponse fut qu'il l'ignorait entièrement; que depuis trois semaines seulement ils habitaient la chambre où ils étaient, et que depuis huit jours ils ressentaient des malaises et avaient une abondante salivation.

L'haleine des malades était d'une odeur cuivrée, et le docteur crut reconnaître la présence d'agents mercuriels; il interrogea de nouveau le père sur sa conduite privée, les maladies dont il aurait pu être atteint et pour lesquelles il aurait subi un traitement avec du mercure. Cet homme répondit que jamais ni lui ni les siens n'avaient eu un semblable mal, et, d'ailleurs, le médecin jugea judicieusement que la maladie actuelle ne pouvait provenir de cette cause, puisqu'une jeune personne, ouvrière de Salomon, travaillant chez lui le jour, s'était trouvée aussi incommodée et avait eu aussi une abondante salivation. En recherchant quelles pouvaient être les causes de cette maladie, M. Berthier apprit qu'à l'étage inférieur habitait M. Husson, doreur sur métaux. Cette découverte le conduisit à penser que le mercure employé par M. Husson dans ses préparations pour le travail des dorures trouvait, en se volatilisant, les moyens d'arriver jusque dans la chambre des malades, et le sieur Salomon fortifia cette opinion en disant qu'il laissait souvent ses fenêtres ouvertes et qu'il sentait parfois une fort mauvaise odeur provenant de l'atelier de M. Husson.

M. Berthier ordonna à ses malades de fuir le séjour infecté où ils se trouvaient, pour se soustraire à l'influence fâcheuse qui avait produit sur eux de si funestes effets, et vint me faire part de ces circonstances.

Le lendemain, j'accompagnai le docteur et je voulus voir les effets avant les causes. Nous rendîmes visite aux malades que je trouvai dans l'état le plus déplorable et tel que me l'avait dit M. Berthier.

L'enfant avait perdu quatre dents. Nous allâmes ensuite au logement qu'ils avaient quitté. Ce logement se compose d'une seule chambre avec cheminée, éclairée par une croisée sur la cour; dans le milieu de la chambre est un poêle dont les tuyaux aboutissent au conduit de la cheminée.

L'air de cette chambre était lourd, chargé de miasmes infects que nous crûmes provenir des peaux employées par Salomon dans son commerce et de l'extrême malpropreté qui régnait. Nous descendîmes ensuite chez M. Husson; il avait connaissance de l'état de ses voisins et savait que c'était aux travaux exécutés chez lui qu'on attribuait les causes de leur maladie, et il nous offrit de nous faire voir ses fourneaux.

Les fourneaux de M. Husson sont établis avec soin, et le tirage du conduit de la cheminée se fait parfaitement bien; ce conduit passe à l'étage supérieur et est le même que celui de la cheminée de la chambre de Salomon.

La position des fourneaux et du conduit, relativement au logement de Salomon, nous a amenés de suite à reconnaître la cause de la maladie.

M. Husson met sur ses fourneaux ses marchandises travaillées et combinées avec le mercure; l'action du feu fait volatiliser le mercure qui s'élève dans le conduit de la cheminée, et dans ce conduit, les vapeurs entrent par le tuyau du poêle de Salomon qui leur fait appel et déposent dans ce poêle et dans ses tuyaux du mercure qui se volatilise de nouveau quand le poêle est allumé; mais alors les vapeurs se répandent dans l'air de la chambre, et les habitants le respirant, il produit sur eux les terribles effets reconnus sur la famille Salomon.

Pour constater la présence du mercure, nous avons frotté contre les parois du poêle un morceau d'or fin qui s'est de suite coloré.

Afin de remédier à de si funestes accidents, j'ai fait démonter le poêle et fait boucher le trou percé sur le conduit de la cheminée; cependant je crois que la prudence exigerait peut-être que la cheminée fût elle-même condamnée.

Remèdes contre la rage. — L'Académie de médecine a entendu le rapport officiel de M. Bouchardat sur les différents remèdes proposés contre la rage; plusieurs de ces remèdes avaient été examinés sur l'invitation du ministre. Les conclusions du savant rapporteur se sont terminées par la déclaration qu'aucun de ces remèdes ne mérite de fixer l'attention de l'autorité.

Ce rapport est une sanction de plus aux principes que nous avons formulés dans différents articles. il n'y a d'autre remède efficace contre la rage que la cautérisation, c'est pourquoi nous avons épargné à nos lecteurs la fastidieuse narration de toutes ces recettes inutiles.

Prix d'hygiène. — De toutes parts les hommes d'intelligence et de progrès comprennent l'importance de l'hygiène et cherchent à encourager son étude : on ne saurait trop applaudir la généreuse initiative que vient de prendre à cet égard M. Nadaud, négociant à Tonneins (Lot-et-Garonne). Cet homme honorable vient de faire don à l'Académie de médecine d'une somme de 3,000 fr., destinée à être donnée en prix au médecin qui aura fait un cours public d'hygiène populaire en vingt-cinq leçons écrites et développées verbalement, à partir d'octobre prochain jusqu'en mai 1853, et qui sera jugé digne de cette distinction par l'Académie.

Choléra. — Cette maladie continue à faire d'affreux ravages dans la Pologne, les journaux allemands contiennent une foule de détails sur le nombre des cas et sur les chiffres de mortalité des diverses localités; la France continue à en être exempte, et tous les hommes de l'art sont du même avis relativement à l'impossibilité de son apparition pendant la saison d'hiver.

botanique usuelle. — pivoine officinale *(pœonia officinalis)*. — C'est dans les traditions mythologiques qu'il faut chercher l'origine du nom de la pivoine. Nous

voyons dans Homère que Pluton, atteint d'une flèche lancée par Hercule, dut sa guérison aux baumes salutaires que Pœon appliqua sur sa blessure; la pivoine fut, dit-on, le remède employé par le médecin des dieux, et on lui donna le nom de *pæonia*, pour consacrer la mémoire de celui qui avait le premier fait connaître ses propriétés.

La pivoine est une des plantes qui ont été le plus vantées par les anciens, et les surnoms honorifiques qu'ils lui ont donnés attestent la haute renommée dont elle jouissait parmi eux. Ils la considéraient comme une production de la lune, comme un présent de la divinité; ils lui attribuaient le pouvoir de guérir un grand nombre de maladies, ainsi que la morsure des serpens, de chasser les incubes. C'était pendant la nuit qu'il fallait aller la cueillir, car si on le faisait pendant le jour, et si malheureusement on était aperçu par un pic-vert, on risquait de perdre la vue. Celui qui coupait la racine était exposé à une chute du fondement. Il faut dire cependant, à la louange de Théophraste, que tout en rapportant les précautions indiquées comme nécessaires pour se procurer sans danger certaines plantes dont on préconisait les vertus, entre autres la pivoine, il ne paraît pas partager la crédulité populaire, et pense, au contraire, que toutes ces cérémonies ont été inventées par les apothicaires, pour se donner de l'importance. Cette sage réflexion semble avoir été copiée par Pline, lorsque, après avoir rapporté, d'après Théophraste, ce qu'on avait à craindre en récoltant la pivoine, il ajoute: *Magnâ id vanitate ad ostentationem rei fictum arbitror.*

Les racines de la pivoine ont une saveur qui paraît d'abord douceâtre, mais qui laisse ensuite dans la bouche une impression amère bien prononcée; leur odeur est assez forte et assez désagréable lorsqu'elles sont fraîches. Cependant en râpant ces racines pour les réduire en une sorte de pulpe, et en soumettant ensuite cette pulpe à des lavages réitérés, on peut en retirer une fécule nutritive assez abondante, mais qui n'est pas en usage. Il paraît, d'ailleurs, que les tubercules de certaines espèces peuvent se manger sans préparation particulière, car on cultive depuis peu, dans les jardins, sous le nom de *pæonia édulis*, une espèce originaire de la Chine où ses racines sont employées comme comestibles.

La racine de pivoine n'est point une substance indifférente; elle est, au contraire, pourvue de principes très-actifs, surtout lorsqu'elle est fraîche, mais on a besoin de nouvelles expériences qui constatent ses facultés thérapeutiques. Hippocrate la prescrivait contre l'hystérie et l'engorgement des viscères; quelques modernes assurent l'avoir employée utilement dans les affections convulsives. Venel, lui-même, après avoir traité Gallien de charlatan parce que celui-ci attribuait à la pivoine de grandes vertus, Venel ne refuse point à cette plante des propriétés actives, et Peyrithe la met au nombre des médicaments héroïques.

Outre la pivoine officinale à fleurs simples, et par conséquent, type des pivoines que l'on cultive dans les jardins, les botanistes comptent encore: la *pivoine coraline* ou *mâle*, la *pivoine de Russo*, la *pivoine paradoxale* et la *pivoine-moutan*, dont nous donnerons l'histoire dans notre prochain numéro; elle est due aux missionnaires de Pékin, et est des plus curieuses.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE (*séance du 28 septembre 1852*). NOMINATION D'UNE COMMISSION MIXTE DU CHOLÉRA. — Le ministre informe l'Académie que, d'après une décision qu'il vient de prendre, il sera formé une commission mixte chargée de dépouiller les tableaux relatifs à l'enquête sur le choléra morbus de 1849, et de résumer dans un rapport spécial les déductions scientifiques et administratives qui résulteront de cette opération. Cette commission se composera de six membres, dont trois seront désignés par l'Académie nationale de médecine et trois par le comité consultatif d'hygiène publique.

M. le ministre prie, en conséquence, le président de vouloir bien inviter l'Académie à lui désigner les trois personnes qui devront la représenter au sein de la commission.

FORMULES.

POTION CONTRE LA TOUX BLEUE OU TOUX CONVULSIVE DES ENFANTS.

Prenez :	Café très-fort préparé par infusion.	150 grammes.
	Sirop de fleurs d'oranger.....	50 —
	Extrait alcoolique de belladone ...	0,50 centig.
		200,50

Cette potion s'emploie à la dose d'une cuillerée à café, toutes les deux heures; chez les enfants de trois à six on ne dépasse pas six à huit cuillerées à café par jour et chaque dose est donnée dans deux ou trois cuillerées à bouche d'infusé de tilleul.

Moitié moins pour les enfants qui n'ont pas atteint cet âge.

Cette préparation étant douée d'une certaine activité, on ne doit pas l'employer sans l'avis du médecin habituel du petit malade, qui pourra, dans certains cas, permettre d'élever les doses.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 octobre 1852. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 55.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 21

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Maladies régnantes. — De la céphalalgie ou mal de tête. — Hygiène publique : Importante découverte ayant pour résultat la désinfection des vidanges, la suppression des voiries et l'amélioration de l'agriculture. — Traitement de la chorée ou danse de Saint-Guy, par le chloroforme. — Remède contre le coryza ou rhume de cerveau, par M. Morin. — Nouveau traitement de la teigne ; emploi du tannin. — Hygiène des professions : Maladie des dentellières en application. — Précaution à prendre contre le charbon et la pustule maligne. — Blessure du cœur par une aiguille. — Bibliographie : Traité théorique et pratique de la maladie scrofuleuse. — Variétés et nouvelles. — Formules : Boisson pectorale ; — Boisson pour remplacer le lait d'ânesse dans tous les cas où il est indiqué.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 OCTOBRE 1852.

Des maladies assez variées se sont montrées pendant la dernière quinzaine, les unes graves, les autres sans importance. De nombreux cas de fièvre cérébrale ont eu lieu dans plusieurs villes : à Honfleur, plusieurs personnes qui en ont été atteintes ont perdu la raison, une d'elles s'est jetée par une fenêtre du second étage. A Paris, une épidémie de petite vérole s'est manifestée, et les hôpitaux d'enfants ont reçu un nombre inaccoutumé de malades atteints de cette affection que l'on ne conjure pas toujours d'une manière certaine, soit parce que l'on fait usage d'un vaccin épuisé, soit parce que l'opération a été pratiquée avec négligence. Médecins et parents doivent donc redoubler d'activité pour conjurer ce danger.

Les dernières nouvelles de la Prusse et de la Pologne, relatives au choléra, sont plus rassurantes ; cependant il sévit toujours, et l'Amérique du nord n'en est pas exempte.

La fièvre jaune a continué ses ravages à la Martinique d'une manière vraiment alarmante.

Nous devons signaler un progrès contre une maladie qui est du ressort de la médecine vétérinaire : la *clavelée*, qui a attaqué quelques troupeaux de l'espèce bovine aux environs de Montpellier et dans le canton de Lunel, a pu être conjurée par l'inoculation ; aucun des animaux sur lesquels on l'a pratiquée n'a été atteint par cette maladie contagieuse.

DE LA CÉPHALALGIE OU MAL DE TÊTE.

Qui ne connaît le mal de tête pour l'avoir éprouvé au moins quelquefois ? Cette affection est si commune que nous serions tenté de dire à celui qui nierait en avoir souffert qu'il a perdu la mémoire. Le mal de tête, en effet, est un mal de chaque jour, appartenant à tous les âges et à toutes les constitutions. Les médecins lui donnent le nom de *céphalalgie*, expression formée de deux mots grecs, dont l'un signifie tête et l'autre douleur, et l'on conçoit qu'ils ont souvent occasion de se servir de ce nom générique, puisque la céphalalgie est une des affections qui se rencontrent le plus fréquemment dans la pratique.

La fréquence du mal de tête est facile à concevoir, car les fonctions du cerveau sont tellement importantes, que non-seulement il préside à tous les actes de la vie intellectuelle, mais qu'il est à chaque instant mis en jeu pour les phénomènes de la vie propre aux organes eux-mêmes. Et comme la douleur

peut être causée par la maladie de la substance cérébrale, ou par celle d'organes plus ou moins éloignés, le cerveau agissant dans ce dernier cas comme instrument de perception, on conçoit que les causes de céphalalgie ne manquent pas.

Au nombre des *causes* du mal de tête, on doit d'abord ranger celles qui sont directes : telles sont celles qui déterminent une surexcitation du cerveau, comme les impressions morales trop vives, les travaux de l'esprit, les veilles opiniâtres. Quelquefois ces causes sont simplement physiques : telles sont les congestions sanguines déterminées par l'exposition à un soleil trop ardent, par la fièvre, par une maladie de cœur, de la gorge, etc. ; telle est encore l'accumulation du sang vers cet organe par l'usage des boissons alcooliques, des narcotiques, etc.

Dans d'autres circonstances, la cause n'est pas directe, mais elle est pour ainsi dire de voisinage : ainsi, la douleur est causée par une maladie des organes qui enveloppent le cerveau, soit le crâne ou les parties molles, que cette maladie ait eu pour origine un coup, une chute, une blessure, une affection rhumatismale, un rhume de cerveau ou coryza, ou une inflammation pure et simple. Dans ce cas, la douleur est perçue par le cerveau, qui la reporte ensuite aux organes malades, car, chose singulière, le cerveau ne ressent jamais la douleur lui-même ; s'il est malade, les parois du crâne ou les parties molles environnantes sont les endroits auxquels se rapporte alors la sensation de la douleur. Ce phénomène extraordinaire est bien prouvé, et dans les expériences sur les animaux on a coupé, déchiré, piqué, comprimé la substance cérébrale, sans que la moindre souffrance se manifestât.

Enfin, le mal de tête peut être déterminé par l'affection d'organes très-éloignés : ainsi dans les maladies de foie, de la matrice, dans les fièvres typhoïdes, etc., les douleurs locales sont souvent obtuses, tandis que la céphalalgie est des plus violentes.

Les *symptômes* du mal de tête sont très-différents selon les cas; quelquefois on perçoit la sensation d'une simple pesanteur; d'autre fois, c'est une sorte de serrement qui se fait sentir dans les parties latérales de la tête; on croirait avoir cet organe serré dans un étau, ou bien ce sont des douleurs lancinantes, et parfois on semble éprouver un véritable déchirement. Il en est de même de la durée de l'affection qui est ou très-courte, ou très-longue. On peut même voir l'indisposition se reproduire à des intervalles plus ou moins éloignés, plus ou moins réguliers. Quant à l'étendue de la partie malade, elle est aussi très-variable; ainsi, elle embrasse toute la périphérie du crâne, ou bien elle se limite au front, aux tempes, au sommet ou à la partie postérieure de la tête; lorsque la moitié latérale de l'organe est tout entière affectée, on observe alors les phénomènes de cette maladie connus sous le nom de *migraine*. Nous avons à plusieurs reprises donné des détails sur cette affection.

Quelles que soient l'intensité et la forme des symptômes, on comprend qu'elles sont subordonnées à la constitution individuelle et à l'intensité de la cause qui a produit la maladie. Chez beaucoup de personnes, les organes des sens sont surexcités; la vue, l'ouïe, l'odorat, sont plus susceptibles qu'à l'ordinaire et s'impressionnent douloureusement.

Le *traitement* est excessivement variable et demande non seulement la connaissance exacte des causes, mais une observation attentive des symptômes. Lorsque la maladie est peu intense, qu'elle a été produite par des causes accidentelles et passagères, telles qu'un accès de colère, la frayeur, le chagrin, etc., lorsque le cerveau aura été fatigué par un travail excessif de l'intelligence, il suffira de garder le repos le plus complet sur un lit placé dans une chambre obscure, et, si on le peut, de se livrer au sommeil. Mais il faut que le sommeil survienne de lui-même, et ne soit pas provoqué par des narcotiques. Au contraire, lorsque le mal de tête est déterminé par une cause qui a agi avec persévérance, lorsque, par exemple, chez un sujet robuste et sanguin, l'alimentation a été longtemps trop abondante et trop succulente, lorsque la face est rouge, le pouls rude et plein, les yeux injectés de sang, il est important de diminuer l'alimentation, ou boire avec abondance une tisane délayante, telle que l'eau d'orge ou de chiendent, et de multiplier les bains de pieds à la moutarde. Souvent ces moyens sont insuffisants, et s'ils persistent, le malade, tout en soignant son hygiène, doit s'empresser de recourir à l'homme de l'art, et de le consulter sur l'opportunité d'une saignée, qui devient alors presque indispensable.

Lorsque cette opération aura été pratiquée, il ne faudra pas pour cela s'abstenir de suivre un régime convenable, abandonner les tisanes et les bains de pieds ; il faudra même, en prenant ces derniers, faire des affusions froides sur la tête, ou appliquer des compresses imprégnées d'eau froide, qui devront être souvent renouvelées et entretenues pendant plusieurs heures.

Quant à la céphalalgie, qui est produite par la

présence d'une maladie siégeant dans un organe plus ou moins éloigné, il n'est possible de la faire cesser qu'en diminuant l'intensité de la maladie elle-même. Mais on doit se rappeler que les causes les moins susceptibles, en apparence, de produire le mal de tête, sont souvent celles sur lesquelles il faut porter l'attention : ainsi, la constipation, si fréquente, surtout chez les femmes, manque rarement de produire le mal de tête, et cette affection cesse aussitôt que les fonctions sont rétablies.

Dans certains cas, la douleur de la tête dure continuellement, est réfractaire à tous les moyens employés, et jette le malade dans une sombre tristesse, qui lui fait prendre la vie en aversion; il est rare alors que ce mal de tête persistant ne reconnaisse pas une des causes suivantes : ou le cerveau et ses enveloppes sont atteints par quelque inflammation chronique, ou ils sont sous l'influence d'un virus spécifique qui demande un traitement particulier, ou bien encore les douleurs sont rhumatismales. C'est dans ces circonstances que les traitements les plus énergiques sont conseillés, et que vésicatoires, sétons, cautères, moxas, sont souvent employés. Une pareille médication demande une connaissance approfondie de l'art de guérir.

Enfin, dans certains cas de douleurs de tête assez persistantes, n'ayant pas de causes appréciables et chez des sujets d'une constitution nerveuse, nous avons souvent obtenu un soulagement rapide avec les frictions légères de baume Fioraventi, pratiquées sur les régions affectées.

Dr Reinvillier.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

IMPORTANTE DÉCOUVERTE AYANT POUR RÉSULTAT LA DÉSINFECTION DES VIDANGES, LA SUPPRESSION DES VOIRIES ET L'AMÉLIORATION DE L'AGRICULTURE.

La découverte dont nous allons faire part à nos lecteurs est l'une des plus importantes qui aient été faites dans notre siècle; elle intéresse au plus haut degré la salubrité publique, et contribuera au bien-être des populations.

Notre époque, tout le monde en convient, est une de ces brillantes périodes qui tiendront le premier rang dans l'histoire de l'humanité; cet éclat, elle le doit à la science, qui a su réaliser en quelques années les espérances les plus audacieuses et sonder des mystères qui paraissaient jadis impénétrables. Des forces, autrefois inconnues ou indisciplinées, sont devenues la propriété de l'homme; il les traite en esclaves, et à sa volonté elles fabriquent des tissus ou tordent et façonnent des métaux; le transportent en un jour à des distances immenses, et, en moins de trois semaines, d'un hémisphère à l'autre. Pour indiquer seulement toutes les applications de la vapeur, il faudrait écrire un volume. La galvanoplastie nous donne le moyen d'habiller, pour ainsi dire, avec les métaux les plus précieux, les autres métaux, dont les qualités sont médiocres, et le télégraphe électrique efface les distances en permettant à deux nations de causer entre elles comme dans un salon, tandis que la daguerréotypie arrête le rayon de lumière au passage pour le faire peindre instantanément les objets qu'il éclaire!

Mais parmi les hommes à jamais immortels qui ont doté le monde de tous ces bienfaits, il en est qu ont appliqué leur génie à d'autres inventions, en apparence moins éclatantes, mais dont les résultats ne sont pas moins grandioses. Telle est la question de la voirie et des vidanges, dont les détails répugnants et les tableaux hideux nous rappellent, malgré nous, les misères humaines, et dont les repoussantes réalités sont le pôle opposé de toute poésie et de tout orgueil.

Cependant ces questions sont au premier rang des choses qui intéressent la société tout entière; sans la salubrité publique, nous n'aurions d'autre civilisation que celle des Arabes; aussi ces objets ont-ils été confiés à la vigilance des autorités municipales par la loi du 24 août 1790, et depuis, la préfecture de police de Paris n'a cessé de faire les efforts les plus opiniâtres pour améliorer les conditions insalubres résultant de l'accumulation, du transport et de l'exploitation des matières fétides. Il serait curieux d'étudier cette question des voiries en la prenant à l'époque de Philippe-Auguste, au-delà de laquelle il est difficile de préciser quelque chose d'exact à cet égard, puis de la suivre jusqu'à nos jours. On verrait l'esprit de routine se dégager peu à peu, d'utiles réformes se produire, des administrations successives entraînées à abandonner les intérêts des finances dont elles étaient chargées, pour faire prévaloir un principe plus paternel, celui de la salubrité commune. On suivrait la préfecture de police, obtenant la suppression des monopoles de la ville, encourageant les systèmes nouveaux à se produire, résistant aux entrepreneurs de vidanges, qui voulaient à leur tour monopoliser le service, obtenant l'abandon, par la ville, d'une exploitation privilégiée de la voirie de Bondy, surveillant et n'autorisant les concession-

naires que sous certaines conditions, divisant les voiries pour que les foyers d'infection soient moins considérables, et consacrant enfin le droit des propriétaires, autrefois illégalement frustrés des produits qui leur appartenaient.

Mais ces études nous entraîneraient loin de notre but, ne pourraient entrer dans notre cadre restreint, qui ne nous permet de traiter la question qu'au point de vue hygiénique seulement, déjà assez important par lui-même. En effet, jamais question n'intéressa plus vivement l'hygiène; on sait qu'une foule de maladies résultent, bien souvent, des émanations des voiries et des moyens imparfaits de vidange; il est bien prouvé que le typhus des camps n'a pas d'autres causes que l'émanation pestilentielle des immondices résultant d'une agglomération considérable d'hommes, et nous avons souvent vu les chefs de service de l'hôpital Saint-Louis attribuer la *pourriture d'hôpital*, si fréquente dans cet établissement, à l'influence de la voirie, dont les miasmes étaient apportés par les vents, et transformaient des plaies roses et marchant vers la cicatrisation en une matière sanieuse, grisâtre et désorganisatrice. Les épidémies trouvent un aliment puissant dans les endroits insalubres, et le choléra lui-même, qui sévit d'une manière si irrégulière et si bizarre, a toujours fait de nombreuses victimes dans les localités où gisaient des matières animales en putréfaction. Comment en serait-il autrement, puisque à chaque mouvement respiratoire, l'air que nous inspirons, introduit dans le poumon, se trouve en contact avec le sang, et agit ainsi sur tout le torrent circulatoire?

Une réflexion que nous avons souvent faite est celle-ci : Combien peu de personnes se doutent, en voyant une grande ville peuplée d'un million d'habitants, des immenses travaux souterrains qu'il a fallu exécuter pour faire disparaître chaque jour au-dessous du sol cette masse considérable d'immondices résultant nécessairement d'une population aussi nombreuse, et combien serait hideux l'aspect de la même étendue de terrain dépourvue de fosses, d'égouts et autres ouvrages d'art analogues, si le même nombre d'individus y avait parqué seulement quinze jours! Sans soulever le rideau qui cache à nos yeux ces matières infectes, n'est-on pas à même, lorsque l'on voit enlever quelques pavés des rues, de remarquer cette boue noire et fétide provenant du déversement des urines et autres liquides putrescibles sur la voie publique. Ces matières, filtrant dans les interstices des pavés, séjournent dans le sol, et leur évaporation incessante répand dans l'air des gaz méphitiques qui contribuent puissamment à abréger, dans les villes, la vie des hommes.

Trouver le moyen de nous débarrasser des vidanges et des immondices de toute nature, sans perte aucune pour la fertilisation de nos terres, était donc un problème magnifique et l'un des plus importants pour la santé publique. Pour le résoudre, il fallait non-seulement beaucoup de science, mais il était même nécessaire de surmonter d'affreux dégoûts et d'étudier la question par des expériences multipliées. C'est ce qu'a fait un chimiste du plus grand mérite, animé par le désir de résoudre cette haute question pour la gloire de la science et le bien de l'humanité. M. de Sussex a eu le courage de se confiner pendant plusieurs années à la voirie de Bondy, et d'y multiplier les travaux les plus persistants pour arriver à son but; mais aussi la réussite la plus complète a couronné ses louables efforts.

Appliquant au traitement des vidanges une loi reconnue en chimie, M. de Sussex a eu le premier la pensée, au moyen du *silicate de soude* mis en contact avec les produits des fosses ou des abattoirs, de déterminer une coagulation immédiate de ces produits et de les convertir en une substance gélatineuse qui, en moins de quarante-huit heures, est transformée en un engrais sec, pulvérulent, entièrement inodore et ressemblant en tout au *guano*.

Ce *silicate de soude*, ainsi appelé selon le langage de la chimie moderne, est tout simplement un composé de soude, laquelle forme la base du sel commun, et de silice, ou de sable pur. Le produit qui résulte de son mélange avec les vidanges, à la différence des poudrettes et autres prétendus engrais connus, ne contient absolument aucune partie de terre ni de matières inertes, ainsi que le constate l'analyse, retient à l'état fixe, avec la silice, qui est, comme on sait, par elle-même un engrais, tous les principes azotés des matières, sans perte par l'évaporation; et, dans ces conditions, il donne l'engrais le plus riche qui puisse être offert aux cultivateurs. Le transport en est des plus faciles, son poids étant à peine égal au quart de celui de la matière traitée.

Ce fait, qui ne peut causer ni surprise ni doute aux personnes qui ont quelques notions de chimie, a été mis en lumière par des expériences multipliées, faites les unes à l'Elysée, les autres à la préfecture de police, en présence d'illustres personnages; puis à Orléans, devant le comice agricole et les délégués du Congrès scientifique; à l'institut agronomique de Versailles, en présence de divers chimistes et professeurs; en dernier lieu, enfin, et sur une échelle

considérable, sur des bassins contenant ensemble 146 mètres cubes de matières, à la voirie de Colombes, en présence d'un grand nombre de personnes notables dans la science, la banque et l'administration publique.

Nous avons assisté à plusieurs de ces expériences, et ainsi que toutes les personnes présentes, nous avons été frappé de ce résultat qui semble avoir quelque chose de magique. C'est chose admirable à voir que cette solidification instantanée d'une quan- considérable d'urine infecte.

Dès lors on peut affirmer que toute voirie devient impossible ; car celle de Bondy, par exemple, où les matières restent en stagnation pendant plusieurs an- années, saturant l'atmosphère de gaz méphitiques et dangereux, et envoyant, par un canal particulier, ses eaux vannes dans la Seine, où elles se mêlent à l'eau qui sert aux besoins des habitants de Paris, ne peut plus désormais exister. Par le procédé de M. de Sussex, les matières extraites la nuit des fosses d'aisance se trouvent immédiatement transformées en un produit chimique qui ne permet plus au gaz de s'évaporer, et au bout de quarante-huit heures elles sont sous forme de poudre sèche, pouvant se transporter dans des sacs pour aller fertiliser tous les points du territoire.

Si l'espace ne nous manquait, et si nous ne sortions pas de notre programme, nous voudrions initier nos lecteurs aux travaux de la grande manufacture de Javel ; nous leur parlerions de ces immenses galeries souterraines et voûtées, où se complétera l'opération chimique appliquée aux vidanges ; nous leur parlerions aussi de la question commerciale qui est immense, puisque la maison Cusin-Legendre, qui occupe un rang distingué dans la banque, vient de former une société au capital de trois millions pour l'exploitation du procédé de M. de Sussex ; mais nous nous éloignerions trop de la question d'hygiène, si bien résolue par le célèbre chimiste dont le nom avait déjà paru plusieurs fois dans nos colonnes, particulièrement à l'époque du congrès central d'agriculture. Le nom de M. de Sussex appartient désormais à la France et à la postérité, et ira se ranger à côté de ceux des hommes de génie qui ont été les bienfaiteurs de l'humanité. Dr Reinvillier.

Traitement de la Chorée ou Danse de Saint-Guy, par le chloroforme.

Nous avons déjà eu occasion d'entretenir nos lecteurs de la chorée, ou danse de Saint-Guy, et des bons effets de la gymnastique contre cette maladie, qui consiste dans des mouvements continuels, irréguliers et involontaires d'un ou de plusieurs membres, d'un certain nombre d'organes mus ordinairement par la volonté. Il est peu de personnes qui n'aient eu occasion de voir ces malheureux malades qui sont sans cesse dans un mouvement désordonné et qui semblent obéir à une force invisible qui les torture et les fait mouvoir. Cette maladie est souvent rebelle aux moyens de guérison, c'est donc une chose importante que d'avoir trouvé contre elle un nouveau moyen. L'observation suivante a paru dans le dernier numéro du *Dublin quaterly Journal :*

Un jeune homme de douze ans, d'une intelligence ordinaire, avait toujours joui d'une excellente santé. Il n'avait eu ni convulsions, ni douleurs rhumatismales; trois mois avant le début de sa maladie, il avait reçu, en jouant, un coup dans le dos, mais il ne parut pas en avoir souffert. Le premier symptôme de sa maladie fut de la difficulté à écrire, et ses camarades d'école se plaignaient de ne pouvoir apprendre leurs leçons parce qu'il était toujours en mouvement. On remarqua aussi qu'il était incertain dans sa marche et qu'il remuait les membres d'une manière maladroite. Sa bouche se tordait quelquefois; ses bras, et plus particulièrement ses doigts, étaient perpétuellement agités. Il ne semblait pas maître de ses mouvements. Peu à peu, la maladie s'étendit à presque tout le système musculaire, et tout son corps fut continuellement agité de soubresauts brusques et violents. Bientôt il ne fut même plus capable de porter la nourriture à sa bouche, et aucun mouvement volontaire ne put s'accomplir d'un seul trait. Le mal fit des progrès rapides. La marche devint impossible, les muscles de la face étaient sans cesse contractés, la bouche était tirée dans toutes les directions, il se mordait souvent la langue, et l'agitation s'étendait à tous les muscles du corps.

L'enfant arrivé à ce point était continuellement maintenu par quatre personnes, et encore avait-on beaucoup de peine à le contenir. Il dormait rarement et jamais plus d'une demi-heure de suite.

Tous les moyens conseillés en pareil cas furent essayés, mais sans aucune espèce de succès. L'opium fut donné à doses aussi élevées que possible et n'amena point de sommeil. Ce fut dans ces circonstances désespérées que sir Henri March crut pouvoir recourir au chloroforme, comme dernier remède à tenter. Un demi-gros de cette substance fut répandu sur un mouchoir de poche et approché du nez et de

la bouche. Après qu'il en eut été dépensé environ deux gros de cette manière, les muscles cessèrent de s'agiter; la main droite fut la dernière partie du corps qui resta en repos. L'inhalation du chloroforme ne fut pas suivie de sommeil. Après être resté tranquille pendant quelque temps, le corps s'agita de nouveau, mais les mouvements étaient beaucoup moins brusques et moins violents. Pendant la nuit qui suivit l'inhalation du chloroforme, l'enfant dormit au moins cinq heures, non cependant sans de fréquents réveils. Le jour suivant, deux personnes le contenaient sans peine. Le chloroforme fut administré comme on avait fait la veille, et il éprouva de nouveau un calme complet. La nuit fut très-bonne, mais le jour suivant il était aussi mal que jamais. Pendant deux nuits il eut à peine de sommeil. On donna de nouveau le chloroforme, mais cette fois on persista dans son emploi jusqu'à ce qu'on eût déterminé un profond sommeil. Il n'y avait cependant ni gonflement, ni lividité de la face. Le sommeil continua pendant quelques heures et le lendemain le malade était sensiblement mieux; il était calme et paisible. Les membres étaient encore agités, mais les mouvements n'étaient ni brusques, ni violents comme ils l'avaient été. On pouvait facilement lui mettre de la nourriture dans la bouche. On avait eu jusque-là beaucoup de peine à le nourrir; il ne pouvait boire qu'avec une éponge, et de temps à autre on parvenait à lui jeter dans la bouche un peu de gelée. Pour la première fois alors il dormit pendant plusieurs nuits sans le secours du chloroforme. A partir de cette époque, l'amélioration fut rapide, et il ne tarda pas à se rétablir entièrement.

Remèdes contre le Coryza ou rhume de cerveau,

PAR M. MORIN.

Nous nous sommes jusqu'ici très-peu occupés du rhume de cerveau, cette maladie si incommode, si persistante et si facile à se reproduire. Nous l'avouons franchement, l'insuffisance des moyens de traitement est une des causes qui nous ont rebutés; aussi nous empressons-nous d'admettre dans nos colonnes la lettre qu'a bien voulu nous écrire l'un de nos abonnés. La précision des moyens à employer, la simplicité bienveillante de la narration, l'excellent sentiment qui a dicté cette lettre, celui d'être utile aux autres, tout se réunit pour nous inviter à remercier chaleureusement cet honorable vieillard, au nom des abonnés du journal.

« Monsieur le Rédacteur,

« Lorsque j'étais jeune, j'aimais beaucoup à lire des ouvrages de médecine, dans le désir de m'instruire, et ce goût, qui n'était alors que de la curiosité, je l'ai conservé dans l'âge de la vieillesse (82 ans), où je suis parvenu. Voilà pourquoi je me suis empressé de m'abonner à votre intéressant journal, dès son apparition, afin de connaître les progrès qu'a faits l'art de guérir, depuis cinquante ans et plus.

« Profitant donc de la liberté que vous voulez bien accorder à vos abonnés de correspondre directement avec vous, je vais avoir l'honneur de vous soumettre une petite réclamation.

« Parmi les remèdes que vous indiquez pour les diverses variétés de rhume, je n'en ai trouvé aucun contre le *coryza* (vulgairement rhume de cerveau). Cette affection cependant, est quelquefois assez grave pour mériter votre attention, et demander un article spécial.

En attendant que vous jugiez à propos de réparer cet oubli, si c'en est un, je vous demande la permission de vous faire part de la recette que j'emploie dans ce cas-là, car je suis sujet à cette indisposition, chaque année, au retour de la saison humide.

« 1° Faire chauffer à la flamme du foyer un mouchoir blanc plié en quatre; l'appliquer, ainsi plié, et le plus chaud possible, sur le nez, de manière qu'il couvre aussi les deux joues et le bas du front, et se prolonge jusqu'au menton.

« 2° Le maintenir dans cette position en appliquant dessus les deux mains étendues, et rapprochant les poignets, pour empêcher autant que possible que l'air extérieur ne s'insinue entre le mouchoir et la peau.

« 3° Tout étant ainsi disposé, entr'ouvrir la bouche, et faire passer l'haleine des poumons dans les narines, tant que le mouchoir conservera sa chaleur.

« Le malade éprouve à l'instant même une sensation agréable, qui calme la violence de l'irritation des membranes muqueuses; l'écoulement s'arrête, et l'on se sent considérablement soulagé.

« On répètera la même opération plusieurs fois dans la journée, lorsque le besoin s'en fera sentir. Il est bon de la faire aussi le soir, avant de se coucher, afin de se procurer un sommeil tranquille.

« Lorsqu'on est au lit, on peut prolonger l'effet salutaire du remède, en se couchant sur le côté droit,

et ramenant avec la main gauche le bord du drap sur la joue découverte ; par là on continue l'effet de la fumigation pulmonaire, jusqu'à ce qu'on s'endorme.

« Il est rare que le lendemain ou le surlendemain on ne soit pas guéri d'une affection quelquefois douloureuse, et toujours incommode et fatigante, contre laquelle les tisanes sont impuissantes.

« Le malade doit se tenir la tête suffisamment couverte, garder la chambre, afin de favoriser la transpiration.

« Si mon remède obtient votre approbation, vous voudrez bien, monsieur le Rédacteur, rectifier ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la forme et dans le fond, et me tenir compte seulement de ma bonne intention.

« J'ai l'honneur, etc.

« MORIN.

« Auteur du *Dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec.* »

Clermont-Ferrand, septembre 1852.

Nouveau traitement de la teigne.

EMPLOI DU TANNIN.

Si nous revenons encore aujourd'hui sur le traitement de la teigne, c'est que nous savons combien sont grands les services que peuvent rendre nos lecteurs dans ces localités dépourvus de médecins, où la teigne, cette hideuse maladie, règne encore d'une façon permanente.

Ce traitement a été formulé par M. Hairion, dans le sein de l'Académie de Médecine de Belgique, à l'occasion d'un mémoire sur la teigne, dans lequel l'auteur, qui l'avait envoyé, insistait sur la dépilation graduelle. M. Hairion s'est élevé contre cette habitude de l'enlèvement des cheveux pour traiter la teigne, affirmant que cette partie du traitement est parfaitement inutile, parce que les croûtes, qui constituent cette maladie, ne se développent pas dans le bulbe des cheveux, mais bien sur l'épiderme. Il est donc important d'attaquer directement la maladie locale par des agents médicamenteux qui puissent en amener la destruction, et de modifier en même temps la constitution, la teigne se développant, selon lui, sous l'influence d'un état maladif de l'organisme.

Le médicament que M. Hairion applique localement est le tannin ; cet agent a la propriété de se combiner avec l'albumine qui forme en grande partie les croûtes, d'empêcher qu'il ne s'en forme de nouvelles, de combattre l'inflammation, et de cicatriser les ulcérations du cuir chevelu. C'est en s'appuyant sur ces principes que ce médecin a institué le traitement suivant, qui lui a déjà réussi un grand nombre de fois.

1° Faire tomber les croûtes par des cataplasmes émollients et couper les cheveux au ras de la tête, afin de rendre les parties malades accessibles à l'action des remèdes ;

2° S'il y a de l'inflammation, des démangeaisons, les combattre par une médication adoucissante, calmante, plus ou moins émolliente ;

3° Cela fait, pratiquer tous les matins des lotions avec une solution de tannin au trentième, de manière à débarrasser entièrement le cuir chevelu des croûtes qui le recouvrent, et faire immédiatement après des onctions, qu'on renouvelle une ou deux fois dans la journée, avec une pommade composée de la même substance au seizième ; aussitôt que l'état local le permet, frictionner le cuir chevelu dans toute son étendue et faire usage de la brosse, afin d'activer l'élimination des couches superficielles de l'épiderme et d'enlever ainsi les germes de la maladie qu'elles pourraient encore recéler ;

4° Prescrire l'huile de foie de morue, les préparations ferrugineuses ou iodées, le quinquina, etc. ; un régime tonique, fortifiant ou dépuratif, suivant les indications, et une hygiène convenable ;

5° Si la teigne est ancienne et qu'il n'y ait aucune indication spéciale à remplir, prescrire l'usage réitéré des purgatifs salins, chercher à activer les fonctions de la peau, avoir même recours, s'il le faut, à quelque révulsif cutané, etc., en vue d'éviter la suppression trop brusque d'un mal devenu en quelque sorte habituel ;

6° Après la disparition de la teigne, la propreté du cuir chevelu, l'usage journalier de la brosse, le soin de porter les cheveux courts, d'éviter les coiffures trop chaudes, l'usage de quelques purgatifs, une bonne hygiène enfin, constituent la médication la plus efficace pour prévenir les récidives.

Hygiène des professions.

MALADIE DES DENTELLIÈRES EN APPLICATION.

M. le docteur Champouillon a adressé la note suivante à la *Gazette des Hôpitaux :*

La fabrication des dentelles fausses se pratique en fixant sur du tulle des fleurs de fil, qui, à l'état brut

ont une couleur grisâtre qu'il importe de faire disparaître. Comme ces fleurs sont d'une délicatesse extrême, il serait impossible, sans les déformer, de les soumettre aux procédés ordinaires du blanchiment par l'eau, et les ouvrières ont alors recours à un autre expédient; elles battent ces fleurs dans une poudre connue sous le nom de *blanc d'argent* et qui n'est autre chose que du carbonate de plomb ou *blanc de céruse.* Cette opération assez longue finit par soulever un nuage de poussière plombique qui se condense sur la peau, pénètre dans les voies respiratoires, et donne bientôt naissance à une série d'accidents, principalement caractérisés par les phénomènes suivants :

Douleur de tête plus ou moins intense, oppression, colique sèche, d'une intensité peu commune. La peau prend une teinte ardoisée ou jaunâtre; l'appétit diminue, les forces déclinent jusqu'au degré de la prostration complète. Les malades cherchent en vain la cause de leurs souffrances, et le médecin lui-même éprouve quelque embarras à donner un nom à l'ensemble de ces désordres, parce qu'il n'en soupçonne pas toujours la véritable origine.

Le travail des dentellières en application est en réalité aussi dangereux que celui qu'exécutent les cérusiers, les broyeurs de couleurs lorsqu'ils manipulent des composés de plombs susceptibles de se répandre dans l'atmosphère des ateliers à l'état d'émanations; mais tandis que ces ouvriers, prévenus des accidents auxquels ils sont exposés, prennent les mesures nécessaires pour garantir leur santé de toute atteinte fâcheuse, les dentellières, au contraire, subissent sans méfiance les effets d'une substance dont on leur dissimule la nature pernicieuse sous une dénomination mensongère.

L'empoisonnement par le plomb étant le résultat prsque inévitable de cette fraude commerciale, ne serait-il pas possible de contraindre les marchands à débiter les substances vénéneuses sous leur véritable titre? Une simple ordonnance de police suffirait à cette mesure de préservation.

Quant au moyen préservatif applicable aux ouvrières en application, il est fort simple en principe, il consiste à empêcher l'absorption des particules de céruse. On a proposé dans ce but l'emploi des masques de cuir ou d'éponge imbibée d'eau acidulée, en même temps qu'une blouse en toile cirée enveloppant tout le corps d'une gaine impénétrable. Mais, malheureusement, l'expérience n'a pas confirmé les espérances d'utilité fondées sur ces diverses pratiques.

Ne vaudrait-il pas mieux, comme le conseille un jeune chimiste, M. Humbert, et comme l'a déjà proposé M. de Ruolz, remplacer la céruse par l'*oxyde blanc d'antimoine* dans la fabrication des dentelles en application.

C'est aux ouvriers seuls qu'il appartient de répondre à cette question; et s'ils reconnaissent que l'oxyde d'antimoine *couvre* bien, comme on dit en terme d'art, nous pouvons leur affirmer, de notre côté, que son maniement est d'une innocuité complète.

Dr Champouillon.

Précautions à prendre contre le charbon et la pustule maligne.

En attendant que nous traitions plus complétement ces grandes questions d'hygiène publique et privée, nous croyons devoir signaler différents accidents récemment arrivés et enregistrés par la *Gazette des Hôpitaux* et par divers journaux de médecine, on verra combien il est important d'éviter la contagion des animaux morts du charbon, et quelle est la nécessité d'une prompte cautérisation lorsque la pustule maligne s'est déclarée.

Dans la ville d'Attigny, M. Marguet, marchand tamisier, fut, il y a quelques jours, piqué par une mouche qui lui a inoculé la maladie du charbon, dont était affecté un porc du voisinage. La piqûre, en s'enflant d'une manière effroyable, a produit une mort atroce et prompte.

Divers accidents de cette nature ont été observés dans le département d'Eure-et-Loir. Des charbons ont été déterminés par des mouches qui ont picoré sur des animaux morts, abandonnés dans les champs; animaux qui doivent, d'après les ordres des maires, être enfouis avant qu'ils n'aient pu entrer en putréfaction.

Mais un fait des plus extraordinaires est celui qui est raconté par M. le docteur Audubert :

Une petite fille de deux ans, appartenant au sieur Barry, charpentier au pont de Meymac, fut tout à coup couverte de bulles, occupant la partie postérieure du tronc. Un de nos confrères, M. Armand Bardou, fut immédiatement appelé, et reconnut qu'elles avaient tous les caractères des phlyctènes charbonneux. Notez que cet enfant avait joui de la plus parfaite santé, et qu'elle se trouvait dans de bonnes conditions hygiéniques. Comme il n'y avait point d'animaux malades dans les environs, le doute nous serait resté si le hasard n'était venu nous éclairer. Deux jours après, Jean Mazard, du village du

Croy, est atteint d'une pustule maligne qui l'enlève le lendemain, malgré une cautérisation profonde et un traitement des plus toniques. On put alors parvenir à savoir que cet homme avait écorché, en grand secret, une vache charbonneuse, et qu'il en avait déposé la peau dans le ruisseau; et, enfin, de renseignements en renseignements, il se trouva que la femme Barry avait baigné son enfant dans ce même ruisseau, à 3 kilomètres du lieu où avait été déposée la peau, et que, quelques heures après, avait paru l'éruption dont j'ai parlé.

Ainsi, voilà l'eau qui sert de véhicule à un virus, et qui laisse à ce virus la faculté de se reproduire à 3 kilomètres de distance! Dr Audubert.

Tulle, 27 septembre 1852.

En présence de pareils faits, ne doit-on pas redoubler de précautions et sévir rigoureusement contre ceux qui n'exécutent pas les mesures prescrites par les autorités en faveur de l'hygiène publique?

Dans beaucoup de cas, on peut s'y prendre assez à temps pour sauver la vie des malades. Nous indiquerons comment on reconnaît ces horribles maladies, et quels sont les premiers remèdes à employer.

Blessures du cœur par une aiguille.

Une observation très-curieuse a été insérée dans le *Provincial medical journal*, c'est celle d'une petite fille âgée de six ans qui succomba à une blessure fort extraordinaire. Elle était bien portante et rentra chez ses parents sur les onze heures du matin. Elle se plaignait d'une douleur dans la poitrine; à une heure elle prit du thé, sembla beaucoup mieux et joua jusqu'au soir; mais à ce moment elle recommença à souffrir et ses plaintes durèrent toute la nuit; le lendemain matin elle était beaucoup plus mal.

A onze heures, un membre de l'Union médicale fut requis de la visiter, mais l'ayant trouvée endormie, il ne jugea pas le cas assez grave pour faire venir un médecin, en conséquence aucun homme de l'art ne fut appelé. Elle continua de se plaindre de douleurs, tantôt dans le ventre et tantôt dans la poitrine, jusqu'à huit heures du soir où elle expira.

L'autopsie fut faite avec le plus grand soin par le docteur Elloyd Pecq et en examinant les organes il s'aperçut que son instrument rencontrait un corps métallique qui n'était autre qu'une forte et longue aiguille qui avait pénétré dans la poitrine vers la région du cœur, et s'était cassée à l'extérieur. En examinant alors avec attention les téguments de la poitrine, on découvrit une petite tache qu'on n'aurait certainement pas aperçue sans cette circonstance particulière. La partie qui avait pénétré dans les tissus était environ longue d'un pouce, elle avait blessé plusieurs veines et d'autres organes; une portion du cœur avait été éraillée par la pointe de l'aiguille.

En interrogeant les parents, on apprit alors que l'enfant s'était plaint d'une aiguille qui aurait traversé son tablier, se serait brisée et aurait pénétré dans ses chairs. Mais il est bien remarquable que de pareils désordres aient pu être produits, sans que les personnes qui entouraient l'enfant, et les parents eux-mêmes, aient pu s'en douter.

Les blessures de la poitrine par des aiguilles ne sont pas rares, surtout chez les femmes. Il y a environ deux ans, le rédacteur en chef du *Médecin de la maison* fut appelé à pratiquer une petite opération qui avait été nécessitée par une blessure de ce genre, produite d'une singulière façon : une femme de chambre avait l'habitude de fixer des aiguilles sur la portion du vêtement qui recouvre la partie antérieure de la poitrine; un jour elle croit s'apercevoir qu'une grosse et longue aiguille est tombée entre sa chemise et son corset et elle plonge aussitôt la main derrière le corset pour se débarrasser de ce dangereux voisinage; mais ce mouvement exécuté brusquement lui fut fatale, l'aiguille s'enfonça profondément sous l'ongle du pouce et produisit une atroce douleur. On s'occupa d'extraire cette pointe d'acier, on soigna la blessure et après avoir constaté que l'aiguille était cassée vers le milieu de sa longueur on ne s'inquiéta pas de l'autre fragment.

A quelques jours de là, cette femme sentit que lorsqu'elle se courbait vers la terre, elle ressentait une douleur *piquante* vers la partie moyenne de l'os sternum placé, comme on le sait, en avant et au milieu de la poitrine, et comme cette douleur se reproduisait invariablement par le même mouvement, elle ne tarda pas à constater que l'autre moitié de l'aiguille avait pénétré et s'était logée sous la peau de cette région. L'ouverture qui avait servi de passage à l'aiguille s'était cicatrisée, il n'y avait plus d'autre moyen pour l'extraire que de faire une incision et la crainte de la douleur fit longtemps différer cette petite opération par la malade.

Ce fut au bout de cinq ans seulement qu'elle se décida à faire extraire ce corps étranger qui la gênait quelquefois; et chose singulière cette aiguille qui avait été d'abord dans une situation verticale avait pris depuis quelque temps une position horizontale.

Une incision sur la longueur de l'aiguille, comprenant toute l'épaisseur de la peau, suffit pour la mettre à découvert, et saisie avec des pinces elle fut facilement extraite, à l'aide d'une traction modérée. Ce fragment d'aiguille était fortement coloré en noir et n'avait subi aucune autre altération pendant ces cinq années.

Il n'est pas étonnant que cette femme n'ait ressenti aucune douleur lorsque l'aiguille s'enfonça dans les parois de la poitrine, car au même moment une douleur des plus vives se produisait sous l'ongle du pouce et de deux souffrances arrivées ensemble, l'une doit effacer l'autre, c'est un aphorisme dont les médecins ont souvent occasion de reconnaître la justesse.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA MALADIE SCROFULEUSE.

Par Vincent Duval, docteur-médecin, directeur des traitements orthopédiques dans les hôpitaux civils de Paris, ex-médecin inspecteur des eaux minérales de Plombières; lauréat de l'Institut (Académie des sciences), membre de plusieurs sociétés savantes, directeur de l'établissement orthopédique de Chaillot, fondé en 1823, etc., etc. 1 volume in-8°, Paris, 1852. Chez J.-B. Baillière, rue Hautefeuille, 19, et chez l'auteur, quai de Billy, 8 *bis*.

Chargé pendant de longues années du traitement des affections rachitiques dans les hôpitaux de Paris, M. le docteur Duval a eu fréquemment occasion de voir des scrofuleux; il a pu acquérir dans cette pratique, une grande et profonde expérience dont il donne aujourd'hui connaissance au public dans le livre que nous avons sous les yeux.

Beaucoup d'ouvrages ont été écrits sur le scrofule, cette horrible maladie qui dévore les cités; beaucoup d'essais ont été faits, et cependant il reste encore beaucoup à faire, au point de vue du traitement surtout. Accueillons donc avec satisfaction tout homme qui nous apporte un traitement nouveau; ou même ce qui peut concourir à éluder la question générale. En effet, la scrofule est l'une de ces maladies sur lesquelles l'art agit d'une manière efficace et salutaire; mais le succès ne couronne jamais les efforts des médecins qui ne savent pas mettre une intelligente opiniâtreté dans l'emploi des remèdes connus. Lorsqu'on veut des succès rapides on décourage les malades, en proportion des espérances qu'on leur avait d'abord inspirées, puis le découragement passe dans l'esprit du médecin lui-même, et le résultat de ces désillusions déraisonnables est l'abandon du malade.

J'insiste sur cette considération dans le double but de faire connaître le danger de ce désir immodéré de succès rapides impossibles, et aussi pour m'aider à caractériser le livre de M. le docteur Duval.

En effet, le *Traité de la maladie scrofuleuse* est moins une œuvre de nouveauté et de progrès qu'un travail d'expérience pratique. L'auteur a résumé dans ce livre l'expérience de longues années, de pratique, soit en ville, soit dans les hôpitaux, et c'est là ce qui donne à son œuvre une grande et puissante valeur. Je ne me donnerai pas la stérile satisfaction de contredire certaines théories radicalement inadmissibles. Le contro-stimulium, battu dans son application aux maladies aigües, cherche vainement à se réfugier dans la théorie des maladies chroniques; son procès est à jamais perdu. Mais que nous importe? et que cherche-t-on dans un livre? est-ce de la théorie? Oui. Le médecin? quelquefois; mais le malade, jamais. Si donc, je signale cette intervention de la théorie comme une sorte de vice dans le travail de M. Vincent Duval, ce n'est pas pour déprécier son œuvre, mais pour prémunir les lecteurs qui n'appartiennent pas au corps médical et fixer leur attention sur ce qui constitue le fond même de l'ouvrage et sa valeur, c'est-à-dire, son caractère essentiellement pratique.

Le *Traité de la maladie scrofuleuse* comprend deux parties distinctes : Dans la première, l'auteur traite la question au point de vue général; cette première étude comprend les caractères du tempérament scrofuleux, les symptômes de la maladie, le pronostic et le traitement. Il semble que le sujet est complet, et que l'auteur n'a plus rien à ajouter. Néanmoins on lit avec intérêt divers chapitres qui réclamaient des développements spéciaux. Ainsi, l'auteur consacre des chapitres indépendants aux maladies de la peau, considérés chez les scrofuleux, aux tumeurs et ulcères scrofuleux superficiels, aux affections scrofuleuses des articulations du genou, de la hanche, du pied, de la colonne vertébrale, à l'ophthalmie scrofuleuse, à la phthisie pulmonaire scrofuleuse; enfin, au carreau, cette triste maladie qui prend si souvent les caractères de la consomption et entraîne la mort d'un grand nombre d'enfants. Cette seconde partie présente un certain nombre d'observations recueillies avec soin, et qui servent merveilleusement à faire connaître les habitudes de l'auteur et sa pratique médicale. Nous n'ignorons pas que certains auteurs ont abusé du droit de faire de gros livres avec des observations détaillées recueillies par leurs élèves, observations

enfouies en masse dans la profondeur de gros in-8° que personne n'a le courage de lire ; mais on nous accordera qu'il y a un grand avantage pour un auteur à formuler sa pratique d'une manière en quelsorte saisissante, dans quelques observations choisies qui résument son faire et le rendent plus intelligible pour le lecteur. C'est ce qu'a fait M. le docteur Vincent Duval.

Le *Traité de la maladie scrofuleuse* résume assez bien ce qui a été fait de vraiment utile dans le traitement de la maladie scrofuleuse. Il pourra servir d'un guide sûr dans le difficile et long traitement de cette maladie ; aussi aura-t-il une place assurée dans la bibliothèque des médecins et dans celles de beaucoup de malades. Nous en avons l'espoir et la conviction. Dr Bourdin.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Congrès général d'hygiène. — Un congrès général d'hygiène dans lequel se trouvaient réunis un nombre assez considérable de médecins et de savants appartenant à toutes les nations de l'Europe, s'est réuni à Bruxelles, le 20 septembre dernier, et s'est prolongé pendant quatre séances. Plusieurs médecins français ont assisté à ce congrès, parmi lesquels on a remarqué MM. Magendie, Villermé, Jules Guérin, Ch. Place. Les questions suivantes y ont été discutées :

1° Quels sont les principes et les règles qui doivent présider à l'organisation de l'hygiène publique ?

2° Quels sont les principes et les règles qui doivent présider à l'alimentation spéciale des enfants, de manière à fortifier leur constitution et à prévenir ainsi les vices et les affections qui l'altèrent fréquemment ?

3° Quelles sont les mesures à prendre pour prévenir et réprimer les fraudes et falsifications dans la fabrication et la vente des substances alimentaires ? (Aliments et boisons médicamenteuses.)

4° Quelles sont les règles et les conditions applicables aux établissements industriels, en général, tant dans l'intérêt de la santé des ouvriers qui y sont employés, que dans celui de la santé publique ?

5° Quelles sont les mesures à prendre pour l'assainissement des quartiers et l'amélioration des habitations occupées par la classe indigente, tant dans les villes que dans les campagnes ? Quelles sont les règles à suivre pour la construction de ces habitations ?

6° Quelles sont les règles à suivre pour l'établissement de bains et de lavoirs publics dans les principaux centres de population et dans les petites villes ?

7° Quelles sont les règles essentielles qui doivent présider à la ventilation des édifices publics et des habitations particulières, et quels sont les procédés qui paraissent susceptibles d'être spécialement recommandés à cet effet ?

8° Quel est le système à suivre pour la construction des égouts publics et des latrines, au triple point de vue de la salubrité, de la sûreté et de la conservation des résidus utiles à l'agriculture ?

9° Quelles sont les conditions essentielles à observer pour la construction et l'arrangement intérieur des hôpitaux et hospices ?

10° Quelles sont les mesures à prendre pour arrêter les progrès et diminuer les inconvénients et les dangers de la prostitution ?

11° Quelles sont les règles à suivre pour les inhumations ainsi que pour les cimetières ? Quelle peut être l'utilité des dépôts mortuaires, et pour le cas où cette utilité serait reconnue quel devrait être leur mode d'organisation ?

De l'oeuf de poule considéré hygiéniquement. — Les moindres objets sont importants pour la science. Tout, dans la nature, a son intérêt. Aussi ne doit-on point s'étonner d'avoir vu deux chimistes recommandables, MM. Pelouze et Goblet, s'occuper de l'œuf de poule, cet aliment si utile. Ces deux savants ont présenté leurs travaux à l'Académie des sciences.

Il résulte de leurs recherches que le jaune d'œuf contient une très-forte proportion de phosphore ; mais ce qu'on ignorait, c'est que cette dernière substance s'y trouve en quantité considérable.

Le phosphore n'existe pas seulement dans le jaune de l'œuf, il se rencontre aussi dans le blanc.

On sait que l'œuf est un aliment excitant. Or, cette circonstance s'explique très-bien par la présence d'une substance aussi excitante que le phosphore.

Le blanc de l'œuf a reçu le nom d'albumine et la chair des animaux est désignée en chimie par le nom de fibrine. Or, les chimistes ont établi que l'albumine est le même corps que la fibrine, sous une forme différente. Il résulte de cette opinion qu'il n'y a de différence entre un blanc d'œuf et une côtelette, ou une tranche de filet de bœuf, que dans la forme. Cette conclusion cependant est loin d'être exacte en pratique, et s'il est des chimistes qui la soutiennent dans le laboratoire, ils savent probablement faire mieux à table.

Quoi qu'il en soit, l'œuf est un aliment très-nourrissant, substantiel, qu'on peut prescrire comme l'analogue des viandes de jeunes animaux, mais qui ne saurait les remplacer. Lorsqu'il est frais, cuit à la coque, comme l'on dit, il peut être considéré comme un précieux intermédiaire entre le bouillon gras ou les soupes, et la viande chez les convalescents. Il est effectivement plus facile à digérer et moins nourrissant que la viande, et par cela même il fournit un moyen de graduer la force des aliments.

On évalue, terme moyen, le poids du contenu d'un œuf de poule à 50 grammes environ, dont les deux tiers

sont formés par le blanc. Or, le blanc n'est pas seulement composé d'albumine, il contient aussi beaucoup d'eau. Cette eau est en si grande quantité, que par l'évaporation spontanée à travers les pores de sa coquille, un œuf perd, au grand air, à peu près la moitié de son poids. La masse restante est alors desséchée, solide et cantonnée vers le petit bout de la coquille. Si l'œuf est plongé dans l'eau en cet état, la matière absorbe beaucoup de liquide et reprend, dit-on, jusqu'à un certain point, l'aspect de l'état frais, sans exhaler de mauvaise odeur. Cette dernière circonstance mérite d'être vérifiée, car si elle est exacte, voilà un très bon moyen de rendre frais les œufs qui ont cessé de l'être. Au reste, il ne faut pas oublier que dans l'œuf même le plus frais, la coquille n'est pas parfaitement pleine, car il existe un petit vide dans le gros bout, et ce vide est rempli d'air atmosphérique. Cet air se dilate à mesure que l'œuf perd, par la transpiration, une partie de son eau, et l'on peut alors ébranler, secouer son contenu, et produire une sorte de bruit dans sa coque. On peut prévenir un pareil effet en plongeant pendant quelque temps l'œuf dans l'eau, ainsi que nous venons de le dire. L'évaporation dont il s'agit a lieu plus abondamment par le gros bout, parce que l'albumine est là plus aqueuse, plus liquide.

Chimiquement, le jaune ne diffère du blanc que par une grande quantité d'huile qu'il contient, et par la matière colorante, jaune et rouge analogue à celle de la bile. Cette circonstance a fait considérer le jaune d'œuf comme une véritable émulsion, semblable à celle qu'on fait avec des végétaux. Sa substance, en effet, se compose d'eau, d'albumine et d'huile, à part, bien entendu, quelques éléments chimiques, tels que le soufre, le phosphore, le chlore, la soude, la potasse la magnésie, etc., qui se rencontrent aussi dans le blanc Quoiqu'il en soit, on ne saurait considérer, dans la pratique, le jaune d'œuf comme l'analogue d'une émulsion d'amandes, car l'émulsion rafraîchit et creuse l'estomac, tandis que le jaune d'œuf nourrit, restaure et stimule.

Le jaune d'œuf étalé sur un linge empèse celui-ci, mais ne le tache pas comme l'huile d'amandes, par exemple. Quoi qu'il en soit, il est d'observation que le jaune nourrit plus que le blanc, et puisqu'il contient beaucoup d'huile, il peut être donné aux personnes maigres, comme moyen propre à les faire engraisser. Les noix produisent cet effet chez les gallinacés (poules et oiseaux de cette espèce), à cause de leur huile.

L'huile d'œuf a divers usages en pharmacie, et l'on sait qu'on se sert du jaune comme excipient de certaines pommades au lieu de graisse.

Nous avons trouvé fort utile le jaune d'œuf appliqué comme une sorte de cataplasme, la nuit, sur des furoncles ou *clous* douloureux qui viennent à la face ou ailleurs. (*Ann. de Ther.*)

LES CRAPAUDS ET LES RHUMATISMES. « Pourquoi vous éloigner ainsi du quartier, Dumanet, quand la retraite est sur le point d'être battue? — Mon capitaine, c'est pour le commandant que je vais chercher des crapauds, et ces animaux, je les trouve mieux à la fraîche. — C'est une plaisanterie que tu fais là, drôle; penses-tu me faire croire que le commandant a besoin de tes crapauds? — Faites excuse, mon capitaine; le commandant couche tous les jours, avec une demi-douzaine de crapauds pour guérir son rhumatisme. »

Dumanet disait vrai, et nous pourrions citer le brave militaire qui prend encore un crapaud pour camarade de lit, toutes les fois qu'un changement brusque de température renouvelle ses douleurs rhumatismales.

Un médecin allemand, nommé Paullini, a publié à Nuremberg une monographie des crapauds; mais parmi les vertus qu'il attribue à l'animal immonde, il ne mentionne pas cette propriété anti-rhumatismale. Si jamais quelque continuateur de l'Hippocrate tudesque livre au public une édition nouvelle de cette monographie, c'est une vertu de plus qu'il aura à reconnaître au crapaud. Le même Paullini avait fait une étude spéciale de plusieurs autres substances de même nature, telles que *l'album grecum*, qui n'était autre chose que le résidu de la digestion du chien, et *l'album nigrum*, qui sort encore aujourd'hui en manière de pilules, du gros intestin des souris et des rats. L'ouvrage de Paullini est intitulé : *Pharmacopée stercoraire;* les médecins qui sont jaloux d'utiliser ainsi au profit de leur art tous les produits de la nature, même les moins recherchés, et les malades qui ne dédaignent pas de se les appliquer trouveraient dans ce livre des choses selon leur goût.

FORMULES.

BOISSON PECTORALE.

Prenez : Lichen d'Islande..... 15 grammes.
Eau commune..... 750 —
Faites bouillir jusqu'à réduction de 1/3, passez et faites dissoudre :
Sucre de lait..... 60 —
Ajoutez ensuite :
Lait de vache frais..... 500 —
Sirop de pointes d'asperges... 90 —

Cette boisson se donne par petites tasses dans le cas de catarrhe pulmonaire chronique, dans les toux opiniâtres et dans la phthisie pulmonaire.

BOISSON POUR REMPLACER LE LAIT D'ANESSE DANS TOUS LES CAS OU IL EST INDIQUÉ.

Prenez : Eau commune..... 500 grammes.
Lait de vache frais..... 500 —
Sucre de lait..... 25 —

Cette boisson remplace avantageusement le lait d'ânesse lorsqu'il n'est pas possible de s'en procurer; elle se donne également par tasse le matin et le soir après l'avoir fait tiédir au bain-marie.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 octobre 1852. [Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 56.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'indigestion, ses causes, ses symptômes, les moyens d'y remédier. — Des cosmétiques, leur composition, leur emploi, leurs dangers. — Ce qu'on doit penser de la graine de moutarde blanche. — Hygiène des professions, maladies des ouvriers qui emploient le mercure. — De l'emploi du fer à repasser comme moyen de guérison dans les maladies. — Pharmacie domestique, les fleurs de sureau. — Variétés et nouvelles. — Formules : Vin de benoite, — Onguent contre les hémorrhoïdes.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 OCTOBRE 1852.

Un grand nombre de malades a été observé par les médecins pendant cette dernière quinzaine; les maladies étaient et sont encore très-variées. Les éruptions à la peau ont reparu avec la même fréquence qu'il y a quelques mois, mais en général elles sont légères et se terminent d'elles-mêmes en peu de jours; à peine est-il nécessaire de faire aux malades quelques lotions d'eau de sureau tiède et de leur imposer une demi-diète. Mais une maladie éruptive très-grave qui demande des soins plus actifs n'a cessé de sévir, c'est la petite vérole, dont les cas semblent devenir chaque jour plus nombreux.

Il existe encore en ce moment beaucoup de fièvres typhoïdes, d'embarras gastriques, de rhumatismes, de toux catarrhales, de maladies inflammatoires des yeux, ce qui n'a rien de surprenant puisque la saison actuelle produit toujours un nombre assez considérable de maladies. Les enfants surtout sont fortement influencés par la constitution actuelle de l'atmosphère, beaucoup sont malades, et l'on doit surveiller leur régime avec une grande sévérité, sans oublier les vêtements plus chauds pendant le jour et les couvertures plus épaisses pendant la nuit, nécessités par le froid humide. Il arrive souvent que dans les familles on oublie ces précautions dont les enfants ne songent guère à se plaindre et qui sont la source d'une foule d'indispositions.

Des nouvelles particulières que nous recevons à l'instant même de la Martinique sont loin d'être rassurantes : la fièvre jaune, cette maladie inconnue dans nos climats, continue à y sévir d'une manière très-active, et beaucoup de personnes se dirigent vers la France, afin d'échapper au fléau. Selon les prévisions et l'expérience des médecins du pays, l'épidémie ne peut que décroître, elle a atteint maintenant sa plus grande intensité.

DE L'INDIGESTION.

SES CAUSES. — SES SYMPTÔMES. — LES MOYENS D'Y REMÉDIER.

On se sert du mot indigestion pour désigner un trouble passager et spontané dans l'acte de la digestion. L'indigestion n'est pas une maladie proprement dite, c'est une de ces indispositions subites qui n'altèrent ordinairement la santé que d'une façon passagère, mais qui peuvent cependant mettre la vie en danger et laisser après elles des traces sérieuses.

C'est un accident des plus communs auquel on peut être appelé à remédier inopinément et avant que l'on n'ait pu avoir les conseils d'un homme de l'art. Il est donc important pour tout le monde de bien connaître toutes les phases de l'indigestion, et d'être apte à porter secours à la personne qui s'en trouve atteinte.

Adoptant le même ordre que nous avons suivi pour toutes les maladies et indispositions que nous avons étudiées jusqu'ici, voyons d'abord quelles sont les causes les plus ordinaires des indigestions.

Ces *causes* sont de plusieurs natures, elles peuvent se rattacher aux aliments, ou être étrangères à ceux-ci. Déjà, en nous occupant de la difficulté habituelle de digérer (n° 53), nous avons indiqué les aliments qui favorisent les indigestions : les crudités et les substances grasses et huileuses doivent, sans contredit, être placées au premier rang; c'est à ce genre d'aliments que l'on a particulièrement appliqué l'expression d'*indigestes*. Cependant, on ne peut guère tracer de règles fixes à cet égard, car *l'indigestibilité* des aliments n'est que relative, et tel individu digérera parfaitement les substances considérées comme indigestes, qui éprouvera au contraire une indigestion chaque fois qu'il fera usage de tel ou tel aliment connu comme facile à digérer; c'est donc son expérience seule qui pourra l'instruire à ce sujet. La température des aliments est quelquefois une cause directe d'indigestion, les mets très-froids et les boissons à la glace sont dans ce cas; quant aux aliments trop chauds, il est difficile qu'ils aient le même inconvénient, parce que les organes du goût étant plus péniblement impressionnés par le calorique que l'estomac lui-même, les aliments qui ont une température très-élevée sont naturellement repoussés par la bouche.

Mais si la qualité des substances nutritives est fréquemment la cause réelle des indigestions, il en est souvent de même de leur quantité; on sait, en effet, que beaucoup de gens sont assez peu raisonnables pour engloutir dans leur estomac, en un seul repas, ce qui aurait dû suffire à leur alimentation pendant plusieurs jours, et quoique certains grands mangeurs puissent faire des prodiges de gourmandise, il leur arrive souvent de payer cher la satisfaction de leur passion. Les liquides pris avec abondance produisent quelquefois le même effet que les aliments solides, et peuvent troubler violemment l'acte de la digestion.

D'autres causes que celles qui sont inhérentes aux aliments peuvent produire l'indigestion; certains exercices la provoquent très-facilement, tels sont le mouvement d'une balançoire ou d'une escarpolette, celui d'une voiture, le roulis d'un vaisseau. Tels sont aussi les exercices violents qui précèdent ou qui suivent immédiatement le repas. Une croyance populaire très-fausse est celle qui proclame la nécessité de mouvements actifs *pour faciliter la digestion* : c'est en restant au repos ou en se livrant à un exercice très-modéré, la promenade à pas lents par exemple, que l'on digère le plus aisément. Notons en passant combien est fréquente l'ignorance des règles les plus simples de l'hygiène; nous avons vu vingt fois des gens instruits et remplis de distinction ignorer complétement s'ils devaient marcher ou rester en place pour digérer facilement!....

L'impression subite du froid au moment où la digestion commence à s'accomplir, trouble souvent les fonctions de l'estomac; ainsi, lorsque les premiers froids se font sentir, les personnes qui sortent immédiatement après le repas sont exposées à cet accident; il n'est pas d'années où les mêmes exemples ne se reproduisent à l'observation des médecins.

Les émotions vives, un violent chagrin ou une joie subite, un accès de colère, une attaque de nerfs succédant immédiatement à l'ingestion des aliments, peuvent être des causes d'indigestion. Lorsque ces circonstances surviennent au moment de prendre le repas, elles peuvent également produire un mauvais résultat; c'est pourquoi il est toujours sage, en pareil cas, d'attendre que ces émotions aient entièrement cessé avant de se mettre à table. Les travaux assidus de l'esprit que l'on fait succéder aux repas peuvent provoquer une indigestion des plus graves. La vue de quelques substances dégoûtantes, certaines odeurs très-fortes sont également susceptibles de la produire. Enfin, beaucoup de maladies des organes digestifs mettent un obstacle sérieux à l'accomplissement de la digestion.

Les *symptômes* de l'indigestion sont d'abord un sentiment de gêne, de pesanteur, de plénitude dans la région de l'estomac; puis surviennent des hoquets, des éructations aigres ou fétides et des envies de vomir. Les aliments inspirent une espèce d'horreur, et le souvenir des mets qui faisaient partie du repas précédent excite quelquefois un profond dégoût. Malgré la répugnance qu'inspirent les vomissements, le malade les considère bientôt comme un moyen de soulagement, et on voit quelques personnes qui n'hésitent pas à introduire profondément un ou deux doigts dans le fond de la gorge pour provoquer les contractions de l'estomac. En même temps se mani-

festent des frissons, quelquefois des sueurs froides, la face est pâle, des défaillances surviennent qui peuvent aller jusqu'à l'évanouissement complet. La bouche est sèche ou pâteuse, le mal de tête est violent, et dans certains cas, il arrive une véritable congestion cérébrale.

Tous ces symptômes peuvent diminuer graduellement et la digestion finir par s'accomplir; mais lorsqu'ils sont très-intenses, la terminaison est toute différente : le ventre du malade est le siége de ce bruit particulier auquel on a donné le nom de *borborygmes*, des vomissements abondants ont lieu, et ce rejet des aliments qui remplissaient l'estomac soulage aussitôt le malade. Il est rare que ces aliments n'aient pas commencé à subir le travail de la digestion, mais ce travail s'est arrêté subitement, et il arrive souvent que les substances rejetées et presque intactes ont été ingérées six ou huit heures auparavant. Les évacuations par bas, si elles n'ont pas lieu en même temps que les vomissements, ne tardent pas à survenir, et généralement elles indiquent la fin de l'indisposition. Le tableau des symptômes de l'indigestion est certes l'un des plus pitoyables que puisse offrir l'espèce humaine, et si l'homme oubliait un instant de reporter vers le Créateur l'admiration que doit lui inspirer notre machine organisée, il aurait dans le dérangement subit des fonctions digestives, une ample occasion d'exercer son humilité et d'y puiser la conscience de son extrême faiblesse.

Quel est le *traitement* que l'on doit opposer à l'indigestion?

Si l'on se reporte à la marche de l'indisposition, on en déduira facilement le traitement qui doit être suivi. Ainsi, puisque dans certains cas l'indigestion se termine sans que les aliments soient rejetés, et que dans beaucoup d'autres la terminaison ne peut avoir lieu sans évacuations, on doit s'efforcer de préciser la situation, afin de favoriser la solution qui serait probable, si la maladie eût été abandonnée à elle-même. Lorsque les symptômes ne sont pas très-intenses, lorsqu'il n'existe qu'un sentiment de plénitude et de pesanteur dans la région de l'estomac sans que le vomissement paraisse imminent, on peut alors espérer que la digestion finira par s'accomplir, surtout si on la favorise; c'est dans ce cas que l'infusé de thé, ce spécifique vulgaire des indigestions peut trouver un utile emploi. A défaut de thé et même par simple préférence on peut employer de la même manière, c'est-à-dire chaud et par petites tasses, l'infusé de tilleul et de feuilles d'oranger, de camomille, de serpolet, de véronique et de mélisse.

Beaucoup de personnes emploient le café ou les liqueurs spiritueuses, mais ces moyens doivent être restreints à quelques cas rares dans lesquels l'estomac est atteint de débilité habituelle; dans les autres circonstances on s'exposerait à augmenter l'irritation et à favoriser les accidents : c'est donc un mode de traitement qui demande beaucoup de réserve et la connaissance précise du tempérament du malade. L'eau sucrée aromatisée avec l'eau de fleurs d'oranger ou l'alcoolat de mélisse (vulgairement eau de mélisse), étendu d'eau, peuvent être donnés sans inconvénient.

Voici la formule d'une potion qui nous a souvent réussi et qui doit être prise par cuillerées de dix en dix minutes; lorsque le malade n'est pas dans l'imminence du vomissement, il est rare que quelques cuillerées de cette potion, aidées de l'un des infusés aromatiques déjà cités, ne déterminent l'accomplissement de la digestion.

Prenez : Infusé de tilleul,	80	grammes.
Sirop d'écorce d'orange,	35	—
Sirop d'éther,	15	—
Eau de cannelle,	10	—
Eau de menthe,	10	—
	150	

Enfin dans les cas ou le vomissement paraît devoir indispensablement terminer la scène, il faut se hâter de le provoquer; toute hésitation et toute perte de temps ne feraient que prolonger les souffrances du malade et compromettre le résultat. L'eau chaude donnée par verres à quelques minutes d'intervalle ou la titillation de la luette à l'aide des doigts ou des barbes d'une plume suffisent ordinairement. Si l'on échouait, on pourrait employer l'ipécacuanha ou l'émétique; ce dernier serait donné à la dose de 5 ou 10 centigrammes (1 ou 2 grains), dans deux ou trois verres d'eau tiède. Lorsque l'on veut faire vomir, il ne faut jamais employer l'eau froide, car celle-ci contribue au contraire à arrêter les vomissements; ainsi, lorsque l'on a lieu de supposer que tous les aliments ont été évacués, et que l'estomac, sous l'empire d'une irritation nerveuse, continue à se contracter, on calme souvent ces vomissements inutiles en faisant prendre au malade, par petites gorgées, de l'eau sucrée froide à laquelle on a ajouté quelques gouttes de jus de citron.

Il peut arriver que pendant une indigestion la congestion cérébrale soit assez forte pour réclamer une saignée du bras; il ne faut jamais alors reculer

devant cette nécessité et écouter le conseil de l'homme de l'art, dont la responsabilité est déjà assez grande. La saignée, comme on le croit vulgairement, n'est pas une contre-indication dans le cas d'indigestion; c'est une erreur qu'il faut s'efforcer de détruire, car cette petite opération est souvent non-seulement utile, mais indispensable. Toutefois, il faut toujours commencer par débarrasser l'estomac, car telle congestion cérébrale inquiétante qui paraissait nécessiter une saignée, se dissipe quelquefois tout à coup à la suite du vomissement.

Lorsque les accidents de l'indigestion ont disparu, il est nécessaire de laisser reposer l'estomac de la fatigue qu'il vient d'éprouver, la diète est presque toujours nécessaire pendant au moins une douzaine d'heures; puis les premiers aliments ne doivent être autre chose que de légers bouillons ou des substances faciles à digérer. Des boissons légèrement stimulantes, telles que l'infusé de tilleul ou de mélisse sont d'un emploi favorable, les lavements émollients à l'eau de son, de guimauve ou de graine de lin sont également indiqués. Mais parfois les indigestions laissent après elles des traces plus sérieuses. Lorsqu'elles surviennent surtout chez des sujets déjà souffrants, elles peuvent déterminer des accidents successifs qui nécessitent un traitement particulier. C'est ainsi que l'on voit des maladies inflammatoires de l'estomac, ou des affections nerveuses du même organe, qui ont eu pour principale origine une ou plusieurs indigestions, mais on aura toujours plus de chances pour les éviter en soignant convenablement les personnes atteintes d'indigestion, c'est ce que nous espérons avoir facilité au moyen des renseignements que l'on pourra puiser dans cet article.

Dr Reinvillier.

DES COSMÉTIQUES.

LEUR COMPOSITION, LEUR EMPLOI, LEURS DANGERS.

Rien de plus intéressant que l'étude des cosmétiques. Les moyens chimiques mis sans cesse à contribution pour les produire, l'art avec lequel on les applique, le secret de tel ou tel procédé, gardé avec soin par celui qui s'en sert, tout cela pourrait fournir la matière d'un important volume qui serait un document précieux pour servir à l'histoire de tous les peuples. On ne verrait pas sans intérêt chaque époque, chaque nation, et nous dirions presque chaque individu, cherchant dans des moyens artificiels le secret de conserver ou de faire briller la beauté, et celui beaucoup plus difficile à trouver :

De réparer des ans l'irréparable outrage.

N'y a-t-il pas la révélation de toute une existence dans cette exclamation d'une célèbre actrice de Paris à laquelle on faisait un matin compliment de sa fraîcheur : « Mais je ne suis pas encore badigeonnée! » Nous pensons, nous, que cette peinture ou ce badigeonnage, puisque le mot a été lâché, ne peut en imposer qu'à quinze ou vingt pas, et que si la spirituelle comédienne n'avait pas conservé, dans un âge avancé, la tournure et la voix de la jeunesse, tous les cosmétiques du monde auraient été inutiles. Mais puisque ces substances sont d'un usage si général; puisque, depuis le sauvage qui se bariolé de rouge et de jaune, jusqu'à nos élégantes qui étendent sur leur visage la couche légère de *cold-cream* et de poudre de riz, personne ne veut rester tel qu'il est en réalité, voyons donc ce que sont les cosmétiques et quels sont leurs rapports avec l'hygiène.

L'usage des cosmétiques remonte à la plus haute antiquité, et tous les historiens, tous les poëtes anciens ont parlé des différents fards qu'employaient non-seulement les femmes, mais les hommes pour conserver leur beauté ou pour prévenir ou arrêter les ravages de la vieillesse. Mais, il faut bien le dire, le mérite de la plupart des cosmétiques est dans la foi de celui qui les emploie; heureux encore quand, au lieu d'atteindre le but proposé, ce n'est pas le contraire qui lui arrive! En effet, beaucoup de cosmétiques sont inefficaces, beaucoup sont nuisibles, et d'autres tout à fait dangereux.

Avant d'entrer dans les détails que nous nous proposons de faire connaître sur les préparations des fards ou des teintures employés de nos jours, qu'il nous soit permis de rappeler ce passage d'un livre qui fait autorité encore aujourd'hui : « Si les femmes étaient telles naturellement qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles perdissent en un moment toute la fraîcheur de leur teint, quelles eussent le visage aussi allumé et aussi plombé qu'elles se le font par le rouge et par la peinture dont elles se fardent, elles seraient inconsolables. » La Bruyère, *Caractères et mœurs*, p. 99.

Cette opinion fut répétée presque mot pour mot, il y a plus de cinquante ans, par un personnage célèbre, à l'occasion des *paniers* que portaient les femmes sous leur robe, de la *poudre* dont elles chargeaient leurs cheveux, et aussi du *rouge* qu'à cette époque on portait ostensiblement en grande quantité, quels que fussent l'âge et le teint des individus.

Les cosmétiques sont employés le plus généralement sous forme : 1° de liquides; 2° de poudres; 3° de pommades; 4° de pâtes plus ou moins solides.

L'emploi des liquides est varié. Ils peuvent être destinés, soit aux soins de la bouche ou nettoyage des dents, soit en fard, soit en teinture pour les cheveux, soit enfin comme caustique employé, non plus à conserver, mais à détruire. Examinons ces différents emplois.

Nous pouvons dire, sans craindre de nous tromper, que presque tous les dentifrices liquides ont pour base des acides dont la causticité enlève les substances étrangères séjournant sur les dents, mais ne se borne pas à cette élimination; l'émail des dents se trouve altéré par l'application de ces acides. Il y a là un fait chimique dont il est facile de voir les résultats. Les dents, attaquées par ces liquides, deviennent plus accessibles à la carie, *s'agacent* du contact d'aliments sucrés ou acides et finissent par se détruire plus ou moins rapidement. La blancheur momentanée qu'elles tirent de l'emploi des eaux, vinaigres, esprits dits dentifrices, est, comme on le voit, chèrement payée.

Le blanc de fard est composé d'oxydes de plomb mélangés à de l'alcool ou autre liquide avec lesquels ils ne s'unissent pas, ce qu'il est facile de constater en laissant reposer la bouteille qui contient l'ingrédient. Le sous-nitrate et le sous-tartrate de bismuth, qui servent aux mêmes préparations, contiennent souvent des traces notables d'acide *arsénieux* dont ils ne sont pas toujours suffisamment purgés par la vaporisation ou par les lavages qu'ils doivent subir avant d'être mis en œuvre. La céruse (carbonate de plomb) est l'ingrédient le plus dangereux des fards blancs, et nos lecteurs ont pu apprécier les dangers de cette substance par la connaissance des faits relatés dans nos derniers numéros.

L'emploi du blanc de fard a donc non-seulement l'inconvénient de rider et gercer la peau, mais encore le danger de faire absorber par celle-ci des substances toxiques pouvant produire de graves désordres.

Le rouge de fard serait presque innocent s'il était simplement composé d'une dissolution de carmin ou de carthame dans de l'eau légèrement aromatisée. Mais ces substances, pour tenir appliquées sur la peau, sont mélangées à une certaine quantité de *talc* ou *craie de Briançon*, qui est une sorte de pierre cuite donnant un plâtre extrêmement fin. Cette application, si légère qu'elle soit, empêche la peau de fonctionner et devient par là un agent nuisible. D'un autre côté, les matières colorantes sont incorporées, soit dans de l'alcool, soit dans du vinaigre, dont les propriétés siccatives ne font qu'ajouter aux inconvénients des autres substances.

Les teintures pour les cheveux, dont l'usage est malheureusement si répandu aujourd'hui, et auxquelles on doit des maladies spéciales, contiennent des substances tellement corrosives, que, sans entrer dans les détails de la fabrication, nous nous bornerons à citer seulement les noms des matières employées : 1° et comme base de toutes les teintures, le nitrate d'argent. Le nitrate d'argent, lorsqu'il est fondu, est connu dans le monde sous le nom de *pierre infernale*, et il n'est guère de personnes qui n'en connaissent les effets ; c'est donc une sorte de *pierre infernale dissoute* qui sert de base aux teintures pour les cheveux; 2° l'acétate de plomb; 3° la litharge (oxyde de plomb); 4° la craie; 5° la chaux.

Cette énumération ne suffit-elle pas à elle seule pour effrayer, sans que nous expliquions les effets résultant de cet emploi? L'usage réitéré de ces cosmétiques violents amène des coliques, de la constipation, des douleurs de tête et des paralysies causées par les préparations plombiques. Une pommade teignant, sans danger sérieux, les cheveux en noir, serait un corps gras dans lequel on ajouterait du charbon de liége en poudre impalpable ; mais ce mélange aurait, comme toutes les pâtes, l'inconvénient de nuire aux phénomènes naturels de la peau, et aussi celui de teindre en noir les mains, le linge, la sueur, etc.

Enfin, on a composé un liquide dans lequel entrent les substances les plus fortes parmi celles dont nous avons parlé, et qui était destiné à détruire les excroissances, les verrues, dont la présence pouvait déplaire ou gêner. La disparition de ces sortes de maladies étant du ressort de la médecine, il était plus qu'imprudent de les laisser traiter par des personnes inhabiles dans l'art de guérir, et qui, ne s'occupant que de l'objet à détruire, ne prenaient nul soin des tissus environnants, pas plus que de ceux situés immédiatement au-dessous de l'excroissance. Ce dernier cosmétique est peu connu aujourd'hui, et ce sont les remèdes de *bonne femme* qui l'ont remplacé.

Pourtant, il est, parmi les substances destinées à détruire, un cosmétique fort en usage dont l'action dangereuse mérite d'être signalée ici. Nous voulons parler des poudres *épilatoires*. Ces agents destructeurs sont composés de *chaux vive*, de sulfure *d'arsenic* mélangés à des lessives alcalines plus ou moins

fortes. Ces poudres devraient être l'objet de prohibitions sévères, et le nom seul des substances qui les composent est suffisant pour éveiller l'inquiétude? Ce que ces sortes de cosmétiques font naître de souffrances locales ou de maux généraux ne saurait s'énumérer ici; le désir de plaire est plus fort, à ce qu'il paraît, que la conservation de la santé, puisque, après les avertissements des médecins, on voit encore tant de gens user et abuser de toutes ces préparations meurtrières!

Des poudres moins dangereuses que celle dont nous venons de parler, telles que les farines de riz, d'amidon, etc., sont fort en faveur aujourd'hui; on les applique seules sur le visage, au front surtout, ou bien on enduit préalablement la peau d'une substance grasse, et l'on saupoudre avec le riz ou l'amidon pulvérisés la partie graissée. Cela fait un enduit très-visible, et que beaucoup de femmes jeunes et fraîches pourraient se dispenser de mettre; mais elles s'imaginent par là rendre la peau plus souple et moins impressionnable à l'air. Les corps gras pourraient, en effet, rendre ce service, si nous étions sous une latitude où la température fût fort élevée ou fort basse : alors la peau serait préservée, par la pommade, des gerçures causées par le froid ou la trop grande chaleur; mais, dans notre climat tempéré, ces précautions sont presque inutiles, et les poudres n'ajoutent rien à l'efficacité du corps gras; au contraire, elles obstruent les pores de la peau et empêchent ou altèrent ses fonctions.

Quant aux pommades, destinées généralement aux soins de la chevelure, elles n'offrent de danger que lorsqu'elles sont parfumées avec des essences qui excitent les surfaces qu'elles touchent; les huiles employées au même usage préviennent le desséchement du cuir chevelu; ce sont celles de noisette, d'olive, d'amande douce, dont on se sert généralement. Il faut éviter les huiles composées, dont le parfum est très-odorant, tel que celui du jasmin, de la vanille, etc. Il faut aussi prendre soin que les huiles ou pommades soient très-fraîches; les graisses et les huiles rances échauffent et irritent la peau; il peut en résulter la perte des cheveux. Ce que nous avons dit peut également s'appliquer à la barbe; comme elle est généralement moins fine et plus touffue que les cheveux, les pommades qu'on y appliquerait se ranciraient facilement; il faut les éviter, ou si on ne le peut, avoir le soin chaque soir d'enlever avec le savon et l'eau les matières grasses qui y ont séjourné.

Le savon est un agent très-efficace lorsqu'il s'agit de dissoudre les molécules graisseuses qui s'attachent à la peau; mais en raison des sels qui entrent dans sa fabrication il ne faut pas en abuser, surtout pour laver le visage. Le savon *blanc*, sans parfum, est celui qui conviendrait le mieux en pareil cas, et tous les parfumeurs en vendent pour cet usage.

En résumé, il résulte de tout ce qui précède, que la plupart des cosmétiques, et nous avons fait une revue rapide et sans doute incomplète, les cosmétiques contiennent des matières dont l'absorption peut être dangereuse; les moins malfaisants donnent à la peau une teinte blafarde, empêchent ou altèrent ses fonctions, diminuent la circulation des petits vaisseaux et ne remplissent nullement le but que l'on se propose en les employant.

Des soins de propreté bien entendus, et accomplis avec de l'eau douce, un savon sans mordant, des pommades pures, parfumées avec des essences végétales d'une faible odeur, voilà, nous pouvons l'affirmer, les seuls comestiques dont l'emploi serait sans danger et répondrait aux exigences de nos habitudes. Si l'hygiène générale est bien suivie, si le régime est sain en toutes choses, si l'on prend la modération pour guide, nul doute que le besoin des cosmétiques ne se fera jamais sentir.

E. DE LANGIS.

Ce qu'on doit penser de la graine de moutarde blanche.

La graine de moutarde blanche est un remède des plus populaires, il est connu de tout le monde, et cependant l'opinion publique n'est pas encore fixée sur sa valeur. Cela est facile à concevoir, car d'une part, les charlatans qui exploitent cette substance la vantent à l'excès, tandis que les médecins lui refusent généralement les qualités qui lui sont attribuées, et au milieu de ces opinions diverses les malades sont fort embarrassés. A défaut d'autres moyens, une seule réflexion pourrait cependant les mettre sur la voie de la vérité : la graine de moutarde est depuis longtemps en usage et trouve toujours des acheteurs, elle fait la fortune de ceux qui en font une industrie spéciale; il faut bien que ce médicament ait quelques vertus, c'est en effet ce que nous verrons plus loin.

La moutarde blanche, plante excessivement commune dans les champs cultivés, produit des graines de forme elliptique arrondie, de la grosseur d'un grain de millet et de couleur jaune-clair. Ces graines sont inodores, et lorsqu'on les broie sous la dent,

elles produisent une saveur qui est d'abord amère, puis piquante; lorsqu'on les examine avec un verre grossissant, on constate que leur surface est légèrement chagrinée.

Ces semences ont été l'objet de recherches très-importantes de la part des chimistes, qui y ont constaté entre autres choses l'existence d'un principe âcre particulier, auquel ils ont donné le nom de *sinapicine*. Les médecins ont aussi institué des expériences, et ils ont reconnu que cette graine, prise entière à la dose d'une cuillerée à bouche par jour, a des propriétés légèrement purgatives, qu'elle stimule le canal intestinal, entretient la régularité des évacuations et augmente parfois la sécrétion des urines.

La graine de moutarde est donc purgative, c'est une propriété qu'on ne peut lui contester et qui est, d'ailleurs, constatée depuis plus d'un siècle. En effet, vers le milieu du siècle dernier elle était en usage dans la plus grande partie de l'Ecosse, et depuis, on l'a beaucoup employée en Angleterre et dans le nord de l'Amérique; ce n'est que beaucoup plus tard qu'elle s'est popularisée en France. Cette graine purge à la dose de 30 à 75 grammes; beaucoup de malades la prennent au commencement du repas, d'autres préfèrent la prendre le matin à jeun, ou le soir au moment du coucher. En général on ne cherche pas à en obtenir une action purgative énergique, on se contente de déterminer une ou deux évacuations faciles dans la journée. Pour arriver à ce résultat, la dose doit varier selon les susceptibilités individuelles, et tandis qu'une cuillerée à bouche de cette graine suffit pour telle personne, telle autre sera obligée d'en prendre deux et même trois par jour. Ce genre de purgation ne cause pas de coliques et n'inspire aucune espèce de dégoût.

Mais de ce que la graine de moutarde a des qualités purgatives, s'ensuit-il qu'elle soit réellement dépurative et qu'elle modifie le sang d'une façon avantageuse, ainsi que le disent ceux qui en exploitent la vente? Ce serait une grave erreur de la considérer comme un régénérateur du sang guérissant avec certitude toutes les maladies; il faut toujours se défier des panacées universelles, et c'est précisément l'exagération avec laquelle on a vanté ce médicament qui lui a fait le plus grand tort, surtout parmi les médecins. Laissons donc de côté les annonces des charlatans, et disons ce qu'il en est: oui, la graine de moutarde blanche, *dans certains cas*, agit comme dépuratif; et bon nombres de dartres et de rhumatismes chroniques qui avaient résisté à des moyens rationnels de traitement ont été améliorés ou guéris par son emploi. C'est particulièrement dans ces deux maladies que les succès ont eu lieu, mais nécessairement les organes digestifs étaient en bon état, sans quoi ils eussent été irrités par le médicament.

Ne rejetons donc pas aveuglément tous les remèdes des empiriques, étudions leurs effets, et tout en restreignant leur prétendue utilité, nous trouverons des cas où ils seront utiles; c'est ce qui est arrivé aux praticiens consciencieux pour la graine de moutarde blanche.

Dr Reinvillier.

Hygiène des professions.

MALADIES DES OUVRIERS QUI EMPLOIENT LE MERCURE.

Il existe encore un certain nombre de professions qui sont fatales à ceux qui les exercent, puisque les substances vénéneuses doivent être nécessairement employées; mais chaque jour voit naître une amélioration, soit par la sollicitude éclairée de l'autorité, soit par les découvertes des chimistes, soit enfin par les soins ingénieux des chefs d'atelier qui recherchent les moyens de préserver les ouvriers. La substitution du blanc de zinc au blanc de plomb, dont on a pu apprécier tous les bienfaits dans le travail de M. Richelot que nous avons publié; la découverte de M. de Sussex, dont nous rendions compte dans notre dernier numéro, la dorure galvanique, et par conséquent sans mercure, sont des exemples de ces immenses améliorations.

Cependant il est une triste vérité qu'on ne doit pas se dissimuler, c'est que beaucoup d'ouvriers luttent, par une coupable inertie, ou par l'appât d'un gain élevé, contre les moyens préservatifs dont on veut les gratifier. Nos hôpitaux présentent de fréquents exemples de ce déplorable abandon des lois de l'hygiène, et le suivant, qui a été recueilli et publié par un rédacteur de la *Gazette des hôpitaux*, es une preuve évidente de ce que nous avançons.

Voici l'observation :

« Au n° 20 de la salle Saint-Michel, dans le service de M. le docteur Grisolle, est entré le 20 octobre 1852 le nommé Millot, âgé de vingt-sept ans, ouvrier miroitier. Cet homme, d'une constitution bonne autrefois, d'une santé habituelle satisfaisante, nous raconte sur ses antécédents les détails suivants :

« Né dans le département de l'Yonne, il a quitté son pays et habite Paris depuis douze ans. Il exerça

d'abord l'état de fabricant de socques. Pendant cinq ans il continua cette industrie; mais après ce temps il l'abandonna, la trouvant trop fatigante, parce que, dit-il, il ne pouvait supporter la position assise et courbée qu'il était forcé de tenir pour se livrer au travail.

« Il choisit alors une profession encore bien plus compromettante pour sa santé. Il travailla comme ouvrier miroitier, et pendant cinq ans et demi il suivit assidûment son atelier, s'occupant de l'étamage des glaces.

« Tant que ses occupations le retinrent dans l'atelier, siége du travail des autres ouvriers, il n'éprouva aucun accident. Soumis, suivant toutes les probabilités, aux habitudes hygiéniques créées dans ces genres d'établissement, sa santé résista aux atteintes mercurielles. Nous noterons du reste, à la louange des fabricants, que, suivant les renseignements donnés par le malade lui-même, les cas d'intoxication seraient très-rares et porteraient spécialement sur les ouvriers qui abusent des boissons alcooliques.

« Notre homme s'était marié pendant ce temps; et voulant augmenter la somme de son salaire, qui montait néanmoins à six ou sept francs par jour, il se décida, pour améliorer sa position pécuniaire, à travailler chez lui.

« La chambre à coucher, commune à lui, à sa femme et à un jeune enfant, devint l'atelier de travail. Des sébiles de bois constamment remplies de mercure à la dose de 30 à 40 kilogrammes, restaient non couvertes dans l'habitation de la famille, et par conséquent permettaient l'évaporation incessante, sur une assez vaste surface, du métal si volatil.

« Après cinq mois d'habitation au milieu de conditions hygiéniques si déplorables, tous devinrent malades; la femme eut une salivation mercurielle; le jeune enfant, en outre de la salivation, fut pris de tremblements; et lui enfin, comme l'enfant, eut la stomatite (inflammation de la bouche) et le tremblement, mais à un tel degré que peu à peu il devint impotent. Il ne pouvait même plus s'habiller lui-même. Il ne prenait que des aliments liquides; et, dans l'impossibilité de porter une cuillère à sa bouche, il buvait à même l'assiette dans laquelle il mangeait.

« Tous ces détails, je les transcris textuellement sous la dictée du malade qui les raconte avec une indifférence incroyable.

« Le traitement fut bien simple. Tous abandonnèrent leur logement pendant quelques mois et allèrent habiter la campagne. Actuellement la femme est complétement guérie, mais le jeune enfant a conservé son tremblement, qui, suivant le dire du père, disparaîtra sans doute.

« Quant à lui, sa santé est restée altérée, et cependant il s'est assez bien traité, car il prenait un bain de vapeur, nous dit-il, tous les quinze jours.

« La stomatite n'existe plus, mais le tremblement persiste, ce qui ne l'a pas empêché de venir reprendre son état; seulement, comme il est incapable de travailler, il fait travailler chez lui, se contentant de faire faire l'étamage dans la cuisine. Il n'a donc plus de mercure dans la chambre à coucher.

« Il y a vingt-neuf jours, des phénomènes sérieux se sont montrés du côté du ventre; des coliques violentes avec des vomissements opiniâtres sont survenues. Il a voulu se soigner chez lui; mais après avoir lutté pendant près d'un mois, il s'est décidé enfin à entrer à l'hôpital.

« Le 21 mai au matin nous l'avons trouvé dans les conditions suivantes :

« Sa figure est pâle, le corps est amaigri. Du côté des organes de la respiration et de la circulation, on ne note aucun trouble; dans toute la région abdominale, le malade accuse de violentes douleurs avec des exacerbations quotidiennes survenant dans la soirée; alors il est pris de suffocations. La pression sur le ventre est douloureuse, surtout à l'épigastre et dans les fosses iliaques. Les urines sont naturelles; pas de diarrhée; les vomissements n'existent plus. La bouche, explorée avec soin, ne présente plus d'ulcérations, les gencives et les dents sont noires, l'haleine fétide, ce qui n'est pas ordinaire. Tous les muscles du corps sont agités par des convulsions continues, inégales, saccadées. La marche est presque impossible; le moindre obstacle ne peut être surmonté. Ainsi, une fois mis sur ses jambes, le malade ne peut, sans être soutenu, lever assez haut le pied pour l'entrer dans ses chaussures. La langue, agitée également de mouvements convulsifs, obéit mal à la volonté, et la parole reste difficile et embarrassée.

« Au milieu de tous ces désordres, le malade reste calme et tellement indifférent qu'il semblerait, lorsqu'il donne les renseignements qu'on lui demande, qu'il s'agit d'une autre personne; il ne se préoccupe que d'une chose, de ses coliques. Quant au tremblement, il le considère comme peu digne de fixer son attention; il disparaîtra seul, et, dès que ses coliques n'existeront plus, il reprendra son état.

« Le traitement prescrit par M. Grisolle est le traitement ordinaire : sudorifiques, bains, opium. Sui-

vant toute probabilité, on guérira le malade, mais il s'exposera de nouveau, et, sans doute, la rechute sera plus grave.

« Quant à le détourner de continuer sa fabrication chez lui, la contrainte morale ne saurait suffire; il faudrait plus, et notre action s'arrête à ce point. »

De l'emploi du fer à repasser comme moyen de guérison dans les maladies.

PAR M. LE DOCTEUR MAX LANGENBECK.

L'emploi du fer à repasser n'est malheureusement presque pas recommandé en médecine, comme il en est d'ailleurs de presque tous les moyens qui ne viennent pas directement de l'officine du pharmacien, et par conséquent sont peu estimés d'un grand nombre de médecins et de malades. Dès les temps les plus reculés, le frictionnement de tout le corps, *frictio*, et le massage, *malaxatio*, étaient appréciés comme des moyens précieux, non-seulement dans beaucoup de maladies, mais aussi comme particulièrement utiles dans un but hygiénique.

En Chine et dans l'Inde on les connaissait depuis un temps immémorial, et à Rome il semble, comme cela se voit de nos jours en Turquie et en Egypte, qu'on les mettait en usage comme de puissants auxiliaires des bains. On trouve dans les écrits d'Hippocrate, d'Asclépiade et de Celse qu'il est fait mention du frictionnement du corps comme d'un moyen hygiénique et curatif. L'action du fer à repasser sur une partie du corps recouverte d'un tissu de laine, jointe aux diverses manipulations qu'exigent le frictionnement et le massage détermine un développement de chaleur artificielle, que je considère comme très-efficace dans certaines maladies. Le frottement avec les branches de bouleau, ainsi que les coups portés à plat sur la peau, comme on le pratique dans les bains de vapeurs russes, n'ont pas ordinairement le même effet satisfaisant, parce que ces derniers ne peuvent être supportés par ceux qui n'en ont pas l'habitude, et que la grande chaleur qui est répandue parmi tout le corps devient intolérable, surtout quand elle donne lieu à une congestion vers la tête.

Dans l'emploi du fer à repasser à une température élevée, nous pouvons régler à volonté l'action de la chaleur en élevant ou abaissant celle de la chambre, en couvrant convenablement le corps du patient, ou au moyen de certaines manipulations ; en élevant ou en abaissant le degré de chaleur du fer, en le passant légèrement ou fortement sur une surface plus ou moins étendue, et nous pouvons modifier ainsi l'effet local. Après avoir terminé le repassage du corps, dont la durée dépend de certaines circonstances, les malades doivent être enveloppés encore pendant un certain temps dans les couvertures de laine. Depuis environ un an je fais usage de ce moyen, parce qu'il est d'une application très-simple et que son action est extrêmement salutaire. J'y ai fréquemment recours dans les maladies suivantes :

Les *inflammations qui ne sont pas accompagnées de fièvre* et qui ont une tendance à se terminer par suppuration, principalement quand ces inflammations se rencontrent dans les parties profondes. Dans ces cas j'emploie le fer à repasser, toutes les deux ou trois heures, avec les mêmes résultats, c'est-à-dire que de cette manière, je favorise le développement de la collection purulente en l'attirant à l'extérieur.

L'*érysipèle* qui ne tend pas à se fixer sur un point du tissu cutané, ou qui a une tendance à disparaître brusquement, alors que des symptômes fâcheux annoncent cette disposition. Dans ce cas, le fer à repasser, conduit doucement pendant une heure entière sur la peau et porté à une température pas trop élevée, surpasse tous les autres moyens. Il faut l'appliquer exactement sur l'endroit d'où l'érysipèle a disparu.

Scarlatine. — Chez un garçon de dix-sept ans, chez lequel la rougeur scarlatineuse ne se montrait qu'à certaines places et sous forme de stries, et où elle avait une couleur pâle, l'emploi du fer, appliqué fortement pendant une heure, sur toute la surface du corps, fit sortir complétement l'éruption. Quelques heures plus tard, elle offrait une couleur rouge prononcée ; tous les symptômes présentant de la gravité avaient subitement disparu. La maladie parcourut ensuite régulièrement son cours.

J'ai encore obtenu plus d'avantage quand il fallait fixer ou appeler une éruption qui avait disparu, en combinant le fer à repasser avec les bains de moutarde. J'ai eu l'occasion de traiter de cette manière, il y a peu de temps, des enfants dont l'état présentait beaucoup de danger. Chez l'un d'eux, on observait déjà le froid et la décoloration de tout le corps ; les yeux étaient fortement tournés en dedans, et la tête avait de la tendance à se renverser en arrière, ce qui donnait beaucoup de gravité au pronostic. Un fort bain de moutarde (une livre pour un bain) suivi de l'emploi du fer à repasser, amena in-

stantanément la turgescence de la peau, et l'éruption elle-même ne tarda pas à paraître; elle fut entretenue par des bains plusieurs fois répétés, et la maladie se termina heureusement. Il est toutefois, quand on a recours à ces bains, une précaution qu'il ne faut pas négliger pour préserver la tête de l'action de la vapeur qui s'en dégage; c'est de couvrir la baignoire avec un drap qu'on attachera autour du cou du malade. L'emploi du fer à repasser quand on y a recours immédiatement après ces bains, est extrêmement efficace, et la transpiration qui en est la suite est fort abondante.

Rhumatisme. — Dans toutes les affections de cette nature, à commencer par l'odontalgie simple rhumatismale, jusqu'au rhumatisme articulaire aigu, l'usage du fer à repasser est un moyen très-recommandable; il détermine à l'instant la diminution de la douleur, et souvent après l'emploi, plusieurs fois répété, du fer chaud, j'ai vu disparaître des rhumatismes invétérés, et ceux qui étaient encore à l'état aigu être promptement jugés par des phénomènes critiques que présentaient la peau et les urines.

Il est d'ailleurs rationnel de prescrire, dans les cas rebelles, quelque temps avant l'emploi du fer à repasser, une préparation sudorifique, et de tenir pendant quelques heures le malade soigneusement enveloppé dans une couverture de laine. Outre l'endroit où se montrent les douleurs rhumatismales, il faut, si le mal est ancien ou considérable, promener le fer sur tout le corps, et principalement aux mollets et à la plante des pieds. Chez un jeune homme, à la suite d'un grand refroidissement, les muscles d'un côté du cou étaient tellement contractés que la joue était appliquée fortement sur l'épaule, ce qui déterminait les douleurs les plus intenses; l'emploi énergique du fer à repasser sur la nuque ramena en moins d'une heure, en produisant une très-abondante sueur, la tête à son état normal.

Catarrhe des voies aériennes et extinction chronique de la voix. — Je n'ai eu recours au moyen dont il est ici question que dans les cas très-anciens. Une femme qui, durant trois mois de l'hiver rigoureux de l'année dernière, malgré un traitement suivi avec persistance, n'avait pu émettre un seul son, récupéra toute la plénitude de sa voix par l'emploi répété pendant huit jours du fer à repasser, promené sur le cou et sur la poitrine.

C'est aussi de la même manière qu'il agit avec autant d'efficacité dans les catarrhes chroniques accompagnés d'un râle muqueux très-étendu.

PHARMACIE DOMESTIQUE.

Les Fleurs de sureau.

Tout le monde connaît cet arbrisseau rustique dont les rameaux verdâtres sont garnis de feuilles de couleur foncée et ornés de belles fleurs blanches disposées en ombelle. L'odeur de ces fleurs est très-pénétrante; elle se répand à une grande distance, et est même peu agréable lorsque ces arbrisseaux sont en grand nombre sur un même point.

Cette plante a été employée en médecine depuis un temps très-reculé; Hippocrate en faisait usage; Galien et Dioscoride nous ont laissé quelques pages sur son emploi, qui était autrefois très-étendu; on se servait alors de toutes les parties de l'arbuste, tandis que de nos jours on ne se sert guère que de la fleur. Nous trouvons dans Matthiolus ce naïf passage : « Leurs fueilles cuites et mangees, comme les autres herbes potagieres, seruent a ecumer les flegmes, et la colere. Leurs germes et tendrons cuits entre deux plats en font autant. Leur racine cuite en vin, et mangee est fort bonne aux hydropiques. »

Nous avons vu quelquefois employer les bourgeons et les jeunes pousses du sureau, soit frites dans du beurre frais, ou incorporées à du miel, soit en salade, dans le but de détruire la constipation; c'est, en effet, un bon moyen, mais qui est dangereux, si les doses ne sont pas convenablement déterminées par le médecin et appropriées à l'indisposition qui réclame leur usage.

Il n'y a pas que les feuilles fraîches du sureau qui soient purgatives et qui excitent la sécrétion des urines et puissent rendre de grands services contre l'hydropisie; le suc extrait de la racine jouit des mêmes propriétés; mais c'est surtout la *seconde écorce*, dont la saveur douceâtre et amère tout à la fois est si désagréable, qui est la partie la plus énergique de l'arbrisseau. Le docteur Cazin, qui a si habilement expérimenté les plantes indigènes, emploie souvent cette écorce fraîche contre l'hydropisie : il administre ordinairement 32 grammes d'écorce de sureau en décoction dans un demi-litre d'eau à laquelle il ajoute autant de lait; le malade prend cette dose le matin en trois ou quatre fois. Il prépare aussi un vin de sureau en faisant infuser pendant vingt-quatre heures 120 grammes d'écorce intérieure ou seconde écorce dans un litre de vin blanc. La dose est de 60 grammes le premier jour; on augmente graduellement jusqu'à un demi-litre, en consultant, toutefois, l'état de l'estomac. La même

recette a, au reste, été indiquée et employée par Desbois, de Rochefort.

Les habitants des campagnes emploient souvent les feuilles fraîches de sureau broyées avec l'huile d'olives ou d'œillette, et appliquées localement, pour calmer les douleurs des hémorrhoïdes; mais il est probable que le soulagement qu'ils en retirent est dû à l'huile, qui sert de véhicule. Cependant, M. le docteur Vallez a publié dans le *Journal de médecine de Bruxelles* une note sur la composition d'un onguent destiné à arrêter le flux de sang trop abondant fourni par les hémorrhoïdes, et cet onguent contient une proportion assez notable d'extrait de feuilles de sureau. Nous donnons à l'article *formules* la recette publiée par M. Vallez; il a eu plusieurs fois, dit-il, occasion de mettre en usage l'onguent résultant de cette combinaison chez des personnes atteintes d'hémorrhoïdes fluentes, et toujours il a observé que son application avait les résultats les plus heureux.

Ainsi que l'observe ce médecin, ces médicaments ne sont pas nouveaux. Il y a plusieurs siècles, on les prescrivait déjà, avec des combinaisons différentes, il est vrai, puis ils ont tombé dans l'oubli. Dans nos villes, on néglige généralement les ressources que nous offrent les plantes, et c'est sans doute pour cela que, de toutes les parties du sureau, la fleur seule est ordinairement prescrite par les médecins.

Les fleurs de sureau, lorsqu'elles sont fraîches, participent à la vertu purgative des autres parties de la plante; plus tard, quand elles sont convenablement séchées, elles ont une puissance sudorifique assez grande, qui est utilisée pour un bon nombre de maladies. Ces fleurs s'emploient en infusion, à la dose de 2 à 8 grammes pour un litre d'eau bouillante. Cet infusé se prend par tasses dans les maladies éruptives de la peau, rougeole, scarlatine, etc., dans les toux catarrhales, dans les rhumatismes et dans toutes les circonstances où l'on désire provoquer une transpiration abondante. Lorsque chez les jeunes enfants l'éruption d'une rougeole ou d'une scarlatine se trouve supprimée par un refroidissement, ce qui est très-dangereux, ou lorsqu'elle ne s'accomplit pas régulièrement, on active cette éruption ou on la fait reparaître en faisant boire aux petits malades l'infusé de fleurs de sureau pris un peu chaud et avec abondance.

L'eau de sureau est encore fréquemment employée à l'extérieur. Dans l'érysipèle, on imprègne des compresses avec cet infusé tiède, que l'on applique en permanence sur la peau enflammée. Dans les maladies des yeux, et particulièrement dans les ophthalmies catarrhales des enfants, on s'en sert comme moyen accessoire pour lotionner les yeux. Dans quelques éruptions qui ne sont pas accompagnées de fièvre, on en fait encore des lotions tièdes qui diminuent l'irritation de la peau et calment les démangeaisons.

Somme toute, le sureau fournit des moyens précieux de traitement; toutes ses parties doivent être employées fraîches si l'on s'adresse à leurs propriétés purgatives et diurétiques, et lorsqu'on veut utiliser les fleurs comme sudorifique, il faut les récolter vers la fin de juin, au moment où elles sont bien épanouies; lorsqu'elles sont séchées rapidement à l'étuve ou dans un endroit chaud, elles conservent leur couleur blanche avec une légère teinte jaune verdâtre. Si elles prennent une teinte fauve, c'est qu'elles ont été mal soignées, et elles constituent un médicament altéré.

Dr Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

BOTANIQUE USUELLE. — PIVOINE OFFICINALE (*Suite.*) — La *Pivoine mou-tan* est originaire de la Chine, où elle est connue sous le nom que nous avons choisi pour désigner l'espèce.

Selon les annales chinoises, cette belle plante fut découverte il y a quatorze cents ans et plus, dans les montagnes de Ko-nan, par un voyageur qui en recueillit plusieurs pieds, et les transporta dans son jardin. Soumis à la culture, le mou-tan mérita bientôt d'attirer l'attention par l'éclat de ses fleurs et la douceur de leur parfum; mais il fut longtemps oublié. Enfin vers le milieu du dix-septième siècle, lorsque les troubles qui précédèrent l'élévation de la dynastie des *Tang* furent dissipés, le calme qui succède ordinairement aux tourmentes politiques, permit aux florimanes chinois d'admirer ce superbe végétal. A cette obscurité, dans laquelle le mou-tan était demeuré presque ignoré pendant tant d'années, succéda la vogue la plus extraordinaire. Cet engouement fut partagé par toutes les classes de la société; et les empereurs, eux-mêmes, prirent le pinceau et rimèrent des vers en l'honneur de cette fleur privilégiée. Les artistes les plus habiles furent chargés d'en faire des peintures pour la décoration des appartements du palais, et les parterres où l'on cultivait le mou-tan étaient consacrés par des inscriptions pompeuses. Le surnom de *cent onces d'or*, donné au mou-tan à cause du prix excessif auquel certaines variétés étaient portées par les curieux, et celui de *roi des fleurs*, prouvent encore l'enthousiasme des Chinois.

Ce qui paraîtra plus extraordinaire encore, c'est que cette passion fut durable, et survécut aux révolutions

qui agitèrent plusieurs fois l'empire. Le mou-tan fut placé au premier rang dans les jardins de la dynastie des Sonys à Haï-Tong-Tou, dans le Ho-Nan, alors capitale de l'empire. Et lorsque l'empereur Yong-Lo, de la dynastie des Miugs, transporta la cour à Pékin, il ordonna que tous les ans on lui apportât des mou-tan du Hou-Kouang. Cet usage s'est conservé jusqu'à présent, et s'il faut en croire les missionnaires, on a plusieurs fois présenté aux empereurs des mou-tan qui avaient vingt-cinq pieds de hauteur.

Cependant l'engouement des floriculteurs a trouvé plus d'une fois des censeurs, et l'on raconte à ce sujet 'anecdote suivante : Quand le fondateur de la dynastie des Mings eut chassé de l'empire les Tartares mongols, on lui présenta de superbes mou-tan, comme productions du territoire de Kaï-Ton. Ce prince, préférant l'utile à l'agréable, fit semblant d'ignorer quel était le fruit de ce bel arbrisseau, et ordonna qu'on lui en servît dans la saison. On comprit facilement la leçon, et quelque temps après, le vice-roi du Ho-Nan fit présenter à l'empereur d'excellentes et magnifiques pêches, comme fruits de mou-tan.

Sur les causes prédisposantes héréditaires de l'idiotie et de l'imbécillité. — M. Moreau (de Tours) a lu sous ce titre, à l'Académie de médecine, un Mémoire qu'il résume en ces termes :

Il est peu de maladies qui aient été moins étudiées que cet état spécial de l'organisme auquel on a donné le nom d'idiotie. En fait de la connaissance des causes surtout, la science est d'une pénurie extrême. Les auteurs, ou bien ont gardé le silence, ou bien n'ont porté leur investigation que sur des points d'un intérêt secondaire.

Les conditions d'hérédité recèlent en elles la véritable origine de l'idiotie. Elles sont la cause primordiale des vices ou imperfection d'organisation incompatibles avec l'exercice régulier des fonctions intellectuelles. Il est important de rechercher et d'établir d'une manière précise, en s'appuyant sur des faits nombreux et rigoureusement observés, quelles sont ces conditions.

La source de l'influence héréditaire doit être recherchée dans les divers états maladifs, quels qu'ils soient, qui intéressent les centres nerveux. Les faits consignés dans le travail de M. Moreau sont au nombre de cinquante-six.

Les parents de cinquante-six idiots, auxquels ces faits se rapportent, ont présenté le chiffre énorme de cent trente-deux cas pathologiques auxquels on peut faire remonter l'influence héréditaire. C'est, en moyenne, plus de deux causes d'hérédité pour chaque individu.

La folie, celle principalement à forme triste, est la source héréditaire la plus féconde de l'idiotie.

Viennent ensuite l'ivrognerie, l'épilepsie, l'hystérie, etc. Dans les lignes collatérales, on trouve, par ordre de fréquence, les convulsions, les scrofules, les apoplexies, etc.

L'influence héréditaire est égale des deux côtés paternel et maternel. Elle est plus forte du côté des grands-pères que de celui des grand'mères.

Le sexe masculin fournit un contingent d'affections héréditaires bien plus élevé que le sexe opposé, dans la proportion de 53 à 37.

Il résulte encore des recherches statistiques faites par M. Moreau :

1° Que les conditions d'hérédité pour l'idiotie sont absolument les mêmes que pour l'aliénation mentale, l'épilepsie, l'hystérie et autres névroses ;

2° Que tous les efforts doivent tendre à modifier le système nerveux dans sa vitalité, dans son énergie fonctionnelle ; à placer l'organisme dans des conditions de développement, aussi opposées que possible à celles d'où il tire son origine.

Sans méconnaître les avantages de *l'éducation*, qu'il regarde comme une sorte de gymnastique intellectuelle, M. Moreau pense qu'avant tout on doit s'efforcer de refaire (*reficere*) le moral en modifiant ses conditions organiques, en changeant, par une sorte de rénovation, les tendances vicieuses que l'organisation a puisées dans l'hérédité.

FORMULES.

VIN DE BENOITE.

Prenez : Racine de benoite desséchée avec soin. 60 grammes
Vin rouge de bonne qualité..... 1 litre.
Faites macérer pendant dix jours et filtrez.

Le vin de benoite est un excellent tonique qui excite l'appétit et facilite les digestions ; on l'emploie à la dose de deux ou trois cuillerées avant les principaux repas. Il convient aux personnes faibles, aux convalescents, à ceux qui ont l'estomac paresseux.

ONGUENT CONTRE LES HÉMORRHOIDES.

Prenez : Extrait de feuilles de sureau..... 4 grammes.
Alun calciné..... 2 —
Onguent populeum..... 16 —
Mêlez avec soin.

On doit appliquer cet onguent localement, quatre fois par jour, à trois ou quatre heures d'intervalle, en employant gros comme une noisette chaque fois.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 novembre 1852. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 57.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — La jaunisse des enfants. — De l'asthme, ses causes, ses symptômes, son traitement. — L'Europe est-elle menacée d'une nouvelle et prochaine invasion du choléra asiatique? — Du suintement qui se fait derrière les oreilles des petits enfants. — Hernies des vieillards, influence salutaire du régime tonique. — Des signes de mort ou au moins d'un très-grand danger dans toutes les maladies. — Pharmacie domestique : le pavot. — Variétés et nouvelles. — Formules : Elixir de Garus.

DES MALADIES RÉGNANTES.

La jaunisse des enfants.

PARIS, 15 NOVEMBRE 1852.

La situation est à peu près la même que pendant la dernière quinzaine ; on observe toujours le même nombre de fièvres typhoïdes, d'embarras gastriques, de rhumatismes, de toux catarrhales, de maladies inflammatoires des yeux. Une singulière chose que tous les médecins ont pu constater est la fréquence de la jaunisse chez les petits enfants ; cette maladie s'observe ordinairement très-peu dans le jeune âge, elle ne règne jamais d'une façon épidémique, et il est jusqu'à présent impossible de dire pourquoi un grand nombre de jeunes sujets s'en sont trouvés tout à coup atteints, rien n'explique cette circonstance.

Cette jaunisse des enfants n'a pas au reste de gravité, et voici comment elle procède : on s'aperçoit d'abord d'un peu de dérangement dans leurs fonctions digestives, ils sont pris au milieu de leurs jeux habituels de quelques vomissements, ils perdent l'appétit, quelquefois il y a de la constipation ; si l'on observe leurs selles, on remarque qu'elles sont décolorées, c'est-à-dire presque blanches, tandis que les urines sont très-foncées et teignent les parois du vase qui les contient en jaune verdâtre. A ce moment, si l'on examine avec beaucoup d'attention la physionomie de l'enfant, on remarque que la portion habituellement blanche du globe de l'œil est légèrement teinte en jaune, le sillon qui sépare les joues des ailes du nez, la peau qui est au-dessus et au-dessous des lèvres sont également jaunes ; le lendemain cette couleur jaune est beaucoup plus prononcée et a gagné la partie supérieure de la poitrine ; le surlendemain elle a envahi tout le corps et les yeux ont complétement passé au jaune serin. Il est rare alors que les mères ne soient pas très-alarmées, et cependant l'enfant ne court aucun danger.

Cette jaunisse dure ordinairement de huit à douze jours, mais au bout de quatre à six jours tous les symptômes commencent à diminuer, l'appétit revient peu à peu, il n'y a plus ni nausées, ni vomissements, la peau et les yeux perdent chaque jour leur coloration jaune, les urines et les selles reprennent leur couleur normale. Mais pour favoriser ce résultat, il y a un petit traitement bien simple à suivre : il faut donner à l'enfant très-peu de nourriture, de légers potages, des crêmes, un peu de laitage, des fruits cuits ; puis, loin de l'astreindre à cette mauvaise tisane de carottes dont on a l'habitude de gratifier les malades atteints de jaunisse, tisane souvent difficile à digérer dans cette maladie, on lui donne de l'eau et du sirop de groseille s'il ne tousse pas,

ou de l'eau et du sirop de gomme ou de guimauve s'il a un peu de toux. Il ne reste plus alors qu'à favoriser le dernier acte des fonctions digestives soit à l'aide de petits lavements, soit avec de légers purgatifs, tels que la manne, la limonade purgative, un peu de séné, etc. On est quelquefois obligé de renouveler cette petite purgation avant la fin de la maladie.

Nous relevons en passant cette erreur populaire qui s'attache à croire que les malades atteints par la jaunisse voient tous les objets colorés par une teinte jaune. L'erreur est au reste excusable, car les anciens médecins avaient cru que des yeux jaunes devaient voir tout en jaune, les littérateurs ont suivi et répété cette opinion, et voilà comment une chose fausse s'est propagée parce que des hommes instruits avaient mal observé et s'étaient trop hâtés de parler.

Dr R.

De l'Asthme

SES CAUSES, SES SYMPTOMES, SON TRAITEMENT.

L'asthme épouvante par son nom seul une foule de personnes qui regardent cette maladie comme l'une des plus graves qui puissent attaquer l'espèce humaine. Cette opinion n'est pas complétement exacte, car si l'asthme constitue parfois une maladie grave, cela tient aux affections qui le compliquent et il est lui-même moins dangereux en réalité qu'il ne l'est en apparence.

Le mot asthme vient d'un autre mot grec qui signifie essoufflement, respiration pénible ; en effet, là est toute la maladie, et la difficulté de respirer constitue le supplice qui tourmente les pauvres asthmatiques. Cette difficulté n'est pas toutefois permanente, elle revient d'une manière intermittente, presque toujours irrégulière, se présente en forme d'accès et est caractérisée par une suffocation considérable dont nous donnons plus loin la description.

Les *causes* de l'asthme sont de diverses espèces : ainsi, dans les circonstances les plus graves, il est produit par une maladie du cœur ou des gros vaisseaux ou bien encore par une affection grave des poumons, ce dont nous n'avons pas à nous occuper ici. L'hérédité joue un certain rôle dans la production de cette maladie, et il n'est pas rare d'observer dans la même famille plusieurs générations d'asthmatiques. L'asthme est plus commun chez les hommes que chez les femmes, et plus fréquent à l'âge adulte que dans un âge avancé, contrairement à l'opinion vulgaire qui regarde l'asthme comme l'apanage de la vieillesse ; lorsque cette affection se montre chez le vieillard, elle n'est en général qu'un symptôme d'une maladie plus grave. Certains tempéraments paraissent plus que d'autres prédisposés au développement de l'asthme ; tel est surtout le tempérament nerveux. On a également constaté que les personnes qui sont très-replètes, qui ont le cou court et gros, la tête volumineuse, le pouls plein et dur, qui sont irascibles et ont des passions vives, sont particulièrement disposées à contracter cette maladie.

Les excès de toute nature, la colère, la frayeur, le chagrin, toutes les émotions profondes sont des causes évidentes de l'asthme. Les différents recueils de médecine renferment des cas nombreux qui rendent cette cause évidente, tel est celui d'un jeune officier, se portant d'abord fort bien, qui éprouva en 1814 une impression morale très-vive en voyant les troupes étrangères occuper la capitale ; il ressentit sur-le-champ beaucoup de malaise et sa respiration devint difficile. Il eut la nuit un violent accès d'asthme ; les nuits suivantes furent aussi pénibles et pendant plus de quinze jours il n'y eut aucune amélioration. Corvisart, le médecin de l'empereur, fut consulté et ne constata aucune lésion des organes contenus dans la poitrine ; le malade alla passer l'hiver dans le midi de la France et finit par se rétablir entièrement ; mais en 1815, de nouveaux chagrins rappelèrent les accès d'asthme qui eurent cette fois une ténacité très-grande et ne disparurent qu'au bout de très-longtemps.

Certaines professions ont une grande influence sur la production de l'asthme, telles sont celles qui irritent les organes respiratoires, soit par des cris exagérés, par des pressions répétées sur la poitrine, ou par la respiration de molécules pulvérulentes ou de gaz irritants. C'est ainsi que les verriers, les chanteurs en plein vent, les crieurs publics, les cordonniers, les plâtriers, les tailleurs de grès, ceux qui préparent certains produits chimiques sont assez fréquemment atteints par l'asthme.

Lorsque l'asthme existe et s'est produit sous l'influence d'une ou de plusieurs des causes que nous venons de passer en revue, on comprend bien que la persistance de ces mêmes causes favorise la reproduction des accès. D'autres circonstances viennent encore contribuer à faire renaître les accès, à augmenter leur longueur et leur intensité. Les plus importantes de ces circonstances sont le froid humide et les brusques variations de l'atmosphère,

c'est ce qui explique la fréquence beaucoup plus grande des accès d'asthme pendant la saison d'automne qu'aux autres époques de l'année. Une autre influence également très-intense est la chaleur étouffante des endroits où l'air est vicié par la présence d'un grand nombre de personnes, comme cela arrive dans les salles de spectacle, ou autres lieux d'assemblées publiques. Puis viennent au nombre de ces causes déterminantes des accès, l'habitation d'un lieu élevé, l'impression d'un vent sec, l'air chargé de poussière, la fumée, certaines odeurs; ainsi on voit des émanations odorantes, telles que celles de l'héliotrope, de la tubéreuse, du foin, reproduire l'accès d'asthme; nous avons connu un jeune homme qui ne pouvait sentir la paille fraîche ou les pommes entassées sans éprouver ces accidents; on voit l'odeur du chlore, celle des gaz produits par le charbon en combustion, comme cela arrive dans les cuisines, et une quantité d'autres émanations trop longues à énumérer, produire le même résultat.

Une circonstance des plus curieuses est l'action de l'obscurité sur les asthmatiques; il est rare que les accès se montrent pendant le jour, c'est presque toujours la nuit qu'ils apparaissent et ils ne commencent ordinairement à diminuer que lorsque le jour vient à poindre. Le célèbre Laënnec raconte à ce sujet l'histoire fort remarquable d'un individu qui était tellement soumis à cette influence que les accès ne manquaient pas de se produire chaque fois que la lampe qui brûlait pendant toute la nuit dans sa chambre venait à s'éteindre. Toutefois on observe quelques exceptions à cette règle et l'on a vu des asthmatiques qui se trouvaient au contraire très-bien de l'obscurité.

L'influence de l'électricité atmosphérique ne peut pas être mise en doute, et pendant les temps orageux les accès des asthmatiques reviennent très-facilement avec augmentation de leurs souffrances. Doit-on ajouter foi à l'influence des diverses phases de la lune sur les asthmatiques, et est-il possible que ces phases puissent réagir de manière à provoquer le retour des accès? A coup sûr on doit faire très-bon marché de toutes ces croyances populaires relatives à l'influence des révolutions lunaires sur les malades, cependant le docteur Fransery a rapporté dans le tome Ier des *Mémoires de l'Académie royale de Madrid*, l'histoire singulière d'un asthme dont les accès étaient tellement soumis aux périodes lunaires, que, pendant vingt et un ans il se sont constamment renouvelés à chaque retour des pleines et des nouvelles lunes. Il n'est pas impossible que les variations qui s'opèrent dans les degrés de force d'attraction des corps célestes par suite des phases qu'ils parcourent et des révolutions régulières qu'ils accomplissent n'influent sur le système nerveux de l'homme, mais les faits de ce genre sont très-rares, et la plupart de ceux qui ont été racontés anciennement doivent être considérés comme un dernier vestige des croyances astrologiques qui avaient tant de crédit dans les temps reculés et dont on ne fait aujourd'hui aucun cas.

Les *symptômes* qui caractérisent un accès d'asthme sont quelquefois annoncés quelques heures ou quelques minutes seulement à l'avance par un sentiment de tension et d'oppression au creux de l'estomac, accompagné de bâillements, d'éructations; dans d'autres cas, c'est une sorte d'irritation, un picotement qui se manifeste dans les voies aériennes, ainsi qu'une toux sèche et fréquente. Mais le plus souvent l'invasion de l'accès est subite et survient tout à coup dans les premières heures du sommeil; l'asthmatique est brusquement réveillé par une sorte de gêne et d'étouffement considérables; il se met sur son séant ou court à une fenêtre pour aspirer l'air qui semble lui manquer. Bientôt la difficulté de respirer est extrême, la respiration est haletante, entrecoupée, les inspirations et les expirations sont bruyantes, rauques ou sifflantes, ou plutôt c'est une sorte de ronflement qui les accompagne; les muscles de la poitrine sont contractés, la tête est renversée, les épaules élevées, les bras portés en arrière, la bouche largement ouverte, il semble que toutes les forces musculaires se réunissent pour faciliter l'introduction de l'air dans les poumons; la parole est brève, difficile, la face est pâle, livide, fatiguée, exprimant l'anxiété et l'effroi, les yeux sont animés et semblent sortir de leurs orbites, une sueur froide et visqueuse couvre le front et bientôt toute la moitié supérieure du corps; l'air manque sans cesse au malade, lors même que toutes les fenêtres sont ouvertes, et, pour le spectateur qui observe ces phénomènes pour la première fois, il semble que le pauvre asthmatique est près d'expirer.

Cependant, malgré tous ces symptômes alarmants, le pouls, quoique petit et serré, est à peine augmenté de fréquence, et au bout d'un temps qui varie entre quelques minutes et deux ou trois heures, la situation du malade commence à s'améliorer; la respiration devient plus aisée, la toux s'humecte, l'expectoration se rétablit, la parole devient plus facile, les muscles de la poitrine cessent d'être convulsés,

le pouls se développe, le visage reprend sa coloration habituelle et n'exprime plus que la fatigue, enfin le calme se rétablit. Dans quelques cas, une expectoration de matières visqueuses, filantes se produit à la fin de l'accès ; dans d'autres, il y a émission d'une urine sédimenteuse et abondante ; généralement, un sommeil réparateur ne tarde pas à survenir, et le calme le plus complet succède aux désordres qui avaient lieu auparavant.

La durée de l'accès, ainsi que nous l'avons indiqué, est très-variable, mais il est rare qu'elle dépasse trois à quatre heures. L'accès peut avorter et sa marche se trouver brusquement interrompue, soit spontanément, soit par des circonstances que l'on peut apprécier, mais généralement il accomplit toutes ses phases. Il arrive aussi quelquefois qu'un accès se compose de plusieurs autres petits accès séparés par de courts intervalles de calme.

L'époque du retour des accès offre de nombreuses différences selon les sujets ; chez beaucoup de malades, les attaques se reproduisent avec une très-grande facilité et sont déterminées par la cause la plus légère, une émotion, un simple changement dans la température sont suffisants pour les faire naître ; d'autres asthmatiques voient s'écouler des mois et même des années sans s'apercevoir de la maladie ; dans un grand nombre de cas, les mêmes symptômes se renouvellent chaque nuit et chez quelques malades du sexe féminin on les voit apparaître tous les mois à époques fixes ; enfin, l'accès d'asthme peut être unique et ne se montrer qu'une seule fois dans la vie, sous une influence quelconque pour ne jamais reparaître.

Maintenant que nous connaissons l'asthme et ses effets extraordinaires, disons vite : que, quelle que soit l'intensité de l'accès, quelque effrayants que paraissent tous ces symptômes, cette maladie n'est pas dangereuse. Lorsque l'asthme n'est compliqué d'aucune affection grave des organes de la respiration ou de la circulation, il ne porte aucune atteinte à l'existence, et quoiqu'il ne soit pas, comme on l'ait dit, un brevet de vieillesse, il permet de vivre de longues années. Ce n'est cependant pas une raison pour ne pas s'en débarrasser le plus vite possible, il est d'ailleurs assez pénible à supporter et quelquefois très-difficile à guérir. Nous allons voir les moyens de traitement qui lui conviennent.

Deux sortes d'indications bien distinctes se présentent dans le *traitement* de l'asthme : combattre les accès et en empêcher le retour ; occupons-nous d'abord de la première. Lorsque l'on se trouve en présence d'un malade qui subit une attaque d'asthme, il faut commencer par ouvrir les fenêtres de la pièce qu'il occupe afin qu'il respire un air plus abondant et plus frais, si la saison est rigoureuse on le couvre convenablement et l'on a toujours soin de ne pas l'entourer de vêtements qui puissent gêner les mouvements respiratoires ; en même temps on s'occupe d'éloigner les personnes inutiles ou trop nombreuses, puis on plonge les pieds et les mains du malade dans de l'eau tiède à laquelle on a ajouté une certaine quantité de farine de moutarde ; si l'on n'avait pas ce médicament sous la main on le remplacerait par des cendres ou du sel de cuisine. Les sinapismes, c'est-à-dire les cataplasmes de farine de moutarde, sont, dans ce cas, plus commodes que les bains de pieds et permettent d'ailleurs d'agir sur une plus grande surface, car on peut envelopper les pieds et les jambes jusqu'au dessous des genoux dans ces sinapismes. On avait coutume autrefois d'appliquer sur les membres des ligatures circulaires destinées à retenir le sang vers les extrémités, cette pratique a même été conseillée par des médecins recommandables, mais elle n'est presque plus usitée à cause de son peu d'efficacité. Enfin si l'on est à portée d'un pharmacien, il est bon de donner au malade une potion calmante qui contribuera à diminuer les accidents ; la formule suivante produit ordinairement un résultat très-satisfaisant :

Prenez : Eau distillée d'hysope.....	100	grammes.
Sirop de polygala.....	35	—
Sirop de fleurs d'oranger.....	14	—
Ether sulfurique.....	1	—
	150	grammes.

Il est bien entendu, toutefois, que ces moyens ne devront être employés qu'en l'absence du médecin, car, dans beaucoup de cas, celui-ci pourra faire un traitement encore plus actif, pratiquer, par exemple, une saignée, si elle est nécessaire, et proportionner l'activité de la médication à l'intensité de l'accès et à la constitution du malade.

Quels sont les moyens à mettre en usage pour empêcher le retour des accès d'asthme et pour guérir définitivement la maladie ? Les médicaments de toute nature ont été employés, et le nombre de ceux auxquels on a accordé quelques vertus curatives contre cette affection dépasse plus de cent ; pilules, potions, fumigations, sirops de toute nature, tout a été essayé ; aussi les charlatans n'ont-ils pas négligé d'affirmer qu'ils guérissaient l'asthme, et l'on a vu surgir de tous côtés des élixirs toniques, dépuratifs, expectorants, balsamiques et béchiques, spécifiques

uniques guérissant tous les asthmes présents et futurs. Des succès ont eu lieu quand la maladie était destinée à guérir sans ces drogues, et il en a été bien souvent de même, à l'égard de l'asthme, pour les médicaments prescrits par des médecins habiles et consciencieux. En effet, c'est surtout dans l'hygiène qu'il faut chercher des ressources contre l'asthme, et lorsque aucune lésion profonde n'existe on a de grandes chances pour réussir.

Si l'on se reporte aux causes les plus ordinaires de l'asthme, que nous avons indiquées au commencement de cet article, on connaîtra déjà une grande partie des précautions hygiéniques à employer dans le cas qui nous occupe. L'air qui doit entrer habituellement dans les poumons de l'asthmatique est très-important à considérer, et de sa qualité dépend souvent le retour ou l'absence des accès; ainsi un climat tempéré, ni trop chaud ni trop froid, est celui qu'il faut préférer. Si le malade est contraint d'habiter un pays froid et humide, il doit toujours être vêtu chaudement et se rappeler que les variations brusques de la température, l'exposition à certains vents, l'action de l'air chargé de poussières peuvent hâter le retour des accès. Qu'il se garde d'oublier que le brouillard est pour lui un cruel ennemi et qu'il ne s'expose pas à le respirer.

La maison d'habitation doit être bien aérée, exposée, autant que possible, au midi, les pièces vastes et ayant une température douce et constante. Beaucoup d'asthmatiques se trouvent très-bien de respirer un air qui n'est pas par trop sec et obtiennent un bon résultat du séjour de vases remplis d'eau dans leurs appartements, l'évaporation de cette eau donnant à l'air un très-léger degré d'humidité qui le rend moins irritant. C'est pour la même raison que l'on voit beaucoup de ces malades qui supportent mieux l'air un peu lourd des grandes villes que l'air vif de la campagne, et Laënnec a raconté l'histoire d'un individu qui ne pouvait sortir de la ville qu'il habitait sans être pris tout à coup d'un accès d'asthme. En général, lorsque l'air de la campagne convient au malade, ce n'est jamais celui que l'on respire sur les hauteurs.

Le régime doit être généralement uniforme et très-doux; le laitage, le poisson, les viandes blanches, les légumes frais et faciles à digérer conviennent aux asthmatiques; les mets trop succulents, les liqueurs alcooliques et tous les aliments excitants doivent être écartés; on a cependant des exemples qui plaident en faveur de l'usage non exagéré du café.

L'exercice modéré est très-salutaire, les promenades quotidiennes à pied, à cheval ou en voiture, les occupations les plus légères du jardinage et en général tous les mouvements qui appellent le sang dans les membres, sans nécessiter de trop grands efforts pour la respiration, sont très-favorables.

Les idées tristes, les émotions vives, tout ce qui excite les passions ou les travaux qui préoccupent fortement l'esprit doivent être évités avec soin; c'est pour cela que les voyages sont très-avantageux à cause de la distraction qu'ils procurent.

A tous ces moyens hygiéniques, on joint avec avantage l'usage des frictions sèches suivies de lotions d'eau froide sur toute la surface du corps opérées tous les jours avec rapidité; ces frictions ont été recommandées dans tous les temps et ont toujours eu de bons résultats. A l'aide des ressources de l'hygiène ainsi distribuées, nous pouvons affirmer que la personne atteinte d'un asthme nerveux ne tardera pas à s'en débarrasser et à recouvrer complètement la santé.

Dr Reinvillier.

L'Europe est-elle menacée d'une nouvelle et prochaine invasion du choléra asiatique?

La question est tellement importante et préoccupe tant les esprits depuis quelque temps que nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs l'article publié par M. le docteur Amédée Latour, le savant rédacteur en chef de l'*Union médicale*. L'opinion de ce laborieux écrivain, a une très-grande importance et il paraît avoir étudié minutieusement le sujet.

« La réapparition récente du choléra asiatique en Pologne, ses ravages dans ce malheureux pays, sa présence signalée à Dantzig et jusqu'à Berlin, ont fait naître des appréhensions fort vives et à peu près générales sur sa prochaine et progressive invasion dans les régions centrales et méridionales de l'Europe. Tristement averties par les deux épidémies de 1832 et 1849, les populations voyant encore le choléra envahir de proche en proche les provinces de la Pologne et de la Prusse, s'inquiètent et s'effrayent de son retour probable, et les gouvernements de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Angleterre et de la France, en prévision d'une nouvelle apparition du fléau asiatique, prennent des mesures d'hygiène publique commandées par une sage et prudente prévoyance.

« Dieu veuille que ces craintes soient chimériques, que ces précautions soient inutiles!

« Elle serait bien aventureuse et téméraire la science qui, en présence d'une maladie si capricieuse et si bizarre, oserait prévoir son itinéraire et sa marche. Cependant, avec toute la réserve qu'il faut apporter dans des inductions purement analogiques, nous serions porté à répondre plutôt négativement qu'affirmativement à la question qui fait le titre de cette courte note. Le choléra actuel de la Pologne paraît être plutôt un accident que se rattacher à une de ces grandes constitutions épidémiques dont nous avons vu de si tristes exemples. Le choléra actuel est né dans une petite ville d'une province de la Pologne. Il n'y avait trace de la maladie nulle part en Europe. Contrairement à ce qui a été observé dans les deux précédentes invasions, il n'a pas pénétré en Russie par les rivages de la mer Caspienne et par le Caucase. Le choléra qui depuis deux ans, désole une partie de l'Asie et surtout la Perse, est encore très-loin des frontières orientales de la Russie. L'épidémie actuelle de la Pologne semble se concentrer et s'éteindre dans les provinces où elle a éclaté. La ville de Dantzig n'en a éprouvé que quelques atteintes. Il n'est pas bien sûr que le choléra asiatique se soit montré à Berlin, et dans tous les cas, il n'y aurait fait que de très-rares victimes. Les dernières nouvelles de Varsovie annoncent la presque disparition du fléau dans cette ville où il a fait de cruels ravages, et n'indiquent aucun point nouveau qu'il ait envahi. Voilà des faits qui, chacun pris isolément, n'ont peut-être pas de l'importance, mais qui, dans leur ensemble, peuvent faire croire et espérer que le choléra actuel de la Pologne n'est pas destiné à s'étendre.

« Il est certain que le choléra asiatique qui deux fois en dix-sept ans a exactement suivi le même itinéraire, soit en Asie, soit en Europe, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant les cartes de ces deux invasions tracées par M. le docteur Vérollot, ne présente aujourd'hui dans sa marche rien d'analogue aux faits précédemment connus ; ou plutôt l'épidémie actuelle de Pologne semble pouvoir être comparée aux épidémies de 1670 et 1676, décrites par Willis et Sydenham, qui les observèrent à Londres, où elles se concentrèrent et s'éteignirent.

« Pour ceux que l'analogie conduit à des inductions moins réservées, l'épidémie de choléra asiatique qui, depuis plus de deux ans, ravage le golfe Persique, la Perse, et s'approche de plus en plus des bords de la mer Caspienne et du Caucase, cette épidémie paraît plus menaçante que celle qui règne actuellement en Pologne. Mais de grandes distances nous en séparent encore. Le fléau peut, comme en 1823, après s'être montré jusqu'au pied du Caucase, rebrousser chemin pour ne reparaître que sept à huit ans après. Mais là, à notre avis, plus qu'actuellement en Pologne, se trouve le point noir sur lequel l'Europe doit rester attentive. »

Amédée Latour.

Du suintement qui se fait derrière les oreilles chez les petits enfants.

Parmi les soins hygiéniques, dont les jeunes enfants doivent être entourés, les soins de propreté tiennent, sans aucun doute, le premier rang, et si l'on voit parfois certains enfants, doués d'une vigoureuse constitution, ne pas se ressentir en apparence du manque de ces soins, on peut affirmer qu'ils auraient gagné considérablement à un changement d'habitudes.

Les lotions quotidiennes d'eau froide sur toute la surface du corps sont très-salutaires aux petits enfants, pourvu que ces lotions soient faites avec rapidité et que la peau soit immédiatement bien séchée. Mais toutes les surfaces cutanées ne sont pas toujours dans un état d'intégrité parfait et il est de légères infirmités qui sont habituelles aux jeunes enfants, et pour lesquelles certaines précautions sont nécessaires, de ce nombre est le suintement qui se fait derrière leurs oreilles et qui mérite une attention particulière.

Règle générale : que les petits enfants aient derrière les oreilles un simple suintement, qu'il y ait là, comme on dit vulgairement, un peu d'humeur ou même qu'il y survienne des gourmes habituelles à cet âge, il ne faut jamais se hâter de les supprimer. Les lotions d'eau froide pourraient amener cette suppression inopportune, il faut donc éviter de les employer. Cependant on ne peut négliger les soins de propreté. Comment donc pourra-t-on suppléer à l'eau ? Le moyen est facile : on enduit légèrement la partie postérieure de l'oreille, et particulièrement le sillon profond qui sépare cet organe de la tête, avec un corps gras tel que la pommade de concombre ou du cold-cream, puis, à l'aide d'un linge fin et mou, on enlève tout ce qui a paru s'accumuler à la surface de la peau. La même manœuvre, répétée à plusieurs reprises, permet de nettoyer complétement cette région délicate sans qu'il y ait danger de supprimer la sécrétion qui se faisait auparavant.

S'il s'agissait d'un suintement un peu considérable, il serait bon de laisser en permanence derrière

les oreilles de l'enfant un linge fin enduit d'un corps gras qui serait renouvelé matin et soir. On prend, pour cela, un petit carré de linge, ayant la longueur du pavillon de l'oreille, on le plie en deux parties égales, et à une très-petite distance du pli, on fait, aux deux doubles de l'étoffe, une incision parallèle à ce pli, l'incision doit avoir juste la longueur de l'attache de l'oreille; on glisse l'oreille par cette fente de manière à ce que la portion large du linge se trouve placée derrière l'oreille, après avoir toutefois arrondi cette portion large et l'avoir enduite de cérat. De cette manière la partie malade sera préservée du contact de l'air et la sécrétion de toute suppression brusque, car le cérat ne fait pas sécher, comme on le croit dans le monde, il empêche l'adhésion des pièces de pansement et préserve les parties malades de l'impression de l'air.

Les gourmes des enfants et le suintement qui se fait derrière leurs oreilles, sont presque toujours favorables à leur santé; il semble que ce soit un moyen que la nature emploie pour les préserver de maladies plus graves, et il est d'observation que ceux qui n'ont point eu ces petites indispositions sont plutôt que les autres atteints par des affections cérébrales. On trouve encore là une ressource contre les petites inflammations des yeux et les maladies des paupières, car on voit quelquefois ces maladies augmenter lorsque le suintement se supprime dans les cas où toutes ces choses existaient en même temps; alors, à l'aide d'une petite pommade excitante, on active la sécrétion des oreilles et l'on voit presque toujours s'améliorer la maladie des yeux.

Les conseils que nous donnons ici s'appuient sur de nombreuses observations, et sans croire à tout ce qu'ont dit les anciens sur les humeurs, sans partager leurs théories erronées, on doit respecter les moyens mystérieux employés par la nature pour préserver les enfants des maladies ou pour les guérir.

Dr Reinvillier.

Hernies des vieillards.

INFLUENCE SALUTAIRE DU RÉGIME TONIQUE.

Ainsi que nous l'avons expliqué dans un article spécial, tous les organes contenus dans les grandes cavités naturelles du corps, peuvent faire hernie au travers des parois qui les contiennent et former des tumeurs nommées par conséquent *hernies*. Cependant, généralement, cette expression est plutôt employée pour désigner les tumeurs plus ou moins grosses formées par une portion d'intestin, soit aux aines, soit dans une autre région du ventre.

On sait combien les hernies sont incommodes pour ceux qui les portent et avec quelle avidité ils saisissent tous les moyens de soulagement ou l'espoir de la guérison. L'observation suivante publiée par M. le docteur Barbaste, dans la *Revue thérapeutique du Midi*, mérite donc être reproduite.

« M. N..., pharmacien, âgé de soixante-quinze ans, portait une hernie dans l'aine qu'un bandage avait contenue pendant de longues années, mais depuis dix mois environ ce bandage était insuffisant, la hernie passant tantôt au-dessus, tantôt au-dessous, et cela sans le moindre effort, sans le moindre mouvement de la part du malade. Dans le lit même, malgré la position déclive du corps, la plus faible secousse faisait sortir la hernie. Si le malade essayait de se tenir debout, l'intestin descendait avec la plus grande rapidité. En un mot, N... était condamné à ne pouvoir faire quelques pas dans sa pharmacie même avec le bandage, sans être exposé à la sortie de la hernie et aux coliques qui en résultaient. M. Barbaste, consulté à cette occasion, apprit que M. N... ne buvait que de l'eau à ses repas et déjeunait seulement avec du lait. Ce régime essentiellement débilitant lui parut être l'origine de la faiblesse musculaire des parois du ventre et rendre un compte suffisant de l'énorme tumeur formée par l'intestin. Dans cette pensée il prescrivit un régime différent. A chaque repas le malade prit une petite quantité de vin généreux, et tous les matins il mit dans son lait une tablette de chocolat. Or, en moins de quinze jours, ce changement de régime avait produit une amélioration sensible, et au bout de six mois, le ton des organes était si bien revenu que M. N..., malgré son grand âge, pouvait se rendre à pied à une de ses propriétés, située à deux lieues de chez lui, et en revenir le même jour sans éprouver la moindre incommodité. »

On ne pourrait, certes, conclure de l'observation recueillie par M. le docteur Barbaste que dans tous les cas semblables on arrivera à un pareil résultat, mais le fait est néanmoins très-intéressant et pourra se reproduire quelquefois de la même manière. Améliorer un certain nombre de hernies, surtout chez les vieillards, serait déjà un très-beau résultat, et l'on peut d'autant mieux tenter de l'obtenir que le moyen à employer, applicable aux personnes dont le régime n'est pas assez substantiel, n'offre aucune espèce d'inconvénient.

Des signes de mort ou au moins d'un très-grand danger dans toutes les maladies.

Rien de plus triste assurément que le sujet que nous allons exposer ici, mais nous le regardons comme tellement indispensable à l'instruction de nos lecteurs que nous n'avons pu hésiter à en publier les détails.

La mort, comme l'a dit très-sérieusement Horace, est la fin de la vie (*Mors ultima linea rerum est*), et il n'est personne qui n'y ait souvent songé ; cependant nous faisons constamment tous nos efforts pour ne pas effrayer nos lecteurs et nous croyons avoir victorieusement réfuté, par notre publication elle-même, l'opinion des personnes qui s'imaginaient qu'en nous lisant elles seraient dans une inquiétude continuelle, qu'elles se croiraient atteintes de toutes les maladies. Nos descriptions et nos préceptes, loin de jeter l'alarme, *enseignent à conjurer le danger* et à lutter contre cette mort accidentelle qui surprend sa victime dans la force de l'âge et l'enlève à tous les liens les plus chers et les plus étroits. Savoir se préserver contre la mort, n'est-ce pas élever à la hauteur d'une science ce vif amour de la vie, cet instinct de la conservation que le souverain créateur de toutes choses a mis au cœur de tous les êtres organisés ?

Mais puisque la loi commune est inflexible pour tous, nous devons savoir, autant que possible, au lit du malade quand la sentence est près de son exécution ; cette connaissance est indispensable aux ecclésiastiques, nécessaire à ceux qui entourent les malades, importante pour les familles, utile pour tout le monde. On acquiert l'habitude de juger la situation grave du malade par l'examen de toutes les fonctions et de tous les organes ; les médecins, à cause de leurs études spéciales et de leur expérience, y sont souvent fort habiles, mais les gens du monde, doués d'un esprit observateur, peuvent arriver à posséder une assez grande habileté pour se tromper peu souvent. Les signes de mort, tels que nous allons les présenter, appartiennent aux maîtres de la science, le plus grand nombre sont de M. Landré-Beauvais, ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris. Nous avons négligé ceux de ces signes qui n'offrent pas une probabilité suffisante et qui ne pourraient être appréciés que par un praticien exercé pour signaler ceux qui ont un haut degré de certitude.

Du pouls. — L'augmentation de la fréquence du pouls annonce toujours que le danger de la maladie accroît. Le pouls d'un adulte, lorsqu'il donne au-delà de cent cinquante pulsations par minute, est presque toujours un signe mortel.

Plus le pouls fréquent est petit, faible et inégal, plus le signe qu'il donne est mauvais (Landré-B.) ; mais plus le pouls fréquent est grand et fort, moins il y a de danger.

Dans les diverses hydropisies du bas-ventre, le pouls, qui est constamment dur, annonce l'inflammation de quelque viscère et un grand danger (Sprengel).

Dans les inflammations graves, le pouls mou, fréquent, et irrégulier, est fort mauvais.

On appelle pouls grand, celui dont l'artère se gonfle et se développe beaucoup. Il est dangereux dans les apoplexies ; il indique une mort prochaine, lorsqu'après avoir été petit, il se développe tout à coup, et est accompagné d'un penchant irrésistible au sommeil.

Plusieurs médecins ont remarqué que le danger de toutes les affections soporeuses, principalement de la léthargie, augmente en raison de la grandeur du pouls chez les individus qui l'avaient auparavant ou petit ou médiocre. Lors donc que dans une léthargie quelconque, le pouls, auparavant médiocre, devient sensiblement plus grand, ensuite très-grand, et qu'il frappe le doigt avec saccades, on peut prédire la mort, surtout si les autres symptômes de la maladie persistent au même degré.

Le pouls petit est très-dangereux après des douleurs violentes, le délire, les insommies ; il indique souvent le passage des inflammations à la gangrène et à la mort.

Le pouls qui devient sensible lorsque les forces sont épuisées par une maladie, annonce une mort très-prochaine.

On a fait plusieurs volumes sur les signes tirés du pouls, on a classé ses divers caractères dans une foule de divisions assez exagérées quelquefois pour sentir le ridicule ; ainsi, par exemple, on a distingué *un pouls en forme de queue de souris* (myurus) : c'est celui qui fait sentir plusieurs battements qui se suivent rapidement, paraissent être joints ensemble, et deviennent toujours plus petits et plus faibles ; il est regardé comme le signe précurseur d'une crise par les urines.

De la respiration. — S'il arrive dans le cours d'une maladie aiguë que le malade soit subitement saisi d'une extrême difficulté de respirer, au point d'être obligé de se faire appuyer sur des oreillers et

de se soutenir assis, on doit en porter un fâcheux pronostic (Hippocrate). Dans les inflammations de la poitrine (fluxions de poitrine), on ne doit pas beaucoup espérer des malades qui veulent être assis sur leur lit, à cause de la difficulté qu'ils ont de respirer, et qui ne peuvent pas rester couchés, parce qu'ils se sentent suffoqués; ce signe est surtout dangereux lorsqu'on entend un sifflement dans la trachée-artère (le gosier), et que le malade n'a pas la force d'expectorer. Dans ce cas, quoique le pouls paraisse bon, c'est un signe trompeur, il faut s'en méfier (Baglivi).

La respiration inégale est un mauvais signe dans les maladies aiguës, la respiration entrecoupée et la respiration intermittente sont très-dangereuses; plus la respiration devient inégale et difficile, et plus le danger augmente.

Dans les inflammations de poitrine, lorsque la respiration devient stertoreuse (sonore) et que les crachats s'arrêtent complétement ou ne sortent plus qu'avec peine, la mort est inévitable si l'expectoration ne se rétablit pas promptement; la terminaison fâcheuse est d'autant plus prompte que l'inflammation a été plus violente.

Dans les maladies chroniques avec épuisement des forces, l'haleine fétide est un mauvais signe; la mort est prochaine dans toutes les maladies, lorsque l'haleine est fétide et cadavéreuse.

Des dents. — Le grincement et le claquement des dents qui s'observent pendant le sommeil des vieillards qui n'en éprouvaient point ordinairement, annoncent qu'ils sont menacés d'apoplexie.

Dans les fièvres ataxiques les plus dangereuses, le grincement et le claquement des dents pendant la veille, se manifestent souvent avec une grande violence; ils sont du plus funeste présage; quelquefois même c'est un des premiers signes inquiétants que l'on peut remarquer. (*La suite au prochain numéro.*)

PHARMACIE DOMESTIQUE.

Le pavot.

Le pavot somnifère, originaire de l'Orient, est non-seulement cultivé dans une grande partie de la France, mais fait aujourd'hui partie des fleurs qui ornent nos jardins. Tout le monde connaît cette plante dont les tiges droites et élevées de trois à quatre pieds sont entourées de feuilles inégalement dentées, et d'un vert bleuâtre, dont les fleurs inclinées sur la tige varient dans toutes les nuances; en effet, l'on en voit de roses, de blanches, d'un rouge pourpre; d'autres sont panachées et unissent le blanc au rouge plus ou moins éclatant, le violet au rose, etc.

L'importance du pavot est très-grande en médecine, car c'est ce précieux végétal qui fournit l'opium et ce médicament est l'un des plus actifs et l'un de ceux qui trouvent le plus fréquemment leur emploi. Sans opium il y a une foule de circonstances dans lesquelles on ne pourrait soulager le malade, ni même le guérir. Il serait donc impossible de passer ici en revue les nombreuses maladies dans lesquelles l'opium est employé; il nous suffit de savoir que cette substance est extraite du pavot qui croît dans l'Orient, au moyen d'incisions superficielles faites aux capsules encore vertes de cette plante. Le suc laiteux s'échappe par gouttes qui sont recueillies sur la plante aussitôt qu'elles sont concrétées, puis on en forme des masses de deux cents à quatre cents grammes. Ces masses se présentent dans le commerce sous une forme aplatie et arrondie; elles sont d'une couleur rougeâtre à l'extérieur et d'un brun noirâtre à l'intérieur; assez ordinairement elles sont enveloppées de feuilles de pavot ou de débris d'autres plantes. Le prix très-élevé de l'opium a excité la cupidité, et beaucoup de falsifications ont été commises sur ce médicament, mais les moyens chimiques sont tellement précis à l'époque actuelle que l'on arrive assez facilement à découvrir la ruse. On a aussi essayé de recueillir l'opium en France et en Algérie et l'on est déjà arrivé à de grands résultats, car si cette substance est moins active dans nos climats que dans l'Orient on peut en obtenir les mêmes effets en augmentant les doses.

La culture du pavot, très-considérable dans nos départements du Nord, a surtout pour but de recueillir l'huile que l'on obtient de ses graines. Ces semences nous donnent en effet l'huile appelée vulgairement huile d'*œillet*, qui fut longtemps proscrite par l'autorité, parce que, disait-on, elle contenait un principe narcotique; on n'en permettait alors la vente que lorsqu'elle avait été préalablement mêlée à de l'essence de térébenthine pour être employée dans les arts. Ce fut en 1774 seulement que Rozier obtint un nouvel arrêt qui autorisait la vente de l'huile de pavot, car un examen plus approfondi avait fait reconnaître que cette huile ne contient pas la plus petite parcelle d'opium. Elle est maintenant très-employée en Allemagne, en Belgique et dans le nord de la France, et si elle n'est pas aussi agréable que l'huile d'olives de première qualité, elle est

néanmoins très-bonne et a un goût de noisette assez prononcé. C'est cette saveur particulière qui aide à faire reconnaître la fraude lorsque les marchands d'huile ajoutent l'huile d'œillet à l'huile d'olives.

Les capsules, ou *têtes de pavot* de notre pays, sont très-utilisées en médecine : on les emploie soit en infusion ou en décoction, à l'intérieur ou à l'extérieur. Il n'est guère d'usage d'employer les têtes de pavot fraîches, quoiqu'elles soient tout aussi actives que celles qui ont été séchées; et cette activité est, comme on le conçoit, proportionnée à leur grosseur; aussi, lorsqu'il s'agit de s'en servir, doit-on prendre toujours cette grosseur en considération avant d'employer le pavot à hautes doses.

La vertu calmante des têtes du pavot de nos contrées est tellement prononcée que ce médicament est l'un de ceux qu'il convient d'avoir toujours chez soi; il est important d'avoir sous la main un aussi bon remède qui agit à l'aide de la petite quantité d'opium qu'il contient sans faire courir de grands dangers, tandis que l'opium, à cause de son activité, ne peut être employé sans inconvénient que par des mains très-exercées. Toutefois le pavot demande encore une certaine circonspection et il vaut mieux rester au-dessous de la dose la plus forte que de s'exposer à des accidents.

Le meilleur mode d'emploi des têtes de pavot serait de les doser au poids, de cette façon l'on serait toujours certain du degré d'activité de la quantité employée; mais, puisque cette habitude n'existe pas, nous allons indiquer les doses comme on les emploie généralement : lorsque l'on fait infuser, seulement dans l'eau bouillante, il suffit, pour donner à l'eau des propriétés très-calmantes, d'employer une demi-tête de pavot de moyenne grosseur et brisée en petits fragments pour un litre d'eau. C'est surtout pour les lavements, injections, fomentations, cataplasmes, bains entiers ou partiels que l'on emploie la décoction, c'est-à-dire que l'on fait bouillir les têtes de pavot. De toutes ces administrations le lavement seul demande des précautions; dans tous les autres cas, il est bon d'employer un certain nombre de têtes de pavot, afin que l'eau soit fortement calmante; en lavement c'est tout autre chose, l'empoisonnement aurait lieu aussi facilement que par la bouche et serait même plus dangereux; il ne faut donc employer, pour un lavement ordinaire, que la moitié d'une tête de pavot, à moins que le médecin n'ait prescrit une plus forte dose, ou que le malade ne soit habitué au médicament. Si des pilules d'opium ou autres préparations opiacées sont prescrites en même temps à celui qui emploie l'eau de pavot à l'intérieur, c'est une raison de plus pour être très-circonspect sur la dose de ce dernier médicament.

Lorsqu'il s'agit d'employer le pavot en lavement pour les très-petits enfants, il faut être très-prudent et n'employer que de petites doses, cette substance agissant avec beaucoup d'énergie sur leur frêle organisation; en général il suffit d'employer, pour la décoction d'un petit lavement destiné à un enfant de quelques mois, un fragment de tête de pavot qui aura la dimension d'un sou. Nous avons observé plusieurs exemples d'empoisonnement par l'eau de pavot chez les jeunes enfants, et toujours nous avons constaté que des doses excessivement faibles ont suffi pour produire de graves symptômes; nous avons vu entre autres un enfant nouveau-né auquel on avait donné de l'eau de pavot par cuillerées à café, croyant lui donner de l'eau tiède ordinaire, qui fut rapidement empoisonné; l'erreur fut heureusement reconnue, l'eau avait été préparée pour administrer un lavement à la mère et nous parvînmes à sauver la vie de l'enfant.

En applications externes on peut, chez les enfants comme chez les adultes, employer de très-fortes doses, il n'y a aucun danger, et ce n'est même qu'à l'aide de doses considérables de têtes de pavot employées extérieurement, que l'on peut, chez les grandes personnes, obtenir un résultat. Quant à la graine, on a vu, par ce qui précède, qu'elle ne jouit d'aucune des propriétés de la capsule, on peut donc la rejeter ou la conserver à volonté. Les Romains, qui savaient utiliser l'huile de pavot, employaient les graines pour les joindre à certains aliments, ils en ajoutaient même à leur pain, et l'on fait encore en Italie de petites dragées avec les semences de pavot et le sucre; nous avons goûté autrefois, à Gênes, de ces petites dragées qui nous ont paru très-insignifiantes.

En résumé, le pavot est un des médicaments indigènes les plus importants, et l'un des plus précieux pour la médecine domestique; mais son emploi demande que l'on connaisse au moins l'activité dont il jouit et quelles sont les doses dont il faut user. Voici la formule d'une tisane qui nous a très-souvent réussi contre le rhume, le pavot y joue l'un des principaux rôles.

Prenez : une tête de pavot de moyenne grosseur.

Faites infuser dans eau bouillante	1 litre.
Ajoutez : gomme arabique.....	60 grammes.
Sucre candi.....	60 —

A prendre par petites tasses toutes les heures et deux heures seulement après les repas.

Dr Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Alimentation des prisonniers. — Sous ce titre, M. Christison vient de publier un rapport très-intéressant, adressé au conseil général des directeurs des prisons d'Ecosse, sur le régime alimentaire qu'il convient de faire suivre aux prisonniers.

L'objet des recherches du célèbre professeur était de déterminer, le plus exactement possible, si le régime réglementaire était suffisant, et, plus que cela, pour conserver la santé et la vie des prisonniers. Dans ce but, on commença des recherches sur les prisonniers à court terme, de 10 à 60 jours, afin de juger par les résultats si le même régime pourrait fournir l'objet de recherches pour les prisonniers à terme beaucoup plus long. Les observations furent faites sur 896 individus du sexe masculin, et 724 du sexe féminin, dans les prisons d'Edimbourg, Glascow, Dundee, Stirling, Paisley, Ayr et Perth. Chaque prisonnier était pesé à son entrée, et son état de santé, de force et d'aspect était noté avec soin. Des observations semblables étaient faites tous les quinze jours, ainsi de suite jusqu'à libération des prisonniers. A ces données étaient ajoutés tous les renseignements relatifs à l'âge et aux circonstances fortuites qui pouvaient troubler les résultats. Les directeurs des prisons furent en outre autorisés à suspendre l'expérimentation chez les sujets dont la santé paraîtrait décliner.

Nous ne pouvons reproduire ici les nombreuses recherches qui ont été faites; mais nous croyons que les conclusions en seront bien accueillies par nos lecteurs.

1° Pour la moyenne des individus dont les occupations ne comportent qu'un exercice peu considérable et des efforts musculaires modérés, une alimentation simple, bien choisie, fournissant 17 onces par jour de matériaux nutritifs réels, dont 4 onces de principes azotés, est suffisante pour la conservation de la santé, des forces, du poids et des conditions générales; mais au-dessous il y a insuffisance.

2° La proportion des matériaux azotés ne peut être réduite, dans une pareille alimentation, au-dessous de 4 onces par jour, sans risque d'altérer la santé.

3° Cette alimentation, en général insuffisante dans les conditions précitées, ne l'est cependant pas toujours.

4° Elle est probablement insuffisante pour ceux qui ont été habitués à des travaux rudes en plein air et à un régime très-large, même lorsque leurs occupations ne nécessitent ni exercice, ni efforts musculaires violents.

5° Elle est insuffisante pour une bonne proportion de personnes dont la taille et le volume sont au-dessus de la moyenne.

6° Elle est insuffisante pour la plupart des jeunes gens entre seize et vingt ans.

7° Elle est beaucoup plus appropriée au sexe féminin qu'au sexe masculin.

8° D'autres circonstances encore, qui ne sont pas très-exactement appréciées, mais qui ne tiennent certainement pas à un accroissement d'exercice habituel, peuvent encore la rendre insuffisante.

9° Il suit de là que la réglementation du régime d'individus vivant ensemble, et soumis à une règle fixe, est une chose toujours difficile, et qui, s'il n'était pas permis de la faire fléchir dans certaines conditions, pourrait entraîner des suites graves, une diminution du poids dans les conditions ordinaires, et des choses plus graves en temps d'épidémie.

10° Il ne serait pas convenable d'étendre le régime précité à des prisonniers enfermés pour un terme de plus de deux mois.

Corps étrangers dans l'oreille. — A la dernière séance de la Société de médecine pratique, M. Guersant s'est exprimé ainsi : « Je vous ai parlé des injections que je dirige dans l'oreille pour expulser les corps étrangers, pratique bien supérieure à celle qui consiste à faire usage d'instruments plus ou moins dangereux. Il faudrait cependant se garder de généraliser ce moyen, qui rencontre quelques exceptions.

« Ainsi, une mère m'amène dernièrement son enfant qui souffrait de l'oreille. J'aperçois seulement un peu de cérumen. Je pousse une injection; j'entrevois un petit corps blanc et brillant que deux autres injections ne réussissent point à expulser. J'introduis alors la curette articulée dont je me sers pour d'autres opérations, et je retire, avec quelque difficulté, un petit bouton de nacre percé de trous et placé en travers. On conçoit qu'en pareil cas l'injection n'a pas de prise, eu égard à la forme et à la position du corps étranger. »

M. Chalut a ajouté : « J'ai vu, il y a quelque temps, deux petits garçons qui s'étaient introduit dans les oreilles des noyaux de cerises. Les tentatives de la mère pour les extraire, à l'aide d'un passe-lacet, n'avaient réussi qu'à les enfoncer. Je conseillai des injections; mais on préféra conduire les enfants à l'hôpital d'une petite ville voisine, où les manœuvres employées furent infructueuses. La mère eut recours alors aux injections, qu'elle fit pendant trois jours, et qui, au troisième, expulsèrent les corps étrangers. »

Extraction d'un calcul (*pierre*) contenu dans la vessie. — M. le docteur Bonnafont, chirurgien principal à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, vient de pratiquer avec un succès remarquable l'opération de la taille dans des circonstances particulières et on ne peut plus difficiles.

On sait qu'il est souvent possible de broyer la pierre dans la vessie à l'aide d'instruments particuliers et de se dispenser d'opération sanglante; mais il est des cas exceptionnels dans lesquels l'opération est indispensable. Tel était celui qui a été enregistré par divers journaux de médecine, et dont l'habile chirurgien du Gros-Caillou a su triompher.

—La *Gazette médicale de Montpellier*, dirigée avec talent et distinction par le docteur CHRESTIEN, professeur agrégé, publie par leçons le *Cours de physiologie humaine* du professeur Lordat. Le fragment suivant, extrait de ces leçons, intéressera nos lecteurs :

« On peut ajouter que les animaux sont susceptibles de sympathie et d'antipathie, soit avec leurs semblables, soit avec d'autres espèces, soit avec l'homme. Mais il n'est pas possible de donner à ces instincts les noms d'amitié ni de haine, parce que ces sentiments ne naissent que d'*âme pensante à âme pensante*.

« Nous trouvons dans notre conscience une grande différence entre les penchants sympathiques instinctifs que nous avons pour certains animaux et même pour certaines choses inanimées, d'une part... et la véritable amitié, de l'autre... Nous éprouvons une différence pareille entre notre répugnance, aversion ou horreur pour certaines bêtes, et notre haine pour notre ennemi.

« Nous nous tenons donc en garde contre les panégyriques en faveur des animaux, qui, acceptés au pied de la lettre, nous obligeraient à voir dans les bêtes des passions aussi morales et souvent plus nobles que celles de l'homme. Ces récits ont l'inconvénient de raffermir dans leurs préjugés les physiologistes qui s'obstinent à considérer l'homme comme un genre du même règne que celui des bêtes. Les historiens ornent leurs narrations de poésies; on ne peut pas disputer avec eux, parce qu'ils ne sont pas sérieux; et cependant il est des naturalistes, qui, sans oser les citer, en adoptent en général d'une manière tacite l'esprit organicien.

« Je voudrais bien savoir comment M. Lesson, auteur des *Mœurs, instincts et singularités de la vie des animaux mammifères*, apprécierait l'observation que j'ai lue il y a six ans dans un journal grave.

« Naguère, au jardin des Plantes, deux grues s'aimaient d'amour tendre. *Le* grue vint à mourir. Dans « le Malabar la veuve se fût brûlée sur un tombeau ; au « jardin des Plantes elle se laissait mourir de chagrin. « Quand elle se vit seule, privée de l'ami qui ne l'avait « jamais quittée, elle devint si triste qu'elle faisait peur « à voir. Elle ne mangeait plus, elle ne dormait plus, « elle *craquait* plaintivement; *Eurydice* ne pouvait vivre « sans *Orphée*. Le gardien s'inquiéta d'une douleur si « profonde, et il eut pour sa pensionnaire mille petites « attentions; les déjeuners de la pauvre bête furent plus « délicats, ses soupers plus fins. Le matin c'était de l'eau « plus limpide, le soir du lait moins frelaté. Rien n'y « faisait : la grue était lasse de la vie, elle dépérissait à « vue d'œil, elle allait mourir à son tour. Le docte aréo- « page du jardin des Plantes conçut des inquiétudes; il « s'assembla pour aviser aux moyens de conserver les « jours de l'intéressante veuve. Bien des procédés furent « proposés, adoptés et employés sans succès. Enfin, le « gardien vint à leur secours; le brave homme avait « plus de cœur que de science, et son heureuse inspira- « tion réussit complétement. Dans l'habitation de la grue « on fit mettre une glace, en se voyant elle-même elle « crut voir celui qu'elle avait perdu. Elle ne s'étonna « nullement de la complète identité de leurs mouve- « ments. Ils avaient toujours vécu si amis, que l'un ne « pouvait faire un geste, un pas sans que l'autre le fît à « l'instant même. Grâce à cette ingénieuse divination « du cœur et de l'intelligence des grues, la veuve revint « à la santé et à la gaieté. Elle se croit encore au temps « heureux où une tendresse mutuelle ne lui laissait rien « à désirer. Elle doit son bonheur à un mirage trom- « peur et bienfaisant; il durera autant que sa vie ; et « quand le moment sera venu, elle s'éteindra sans re- « gret et sans douleur, heureuse de mourir la pre- « mière. »

FORMULES.

ÉLIXIR DE GARUS.

Prenez : Myrrhe	12	grammes.
Aloès	8	—
Safran	8	—
Gérofle	1	—
Canelle fine	2	—
Muscade	1	—

Faites macérer pendant huit ou dix jours dans : eau-de-vie à vingt-deux degrés..... 1 kilogram.

Filtrez et ajoutez au lieu de sucre, Sirop de capillaire..... 1 — [redacted]

Eau de fleurs d'oranger quantité suffisante ponr aromatiser.

L'élixir de Garus constitue un stomachique ou cordial très-agréable, on le sert comme liqueur de table et il se rapproche par le goût des rattafias et du fameux élixir de la Grande-Chartreuse.

Au moyen du procédé que nous indiquons, on peut confectionner soi-même cette liqueur digestive et éviter la distillation au bain-marie employée par les pharmaciens ; cette distillation ne pouvant se faire sans un appareil spécial, nous avons dû publier un nouveau mode d'opérer. Pour que l'élixir soit bien fait il faut qu'aucune des substances qui le composent ne prédomine au goût, et quoique les doses soient bien calculées, cette condition est souvent difficile à obtenir.

Beaucoup de personnes nous sauront gré de les avoir mises à même de prendre après leur dîner deux ou trois cuillerées d'élixir de Garus.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 novembre 1852. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 58.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Du rhumatisme; ses causes, ses symptômes, son traitement. — Empoisonnement de sept enfants par le suc récent de l'acacia. — De l'asthme; son traitement par l'isolement électrique et par l'ammoniaque liquide. — De l'infusion des feuilles de frêne dans le traitement de la goutte et du rhumatisme. — Des signes de mort ou au moins d'un très-grand danger dans toutes les maladies (*suite*). — Variétés et nouvelles. — Formules : Poudre pour augmenter et améliorer le lait des nourrices, et faciliter leurs fonctions digestives.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 NOVEMBRE 1852.

Jamais les affections rhumatismales n'ont été plus communes qu'elles ne le sont depuis quelque temps; cela s'explique parfaitement par la constitution actuelle de l'atmosphère, et le froid et l'humidité qui ne cessent de régner déterminent une foule de maladies, parmi lesquelles le rhumatisme occupe le premier rang, c'est ce qui nous a fait hâter la publication d'un article sur cette maladie.

La rougeole, chez les jeunes enfants, est aussi très-peu rare en ce moment; il est important de prendre, dans ce cas, beaucoup de précautions contre le froid, car dans cette saison, plus que dans tout autre, l'éruption peut se trouver supprimée par un refroidissement, et de cette suppression peuvent résulter de graves accidents.

Nous avons encore observé des ophthalmies assez rebelles, des névralgies sciatiques, des maladies nerveuses de l'estomac ou des intestins. L'époque de l'année à laquelle nous nous trouvons est très-favorable au développement des maladies; c'est ordinairement celle pendant laquelle les médecins sont le plus occupés, et celle qui produit le plus d'activité dans les pharmacies. A l'aide des précautions hygiéniques, que nous ne cessons de conseiller, on peut éviter le plus grand nombre de ces indispositions.

DU RHUMATISME.

SES CAUSES, SES SYMPTOMES, SON TRAITEMENT.

Le mot *rhumatisme* vient d'un autre mot grec, qui signifie *je coule*, et il était en effet employé par les anciens médecins pour désigner les maladies qu'ils attribuaient à un flux humoral ou à une humeur quelconque. Aujourd'hui, cette expression est employée dans un tout autre sens, mais elle a encore des acceptions très-différentes les unes des autres; ainsi, pour les médecins, il y a deux sortes de rhumatismes : le *rhumatisme articulaire*, cette affection si douloureuse qui envahit quelquefois toutes les articulations ou jointures, et le *rhumatisme musculaire*, qui a son siége dans les muscles ou chairs, et qui n'est pas, comme le premier, accompagné d'une fièvre violente et d'autres symptômes graves. Ces deux maladies sont très-distinctes l'une de l'autre, elles n'ont ni les mêmes symptômes, ni la même marche, ni la même terminaison et réclament par conséquent un traitement différent; aussi le public non médical, jugeant avec son bon sens et appropriant le nom à la chose, ne connaît-il guère qu'une sorte de rhumatisme, et applique-t-il toujours ce nom à celui qui a pour siége les parties charnues, à

la véritable douleur rhumatismale enfin ; c'est donc de cette dernière espèce que nous allons traiter ici.

Le rhumatisme *musculaire* a pour caractère principal la douleur, et ce signe suffit si bien pour le distinguer, qu'une foule de personnes reconnaissent parfaitement elles-mêmes quand la douleur qui les fait souffrir est rhumatismale. Il se montre sur les sujets de tout âge, c'est donc une véritable erreur que de considérer cette maladie comme particulière à la vieillesse, et s'il est moins fréquent chez les jeunes gens et surtout chez les enfants, c'est parce que, chez eux, les fonctions de la peau sont très-actives, mais ils sont néanmoins sujets au rhumatisme, et l'on ne peut dire rationnellement d'un individu qu'il est vieux parce qu'il a des douleurs rhumatismales.

La *cause* la plus évidente du rhumatisme est le froid et surtout le froid humide, mais il y a chez certaines personnes une prédisposition particulière à contracter cette maladie, et l'on voit dans ce cas le plus léger refroidissement la produire spontanément. L'influence du froid sur certaines constitutions est tellement active qu'il est souvent possible de préciser le jour et l'heure auxquels le rhumatisme a été contracté; l'exposition momentanée d'une partie du corps à un courant d'air, un vêtement humide porté quelques instants seulement suffisent souvent pour faire naître cette affection.

Les appartements humides sont une des causes les plus fréquentes de la maladie qui nous occupe, et cette cause est d'autant plus pernicieuse qu'elle agit d'une manière permanente sur ceux qui y sont soumis, ce qui explique dans ce cas l'inefficacité du traitement. C'est surtout pendant la nuit, lorsque l'on est tout à fait au repos que l'influence d'une habitation humide se fait sentir : si quelque partie du corps se trouve par hasard à découvert elle se trouve envahie par le rhumatisme. L'habitude assez générale de dormir sur le côté droit explique très-bien la fréquence des douleurs rhumatismales dans l'épaule gauche, et si elles se montrent par hasard dans l'épaule opposée, il est rare que le malade n'ait pas l'habitude de reposer sur le côté droit; cette remarque, que nous avons faite depuis longtemps et qui n'a été consignée nulle part, confirme cependant très-bien l'influence du froid pendant la nuit sur le corps de l'homme.

Les *symptômes* du rhumatisme sont très-simples et par conséquent faciles à apprécier; ainsi que nous l'avons dit, la douleur est le symptôme caractéristique. Cette douleur se présente de diverses manières : quelquefois elle est très-étendue, d'autres fois elle est bornée à un point très-limité ; mais ce qu'elle présente de plus extraordinaire et ce qui lui est particulier, c'est la facilité de son déplacement : ainsi telle douleur rhumatismale même violente qui paraissait fixée dans une région se déplace tout à coup pour occuper une place plus ou moins éloignée. Quelquefois c'est la région voisine qu'elle envahit, d'autre fois c'est celle du côté opposé ; dans d'autres cas elle voyage d'une façon bizarre, comme si ce fût sous l'empire du caprice, et sans que rien, pas même le froid, puisse expliquer cette singulière migration. Il est évident que la constitution particulière du malade influe énormément sur ce phénomène, mais cela n'explique rien, et cette facilité de déplacement du rhumatisme prouve que le rhumatisme musculaire n'est pas une inflammation, ainsi que l'ont écrit beaucoup de médecins ; une inflammation ne peut se déplacer de cette façon.

L'intensité de la douleur est très-variable : on la voit débuter avec violence, puis persister ou diminuer peu à peu; dans d'autres circonstances elle est très-obscure et pas assez forte pour arracher des plaintes au malade ; dans tous les cas, elle est considérablement augmentée par le mouvement, et lorsque le rhumatisant veut mettre en jeu les muscles qui sont affectés, la douleur peut être assez vive pour lui faire jeter des cris. Nous connaissons quelques personnes sujettes à contracter le rhumatisme qui, quoique très-courageuses, expriment pendant toute sa durée la souffrance la plus pénible; mais c'est surtout le mouvement qui augmente la douleur, la pression l'exaspère dans une partie des cas seulement.

La région malade ne présente dans le rhumatisme ni chaleur ni rougeur, c'est à tort que le contraire a souvent été dit; loin d'être chaude, la peau, chez beaucoup de malades, est le siége d'une sensation de fraîcheur.

Le rhumatisme musculaire peut occuper telle ou telle portion des parties charnues, il n'y en a aucune qui en soit exempte ; depuis la fibre musculaire qui revêt les os du crâne, jusqu'à celle qui est étendue sous la plante des pieds, partout on peut rencontrer cette maladie. L'espace ne nous permettant pas d'envisager le rhumatisme dans chaque région où il peut siéger, nous allons passer en revue les trois variétés les plus communes du rhumatisme musculaire : le *torticolis*, la *pleurodynie* et le *lumbago*.

Les médecins embrassent sous le nom de *torticolis* toutes les difformités qui consistent dans une courbure et une inclinaison involontaire et permanente

de la tête vers l'une ou l'autre épaule. On comprend que dès lors ce nom est appliqué à un symptôme qui peut appartenir à des maladies très-différentes : ainsi, dans certains cas, il s'agira d'une maladie des os, dans d'autres de paralysie des muscles et autres affections qui n'ont rien de commun avec celle qui nous occupe. Le rhumatisme qui produit cette inclinaison du cou est surtout connu, vulgairement, par le nom de torticolis ; et de tous les torticolis, celui-ci est à coup sûr le plus commun et en même temps le moins dangereux. Il peut être provoqué par l'impression d'un courant d'air frais sur l'un des côtés du cou, mais le plus souvent c'est pendant la nuit qu'il se produit, et il est probable que le froid seul ne contribue pas à le faire naître ; c'est aussi, probablement, parce que les malades ont dormi dans une position gênante que cette maladie survient.

Les personnes qui sont atteintes du torticolis éprouvent dans un côté du cou une douleur qui est presque toujours permanente, et qui augmente sous l'influence du moindre mouvement. La tête est inclinée du côté malade et suit tous les mouvements du reste du corps sans pouvoir se remuer séparémen. La durée de cette maladie est ordinairement très-courte, il est rare qu'elle se prolonge au-delà de six à huit jours.

La *pleurodynie* est souvent désignée dans le monde sous le nom de fausse pleurésie ; cette maladie a en effet pour caractère principal le point de côté qui existe généralement dans la pleurésie, mais la pleurodynie, qui n'est qu'une variété de rhumatisme, n'est jamais accompagnée de fièvre, très-souvent aussi elle est exempte de toux, de sorte que la maladie tout entière se résume par un seul symptôme : la douleur ; elle est toutefois, dans beaucoup de cas, difficile à distinguer des autres maladies des organes contenus dans la poitrine et même dans l'abdomen ; cependant lorsqu'un malade, qui a été récemment exposé au froid humide, est atteint d'un point de côté sans fièvre, lequel devient plus douloureux par les mouvements de flexion du tronc à droite ou à gauche, il est très-probable que l'on a affaire à une pleurodynie.

Le *lumbago* n'est autre chose que le rhumatisme fixé sur les muscles de la région lombaire (vulgairement les reins). Ainsi que pour les variétés précédentes, il faut souvent toute l'habileté du médecin pour distinguer cette maladie de celles qui siégent dans cette région, et qui en diffèrent cependant complétement ; autrefois on confondait même sous le nom de lumbago toutes les douleurs de la masse lombaire ; mais à l'époque actuelle, ce mot est resté au rhumatisme seulement.

Cette maladie est caractérisée par une douleur très-pénible qui augmente par les mouvements de flexion et d'extension du tronc : généralement, le malade est courbé en avant sans qu'il lui soit possible de se redresser. La région malade ne présente ni gonflement ni rougeur, mais est quelquefois douloureuse à la pression. Dans un grand nombre de cas, il est extrêmement difficile de distinguer cette maladie d'autres affections de la moelle épinière ou de ses enveloppes.

Le *traitement* du rhumatisme est assez varié, mais heureusement presque toujours efficace ; il consiste en moyens internes et en moyens externes : les premiers sont généralement des tisanes sudorifiques. Qui ne sait, en effet, que les rhumatisants emploient souvent les tisanes de bourrache ou de fleurs de sureau pour exciter une abondante transpiration qui les guérit, ou au moins les soulage ? C'est dans le même sens que sont employés les bains de vapeur, qui sont très-puissants contre les rhumatismes de vieille date, et particulièrement contre ceux qui sont errants et se déplacent avec une grande facilité.

Au nombre des moyens externes, nous devons signaler la méthode hydrothérapique, qui produit souvent des effets vraiment merveilleux. Le sinapisme, ou cataplasme de moutarde, nous a fréquemment réussi, et si la première application ne guérissait pas complétement, il était rare que le malade ne se trouvât pas soulagé. Cette médication est au nombre de celles qui réclament une certaine expérience médicale ; car si le sinapisme peut être toujours appliqué sans beaucoup d'inconvénients sur la région lombaire, il ne peut guère être employé pour la pleurodynie que lorsqu'il est bien positif que l'on n'a pas affaire à une fluxion de poitrine ou autre maladie inflammatoire. Pour le torticolis, on ne peut guère employer le sinapisme, et encore moins pour les douleurs rhumatismales qui siégent à la tête : on pourrait déterminer des congestions dangereuses.

Les applications les plus calmantes ont été employées contre le rhumatisme ; l'opium, la jusquiame, la belladone et les médicaments analogues en font la base. Dernièrement encore (le 15 novembre dernier), M. Poggioli lisait un mémoire à l'Académie des sciences, sous le titre de : *Nouvelle méthode curative externe pour les rhumatismes* ; le topique qu'il proposait se composait de :

Un sel de morphine (hydrochlorate) ;

Eau distillée ;

Extrait de belladone, ou atropine;

Onguent populéum;

Axonge macérée dans feuilles de datura stramonium.

Le tout aromatisé avec essence de citron ou eau de laurier-cerise.

Des commissaires ont été nommés pour examiner et expérimenter ce remède, dont les doses n'ont pas été publiées, mais qui, d'après sa composition, doit être, en effet, extrêmement calmant. Les médecins savent tout le parti que l'on tire de chacune de ces substances, et avec quelle promptitude la morphine, appliquée sur la peau dénudée par un petit vésicatoire, calme une violente douleur.

Mais si le moyen indiqué par M. Poggioli ne peut entraîner aucun accident, il n'en est pas de même de celui que nous venons de citer, et la personne étrangère à l'art de guérir qui se hasarderait à l'employer s'exposerait à empoisonner sans remède le malade qu'elle aurait voulu soulager. Laissons donc de côté ces médicaments dangereux et signalons vite le médicament nouveau et inoffensif qui occupe en ce moment la presse médicale : *les feuilles de frêne* ont été reconnues pour être très-efficaces contre le rhumatisme, non-seulement contre le rhumatisme musculaire, mais aussi contre celui des articulations et contre la goutte. En général, il faut être en défiance contre les médicaments nouveaux; mais celui-ci a déjà la sanction de l'expérience; nous avons déjà publié (*Médecin de la Maison,* n° 51) un article sur ses propriétés, et nos lecteurs trouveront plus loin un travail beaucoup plus important et très-concluant. C'est donc une des grandes découvertes de l'art de guérir à laquelle nous nous empressons de les initier. Dr Reinvillier.

Empoisonnement de sept enfants par le suc récent de l'acacia.

L'observation suivante, enregistrée dans le journal des *Connaissances médico-chirurgicales*, fournira des renseignements précieux pour les familles.

« Appelé le 24 janvier 1852, vers neuf heures du matin, chez le sieur Avenel, maître charron à Auray, je fus conduit par une voisine, en l'absence des parents, dans une chambre où je trouvai couchés au lit quatre enfants de trois, cinq, sept et dix ans. Depuis environ une heure, ces quatre enfants qui étaient sortis ensemble dès le matin, après avoir déjeuné, étaient rentrés assez malades pour qu'on les mît au lit. La personne qui était chargée de leur donner ses soins m'a dit qu'ils s'étaient plaints d'avoir froid en rentrant, qu'ils tremblotaient et qu'ils étaient très-pâles; qu'ils se plaignaient d'éprouver une vive douleur au creux de l'estomac. Elle les avait couchés de suite, et elle avait cru bien faire en leur donnant à boire une infusion chaude de tilleul sucrée. Elle ajouta qu'au bout d'un quart-d'heure, pour les deux aînés, et seulement après une demi-heure pour les deux plus jeunes, des vomissements répétés étaient survenus; les aliments du déjeuner avaient d'abord été rejetés, et ensuite tous les quatre avaient vomi des matières bilieuses et glaireuses en abondance; qu'enfin les efforts violents de l'estomac continuaient, mais n'amenaient plus rien que l'eau de tilleul pure qu'on continuait à ingérer.

Voici l'état dans lequel je trouvai les quatre enfants dont le plus jeune présentait à un degré plus marqué l'ensemble des symptômes, communs aux trois autres.

La face est pâle et bleuâtre, elle exprime la souffrance; l'œil est fixe et largement ouvert, les pupilles sont dilatées; la température générale de la peau est abaissée; celle des pieds et des mains est remarquablement froide. Il y a de l'hébétude. Les réponses sont lentes, monosyllabiques et difficiles à obtenir. La langue des deux aînés est pâle, plate, humide, froide. Impossible d'obtenir des deux plus jeunes de montrer la leur. La région épigastrique est sensible à une légère pression des mains; le ventre est tout à fait indolore. Il n'y a pas eu de selles ni d'urine depuis le retour des enfants. Le pouls est petit, comme effacé, et donne de cinquante à soixante pulsations à la minute. Les efforts de vomissements continuent avec fréquence; aucune plainte, aucun cri. La respiration est suspirieuse. Refus de boire en repoussant la tasse sans parler.

Trois autres enfants, de huit à dix ans, appartenant à différentes familles du voisinage, présentent exactement le même cortége de symptômes que les enfants du charron Avenel. Comme ceux-ci, ils sont sortis dès le matin après avoir déjeuné, et tous les sept se sont réunis au lieu peu éloigné de leur demeure, où l'on travaillait à abattre un énorme acacia (*accacia vera, mimosa vulgaris*). L'arbre abattu, les ouvriers se sont empressés de l'ébrancher et de le dépouiller de son écorce. Or, voici ce qui était arrivé :

Sous l'écorce raboteuse de l'acacia se trouvait une couche peu épaisse, tendre et succulente d'aubier, ressemblant assez par sa couleur jaune pâle à de la racine de réglisse fraîche et dépouillée de sa

cuticule brune. Les sept enfants y goûtèrent, et, ayant trouvé cet aubier douceâtre, ils en mangèrent à l'envi les uns des autres, et ils ne tardèrent pas à éprouver du froid et des nausées. Ils avaient apporté une ample provision de longues lanières d'aubier et d'acacia chez eux. Je pus, moi-même, reconnaître que pour l'aspect, et jusqu'à un certain point pour le goût sucré, ce faux bois avait de l'analogie avec la racine fraîche de réglisse.

Il ne restait plus d'incertitude sur la cause de la maladie : le suc de l'acacia avait agi d'une manière toxique sur l'estomac, et soit par la voie des sympathies, soit directement par une prompte absorption, un second effet, marchant de front avec le premier, s'était manifesté sur le système nerveux.

Les vomissements et la sensibilité épigastrique dénotaient l'action directe du poison sur l'estomac.

L'hébétude, la fixité du regard, la dilatation des pupilles, l'abaissement de la température du corps, la teinte cyanosée de la peau, doivent être rapportées à l'action du principe vénéneux sur l'innervation générale, qui a amené une modification remarquable de la circulation.

Des frictions sèches, des caléfacteurs sur la peau, l'usage par cuillerées, répétées toutes les demi-heures, d'abord, d'une potion anodine, la prise de quelques lavements à la melasse, constituèrent le traitement qui calma bientôt les soulèvements de l'estomac, et entraîna insensiblement tous les enfants au sommeil.

Le lendemain, sauf un peu de fatigue et de faiblesse, ils étaient rétablis tous les sept.

Un riche tribut est déjà payé à la matière médicale par l'élégante famille des acacias. Le *mimosa nilotica* fournit la gomme arabique ; celle du Sénégal provient du *mimosa cathecu*. Le hasard m'aurait-il fait découvrir dans le *mimosa vulgaris*, qui fait presque partout la décoration des promenades et des avenues, un principe très-actif, vénéneux, à doses démesurées, mais peut-être susceptible d'être classé parmi les remèdes émétiques, après avoir subi les épreuves de l'expérimentation et les règles relatives au poids et à la dose ? »

BAYOUD,
Médecin en chef des hospices d'Auray (Morbihan).

DE L'ASTHME.

SON TRAITEMENT PAR L'ISOLEMENT ÉLECTRIQUE.

« Mon cher Reinvillier,

« Permettez-moi, à l'occasion de l'important article que vous venez de publier sur l'asthme (N°. du 15 novembre 1852), de signaler un moyen nouveau de traitement de cette maladie. Je me propose de donner ultérieurement tous les détails nécessaires pour faire connaître exactement le mode d'emploi de ce nouveau moyen, d'en analyser les avantages et d'en rechercher la théorie. Aujourd'hui je me bornerai à la simple énonciation suivante :

« L'isolement électrique est le meilleur moyen pour faire cesser les accès d'asthme.

« Cet isolement n'est pas un moyen curatif dans le sens rigoureux du mot. Néanmoins la plupart des personnes qui en font usage, d'après mes conseils, ont vu leurs accès diminuer d'intensité et se renouveler moins fréquemment.

« L'isolement permet aux asthmatiques de dormir paisiblement dans leur lit, avec un simple oreiller, comme les autres malades, ou comme s'ils n'étaient pas sous l'influence actuelle d'une attaque d'asthme.

« Ce moyen n'obtient pas le même succès dans toutes les formes de l'asthme. Il est surtout utile dans les crises d'asthme essentiel ou nerveux.

« Lorsque l'asthme se complique de maladies du cœur ou des gros vaisseaux, ou peut-être lorsque les altérations des organes centraux de la circulation sont cause de l'étouffement, il ne faut pas compter sur l'efficacité de l'isolement électrique.

« Si l'asthme s'accompagne de catarrhe et d'irritation des bronches, l'isolement électrique agit encore avec une certaine efficacité ; mais il faudrait bien se garder d'en attendre des résultats aussi avantageux que dans l'asthme simple ou essentiel. L'isolement électrique ne paraît pas avoir d'influence sur le catarrhe chronique.

« Agréez, etc. BOURDIN,
« D. M. P. »

TRAITEMENT DE L'ASTHME PAR L'AMMONIAQUE LIQUIDE.

Nul doute, mon cher confrère, que le moyen signalé dans votre lettre n'ait une grande importance dans le traitement de l'asthme, tous les praticiens connaissent l'influence de l'électricité sur cette maladie, et la théorie ainsi que votre expérience personnelle se réunissent pour affirmer les avantages que les pauvres asthmatiques retireront de la médication que vous avez instituée. Je vous remercie donc au nom de mes lecteurs d'avoir bien voulu choisir mon modeste journal pour prendre date, vous auquel les colonnes des grands journaux scientifiques sont toujours ouvertes et qui les avez enrichies de tant de

travaux. Mais, permettez-moi de considérer votre lettre comme une obligation à court délai de compléter votre communication et de faire connaître tous les détails du traitement que vous indiquez.

Lorsque j'ai passé en revue (N° du 15 novembre) les divers moyens employés contre l'asthme, j'ai dû me taire sur plusieurs modes de traitement qui sont cependant très-importants; j'avais pour cela deux raisons : la première, c'était de me conformer à la marche que j'ai adoptée; ce journal étant lu surtout par les gens du monde, je fais ce que je peux pour leur enseigner le plus possible, sans leur indiquer des moyens compliqués, déjà difficiles à mettre en usage par les médecins eux-mêmes. La seconde raison c'était de ne pas parler de moi ni de ma pratique médicale. Depuis deux ans et demi que je rédige le *Médecin de la Maison*, j'ai toujours évité ce travers malheureusement trop commun et j'ai préféré me tenir en dehors lorsqu'il s'agissait de succès obtenus, c'est, au reste, ce que je ferai toujours.

Cependant, je me trouve, aujourd'hui, mon cher confrère, en quelque sorte obligé de parler d'un mode de traitement de l'asthme nerveux que je n'ai pas eu l'honneur d'inventer, mais que j'ai très-fréquemment employé, je veux parler des applications ammoniacales dans le fond de la gorge, du traitement tant prôné par Ducros, de Marseille. Vous vous souvenez sans doute des nombreuses communications que le docteur Ducros faisait à l'Institut sur ce sujet, vous savez que ce traitement fut pour lui la source d'une grande fortune et que non-seulement il traita le plus grand nombre des notabilités aristocratiques ou financières, des célébrités artistiques ou littéraires, mais que la cour même du roi Louis-Philippe était tributaire du médecin marseillais. Je veux à ce sujet vous faire part de quelques détails qui peignent très-bien le succès du moyen employé par Ducros : Madame Adélaïde, sœur du roi, était atteinte d'un asthme si intense qu'on avait été obligé de lui éviter de monter les escaliers du château, et pour cela on avait ouvert un plafond au travers duquel la royale malade faisait des ascensions dans un panier que l'on hissait à l'aide de cordes et de poulies. Ducros trouva moyen de faire abandonner le panier pour l'escalier et devint à tout jamais le médecin de la princesse; si Ducros n'était pas mort le dernier, Madame Adélaïde eût été inconsolable.

L'application peut-être trop exclusive du remède et sans doute aussi une certaine manière de faire étaient cause que Ducros était, à tort où à raison, traité légèrement par quelques personnes; aussi le roi, qui avait son franc-parler, disait-il quelquefois à sa sœur qui faisait l'éloge de son médecin : « Bah! laisse-nous donc tranquille, avec ton charlatan. » Et Madame Adélaïde ne manquait jamais de répondre : « Eh! mon charlatan me soulage. » En effet, le soulagement ou la guérison n'est-ce pas ce qui importe le plus au malade, et le vrai médecin n'est-il pas pour lui celui qui guérit?

Je n'ai pas connu Ducros, mais j'avais de nombreux renseignements sur ses moyens de traitement, et imbu de cette idée que dans la médication la plus exclusive il y a toujours quelque chose de bon, j'employai, à diverses reprises, les applications ammoniacales; le succès m'encouragea, je continuai, et j'ai aujourd'hui un nombre considérable de guérisons. Voici comment je m'y prends lorsque j'ai affaire à un asthme nerveux : armé d'un tampon de coton cardé, fixé au bout d'une baleine flexible, j'imbibe le coton avec le liquide que j'ai préparé à l'avance; cette liqueur n'est autre chose que de l'ammoniaque liquide pure à laquelle trois parties d'eau ont été ajoutées; la langue étant abaissée fortement au moyen du manche d'une cuillère, je porte rapidement le tampon de coton dans le fond de la gorge et j'appuie assez pour que le contact soit aussi complet que possible; le tampon étant retiré, le malade avale *immédiatement* de l'eau fraîche par gorgées réitérées et l'opération est terminée.

Il n'est pas nécessaire de répéter cette application quotidiennement; mais, dans certains cas, il faut l'employer tous les deux jours. Elle peut être mise en usage aussi bien pendant les accès que dans leurs intervalles. La proportion de l'ammoniaque par rapport à l'eau doit aller généralement en croissant, et je suis souvent arrivé dans des maladies très-rebelles à l'employer pure, ce qui produit une véritable cautérisation. Quelle que soit la dose, au moment de l'application le malade éprouve une sorte de suffocation causée d'une part par l'occlusion complète de l'arrière-gorge, de l'autre par l'action des vapeurs ammoniacales sur les fosses nasales, mais la gêne éprouvée par le malade n'est que très-passagère, et aux applications suivantes il la brave très-aisément.

Telle est sommairement le traitement de l'asthme nerveux par l'ammoniaque; il demande toutefois une assez longue expérience pour être bien appliqué; il faut avoir une certaine habitude pour proportionner les doses à l'intensité de la maladie et la marche du traitement à la susceptibilité nerveuse de l'asthmatique. Quant aux malades traités, le succès a été la règle, et la non-guérison l'exception;

souvent il m'a fallu répéter les applications pendant plusieurs semaines, mais j'ai pu guérir quelques malades en une seule séance ; je vous citerai entre autres un ancien officier de marine dont l'asthme était des plus prononcés et les accès des plus fréquents, et qui attendait depuis plus d'une année un peu de soulagement pour faire un voyage en Amérique où l'appelaient de graves intérêts ; une seule application avec l'ammoniaque presque pure guérit complétement le malade. Une petite fille de dix ans, dont le père, M. E., est fabricant d'horlogerie et de bijouterie, rue du Houssaie, n° 11, a été guérie en une seule séance d'un asthme nerveux dont les accès se reproduisaient tous les dix ou douze jours. La grand'mère de l'enfant était asthmatique.

Enfin, mon cher confrère, j'ai étendu la même médication à un grand nombre de maladies de la voix, j'ai pu guérir ainsi plusieurs artistes célèbres et rendre aux arts d'éloquents interprètes dont le talent avait été perdu pour le public pendant un temps plus ou moins long, et chez lesquels le bonheur est venu remplacer un désespoir de chaque jour.

Ainsi que je vous l'ai dit plus haut, je n'ai pas créé ces moyens de traitement, ils sont même connus du plus grand nombre des médecins, mais ils sont très-peu appliqués. Pourquoi? Vous penserez sans doute comme moi que la routine est le plus grand ennemi de la thérapeutique, et cette pensée, loin de vous arrêter dans vos recherches sur le traitement de l'asthme, ne fera, j'en suis sûr, que hâter vos travaux.

Agréez, mon cher confrère, mes sentiments d'estime et d'affection. Dr Reinvillier.

De l'infusion de feuillles de frêne dans le traitement de la goutte et du rhumatisme (1).

Les plus utiles acquisitions de la matière médicale sont ordinairement dues au hasard, ou plutôt à une providence protectrice de la santé humaine. La découverte des propriétés antipériodiques du quinquina est ce ce nombre ; il ne pourrait même en être autrement, surtout pour les médicaments tirés du règne végétal.

Comment peut-on connaître les effets physiologiques et curatifs des produits végétaux, avant de les avoir expérimentés? Comment avoir la pensée de les expérimenter, sans donnée préalable, sans indice qui guide l'expérimentation? Se basera-t-on sur l'analogie? Mais, on le sait, une conformité organique n'entraîne pas une similitude d'action dans les propriétés des plantes ; les exceptions et les anomalies sont on ne peut plus nombreuses à cet égard ; de Candolle, qui a traité cette question dans sa thèse inaugurale, a éte obligé de le reconnaître.

Jusqu'à ce que la chimie, science si progressive, ait isolé tous les principes immédiats des divers végétaux, et que les médecins en aient constaté les vertus thérapeutiques, travail qui ne sera pas accompli de sitôt, l'empirisme sera la seule voie qui nous conduira, comme par le passé, à la découverte d'un grand nombre de médicaments efficaces, mais ignorés : si l'on vient à rechercher quel est, pour chaque cas particulier, le point de départ de cette voie, l'on s'aperçoit bien vite qu'il se perd dans le fond commun des pratiques traditionelles.

Telle est l'histoire de l'emploi thérapeutique de l'infusion des feuilles de frêne, dans les affections goutteuses et rhumatismales.

En 1842, M. le docteur Peyraud fut atteint d'une première attaque de goutte. Il employa le traitement le plus rationnel pour la combattre. Malgré tout ce qu'il put faire, aidé des conseils de son père et de plusieurs de ses confrères du canton de Montbron (Charente), cet accès dura vingt-cinq jours. Pendant trois années consécutives, les accès de goutte augmentèrent de fréquence et de violeuce. M. le docteur Peyraud avait donc usé de tous les moyens connus, sans éprouver de soulagement, lorsqu'il rencontra un de ses clients du département de la Dordogne, qui lui parla de l'infusion de feuilles de frêne, et lui certifia qu'un de ses ancêtres avait été guéri par ce remède, et que beaucoup de gens de la campagne chassaient les douleurs (ce sont ses propres expressions) avec l'infusion de feuilles de frêne.

D'après ces renseignements, mon confrère, sans avoir une grande confiance dans les résultats si vantés, se hâta néanmoins de recourir au remède, qu'il a continué jusqu'à ce jour. Il s'en est si bien trouvé, que depuis 1845 jusqu'en 1849, il n'a eu qu'un seul accès de goutte. Je fus alors appelé par M. Peyraud ; je fus témoin de la médication et de l'accès qui était complétement dissipé au bout de cinq jours.

Je me rappelai alors qu'étant médecin à l'école de Sorèze, en 1824, des paysans m'avaient vanté la vertu de l'infusion des feuilles de frêne contre les douleurs. Je n'y avais pas fait attention, mais le

(1) Cet article est extrait de *l'Union médicale*; celui que nous avons publié le 15 août dernier (n° 51) ne figure pas au sommaire par erreur; c'est aussi par erreur que l'on a imprimé page 31 1re colonne, ligne 44 ; à la dose de 10 ou 20 graines : lisez : 10 ou 20 grammes.

cas qui se présentait à mon observation, en la personne de mon confrère, me prouva, une fois de plus, qu'il est certains remèdes inconnus que les praticiens médecins ont grand tort de regarder avec indifférence ou mépris.

Encouragé par ce succès et par ceux que M. Peyraud me dit avoir obtenus sur plusieurs de ses clients auxquels il avait conseillé l'infusion de frêne, je la prescrivis à un voyageur du commerce, goutteux depuis vingt ans. Ce négociant s'était saturé de sirop de Boubée et d'autres médicaments vantés comme spécifiques, et auxquels il avait été forcé de renoncer, tant il avait fini par les prendre en répugnance. Il était à la campagne, aux environs de Sainte-Foix, retenu presque continuellement dans sa chambre par des attaques successives. Onze jours de l'usage de l'infusion lui permirent de faire deux kilomètres à pied, et au bout de quinze jours il put reprendre ses voyages et aller sans s'arrêter, sans souffrir, en diligence, de Bordeaux à Quimper,

En même temps, M. B..., négociant à Bordeaux, était pris pour la première fois d'un accès de goutte au pied droit. Je le mis à l'usage de l'infusion de feuilles de frêne. Dès le deuxième jour, il put descendre et sortir en ville. Depuis, chaque fois qu'il ressent les prodrômes d'une attaque, tels que céphalalgie, inappétence, etc., quelques tasses d'infusion dissipent ces symptômes.

J'obtins le même succès dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu. M. le docteur Peyraud fut témoin du bon résultat de la médication; comme moi, il avait diagnostiqué la coïncidence du rhumatisme avec l'endocardite (1).

Le sieur Combes, âgé de 28 ans, peintre en bâtiments, demeurant place Puy-Paulin, à Bordeaux, avait eu, à deux années d'intervalle, deux attaques de rhumatisme articulaire aigu, dont la deuxième accompagnée d'endocardite, ne lui avait permis de reprendre ses occupations qu'après quatre mois de maladie et de convalescence; sur ces quatre mois, il en avait passé un sur les bords de la mer au bassin d'Arcachon.

Après deux années de calme, il éprouva, le 25 décembre 1749, pour la troisième fois, des douleurs dans les articulations des pieds, des genoux et des poignets, avec gonflement, gêne dans la respiration, impossibilité de se coucher; tous les phénomènes enfin de l'endocardite la plus intense.

(1) Inflammation de la membrane interne du cœur.

Appelé auprès de ce malade le 30 décembre, je le trouvai si faible, qu'avant d'avoir recours à la saignée, je voulus essayer l'infusion de feuilles de frêne. Au bout de douze heures et après le troisième bol d'infusion, Combes éprouve un peu moins de gêne dans la respiration; les douleurs précordiales sont moins vives et l'état général est plus satisfaisant.

Dès le quatrième jour de ce traitement, les douleurs articulaires ont beaucoup diminué d'intensité; la respiration est plus libre, puisque le malade a pu passer toute le nuit couché dans son lit. Il demande à manger.

Le 9 janvier, le malade entre en pleine convalescence et peut sortir malgré un froid assez vif. Le 22 du même mois, Combes a repris ses travaux de peintre.

Après plus d'une année d'expérimentations, faites avec l'infusion de feuilles de frêne fraîches et sèches, expérimentations suivies le plus souvent de succès incontestables, M. le docteur Peyraud et moi nous modifiâmes le mode de préparation. Nous fîmes mettre en poudre fine les feuilles sèches, en y mélangeant une très-petite quantité de poudre d'hyapana, pour aromatiser l'infusion.

De nouveaux renseignements de la part du docteur M..., nous ont appris que les paysans angevins sujets aux douleurs rhumatismales et goutteuses, attribuées aux vins blancs fortement soufrés qu'ils boivent, combattent ces douleurs par l'infusion de feuilles de frêne.

En juillet 1851, un de nos amis de Toulouse, étant venu à Royan, m'apprit que, depuis plusieurs années, il n'avait plus d'attaques de goutte, et qu'il attribuait cette guérison inattendue à un remède que lui avait indiqué une de ses paysannes; que ce remède était tout simplements l'infusion de feuilles de frêne qu'il prenait de temps en temps, et toutes les fois qu'il éprouvait les plus légers prodrômes de la goutte.

En juin 1852, en passant à Montauban, à mon retour de Toulouse, M. le docteur Pouget vit le docteur R... qui était atteint d'un rhumatisme goutteux au pied droit. Je lui parlai de la feuille de frêne, comme remède spécifique. Cette communication lui rappelle une particularité qui était échappée de sa mémoire depuis longtemps. Il la regardait alors comme insignifiante. Il se souvient que la servante de son père, qui se mêlait de médecine dans les montagnes de l'Auvergne, faisait prendre cette infusion aux paysans qui se plaignaient de douleurs. Cela

date de quarante ans; ni son frère, ni lui, n'avaient eu l'idée d'employer cette feuille.

A la même époque, M. le docteur Pouget pria son compatriote et ami, M. Moquin-Tandon, directeur du Jardin-des-Plantes de Toulouse, professeur de botanique à la Faculté des sciences de la même ville, de voir s'il était parlé quelque part des propriétés médicales du frêne. Il m'écrivait le 16 juillet dernier :

« J'ai fait des recherches dans une douzaine de « traités de matière médicale, d'histoire naturelle « médicale. Je n'ai rien trouvé sur la propriété an- « tigoutteuse du frêne. Un médecin de la ville m'a « dit, ces jours derniers, que votre poudre lui avait « parfaitement réussi. »

Nous pourrions ajouter une trentaine de cas observés avec soin dans notre pratique particulière à Bordeaux. Mais dans un espace si restreint, nous devons nous borner à ceux qui ressortent en partie des observations et communications de nos confrères.

M. Choylak, pharmacien à Royan, nous a assuré que depuis déjà longtemps, un de ses beaux-frères et plusieurs goutteux de Royan, avaient pris avec avantage l'infusion du frêne, et que par ce moyen plusieurs étaient complétement délivrés de leurs douleurs; tous avaient éprouvé un grand soulagement.

Voici la seule chose que nous ayons trouvée sur les feuilles de frêne (*Dictionnaire abrégé des sciences médicales*, 1823) : « Quant aux feuilles de frêne, elles ont passé d'un côté pour purgatives, de l'autre pour astringentes, et supérieures, comme telles, au thé de la Chine. De cette seule dissidence, on est en droit de conclure que leur action sur l'économie animale n'a pas été étudiée avec assez de soin, et qu'il faut de nouvelles observations faites par un praticien attentif, pour nous mettre à même de prononcer en toute sûreté de conscience sur leur compte. Les bons effets que Gilibert dit en avoir obtenus dans les scrofules, sembleraient toutefois indiquer qu'elles sont sinon excitantes, du moins toniques. L'expérience seule peut décider la question. »

Or, lorsqu'à des observations si concluantes qui rendent évident le succès d'une substance, l'on peut joindre de nombreux et honorables témoignages de son efficacité, doit-on hésiter à la conseiller, à lui donner de la publicité, alors même que l'on n'aurait pas réussi dans quelques cas, presque toujours exceptionnels, surtout lorsqu'il s'agit de combattre ou modifier une maladie aussi grave que le rhumatisme et la goutte? Non, sans doute.

De plus, ne sommes-nous pas en droit de nous étonner qu'aucun médecin, dans l'intérêt de ses semblables, n'ait conseillé, n'ait vulgarisé une substance dont les premiers effets thérapeutiques datent, peut-être, de plusieurs siècles, et qui est destinée, sans aucun doute, à rendre à l'avenir des services signalés?

S'il existe des médecins praticiens qui aient ordonné ce remède, qui, certainement, a réussi entre leurs mains comme entre les nôtres, pourquoi ne l'ont-ils pas signalé à l'attention médicale? Pourquoi, en un mot, ce remède reconnu bon par eux, n'ont-ils pas cherché à le faire entrer dans le cadre pharmaceutique?

Quant à nous, ne voulant pas encourir l'espèce de reproche que nous faisons aux autres, nous avons cru le moment venu de publier ce que nous avons observé, et ce que nous avons appris sur ce sujet.

La poudre de feuilles de frêne peut être présentée, pour le traitement de la goutte et du rhumatisme, comme un véritable spécifique d'autant plus précieux, qu'il joint à une vertu curative aussi puissante, pour ne pas dire plus, que celle des préparations de colchique et autres, l'immense avantage de n'avoir, dans son administration, ni les inconvéniens, ni les dangers de ces dernières.

Nullement purgative, elle peut être prise quel que soit l'état du tube digestif. Elle ne produit ni dégoût, ni maux de cœur, ni malaise général, ni anéantissement, etc., etc.

Une expérience soutenue permet d'annoncer que généralement, au bout de quatre à cinq jours de l'emploi de cette poudre, quelquefois plus tôt, les douleurs, la rougeur et l'engorgement diminuent sensiblement d'intensité, si le plus souvent ils n'ont pas complétement disparu.

MODE D'ADMINISTRATION.

On fait infuser chaque prise de poudre, pendant trois heures, dans deux tasses d'eau bouillante.

Avant de prendre l'infusion, qu'on peut édulcorer à volonté il faut avoir le soin de la passer à travers un linge.

Dans le cas de goutte aiguë, et au commencement surtout de l'attaque, avec ou sans fièvre, on doit faire infuser deux prises dans trois tasses d'eau, que l'on prendra : l'une le soir, au moment de se coucher, l'autre le matin, au lit, ou en se levant, et la troisième au milieu de la journée, entre les deux repas.

Il est nécessaire de continuer cette médication pendant une huitaine de jours, après la disparition des symptômes précités, à la dose seulement d'une seule prise de poudre pour deux tasses d'infusion.

Dans la goutte chronique, on peut se contenter de deux tasses d'infusion par jour, une le soir, et l'autre le matin ; mais le traitement doit être continué pendant plus longtemps.

En ayant recours à ce même mode de médication, tous les mois, pendant huit à dix jours environ, les attaques peuvent être éloignées plus ou moins indéfiniment.

Dans le rhumatisme aigu, cette infusion aide beaucoup l'action des moyens thérapeutiques ordinairement mis en usage dans ces cas, et elle active surtout la résolution des engorgements articulaires.

Mêmes résultats avantageux dans les rhumatismes chroniques, articulaires, musculaires et nerveux.

Pendant l'emploi de ce moyen, il est inutile de rien changer au mode de vivre, ni de s'assujettir à aucun régime particulier, en observant toutefois les lois d'une sage hygiène.

Les Drs Pouget et Peyraud.

Des signes de mort ou au moins d'un très-grand danger dans toutes les maladies

(*Voir le dernier numéro*).

De la langue. — S'il arrive que la langue soit sèche dès le commencement des fièvres ardentes, c'est, pour l'ordinaire, d'un très-mauvais augure ; si la noirceur se joint à cette sécheresse, c'est un signe plus funeste ; il est encore plus fâcheux que la langue, qui était déjà noire et sèche, devienne dure et couverte de gerçures, et si les autres signes sont mauvais, on peut sûrement pronostiquer la mort.

Dans toutes les maladies aiguës, la couleur noire de l'enduit de la langue est un très-mauvais signe, lorsqu'il se joint à ceux d'une grande faiblesse.

Dans les fièvres éruptives, la langue nette et très-rouge est un mauvais signe, lorsque l'éruption est faite, et plus encore lorsqu'elle doit se faire.

C'est encore un mauvais signe dans les maladies aiguës, lorsque les forces étant déjà abattues, la langue contractée, est retirée vers l'arrière-bouche et endurcie c'est un des signes les plus fâcheux dans le même cas.

De la vision. — La vue double des mêmes objets, qui survient dans les fièvres hectiques, avec un grand épuisement des forces, annonce une mort prochaine.

De l'ouïe. — Dans les maladies aiguës et chroniques, la surdité avec un grand épuisement des forces et d'autres mauvais symptômes, est un signe dangereux et le plus souvent mortel, si rien n'indique une crise.

De l'odorat. — La perte de l'odorat, accompagnée d'autres signes fâcheux, annonce un grand danger. Lorsque les malades sont attaqués d'affections chroniques et très-affaiblis, c'est un signe mortel.

Il faut en dire autant du sens du toucher.

Des facultés intellectuelles. — Tout délire furieux, continu ou intermittent annonce un grand danger.

Les violentes convulsions, le grincement des dents, qui surviennent dans un délire furieux, annoncent presque toujours la mort.

L'extrême faiblesse, le tremblement, un pouls très-mauvais, des mouvements convulsifs, des yeux rouges et ternes, un vomissement de matières brunes, noires ; la langue sèche, tremblante ; les lèvres écartées, les dents antérieures couvertes d'une matière visqueuse, sèche, brune, noire ; une extrême altération dans les traits de la physionomie, sont les symptômes qui accompagnent le plus ordinairement le délire lorsqu'il tend à la mort.

Si le délire furieux cesse sans raison, c'est-à-dire si le malade reprend sa connaissance sans que ce changement ait été occasionné par quelque évacuation critique ou par quelque dépôt, et pendant que les symptômes funestes qui accompagnent le délire persistent, la mort du malade est très-prochaine.

La stupeur est un engourdissement général, une diminution du sentiment et du mouvement, c'est ce que les Latins appelaient *sopor* et les Grecs *cataphora*. Le sommeil naturel est agréable, tranquille, léger ; il se fait pour la réparation des forces. La stupeur, le *sopor*, le *cataphora*, est un sommeil lourd et pesant qui contribue au dépérissement des forces, à l'augmentation de la maladie, et pendant lequel on éveille plus difficilement les malades.

Si un malade ayant la bouche bien sèche, beaucoup de chaleur à l'habitude extérieure du corps, ne se plaint cependant pas de la soif ; si on le trouve les pieds, les mains hors du lit quoique froids ; s'il va à la selle ou s'il urine sans le sentir ; s'il paraît ne prendre aucun intérêt à ce qui se passe autour de lui ; s'il se comporte avec indifférence dans les scènes les plus attendrissantes, on doit conclure qu'il est dans la stupeur, que son cerveau est grièvement affecté. De tels signes annoncent le plus grand danger.

L'impossibilité d'avaler, le pouls très-mauvais, la respiration gênée, sonore, ou excessivement rare; des mouvements convulsifs dans les doigts, dans les poignets, dans quelques muscles de la face ou dans ceux qui meuvent la tête; le froid permanent des extrémités, la mâchoire inférieure pendante, la lividité des ongles et des bouts des doigts, des traces de lividité autour des lèvres, aux tempes, sont les signes qui, observés lorsqu'il existe une affection soporeuse, annoncent qu'elle va être terminée par la mort.

Dans toutes les maladies aiguës, la crainte de la mort elle-même est d'un mauvais présage.

Les hydropiques, les phthisiques, et ceux qui sont dans un état de marasme (dernier degré de l'amaigrissement) manifestent quelquefois une grande sécurité sans qu'aucune amélioration la motive; cette sécurité est ordinairement un signe mortel. Quand les malades, parvenus à la plus grande violence des maladies aiguës, soutiennent toujours qu'ils se trouvent bien, la mort n'est pas éloignée.

De l'attitude du corps. — Dans le sommeil de l'homme sain, les membres sont à demi fléchis, le corps repose ordinairement sur le côté droit, la respiration est douce, égale, un peu rare, enfin tout le corps paraît posé mollement.

Il est avantageux que le malade conserve l'attitude qu'il prend ordinairement dans l'état de santé.

Dans les fièvres les plus graves, les malades restent constamment couchés sur le dos. Cette attitude, que l'on désigne souvent par le mot de supination, est le signe et l'effet d'une grande faiblesse. Dans ces maladies, lorsque l'abattement des forces est à son plus haut degré, le malade ne conserve aucune attitude; n'étant plus retenu et fixé dans son lit par l'action musculaire, il tend par son propre poids vers la terre; c'est en vain qu'on le hausse sur l'oreiller, il l'abandonne bientôt parce qu'il est plus élevé, et il descend vers le pied du lit qui est plus bas.

Quand les malades, couchés en supination, sont dans la nécessité de porter la tête en arrière, et qu'avec cela, la bouche restant entr'ouverte, les lèvres ne recouvrent pas convenablement les dents, il est rare qu'il ne s'ensuive pas une terminaison fâcheuse.

De la température du corps. — Le froid qui dure longtemps et qui est accompagné des signes de forces épuisées est dangereux.

Le refroidissement excessif des extrémités, quand il est produit par des douleurs de ventre est un mauvais signe.

Le froid des extrémités; des sueurs visqueuses, grasses, froides; le pouls, auparavant très-petit, actuellement nul, après que la connaissance est revenue; tous ces signes, qui surviennent ordinairement dans les fièvres adynamiques (fièvres avec très-grande prostration) annoncent la mort.

Des hémorrhagies. — La sortie du sang par les voies urinaires annonce quelquefois une crise; mais ordinairement on doit ranger ce signe au nombre des plus mauvais, quand rien d'ailleurs ne fait présumer que le malade soit atteint de la gravelle, ou du calcul vésical.

Dans la petite vérole, il annonce une mort prochaine.

Un crachement de sang abondant est toujours suivi d'une terminaison funeste dans la même maladie.

Signes divers. — Dans l'apoplexie forte, les lèvres sont pendantes, ou au contraire constamment resserrées. Elles s'écartent à la manière des fumeurs de tabac, par l'action de l'air expiré, pour se refermer aussitôt; c'est cet état que l'on a désigné par l'expression de *fumer la pipe.*

Lorsqu'avec de mauvais signes, la lèvre supérieure est retirée et que l'inférieure est pendante et tremblante, la mort n'est pas loin. Quand les malades, attaqués d'apoplexie forte, ont la lèvre inférieure pendante sans être disposés au vomissement, et quand ils fument la pipe, il est rare qu'ils guérissent.

Chez les phthisiques, lorsque les cheveux tombent c'est un très-mauvais signe (Hippocrate).

Un battement violent et visible dans les artères du cou se remarque dans quelques maladies aiguës; il est très-dangereux quand dans le même temps la langue tremble, quand les yeux sont hagards et injectés, et que le malade témoigne une extrême sensibilité aux impressions de la lumière. Il donne lieu de craindre une congestion mortelle.

On appelle météorisme, un état particulier dans lequel le bas-ventre est tendu et en même temps un peu augmenté de volume. Lorsque le météorisme est joint à une grande sensibilité, à une vive chaleur du bas-ventre et à une suppression d'urine, il indique un grand danger.

Il y a aussi un météorisme insensible qui est encore plus fâcheux; on le distingue par la mollesse et l'insensibilité du bas-ventre, par la faiblesse de tous les organes, par des selles liquides très-fétides, et quelquefois noirâtres, souvent même par des éruc-

tations également fétides. Ce météorisme est presque toujours mortel.

Une grande diminution du volume du bas-ventre à la fin des maladies très-violentes, et particulièrement des dyssenteries, annonce constamment une mort prochaine, lorsque cette diminution est jointe à d'autres mauvais signes.

Un peu avant et durant le frisson fébrile, les ongles deviennent pâles et bleuâtres. Dans les fièvres de mauvais caractère, dans les inflammations de poitrine, dans les phthisies, dans les hydropisies, dans les maladies du cœur, les ongles bleus, livides, noirs, accompagnés d'autres mauvais signes, annoncent une mort prochaine.

Chez les phthisiques parvenus à la troisième période de la maladie, quand les ongles se courbent, la mort n'est pas loin.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

MORT PAR SUITE DE LA MORSURE D'UN SERPENT. — Nous n'avions pas parlé jusqu'ici de la mort rapide et malheureuse d'un gardien du jardin de la Société zoologique de Londres, parce que d'une part tous les journaux politiques ont enregistré le fait, et parce que d'autre part les détails manquaient sur cet événement. Voici ce que racontent les journaux de médecine anglais :

« Édouard-Horatio Gurling, âgé de trente-un ans, fut apporté à l'hôpital d'University-Collége le 20 octobre 1852 au matin. Il était employé comme gardien des reptiles au jardin de la Société zoologique de Regent's Park. Remplissant cet emploi depuis plus d'un an, il savait très-bien toute la prudence et les soins qu'il nécessitait. Généralement, il était sobre et d'une bonne conduite, mais depuis quelque temps il s'était enivré plusieurs fois. La nuit avant son admission à l'hôpital il avait bu beaucoup ; et lorsqu'il s'était rendu à son poste le matin, on avait remarqué qu'il était ivre.

« A huit heures environ, pendant qu'il était occupé à la maison des reptiles, il commença à commettre les plus grandes imprudences avec les serpents venimeux.

« Après avoir sorti un cobra africain de sa cage et l'avoir fait tourner autour de sa tête, il le remit à sa place sans accident et prit ensuite un cobra indien. Il joua avec lui impunément pendant quelque temps, le faisant ramper autour de son corps, dessous son gilet. Mais bientôt, pendant qu'il tenait le serpent devant sa figure, l'animal fit un bond et le mordit à la partie supérieure du nez. Ceci arrivait à huit heures dix minutes environ du matin.

« Pendant environ vingt minutes après la blessure, cet homme ne présenta aucun symptôme remarquable ; seulement un peu d'agitation et de frayeur de ce qui lui était arrivé, et pendant tout ce temps il put marcher et parler sans difficulté.

« Au bout de vingt minutes, il commença à chanceler en marchant et cessa de parler intelligiblement. En même temps on remarqua des mouvements de la bouche et des membres en apparence convulsifs. Il ne se plaignit d'aucune douleur ni d'aucune sensation particulière. On le porta aussi vite que possible à l'hôpital, et pendant le trajet il empira rapidement. Jusqu'à son admission il n'avait subi aucun traitement.

« Il fut apporté à l'hôpital à huit heures quarante-cinq minutes, et MM. Burder et Gamyee le virent immédiatement. Alors il lui était impossible de parler, et il avait à peine conscience de ce qui se passait. Il gémissait, saisissait sa gorge avec une certaine vivacité, jetait sa tête de côté et d'autre, agitait ses bras et ses jambes, mais non pas convulsivement.

« A la question qu'on lui fit s'il ressentait quelque douleur, il ne répondit rien ni ne donna aucun signe d'intelligence, si ce n'est de porter ses doigts à sa gorge. Mais comme il avait déjà fait ce mouvement spontanément on n'avait aucune preuve certaine qu'il avait entendu et compris la question. Il lui était impossible de se maintenir assis. Sa figure, en général, était légèrement livide ; les yeux fixes, les pupilles dilatées, se contractant lentement à la lumière. La peau naturelle par sa température et sa moiteur. Pouls à 120, régulier, mais inégal ; chaque battement cependant assez plein et assez fort.

« A la partie supérieure du nez on voyait un certain nombre de piqûres, quelques-unes ayant donné issue à une petite quantité de sang. Les paupières de l'œil droit, surtout la supérieure, sont enflées et livides ; la lividité s'étend au côté droit du nez. Les paupières de l'œil gauche n'offrent rien de semblable. La langue ne paraît pas enflée.

« Malgré tous les soins, les symptômes allèrent en s'aggravant, et à neuf heures quarante minutes le malade expira. L'autopsie faite avec soin ne donna aucun renseignement important. »

FORMULES.

POUDRE POUR AUGMENTER ET AMÉLIORER LE LAIT DES NOURRICES ET FACILITER LEURS FONCTIONS DIGESTIVES.

Prenez : Magnésie anglaise.....	30	grammes.
Ecorce d'orange en poudre....	4	—
Semences de fenouil en poudre.	4	—
Sucre blanc en poudre.....	8	—

Mêlez et divisez en douze paquets égaux ; on prend un paquet le matin et l'autre le soir dans un peu d'eau.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 décembre 1852. Paraissant tous les quinze jours 8e Année. N° 59.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des clous ou furoncles, leurs causes, leurs symptômes, leur traitement. — De l'action concomitante du chloroforme sur le principe de sensibilité et le principe des mouvements. — Du danger que courent les enfants lorsqu'on les suspend par la tête. — Nouveau moyen de guérir la hernie étranglée. — De l'emploi des feuilles de frêne, dans les affections goutteuses et rhumatismales. — Pharmacie domestique : le coquelicot, la fumeterre. — Variétés et nouvelles. — Formules : vin anti-scorbutique.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 DÉCEMBRE 1852.

Les maladies des voies respiratoires sont celles qui sont les plus communes en ce moment. En outre de fluxions de poitrine bien déterminées dont tous les médecins ont pu observer des cas assez nombreux, il règne une sorte de grippe qui agit avec une très-grande intensité sur ceux qui en sont atteints : elle débute à la suite d'un refroidissement et se manifeste par des accès de toux plus ou moins fréquents, qui s'accompagnent en même temps de coryza ou rhume de cerveau. Quelquefois l'inflammation s'étend aux yeux et aux oreilles, et détermine dans la portion profonde de ces derniers organes des douleurs très-vives. Souvent ce n'est que successivement que ces diverses régions sont atteintes, mais d'autres fois elles subissent au même moment l'influence de la maladie ; c'est alors qu'une fièvre plus ou moins forte se manifeste avec des redoublements vers le soir.

Il est rare que, dans la maladie que nous venons d'indiquer, les voies digestives ne soient pas également prises : la langue est sale, pâteuse, amère ; le malade éprouve de légères nausées, une perte presque complète de l'appétit, quelquefois de la constipation, mais plus souvent de la diarrhée.

Il est très-difficile de se prémunir contre cette affection, qui est occasionnée par les variations incessantes de température que nous éprouvons en ce moment ; mais on peut au moins la faire disparaître assez facilement : deux ou trois jours de repos, la diète, les tisanes adoucissantes, telles que les infusions de fleurs de mauve ou de fleurs pectorales, composent la première partie du traitement ; une purgation, qu'il est quelquefois nécessaire de renouveler, achève de guérir le malade.

Des clous ou furoncles,

LEURS CAUSES, LEURS SYMPTOMES, LEUR TRAITEMENT.

Les furoncles, appelés vulgairement clous, constituent l'une des maladies externes les plus douloureuses et méritent, au moins sous ce rapport, que l'on connaisse leurs particularités les plus importantes. Tout le monde sait ce que c'est qu'un clou, mais beaucoup de personnes ignorent la douleur vive qu'il détermine parfois et qui est ordinairement en raison de son volume.

Le clou n'est autre chose qu'une inflammation locale et circonscrite qui siége d'abord sous la peau, puis qui s'élève bientôt à la surface de cette membrane sous la forme d'une tumeur dure, ayant à son centre une saillie pointue, qui lui a fait donner le nom qu'il porte.

Les *causes* de cette affection sont quelquefois fa-

ciles à apprécier : ou bien la peau a subi à l'endroit malade un frottement répété, ou bien des corps gras et irritants ont été appliqués ; elle survient encore sous une influence épidémique, et très-souvent elle se montre à la suite d'une maladie aiguë telle que la fièvre typhoïde, la petite-vérole, le rhumatisme articulaire, etc. On voit aussi les furoncles se produire sous l'empire d'un état maladif des voies digestives, mais il y a des cas dans lesquels la cause est très-obscure et échappe à nos investigations.

On a cru remarquer que cette maladie est plus commune dans les contrées froides et humides que dans celles qui ont une température opposée. Elle est plus fréquente chez les adolescents, les adultes et les individus lymphatiques que chez les autres sujets.

Le furoncle peut naître à la rigueur sur toutes les régions du corps, cependant il en est quelques-unes qu'il affecte particulièrement, telles que les aisselles, le dos et surtout les fesses. Il n'est pas toujours unique, car, dans beaucoup de cas, le malade en porte plusieurs à la fois soit agglomérés, soit très-distants les uns des autres. On a vu ces tumeurs se montrer simultanément au nombre de dix, vingt ou trente, et l'on conçoit alors à quelles souffrances vives le malade est exposé.

Les *symptômes* du furoncle sont très-faciles à suivre, puisque tout se passe sous les yeux de l'observateur : d'abord c'est tout simplement un petit gonflement local de la peau, assez dur, très-circonscrit, mais en même temps très-douloureux au moindre contact. Au milieu de cette enflure paraît bientôt une petite saillie pointue dont la base fait corps avec le gonflement ; ce nouveau phénomène est accompagné d'une chaleur très-vive. Puis la tumeur augmente : elle s'arrondit et devient plus proéminente ; elle prend une couleur violette et la douleur devient des plus vives. Lorsque le furoncle en est arrivé à ce point, il a acquis son plus grand développement, ce qui a lieu ordinairement dans l'espace de cinq à six jours ; le malade est alors condamné au repos, car le moindre mouvement augmente ses souffrances, et dans certaines régions surtout le plus petit mouvement cause une douleur atroce.

Le furoncle peut se terminer de plusieurs manières : quelquefois il disparaît *par résolution* comme disent les chirurgiens ; c'est-à-dire, qu'il devient de moins en moins douloureux, moins chaud, moins coloré, et que la tumeur va s'affaissant de jour en jour, jusqu'à ce qu'elle ait tout à fait disparu. Dans d'autres cas, c'est *l'induration* qui termine la scène : on voit alors le furoncle, tout en cessant d'être douloureux et en diminuant un peu de volume, constituer une tumeur dure qui persiste pendant plusieurs mois et ne disparaît que peu à peu. Enfin, la marche du furoncle est souvent très-différente des deux qui précèdent, la terminaison a lieu par *suppuration*, et c'est même le cas le plus ordinaire : le sommet de la tumeur devient très-pointu, un point noirâtre couvert d'une petite vésicule s'y manifeste, cette vésicule s'ouvre bientôt et une humeur trouble s'en échappe. Ce n'est guère qu'au bout de quatre à cinq jours que l'ouverture s'étant élargie et la suppuration étant devenue plus abondante, une petite masse de parties molles se détache et tombe, laissant au centre du furoncle une cavité plus ou moins profonde. La masse qui s'est détachée porte le nom de *bourbillon*, elle est constituée par des portions de divers tissus qui ont cessé de vivre ; elles étaient devenues corps étranger, et devaient être nécessairement éliminées.

Pendant quelques jours encore, la cavité du furoncle fournit une matière purulente ; puis cette cavité diminue, ses bords s'affaissent, la partie profonde s'élève peu à peu, l'ouverture se retrécit et une cicatrice solide ne tarde pas à se former. Cette cicatrice dont la couleur est d'abord bleuâtre, finit par devenir plus blanche que la peau qui l'environne et prend une forme gauffrée qui constitue une marque indélébile indiquant la maladie qui a existé.

Le furoncle n'est pas dangereux ; cependant lorsqu'il est multiple ou lorsque son volume est considérable il détermine de la fièvre et réclame alors des soins complets. Dans la plupart des cas, les malades abandonnent la maladie à elle-même et ne songent pas à s'éclairer des conseils du médecin, tant il leur semble naturel qu'on laisse accomplir à un clou toutes ses périodes.

Le *traitement* du furoncle présente plusieurs indications qui permettent de modifier la marche de la maladie et d'influer sur sa terminaison ; il ne faut donc pas le négliger. Il y a des cas ou la tumeur est si considérable et promet de si grandes douleurs, que les médecins n'hésitent pas à la couvrir d'un certain nombre de sangsues, et souvent ils font précéder cette application d'une saignée du bras. C'est un bon moyen de faire avorter le furoncle, dont au reste on a pu souvent arrêter les progrès par l'application prolongée de la glace. Mais généralement on se contente de cataplasmes émollients, de bains tièdes et de lotions d'eau de guimauve ou d'eau de graine de lin qui font diminuer l'inflammation.

Lorsque le furoncle dure depuis quelques jours et

que la sortie du bourbillon devient indispensable, il n'y a plus à hésiter, il ne s'agit plus que de la hâter par tous les moyens possibles. Les malades qui sont courageux et qui redoutent moins la douleur vive d'un moment que la souffrance permanente qui doit durer quelques jours, laissent agir le chirurgien, qui fait sur le furoncle une double incision en croix et en extrait le bourbillon. Cependant, peu de personnes consentent à cette opération, elles préfèrent employer des moyens plus doux : il est bon alors d'appliquer à nu des cataplasmes de farine de graine de lin auxquels on ajoute de la graisse de porc bien fraîche, ou mieux des oignons de lis cuits sous la cendre et pilés; les cataplasmes d'oseille sont aussi très-maturatifs, mais un médicament très-précieux dans ce cas est l'onguent de la mère; son application réitérée au moins le matin et le soir, ne tarde pas à faire suppurer largement le furoncle et à produire la sortie du bourbillon. Il est bon, lorsque le moment est venu, de favoriser cette sortie par des pressions du furoncle entre le pouce et l'index et de hâter ainsi la fin de la maladie. Les cataplasmes sont ensuite continués pendant deux ou trois jours, puis on se contente de pansements avec la charpie et le cérat pour arriver jusqu'à la cicatrisation.

Pendant toute la durée du furoncle, les bains sont toujours favorables; les tisanes délayantes, les limonades légères sont d'un utile usage, et vers la fin de la maladie une douce purgation est toujours une chose convenable. Mais s'il est important de hâter la marche du furoncle afin de le guérir au plus vite, il est également utile d'en prévenir le retour. On arrive à ce résultat en recherchant avec soin ce qui a pu occasionner le développement des furoncles qui ont précédé, et s'ils se sont montrés fréquemment, on modifie la constitution du malade. Dans le plus grand nombre des cas, des tisanes amères, soit de houblon, gentiane, quinquina ou autres médicaments de la même série, produisent le résultat que l'on cherchait. Quelques légers purgatifs et des bains sulfureux concourent au même but. Que l'on sache bien cependant que ce n'est pas chose simple et facile que d'arriver à modifier la constitution d'un malade, et qu'il est toujours nécessaire de s'aider des conseils de son médecin habituel pour le faire avec succès et sans danger. Dr Reinvillier.

De l'action concomitante du chloroforme

SUR LE PRINCIPE DE SENSIBILITÉ ET LE PRINCIPE DES MOUVEMENTS.

I. — De la douleur dans les opérations chirurgicales. Ses inconvéniens. Ses dangers.

L'une des plus glorieuses conquêtes de la chirurgie moderne est sans contredit la découverte de la propriété de certains agents de suspendre la sensibilité normale sans attenter à la vie. En effet, si, dans une opération, le chirurgien se préoccupe plus du résultat final, le malade, au contraire, s'affecte des effets actuels et en reçoit de tristes impressions. Ce n'est pas la fièvre qui suit l'opération, ce ne sont pas les accidents nerveux, l'hémorrhagie ou les autres accidents consécutifs qui inspirent au malade des appréhensions vives, c'est surtout et presque uniquement l'opération elle-même; c'est-à-dire, le coup de bistouri et la douleur qui en est inséparable : de là, des craintes légitimes; des irritations que l'on combat sans oser les blâmer ; de là, enfin, des faiblesses de caractère et des défaillances morales qui tournent au détriment du malade.

La douleur tant redoutée par les malades n'est pas non plus indifférente aux yeux du chirurgien lui-même, puisque indépendamment de toute autre cause, elle peut produire des accidents propres qui compromettent le succès des opérations et parfois la vie du malade. Tantôt, en effet, elle détermine des spasmes locaux extrêmement pénibles pour le malade, spasmes qui se communiquent, dans certains cas, au reste de l'économie ; tantôt elle fait éclater des convulsions véritables de tous les membres; quelquefois elle produit le tétanos, cette horrible maladie contre laquelle l'art est souvent impuissant; chez les uns, elle excite un délire très-dangereux ; chez d'autres, une prostration extrême bien plus dangereuse encore. Enfin, elle produit souvent une autre forme d'affection nerveuse incontestablement moins grave, mais non exempte de dangers : je veux parler de l'état nerveux proprement dit.

Personne n'ignore, sans doute, que les dispositions individuelles jouent un très-grand rôle dans le développement de la douleur. Tantôt le patient trouve en lui-même de précieux éléments de résistance ; tantôt, au contraire, les forces le trahissent et le livrent désarmé aux funestes effets de ce délire de la sensibilité qu'on appelle la douleur. On a vu des hommes remplis d'un courage héroïque, subir avec un calme impassible les opérations les plus graves et les plus

compliquées ; tandis que certains individus éprouvent des émotions pénibles, ou des spasmes pour un petit pincement, une simple piqûre de sangsue, ou un coup de lancette. La peur d'une saignée suffit pour déterminer une syncope ; j'en pourrais citer des exemples. Lors donc qu'il s'agit d'opérer, il faut compter avec ces dispositions individuelles.

Dans certains cas, les accidents se produisent, non parce que la douleur est trop forte, ou parce que le malade est trop pusillanime ou sous l'influence de prédispositions individuelles fâcheuses, mais seulement parce que l'opération se prolonge trop longtemps. Les forces de l'homme s'usent par le fait même de leur propre exercice. Elles s'usent surtout et vite lorsqu'elles s'appliquent à des actes de l'ordre pathologique. Le courage moral, comme la réaction organique, sont également soumis à cette loi.

La douleur est encore à craindre parce qu'elle nuit au médecin et par suite au malade, en faisant entrave à la facilité de l'opération. Tel chirurgien qui opère avec une adresse merveilleuse sur le cadavre, tremble et se trouble lorsqu'il faut opérer sur le malade. Les cris, les gémissements qu'arrache la douleur, jettent dans l'âme de l'opérateur des émotions et des souffrances sympathiques qui ôtent à ce dernier le sang-froid, l'attention calme, et la fermeté nécessaires pour mener l'opération à bonne fin. Du reste, les mouvements involontaires et instinctifs du malade ont plus d'une fois donné lieu à des accidents dont celui-ci a été victime. L'instinct de conservation est tellement fort chez certains individus qu'il domine tous les sentiments, la volonté et la raison comme le reste. J'ai vu plusieurs opérés se défiant justement d'eux-même se faire garrotter avant l'opération. Triste spectacle, commandé par la prudence, et rendu nécessaire par la faiblesse du patient. Quoi qu'il en soit, il faut compter avec la nature humaine, avec l'énergie dont elle fait preuve dans certaines occasions, avec la débilité et les défaillances dont elle nous rend de temps en temps les témoins.

Si donc la douleur peut produire des accidents funestes, si elle peut, dans des cas exceptionnels, donner la mort, ainsi que l'affirment Dupuytren et les grands opérateurs qui ont souvent manié le bistouri, c'est un devoir pour le médecin de soustraire le malade à des chances aussi redoutables. La sécurité du malade le veut, l'humanité l'ordonne.

II. — Tentatives faites par les chirurgiens pour empêcher la douleur. Essais infructueux.

Les maîtres qui nous ont précédés ont fait les plus louables efforts pour soustraire leurs malades aux chances adverses dépendantes de la douleur ; malheureusement le succès n'a pas répondu à leur attente. Tous les médicaments calmants ont été mis à contribution pour obtenir le but désiré. Le pavot, la ciguë, la morelle, la mandragore, la jusquiame, la laitue, le chanvre indien et beaucoup d'autres plantes, ont été employés à l'intérieur et à l'extérieur. Le froid, la compression méthodique, les narcotiques eux-mêmes ont été appliqués à l'extérieur. Les médicaments les plus divers furent mis en œuvre sous toutes les formes, combinés de toutes les manières pour obtenir le but difficile que l'on se proposait. Ce fut en vain, plus de deux mille ans de recherches furent consacrés à ces essais infructueux. Les lois de la douleur restaient immuables en présence des efforts des hommes. Les résultats furent toujours insuffisants, quelquefois funestes : nous en devons le douloureux aveu. Entre autres exemples remarquables, je me contenterai de citer celui de Marguerite d'Autriche, à laquelle les chirurgiens du temps voulurent épargner les douleurs d'une amputation rendue nécessaire pour une gangrène du pied. On administra une telle dose d'opium à cette infortunée princesse qu'elle en mourut.

III. — Découverte de la propriété anesthésique de l'éther et du chloroforme. Effet remarquable de ce dernier agent.

La chirurgie redoutant, avec juste raison, les inconvénients propres aux médicaments calmants ou anesthésiques (α privatif, et αισθησις, sensibilité, privation de la faculté de sentir), comme on les appelle, semblait depuis longtemps avoir renoncé à leur usage, quand tout à coup fut révélée au monde scientifique la découverte immortelle du chirurgien américain Jackson. Le grand problème de la suppression de la douleur était résolu.

L'inspiration de quelques grammes d'éther ou de chloroforme suffisent pour opérer ce miracle de la science moderne.

Alors le malade se trouve livré, comme un vrai cadavre, à son chirurgien. Celui-ci peut couper, tailler, brûler, cautériser tout à son aise ; le patient ne remue pas plus que l'homme auquel on coupe les cheveux. On peut pratiquer les opérations les plus difficiles, comme celles qui sont réputées les plus douloureuses, avec une pleine et entière sécurité et sans que le malade en ait la conscience. Quelquefois même l'esprit du malade se trouve entraîné dans les plus délicieux transports, et c'est en rêvant du paradis, et en se délectant de joies infinies qu'il subit l'action du bistouri. Je me rappelle l'expression de bonheur peinte dans les traits d'un malade affecté

d'une luxation de l'épaule, après avoir respiré du chloroforme pendant deux minutes à peine. Il croyait assister à un concert des anges et jouir du bien céleste réservé aux élus. De sa voix la plus douce et la plus suppliante il nous conjurait de le laisser dans cet état de béatitude. Pendant ce temps, je réduisais la luxation avec la plus grande facilité, sans secours étrangers; bien que dix minutes auparavant j'eusse fait des tentatives infructueuses de réduction, aidé de deux personnes intelligentes et vigoureuses. Mais tous les malades n'éprouvent pas des joies analogues à celles dont nous venons de parler. Quelques-uns sont jetés dans les voluptés sensuelles, d'autres éprouvent des terreurs, des bouleversements inspirés par la crainte ; ceux-ci voient passer dans leur esprit la chaîne des plus noirs chagrins; ceux-là restent indifférents ; enfin, quelques autres sont rebelles à l'action des anesthésiques.

Mais nous ne proposons pas ici d'étudier les phénomènes propres de la chloroformation : il nous suffit d'établir en principe, que certains médicaments peuvent agir directement sur la sensibilité, l'amoindrir, la faire même disparaître, de telle manière qu'on puisse pratiquer les opérations les plus redoutables et les plus cruelles, sans que le malade en éprouve la moindre douleur, et ordinairement, sans qu'il en ait la moindre conscience.

IV. — Dangers de l'emploi du chloroforme. Insuffisance des moyens précédemment indiqués pour en faire connaître le degré d'action.

A quelles conditions obtient-on le merveilleux résultat dont nous parlons? c'est là le point important. Disons-le de suite, sans détour et sans réserve: on obtient ce résultat en faisant courir au malade de grands dangers. « Nul doute, dit M. le professeur E. Bouisson, que les agents doués de la propriété de produire l'insensibilité ne cachent dans cette propriété la source d'un danger. Le chloroforme surtout, qui la possède à un haut degré, est une substance d'un maniement délicat, et qui peut éventuellement devenir dangereux. Il recèle un pouvoir toxique qui en fait un agent hostile à la vie, lorsque son action est poussée trop loin, ou appliquée mal à propos. (*Traité théorique et pratique de la méthode anesthésique appliquée à la chirurgie et aux différentes branches de l'art de guérir.*)

Sans consulter les accidents que l'on a eus à déplorer, n'est-il pas facile de comprendre, de prime-abord, tout le danger d'un agent qui suspend une des fonctions principales de la vie? La sensibilité est la fonction radicale des animaux ; elle est en quelque sorte le caractère et la base de l'animalité. J. Canappe dit, en parlant des effets de l'opium et des anesthésiques mis en usage de son temps: « Ce est « avec une grande bataille de vertu animale et na- « turelle. » Le langage de la science s'est transformé depuis, mais les faits sont restés les mêmes, et c'est encore avec une grande bataille que se produiduisent les effets du chloroforme ; or, toute bataille compte des victimes.

Bien que d'innombrables faits régulièrement constatés aient prouvé l'innocuité du chloroforme, cependant des faits également authentiques, inscrits dans les annales de la science, attestent la gravité extrême et le danger de ce précieux médicament. Dès 1849, M. Bouisson, dont je me plais à citer le remarquable et consciencieux travail, comptait déjà quinze décès occasionnés par le chloroforme, ou du moins ayant suivi de près l'emploi de ce moyen. Depuis cette époque, des accidents nombreux se sont produits dans des conditions analogues.

L'analogie et l'expérience pratique se réunissent donc pour placer le chloroforme au rang de ces médicaments héroïques aussi redoutables lorsqu'ils sont mal employés que salutaires lorsqu'ils sont administrés avec sagesse et habileté.

Les chirurgiens, justement effrayés des accidents occasionnés par le chloroforme, se sont, dès le principe, occupés de la recherche d'un moyen propre à préserver les malades et à faciliter l'emploi du médicament.

Le problème était difficile à résoudre. Il s'agissait, en effet, de trouver la juste mesure de l'action du chloroforme. S'il n'opérait que d'une manière insuffisante, le but n'était pas atteint; si l'on poussait son action trop loin, on marchait à travers des écueils, et, à chaque pas, la mort était menaçante. En deçà une action vaine, en delà des dangers effrayants. Et cependant il fallait trouver la juste mesure dont je viens de parler, car un grand nombre de faits heureux avaient donné au médicament son droit de cité dans la science, et lui assuraient une place au premier rang des médicaments utiles.

Chacun se mit à l'œuvre. Les uns cherchèrent le secret dans le mode d'administration du précieux médicament. Les instruments divers, les formules les plus variées servirent de champ de recherche. Les autres, et je suis de ce nombre, pensèrent que l'action propre du chloroforme devait être le point de départ de la découverte tant désirée. C'était donc dans les effets mêmes qu'on devait trouver la mesure de l'action suffisante du nouvel agent théra-

peutique. Mes recherches furent couronnées de succès.

Je viens de dire que l'on avait cherché un critérium de l'action du choroforme dans les symptômes observés chez le malade. Certains chirurgiens se contentent de pincer le malade, d'autres poussent l'action du médicament jusqu'au sommeil; ceux-ci attendent le délire, ceux-là la diminution de la circulation. Tous ces moyens de vérification sont inefficaces. Dr C.-E. Bourdin.

(*La suite au prochain numéro.*)

Du danger que courent les enfants lorsqu'on les suspend par la tête.

Suspendre les enfants par la tête semble au premier abord une chose absurde, inusitée et par conséquent peu digne d'occuper l'attention de nos lecteurs; expliquons-nous : il ne s'agit point de tours de force plus ou moins ridicules, encore moins de gymnastique réglée et appropriée à l'amélioration de la santé que l'on désire obtenir, ou du développement de la force musculaire auquel on veut venir en aide. Nous voulons parler de cette habitude contractée par beaucoup de gens de saisir entre leurs mains les parties latérales de la tête d'un jeune enfant et de l'enlever ainsi de terre, soit pour l'embrasser, soit tout simplement pour jouer avec lui.

Cependant les personnes qui agissent ainsi, et qui sont pour l'ordinaire vives et gaies, ignorent le danger auxquels le pauvre petit être est exposé, et c'est dans le but d'éclairer cette question que nous publions cet article.

Afin de comprendre ce qui peut se passer en pareille occurrence, disons en quelques mots ce qui arrive chez l'enfant lorsqu'il est ainsi suspendu par la tête : la partie supérieure du corps se congestionne, la face devient rouge, les oreilles sont vivement colorées, les yeux semblent sortir de leur orbite, la respiration est momentanément suspendue. Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est le tiraillement opéré par tout le poids du corps sur la colonne vertébrale et sur la moelle épinière qui est contenue dans sa cavité. Chez tous les animaux vertébrés les différentes pièces de la colonne vertébrale sont articulées à peu près de la même manière, et si les os sont unis par de nombreux points de contact, engrénés les uns dans les autres, attachés par des ligaments, des membranes, des muscles, ils n'en sont pas moins doués d'une très-grande mobilité, afin de permettre les nombreux mouvements auxquels cette longue tige est appelée à chaque instant. En effet la colonne vertébrale s'étendant de la tête, qu'elle supporte, au bas du tronc qu'elle termine, participe au plus grand nombre des mouvements du corps. Ce mode d'union des différentes pièces de cet organe est précisément la cause des dangers que nous voulons indiquer. La colonne vertébrale est bien construite par le grand architecte de l'homme pour exécuter tous les mouvements nécessaires, mais non pour être tiraillée par ses extrémités.

Le moindre danger que coure un enfant ainsi suspendu est l'allongement des ligaments qui unissent les pièces de la colonne, et cet allongement détermine des douleurs vives et l'abolition des mouvements, pendant un temps plus ou moins long, des muscles qui ont des points d'attache sur la région malade. Nous avons vu un jeune enfant qui, par suite d'une pareille imprudence, avait la tête pendante, le menton appliqué sur sa poitrine, et qui était obligé de soutenir sa tête avec ses mains et de reculer à l'extrémité de la pièce où il se trouvait, pour voir ceux qui lui parlaient. Sa guérison se fit attendre pendant une année et demie, et la cause de son infirmité fut longtemps méconnue par les chirurgiens les plus habiles, qui cherchaient dans le volume de la tête ou dans des causes plns éloignées, le résultat d'un fait qui fut révélé par un témoin de l'imprudence que nous dénonçons ici.

Enfin, hâtons-nous d'indiquer une terrible éventualité qu'aucun médecin ne contestera : celui qui suspend ainsi un enfant par la tête, pourrait *ne poser à terre qu'un cadavre.* Le fait a été malheureusement observé plusieurs fois, au grand désespoir de ceux qui jouaient ainsi, sans le savoir, avec la vie d'un enfant, et qui devinrent homicides par imprudence.

Que les plus incrédules songent seulement à ce qui se passe, dans la manière la plus habituelle, de tuer les lapins que l'on élève pour le service de nos tables; le marchand ou le cuisinier saisit le lapin par la tête et par les pattes de derrière; il tire en sens contraire, même sans y mettre beaucoup de force, et l'animal est tué. C'est le même phénomène qui se produit lorsqu'un enfant succombe dans le cas que nous signalons : la moelle épinière est tiraillée, déchirée, désorganisée dans une étendue plus ou moins grande et principalement dans sa partie supérieure, et la vie cesse à l'instant même.

Les personnes qui ont contracté la funeste habitude de soulever les enfants par la tête cesseront donc d'en agir ainsi, puisque l'expérience, la phy-

siologie et la raison leur indiquent à quel horrible événement elles s'exposent. Dr Reinvillier.

Nouveau moyen de guérir la hernie étranglée.

M. Th. Wise, chirurgien anglais, a fait connaître, dans *The Mouthly, journal of med.*, un moyen de réduire la hernie étranglée, qui était inconnu en Europe, mais qui était depuis longtemps employé dans l'Inde.

On sait que la hernie la plus commune, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment, est formée par une portion de l'intestin qui vient faire saillie dans la région de l'aine, et produire sous la peau une tumeur plus ou moins volumineuse. Cette tumeur est maintenue et refoulée ordinairement à l'aide d'un bandage; mais quelquefois, malgré toutes les précautions, la hernie vient tout à coup à *s'étrangler*, c'est-à-dire qu'elle ne peut plus rentrer dans le ventre, et qu'elle se trouve fortement serrée à l'endroit où elle communique avec le reste du tube digestif. Dans ce cas on peut quelquefois parvenir à faire rentrer la tumeur, à la *réduire*, comme disent les chirurgiens, mais trop souvent aussi on échoue, et il n'y a pas d'autre ressource qu'une opération sanglante. D'après la méthode indiquée, la réduction peut être très-souvent obtenue; voici, au reste, comment s'exprime M. Wise sur ce sujet :

« Pendant que j'étais chirurgien d'un hôpital dans l'Inde, on m'apporta un jeune homme affecté d'une hernie étranglée. Après avoir essayé, sans succès, les moyens ordinaires de réduction, je me disposais à faire l'opération, lorsqu'un musulman me suggéra l'idée d'employer le procédé suivant, très-usité dans le pays : le malade fut placé sur une table; une très-longue serviette, pliée en plusieurs doubles, fut serrée assez fortement sur la partie inférieure du ventre, et les deux chefs ramenés en avant, furent croisés et ramenés sur les côtés, de manière à permettre à deux aides, placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, d'exercer une traction douce, au moyen de laquelle ils refoulaient en haut, avec cette espèce de ceinture, les organes contenus dans le ventre; un troisième aide tenait les pieds du malade, afin de ne pas lui permettre de céder aux tractions. Moi-même j'essayais en même temps la réduction. Comme l'intestin, situé immédiatement au-dessus de la partie étranglée, était superficiel et distendu par des gaz, il fut refoulé en haut, et il entraîna avec lui la portion intestinale herniée. La réduction fut immédiate. »

Ce procédé est extrêmement intéressant : on comprend en effet que l'intestin étant formé d'une seule pièce, et venant à être retenu dans une de ses portions, puisse être dégagé si l'on parvient à tirer sur l'un de ses bouts, et c'est précisément ce qui se passe dans cette opération. Toutefois elle ne saurait convenir que pour les cas dans lesquels l'étranglement est récent, et lorsqu'aucune inflammation n'a pu encore souder la partie qui étrangle avec celle qui est étranglée. Le refoulement du reste de l'intestin, à l'aide de la serviette, doit toujours être opéré avec douceur, dans la crainte de déterminer des déchirures dans la portion herniée et d'agraver la situation du malade.

De l'emploi des feuilles de frêne dans les affections goutteuses et rhumatismales.

La lettre suivante a été adressée à l'*Union médicale :*

« MM. Pouget et Peyraud ont publié, dans votre numéro du 27 novembre, un article sur l'usage des feuilles de frêne dans la goutte. Avec toute la véracité possible, ces Messieurs indiquent les sources où ils ont puisé ce moyen, et ils en déduisent cet enseignement que le hasard est pour tout dans cette découverte, et que M. le docteur Peyraud, qui n'a pas craint d'y avoir recours, a été assez heureux pour se procurer une guérison efficace. La bonne opinion sur les propriétés anti-goutteuses des feuilles de frêne ne trouvera pas de contradicteurs; mais, annoncé à tout le monde médical, ce fait a dû étonner tous les médecins de notre localité; car l'infusion de frêne y est d'un emploi journalier depuis soixante ans. Si les publications médicales ont fait défaut, c'est que dans ce pays comme dans celui de ces Messieurs, les feuilles de frêne, au moins jusqu'ici, ont été plus du domaine de la médecine domestique que du domaine médical proprement dit, et qu'il serait difficile de les trouver chez les pharmaciens. Leur usage s'est passé des prescriptions habituelles des médecins, et l'expérience seule a pu nous rallier à ses bons effets.

« Médecin de la maison où ces feuilles sont en honneur à Valenciennes, et l'on en fait une récolte annuelle pour les distribuer aux goutteux, j'en avais prescrit avec succès l'emploi à plusieurs officiers supérieurs de l'armée, et alors médecin en chef de

l'hôpital militaire, je crus devoir en faire l'objet d'un Mémoire que j'envoyai au Conseil de santé des armées. J'ai dans les mains la lettre de réception du secrétaire, encore chargé de ces fonctions.

« Soit que le Conseil de santé ait jugé l'avis sans valeur, soit qu'il ait trouvé la goutte une maladie exceptionnelle, ses bulletins ne firent pas la moindre mention du Mémoire dont je livrai même la copie à M. Dubois, aide-major, qui en avait observé les excellents effets sur un colonel de lanciers, M. de B....

« Sans revendiquer en rien la priorité dans l'application médicale de l'infusion de frêne tirée de son origine vulgaire, je puis au moins facilement me disculper des reproches d'indifférence pour la part active de ce végétal précieux dans les affections goutteuses. L'ayant conseillé depuis quinze ans, et après avoir fait preuve de bon vouloir pour le produire, il est à regretter au moins que son mode d'administration soit resté enseveli dans les archives du Conseil de santé.

« Depuis 1842, j'ai constamment continué à observer ces résultats heureux qui ont toujours amoindri les accès de goutte et qui font de l'infusion de feuilles de frêne une boisson dont les familles, atteintes héréditairement de goutte, se servent comme du thé de Chine.

« A Valenciennes, le frêne a élu domicile dans la maison de M. Péniau, maître de poste, qui de père en fils, récolte les feuilles de frêne entre les deux Notre-Dame, c'est-à-dire du 15 août au 15 septembre; ce sont les feuilles mâles seules qui sont employées. On les étend dans un grenier, on les fait sécher, puis on les donne pour être administrées; on y procède par infusion; sur une pincée des cinq doigts des feuilles de frêne mâle, on jette un litre d'eau bouillante qu'on boit par verres dans la journée. L'infusion doit être faite avec soin; trop concentrée, elle développe une amertume qui en empêche la continuation.

« Ici, les médecins sont peu consultés pour la goutte, le thé de feuilles de frêne est de suite mis en usage sans conseil; les uns le continuent toute l'année en commençant leur journée par une tasse de cette boisson, d'autres y reviennent de loin en loin, le plus grand nombre n'y a recours qu'au moment des accès. Sans règle particulière, chaque malade a sa manière de faire cette infusion pour son propre agrément. Les uns ont d'abondantes sueurs en la prenant très-chaude, le soir en se couchant; d'autres transpirent peu; tous sont d'accord pour attribuer une certaine action spécifique à ce médicament de leur choix.

« Le thé de feuilles de frêne est le commencement de toute médication contre la goutte à Valenciennes; puis, si elle résiste dans les familles où cette affection est héréditaire et plus tenace, c'est au sirop de Boubée qu'on s'empresse de recourir; ces deux moyens paraissait aller fort bien de pair et ne s'exclure en rien.

Ces feuilles furent conseillées à M. Péniau, en proie aux douleurs de goutte, par un propriétaire du Jura. Empressé de se débarrasser de cet hôte incommode, notre malade en usa largement, eut des sueurs abondantes qui dominèrent les souffrances de la goutte et leur durée; de mensuels qu'ils étaient, ces accès finirent par n'être plus qu'annuels. M. P. en donna à toute sa famille, où la goutte s'est éteinte, et jusqu'à l'ouverture du chemin de fer du Nord, il n'était pas de voyageur qui ne reçût, à son départ, un sachet de frêne pour les accès existants ou pour ceux à venir.

« Tant de persévérance dans ce moyen qui compte dans les contrées du Nord de si nombreux partisans, est certainement digne de l'attention médicale, et je crois comme MM. les docteurs Pouget et Peyraud, que la thérapeutique doit s'emparer de ce médicament et l'expérimenter; elle le rangera, par ses résultats, dans une catégorie autre que celle assignée jusqu'ici par les auteurs, et elle trouvera en lui un remède utile, comme moyen préventif et curatif de la goutte sans complications grave.

« Dr Marbotin.

« Valenciennes, le 30 novembre 1852. »

PHARMACIE DOMESTIQUE.

Le coquelicot. — La fumeterre.

LE COQUELICOT.

L'étude du coquelicot vient naturellement après celle du pavot blanc, dont nous nous sommes occupés précédemment. En effet, le coquelicot appartient aussi à la famille des pavots; il est connu de tout le monde et remarquable par sa belle couleur rouge éclatant. Dans nos jardins le coquelicot a perdu son type ordinaire et sa simplicité champêtre; les horticulteurs ont trouvé le moyen de doubler ses fleurs et ont obtenu des nuances excessivement variées; c'est ainsi que l'on voit des coquelicots pourpres, bruns, roux, bordés de blanc ou de violet, panachés de diverses couleurs.

Le coquelicot des champs, celui qui est employé en médecine, est quelquefois le désespoir des agri-

culteurs. Dans certains terrains, il n'apparaît pas seulement de loin en loin pour émailler de sa brillante couleur les moissons auxquelles il est mélangé, mais il est quelquefois tellement abondant que sa destruction devient une occupation des plus sérieuses.

Il n'est presque personne qui ne connaisse cette plante et qui n'en ait fait l'objet de quelques jeux de son enfance. Rappelons cependant que sa tige est droite, mince effilée, entourée de poils rudes, et que ses feuilles, également velues, sont profondément découpées, dentelées et terminées en pointe. Quant aux fleurs, elles naissent toujours au sommet de la tige, et leur corolle rouge n'a que quatre pétales ayant à leur base une tache noirâtre; les nombreux filaments qui occupent le milieu de la fleur, et qui sont connus en botanique sous le nom d'étamines, sont surmontés d'un petit corps noir, de sorte que le rouge et le noir sont en quelque sorte mariés dans cette plante et lui donnent un aspect particulier.

De toutes les parties du coquelicot il n'y a guère que la fleur qui soit utilisée en médecine; elle sert à faire diverses préparations pharmaceutiques, parmi lesquelles l'infusion tient le premier rang. C'est presque toujours à l'infusion que la médecine domestique a recours lorsqu'il s'agit d'employer la fleur de coquelicot; une pincée suffit pour une tasse d'eau bouillante. Cette fleur fait aussi partie des espèces connues sous le nom vulgaire de *quatre-fleurs pectorales*. La tisane de coquelicot est légèrement sudorifique et calmante, elle convient dans le catarrhe pulmonaire, la coqueluche, le simple rhume, et en général dans toutes les maladies des organes de la respiration. Elle favorise la sueur, facilite l'expectoration et contribue à calmer cette irritation nerveuse que causent, chez beaucoup de personnes, les accès de toux répétés. On ajoute à cette tisane, pour la rendre agréable et aussi pour augmenter son efficacité, un sirop pectoral tel que le sirop de guimauve, de gomme arabique ou de capillaire. Elle se prend par tasses dans le courant de la journée.

On prépare encore avec le coquelicot divers autres produits; le sirop et l'extrait sont surtout employés : le premier à la dose d'une cuillerée à café répétée à des intervalles plus ou moins rapprochés, le second à la dose de quinze à soixante centigrammes (trois à douze grains). Lorsqu'on donne à de jeunes enfants soit le sirop, soit l'extrait, il faut donner des doses beaucoup plus faibles, quoique cette plante ne contienne qu'une quantité d'opium à peine appréciable.

C'est avec l'infusion de la fleur de coquelicot qu'on prépare le sirop, tandis que l'extrait résulte d'un suc jaunâtre obtenu des capsules vertes. On peut retirer des semences une huile analogue à celle du pavot cultivé, ce liquide n'est nullement narcotique; nous en avons déjà parlé sous le nom d'huile d'œillette.

Le coquelicot peut rendre de très-grands services chez certaines personnes qui ne peuvent supporter l'opium et auxquelles ce médicament fait éprouver de graves accidents; il est vrai qu'elles ne retirent pas dans les mêmes cas qui réclament l'emploi de de l'opium, un très-grand avantage de l'usage du coquelicot, qui leur procure alors du calme et du bien-être sans les fatiguer. Plusieurs célèbres médecins ont administré souvent les préparations de coquelicot avec succès; Barthez, Fouquet, Baglivi en ont vanté les vertus.

LA FUMETERRE.

La fumeterre est une des plantes usuelles qui ont de toute antiquité joué un rôle important en médecine, et il n'est pas étonnant que ses propriétés aient été devinées de bonne heure, car elle jouit d'une amertume spéciale dont le goût, assez désagréable, se rapproche de celui de la suie, de là son nom de *fumaria*, d'où vient celui de *fumeterre* ou *fumée de terre*. Le peu de rareté de cette plante a aussi contribué à la populariser, car on la rencontre aussi bien dans les jardins et autres lieux cultivés que dans les champs, et elle croît dans toute l'Europe.

Le simple aspect de la fumeterre ne permet pas de la confondre avec les autres végétaux; elle ne s'élève guère qu'à trente centimètres environ au-dessus du sol, ses feuilles sont très-divisées, de couleur glauque; sa tige est carrée, et ses fleurs, qui sont très-petites, forment de petites grappes de couleur purpurine.

La fumeterre est utilisée en médecine comme tonique, dépurative et vermifuge. Ces diverses propriétés la font employer dans une foule de maladies et d'indispositions : ainsi dans les cas où les organes digestifs manquent de vitalité et ont besoin d'être tonifiés, lorsque les organes internes semblent fonctionner avec lenteur et paresse, on emploie avec avantage les préparations de cette plante. Dans les affections dartreuses rebelles, et surtout dans celles qui semblent liées au tempérament lymphatique, chez les enfants atteints d'impétigo (vulgairement croûtes de lait), et qui ont en même temps des vers, la fumeterre fait souvent merveille. Quoiqu'elle ne

soit pas précisément purgative, lorsque son extrait est mêlé à celui de la chicorée sauvage et du pissenlit, et lorsqu'il est dissous dans du petit-lait, il acquiert des propriétés laxatives. Les anciens, qui accordaient de très-grandes vertus à la fumeterre, l'employaient dans certaines maladies pour lesquelles on n'en fait plus usage de nos jours ; ainsi Pline (*lib.* 25, *cap.* 13) parle de son application aux maladies des yeux et donne même à ce sujet une raison du nom donné à cette plante qui diffère de celle que nous avons indiquée plus haut. *Son ius, dit Pline, enduit sur les yeux, esclarcist la veuë, et fait larmoyer, tout ainsi que la fumée : à raison de quoy on l'appelle fumée de terre.*

Les préparations de fumeterre sont assez variées, on emploie non-seulement les fleurs, mais les feuilles et les tiges ; la tisane, qui se fait ordinairement par infusion, se dose à raison de 30 à 60 grammes par kilogramme d'eau : elle se prend par tasses dans le courant de la journée. Le suc de fumeterre ne pouvait manquer d'être employé, c'est en effet une herbe tendre, succulente, et qui produit beaucoup de liquide par la contusion, ce qui, joint à ses qualités médicinales, l'a nécessairement fait ranger au nombre des plantes qui fournissent les jus d'herbes. Le suc de fumeterre est pris à la dose de 30 à 100 grammes par jour, souvent on le mélange à celui du pissenlit, et, délayé dans du petit-lait, c'est un moyen précieux pour combattre certaines affections chroniques des organes internes et les dartres opiniâtres.

Les pharmaciens préparent encore un sirop de fumeterre qui contient parties égales de suc et de sucre ; ce sirop, qui se prend à la dose d'une ou deux cuillerées matin et soir, est très-utile dans la médecine des enfants. Enfin on emploie encore la fumeterre sous forme de cataplasme, de conserve et d'extrait. Ce cernier mode de préparation fournit un médicament important, puisque les principes actifs de la plante s'y trouvent concentrés ; c'est donc lui qu'on choisit dans la confection des bols, pilules, juleps et potions dans lesquels on veut incorporer la fumeterre.

Terminons en disant que beaucoup de chimistes ont jugé cette plante digne d'entrer dans la composition du vin anti-scorbutique, ce qui n'est pas le moindre éloge qu'on puisse en faire.

Dr Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

SALUBRITÉ DES HABITATIONS. — Le conseil municipal de Turin vient d'adopter une mesure d'hygiène publique très importante. A l'avenir les maisons nouvellement construites ne pourront être habitées qu'après que deux étés se seront écoulés depuis leur construction. Il a fixé également la hauteur des maisons à 21 mètres.

Il est à désirer qu'une pareille mesure soit mise en vigueur à Paris, où les maisons sont en partie habitées avant qu'elles ne soient complétement terminées. Le prix du loyer est généralement au-dessous de la valeur qu'il aura plus tard pour ceux qui veulent bien *essuyer les plâtres*, comme on dit vulgairement, et de là une foule de maladies pour ceux qui ont l'imprudence d'habiter ces maisons dont les murs sont encore humides. Les médecins sont souvent appelés à guérir des rhumatismes, des ophthalmies, des sciatiques et autres infirmités qui n'ont pas eu d'autre origine.

DE L'ABUS DE LA POSITION HORIZONTALE A L'HOSPICE DES ENFANTS-TROUVÉS, ET DE SON INFLUENCE SUR LA MORTALITÉ DES NOUVEAU-NÉS. — Tel est le titre d'un travail publié par M. le docteur E. Hervieux dans l'*Union médicale*, et pour lequel il a recueilli les documents les plus précieux pour cette partie de l'hygiène des petits enfants. D'après les registres de l'hospice, il a constaté que celui des entrées fixe à environ quatre mille, pour une année, le nombre des nouveau-nés abandonnés et celui de leur entrée à l'hôpital, et ce qu'il y a d'aussi déplorable, c'est qu'il est prouvé par le registre des décès, qu'environ trois mille enfants succombent par an ! En d'autres termes, on a aux enfants-trouvés une mortalité de 75 pour 100.

L'auteur passe en revue les conditions hygiéniques de ces jeunes enfants : il remarque que l'ordre, la propreté, le renouvellement de l'air, l'influence de la lumière, le chauffage et toutes les autres conditions de salubrité ne sont pas négligés, et que les causes habituellement admises, telles que l'impureté du sang, l'encombrement, l'insuffisance du nombre des nourrices, ne peuvent expliquer complétement cette énorme mortalité. Il prouve que les filles de service occupées toute la journée à changer les petits enfants et à leur donner à boire, ce qui a lieu pour chacun, quatre, six, sept et jusqu'à huit fois, ne peuvent consacrer à chaque enfant que deux heures sur vingt-quatre ; c'est donc vingt-deux heures sur vingt-quatre, pendant lesquelles chaque nouveau-né non-seulement ne reçoit aucun soin, mais encore reste étendu dans la position horizontale.

C'est à ce supplice que M. Hervieux n'hésite pas à attribuer ce triste résultat ; c'est-à-dire, que sur quatre enfants nouveau-nés qui entrent à la crèche, trois sont destinés à mourir prochainement ! Le mouvement et l'exercice, dit-il, sont un besoin aussi impérieux, beau-

coup plus impérieux même, pour l'enfant au berceau que pour l'adulte. La place naturelle du nouveau-né qui ne dort pas, qui ne tette pas, c'est encore le sein de sa nourrice, ou, à son défaut, le bras d'une personne étrangère. Il trouve à ce contact une chaleur douce et bienfaisante qui active sa circulation et entretient les puissances calorifiques de son économie. Incapable de se mouvoir par lui-même, il reçoit sans cesse des mouvements communiqués, on le berce, on le dandine (passez-moi le mot), on l'agace ; il est l'objet d'une excitation continuelle. Je passe sous silence les mille moyens de distraction auxquels on a recours ; les sourires, les paroles, les objets qu'on lui montre et à l'aide desquels on met en jeu, dès les premiers jours qui suivent sa naissance, toutes ses facultés physiques et morales. Tout cela fait défaut à l'enfant nouveau-né dans les berceaux de la crèche. Encore, s'il n'y perdait que le bien-être et la distraction ; mais il perd la santé et presque infailliblement la vie.

Par le fait de cette position horizontale que les enfants sont condamnés à garder vingt-deux heures sur vingt-quatre, ou, si l'on aime mieux, onze jours sur douze, qu'arrive-t-il? La température du corps s'abaisse, les extrémités se refroidissent, la circulation se ralentit, la respiration s'embarrasse, toutes les grandes fonctions languissent, les congestions viscérales se déclarent, et ils succombent par suite de diverses maladies énumérées par l'auteur.

Il est évident que les observations de M. le docteur Hervieux sont parfaitement justes, que les faits sont malheureusement positifs, et nous appelons de tous nos vœux une réforme dont les administrateurs éclairés des hôpitaux de Paris ne tarderont pas, sans doute, à prendre l'initiative.

PROFESSIONS INSALUBRES. — Au moment où l'on s'occupe beaucoup d'assainir les logements insalubres des classes ouvrières, il n'est pas inutile, dit le *Journal de Villefranche*, de rappeler une découverte précieuse, celle du *lichen d'Islande*, avec lequel on peut entretenir, dans les tissus fabriqués, une onctuosité qui permet à nos tisserands de se dispenser de travailler dans les caves, pour que les fils soient empreints d'une humidité qui paraît nécessaire.

Un généreux citoyen de cette ville, que la reconnaissance publique rencontre dans toutes les œuvres de philanthropie, M. Peyré, avait publié il y a quelques années, dans notre journal, des documents sur l'usage qu'on pourrait faire du lichen d'Islande pour améliorer le sort des ouvriers tisseurs, en leur permettant de déserter leurs caves malsaines pour habiter les parties élevées des maisons. Mais la routine a empêché de suivre les indications précieuses contenues dans cette publication, et il a fallu que le Morgon vînt, à plusieurs reprises, submerger les tisserands dans leurs caves pour fournir une occasion triste et solennelle de mettre de nouveau en évidence les dangers des vieilles routines, qui compromettent leur santé sans avantage pour leur travail.

TRAITEMENT DE L'ALIÉNATION MENTALE. — M. Ph. Pinel a lu à l'Académie de médecine, sur des bains, des lotions, des arrosements dans le traitement de l'aliénation mentale, une note dont voici les conclusions :

« La plupart des médecins aliénistes ont compris l'utilité des bains et la nécessité de prolonger leur durée dans les cas de manie principalement ; mais cette durée a été et est encore limitée à quelques heures.

« Ils se contentaient et se contentent ordinairement de prescrire des lotions, des affusions, des arrosements, qui se font le plus souvent d'une manière imparfaite et très-irrégulière. Cependant M. Brière de Boismont a fait usage, dans ces dernières années, des bains prolongés et des irrigations continues.

« La méthode que nous employons depuis quinze ans environ, dans les divers cas d'aliénation mentale aiguë, consiste dans l'usage simultané des bains de longue durée et des arrosements sur la tête.

« Les bains sont donnés et entretenus à une douce température, leur durée varie de une à vingt heures, suivant l'état des maladies et les indications.

« Les arrosements ou irrigations se font d'une manière intermittente ou continue.

« Dans le premier cas, ils se font avec une éponge, un arrosoir ou un vase quelconque.

« Le plus ordinairement les arrosements ont lieu pendant toute la durée des bains, et l'eau tombe sans cesse sur la tête des malades.

« Ces arrosements continus sont faits en pluie ou en jets plus ou moins forts ; une pluie fine ou un léger filet tombant directement sur la tête ou sur une éponge qui en recouvre la partie supérieure, est en général préférable.

« La température de l'eau des irrigations doit varier suivant les saisons ; elle doit être un peu plus élevée pendant l'hiver que pendant l'été ; mais elle ne doit jamais être trop basse.

« Les bains de courte durée, dont la température est trop élevée ou trop basse, sont plutôt nuisibles qu'utiles.

« Les bains, sans affusions fréquemment répétées ou sans arrosements continus, augmentent plutôt qu'ils ne diminuent les accidents cérébraux.

« Les bains tièdes et les arrosements continus, longtemps prolongés, sont sans contredit la meilleure médication qu'on puisse employer dans le traitement des formes aigües de la folie, non-seulement dans les manies, mais encore dans les diverses espèces de délire partiel.

« Nous avons traité par ce moyen 157 malades, dont 91 du sexe masculin et 66 du sexe féminin.

« Les résultats suivants ont été notés : nuls, y compris 4 morts, 7; amélioration, 21 ; en traitement, 4 ; guérison, 125.

« Sur les 157 malades qui ont été traités, 125, les 4/5es ont donc été guéris. »

Ivrognerie. — L'ivrognerie est le vice le plus ordinaire des basses classes de l'Allemagne : on compte tous les ans quarante mille morts à la suite des excès de boisson. Dans le Zollverein seulement, on vend et consommé trois cent soixante millions de quarts d'eau-de-vie, et dans la Hesse on fait servir à la distillation la moitié des grains que produit le sol.

Vaccine. — En Danemark, la vaccination est de rigueur partout, même pour se marier. Aucun officier de l'état civil ne pourrait marier une personne qui n'apporterait pas un certificat de vaccine. Aussi n'est-il pas rare de voir des hommes et des femmes se faire vacciner au moment de marcher à l'autel.

Choléra. — On lit dans la *Gazette médicale de Strasbourg :* M. le docteur Ruff nous communique la note suivante, qui lui a été remise par un cultivateur lors de son séjour dans le département de la Moselle, durant l'épidémie de choléra en 1832. Il nous a semblé qu'à l'époque actuelle, où tant d'efforts sont tentés par la voie des inoculations, elle pouvait présenter de l'intérêt en appelant l'attention des praticiens sur un point de pathologie expérimentale négligé jusqu'ici :

« Le désir de me rendre utile à l'humanité me force en quelque sorte à mettre au jour une réflexion (qui n'est peut-être qu'une sottise) qui m'a été suggérée à la vue des cholériques. J'abandonne aux personnes de l'art le soin d'y réfléchir à leur tour, si ma pensée mérite quelque attention. J'ai cru voir que la maladie dont il s'agit avait beaucoup de rapport avec celle qui, sous le nom de maladie bleue, en ravageant les troupeaux, attaque une espèce d'animaux si immondes, que j'ose à peine les nommer ; cependant il le faut : c'est le cochon, et contre laquelle l'art du vétérinaire n'a jusqu'alors fait connaître aucun moyen curatif. J'ai souvent remarqué que ceux de ces animaux qui se trouvaient exempts de cette maladie avaient eu, avant l'invasion du mal, une tumeur (vulgairement appelée peste) qui se présente à la partie inférieure du cou ou sous la mâchoire inférieure, rarement aux membres, laquelle, parvenue à sa plus haute période d'accroissement, jette du pus en abondance ; ne pourrait-on pas, à l'exemple du docteur Jenner, inoculer ce pus et l'employer comme préservatif ? Chevreux.

« Louvigny, le 26 juillet 1832. »

Sourds-muets. — Un banquet intéressant réunissait, y a quelques jours, les sourds-muets de Paris et quelques-uns des départements. Ils célébraient l'anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Épée et de la fondation de la Société générale d'assistance et de prévoyance établie en leur faveur par le docteur Blanchet, chirurgien de l'Institution des sourds-muets de Paris,

Sur la proposition du fondateur qui avait refusé la présidence du banquet que lui avaient décernée à l'unanimité les sourds-muets, le buste de l'abbé de l'Épée occupait la place d'honneur. Pour perpétuer d'une manière plus durable la mémoire de leur père intellectuel, ils ont décidé qu'à l'avenir il en serait de même dans toutes leurs fêtes.

Grâce au dévouement persévérant du docteur Blanchet, tout porte à croire que bientôt l'infirmité de ces pauvres jeunes gens sera en partie diminuée.

A la fin du banquet plusieurs toasts ont été portés : à l'abbée de l'Épée; à Sa Majesté; au docteur Blanchet ; aux dames patronesses de l'œuvre.

FORMULES.

VIN ANTI-SCORBUTIQUE.

Prenez : Racine de raifort sauvage récente et coupée..... 32 grammes.
Feuilles de cochléaria récentes et incisées..... } de chaque 16 grammes.
Feuilles de cresson..... } de chaque 16 grammes.
id. de ménianthe..... } de chaque 16 grammes.
Semence de moutarde noire concassée..... } de chaque 16 grammes.
Hydrochlorate d'ammoniaque..... 8 —
Vin blanc..... 1 kilogram.

Faites macérer le tout pendant sept à huit jours, passez, filtrez et ajoutez :

Alcoolat de cochléaria..... 16 grammes.

Bouchez et conservez pour l'usage.

Le vin anti-scorbutique est un médicament précieux employé avec succès dans tous les cas où il y a atonie, faiblesse générale et surtout prédominance du tempérament lymphatique. Il s'emploie à la dose de 30 à 90 grammes pris le matin à jeun en une seule fois.

La formule que nous donnons ici est celle du *Codex*, c'est donc celle qui est généralement usitée. Les personnes charitables qui prépareront ce vin pour les enfants pauvres, auront soin de ne pas donner une dose aussi forte pour commencer ; en général on débute par 15 ou 30 grammes (une cuillerée ou deux), et comme il est important de savoir si les voies digestives sont en état de supporter ce médicament, on réclamera les conseils d'un médecin toutes les fois que cela sera possible.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 décembre 1852. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 60.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Le coryza ou rhume de cerveau, ses causes, ses symptômes, ses dangers, son traitement. — De l'action concomitante du chloroforme sur le principe de sensibilité et le principe des mouvements (*suite*). — Aliment avantageux dans le cas de fièvre typhoïde. — Corps étranger extrait de la narine d'un malade. — Médecine vétérinaire : Moyen certain de guérir la météorisation des herbivores. — Pharmacie domestique : le chou, le navet, le radis. — Variétés et nouvelles. — Formules : Mixture contre les vers.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 DÉCEMBRE 1852.

Les maladies des organes de la respiration, dont nous signalions la fréquence dans notre dernier numéro, sont toujours aussi nombreuses ; nous avons remarqué pendant cette quinzaine une foule de pleurésies dont le plus grand nombre est caractérisé par la difficulté de la guérison ; la terminaison ne peut donner aucune inquiétude, mais elle a une tendance à se faire longtemps attendre. La pleurésie que l'on désigne souvent, vulgairement, par le nom de fausse fluxion de poitrine, est l'inflammation de la plèvre, membrane qui entoure les poumons, tandis que la véritable fluxion de poitrine est l'inflammation du poumon lui-même. On conçoit que ces deux maladies, qui sont d'ailleurs très-souvent réunies sur le même individu, doivent se produire généralement par les mêmes causes, aussi la température actuelle détermine-t-elle également beaucoup de fluxions de poitrine.

Une maladie très-grave, qui est malheureusement très-commune en ce moment, est la fièvre typhoïde : depuis longtemps on n'en avait remarqué un aussi grand nombre. Cette affection expose toujours le malade à des dangers sérieux ; sa durée est très-longue et la convalescence qui la suit est également fort longue ; il est donc important d'éviter avec soin tout ce qui peut donner lieu aux fièvres typhoïdes. Nous rappelons à nos lecteurs que les mauvaises conditions hygiéniques de toute nature sont très-favorables au développement de cette maladie, et que si, dans bien des cas, la cause paraît mystérieuse, il en est beaucoup d'autres dans lesquels on ne saurait mettre en doute l'influence d'une habitation mal aérée, d'une nourriture malsaine ou des excès de table, celle des vêtements insuffisants, enfin, de tout ce qui peut contribuer à débiliter l'organisme.

Nous continuons à être exempts de toute espèce d'épidémie, et tout fait espérer la même situation pendant les mois qui vont suivre.

Le coryza ou rhume de cerveau.

SES CAUSES, SES SYMPTOMES, SES DANGERS, SON TRAITEMENT.

La maladie qui porte vulgairement le nom de rhume de cerveau et que les médecins appellent coryza ou rhinite, n'est autre chose que l'inflammation de la membrane qui tapisse les fosses nasales. Quoique peu importante en apparence, il y a des circonstances qui lui donnent, ainsi que nous le verrons plus loin, une véritable gravité ; elle mérite donc toute l'attention de nos lecteurs.

Les *causes* du rhume de cerveau sont presque

constamment le refroidissement des pieds ou celui de la tête et du cou, c'est ce qui fait qu'il est très-commun lors des variations brusques de température. Il y a des époques de l'année auxquelles il devient si fréquent que peu de personnes y échappent; cependant toutes n'y sont pas également prédisposées et l'on en voit quelques-unes chez lesquelles il survient avec une facilité extraordinaire. Cette maladie peut encore survenir par une cause tout opposée, car on a vu souvent l'action du soleil sur la tête découverte la déterminer rapidement. L'inspiration des poussières ou des gaz irritants, le contact du tabac à priser auquel on n'est pas habitué, les coups et les chutes sur le nez, la suppression brusque d'une transpiration habituelle, celle des pieds, par exemple, peuvent produire le coryza. On le voit encore survenir sous l'influence des causes appréciables ou non qui produisent d'autres maladies, telles sont la grippe, la coqueluche, la scarlatine et surtout la rougeole dont il est constamment un des premiers symptômes. Enfin dans beaucoup de cas il est impossible d'assigner une cause certaine au rhume de cerveau ; mais il est très-probable alors que l'action du froid a été très-rapide et a passé inaperçue.

Les *symptômes* du coryza sont connus de tout le monde, et cependant ils se traduisent quelquefois par un tel état de souffrance que celui qui les ressent ne les reconnaît pas au premier abord, et éprouve une certaine inquiétude sur sa situation. C'est vraiment chose extraordinaire de voir une maladie généralement peu grave, et dont le siége est aussi limité, déterminer souvent un malaise aussi grand.

L'éternuement plus ou moins répété marque presque toujours le début de la maladie. A ce premier symptôme succèdent bientôt des frissons, un malaise général, un sentiment de courbature dans les membres; la tête est douloureuse principalement dans la région du front, elle semble plus lourde que d'habitude, une propension permanente au sommeil se manifeste. Cette somnolence donne à la physionomie une singulière expression ; il y a de l'hébétude dans le regard qui traduit souvent l'état de l'intelligence; car, dans beaucoup de cas, le malade est incapable de s'occuper d'une affaire sérieuse ou de se livrer à un travail qui demande une certaine tension d'esprit.

Des symptômes locaux dont l'intensité est variable accompagnent cet état général ; ils consistent d'abord dans la sécheresse et une démangeaison incommode des narines, puis la membrane qui les tapisse devient rouge, gonflée ; il y a de l'enchifrènement, la voix devient nasonnée, l'odorat est supprimé. Bientôt une sécrétion abondante, aqueuse, salée, sans couleur apparente, se forme dans les fosses nasales. Ce liquide, qui est très-irritant, produit par son contact la rougeur de l'ouverture des narines et celle de la lèvre supérieure sur laquelle il tombe ; souvent il l'enflamme et l'excorie, et cette inflammation est encore augmentée par le contact du mouchoir auquel le malade est obligé d'avoir recours à chaque instant. Mais peu à peu la matière sécrétée s'épaissit, elle devient opaque, puis jaune, et en même temps elle diminue de quantité ; elle est parfois mélangée d'un peu de sang lorsque la maladie est très-intense.

Cette inflammation de la membrane qui revêt les fosses nasales s'étend souvent aux organes voisins, ce qui est quelquefois cause que les yeux sont rouges et larmoyants, que des tintements d'oreilles et même la surdité se produisent et que le goût est momentanément perdu en même temps que l'odorat. Les joues peuvent être gonflées, rouges, douloureuses, la douleur s'étendre jusque dans la mâchoire supérieure, et la gorge assez irritée pour que le passage des aliments soit très-pénible. Il est vrai que l'air pénétrant difficilement par les fosses nasales qui sont obstruées, arrive directement dans l'arrière-bouche et qu'il contribue à augmenter la sécheresse de cette partie.

Lorsque le coryza se présente avec la plupart des symptômes que nous venons de passer en revue, sa durée est au moins de deux jours et peut aller jusqu'à huit. Chez beaucoup de malades cette affection est très-légère, produit peu de souffrance et ne dure que quelques heures. Mais parce que le coryza est regardé généralement comme une indisposition insignifiante, s'ensuit-il qu'il ne peut entraîner à sa suite de graves accidents ? au contraire, le peu d'importance qu'on y attache, la légèreté avec laquelle on le traite sont souvent cause des dangers que nous voulons indiquer ici. Tous les chirurgiens reconnaissent que bon nombre de fistules lacrymales n'ont pas d'autres causes qne des coryzas répétés, lesquels ont fini par déterminer l'obstruction d'un canal qui fait communiquer l'orbite avec les fosses nasales. C'est encore à la suite des mêmes maladies que naissent beaucoup de polypes nasaux dont on ne peut se débarrasser qu'au moyen d'une opération. Enfin le coryza fréquent et négligé peut finir par passer à l'état chronique, ce qui est une triste terminaison. N'est-il pas en effet très-pénible de conserver cette maladie pendant plusieurs années, avec des alternatives d'intensité plus ou moins fortes et

produisant, entre autres inconvénients, la voix nasonnée et la perte, ou au moins un affaiblissement très-considérable de l'odorat!

Mais de toutes les circonstances qui peuvent donner de la gravité au rhume de cerveau, celle qui est, sans contredit, la plus sérieuse est le jeune âge des malades. Beaucoup de personnes ignorent que chez les enfants à la mamelle, et surtout chez les nouveau-nés, cette maladie peut causer la perte des petits malades et les mères de famille ne liront pas sans émotion la description qui a été donnée par Billard.

« L'action du froid, dit-il, l'air humide, le refroidissement des extrémités baignées par l'urine des enfants qu'on néglige de changer souvent, l'exposition à la chaleur d'un feu trop vif, et surtout à la lumière et au calorique des rayons solaires, sont des causes très-ordinaires du coryza chez les enfants.

« L'éternuement fréquent est le premier signe du coryza; bientôt des mucosités filantes et claires, puis jaunes, verdâtres, et enfin puriformes, s'écoulent des narines : l'enfant qui dort presque toujours la bouche fermée ne peut alors dormir sans la tenir ouverte; la respiration est bruyante, et l'on peut reconnaître au lieu d'un râle, un bruit de sifflement qui se passe dans les fosses nasales. Ce bruit se prononce davantage, et la difficulté de la respiration est plus grande à mesure que les mucosités nasales deviennent plus épaisses et plus abondantes. Elles s'opposent au passage de l'air en se desséchant à l'orifice externe des narines qu'elles bouchent plus ou moins complétement; alors les cris et la physionomie de l'enfant expriment sa douleur et la gêne excessive qu'il éprouve. Si, dans ce moment, on lui donne le sein, son état d'anxiété et de suffocation redouble, il abandonne aussitôt le mamelon, parce qu'il ne peut plus exercer la succion, puisqu'il ne respire que par la bouche, et que celle-ci se trouve alors remplie par le mamelon et par le lait qui s'en écoule; de sorte que, se trouvant continuellement agité par le besoin de la faim et l'impossibilité de la satisfaire, il tombe bientôt épuisé de fatigue, de douleur et d'inanition, et ne tarde pas à périr avant même d'être arrivé à un degré de marasme avancé. La marche des symptômes est quelquefois très-rapide; en trois ou quatre jours un enfant peut périr d'un coryza. Cette maladie peut donc toujours être considérée comme grave chez les enfants. »

Toutefois, ainsi que le fait remarquer Billard, les choses ne se passent pas toujours de la même manière, l'inflammation peut être beaucoup plus légère; les mucosités alors ne s'amassent pas dans les fosses nasales de manière à les oblitérer, et cette difficulté de la respiration et de la succion qui donne tant de gravité au coryza des enfants, n'existe pas. Cette maladie peut cependant se compliquer, chez ces jeunes malades, d'une affection cérébrale, et l'on voit alors survenir la prostation, l'assoupissement et les convulsions, ce qui n'est pas un moindre danger.

Quel est le *traitement* qui convient au rhume de cerveau?

Lorsque la maladie est légère elle guérit presque d'elle-même; il suffit, en effet, de passer une journée au lit, ou au moins complétement à l'abri du froid, de respirer un air tiède et de tenir les pieds bien chauds; mais lorsqu'elle est intense il faut avoir recours à des moyens plus actifs. Il y a des cas où la fièvre, qui accompagne la maladie, nécessite une diète sévère; rarement elle exige une saignée, mais quelques médecins font appliquer une sangsue à l'ouverture de chaque narine. On doit donner au malade des tisanes qui excitent la transpiration de la peau, telles que celles de bourrache ou de fleurs de violettes; on lui fera garder le lit, et la tête sera élevée par des oreillers.

Le bain de pieds à la moutarde (125 grammes de farine pour un bain) est toujours utile, surtout lorsqu'il est répété matin et soir. Les bains de pieds peuvent être remplacés par des cataplasmes sinapisés appliqués aux pieds ou aux mollets; une autre région pourrait être choisie pour leur application, la nuque, par exemple, et nous avons publié un cas dans lequel un cataplasme de farine de moutarde placé dans le dos du malade produisit presque instantanément sa guérison. En général, les extrémités inférieures doivent être préférées et l'on peut souvent, avec un sinapisme ou un bain de pieds de même nature, faire avorter un rhume de cerveau à son début.

Les vapeurs émollientes dirigées vers les fosses nasales soulagent toujours le malade et avancent sa guérison. Beaucoup de médecins, cependant, ayant remarqué que ces fumigations augmentent souvent le mal de tête, n'y ont recours qu'avec hésitation et cherchent à spécifier les cas où elles conviennent et ceux dans lesquels on doit s'en abstenir. La cause de ces différents résultats est bien facile à apprécier, elle tient à la manière dont ces fumigations sont faites : beaucoup de malades ont la mauvaise habitude de se couvrir la tête pour ne pas laisser la vapeur se disperser, et c'est précisément ainsi qu'ils congestionnent la tête. Il faut, au contraire, laisser

la tête libre, la tenir élevée et se contenter de placer sous les narines un vase à ouverture étroite, contenant une décoction chaude de racine de guimauve ou autre substance émolliente. Le moyen indiqué par M. Morin, l'un de nos honorables abonnés, que nous avons récemment publié, agit à la manière des fumigations.

Les corps gras, tels que la pommade de concombre, le beurre de cacao, le cold-cream constituent un moyen accessoire qui peut rendre des services : lorsqu'on a soin de graisser l'orifice des fosses nasales et la lèvre supérieure, on est à peu près certain de préserver ces parties de l'irritation que produiraient les mucosités âcres qui s'échappent du nez. Mais on doit bannir du traitement, comme chose inutile et sale, le cataplasme de suif qui est en faveur à Paris dans une certaine classe de la population ; beaucoup de gens s'imaginent que le meilleur moyen de guérir leur rhume de cerveau est de se barbouiller le nez avec du suif depuis sa racine jusqu'à sa base, il nous serait difficile de leur faire abandonner cette bizarre coutume. Rappelons aussi aux malades affectés de coryza que le mouchoir qu'ils emploient, soit pour l'usage ordinaire, soit pour préserver les fosses nasales de l'impression du froid ou des poussières irritantes, peut être indifféremment en toile de fil ou en coton, cette dernière substance étant tout aussi saine que la toile, même pour les plaies qui nécessitent le plus de soin.

Nous avons souvent employé avec succès, dans toutes les périodes du rhume de cerveau, la poudre suivante qui était prise par le malade en guise de tabac à priser :

Gomme arabique en poudre.....	10	grammes.
Racine de guimauve finement pulvérisée.	15	—
Tannin.....	1	—
Essence de menthe, une ou deux gouttes.		

Quant au traitement du coryza chronique, il nécessite des moyens beaucoup plus actifs, tels que des bains de diverses natures, des purgatifs, des vésicatoires, quelquefois même des caustiques appliqués localement. Ces différents agents ne peuvent être maniés que par un homme de l'art et demandent à être appropriés aux différents cas.

Nous ne pouvons terminer cet article sans nous occuper du traitement de la maladie qui nous occupe chez les jeunes enfants, et là encore nous invoquerons l'expérience de Billard, le médecin spécial que nous avons cité à propos des enfants à la mamelle :

« Chez les enfants fort jeunes et qui tettent encore, dit Billard, il faut suspendre l'allaitement maternel, parce que l'action de téter est pour eux très-pénible, qu'elle augmente la difficulté de la respiration, et peut accroître l'intensité des accidents généraux qui accompagnent l'inflammation des fosses nasales... On tâchera donc de les faire boire avec précaution en leur versant dans la bouche quelques cuillerées de lait de vache ou de chèvre coupé avec de l'eau de gruau. Si la déglutition devenait trop difficile, il faudrait avoir recours aux lavements nutritifs. Il n'est pas avantageux de diriger vers les fosses nasales des jeunes enfants la vapeur de quelque décoction émolliente, car les voies aériennes sont si étroites que le gonflement momentané que cause l'impression de la vapeur humide ne fait qu'accroître la difficulté de la respiration. L'éloignement des causes qui ont pu déterminer le coryza, des boissons légèrement laxatives, telles que le jus de pruneaux sucré, ou même l'administration d'un sel purgatif, et notamment du calomel, à la dose de 2 à 4 grains (1 à 2 décigrammes), pour établir un point de dérivation sur le canal intestinal; enfin l'application d'un vésicatoire, soit à la nuque, soit sur l'un des bras, tels sont les principaux moyens à employer dans le coryza des jeunes enfants. »

Les mères qui trembleraient pour la vie de leurs petits enfants à la première apparition d'un rhume de cerveau, verront au moins, par ce qui précède, que le médecin possède des armes variées et efficaces contre cette maladie. Dr Reinvillier.

De l'action concomitante du chloroforme

SUR LE PRINCIPE DE SENSIBILITÉ ET LE PRINCIPE DES MOUVEMENTS.

(*Suite.*)

Un malade peut être insensible au pincement sans être insensible à l'action de quelques autres vulnérants. Chaque organe présente un mode de sensibilité particulière et chaque agent détermine des sensations diverses : l'eau chaude ne fait pas souffrir comme l'aiguille, ni l'aiguille comme un caustique, ni le caustique comme un bistouri. C'est donc une faute de conclure du pincement au bistouri ; en d'autres termes, c'est une faute de croire que la peau, insensible au pincement, est également insensible à l'action de l'instrument tranchant. Et d'ailleurs cet instrument n'est pas destiné à opérer seulement sur la peau ; on ne chloroforme pas un

alade pour l'ouverture d'un abcès sous-cutané. Ordinairement on pénètre plus avant et l'on opère sur plusieurs tissus. En fait, on a vu des patients insensibles au pincement, s'agiter comme des damnés sous le bistouri.

Le délire, les visions, les hallucinations, les divers états de l'excitation cérébrale intellectuelle, pas plus que le sommeil, le somnambulisme, l'engourdissement, le coma, la léthargie, états d'atonie cérébrale, ne sont propres à faire connaître le degré de l'action du chloroforme. Les deux conditions opposées d'excitation ou d'atonie cérébrale peuvent concorder avec la diminution de la sensibilité, mais cette concordance est fortuite, non nécessaire. Le malade peut être jeté dans les divagations et les désordres cérébraux, en conservant intacte sa sensibilité, ou bien il peut conserver son intelligence saine, la possession de soi entière, alors que le principe de sensibilité est troublé, amoindri ou même anéanti.

L'état de la circulation n'est pas en rapport avec le principe de sensibilité. Certains chirurgiens ont conseillé de surveiller attentivement l'état du pouls pendant l'action du chloroforme, dans le but de suspendre la chloroformation lorsque le pouls fléchit. Cette précaution est sage, mais elle manque encore le but. Le pouls peut subir des modifications variées n'ayant aucun rapport avec la modification du principe de la sensibilité. Toutefois, je le répète, la précaution est sage, car l'affaiblissement notable du pouls est un avertissement qu'il faut suspendre l'action du médicament anesthésique, et renoncer au bénéfice de l'insensibilité artificielle.

V. — Découverte d'un signe propre à donner la mesure de l'action du chloroforme et en assurer le succès.

Les divers moyens de critérium conseillés par les auteurs ne donnant que des résultats douteux ou trompeurs, il devenait nécessaire de chercher un autre moyen propre à faire connaître le degré suffisant de l'action du chloroforme. Or, ce moyen, je l'ai trouvé dans l'action concomitante du médicament sur le principe de sensibilité et le principe de la muscularité ou des mouvements.

En 1849, je remis entre les mains de M. le docteur Cayol, rédacteur en chef, une notice qui fut insérée dans le premier numéro pour l'année 1850, de la *Revue médicale de Paris*. Dans ce travail, je faisais connaître un signe propre à caractériser le degré d'action anesthésique du chloroforme, à savoir : la concomitance d'action du chloroforme sur les deux forces de sensibilité et de muscularité. Les observations qui se sont produites depuis trois ans, n'ont fait que confirmer les résultats que j'avais annoncés.

Un médecin distingué de Strasbourg, M. le professeur Sédillot, a également appelé l'attention des corps savants sur le même moyen de diagnostic. Mais, ni l'autorité de son nom, ni l'expérience de plusieurs années, n'ont pu désarmer les opposants. Toute idée nouvelle, quelque petite qu'elle soit, et alors qu'elle est marquée du sceau de la plus éminente utilité, trouve toujours à son début l'indifférence, l'opposition systématique et la routine, trois entraves également redoutables. Qu'il me soit donc permis de protester au nom de l'expérience. Assez d'autres aiment les préjugés et s'y dévouent, efforçons-nous de les détruire avec les armes de la raison et de la vérité.

Avant d'aller plus loin, je déclare que la connaissance de la concomitance d'action du chloroforme sur les deux forces, motrice et sensitive, m'a été donnée par l'expérience et non par la théorie. Pourquoi ces deux principes s'annihilent-ils en même temps? Je l'ignore. La partie du cerveau qui leur donne naissance est-elle identique? Ou bien le chloroforme aurait-il la faculté d'opérer à la fois, sur les deux organes présidant à chacune des forces? Je l'ignore encore. Les fonctions exactes de chacune des parties du cerveau sont aussi inconnues que les accidents pathologiques qui dérivent du trouble de ces parties. Le comment de cette concomitance importe peu. Il est seulement utile de savoir *que le principe de la sensibilité et la force musculaire subissent simultanément l'action du chloroforme.*

La première conséquence qui découle de cette loi est celle-ci : *La diminution de la force musculaire doit être considérée comme le critérium véritable de l'action du chloroforme sur la force ou principe de sensibilité.*

Si ces lois sont l'expression fidèle de la vérité, c'est dans l'appareil musculaire et dans les symptômes dont il est le siége, qu'il faut chercher la véritable mesure de l'action du chloroforme sur l'économie animale. Or, l'expérience, ou, si l'on aime mieux, l'empirisme scientifique prouvent qu'il en est ainsi.

Ces principes posés, il reste à connaître les signes que l'on observe dans l'appareil musculaire, et la corrélation qui existe entre ces signes et le degré d'insensibilité. C'est encore l'expérience seule qui a été appelée à décider ces deux questions.

VI. —Action du chloroforme sur les muscles.

L'appareil musculaire subit, sous l'influence du chloroforme, deux modifications successives; une tension ou contraction, puis un relâchement.

La contraction n'a aucun rapport avec les convulsions proprement dites. Ces deux formes de l'état musculaire ont des caractères propres qui ne permettent pas de les confondre. En effet, la contraction simple consiste dans une certaine roideur des muscles, roideur permanente, donnant aux organes qui reçoivent les muscles contractés une fixité particulière, s'élevant quelquefois à l'état cataleptique. Chez certains malades, cette tension s'accompagne d'un tressaillement fibrillaire, sorte de convulsion des petits faisceaux des muscles. Les convulsions proprement dites consistent dans des mouvements insolites, brusques, énergiques, irréguliers, indépendants de la volonté, sans but rationnel et physiologique. Celles-ci ne se produisent que comme accident et même comme accident rare. La tension, au contraire, est un effet naturel et constant du chloroforme.

La distinction de ces deux états musculaires est donc importante puisqu'elle nous explique le désaccord qui règne entre les auteurs au sujet de l'action du chloroforme sur les muscles. En effet, tandis que je conseille de prendre la tension musculaire comme critérium, ou comme règle de conduite, certains observateurs s'effrayent, avec juste raison, des désordres convulsifs et les considèrent comme un accident. Mais il était nécessaire d'insister sur la différence réelle et en quelque sorte fondamentale qui existe entre ces deux états.

La tension ou contraction produite par le chloroforme présente une intensité qui varie selon des conditions qui ne me semblent pas, quant à présent, pouvoir être rigoureusement déterminées. Tantôt elle peut être vaincue par un léger effort; tantôt, au contraire, il faut une certaine violence pour la surmonter. La durée de cette contraction est également variable; elle est quelquefois très-courte et passe inaperçue. Dans certains cas, elle se prolonge pendant longtemps, et devient un obstacle à l'opération. Cet inconvénient s'observe particulièrement lorsqu'il s'agit de pratiquer des opérations dans la bouche. La contraction chloroformique a plus d'un rapport avec la rigidité cadavérique; néanmoins, à l'inverse de cette dernière, elle semble se prolonger d'autant plus longtemps que l'économie animale a été plus rebelle à l'action de la cause déterminante. Plus la saturation a été longue et difficile, plus les effets se prolongent dans l'économie.

Quant au relâchement qui suit la tension, on peut, à volonté, en prolonger la durée et la rendre absolue. Mais la prudence commande impérieusement de la suspendre le plus tôt possible. Ce n'est qu'en tremblant qu'il faut tenir le malade suspendu vers les dernières limites de la vie. La raison dit et l'expérience nous apprend que la prolongation d'un pareil état ne peut se faire sans péril pour la vie du patient.

VII. — Le chloroforme n'agit pas en même temps sur tous les muscles.

La double modification produite par le chloroforme sur le système musculaire de la vie de relation n'a pas lieu en même temps sur toutes les parties de ce système. Cette contention s'opère, au contraire, d'une manière successive et en suivant une marche qui n'est pas encore déterminée. On sait, par exemple, qu'elle commence, en général, par les muscles qui fixent la mâchoire inférieure contre la mâchoire supérieure, puis elle envahit les muscles de la partie postérieure du cou qui retiennent la tête dans la position verticale, enfin les muscles des membres. Dans son livre sur la méthode anesthésique, M. le professeur Bouisson a dit quelques mots de l'action successive du chloroforme sur les muscles. « Quelques muscles, dit-il, conservent d'une manière plus spéciale leur contractilité, alors que cette faculté s'efface dans le reste du système musculaire. Ce sont les muscles qu'on pourrait appeler les organes actifs du sommeil, notamment l'orbiculaire des paupières, qui rapproche ces voiles membraneux, et le muscle grand oblique de l'œil qui dirige cet organe en haut et en dedans, pendant que le releveur de la paupière supérieure et les autres muscles oculaires semblent impuissants. La permanence contractile des muscles qui viennent d'être désignés est un fait d'autant plus remarquable qu'il persiste au moment même où la résolution musculaire devient plus complète. » (P. 241.)

Quoi qu'il en soit, des observations nouvelles sont nécessaires pour déterminer la marche envahissante du chloroforme sur les différents muscles. A peine cette question a-t-elle été effleurée; aussi devons-nous nous tenir, à ce sujet, dans les termes d'une prudente réserve. Il est, quant à présent, acquis qu'une partie du système musculaire est d'abord envahie, et qu'elle est déjà parvenue à l'état de résolution ou de relâchement, quand une autre partie

est encore à la période de tension, et quand la force musculaire conserve encore toute son intégrité dans certains muscles.

Ce fait de la résistance plus grande de divers muscles à l'action du chloroforme, semble indiquer ou que le point de départ de la force musculaire est multiple, ou bien que la force musculaire est une force composée. Les recherches électro-physiologiques de M. le docteur Duchène (de Boulogne), confirment la seconde hypothèse; le fait de l'envahissement successif vient à l'appui de la première. Mais ce n'est pas ici le lieu de s'appesantir sur les considérations théoriques.

Dr C.-E. Bourdin.

(*La fin au prochain numéro.*)

Aliment avantageux dans le cas de fièvre typhoïde.

Tous ceux qui, sans être médecins, ont vu des malades atteints de fièvre typhoïde n'ont pas manqué de remarquer combien est difficile le traitement de cette grave maladie. Ils ont dû voir que pendant très-longtemps, ordinairement plusieurs semaines, les malades semblent être suspendus entre la vie et la mort, et que l'extrême faiblesse dont ils sont atteints est sans cesse un sujet d'alarme pour le médecin ainsi que pour les parents.

Cependant, si cette faiblesse est alarmante, il n'y a pas moins de danger à donner des aliments; il est peu de maladies dans lesquelles la sévérité du régime doive être observée comme dans celle-ci, et beaucoup de malades succombent par suite de l'imprudente complaisance de ceux qui les entourent. Les hôpitaux de Paris en offrent de fréquents exemples : ainsi, malgré l'exactitude avec laquelle les visiteurs sont examinés lorsqu'ils franchissent le seuil de ces établissements, les ruses sont multipliées pour tromper la vigilance des gardiens, et des aliments plus ou moins dangereux sont apportés aux malades; c'est de cette manière que succombent des malades, *même convalescents*, de fièvre typhoïde, et le médecin, qui les avait laissés la veille dans un état satisfaisant, a l'étonnement et la douleur de les trouver morts à sa visite du lendemain.

Les médecins ont souvent cherché à remédier à la faiblesse de ces sortes de malades, sans courir les dangers de l'alimentation. Les médicaments toniques, sous diverses formes, ont été administrés et souvent de bons résultats ont été obtenus. Cette médication n'est cependant pas exempte d'inconvénients, on ne peut pas toujours l'employer et elle est loin de réussir dans tous les cas; c'est pourquoi nous attachons une grande importance à l'emploi de l'aliment que nous allons signaler.

Le docteur Thielmann, de Saint-Pétersbourg, donne dans toutes les périodes de la fièvre typhoïde de deux à quatre verres de lait par jour à ses malades, et il le fait même verser à ceux qui sont dans la stupeur et sans connaissance. Ce médecin a publié les résultats qu'il a obtenus dans les journaux de médecine russes, et plus tard ils ont été reproduits par les journaux spéciaux de Bruxelles. Il a acquis la conviction que ce liquide est non-seulement bien supporté, mais qu'il est parfaitement digéré et qu'il vient donner au malade la force nécessaire pour passer par toutes les phases de la maladie, force qui est souvent indispensable pour que l'économie puisse réagir et sortir victorieuse du combat qui est livré à la vie.

Le docteur russe croit fermement qu'au moyen de ce traitement, il a sauvé d'une mort en apparence certaine, plus d'un malade que tout le monde eût considéré comme perdu. Avec les autres aliments tels que le bouillon, par exemple, il a remarqué ce que tous les médecins observent : il a vu survenir, à la suite de leur usage, une augmentation de la fièvre, du délire, le ballonnement du ventre et de la diarrhée, tandis que l'emploi du lait n'a jamais produit ces graves inconvénients.

Dans un moment surtout où la fièvre typhoïde est aussi commune, nous avons accueilli, avec empressement, les résultats de l'expérience du docteur Thielmann; plus d'une famille éplorée pourra y puiser un secours précieux, et il est important d'ailleurs que tous les médecins répètent le traitement du médecin russe. Quels que soient les pays d'où nous sont apportés les documents utiles à la science médicale, l'humanité réclame que les hommes de l'art s'en emparent, et si l'on venait nous opposer la constitution vigoureuse des habitants de la Russie, nous répondrions que le choléra nous a malheureusement prouvé, à plusieurs reprises, que Russes et Français ont souvent des maladies dont les symptômes, la marche et le traitement, sont parfaitement identiques.

Corps étranger extrait de la narine d'un malade.

PAR M. LE DOCTEUR PRINGAULT.

L'intéressante observation qui suit vient d'être

consignée dans le *Bulletin de la société de médecine de Poitiers.*

Le 1er mars 1852, j'ai retiré de la narine de Mme X, âgée de quatre-vingt-quatre ans, un corps dur, de forme irrégulière, ayant la consistance de la pierre.

Depuis quelques mois cette personne sentait une gêne dans le nez ; elle s'était présentée dans mon cabinet, et j'ai cru d'abord qu'elle avait un polype dans la narine gauche; cependant elle ne saignait pas du nez en faisant des efforts et en toussant. La tumeur, qu'on apercevait à l'aide d'un spéculum au fond de la narine, était d'une couleur grisâtre ; elle n'avançait pas, elle paraissait fixe. Quelques jours après cet examen, la malade me fit demander ; la gêne qu'elle éprouvait était insupportable ; elle n'avait pas de sommeil. Je remarquai que le corps, d'aspect grisâtre, que j'avais à peine aperçu au fond de la narine était moins éloigné ; alors je le saisis avec une pince. Il m'a fallu opérer des tractions assez fortes, à l'aide desquelles j'ai retiré un corps dur offrant une portion arrondie du volume d'un gros noyau de cerise et faisant la moitié du poids total, puis une portion élargie, aplatie, offrant des rugosités et l'aspect de certains calcaires ferrugineux.

L'extraction de ce corps a été immédiatement suivie de l'écoulement d'un peu de sang et d'une cuillerée d'un pus épais qui répandait une odeur infecte. La malade a aussitôt éprouvé un soulagement bien marqué. Cette petite opération n'a eu aucune suite fâcheuse, la malade s'est trouvée guérie. Lui ayant demandé si elle avait connaissance de s'être introduit quelque corps étranger dans le nez, elle a répondu que non. Je lui ai demandé si elle se rappelait d'avoir, en mangeant des cerises, avalé des noyaux, dont un se serait introduit dans le nez ; elle a répondu n'avoir aucune souvenance d'un fait semblable.

Après avoir extrait ce corps, je l'ai mis dans l'eau il y est resté pendant huit jours, après quoi je l'en ai retiré. Il offrait le même aspect, la même consistance, les mêmes irrégularités et la même couleur qu'au moment de son extraction,

La tête avait huit millimètres de longueur sur cinq de diamètre.

La portion aplatie avait quinze millimètres de long sur à peu près autant de largeur, et son épaisseur, les rugosités comprises, était de deux millimètres.

Sa couleur était celle d'un calcaire ferrugineux traversé par quelques venicules blanches. Sa carrure offrait le même aspect ; il était friable.

M. Malapert a analysé ce corps ; il a reconnu que la partie la plus volumineuse logeait un noyau de cerise et que tout le reste était une matière qui incrustait ce noyau.

A la suite de cette communication, un membre distingué de la société, M. le docteur Guignard, a raconté l'histoire d'un adulte qui expulsa un noyau de prune couvert d'incrustations de diverses natures, et qu'il portait probablement depuis son enfance à la partie postérieure des fosses nasales.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

Moyen certain de guérir la météorisation des herbivores.

Les habitants des campagnes connaissent et redoutent cet accident qui atteint souvent les herbivores lorsqu'ils ont mangé une trop grande quantité de plantes fourragères fraîches. Les bœufs, les vaches, les moutons frappés de météorisation deviennent tout à coup très-volumineux, leur ventre est gonflé comme un ballon, et souvent ils meurent au bout de quelques heures, soit parce que la véritable nature de la maladie n'a pas été reconnue, soit parce que l'on n'a pas su y remédier. Dans quelques localités on emploie un moyen grossier pour donner issue au gaz qui remplit les intestins de l'animal ; on fait une ponction aux parois du ventre et au tube intestinal, ce qui n'est pas sans inconvénient ; cette blessure amène généralement la mort à la suite d'une maladie aiguë ou chronique.

Plusieurs moyens ont été proposés contre la météorisation, l'un des plus efficaces est dû au docteur Ranque, médecin à Orléans, en voici la formule :

Prenez :	Eau-de-vie.....	1 kilogramme.
	Sommités de menthe poivrée.	60 grammes.
	— de botrep.....	30 —
	Sassafras.....	30 —

Faites macérer dans un vase clos pendant vingt-quatre heures ; passez et faites dissoudre dans cette liqueur aromatique, camphre, quatre-vingts centigrammes ; conservez dans un flacon bouché à l'émeri.

On donne une cuillerée aux bestiaux de petite taille, et de deux à quatre aux grands animaux ; si le mal continue, on administre de nouvelles doses à plusieurs reprises.

Cette préparation est très-efficace, elle réussit très-souvent à déterminer l'expulsion des gaz, mais elle est loin d'être aussi commode que celle que nous allons indiquer, laquelle a été employée pour la première fois par M. Thénard. Ce qui doit, d'ailleurs,

faire donner la préférence à la suivante, c'est qu'elle a pour conclusion certaine la destruction du gaz sans même qu'il ait besoin d'être expulsé.

On a reconnu que le gaz acide carbonique, résultat de la fermentation des aliments herbacés dans l'estomac, forme la presque totalité des gaz qui produisent la distension ; il s'agissait donc de trouver une substance qui pût se combiner avec ce gaz, et, par conséquent le détruire ; l'ammoniaque liquide remplit parfaitement ce but, et il suffit d'en mélanger une cuillerée à un verre d'eau pour avoir le médicament convenable. L'eau, ainsi préparée, étant avalée par l'animal météorisé, on voit graduellement diminuer tous les accidents, et, au bout d'une heure environ, l'animal est revenu à son état naturel. Il ne reste plus qu'un peu de malaise proportionné à l'intensité du mal qui avait précédé, ce qui nécessite encore quelques ménagements. S'il s'écoulait plus d'une heure avant la guérison, on pourrait donner un second verre du mélange, mais en aucun cas il ne faut pas augmenter la proportion de l'ammoniaque, ce dernier liquide étant très-caustique.

M. Thénard a fait d'abord usage de ce remède pour quatorze vaches qui étaient météorisées, et ce moyen a parfaitement réussi sur douze de ces animaux. Chez les deux autres l'ammoniaque avait bien dissipé le météorisme, mais le secours avait été trop tardif et les deux vaches succombèrent à des accidents qui suivirent. Plusieurs fermiers ont également employé ce remède et, dans tous les cas, il a été suivi du succès le plus complet ; l'un d'eux, qui avait perdu cinq vaches l'année précédente par la météorisation, et qui se désespérait lorsqu'il vit plusieurs autres vaches atteintes de la même maladie, réussit à les guérir toutes, lorsqu'on lui eut indiqué l'usage de l'ammoniaque.

On ne saurait donc trop répandre un moyen qui produit d'aussi bons résultats, qui est peu coûteux, sans inconvénients, et qui peut préserver de la ruine plus d'un agriculteur. Ce remède si simple prouve une fois de plus combien la chimie peut être utile à la médecine.

PHARMACIE DOMESTIQUE (1)

Le Chou. — Le Navet. — Le Radis.

LE CHOU.

Le chou est tellement commun que nous nous dispenserons de le décrire ; très-employé, ainsi que chacun le sait, comme aliment, il est généralement négligé par les médecins. Cependant deux de ses variétés peuvent être utilisées comme médicament et rendre quelques services, l'une est le chou rouge, la seconde est le chou vert.

Déjà nous avons donné (n° 30) la formule d'une gelée pectorale dont le chou rouge fait la base, et celle d'un sirop (n° 35) qui est préparé avec le suc du même végétal ; en effet, le choux rouge est plus doux, plus sucré que les autres variétés de choux et a des qualités pectorales. Dans les catarrhes, l'enrouement, la toux, on peut l'utiliser avec avantage. Beaucoup de personnes ayant remarqué que le chou est souvent difficile à digérer, qu'il occasionne des rapports et produit des gaz qui distendent le tube intestinal, lui refusent volontiers des propriétés pharmaceutiques, mais elles ne réfléchissent pas que lorsqu'il est employé comme médicament, sa partie ligneuse, qui ne peut être digérée que par des estomacs vigoureux, est rejetée. Le suc seul est alors recueilli et, par sa combinaison avec les autres substances, il devient très-convenable pour les diverses affections du système pulmonaire.

Le chou vert a jadis été employé comme médicament interne, il est maintenant abandonné, et à juste titre ; mais à l'extérieur il est très en réputation dans la médecine populaire, Les feuilles fraîches de chou vert appliquées sur les plaies des vésicatoires déterminent l'excitation que l'on cherche souvent à obtenir ; leur application sur la tête est également utile lorsqu'il s'agit de faire reparaître, chez les enfants, les gourmes qui ont disparu tout à coup.

LE NAVET.

Qui ne connaît également le navet, ou au moins la racine de cette plante, laquelle a fini par s'approprier le nom qui appartient à ce végétal tout entier. Le navet aussi utile que le chou dans l'économie domestique, et appartenant au même genre botanique que lui, jouit comme ce dernier de propriétés pectorales qui sont encore plus prononcées. Le suc du navet est un peu âcre, mais par la cuisson il devient mucilagineux et sucré ; toutefois le milieu dans lequel il a été cultivé influe énormément sur le goût qu'il doit avoir. Lorsque le navet sort d'un terrain

(1) Une erreur d'impression qui rend le sens inintelligible, s'est glissée dans le dernier numéro, à l'article PHARMACIE DOMESTIQUE. Page 129, 2e colonne, à l'alinéa qui commence par ces mots : *le coquelicot peut rendre de très-grands services* au lieu de : *il est vrai qu'elles ne retirent pas*, lisez : *il est rare, etc.*

sec et sablonneux il est beaucoup plus délicat, et chaque contrée possède une portion de territoire dans laquelle tous les légumes et particulièrement les navets sont beaucoup plus succulents ; le navet que l'on récolte dans les sables des environs de Berlin est excellent, et tous les habitants du Calvados connaissent la supériorité des petits navets de Luc qui croissent au bord de la mer.

Ainsi qu'on le fait avec le chou-rouge, on fait avec le navet un excellent sirop pectoral et une gelée du même genre ; mais tandis que le premier n'est jamais employé sous forme de tisane, le second sert à faire d'excellentes boissons contre la toux. Dans les campagnes, lorsqu'il s'agit de guérir un rhume un peu intense, on boit par tasses une forte décoction de navet à laquelle on a ajouté du miel ou du sucre candi. Lors de la dernière épidémie de grippe qui a sévi à Paris, on a vu un journal sérieux préconiser la tisane de navet comme un remède héroïque contre la maladie ; la tisane de navet ne guérit pas mieux la grippe qu'une autre préparation pectorale, mais il est positif que dans tous les cas de toux, elle calme l'irritation de la poitrine et facilite l'expectoration. Les paysannes préparent, à froid, pour leurs enfants atteints de coqueluche, une sorte de sirop de navet ; elles creusent cette racine en forme de vase et mettent dans sa cavité du sucre candi grossièrement pulvérisé et un peu d'eau ; le liquide épais et sucré qui transude au travers des parois est très-calmant ; cependant, ainsi que nous l'avons dit, le navet a besoin d'être cuit pour que ses qualités se montrent complétement. Le bouillon de veau, de poulet ou de grenouilles, auquel on ajoute, en le préparant, une forte portion de navets, est très-favorable aux convalescents et aux malades qui ont besoin d'une boisson très-légèrement nourrissante.

A l'extérieur, la pulpe de navet, obtenue à l'aide de la râpe, est quelquefois employée contre les brûlures, c'est un remède peu efficace ; cuite, on l'applique quelquefois sur les engelures non ulcérées, elle diminue l'inflammation et calme la démangeaison ; à défaut d'une autre substance plus émolliente, on pourrait se servir de cette pulpe dans tous les cas qui réclament l'emploi d'un cataplasme.

On a encore utilisé les semences du navet pour faire une tisane qui stimule les fonctions urinaires, elle est peu active et presque abandonnée.

LE RADIS.

Trois variétés de radis cultivés sont en usage sur nos tables : le radis rose, que l'on appelle aussi petite rave, le radis blanc et le radis noir ; ce dernier seulement a quelques propriétés médicinales qui peuvent être très-utiles dans certains cas.

Le radis noir est originaire de la Chine, d'où il nous a été apporté par les missionnaires ; sa racine est tellement connue qu'il est inutile de la décrire ici, c'est elle qui contient un suc très-bon à utiliser comme médicament. On peut, avec le radis et le sucre, préparer un sirop assez efficace ; cependant, il est beaucoup plus simple d'employer le radis sous forme de tisane, on la prépare alors par décoction, et la chair du radis étant assez ferme on doit la faire bouillir pendant dix à douze minutes ; cette tisane est toujours édulcorée de préférence avec le miel. Les maladies auxquelles cette préparation est favorable sont le scorbut, certains enrouements et l'asthme humide ; nous avons vu des asthmatiques, atteints depuis longues années de cette maladie et ayant essayé beaucoup de médicaments, préférer la tisane de radis pour obtenir du soulagement.

Ainsi qu'on vient de le voir, voilà trois espèces de légumes qui sont constamment à notre disposition et qui nous fournissent au besoin des remèdes fort utiles. Pourquoi négligerait-on ce secours si facile et si précieux ? Dr Reinvillier.

Les personnes dont l'abonnement expire avec l'année et les anciens abonnés de la Bibliothèque Médicale *sont priés de vouloir bien lire sur la couverture du journal les avis qui les concernent.*

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

PROCÈS CRIMINEL. — QUESTION IMPORTANTE DE MÉDECINE LÉGALE. Une question dont on s'était très-peu préoccupé jusqu'ici s'est élevée devant la cour de Berlin, à propos d'un procès criminel qui a eu un très-grand retentissement. Il s'agissait de savoir *si les marques du tatouage peuvent s'effacer pendant la vie ?*

Voici à quelle occasion les médecins ont eu à examiner cette importante question : Le 10 septembre 1849, des paysans trouvèrent non loin de Berlin, sur les bords d'un ruisseau qui va se jeter dans la Sprée, et parmi les joncs, le corps d'un homme dont la tête avait été complétement détachée au moyen d'une incision très-nettement faite. La tête gisait à une distance de quinze pas, et portait les traces d'un double coup de feu au-dessous de l'oreille droite, ainsi qu'une infinité de plaies faites par un instrument tranchant, et qui labouraient la face dans toutes les directions. Les os du crâne étaient tellement brisés, que toute la masse s'aplatissait sous la

moindre pression. Il était évident que l'assassin ou les assassins avaient défiguré la face pour empêcher de reconnaître l'identité du malheureux ainsi sacrifié, et qu'ils avaient même tenté de lancer la tête dans la rivière ; ce à quoi ils n'étaient pas parvenus, à cause des marécages qui bordaient le fleuve en cet endroit. Près du corps, on trouva, encore fichée en terre, une petite canne à tête en forme de crochet, ainsi qu'un chapeau gris et une boîte à allumettes, encore ouverte.

Le corps était revêtu d'une chemise, marquée aux initiales G. E. 4, de deux chemisettes, d'un caleçon, de chaussettes, de bas de laine, de bottes, d'une veste et de bretelles brodées qui étaient détachées de la culotte. A l'annulaire droit, on trouva un anneau de mariage marqué H. H. 1843.

Le lendemain, deux médecins rédigèrent leur rapport sur ce cadavre ; la justice fit des recherches très actives et après diverses suppositions tour à tour admises ou rejetées, on arriva à penser que le cadavre de l'homme assassiné était celui d'un nommé Ebermann, lequel avait eu de son vivant divers comptes à rendre à la justice.

Cependant tous les témoins n'étaient pas d'accord, les uns, parmi lesquels se trouvaient deux chirurgiens qui avaient saigné Ebermann, affirmaient que cet homme portait au bras gauche un tatouage représentant un cœur avec les lettres G. E., ses initiales ; les autres assuraient qu'ils n'avaient jamais aperçu ce tatouage, et parmi eux se trouvaient les médecins qui avaient rédigé le rapport relatif au meurtre, la femme même d'Ebermann et ses trois sœurs. A trois reprises différentes et pour les besoins de l'instruction le corps fut exhumé ; la troisième exhumation eut lieu plus de vingt-six mois après la mort.

Enfin, de toutes les investigations résulta la mise en accusation d'un nommé Schall, exerçant l'état de postillon, mais connu depuis longtemps pour s'adonner à la contrebande et au brigandage. On reconnut que la petite canne trouvée auprès du cadavre appartenait à Schall, que la petitesse de cette canne s'accordait très-bien avec sa stature peu élevée (cinq pieds quatre pouces) et qu'une autre canne qui avait été saisie à son domicile avait appartenu à Ebermann qui était d'une haute taille.

Mais la question relative à l'identité de la victime n'était pas complétement résolue, et en présence de la divergence des témoignages à propos du tatouage il fallait savoir si ce tatouage avait pu exister à une époque, puis disparaître plus tard et l'on demanda aux médecins-experts, *si les marques du tatouage peuvent s'effacer pendant la vie?*

M. Casper, célèbre médecin légiste de Berlin entreprit des recherches complètes sur cette question toute neuve dans la science; le résultat en était important, car jamais, dit M. Casper, dans le cours d'une longue suite d'années riches en pratique médicolégale, je n'ai senti, plus que dans ce procès, l'immense responsabilité attachée à l'opinion que j'allais émettre. Je savais trop bien que mes déclarations seraient décisives quant aux agents actifs et passifs du crime, et à l'identité, encore douteuse, de l'individu assassiné, identité avec laquelle l'innocence et la culpabilité de l'accusé (le nommé Schall) étaient intimement liées.

L'opinion vulgaire, dit-il encore, veut que le *tatouage* ne disparaisse jamais pendant la vie ni après la mort, et pour cela on se fonde sur ce que de vieilles, de très-vieilles gens portent encore des traces de tatouage exécuté dans leur jeunesse. *Ergo!* mais un *ergo* de cette nature ne pouvait me satisfaire dans le cas présent. Il était nécessaire de rechercher un grand nombre d'hommes, de vieux soldats, par exemple, qui auraient été tatoués étant jeunes, et de voir s'ils conservaient tous encore les traces de cette opération. Que j'en trouvasse seulement un seul chez lequel le tatouage s'était effacé, et il devenait non-seulement possible, mais probable, avec d'autres indices qui étaient sous la main de la justice, que tel avait été le fait relativement à Ebermann. L'hôtel royal des Invalides offrait un vaste champ à mes investigations, et je résolus de me diriger de ce côté.

Mais avant d'aller plus loin, quelques mots seulement sur l'opération du tatouage. Sans parler d'un grand nombre de peuplades sauvages chez lesquelles le tatouage entre comme une coutume du sol et sert de marques de distinction selon le nombre plus ou moins grand et la complication des dessins, cet usage de se marquer la peau d'emblêmes de toute nature, est, comme on le sait, très-commun parmi les hommes surtout, et dans les basses classes de la société. Les bras, les cuisses, les mamelles, sont principalement les parties qui reçoivent ces emblêmes plus ou moins artistiques. Ce sont des cœurs, des initiales, la date d'un événement remarquable, des emblêmes de guerre, des épées croisées, des faisceaux d'armes. Quelquefois des figures en pied, de prétendus portraits, des images obcènes. Dans toutes les villes un peu importantes, il y a des individus qui font métier de tatouer ; c'est leur industrie. Ils commencent d'abord par tracer sur la peau, avec de l'encre de Chine, ou tout autre moyen, les traits qu'ils veulent rendre indélébiles ; puis au moyen d'une aiguille à coudre ordinaire, emmanchée dans un petit morceau de bois, ils font sur ces traits des piqûres très-rapprochées les unes des autres, et assez profondes pour qu'elles laissent suinter une gouttelette de sang. Cela fait, avec un tampon saupoudré de cinabre, ils frottent vigoureusement les piqûres, de manière à faire pénétrer les particules colorées dans l'épaisseur de la peau ; ou bien encore, mais c'est le cas le moins commun, ils se contentent d'étendre une légère couche de poudre à canon sur les piqûres; ils y mettent le feu et les dessins restent peints en noir.

M. Casper visita donc l'hôtel des Invalides de Berlin. Il trouva dans cet établissement trente-six soldats qui avaient été tatoués. En voici le tableau abrégé :

N. d'ord.	année du tatouage.	Procédé employé.	Etat actuel des marques.
1	1798	Noir de fumée.	Encore très-visibles.
2	1807	Poudre et cinabre.	Très-distinctes, plusieurs effacées.
3	1808	Cinabre.	Très-bien conservées.
4	1808	Poudre et cinabre.	Le tatouage noir conservé, *le rouge disparu.*
5	1809	Cinabre.	Très-bien conservées.
6	1809	Cinabre.	Très-pâlies.
7	1811	Poudre et cinabre.	Très-bien conservées.
8	1811	Poudre et cinabre.	Très-bien conservées.
9	1813	Cinabre.	Bien conservées.
10	1813	Poudre et cinabre.	Très-bien conservées.
11	1813	Cinabre.	Bien conservées.
12	1814	Cinabre.	*Plus de traces aucunes.*
13	1814	Cinabre.	Très-visibles.
14	1814	Cinabre.	Bien conservées.
15	1814	Cinabre.	Bien conservées.
16	1814	Poudre et cinabre.	Bien conservées.
17	1814	Cinabre.	Très-distinctes.
18	1814	Poudre et cinabre.	Bien conservées.
19	1815	Cinabre.	Très-visibles.
20	1815	Poudre.	Bien conservées.
21	1815	Cinabre.	Très-pâlies.
22	1816	Cinabre.	*Complétement effacées.*
23	1817	Cinabre.	Bien conservées,
24	1817	Poudre et cinabre.	Distinctes.
25	1817	Cinabre.	Bien conservées.
26	1818	Cinabre.	*Complétement effacées.*
27	1820	Cinabre.	Bien conservées.
28	1822	Cinabre.	Un peu éteintes.
29	1823	Poudre et cinabre.	Bien conservées.
30	1825	Cinabre.	Bien conservées.
31	1825	Cinabre.	Bien conservées.
32	1831	Cinabre.	Bien conservées.
33	1837	Cinabre.	Bien conservées.
34	1841	Cinabre.	Bien conservées.
35	1845	Cinabre.	Bien conservées.
36		Encre rouge.	Le tatouage a été détruit au bout de six semaines par la suppuration. Il n'y en a plus aucune trace.

De ce tableau il résulte que chez le nº 1, après cinquante-quatre ans, il y a encore des traces très-visibles de tatouage ; elles se sont complétement effacées chez les nºs 12, 22 et 26, après un laps de temps de trente-six à trente-huit ans ; chez plusieurs autres le tatouage est encore très-distinct au bout de plus de quarante ans. D'un autre côté chez le nº 4, il y avait au bras gauche un cœur en noir, et les autres marques qui avaient été faites avec le cinabre avaient disparu.

En résumé, sur les trente-six exemples que M. Casper a pu réunir, on trouve :

1º *Trois* (nºs 6, 21, 28) chez lesquels le tatouage avait pâli, plus ou moins avec le temps.

2º *Deux* (nºs 1 et 2) où les marques s'étaient plus ou moins effacées.

3º *Quatre* (nºs 4, en partie, 12, 22 et 26), où elles avait complétement disparu.

Donc, dit M. Casper, puisque sur neuf cas on en trouve au moins un chez lequel le tatouage a disparu avec le temps, il peut très-bien aussi s'être effacé sur Ebermann pendant la vie, et n'avoir pu, par conséquent être vu après la mort. Donc, encore, *les marques du tatouage peuvent disparaître, et ainsi s'évanouissent les doutes relatifs à l'identité de l'individu assassiné.*

Pendant les débats du procès, un des témoins vint corroborer, par sa propre expérience, les déductions de M. Casper. Ce témoin, qui ne manquait pas d'une certaine instruction, déclara aux magistrats qu'à l'âge de quinze ans, il s'était fait tatouer le bras avec du cinabre et qu'avec le temps, les marques s'étaient peu à peu effacées, et avaient fini par disparaître. Il n'en portait, en effet, aucune trace.

L'affaire s'est terminée par la condamnation à la peine de mort du nommé Franz Schall.

Nous avons donné ici tout ce qui nous a paru le plus important dans ce remarquable procès ; des documents plus détaillés ont été publiés par le *Viertet juhisschrift für gerichtliche und offenttiche medicin* 1 *band. s.* 274, et dans une traduction anglaise qu'en a donnée le *Monthly journal of medical sciences*, puis enfin l'*Union médicale* du 16 novembre.

FORMULES.

MIXTURE CONTRE LES VERS.

Prenez : Mousse de Corse. . . . . 8 grammes.
Faites infuser dans :
Eau bouillante 160
Passez et ajoutez :
Sirop de citron 66
Eau de fleurs d'oranger . 16

250 grammes.

Cette préparation, qui n'est pas désagréable au goût, réussit très-bien pour expulser ou détruire les vers ascarides lombricoïdes des enfants. On peut donner la moitié de la mixture le matin à jeun, et le soir on fera prendre le reste au moment du coucher; la distance qui s'est écoulée depuis le dernier repas est insignifiante. Il est bon de renouveler le même moyen au bout de deux ou trois jours.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 janvier 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 61.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24 — (Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF — (Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Dangers de l'usage immodéré du café. — De l'action concomitante du chloroforme sur le principe de sensibilité et le principe des mouvements (*fin*). — Nouveau remède contre les furoncles. — Moyen de guérir rapidement les plaies et les excoriations des cavaliers. — Des bains de pieds dans le cas de croup : Leur influence sur les vomissements. — Sueurs exagérées : Traitement efficace. — Empoisonnement par les amandes de noyaux d'abricots. — Morsure par une vipère : Guérison du malade. — Pharmacie. — Bibliographie. — Variétés et nouvelles. — Formules : Bouillon pectoral.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JANVIER 1852.

Depuis longtemps, disions-nous dans notre dernier numéro, on n'avait remarqué un aussi grand nombre de fièvres typhoïdes : cette assertion a malheureusement acquis une nouvelle force dans les comptes-rendus des divers organes de la presse médicale relatifs aux cliniques des hôpitaux de Paris. A l'Hôtel-Dieu, par exemple, on a vu un grand nombre de mortalités se produire par cette grave maladie ; et là, comme dans les autres hôpitaux, on a constaté que les fièvres typhoïdes actuelles sont accompagnées d'accidents sérieux ; la fluxion de poitrine vient souvent aggraver la maladie primitive et faire courir au malade de nouveaux dangers.

Les caractères de ces fièvres typhoïdes ont fait remarquer aux chefs de services que les divers traitements qui avaient paru si efficaces, pendant ces dernières années, n'avaient eu autant de succès qu'à cause de la bénignité de la maladie. Aujourd'hui elles sont plus graves et l'on guérit plus difficilement. Que nos lecteurs se rassurent cependant, car ces aggravations, que l'on constate quelquefois dans les maladies régnantes, ne sont que passagères et ne préjugent rien pour l'avenir ; néanmoins on comprend que nous insistions sur les précautions hygiéniques que nous signalions il y a quinze jours.

En présence d'une maladie dangereuse et fréquente, nous sommes peu disposés à parler de celle des navets ; les raisins n'occupent plus l'attention des savants, c'est au tour des navets d'être malades. On ne peut cependant nier l'importance de cette maladie, qui peut causer la ruine de beaucoup d'habitants des campagnes. Jusqu'ici notre pays est exempt de cette calamité qui est commune en Angleterre et en Ecosse, et qui vient de se déclarer en Belgique. La chose est assez sérieuse pour que M. Morren ait jugé convenable d'en entretenir l'Académie royale de Belgique.

Dangers de l'usage immodéré du café.

Nous nous hâtons d'ajouter le mot *immodéré* au titre de cet article, car nous aurions pour nous combattre une phalange si nombreuse et si vaillante que la besogne serait pour nous des plus laborieuses et sans doute au-dessus de nos forces. Déjà nous avons publié (*Méd. de la Maison*, n° 23) un article sérieux contre le café au lait, et cet article, qui fut, à notre insu, reproduit par divers journaux français et étrangers, nous valut une foule de lettres de la part des fanatiques du café au lait ; cette longue polémique

n'a cependant pas altéré nos convictions, et aux amateurs de café au lait nous disons maintenant comme alors : « Continuez à votre aise l'usage du pernicieux mélange, mais vous ne pouvez nier les mille faits qui le condamnent. »

Le café noir ne doit pas, au reste, être enveloppé dans la proscription du café au lait; non-seulement son usage est favorable à la santé de beaucoup de personnes, mais il peut être rangé au nombre des médicaments les plus recommandables, et dans un assez grand nombre de maladies on peut en retirer les plus grands avantages. Tout le monde connaît d'ailleurs ce sentiment de bien-être, cette stimulation agréable produits par le café, et son nom, qui signifie en arabe *force, vigueur*, prouve que ce n'est pas seulement en France que l'on a su apprécier les effets immédiats de cette agréable liqueur. Bien des lignes ont été écrites pour faire son éloge, et nous rappellerons à nos lecteurs l'article important de notre savant collaborateur M. de Langis (*Méd. de la Maison*, n° 17), qui a dû contribuer à les édifier sur les qualités du café. Mais oublions un instant les louanges prodiguées au café pour nous occuper ici du revers de la médaille, car nous voulons prémunir ceux qui nous liront contre des dangers réels.

Qu'appelez-vous usage immodéré? commencera-t-on par nous dire. L'usage du café devient immodéré dès le jour où il produit le plus petit malaise; il s'agit seulement de savoir reconnaître ce résultat afin d'y porter remède. Il est en effet impossible de formuler une règle fixe à cet égard, car telle personne est constituée de façon à prendre chaque jour, pendant longues années, une certaine quantité de café, et telle autre en sera incommodée au bout d'un temps très-court.

Chez beaucoup d'individus, et particulièrement chez ceux qui sont doués d'un tempérament nerveux, lorsque le café noir est pris quotidiennement, une ou deux fois, à une certaine dose, les premiers troubles qui surviennent ont lieu vers l'estomac. D'abord c'est un sentiment de chaleur, d'anxiété, de plénitude qui se manifeste de temps à autre quelques heures après les repas, puis bientôt viennent s'y joindre la sensation de la brûlure, des crampes très-douloureuses, des éructations, des nausées, et plus tard encore des vomissements. Ainsi l'on voit des gens qui prennent du café sans inconvénient pendant plusieurs années, puis qui sont pris peu à peu des symptômes que nous venons d'indiquer, et, lorsqu'ils sont intenses, il est impossible de s'y soustraire en continuant le même régime. Nous avons vu dernièrement une dame, douée d'ailleurs d'une excellente constitution, qui ne peut prendre une seule fois la moitié d'une tasse de café sans que des vomissements surviennent; elle a longtemps usé et abusé du café, et ce malaise persistant est tout récent.

C'est donc une maladie nerveuse de l'estomac que le café commence par produire, une véritable *gastralgie*, et l'usage du café est tellement attrayant, sa réputation de favoriser la digestion est si ancienne, que le plus grand nombre de ceux qu'il rend malades sont souvent très-loin de se douter de la cause de leur indisposition. Nous connaissons un médecin qui ne manque ni d'instruction, ni d'expérience, lequel a essayé une foule de remèdes contre une gastralgie qui le faisait horriblement souffrir, avant de se douter que le café qu'il prenait chaque jour produisait et entretenait ses douleurs; elles cessèrent lorsqu'il suspendit enfin l'usage du café, et elles ne manquaient jamais de se reproduire lorsqu'il se laissait séduire de nouveau par le liquide parfumé.

Lorsque l'on persiste à braver les symptômes gastralgiques, d'autres malaises viennent s'y joindre; non-seulement les digestions sont très-pénibles, mais l'appétit finit par disparaître complètement; la pâleur du visage se manifeste, les forces diminuent, et un amaigrissement notable ne tarde pas à survenir. En même temps, les facultés intellectuelles sont notablement altérées, une sorte d'hébétude et de tristesse devient habituelle, les membres éprouvent un tremblement continuel, et les extrémités sont constamment froides.

Enfin, sous l'empire de la même cause, les accidents nerveux les plus variés peuvent se produire : ce sont des troubles de la vue, des vertiges, des tintements d'oreilles, une suffocation plus ou moins considérable; la marche est vacillante, le malade a des palpitations fréquentes, il devient irritable, nerveux, morose, des convulsions ou des défaillances sont imminentes pour le plus léger motif. Chez les femmes les fonctions périodiques peuvent être troublées, et des écoulements des organes génitaux surviennent fréquemment.

Ces effets produits par le café n'ont rien de surprenant et sont très-faciles à expliquer, et si certains médecins l'ont proscrit sévèrement, tandis que d'autres l'ont vanté à l'excès, cela tient à ce que les uns et les autres ne se sont pas suffisamment rendu compte de l'action physiologique de cette substance. Le café n'est pas un tonique, c'est tout simplement un *excitant*. Tandis que le tonique fortifie d'une manière durable, l'excitant n'agit que

passagèrement. Puis nous sommes assujettis à cette grande loi dominant notre organisation, qui veut qu'à l'excitation succède une faiblesse proportionnelle, ce qui rend parfaitement raison de cette prostration dans laquelle finissent par tomber les individus qui ont subi ces alternatives multipliées d'excitation et de faiblesse dues au café.

Les personnes douées d'un tempérament nerveux doivent donc être très-circonspectes dans l'usage du café et rechercher immédiatement, lorsqu'elles éprouvent quelques malaises, s'ils ne sont pas occasionnés par cette liqueur. Celles qui sont affectées d'hémorrhoïdes doivent redouter le café; elles feront bien de s'en abstenir, sous peine de voir leur infirmité augmenter. Il en est de même de ceux qui sont atteints par des inflammations chroniques des organes internes, car ces maladies s'exaspèrent par l'influence de la moindre excitation. Enfin lorsqu'une affection nerveuse de l'estomac sera survenue par une autre cause, on devra éviter avec soin le café noir, qui peut, par lui-même, produire une semblable maladie.

Que faut-il faire lorsque le café a déterminé les désordres que nous venons de signaler? A quels médicaments faut-il avoir recours? Faire une seule chose : cesser complétement l'usage du café et ne recourir à aucune drogue, à moins que la constitution du malade ne soit trop détériorée. Mais en abandonnant le café, on verra généralement disparaître tous les symptômes fâcheux, et sans cette précaution toute médication est constamment sans succès.

Un mot de consolation cependant pour les amateurs de café qui seraient forcés de renoncer à son usage : lorsque cette nécessité est démontrée, elle n'implique pas la condition d'un abandon illimité de la séduisante liqueur; lorsque les accidents ont complétement disparu depuis plusieurs mois, quand il n'en reste plus aucune trace, on peut se permettre de recommencer à prendre du café en quantité très-modérée. Toutefois, dans le cas que nous signalons, il faut apporter la plus grande prudence, de peur de faire renaître des symptômes auxquels on est d'autant plus prédisposé qu'ils ont déjà eu un droit de domicile.

Nous n'avions pas à nous occuper ici du café employé comme médicament, nous ferons voir quelque jour que là, comme en beaucoup de choses, le bien est tout près du mal, et que la précieuse graine qui fait le sujet de cet article; peut rendre les plus éminents services à l'art de guérir. Dr Reinvillier.

De l'action concomitante du chloroforme

SUR LE PRINCIPE DE SENSIBILITÉ ET LE PRINCIPE DES MOUVEMENTS.

(*Suite.*)

J'ai dit plus haut que le chloroforme frappait simultanément les deux principes du mouvement et du sentiment, j'ajoute maintenant qu'il existe une corrélation entre l'état pathologique des muscles et les lésions de la sensibilité résultant de l'action de ce médicament. L'observation nous l'apprend. En effet, lorsqu'un muscle a été frappé de la paralysie chloroformique, à ce moment, le principe de sensibilité est *diminué.* On peut alors pincer le malade, le cautériser, ou le couper selon les besoins de la chirurgie ; ces diverses opérations n'entraîneront, pour le patient, qn'une douleur légère et supportable.

Si la cause de douleur a été trop grande, ou si le principe de sensibilité n'a pas été suffisamment amoindri par l'effet du médicament, le malade pourra pousser des cris pendant l'opération, mais on peut être sûr qu'il aura perdu le souvenir de l'opération, comme celui de la douleur, aussitôt que seront dissipées les fumées du chloroforme.

J'insiste, au reste, d'une manière spéciale, sur la nécessité de *diminuer* la sensibilité *sans l'anéantir.* Vouloir éteindre complétement la sensibilité de façon à opérer sans douleur m'a toujours paru une espérance folle et monstrueuse. « Un pareil résultat, disais-je dans une autre circonstance, ne peut s'obtenir sans péril pour la vie du malade, puisque l'agent médicamentaire frappe l'un des principes radicaux de la vie, le plus important peut-être...» (*Observations sur l'usage du chloroforme; Revue médicale de Paris*, n° 1, 1851.) Au nom de la prudence, de l'expérience, de la raison et de l'humanité, je donne encore le même conseil, c'est le seul moyen de satisfaire aux justes exigences des malades.

Disons donc que la suspension de l'action musculaire dans un muscle est le témoignage de la diminution de la faculté de sentir, puisque ces deux faits ne marchent pas l'un sans l'autre.

Cette suspension de l'action musculaire est visible à l'œil et facile à observer, par conséquent elle présente la condition favorable pour constituer un criterium facile.

Ici trouve sa place une observation restée jusqu'à

ce jour inféconde, parce qu'elle n'a pas été faite du point de vue de la concomitance d'action du chloroforme sur les deux principes de la muscularité et de la sensibilité. Le chloroforme produit dans les deux systèmes, nerveux et musculaire, une série d'effets comparables et qui se succèdent d'une manière régulière. Ainsi la sensibilité se trouble, diminue, puis disparaît. De même, la faculté des mouvements se trouble, diminue et disparaît. La première n'abandonne pas simultanément toutes les parties du corps; on la trouve encore persistante dans certains points, alors qu'elle semble éteinte dans le reste de la périphérie cutanée. La seconde envahit d'une manière successive les diverses parties de l'appareil musculaire. Il n'est pas jusqu'aux irrégularités d'action du chloroforme qui ne se retrouvent dans les deux appareils. Telle partie de la peau devenue insensible reprend tout à coup sa faculté de sentir; de même, tel muscle qui avait perdu la faculté de se contracter la retrouve momentanément. Les recherches du physiologiste doivent aujourd'hui porter sur les points de comparaison possible entre les deux ordres de phénomènes dépendant des troubles de la sensibilité et de la muscularité. L'on arrivera, j'en suis convaincu, à formuler la relation qui existe entre un certain degré du trouble musculaire et un degré ou un mode déterminé du trouble de la sensibilité. Ce point encore inexploré de la science me semble promettre les plus magnifiques résultats.

VIII. — De la position la plus favorable à donner au malade pour observer la marche des phénomènes de la chloroformation. — Objections contre la règle proposée.

L'opérateur devra placer son malade dans une position telle qu'il puisse suivre l'action du chloroforme sur le système musculaire, et, par conséquent, sur le principe de sensibilité. Si l'état du malade le permet, si les exigences de l'opération ne s'y opposent, je conseille de laisser le malade assis. Aussitôt que le chloroforme a envahi les muscles de la partie postérieure du cou, la tête tombe sur la poitrine, comme chez un malade qui s'endort : il est temps d'agir. Le malade ne peut-il prendre la position assise, on surveille l'état des muscles de la mâchoire, et, si cela est possible, celui des muscles d'un bras, par exemple, que le malade tient soulevé. Lorsque la puissance musculaire abandonne le malade, le membre tombe pesamment, comme celui d'un cadavre, et donne le signal du commencement de l'opération.

Je n'ignore pas que l'on a accusé la position assise de la plupart des accidents survenus pendant l'usage du chloroforme. Les morts subites ont surtout été attribuées à cette cause; on peut s'en convaincre en lisant les lettres du docteur Stanski. (*Lettres sur la cause principale des morts subites survenues sous l'influence du chloroforme.*) Il y a dans cette assertion une grande exagération. Quand on étudie impartialement et avec soin les symptômes observés chez les malades qui ont succombé d'une manière rapide, on ne retrouve pas dans ces symptômes les signes caractéristiques de la syncope ordinaire. Le chloroforme a véritablement, dans certains cas, une action toxique d'une activité incroyable; il frappe surtout avec une rapidité qui prend au dépourvu les hommes les plus vigilants et les plus attentifs.

Sans vouloir fermer systématiquement les yeux à la lumière, je n'accepterai pas sans réserve l'accusation dirigée contre la position assise. La mort par le chloroforme prend facilement la forme syncopale, je le sais, mais très-certainement la syncope n'est pas le seul, ni peut-être le principal élément de mort, dans les cas dont il s'agit. Personne n'ignore que la syncope, due à d'autres causes que le chloroforme, est très-fréquente; et cependant il est excessivement rare qu'elle donne naissance à des accidents graves, et, à plus forte raison, qu'elle détermine la mort. D'ailleurs la syncope ne tue pas comme la foudre. Lorsqu'elle se déclare, il est temps d'administrer au malade les soins recommandés par la science en pareil cas. Mais il ne faut pas mettre le moindre retard dans l'emploi des moyens destinés à combattre cet accident. On s'empressera donc de supprimer l'odoration du chloroforme cause de l'accident; on établira des courants d'air autour du malade pour chasser les émanations qui rendent l'atmosphère empoisonnée; puis on couchera le malade, en ayant soin de tenir la tête et le haut de la poitrine un peu plus élevés que le reste du corps; on ne craindra pas d'étendre le malade, même sur un parquet froid : on détachera les vêtements trop serrés qui empêchent la circulation sanguine; on fera circuler autour du malade un air frais, on lavera le front et la tempe avec de l'eau vinaigrée ou bien avec de l'eau additionnée d'un peu d'eau-de-vie, ou même avec de l'eau pure; on fera au visage des aspersions d'eau froide, on passera sous le nez des odeurs fortes; l'ammoniaque liquide, le vinaigre radical, les eaux spiritueuses comme les eaux de Cologne, les eaux de mélisse, etc. Enfin, on veillera avec le plus grand soin à l'entretien de la respiration. Des pressions méthodiques à la base de la poitrine suffisent pour entretenir pendant un cer-

tain temps une respiration artificielle d'où dépend la conservation de la vie.

En faisant connaître un moyen plus sûr de mesurer l'action du chloroforme sur l'économie animale, je ne prétends pas qu'il faut négliger les autres modes de détermination conseillés par les auteurs. Dieu me garde de porter un anathème contre ces moyens ; ce serait insensé. Dans ce moment suprême où l'on tient le malade suspendu entre la vie et la mort, il faut tenir compte de tout ; les ommeil artificiel, le rêve chloroformique, le moindre trouble de la circulation, les hallucinations, les crises nerveuses, l'insensibilité de la peau, etc., rien ne doit échapper à l'attention du chirurgien. Si ces symptômes ne sont pas de nature à mesurer l'action chloroformique dans l'intérêt de l'opération projetée, ils servent du moins à faire mettre un terme à l'action dangereuse de l'agent anesthénisant. Quand l'étude de ces divers signes ne rendrait pas d'autres services, celui-là serait déjà considérable. S'il est d'une grande importance d'épargner au malade la douleur d'une opération, il est bien plus important encore de ne pas lui arracher la vie. Le premier précepte chirurgial n'est pas de faire du bien, c'est de ne pas nuire ; *primo non nocere.*

Malgré toutes les précautions, la science humaine se trouve quelquefois en défaut. Dans quelques cas exceptionnels, le chloroforme tue avec la rapidité de l'éclair. Une ou deux inspirations de chloroforme suffisent, et c'en est fait du malade. Une disposition naturelle, une faiblesse organique, quelque chose l'inconnu dans son essence, pèse sur certaines natures du poids de la fatalité. Un enfant meurt parce qu'il a été piqué par une guêpe, une femme devient folle parce qu'elle voit son mari tomber d'une fenêtre, se briser le crâne et mourir ; une mère succombe, tuée par la joie, en apprenant le triomphe de son fils. Le chloroforme n'est donc pas le seul agent capable de produire des effets aussi rapidement funestes. Nos annales sont remplies de faits du même genre : faits incompréhensibles, inexplicables, que la Providence livre à nos recherches, se jouant de notre faiblesse, et bravant notre orgueil. En présence de ces exceptions heureusement très-rares, il ne nous reste qu'à avouer notre impuissance et à nous humilier.

Ces faits exceptionnels, véritables coups de foudre qui jettent l'épouvante, sont tellement rares qu'ils n'ont inspiré à aucun chirurgien sérieux la pensée de supprimer le chloroforme de la thérapeutique chirurgicale. Ce médicament a décidément, et à tout jamais, pris son droit de cité dans la science. Quand même il serait démontré que tous les accidents qui ont accompagné l'administration du chloroforme doivent lui être attribués, ce qui n'est pas ; quand même on pourrait mettre sur le compte du médicament tout ce qui tient à l'ignorance, à l'incapacité, à la négligence de l'opérateur, le chloroforme occuperait encore la place la plus belle parmi les médicaments utiles.

Quelques esprits chagrins, ennemis de tout progrès et de toute conquête nouvelle, reprochent avec amertume au chloroforme les imperfections inhérentes à sa nature, et peut-être même dépendantes de notre propre ignorance. Ils voudraient trouver dans le chloroforme un médicament parfait, sous peine de renoncer au bénéfice des avantages incontestables qu'il possède. Cette espérance dénote plus de bons sentiments que de raison. Si les quelques accidents qu'on attribue au chloroforme pouvaient être mis en parallèle avec le nombre très-considérable de faits heureux et les faire oublier ; si les succès, on pourrait presque dire innombrables, de ce médicament ne sont pas assez puissants pour le garantir de la proscription, il faudrait désespérer de la raison humaine. Autant vaudrait renoncer à l'usage du pain, parce que le pain a quelquefois donné des indigestions' renoncer à l'eau, parce que l'eau froide a quelquefois occasionné des fluxions de poitrine ; en un mot, autant vaudrait renoncer au bon sens, et faire divorce avec la science proprement dite et la raison la plus vulgaire.

Dr C.-E. Bourdin.

Nouveau remède contre les furoncles.

Lorsque nous avons inséré, dans notre dernier numéro, un article sur les clous ou furoncles, nous ne connaissions pas encore le remède que le journal de médecine anglais *the Lancet* vient de publier dernièrement. Cette feuille a enregistré une communication de M. Mosse, médecin anglais, relative au traitement du furoncle, affection qui se montre très-fréquemment dans les parties occidentales de l'Angleterre. Ce praticien a administré avec grand succès à ses malades la *levure de bière*, et sous l'influence de cette médication il a vu disparaître rapidement les éruptions furonculeuses. Un autre avantage résultant de l'emploi de cette substance, c'est une certaine modification de la constitution qui empêche l'éruption de se reproduire chez les individus prédisposés à ces pénibles récidives.

La dose de levure de bière indiquée par M. Mosse

est une cuillerée à soupe délayée dans un verre d'eau et répétée trois fois dans la journée. Nous ne voyons pas le moindre inconvénient à employer ce remède dont le médecin anglais se sert d'ailleurs depuis huit ans, et qui lui a constamment réussi dans des cas aussi nombreux que variés.

Moyen de guérir rapidement les plaies et les excoriations des cavaliers.

M. Darvant, médecin à Louvain, vient de signaler dans les *Archives médicales belges* les avantages qu'il retire tous les jours de l'emploi du collodion pour le traitement des plaies simples et des excoriations auxquelles sont sujettes les personnes qui ne sont pas encore habituées à l'exercice du cheval ; telles sont les recrues dans les régiments de cavalerie. En général, une seule application lui a suffi pour guérir ces plaies dont le traitement est toujours long et difficile par les autres moyens connus.

Ce médecin a reconnu, dit-il, ainsi que l'ont assuré plusieurs recueils de médecine, que le collodion auquel on ajoute un seizième d'huile de térébenthine est souple, extensible, et n'a pas l'inconvénient de tirailler la peau, ainsi que le fait le collodion ordinaire.

Des bains de pieds dans le cas de croup. — Leur influence sur les vomissements.

PAR LE DOCTEUR GUILLAUME.

La société des sciences médicales de la Moselle a publié au nombre de ses travaux ceux de M. le docteur Guillaume ; les indications précieuses qu'ils renferment sur le traitement du croup méritent d'être connues.

Le croup fait chaque année de nombreuses victimes dans l'arrondissement de Sarreguemines. Les moyens employés par M. Guillaume sont les vomitifs, les sangsues, le calomel, les pédiluves. Mais le vomissement est difficile à obtenir lorsque le mal est déjà arrivé à un haut degré. Les émétiques, les titillations de la luette, l'introduction du doigt jusqu'à la base de la langue dans le larynx, sont alors insuffisants. M. Guillaume assure qu'il a quelquefois réussi à déterminer le vomissement en tenant l'enfant debout dans un bain de pieds. « En janvier 1850, dit-il, un enfant de cinq ans, très-robuste, qui avait été gai toute la journée, fut pris, vers huit heures du soir, d'un état de souffrance que les parents jugèrent tout de suite grave. Je fus appelé et m'y rendis en toute hâte, c'était à trois kilomètres de ma résidence. A mon arrivée je trouvai cet enfant sur les bras de sa mère, la tête renversée en arrière, les yeux hagards, la respiration très-courte, l'aspiration fort bruyante, la toux rauque. Je fis prendre de suite de l'émétique à cet enfant ; le père courut chercher des sangsues en ville. Le vomissement ne survenait pas malgré toutes mes tentatives; le mal faisait des progrès effrayants, et j'étais au moment de pratiquer la trachéotomie. L'enfant fut levé, les pieds plongés dans un sean d'eau chaude sinapisée. Au bout d'un moment l'enfant s'affaissa ; je le croyais perdu. Tout à coup survint un vomissement, et l'expulsion d'un paquet de fausses membranes eut lieu. Quelques instants après, nouveaux vomissements et même résultat. Sa respiration devint beaucoup plus libre ; il était sauvé. Les sangsues et le calomel prescrits confirmèrent néanmoins la guérison.

M. Guillaume recommande, avec raison, de ne pas se tranquilliser trop tôt dans ces cas heureux et de redouter les rechutes. Pour les éviter, autant que possible, il insiste sur le calomel pendant plusieurs jours encore après la disparition des signes caractéristiques du croup.

Sueurs exagérées. — Traitement efficace.

M. Guillaume désigne, sous le nom de suette, une maladie extrêmement commune dans l'arrondissement de Sarreguemines, dont il ne donne point la description, mais qui paraît caractérisée principalement par une transpiration très-abondante. Elle s'observe surtout chez les femmes en couches, mais elle se montre alors à l'état aigu, tandis qu'à l'état chronique elle affecte particulièrement les femmes et les hommes d'un âge mûr. Ce dernier état est fort singulier et se perpétue indéfiniment ; ainsi, ce médecin parle d'une femme qui suait depuis sept ans, et rien n'est plus commun que de trouver des gens qui transpirent ainsi depuis cinq à six mois. Ils favorisent d'ailleurs cette transpiration, persuadés qu'ils sont qu'elle leur est salutaire.

M. Guillaume combat également cette suette à l'état aigu et à l'état chronique par des bouillons de viande, les infusions légères de houblon, quelques

laxatifs, le sulfate de quinine en potions édulcorées avec le sirop de quinquina; il recommande de ne pas trop couvrir les malades, de veiller à ce que la température ne soit pas trop élevée dans leurs chambres, et prescrit surtout qu'on évite de les gorger de boissons chaudes; il fait renouveler l'air plusieurs fois par jour, fait changer fréquemment de linge, et ordonne des lotions sur les membres avec l'eau chaude et le vinaigre à mesure que les sueurs diminuent; enfin, il rend le régime de plus en plus réparateur, accorde le vin, supprime le laitage, etc. Mais les malades sont tellement convaincus que ces sueurs sont salutaires, qu'il faut user de fermeté pour les décider à chercher le moyen de les supprimer.

Empoisonnement par les amandes de noyaux d'abricots.

Au mois d'août dernier, raconte M. Moure, pharmacien à Bordeaux, une mère éplorée apporta dans ma pharmacie son fils, âgé de deux ou trois ans, en criant : « Mon enfant a une attaque de vers; donnez-lui quelque chose, il se meurt!... » Sans me donner le temps d'examiner le petit malade, je m'empressai de lui faire prendre une cuillerée de potion vermifuge; mais, en l'avalant, il revint pour un instant d'un profond assoupissement, ouvrit les yeux, cria et retomba bientôt dans l'assoupissement. D'après ces signes, je jugeai que les vers n'étaient pas l'ennemi que j'avais à combattre; j'examinai cet enfant avec attention, et je remarquai que sa bouche avait l'odeur de l'acide prussique; cela me donna des soupçons; je questionnai les parents, et j'appris qu'il avait mangé quelques amandes d'abricots; qu'un moment après l'ingestion de ces amandes, l'enfant avait eu des convulsions, qu'il était ensuite tombé dans l'état où je le voyais, qu'effrayés, et le croyant en proie à une attaque de vers, ils avaient couru chez moi.

Ces détails confirmèrent mes craintes, et je m'empressai d'administrer, par cuillerées à bouche, une potion composée de 5 centigrammes d'émétique, 12 gouttes d'ammoniaque liquide, 60 grammes d'eau distillée et 10 grammes de sirop.

Cet enfant ne tarda pas à vomir copieusement.

Pendant que le vomitif faisait son effet, j'appliquai des sinapismes aux mollets, et j'engageai les parents à aller chercher leur médecin. Au bout d'une demi-heure j'étais assisté de l'habile docteur Bermond, qui, après l'effet du vomitif, fit placer l'enfant au lit, et lui fit appliquer sur la tête et le front des compresses imbibées d'eau froide chlorurée qu'on changea toutes les dix minutes pendant toute la nuit; le jeune malade resta dans l'abattement jusqu'au lendemain, où il était dans un état satisfaisant; le surlendemain, il était guéri.

J'ignore si les amandes étaient d'abricots-pêches ou autres, mais d'après les matières vomies, j'estime que l'enfant pouvait en avoir avalé de dix à douze.

Morsure par une vipère. — Guérison du malade.

M. Blanchet a publié l'observation d'un marchand de bois demeurant à Tours, qui, soulevant un cottret dans la forêt, fut mordu au petit doigt de la main gauche par un serpent. La douleur qu'il ressentit fut très-vive. On vint à son secours, et le reptile qui avait fait la morsure fut tué sur-le-champ. Il était, d'après le dire des témoins, de couleur rougeâtre, ce qui fait supposer à M. Blanchet qu'il appartenait à l'espèce *coluber chersea* de Linnée, espèce très-venimeuse, mais excessivement rare dans nos contrées. Le blessé appliqua, à l'aide d'un mouchoir, une ligature très-serrée sur l'articulation du poignet, puis il se rendit à Tours où M. Blanchet le vit une heure et demie après l'accident. La main était alors énormément tuméfiée et présentait, dans toutes ses parties, une teinte bleuâtre qui rendait presque imperceptibles les trous produits par les dents de la vipère. Les doigts étaient privés de tout mouvement, la douleur intolérable, le malade profondément démoralisé.

Avant d'enlever la ligature, M. Blanchet fit une incision cruciale sur la morsure, pratiqua des succions fortes et réitérées, puis cautérisa avec le fer rougi au feu. Alors seulement la ligature, qui au dire de ce médecin devait être la cause principale de la douleur, fut enlevée; les succions eurent pour effet de diminuer un peu la tension de la main et la douleur, et produisirent sur le moral le plus heureux effet; on prescrivit une potion composée d'eau de mélisse, d'acétate d'ammoniaque, de sirop de quinquina et de sirop de fleurs d'oranger; la main fut frictionnée avec un liniment alcalin. Deux heures après, la douleur et la tuméfaction avaient disparu, mais l'avant-bras s'était tuméfié; malgré un état général assez satisfaisant, la tuméfaction augmenta e

s'étendit jusqu'à l'épaule. Une bande circulaire de vésicatoire fut placée sur ce point, et le jour suivant il survint une transpirait abondante etce fait, qui a été publié dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, est suivi d'une note importante du rédacteur, dont nous reproduisons leslignes suivantes :

« La succion a été conseillée avec raison dans les plaies par morsures d'animaux venimeux, mais pour être efficace, elle doit être faite aussitôt après l'accident. Au bout d'une heure et demie elle nous semble parfaitement inutile. Nous ajouterons que cette pratique exposant le chirurgien à des dangers sérieux, il ne doit y recourir que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

C'est ainsi, par exemple, que M. Duméril, ayant été mordu par une vipère dans la forêt de Fontainebleau, son fils, qui l'accompagnait, n'hésita pas à sucer la plaie qui venait d'être faite par le dangereux reptile, opération qui n'empêcha pas d'ailleurs des accidents assez formidables de se développer. Mais quand on a un bistouri pour agrandir la plaie, de l'eau pour la laver, et sourtout du feu pour la cautériser; quand, en outre, un temps assez long s'est écoulé entre l'instant de la morsure et la visite du médecin, ce dévouement ne nous semble pas nécessaire.

La succion n'a plus qu'un effet très-problématique, seulement s'il existait dans la bouche du médecin la plus légère excoriation, il s'exposerait à des dangers beaucoup plus grands que ceux que court son malade, car l'inoculation du venin dans la bouche pourrait déterminer rapidement l'asphyxie.

En résumé, l'observation qu'on vient de lire ne prouve aucunement l'efficacité de la succion, et nous ne pensons pas que dans un cas semblable on doive recourir à cette opération. »

PHARMACIE.

Nos lecteurs nous ont souvent demandé de leur indiquer les substances propres à former une *pharmacie de campagne*. Cette liste est assez difficile à former, parce que sa composition est relative à l'emploi qui sera fait des médicaments, et surtout au degré d'instruction médicale de ceux qui seront appelés à utiliser cette pharmacie. Le médecin instruit peut, à l'aide des connaissances qu'il a acquises, manier sans danger les poisons les plus violents, tandis qu'une personne bien intentionnée, mais non suffisamment édifiée, ne peut employer sans inconvénient les substances qui ont une certaine activité. La responsabilité dans ce cas est d'ailleurs toujours très-grave.

La liste suivante, publiée par M. le docteur Cazin, dans la brochure dont nous rendons compte plus loin, est proposée par lui pour former une petite pharmacie pour chaque commune; elle est donc assez complète, et s'il s'agissait d'une habitation isolée, et non d'une commune, il y aurait plutôt nécessité de retrancher que besoin d'ajouter.

La quantité nécessaire pour l'approvisionnement de ces médicaments officinaux est indiquée ci-après, ainsi que le prix auquel on peut les obtenir :

Noms.	Quantités.	Fr.	Cent.
Aloès succotrin	30 gr.	»	15
Ammoniaque	250 id.	»	20
Alun	1 kil.	»	40
Calomel	30 gr.	»	60
Cantharides	60 id.	»	80
Chlorure de chaux sec	500 id.	»	60
Id. d'oxyde de sodium	1 lit.	1	50
Crème de tartre	500 gr.	1	20
Diachylon (emplâtre)	120 id.	1	50
Émétique	30 id.	»	30
Éther sulfurique	30 id.	»	20
Extrait d'opium gommeux	4 id.	»	60
Extrait de saturne	125 id.	»	25
Fleur de soufre	1 kil.	»	40
Huile de ricin indigène	500 gr.	2	50
Id. de térébenthine	500 id.	»	60
Ipécacuanha en poudre	30 id.	1	00
Kermès minéral	15 id.	»	20
Laudanum	60 id.	1	40
Oxyde de fer noir ou éthiops martial	250 id.	1	00
Potasse caustique en plaque	30 id.	»	20
Sel ammoniac	160 id.	»	50
Sel d'Epsom	1 kil.	1	00
Sel de nitre	500 gr.	1	00
Sulfate de quinine	20 id.	15	00
Térébenthine épaisse	500 id.	»	60
Total		33	70

Ainsi qu'on le voit, d'après les calculs de M. Cazin, la somme nécessaire pour une pharmacie communale est peu considérable, et si l'on en retranche le sulfate de quinine, qui figure ici pour 15 francs, on aura tous les médicaments principaux, en provision, pour 18 francs environ. Il est vrai que, parmi ces substances, les plantes indigènes ne sont pas indiquées; on comprend qu'elles peuvent être très-utiles, et l'on a pu voir, d'après nos articles de pharmacie domestique, qu'elles peuvent suffire à une

foule d'indications. Un grand nombre de ces plantes croissent spontanément, et l'on peut par conséquent se dispenser de les cultiver; les autres sont facilement récoltées dans un coin de jardin pour être desséchées avec soin dans la saison convenable.

La première dépense, celle d'établissement, consistant en mobilier et ustensiles de pharmacie, pièces d'appareils, etc., est énumérée et évaluée, ainsi qu'il suit, dans le même ouvrage :

	Fr.	Cent.
Un mortier en fonte.	5	00
Id. en porcelaine	4	00
Id. en verre.	2	50
Une grande balance.	18	00
Une petite balance.	10	00
Spatules en fer et en bois.	1	00
Deux entonnoirs en verre.	0	70
Fioles, bouteilles, bocaux, boîtes, etc. .	30	00
Un clysoir ou clyso-pompe.	2	50
Deux petites seringues.	0	50
Attelles de différentes longueurs. . . .	2	00
Calicot pour mouchoirs à pansements. .	3	00
Une armoire à tablette, contenant tous les médicaments désignés précédemment, et ayant une partie fermant à clef pour les substances actives (le tout bien étiqueté).	15	00
Total. . .	94	20

L'importance de cette somme peut être modifiée en proportion du nombre et de la qualité de ces divers ustensiles, et, dans tous les cas, cette dépense une fois faite ne serait pas susceptible d'être renouvelée; car, ainsi que le fait remarquer le docteur Cazin, on pourrait employer de nouveau les fioles et bouteilles qui auraient servi; la farine de moutarde, délayée dans une quantité notable d'eau froide ou tiède, ayant la propriété d'enlever l'odeur aux vases qui ont contenu des huiles essentielles ou des teintures odorantes.

Pour employer avec avantage ces armes destinées à combattre la maladie, il n'y aurait plus qu'à organiser parmi les médecins le service médical des habitants pauvres des campagnes; espérons que les efforts des cœurs généreux ne resteront pas stériles, et que nous verrons se réaliser cette importante phase de l'art de guérir. Les tableaux qui précèdent ont prouvé suffisamment qu'il n'est besoin que d'une très-faible somme pour organiser une petite pharmacie dans chaque commune.

BIBLIOGRAPHIE.

DE L'ORGANISATION DU SERVICE DE SANTÉ

Pour les indigents des campagnes, considéré au point de vu administratif, hygiénique et thérapeutique.

Par F. J. Cazin, de Boulogne-sur-Mer, auteur du *Traité pratique et raisonné de l'emploi des plantes médicinales indigènes*, lauréat de plusieurs sociétés, membre correspondant de diverses académies nationales et étrangères. Mémoire couronné au concours ouvert en 1852 par l'Académie de Reims. Brochure in-8°. Paris, 1852, chez Labé, libraire-éditeur, place de l'Ecole-de-Médecine, n° 23.

Lorsque l'Académie de Reims mit au concours la question suivante : donner un projet d'organisation du service sanitaire pour les indigents des campagnes, la savante compagnie demandait aux concurrents de formuler, en termes précis, les points de pratique relatifs à ce service sanitaire. Ce n'étaient ni des discours, ni des théories métaphysiques qu'elle voulait, mais des articles de règlement, mais, comme je viens de le dire, des formules libellées d'une manière claire et nette, dégageant le problème des nuages des opinions. M. le docteur Cazin, auteur du Mémoire couronné, s'inspirant d'une noble philanthropie et puisant dans sa propre expérience, a dignement répondu aux espérances de l'Académie : son Mémoire a été récompensé.

Un travail de cette nature me semble difficile à analyser. Les articles d'un code ou d'un règlement sont les membres inséparables d'un même corps. Détacher ces articles, c'est ôter la vie à l'ensemble. Aussi nous nous garderons bien de toucher au travail de M. Cazin. Disons, en thèse générale, que l'auteur propose l'association mutuelle, le secours des riches bienfaisants, l'intervention des communes et celles des départements pour fonder et entretenir l'institution des médecins cantonnaux.

M. Cazin voudrait que les médecins des campagnes, attachés au service des indigents, s'appliquassent avec soin à l'étude des plantes indigènes dans lesquelles la thérapeutique intelligente sait trouver de si précieuses ressources. Ce conseil, adressé aux praticiens des campagnes, pourrait s'appliquer à tous les médecins. En effet, on est frappé des résultats extraordinaires que les médecins, sans préjugés comme sans préventions, savent trouver dans les choses les plus vulgaires. L'eau, le vin, le lait, le sel, le miel, l'orge, le lin, le feu et quelques plantes que l'on a presque constamment sous la main, suffisent, en général, pour la pratique de la médecine

des campagnes. Nous ne saurions donc nous associer trop vivement à la pensée de l'auteur qui voudrait voir relever la flore médicale indigène de l'injuste oubli et de la proscription dédaigneuse dont elle a été frappée par tant de médecins.

« On peut faire partout, dit le docteur Cazin, de la médecine à bon marché pour la classe indigente. Dans une ville dont la population était de dix mille âmes, et où j'ai exercé comme médecin de charité pendant vingt ans, 300 francs étaient portés au budget du bureau de bienfaisance pour la fourniture des médicaments. Cette somme, toute modique qu'elle paraisse, n'a été dépassée qu'en 1832, à cause de l'épidémie du choléra qui sévissait principalement chez les pauvres. Quelquefois la dépense ne montait, au bout de l'année, qu'à 200 francs environ. Il va sans dire que le luxe pharmaceutique était exclu, que presque toujours les substances indigènes les plus communes étaient substituées aux médicaments exotiques, en exceptant toutefois, pour les cas de fièvres pernicieuses surtout, le quinquina et ses diverses préparations. L'eau de graine de lin, par exemple, remplaçait constamment et avec avantage l'eau et le sirop de gomme arabique, la racine de réglisse servait à édulcorer les boissons au lieu de sucre, le sirop et même le miel, dont l'usage devient souvent onéreux ; l'oxycrat (mélange d'eau et de vinaigre) était substitué à la limonade, la crème de tartre au tamarin, les tisanes émollientes de mauve, de guimauve, de bourrache, etc., aux loochs savoureux, aux juleps qui ne servent qu'à flatter le palais blasé du riche ; les plantes amères, aromatiques et astringentes indigènes, fournissaient amplement les toniques, les excitants, sans avoir recours à la serpentaire et au polygala de Virginie, au quassia amara, au rathania, etc. Le jalap, le sel d'epsom, le nerprun, la bryone, l'huile d'épurge dans l'huile d'œillette, etc., formaient la liste des purgatifs. Il en était de même de tous les genres de médication ; toujours je trouvais le moyen d'employer un traitement à la fois économique et efficace. »

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans sa course ; néanmoins, avant de terminer nous devons appeler l'attention du véritable ami de l'humanité sur le passage suivant : « La classe indigente devait d'abord fixer l'attention, parce qu'elle s'offre aux yeux dans sa nudité et que ses besoins sont urgents. Mais il est une classe non moins recommandable, et qui réclame toute la bienveillance des hommes appelés à améliorer le sort des malheureux, je veux parler des ouvriers des campagnes, des ménagers de ces habitants si nombreux qui possèdent un ou deux arpents de terre, vivent péniblement du produit de leur travail et du rapport que leur procurent deux ou trois vaches. Ces hommes laborieux et probes ne peuvent être considérés comme nécessiteux tant qu'ils peuvent travailler, mais ils deviennent accidentellement pauvres dès que la maladie les surprend, et ils sont d'autant plus à plaindre que la honte les empêche de solliciter des institutions de bienfaisance et de la charité privée un secours qu'ils regardent comme dégradant. » M. Cazin propose d'associer cette classe de travailleurs à l'institution, moyennant une rétribution annuelle relativement très-faible.

L'auteur n'a pas touché toutes les questions relatives à l'assistance publique, tel n'était pas son but. Aussi ne lui faisons-nous pas un crime d'avoir passé sous silence une série de questions intéressantes qu'il aurait certainement traitées avec la hauteur de vue dont il a fait preuve dans son Mémoire. Le sort des vieillards est digne de la plus grande sympathie. Les institutions destinées à soulager la misère des hommes accablés sous le poids des ans sont encore très-rares, et leur sort est plus triste dans les campagnes que partout ailleurs. Nous en dirons peut-être un jour la raison. Exprimons donc le vœu que cette question soit examinée et livrée à la sympathie des âmes charitables. Dr Bourdin.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

VIE DE BOYER. — Le savant sécrétaire de l'Académie de médecine, M. Dubois d'Amiens, vient de prononcer, dans une séance solennelle, l'éloge du célèbre Boyer, de cet illustre médecin qui, sorti de la boutique d'un maître barbier, devint chirurgien en chef de la Charité, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, premier chirurgien de Napoléon, baron de l'empire, et pour dix générations d'élèves, tout simplement le *père Boyer !*

Alexis Boyer, a dit l'honorable sécrétaire perpétuel, naquit le 1er mars 1757, à Uzerches, petite ville du Limousin (aujourd'hui département de la Corrèze), de Jean Boyer et de Thérèse Goudrias. Son père était un pauvre tailleur, et sa mère tenait une petite boutique de mercerie. Jamais M. Boyer ne crut avoir à rougir de cette humble origine ; il en parlait au contraire volontiers, comme aussi des sacrifices que s'étaient imposés ses parents pour l'envoyer dans une modeste école, où l'instruction qu'on donnait n'allait pas au delà de la

lecture et de l'écriture. Un peu plus tard on le fit entrer en qualité de petit clerc dans l'étude de M. Modat, notaire à Uzerches; mais déjà une première étincelle était venue comme éclairer ce pauvre enfant sur sa véritable vocation, et lui montrer la route qu'il aurait à suivre.

Il y avait dans le voisinage de son école un chirurgien-barbier qui tenait boutique sur la rue; Alexis Boyer y passait chaque jour tous les moments dont il pouvait disposer, émerveillé des petites opérations qu'il voyait pratiquer. Au nombre des clients était un honorable maître en chirurgie, Ant. Cruveilhier; celui-ci, frappé des dispositions et du goût si prononcé que le jeune clerc montrait pour son métier de chirurgien, finit par le conduire chez quelques-uns de ses malades et par lui laisser quelques opérations de petite chirurgie.

On assure qu'il y a encore aujourd'hui à Uzerches une femme Lavaud, âgée de quatre-vingt-douze ans, qui dit avoir été saignée par le jeune Alexis Boyer.

Toutefois, Alexis Boyer aurait pu rester indéfiniment dans cette situation, si l'un de ses parents ne lui avait proposé de l'associer à des occupations qui vont peut-être paraître fort étranges, mais qui furent cependant le premier échelon de sa fortune.

Cet homme faisait le commerce de bestiaux, et comme à certaines époques de l'année il avait à conduire des troupeaux de bœufs sur les marchés de Paris, il proposa à son jeune parent de l'accompagner dans une prochaine excursion, et de l'aider à conduire ses bœufs; Boyer, qui avait ses vues, accepta, et bientôt on le vit, comme un montagnard écossais, pousser le long des routes sa troupe mugissante; c'est ainsi qu'il fit sa première entrée dans Paris.

Ce voyage avait pour lui un bien autre but que celui de spéculer sur la vente des bestiaux; il voulait voir et savoir si dans cette grande ville il ne lui serait pas possible d'aller un jour étudier cet art, cette science de chirurgie dont le barbier d'Uzerches n'avait pu lui donner qu'une faible et dégradante idée. On lui dit d'aller rue des Cordeliers, qu'il y trouverait les écoles de chirurgie; il y alla, et ce fut avec une indicible émotion que lui, pauvre aspirant à l'apprentissage de la chirurgie, il vit ce splendide monument que la royauté venait d'élever et de consacrer à la fois à l'Académie et au collége de chirurgie. On venait à peine d'en achever la construction : c'était comme un temple grec au milieu des édifices gothiques du pays latin.

Il fallut retourner à Uzerches; Boyer avait des devoirs à remplir, il dut se résigner; mais il prit avec lui-même l'engagement de revenir bientôt à Paris, et cette fois pour n'en plus sortir.

De retour à Uzerches, il mit le chirurgien Cruveilhier dans la confidence de ses projets; il s'en ouvrit aussi à son ami le barbier. Celui-ci, tout glorieux d'avoir formé un élève qui aspirait si haut, n'eut garde de l'en détourner; il lui dit, au contraire, qu'il réussirait certainement; mais que, pour se fortifier dans les principes, il devait plus que jamais s'exercer au maniement du rasoir et de la lancette.

Une année entière s'écoula ainsi, puis vint le moment où le marchand de bestiaux dut entreprendre un nouveau voyage à Paris: Boyer lui offrit ses services, et comme cette fois il se trouvait en possession de 70 fr., il laissa son parent retourner seul à Uzerches.

C'était vers la fin de 1774. Boyer avait dix-sept ans; toutes ses espérances étaient fondées sur une lettre de recommandation que lui avait donnée un avocat d'Uzerches, nommé Gautier, pour un étudiant en médecine, nommé Fleygniat, du Vigeois; le Vigeois et Uzerches se touchent : celui-ci était donc un compatriote. Il accueillit parfaitement le jeune Boyer; mais, après avoir fait l'inventaire de tout ce que possédait le pauvre jeune homme et l'avoir fait expliquer sur ce qu'il savait faire, il ne trouva rien de mieux à lui proposer que de le faire entrer chez son barbier, en qualité de premier garçon.....

A cette époque, en effet, les maîtres-chirurgiens de Paris n'étaient plus forcément avilis et dégradés par leur association déshonorante avec les barbiers. La déclaration de 1723, monument digne de d'Aguesseau, avait définitivement rejeté de la société des chirurgiens la communauté des barbiers; des lettres-patentes, enregistrées en dépit de la Faculté, avaient établi qu'il y aurait pour les chirurgiens, comme pour les médecins, des degrés académiques; qu'ils devraient faire preuve d'une éducation libérale; qu'il serait permis à leurs professeurs de porter la robe longue, de parler et même de comprendre le latin.

Tout cela était fort honorable, mais c'était autant de difficultés de plus pour Alexis Boyer; les fonctions qu'il exerçait n'étaient plus même considérées comme le noviciat de la chirurgie; mais enfin il était à Paris, et c'était beaucoup; la nature, d'ailleurs, l'avait doué de qualités inestimables : une intelligence saine, droite et vigoureuse; une âme honnête, une constitution à l'épreuve de toute fatigue et de toutes privations, une mémoire prodigieuse, l'amour de l'ordre et du travail; sage et circonspect, sachant attendre, résigné d'avance à de longues années de labeur et de perpétuelle discipline, ce jeune homme ne pouvait manquer de devenir ce qu'il a été depuis, c'est-à-dire un grand chirurgien.

Par une circonstance heureuse, la boutique de son patron était située dans le voisinage des écoles et des amphithéâtres d'anatomie : celui-ci, bon homme au fond, disait Boyer, voulait bien lui accorder de temps à autre quelques heures de loisir. Boyer en profitait pour aller dans les salles de dissection; mais il sentait bien que, pour acquérir des connaissances en anatomie, il ne

suffisait pas de voir pratiquer des dissections, d'assister en amateur aux travaux des autres ; qu'il faut tenir en main la pince et le scalpel, et disséquer assidûment ; or, pour cela, il aurait fallu se procurer des cadavres, et pouvoir disposer de son temps. Il en était donc réduit à aller de table en table, contemplant d'un œil d'envie ces heureux jeunes gens à qui il était donné d'étudier ainsi à leur aise les merveilles de l'organisation humaine. La plupart ne remarquaient pas même ce pauvre garçon, à l'air un peu lourd et d'une mise plus que modeste ; pour d'autres, il était un objet de plaisanteries.

Cependant, autour d'une de ces tables étaient quelques étudiants qui paraissaient mieux élevés que les autres ; la constante, la profonde attention de Boyer leur inspira de l'intérêt ; ils causaient volontiers avec lui et le faisaient asseoir près d'eux. Boyer aurait bien voulu prendre part à leurs travaux, mais il était trop discret et trop timide pour leur en faire la proposition, sachant bien qu'il ne pouvait partager leurs dépenses ; seulement, comme il les avait entendus se plaindre du garçon d'amphithéâtre, qui ne prenait aucun soin de leurs instruments et de leurs préparations, il les laissa partir, et, dès qu'il fut seul, il se mit à essuyer leurs scalpels, et même à les passer sur la pierre ; le lendemain et les jours suivants, arrivant de meilleure heure, il acheva quelques préparations ou il en commença de nouvelles, à la grande satisfaction de ses jeunes collaborateurs.

(La suite au prochain numéro.)

ÉTUDES SUR LE SUICIDE. — M. Brierre de Boismont a trouvé que sur 4,595 cas, le nombre des menaces avait été du quart environ et celui des tentatives du dixième. Un espace considérable de temps peut s'écouler entre la première et la deuxième tentative. La fréquence des tentatives est un signe d'aliénation. Le souvenir de la douleur est un préservatif contre l'emploi du même moyen. Sur 460 individus qui ont fait de nouvelles tentatives, M. de Boismont n'a trouvé que deux exemples de récidives par armes à feu. Lorsque les suicides, après avoir manqué leur coup, reviennent au même moyen, c'est presque toujours l'asphyxie par le charbon qui est préféré à Paris. L'aliénation mentale a une part considérable sur la détermination de ceux qui ont fait des menaces de suicide ; si l'on réunit aux aliénés les individus d'un caractère habituellement triste, la proportion devient énorme, car elle s'élève à un peu plus de la moitié.

CHOLÉRA. — M. Burq a adressé à l'Académie une note sur un premier résultat qu'il a obtenu d'une vaste enquête à laquelle il se livre, note de laquelle il résulterait que tous les ouvriers qui travaillent le cuivre et ses alliages, et les carbures de fer ont été préservés du choléra ou très-peu atteints pendant les épidémies de 1832 et 1849. M. Burq pense, en conséquence, que le contact de ces métaux avec la peau constituerait, en temps d'épidémie, un puissant préservatif, et même une médication utile à une période peu avancée d'une attaque de choléra.

La communication de M. Burq a été renvoyée à la commission du choléra.

Le tableau suivant indique d'une manière exacte ce que sont, en moyenne, la taille et le poids du corps dans l'espèce humaine aux différents âges de la vie.

ÉCHELLES DU DÉVELOPPEMENT DE LA TAILLE ET DU POIDS.

AGES.	HOMMES.		FEMMES.	
	TAILLE.	POIDS.	TAILLE.	POIDS.
	mètres	kilogr.	mètres	kilogr.
naissances	0 500	3 20	0 490	2 91
an 1	0 698	9 45	0 690	8 79
2	0 791	11 34	0 781	10 67
3	0 864	12 47	0 852	11 79
4	0 928	14 23	0 915	13 00
6	1 047	17 24	1 031	16 00
8	1 162	20 76	1 141	29 08
10	1 275	24 52	1 248	23 52
12	1 385	29 82	1 353	39 82
13	1 437	34 38	1 403	32 94
14	1 439	38 76	1 453	46 70
15	1 546	43 52	1 492	40 37
16	1 594	49 57	1 535	43 57
17	1 634	52 85	1 555	47 31
18	1 658	57 85	1 564	51 03
20	1 674	60 06	1 572	52 28
25	1 680	62 93	1 577	53 28
30	1 684	63 65	1 579	54 33
40	1 684	63 67	1 579	55 23
50	1 674	63 46	1 536	56 16
60	1 639	61 94	1 516	54 30
70	1 623	59 52	1 514	51 51
80	1 613	57 83	1 506	49 37
90	1 613	57 83	1 505	49 34

FORMULES.

BOUILLON PECTORAL.

Prenez : Dattes, Jujubes, Figues, Raisins — privées de leur noyau. — De chaque 15 grammes.

Faites bouillir pendant demi-heure, dans :

Bouillon de poulet 1,250 grammes.

Passez, et édulcorez avec

Sirop de tolu 60 »

Ce bouillon, qui doit être pris par tasses dans le courant de la journée, est favorable aux convalescents, aux personnes faibles et à tous les malades dont on veut soutenir les forces, et auxquels on ne peut donner une nourriture plus substantielle.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 janvier 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 62.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'empoisonnement; symptômes auxquels on le reconnaît; premiers soins qu'il réclame. — De l'emploi de l'ammoniaque contre les rapports acides qui ont lieu pendant la digestion. — Du suc du mancenillier employé contre le cancer. — Cours d'hygiène, première leçon. — Empoisonnement par le chloroforme. — Pharmacie domestique : Le cresson de fontaine, le cochléaria. — Bibliographie : La langue universelle appliquée à la médecine. — Variétés et nouvelles. — Formules : Suc antiscorbutique.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JANVIER 1853.

La fièvre typhoïde continue à exercer ses ravages, principalement dans les hôpitaux de Paris ; quelques chefs de service comptent un cinquième et même un quart de leurs malades atteints par cette redoutable maladie. L'intensité des fièvres typhoïdes actuelles n'est pas aussi grande qu'elle l'était il y a quelques jours, car elle était considérable, et il s'est passé un fait qui peut donner une idée de la violence de la maladie ; à l'hôpital de la Charité, sept entrants atteints de la fièvre typhoïde, et placés dans le même service, sont morts coup sur coup. Depuis, la situation s'est améliorée et l'on a pu guérir un grand nombre de malades.

Les hôpitaux ne sont pas les seuls endroits où se montrent la maladie dont nous parlons, beaucoup de cas se rencontrent en ville et un grand nombre de localités sont, en France, affligées par le fléau. Que nos lecteurs se rassurent toutefois, car la fièvre typhoïde n'est pas contagieuse, et l'on parvient généralement à s'en préserver en observant tout simplement les préceptes de l'hygiène.

On a remarqué encore, en assez grand nombre, des cas de petite vérole, des rhumes violents, surtout chez les enfants, l'érysipèle et le rhumatisme ; quelques cas d'apoplexie doivent être ajoutés à cette liste, malheureusement très-nombreuse.

Une maladie d'une bien plus grande importance a été signalée dernièrement parmi les maladies régnantes : *le choléra*, d'après quelques journaux de médecine, avait fait invasion à l'Hôtel-Dieu, et ce qui donnait de la gravité à ce fait, c'est que bientôt il ne fut plus question d'un malade seulement, mais de cinq malades se trouvant à la fois dans cet hôpital et présentant des symptômes très-graves. L'inquiétude n'a pas tardé à se manifester chez beaucoup de personnes ; mais généralement les médecins se sont peu émus de ces circonstances et ont vu là ce que la suite a confirmé, c'est-à-dire des cas isolés, comme on en voit toute l'année, que le hasard a rassemblés. Ces cas appartiennent au choléra sporadique ; on en a souvent vu bien avant les grandes épidémies qui ont désolé la France comme on en a observé après ; mais il y a loin de là au choléra asiatique, et rien ne peut faire prévoir l'arrivée prochaine d'une épidémie de cette nature ; la Russie, il est vrai, n'en est pas débarrassée, mais les pays qui nous entourent en sont complétement exempts.

Pour beaucoup de gens le choléra est toujours le choléra, qu'il soit sporadique ou épidémique ; mais celui dont on ne meurt pas n'est pas bien à redouter ; il est rare que le premier se termine fatalement, tan-

dis que le second tue, comme on le sait, la moitié de ceux qui en sont atteints.

DE L'EMPOISONNEMENT.

SYMPTOMES AUXQUELS ON LE RECONNAIT. — PREMIERS SOINS QU'IL RÉCLAME.

Quelle que soit la cause par laquelle se produise un empoisonnement, qu'il soit le résultat d'un crime ou la conséquence d'une erreur, il est très-important de pouvoir le reconnaître afin de porter un prompt secours au malade, en attendant que l'homme de l'art arrive près de lui. En présence de symptômes très-graves, on est quelquefois loin de soupçonner que le poison joue le principal rôle, et souvent aussi l'ignorance où l'on est de ce qui doit se passer en pareil cas, peut conduire à d'injustes soupçons.

Cependant il est nécessaire, pour bien connaître l'action des divers poisons, d'étudier ces substances séparément, de comparer les symptômes qu'ils déterminent et de connaître les moyens de traitement qui sont applicables à chacun d'eux. Cette étude est longue et difficile ; et quoique nous nous proposions d'exposer ce qui est relatif aux principaux poisons, nous n'avons en vue dans cet article que les symptômes généraux de l'empoisonnement, c'est-à-dire ceux qui conviennent à la plupart des poisons et qui, faisant connaître à l'observateur qu'il assiste à un empoisonnement, lui permettent au moins de ne pas rester oisif.

On est en droit de présumer qu'un individu est empoisonné lorsqu'il éprouve, très-rapidement, un certain nombre de symptômes suivants : odeur nauséabonde, saveur très-prononcée et désagréable, qu'elle soit âcre, métallique, amère, acide ou alcaline, une sécheresse de la bouche, une chaleur âcre qui s'étend depuis la bouche jusqu'à l'estomac, un sentiment de gêne et de constriction dans la gorge. La langue, les gencives, quelquefois les lèvres, présentent une coloration anormale ; elles sont blanches, jaunes citron, rouges ou noires. Une douleur vive se manifeste dans l'estomac et dans les intestins ; rapports fréquents, haleine fétide, nausées, soif ardente ; puis vomissements de matières bilieuses ou de liquides colorés, bouillonnant quelquefois sur le carreau, constipation et plus souvent évacuations abondantes ; pouls généralement petit, serré, irrégulier, difficile à percevoir, douleur dans la poitrine, respiration laborieuse.

La physionomie est très-altérée, le teint est pâle, la vue est affaiblie, l'ouïe abolie en totalité ou en partie, les yeux rouges, saillants, le regard égaré ; des frissons surviennent, la peau est froide, les extrémités glacées, parfois une sueur froide survient, la voix n'a pas son timbre habituel. Puis, selon la substance qui a causé l'empoisonnement, délire gai ou furieux, contraction des mâchoires ou rire sardonique, convulsions partielles ou générales, contraction des membres ou engourdissement, accablement, sommeil insurmontable, faiblesse extrême.

On comprend aisément que tous les symptômes que nous venons d'indiquer se groupent différemment selon l'espèce du poison qui a été absorbé. Les substances toxiques ont été partagées en quatre classes par la plupart des médecins qui ont écrit sur les poisons : 1° Les poisons irritants ou corrosifs, tels que l'arsenic, le cuivre, l'ammoniaque, etc. ; 2° les poisons narcotiques ou stupéfiants comme la jusquiame, le laurier-cerise, l'opium ; 3° les poisons narcotico-âcres, au nombre desquels sont certains champignons, la belladone, la ciguë, le tabac, etc. ; 4° les poisons septiques ou putréfiants, comme ceux que portent les serpents venimeux à la base de leurs crochets. Ces différentes classes de poisons produisent des effets qui leurs sont particuliers, mais qui rentrent cependant dans l'énumération que nous avons donnée plus haut.

Un assez grand nombre de maladies peuvent simuler l'empoisonnement, et il est important d'être en garde contre une pareille erreur. Au nombre de ces maladies sont principalement les gastrites aiguës, les hernies internes étranglées, la péritonite, le choléra-morbus. Cette dernière maladie surtout présente une très-grande similitude avec l'empoisonnement, et elle offre cependant des différences assez notables au moyen desquelles on peut arriver à préciser à quelle affection l'on a affaire. Le choléra ne sévit guère dans nos climats que pendant la saison chaude, puis son début, quoique brusque, est accompagné le plus souvent d'évacuations alvines considérables, tandis que les vomissements se montrent assez généralement au nombre des premiers symptômes de l'empoisonnement. La douleur du ventre dans le choléra est nulle ou siége dans la partie inférieure de cette cavité ; au lieu que dans les empoisonnements elle se produit au creux de l'estomac et remonte le long de la poitrine jusque vers la bouche. On voit donc que, même dans les cas les

plus difficiles, en analysant la situation avec une grande sagacité on peut arriver à établir une certitude presque complète.

Lorsqu'on a reconnu d'une manière à peu près certaine que l'on a affaire à un empoisonnement, quels sont les moyens à employer pour arrêter et combattre les effets du poison?

Ces moyens se divisent naturellement en deux grandes séries, lesquelles appartiennent à deux époques différentes du traitement. Dans la première il s'agit de déterminer l'évacuation, soit par les vomissements, soit par les selles; dans la seconde on a recours à des substances qui peuvent neutraliser l'action du poison, c'est-à-dire aux contre-poisons. Dans le monde on croit généralement que les contre-poisons sont la chose la plus importante dans les circonstances qui nous occupent, et qu'il suffit, dans un cas déterminé, d'en avoir un bon à sa disposition pour sauver le malade. C'est une grave erreur, car les substances sont loin de se mélanger dans l'estomac comme on les triture dans les vases de nos laboratoires; puis les composés nouveaux formés par le poison et le contre-poison ne sont pas toujours inoffensifs; puis encore parce que l'estomac, sous l'action de certains poisons irritants, se contracte et se plisse de façon à emprisonner des portions du poison que le contre-poison ne peut atteindre. Enfin, pour les raisons que nous venons d'indiquer et pour beaucoup d'autres encore qu'il serait trop long de discuter ici, on voit qu'avec les contre-poisons on n'est jamais bien certain des résultats qui seront obtenus.

Les contre-poisons sont cependant utiles, et nous ne prétendons pas que l'on doive en rejeter l'emploi; mais il ne faut jamais y recourir qu'après avoir épuisé les moyens de la première série qui consistent, ainsi que nous l'avons dit, à tenter l'évacuation du poison.

Toutes les fois donc que l'on se trouvera près d'un malade récemment empoisonné, il faudra s'empresser de faire rejeter la substance toxique. Nous disons récemment empoisonné, car si plusieurs heures se sont écoulées, il est probable que le poison est déjà absorbé, et alors il est trop tard.

La première chose à faire est donc de provoquer les vomissements s'ils n'existent déjà ou de les favoriser lorsqu'ils se manifestent spontanément. La titillation de la luette et de l'arrière-gorge avec les barbes d'une plume est le moyen le plus prompt et le plus facile; ensuite il faut faire boire au malade une grande quantité d'eau tiède et ne pas craindre d'y ajouter dix centigrammes (deux grains) d'émétique par litre. Sous l'influence des vomissements et des évacuations qui auront souvent lieu par une autre voie, le poison sera nécessairement entraîné et le malade sauvé.

Une exception à cette conduite doit cependant être indiquée : si l'on reconnaissait, soit par les aveux du malade, soit à l'inspection des matières vomies ou parce qu'une portion du poison resté dans une fiole vient révéler sa nature, si l'on reconnaissait, disons-nous, que l'empoisonnement a eu lieu par les acides ou les alcalis concentrés, il ne faudrait pas exciter les vomissements, car les altérations sont souvent très-considérables, et les efforts pourraient déterminer la rupture des membranes de l'estomac qui serait presque nécessairement mortelle. Dans ce cas, il faut se contenter d'introduire une grande quantité de liquide, afin de diminuer d'une part l'action irritante du poison et de rendre de l'autre les efforts de vomissement plus aisés, ce qui arrive lorsque l'estomac est plein de liquide.

Toutes les fois qu'il est possible d'ajouter le contre-poison à l'eau qui sert à provoquer l'expulsion de la matière vénéneuse, il est sage de le faire; on arrive souvent ainsi à remplir une double indication.

Tels sont les moyens bien simples à l'aide desquels on doit porter les premiers secours aux empoisonnés, moyens qui se résument dans le précepte suivant : déterminer le plus rapidement possible l'expulsion du poison. C'est au médecin qu'il convient d'appliquer ensuite le fruit de son expérience et les connaissances chimiques qu'il a su acquérir. Lorsque l'empoisonnement a été vaincu, il reste encore une tâche souvent difficile à accomplir, celle de traiter les maladies qui surviennent quelquefois à sa suite, et qui peuvent faire courir au malade des dangers aussi sérieux que ceux auxquels il fut exposé au moment de l'empoisonnement.

Dr Reinvillier.

De l'emploi de l'ammoniaque contre les rapports acides qui ont lieu pendant la digestion.

M. Chevallier, le savant chimiste, sujet à des rapports acides très-désagréables, n'ayant pu s'en débarrasser au moyen de la magnésie, qui, d'autres fois lui avait bien réussi, se sentit immédiatement soulagé par l'ammoniaque. Voici la formule dont il s'est servi et dont nous avons répété plusieurs fois l'emploi avec un succès complet :

Eau distillée..... 150 grammes.
Eau de menthe..... 15
Ammoniaque ..... 12 gouttes.

A prendre en une ou deux fois.

L'effet de cette potion s'explique parfaitement; son action chimique est très-simple; nous pensons que dans un cas pressé où l'on manquerait d'eau distillée on pourrait se servir d'eau filtrée, l'ammoniaque atteindrait également le but.

Du suc du mancenillier employé contre le cancer.

Prononcer le nom du cancer, c'est rappeler l'une des plus horribles maladies qui affligent l'espèce humaine. Il est, en effet, peu d'affections aussi terribles que celle-ci, à cause des douleurs atroces qu'elle détermine, des désordres qu'elle produit et de la triste fin quelle amène. On doit donc accepter avec empressement toutes les études qui sont faites sur cette maladie, et particulièrement les moyens de traitement, lorsqu'on vient à en découvrir quelques-uns qui paraissent efficaces. C'est à ce dernier titre que nous publions un extrait du Mémoire de M. le docteur Germon, persuadés que le fruit de ses observations est appelé à rendre de grands services.

Les moyens généralement employés pour combattre le cancer, dit M. Germon, se réduisent à l'opération et à l'application de plusieurs topiques, parmi lesquels l'arsenic seul présente quelques chances de succès. L'ablation de la tumeur cancéreuse compte en sa faveur des résultats heureux; mais, le plus souvent, le cancer, semblable aux têtes de l'hydre, se régénère avec une rapidité effrayante et précipite au tombeau des victimes qui auraient pu prolonger encore longtemps leur existence.

L'opération n'est pas toujours praticable, en conséquence de l'adhérence de l'ulcère à la tumeur contiguë; quelquefois même, le sein étant affecté, elle excite la tuméfaction des glandes de l'aisselle et du tissu cellulaire environnant. Il nous serait facile de multiplier les objections, mais qu'il nous suffise de dire que souvent la répugnance du malade est telle, qu'il préfère la mort à l'opération qui présente le plus de chances de réussite.

Le cancer étant un des plus grands fléaux qui affligent l'espèce humaine, les arsenaux pharmaceutiques se sont vainement épuisés pour le combattre; l'arsenic seul compte en sa faveur quelques cures. Neckel, en 1590, conseilla l'application de l'acide arsénieux; mais Fusch, un an après l'appliqua et depuis, Cosme, Rousselot, Dubois et plusieurs autres ont combiné l'arsenic avec d'autres substances, dans le but de neutraliser ses effets délétères. Fusch, dans le même but, le combinait avec la serpentaire de Virginie et la suie de cheminée; ce dernier médicament, dont l'emploi, comme on voit, date de fort loin, vient d'être préconisé de nouveau; mais nous pouvons assurer que de nombreux essais ont prouvé que la créosote et la suie sont des médicaments entièrement nuls quand ils sont appliqués sur des ulcères vraiment cancéreux, et que la préparation que nous avons citée n'agit qu'en raison directe de la quantité d'arsenic qu'elle contient. Si l'arsenic est quelquefois utile, il est souvent nul, et même on l'accuse de rendre progressive la marche de plusieurs ulcères qui, avant son application, aurait été stationnaire.

Sans faire mention d'une foule de médicaments qui ont été et qui sont encore préconisés malgré leur nullité, nous ferons connaître un agent thérapeutique qui, jusqu'à ce jour, avait été repoussé de la matière médicale en conséquence de ses propriétés délétères.

Le mancenillier (*hippomane mancenilla*), de la famille des euphorbiacées, qui a été décrit par plusieurs auteurs, est connu depuis la conquête de l'Amérique, à cause des terribles effets que produisaient les flèches des indigènes, qui étaient imbibées dans le suc de ses branches ou de son fruit. C'est ce suc lactescent qui est employé par les hordes qui fréquentent les bords de l'Orénoque comme anti-cancéreux et qui est un médicament dont les propriétés méritent d'être étudiées. Comme jusqu'à ce jour le suc de l'hippomane n'a pas été employé à l'intérieur, nous ne pouvons rien dire de ses effets; mais sans croire qu'il pourrait être un vrai spécifique et vaincre l'état cancéreux, ses effets comme topique devraient le faire tenter à l'intérieur, d'autant plus que l'on emploie tous les jours des substances plus énergiques. Nous pouvons assurer que le suc du mancenillier mis en contact avec le cancer est neutralisé; qu'en ayant soin de couvrir les bords dénudés de l'ulcère, l'absorption n'a jamais lieu par le centre. La méthode suivante, employée par les indigènes de l'Amérique méridionale, est une preuve péremptoire. Après une quantité de cérémonies absurdes qu'ils regardent comme indispensables, ils lavent plusieurs fois la plaie à l'eau froide; ils entourent avec soin l'ulcère de pâte de rocou et laissent tomber au centre quelques gouttes du suc de l'hippomane, tiré indifféremment du fruit ou de

l'écorce de l'arbre; il se forme bientôt une escarre qui de livide devient carbonisée, et en tombant quarante-huit heures après, laisse voir une plaie simple qui, par le seul moyen du rocou, se cicatrise promptement. Dès que l'hippomane est en contact avec l'ulcère, le pouls précipite ses pulsations, la respiration devient haletante, et une sueur fort abondante inonde le corps du malade; mais le calme renaît bientôt. Ces phénomènes se présentent quelquefois lors de l'application de l'arsenic sur les ulcères cancéreux; et si nous observons que, comme cet acide, il perd ses propriétés délétères étant mis en contact avec le cancer, nous verrons que ces deux médicaments ont beaucoup d'analogie dans leur manière d'agir; aussi présentons-nous le suc du mancenillier comme un puissant moyen de remplacer l'acide arsénieux, et comme comptant en sa faveur un plus grand nombre de succès. Il nous serait sans doute facile de citer des observations, puisque, lors de notre voyage dans l'intérieur du Brésil, les malades affluaient du littoral de l'Océan pour être traités par les chefs des hordes sauvages avec lesquels nous fûmes longtemps en relation.

COURS D'HYGIÈNE.

PREMIÈRE LEÇON.

Définition de l'hygiène. — Définition de la santé. — Pourquoi l'hygiène est peu pratiquée. — Constitution physique et morale de l'homme. — Recherche des véritables conditions de la santé. — Impossibilité d'une formule générale. — Influence de l'éducation sur le caractère et le bien-être des hommes.

L'hygiène est cette partie de la médecine qui fait connaître les conditions de la santé et les moyens de la conserver.

La santé est le résultat naturel de l'intégrité des fonctions que les organes sont appelés à remplir et le produit de l'harmonie de ces mêmes fonctions.

Il n'y a donc pas de science plus utile à l'homme que la connaissance de l'hygiène, puisque la santé est reconnue par tous pour être le plus précieux des biens, et l'on ne saurait trop répandre, dans l'intérêt de tous les hommes, les connaissances hygiéniques qui sont si précieuses et si indispensables.

Pourquoi l'homme qui possède, non-seulement comme tous les animaux, l'instinct de sa propre conservation, mais qui jouit en outre de la raison, et qui a la puissance d'analyser tous ses actes et d'en tirer des conséquences, pourquoi cet être raisonnable pratique-t-il si peu les lois de l'hygiène, dont l'application contribuerait puissamment à prolonger son existence ? Dans beaucoup de circonstances, l'hygiène n'est pas pratiquée parce que l'intérêt du moment, les passions, l'espoir d'échapper à un danger éloigné et une foule d'autres choses viennent s'y opposer; mais trop souvent encore on agit contre les préceptes de l'hygiène simplement parce qu'on les ignore. Les personnes qui se trouvent dans ce dernier cas, loin d'être à blâmer sont réellement à plaindre, aussi doit-on s'empresser de les éclairer. Persuadé de l'importance de cette mission, nous publions ce cours d'hygiène populaire dans l'intérêt des masses, et si notre faible voix ne peut faire tout le bien que nous voudrions répandre, elle contribuera au moins, pour sa petite part, à propager un enseignement utile, à détruire les préjugés et peut-être à stimuler le zèle de ceux qui seront plus forts ou plus habiles que nous.

Commençons par jeter un regard sur la constitution de l'homme, puisque l'hygiène tout entière a pour but la protection incessante de cette constitution.

L'homme a été doué d'une organisation admirable, dont lui seul est en possession dans toute la création. Tandis que les animaux ne peuvent vivre, selon l'espèce à laquelle ils appartiennent, que dans une certaine zône; l'homme, au contraire, parcourt toutes les latitudes, visite tous les climats, se fixe pendant un temps plus ou moins long dans les régions les moins accessibles aux êtres organisés et a à son service mille ressources pour lutter contre les causes de destruction qui viennent le menacer. Il peut, en outre, résister aux plus grandes fatigues et a surtout le privilége de combiner ses moments d'activité et de repos de telle manière qu'un état succédant à l'autre, les difficultés les plus considérables peuvent être vaincues par lui. Ses organes digestifs lui permettent de s'approprier les substances les plus dissemblables : les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les animaux articulés, les mollusques, presque toutes les classes du règne animal sont mises à contribution pour former la nourriture habituelle de l'homme. Les végétaux de toute nature viennent aussi augmenter son butin, car, depuis le champignon jusqu'aux fruits des plus grands arbres, partout il trouve une ample provision d'aliments. Les fécules de toute sorte qu'il transforme de cent manières différentes, le sucre, les huiles, les liquides fermentescibles, tout vient contribuer à son bien-être et augmenter la variété de sa nourriture.

Toutes ces facultés dont l'homme est en possession, celle de supporter les températures les plus variées, de vaincre les fatigues les plus grandes et de se nourrir des produits les plus opposés ne sont pas les seules dont il jouisse. L'homme a encore à son service autre chose que les êtres organisés, sa puissante constitution s'assimile au besoin une foule de substances appartenant au règne minéral, et les poisons les plus violents, eux-mêmes, habilement dosés et employés, viennent contribuer à

vaincre la maladie et à rétablir l'équilibre momentanément interrompu...

De l'examen de la constitution physique de l'homme, si l'on passe à celui de sa constitution morale, on n'est pas moins émerveillé des facultés diverses dont elle est douée et de la puissance qui lui a été octroyée par le Créateur. Ce sont cette puissance et ces aptitudes multiples, plus encore que l'organisation physique, qui font la force de l'homme, et c'est au moyen de son intelligence qu'il règne en maître absolu sur ce qui l'entoure. Faire le récit de tout ce que l'homme a accompli depuis quelques siècles seulement, par la seule force de sa puissance morale, serait chose impossible ici : il faudrait le suivre dans les entrailles de la terre et dans les profondeurs des eaux, le suivre encore dans les airs et énumérer tous les prodiges obtenus par la vapeur et les autres moyens puissants qu'il a su trouver et assujétir à la loi de sa volonté. Nous le verrions transmettre sa pensée d'un bout du monde à l'autre avec la rapidité de l'éclair, arrêter le rayon de lumière au passage pour lui faire tracer une image. Que dis-je? il nous faudrait passer en revue tous les grands problèmes qui ont été résolus par la science, tous les beaux travaux de la littérature et de la philosophie, ce qui nous entraînerait trop loin de notre but.

Cependant le physique et le moral de l'homme ont entre eux une telle liaison que nous ne pouvions passer complétement le dernier sous silence ; on sait, qu'à part quelques exceptions, l'esprit perd sa vigueur dans un corps malade, et que l'altération du moral agit généralement d'une manière défavorable sur le physique.

Il ne suffit pas pour l'homme d'avoir été doté d'une constitution physique et morale de premier ordre, il faut qu'il sache conserver ces avantages et rester dans cet heureux équilibre qu'on appelle la santé. La première chose que nous ayons à faire est donc la recherche des *véritables conditions de la santé*.

Etre né de parents sains et forts est la première condition pour être doué d'une bonne constitution, et, par conséquent, avoir plus de chance de conserver sa santé. Il est presque impossible que des parents malsains, rachitiques et faibles puissent donner le jour à des êtres pleins d'énergie et de vigueur ; les constitutions sont héréditaires et les fautes même des parents viennent peser douloureusement sur leurs descendants et atteindre un certain nombre de générations. Remarquons en passant qu'il naît de là une obligation impérieuse pour l'homme de veiller sur sa conduite et d'observer scrupuleusement l'hygiène s'il ne veut pas être le bourreau de ses propres enfants.

Celui qui malheureusement est né faible a beaucoup plus de précautions à prendre que celui qui est venu au monde dans des conditions opposées, et Hippocrate a très-bien signalé cette différence lorsqu'il a dit : « Selon moi, les constitutions qui se ressentent promptement et fortement de leurs écarts sont plus faibles que les autres ; le faible est celui qui se rapproche le plus du malade ; et le malade est encore plus faible, aussi doit-il souffrir plus que tout autre des fautes du régime (1). »

Cette différence dans la constitution native indique donc qu'il y a aussi des différences très-grandes dans les moyens de conserver sa santé, et il est impossible de donner une formule hygiénique qui soit convenable pour tout le monde. Autant il est absurde de prescrire les mêmes médicaments et à des doses semblables à tous les malades atteints de la même maladie, autant il serait ridicule de faire une prescription identique pour tous ceux qui veulent conserver leur santé.

Chacun a donc à prendre en considération, non-seulement la force dont il est doué naturellement, mais encore ce que sa constitution a perdu ou gagné depuis sa naissance. Il doit aussi considérer l'âge auquel il est arrivé, le sexe auquel il appartient, et enfin certaines particularités d'organisation auxquelles la science a donné le nom d'*idiosyncrasies*. Il est évident que l'enfant nouveau-né a besoin d'autres soins que l'adulte, et que celui-ci ne doit pas se soumettre à toutes les précautions qui sont indispensables au vieillard. La femme réclame des soins hygiéniques tout à fait spéciaux, et pour donner une idée de certaines idiosyncrasies qui méritent une attention particulière, on peut citer, par exemple, les personnes qui ne peuvent respirer telle ou telle odeur sans subir l'acte du vomissement ou sans avoir une défaillance ; Rousseau, qui ne pouvait entendre le son d'une cornemuse sans éprouver une incontinence d'urine, et d'autres faits tout aussi extraordinaires.

Mais nous n'avons pas à étudier toutes ces exceptions, nous voulions seulement les signaler à propos des conditions indispensables de la santé. Disons vite que l'homme qui se porte bien doit manger avec appétit et digérer sans le plus petit malaise, que sa respiration doit être calme, large et facile, que les battements de son cœur, à moins qu'il ne cherche à les apprécier par le tact, doivent passer inaperçus pour lui, que sa démarche doit être assurée, régulière et aisée, son sommeil réparateur, que tous les organes des sens doivent jouir de tous leurs priviléges, son intelligence être nette et précise, enfin que toutes les fonctions doivent être dans un état d'intégrité complet et dans une parfaite harmonie ainsi que nous le disions en commençant. Telles sont les véritables conditions de la santé.

Peu d'hommes possèdent au grand complet tous les attributs de la santé, mais beaucoup ont reçu en partage la presque totalité de ces avantages ; cependant, bien peu de personnes savent conserver leur santé, et

(1) Hippocrate, trad. Littré, *Traité de l'ancienne médecine*, tome 1, page 597.

tandis qu'elles cachent avec soin les trésors et les richesses de convention qu'elles possèdent, de peur qu'ils ne leur soient dérobés, elles négligent la santé, ce bien inestimable dont elles ne connaissent tout le prix que lorsqu'elles l'ont perdu, quelquefois sans retour.

Le manque d'éducation conduit trop souvent à l'inobservance des lois de l'hygiène et à la perte de la santé, aussi tous les cœurs généreux tendent-ils sans cesse à répandre les lumières dans ces intelligences qui sont restées à un très-faible degré de développement faute du stimulant indispensable. Il est évident que celui qui est en possession d'une instruction solide, laquelle a été instituée sur de larges bases, connaîtra presque toujours les dangers qui entourent son organisation et qui tendent à la détériorer ; il ne pourra pécher par ignorance et trouvera encore dans le perfectionnement de son éducation première une ressource contre le désœuvrement et un délassement pour ses fatigues. L'éducation religieuse, surtout, vient aider puissamment à pratiquer l'hygiène, car l'homme qui est habitué de bonne heure à se faire une loi de la morale devient nécessairement vertueux, et l'hygiène nous enseigne à chaque pas à pratiquer la vertu.

Il n'est pas possible de se livrer complétement aux soins de l'hygiène sans être vertueux, aussi le genre d'éducation que nous signalons, en influant sur le caractère des hommes contribue-t-il puissamment à leur bonheur. Que de raisons pour enseigner, étudier et pratiquer l'hygiène, et combien d'hommes qui appliquent sans réflexion et dans un but mercantile, l'adjectif *hygiénique* à la première chose venue, deviendraient circonspects si tout le monde était bien pénétré de la valeur de l'hygiène! Et puisque pratiquer l'hygiène c'est pratiquer la vertu, l'enseignement de cette science devient une espèce de sacerdoce que l'on ne doit aborder qu'avec respect et timidité.

Dr Reinvillier.

Empoisonnement par le chloroforme.

Dans tous les cas d'empoisonnement par le chloroforme publiés jusqu'ici, cas qui sont malheureusement très-multipliés, cette substance avait été absorbée par les voies respiratoires. M. le docteur Aran vient de publier, dans *le Bulletin de thérapeutique*, une observation très-curieuse d'empoisonnement, suivi de guérison, par le chloroforme ingéré en liquide par la bouche.

Le sujet, broyeur de couleurs, était en traitement pour des accidents occasionnés par le plomb. Il prenait, depuis huit jours, du chloroforme en potion et en lavement, de 70 à 120 gouttes par jour, quand, le 18 mars, il s'empoisonna dons les circonstances suivantes :

Il avait pris dans la journée une potion contenant 30 gouttes de chloroforme et deux quarts de lavement en contenant la même quantité. Vers six heures trois quarts du soir, il s'était couché immédiatement après l'administration du premier quart de lavement, afin de pouvoir le garder.

Prenant un flacon de chloroforme pour une potion, il en avala une forte gorgée. Averti par une sensation de chaleur et de brûlure vers l'arrière-gorge, l'œsophage et l'estomac, il s'aperçut de son erreur. Il se hâta de boire de l'eau en abondance, fit quelques efforts pour vomir, mais sans rendre autre chose que des mucosités. Dix minutes après environ, il eut des grincements de dents et commença à tenir des discours sans suite. Quelques minutes après, il s'assit sur son lit et se mit à chanter. L'interne de garde, appelé immédiatement, le trouva dans cette position, les yeux brillants, la face animée, ne paraissant pas reconnaître les personnes qui l'entouraient, chantant et tenant des discours sans suite. Déjà l'insensibilité avait commencé; les pincements, les tiraillements, les piqûres ne paraissaient pas perçus. Le sujet, interrogé, répondait par un son inarticulé pour reprendre ensuite ses chants et son délire. Tremblement dans les muscles de la face et dans les membres, mouvements de la main comme pour arracher quelque chose de la bouche; la vue était abolie; pouls, entre 70 et 80 pulsations. Un verre d'eau sucrée avec quelques gouttes d'ammoniaque liquide ne calma en rien les accidents.

Le délire et les chants ne furent pas de longue durée. Vingt ou trente minutes au plus après l'accident, le malade se couchait et s'endormait profondément. D'abord, le sommeil n'était pas très-considérable; on pouvait le secouer en stimulant le sujet; mais vers huit heures du soir, il était aussi complet que possible et accompagné de ronflement. Perte générale de la sensibilité, résolution des membres, rotation des yeux en haut et en dedans sous les paupières abaissées, pas de gêne apparente de la respiration. Justement effrayé de cet état, l'interne de garde fit appliquer seize sangsues derrière les oreilles et donner un lavement purgatif. Peu à peu le malade ouvrit les yeux, mais sans parler. Vers dix heures et quart, il ne ronflait plus, paraissait reconnaître les personnes qui l'entouraient, mais n'avait pas encore recouvré la parole. Vers minuit, on le leva pour faire son lit; il put se tenir debout quel-

ques instants, quoique chancelant un peu sur ses jambes et semblable à un homme ivre. Recouché immédiatement, il s'endormit d'un sommeil calme jusqu'au matin. Le lendemain, il ne se rappelait rien de ce qui lui était arrivé au commencement du délire.

Ces accidents n'eurent pas de suite sérieuse. On revint même au chloroforme à l'intérieur et à l'opium pour achever la guérison de la maladie qui avait amené le malade à l'hôpital, et il sortit parfaitement guéri sept jours après l'empoisonnement.

Il importait de préciser, autant que possible, la quantité de chloroforme ingérée; on y arriva en faisant introduire successivement, dans la bouche du malade, des proportions variées d'eau, soit avec une cuillère, soit à l'aide du flacon qui avait été cause de l'accident. D'après ces expériences, on trouva que l'empoisonnement avait dû être produit par 30 ou 40 grammes de liquide.

Cette observation est très-intéressante, non-seulement en ce qu'elle est unique en son genre, mais surtout en ce qu'elle tend à établir, contrairement à diverses opinions émises, que le chloroforme a le même mode d'action soit qu'on l'inspire, soit qu'il entre dans les voies digestives. On remarque que les accidents ne se sont produits qu'avec lenteur, puisque la période d'excitation a duré de vingt à trente minutes, et que le sommeil n'est arrivé qu'au bout d'une heure et quart. Le poison arrive, en effet, beaucoup plus lentement aux centres nerveux par les voies digestives que par les voies pulmonaires.

La rapide élimination du chloroforme par les voies pulmonaires, explique comment une aussi forte dose de poison n'a pas amené la mort.

PHARMACIE DOMESTIQUE.

Le cresson de fontaine. — Le cochléaria.

LE CRESSON.

Le cresson est l'une des plantes dont la réputation populaire est la mieux établie; on lui attribue généralement de si grandes vertus que la plupart des marchands qui l'offrent aux consommateurs dans les rues de Paris, manquent rarement de crier : « Voilà du cresson de fontaine, la santé du corps. » Qui n'a entendu raconter l'histoire de ce malade atteint d'une affection de poitrine incurable auquel son médecin avait dit : « Ne mange que du cresson, » et qui fut merveilleusement guéri; histoire aussi impossible que la suite que l'on raconte encore. Mais si le cresson jouit d'une réputation exagérée, s'ensuit-il qu'il soit sans vertus? Non, certes, et nous verrons plus loin qu'il constitue un médicament important.

Cette plante croît naturellement dans les eaux courantes des petits ruisseaux, mais on la cultive aussi en grand dans des lieux submergés auxquels on donne le nom ds *cressonnières;* elle est employée comme aliment et s'associe très-bien, par son aspect et son goût, aux volailles que l'on sert sur nos tables. Sa propriété médicinale la moins incontestable est sa qualité anti-scorbutique; elle stimule l'estomac, ranime les forces digestives et convient dans tous les cas où une certaine débilité est le caractère principal de la maladie. Lorsque le malade a de la fièvre ou est atteint de quelque inflammation locale, le cresson n'est nullement convenable, à cause de ses propriétés excitantes, ce qui indique que sa réputation contre la phthisie pulmonaire n'est pas méritée. M. le docteur Cazin rapporte un fait qui vient prouver que les prétendues cures de phthisie par l'emploi du cresson ne se rapportent qu'à des affections catarrhales.

« Un jeune homme de 23 ans, dit-il, fils d'un cultivateur du village de Crémarest, était atteint de toux avec sueurs nocturnes, amaigrissement, grande débilité, inappétence, etc.; il était regardé généralement comme poitrinaire depuis trois mois environ. Sa maladie datait du mois de février 1834, et nous étions en juin de la même année. Lorsque je le vis, ses traits étaient altérés, sa débilité prononcée au point qu'il ne pouvait plus sortir; sa toux était fréquente, surtout pendant la nuit, et il expectorait abondamment des crachats mucoso-purulents; mais il avait peu de fièvre. Il rapportait un état de gêne parfois très-pénible à la partie antérieure et médiane de la poitrine, sans signe de vive irritation. L'exploration de la poitrine me fit concevoir l'espérance de guérir ce malade : les poumons me paraissaient sains. Je le mis à l'usage du suc exprimé de cresson mêlé avec autant de lait chaud. Dès les premiers jours de l'emploi de ce moyen, l'amélioration fut sensible; la toux et l'expectoration diminuèrent, l'appétit revint, les sueurs nocturnes cessèrent; les forces se rétablirent si promptement qu'au bout de quarante ou cinquante jours de traitement le malade fut complétement guéri. »

Nous avons cru devoir reproduire cette intéressante observation, parce qu'elle résume parfaitement l'état de la question. « Les poumons me paraissaient

sains, » dit l'auteur; effectivement le cresson ne pourra jamais guérir une phthisie pulmonaire confirmée, mais c'est un bon médicament contre certaines toux catarrhales. Dans ce cas on peut donner, avec avantage, le suc de cresson à la dose de 100 à 150 grammes par jour, mêlé avec une quantité égale de lait.

Dans les maladies chroniques de la peau, lorsque les dartres sont opiniâtres, le suc de cresson, pris à l'intérieur, concourt activement à la guérison. C'est à bon droit que le cresson est rangé au nombre de ces plantes que l'on a appelées *dépuratives*, puisqu'il excite à la fois les sueurs, l'expectoration et les urines.

Le cresson n'est jamais employé qu'à l'état frais, et c'est son suc qui constitue l'unique préparation dont on se sert. En tisane, ou sous toute autre forme, il ne pourrait rendre les mêmes services; desséché, il perd toutes ses vertus.

LE COCHLÉARIA.

Le cochléaria est presque aussi connu que le cresson, on l'appelle vulgairement *herbe aux cuillers*, à cause de la forme un peu concave et en cœur de ses feuilles qui sont arrondies à leur extrémité. Il est cultivé dans les jardins à cause de ses propriétés anti-scorbutiques, mais il croît naturellement dans certaines localités, et les observateurs, qui ont raconté leurs voyages, ont tous signalé ce fait, que la Providence a répandu cette plante précieuse en abondance dans les contrées du nord où le scorbut se montre d'une manière permanente. En Islande, on sale le cochléaria et on le conserve dans des tonneaux, à l'instar de la choucroute des Allemands, pour être employé comme aliment.

Cette plante est, comme le cresson, l'objet de plusieurs légendes auxquelles il ne manque que l'authenticité. On lit dans un Traité du scorbut, publié par Bachstrom, qu'un matelot, atteint par cette maladie cruelle et réduit à un état désespéré, fut abandonné sur les plages à demi sauvages du Groënland. Privé de l'usage de ses jambes et de ses mains, il se traînait comme un animal sur la terre couverte en ces contrées de plantes anti-scorbutiques; il se mit à brouter le cochléaria qui croissait en abondance autour de lui, et au moyen de cette maigre nourriture, ses forces se ranimèrent, sa constitution s'améliora et il revint bientôt complétement à la santé.

Il est certain que Bachstrom, trop crédule, n'a pas vu le fait qu'il raconte, mais cela prouve que attachait une grande importance au cochléaria. Cette plante est, en effet, d'un très-grand secours, principalement comme anti-scorbutique, et jouit de propriétés beaucoup plus énergiques que le cresson; aussi, quoiqu'elle convienne dans les cas où le malade est d'une constitution molle, lymphatique, et même lorsqu'il est atteint de scrofules, il est bon de s'en abstenir lorsque la fièvre ou une inflammation locale mettent obstacle à l'emploi des excitants.

Dans certaines toux à forme catarrhale, dans l'asthme humide, dans l'hydropisie et les divers engorgements des organes contenus dans le ventre, le suc de cochléaria est souvent utile. On s'en est même servi contre la fièvre quarte, le rhumatisme vague et quelques maladies des voies urinaires, mais on a maintenant contre ces affections des moyens plus efficaces.

Trop peu employé contre les maladies de la peau, principalement chez les sujets qui présentent un état général où dominent la langueur et l'inertie, le suc de cochléaria, pris à l'intérieur, amènerait d'excellents résultats. Appliqué directement sur des ulcères à marche lente et de mauvais aspect, il ranime la vitalité, modifie la marche de l'ulcère et contribue puissamment à la cicatrisation.

Le suc de cochléaria est employé tantôt seul, tantôt mélangé à d'autres sucs, tels que ceux du cresson, du trèfle d'eau, etc. On peut encore l'administrer dans du petit-lait ou dans du bouillon de veau, sa dose est de 100 à 150 grammes par jour. Pour raffermir les gencives saignantes et relâchées, on se contente de mâcher les feuilles et l'on peut même manger les plus jeunes en salade. Il entre dans la composition du sirop et du vin antiscorbutique ainsi que d'autres préparations pharmaceutiques importantes.

C'est à l'état frais qu'il faut toujours employer le cochléaria, car les vertus de cette plante résident dans une huile volatile qu'elle contient et qui disparaît par la dessiccation. On sent très-bien l'odeur piquante de cette huile lorsque la plante est écrasée ou lorsqu'on la froisse entre les doigts, tandis qu'elle n'est pas odorante lorsque les feuilles restent entières.

Dr Reinvillier.

BIBLIOGRAPHIE.

La Langue universelle appliquée à la Médecine.

Sous ce titre, *Cours complet de Langue universelle* (1), M. C.-L.-A. Letellier, ancien membre de l'Université, vient de faire paraître une véritable théorie des langues. Jusqu'ici le hasard présidait à la naissance des mots, qui n'étaient rattachés par aucun lien à la pensée qu'ils exprimaient. Il devait en résulter, ce que nous voyons tous les jours, que les mots usités dans toutes les sciences ne présentent aucun côté appréciable et que telle expression peut appartenir ou à la zoologie, ou à la botanique, ou à la chimie, ou à la médecine, ou à l'industrie, ou, etc., sans qu'il soit permis à celui qui fait connaissance avec elle de la rapprocher de la branche dont elle est détachée. D'autre part, quand les arts ou les sciences s'enrichissent de quelque découverte, les savants sont embarrassés sur le nom qu'il convient de lui décerner, et ils contribuent ainsi, malgré eux, à grossir le cadre de ces mots qui encombrent les nomenclatures.

Les cinq grands problèmes que l'auteur de cet ouvrage a voulu résoudre, au moyen d'une langue qu'il appelle aussi *analytique*, sont ceux-ci :

1° Celui d'une LANGUE UNIVERSELLE, basée sur la langue maternelle, chez tous les peuples, et d'une étude facile pour les enfants comme pour les hommes mûrs ;

2° Celui de l'INSTRUCTION PUBLIQUE placée sur ses véritables fondements et laissant tout le temps nécessaire à l'étude des sciences, sans perdre de vue les littératures grecque et latine ;

3° Celui des progrès indéfinis de la LANGUE MATERNELLE chez tous les peuples, facilitant en même temps l'étude de tous les idiômes étrangers ;

4° Celui des NOMENCLATURES appropriées uniformément à toutes les SCIENCES, chez tous les peuples, et rendues accessibles aux mémoires les moins favorisées ;

5° Celui qui consiste à décupler LA PORTÉE et LE REVENU des ouvrages qui ont un mérite réel dans les sciences ou dans les lettres.

Certes, voilà un programme considérable ; on serait tenté de supposer à l'auteur un peu de fascination à l'endroit de son œuvre ; mais quand on lit attentivement ce travail, dont la conception et l'exécution sont gigantesques, on est frappé de l'ordre, de la méthode et surtout de la simplicité avec laquelle il procède et se dirige vers son but.

Pour nous, c'est surtout du 4e problème que nous avons à nous préoccuper, c'est-à-dire de la question des nomenclatures.

Ce serait assurément rendre un service signalé aux sciences que de désigner à chacune d'elles le rang que la langue lui assigne, et les limites dans lesquelles les termes peuvent être composés ; il serait surtout d'un grand intérêt pour la nomenclature médicale que les différents peuples se renfermassent uniformément dans le même cercle d'expressions, de manière à ce que les observations faites sur un des points de la terre fussent généralisées et saisies aisément par les médecins de tous les pays. Ceux de nos lecteurs qui sont embarrassés sur la signification des termes dont les hommes de l'art font usage auraient alors, comme nous, la clef de la nomenclature, et saisiraient mieux quelquefois nos études et nos réflexions.

Si nous comprenons bien l'auteur de la *Langue universelle*, la nomenclature des maladies, par exemple, serait rangée dans une grande division ; or, il est facile de reconnaître, d'après le tableau de ces divisions, que l'idée de maladie appartient à la catégorie renfermée sous la lettre *A*, *manière d'être de l'individu ;* si maintenant elle occupe deux ou trois classes dans cette catégorie, suivant la division adoptée par l'auteur, et si ces classes sont représentées par les lettres *p*, *c*, *t*, il en résultera que toutes les maladies commenceront par leur désignation, par les caractères *ap*, *ac*, *at*. Supposons pour un instant que la classe *p* soit réservée aux affections maladives des os, la syllabe *ap* deviendrait un radical qui signifierait *maladie des os*. En plaçant à la suite de la consonne *p* les voyelles qui sont au nombre de dix, on obtiendra dix nouvelles divisions que l'auteur appelle *ordres*. Supposons encore que parmi ces ordres, un d'entre eux donne l'idée de la tête et qu'il soit caractérisé par la lettre *o*, le radical *apo* exprimerait une *maladie des os de la tête*. On conçoit maintenant qu'une nouvelle consonne suivie d'une voyelle déterminerait cent radicaux représentant autant de maladies différentes des os de la tête.

Ce que nous concevons pour la nomenclature des maladies doit être applicable à toutes les branches de l'anatomie de l'homme et des animaux, à toutes les opérations médicales, comme à tous les instruments qui servent à ces opérations.

La marche toute rationnelle de cette langue analytique est d'autant plus remarquable, que l'auteur nous annonce des analogies continuelles entre les radicaux en apparence divergents, lorsqu'ils viennent à se rapprocher par une idée accessoire ; ainsi la lettre *o*, qui, dans

(1) Cours complet de LANGUE UNIVERSELLE, offrant en même temps une méthode facile et sûre pour apprendre les langues, et pour comparer, en quelques mois, toutes les littératures mortes et vivantes, par C.-L.-A. LETELLIER, chevalier de la Légion d'honneur, ex-régent de rhétorique à Lisieux, ex-inspecteur des écoles du Calvados.

En vente à Paris, chez Lemoine, libraire-éditeur, place Vendôme, 26 ; à Caen, chez Chesnel, libraire, pont Saint-[illegible]rre, 13. — P[illegible]rix de la Grammaire : 8 francs.

l'exemple précédent aurait servi à caractériser les maladies de la *tête*, remplirait encore un rôle analogue dans un radical de cette forme *yjo*, signifiant la *tête* elle-même, ou quelque chose de relatif à la tête.

Nous formons des vœux pour que cet ouvrage apporte réellement une solution au problème si compliqué des nomenclatures. Les quatre autres problèmes, que l'auteur annonce aussi comme résolus, sont, de même que celui dont nous venons de dire un mot, d'une telle importance qu'il est impossible que les savants ne consacrent point quelques heures de leur temps à l'examen de ces questions dont la portée est à peine commensurable. Nous suivrons avec intérêt les diverses phases du monument colossal que M. Letellier a dû élever bien laborieusement dans le silence de l'étude, et nous ferons part à nos lecteurs des proportions qu'il doit atteindre.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Vie de Boyer (*suite*). — Bientôt ce ne fut plus seulement d'une inépuisable complaisance qu'il fit preuve, ce fut aussi d'une remarquable instruction et d'une grande habileté dans l'art de disséquer; dès lors, c'était à qui l'aurait près de soi, il était devenu le démonstrateur officieux; on l'appelait *le préparateur des préparations!* Il resta pendant toute la saison fidèle à ceux qui les premiers l'avaient accueilli avec bienveillance.

L'année suivante, il s'associa avec ceux qui lui paraissaient les plus assidus et les plus instruits; dès lors il se trouva en mesure de diriger les nouveaux venus, en un mot, de donner des leçons d'anatomie; il le fit moyennant rétribution, bien modestement encore, car ses bénéfices ne furent pas assez considérables pour l'affranchir entièrement de son servage chez son patron le barbier; seulement il put quitter la soupente qui lui servait de chambre à coucher, et louer dans le carrefour de l'Odéon une petite mansarde, qu'il échangea bientôt contre une plus spacieuse, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice. Il avait fait un nouvel arrangement avec son maître; il passait les jours de la semaine dans les salles de dissection; les dimanches et les fêtes, qui étaient de grands jours de barbe, il reprenait le rasoir, ce qui chaque fois lui procurait un petit écu.

C'était un commencement d'indépendance, et de plus il était chez lui; il s'était meublé, non pas splendidement, car un lit de bois peint, deux chaises, une petite table de sapin et un coffre pour ses vêtements lui avaient suffi, et pour trente-cinq francs il avait fait toutes ses acquisitions. Mais enfin il avait un domicile, et déjà il pouvait y exercer l'hospitalité; il y avait reçu un de ses neveux, Léonard Vareillaud, fils de sa sœur Marie. C'était, du reste, un commensal qui ne devait pas être plus difficile que l'oncle, car celui-ci le conduisait tout simplement dans une gargote du voisinage, où il s'attablait avec de bons ouvriers maçons, ses compatriotes, apportant comme eux son morceau de pain sous le bras, et comme eux aussi se faisant servir une tasse de bouillon et une portion de bœuf.

Mais ce n'est point tout que d'avoir le couvert et le vivre, il faut se chauffer en hiver. Or, dans son petit logement, Boyer n'avait ni feu, ni cheminée; quand le froid était très-rigoureux, il se mettait au lit et y travaillait, ou bien il allait se réchauffer les doigts chez une bonne voisine, à la fois lingère et blanchisseuse qu'on nommait Madeleine Tripot. Boyer lui tenait ses petites écritures; elle l'aimait comme un fils...

Telle a été, Messieurs, l'existence de M. Boyer dans ses premières années d'épreuves, de labeur, de fatigue et de privations, embellie sans doute par la jeunesse, le doux sommeil et les longs espoirs. Aussi M. Boyer, dans ses vieux jours, aimait à y reporter ses souvenirs; il se plaisait à dire à quel prix la fortune lui avait vendu cette aisance, ces honneurs et cette gloire enfin qui était venue le visiter.

C'était en effet dans cette mansarde, c'était sous cet humble toit qu'il avait inauguré ces longs travaux qui devaient illustrer sa mémoire; il en parlait avec un mélange d'orgueil et d'attendrissement, car avec les joies du travail il y avait trouvé un bien autre bonheur. Un chaste amour, un amour inspiré par la plus pure et la plus vive reconnaissance, était venu dans cette pauvre demeure lui apporter ses ravissements et ses félicités.

Comme beaucoup de ses compatriotes, élèves en médecine et ouvriers maçons, il avait dû payer son tribut à la grande ville; il fut pris de cette grave endémie européenne qu'on appelait alors *fièvre putride*, et qu'on appelle aujourd'hui *fièvre typhoïde;* c'était sous la forme la plus grave, délire continu, prostration complète, escarres, etc. Ses économies furent bientôt épuisées; un médecin de l'Hôtel-Dieu était venu lui donner les premiers soins; mais le voyant dans un tel dénûment, il proposa de le faire transporter à l'hôpital. A ce mot d'hôpital, une voix pleine de douleur et d'indignation se fait entendre : c'est celle de Madeleine Tripot; elle déclare que ce malheureux jeune homme ne sera pas porté vivant à l'Hôtel-Dieu. « Et pourquoi faire? dit-elle, pour lui faire partager peut-être le lit d'un mourant? — Mais il est sans ressources, objecte le médecin. — J'y pourvoirai, répond-elle; j'ai quelque argent, je vais le chercher; le jeune homme est honnête, il vivra et me le rendra. — Mais il lui faut une garde-malade, il a besoin d'être veillé le jour et la nuit. — Ceci nous regarde ma fille et moi; elle passera les jours près de lui, et moi je le veillerai pendant les nuits. »

Le médecin se sentit touché jusqu'aux larmes de ce dévouement si complet, si profond; lui-même il redoubla de soins près de son futur confrère; une amélioration

ne tarda pas à se déclarer, et, après de longs jours de maladie, Boyer finit par recouvrer la santé.

Mais il avait contracté une de ces dettes qu'une reconnaissance de toute la vie ne saurait acquitter. L'argent qu'on avait dépensé pour lui était la moindre chose ; ses premières économies y pourvurent. Mais cette jeune fille, qu'on nommait Gabrielle-Adélaïde, cette jeune fille qui avait passé de longs jours au chevet du pauvre étudiant malade, qui l'avait veillé avec tant de sollicitude, toujours travaillant et toujours l'œil fixé sur lui, cette jeune fille, dis-je, avait fini par le pénétrer d'une si profonde reconnaissance, d'une telle estime, d'une si tendre affection, que dès les premières heures de sa convalescence, Boyer résolut d'en faire la compagne de sa vie, d'unir à jamais sa destinée à la sienne. Toutefois, pour obéir aux premiers sentiments de son cœur, il dut attendre que la fortune voulût bien lui sourire. Déjà il avait quelques élèves auxquels il enseignait l'anatomie ; mais il n'avait encore ni position, ni titre : c'était donc un ajournement qui lui était commandé par sa propre honnêteté.

Après cinq années d'études entremêlées d'occupations si pénibles, Boyer venait d'obtenir en 1781, à l'Ecole pratique du collége de chirurgie, une médaille d'or, « pour avoir, disait le programme, suivi avec assiduité « les leçons qu'on faisait à l'Ecole pratique, et pour avoir « fait avec intelligence et adresse, sous les yeux de ses « professeurs des dissections et des opérations chirur- « gicales. »

En 1782, il fut admis comme élève dans ce même hôpital de la Charité qui devait être pendant plus d'un demi-siècle le théâtre de sa gloire ; il y entra pour faire des pansements et y suivre le cours des professeurs.

C'était une place modeste ; mais il y avait bien alors dans les hôpitaux de Paris une institution heureusement conçue et tout à fait libérale : c'était celle des chirurgiens gagnant maîtrise. Sans cette généreuse institution, une foule d'hommes, devenus depuis célèbres, n'auraient jamais pu obtenir le grade de maître en chirurgie, et M. Boyer eût été bien certainement de ce nombre.

C'est en 1787 qu'une place de gagnant maîtrise étant devenue vacante à la Charité, un concours fut ouvert le 25 juin.

Boyer se mit sur les rangs, et, après quinze jours d'une lutte mémorable, le 9 juillet suivant, il fut déclaré vainqueur et chargé d'un service dans la maison.

Définitivement, la fortune lui souriait ; la carrière était largement ouverte devant lui, il ne pouvait y trouver d'obstacles sérieux.

C'est alors que cet honnête jeune homme résolut d'assurer le bonheur des deux femmes généreuses qui, en d'autres temps et dans son infortune, lui avaient tendu la main et l'avaient si noblement secouru. Un beau jour donc il mit ses habits des dimanches et s'en alla résolûment frapper à la porte de ses anciennes voisines. La mère lui ouvrit et l'accueillit comme de coutume, avec la plus expansive cordialité. Boyer prend à peine le temps de s'asseoir ; sans détour, sans préambule, il lui déclare tout simplement qu'il vient lui demander en mariage sa fille Gabrielle-Adélaïde. Il faut le dire, à la louange de cette excellente femme, elle représenta à Boyer que sa fille était sans fortune, sans éducation et sans aucun usage du monde ; que cette union pourrait peut-être plus tard lui causer bien des regrets, qu'il devait prendre du temps et réfléchir avant de contracter ainsi des liens indissolubles. « J'ai fait toutes mes réflexions, lui dit Boyer, mon parti est pris. Je vous déclare que si j'ai jamais eu quelque ambition, si j'éprouve aujourd'hui le désir de me faire un nom et de m'élever dans le monde, c'est pour faire partager à votre fille ma fortune et mon élévation. » La mère fut obligée de faire taire ses scrupules, et M. Boyer contracta cette union qui devait faire pendant près de quarante années le bonheur de sa vie.

M. Boyer venait d'entrer dans une phase toute nouvelle de son existence : jusque-là il n'avait guère fait que lutter contre l'adversité et en même temps préparé son avenir. Mais, arrivé à ce point, il sentait qu'il lui manquait une préparation d'autant plus regrettable, que, dans l'ordre naturel des choses, elle aurait dû venir la première.

M. Boyer, n'ayant point reçu l'éducation collégiale, ignorait jusqu'aux premiers éléments du latin ; il y avait longtemps qu'il sentait l'indispensable nécessité de s'initier à cette langue des Romains, devenue la langue des savants, et qui, seule, peut donner la parfaite intelligence de la nôtre.

(La suite au prochain numéro.)

FORMULES.

SUC ANTISCORBUTIQUE.

Prenez : Feuilles de cresson. — de cochléaria. — d'oseille. } De chaque, parties égales.

Employez la quantité suffisante pour en exprimer cent grammes de suc ; ajoutez une quantité égale de petit-lait, pour prendre le matin à jeun.

La même dose doit être prise pendant plusieurs semaines, si l'on veut en obtenir un résultat satisfaisant. Ce suc convient dans les maladies de la peau invétérées, les fluxions scorbutiques, l'hydropisie, les engorgements des organes contenus dans l'abdomen.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 février 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 63.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGERE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Extraction des corps étrangers introduits entre les paupières et le globe de l'œil. — Pastilles nutritives des convalescents et des voyageurs. — Cours d'hygiène, deuxième leçon. — De l'usage des feuilles de ricin pour activer la sécrétion du lait chez les nourrices. — Observation curieuse d'une fourchette avalée et retrouvée plus tard dans la cuisse. — Bibliographie : De l'homme et des races humaines. — Variétés et nouvelles. — Formules : Mixture analeptique.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 FÉVRIER 1853.

Ce que nous avons à dire à nos lecteurs sur les maladies régnantes est beaucoup plus rassurant que ce que nous leur disions il y a quinze jours. Toute espèce de crainte à l'occasion du choléra s'est complétement évanouie, et il n'y a plus à cette heure de discussion entre les médecins pour savoir si tel ou tel cas observé dans les hôpitaux appartient au véritable choléra, car aucune maladie analogue ne s'y est montrée de nouveau.

Les fièvres typhoïdes, elles-mêmes, ont considérablement diminué ; il entre maintenant peu de malades dans les hôpitaux atteints par cette grave maladie, et les cas qui se présentent se terminent généralement par la guérison. Diverses épidémies de la même nature qui s'étaient manifestées dans plusieurs localités de la France, sont en pleine décroissance, et nous ne sachons pas qu'aucune autre se soit montrée de nouveau. Les immenses démolitions qui ont eu lieu à Paris, depuis quelque temps, ont refoulé et entassé provisoirement une foule de familles d'ouvriers dans des logements insuffisants, ce qui a dû contribuer à produire la fièvre typhoïde, peu fréquente d'ailleurs chez les militaires de la garnison.

Les maladies des organes respiratoires sont devenues beaucoup plus communes, sans doute à cause de l'abaissement subit de la température. Nous avons remarqué aussi un très-grand nombre d'éruptions de la peau.

Extraction des corps étrangers introduits entre les paupières et le globe de l'œil.

Recevoir un corps étranger *dans l'œil*, comme on dit vulgairement, est un accident extrêmement commun et auquel on est à chaque instant obligé de remédier. Souvent il n'en résulte qu'une simple incommodité de quelques instants, mais dans beaucoup d'autres cas il n'en est pas ainsi, et les conséquences les plus graves pour l'organe de la vision peuvent en résulter ; il est donc important de savoir ce qu'il y a à faire en pareil cas.

Nous n'exagérons nullement l'importance de cet accident ; dernièrement M. le docteur Magne a publié, dans l'*Union médicale*, une série d'observations destinées à servir à l'histoire des corps étrangers de l'appareil oculaire, et il a rapporté plusieurs faits dans lesquels ces corps étrangers ont séjourné pendant un temps considérable à la surface de l'œil et ont produit de graves désordres. Dans un de ces cas c'était une parcelle d'écorce de bois qui avait eu trois mois de séjour sur le globe oculaire ; dans un autre il s'agissait d'une écorce de millet qui y resta deux mois. Enfin le fait le plus curieux est celui d'un

ouvrier bottier qui était occupé à piquer des bottines et des pantoufles en maroquin, quand tout à coup il sentit, ainsi qu'il l'a rapporté lui-même, *comme une mouche qui lui entrait dans l'œil.* Cette prétendue mouche n'était autre qu'un imperceptible fragment de maroquin, qui ne tarda pas à emflammer l'œil et qui finit par produire sa désorganisation presque complète, car ce corps étranger resta inaperçu *pendant seize mois.*

On comprend par les circonstances que nous venons d'indiquer brièvement, ce qui peut arriver lorsqu'un corps étranger séjourne longtemps entre les paupières et le globe de l'œil, et qu'il y a une autre raison que l'incommodité qu'il occasionne pour le déloger le plus vite possible. Les voyages en chemin de fer rendent encore plus commun qu'autrefois l'accident qui nous occupe, et nous avons souvent eu l'occasion de l'observer et d'y remédier lorsque cette cause l'avait produit.

Dans le plus grand nombre de cas, le corps étranger ne s'implante pas dans le tissu de l'œil; il faut pour cela qu'il soit lancé avec beaucoup de force et que ce corps soit composé d'un métal ou de bois très-dur ayant une forme plus ou moins aiguë. Généralement le corps étranger reste libre et va se loger sous la paupière supérieure, où il détermine une douleur des plus incommodes. Instinctivement on porte la main à l'œil et on le frotte à plusieurs reprises, puis on ouvre et on ferme alternativement les paupières dont l'ouverture laisse échapper des larmes abondantes. Ces larmes entraînent quelquefois le corps étranger, et l'œil, d'abord très-rouge, ayant une foule de petits vaisseaux engorgés par le sang, devient de moins en moinsrouge et la douleur finit par disparaître.

Il n'en est pas toujours ainsi; le corps étranger reste sans cependant être fixé, et les moyens les plus variés sont mis en réquisition pour le faire sortir. Tantôt l'on se sert d'un bout de papier roulé en forme d'estompe, ou bien c'est un coin de mouchoir de poche que l'on emploie; d'autres personnes passent un anneau sous les paupières, celles-ci se servent d'une petite pierre lisse, celles-là frottent l'œil opposé, il en est qui se font souffler brusquement dans l'œil embarrassé, etc., etc. Toutes ces manœuvres ont des inconvénients, car en poursuivant ainsi la cause du mal, on ne réussit pas toujours à l'atteindre, on irrite souvent l'œil de plus en plus, et son inflammation n'en devient que plus probable.

Malheureusement dans ces circonstances, comme dans beaucoup d'autres du même genre, chacun croit avoir une habileté spéciale, et il n'est pas jusqu'aux ridicules conseils de Marcellus que certaines gens ne soient disposés à mettre en pratique. « Pour faire « sortir la poussière ou autres ordures entrées dans « l'œil, dit Marcellus (*Empiric.*, chap. VIII, p. 278), « frottez-le légèrement en promenant les cinq doigts « de la main droite, si le mal est à l'œil droit, ou de « la main gauche si c'est à l'œil gauche, en disant « trois fois : *Te nunc resengo*, *bregam*, *gresso.* En« suite crachez trois fois, et faites tout trois fois. » Plus loin, il suppose que le médecin est en présence du malade, et il donne au premier le conseil suivant : « Pendant que le médecin frottera légèrement l'œil « du malade, il aura lui-même l'œil du même côté « fermé, et dira trois fois ces mots : *In mor derco-* « *marcos axatison.* »

On ne saurait dire en vérité lequel serait le plus niais, du malade qui se soumettrait à une pratique aussi ridicule, ou du médecin qui l'exercerait; et malgré la pompeuse exclamation dont Marcellus fait suivre son conseil : « *Scito remedium hoc in hujus* « *modi casibus esse* MIRIFICUM, » nous croyons, quel que soit notre respect pour les anciens, qu'on doit s'estimer heureux de vivre à une époque où l'on n'imprime plus de pareilles sottises.

Que faut-il donc faire dans le cas où un corps étranger vient de s'introduire entre les paupières et le globe de l'œil? Éviter d'abord avec soin de frotter l'organe en tous sens, comme on le fait généralement, et ne porter la main à l'œil que lorsqu'on aura à sa dispositton un verre d'eau fraîche. Alors on pince légèrement entre les doigts la paupière supérieure, on l'éloigne le plus possible du globe de l'œil, et celui-ci, largement découvert, est plongé à plusieurs reprises dans le verre d'eau. Bientôt la particule de poussière, de fétu ou d'autres substances est entraînée par l'eau, et l'œil est débarrassé.

Si l'on n'a pas réussi par ce moyen, il faut recourir au suivant : on fait dissoudre de la gomme arabique dans de l'eau pure en quantité suffisante pour que l'eau soit un peu épaisse et onctueuse, et l'on se sert de cette solution de la manière indiquée précédemment. A défaut de gomme arabique on se servirait de blanc d'œuf non cuit, qu'il est toujours facile de se procurer. A l'aide de ce remède bien simple on parvient à débarrasser l'œil de corps irritants qui n'avaient pu être entraînés par l'eau simple.

L'emploi de cette solution n'a pas le moindre inconvénient pour l'œil, elle est complétement inoffensive.

Lorsqu'on a mis en usage le procédé que nous ve-

nons d'indiquer, il arrive souvent que, même après avoir réussi, le malade continue, pendant quelques instants, à éprouver la même cuisson, la même douleur, et qu'il a parfaitement la sensation du corps étranger. Que l'on soit donc bien en garde contre cette fausse sensation, elle manque rarement de se manifester, et presque toujours le malade affirme *qu'il sent encore* le fragment qui a causé la douleur lorsque ce fragment est parti depuis longtemps.

Il ne reste plus qu'à compléter la guérison en faisant pendant les heures qui suivront quelques lotions avec l'eau froide, ou mieux avec l'eau distillée de roses ou de plantain que l'on trouve chez tous les pharmaciens. On pourrait aussi employer l'infusé de fleurs de sureau, mais il ne faut s'en servir que lorsqu'il est froid.

Il nous resterait à parler des corps étrangers qui sont implantés dans le tissu de l'œil et qu'une personne adroite peut enlever à l'aide d'un petit instrument mince et délicat, telle que la pointe d'une lancette ou une petite pince très-effilée; mais ces sortes d'opérations sont ordinairement du domaine des chirurgiens et demandent d'ailleurs une certaine habitude. Lorsqu'on doit les pratiquer il faut le faire le plus tôt possible, d'abord parce qu'elle sont plus faciles immédiatement après l'accident, puis parce que l'on évite ainsi des inflammations très-sérieuses de l'organe de la vision. Dr Reinvillier.

Pastilles nutritives des convalescents et des voyageurs.

PAR M. LE Dr CADET-GASSICOURT, PHARMACIEN.

Au moment où l'on voit paraître à la quatrième page des journaux une foule d'annonces concernant les pâtes et les sirops nutritifs, les bonbons fortifiants, les extraits de viande, etc., il n'est pas sans intérêt de lire la communication faite au rédacteur en chef de la *Gazette médicale* par M. Cadet-Gassicourt. La recette donnée généreusement par cet auteur pourra d'ailleurs rendre de grands services à plus d'une famille.

L'idée première, dit l'auteur, de la préparation des *tablettes de bouillon* fut, sans contredit, une heureuse idée. Mais la grande difficulté d'évaporer à siccité le principe gélatineux, sans lui faire subir une altération qui le rend désagréable au goût et à l'odorat, discrédita ce genre de conserves que les conserves liquides d'Appert avaient supplantées.

Nous essayâmes, il y a dix ans, de remédier à cet inconvénient, et nos essais nous conduisirent à publier, dans le Journal de chimie médicale, une formule pour la préparation des *tablettes de bouillon perfectionnées*. Comme base de cette composition, nous admîmes l'osmazôme, extrait composé des sucs et des sels de la chair musculaire, l'extrait aromatique des plantes potagères et la gélatine fraîche des pieds de veau; retranchant, au reste, toute la gélatine de fabrique qu'on avait coutume d'ajouter, en la remplaçant par de la gomme arabique, substance dont l'interposition prévient l'effet d'un rapprochement trop concentré, en même temps qu'elle aide à donner la consistance.

Le résultat du procédé fut justement apprécié, et, comme le remarqua M. A. Chevalier, si les tablettes ne peuvent jamais fournir un bouillon qui jouisse de toutes les qualités que possède le bouillon de viande préparé avec tous les soins requis dans le ménage, du moins le bouillon obtenu par nos tablettes perfectionnées se trouvait bien préférable au bouillon fourni par les tablettes achetées dans divers établissements, qui en faisaient commerce pour les voyageurs.

Une application nouvelle des mêmes idées se présente d'une manière plus complétement heureuse, lorsqu'au lieu de tablettes sèches, destinées à être redissoutes dans un certain volume d'eau et à la température de son ébullition, on se propose simplement de composer des pastilles destinées à une ingestion sans intermédiaire, et dans laquelle ces pastilles n'auront à subir d'autre réaction que celle qui résulte de la propriété éminemment dissolvante et assimilatrice des sucs sécrétés dans les premières voies digestives, sollicitées utilement elles-mêmes par la présence d'un agent aromatique et salin, et avec le concours de la chaleur vitale.

Des pastilles de bouillon préparées d'après notre procédé, un peu modifié seulement quant aux proportions de substances accessoires et à la main-d'œuvre finale, présentent la saveur franche et le parfum d'un consommé; elles seront parfois de ressource dans les longues convalescences; dans certains cas morbides, même quand, par exemple, le jeune âge ou la débilité du malade interdit de rendre absolue une diète jugée nécessaire, ou bien quand l'estomac est affaibli par l'irrégularité des heures de repas, et sans doute encore dans d'autres circonstances que les praticiens apprécieront. Nous reproduisons fidèlement notre formule :

Cuisse de bœuf dégraissée, 6 kilogrammes.
6 pieds de veau.

Carottes, navets, poireaux, céleri; de chaque une forte botte.
6 oignons brûlés.
6 clous de gérofle.
Gomme arabique, 800 grammes.

A. Hachez la chair musculaire, triturez-la dans un mortier de marbre avec suffisa te quantité d'eau, et exprimez; répétez ce traitement jusqu'à ce que la viande soit épuisée; soumettez le résidu à la presse; faites bouillir un instant les liquides réunis; passez-les à travers une étamine; évaporez-les au bain marie, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un demi-litre environ.

B. Lavez et coupez les légumes et les pieds de veau; mettez ces substances dans une marmite autoclave avec les oignons et les clous de gérofle, et ajoutez de l'eau de rivière pour immerger le tout; faites bouillir à feu doux; laissez un peu refroidir avant d'ouvrir l'autoclave; passez le décocté; laissez-le encore refroidir; dégraissez-le; remettez-le sur le feu pour le clarifier avec deux blancs d'œufs battus; passez, évaporez au bain-marie.

C. Durant ces opérations, vous avez fait fondre la gomme dans son poids d'eau, et vous la passez à travers une toile; ensuite vous versez la solution dans le bouillon de légumes et de pieds de veau évaporé aux trois quarts; continuez l'évaporation; ajoutez le demi-litre de premier produit A, que vous avez mis à part; accomplissez le mélange, en continuant d'évaporer un peu; coulez dans les moules selon l'art; faites réduire à une douce température en tablettes, dont vous faites des pastilles à l'emporte-pièce.

Chaque pastille, du poids moyen de 75 centigrammes, contient les sucs de 5 grammes de chair musculaire et d'autant de légumes environ.

COURS D'HYGIÈNE.

DEUXIÈME LEÇON.

Influence des climats sur l'organisation de l'homme. — Nécessité de la connaître. — Division des climats. — Effets produits par un changement de climat. — Acclimatement dans les pays chauds. — Acclimatement dans les pays froids. — Acclimatement dans les pays tempérés.

Nous avons vu que l'homme a été doué, entre autres priviléges, de la faculté de pouvoir habiter les régions les plus opposées; mais ce don, il ne peut en jouir qu'à une condition, celle d'employer toutes les ressources de son génie pour lutter contre les causes de destruction qui sont inhérentes à tel ou tel climat. Il est donc important de connaître l'influence des climats sur l'organisation de l'homme, et par conséquent les principales conditions que l'on doit remplir pour parvenir à l'acclimatement.

Les personnes qui doivent habiter constamment la même localité, qui sont, pour ainsi dire, fixées au sol, auraient tort de penser que ces questions doivent les trouver indifférentes, car cesser d'habiter un lieu où l'on a vécu longtemps, pour séjourner dans un autre, même voisin, est déjà une chose sérieuse; puis en étudiant les influences climatériques on connaît bientôt celles que déterminent les vicissitudes atmosphériques; et quelle est l'organisation qui ne subit pas les effets des grandes variations de l'atmosphère?

Les géographes avaient autrefois divisé l'espace qui s'étend de l'équateur au pôle en trente climats, mais ces divisions, calculées d'après la longueur des jours comparée à celle des nuits sont beaucoup trop minutieuses et trop compliquées pour l'étude de l'hygiène; il est préférable d'employer la marche généralement adoptée et de diviser les climats en climats chauds, climats tempérés et climats froids.

Chacun de ces trois climats influe d'une manière différente sur l'homme sain et sur l'homme malade; non-seulement certaines maladies sont plus communes dans un climat que dans l'autre, mais elles y revêtissent un cachet particulier, une marche différente. Les habitants du climat chaud sont faciles à reconnaître de ceux du climat froid, et ceux-ci des individus qui habitent un climat tempéré, car les conditions dans lesquelles ils vivent ont modifié profondément leur organisation. Mais c'est surtout sur les personnes qui quittent tout à coup leur climat habituel pour un autre qui est tout différent que l'influence est manifeste et mérite toute l'attention de l'hygiéniste, afin que le nouveau venu apprenne à changer son régime et ses habitudes et à mettre son genre de vie en harmonie avec la nouvelle région qu'il vient habiter.

L'espèce humaine est disséminée sur le globe depuis le 60e degré sud jusqu'au 70e degré nord. L'homme vit passagèrement à des hauteurs considérables ou à une très-grande profondeur au-dessous du sol, et il habite des hauteurs dont quelques-unes atteignent jusqu'à plus de 4,100 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cependant s'il se déplace à une grande distance, soit en avançant vers l'équateur, soit en se rapprochant du pôle, il est généralement destiné à une fin prématurée, s'il ne prend pas les précautions nécessaires à sa conservation. L'homme qui change de climat est appelé à vivre d'une autre vie, des modifications immenses vont s'opérer dans ses fonctions, et il est important que ces changements surviennent graduellement, et que de nouvelles habitudes sociales viennent s'y conformer, sans quoi il lui serait difficile d'échapper à la maladie et à la mort. Voyons d'abord ce qu'il convient de faire pour s'acclimater dans les pays chauds.

L'acclimatement dans les pays chauds est beaucoup plus facile pour les habitants des pays tempérés que pour ceux des pays froids, cela se conçoit aisément. C'est pourquoi il est sage, lorsqu'on doit habiter un climat très-chaud, de passer quelque temps dans l'Europe méridionale; puis d'arranger le voyage de telle façon que l'arrivée au lieu de destination coïncide avec le commencement de la saison tempérée; de cette manière on aura devant soi plusieurs mois, pendant lesquels l'acclimatement sera plus aisé. Il est bien entendu qu'au moment du départ la santé devra être très-bonne et que le voyageur doit être doué d'une excellente constitution, non détériorée par une maladie récente.

Après le débarquement il faut s'occuper immédiatement des conditions hygiéniques que réclame ce nouveau climat. L'habitation doit d'abord occuper l'attention : sa meilleure situation est dans un lieu sec, éloigné des endroits marécageux et abrité autant que possible contre l'ardeur des rayons solaires. L'exposition au vent du nord est généralement préférée, mais on ne peut donner de conseils précis à ce sujet, car selon le pays que l'on habite, le vent qui souffle de tel ou tel côté est plus ou moins favorable à la santé; il faut en cela consulter l'expérience des habitants et se conformer à leurs usages.

Le vêtement doit être en rapport avec celui que l'on porte dans les pays chauds. C'est avec raison que les méridionaux se couvrent la tête, les uns avec de larges turbans, les autres avec d'amples chapeaux de paille, c'est un bon moyen de préserver la tête de l'action directe du soleil. Les larges vêtements, dont le burnous des Arabes est en quelque sorte le type, sont non-seulement les plus commodes mais les plus hygiéniques; au moyen de cette ampleur, aucune constriction n'est exercée sur les parties superficielles du corps, et le sang contenu dans les veines n'éprouve aucun obstacle à son libre cours; puis l'air circulant constamment près de la peau diminue sa chaleur et favorise l'évaporation qui se fait à sa surface. Les étoffes de couleur blanche doivent être usitées de préférence, à cause de la propriété bien connue qu'elles ont de repousser, en partie, les rayons du soleil, et d'absorber moins de calorique que celles de couleur foncée. Il vaut mieux qu'elles soient tissées en laine fine et légère ou en coton que d'être en toile de fil, la température de la peau n'en sera que plus uniforme et à l'abri des brusques variations atmosphériques. L'absence de la cravate, et une bonne ceinture de flanelle appliquée directement sur l'abdomen sont deux excellentes choses. La cravate favorise les congestions cérébrales, et la ceinture de laine préserve les organes contenus dans le ventre contre les changements de température, si pernicieux dans ces climats. Il vaut mieux toutefois que la ceinture soit appliquée sur la peau que d'entourer le pantalon, comme on le voit chez les orientaux.

La *nourriture* de l'homme nouvellement arrivé dans les pays chauds doit être beaucoup moins substantielle que celle dont nous usons dans nos climats. Le sang de l'habitant des pays tempérés est beaucoup plus riche que celui de l'indigène des climats chauds, ses forces sont beaucoup plus grandes, et s'il ne modère pas son régime, il est exposé à contracter des maladies inflammatoires du foie ou des intestins qui ont souvent une très-grande gravité. Il faut donc qu'il se nourrisse principalement de légumes dans les premiers temps de son séjour, auxquels il ajoutera quelquefois des viandes blanches, des œufs frais, du poisson; c'est seulement plus tard que les substances alimentaires pourront être choisies dans une autre catégorie. Les liqueurs alcooliques doivent être sévèrement proscrites, et c'est une grave erreur des Européens que ce le qui consiste à croire que les liqueurs fortes réparent les forces et remédient à l'affaiblissement provoqué par l'abondance des sueurs. Aux spiritueux, il vaut mieux préférer, pour les gens non acclimatés, les limonades légères, le lait coupé et toutes les boissons délayantes. Ils peuvent encore user avec modération des fruits agréables qui naissent dans les pays chauds, tels que les pastèques, les ananas, les oranges, les grenades, etc. Nous disons en quantité modérée, car il est d'observation que ceux qui en abusent contractent des maladies graves des organes digestifs. On a souvent vu les militaires nouvellement débarqués dans ces climats se jeter avec voracité sur les oranges, qui sont là à si bas prix, et devenir victimes de leur imprudence.

Quant aux *habitudes*, elles doivent être toutes différentes de celles suivies dans notre pays; ainsi, les Européens qui méprisent l'indolence des habitants des climats chauds, et qui continuent à se mouvoir avec activité pendant la chaleur du jour, ne tardent pas à devenir malades Il faut, de toute nécessité, se renfermer pendant les heures où le soleil est très-vif, et ne pas chercher à braver ses rayons; le repos, pris dans un endroit frais, répare les forces et est très-salutaire. Il en est de même du sommeil de la nuit, qui est très-important pour les nouveaux venus; ils doivent coucher sur des lits de crin ou de feuillage desséché, ou encore dans des espèces de hamacs à la manière anglaise. Le sommeil est favorisé par des bains froids pris le soir, lesquels enlèvent au corps une portion de son calorique et lui donnent ce bien-être qui dispose à la somnolence. Enfin celui qui habite nouvellement un pays chaud doit éviter avec soin toute espèce d'excès; jamais il ne doit oublier que les nouvelles conditions dans lesquelles il se trouve le tiennent constamment sur la limite de la maladie, et qu'il dépend presque toujours de sa sagesse de pouvoir l'éviter.

L'*acclimatement dans les pays froids* est en quelque sorte plus facile, il est d'ailleurs plus favorable à la santé. Dans le nord on acquiert plus de force, l'appétit

est plus actif, les digestions s'opèrent mieux, les fonctions des organes respiratoires s'exécutent plus amplement et reçoivent un air plus pur, le sang augmente en richesse et en vitalité, tout l'organisme enfin s'équilibre d'une façon plus solide. On sait que c'est dans les pays froids où s'observent les plus nombreux exemples de longévité.

Le passage des pays chauds dans les pays froids, ou même des pays tempérés dans les derniers, nécessite certaines précautions et un régime particulier qu'il ne faut pas négliger. Ainsi que nous l'avons dit à propos de l'acclimatement des pays chauds, il est important d'arriver dans la saison la plus favorable, c'est-à-dire à l'époque où commence le printemps dans le pays où l'on va habiter. Si le voyageur était prédisposé aux maladies des poumons, et particulièrement à la phthisie pulmonaire, il devrait s'abstenir et ne pas quitter son pays. Quant aux soins hygiéniques à employer, les uns sont indiqués par le simple bon sens, les autres sont nécessairement différents de ceux que nous avons formulés pour le climat opposé, et il est évident que l'habitation et le costume devront être en harmonie avec ce qui est généralement préféré dans la nouvelle localité que l'on habite.

La nourriture ne doit pas être immédiatement modifiée, il faut que celui qui cherche à s'acclimater résiste à l'appétit qui ne tarde pas à se manifester, qu'il se nourrisse de préférence avec des aliments végétaux ou autres peu nutritifs jusqu'à ce qu'un plus long séjour lui permette de modifier son régime et de le mettre en harmonie avec celui des indigènes. S'il négligeait ces soins indispensables, sa santé pourrait en souffrir cruellement.

Les précautions contre le froid devront être prises de diverses façons. Une douce température devra régner dans l'habitation, et à l'usage des vêtements chauds et suffisamment épais il sera bon d'ajouter celui des bains de vapeur; il est nécessaire que la peau, qui était habituée à fonctionner avec activité, soit de temps à autre le siége d'une transpiration abondante. Enfin l'acclimatement dans un pays froid est généralement chose assez simple, puisqu'il est plus facile de se préserver contre l'abaissement de la température que de lutter avec avantage contre son élévation.

L'*acclimatement dans les pays tempérés* ne peut offrir de règles particulières; elles rentrent nécessairement dans celles que nous avons indiquées pour les températures extrêmes, car le climat tempéré devient le pays chaud de l'habitant du Nord comme il est le pays froid de celui qui quitte les régions équatoriales; ils ont donc, l'un et l'autre, à suivre les préceptes que nous avons tracés.

Telle est l'influence des climats sur l'organisation de l'homme, influence que nous avons examinée d'une manière générale, car il nous resterait encore à envisager dans chaque climat, celles qui résultent du voisinage des eaux courantes ou des eaux stagnantes, celles qui sont inhérentes au sol que l'on habite et celles qui sont relatives à la hauteur de la localité au-dessus ou au-dessous du niveau de la mer, etc. Ces recherches nous entraîneraient trop loin, et nous obligeraient à une foule de détails qui nous éloigneraient de notre but.

Mais quelles que soient les précautions hygiéniques dont celui qui change de climat doit être entouré, il ne faut pas oublier de le préserver de la *nostalgie*, c'est-à-dire de cette tristesse, de ce mal du pays, comme on l'appelle, qui enveloppe souvent si cruellement celui qui est loin de sa patrie et qui le prédispose aux maladies les plus graves. Contre un pareil mal, on le sent bien, il n'y a que les influences morales qui puissent lutter et avoir quelque chance de triomphe.

Dr Reinvillier.

De l'usage des feuilles de ricin pour activer la sécrétion du lait chez les nourrices.

Le journal anglais *The Lancet* avait déjà publié une notice très-intéressante, relative à l'usage que les habitants des îles du cap Vert font des feuilles de ricin, pour favoriser et provoquer la sécrétion laiteuse. Nous avions attendu que l'expérience eût prononcé d'une manière plus formelle avant de faire part de ce moyen à nos lecteurs, mais il paraît maintenant tellement confirmé, que nous ne voulons pas tarder davantage à le publier.

La *Revue thérapeutique du Midi*, publiée par M. le docteur Saurel, vient de donner un compte rendu très-important des journaux espagnols, lesquels ont enregistré de nouvelles expériences. Il est donc bien certain maintenant que les feuilles de ricin peuvent rendre d'immenses services dans le cas indiqué, et voici comment M. le docteur Mac-Willam, auteur de l'article du journal anglais, emploie cette nouvelle médication :

Il prend une poignée de feuilles de ricin qu'il fait bouillir dans six livres d'eau, et avec cette décoction il pratique des fomentations sur les seins pendant quinze ou vingt minutes. Il fait ensuite des cataplasmes avec ces mêmes feuilles, et les applique sur les seins en recommandant de les renouveler avant qu'elles se dessèchent. Dans l'opinion du praticien anglais, ce moyen est si actif que la sécrétion laiteuse s'établit peu de jours après qu'on en a commencé l'usage, même chez les femmes qui n'ont jamais eu d'enfant.

Le *Boletin de medecina*, dans son numéro du

19 décembre dernier, rapporte trois observations recueillies par un médecin espagnol et qui tendent à démontrer l'activité de ce remède. Voici comment la *Revue thérapeutique du Midi* rend compte de ces observations :

Le sujet de la première observation est une femme de trente et un ans qui, ayant eu déjà quatre enfants, voyait toujours son lait disparaître au bout de deux ou trois mois, quoiqu'elle fît usage d'une nourriture choisie et abondante, et qu'on ne pût attribuer à aucune cause connue la disparition du lait. Le 15 octobre 1851, elle accoucha d'un fils qu'elle désirait vivement nourrir ; mais à la même époque que dans ses différentes nourritures, elle vit son lait devenir de moins en moins abondant ; c'est alors qu'on eut recours aux fomentations de ricin. Des linges trempés dans une décoction de ces feuilles furent appliqués sur les seins pendant trois jours ; on remarqua alors que les seins devenaient plus durs et gonflés, la sécrétion lactée augmenta d'une manière notable, et il suffit de continuer ce remède pendant huit jours pour que désormais cette femme pût continuer et mener à terme la nourriture de son enfant.

La seconde observation se rapporte à une femme de trente-huit ans ayant eu dix-huit couches, et qui n'avait pu nourrir, et encore avec peine, que ses deux premiers enfants ; pour les suivants elle avait toujours vu son lait disparaître au bout de quinze ou vingt jours. En novembre 1851, elle accoucha d'une fille, et comme au bout de deux semaines le lait manquait complétement, on prescrivit une décoction de feuilles sèches de ricin, les seules que l'on put se procurer. Au bout de cinq jours de l'usage de ces fomentations, le lait recommença à être sécrété, et il ne manqua plus durant treize mois que l'enfant vécut.

Dans le troisième cas, la femme âgée de vingt et un ans et d'une faible constitution, accoucha de son premier enfant le 21 octobre 1852. Le 25 du même mois, et à la suite d'excès de régime, elle fut atteinte d'une inflammation violente qui se termina heureusement en vingt jours. Le troisième jour après son accouchement, elle avait pu donner le sein à son enfant, mais le lait disparut le quatrième jour de la maladie. Après la guérison de celle-ci, toutes les fonctions se rétablirent, moins la sécrétion laiteuse ; les seins étaient vides, et rien n'indiquait qu'ils pussent entrer en fonctions. On prescrivit, comme dans la première observation, des fomentations avec la décoction de ricin ; au bout de trois jours, la malade remarqua un gonflement des mamelles accompagné de la sortie de quelques gouttes de lait. Pendant huit jours encore elle continua les fomentations, et depuis cette époque elle nourrit son enfant.

Les faits que nous venons de rapporter sont assez remarquables pour que l'on ne néglige pas d'essayer ce remède dans tous les cas où la sécrétion lactée est peu abondante ou supprimée. L'usage des feuilles de ricin, en topique ou en fomentations, ne saurait avoir d'inconvénients sérieux, et les médecins savent trop combien ils sont en général impuissants pour faire revenir le lait d'une nourrice, pour ne pas conseiller une médication qui offre quelques chances de succès.

Observation curieuse d'une fourchette avalée et retrouvée plus tard dans la cuisse.

L'observation qui suit est tellement extraordinaire que nos lecteurs pourraient au premier abord la révoquer en doute, si elle n'avait été publiée dans le *Journal des Connaissances médico-chirurgicales*, l'un des organes les plus honorables de la presse médicale. Voici le fait.

La nommée Catherine Curie, âgée de 57 ans, femme d'un officier retraité, demeurant dans la commune de Favernay (Haute-Saône), est de forte constitution, de tempérament nervoso-bilieux, et avait toujours joui d'une bonne santé. Elle avait mis au monde deux enfants bien portants, lorsque dans le commencement de l'année 1835, alors qu'elle avait trente-huit ans, une importante fonction se supprima chez elle.

A la suite de cette suppression, ses facultés intellectuelles, antérieurement plus développées qu'on ne l'observe d'habitude à la campagne, se dérangèrent, et bientôt on vit éclater tous les symptômes de la monomanie du suicide. Elle commença par mettre en usage une série d'expédients pour se mutiler le corps et attenter à ses jours. Ainsi tantôt elle s'enfonçait de grosses aiguilles dans différentes parties du corps, mais surtout dans le cou ; tantôt se faisait, avec des ciseaux, des incisions dans la peau du ventre et dans les veines du bras ; tantôt elle cherchait à avaler des baleines de corset ou de petites baguettes. Un jour, après une saignée du pied, elle parvint à échapper à la surveillance de sa famille, rouvrit la veine, et on la trouva plongée dans une profonde syncope, par suite de la grande quantité de sang qu'elle avait perdu. Deux ou trois fois, elle alla se jeter à la rivière où elle se serait noyée si elle

n'eût été surveillée. Enfin, cette femme, autrefois si sobre, recherchait avec passion les liqueurs fortes : c'était, disait-elle dans ses moments lucides, pour s'étourdir et échapper aux sombres idées qui la poursuivaient sans cesse.

« Tel était l'état mental de la dame Curie, lorsque le 25 janvier 1836, dit M. le docteur Letellier, auteur de l'observation, je fus appelé près d'elle. Je remarquai que sa bouche était largement ouverte, et qu'elle ne proférait que des sons inarticulés. Je crus tout d'abord à une luxation de la mâchoire inférieure ; mais l'inspection de la bouche me fit bientôt découvrir, au fond de cette cavité, une fourchette en fer dont les dents étaient solidement fichées dans la voûte du palais, et dont le pavillon descendait dans l'œsophage où il était arrêté par la saillie des os de la colonne vertébrale. Ce ne fut pas sans quelque peine, et même sans quelques déchirements, que je parvins à dégager et à extraire ce corps étranger.

« Cependant la folie continua sa marche jusqu'à la fin de l'année 1838 ; mais, à partir de cette époque, la malade devint plus calme, les illusions de son esprit disparurent insensiblement, et elle cessa de vouloir mettre fin à ses jours. Cet état d'intermittence dura jusqu'à la fin de l'année 1847. Alors tous les symptômes de la monomanie reparurent avec la même intensité que la première fois, et, le 2 avril 1848, on m'appela derechef auprès de la dame Curie, pour lui extraire de la gorge une nouvelle fourchette qu'elle avait essayé d'avaler, et qui se trouvait absolument placée comme la première. Après quelques tentatives assez pénibles, le corps étranger fut encore retiré, à la grande satisfaction de la malade. Huit mois environ s'écoulèrent encore sans espoir de retour à la raison et sans que j'eusse occasion de revoir la dame Curie, qui, du reste, n'avait accusé pendant ces huit mois aucune souffrance dans le ventre, aucun trouble dans les organes digestifs, et dont l'appétit s'était bien conservé, lorsque vers la fin de novembre de cette même année 1848, elle se plaignit d'une vive douleur dans la hanche et la cuisse gauche, douleur qui ne lui laissait aucun repos et rendait la marche difficile. Je fus prié de visiter la malade, et n'apercevant rien à l'extérieur, je m'arrêtai à l'idée que ce pouvait être une névralgie sciatique.

« Ma prescription fut basée sur ce diagnostic ; mais après les premiers remèdes, la malade ne voulut plus en employer d'autres et je cessai de nouveau de la voir. Depuis fort longtemps je l'avais entièrement perdue de vue, quand le 5 janvier 1852, elle me fit prier de me rendre auprès d'elle. Voici l'état dans lequel je la trouvai : les douleurs de la cuisse étaient arrivées à leur maximum ; depuis deux ans elle n'avait plus quitté le lit, où elle ne pouvait faire d'autres mouvements que ceux qui lui étaient communiqués : pouls petit, faible, presque insensible ; appétit à peu près nul ; maigreur extrême, sommeil rare, extrémités inférieures infiltrées, devoiement très-intense et redoublement fébrile tous les soirs ; la cuisse gauche présentait à son tiers supérieur et externe une tuméfaction assez considérable, sensible à la pression. La peau, sans être ni rouge ni chaude, était marbrée de larges taches violettes. Aucune fluctuation ne put être constatée. Je prescrivis des cataplasmes émollients sur la partie malade, et, à l'intérieur, une décoction de quinquina pour relever les forces épuisées. C'est alors que la dame Curie, qui avait recouvré la plénitude de ses facultés intellectuelles depuis plus d'un an, me dit que tous les remèdes étaient inutiles ; « car, ajouta-t-elle, c'est une fourchette qui est dans ma cuisse, et je continuerai de souffrir tant qu'on ne me l'aura pas ôtée. » Déjà elle avait tenu le même langage à sa famille, qui n'y fit aucune attention, parce qu'elle pensait que la pauvre aliénée ne délirait plus que sur ce point, et que, ne se rappelant sans doute pas que la seconde fourchette avait été retirée, elle pouvait réellement croire l'avoir avalée. Sans partager entièrement l'incrédulité des parents, mon opinion penchait cependant plutôt pour une maladie de l'os. Un mois se passa encore pendant lequel les cataplasmes furent continués sans interruption, car ils procuraient du soulagement, lorsqu'on vint me dire que le mal avait percé. Je me rendis auprès de la malade le 5 février, et je constatai qu'en effet, une ouverture spontanée s'était faite et qu'une grande quantité de pus s'était échappée par cette issue. J'introduisis une sonde par l'ouverture ; mais l'impatience et la sensibilité de la malade étaient telles que je fus obligé de renoncer à mes recherches. Palpant alors la tumeur avec les doigts, je sentis, à travers l'empâtement des tissus, une saillie très-douloureuse à la pression. Le 9 février, on observe, à l'endroit de la saillie dont il vient d'être question, une pointe en fer qui perce la peau ; en cherchant à l'attirer en dehors avec des pinces, une seconde pointe se fait jour à côté de la première. Il n'y avait plus de doute, la malade avait dit la vérité : c'était une fourchette qu'elle portait dans la cuisse.

« La dame Curie nous affirma alors de la manière la plus catégorique, qu'elle avait réussi à avaler

cette troisième fourchette, le jour même ou le lendemain de l'extraction de la seconde, c'est-à-dire le 2 ou le 3 avril 1848; que cet instrument était muni de quatre dents entières; qu'elle l'avait engagée dans l'œsophage par le pavillon; qu'après l'avoir avalée, elle n'avait éprouvé de douleurs ni dans l'estomac ni dans le ventre; qu'enfin ses souffrances n'avaient réellement commencé qu'à partir du moment où le corps étranger était arrivé dans la cuisse.

« Deux dents étaient sorties du tiers environ de leur longueur : les deux autres ne paraissaient pas, et le toucher n'accusait même pas leur présence. Le 11 février une traction un peu forte fait sortir de toute leur longueur les deux premières dents, avec une troisième, d'un bon tiers plus courte et recourbée dans sa partie supérieure contre sa voisine.

« La dame Curie, qui se mutilait dans le temps de sa folie sans éprouver de douleur, était devenue méticuleuse et très-impressionnable : c'est pourquoi elle remit de jour en jour la petite opération que je voulais faire. Cependant elle finit par se décider, et, le 12 février, je pratiquai une incision en attirant les trois dents qui étaient sorties; mais la quatrième, dont il ne restait plus qu'une petite pointe aiguë de 2 ou 3 millimètres demeurait engagée dans les chairs, ce qui m'obligea de débrider avec des ciseaux. La fourchette céda enfin; mais elle n'était pas entière, car il manquait la plus grande partie du manche, plus une dent.

« La malade, voyant que la totalité du corps étranger n'était pas sortie, perdit le peu de courage qui lui restait; ses forces, épuisées de longue main, déclinèrent de plus en plus, et elle succomba huit jours après.

« Les parents n'ayant pas voulu consentir à l'autopsie, tout ce que je pus obtenir fut de faire, à la hâte, une incision dans la cuisse. Cette incision n'amena d'autre découverte que celle de plusieurs foyers purulents, vides, situés autour et au-dessous de l'os de la hanche, dont la surface était très-rugueuse.

« La moitié de fourchette que j'ai retirée de la cuisse, ne présente qu'une petite portion du manche, rongée, oxydée et terminée en pointe. Les deux dents du milieu se sont assez bien conservées. Des deux dents terminales, l'une est fortement oxydée, moins longue que les précédentes et recourbée à sa partie supérieure vers sa voisine; l'autre a presque entièrement disparu, et n'offre plus d'autre trace qu'une petite pointe très-aiguë.

« Après l'observation d'un pareil fait, ajoute M. Letellier, les réflexions se pressent en foule. Et, d'abord, n'est-il pas extraordinaire qu'un corps étranger, de la nature de celui dont il s'agit, ait pu séjourner pendant neuf mois dans les organes digestifs sans déterminer d'accidents, et que l'économie n'ait été avertie de sa présence que lorsque, par un admirable effort éliminateur de la nature, il est arrivé dans la cuisse, où, alors seulement, il a fait naître les douleurs les plus vives pendant les trois années qu'il y est resté? Et puis, combien de temps la fourchette a-t-elle séjourné dans l'estomac? Est-ce dans cet organe que, soumise à l'action dissolvante des sucs gastriques, sa rupture a eu lieu? Une fois sortie du conduit digestif, quelle route a-t-elle suivie pour arriver dans la cuisse? Qu'est devenu le manche de de l'instrument? est-il rentré dans le corps, ou bien ne peut-on pas supposer que, par suite de son oxydation, il a été réduit à un si petit volume, qu'il a pu être rendu par les selles?

« L'autopsie eût sans doute jeté un grand jour sur ces questions que je regrette d'être obligé de livrer aux suppositions de vos lecteurs. »

BIBLIOGRAPHIE.

DE L'HOMME ET DES RACES HUMAINES,

Par HENRY HOLLARD,

Docteur en médecine et docteur ès sciences, professeur honoraire d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de l'Académie de Neufchâtel (Suisse), chargé deux fois du cours de zoologie à la Faculté des sciences de Paris (1849-1850), membre de plusieurs Sociétés savantes (1).

Il n'est aucune étude plus attrayante que celle qui s'occupe de l'homme et des races humaines. Elle nous conduit en effet à la solution d'une foule de questions de premier ordre, et lorsqu'on connaît bien les différents types qui peuplent le globe, les traits caractéristiques de l'homme et ses rapports avec les autres créatures, on est sur le chemin des plus beaux problèmes des sciences morales et politiques. Quel est celui qui ne s'est pas posé quelquefois cette immense question : Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que l'humanité? Et cette interrogation ne nous a-t-elle pas jeté bien souvent dans les rêveries les plus profondes, ne nous a-t-elle pas toujours entraîné à nous demander quel est le rôle et la destination de notre espèce?

(1) Chez LABÉ, éditeur, libraire de la Faculté de médecine, place de l'Ecole-de-Médecine, 23 (ancien 4). 1 vol. format Charpentier. Prix : 3 fr., *franco*, par la poste.

Depuis Buffon et Blumenbach, de nombreux travaux ont été publiés, de belles pages ont été écrites et toujours elles ont été lues avec avidité; mais l'esprit n'était pas satisfait, et chacun demandait un livre qui nous fît voir dans leur ensemble et dans leurs détails les différents types des races humaines, et qui, après nous avoir initié à l'histoire naturelle de l'homme et à ses caractères psychologiques, nous conduisît aux grandes conséquences qui résultent de cette étude. Ce livre, M. Henry Hollard vient de le publier, et nous avons cru devoir en rendre compte aux lecteurs du *Médecin de la Maison* habitués à étudier l'hygiène et les moyens simples destinés à secourir l'homme malade. L'ouvrage de M. Hollard est pour nous une sorte d'introduction à tout ce qui regarde l'histoire naturelle et la médecine, mais de ces introductions assises sur des bases grandioses et qui vous initient tout à coup à l'œuvre sublime du Créateur en vous faisant connaître de la manière la plus large le chef privilégié de la création.

L'auteur, après avoir étudié l'homme sous les rapports psychologiques et corporels, fait une revue générale de la population du globe. Il fait passer devant nos yeux le type caucasique, le type mongolique, le type éthiopique ou nègre, les types océaniens et les types américains, groupant avec clarté et méthode, dans chacun de ses types, les différentes familles ou races qui sont distinctes les unes des autres. Puis, faisant une excursion dans l'histoire naturelle des mammifères, il profite de l'analogie que nous offre cette classe d'animaux avec notre organisation, et, étudiant les modifications qu'une espèce est susceptible d'éprouver, il se sert de ce moyen pour apprécier les grands types de la diversité humaine.

Les conclusions auxquelles nous conduit M. Hollard sont de la plus haute importance; car, partant de ce principe, que la variété des différents types du genre humain ne dépasse pas la mesure des variétés d'une même espèce chez les animaux, il en tire cette conséquence que *l'homme est un par sa nature* et que les modifications qu'il a éprouvées ont seules fourni les types. Plus de doute pour lui sur l'unité du berceau et sur la dispersion des peuples. « Je me représente, s'écrie l'auteur, cette jeune et féconde humanité des premiers âges, telle que nous la peint Moïse, à la veille et au moment de sa dispersion. Une et pleine de vie, elle a conscience d'une force qui l'enivre; elle est tentée de manquer à sa destinée et de résister à son Dieu, qui lui montre, loin des heureuses contrées qu'elle habite, la route des grandes et rudes conquêtes qu'il lui réserve. Tout à coup ces hommes, qui jusqu'alors, n'avaient eu qu'un langage, cessent de se comprendre; la grande famille se divise, et ses tribus deviennent étrangères les unes aux autres; elles ne peuvent plus habiter les mêmes lieux, une impulsion leur est donnée, et chacune s'engage sur la route que lui indique le doigt providentiel. Arrivées sous des climats divers, des transformations s'opèrent, et des types nouveaux remplacent le type primitif, le type caucasique, de tous ceux de la diversité humaine le plus simple, et celui qui porte le moins l'empreinte de la nature. »

Ainsi voilà la science d'accord avec la Genèse, et cette grave question de la diversité des races humaines élucidée par M. Hollard au moyen des transformations successives que subit l'organisation de l'homme par les changements de climat. Peut-être devrions nous reprocher à l'auteur de n'avoir pas suffisamment fait voir l'influence de chaque climat sur la race humaine et la manière dont s'opère cette transformation des races; peut-être encore n'a-t-il point réfuté d'une manière trop concise les systèmes qui sont opposés à celui qu'il expose; mais ces questions sont immenses, et M. Hollard a eu la modestie d'écrire lui-même qu'il ne posait qu'une pierre d'attente.

Ne passons pas toutefois sous silence la dernière conclusion que tire M. Hollard de l'unité de l'homme, car, s'armant de ces belles paroles de saint Paul à l'aréopage d'Athènes : « Dieu a fait naître d'un seul sang le genre humain, » et s'appuyant sur ses études scientifiques, il déclare, à propos des castes et de l'esclavage, que nous n'avons aucun autre droit sur nos semblables que le privilége de leur dispenser les bienfaits de Dieu. Dr Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

VIE DE BOYER. — *(Suite.)*

J.-L. Petit n'avait étudié le latin qu'à l'âge de quarante ans; M. Boyer dut en conclure que le temps de l'étudier n'était pas encore passé pour lui; il s'y mit donc avec ardeur, et bientôt, grâce à l'abbé Légal, il arriva à l'intelligence complète des ouvrages classiques et des livres de science écrits en latin.

J'ai dit tout-à-l'heure que le grade de maître en chirurgie, auquel M. Boyer allait nécessairement arriver, puisqu'il était gagnant-maîtrise, exigeait une éducation libérale et une certaine connaissance des lettres. Ces conditions ne pouvaient plus arrêter M. Boyer; mais à côté

des écoles de chirurgie, il y avait une autre institution qui exigeait aussi une notable culture de l'esprit chez ceux qui aspiraient à en faire partie, et M. Boyer ne voulait pas y rester étranger; je veux parler de l'Académie royale de chirurgie.

Les prix que proposait cette illustre compagnie étaient toujours disputés par des hommes d'avenir.

En 1790, elle avait mis au concours la question des *aiguilles*. Aucun mémoire n'ayant été jugé digne de récompense, la question fut remise au concours pour 1792, et posée dans les termes suivants : « Sur la meilleure forme des aiguilles propres à la réunion des « plaies et à la ligature des vaisseaux, et sur la manière « de s'en servir dans le cas où leur usage est indispensable. »

C'était le prix fondé par Lapeyronie; il n'était que de 500 fr.; mais, n'ayant pas été décerné en 1790, il fut doublé pour 1792, et Louis exposa le plan du Mémoire qu'il aurait fallu faire pour obtenir le prix.

Mais en 1792, aucun mémoire n'ayant encore été jugé digne de récompense, la même question fut mise au concours pour 1794, avec cette condition que le prix serait triplé, c'est-à-dire porté à 1,500 fr.

Dans la séance publique du 11 avril 1793, la même annonce fut répétée; mais cette séance publique devait être la dernière, et l'Académie ne devait pas voir cette année 1794, à laquelle elle avait reporté le prix sur les aiguilles.

Elle ne put donc porter aucun jugement sur les Mémoires envoyés au concours, et cette circonstance est d'autant plus regrettable, que M. Boyer s'était mis sur les rangs, et qu'il avait soumis à l'examen de l'Académie le premier travail sorti de sa plume.

Ce Mémoire toutefois ne fut pas perdu pour la science, M. Boyer le fit imprimer, en l'an VIII, dans le troisième volume des *Mémoires de la Société médicale d'émulation.*

C'est un travail sagement écrit; on y rencontre déjà la manière de M. Boyer, sa clarté, sa méthode, sa simplicité et sa science; toutes qualités sur lesquelles j'aurai à revenir en m'occupant de ses autres ouvrages. Pour le moment, je dois parler des changements considérables que la révolution allait apporter dans la carrière de M. Boyer.

Dans la journée du 10 août 1792, par suite de la prise des Tuileries, un assez grand nombre de blessés avaient été transportés dans l'hôpital de la Charité. Le lendemain, 12 août, un membre de la section dite de Marseille, ci-devant du Théâtre-Français, déclara à l'Assemblée qu'il avait à dénoncer un abus sur lequel il était urgent de délibérer. « L'hôpital de la Charité, dit il, est encore gouverné par des moines; je demande que toute autre affaire cessante, on délibère sur ma motion, tendant à ce que le chirurgien-major, M. Deschamps, son aide, M. Boyer, et six élèves, soient promptement installés dans ledit hôpital. » La section fit droit à cette demande, et deux commissaires furent à l'instant nommés pour porter à la Commune insurrectionnelle le vœu de l'Assemblée.

Ce vœu, dit le procès-verbal, fut unanimement adopté, et la Commune prit immédiatement un arrêté en vertu duquel M. Deschamps, M. Boyer et six élèves furent installés audit hôpital, et la municipalité, séance tenante aussi, chargea deux commissaires de signifier cet arrêté au prieur de la Charité. C'est ainsi, Messieurs, que M. Boyer, de chirurgien gagnant-maîtrise, devint chirurgien en second de la Charité, place honorable, mais modeste, que nous lui avons vu occuper pendant trente deux ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort de M. Deschamps. Les frères durent donc céder la place aux laïques dans l'administration de la maison; mais il faut dire que M. Boyer a toujours conservé pour eux des sentiments de respect et d'attachement; il en parlait avec une sorte de vénération, rappelant leur zèle, leur dévouement, et surtout leur tolérance.

Après la destruction de cet ordre, M. Boyer, attaché plus que jamais à l'hôpital de la Charité, préféra renoncer à tout avancement plutôt que d'en sortir. Le 19 messidor an III, la commission dite des secours publics lui avait enjoint de passer au grand hospice d'Humanité, c'est-à-dire à l'Hôtel-Dieu, en qualité de chirurgien en second.

C'était une promotion; mais M. Boyer, ne voulant pas quitter la Charité même pour se trouver sur un plus grand théâtre, prit un terme moyen; il continua de demeurer à la Charité, et tous les matins il allait faire son service à l'Hôtel-Dieu.

On le vit en même temps faire des démarches pour qu'on voulût bien ne pas lui donner d'avancement, faveur qu'il finit par obtenir, mais après bien du temps, car ce fut seulement l'an X, le 4 prairial, que la commission administrative des hospices lui permit de faire ses leçons officielles de clinique chirurgicale dans son cher hôpital de la Charité.

M. Boyer était, en effet, depuis plusieurs années, professeur de clinique externe à l'Ecole de santé de Paris. Il avait commencé par y professer la médecine opératoire, concurremment avec Sabatier. Cet enseignement, toutefois, n'était pas celui qui lui convenait le mieux; aussi il ne garda pas longtemps cette chaire : il avait commencé son cours en pluviôse; le 15 thermidor suivant, il fut nommé à la chaire de clinique externe.

Avant de dire comment M. Boyer se montra dans cette partie de sa carrière, j'ai besoin de le reprendre comme anatomiste.

Ici, le savant académicien suit M. Boyer dans ses beaux travaux anatomiques qu'il compare avec l'état de cette science à cette époque, puis il arrive à l'époque impériale.

A l'époque où nous voici arrivés, M. Boyer était bien et dûment reconnu comme un des plus grands maîtres en cette science et cet art de chirurgie qui avaient été l'objet de toutes ses études, et c'est ce qu'avait parfaitement compris l'empereur Napoléon quand il l'attacha à sa personne en qualité de premier chirurgien.

On sait que c'est sur la présentation de Corvisart, premier médecin, que M. Boyer fut promu à cette place en messidor an XII.

C'était un choix auquel tout le monde dut applaudir, et Corvisart tout le premier, car il s'associait ainsi le plus savant et le plus modeste des chirurgiens de l'époque, circonstance heureuse et qu'il avait saisie, dit-on, avec empressement, bien assuré qu'il était de ne jamais trouver, près de son auguste client, l'esprit dominateur d'un Maréchal ou d'un Lamartinière.

L'empereur venait donc de recevoir de la main de Corvisart l'homme qui, par ses travaux, s'était véritablement placé à la tête de la chirurgie française; mais jamais, peut-être, deux natures aussi dissemblables, aussi opposées, ne s'étaient trouvées réunies : M. Boyer, homme tempéré par excellence, méthodique, sage, régulier, devait se trouver étrangement déconcerté en présence de ce vaste et hasardeux génie, habitué à jouer avec les plus grands événements et avec sa propre fortune; mais M. Boyer avait au plus haut degré les deux qualités que l'empereur estimait par dessus tout : il était intègre et laborieux. Aussi, lorsque la victoire permit à Napoléon de répandre ses munificences aussi bien sur les officiers de sa maison que sur ses compagnons d'armes, il n'eut garde d'oublier son premier chirurgien; il lui accorda le titre de baron de l'empire, et il le gratifia d'une dotation sur les provinces conquises.

M. Boyer, cependant, eut à remplir quelques devoirs personnels qui durent singulièrement déranger ses habitudes; ainsi, en 1806 et en 1807, il lui fallut accompagner l'empereur dans les deux campagnes de Prusse; un peu plus tard, il dut faire un voyage en Espagne. Le maréchal Suchet, duc d'Albuféra, devait subir une opération, et l'empereur avait désiré qu'elle fût pratiquée par son premier chirurgien. Ce furent là les seules excursions militaires de M. Boyer. La guerre était un métier tout à fait en opposition avec ses goûts; le spectacle des champs de bataille l'avait impressionné douloureusement; ces effroyables tueries d'hommes l'avaient rempli d'épouvante. Il rendait justice à l'habileté et au courage de nos chirurgiens d'armée; mais il avouait que, pour lui, homme tranquille et pacifique, cette manière d'exercer son art ne lui allait pas du tout. Ce fut donc avec joie qu'il reçut de son belliqueux client la permission de reprendre à l'hôpital de la Charité ses leçons de *clinique chirurgicale.*

Cet enseignement d'hôpital convenait merveilleusement à M. Boyer, et l'on pourrait dire que, dans le grand nombre de qualités requises pour le professorat, il ne lui manquait que celle dont peut se passer le profeseur de clinique; il n'y avait pas jusqu'à ses défauts qui ne fussent non-seulement supportables, mais, en quelque sorte, de mise dans un pareil enseignement. D'ailleurs M. Boyer se connaissait et n'aurait jamais voulu forcer son naturel.

Sa parole était lente et monotone, mais elle n'était ni difficile, ni embarrassée, ni surtout hésitante; il avait un accent très-prononcé et très-peu agréable : c'était celui de sa province; et cet accent était tout aussi marqué, tout aussi caractéristique dans les dernières années de sa vie que s'il était arrivé la veille des montagnes de la Corrèze; ceci, toutefois, ne lui empêchait pas d'exposer de la manière sinon la plus concise et la plus élégante, du moins de la manière la plus claire et la plus complète, les sujets qu'il avait à traiter.

Cette parole un peu lourde suivait et représentait très-exactement le développement et le cours de ses idées; si elle n'avait pas les avantages de l'improvisation, elle n'en avait pas non plus les dangers! Il ne fallait pas s'attendre à ce puissant interêt qu'excitent les grands orateurs quand ils nous font assister, pour ainsi dire, à l'éclosion de leurs idées; mais M. Boyer, toujours sûr de lui-même, toujours en mesure de suppléer à l'invention par les ressources d'une riche et inépuisable mémoire, déroulait méthodiquement et clairement le fil de ses idées, et cela sans jamais jeter ses auditeurs dans les perplexités que causent parfois les plus beaux talents. C'était, en un mot, le génie de la science, et non le génie de l'art.

Mais tout cela ne suffit pas pour constituer le génie opératoire; génie tout special, qui est un don de la nature, et qui parfois se révèle chez les chirurgiens privés d'ailleurs de toute éducation, de toute culture d'esprit; génie providentiel, qui, au milieu même d'une opération et à travers les plus grands dangers, illumine tout à coup l'esprit du chirugien et lui fait trouver des ressources inespérées. *(La suite au prochain numéro.)*

FORMULES.

MIXTURE ANALEPTIQUE.

Prenez : Jaunes d'œufs..... 4 parties.
Sucre..... 8 —
Triturez ensemble dans un mortier de marbre, et ajoutez peu à peu : Eau distillée de canelle..... 1 à 2 parties.
Crême de lait..... 48 —

Cette mixture, qui se prend par cuillerées dans le courant de la journée, convient aux personnes faibles, aux convalescents, aux vieillards et même aux malades que l'on peut nourrir légèrement.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

28 février 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 64.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la fièvre typhoïde, comment se présentent ses premiers symptômes, sa marche. — Remède contre la goutte, chloroforme employé extérieurement. — Cours d'hygiène, troisième et quatrième leçons. — Abcès artificiels employés comme moyen curatif. — Variétés et nouvelles. — Formules : Marmelade laxative de Tronchin.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 28 FÉVRIER 1853.

L'épidémie actuelle de fièvres typhoïdes domine décidément la situation médicale. Il y a à peine quinze jours, nous annoncions que cette épidémie était en voie de décroissance, mais cette marche n'a pas persisté et maintenant les malades sont plus nombreux que jamais. En est-il de même de la gravité de la maladie? A-t-elle augmenté aussi? Non, heureusement, on guérit autant de malades que dans les temps ordinaires, ce qui est très-rassurant. Une part assez large est encore réservée aux guérisons; car, dans le public, on est porté à regarder la fièvre typhoïde comme étant presque nécessairement mortelle, tandis qu'il succombe à peine un malade sur huit. C'est sans doute beaucoup trop, mais que de maladies sévissent bien plus cruellement!

Les hôpitaux de Paris sont en ce moment encombrés par le grand nombre des malades, et malgré l'ordre admirable qui règne dans l'administration de l'assistance publique, malgré les ressources considérables dont elle dispose, il s'est trouvé des jours où le nombre des malades a été la cause d'un grave embarras. Ce qui vient surtout confirmer pour la maladie actuelle le caractère épidémique, c'est que ce ne sont pas seulement les personnes qui forment la population habituelle des hôpitaux qui sont atteintes; on constate chaque jour que des individus placés dans les conditions les plus heureuses en sont également frappés.

Gardons-nous toutefois de confondre le mot épidémie avec celui de contagion comme quelques personnes le font sans réflexion; la fièvre typhoïde, nous le répétons encore, n'est pas contagieuse, et si le nombre des malades est considérable, il faut songer que celui des habitants de la grande ville va toujours en s'accroissant. L'épidémie actuelle n'est pas, à beaucoup près, concentrée sur Paris, beaucoup de localités sont dans le même cas, mais les conditions atmosphériques venant à se modifier, sans doute très-prochainement, et l'épidémie durant, d'ailleurs, depuis plusieurs mois, il est très-probable qu'elle ne tardera pas à s'éteindre.

DE LA FIÈVRE TYPHOIDE

SES CAUSES. — COMMENT SE PRÉSENTENT SES PREMIERS SYMPTOMES. — SA MARCHE.

L'importance de l'épidémie actuelle nous engage à donner à nos lecteurs quelques renseignements sur une maladie qui est, en ce moment, l'objet de la préoccupation publique. Il est important pour tout le monde de savoir reconnaître, au moins approximativement les premiers symptômes de la fièvre typhoïde, car si l'on croit avoir affaire à cette grave maladie, on s'empressera de réclamer les secours de

la médecine, tandis que l'on peut, par simple ignorance, priver le malade des soins qui lui sont si nécessaires.

Dans cette maladie, comme dans la plupart des maladies aiguës, c'est au début que le médecin est tout puissant; plus tard son rôle est moins important, il ne peut que surveiller les phases de la maladie, les diriger autant que cela lui est possible, parer aux accidents qui surviennent, mais elle doit parcourir invariablement toutes ses périodes, faisant passer le malade par les plus grands dangers. Au commencement, c'est bien différent, l'homme de l'art réussit très-souvent à arrêter tous les symptômes et à sauver immédiatement son malade.

Déjà dans le N° 21 du *Médecin de la Maison* nous avons publié un article sur les *causes* de la fièvre typhoïde, aujourd'hui nous rappellerons sommairement ces causes pour nous occuper spécialement des *symptômes*.

Que l'on sache bien, d'abord, que la fièvre typhoïde n'est pas une maladie nouvelle, ainsi que beaucoup de personnes se l'imaginent, parce que, disent-elles, on n'en parlait pas autrefois. Le mot typhoïde était, il est vrai, moins employé jadis, mais la maladie était aussi commune, car il est peu d'affections qui aient été désignées par des noms plus nombreux. Beaucoup de ces expressions sont tout-à-fait scientifiques et indiquent les théories des auteurs, d'autres sont très-connues, et pour ainsi dire vulgaires; telles sont les dénominations de fièvre putride, maligne, bilieuse, adynamique, ataxique, muqueuse, etc.

Tous les âges ne sont pas également exposés à contracter la fièvre typhoïde. On l'observe quelquefois chez les enfants, très-souvent chez les adultes, et jamais chez les vieillards. C'est de dix-huit à trente ans que cette maladie se montre particulièrement; il est très-rare qu'on la rencontre chez les personnes qui ont dépassé quarante ans. Quant au sexe, il ne paraît avoir aucune influence, et il résulte des relevés qui ont été faits que les hommes et les femmes y sont également prédisposés. La constitution, qu'elle soit forte ou faible, très-robuste ou très-chétive, a peu d'importance, il paraîtrait même que les sujets les plus vigoureux en seraient plutôt atteints que les autres.

Toutes les causes d'insalubrité sont favorables au développement de la maladie qui nous occupe: Ainsi la mauvaise alimentation, qu'elle soit malsaine ou insuffisante; l'habitation dans un lieu sombre, humide, et surtout l'agglomération pendant le sommeil de plusieurs personnes dans la même pièce où règne un air impur et non suffisamment renouvelé; les excès de travail, les chagrins prolongés, l'abus des liqueurs fortes, la débilitation produite par des maladies antérieures ou par des médicaments inopportuns sont autant de causes qui contribuent à faire naître la maladie, Cependant, on voit fréquemment cette affection survenir sans aucune cause appréciable, et au milieu des meilleures conditions de santé, ce qui donne à penser que nous portons en nous une prédisposition cachée que rien ne peut démontrer, et que l'on pourrait comparer à celle qui préside au développement de la petite vérole. Des hommes savants et laborieux ont même établi un parallèle entre ces deux maladies, et ont cru remarquer qu'il y avait entre elles un véritable antagonisme; des travaux importants ont été faits, mais rien à cet égard n'est encore arrivé à l'état de preuves.

Les *symptômes* sont excessivement nombreux et variés, car la maladie affectant des formes très-différentes, agissant sur tout l'organisme et ayant toujours une longue durée, doit offrir nécessairement des phénomènes nombreux. Mais ce qui nous importe le plus est de bien connaître ce qui se passe au début.

L'un des premiers symptômes et l'un des plus constants, est un sentiment de courbature, de lassitude, de profonde fatigue; la tête est lourde et l'on y ressent l'impression d'une douleur vague qui porte à l'apathie. Chez beaucoup de malades, cette douleur devient très-vive et persiste pendant deux ou trois jours, sans qu'aucun autre symptôme vienne s'y joindre.

Chez quelques malades le sentiment de courbature devient en très-peu de temps beaucoup plus violent, et des douleurs assez fortes surviennent dans les articulations. On a pu même confondre, dans des circonstances rares, ces douleurs avec celles du rhumatisme.

D'autres fois au lieu des symptômes qui précèdent, on constate des éblouissements répétés et des défaillances. Dans l'intervalle de ces défaillances, la faiblesse est extrême, les malades peuvent à peine faire quelques pas et ont une tendance marquée au repos le plus complet.

Le plus constant de tous ces phénomènes est le mal de tête. La douleur occupe presque toujours le dessus des orbites, elle est très-tenace et dure jusqu'à une période assez avancée de la maladie.

Un symptôme qui se montre assez fréquemment au début de la fièvre typhoïde est une légère hémorrhagie nasale. Il n'est pas rare de voir couler quel-

ques gouttes de sang du nez du malade lors même qu'il n'est jamais sujet à cet accident. Plus tard dans le cours de la maladie il survient quelquefois des hémorrhagies plus considérables, mais elles se montrent moins constamment que le petit écoulement de sang que nous indiquons.

Tels sont les symptômes qui permettent de reconnaître une fièvre typhoïde dès son apparition, symptômes qui sont malheureusement assez vagues et qui réclament quelquefois toute l'expérience et toute la sagacité d'un praticien consommé pour avoir la certitude que l'on est réellement en présence d'une affection typhoïde. Néanmoins, toutes les fois qu'ils se présenteront, il faut faire traiter le malade immédiatement, car le médecin agira lors même que les signes de la maladie seraient encore douteux.

La *marche* de la fièvre typhoïde est très-variable, aux symptômes du début viennent bientôt se joindre des phénomènes beaucoup plus compliqués. Bientôt l'hébétude du visage se change en une véritable stupeur, les forces musculaires sont complétement abolies; des frissons surviennent, mais ils sont aussitôt suivis d'une chaleur sèche de la peau qui doit persister presque jusqu'à la fin de la maladie. La langue devient très-sèche, quelquefois couverte d'un enduit jaunâtre et très-épais, d'autres fois noirâtre et comme brûlée; elle est toujours rouge aux bords et à la pointe. La soif est très-vive, l'haleine est fétide et souvent acide; la salive est épaisse, visqueuse, difficile à expulser. Le malade est dans un état d'accablement qui ressemble au sommeil, mais ce n'est pas un véritable repos, il a des rêvasseries continuelles, des hallucinations; lorsqu'on lui parle, il se met difficilement en communication avec son interlocuteur, il faut presque le secouer pour obtenir une réponse très-courte. En même temps la diarrhée survient, le ventre se ballonne, des gargouillements se font entendre; l'urine est peu abondante, de couleur rouge plus ou moins foncée. Il existe souvent un peu de toux, des nausées et même quelques vomissements. Le pouls qui était d'abord dur et fréquent devient très-petit sans cependant que sa fréquence diminue.

Telle est la marche de la fièvre typhoïde pendant la première semaine de son invasion. Bientôt la scène va changer, le délire va se montrer, de nouveaux symptômes vont survenir et exposer le malade à des dangers sérieux, car il est rare que la mort arrive pendant ce que les médecins ont l'habitude d'appeler le premier septenaire. Dr Reinvillier.

(*La suite au prochain numéro.*)

Remède contre la goutte, chloroforme employé extérieurement.

Dans un moment où l'attention publique est plus que jamais portée sur le chloroforme, lorsque plusieurs cas de mort causée par cet agent viennent encore d'avoir lieu à Paris et dans d'autres localités, nous sommes heureux de trouver dans la *Gazetta medica toscana* le travail du docteur Raimond Bartella, lequel a eu la bonne idée d'employer le chloroforme contre la goutte en applications extérieures; cela raccommodera, sans doute, beaucoup de personnes avec le dangereux médicament.

La goutte est une maladie si commune, et qui occasionne des souffrances si vives, que l'on ne possède jamais trop de moyens pour la combattre, et il est toujours préférable d'avoir contre elle, à sa disposition, des moyens externes, car les fonctions digestives d'un très-grand nombre de goutteux sont en mauvais état et reçoivent très-difficilement certains médicaments. D'ailleurs le choroforme employé de cette façon ne peut jamais produire le plus léger accident, ce qui est très-rassurant. Voici au reste les faits:

Obs. 1. — Un malade qui avait été guéri de la goutte une première fois avec le chloroforme en applications topiques, au mois de mai 1850, fut pris tout à coup, le 17 juillet dernier, de douleurs goutteuses si vives dans les extrémités inférieures, qu'elles lui rendirent tout mouvement impossible. J'appliquai immédiatement sur le pied gauche, dit M. Bartella, à l'endroit douloureux, 50 gouttes de chloroforme et 25 gouttes seulement sur l'endroit opposé. Le malade éprouva les mêmes phénomènes que l'année précédente, c'est-à-dire de la chaleur, du picotement, de la brûlure; le tout dura de 8 à 35 minutes. Dix minutes après l'appareil fut enlevé; la peau était rouge, la douleur avait diminué au point que la pression et les mouvements violents du pied avaient peine à la réveiller, et le malade passa une nuit très-calme. Le lendemain à la même heure, nouvelle recrudescence de la douleur, qui ne tarda pas à céder à une nouvelle application de 25 gouttes de chloroforme seulement. Mêmes phénomènes physiologiques, mais aussi même soulagement; nuit calme, et le lendemain le malade pouvait se lever et marcher sans autre incommodité qu'une sensation d'engourdissement dans les deux pieds. Depuis cette époque, le malade n'a pas eu de rechute.

Obs. 2. — Un négociant, presque septuagénaire,

d'un tempérament sanguin-nerveux, me consulta le 17 août dernier, dit M. Bartella, pour une douleur ayant son siége au niveau de l'articulation du gros orteil, aux deux pieds, douleur dont il avait été atteint la veille; effectivement, cette articulation était gonflée, rouge et douloureuse. Du reste, pas de cause connue, pas de trouble manifeste des fonctions, pas d'antécédents goutteux; de sorte que restant dans le doute, je me bornai à prescrire une boisson acidulée et l'application topique de feuilles de laitue. Dans la journée les phénomènes locaux se dessinèrent davantage avec les symptômes généraux, de sorte que je me décidai à appliquer 40 gouttes de chloroforme sur l'articulation du gros orteil des deux pieds. A la suite, le malade éprouva les phénomènes ordinaires, plus marqués cependant au pied gauche (chaleur après dix minutes, picotements après dix-huit minutes, brûlure à 30 ou 40 minutes). Enfin, après trois quarts d'heure, l'application fut enlevée; la peau était rouge et la douleur sensiblement moindre. La nuit fut calme, sans retour des douleurs. Mais le lendemain à la même heure la douleur augmenta sensiblement. Nouvelle application de 50 gouttes; mêmes effets physiologiques, mais effets thérapeutiques plus marqués, de sorte que la journée et la nuit furent tranquilles. La douleur s'étant de nouveau exaspérée le lendemain matin, et le malade présentant un peu de dureté du pouls (il avait omis de se faire pratiquer une saignée habituelle), on lui fit une saignée du bras, puis une seconde dans la même journée, sans que le sang offrît rien de particulier. Ces deux saignées n'ayant rien fait, on revint à une troisième application de 60 gouttes de chloroforme. Cette fois les phénomènes physiologiques se développèrent avec rapidité et la sensation de brûlure dura 35 minutes. En revanche, après 45 minutes, la peau, qui était très-rouge, devint indolente et insensible à la pression. Le jour d'après, le malade se levait et marchait, conservant seulement comme le premier une sensation d'engourdissement. Rétablissement complet.

Obs. 3. — Un capucin âgé de cinquante ans, me fit appeler le 6 octobre dernier pour une douleur qui lui était survenue depuis dix jours à l'articulation du gros orteil du pied droit, et qui l'empêchait de marcher. (Il était sujet d'ailleurs à des douleurs qui avaient été caractérisées par les uns de goutteuses, par les autres de rhumatismales.) L'articulation du gros orteil était en effet gonflée, rouge, douloureuse, même au moindre contact; phénomènes qui, dans le courant de la nuit précédente, s'étaient étendus jusque sur le coude-pied. Application immédiate de 50 gouttes de chloroforme; chaleur 8 minutes après, picotements après 15 minutes, brûlure après 20 minutes qui dura jusqu'à 35 minutes. Je levai l'appareil comme dans les cas précédents, trois quarts d'heure après, et je trouvai la peau rouge, la partie malade peu sensible même à la pression. La journée et la nuit se passèrent sans douleur; mais le lendemain, la douleur ayant augmenté, je fis une nouvelle application; mêmes phénomènes physiologiques, seulement moins intenses. A la suite, le malade put mouvoir librement son pied sans douleur. Le lendemain il se levait et pouvait marcher sans douleur, à l'exception de l'engourdissement noté plus haut, qui, ainsi que dans les cas précédents, alla toujours en diminuant. On voit, dit M. Bartella en terminant, quels ont été les avantages du chloroforme dans ces trois cas. En peu de temps, on est venu à bout d'accès de goutte qui, traités autrement, auraient certainement suivi une marche plus grave et plus prolongée, et qui auraient sans doute laissé les parties souffrantes bien plus disposées aux rechutes et à de longs accès goutteux.

COURS D'HYGIÈNE.

TROISIÈME LEÇON.

Influence de l'air atmosphérique et de ses vicissitudes sur la santé des hommes. — Des grands modificateurs atmosphériques. — Du rôle de l'électricité. — Les effets de la foudre. — Peut-on se soustraire aux influences électriques? — De la lumière. — Son action sur la constitution des êtres organisés. — Sa puissance sur la coloration de la peau. — Dangers d'une lumière intense, maladies qu'elle détermine. — Moyens de s'en préserver. — Action sur l'homme malade.

Les vicissitudes incessantes que subit l'atmosphère influent considérablement sur la santé des hommes, et l'on peut affirmer qu'elles sont une des causes les plus puissantes, peut-être la plus importante, parmi celles qui déterminent nos maladies. L'homme est soumis, pendant toute la durée de son existence, aux influences de la masse d'air dont il est entouré, et cet air a une telle action sur son organisation, que non-seulement il peut à chaque instant troubler sa santé, mais qu'il est également efficace pour la fortifier ou la rétablir.

Un auteur, qui ne manquait pas de mérite, a déjà dit : « Tel air, tel sang. » (Ramazzini, *De constitutione, anni* 1691.) Ces quelques mots renferment une grande vérité et toute une théorie de la puissance de l'air sur la composition chimique du sang. En effet, le sang se présentant constamment au contact de l'air, dans les poumons, en reçoit de telles modifications, que lorsqu'il parcourt tous les vaisseaux de l'arbre circulatoire, il transmet en même temps aux différents organes les principes salu-

taires ou pernicieux que cet air renferme. L'étude de l'air atmosphérique, et des vicissitudes qu'il peut présenter, constitue donc l'une des parties les plus importantes de l'hygiène.

Lorsqu'il est question de l'atmosphère, et de ses rapports avec la santé, la première pensée qui se présente naturellement est celle de sa température. Certes, cet élément joue un très-grand rôle dans la question qui nous occupe, mais il est loin d'être unique. En outre du calorique qu'il contient, l'air agit encore sur les êtres organisés par l'électricité, la lumière, l'humidité, par sa pression, et enfin par sa composition chimique. Ce sont ces différents modificateurs atmosphériques qui, par leur qualité, leur quantité, et la manière dont ils se composent, constituent ces grands changements annuels auxquels on donne le nom de saisons, et aussi ces vicissitudes qui ont tant d'empire sur la santé. Connaître l'influence de ces grands modificateurs, c'est connaître par conséquent celle des vicissitudes atmosphériques.

L'*électricité*, répandue dans l'atmosphère, joue un rôle très-important sur les phénomènes de la vie. Souvent ses résultats passent inaperçus; mais, dans d'autres circonstances, ses effets sont très-marqués; c'est ainsi que dans les temps d'orages, beaucoup de personnes, surtout celles qui ont un tempérament nervoso-sanguin, éprouvent un malaise plus ou moins général, se plaignent du mal de tête, ressentent des douleurs dans les poignets et dans les autres articulations. Les malades voient leurs souffrances augmenter par la même cause, mais par contre beaucoup de maladies peuvent être améliorées ou guéries, au moyen de l'électricité que l'on développe par des moyens artificiels.

Tout le monde connaît les effets extraordinaires de la foudre, et l'on sait que les individus qui en sont frappés peuvent éprouver des choses très-différentes. L'électricité, ainsi accumulée, désorganise les corps vivants aussi bien que les corps inertes; toutefois les premiers ne sont lésés dans leurs fonctions qu'en proportion de l'importance des organes endommagés. Quelquefois il n'en résulte qu'une déchirure de la peau, une brûlure plus ou moins étendue, mais si les centres nerveux sont atteints, la paralysie ou la mort en sont souvent la conséquence. On a vu des cas dans lesquels la foudre a perforé le crâne comme s'il l'eût été par un instrument aigu, et la lésion du cerveau était alors facile à vérifier; dans d'autres circonstances, les recherches les plus minutieuses n'amènent aucun résultat, on ne trouve aucune altération du tissu nerveux, et cependant la mort a été produite avec une rapidité extraordinaire. La modification qui s'opère dans les organes, pendant ce court moment, est encore inconnue; diverses théories ont été émises, mais aucune ne rend un compte suffisant de ce terrible phénomène.

Est-il possible de se garantir de l'action de l'électricité? Non, c'est une influence occulte qui agit malgré nous sur notre organisation, et contre laquelle nous ne pouvons guère nous prémunir. Dans les circonstances ordinaires, cette influence passe, au reste, inaperçue et agit à notre insu; il est même évident qu'elle est nécessaire; mais lors des perturbations électriques de l'atmosphère, dans les temps d'orage, c'est une force qui nous opprime et à laquelle nous ne pouvons opposer aucune espèce de défense.

Le danger que nous fait courir la foudre peut être, jusqu'à un certain point, conjuré, et l'on a donné assez souvent le conseil d'éviter pendant l'orage de s'abriter sous les arbres élevés, au pied des grands édifices, et de s'éloigner des courants d'air pour que nous nous dispensions d'y revenir. Lorsque les accidents sont produits, et que la vie a cependant été épargnée, l'art médical peut, dans beaucoup de cas, secourir efficacement celui qui a été frappé. C'est ainsi que les congestions pulmonaires ou cérébrales sont guéries par des saignées et autres moyens appropriés, que les brûlures et les plaies sont pansées et soignées selon la méthode qui leur est applicable.

La *lumière* mérite une large part de notre attention, car elle a sur l'homme une puissance considérable. Il y aurait un ouvrage immense à faire, si l'on voulait traiter à fond de l'influence de la lumière sur notre organisation, et les conclusions physiologiques et philosophiques auxquelles on arriverait seraient du plus grand intérêt.

On peut affirmer que la lumière est indispensable à l'existence de tous les êtres organisés. Les plantes comme les animaux en ont le plus grand besoin, et c'est à peine si quelques mousses se rencontrent dans les cavités profondes où ne pénètrent pas les rayons lumineux. De même que les plantes qui sont soustraites à l'action de la lumière s'étiolent, se décolorent et dégénèrent; de même les hommes et les animaux, qui n'éprouvent pas cette influence bienfaisante dépérissent et deviennent rapidement malades. Les mineurs, les prisonniers enfermés dans les cachots, les ouvriers qui travaillent dans des endroits ténébreux portent sur leur visage le triste cachet de leur vie souterraine. C'est aussi pour la même cause qu'une partie des habitants les plus malheureux des grandes villes, logés dans des endroits obscurs, éclairés par de petites fenêtres qui s'ouvrent sur des cours étroites, sont blêmes, rachitiques, scrofuleux, et souvent phthisiques. Dans beaucoup de circonstances, il ne leur est pas possible de faire autrement, mais un grand nombre d'entre eux pourrait modifier les conditions hygiéniques dans lesquels il se trouve. Malheureusement l'avantage qui résulte de l'action de la lumière est encore ignoré par beaucoup d'êtres, auxquels il ne manque pas cependant une certaine intelligence. Les femmes du monde, elles-mêmes, habituées à faire du jour la nuit, et de la nuit le jour, conviendraient difficilement que la

pâleur dont elles sont atteintes, que les migraines et les affections nerveuses qui les affligent, ne leur sont acquises que parce qu'elles évitent avec soin les rayons du soleil. En vain s'exposent-elles pendant les fêtes de nuit aux clartés de mille bougies étincelantes, la lumière artificielle ne peut jamais remplacer la lumière naturelle, et leur peau molle et blanche, leurs chairs bouffies, sont la condamnation évidente de l'existence déraisonnable qu'elles mènent.

Ainsi d'une part, tous ceux qui, par profession ou par habitude, vivent dans des endroits mal éclairés, doivent faire tous leurs efforts pour améliorer leur situation, et se placer dans des conditions hygiéniques opposées. Les persuader de l'importance que l'on doit attacher à cette règle, leur faire comprendre qu'il y va de la santé et de la vie de leur famille et d'eux-mêmes, est un devoir pour tous les hommes que l'éducation ou l'intelligence ont mis à même de juger cette question.

D'autre part, les dames du grand monde, entraînées par le tourbillon des plaisirs, se couchant quand le plus grand nombre des gens laborieux se lève, et se levant dans un demi-jour, lorsque quelques heures seulement séparent encore le jour de la nuit, devraient être convaincues que la santé est incompatible avec un pareil genre de vie. Qu'elles sachent bien que si elles mettent au monde des êtres chétifs et rabougris, la faute n'en est qu'à elles-mêmes, et que si la jeune génération des grandes villes tourne au crétinisme, elles seules en sont coupables.

Non seulement l'exposition aux rayons du soleil favorise la santé et assure l'existence, mais elle a sur l'organe de la vue et sur la peau une action très-importante. Ainsi que nous le disions tout à l'heure, les personnes qui sont habituellement privées des rayons du soleil ont une pâleur remarquable; par contre, les habitants des campagnes, et surtout les moissonneurs, ainsi que tous ceux qui travaillent dans les champs, ont une coloration rouge et quelquefois basanée de la peau de la face, du cou et des mains. Plus on se rapproche de l'équateur, plus cette coloration est manifeste chez les différents peuples du globe jusqu'à ce que la couleur de la peau, après avoir passé par les différentes nuances qui s'éloignent du blanc, se présente tout à fait noire. Il est vrai que si dans quelques-unes de ces contrées qui sont inondées de lumière, les habitants ne sont pas complétement nègres, cela tient à ce que d'autres conditions atmosphériques viennent modifier l'influence du soleil; telle est la présence de certains vents, le voisinage de la mer qui produit des courants d'air et une grande évaporation d'eau, l'ombrage des bois. On remarque, au contraire, que les habitants des grandes plaines découvertes sont parfaitement noirs.

Ce ne sont pas seulement les indigènes qui subissent l'influence de ce ciel lumineux, les Européens qui habitent longtemps ces contrées finissent par être très-fortement colorés, et nous en constatons la preuve évidente dans notre armée d'Afrique. Nous avons vu tout récemment un capitaine de cavalerie, auquel un séjour de douze années en Algérie a donné un teint si fortement basané que quatre années passées en France n'ont pu modifier encore la couleur de la peau; il est vrai qu'il remplissait en Afrique les fonctions de capitaine instructeur, ce qui l'obligeait à être exposé chaque jour, pendant plusieurs heures, aux rayons du soleil.

Une lumière excessive et dont l'intensité est toute nouvelle pour celui qui la reçoit peut déterminer diverses maladies de la peau. Le moindre de ces désordres est cette coloration partielle, connue sous le nom de *taches de rousseur*; les personnes à peau fine et blanche y sont particulièrement prédisposées. Ces taches sont persistantes, résistent aux diverses applications qui ont pour but de les détruire, et ne disparaissent qu'avec le temps et surtout le changement de saison.

Un autre accident assez commun chez les individus qui ne sont pas habitués aux rayons du soleil et qui s'y trouvent subitement exposés, est ce qu'on appelle vulgairement *coup de soleil*. C'est une inflammation de la peau qui est caractérisée par de la rougeur et du gonflement, et qui occupe ordinairement une surface plus ou moins considérable, laquelle tranche très-visiblement sur la peau saine. Cette maladie est évidemment produite par la lumière solaire, à laquelle une certaine portion de calorique unit son action pour la produire. Elle guérit d'elle-même en quelques jours et se termine par la chute de l'épiderme; des lotions d'eau de sureau et des bains de pieds sinapisés favorisent la guérison.

Mais d'autres affections de la peau peuvent se produire par la même cause, des éruptions graves peuvent survenir, l'érysipèle de la face et du cuir chevelu se développer. Sous la même influence apparaissent encore divers accidents cérébraux très-sérieux : telles sont de vives douleurs de tête, des apoplexies, des inflammations cérébrales, des aliénations mentales, etc., etc, On voit même quelquefois la mort se produire instantanément, et chaque année ces événements se renouvel ent, soit chez les moisonneurs, soit parmi les soldats qui font des marches forcées.

En présence de tous ces dangers, on ne doit pas négliger les moyens de s'en préserver. Le premier et le plus sûr est d'éviter l'exposition au soleil lorsque sa lumière est très-intense, et lorsque, dans nos contrées, il darde perpendiculairement ses rayons vers le milieu de la journée. Il est encore utile d'abriter la tête et les épaules, soit avec un large chapeau de paille, soit au moyen d'autres coiffures, ainsi que le font les Arabes et les autres peuples qui se trouvent dans les mêmes conditions. Les substances légères et poreuses doivent toujours être préférées afin que leur poids ne soit pas in-

commode, et parce que l'évaporation de la sueur est alors plus facile. Les couleurs claires, et surtout la couleur blanche, sont plus avantageuses que les autres; nous avons déjà signalé ce fait à propos de l'influence des climats. Enfin, lorsque la nécessité oblige un individu à modifier ses habitudes et à subir fréquemment l'action des rayons solaires, il doit avoir soin de s'y habituer graduellement, ne s'y exposant d'abord chaque jour que très-peu de temps, afin d'arriver sans danger à supporter cette influence et à braver les conséquences qui peuvent en résulter.

Mais puisque la lumière agit avec autant d'intensité sur l'homme sain, et qu'elle détermine si facilement l'inflammation des centres nerveux, n'est-il pas raisonnable de soustraire l'homme malade à sa puissance? En effet, dans beaucoup de circonstances, non-seulement la lumière vive est malfaisante, mais la lumière diffuse, le jour lui-même est dangereux pour l'être souffrant. C'est ainsi que dans la plupart des maladies cérébrales, dans les fièvres graves, dans les affections des yeux, on se trouve bien de placer les malades dans une demi-obscurité.

QUATRIÈME LEÇON.

Influence de la lumière sur l'organe de la vue. — Lumière artificielle, éclatante ou insuffisante. — Lumière naturelle directe et lumière réfléchie, précautions à prendre. — De la température. — Moyens naturels de résistance à la chaleur et au froid. — Source principale de la chaleur du corps. — Mécanisme de la résistance aux températures extrêmes. — Moyens de lutter contre une température très-basse, dangers à éviter. — Régime convenable dans une température élevée, soins importants. — Les enfants en présence des variations atmosphériques.

Examinons maintenant les dangers que fait courir, dans certains cas, la lumière à l'organe de la vue.

Ici l'action de cet agent est beaucoup plus énergique et cela se conçoit, puisqu'il est l'excitant naturel de l'œil. Aussi tandis que la lumière artificielle, ainsi que nous l'avons dit, ne produit aucun effet appréciable sur la peau, elle suffit au contraire pour agir avec énergie sur l'appareil de la vision. Les individus qui sont obligés de travailler à une lumière éclatante, comme les verriers, les fondeurs, etc., sont exposés à perdre la vue de très-bonne heure ; il en est de même de ceux qui fixent des objets très-petits à une vive lumière, tels que les horlogers, les joailliers, etc. Si ce genre de travail est trop persistant, si de nombreux moments de repos ne viennent pas le suspendre, des maladies graves des yeux peuvent en être la conséquence. Une foule de professions courent les dangers que nous venons de signaler : suivant M. Chevallier, la vue des compositeurs d'imprimerie finirait souvent par être compromise à cause du brillant des caractères neufs; mais il est probable que dans ce cas l'excès du travail des yeux, et la nécessité de fixer pendant de longues journées, avec la plus grande attention, des objets très-petits, suffisent seuls pour altérer et user la vue.

Les personnes qui travaillent dans un jour insuffisant voient aussi leur vue s'affaiblir par un autre mécanisme. Celles qui sont obligées de fixer constamment des surfaces blanches qui reflètent la lumière, ou des corps complétement noirs qui l'absorbent et obligent les yeux à faire un effort, sont également dans de mauvaises conditions pour conserver longtemps l'intégrité de la vue. Mais un danger réel résulte toujours du passage rapide de l'obscurité ou même d'un jour terne à une lumière éclatante, et l'on sait que la lumière brillante de l'éclair a quelquefois rendu immédiatement aveugles des individus dont les yeux étaient auparavant dans un état parfait d'intégrité.

Lorsque la lumière du soleil est très-intense, et lorsque les yeux sont obligés d'en soutenir l'éclat pendant un temps un peu long, ces organes peuvent éprouver de graves lésions dans leurs fonctions. La lumière reflétée aussi bien que celle qui arrive directement produisent le même résultat. Ainsi, l'on voit les surfaces blanches des murailles exposées au soleil, les plaines sablonneuses dans certains pays, et la lumière réfléchie par la neige déterminer la cécité. L'histoire grecque nous apprend que, lors de la retraite de Xénophon, à travers les montagnes de l'Arménie couvertes de neige, un grand nombre de ses soldats perdirent la vue, et les relations des voyageurs nous offrent beaucoup d'exemples analogues. Il est donc important, en pareil cas, de se prémunir contre le danger que nous signalons; le meilleur moyen d'y parvenir est d'interposer entre les yeux et les objets qu'ils doivent fixer, des verres légèrement colorés en vert ou en bleu, et ceux qui, par profession, sont fréquemment exposés à une vive lumière doivent employer constamment cette précaution.

La *température* tient, parmi les modifications atmosphériques, un rang aussi important que la lumière, et l'étude de la première doit être d'autant mieux rapprochée de celle de la seconde, que dans beaucoup de circonstances, c'est par une action commune qu'elles agissent sur le corps de l'homme.

L'élévation de la température atmosphérique produit, comme on le sait, la sensation de la *chaleur*, et de son abaissement résulte celle du *froid*. Toutefois, cette sensation est subordonnée à l'état de la chaleur naturelle du corps, à la constitution de l'individu, à l'âge, au sexe et même aux habitudes qu'il a contractées Ainsi, les constitutions vigoureuses sont moins aisément influencées par la température que les constitutions faibles; les enfants et les vieillards sont plus sensibles à son action que les adultes, et les femmes y sont plus impressionnables que les hommes.

L'habitude de vivre dans tel ou tel climat est une des causes les plus importantes qui permettent à l'homme de résister à la chaleur ou au froid auxquels il est habitué depuis longues années; ainsi tel degré qui semble brûlan

pour les Européens, paraît naturel aux habitants du Sénégal. Mais il n'est pas besoin, au reste, d'aller chercher des exemples dans des climats lointains, car les vicissitudes atmosphériques, qui sont fréquentes sous notre ciel, nous font assez sentir que si nous passions tout à coup de la température du mois de janvier à celle qui règne habituellement en juin, nous aurions une très-grande peine à la supporter.

L'homme est doué par lui-même d'une certaine caloricité qui lui permet de résister aux variations extérieures. Cette caloricité intérieure qui varie très-peu et qui est presque indépendante du milieu dans lequel il se trouve, porte la température du corps humain à environ 37 degrés centigrades; celle des enfants s'élève jusqu'à 39 degrés, tandis que chez les vieillards elle est plus basse que chez les adultes. La source principale de cette chaleur a son siége dans l'acte de la respiration, aussi la calorification est-elle toujours proportionnée à l'énergie des fonctions respiratoires; on conçoit dès lors quelles sont les conditions qui permettent à l'homme de résister plus ou moins avantageusement à l'action de la chaleur et du froid.

On a vu des individus résister quelques instants dans des étuves sèches à une température de plus de cent degrés, et dans certaines contrées, le thermomètre atteint parfois près de quarante-cinq degrés centigrades qui sont très-bien supportés par les habitants. Cette résistance s'explique parfaitement par l'évaporation continuelle qui se fait à la peau et dans les canaux respiratoires, et l'on connaît en effet cette loi de la physique par laquelle l'eau ne peut se réduire en vapeur que par l'absorption d'une très-grande quantité de calorique. C'est donc par ce mécanisme que le corps est débarrassé du calorique extérieur qui vient l'opprimer.

La résistance au froid augmente en proportion de l'abaissement de la température, car le pouvoir calorifique ayant, ainsi que nous l'avons dit, sa source principale dans la respiration, cette fonction accroît son énergie et le poumon absorbe beaucoup plus d'air pendant l'hiver que pendant l'été. On a vu des navigateurs endurer des froids de près de cinquante degrés centigrades au-dessous de zéro. Mais lorsque l'homme est exposé à un froid considérable, il est obligé, pour résister à ce froid et exagérer les fonctions respiratoires, de multiplier ses mouvements et de ne pas se laisser aller au sommeil. C'est par suite d'une conduite opposée et sous l'influence de la fatigue que beaucoup de nos braves soldats ont péri pendant la retraite de Russie.

La manière dont sont disposés les vêtements, l'espèce de tissu qui les forme, ont, comme nous le verrons plus tard, une grande part dans les moyens de protection contre le froid; toutefois, ces ressources sont insuffisantes et ne viennent qu'en seconde ligne après celles que nous avons indiquées et que l'individu puise dans sa propre organisation.

Ainsi que nous l'avons vu, l'homme possède en lui les moyens de résister aux températures extrêmes, il est puissant contre la chaleur et contre le froid, mais il se trouve presque sans défense en présence des variations brusques de l'atmosphère. En effet, la résistance a peine à s'organiser tout à coup, et l'organisme est pour ainsi dire surpris par la température nouvelle, de là la naissance d'une foule de maladies qui n'ont pas d'autre cause.

Néanmoins, on peut, au moyen de certaines précautions, lutter avec avantage contre les vicissitudes qui nous occupent ici; c'est ainsi que le régime alimentaire a une très-grande influence et modifie puissamment l'action de la température. Lorsqu'il s'agit de résister au froid, les repas doivent être plus copieux, les mets plus abondants; les liqueurs stimulantes et alcooliques peuvent être prises en petite quantité et sont plus avantageuses pour calmer la soif que l'eau glacée ou la neige dont usent quelquefois les armées en campagne ou les voyageurs. Ces dernières substances enlèvent alors une portion du calorique qui doit être précieusement ménagée. Le repos est, ainsi que nous l'avons dit, la source d'un grave danger, et l'on doit résister au sommeil qui surprend et poursuit celui qui séjourne au milieu des glaces et des neiges. Il est également très-important de ne pas exposer à un feu vif telle portion du corps qui vient de souffrir d'un froid très-intense; la chaleur doit être employée très-graduellement; on a souvent vu la gangrène survenir en suivant une conduite opposée. Il est même dangereux, après avoir subi un froid considérable, de séjourner dans une pièce très-chaude, des douleurs vives des membres, des fourmillements, des congestions cérébrales et autres accidents peuvent en être la conséquence.

On peut lutter contre la chaleur en employant d'abord une partie des précautions indiquées précédemment contre la lumière excessive, puisque le mode d'action de ces deux agents a beaucoup d'analogie. Puis on oppose avec avantage à ses effets un régime peu substantiel, plutôt végétal qu'animal, en faisant usage de boissons légèrement acidules, telles que des limonades au citron et évitant les alcooliques qui sont alors très-pernicieux. Le repos, pendant l'extrême chaleur du jour, modère la transpiration cutanée et empêche la déperdition des forces. Les boissons chaudes, en même temps qu'elles débiliteraient l'estomac, seraient fort peu agréables, mais il faut éviter avec le plus grand soin les boissons très-froides qui peuvent déterminer des inflammations internes de la plus grande gravité.

Lorsque l'on emploie le froid sous quelque forme que ce soit, soit intérieurement, soit extérieurement, dans le but de diminuer le calorique dont on est acca-

blé, on doit le faire avec des précautions très-minutieuses, afin qu'il n'en résulte aucun accident. Il n'est personne qui ne connaisse le danger auquel nous expose un courant d'air froid pendant les chaleurs de l'été, ou celui qui peut résulter de l'ingestion d'un verre d'eau glacée. C'est donc une faute grave contre les lois de l'hygiène que d'abuser de ces glaces et sorbets dont beaucoup de gens sont si friands ; et si nous ne voyons pas plus de maladies en résulter, c'est parce que le plus grand nombre de ceux qui en usent les prennent le soir, lorsque la température a déjà subi un abaissement très-marqué. Nous connaissons un médecin qui a toujours soin pendant les chaleurs de l'été, d'exposer pendant quelque temps au soleil l'eau qu'il doit mélanger au vin pendant ses repas. Nous ne saurions trop louer et recommander cet exemple, et nous sommes convaincus que si la même prudence était plus générale, une foule de maladies ne se produiraient pas. Lors des terribles épidémies du choléra qui eurent lieu en 1832 et en 1849, un grand nombre de cas ont été produits pour avoir bravé les lois hygiéniques que nous citons ici.

Doit-on, d'après tout ce que nous avons dit du danger des variations subites de la température, élever les enfants ainsi que le font certains philosophes qui prétendent les endurcir contre les intempéries des saisons, en négligeant complétement les précautions que l'hygiène réclame? Non assurément, les enfants d'une forte constitution ont seuls le privilége de survivre à ces habitudes presque sauvages, et dès lors il devient presque superflu de les endurcir contre la chaleur et le froid puisqu'ils sont bien organisés pour y résister. Quant aux faibles il sont destinés à succomber par un pareil régime, aussi faut-il toujours prendre un moyen terme, ce qui est plus raisonnable. Il ne faut pas élever les enfants avec trop de précautions, lesquelles finiraient par les rendre très-impressionnables à l'action des modifications atmosphériques, mais il est cependant très-important de les préserver contre les grandes variations de la température.

Dr Reinvillier.

Abcès artificiels employés comme moyen curatif.

Une invention très-curieuse de l'art de guérir est celle dont M. le docteur Aussaudon vient de faire part au *Moniteur des hôpitaux*. Jusqu'ici on avait bien employé le secours des lésions artificielles comme moyen de guérison de maladies plus graves, mais on n'avait pas imaginé la création d'un abcès ; nous laissons au reste parler l'auteur de cette curieuse découverte.

Par un simple effort de la nature on voit quelquefois des malades atteints d'affections chroniques guérir après un abcès critique, après une éruption de furoncles. Ce fait naturel, heureux, me donna l'idée de provoquer une crise analogue. Mais comment faire naître un abcès? Voici le moyen que j'ai employé et qui a réussi. Je ne rapporterai ici que deux observations :

Le nommé Edouard, marchand de couleurs, demeurant rue Bréda n° 4, était malade depuis dix ans environ ; j'avais diagnostiqué une affection interne de cause dartreuse. D'une membrure solide, d'un tempérament sanguin nerveux, mais modifié par l'âge et surtout par la maladie, cet homme avait tous les traits flétris : il était amaigri, son teint blême, son nez cuivré, ses gencives ramollies, tout enfin, jusqu'à sa démarche lente et son air de fatigue continuelle, me portait à croire que je diagnostiquais juste. Au moindre changement de température ses digestions devenaient mauvaises ; il était pris soit de rhume de cerveau, soit de maux de gorge intenses, avec petite fièvre et dévoiement qui durait cinq à six jours et qui s'accompagnait d'épreintes et de mucosités sanguinolentes. Ce temps écoulé, une constipation des plus opiniâtres, qu'on ne pouvait vaincre qu'avec difficulté, succédait au dévoiement. J'avoue lui avoir donné à cette occasion quelques cuillerées de la médecine de Leroy qui purgerait une momie : cependant ce médicament énergique n'eut presqu'aucun résultat. Quelques petits furoncles (clous) qui survinrent inopinément, lui procurèrent un soulagement qui dura plusieurs mois ; et c'est au retour des accidents maladifs décrits plus haut, que l'idée me vint de provoquer un abcès artificiel ; voici le moyen que j'employai pour obtenir ce résultat :

Chaque jour je posai à ce malade sur l'épigastre (creux de l'estomac) une large ventouse. La tuméfaction venue, la ventouse retirée, je pétrissais vigoureusement cette tumeur. Pendant quatre jours, je répétai le même moyen. Alors la tumeur, au lieu de s'aplatir et disparaître, s'ecchymosa, la fièvre apparut et en même temps un travail inflammatoire. Dix jours après, la fluctuation m'indiqua que l'abcès était à maturité. Je l'ouvris, et par l'incision il s'échappa un flot de pus sanguinolent. J'introduisis dans la plaie une mèche que je renouvelai chaque matin jusqu'à la guérison complète, qui demanda dix ou onze autres jours.

Ayant guéri ce malade par ce procédé, le succès m'encouragea à en faire de nouveau l'application pour un cas de bronchite chronique qu'aucun moyen n'avait amendé et qui menaçait la malade d'une maladie plus grave. Cette fois je faillis manquer mon but, car la malade, souffrant beaucoup à la troisième

application de la ventouse faite au haut du sternum, refusait de la laisser poser de nouveau. Cependant à force d'instances, elle se résigna, et je répétai encore trois jours de suite cette opération. L'abcès se développa dans les mêmes conditions, que pour le malade cité plus haut. La suppuration fut aussi très-abondante ; cependant, quoique cette malade se trouvât dans des conditions de santé réellement meilleures ; que sa voix, qui était enrouée depuis longtemps, eût repris du timbre, il fallut trois mois pour la convaincre qu'elle était guérie.

A propos de cette opération je ferai remarquer que, lorsqu'un malade atteint d'une affection chronique vient à guérir, il lui est difficile d'acquérir l'intime conviction de sa guérison : l'habitude qu'il a pris de se soigner, le long régime qu'il a suivi, les transitions insensibles par lesquelles a passé sa maladie, lui font paraître étrange cette nouvelle façon de vivre ; il lui manque quelque chose.

Pour faire perdre aux malades ces habitudes de traitement, je n'ai pas trouvé de meilleur moyen que de les faire voyager quand leur fortune le leur permet ; et, pour l'habitant de Paris, le voyage est, en pareil cas, bien préférable au séjour à la campagne. La vie des champs ennuie le Parisien, les soirées surtout sont pour lui insupportables parce qu'il veille tard ; aussi suis-je porté à croire qu'il aime mieux le gaz que le soleil.

J'ai dit, dans le courant de la seconde observation, que l'application de la ventouse avait été si douloureuse, que j'avais failli être dans l'impossibilité de la continuer. Sur d'autres malades j'ai obvié à ce grave inconvénient, soit en frictionnant la plaie avant l'application de la ventouse avec du chloroforme ou de la morphine, soit en y appliquant pendant vingt minutes un petit cataplasme de glace concassée.

AUSSAUDON.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

VIE DE BOYER. — *(Suite et fin.)*

Ce génie donc manquait à M. Boyer ; il lui fallait des routes battues et minées, mais il y marchait avec une véritable supériorité, il y montrait les allures d'un maître, et comme, avant tout, il était humain et compatissant ; ce qui le préoccupait tout d'abord et exclusivement, c'était le salut du malade ; aussi opérait-il sans trop s'inquiéter de faire suivre de point en point aux élèves toutes les phases de l'opération, sauf à leur en expliquer ensuite la marche, les incidents et l'issue ; et alors il était d'autant plus fondé à leur rappeler les règles établies par les grands maîtres que lui-même les avait scrupuleusement suivies.

Il avait, du reste, cette sûreté de la main, cette dextérité indispensable pour bien opérer, et en même temps cette fermeté d'esprit et ce sang-froid qui caractérisent les bons opérateurs.

Disons enfin que pour que M. Boyer se décidât à pratiquer une opération grave, il fallait qu'elle fût, non-seulement parfaitement indiquée, mais reconnue indispensable, et comme il n'avait jamais donné dans l'intempérance opératoire de la plupart des jeunes chirurgiens, il n'avait pas eu à se modérer avec les années.

Ici se termine, Messieurs, ce que j'avais à dire, aussi bien sur la pratique chirurgicale de M. Boyer, que sur son enseignement ; j'arrive maintenant à des travaux d'un autre ordre.

M. Boyer était d'un âge assez avancé qu'il n'avait encore rien publié d'important en chirurgie, sauf le mémoire sur les aiguilles, lorsque, vers la fin de 1811, il entreprit de réunir en un corps de doctrine les résultats de toutes ses études et de sa longue expérience, de rédiger enfin ce grand ouvrage qui devait mettre le comble à sa réputation.

Les cinq premiers volumes parurent en 1814 ; M. Boyer avait atteint sa cinquante-septième année quand il se décida à livrer ainsi à l'impression ces immenses matériaux qui, depuis si longtemps, faisaient la base de ses cours de pathologie externe, de médecine opératoire et de clinique chirurgicale. Il fit tout le contraire de ce qui se passe souvent de nos jours, où de jeunes chirurgiens, à peine sortis des écoles, débutent, pour se répandre dans le monde, par la publication d'un *Traité complet*.

Que si j'avais à caractériser ce bel ouvrage dans son ensemble, empruntant à M. Roux une pittoresque comparaison, je dirais volontiers qu'il ressemble à certains monuments grandioses des arts, qui semblent inachevés parce qu'ils sont dépouillés d'ornements, et qui n'en frappent pas moins par leurs belles lignes architecturales et par leur noble simplicité. Mais les livres, Messieurs, ont aussi leurs destins ! Fasse le ciel que des mains téméraires ne viennent pas un jour altérer cette noble simplicité, en essayant d'élever d'informes constructions sur ces assises éternelles !

Je n'oublierais jamais l'impression que fit M. Boyer sur moi la première fois que je me trouvai en sa présence.

Je sortais de l'Hôtel-Dieu, où j'avais vu un chef de service grave, silencieux, d'une belle et noble figure, mais l'air froid et dédaigneux ; il portait un habit vert boutonné, une cravate noire, un chapeau enfoncé sur les yeux. La foule muette qui entourait les lits se rangeait devant lui avec une sorte de crainte respectueuse : c'était Dupuytren, alors à l'apogée de sa réputation.

A la Charité c'était un tout autre spectacle : un

homme assez avancé en âge, couvert d'une redingote d'une nuance passée, un mouchoir de couleur roulé autour du cou, les mains derrière le dos, semblait se promener avec quelques élèves de lit en lit : il était de taille moyenne, d'une physionomie douce et affable, mais peu distinguée ; le dos bon et rond, suivant l'expression de Diderot, la tête dans les épaules, un peu inclinée sur la poitrine; les yeux petits, mais vifs, spirituels et regardant les nouveaux venus avec un mélange de curiosité et de malice ; c'était M. Boyer, qui n'avait encore rien perdu, sinon de son habileté, du moins de sa sagacité chirurgicale.

Après la visite des malades, et avant d'entrer dans l'amphithéâtre, il allait chaque jour s'asseoir sur une table de chêne, à l'extrémité de la salle; et là, les jambes pendantes et les mains croisées sur son tablier, entouré d'un petit groupe d'élèves curieux d'entendre ce Nestor de la chirurgie; il se livrait à de bonnes causeries sur un ton familier, avec un entrain et une verve inexprimables. Celui qui n'a pas vu M. Boyer dans ses moments d'intimité et d'abandon ne l'a pas connu. C'était son coin du feu à lui, et tous ses élèves étaient ses enfants, il y en avait un ordinairement qui était le point de mire de ses plaisanteries, surtout s'il arrivait d'une province qui y prêtait.

Les examens à l'Ecole étaient encore pour M. Boyer une occasion de montrer toute cette bonhomie aiguisée de malice; il est vrai que l'acte probatoire n'était guère probant, mais il comptait sur ses collègues. C'étaient, comme à l'hôpital, des récits pleins de rondeur, de causticité et de bon sens. Comme il avait vu de près la plupart des grandes célébrités contemporaines, il était intarrissable en ses anecdotes, ou plutôt ses contes, qu'il assaisonnait, non pas précisément de sel attique, mais de sel gaulois, bien gros et bien piquant. C'était dans ces occasions qu'il faisait ses professions de foi en toute matière, même en ce qui concernait la science. Il croyait peu à la médecine, et il s'appuyait de l'autorité de M. Corvisart, qui, disait-il, n'y croyait pas plus qu'il ne faut y croire.

J'ai dit que dans ses écrits, qui tous ont été sérieux, il n'avait pas tenu tout à fait assez compte des heureuses innovations de son siècle. Quand il était assis au milieu de son petit groupe, il y mettait bien moins de façons et de réserve; c'étaient des railleries interminables sur les nouvelles conquêtes chirurgicales dont on faisait tant de bruit; il en était une réelle et grande par-dessus toutes, qui l'avait d'abord trouvé très-incrédule et très-irrévérencieux, mais à laquelle son bon sens avait fini par se rattacher entièrement, je veux parler de la *lithotritie*. La première fois qu'on en fit l'essai devant lui, il dit d'un ton un peu goguenard à M. Le Roy-d'Etiolles, qui manœuvrait sous ses yeux avec une grande prestesse : « Monsieur, je vois bien la queue de la poële, mais je ne vois pas ce que vous faites frire! » Paroles un peu triviales si l'on veut, mais qui exprimaient parfaitement et les hasards d'une opération faite un peu en aveugle et l'impression qu'elle faisait sur lui.

Mais, je le répète, M. Boyer avait fini par rendre pleine et entière justice aux travaux de ses contemporains, par accueillir et préconiser tout ce qui s'était fait d'avantageux en chirurgie. Je reviens aux habitudes de sa vie privée. Voici quel était l'ordre invariable de ses journées :

Il se levait régulièrement à cinq heures du matin en été et à six en hiver; une heure après il était à l'hôpital; de neuf à dix heures, il rentrait chez lui, se faisait coiffer, mettait une culotte courte, des bas de soie noire, des souliers pointus, et donnait des consultations jusqu'à midi ; il faisait alors un très-frugal repas ; puis à une heure, s'il était d'acte, il allait à l'Ecole; dans le cas contraire, il montait en voiture et allait visiter ses malades de la ville. sa tenue était excellente, il portait un costume grave et sévère qui annonçait une grande aisance; sa conversation auprès des malades était modérément enjouée ; il les encourageait, et savait arrêter ses visites dès qu'elles n'étaient plus absolument nécessaires.

Rentré chez lui vers six heures, il se mettait à table et en sortait à sept pour se retirer dans son cabinet ; c'était pour travailler à son grand ouvrage : il en a dicté presque tous les chapitres en fumant sa pipe et en buvant quelques verres de bière.

Il écrivait cependant et composait avec une grande facilité, car il lui est arrivé plus d'une fois de laisser une phrase inachevée, de sortir, et à son retour de reprendre la plume pour terminer un paragraphe comme si rien n'avait interrompu le cours de ses idées. A dix heures et demie, il se couchait dans un lit aussi large que long, et qui lui fut toujours commun avec Mme Boyer, et le lendemain il recommençait exactement le même genre de vie.

M. Boyer n'allait jamais dans le monde; il est douteux qu'il ait été deux fois en sa vie au spectacle; il racontait seulement que, lors d'un voyage à Bruxelles, un soir, n'ayant rien de mieux à faire, il avait conduit son fils à la comédie; aussi était-ce un événement.

Mais, par cela même qu'il était toujours demeuré étranger au monde, il n'avait jamais attaché le moindre prix à ces distinctions, à ces titres et à ces honneurs qui font la joie et le désespoir de tant de gens.

Le jour de l'abdication de l'Empereur, ceci est historique, il dit à M. Hervez de Chégoin : « Je perds aujourd'hui ma dotation, 25,000 fr. de traitement, et en même temps ma place de premier chirurgien de l'Empereur : j'ai cinq chevaux, j'en vendrai trois, je garderai la voiture qui ne me coûte rien, je lirai ce soir un chapitre de Sénèque et je n'y penserai plus. »

Voilà un des côtés du caractère de M. Boyer; je vais

en faire connaître d'autres non moins respectables.

Le seul chagrin que Mme Boyer ait causé à son mari, mais profond, irremédiable, ce fut le jour où elle lui fut enlevée, c'est-à-dire le 15 mars 1832. Depuis lors, M. Boyer ne traîna plus qu'une existence triste et décolorée; à l'hôpital, au milieu des élèves, il semblait encore retrouver quelques éclairs de gaieté, mais hors de là il était taciturne, sombre, lourd, mélancolique; rien désormais ne l'attachait à la vie; il avait abandonné sa maison de campagne de Vincennes. Qu'irais-je y faire? disait-il, Mme Boyer n'y est plus!

Il ne voulait même plus se faire faire d'habits; et s'il sortait ce n'était guère que pour aller au cimetière de l'Est visiter la tombe de cette épouse tant regrettée. Seulement il continuait de se livrer, et plus encore peut-être que par le passé, à des actes de bienfaisance qu'on a très-peu connus; car, loin d'en faire étalage, il prenait grand soin de les cacher.

Il y mettait un mélange de délicatesse, de bonhomie et d'originalité qui tenait à son caractère.

Ainsi, dans les salles de son hôpital, où il y avait tant de maux à guérir et tant de misères à soulager, M. Boyer, après les secours de son art, distribuait de nombreuses aumônes; mais, pour cela, il attendait que les élèves et les gens de service fussent éloignés, et alors, se glissant entre les lits, il allait interroger les malades qui étaient sur le point de sortir; il leur demandait ce qu'ils comptaient faire, quelles étaient leurs ressources, leurs moyens d'existence. On l'entendit un jour dire à une pauvre femme qui allait quitter l'hôpital : « Ma bonne femme, voulez-vous me rendre un petit service? — Comment donc, monsieur Boyer, mais de tout mon cœur! — Eh bien! lui dit-il, en lui glissant dans la main une belle pièce de cinq francs, faites-moi le plaisir de passer pour moi ce vieil écu rogné. » D'autres fois, s'adressant à de pauvres ouvriers, il donnait à celui-ci de quoi acheter un outil dont il avait besoin, à cet autre de quoi s'assurer un petit logement, mais toujours après de nombreuses questions, et toujours pour bien placer ses aumônes.

Mais depuis longtemps la santé de M. Boyer s'affaiblissait. En 1833, le 16 novembre, après sa visite à la Charité, il éprouva un malaise général et quelques frissons. Il fit néanmoins comme de coutume, et avec beaucoup de lucidité, sa leçon de clinique chirurgicale; il donna même quelques consultations aux malades du dehors; mais, rentré chez lui, il ressentit de vives douleurs lombaires qui l'obligèrent à se mettre au lit. Il espérait en être quitte pour une première attaque de colique néphrétique; mais au lieu de se borner à une simple expectation, M. Boyer se fit faire une très-forte application de sangsues; il en résulta une grande perte de sang, et presque aussitôt il tomba dans un état de prostration dont il ne fut plus possible de le relever.

Cet état de faiblesse fit de rapides progrès; et malgré les soins éclairés de son ami M. Lherminier, son collègue à l'hôpital de la Charité, il succomba le 25 novembre à l'âge de soixante-seize ans et demi.

Jusque dans l'expression de ses dernières volontés, M. Boyer s'est montré ce qu'il avait été toute sa vie : un homme simple, modeste, ennemi du faste et de l'ostentation. « Je veux, a-t-il-dit dans un testament en date du 13 avril 1832, au moment où le cholera sévissait avec le plus de fureur; je veux que mes funérailles soient faites de la manière la plus simple et la moins coûteuse, et qu'il ne soit prononcé aucun discours par qui que ce soit.

M. Boyer a été obéi, et personne n'est venu arrêter son cercueil sur le bord d'une tombe pour y exhaler des douleurs réelles et profondes, sans doute, mais qu'il est mieux d'épancher en famille ou dans le sein d'un ami.

Les corps savants, eux-mêmes, ont attendu que M. Boyer fût pleinement entré dans la postérité avant de porter un jugement sur sa personne et sur ses travaux. Vingt années s'étaient écoulées quand l'initiative d'éloges si bien mérités a été prise par la Faculté; et, malgré les périls d'une inévitable comparaison, j'ai dû, Messieurs, répondre à votre impatience et vous associer à ces hommages.

Puissent les paroles que je viens de prononcer ne point paraître trop indignes de cette grande mémoire et de l'assemblée qui m'a fait l'honneur de m'entendre.

DUBOIS D'AMIENS.

FORMULES.

MARMELADE LAXATIVE DE TRONCHIN.

Prenez :	Pulpe de casse récente.....	de chaque, 60 grammes.
	Manne pure.....	
	Sirop de violettes.....	
	Huile d'amandes douces	
	Gomme adragant.....	80 centig.
	Eau de fleur d'oranger	8 grammes.

Ces substances, mêlées avec soin dans un mortier, forment une espèce de looch épais dont on peut prendre une ou deux cuillerées à bouche le matin à jeun ou le soir en se couchant pour combattre la constipation.

On sait que Voltaire, qui était habituellement constipé et souvent morose, avait Tronchin pour médecin et ami; celui-ci donnait quelquefois au vieillard sa marmelade de casse qui agissait comme un doux laxatif et débarrassait ses entrailles irritées. C'est à cette occasion que DELILLE a dit :

« La casse prolongea les vieux jours de Voltaire. »

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 mars 1853. Paraissant tous les quinze jours 8e Année. N° 65.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGERE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la fièvre typhoïde, sa marche, ses périodes, les diverses méthodes de traitement, le traitement hygiénique. — Nouveau traitement de la coqueluche. — Cours d'hygiène, cinquième leçon. — Difficulté habituelle de digérer, douleurs d'estomac, traitement par le sucre candi, influence du sucre blanc sur les maladies nerveuses de l'estomac et sur la santé en général. — Alimentation des nouveau-nés, injections nasales. — Mort de M. Orfila. — Efficacité de la décoction de feuilles d'olivier sauvage et de feuilles de noyer pour déterger les plaies et tarir la suppuration. — Emploi extérieur de l'huile de foie de morue dans les maladies dartreuses. — Variétés et nouvelles. — Formules : Baume acoustique ; — Liniment contre les douleurs lombaires.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 MARS 1853.

L'épidémie de fièvres typhoïdes continue de sévir sur la population de Paris et sur celle de la plus grande partie de la France. Cependant l'inquiétude publique, qui avait été d'abord fortement éveillée, commence à se calmer ; car on a fini par reconnaître que si les malades étaient très-nombreux, l'épidémie était néanmoins assez bénigne. La mortalité est même moins considérable qu'elle ne l'est ordinairement dans la fièvre typhoïde non épidémique ; les relevés des hôpitaux indiquent qu'elle n'est seulement que d'un dixième, chiffre qui est au-dessous de ce qui se passe habituellement. Et si l'on réfléchit que beaucoup de malades ne sont envoyés aux hôpitaux que lorsque leur état est désespéré, on comprendra que l'épidémie n'est pas aussi meurtrière qu'elle aurait pu l'être.

On ne peut pas dire que l'épidémie soit en voie de décroissance, car le nombre des malades est toujours à peu près le même ; mais on peut affirmer que cette décroissance est proche, car l'état stationnaire est évident, depuis longtemps déjà il n'y a aucune augmentation dans le nombre des malades.

Nous avons observé également beaucoup de maladies éruptives de la peau ; les variations continuelles de la température exigent, en ce moment, une grande surveillance pour les malades atteints de rougeole.

DE LA FIÈVRE TYPHOIDE.

(Suite et fin.)

SA MARCHE. — SES PÉRIODES. — LES DIVERSES MÉTHODES DE TRAITEMENT. — LE TRAITEMENT HYGIÉNIQUE.

La *seconde période de la fièvre typhoïde* offre des caractères très-tranchés qui ne permettent pas de la confondre avec celle que nous avons décrite précédemment. C'est dans celle-ci que le délire s'empare du malade, qu'il pousse des cris, est atteint d'une agitation incessante qui le porte souvent à des actes désordonnés dont la conscience lui échappe. Ses bras sont agités, ses mains sont sans cesse en mouvement, il cherche à quitter son lit où il est difficile de le maintenir.

Dans beaucoup de cas, c'est une forme opposée qui prédomine ; au lieu du délire, on constate une augmentation considérable de l'accablement et de la stupeur ; un sommeil profond, dont on ne peut tirer le malade, dure jour et nuit, à peine peut-on lui faire avaler quelques gouttes de tisane ; il n'entend plus rien, la langue se sèche, l'enduit qui la couvrait devient plus noir et plus épais, les dents elles-mêmes s'encroûtent d'une matière noirâtre que l'on carac-

térise par l'expression de *fuligineuse;* l'altération des traits est à son comble.

Quelquefois le délire alterne avec la stupeur; puis dans cette même période le ventre devient volumineux, ballonné, les selles sont fréquentes et involontaires; le malade est d'ailleurs étendu sur le dos, sans pouvoir se remuer, n'ayant pas même souvent la force d'avancer la main ou de raccourcir la jambe. La vessie est parfois paralysée, l'urine n'est plus rendue, et le médecin doit employer le secours de la sonde pour débarrasser la vessie. La peau est toujours chaude, mais sèche et comme terreuse; des ulcérations se forment quelquefois dans les régions qui supportent le poids du corps.

La durée de cette période est variable; quelquefois elle ne dure qu'une semaine, chez d'autres malades elle a une durée de plus de quinze jours, et pendant ce temps les personnes qui entourent le malade se désespèrent et murmurent parfois contre l'insuffisance de l'art, car à ce moment il est impossible d'abréger la maladie.

La *troisième période* apporte des modifications très-grandes à l'état précédent, ou bien c'est une aggravation ou bien une tendance à la guérison. Dans le premier cas, les symptômes indiqués précédemment deviennent encore plus graves, la peau est tout à fait froide, une sueur gluante la couvre, la respiration devient difficile, la langue se sèche de plus en plus, enfin tout indique une terminaison fatale.

Si la santé doit revenir, les symptômes sont très-différents; la stupeur devient moins profonde, l'intelligence reparaît peu à peu et à intervalle. Le malade se réveille quelquefois et répond aux questions qui lui sont faites, puis retombe dans le sommeil; mais on voit que ce sommeil commence à devenir réparateur. Peu à peu les mouvements sont plus faciles, la langue devient un peu humide, son enduit diminue d'épaisseur, les liquides sont plus facilement avalés; puis le ventre s'affaisse un peu, les selles deviennent plus rares et plus consistantes, l'urine est rendue volontairement et est moins épaisse, le pouls diminue de fréquence et est un peu plus fort, la peau devient plus souple et moins sèche, enfin la physionomie prend chaque jour une expression plus tranchée, et l'on y lit une sorte de satisfaction que le malade éprouve et l'annonce de sa convalescence. Lorsque ces phénomènes du retour à la vie s'accomplissent graduellement et avec régularité, c'est vraiment quelque chose d'admirable à observer; toutefois la durée de cette période est très-variable et varie entre quatre ou cinq jours, et parfois dix ou douze.

La durée totale de la fièvre typhoïde est souvent d'environ trois semaines; mais dans beaucoup de cas elle est beaucoup plus longue, et souvent du double, ce qui porte la durée moyenne à vingt-cinq ou trente jours.

La convalescence est toujours très-longue; il n'en est pas de la fièvre typhoïde comme de la fluxion de poitrine ou autres maladies qui sont suivies très-souvent d'un prompt retour à la santé; celle-ci laisse après elle de longues traces. La constitution, débilitée par une maladie aussi grave et dont les périodes ont duré aussi longtemps, a subi une profonde altération. Généralement ce n'est que peu à peu que l'on doit nourrir le malade et en employant les précautions les plus minutieuses pour qu'il ne survienne aucune rechute. Il n'est pas rare de voir dans les hôpitaux succomber des convalescents de la fièvre typhoïde qui avaient échappé à tous les dangers de la maladie, mais auxquels des parents ou amis imprudents ont apporté *en fraude* des aliments prohibés. On ne saurait donc exécuter avec trop de scrupules les prescriptions de l'homme de l'art lorsque l'on a à surveiller la convalescence d'une fièvre typhoïde; il est des maladies pour lesquelles les plus grands soins sont nécessaires pendant trois à quatre mois.

Dans beaucoup de cas la fièvre typhoïde laisse après elle des infirmités qui sont longues à s'effacer; quelquefois de la surdité ou même un affaiblissement des facultés intellectuelles. La chute des cheveux s'observe très-fréquemment, mais les cheveux se reproduisent au bout de quelque temps.

On vient de voir quelle est la gravité de la fièvre typhoïde en général et combien il est important d'éviter les causes qui la déterminent, aussi insistons-nous souvent pour que nos lecteurs se reportent à ces causes et apprennent à éloigner d'eux, en pratiquant l'hygiène, une maladie aussi redoutable.

Le *traitement* de cette affection est loin d'être facile; les cas sont très-différents selon la constitution, le tempérament, l'âge des malades et mille causes cachées qui échappent à toute observation; aussi est-il impossible de préciser un mode de traitement identique pour toutes les fièvres typhoïdes. Beaucoup de médecins, même des plus savants, guidés par des vues théoriques, ont employé sur un grand nombre de malades une médication spéciale et ont voulu prouver par des chiffres l'efficacité de leur méthode; et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'ils

sont arrivés tous à peu près au même résultat; cela devait être puisque chacun d'eux s'adressant à des cas très-variés, devait nécessairement rencontrer sur le total un certain nombre de malades auxquels son traitement était salutaire.

La divergence des méthodes et la similitude des résultats ont porté plusieurs esprits éminemment philosophiques à pratiquer, pour la fièvre typhoïde, *la médication expectante*. Avoir une grande confiance dans les seules forces de la nature et savoir attendre, telle est le résumé de ce mode de traitement. Il consiste surtout à observer la marche de la maladie, à éloigner les causes qui ont dû lui donner naissance et celles qui seraient de nature à l'entretenir, et à n'employer que des médicaments très-simples et très-peu nombreux. Quelques boissons adoucissantes, quelques lavements émollients, et parfois des cataplasmes sur le ventre font tous les frais du traitement. Des noms illustres furent les propagateurs de cette méthode : ainsi Sydenham, Stoll, Baglivi, et de nos jours Dance, étaient partisans de la médication expectante. Parmi les contemporains, un homme qui fait autorité par son savoir immense et par son caractère, M. Andral, a cité dans ses cours plusieurs succès obtenus dans les fièvres typhoïdes les plus graves, au moyen du traitement qui a pour base l'expectation.

On serait volontiers tenté, d'après ce qui précède et lorsque l'on voit des savants également recommandables employer, les uns la saignée, les autres les vomitifs et les purgatifs, d'autres encore des médicaments de toute sorte, tels que le quinquina, le vin, l'éther sulfurique, l'acétate d'ammoniaque, le musc, le camphre, etc., etc. ; on serait tenté, disions-nous, de s'en tenir à la médication expectante.

Cependant, si l'on réfléchit que l'affection typhoïde offre des variétés infinies, et que le traitement qui est nuisible à telle variété peut être très-efficace pour telle autre; si l'on songe que la maladie présente trois périodes bien tranchées et des nuances incessantes, on sera porté à utiliser tous les modes de traitement et à faire tous les efforts possibles pour appliquer chacun d'eux au cas qui lui convient. C'est de ce raisonnement qu'est née *la médication rationnelle* ou *éclectique*, celle qui est pratiquée par tous les hommes sensés et doués d'un grand esprit d'observation. M. Andral lui-même, dont nous citions le nom plus haut, est loin de se livrer, en présence du malade, à l'expectation pure et simple, il la réserve seulement pour des cas très-légers, et recherche dans tous les modes de traitement une médication éclectique qui s'approprie à chaque cas. Disons, à la gloire de notre époque, que la génération médicale actuelle, guidée heureusement dans cette voie, a une tendance générale à bannir les traitements exclusifs.

Nous voudrions bien donner à nos lecteurs une idée plus complète de la médication rationnelle ou éclectique, mais on conçoit notre impuissance ; le traitement étant très-varié, selon chaque cas qui se présente, on en comprend l'application, mais on ne peut la décrire. C'est surtout au début de la maladie, ainsi que nous l'avons dit, que le traitement est efficace, et dans l'épidémie typhoïde actuelle, on a pu, dans un nombre immense de cas, arrêter tous les symptômes avec deux ou trois bouteilles d'eau de Sedlitz prises tout-à-fait au début, dans les deux premiers jours de la maladie.

Le *traitement hygiénique* a surtout une haute importance, et si l'on a bien compris, dans notre cours d'hygiène, l'étendue de celle que nous attachons à la composition de l'air, on devinera de suite tout ce que l'on peut attendre d'un air pur entourant le pauvre malade frappé d'une affection typhoïde. Il faut donc que la pièce qu'il habite soit spacieuse, que l'air en soit tiède et fréquemment renouvelé et que peu de personnes y séjournent à la fois. Le lit doit toujours être tenu avec une propreté extrême, les matières qui le souillent doivent disparaître presque instantanément, le linge sali, remplacé immédiatement. Il faut que ce lit soit un peu résistant, composé de préférence avec des matelas de crin et jamais avec la plume, les couvertures chaudes et légères à la fois, que les plis des draps soient soigneusement effacés, car ils contribuent beaucoup à déterminer des eschares et, par suite, des ulcérations profondes et douloureuses. On parviendra souvent à éviter ce dernier accident en empêchant la pression continue du corps sur les mêmes régions et en soulevant le malade tantôt d'un côté, tantôt de l'autre à l'aide de légers coussins.

Rappelons, en terminant, que les précautions les plus grandes doivent être continuées pendant la convalescence, et qu'il serait affligeant de perdre alors un malade qu'on a contribué à sauver des plus grands dangers. Les premiers aliments ne doivent être que des tisanes féculentes ou lactées, et l'on a vu ce que nous avons dernièrement enregistré de l'heureux emploi du lait dans les fièvres typhoïdes. Le bouillon de poulet ou de grenouille ouvre ensuite la série des aliments; puis, peu à peu, on présente au malade du bouillon plus nourrissant, on y ajoute en-

suite un peu de tapioka ou autre substance analogue, et l'on arrive aux crèmes de riz ou de gruau, aux gelées de viande, aux œufs frais, aux poissons légers et aux viandes blanches. Ce n'est qu'au bout d'un temps très-long que le malade peut sans danger boire du vin pur et manger des viandes plus substantielles.

Aussitôt que ses forces le permettent, il faut s'empresser de faire faire au convalescent des petites promenades en plein air, et si la saison est favorable lui faire passer quelque temps à la campagne où il reviendra beaucoup plus vite à la santé. Lorsqu'il a recouvré celle-ci, il est désormais à l'abri de cette cruelle maladie, car les récidives de fièvre typhoïde sont si rares qu'on les compte et qu'on les cite.

Dr Reinvillier.

Nouveau traitement de la coqueluche,

PAR LE DOCTEUR HANNON.

La coqueluche est une maladie si rebelle que l'on ne saurait avoir à sa disposition trop de remèdes qui lui soient applicables, c'est pourquoi nous enregistrons le traitement du docteur Hannon, professeur à l'Université de Bruxelles, qui vient d'être publié par la *Presse médicale belge*. Voici la prescription de ce médecin :

Le matin, viande rôtie et pain sec ou grillé, vin de Madère pur ou vin de Porto; vers midi, biscuit et vin de Madère ou de Porto; vers quatre ou cinq heures de l'après-dîner, fort bouillon, viande rôtie, pain rôti. Le soir, pas de nourriture. Au moment où l'enfant se couche, vin de Madère ou de Porto. Rien entre les repas, tout au plus de l'eau froide.

Quant aux rations, M. Hannon les fixe de la manière suivante en laissant toutefois au médecin le soin de les modifier selon les circonstances qui peuvent survenir.

De deux mois à un an : de 1 à 2 grammes de vin à chaque repas; viande rôtie hâchée; biscuits. — De un à quatre ans : 4 grammes de vin; viande, pain, bouillon à dose convenable. — De quatre à six ans : 10 grammes de vin à chaque repas. — De six à huit ans : 15 grammes de vin. — De huit à douze ans : de 30 à 50 grammes de vin à chaque repas.

Ce traitement, ajoute avec raison l'auteur, paraîtra, sans aucun doute, bizarre, original, singulier, et cependant par cet incroyable traitement en quinze jours au plus la coqueluche disparaît. En deux jours il y a amélioration; en trois jours, convalescence quelquefois; en huit jours, guérison souvent. Celle-ci est d'autant plus rapide que ce mode de traitement a été employé de meilleure heure et que le malade a été moins fatigué par les traitements ordinaires. Quant aux complications, on doit en tenir compte, mais elles sont rares, quand ce traitement est appliqué dès le début; à moins que la scarlatine, comme cela arrive quelquefois, ne vienne se joindre à la coqueluche et ne s'oppose au traitement tonique indiqué ci-dessus.

COURS D'HYGIÈNE.

CINQUIEME LEÇON.

De l'humidité de l'atmosphère. — Effets de l'air humide et chaud. — Effets de l'air humide et froid. — Moyens de se soustraire à l'influence de la chaleur humide. — Moyens de combattre l'influence du froid humide. — Importance du mode de vêtement. — De l'usage de la flanelle. — De l'alimentation dans les temps humides. — Forces musculaires et intelligence.

« Quant aux constitutions de l'année, a dit Hippocrate, les temps secs sont, en général, plus salubres et causent moins de mortalités que les temps pluvieux. »

L'humidité de l'air a effectivement une influence considérable sur toutes nos fonctions, et elle peut être placée au premier rang parmi les modificateurs atmosphériques dont nous subissons constamment l'influence. L'air, quelque sec qu'il nous paraisse, contient toujours une certaine proportion de vapeur d'eau, ce qui est facilement démontré par les instruments nommés hygromètres, dont les physiciens se servent pour mesurer le degré d'humidité de l'atmosphère; mais c'est surtout par sa combinaison avec le calorique que l'humidité a un puissant empire sur le jeu de nos organes, ce qui fait que l'air humide et chaud a une action différente de celle de l'air humide et froid.

Lorsque *l'air est humide et chaud*, nous le supportons difficilement, il semble qu'il nous accable de son poids, tandis qu'en réalité nous sommes gênés par la vapeur aqueuse qui sature l'atmosphère, et qui par sa présence a diminué la quantité d'air respirable. Lorsque l'on subit l'influence que nous signalons, l'oppression des forces s'étend aux diverses fonctions de l'organisme et produit la faiblesse et la lenteur de la circulation du sang, la diminution de l'appétit, une modification dans les digestions qui deviennent plus laborieuses; la force musculaire est considérablement diminuée, les facultés intellectuelles elles-mêmes sont affaiblies.

Des phénomènes qui peuvent s'apprécier, en quelque sorte matériellement, sont également produits par l'air humide et chaud; ainsi, tandis que l'évaporation pulmonaire diminue, la sueur s'accumule à la surface de la

peau, et sa vaporisation trouvant un obstacle incessant dans l'humidité qui l'environne, elle ruisselle et semble gonfler les tissus. En revanche la sécrétion des urines est activée, mais cette voie ne suffit pas à débarrasser l'organisme, et le poids du corps se trouve momentanément augmenté.

L'air humide et froid opprime aussi tous les actes fonctionnels de la vie, mais d'une façon un peu différente que celle de l'air chaud et humide. Il détermine en outre une véritable souffrance, et la soustraction du calorique est beaucoup plus pénible par un temps humide que par un temps sec; ainsi, telle personne qui n'est que légèrement incommodée par le froid à la température de un ou deux degrés centigrades au-dessus de zéro, éprouve une sensation pénible à sept ou huit degrés, lorsque l'atmosphère est saturée par l'humidité. Il semble que l'air humide se glissant entre les vêtements et la peau, va porter le froid sur toutes les régions du corps; le froid, comme on le dit alors, est *pénétrant*. Aussi est-ce sous l'empire des constitutions atmosphériques que nous signalons, que l'on voit surgir les rhumes, les catarrhes, les embarras gastriques, les rhumatismes et même les pleurésies et les inflammations du poumon, ainsi qu'une foule d'autres maladies.

De même que sous l'influence de l'air chaud et humide, les fonctions digestives sont altérées, de même la circulation diminue d'activité et la respiration devient plus pénible, mais la force musculaire est moins affaissée, ce qui tient à ce que, dans le premier cas, elle subissait l'influence du calorique. L'intelligence ne semble pas notablement modifiée, une sorte de souffrance causée par l'impression de l'air ambiant sur la peau pourrait tout au plus diminuer son énergie et son originalité individuelle.

L'action la plus facile à constater, la plus visible en quelque sorte, est l'absence de toute transpiraton de la peau. A peine cette membrane exerce-t-elle une perspiration très-faible et non apparente. L'évaporation pulmonaire est très-peu considérable, et ce sont encore les organes de la sécrétion urinaire qui sont chargés de suppléer au manque d'énergie des autres fonctions.

Lorsque l'on connaît l'action de l'humidité sur les fonctions de l'organisme, lorsque l'on peut se rendre compte de l'altération des forces opprimées par l'air chaud ou froid chargé de vapeurs humides, on possède déjà les moyens de combattre ces funestes effets; car s'il est très-difficile de se soustraire complétement à l'influence atmosphérique dans laquelle on vit, on peut au moins, à l'aide de certaines précautions, en atténuer considérablement les effets.

L'air que nous respirons dans nos habitations est susceptible de recevoir certaines modifications qui en changent la qualité. Ainsi lorsqu'il est chaud et humide on peut souvent établir des courants qui, au moyen du renouvellement continuel de l'air, font pénétrer dans les appartements une plus grande quantité d'air respirable; dans un temps donné, on a été entouré d'une plus grande quantité de vapeur d'eau, mais les poumons ont pu absorber beaucoup plus d'oxygène. Il n'est pas nécessaire pour cela de se placer au milieu des courants d'air, ce serait, comme nous le verrons plus tard, une grave imprudence.

Mais au lieu d'avoir à déplacer un air humide et chaud, il s'agit souvent de remplacer un air froid et chargé d'humidité. Dans ce cas l'importance est encore plus grande, car c'est le dernier surtout qui est le plus fatal à l'organisme, et il est indispensable au jeu régulier des fonctions de ne pas subir trop longtemps son action débilitante. Nous pourrions, pour en rendre la preuve plus palpable, indiquer des contrées entières dont les habitants, sans cesse enveloppés d'un épais brouillard, ont acquis une constitution spéciale, qui se transmet des parents aux enfants, et de ceux-ci à leurs descendants et les prédispose aux engorgements des viscères, à l'hydropisie, au scorbut, aux affections rhumatismales, catarrhales, etc. De cette modification complète en résultent nécessairement d'autres; les formes extérieures perdent leur précision et leur élégance, et les qualités intellectuelles finissent par éprouver des changements très-appréciables.

Les grandes influences climatériques dont nous venons de parler ne s'exercent pas, il est vrai, à l'occasion des simples vicissitudes de l'atmosphère, et ne sont pas produites par l'air que nous respirons dans nos appartements, lorsque ces vicissitudes surviennent. Mais de ce que l'action est passagère, elle n'en est pas moins pernicieuse, et l'on doit s'efforcer de la combattre. Il faut donc, lorsque nous sommes entourés d'un air humide et froid, chauffer les pièces d'habitation jusqu'à ce que l'air y ait acquis une température modérée, afin que le calorique, en dilatant l'air ambiant, lui rende son élasticité et le dégage des vapeurs humides dont il est saturé. Le chauffage a en outre l'avantage, lorsqu'il est bien organisé, de faire un *appel* incessant à l'air extérieur et de renouveler ainsi l'air vicié par la respiration et les autres causes de son altération. Chauffer les appartements par un temps humide et froid est donc chose plus importante pour la santé que de les chauffer par un froid sec, lors même que la température serait beaucoup moins basse dans le premier cas que dans le second.

Après les précautions indiquées pour modifier les qualités de l'air qui nous entoure, il est bon d'en mettre plusieurs autres en usage si l'on veut augmenter les chances que l'on a de se soustraire à l'action débilitante de l'humidité. La manière dont on est vêtu, par exemple, occupe le premier rang parmi les moyens préservatifs : c'est ainsi que les flanelles douces et molles, dont le tissu est très-lâche, sont excessivement précieu-

ses pour couvrir la peau dans les temps froids et humides. Appliquées directement sur la membrane tégumentaire, elles y représentent pour le corps une seconde enveloppe, dont la présence protectrice le défend incessamment contre le froid humide, l'un de ses plus cruels ennemis. A l'abri de ce moelleux vêtement emprunté par le génie de l'homme aux dépouilles des animaux, la peau fonctionne avec plus de facilité, et si le tissu n'est pas trop serré la transpiration cutanée s'exerce suffisamment pour équilibrer les autres fonctions et empêcher que certains appareils d'organes n'acquièrent une activité qui favorise leurs maladies. Tout le monde sait que les médecins trouvent dans beaucoup de cas un puissant auxiliaire dans l'usage de la flanelle, qui a même fini par être désignée dans le commerce par le nom de *flanelle de santé*.

Doit-on employer le même moyen contre la chaleur humide, et est-il avantageux, comme on le croit assez généralement, de porter de la flanelle par les temps chauds et humides ?

Non, nous le déclarons ici hautement afin de combattre un préjugé qui s'est élevé à la hauteur d'une croyance hygiénique, la flanelle est plus nuisible qu'utile lorsque l'atmosphère est chaude et saturée d'humidité. N'avons-nous pas dit au commencement de cette leçon que, dans les circonstances atmosphériques que nous signalons, la sueur s'agglomère sur la peau et qu'elle est empêchée de se vaporiser à cause de l'humidité de l'air qui l'enveloppe ? Eh bien, si à ce puissant obstacle vous en ajoutez un autre ; si non-seulement votre corps est entouré d'air humide, mais si vous le mettez en contact avec un tissu qui sera bientôt non-seulement humide mais imprégné d'eau, comment voulez-vous que la peau se débarrasse de la couche d'eau qui la couvre ?

La flanelle, dira-t-on, absorbe l'humidité de la peau. Oui, elle s'en empare et s'en sature, mais bientôt elle ne pourra plus ni la prendre ni la garder, et la sueur n'en ruisselera pas moins à la surface cutanée. Une pratique plus sage consiste à mettre au contact de la peau du linge sec et moelleux, et celui de coton est alors préférable ; ce linge permettra en partie la vaporisation du liquide, et si l'on a la précaution de le renouveler lorsqu'il est humide et d'essuyer la peau avec soin, on se trouvera dans les meilleures conditions possibles pour ne pas éprouver les fâcheux effets du froid et de l'humidité combinés.

Les fonctions digestives subissant dans les temps humides, quelle que soit la température, une notable oppression, on doit diminuer l'alimentation et choisir de préférence les aliments dont la digestion s'opère avec facilité. La nature sert, en cela, merveilleusement l'organisme, car si la faculté de digérer a perdu de sa puissance, l'appétit participe à cet abaissement d'énergie fonctionnelle et vient nous inviter à une modération salutaire.

Est-il bon dans les temps humides et froids de faire usage des alcooliques? Nous pensons que si certains tempéraments doivent en être très-sobres, que si personne même ne peut être juge dans sa propre cause et doit consulter le médecin qui lui donne habituellement des soins et sait ce qui convient à la constitution dont il est doué, beaucoup d'individus peuvent, contre cette sorte de vicissitude atmosphérique, user avec beaucoup de prudence et de modération des liqueurs alcooliques et du café noir. Sous leur influence stimulante, la circulation augmentera d'activité et les forces musculaires y gagneront.

Puisque la faiblesse musculaire est considérable lorsque l'atmosphère est chaude et humide, puisque les facultés intellectuelles sont même diminuées, il faut, si on le peut, diminuer aussi l'activité du travail physique et donner moins de labeur à l'intelligence ; mais nous sommes rarement à même de régler notre travail sur l'incertitude de l'atmosphère, elle servirait d'ailleurs trop souvent d'excuse à notre paresse, et les devoirs sociaux, ceux de la famille et de la profession, sont un stimulant assez puissant pour nous faire surmonter les obstacles que les influences extérieures apportent à l'exercice de nos facultés. Dans d'autres régions, là où les conditions climatériques sont peu variables et obligent les habitants à certain genre de vie, à certaines habitudes, les mœurs et les coutumes se moulent aux exigences du climat. En France, pays d'activité, d'initiative et d'intelligence, on est habitué de bonne heure à braver les vicissitudes atmosphériques et à déployer, chacun dans sa sphère, un courage et une énergie qui ne varient guère ; mais on néglige trop souvent les précautions hygiéniques qui peuvent aider à surmonter les obstacles, et une foule de gens subissent les fâcheuses conséquences de l'humidité atmosphérique, tandis qu'il leur serait très-facile, ainsi que nous croyons l'avoir démontré, de s'y soustraire, au moins en grande partie.

Dr Reinvillier.

Difficulté habituelle de digérer.

DOULEURS D'ESTOMAC. — TRAITEMENT PAR LE SUCRE CANDI. — INFLUENCE DU SUCRE BLANC SUR LES MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET SUR LA SANTÉ EN GÉNÉRAL.

On sait combien les différents médicaments employés contre les douleurs d'estomac sont infidèles dans leurs effets ; tel médicament agit avec avantage sur un malade et ne réussit pas sur l'autre, de sorte que l'on n'arrive souvent à celui qui est efficace que par un véritable tâtonnement. Le nouveau remède

indiqué par le docteur Plouviez de Lille est donc une bonne fortune puisqu'il guérit souvent et est toujours sans inconvénient; ce remède n'est autre chose que du sucre candi.

M. Plouviez, qui a fait connaître les résultats qu'il a obtenus dans les *Annales médicales de la France occidentale,* commence par dire qu'il n'a point en vue ces violentes douleurs que les médicaments opiacés peuvent seuls calmer, mais seulement ces légères douleurs qu'éprouvent, avant ou après les repas, les personnes délicates et nerveuses dont les digestions sont difficiles. Nous pensons qu'on peut employer le même moyen chez les sujets qui sont doués d'une constitution vigoureuse, car ceux-ci sont également atteints par les douleurs gastralgiques et en sont débarrassés ordinairement par les mêmes moyens que les personnes frêles et délicates.

Ce praticien rapporte le cas d'une dame de vingt-neuf ans qui éprouvait, depuis plusieurs années, des pesanteurs, des tiraillements, et parfois des douleurs d'estomac. Elle prit longtemps des infusions de thé, de menthe, des potions anti-nerveuses, etc.; rarement elle était soulagée et quelquefois elle souffrait davantage. M. Plouviez lui donna alors le conseil de sucer quelques morceaux de sucre candi lorsqu'elle sentirait survenir les douleurs. La malade exécuta cette prescription et en éprouva un tel soulagement qu'elle ne manqua jamais de recourir au sucre candi chaque fois qu'elle éprouvait le malaise habituel; elle se soulageait ainsi à sa volonté, et les digestions n'ont pas tardé à devenir plus faciles.

Le même résultat a été obtenu sur une autre dame âgée de vingt-sept ans; elle avait eu une maladie grave à la suite d'un premier accouchement, et elle était restée très-faible depuis quatre ans. Les digestions étaient très-laborieuses, quoique l'appétit fût conservé. Vainement essaya-t-on une foule de remèdes, le sucre candi seul réussit à calmer les douleurs de la malade et à la conduire vers la guérison. Sous l'empire de cette modification des digestions, la constitution elle-même ne tarda pas à s'améliorer.

Voilà certes des faits qui parlent assez haut en faveur du sucre candi, et ce remède mérite d'autant mieux d'être employé qu'il est inoffensif et conseillé par un praticien de mérite. L'auteur ne prétend pas, au reste, que l'on puisse guérir complétement avec le sucre candi, mais il le regarde comme un moyen de soulagement des plus précieux. Pour que le malade soit débarrassé d'une affection nerveuse de l'estomac, il faut, ainsi que nous l'avons expliqué dans un autre article, remonter à la cause du mal, afin que l'on puisse agir avec plus de certitude.

L'action du sucre candi sur les affections nerveuses de l'estomac nous ramène tout naturellement à celle du sucre blanc sur ces maladies. L'opinion des médecins sur les effets du sucre ordinaire est partagée, et tandis que les uns répètent cette phrase banale : « le sucre ne fait mal qu'à la bourse, » les autres défendent soigneusement aux gastralgiques d'en faire usage et conseillent même aux personnes bien portantes d'en être très-sobres. Au nombre des premiers était le docteur Barras, qui avait acquis une certaine réputation pour le traitement des maladies nerveuses des organes de la digestion, et nous avons connu plusieurs malades auxquels il conseillait de ne pas s'abstenir de l'usage du sucre.

Quelle que soit l'autorité des noms qui se sont prononcés en faveur du sucre, quel que soit le nombre de ceux qui le conseillent, nous avons la conviction que ces praticiens ont mal observé et qu'ils ont confondu l'action ordinaire du sucre sur les personnes qui se portent habituellement bien et qui ont par hasard un léger embarras de la digestion, avec ce qui se passe chez les individus qui ont des maladies nerveuses de l'estomac. En effet, l'eau sucrée, surtout lorsqu'elle est aromatisée avec l'eau de fleurs d'oranger, est un stomachique assez agréable, aussi l'offre-t-on souvent aux convives une heure ou deux après le dîner. Ce liquide agit alors à la fois par l'eau qui est un dissolvant, la fleur d'oranger qui jouit de propriétés balsamiques et stimulantes, et le sucre qui a une action spéciale. Mais de ce que l'eau sucrée favorise la digestion et fait cesser cet état pénible occasionné par un repas trop copieux, doit-on en conclure qu'elle convient pour les maladies qui nous occupent et que le sucre est favorable aux gastralgiques? L'expérience se charge chaque jour de répondre, et dans les affections nerveuses de l'estomac *le sucre aggrave constamment les douleurs.*

Il était important d'être fixé sur les effets d'une substance dont l'usage est aussi répandu, dont l'Europe consomme pour plus de huit cent millions de livres par an, et dont la France use pour son compte pour environ cent soixante millions de livres. Le sucre n'est pas, d'ailleurs, employé seulement comme aliment, il sert en pharmacie à une foule d'usages, on l'emploie pour masquer le goût des médicaments qui ont une saveur désagréable, et c'est encore un bon moyen de conservation pour une foule de produits qui s'altéreraient sans lui. Il n'est pas de préparation

pectorale dans laquelle il n'entre, soit sous forme de sirops, pâtes, tablettes, etc.

Ce n'est pas non plus sans raison que le sucre a été reconnu doué de la propriété de calmer le sentiment de la faim; quant à celle d'apaiser les mouvements irréguliers du cœur, elle est beaucoup plus contestable et n'est nullement prouvée. M. Magendie a nourri des chiens exclusivement avec du sucre, il les a vus maigrir, perdre leurs forces, arriver dans le dernier degré de l'épuisement, et enfin mourir. Mais il en a été de même toutes les fois qu'on a voulu nourrir les animaux avec la gélatine ou une autre substance unique, et surtout lorsqu'il s'est agi d'animaux destinés à se nourrir de viandes.

En signalant les mauvais effets du sucre sur les maladies nerveuses de l'estomac, nous ne devons pas oublier son action sur les dents, qui est encore une question pour beaucoup de personnes. Le sucre, il est vrai, ramollit les dents et finit par déterminer leur carie; il est évident que les jeunes enfants qui mangent beaucoup de sucre ont les dents altérées de très-bonne heure, mais il faut aussi considérer que la substance dentaire étant chez eux moins résistante que chez les adultes, elle devient plus facilement malade. La constipation est encore un des résultats de l'abus du sucre, et il n'est pas rare que les personnes qui en mangent beaucoup soient sujettes à une soif très-vive.

Le sucre candi, dont M. Plouviez vient de signaler les bons effets, peut très-bien jouir de propriétés très-différentes de celles du sucre blanc. En effet, pour que le sucre ordinaire passe à l'état de sucre candi, il subit de très-grandes modifications : il doit être d'abord dissous dans l'eau, puis cuit en consistance de sirop jusqu'à certain degré indispensable, et c'est alors qu'on le fait cristalliser par une évaporation lente dans une étuve. On conçoit qu'une substance qui passe par des états aussi divers pour prendre définitivement une forme très-différente de celle qu'elle avait primitivement, acquière des qualités toutes nouvelles. Déjà nous avons indiqué les excellents effets du sucre candi dans les tisanes pectorales, et nous ne serions pas étonné que de nouveaux essais ne fassent bientôt découvrir au sucre candi des propriétés qui n'ont pas encore été soupçonnées jusqu'ici.

Dr Reinvillier.

Alimentation des nouveau-nés. — Injections nasales.

M. Henriette, médecin de l'hospice des Enfants-Trouvés de Bruxelles, a fait à l'Académie de médecine de Belgique une communication fort importante. Ce médecin propose, lorsque les enfants nouvellement nés sont trop faibles pour prendre le sein de la nourrice, ou lorsqu'un vice de conformation s'oppose à l'allaitement, d'injecter le lait par les fosses nasales à l'aide d'une petite seringue, et il assure que, dans de nombreuses circonstances, ce moyen, qui est d'une très-facile exécution, lui a parfaitement réussi. C'est le hasard qui a conduit M. Henriette à la découverte de ce procédé d'alimentation. Un enfant était atteint d'ozène; il ne tetait qu'avec la plus grande difficulté, parce que ses narines étaient bouchées par du muco-pus, et qu'il ne pouvait respirer sans abandonner le mamelon de sa nourrice. Pour obvier à cet état de choses, M. Henriette poussa des injections dans les narines dans l'intention de les désobstruer, et il fut fort surpris de voir le liquide descendre dans l'estomac sans revenir par la bouche. Ce fait fut le point de départ des expériences que ce médecin ne tarda pas à tenter.

Bientôt on apporta dans son service un enfant nouveau-né extrêmement chétif; il ne pouvait prendre le sein, et le lait qu'on lui mettait dans la bouche ne pénétrait dans l'estomac que dans une proportion tout à fait insuffisante. M. Henriette pensa qu'on pourrait, dans ce cas, tirer parti des injections nasales. Le lait, extrait du sein de la nourrice qui lui était destinée, fut injecté dans les narines, et cet enfant, qui semblait voué à une mort certaine, fut conservé à la vie. Onze faits semblables ont été recueillis par ce médecin. Sur ce nombre, sept enfants ont vécu et quatre seulement ont succombé au bout d'un certain temps. M. Henriette pense qu'on aura fréquemment occasion de recourir à ces injections, cependant il ne conseille d'en faire usage que pour les enfants chez lesquels la faiblesse est primitive et ne tient pas à des lésions des organes de la respiration ou de la digestion. Les enfants trop faibles pour prendre le sein, sont en général ceux qui naissent avant terme, les jumeaux, etc. Dans ces circonstances, les injections nasales auront de très-bons effets. Il en sera de même chez les enfants qui, ayant déjà teté, refusent de prendre le sein et semblent n'avoir d'autre besoin que celui de dormir. Quelques jours de diète ne manquent pas de leur être fatals, et il est indispensable de trouver le moyen de les alimenter.

M. Henriette, pour recourir à cette alimentation forcée, ne fait point usage de la sonde. L'enfant étant couché horizontalement dans son berceau ou sur les genoux de sa nourrice, on lui maintient la tête en plaçant une main sur le front, et avec l'autre on injecte le liquide dans la narine, sans jamais introduire la canule à plus d'une ligne de profondeur. Le liquide doit être injecté très-lentement, afin qu'il tombe goutte à goutte sur la partie postérieure du pharynx, dans l'œsophage et dans l'estomac. Il ne résulte de cette manœuvre ni toux, ni éternuement. Si l'enfant pleure, ce n'est point un obstacle, et il lui est impossible de s'opposer à cette injection qui se fait avec une singulière facilité. Une petite partie du liquide revient cependant par la bouche, et l'enfant fait aussitôt des mouvements de succion qui facilitent l'opération. Alors sa physionomie change d'expression, il ouvre les yeux, fait quelques mouvements, et l'on reconnaît que c'est avec satisfaction qu'il reçoit cette nourriture. Aussi, ranimé par cette alimentation, ne tarde-t-il pas à prendre le sein, et il est presque toujours inutile de recourir plus de deux fois à cette pratique.

Comme c'est presque toujours sur les enfants nés avant terme qu'on agit ainsi, il convient de prendre le premier lait des nourrices, qui est pur, riche en principes nutritifs. On injecte à chaque opération environ la valeur d'une cuillerée à bouche. Une injection pratiquée toutes les deux heures paraît suffisante, de manière qu'il sera consommé environ quatre à six onces de lait par jour.

Le lait de la nourrice doit être reçu dans un vase chauffé. La seringue sera en verre, tenue constamment plongée dans l'eau froide, et sera passée dans l'eau chaude seulement au moment de s'en servir.

M. Henriette a injecté de la sorte des liquides médicamenteux : le proto-iodure de mercure, l'iodure de potassium, l'huile de foie de morue, divers purgatifs sous forme de sirop. Rien ne sera plus facile, suivant lui, que d'administrer le sulfate de quinine de la sorte. Enfin, il pense qu'on pourra recourir à ces injections dans tous les cas où les malades, enfants ou adultes, ne peuvent pas avaler.

(*Journ. de méd. et de chir. prat. et observ. de Courtrai.*)

Mort de M. Orfila.

Nous ne pouvons passer sous silence la mort de M. Orfila, l'une des illustrations médicales de notre époque et dont le nom est déjà connu des lecteurs du *Médecin de la Maison*, auxquels nous avons fai part à diverses reprises des travaux de ce savant médecin.

Peu d'hommes ont été appelés à remplir une aussi brillante carrière que M. Orfila ; Espagnol de naissance, il compléta en France ses études de médecine et ne tarda pas à adopter notre pays pour sa véritable patrie. Là, mieux qu'ailleurs, il put utiliser les hautes facultés dont il était doué et sut se placer au premier rang comme savant, comme professeur et comme administrateur. Ces trois aptitudes personnifiaient en lui trois hommes différents et lui fournissaient un triple moyen d'en imposer aux autres par son immense mérite ; aussi eut-il une grande puissance dans les différents postes qu'il occupa et nécessairement une foule d'envieux et de détracteurs.

La chimie et surtout la chimie appliquée à la médecine légale fut l'objet de ses longs et laborieux travaux. On peut dire qu'il n'est pas une haute question relative aux droits de la justice et aux intérêts de la société aux prises avec le crime, qui n'ait été étudiée ou éclairée par M. Orfila. C'est à lui qu'on doit de connaître l'âge exact d'un enfant mort dans les premières heures ou les premiers jours de la naissance ; de pouvoir préciser si des blessures ont été faites avant ou après la mort d'une victime, de savoir déterminer sur un cadavre putréfié le moment où la vie a cessé. C'est encore lui qui a enseigné le moyen de trouver dans les organes, très longtemps après la mort, les plus petites quantités d'arsenic qui avaient été introduites pendant la vie. Cette découverte est de la plus haute importance, puisque sur cent empoisonnements il en est au moins quatre-vingt-dix qui ont lieu au moyen de l'arsenic, ce qui s'explique par la facilité avec laquelle on peut se procurer ce poison et par la réputation de son énergie, malheureusement trop populaire. Toutes ces découvertes, M. Orfila ne les a faites qu'au moyen d'expériences minutieuses et parfois très-repoussantes, et on évalue à plus de douze cents celles auxquelles il a dû avoir recours sur les animaux.

L'âge, au lieu de diminuer son activité, semblait encore l'accroître, et nos lecteurs se souviennent peut-être qu'il y a peu de temps encore, ce savant apprenait aux médecins à reconnaître sur un vêtement, ou autre pièce de conviction d'un meurtre, la moindre parcelle de matière cérébrale desséchée. Mais nous n'en finirions pas s'il nous fallait passer en revue tous les travaux de M. Orfila ; nous devrions citer les moyens de reconnaître une tache de sang

d'une tache de rouille sur le fer ou sur l'acier, ceux de trouver dans un cadavre les préparations de cuivre, de plomb, d'antimoine et autres poisons, de savoir les retirer des organes dans lesquels ils étaient combinés, invisibles, pour les exposer en nature aux yeux des juges et du prévenu. Tout le monde se souvient du fameux procès Lafarge, de la part que M. Orfila y a prise et des luttes acharnées qu'il eut à soutenir.

Comme professeur, M. Orfila n'eut guère de rivaux. Il a vu pendant plus de trente années, la foule des élèves et des médecins de tous les pays couvrir les gradins de son amphithéâtre et encombrer jusqu'aux marches des escaliers. C'est qu'il possédait l'art d'expliquer avec clarté, précision et méthode les choses les plus abstraites; sa voix était sonore, sa parole facile, sa tenue à la fois sévère et bienveillante. Lorsqu'il présentait à son auditoire attentif un composé chimique quelconque, on connaissait bientôt toute l'histoire, les propriétés et l'emploi de cette substance; des expériences multipliées accompagnaient sa démonstration, elles intéressaient les élèves et gravaient dans leur mémoire la leçon de l'habile professeur. Aussi l'affluence à ses leçons fut-elle toujours la même. Jamais le vide ne se fit autour de lui, et l'enthousiasme fut souvent si grand, que nous avons vu plus d'un élève ne conquérir sa place sur le premier banc qu'au prix d'un pan de sa redingote ou de son habit.

M. Orfila ne fut pas un administrateur moins remarquable; pendant ses dix-sept années d'exercice comme doyen de la Faculté de médecine, il ne cessa d'étudier les besoins du corps médical et d'user de son influence pour amener des modifications nécessaires à la dignité de la profession et à l'intérêt de l'humanité. Les études médicales subirent des améliorations immenses; il en augmenta l'étendue afin que les médecins devinssent plus tard des hommes plus utiles et plus importants. Il créa le musée Dupuytren, vaste collection des organes de l'homme malade, et le musée Orfila, riche et bel établissement, où l'on peut étudier l'anatomie normale et comparée. C'est aussi pour moraliser la profession médicale et dans un but philanthropique qu'il fonda, en 1833, l'association des médecins de Paris, l'une des plus importantes sociétés de l'Europe.

L'espace nous manque pour suivre M. Orfila comme membre et comme président de l'Académie de médecine, comme président des jurys médicaux des départements, membre du conseil général des hôpitaux et hospices civils, membre du conseil royal de l'instruction publique, du conseil municipal de la ville de Paris, du conseil général du département de la Seine, postes aussi importants que variés et dans lesquels les capacités qu'il apportait ont amplement légitimé la croix de commandeur de la Légion d'honneur qui lui fut accordée en 1838. Beaucoup de personnes ont souvent exprimé leur étonnement que la France ait décerné autant d'honneurs à un savant qui était originaire des îles Baléares. C'est que la science et le mérite sont de tous les pays; et comme nous le disions un jour à M. Orfila qui nous exprimait son étonnement de ce que lui, étranger, était obligé de prendre l'initiative pour toutes les améliorations relatives à la profession médicale en France : « Quand on s'appelle Orfila, on a sa patrie partout. » Nous constations alors un fait bien avéré et ne songions nullement à une flatterie qui n'eût eu d'ailleurs aucun but.

Il y a à peine trois mois, l'illustre personnage qui nous occupe ici accomplissait un acte de désintéressement de la plus haute portée et dont aucun exemple analogue n'avait eu lieu avant lui. Il donnait, sans être très-riche, et *de son vivant*, cent vingt et un mille francs destinés aux progrès de la médecine, soit pour achever le musée Orfila, créer des prix académiques, ou aider plusieurs écoles. Bien différent de ceux qui lèguent par héritage des richesses dont ils n'ont plus besoin, il se dépouillait de son vivant pour veiller lui-même à la direction de ses dons et jouir de ses bienfaits. Cette haute pensée, aussitôt réalisée que conçue, excita l'admiration générale, la presse médicale ne tarit pas d'éloges mérités, des souscriptions, encore ouvertes en ce moment, se créèrent de tous côtés pour perpétuer le souvenir de ce grand acte, des députations s'organisèrent pour en féliciter l'auteur. Loin de nous la pensée de blâmer ces honorables manifestations d'enthousiasme, mais nous avons cru devoir nous abstenir alors de tout éloge; nous pensions que de pareils faits parlent assez d'eux-mêmes et que celui qui avait conçu une aussi noble idée devait puiser dans sa conscience une satisfaction complète et glorieuse qui le mettait à même de dédaigner tout commentaire.

M. Orfila, âgé de soixante-six ans seulement, et encore plein de vigueur et d'activité, ne se doutait guère alors que la mort était à sa porte et qu'elle allait lui enlever bientôt, non le mérite de son œuvre, mais le bonheur de présider à sa réalisation. Une fluxion de poitrine a tranché tout à coup une vie aussi bien remplie, mais la science, les élèves, le

corps médical et tous les amis de l'humanité se souviendront. Dr Reinvillier.

Efficacité de la décoction

DE FEUILLES D'OLIVIER SAUVAGE ET DE FEUILLES DE NOYER POUR DÉTERGER LES PLAIES ET TARIR LA SUPPURATION.

La *Revue thérapeutique du Midi* contient la communication suivante :

« J'ai lu dans votre journal un article sur l'action du tannin dans les brûlures suppurantes, et, comme j'ai obtenu de grands résultats d'une décoction qui tient ses qualités du tannin qu'elle renferme, je vais les indiquer.

« J'ai perdu il y a deux ans un oncle (Joseph Mattei, curé) fort instruit, et qui, par la lecture seule et par l'instinct médical dont il était doué, s'était fait un nom dans toute la Corse. Comme j'ai vécu avec lui pendant mon enfance, j'ai pris de lui le goût de la médecine et plusieurs remèdes dont je me sers encore : la décoction de feuilles d'olivier sauvage et de noyer est de ce nombre.

« Avec cette décoction, j'ai tari la suppuration de plusieurs plaies fistuleuses rebelles, j'ai accéléré considérablement la guérison d'ulcères chroniques, et, pour tout dire en un mot, j'ai reconnu que cette eau est un excellent détersif pour tarir les suppurations et hâter la cicatrisation des plaies. Elle a d'autant plus de valeur que dans nos campagnes il est facile de se la procurer à toute heure et sans frais.

« Pour préparer cette eau, on prend : 1° une bonne poignée de feuilles d'olivier sauvage ou d'olivier domestique, en cas de besoin, que l'on broie en morceaux entre les doigts; 2° autant de feuilles de noyer que l'on prend sur l'arbre en été ou que l'on trouve sous l'arbre à l'état sec pendant l'hiver : les pharmaciens en fournissent en cas de besoin. On met le tout au feu dans un pot avec assez d'eau pour recouvrir les feuilles; puis on fait bouillir à petit feu jusqu'à ce que l'eau soit réduite à moins de la moitié. Plus cette décoction est concentrée et plus elle est active.

« La décoction faite, on s'en sert à froid ou à chaud, en lavage ou en imbibant de la charpie que l'on laisse sur la plaie.

« Tout l'inconvénient qu'a cet eau, est celui de tacher le linge; plus elle est foncée en couleur et plus elle est active, de sorte que cet inconvénient est largement compensé par le fruit qu'on en obtient : je n'ai jamais vu cette décoction amener des accidents.

« Cette eau, comme je le disais, tire ses qualités astringeantes et détersives du tannin qu'elle renferme : on n'a qu'à mâcher ces feuilles pour en sentir l'âpreté et l'amertume; mais je suis convaincu qu'elle renferme d'autres principes que l'analyse chimique pourra seule démontrer. Je ne saurais trop la recommander, surtout aux médecins de campagne.

« Agréez, etc. Mattei, D. M. P. »

Emploi extérieur de l'huile de foie de morue dans les maladies dartreuses.

PAR LE DOCTEUR DAVID.

Dans plus de vingt cas de dartres du cuir chevelu, dit M. David, dont la plupart avaient résisté pendant des semaines à d'autres méthodes de traitement, les malades ont guéri avec une grande rapidité, quelquefois en quatre ou cinq jours d'emploi extérieur de l'huile de foie de morue. Un résultat analogue a été obtenu dans un grand nombre de cas de teigne.

Un individu portait un psoriasis invétéré, c'est-à-dire une de ces maladies qui font souvent le désespoir des praticiens. Depuis trois ans, tous les traitements avaient échoué, l'affection était étendue à la plus grande partie du corps, au cou, aux bras et aux jambes. M. David conseilla de tenir les parties continuellement imprégnées d'huile de foie de morue; et en moins de trois semaines il s'était fait une amélioration considérable. Un grand nombre de croûtes avaient séché et étaient tombées; la peau commençait à reprendre sa couleur naturelle. La guérison fut complète au bout de sept semaines, et constatée avant le départ du malade par beaucoup de médecins. Enfin, M. David en a encore retiré d'excellents effets dans d'autres affections chroniques de la peau.

D'un autre côté, M. le docteur Arnoldi prétend avoir obtenu de grands succès de l'emploi topique de l'huile de foie de morue contre la brûlure; mais l'indication la moins douteuse qui ressort de ce travail est, sans contredit, l'emploi de l'huile de foie de morue dans les maladies dartreuses. Le sentiment d'ustion, qui suit les applications de cette substance, indique qu'il se produit une modification locale, qui peut aider à la guérison de la maladie.

(*Canada journal.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Constatation des naissances. On dit qu'il est sérieusement question de faire constater les naissances à do-

micile et de ne plus obliger les familles à faire transporter les enfants nouveau-nés dans les mairies. Il nous paraît presque impossible que l'administration, après avoir étudié la question, n'adopte pas cette conclusion. Dès le moment de sa création, le *Médecin de la maison* n'a cessé de signaler cette importante réforme et d'appeler l'attention de l'autorité sur son urgence.

Bel exemple de confraternité médicale. — M. le docteur Foissac, dans un discours sur les devoirs professionnels du médecin, récemment prononcé à la Société médicale du 1er arrondissement, a rappelé le trait suivant de dévouement fraternel :

Freind, nommé en 1772 député du parlement d'Angleterre, s'éleva avec tant de force contre le ministère, qu'il fut accusé de haute trahison et renfermé à la Tour de Londres. Six mois après, le ministre étant tombé dangereusement malade, appela le célèbre Mead. Celui-ci refusa ses soins au ministre, jusqu'à ce qu'il eût mis en liberté Freind, son ami, ce qui fut accordé sur le champ.

Le soir même, Mead remit à Freind 5,000 guinées qu'il avait reçues en traitant les malades de son ami pendant sa détention.

La surdi-mutité est-elle héréditaire ? — Telle est la question qui peut être aujourd'hui résolue négativement, au moins d'une manière générale. En effet, à une réunion de sourds-muets qui a eu lieu à Boston l'année dernière, on ne comptait pas moins de 200 sourds-muets dont 103 étaient ou avaient été mariés. Sur ce nombre, il y avait 40 couples composés de maris et femmes sourds-muets, et 23 dans lesquels l'un ou l'autre des conjoints avaient conservé l'ouïe et la parole ; 31 de ces couples n'avaient pas d'enfants ; 72 autres comptaient ensemble 102 enfants, dont 4 seulement étaient sourds-muets. Un de ces 4 était seul enfant de parents sourds-muets tous deux de naissance, et indépendamment de ses parents, il avait encore du côté paternel un grand-père, une tante du même côté et deux enfants de celle-ci, du côté de sa mère une tante qui étaient sourds-muets. Dans une autre famille, où se trouvaient les trois enfants sourds-muets, le père avait perdu l'ouïe à la suite d'une maladie, à l'âge de deux ans, et n'avait aucun parent sourd-muet ; la mère l'était de naissance, et son frère l'était également. Il suit de là que la surdi-mutité congéniale serait la seule qui pourrait se transmettre.

(*Union médicale.*)

Secret médical. — Le 27 janvier dernier, M. le docteur Rayé, de Villevorde, appelé devant le tribunal de première instance de Bruxelles comme témoin dans une question de divorce, s'est refusé à déposer des faits qui lui avaient été confiés comme médecin, bien que la personne qui l'avait consulté l'autorisât à les communiquer au tribunal. Après une délibération d'une heure au moins, le tribunal a rendu un jugement ordonnant à M. Rayé de faire connaître la maladie et tout ce qu'il savait du mal dont la demanderesse avait été atteinte.

Persistant dans sa décision primitive, le médecin a déclaré qu'il considérait le silence comme un des devoirs les plus sacrés que sa profession lui imposait. Il paraît qu'une action en dommages-intérêts sera intentée à M. Rayé. Nous ne doutons nullement que notre confrère ne trouve le moyen d'appuyer son refus sur des motifs qui feront déclarer les prétentions de la demanderesse non fondées. (*Presse médicale belge.*)

Une victime de la science. — M. Zapfle, interne des hôpitaux de Paris, déjà très-distingué dans ses études, vient de succomber à la suite d'une piqûre qu'il s'était faite en étudiant l'anatomie sur le cadavre. Il n'est pas d'année qui n'offre quelques exemples de pareils martyrs des études médicales.

Tous les internes des hôpitaux, amis et camarades de M. Zapfle, ont voulu l'accompagner à sa dernière demeure.

FORMULES.

BAUME ACOUSTIQUE.

Prenez : Alcoolat de Fioraventi.....	4	grammes.
Huile d'amandes douces....	8	—
Fiel de bœuf.....	15	—

Mêlez bien exactement.

Ce baume convient à la surdité accidentelle et non compliquée d'inflammation ou de douleurs vives.

On imbibe un peu de coton ouaté avec quelques gouttes et on le glisse dans le conduit auditif.

Liniment contre les douleurs lombaires. — Fr. Horne, un des médecins les plus en réputation de notre époque, donne, comme traitement presque infaillible contre le lumbago (vulgairement mal de reins), la formule du liniment suivant :

Prenez : Poudre de camomille.....	8	grammes.
Sel commun.....	2	—
Camphre (préalablement dissous dans essence de térébenthine, 8 gr.).....	1,25	cent.
Onguent de sureau.....	100	grammes.
Savon noir.....	30	—
	141,25	c.

Mêlez exactement

Des applications faites avec ce liniment, suffisent, dit Home, pour guérir le lumbago en vingt-quatre heures. Il dit s'en être servi également avec succès contre différentes douleurs articulaires et musculaires exemptes de fièvre. (*Med. facts and Experiments.*)

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mars 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 66.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Du vomissement : Les vomissements nerveux, leur marche et leur traitement. — Moyen puissant de combattre l'empoisonnement par le chloroforme. — Cours d'hygiène, sixième leçon. — La goutte et le rhumathisme : Formule d'un sirop de feuilles de frêne. — Remède contre les engelures : Emploi du collodion. — Pharmacie domestique : Le citron. — Variétés et nouvelles. — Formules : Limonade stimulante.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 MARS 1853.

L'épidémie actuelle de fièvres typhoïdes continue à préoccuper les esprits ; nous avons vu une foule de gens qui au moindre malaise, au plus léger mal de tête s'imaginent être frappés par la maladie. Il est probable que la publicité donnée par les feuilles politiques au nombre d'entrées dans les hôpitaux, a contribué à propager cette inquiétude. Cependant, comme nous l'avons déjà expliqué, le nombre des malades, comparé au chiffre de la population, n'offre rien d'extraordinaire, et la mortalité n'est pas sensiblement augmentée.

La marche de l'épidémie est décidément décroissante, le nombre des personnes atteintes a commencé à diminuer, et quoique cette diminution soit faible, elle n'en est pas moins importante à noter, puisqu'elle indique une tendance de la maladie à disparaître. Les symptômes présentés par les malades ont offert également moins de gravité pendant la dernière semaine que pendant les précédentes. Quant à la marche de la maladie dans les départements, nous manquons en ce moment de renseignements pour la comparer, mais nous supposons qu'elle ne doit pas être différente de celle que nous observons ici.

On remarque, depuis quelque temps, un nombre considérable de coliques et de diarrhées ; elle sont peu graves et guérissent ordinairement en peu de jours. Une demi-diète, des lavements adoucissants et une douce chaleur suffisent en général pour guérir les malades ; rien, au reste, de commun entre ces diarrhées et le choléra, dont on n'a pas observé un seul cas à Paris pendant le mois de mars.

Des érysipèles de la face, des rougeoles, et surtout des fluxions de poitrine sont, après l'affection typhoïde, les maladies les plus communes du moment. Un grand nombre de névralgies sciatiques se montrent aussi, et sont, probablement à cause de la température, assez rebelles aux moyens employés. Les cas graves de petite vérole, que nous avons souvent signalés, ont été assez rares pendant cette dernière quinzaine.

DU VOMISSEMENT.

LES VOMISSEMENTS NERVEUX, LEUR MARCHE ET LEUR TRAITEMENT.

Tous ceux qui ont éprouvé les horribles souffrances du vomissement ou qui ont été témoins de celles d'autrui, comprennent l'aversion que l'on doit avoir pour cet acte de notre organisation. Cependant, cet acte a un but, une haute et puissante portée, car,

souvent, c'est par lui que notre vie en danger se trouve tout à coup sauvée. En effet, si, dans beaucoup de cas, des matières nuisibles ou vénéneuses ont échappé à l'exploration des sens de l'odorat et du goût, le vomissement survient et délivre le malade; aussi, dans la plus grande partie des empoisonnements, c'est le premier acte qu'il faut chercher à obtenir. Dans la plupart des indigestions, le vomissement seul, en débarrassant l'estomac, est apte à terminer la scène. Ce secours, qui a été donné à un grand nombre d'êtres organisés, est tellement efficace, qu'il est certains animaux qu'il est presque impossible d'empoisonner.

Le mécanisme du vomissement a été étudié avec soin par les physiologistes, qui ont reconnu qu'il y avait là une action complexe de nos organes à laquelle l'estomac ne prend pas la plus grande part. Plusieurs d'entre eux, et particulièrement M. Magendie, nient compé tement l'action de cet organe. Mais nous n'avons pas à nous occuper ici de ces curieuses expériences, nous ne voulons envisager que l'acte en lui-même, afin de nous occuper plus particulièrement du vomissement nerveux.

Le vomissement en général se rattache à une foule de maladies ou d'indispositions. Il est un des premiers symptômes de beaucoup d'affections et accompagne un très-grand nombre d'entre elles. On peut vomir parce que l'on est atteint d'une maladie de l'estomac, des intestins, du foie, des reins, de la vessie, ou parce que l'on a une maladie du cerveau, une fièvre éruptive, une maladie de la gorge, etc. Tout le monde connaît la persistance, quelquefois très-fâcheuse, des vomissements pendant la grossesse et celle qui accompagne la coqueluche au moment où les quintes de toux se produisent.

Deux variétés du vomissement qui ne forment en réalité qu'une même espèce, sont le *vomissement nerveux* et le *mal de mer;* nous ne nous occuperons ici que du premier, plus tard nous envisagerons le second. C'est au dernier que nous rattacherons le vomissement qui se produit chez quelques personnes quand elles sont en voiture ou se balancent sur l'espolette.

Le vomissement de nature nerveuse est celui qui se manifeste en l'absence de toute maladie de l'estomac ou d'un autre organe, dont il pourrait être le symptôme. Il n'est pas accompagné de fièvre, de chaleur à la peau, de fréquence du pouls, la langue n'est point rouge, la soif est nulle, la région épigastrique (*creux de l'estomac*) n'est pas douloureuse ou l'est modérément.

Ce qui distingue surtout le type nerveux des autres espèces de vomissements, c'est sa production lorsque certains aliments sont ingérés, tandis qu'elle n'existe pas avec tous les autres; ainsi, tel individu rejettera constamment un mets qu'il mange avec plaisir, tandis que tel autre digèrera parfaitement un mets semblable et en vomira de beaucoup plus légers. On voit aussi des personnes qui ne vomissent que tel ou tel repas de la journée, et qui digèrent très-bien les autres; nous avons connu un homme d'une forte constitution et parfaitement bien portant, du reste, qui vomissait régulièrement son dîner quelques instants après la fin du repas; la soirée se passait, et un souper copieux, qui n'était jamais rejeté, remplaçait le malencontreux dîner; cela existait depuis plusieurs années, et avait résisté à de nombreux moyens de traitement.

Les *causes* du vomissement nerveux sont souvent obscures, cependant ce sont généralement les mêmes que celles des autres maladies nerveuses de l'estomac que nous avons déjà signalées (*Médecin de la maison*, n° 31). L'époque de la première dentition, chez les enfants, celle de la puberté chez les femmes, les chagrins persistants, le tempérament nerveux, irritable, l'abus des saignées et des sangsues, l'usage trop exclusif des légumes, du café ou autres boissons stimulantes, sont les plus communes.

La *marche* de cette maladie est très-variable; les accès sont quelquefois précédés de malaise, de pesanteur de tête, d'amertume de la bouche, de nausées; d'autres fois ils surviennent sans symptômes précurseurs. La durée de cette affection n'a rien de précis : quelques malades ne la conservent que quelques jours, tandis que chez d'autres elle dure la plus grande partie de la vie. Chez les uns elle disparaît sans retour, et chez les autres elle reparaît après avoir cessé.

Il y a des malades qui peuvent échapper au vomissement en restant au repos le plus complet, d'autres, qui le conjurent par la marche ou autre exercice en plein air. Quelques personnes peuvent l'empêcher parfois par la seule force de leur volonté, mais il arrive toujours de nombreux instants dans lesquels cette puissance est vaincue. On conçoit, au reste, que la volonté puisse avoir plus d'empire pour lutter contre le vomissement que pour le produire, et la science compte les individus qui ont été doués du pouvoir de vomir à volonté.

Rarement la physionomie de ceux qui sont atteints de la maladie qui nous occupe porte l'empreinte d'une altération quelconque; ceux-là même qui vo-

missent pendant plusieurs années n'ont pas d'amaigrissement, à moins que tous les aliments ne soient rendus quelques instants après chaque repas. Ce n'est donc pas l'acte en lui-même qui altère la constitution, mais la privation de la nourriture. On a vu pendant certaines grossesses la persistance des vomissements amener les plus graves situations.

Le *traitement* des vomissements nerveux consiste principalement dans le régime, et quoiqu'il soit très-difficile de tracer des règles fixes à cet égard, on en a souvent obtenu des résultats très-satisfaisants. Il faut, en général, que le malade observe avec beaucoup de soin quels sont les aliments qui lui réussissent le mieux afin d'en user presque exclusivement. Les repas doivent être légers et multipliés, et ils doivent plutôt se composer d'œufs et de légumes frais, de poisson, de crèmes de différentes natures, de fruits cuits et de jus de viandes. On a vu des personnes se guérir par l'usage exclusif du lait pur ou étendu d'eau. Les boissons froides, et l'eau de Seltz en particulier, sont ordinairement favorables; mais on est quelquefois obligé d'essayer plusieurs eaux minérales avant de trouver celle qui aura le plus de succès; les eaux de Vichy, de Spa, de Bussang, de Contrexeville, de Bourbonne, du Mont-Dore et autres sont parfois mises en usage alternativement.

Quant aux médicaments employés contre cette maladie, ils sont très-nombreux, mais on n'en possède pas de véritablement efficace; la potion antiémétique de Rivière, dont nous parlons à l'article *Pharmacie*, est encore un des meilleurs. Viennent ensuite l'eau de fleurs d'oranger, la camomille, l'éther, le quinquina, le colombo, le quassia, le sous-nitrate de bismuth et une foule d'autres substances. Quelquefois on utilise avantageusement les emplâtres d'opium, de ciguë, de thériaque ou autres en applications au creux de l'estomac. Mais, ainsi que nous l'avons dit, le régime est encore plus important et doit être l'objet de toute la sollicitude du médecin.

Dans cette maladie, plus que dans beaucoup d'autres, le malade doit se tenir en garde contre les purgatifs ou autres médicaments dont la formule est ignorée, et qui sont vendus par les charlatans comme devant guérir tous les maux.

Dr Reinvillier.

Moyen puissant de combattre l'empoisonnement par le chloroforme.

Le corps médical, et même l'opinion publique, ont été vivement émus depuis quelque temps par la publication de divers cas de mort par le chloroforme employé pendant les opérations. Ce qui a paru le plus inquiétant, c'est que ces tristes accidents sont arrivés en présence d'hommes habiles et expérimentés offrant toutes les garanties de savoir et de prudence. Le chloroforme a fini par être en suspicion, beaucoup de médecins mêmes n'y ont eu recours qu'avec crainte et à leur corps défendant, et plusieurs travaux importants sont venus indiquer des règles pour l'application du chloroforme. Parmi ces travaux nos lecteurs ne peuvent avoir oublié celui de notre collaborateur, le docteur Bourdin, qui a traité le sujet avec son talent habituel.

Un fait qui vient de se passer à l'hôpital du Midi, dans le service de M. Ricord, vient de nous révéler un nouveau moyen de combattre l'intoxication par le chloroforme. C'était pendant que cet habile chirurgien pratiquait une opération grave, ou plutôt à la fin de l'opération, que le malade a éprouvé les symptômes les plus alarmants; voici, au reste, comment ce fait est raconté, dans l'*Union médicale*, par M. Charles Dufour, interne du service :

« M. Ricord s'occupait de terminer les ligatures, lorsque, tout à coup, au moins une demi-minute après qu'on avait retiré l'éponge, deux aides qui tâtaient le pouls s'aperçoivent qu'il ne bat plus, le cœur cesse aussi ses contractions, et la poitrine ses mouvements; nous regardons le malade, qui nous présente une pâleur mortelle, des yeux convulsés en haut, une tête pendante et vacillante, absolument comme un homme qui vient de rendre le dernier soupir. Immédiatement M. Ricord se précipite aux lèvres du malade, lui pousse, bouche à bouche, de l'air dans la poitrine en le faisant ressortir ensuite par la pression des parois de la poitrine. Cette manœuvre, répétée deux fois aussi rapidement qu'on peut le concevoir, ramène immédiatement le pouls; on sent le cœur renaître sous la main, les yeux reprennent l'expression de la vie, le malade fait une inspiration, et sans autre moyen, nous le voyons revenir à lui aussi vite que nous l'avions vu s'éteindre. Moins d'une demi-minute après, il causait avec nous, ne se doutant pas du danger qu'il avait couru.

« Ainsi, nous avons vu un homme dans d'excellentes conditions, sans hémorrhagie pendant l'opéra-

tion, soumis à l'inhalation médiate de la vapeur du chloroforme pendant une minute et demie à deux au plus, quand celle-ci avait été discontinuée depuis déjà une demi-minute, tomber dans une *syncope complète* qui eût pu être mortelle si l'on eût tardé d'en venir à un moyen rapidement efficace. L'inspiration artificielle, bouche à bouche, nous a paru, dans ce cas, héroïque, et sans vouloir flatter le souffleur, on eût dit vraiment un souffle divin ranimant un cadavre.

« M. Ricord ne pense pas qu'on ait eu recours à ce moyen dans les cas de mort par le chloroforme qui ont été publiés, et qu'on l'ait jamais préconisé; il nous a assuré l'avoir déjà expérimenté quatre fois antérieurement, avec ce même succès. Mais, même dans un cas de mort, dont j'ai été témoin en 1848, je ne l'ai pas vu employer, tandis qu'on a perdu du temps à se procurer de l'ammoniaque et de l'alcool, alors qu'une seule insufflation et inspiration eût peut-être sauvé le malade.

« Dans les cas de syncope, la respiration artificielle, bouche à bouche, sans violence, douce, alternant avec la pression de la poitrine, paraît être des plus efficaces, et tout au moins, si quelques adversaires le contestent, elle devra toujours être tentée à cause de la facilité et de la rapidité du moyen d'action qu'elle offre à l'opérateur. »

COURS D'HYGIÈNE.

SIXIÈME LEÇON.

De la pression de l'atmosphère. — Diminution de la pression atmosphérique. — Mal des montagnes. — Effets de la diminution brusque du poids de l'atmosphère. — Augmentation de la pression atmosphérique. — Résultats de cette augmentation. — Préceptes hygiéniques dictés par ces études. — De la composition chimique de l'air. — Nécessité de respirer un air pur.

L'air atmosphérique est un corps pesant dont la pression influe sur les êtres organisés. Le poids de l'air a été parfaitement déterminé par les physiciens, qui ont calculé qu'à la température de 0 un litre d'air pèse un peu plus d'un gramme, de sorte que les couches d'air superposées qui forment l'atmosphère terrestre, dont la hauteur est évaluée à quinze ou seize lieues, sont une masse excessivement lourde pour le corps de l'homme. D'après les calculs, la pression atmosphérique que supporte un adulte équivaut à trente-trois mille six cents livres, et c'est cette pression qui est représentée sur le baromètre par une colonne de mercure de soixante-quinze centimètres de hauteur.

Beaucoup de personnes étrangères aux lois de la physique ne se doutent guère qu'elles portent un poids aussi considérable, et au premier abord, elles ne peuvent même pas en admettre la possibilité. C'est qu'aussi elles ne se rendent pas compte du mécanisme qui leur permet de résister à un pareil fardeau ; elles ne songent pas que la colonne d'air est distribuée d'une manière égale sur tous les points de la surface du corps, que les canaux respiratoires sont remplis d'air, et que des fluides élastiques et des liquides que l'air est impuissant à comprimer font équilibre à l'air extérieur.

La pression atmosphérique est loin d'être toujours la même, car de nombreuses circonstances contribuent à lui faire éprouver des modifications. La température exerce sur le poids de l'air une très-grande influence, et l'on conçoit que la chaleur, en dilatant l'air, le rende plus léger, tandis que le froid, en le condensant, le rend beaucoup plus lourd; là est donc la cause ordinaire des variations du baromètre, et c'est ainsi que le jour, la nuit, les climats, les saisons, les vents, modifient la pesanteur atmosphérique. La profondeur souterraine à laquelle on descend ou la hauteur à laquelle on s'élève, soit en ballon, soit en gravissant les hautes montagnes, permettent aussi de constater une diminution ou une augmentation notables dans la hauteur barométrique.

Toutes ces variations sont excessivement intéressantes à étudier, un attrait très-puissant est attaché à l'examen de ces curieux phénomènes, mais il nous importe surtout ici de connaître les effets de la diminution ou de l'augmentation de la pression atmosphérique sur l'organisation de l'homme.

La *diminution de la pression atmosphérique,* lorsqu'elle est peu considérable ou lorsqu'elle s'opère graduellement, n'agit que très-peu sur l'organisme : ainsi, les personnes qui passent de la plaine sur une montagne peu élevée ou celles qui habitent ces montagnes n'en éprouvent aucun malaise. Au contraire, ces dernières sont vigoureuses et agiles, douées d'une belle carnation ; leur appétit, leurs digestions, leur respiration sont énergiques, elles sont courageuses et hardies. Lorsqu'il s'agit d'une montagne élevée, les effets ne sont pas les mêmes, mais les phénomènes, dit M. de Humboldt, sont bien dissemblables, suivant l'âge, la constitution, la finesse de la peau, les efforts antérieurs de force musculaire, etc., c'est ce qui fait que les différents rapports de ceux qui ont fait des ascensions très-élevées sur les montagnes sont souvent tout à fait en opposition. Cependant, tout le monde est d'accord pour reconnaître que le plus grand nombre de ceux qui atteignent le niveau des neiges perpétuelles, quelle que soit d'ailleurs la hauteur absolue de la montagne, éprouvent des phénomènes de malaise auxquels on donne le nom de *mal des montagnes.*

Cette indisposition est caractérisée par la perte de l'appétit, une soif vive, quelquefois des vomissements ;

la respiration est gênée, laborieuse; le voyageur éprouve des vertiges, des palpitations; le visage est parfois cyanosé, le pouls est fréquent, le sang s'échappe facilement du nez et des gencives; le mal de tête est violent, le sommeil quelquefois irrésistible, la marche est très-pénible, et les jambes sont le siége de douleurs plus ou moins vives.

Tels sont les principaux symptômes du mal des montagnes auxquels on peut en ajouter beaucoup d'autres si l'on consulte tout ce qui a été publié sur les voyages de MM. Weber, de Humboldt, de Saussure, Bonpland, Lepileur, Martins, Boussingault, etc., etc. Nous ne ferons pas ici une description détaillée des diverses ascensions de ces expérimentateurs, de la hauteur des pics et des cimes qu'ils ont atteints et des phénomènes très-variés qui se sont manisfestés, car la constitution individuelle de chacun d'eux explique la différence des effets ressentis. Il est évident, d'ailleurs, que la pression atmosphérique n'était pas seulement la cause de tous ces symptômes; la raréfaction de l'air, l'abaissement de la température, la fatigue de la marche, sont autant d'éléments du problème.

Lorsque la pression atmosphérique diminue *brusquement*, les effets éprouvés sont beaucoup plus évidents, et quand cela arrive quelquefois par le fait des vicissitudes de l'atmosphère, il semble que l'on est accablé par le poids de l'air, tandis que le fardeau à supporter est en réalité moins considérable; il est positif que la pression atmosphérique qui est représentée dans le baromètre par une colonne de mercure de soixante-quinze centimètres de hauteur, est celle qui convient à notre organisation. Duhamel rapporte qu'un grand nombre de morts subites eurent lieu au mois de décembre 1747, le baromètre ayant baissé tout à coup de trente-cinq millimètres en deux jours.

Les ascensions au moyen des aérostats ont souvent servi à étudier la question qui nous occupe, mais elles ne l'ont que médiocrement éclairée; celle de MM. Gay-Lussac et Biot, dans laquelle ces deux savants s'élevèrent à une hauteur de près de sept mille mètres, la plus considérable que l'homme ait jamais atteinte, a eu plus de résultats pour la physique proprement dite que pour l'hygiène. Après avoir décrit l'accélération de la respiration et de la circulation qui s'était manifestée, le froid vif qu'il avait ressenti, M. Gay-Lussac ajoute : « J'étais loin d'éprouver un malaise assez désagréable pour m'engager à descendre. »Cependant il avait le gosier si aride qu'il lui était pénible d'avaler du pain, et le bois de ses instruments éclatait tant la sécheresse était considérable.

L'*augmentation de la pression atmosphérique* doit nous fournir des effets très-différents de ceux que nous venons de passer en revue. On n'a pu toutefois étudier ces phénomènes que par des moyens artificiels, car l'homme ne descend pas à des profondeurs assez considérables pour pouvoir en obtenir un résultat très-marqué; on sait seulement que lors de l'élévation du baromètre, c'est-à-dire lorsque l'air devient en réalité plus lourd, on éprouve un sentiment de bien-être, que les fonctions vitales s'exécutent mieux et que l'énergie des forces musculaires est augmentée.

L'appareil inventé par le docteur Junod, et au moyen duquel on peut condenser l'air à plusieurs atmosphères, est venu apprendre aux physiologistes que lorsqu'on double la pression naturelle que supporte le corps de l'homme, on observe les phénomènes suivants : la respiration s'exécute avec une très-grande aisance, elle diminue de fréquence et la poitrine fait éprouver la sensation d'une chaleur agréable, le pouls est plein et fréquent, la digestion s'opère avec facilité, les mouvements sont plus faciles et plus énergiques, l'imagination est plus excitée et à tel point que du délire peut se manifester; enfin, l'organe de l'ouïe ressent profondément une sensation de compression qui est souvent incommode.

Une pression beaucoup plus considérable peut être supportée sans le moindre inconvénient : en 1847, notre savant et modeste ami le docteur Payerne, fit fonctionner à Paris, près du pont Royal, l'ingénieux bateau sous-marin qu'il a inventé; nous assistions à cette expérience, et voici ce qui arriva à tous ceux qui étaient enfermés dans le bateau lorsqu'il fut plongé au fond de la Seine : M. Payerne, ayant jugé convenable de produire une compression telle de l'air intérieur, que la pression ordinaire de l'atmosphère était presque quadruplée, chacun ressentit une douleur plus ou moins vive dans les oreilles, la voix était nasonnée, et il semblait à celui qui l'écoutait qu'elle venait de loin. Lorsqu'il fut bien constaté que la respiration et la circulation étaient libres et faciles, que les mouvements avaient toute leur liberté et toute leur énergie, les personnes présentes devinrent plus hardies, l'une d'elles voulut siffler et ne put y parvenir, celles qui répètèrent cet essai eurent le même insuccès, cependant chacun but et mangea sans le moindre obstacle, et deux ouvriers fumèrent avec plus de plaisir qu'à l'ordinaire; quelques minutes après leur sortie du bateau sous-marin, tous étaient rendus à leurs sensations habituelles.

L'influence exercée sur l'organisation de l'homme par les variations rapides et considérables de la pression atmosphérique, n'est intéressante pour l'hygiène qu'autant qu'elle peut lui fournir d'utiles préceptes; voyons donc ceux que doit dicter naturellement l'étude que nous venons de faire.

D'après les effets produits par la diminution de la pression atmosphérique, il est évident qu'il faut, autant que possible, éviter cette influence. Si l'on était obligé d'en subir les conséquences, il serait important de ne

s'y exposer qu'avec de très-grandes précautions, c'est-à-dire en mettant autant de temps que l'on pourrait en mettre à atteindre le lieu élevé où l'on désire arriver. Les morts subites observées par Duhamel, les hémorrhagies nasales qui surviennent quelquefois sur les hautes montagnes, ainsi que les vertiges, les palpitations et les difficultés de respirer, nous enseignent à pratiquer la plus grande sobriété lors des vicissitudes atmosphériques caractérisées par une pression moins considérable de l'air. Tout écart de régime, toute secousse morale excitée par les passions, ajoutent leurs pernicieux effets à ceux dont nous nous occupons ici. Nous comprenons encore que les personnes qui ont des affections du poumon ou du cœur ou qui sont prédisposées à des maladies de ces organes, que celles dont l'organisation les expose aux congestions cérébrales, doivent éviter les voyages aérostatiques, le séjour dans les lieux très-élevés et prendre beaucoup de précautions hygiéniques lors d'un abaissement subit de la colonne barométrique.

Les résultats de l'augmentation de la pression atmosphérique nous montrent au contraire que les localités qui présentent des conditions opposées, telles que les plaines, conviennent aux personnes dont nous venons de parler, et les expériences qui ont été faites par plusieurs médecins au moyen d'appareils qui condensent l'air, prouvent que l'on peut en obtenir de bons résultats pour diverses maladies ; effectivement, des succès remarquables ont été dus quelquefois à ces moyens.

La *composition chimique de l'air*, comme on le conçoit facilement, a une très-grande influence sur la santé, et puisque l'air en agissant directement sur le sang lui communique ses qualités bonnes ou mauvaises, on conçoit très-bien que la qualité de l'air est aussi importante à noter que l'action des divers agents qui réagissent sur l'atmosphère.

L'air est composé d'oxygène, d'hydrogène et d'azote, trois gaz qui, pris isolément, ne sont pas respirables, mais dont la réunion dans certaines proportions que presque tout le monde connaît, constitue l'air atmosphérique, c'est-à-dire, celui qui est propre à l'entretien de la vie. La quantité relative de ces trois gaz peut subir des modifications importantes, mais ce qui n'est pas moins sérieux à considérer, c'est le mélange des diverses vapeurs et poussières qui peuvent communiquer à l'air des propriétés malfaisantes.

Rappelons donc ici que les personnes qui se trouvent, par profession, dans la nécessité de respirer un air vicié, doivent s'empresser aussitôt qu'elles le peuvent d'emplir leurs poumons d'un air pur. Les individus qui séjournent dans les endroits ou beaucoup de personnes se trouvent à la fois, ceux qui sont employés dans les usines qui produisent du gaz ou des poussières délétères, ceux qui surveillent ou exécutent des travaux destinés à assainir les localites insalubres, ceux qui donnent leurs soins aux malades, etc., etc., ne sauraient mieux employer leurs heures de repos qu'en respirant un air vif, pur et fréquemment renouvelé. Ils pourront au moins par ce moyen contrebalancer en partie l'influence à laquelle ils se trouvent soumis.

Au voisinage des marais, là où des matières végétales sont sans cesse en décomposition, l'air contient des miasmes très-dangereux que les procédés chimiques sont presque toujours impuissants à démontrer, mais qui n'en agissent pas moins d'une manière fâcheuse sur l'homme en produisant des fièvres intermittentes et autres maladies graves ; il est donc très-important d'éviter le voisinage des localités marécageuses ou de s'y soustraire de temps à autre lorsque l'on est dans l'impossibilité de l'abandonner. Dessécher ces localités humides, purifier l'air insaluble que respirent encore trop de malheureux, est une haute mission dont notre siècle a compris l'importance, et qui est l'objet de la sollicitude des gouvernements et des hommes véritablement philanthropes.

Dr Reinvillier.

La goutte et le rhumatisme.

FORMULE D'UN SIROP DE FEUILLES DE FRÊNE.

M. E. Mouchon, pharmacien à Lyon, a indiqué la formule suivante d'un sirop de feuilles de frêne, dont il a constaté les excellents effets dans sa propre famille :

Feuilles de frêne en poudre.....	125	grammes.
Eau de fontaine bouillante.....	1,000	—
Sirop de sucre.....	1,000	—

Mettez d'abord en contact, pendant quatre heures, la poudre de frêne et un poids double au sien d'eau bouillante, que vous maintiendrez à peu près au même degré de température dans un vase clos; ayez ensuite recours au déplacement dans un appareil convenable, à l'aide de l'eau restante, toujours entretenue au degré d'ébullition, pour épuiser complétement la poudre; puis faites concentrer le liquide avec le sirop pour ramener le tout au poids de 1,000 grammes.

Le sirop qui résulte de ce procédé est fortement chargé en couleur ; il a l'aspect du sirop de salsepareille composé, mais il n'a rien qui puisse déplaire aux organes du goût. Il contient exactement par trente-deux grammes, toute la matière soluble ou active de quatre grammes de feuilles, soit la dose prescrite par MM. Pouget et Peyraud pour deux tasses d'eau bouillante.

L'eau bouillante épuise beaucoup mieux la poudre de feuille de frêne que l'eau froide, ainsi que j'ai

pu m'en assurer par deux essais comparatifs. Ceci tient à la texture serrée de ces feuilles et peut du reste s'appliquer à tous les végétaux dont la fibre présente la même densité.

Les feuilles de frêne n'ayant rien dans leur nature qui puisse exercer une influence fâcheuse sur nos organes, l'action purgative qu'elles exercent, à hautes doses, ne pouvant pas même motiver des craintes, la dose de ce sirop peut aisément être portée jusqu'à quatre cuillerées à soupe dans les vingt-quatre heures, et varier de ce maximum au minimum de deux cuillerées, que l'on étend d'autant de tasses d'eau bouillante.

Et il ne faut pas oublier d'ailleurs que M. Larue qui, le premier, a appelé l'attention des praticiens sur les propriétés anti-goutteuses et anti-rhumatismales des feuilles de frêne, n'a pas craint de porter à vingt grammes pour deux cents d'infusé, à prendre en deux ou trois fois dans le jour, la dose de ce végétal dont je constate aujourd'hui à mon tour l'efficacité, vraiment prodigieuse, sur ma propre femme, après avoir vainement épuisé toutes les ressources de l'art qui peuvent présenter des chances réelles de réussite.

Il s'agit ici d'un rhumatisme chronique, ou plutôt d'une sciatique qui existe depuis plus de quinze ans et qui rend la progression très-pénible, tout en déterminant une claudication très-prononcée, par suite de la contraction du membre malade. Nous n'en sommes qu'au quatrième jour du traitement, et pourtant l'effet en est si prononcé, si extraordinaire, que dans ce court espace de temps, nous avons obtenu des résultats tout à fait inespérés et propres à me permettre de compter sur une guérison certaine. Ce sera le cas, alors plus que jamais, de mettre les feuilles de frêne au rang des plus puissants agents de la matière médicale ; car, je le répète, tout ce que la thérapeutique des affections rhumatismales, tout ce que le savoir de nos plus habiles médecins possède de ressources, avait complétement échoué contre l'opiniâtreté de cette déplorable maladie.

Aussi je m'attache sérieusement à l'étude chimique de ce précieux agent, avec l'intention bien arrêtée de la pousser jusque dans ses dernières limites.

Remède contre les engelures.

EMPLOI DU COLLODION.

Déjà nous avons publié des articles importants sur les engelures; cette infirmité est si douloureuse et si persistante, qu'on ne saurait avoir trop de moyens à lui opposer ; c'est pourquoi nous publions ici la communication faite au *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, par M. le docteur Wetzlar, médecin distingué d'Aix-la-Chapelle.

« Dans les derniers numéros de votre estimable journal, vous faites mention de plusieurs remèdes contre les engelures. Si je prends la liberté d'en augmenter le nombre, déjà assez considérable, c'est parce que je me suis déjà servi cet hiver d'un remède dont les bons effets étaient tellement marqués, que je me fais un devoir de lui donner la plus grande publicité en vous le communiquant.

« C'est un fait bien avéré, par de bons observateurs, que les engelures doivent leur origine à la même cause que les brûlures ; car la plupart des personnes sujettes aux engelures les ont gagnées en exposant les mains ou les pieds gelés par une course ou un travail prolongé en plein air, à la température trop élevée d'un poêle ou d'une cheminée. D'après ce principe, j'ai eu recours assez longtemps, dans les engelures, à la pierre infernale, que j'avais employée avec le plus grand succès dans les brûlures, d'après la méthode de MM. Pricke et Velpeau.

« Ayant abandonné plus tard l'usage de la pierre infernale dans les brûlures, pour la remplacer par le *collodion*, qui me rendit les mêmes services, je me suis décidé à employer celui-ci dans les engelures.

« Les effets du collodion, dans les engelures, sont presque instantanés; dans un assez bon nombre de cas que j'ai observés, la douleur et la démangeaison ont cessé presque immédiatement après l'application du collodion. La rougeur des parties affectées a disparu de même, mais il a fallu pour cela quelquefois plusieurs jours, et une application réitérée. Dans les cas où il y avait ulcération, l'usage du collodion a été suivi des mêmes résultats, mais j'étais forcé d'en répéter l'application trois ou quatre fois. Les cas d'engelures ulcérées que j'ai eu à soigner dernièrement n'étant pas des plus graves, je ne suis pas à même de dire si le collodion agira aussi bien dans les engelures ulcérées d'une sécrétion plus abondante qu'à l'ordinaire. Avant de connaître le collodion, j'ai obtenu de promptes guérisons en touchant légèrement les parties rouges environnantes de l'ulcère avec la pierre infernale, et en couvrant l'ulcère d'un morceau de linge enduit d'une pommade de nitrate d'argent. (Nitrate d'argent 1 p., cérat 250 p.) »

WETZLAR,

Docteur-médecin, à Aix-la-Chapelle.

PHARMACIE DOMESTIQUE.

Le citron.

Nous allons étudier un fruit que l'on ne trouve pas dans nos jardins, du moins dans ceux du nord et du centre de la France, mais qui est tellement commun dans le commerce à cause de ses propriétés culinaires, qu'on peut toujours en quelques instants l'avoir sous la main. L'usage du citron est très-répandu, et cela s'explique par le goût agréable du suc qu'il contient. Vainement emploie-t-on pour assaisonner et relever le goût des viandes le vinaigre ou le verjus, le citron conserve toujours le premier rang à cause de la délicatesse de son acidité et de ses qualités aromatiques.

Le citronnier est un arbre indigène de l'ancienne Médie en Grèce ; il était très-bien connu des anciens, et on le retrouve dans les descriptions de Théophraste, de Pline et de Virgile. La culture du citronnier est maintenant très-active en Espagne et en Portugal, en Italie et dans le midi de la France. On vante beaucoup les citrons qui sont récoltés dans les plaines de Florence ; mais quoique les îles Boromées soient situées plus au nord, nous avons trouvé beaucoup plus fins et beaucoup plus agréables les citrons dont nous avons goûté dans ces îles délicieuses que ceux dont nous avons fait usage aux environs même de Florence. La cause en est-elle aux qualités du terrain ? c'est ce que nous ne saurions dire.

Le citron offre à la pharmacie domestique, ainsi qu'à la grande pharmacie, des ressources très-multipliées : occupons-nous d'abord de la limonade, cette précieuse boisson dont l'usage est si répandu. Deux sortes de limonade sont déjà connues de la plupart de nos lecteurs : la limonade cuite et la limonade crue, mais beaucoup de personnes ignorent, sans doute, quelles sont les propriétés par lesquelles elles diffèrent.

La *limonade crue* est celle qu'on prépare à froid et qu'on obtient, tout simplement, en coupant un citron par le milieu et en exprimant le jus qu'il contient dans une certaine quantité d'eau. La quantité du suc par rapport à l'eau ne peut guère être déterminée ; le citron pouvant être plus ou moins acide, il faut en ajouter jusqu'à ce que l'eau ait une acidité agréable, puis on y joint une quantité suffisante de sucre. Lorsqu'on veut avoir une limonade plus agréable, on frotte le zeste du citron avec des morceaux de sucre, on *écorche* le citron avec le sucre qui doit être ajouté à la limonade, et l'on a ainsi l'huile volatile qui est très-aromatique.

La *limonade cuite* s'obtient en coupant le citron par tranches et en versant dessus de l'eau bouillante ; lorsque l'infusion est faite on édulcore avec du sucre. Cette limonade est moins aigre, sa saveur paraît moins acide, et sans que les qualités du citron aient disparu, elle offre une consistance plus mucilagineuse. Que s'est-il donc passé ? C'est qu'au moyen de l'eau bouillante, les cellules du citron chargées de principes gommeux se sont gonflées, elles ont crevé, et le mucilage qu'elles contenaient s'est répandu dans le liquide. De la sorte les particules acides se trouvent enveloppées par le mucilage, et la limonade cuite, quoique *aussi forte en acide*, cause une impression moins vive que la limonade crue.

Cette explication laisse déjà présumer quelles seront les circonstances dans lesquelles on devra faire usage de l'une de ces limonades à l'exclusion de l'autre. La limonade cuite sera choisie, de préférence, lorsque l'estomac sera très-irritable, lorsqu'il y aura de la toux ou une affection de poitrine quelconque ; il sera même souvent nécessaire de la donner tiède. La limonade crue pourra être employée dans le cas d'embarras gastrique, de fièvre bilieuse, de scorbut, pour les irritations du foie, les congestions cérébrales, les hémorrhagies, le typhus, etc.

La limonade est rafraîchissante et délayante, elle calme la soif et elle pousse aux urines. Lorsqu'on veut lui communiquer des propriétés toniques on a soin, en faisant la limonade cuite, de ne pas enlever au citron son écorce ; celle-ci contient un principe amer qui se dissout également dans l'eau et qui tonifie les estomacs faibles. Ce principe est encore utile dans le scorbut et dans les fièvres putrides ou typhoïdes.

Une boisson très-agréable dans les maladies inflammatoires, et lorsque la soif est très-vive, est la limonade mélangée à du petit-lait. A défaut de ce dernier on peut employer l'eau d'orge ou de gruau, et l'on obtient ainsi une tisane fort utile dans beaucoup de cas ; elle calme la chaleur intérieure et facilite le cours des urines. On se sert encore du suc de citron pour obtenir le *sirop de limons*. Ajouté à l'eau en quantité suffisante, il fournit une limonade agréable.

Les chimistes préparent avec le citron l'*acide citrique*, produit très-important dans le commerce de la droguerie, et qui est très-utilisé dans les préparations de la chimie et de la pharmacie. Cet acide, qui est sous forme de cristaux blancs et inodores, jouit d'une acidité moins agréable que celle du citron ; il

sert cependant à remplacer le suc de ce fruit, mais plus que lui il est sujet à déterminer des *pincements* d'estomac. On utilise néanmoins l'acide citrique pour faire des *limonades artificielles*. Nous avons déjà donné la formule de la *limonade sèche*, nom qui est donné à un mélange de sucre et d'acide pulvérisés, aromatisés avec quelques gouttes d'huile essentielle de citron. Ce mélange est très-commode à employer, il peut même se conserver dans un flacon portatif, et l'on en fait dissoudre une petite cuillerée dans un verre d'eau au moment d'en faire usage. C'est encore le même acide qui sert à la confection des pastilles connues sous le nom de *pastilles de citron*, qui sont fort utiles pour calmer ou tromper la soif dans les grandes chaleurs. Il est vrai que ces pastilles sont souvent falsifiées, car le plus grand nombre contient de l'acide tartrique au lieu d'acide citrique.

Le citron rend d'importants services dans le cas d'hémorrhagie ; ainsi lorsque cet accident survient chez les femmes, à l'age critique, la limonade contribue à modérer la perte du sang en même temps qu'à calmer la soif qui est toujours vive pendant ou après les hémorrhagies.

Les propriétés anti-scorbutiques du citron sont également incontestables, aussi les navires sont-ils ordinairement approvisionnés de ce fruit. Il est certain que le reste de l'équipage de l'amiral Anson fut sauvé par l'usage des citrons et des oranges ; la plus grande partie avait péri par le scorbut avant qu'il eût pu descendre dans l'île de Juan-Fernandez, où ces fruits étaient très-abondants.

Beaucoup de préparations vermifuges contiennent du jus de citron ; la mixture suivante est d'un usage populaire pour détruire les vers lombrics des enfants :

Prenez : Huile d'olive..... 60 grammes.
Suc de citron..... 60 —
Eau de vie, quelques gouttes.

La dose varie nécessairement avec l'âge des enfants, car lorsqu'ils sont très-jeunes, celle-ci serait trop forte.

Dans tous les cas de vomissements persistants, et particulièrement dans ceux qui sont de nature nerveuse, on emploie beaucoup le suc du citron combiné aux substances alcalines ; telle est la fameuse potion anti-émétique de Rivière qui a eu du succès dans beaucoup de cas de choléra. Cette potion a subi de nombreuses modifications ; voici, selon nous, l'une des meilleures :

Prenez : Carbonate de magnésie..... 8 grammes.
Eau commune..... 125 —
Délayez, buvez de suite et avalez *immédiatement* une cuillerée à bouche de suc de citron.

On accordait jadis au citron une très-grande vertu contre la morsure des serpents, et Athénée cite à ce sujet l'histoire de ce gouverneur d'Egypte qui avait condamné deux malfaiteurs à mourir par la morsure des serpents, et qui furent sauvés par quelqu'un qui leur donna des citrons à manger. La ruse ayant été découverte, on exposa de nouveau les deux criminels au supplice, et l'un d'eux fut approvisionné de citrons, au moyen desquels il fut sauvé, tandis que son camarade succomba. Cette histoire manque d'authenticité, mais il est positif que le citron est un bon contre-poison dans les empoisonnements par l'opium et autres narcotiques.

A l'extérieur, on emploie quelquefois le suc du citron sur les ulcères de mauvaise nature, lorsqu'ils ont un caractère sanieux, gangréneux, et dans le cas de pourriture d'hôpital ; lorsque nous étions attaché à l'hôpital de la Pitié, nous avons vu M. le docteur Lenoir en tirer un très-bon parti.

On a essayé aussi l'usage du citron contre les dartres, et quoique les résultats soient très-contradictoires, quoique généralement le citron soit peu employé dans ce cas, l'observation suivante est tellement concluante que nous avons eu le désir de la rapporter : « Un enfant de douze ans, aux cheveux blonds, au teint pâle, était atteint depuis quelque temps d'un exanthème qui avait envahi la presque totalité du corps, et offrait des plaques irrégulièrement circulaires, s'élevant par petites écailles semblables au son de froment, plus rapprochées et plus nombreuses sur le pourtour du tronc, et sur la plus grande partie des muscles abdominaux. Ces disques n'offraient aucune sécrétion, mais causaient une demangeaison insupportable. Le front, les oreilles et le cuir chevelu étaient couverts d'une éruption, de nature différente, qui laissait suinter une sérosité un peu épaisse, et de couleur blanc-sale. M. Ardusset père, appelé pour donner des soins à cet enfant, prescrivit une saignée au bras, des bains tièdes avec addition de son de froment ou de feuilles de mauve, une tisane amère et des onctions avec le cérat soufré sur les parties dartreuses. L'enfant se refusa à prendre la tisane, et l'éruption resta absolument la même. Les lotions de suie et la litharge incorporée dans l'huile d'olive, n'eurent pas de meilleurs résultats. Ce fut alors que M. Ardusset prescrivit deux frictions par jour avec le jus de citron sur toute la sur-

face des téguments atteints par l'exanthême. Quatre citrons furent employés dans l'intervalle de dix jours, et l'effet en fut si prompt, qu'à cette époqne l'éruption avait entièrement disparu. L'enfant reprit son appétit, sa gaieté, et ce fut par précaution seulement qu'on le purgea de temps en temps avec le calomel, et qu'on continua quelques jours encore l'emploi de bains tièdes émollients. (*Journ. de méd. et de chir. pratiques*, t. VIII, p. 462.)

Nous avons vu plusieurs personnes calmer très-rapidement de violentes douleurs de tête par l'usage externe du citron. Il leur suffisait, lorsque la douleur siégeait dans la partie antérieure de la tête, d'appliquer sur le front, d'une tempe à l'autre, des tranches de citron que l'on y fixait à l'aide d'un mouchoir, pour obtenir ce résultat. L'acide citrique agit dans ce cas à la manière de l'eau sédative de M. Raspail et est exempt des inconvénients attachés à l'emploi de cette eau, lorsqu'elle est trop forte ou trop longtemps au contact de la peau.

L'écorce du citron, c'est-à-dire la partie jaune de ce fruit, dépouillée, autant que possible, de la matière blanche qui se trouve au-dessous, est aromatique et suave, sa saveur est chaude et piquante. Elle est très-employée en médecine comme tonique et stimulant dans les débilités de l'estomac et dans les affections flatulentes qui en sont la conséquence. On la donne sous forme de poudre ou en infusion lorsqu'elle est fraîche ; elle sert aussi à préparer un sirop qui est très-commode à employer. C'est surtout sa teinture, c'est-à-dire sa macération dans l'alcool, qui est le plus souvent utilisée et qui se donne comme stimulant à la dose de 2 à 8 grammes dans une potion ou tisane appropriée.

Quant aux pépins du citron, qui ont quelquefois été utilisés comme vermifuge, leur amertume les fait participer aux qualités qui appartiennent à tous les amers, mais ils sont peu employés.

Les feuilles du citronnier sont quelquefois mises en usage dans le Midi, on en fait des infusions qui sont analogues à celles de feuilles d'oranger ; on y ajoute quelquefois un peu de lait et du sucre.

On voit que le citron, ce fruit si vulgaire et que beaucoup de personnes considèrent seulement comme un utile condiment pour la table, nous offre des ressources précieuses et multipliées, et que nous allons souvent chercher bien loin des médicaments et des secours que la Providence, dans sa prévoyance infinie, a, pour ainsi dire, semés sous nos pas.

Dr Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DES PRESSENTIMENTS

PAR LE DOCTEUR A. BRIÈRE DE BOISMONT.

Plus on avance dans l'observation du système nerveux, plus on est forcé de reconnaître, comme l'a très-bien dit M. Max Simon, « que si la statistique est vraie, quand elle s'applique à tout ce qui est grandeur et quantité, il n'en est plus ainsi de ce qui est vie et force. Peut-on chiffrer la vérité, la vertu, la justice, la santé, la sensibilité, etc.? Non, mille fois non, à moins de les identifier à la matière. »

La sensibilité, en effet, est un clavier dont il est impossible de saisir, d'exprimer tous les tons, et qui produit les effets les plus étonnants et les plus imprévus. Je lisais dernièrement dans les *Souvenirs d'une aveugle-née*, qu'une jeune fille élevée dans la campagne, au pied des montagnes, était parvenue au milieu du bruissement confus auquel contribuent les mouvements divers de tous les êtres, à y démêler les sons distincts hors de la portée de ceux qui l'entouraient. C'était un sourd grondement qu'elle entendait retentir entre les sommets des Pyrénées, et que venait vérifier dans la nuit un orage qui éclatait avec force dans la vallée ; ou bien tout à coup lui arrivait le pas cadencé d'un cheval qui frappait au loin le sol ; et l'on était fort surpris de voir, quelques heures après, un voyageur venir demander l'hospitalité, rendre témoignage qu'elle n'avait pas été abusée par l'illusion d'un sens exalté jusqu'au prodige.

Le même phénomène se remarque pour d'autres sens ; ainsi la finesse de l'odorat est quelquefois poussée si loin, que des personnes nomment des substances placées à des distances considérables, et dont les assistants n'avaient aucune idée.

On a voulu nier les influences atmosphériques sur certaines organisations, les faits se chargent de montrer qu'il y a des natures si impressionnables, qu'elles sentent, longtemps à l'avance, les changements qui vont avoir lieu dans l'air.

Dans le monde moral, le champ de l'observation n'est pas moins curieux. Tous ceux qui ont fortement aimé savent qu'il y a dans la passion une vision surnaturelle qui fait que l'on reconnaît la femme qu'on adore ou celle qu'on hait, à des signes insaisissables ; on ne la voit pas, mais on se dit : C'est elle.

Aux pressentiments se rattachent les *antipathies* et les *sympathies*. Des faits incontestables mettent hors de doute que des individus ont éprouvé une sorte de frémissement à l'approche d'un ennemi ou d'un danger inconnu. Nous avons eu l'occasion, depuis plusieurs années, d'observer très-attentivement une dame

chez laquelle existe un sentiment instinctif qui se manifeste à l'instant même qu'elle est en rapport sérieux avec un personnage quelconque. L'impression qu'elle éprouve a toujours été justifiée par les événements. Nous avons désiré magnétiser cette dame pour étudier les conséquences de cette singulière disposition ; mais elle a témoigné une telle inquiétude de cette opération, qu'il nous a été impossible de l'y soumettre.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les pressentiments ; nous n'entrerons pas dans de plus amples développements à cet égard. Les esprits froids et sérieux les rejettent, mais les âmes sensibles, impressionnables, y croient. Dans le plus grand nombre des cas ils ne se réalisent pas ; dans ceux où l'événement les justifie, ils ne sont qu'une réminiscence, une simple coïncidence ; nous tombons d'acord sur tout cela. Il n'en est pas moins vrai qu'un événement imprévu, un changement subit dans les habitudes, font naître à l'instant dans l'esprit des pressentiments qu'il serait souvent fâcheux de repousser avec une incrédulité systématique.

Cette explication ne nous paraît blesser en rien les règles du bon sens et de l'observation, et, pour faire au scepticisme la part la plus large possible, nous allons citer une lettre, insérée dans le *Mercure galant* de janvier 1690 :

Obs. 86. — « La meilleure preuve, mon ami, que je puisse vous donner de la vanité des songes, c'est que j'existe encore après l'apparition que j'eus le 22 septembre 1679. — Ce jour-là, m'étant éveillé vers les cinq heures du matin, je m'endormis presque aussitôt.... Bientôt je rêvai que j'étais dans mon lit et que la couverture était retirée (circonstance vraie mais fortuite) ; je vis alors entrer une de mes parentes morte depuis quelques années ; sa figure était aussi triste qu'elle avait été gaie autrefois. Elle s'assit au pied de mon lit, et me regarda avec compassion. Comme dans mon rêve, j'avais aussi la conviction qu'elle était morte, je jugeai, à son air chagrin, qu'elle allait m'annoncer quelque mauvaise nouvelle et peut-être la mort. Indifférent à cet événement : « Eh bien ! lui dis-je, je dois donc mourir? » C'est vrai. — Quand? — Aujourd'hui. » Je vous avoue que le temps me parut court. Mais, sans m'effrayer, je l'interrogeai de nouveau. Comment? Elle murmura quelques mots que je n'entendis pas et je m'éveillai.

« L'importance d'un rêve aussi précis, me fit examiner attentivement la situation dans laquelle je me trouvais, je remarquai que j'étais couché sur le côté droit, le corps étendu et les deux mains sur l'estomac. — Je me levai pour écrire mon rêve, de peur de l'oublier ; et, trouvant qu'il présentait toutes les circonstances pareille aux visions mystérieuses, je ne fus pas plutôt habillé, que j'allai dire à ma belle-mère que si les rêves sérieux étaient des avertissements infaillibles elle n'aurait plus de beau-fils d'ici à vingt-quatre heures. Je lui racontai ensuite ce qui m'était arrivé ; j'en informai également quelques-uns de mes amis, mais sans trahir la moindre alarme et sans rien changer à mes habitudes ; m'abandonnant à la volonté de la Providence.

« Peut-être si j'avais été assez faible pour croire à cette idée, serais-je mort en effet, et mon sort eût-il été celui de ces hommes dont parle l'historien grec Procope. La perte de la vie eût été la punition de ma croyance aux rêves superstitieux défendus par Dieu. »

Les pressentiments s'expliquent donc dans un grand nombre de cas, par des causes naturelles ; mais, sans être taxé d'un penchant au merveilleux, ne peut-on pas dire qu'il y a des événements qui semblent sortir des lois communes, ou qui, du moins, dépendent des rapports encore mal connus du moral et du physique, de la surexcitabilité nerveuse, ou se lient aux phénomènes constatés dans le somnambulisme et le magnétisme.

Obs. 87. — Mlle R..., douée d'un excellent jugement, religieuse sans bigoterie, habitait, avant d'être mariée, la maison de son oncle, médecin célèbre, membre de l'Institut. Elle était alors séparée de sa mère, atteinte en province, d'une maladie assez grave. Une nuit, cette jeune personne rêva qu'elle l'apercevait devant elle, pâle, défigurée, prête à rendre le dernier soupir et témoignant surtout un vif chagrin de ne pas être entourée de ses enfants, dont l'un, curé d'une des paroisses de Paris, avait émigré en Espagne, et dont l'autre était à Paris. Bientôt, elle l'entendit l'appeler plusieurs fois par son nom de baptême ; elle vit, dans son rêve, les personnes qui entouraient sa mère, s'imaginant qu'elle demandait sa petite fille, portant le même nom, aller la chercher dans la pièce voisine ; un signe de la malade leur apprit que ce n'était point elle, mais sa fille qui était à Paris, qu'elle désirait voir. Sa figure exprimait la douleur qu'elle éprouvait de son absence. Tout à coup, ses traits se décomposèrent, se couvrirent de la pâleur de la mort : elle retomba sans vie sur son lit.

Le lendemain, Mlle R... parut fort triste devant D..., qui la pria de lui faire connaître la cause de son chagrin ; elle lui raconta dans tous ses détails le songe qui l'avait si fortement tourmentée. D..., la trouvant dans cette disposition d'esprit, la pressa sur son cœur en lui avouant que la nouvelle n'était que trop vraie, que sa mère venait de mourir, il n'entra point dans d'autres explications.

Quelques mois après, Mlle R..., profitant de l'absence de son oncle pour mettre en ordre ses papiers,

auxquels il n'aimait pas qu'on touchât, trouva une lettre qui avait été jetée dans un coin. Quelle ne fut pas sa surprise en y lisant toutes les particularités de son rêve, que D..., avait passées sous silence, ne voulant pas produire une émotion trop forte sur un esprit déjà si vivement impressionné.

Ces renseignements nous ont été donnés par la personne elle-même, en laquelle nous avons la plus grande confiance.

Il convient, sans doute, de se tenir dans une réserve prudente, et l'explication donnée pour le songe du ministre dont parle Abercrombie, pourrait, à la rigueur, être invoquée dans ce cas ; mais nous dirons franchement que ces explications sont loin de nous satisfaire, et que ce sujet, dont nous nous sommes beaucoup occupés, touche aux plus profonds mystères de notre être ; si nous voulions citer tous les noms des personnages connus, ayant une haute position dans la science, un jugement excellent, des connaissances très étendues qui ont eu de ces pressentiments, il y aurait matière à plus d'une réflexion ! *(Un. méd.)*

(La suite au prochain numéro.)

FALSIFICATION DU LAIT. — Les laitières de Paris paraissent ne pas se douter que la loi du 27 mars 1851, qui frappe de peines sévères les fraudes commerciales, s'applique à tous les genres de falsification du lait, même par la simple addition de l'eau, et, de fait, elle a été jusqu'ici une lettre morte en ce qui les concerne. Il en est tout autrement à Corbeil (Seine-et-Oise). Un fermier de Cheptainville, qui avait envoyé à un laitier de Paris du lait mélangé d'un tiers d'eau, a été condamné à un mois de prison, 100 fr. d'amende et aux frais du procès. Il est question, à Paris, d'appliquer la loi dans toute sa rigueur aux marchands de lait en gros et en détail.

HYGIÈNE PUBLIQUE. — La réforme sanitaire concernant les cimetières de Londres, tant demandée par M. Georges Walher, vient d'être proclamée à la chambre des communes par lord Palmerston. L'honorable secrétaire de la chambre s'est exprimé en ces termes : « Ainsi que M. Walher n'a cessé de le répéter pendant plusieurs années, les cimetières, dans l'intérieur de la ville de Londres, sont un foyer d'infection, une peste qui ne doit plus être tolérée. »

L'OPIUM EN ANGLETERRE. — La déplorable habitude de fumer l'opium passe pour prendre de l'extension en Angleterre. Pendant les onze premiers mois de 1852, ce pays n'a pas consommé moins de 251,792 livres d'opium. Une telle quantité n'a pu être exclusivement employée aux usages médicaux. On dit que le gouvernement anglais doit ordonner prochainement une enquête sur les maladies produites par la consommation de ce produit.

Nous ne croyons pas que tout l'opium consommé en Angleterre en dehors des prescriptions régulières de la médecine, soit fumé. Les Anglais font grand usage d'opium à l'intérieur, et cela d'autant plus facilement qu'il se délivre sans ordonnance. On sait qu'il est surtout employé par les nourrices et par les mères, qui, obligées de travailler aux ateliers, et de laisser leurs enfants seuls, ne trouvent rien de mieux à faire, pour qu'ils supportent un jour entier de diète, que de leur faire prendre une préparation d'opium.

CAS HEUREUX DE TRANSFUSION DU SANG. — Le docteur Soden, chirurgien de l'hôpital général de Helberg, fut mandé pour assister une dame qui était dans le travail de l'enfantement et à laquelle était survenue une terrible hémorrhagie. Il put parvenir à l'arrêter pendant un peu de temps ; mais au bout d'une demi-heure l'hémorrhagie se répéta trois fois ; la malade tomba dans une prostration si profonde qu'elle ne donnait plus aucun signe ni aucune espérance de vie ; elle avait déjà le râle de la mort. Le médecin, après avoir employé sans succès tous les moyens thérapeutiques que l'art peut conseiller dans ces circonstances, proposa au mari de la malheureuse femme la transfusion, et celui-ci non-seulement l'accepta, mais il offrit son sang même. Le docteur Soden tira de la veine du mari six onces de sang environ, et à l'aide d'une seringue ordinaire l'injecta dans les veines de la mourante. Elle fut prise à l'instant de mouvements convulsifs, ouvrit les yeux, fit des efforts pour soulever sa tête ; le râle disparut ; le pouls d'insensible qu'il était, acquit de la force et de la fréquence, et peu à peu elle recouvra ses forces. La malade passa heureusement les suites de couches et se retablit parfaitement.

FORMULES.

LIMONADE STIMULANTE.

Prenez :	Limonade crue bien sucrée.....	1,500 grammes.
	Vin de Canarie ou de Madère ...	500 —
	Teinture de canelle.....	30 —
	Essence d'ambre.....	quelques gouttes.

Cette limonade, qui ne convient nullement aux personnes à tempérament sanguin ou nerveux, est, au contraire, favorable à celles qui sont lymphatiques, aux individus qui digèrent avec lenteur, à ceux qui sont affaiblis et épuisés, et auxquels une boisson qui les remonte et les vivifie est devenue nécessaire. Elle se prend par petites tasses dans le courant de la journée.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 avril 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 67.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la faiblesse musculaire; les causes qui la produisent, et les soins qu'elle réclame. — Traitement de la diarrhée chez les enfants, emploi de la viande crue et du sang de bœuf. — Efficacité des feuilles de noyer contre les constitutions scrofuleuses. — Cours d'hygiène, septième leçon. — Nouveau moyen contre les fièvres intermittentes. — Traitement de l'érysipèle par le coton écru. — Bibliographie : Traité théorique et pratique des maladies mentales. — Variétés et nouvelles. — Formules : Remède contre le mal de dents.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 AVRIL 1853.

L'épidémie de fièvres typhoïdes qui désolait Paris a eu une décroissance très-rapide et a disparu à peu près complétement. Nous disons à peu près, car il existe encore dans les hôpitaux un certain nombre d'individus atteints par cette maladie, mais le total n'est guère différent de celui qu'on observe dans les temps ordinaires. Pendant toute l'année les hôpitaux renferment des malades atteints de fièvre typhoïde, les médecins en rencontrent dans leur pratique, de sorte que parmi ceux qui sont atteints en ce moment si l'on défalque le chiffre habituel, il reste peu de fièvres que l'on puisse attribuer à l'épidémie. Nous sommes donc à la fin de cette phase de la santé publique qui a été longue, qui a inquiété la population et a cependant été peu meurtrière.

Dans les départements, l'épidémie a également diminué d'intensité; elle a cessé complètement dans plusieurs, mais elle sévit encore dans différentes localités du Midi avec la même fureur que lors de son apparition. Cependant d'après ce que l'on sait de la marche habituelle des épidémies, on peut prédire que celle-ci ne peut se concentrer longtemps dans les endroits qu'elle afflige encore, et que la France entière en sera très-prochainement débarrassée.

En revanche, les autres maladies sont excessivement nombreuses, et les époques les plus mauvaises de l'année ne produisent pas autant de malades. Ce sont des rhumatismes, des fluxions de poitrine, des maladies des yeux, des scarlatines, des névralgies; enfin les fluxions et le mal de dents eux-mêmes se sont mis de la partie et sont venus augmenter le nombre des indispositions. Fort heureusement la mortalité est très-peu considérable.

DE LA FAIBLESSE MUSCULAIRE

LES CAUSES QUI LA PRODUISENT, ET LES SOINS QU'ELLE RÉCLAME.

Entendons-nous d'abord sur ce que l'on doit comprendre par la désignation de faiblesse musculaire. Nous ne voulons pas parler ici d'une maladie plus ou moins grave, mais seulement d'une indisposition qui peut atteindre des proportions assez considérables et durer assez longtemps pour inquiéter celui qui en est atteint, du *manque de force* enfin ou de la simple diminution des forces.

Nous désignons cet état par le nom de faiblesse musculaire, parce que ce sont en effet les muscles, c'est-à-dire les organes destinés à exécuter les mouvements ordonnés par la volonté qui manquent de force. On peut donc observer la faiblesse musculaire comme on constate la faiblesse de la vue, celle de l'estomac, du pouls, etc.; et l'on comprend que cette situation inquiète ceux qui en sont atteints

puisque les organes du mouvement leur refusent à chaque instant le service qu'ils en exigent.

La faiblesse musculaire peut être générale ou locale, c'est-à-dire comprendre tout le corps ou s'adresser seulement à un membre ou à telle autre portion du corps plus ou moins considérable ; c'est seulement de la première dont nous nous occuperons dans cet article. Comment survient-elle et quelles sont les causes qui la produisent?

Les *causes* sont souvent faciles à apprécier quoique leur nombre soit considérable; ce sont : l'âge avancé de celui qui en est atteint, la convalescence d'une maladie grave, laquelle a nécessité une diète rigoureuse ou des émissions sanguines, un travail trop considérable, les affections morales tristes, une maladie des centres nerveux, soit du cerveau, de la moelle épinière ou de leurs enveloppes, une température très-chaude ou très-froide à laquelle on n'est plus habitué, les excès auxquels on s'est livré, soit récemment, soit anciennement, une nourriture insuffisante et beaucoup d'autres causes que chacun peut concevoir et qu'il serait trop long d'énumérer.

Lorsque l'on peut saisir toutes ces causes on est déjà fort avancé et souvent exempt d'inquiétude, car plusieurs d'entre elles entraînent nécessairement, lorsqu'elles viennent à cesser, la diminution prochaine de la faiblesse, c'est pourquoi il est excessivement important, lorsque l'on est atteint par cette indisposition, de remonter avec beaucoup de soin à toutes les circonstances qui peuvent la produire, d'étudier soi-même avec la plus grande attention les influences auxquelles on est soumis pendant le jour et pendant la nuit.

Nous avons vu dernièrement une jeune femme atteinte d'une extrême faiblesse qui augmentait chaque jour, dont toutes les autres fonctions étaient cependant régulières et qui ne pouvait indiquer aucune cause à cet affaiblissement qui désespérait sa famille. A force d'interrogations, nous parvînmes à savoir qu'elle couchait dans une très-petite pièce avec deux jeunes enfants, d'ailleurs bien portants quoique pâles, et que la faiblesse était plus considérable le matin. Il nous parut possible que l'indisposition n'eût pas d'autre cause que l'habitation pendant sept à huit heures dans un local insuffisant, où l'air manquait sans être renouvelé ; on prit d'autres dispositions et la faiblesse musculaire disparut très-rapidement.

Le *traitement* de la diminution des forces consiste d'abord à trouver la cause qui la produit, ainsi qu'on vient de le voir. S'agit-il d'une affection morale triste, on réussira en la combattant; est-ce au contraire d'une maladie du cerveau que vient cet état, il disparaîtra avec cette maladie ; la nourriture est-elle insuffisante et peu réparatrice, on arrivera à la guérison avec un meilleur régime.

Mais, dans beaucoup de circonstances, la cause nous échappe complètement, car il faut bien reconnaître que chacun est doué d'une somme de forces qu'il a apportée en naissant et qui a subi des modifications pendant les différentes phases de son existence, et cette force, cette énergie musculaire est loin d'être proportionnelle à la taille et au volume des individus, ce sont les plus petits et les plus frêles en apparence qui sont les plus vigoureux. Les personnes à tempérament nerveux sont, en général, douées d'une plus grande force, mais ce sont elles qui sont souvent atteintes de la faiblesse qui nous occupe, laquelle survient sans cause appréciable, quelquefois tout à coup, d'autres fois chaque jour et graduellement jusqu'à ce que les forces soient diminuées de moitié ou des deux tiers. Que faire dans ce cas pour relever les forces?

C'est surtout par le régime et la direction donnée à tous ses actes, que l'on arrivera à la guérison. Il faut d'abord faire usage d'aliments réparateurs, de viandes grillées et peu cuites, de vin tonique sans être excitant, et c'est le vin de Bordeaux qui est préférable pour atteindre ce but. Les repas ne doivent pas être trop copieux mais suffisants ; dans l'intervalle on pourra prendre quelques bouillons et consommés bien préparés. La marche et les autres exercices de corps sont extrêmement utiles, il faut s'y livrer chaque jour à plusieurs reprises et en plein air, mais les suspendre aussitôt que la fatigue survient ; on arrivera ainsi graduellement à les rendre plus longs. Les bains dans la belle saison seront pris froids et très-courts, les bains de mer sont préférables aux bains de rivière, et ceux-ci aux bains de baignoire. Dans l'hiver on pourra les remplacer par des bains tièdes auxquels on ajoutera du sel commun (2 kilog. pour un bain), mais ils ne devront jamais durer plus d'une demi-heure. Enfin, quelques médicaments amers et toniques, des frictions sèches et énergiques exécutées chaque matin sur toute la surface du corps compléteront le traitement et feront recouvrer au malade toute sa force et toute son énergie. Il faut surtout se défier des médicaments qui sont annoncés à la quatrième page des journaux et au moyen desquels ceux qui les vendent *fort cher* prétendent réparer les forces les plus débiles.

Dr Reinvillier.

Traitement de la diarrhée chez les enfants. — Emploi de la viande crue et du sang de bœuf.

L'*Observateur de Courtrai* vient de publier le document suivant, que nous enregistrons, quoique nous ayons déjà donné (n° 38) des renseignements sur l'emploi de la viande crue.

A l'époque du sevrage, et pendant les premières années qui le suivent, les enfants sont quelquefois atteints de diarrhée qui cède difficilement aux préparations pharmaceutiques. Ces évacuations fréquentes sont le plus souvent accompagnées d'une très-grande faiblesse ; celle-ci n'obéit pas toujours à la médication de nos pharmacies. M. Trousseau administre avec succès, dans ces cas, de la viande crue hachée finement et un peu salée. Chez un enfant de trois ans, il en a donné chaque matin de 125 à 200 grammes.

La viande crue retient entre ses fibres une certaine quantité de sang ; ce liquide organique contient du fer et du manganèse, mais dans une combinaison beaucoup plus naturelle et d'une digestion plus facile que les préparations de nos pharmacies. La viande crue est préférable à la viande cuite, et le sang de bœuf est de beaucoup préférable encore à la viande crue.

Nous ajouterons, dit la *Presse médicale belge,* que c'est un usage vulgaire à Bruxelles et dans beaucoup d'autres villes de notre pays, de boire du sang de bœuf chaud encore, le matin à jeun, à dose croissante, dans certaines affections. Nous avons vu des personnes épuisées par de fréquentes hémorrhagies, prendre chaque matin un quart de litre de sang de bœuf à l'abattoir, et se remettre en fort peu de temps de leurs pertes de sang.

Aucune préparation pharmaceutique connue ne saurait rivaliser avec cette préparation ferro-manganésienne que la nature nous livre toute prête à être digérée et assimilée, mais il faut que le sang soit bu au moment où le bœuf vient d'être abattu ; par le refroidissement, il perd en partie ses propriétés ; il les perd dès que la séparation des globules et du sérum a lieu. Les enfants prennent le sang sans dégoût ; malheureusement il n'en est pas ainsi de la plupart des adultes, et malheureusement encore, il n'est pas toujours facile au médecin de procurer à ses malades du sang non encore coagulé.

Efficacité des feuilles de noyer contre les constitutions scrofuleuses.

A propos d'un travail sur les feuilles de noyer, le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* fait les réflexions suivantes :

On trouve à chaque instant, dans les familles mêmes où il ne semble exister aucun vice héréditaire, de jeunes sujets dont la constitution est jusqu'à un certain point scrofuleuse, qui ont les joues développées et pendantes, le nez rouge, les yeux sensibles à la lumière, les paupières souvent enflammées. Ces sujets voient souvent se développer sur certaines parties du corps, des exzémas, des herpès, des furoncles, etc. Le cuir chevelu est souvent le siége d'éruptions de diverses natures. Tous ces accidents se dissipent aisément par l'emploi d'une infusion de feuilles de noyer ; mais, pour obtenir une modification durable dans la constitution, il faut en continuer l'administration pendant un fort long temps.

Chaque matin deux ou trois feuilles de noyer sont déposées dans un bol que l'on emplit d'eau bouillante, et, au bout d'un quart d'heure, le malade, à jeun, boit cette infusion édulcorée avec du sucre ou du sirop. Nous préférons de beaucoup cette infusion au sirop et à l'extrait de noyer, dont cependant quelques médecins assurent avoir retiré des excellents effets. Mais cette tisane, qui ne fatigue pas l'estomac, doit être prise en grande abondance, et son usage sera continué pendant un temps fort long. Sa saveur n'est d'ailleurs pas désagréable et les malades s'y habituent facilement.

Nous avons cité ailleurs de nombreux exemples de tumeurs et d'ulcères scrofuleux, qui ont été merveilleusement guéris par l'emploi du noyer, nous nous bornerons aujourd'hui à signaler cette disposition à la scrofule qui ne constitue pas, à proprement parler, une maladie, et contre laquelle on se croit obligé d'employer l'iode, l'arsenic, les préparations sulfureuses, etc., alors qu'on a sous la main un médicament beaucoup plus simple, et qui, sans compromettre les organes digestifs, pourrait, dans un grand nombre de cas, procurer à peu de frais une prompte guérison.

COURS D'HYGIÈNE.

SEPTIÈME LEÇON.

Hygiène de l'habitation, difficulté de l'améliorer. — Variété des habitations.— Insalubrité des maisons neuves; temps nécessaire pour qu'elles soient habitables. — L'air confiné peut subir des modifications. — Air insuffisant pour l'étendue de l'habitation; ses résultats. — Conseils à suivre. — De l'habitation dans les campagnes. — Ventilation quotidienne.

Après avoir traité la question de l'état de la voirie rurale, M. Michel Lévy, le savant hygiéniste, s'exprime ainsi : « Il sera plus difficile d'améliorer les habitations de la campagne ; mais l'intervention éclairée de l'autorité peut régler, dans une certaine limite, les constructions nouvelles ; des instructions à la portée des classes ouvrières peuvent les édifier sur les causes d'insalubrité que par ignorance ou laisser-aller elles multiplient dans leur intérieur. La plupart des relations que la commission a examinées signalaient la malpropreté des logements, l'insuffisance de leur aération, l'entassement des familles dans la même pièce, située le plus souvent dans un rez-de-chaussée humide, presque en communauté avec les animaux domestiques, dont elles ne sont séparées que par des cloisons mal jointes ; ailleurs, des alcôves, impénétrables à l'air et la lumière, reçoivent plusieurs individus dans un seul lit hermétiquement fermé par des rideaux ; ailleurs, les lits se touchent par tous les points et encombrent une seule chambre. Dirons-nous la saleté des objets de couchage, l'absence des latrines, le méphitisme de la promiscuité des hommes et des animaux dans la même atmosphère ? Nous ne pouvons croire qu'il soit impossible, par le concours de l'administration, du prêtre et du médecin, d'éclairer sur les dangers de ces habitudes les pauvres paysans qui se les transmettent de génération en génération. » (*Rapport sur les épidémies de* 1850, *lu à l'Académie de médecine, séance du* 5 *avril* 1853.)

Il est, en effet, très-difficile d'instruire et de convaincre le plus grand nombre de ceux qui ne tiennent aucun compte des lois de l'hygiène, en ce qui regarde leurs propres habitations ; espérons cependant, avec l'illustre académicien dont je viens de citer les paroles, que certaines instructions pourrront être utiles pour édifier les classes ouvrières sur les causes d'insalubrité, et essayons de remplir une modeste partie de cette tâche.

L'habitation que l'homme a su créer et adapter aux besoins de la famille offre des variétés de construction innombrables, selon les divers pays du globe où on la trouve établie. La perfection est, en général, proportionnelle au degré de civilisation et a atteint, dans nos climats, des limites extraordinaires. Quelle immense différence, en effet, entre les splendides maisons de nos cités, qui tendent chaque jour à devenir autant de petits palais, et la hutte ou la cabane du sauvage, la tente de l'Arabe, et le refuge de quelques tribus nègres de l'Abyssinie, consistant tout simplement dans des creux d'arbres ou les excavations des rochers !

Nous n'examinerons donc pas ici l'habitation au point de vue de sa construction, car nous aurions à passer en revue le terrain qui la supporte et celui qui l'entoure, les matériaux qui servent à sa structure, les murailles, les planchers, les plafonds, les ouvertures qui apportent l'air et la lumière, les escaliers, les cours, les cheminées, etc., etc. ; choses fort intéressantes, sans doute, mais tout à fait en dehors de notre cadre. Supposons l'habitation bien construite et proportionnée à nos besoins sociaux, et sachons seulement qu'elle ne doit être habitée que longtemps après avoir été bâtie.

Dans les grandes villes, et particulièrement à Paris, les maisons s'élèvent avec une rapidité incroyable ; grâce au perfectionnement des procédés de construction, au nombre et à l'intelligence des ouvriers, elles sortent de terre comme par enchantement ; on peut suivre leur édification, pour ainsi dire, d'heure en heure et quelquefois les étages supérieurs ne sont pas terminés que les inférieurs sont déjà habités. Cette coutume est très-pernicieuse pour la santé, car les pierres qui sont récemment extraites des carrières renferment beaucoup d'humidité et ne peuvent être séchées qu'au bout d'un temps très-long ; le plâtre, qui entre souvent pour une forte part dans la structure des murailles, contient, lorsqu'il est récemment solidifié, les deux tiers de son poids d'eau et l'on doit comprendre que toute cette humidité qui est, dans certaines saisons, augmentée encore par celle de l'atmosphère ne soit pas favorable aux habitants du nouvel édifice. Beaucoup de personnes n'ignorent pas que de grands inconvénients sont attachés au séjour dans les maisons neuves, elles désignent même cette imprudence par l'expression d'*essuyer les plâtres*, mais cela ne les empêche pas de braver les chances de maladies qui en résultent. Les médecins observent constamment une foule d'affections graves produites par cette cause, et ne cessent de donner le conseil de ne pas s'y exposer.

Il n'est guère possible de limiter le temps au bout duquel une maison devient habitable, car ses matériaux sont plus ou moins humides, et l'eau qu'ils contiennent se vaporise plus ou moins rapidement en raison de la saison, de l'exposition au nord ou au midi, de la ventilation à laquelle ils sont exposés, etc. Tous ces moyens sont, au reste, beaucoup plus puissants que le chauffage des appartements auquel on a quelquefois recours, mais, en général, on devrait laisser écouler au moins une année entre l'achèvement de la maison et la prise de possession.

La masse d'air atmosphérique contenue dans l'habitation est l'une des choses les plus importantes à consi-

dérer pour ceux qui y séjournent, et comme cet air peut être modifié presque à volonté, il est fort utile de savoir lui imprimer les diverses modifications qui deviennent nécessaires. Déjà, en nous occupant des vicissitudes atmosphériques, nous avons vu que dans les contrées du Nord et dans les saisons froides on peut, par des moyens artificiels, entretenir une douce température dans les appartements, et qu'il est également possible, dans les conditions opposées, de se procurer la fraîcheur qui résulte de l'ombre et des courants d'air. Mais la pureté de l'air, qui est respiré par les habitants d'une maison, constitue sa qualité la plus sérieuse à étudier et mérite toute la sollicitude de l'hygiéniste.

L'air confiné devient impur lorsque sa quantité n'est pas proportionnée à la consommation qui en est faite par ceux qui le respirent. Cette quantité étant trop minime, l'air ne tarde pas à être vicié, à devenir impropre à l'entretien régulier des fonctions et il peut même être tellement altéré qu'il ne suffise plus à entretenir la vie de l'homme. De nombreuses expériences ont été faites pour arriver à fixer la proportion d'air nécessaire aux fonctions respiratoires dans un temps donné; on a pu constater qu'un homme adulte absorbe dans l'espace d'une heure tout l'oxygène contenu dans 90 litres d'air, de sorte que pendant douze heures, 1,080 litres d'air se trouvent employés par une seule personne. Cette mesure correspond à peu près à un tiers de mètre cube d'air par individu et par heure. Qu'on se figure maintenant la quantité d'air consommée par cinq ou six personnes renfermées toute une nuit dans une pièce étroite et close, comme cela se voit fréquemment, et l'on concevra facilement que si l'air ne pénétrait pas un peu par les jointures des fenêtres ou par des ouvertures quelconques la mort ne tarderait pas à arriver. Il est vrai que le même air peut passer plusieurs fois par les poumons, mais lorsqu'il a été altéré par la respiration, il devient insuffisant et peut contribuer à causer des fièvres de mauvaise nature.

Nous ne prétendons pas que l'encombrement soit la seule cause des fièvres typhoïdes, mais il entre à chaque instant dans les hôpitaux de Paris, des maçons qui couchent pêle-mêle chaque nuit dans de mauvais hôtels garnis *de paille*, situés aux environs de la place Maubert; ces malheureux sont presque toujours atteints de fièvre typhoïde qui leur fait courir les plus grands dangers quand elle n'est pas la cause de leur mort. Dans une foule de circonstances, il est facile de suivre les résultats du séjour dans un air vicié et de constater que les maladies qui surviennent n'ont pas eu d'autres causes. Nous pourrions multiplier les exemples et rapporter des faits très-connus dans la science, qui font voir des prisonniers ou autres individus agglomérés dans un espace étroit, succombant très-rapidement à cause de l'insuffisance de l'air. Cette insuffisance est facile à concevoir pour tout le monde, mais ce que l'on ne sait pas généralement assez reconnaître, c'est le danger que courent les personnes qui vivent habituellement en commun dans un espace étroit; souvent la santé s'altère peu à peu, les adultes voient leurs fonctions se déranger, les enfants s'étiolent et languissent, et tandis qu'on se garderait bien d'avaler une substance vénéneuse quelconque, on ne comprend pas que cet air qui a servi à la respiration est aussi un poison dont l'action permanente est malheusement très-sûre.

Que pourrions-nous dire maintenant de ceux qui, non contents de vivre dans un air insuffisant pour la famille, s'adjoignent encore des animaux qui vicient cet air et s'emparent d'une partie de la portion respirable? Que penser de ceux qui s'enferment pendant l'hiver dans les étables ou les bergeries, afin d'y trouver une douce température et qui ne songent pas qu'ils font échange du résidu de la respiration, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec les animaux qui les habitent? Dans un grand nombre de circonstances, l'homme est l'instrument de sa propre perte et court à la maladie et à la mort par son incurie ou son indifférence.

Nous ne saurions trop blâmer ici l'usage très-accrédité dans quelques localités de faire coucher les phthisiques dans les étables dans le but de les guérir; si l'homme bien portant y devient malade, à plus forte raison celui qui est déjà souffrant, doit-il y trouver une fin plus prompte.

De tout ceci il résulte que les ouvriers ainsi que toutes les personnes qui sont dans la nécessité de consacrer une somme modique à la location de leur habitation, au lieu de chercher à habiter au centre des grandes cités, là où les logements sont très-chers et par conséquent très-petits, doivent toujours, au contraire, préférer les banlieues ou les quartiers les moins encombrés, afin d'y trouver l'air et l'espace dont ils ont besoin pour conserver leur santé et se livrer à leurs travaux de chaque jour. Si la famille est nombreuse, c'est une raison de plus pour habiter un local suffisant dans lequel chacun trouvera la portion d'air qui lui est tout aussi nécessaire pour vivre que le pain et les autres aliments de chaque repas.

Dans le cas d'une nécessité absolue, lorsque plusieurs personnes sont obligées de séjourner durant une partie du jour et pendant toute la nuit dans une petite chambre dont le plafond est très-bas et vient encore limiter la quantité de l'air confiné, il est important de laisser jour et nuit arriver l'air extérieur par un ou plusieurs carreaux disposés de telle façon que le courant d'air ne puisse être ressenti par ceux qui habitent la pièce. Il va sans dire que l'air doit être introduit dans la chambre par le côté de l'habitation où il est le plus pur; il doit venir de la rue ou d'une cour propre et large, et non de

l'escalier où séjournent souvent les miasmes les plus délétères.

Les habitants des campagnes qui ont généralement une nourriture grossière et peu réparatrice, doivent en partie leur belle santé habituelle au bon air qu'ils respirent; non seulement ils jouissent pendant la plus grande partie de la journée de l'air pur et vivifiant des champs, mais pendant la nuit même, l'air pénètre facilement dans leurs maisons mal closes, et vient apporter à chacun une seconde nourriture qui est préférable pour la santé aux mets les plus succulents de nos citadins. Il est vrai que beaucoup d'habitations rurales sont entourées de fumier, d'eaux croupissantes, d'étangs fangeux dont la présence est en opposition avec les préceptes et les lois de l'hygiène publique, mais dans les localités où les choses se passent ainsi, des épidémies viennent de temps à autre faire payer chèrement aux habitants leur négligence et leur malpropeté. Les administrations locales doivent lutter avec vigueur contre ces coutumes peu dignes de notre époque de civilisation, et il est de leur devoir d'empêcher les paysans de laisser au seuil de leurs habitations, de la paille pourrie et des débris de toute nature qui sont sans cesse foulés par les pieds de ceux qui entrent ou qui sortent; le fumier porté au loin se fera sans doute moins vite, mais l'habitation sera préservée des émanations des matières en putréfaction. Nous rappelons à ce sujet aux maires des campagnes, que leurs lumières ne sont jamais mieux employées, qu'à préserver leurs administrés des épidémies, et que les lois des 28 septembre et 6 octobre 1791, leur donnent des armes suffisantes pour atteindre ce but.

Nous finirons cette leçon par une recommandation très-importante, qui regarde aussi bien ceux qui habitent des appartements vastes que ceux qui sont logés dans un espace étroit, c'est celle d'établir chaque matin une ventilation suffisante pour renouveler l'air intérieur. On doit ouvrir toutes les fenêtres et établir, si cela se peut, un courant qui renouvelle complètement l'air de l'habitation. Dans les hôpitaux, si cette pratique n'était pas usitée, les malades succomberaient en beaucoup plus grand nombre, on a donc soin de renouveler l'air chaque matin tout en préservant les malades de l'action de l'air froid. Cette coutume doit être en usage dans toutes les maisons particulières, elle contribuera puissamment à prolonger l'existence de ceux qui les habitent.

Dr Reinvillier.

Nouveau moyen contre les fièvres intermittentes.

M. le docteur Turchetti publie dans la *Gazette médicale de Toscane*, une recette de fébrifuges indigènes qui nous paraît très-importante. Voici en quoi elle consiste :

Prenez : Feuilles d'olivier..... 15 grammes.
Ecorce intérieure de saule..... 12 —
Germandrée..... 24 —

Faites une décoction dans 500 grammes d'eau et passez ensuite.

M. Turchetti administre la moitié de cette décoction, trois heures avant l'invasion de l'accès et l'autre moitié deux heures après la première, c'est-à-dire une heure avant l'accès. On en continue l'usage quelques jours après la guérison, afin de se mettre à l'abri des récidives.

On comprend que cette formule soit douée d'une certaine efficacité, car les trois médicaments qui la composent ont joui d'une réputation méritée comme fébrifuges, et de leur association il doit résulter une action plus forte que si on les employait séparément.

Traitement de l'érysipèle par le coton écru.

L'art de guérir nous paraît d'autant plus admirable que les moyens qu'il met en usage sont simples et faciles à employer; non-seulement l'utilité et l'efficacité de la médication deviennent incontestables, mais la curiosité elle-même est vivement stimulée lorsqu'il s'agit d'une découverte qui se distingue par la simplicité de son application. C'est à tous ces titres que nous publions le travail suivant, quoique ce ne soit pas nouvellement qu'il ait été inséré dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales;* il appartient d'ailleurs à M. le docteur Cabissol, chirurgien de première classe de la marine, et quoique nous ne partagions pas complétement l'enthousiasme de ce praticien pour le coton appliqué à la brûlure, nous devons faire remarquer que les faits relatifs à l'érysipèle ont été recueillis dans le service de M. Reynaud, premier chirurgien en chef de la marine, et professeur de clinique chirurgicale.

Obtenir des guérisons rapides par les moyens les plus simples et les moins douloureux, doit être le but constant d'une thérapeutique sage et raisonnée. C'est pour y parvenir que presque tous les corps de la nature ont été étudiés sous le rapport de leurs propriétés médicinales, et qu'on a varié à l'infini leurs formes pharmaceutiques, leurs doses, leur mode d'administration. Mais tous les agents médicamenteux ne sont pas entrés dans le domaine de la thérapeutique, à la suite de tâtonnements incertains ou d'essais infructueux, et ceux-là seuls se présentent avec des chances de réussite, qui, couronnés d'un succès constant dans le traitement d'une maladie connue, sont appliqués au traitement d'une autre affection, qui offre avec celle-là quelque ana-

logie, sous le rapport des symptômes ou des tissus malades. C'est cette idée qui a déterminé l'emploi du coton pour la guérison des inflammations de la peau et surtout de l'érysipèle.

Le coton écru, qu'une proscription presque générale en France bannisait du traitement des plaies, est reconnu aujourd'hui comme le moyen le plus efficace dans les brûlures. Depuis que les expériences d'Anderson, à l'hôpital de Glascow, ont appelé l'attention des praticiens sur cette propriété du coton, il n'est aucun médecin qui n'ait eu à constater les effets les plus heureux de cette substance. Pour nous, cette vertu médicatrice est tellement hors de doute que nous n'hésitons pas à l'appliquer dans toutes les brûlures quel que soit le degré de gravité qu'elles présentent; car des observations nombreuses, recueillies dans les salles de clinique chirurgicale de l'hôpital de la marine, soit à bord des bâtiments de l'État, nous ont prouvé que le coton calme instantanément la douleur, autant dans les ustions superficielles de la peau que dans celles qui, pénétrant profondément, occupent toute l'épaisseur du derme, et que si dans ces dernières il ne peut empêcher la suppuration et la chute des escarres, du moins il abrége beaucoup la maladie en diminuant la douleur et en hâtant la formation d'une cicatrice unie et solide, qui s'établit avec rapidité sous l'abri protecteur de la couche de coton qui recouvre la plaie.

Frappé de l'efficacité du coton dans les brûlures, et se basant sur l'analogie évidente qui existe entre l'inflammation de la peau produite par l'effet d'un corps incandescent, et celle que la nature provoque à la périphérie dans l'érysipèle, M. Reynaud, premier chirurgien en chef de la marine, essaya le coton dans cette dernière maladie, et ce sont les résultats constamment heureux qu'il en retire chaque jour qu'il nous a permis de livrer au monde médical.

Le traitement général de l'érysipèle a peu varié, et les médecins de tous les temps s'accordent à dire que suivant les tempéraments, les causes, la nature, le siége de l'érysipèle, la profondeur, l'étendue, l'importance des tissus envahis, il faut rester dans une sage expectation, ou déployer de bonne heure les moyens énergiques capables d'enrayer la marche d'une maladie quelquefois funeste. Aussi les saignées générales et locales, les vomitifs, les purgatifs, les boissons délayantes forment-ils, sous tous les systèmes, la base d'une médication rationnelle de l'érysipèle. Mais il n'en est pas de même du traitement local, et malgré le nombre des topiques employés tour à tour et malgré des succès hautement annoncés, il est vrai de dire que ce traitement n'est fixé sur aucune base solide, chaque médecin ayant adopté celui qui lui a donné le plus de guérisons. Ainsi, pendant que les uns n'ont recours qu'aux émollients et aux sédatifs, les autres emploient les répercursifs les plus violents :

Le vésicatoire sur le centre de l'érysipèle, pour enrayer sa marche en provoquant une sorte de crise par une suppuration artificielle.

La circonscription de l'inflammation opérée à l'aide d'une cautérisation des téguments sains qu'on pratique, soit avec le feu ou les caustiques, soit avec un vésicatoire en ruban ou la pommade de Gondret dont on entoure le siége du mal.

La cautérisation superficielle des téguments enflammés qu'a proposée M. Larrey; la compression adoptée par M. Bretonneau; les frictions mercurielles auxquelles MM. Ricord et Serre d'Alais ont donné tant d'éloges, néanmoins très-justes et très-mérités, ont été tour à tour recommandés comme de puissants auxiliaires des moyens généraux dont ils ne se dispensent jamais dans les cas graves, et qui, dans les cas simples, ne font que hâter une guérison qu'on aurait obtenue un peu plus tard peut-être par le repos, le régime et les boissons délayantes. La plupart de ces moyens sont d'ailleurs très-douloureux; le feu, les caustiques, le vésicatoire peuvent laisser des traces légères, il est vrai, mais indélébiles, et ne sauraient être appliqués que dans des cas extrêmes sur certaines parties telles que la face et le cou. Les onctions mercurielles répugnent par leur odeur et leur saleté, et peuvent être repoussées par des préjugés qu'il n'est pas facile de détruire dans la pratique civile.

A tous ces toniques M. Reynaud vient ajouter le coton écru cardé. A des moyens d'une application douloureuse, d'une action énergique sur nos tissus, quelquefois fâcheuse dans ses effets, il substitue une substance molle, douce au toucher, d'un prix très-modique, qu'on a toujours sous la main, d'une application facile et sans douleur, qui ne peut avoir aucun inconvénient puisqu'elle n'est douée d'aucune propriété énergique, et dont l'action est si sûre qu'on peut à son gré éteindre et réveiller l'inflammation, la déplacer pour l'éteindre de nouveau, en supprimant ou en continuant son application.—Ici, comme dans la brûlure, le coton calme la douleur comme par enchantement; une chaleur douce et humide remplace ce prurit, ce fourmillement, cette chaleur âcre et mordante qui double la douleur; peu à peu

le gonflement diminue, la rougeur disparaît, la peau se détend, se plisse, et sans se couvrir de ces écailles furfuracées qui caractérisent la fin de l'érysipèle et qui persistent quelquefois longtemps; on y aperçoit à peine quelques légers lambeaux d'épiderme qui se détachent aussitôt. L'excitation générale cesse avec les phénomènes locaux, la fièvre diminue, s'éteint, et, dans les cas simples, les fonctions organiques rentrent dans leur *rhythme* normal, sans qu'il ait été nécessaire de recourir à d'autres médications. Ce qu'il y a de plus heureux dans l'application du coton, c'est qu'il convient également et produit des effets analogues quelle que soit la nature de l'érysipèle, quel que soit son siége, à la face, au tronc ou aux membres, quelle que soit la profondeur des tissus envahis, car les observations suivantes montreront que des érysipèles phlegmoneux ont été puissamment améliorés, d'autres tout à fait arrêtés par la seule application du coton.

Ce résultat ne doit point étonner, si, comme le pense M. Reynaud, le coton n'agit sur la partie malade qu'en y provoquant une chaleur douce, une sorte de bain de vapeur qui entretient une température toujours égale, une humidité convenable, en privant la partie malade du contact de l'air et de la lumière, puissants excitateurs du système cutané. Le coton ne suffit pas dans tous les cas, il ne dispense pas plus que les autres topiques des moyens généraux, mais il leur prête un très-grand secours, il favorise, il hâte la résolution, et lorsque cette heureuse terminaison n'a pu avoir lieu, il sert encore à borner l'inflammation, à en arrêter les progrès en la circonscrivant dans les limites que le médecin veut bien lui imposer.

La manière d'appliquer le coton est très-simple. On choisit du coton écru, bien cardé, afin qu'il soit débarrassé de tous les corps étrangers qu'il contient quelquefois, et l'on en applique une couche assez épaisse pour priver complétement la partie malade du contact de l'air et de la lumière, en ayant soin que le coton dépasse de quelques pouces les bornes de l'érysipèle. Une compresse et quelques tours de bandes simplement contentifs maintiennent l'appareil : à la face, un masque en toile ou deux mouchoirs, l'un placé sur les parties latérales, l'autre placé sur la face remplissent parfaitement le but.

On enlève l'appareil tous les vingt-quatre heures pour juger de ses effets, ou bien on le laisse pendant toute la durée du traitement, s'il n'y a pas d'indication contraire. Si le coton adhérait trop fortement à la peau, dans les cas où il y a un peu de suintement, on le détacherait en appliquant dessus un cataplasme émollient.

Quelques observations donneront plus de poids à ce que nous venons d'avancer :

Observation Ire. — *Erysipèle à la face.*

Marcou (Jean), matelot de troisième classe, entre à l'hôpital en janvier, atteint d'un érysipèle à la face, qui date de six jours, et que l'on ne peut attribuer à aucune cause appréciable. Toute la face est envahie, les yeux sont clos, le cuir chevelu est seul intact. Les symptômes généraux sont peu marqués. La face est couverte de coton, maintenu à l'aide d'un masque. Soupe, limonade à la crême de tartre.

Le 6, la résolution est établie, la langue est encore un peu saburrale, la chaleur modérée, le pouls fréquent ; le 7, la rougeur a disparu, la desquamation commence, le pouls est naturel, la langue belle.

Le 8, état normal, le malade demande à sortir.

Observation II. — *Erysipèle à la face.*

Mme ***, sujette tous les ans à des érysipèles de la face, pour lesquels elle était obligée de garder le lit plusieurs jours, et qui d'ordinaire présentaient un état de gravité, est prise d'un érysipèle qui débute au front et gagne bientôt les paupières et les joues. Dès le premier jour vingt-quatre sangsues sont appliquées aux malléoles pour combattre quelques symptômes cérébraux, et la face fut couverte de coton écru cardé. Son effet fut si prompt que les phénomènes inflammatoires cessèrent aussitôt, et que le coton put être retiré après trois jours. Madame *** était parfaitement guérie.

Observation III. — *Erysipèle à la jambe droite.*

Semaria (Julien), matelot de troisième classe, entre à l'hôpital en mars, provenant de la frégate *la Victoire.* Il offre un érysipèle occupant la jambe droite dans toute son étendue, et datant de dix jours. Il y un an le malade fut atteint d'une maladie à la même jambe. Les symptômes inflammatoires sont très-prononcés, le pouls est dur et fréquent, des symptômes d'embarras gastrique se montrent en même temps (limonade pour boisson et application de coton). Le lendemain le pouls est naturel, le gonflement et la rougeur sont moindres, la douleur nulle; appétit.

Le 8 mars, disparition complète de l'érysipèle; le 9, le malade sort de l'hôpital.

Il est facile de se convaincre par une foule d'observations que nous ne pouvons citer, faute d'espace, que le coton agit efficacement comme moyen topi-

que dans le traitement de l'érysipèle, et qu'il mérite la préférence sur les autres agents médicinaux qui ont été recommandés dans cette inflammation, par la sûreté de ses effets, la facilité de son application et la promptitude de son action. Employé seul dans les cas simples, il exige dans les cas un peu graves qu'on aide à son action par des moyens généraux, qui seuls peuvent alors enrayer la marche de la maladie; mais un effet qu'il possède seul, et qui le recommande surtout aux praticiens, c'est de faire cesser instantanément la douleur, et de diminuer par là les tourments du malade. CABISSOL.

Chirurgien de première classe de la marine.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DES MALADIES MENTALES considérées dans leur nature, leur traitement, et dans leur rapport avec la médecine légale des aliénés; par M. MOREL, médecin en chef de l'asile d'aliénés de Maréville, membre des sociétés de médecine de Nancy, de Metz, de Lyon, de Gand, etc., premier volume in-8°. Paris, 1852; chez Victor Masson, libraire, place de l'Ecole-de-Médecine, 19.

L'intelligence et le sentiment sont les principes qui constituent, pour ainsi dire, l'homme et le font ce qu'il est. Sans la volonté qui rend l'homme méritant ou coupable, sans les facultés spirituelles qui donnent aux actes un degré plus ou moins grand de mérite ou de démérite; sans la loi morale, criterium du bien et du mal, l'être humain est le plus dégradé et le plus ignoble des êtres. A cet état, il est moins que l'animal qui se reproduit, élève ses petits, pourvoit à sa subsistance, et se conserve par la mise en œuvre de quelque faculté; il est au-dessous de la plante, qui vit avec des instincts, que j'appellerais volontiers intelligents, si je ne craignais l'opposition des mots, et qui vit, occupant un rang déterminé dans l'échelle des êtres, remplissant un but dans le magnifique ensemble de la création. Or, il est vrai que cet état existe, et nul ne peut affirmer, du haut de son orgueil, qu'il ne descendra pas à ce degré d'abjection qui n'inspire plus que de la pitié ou le dégoût. Une maladie, une fièvre, un coup sur la tête, ce je ne sais quoi qu'on appelle l'hérédité et qui va cacher ses racines dans les mystères de la reproduction des êtres, une chûte, une mauvaise nouvelle, le trouble d'une fonction, mille accidents possibles qui couvent autour de nous et qu'un rien peut faire éclore à chaque instant, nous menacent sans cesse et mettent en péril notre existence intellectuelle.

Et cependant, cet état si grave qui touche à nos instincts les plus chers et les plus nombreux, cette maladie si digne des méditations des philosophes, des penseurs, des gouvernants, des législateurs, de tous ceux, en un mot, qui sont revêtus de l'autorité des lois ou de l'opinion; cette maladie, dis-je, est restée, jusqu'à ce jour, pour le plus grand nombre des hommes à l'état d'X algébrique, c'est-à-dire d'inconnu.

Pour le plus grand nombre, en effet, le mot de folie rappelle à l'esprit les extravagances les plus complètes, les désordres les plus grands : les colères, les grincements de dents, les cris, les hurlements, les coups, les injures, toutes les violences. Les hommes imbus de ces idées, et qui se surprennent parfois méditant sur le sort des infortunés que la folie accable, s'expliquent et excusent les traitements que l'on faisait subir autrefois aux aliénés. « Pendant longtemps, dit M. le docteur Morel, pendant des siècles entiers, les aliénés étaient traités comme des malheureux, frappés avec plus de sévérité peut-être que les individus poursuivis par la justice des hommes. Dans beaucoup d'endroits ils étaient relégués avec les coupables et les vagabonds. On les donnait en spectacle à la curiosité publique, et d'avides gardiens les faisaient voir comme des bêtes rares. Ces malheureux étaient entassés pêle-mêle; on ne connaissait que la terreur pour maintenir l'ordre parmi eux. Les fouets, les chaînes, les cachots étaient les seuls moyens de persuasion mis en usage par des employés aussi barbares qu'ignorants? » (Préf. p. 4.)

Grâce aux travaux des aliénistes modernes, grâce aussi à cet esprit de charité inspiré par le christianisme aux hommes nouveaux, cet état de choses a complétement disparu. La prison a été remplacée par l'asile, la douceur a pris la place des traitements barbares, le médecin a évincé le geôlier. L'humanité a enfin repris ses droits, et le dix-neuvième siècle pourra revendiquer à tout jamais la gloire d'avoir amélioré le sort des malades dont nous parlons.

A la question de folie considérée au point de vue général, se rattachent, comme corollaires, une série de problèmes qui intéressent l'hygiène, la médecine proprement dite, et la connaissance philosophique de l'homme. Nous ne nous attacherons pas à la solution de ce problème, ce n'est pas ici le lieu; mais nous tenons à signaler ce point de vue qui donne au livre de M. Morel une importance considérable.

Comment se sont accomplis de si nobles progrès? En quoi consistent ces progrès? M. Morel, l'un des médecins qui se livrent avec le plus de succès à l'étude de l'aliénation mentale, va nous l'apprendre.

La première partie du *Traité des maladies mentales* comprend l'étude des êtres privés d'intelligence, que l'auteur distingue en trois catégories : les *simples d'esprit*, qui possèdent un langage plus ou moins perfectionné; les *imbéciles* dont le langage est plus pauvre et les facultés intellectuelles plus restreintes; les *idiots*, qui s'expriment par gestes et poussent des cris étranges qui ressemblent bien plus

aux cris des animaux qu'à la voix de l'homme, êtres dégradés, tenant beaucoup plus de la vie végétative que de la vie animale, et dignes de la pitié des hommes.

Quelque grave que soit cette condition, quelques restreintes que soient les facultés des malades dont nous parlons, la science moderne a su découvrir certaines « lumières dans d'aussi profondes ténèbres, » et elle a su mettre en œuvre ces lumières pour améliorer les malades et leur venir en aide. En effet, les facultés ne sont jamais complétement abolies. Quelques-unes d'entre elles subsistent toujours, quoique à un degré infime de développement, et si l'on examine l'enfant arriéré, l'idiot proprement dit, d'une manière superficielle, on se fait une fausse idée de l'état général de l'intelligence. Il est rare de ne pas découvrir dans ces infortunés malades certaines facultés isolées, sorte de lumières égarées parmi les ténèbres de l'esprit. L'un présente certaines dispositions artistiques; celui-ci cache sous un aspect ignoble la ruse la plus raffinée; tel autre est musicien, ou, pour parler plus exactement, a le sentiment de la musique. M. Morel cite de nombreux exemples de ces facultés isolées. Or, cette considération ne doit jamais être perdue de vue dans la direction du traitement. Toute faculté entraîne à un degré quelconque, le développement corrélatif de facultés analogues; et toute faculté existante est, que l'on nous permette cette expression, une porte ouverte à l'éducation. C'est cette porte qu'il faut chercher et savoir trouver; là, est le grand secret de l'éducation des idiots.

Le traitement doit comprendre non-seulement les soins à donner au malade, mais encore et surtout la surveillance à exercer sur les parents pour combattre les conditions d'hérédité. Les influences héréditaires sont puissantes sur le développement de l'imbécillité; elles ont « une activité d'autant plus grande que l'éducation intellectuelle, physique et morale de l'enfant se fait au milieu des conditions identiques à celles que ses parents ont subies. » Mais, ajoute avec raison M. le docteur Morel, la réalisation du perfectionnement de l'espèce humaine, et en particulier des malades de la catégorie qui nous occupe, ne peut se faire qu'avec le concours éclairé des gouvernements et des administrations locales.

Les résultats déjà obtenus sont de nature à donner les plus grandes espérances aux amis de l'humanité.

Pour faire disparaître le crétinisme de diverses localités, il a suffi de percer des routes nouvelles, de défricher certaines portions de bois qui empêchaient le renouvellement de l'air, de recueillir l'eau du ciel pour la mélanger aux eaux de la localité et l'employer aux usages domestiques, de faciliter l'écoulement des eaux croupissantes, d'assainir les habitations, etc. Les conditions d'une bonne hygiène générale sont les plus importantes dans le traitement de l'idiotie et du crétinisme, puisque leur intervention a suffi pour faire disparaître ces affreuses maladies; mais le devoir de la société ne doit pas se borner à ces travaux.

A côté de l'hygiène, et dans un rang voisin pour l'importance, vient se placer l'enseignement pédagogique proprement dit.

Le système d'enseignement suivi dans les écoles repose sur des bases physiologiques insuffisantes. Toutes les méthodes suivies s'adressent à l'intelligence, et le plus souvent à la mémoire seule, comme si l'homme se composait d'une seule partie, l'esprit! De là, des résultats déplorables pour la société, résultats que nous ne devons ici ni approfondir, ni analyser, nous contentant de les constater.

D'autres principes doivent guider les maîtres. L'homme, dit M. Morel, n'est pas seulement composé d'une intelligence qui pense, veut et raisonne, mais les lois de sa sensibilité morale ont une importance que les médecins aliénistes peuvent mieux que personne reconnaître et apprécier. La dualité que l'on distingue dans les phénomènes du système nerveux sous les noms de *sentiment* et de *mouvement* se retrouve dans la vie psychique sous les dénominations d'*intelligence* et de *sensibilité*. Ainsi, lorsque dans l'éducation des sourds-muets, des imbéciles, des idiots, nous commençons par développer en eux les phénomènes de la sensibilité, nous suivons les procédés que la nature nous indique. L'enfant témoigne de la tendresse et de l'affection aux auteurs de ses jours avant de pouvoir apprécier la nature de ses actes, et les phénomènes de la conscience existent déjà chez lui, alors même qu'il n'a pas la connaissance différentielle du bien et du mal. A l'élément moral et intellectuel, joignez l'élément anatomique, c'est-à-dire le corps, et vous aurez l'homme complet. Or, l'éducation doit comprendre ces trois éléments, s'adresser à chacun d'eux séparément et simultanément, lorsque cela est possible.

Les esprits débiles ont besoin de soutien et de guide, de même que la main, non encore exercée à l'écriture, a besoin d'une ligne pour se diriger convenablement. Dans l'éducation générale, et particulièrement dans l'éducation des idiots, on peut, jusqu'à un point, faire jouer au corps, relativement à l'esprit, l'office de la ligne tracée au crayon pour guider la main. Les arts ne s'apprennent-ils pas plus facilement que la science métaphysique? La géographie, qui s'étudie sur des cartes, c'est-à-dire sur des objets matériels, ne s'imprime-t-elle pas mieux dans la mémoire que les leçons de morale? Nul ne saurait le mettre en doute.

Eh bien! ces succès s'obtiennent par l'association de l'idée avec la sensation. Dans cette formule, qui a

été développée longuement par notre ami le docteur Cérise dans un beau travail couronné par l'Académie de médecine (1), se trouve le véritable secret de l'éducation des idiots. La même méthode s'applique avec succès à ce qu'on appelle improprement l'éducation des animaux. Ce simple rapprochement suffit pour montrer la haute importance d'un enseignement qui repose sur une base à la fois rationnelle et physiologique. Les intelligences d'élite trouvent en elles-mêmes, dans leur activité, dans leur capacité, presque tout ce qui est nécessaire pour acquérir : avec de pareilles intelligences les maîtres n'ont presque rien à faire. Au contraire, lorsqu'il s'agit de communiquer des idées nombreuses et variées, de développer des sentiments affectifs, d'inculquer des principes de morale à des êtres disgraciés par la nature, le rôle du maître grandit et les résultats obtenus sont presque en entier son ouvrage. Plus sont faibles les ressources dont on dispose, plus sont grands et méritoires les résultats obtenus. Or, les résultats observés chez les animaux montrent l'excellence de la méthode, puisque l'intelligence des animaux se trouve contenue dans des bornes restreintes.

Ce sera donc au moyen des sensations associées à certaines idées que l'on pourra éduquer les idiots. M. Morel le dit, sans doute, mais j'ai regretté de ne pas trouver ses idées développées d'une manière plus spéciale, et en quelque sorte plus didactique. Une pareille digression n'eût pas été un hors d'œuvre. Je ne perds pas l'espoir de retrouver, dans une autre partie du livre qui est encore en voie de publication, des données plus nettement formulées sur un sujet de telle importance.

Il résulte, des observations consignées dans cette première partie des *Etudes cliniques*, cette pensée consolante que l'idiot présente presque toujours certains rayons de la lumière intellectuelle, qu'avec des soins difficiles, mais opiniâtres, on peut tirer parti de ces traces d'intelligence, de manière à transformer ces infortunés malades en des êtres nouveaux, capables de rendre quelques services, d'être utiles à eux-mêmes et aux autres. Ces idées sont nouvelles dans la science, ou au moins de date récente, aussi nous ne saurions trop sincèrement louer M. le docteur Morel d'avoir sacrifié un temps précieux au progrès des doctrines nouvelles. Les succès qu'il a obtenus sont une douce récompense, mais cela ne doit pas dispenser le critique de rendre un loyal et légitime hommage aux efforts tentés jusqu'à ce jour. Dr Bourdin.

(1) *Des fonctions et des maladies nerveuses dans leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique*, 1 vol. in-8° Paris, 1842.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Aliénation mentale. — M. L. Boyer a fait dernièrement à la société de médecine pratique la communication suivante :

« J'ai entretenu la Société, dans l'une des dernières séances, d'un malade dont l'idée fixe est que son estomac es déchiré, et qu'il périrait si on ne remédiait à cet état. J'ai demandé l'avis de mes confrères sur la question de savoir s'il ne serait pas avantageux de simuler une opération pour satisfaire ce monomaniaque et le débarrasser de son idée fixe. On a été généralement d'avis qu'on pouvait tenter ce moyen d'action sur le moral, et comme l'affection mentale a été en empirant, que même il y a eu tentative de suicide, je me suis décidé à agir.

« Tout a été préparé pour frapper l'imagination du jeune homme, et je pensais qu'il refuserait l'opération à la vue des instruments tranchants; mais il n'en a rien été. Alors j'ai pratiqué une double incision semi-elliptique de 5 centimètres de longueur, circonscrivant un lambeau de peau de 1 centimètre de largeur, qui a été disséqué lentement; nous avons fait semblant d'aller très-profondément, d'examiner avec la plus grande attention le fond de la plaie, la *perforation* de l'estomac, et puis nous avons pratiqué une suture entortillée avec de grosses aiguilles. Le malade a supporté la douleur avec un courage sans exemple : pas une plainte, pas un cri, au contraire; sa préoccupation était que nous n'eussions pas tout vu.

« Un peu de fièvre s'est manifesté; le malade va aussi bien que possible. L'opération simulée paraît lui avoir procuré du calme; il n'exprime pas de doute, mais cependant il semble se tenir dans l'attente. »

Chloroforme. — Un nouveau cas de mort par le chloroforme vient d'avoir lieu à la Pitié. Quoique nous ayons déjà publié plusieurs moyens d'éviter ces terribles accidents, l'importance du sujet nous engage à publier le nouveau moyen que conseille M. le professeur Nélaton. Il consiste tout simplement, en cas d'accident, de placer le patient la tête en bas et les pieds en haut. Le sang qui n'arrivait plus au cerveau, y revient alors sous l'influence de la pesanteur, et, avec lui, l'excitation indispensable à l'accomplissement des fonctions de ce centre nerveux. M. Denonvilliers a eu récemment l'occasion de mettre à profit ce précepte ingénieux, dans un cas grave, et il en a obtenu le plus heureux résultat. Espérons que de nouveaux faits viendront confirmer ceux que nous signalons.

Ordonnance concernant l'hygiène publique. — M. le préfet de police vient de rendre une ordonnance concernant les sucreries coloriées, les substances ali-

mentaires, les ustensiles et vases de cuivre, et autres métaux. Voici les principales dispositions de cette ordonnance :

Il est expressément défendu de se servir d'aucune substance minérale, le bleu de Prusse, l'outre-mer, la craie (carbonate de chaux) et les ocres exceptés, pour colorier les liqueurs, bonbons, dragées, pastillages, et toute espèce de sucreries et pâtisseries.

Il est également défendu d'employer pour colorier les liqueurs, bonbons, etc., des substances végétales nuisibles à la santé, notamment la gomme-gutte, et l'aconit-napel.

Les mêmes défenses s'appliquent aux substances employées à la clarification des sirops et des liqueurs.

Il est défendu d'employer ou de couler des sucreries dans des papiers blancs lissés ou coloriés avec des substances minérales, le bleu de Prusse, l'outre-mer, les ocres, et la craie exceptés.

Il est défendu de placer des bonbons dans des boîtes garnies à l'intérieur de papiers coloriés avec des substances prohibées, et de les recouvrir avec des découpures de ces papiers.

Il est défendu de faire entrer aucune préparation fulminante dans la composition des enveloppes de bonbons.

Il est également défendu de se servir de fils métalliques comme supports de fleurs, de fruits et autres objets en sucre et en pastillage.

Les bonbons enveloppés porteront le nom et l'adresse du fabricant ou marchand. Il en sera de même des sacs dans lesquels les bonbons ou sucreries seront livrés au public.

Les flacons contenant des liqueurs coloriées devront porter les mêmes indications.

Il est interdit d'introduire dans l'intérieur des bonbons et pastillages des objets de métal et d'alliage métallique, capables, par leur altération, de former des composés nuisibles à la santé.

Il ne pourra être employé que des feuilles d'or ou d'argent fins, pour la décoration des bonbons et pastillages.

Il en sera de même pour les liqueurs dans lesquelles on introduit des feuilles métalliques.

Il est expressément défendu à tous fabricants, raffineurs, marchands en gros, épiciers et autres, faisant le commerce de sel marin (sel de cuisine) dans le ressort de la préfecture de police, de vendre et débiter comme sel de table et de cuisine, du sel retiré de la fabrication du salpêtre ou extrait des varechs, ou des sels provenant de diverses opérations chimiques.

Il est également défendu de vendre du sel altéré par le mélange des sels précédents ou par le mélange de toutes autres substances étrangères.

Il est défendu d'ajouter frauduleusement au lait, aux fécules, amidons, farines, ou à toute autre denrée, des substances étrangères, même quand ces substances n'auraient rien de nuisible.

Les fabricants et les marchands, désignés en la présente ordonnance, sont personnellement responsables des accidents qui pourraient être la suite de leurs contraventions aux dispositions qu'elle renferme.

PHTHISIE PULMONAIRE. — Un médecin américain, le docteur Calwright, prétend avoir guéri des phthisiques avec du sucre, mais il ne l'administre pas sous la forme habituelle. Il envoie ses malades passer plusieurs jours dans une fabrique de sucre. Il paraît que les vapeurs sucrées qui en émanent produisent presque instantanément l'enrayement de la phthisie.

TRANSPORT DES MALADES. — Les pauvres malades qui sont dans la nécessité de se faire conduire à l'Hôtel-Dieu, manquent souvent de l'argent nécessaire pour payer les porteurs du brancard. Le préfet de police a prescrit que les porte-sonnettes seraient chargés de ce soin, et qu'ils seraient indemnisés sur la caisse de la préfecture. Le préfet, dans sa circulaire aux commissaires de police, s'exprime ainsi :

« Je vous invite à ne pas perdre de vue que les considérations d'humanité dominent les règles d'économie et que le premier devoir, comme le premier honneur de l'administration, est de venir en aide, avec toutes les ressources dont elle dispose, à la partie souffrante et malheureuse des populations confiées à sa sollicitude. » *(Un. méd.)*

FORMULES.

REMÈDE CONTRE LE MAL DE DENTS.

Prenez :	Opium pur.....	de chaq. 50 cent.
	Camphre.....	
	Esprit de vin rectifié.....	quantité suffisante.
	Huile d'œillets.....	de chaque, 4 gr.
	— de cajeput.....	

Mêlez ; on place dans la cavité de la dent cariée une boulette de charpie ou de ouate humectée par ce mélange.

AUTRE.

Prenez :	Esprit de vin rectifié.....	de chaque, 6 gr.
	Créosote.....	
	Teinture de cochenille.....	2 grammes.
	Huile de menthe ou d'œillets..	3 gouttes.

Mêlez ; même mode d'emploi que pour le précédent mélange.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 avril 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 68.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'orgeolet, vulgairement compère Loriot, sa marche, ses causes, son traitement. — Hygiène publique : Désinfection des fosses d'aisances avec écoulement des liquides sur la voie publique. — Empoisonnement de trois personnes par la belladone, guérison. — Cours d'hygiène, huitième leçon.— De l'emploi de la graine de moutarde noire dans le traitement des hydropisies qui suivent les fièvres intermittentes. — Pâte pour la destruction des animaux nuisibles. — De la vaccine : Leçons faites par M. Trousseau à l'Hôtel-Dieu de Paris. — Variétés et nouvelles. — Formules : Looch laxatif pour les enfants ; — Lotion avec le sureau.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AVRIL 1853.

La santé publique s'est enfin un peu améliorée : depuis six jours environ le nombre des malades a considérablement diminué et tout nous fait espérer qu'il diminuera encore. Cela prouve évidemment que l'épidémie de fièvres typhoïdes, qui a sévi avec tant d'opiniâtreté pendant plusieurs mois, était dominée par une cause générale et inconnue qui influait sur toutes les maladies qui se montraient à cette époque. En effet, l'épidémie typhoïde a diminué en même temps que les autres maladies sont devenues plus rares et plus bénignes.

L'affection la plus commune en ce moment est une sorte d'embarras des voies digestives qui se traduit par des nausées, du dégoût pour les aliments, des coliques et quelquefois de la diarrhée. Plusieurs fois déjà nous avons indiqué ce qu'il faut faire en pareil cas ; la diète, le repos, un peu d'eau de riz et quelquefois une limonade légère, suffisent pour recouvrer complétement la santé. Les lavements d'eau de guimauve et de pavot sont également très-favorables.

DE L'ORGEOLET.

Vulgairement Compère Loriot.

SA MARCHE, — SES CAUSES, — SON TRAITEMENT.

L'orgeolet, appelé vulgairement *Compère Loriot*, n'est autre chose qu'une petite tumeur inflammatoire qui se développe dans le bord libre des paupières. C'est ordinairement vers le grand angle de l'œil qu'elle se produit, vers la réunion du tiers interne du bord libre de la paupière avec ses deux tiers internes. La forme et la grosseur de cette petite tumeur l'ont fait comparer à un grain d'orge, de là son nom d'orgelet ou d'orgeolet.

Si l'on n'avait égard qu'au volume de la tumeur, on expliquerait difficilement les douleurs qu'elle détermine parfois. En effet, les douleurs sont souvent très-vives, des élancements persistants surviennent dans l'œil, il se manifeste des douleurs de tête, et le sommeil peut se trouver interrompu pendant plusieurs nuits. Ces phénomènes se produisent à cause de l'extrême sensibilité de la peau qui tapisse le bord libre des paupières et l'inflammation, quoique peu étendue, peut, dans cette région, exciter la fièvre et l'isomnie.

Il n'est personne qui n'ait observé cette maladie et qui n'ait remarqué les différentes phases de son développement. D'abord c'est une petite tumeur d'un rouge assez foncé, puis elle s'enflamme de plus en plus et quoique très-circonscrite elle devient dure, douloureuse et très-saillante, se comportant

absolument comme un petit furoncle ou clou, puisque ce n'est pas autre chose qu'un clou. Au bout de quelques jours la suppuration s'établit, et il se forme un bourbillon au milieu de la tumeur, exactement comme dans le furoncle; ce bourbillon ou portion morte est entraîné au dehors par la suppuration, et vingt-quatre heures après la guérison est opérée. Dans d'autres circonstances la tumeur diminue graduellement sans suppurer, c'est ce que les médecins appellent la terminaison par *résolution*. Cette terminaison est la plus rare et n'a guère lieu que dans le cas où le mal est arrêté à son début et lorsque l'orgeolet avorte. Enfin, la maladie peut se terminer par *induration*, c'est-à-dire laisser à sa suite une petite tumeur dure et non douloureuse qui devient la source de nouvelles inflammations.

Les *causes* de cette maladie tiennent quelquefois à la constitution du malade, comme cela se voit chez les personnes lymphatiques et à fibre molle, mais l'orgeolet se produit aussi par d'autres circonstances. Lorsque l'on fait un usage fréquent d'aliments âcres et irritants, quand on abuse des liqueurs fortes, lorsque l'on passe des nuits et surtout lorsque les yeux sont exposés à une lumière artificielle vive, se fixant souvent sur de mêmes objets ou sur des surfaces blanches, cette maladie survient facilement. Il est remarquable qu'elle a une tendance à se reproduire chez la même personne et que la succession de ces tumeurs peut finir par détruire les cils, au moins en partie. Ainsi, d'une part, la difformité qu'il peut occasionner, de l'autre la douleur sont des raisons suffisantes pour traiter l'orgeolet et ne pas l'abandonner à lui-même, comme cela arrive souvent.

Le *traitement* est différent selon que la maladie commence seulement, ou selon que la tumeur est en voie de suppuration. Dans le premier cas, on peut quelquefois faire avorter l'orgeolet en employant localement, avec persévérance, l'eau froide et même la glace. Dans le second cas, il faut favoriser la suppuration et ne pas se hâter d'ouvrir le sommet de l'orgeolet avec la pointe d'une lancette, ainsi qu'on le fait quelquefois, car si la tumeur n'est pas à maturité, on augmente et l'on perpétue l'inflammation.

Généralement il faut attendre son ouverture naturelle, mais on hâte cette terminaison en bassinant les paupières plusieurs fois par jour avec de l'eau de sureau, en appliquant un petit cataplasme fait avec de la mie de pain, du lait et de la pulpe de pomme cuite; ce cataplasme doit être très-mou, très-liquide et contenu dans un linge excessivement fin, de toile de fil ou de coton, peu importe, il ne doit pas être très-chaud, mais seulement tiède. Si l'on est obligé de sortir et si l'inflammation est modérée, on peut appliquer tout simplement un petit morceau de sparadrap de diachylon gommé qui accélèrera la suppuration et hâtera l'ouverture. Enfin, lorsque la portion morte est prête à s'échapper, on aide à son expulsion en pressant doucement la paupière vers la base de la petite tumeur, soit avec le doigt, soit avec une bague d'or ou tout autre corps dur et poli ayant une forme convenable.

Mais il importe souvent de modifier la constitution par de légers purgatifs, des boissons amères telles que le houblon et la chicorée sauvage et un régime fortifiant. Les personnes qui peuvent remonter aux causes du mal doivent faire cesser ces causes, c'est là le traitement hygiénique de la maladie. Ainsi, celles qui ont abusé des liqueurs spiritueuses doivent les abandonner et faire usage d'une décoction abondante d'orge et de chiendent; celles qui sont fatiguées par la lumière artificielle doivent observer le repos absolu des yeux et ainsi de suite. Lorsque la maladie est réfractaire aux moyens employés, que la constitution a besoin d'être profondément modifiée, on doit s'adresser à son médecin, car, sans conseils, on pourrait suivre un traitement tout différent de celui qui est nécessaire. Enfin, lorsque l'orgeolet s'est terminé par induration, il ne faut pas se désespérer, la petite tumeur disparaît généralement avec le temps. Cependant, dans certains cas, les pommades et les autres médicaments échouent, une petite opération seule peut débarasser le malade.

Dr Reinvillier.

Hygiène publique.

DÉSINFECTION DES FOSSES D'AISANCES AVEC ÉCOULEMENT DES LIQUIDES SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Les sciences, les arts, l'industrie marchent à grands pas vers le progrès, c'est un fait impossible à nier, et nous devons tous nous estimer heureux de vivre dans un siècle qui court à pas de géant puisque nous jouissons de toutes les belles découvertes de notre époque.

La désinfection des fosses d'aisances, foyers d'émanations putrides, dans les grandes villes surtout, est sans contredit une précieuse application des lois de la chimie, et l'on doit savoir un gré infini aux hommes courageux qui passent leurs plus belles années à appliquer leurs études chimiques aux choses

les plus repoussantes, à purifier les foyers pestilentiels, à diminuer l'insalubrité des professions dangereuses, à empêcher que les épidémies ne se produisent et ne se multiplient. Chacun de nous a donc applaudi lorsque l'on a commencé à désinfecter les fosses d'aisances, car l'enlèvement de leur contenu est chaque nuit pour le Parisien un objet d'horreur, de dégoût, et même un danger pour la santé.

Bientôt la partie liquide a été, au moyen d'appareils ingénieux, versée sur la voie publique afin qu'elle suive la pente naturelle des ruisseaux et des égouts et disparaisse au loin dans la rivière. Mais quelquefois le liquide arrivant avec trop d'abondance, déborde les ruisseaux, et dans quelques endroits nous avons vu le pavé des rues complétement inondé. Bien plus, soit que la proportion de la matière désinfectante ne soit pas assez considérable, relativement à celle qu'il faut désinfecter, soit que la quantité nécessaire soit difficile à apprécier d'une manière rigoureuse, il arrive souvent que les liquides qui s'écoulent sur la voie publique sont loin d'être inodores, et par les temps humides surtout ils infectent l'atmosphère, et chacun de maudire cette nouvelle méthode.

Nous demandons donc, au nom des plus simples notions de l'hygiène, que le système dont nous parlons soit appliqué d'une manière plus complète, ou que l'on s'empresse d'essayer des autres méthodes, soit de celle de M. de Sussex, lequel a trouvé le moyen de solidifier les matières liquides, soit de tout autre qui serait reconnue meilleure. Car, quoique nous ayons fait l'éloge de la découverte de cet habile chimiste, nous sommes tout prêts à glorifier celle dont les résultats seraient encore plus satisfaisants.

Nous avons confiance dans la sollicitude de l'administration pour la santé générale, et nous sommes persuadés que des modifications importantes ne tarderont pas à être ordonnées.

Empoisonnement de trois personnes par la belladone. — Guérison.

PAR M. MOUTARD-MARTIN, MÉDECIN DES HOPITAUX CIVILS DE PARIS.

Le samedi 15 janvier, je fus appelé en toute hâte chez un de mes clients où, disait-on, plusieurs personnes étaient malades à la fois. Il était deux heures, j'étais absent, et ce ne fut qu'à sept heures que je pus m'y rendre.

Voici ce que j'observai :

Les trois domestiques, une cuisinière âgée de quarante ans, une bonne d'enfant de vingt-huit ans et une nourrice de vingt, étaient toutes trois malades ou plutôt convalescentes, et présentaient les phénomènes suivants :

Face assez pâle, yeux largement ouverts, dilatation considérable des pupilles, obscurité de la vue, douleur de tête très-légère, sécheresse de la bouche et de l'arrière-gorge, soif, inappétence, loquacité, mais embarras de la parole, absence complète de fièvre.

J'appris que vers une heure et demie ces trois femmes avaient été prises toutes trois en même temps de vertiges, de troubles de la vue, de sécheresse insupportable de la gorge, de vomissements, et chose remarquable, ces phénomènes se sont succédé exactement de la même manière et dans les mêmes moments chez les trois malades. Leurs yeux étaient hagards et considérablement agrandis, la face pâle et décomposée. Excessivement effrayées de leur état, elles s'observaient réciproquement et augmentaient leur effroi.

En mon absence, on envoya chercher un médecin du voisinage, que je ne nommerai pas ; il déclara que ces femmes avaient une maladie nerveuse causée par l'irritation, l'une d'elles ayant été malade et les autres éprouvant par imitation les mêmes phénomènes; ce qui le prouvait, suivant lui, c'était la simultanéité des accidents et leur parité chez les trois malades. Il déclara qu'il fallait frapper leur imagination en leur faisant croire qu'on les traitait énergiquement, et leur prescrivit des bains de pieds, une potion éthérée et de l'infusion de feuilles d'oranger.

Après un examen attentif des malades, quoique je fusse arrivé au déclin de leur maladie, en voyant la dilatation persistante des pupilles, la sécheresse de la gorge et de la bouche, l'embarras de la parole, la simultanéité des accidents chez les trois malades, je déclarai qu'il y avait eu empoisonnement, et empoisonnement par la belladone. Restait à savoir comment il avait pu être produit. Je m'informai avec soin de la nature des aliments, de la manière dont ils avaient été préparés, rien ne m'éclairait ; sachant que quelquefois on s'est servi des baies de belladone pour donner de la couleur au vin, j'en avais déjà fait mettre de côté pour le faire examiner chimiquement, lorsque je me rappelai que quelques mois avant j'avais employé l'extrait de belladone en frictions sur le ventre, dans une névralgie des plus intenses dont la maîtresse de la maison avait été

atteinte. Je demandai si tout avait été employé et ce qu'était devenu le vase qui le contenait, et j'appris :

Que la soucoupe, dans laquelle il en était resté une grande quantité, avait été mise dans un cabinet de toilette, où on l'avait vue encore la veille, et ce fut avec un effroi difficile à peindre que Mme L. vint me dire que cette soucoupe avait disparu. Voici ce qui était arrivé : La nourrice, ayant eu besoin d'une soucoupe, avait pris celle qui contenait la belladone, et l'avait portée à la cuisine dans l'intention de la laver, et là, trouvant un vase à sa convenance, elle l'avait laissée sans l'avoir nettoyée. La cuisinière prit le contenu de cette soucoupe pour du caramel et en employa le jour même à assaisonner des cardons. Les maîtres seuls en mangèrent à dîner; le mari, homme fort et d'une bonne santé, n'éprouva rien; la femme, très-faible, maladive, très-susceptible aux plus petites doses de médicaments, fut assoupie, contre son ordinaire, une demi-heure après son repas, dormit pendant une heure et demie, et s'éveilla ayant la vue trouble et la bouche très-sèche. Attribuant tout cela au besoin de sommeil, elle se coucha et n'eut pas d'autres accidents.

Le lendemain, les domestiques devait manger les cardons à déjeuner, la cuisinière voulut perfectionner son plat, et y ajouta du caramel. C'est alors que la dose de belladone, trop faible la veille pour causer des accideuts sérieux, fut assez forte pour déterminer des phénomènes très-graves d'intoxication.

Lorsque je vis les malades, des vomissements avaient eu lieu, tous les symtômes de l'empoisonnement avaient considérablement diminué; je crus inutile de faire aucun traitement actif; je me bornai à prescrire un peu de café à l'eau. Si j'étais arrivé assez tôt pour penser qu'il pût encore rester de l'extrait de belladone dans l'estomac, j'aurais fait avaler aux malades de la décoction de noix de Galle, qui a la propriété de former, avec les alcalis végétaux, un composé insoluble ou presque insoluble, et, par conséquent, d'empêcher ou de ralentir l'absorption. Un vomitif administré ensuite expulse de l'estomac le principe toxique, et ce qui peut en rester, étant presque insoluble, traverse les voies digestives sans ajouter à la gravité des accidents produits et laisse le médecin combattre les effets de la portion absorbée.

COURS D'HYGIÈNE.

HUITIÈME LEÇON.

Propreté de l'habitation ; précautions indispensables. — Les fleurs dans les appartements — Les cabinets d'aisance ; moyens d'éviter les dangers qu'ils occasionnent. — Ecuries et étables. — Des cuisines ; les soins qu'elles réclament. — De l'éclairage ; son action sur l'organisation en général et sur la vue en particulier ; comment on doit la diriger. — Du chauffage. — La braise et le charbon. — Les poêles. — De l'usage des chaufferettes. — Nécessité de respirer un autre air que celui des appartements.

Parmi les causes d'insalubrité des habitations, la malpropreté doit être placée au premier rang : comment, en effet, l'air pourrait-il être exempt de danger lorsque les émanations les plus funestes sont permanentes et saturent ce même air qui est introduit dans l'économie par les voies respiratoires? Dans certains ménages d'ouvriers, lorsque les médecins sont appelés pour visiter les malades, ils voient avec peine séjourner, dans tous les angles du local, des linges souillés par les eaux sales, des vases contenant des liquides infects. Le malade est quelquefois couché dans des draps sales, ayant lui-même besoin de bains ou d'ablutions de propreté, et autour de son lit, séjournent des chats, des chiens, des poules ou autres animaux qui contribuent à ce désordre général. Si on élève de jeunes enfants, le linge sali est jeté dans un coin, et au lieu d'exposer à l'air la literie imprégnée d'urine, on la fait sécher devant le feu de la cheminée ou autour d'un poêle ; bientôt des émanations fétides s'en échappent, et le petit enfant qui a besoin d'un air pur et vivifiant respire un air pestilentiel ; trop heureux encore quand la fumée d'une pipe ne vient pas s'ajouter à tous ces miasmes délétères.

A côté de ce tableau on en trouve fort heureusement de beaucoup plus agréables : la ménagère habituée dès son jeune âge à l'ordre et à la propreté fait chaque matin une revue minutieuse et ne souffre aucune malpropreté dans le local qu'elle habite. Les débris du repas précédent, les eaux grasses, l'eau de savon, le linge sale, tout disparaît immédiatement, et ses enfants, dont les vêtements son propres et en bon état, portent sur leur physionomie l'empreinte de la plus belle santé. C'est qu'en effet l'extrême propreté de l'habitation contribue à éloigner la maladie, et beaucoup de gens qui naissent, vivent et meurent dans la saleté ne se doutent guère de l'influence de ces habitudes sur leur existence.

Il ne suffit donc pas que l'air confiné soit renouvelé en temps opportun, il faut encore que les miasmes qui contribueraient à son altération ne puissent se dégager; tout ce qui serait susceptible de les produire doit être immédiatement jeté, et le linge sale doit toujours être placé dans quelque endroit spécial et écarté, qui sera, autant que possible, en communication avec l'air exté-

rieur. Le plancher doit être tenu dans un état de propreté permanent; s'il est carrelé on doit le laver quelquefois, afin qu'il soit débarrassé des matières grasses ou autres substances qu'on y aura laissé séjourner par mégarde. Les lavages seront plus fréquents en été qu'en hiver, parce que l'évaporation de l'eau est alors plus rapide; il est inutile d'introduire dans le sol une humidité qui finit par être dangereuse. L'habitude si répandue dans nos villes de frotter les parquets avec de l'encaustique ou de la cire est très-profitable à la salubrité de l'habitation; c'est un excellent moyen d'empêcher que les pores du bois ne se laissent pénétrer par des liquides qui vicieraient bientôt l'air par leur vaporisation.

La présence dans les appartements, des fleurs ou des arbustes qui sont très-odorants, peut, pendant la nuit surtout, déterminer des maux de têtes ou autres malaises chez ceux qui les habitent; il est donc sage de mettre les fleurs dehors lorsque vient l'heure du sommeil, quoique l'on ait souvent exagéré les effets qu'elles peuvent produire. Les fleurs qui ont séjourné longtemps dans l'eau sont plus dangereuses que les autres, parce que leur tige et leurs feuilles sont putréfiées; c'est aussi pour cette raison que l'on doit renouveler fréquemment l'eau dans laquelle elles plongent.

Les cuisines sont malheureusement presque toujours mal construites, et les vapeurs qui s'échappent des fourneaux ou celles des mets que l'on y prépare, sont rarement chassées au dehors avec rapidité. De là une foule de dangers pour les cuisiniers, car indépendamment de la vapeur du charbon, les exhalaisons culinaires influent d'une manière fâcheuse sur l'organisme. Il suffit de passer à certaines heures près de l'un de ces soupiraux de caves, si communs dans les rues de Paris et placés au niveau du sol, là où ces ouvertures communiquent avec des cuisines souterraines, pour être saisi d'un profond dégoût.

Mais lorsqu'il s'agit d'une famille peu aisée, la cuisine est encore d'une plus mauvaise construction et n'est guère qu'un accessoire peu important d'un logement très-exigu; c'est alors qu'il faut redoubler de soins pour que toutes ces vapeurs disparaissent rapidement : la cuisine doit être très-souvent nettoyée et l'air extérieur fréquemment appelé, en ouvrant porte ou fenêtre. On sait que les émanations du charbon en combustion, sont une cause très-commune d'asphyxie.

Deux choses encore sont très-importantes à considérer dans l'habitation; ce sont l'éclairage qui supplée à l'absence de la lumière du jour et le chauffage qui ajoute au calorique de l'atmosphère lorsque celui-ci est insuffisant.

L'éclairage a une double action sur l'homme, il agit sur son organisation tout entière et il influe en particulier sur l'organe de la vue. C'est surtout en modifiant la proportion des principes constituants de l'air des appartements qu'il est quelquefois nuisible à l'organisation. Quel que soit le corps employé à l'éclairage, que l'on se serve de chandelle ou de bougie, de l'huile ou du gaz, il est important que la matière ne brûle pas incomplétement, car elle verse alors dans l'air une foule de produits qu'il est dangereux de respirer; les crachats noirs et gommeux que l'on expectore si fréquemment le matin, n'ont pas généralement une autre origine. Une lampe qui fume ou le gaz qui s'échappe d'un bec sans y être brûlé, ont sur les organes pulmonaires une action délétère. Les lumières trop multipliées, dans un petit local, s'emparent de l'air respirable, et sont par conséquent une cause de viciation pour l'air confiné; elles peuvent aussi augmenter le calorique sans nécessité.

Les latrines ne doivent pas être oubliées dans les soins de propreté nécessaires à l'habitation; la manière dont elles sont construites, la perfection des moyens employés pour empêcher le reflux de l'air intérieur des fosses dans les appartements, est sans doute la chose la plus importante; mais si l'on habite un logement modeste dont l'exiguité ne permet pas que les latrines soient éloignées, et si leur construction est vicieuse, il y a double raison pour se prémunir contre les inconvénients qu'elles produisent. Il faut se rappeler que le gaz ammoniaque qui s'en échappe et qui irrite si violemment les yeux et la gorge, particulièrement dans les temps humides, ne doit jamais se répandre dans l'habitation; qu'il est encore plus dangereux de respirer le gaz sulfhydrique qui s'y forme quelquefois, lequel connu vulgairement sous le nom de *plomb*, peut faire périr les chiens de forte taille lorsqu'il est mêlé à l'air qu'ils respirent, dans la proportion de 1 pour 100 seulement. Il est donc très-important d'éviter ces causes de danger en employant les moyens suivants :

1° Ne jamais jeter dans les latrines les eaux de savon, les débris des repas, les eaux ménagères qui contribuent à produire ces vapeurs dangereuses; 2° entretenir les lieux d'aisance dans un état de propreté convenable; 3° employer les moyens nécessaires pour fermer bien exactement l'ouverture qui communique avec le tuyau; 4° enfin, si malgré tous ces soins il s'échappe encore quelques mauvaises odeurs, étendre sous la porte des latrines, d'après le conseil de M. Labarraque, une traînée de chlorure de chaux sec, épaisse de deux centimètres. On pourrait encore placer le même chlorure dans des assiettes qui reposeraient sur des planches fixées aux murs des cabinets, ou tendre sur des cordes du linge trempé dans du chlorure liquide. A l'aide de ces divers moyens, nul doute que l'on n'arrive à détruire ces émanations pernicieuses et à en empêcher la diffusion dans les appartements.

Les écuries et les étables ne doivent pas être contiguës aux appartements habités; déjà nous avons signalé l'altération de l'air produite par la respiration des gros ani-

maux, et l'on comprend sans peine que l'écurie ou l'étable la mieux tenue, est toujours pour son voisinage une source de mauvaise odeur et de vapeurs nuisibles. L'opinion populaire qui rattache à l'air des étables des propriétés bienfaisantes, n'est qu'une erreur des plus grossières.

Quant à l'action de la lumière artificielle sur l'organe de la vue, nous nous en sommes déjà occupé et puisque une lumière trop vive ou celle qui est insuffisante sont nuisibles à la conservation de l'intégrité de la vue, il est bon de modérer l'éclat de la lumière d'une forte lampe par un abat-jour légèrement coloré. Lorsqu'il est possible de se dispenser de fixer les yeux, pendant les longues soirées d'hiver, sur des surfaces blanches ou sur des surfaces tout à fait noires, la vue s'en trouvera très-bien ; l'expérience a prouvé que les personnes qui écrivent beaucoup à la lumière artificielle conservent plus longtemps l'intégrité de la vue lorsqu'elles se servent de papier azuré ou teinté légèrement de gris ou de jaune.

Le chauffage est rarement bien organisé : quel que soit le combustible employé, le foyer n'est entretenu qu'en consumant sans cesse l'air qui lui arrive et en dégageant des gaz irrespirables. Il arrive trop souvent que ces gaz impropres à la respiration, au lieu d'être écoulés au dehors, se répandent dans l'endroit habité. La fumée vient encore contribuer à altérer l'air, elle irrite les yeux et elle excite la toux. Il est donc important que la ventilation qui favorise la combustion soit suffisante, et il est de la dernière imprudence d'établir au milieu des pièces d'habitation des réchauds de charbon ou de braise, ainsi que le font beaucoup de personnes. La braise est, dans ce cas, d'un usage tout aussi dangereux que le charbon et donne lieu, comme lui, à des produits gazeux qui causent des douleurs de tête, des vertiges, des défaillances et peuvent même, lorsqu'ils sont en quantité suffisante, occasionner la mort.

La chaleur des poêles n'est pas plus malfaisante que celle des cheminées, quoique l'opinion contraire soit assez accréditée. Il faut se garder toutefois de cette dangereuse habitude de fermer la clef du poêle pour concentrer la chaleur, lorsque le charbon est à peu près consumé. Beaucoup d'accidents ont été causés par cette imprudence, et l'on cite encore quelquefois des cas d'asphyxie qui sont dus à cette cause.

On ne saurait blâmer trop énergiquement l'emploi des chaufferettes, dont l'usage est si commun parmi les femmes ; il produit des inflammations de la peau, favorise le développement des varices, fait naître des vergetures ou marbrures des membres inférieurs, et contribue à produire des hémorrhoïdes, des hémorrhagies périodiques et autres accidents.

Ainsi qu'on vient de le voir dans cette leçon et d'après ce qui a été dit dans celle qui précède, il est possible de modifier l'air qui est contenu dans nos habitations et de mettre celles-ci dans de bonnes conditions de salubrité ; cependant quelles que soient les précautions prises, quel que soit le degré de perfection auquel on aura fait atteindre l'habitation, l'homme ne doit jamais négliger de respirer l'air libre, s'il veut conserver la plénitude de sa santé. Se mouvoir en plein air, marcher sous l'influence du vent et du soleil sont des conditions indispensables pour maintenir l'équilibre des fonctions. La respiration, cette fonction si importante de l'économie, ne s'effectue bien qu'à l'air libre, et les fluctuations atmosphériques des espaces non limités sont favorables au jeu de nos organes. L'homme qui s'emprisonne dans l'intérieur d'une maison se trouve sous l'influence d'un état de l'atmosphère qui tend à l'uniformité, dès lors sa constitution acquiert un type déterminé qui est toujours plus voisin de la maladie que de la santé. L'homme doit donc passer chaque jour un certain temps à l'extérieur, et ce temps qui ne peut être fixé d'une manière absolue est, comme on le comprend, soumis à l'âge, au sexe, au tempérament, au climat, à la saison, aux habitudes, etc. Il est impossible d'indiquer une règle précise à cet égard, mais il n'est personne au monde qui doive, lorsqu'il est facile d'en agir autrement, se borner à respirer l'air des habitations tandis que l'espèce de bain d'air que l'on prend dans l'air libre a une si heureuse influence sur la santé.

Dr Reinvillier.

De l'emploi de la graine de moutarde noire dans le traitement des hydropisies qui suivent les fièvres intermittentes.

PAR M. VAN RHYN.

Si la cherté, toujours croissante, des préparations de quinquina a fait recourir depuis quelque temps à plusieurs autres remèdes dans le traitement des fièvres intermittentes, il ne doit paraître aucunement étonnant qu'on cherche aussi à leur substituer d'autres agents thérapeutiques dans les maladies qui succèdent aux fièvres d'accès. Les engorgements viscéraux et les épanchements séreux, qui entravent si souvent la guérison définitive des fébricitants, réclament, en effet, une dépense de quinquina ou de quinine beaucoup plus considérable que la fièvre elle-même ; il est donc au moins aussi important, au point de vue économique, de posséder des moyens pouvant remplacer le quinquina et ses dérivés dans ces circonstances.

Ayant pratiqué longtemps, dans une contrée où les fièvres de marais sont les maladies dominantes, j'ai appris à connaître un traitement qui m'a réussi

si souvent dans les hydropisies qui leur succèdent, que je crois pouvoir le conseiller en toute confiance à mes collègues.

Ce traitement consiste dans l'emploi de la graine de moutarde noire. Voici de quelle manière j'en fais usage :

Je fais bouillir, en vase clos, une à deux onces de graine de moutarde, grossièrement pulvérisée, dans un litre de petit-lait ou de vieille bière. Aux premiers bouillons la décoction est passée et le malade la prend par verrées, de manière à l'épuiser en un ou deux jours. Administrée de la manière, et à la dose qui viennent d'être indiquées, la moutarde ne trouble guère les fonctions digestives; elle ne provoque ni vomissement ni diarrhée; seulement elle agit avec une grande énergie sur la sécrétion urinaire.

Cette action se montre si puissante que souvent elle dissipe en peu de jours les collections et les infiltrations séreuses les plus prononcées. Je ne dirige pas ce traitement contre la fièvre même, c'est-à-dire contre les accès qui la constituent, mais exclusivement contre les enflures et l'hydropisie qui en sont la suite.

Il est donc toujours nécessaire, si les accès se font sentir encore, de recourir préalablement à l'usage de fébrifuges convenables. Une remarque, que je crois utile de faire encore, c'est que pour obtenir de l'emploi de la moutarde, des résultats avantageux, il est nécessaire que le malade n'offre aucun symptôme inflammatoire. Je puis affirmer avoir traité avec succès, de la manière que je viens de dire, plus de deux cents malades. Je ne rapporterai ici aucune observation particulière, parce que quelques faits isolés ne prouveraient rien, et qu'il serait fastidieux d'en exposer un grand nombre.

Mais, je le répète, le moyen que je préconise m'a été d'une utilité si marquée et si constante que je ne puis point douter du résultat qu'en obtiendront tous ceux qui sont en position d'en faire une application convenable et fréquente.

Pâte pour la destruction des animaux nuisibles.

Détruire les animaux nuisibles est une affaire souvent très-importante, particulièrement dans les campagnes, c'est ce qui nous engage à faire connaître à nos lecteurs la recette de M. Duboys, chimiste distingué dont nous avons quelquefois publié les travaux. Cette formule nous paraît préférable, sous tous les rapports, à toutes celles qui ont été publiées jusqu'ici.

Phosphore	20	grammes.
Eau bouillante	400	—
Farine de blé, seigle, sarazin ou toute autre farine appréciée des animaux à détruire	400	—
Suif fondu	400	—
Huile de noix	200	—
Sucre en poudre fine	250	—

On met l'eau bouillante et le phosphore dans un mortier en porcelaine, le phosphore se liquéfie; on ajoute rapidement la farine par portions en agitant continuellement avec un pilon de bois; lorsque ce premier mélange est presque froid, on y verse le suif fondu et peu chaud, l'huile et enfin le sucre, et l'on remue jusqu'à refroidissement. Le phosphore doit être très-exactement divisé.

On conserve la pâte dans des pots bien bouchés. Son action est infaillible.

Pour l'employer, on l'étend en couches légères sur des tranches de pain mince. Les rats, les souris. les mulots, etc., etc., la mangent avec avidité et ne tardent pas à succomber. Hachée avec des vers, elle détruit parfaitement les taupes, les loirs, les grillons, etc.

DE LA VACCINE.

LEÇONS FAITES PAR M. TROUSSEAU A L'HOTEL-DIEU DE PARIS.

Nous n'avons pas encore publié de travail un peu complet sur la vaccine, quoique de tous côtés on nous ait souvent demandé des renseignements sur cet intéressant sujet. La vaccine est en effet du domaine de tout le monde, il n'y a pas que les médecins qui la propagent, et les choses les plus importantes qui la regardent devraient en quelque sorte faire partie de l'éducation de tous.

Nos lecteurs seront certains d'être sur ce chapitre parfaitement au courant des progrès de la science, puisque les leçons du professeur de la faculté de Paris n'ont fait que commencer à paraître dans la *Gazette des hôpitaux* et autres recueils médicaux.

Voici, au reste, comment il s'exprime :

Ce n'est plus une chose litigieuse aujourd'hui que la revaccination des vaches par le vaccin pris sur l'homme et inoculé aux vaches mêmes ; mais ce vaccin, transporté ainsi de l'organisme humain sur l'animal, perd de son activité et doit nécessairement être moins sûr dans ses conséquences.

Tout le monde sait comment on vaccine : le virus est pris sur le bras d'un enfant vacciné et transporté sur ceux de l'enfant qu'on veut vacciner, en pratiquant deux, quatre, six, huit piqûres, et même davantage. Dans les premiers trois ou quatre jours qui succèdent à la petite opération, on ne voit presque rien, seulement au bout de ce temps paraît de la rougeur qui, sous forme d'auréole, entoure les piqûres. Cette rougeur augmente en intensité et en étendue jusqu'à ce qu'il apparaisse une petite vésicule au centre, remplie de sérosité, à laquelle succède une pustule, qui, ayant pris un accroissement plus ou moins considérable, sèche, se couvre de croûtes, qui tombent en laissant au-dessous une petite plaie dont la cicatrisation s'opère assez vite, et au bout de seize à dix-huit jours tout est fini ; il n'y a plus au lieu des piqûres qu'une cicatrice d'une forme particulière sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. Voilà ce qui se passe dans le procédé de vaccination qu'on emploie communément aujourd'hui ; c'est-à-dire, par le vaccin pris sur l'homme. Mais les choses se passent bien différemment lorsqu'on inocule au lieu du vaccin humain, le cowpox, c'est-à-dire le vaccin pris sur les vaches ; dans ce cas, l'évolution vaccinale revêt des caractères partiliers ; les symptômes qui se développent sont bien plus prononcés, les périodes d'incubation, d'inflammation, de suppuration, etc., sont beaucoup plus longues, de même que la fièvre concomitante est plus considérable. Il y a donc une différence notable entre l'action du vrai cowpox et celle du vaccin ordinaire. Quant aux symptômes généraux, la différence est encore plus sensible dans les deux procédés. Par le procédé ordinaire, à l'aide du vaccin, le mouvement fébrile est généralement nul dans les premiers jours ; il commence à se manifester vers le quatrième ou le cinquième jour, et tombe vers le huitième ou neuvième, lorsque la suppuration est bien formée, sans présenter aucune gravité. Lorsqu'on vaccine par le cowpox, bientôt on voit les ganglions de l'aisselle du vacciné s'engorger, et la fièvre ne tarde pas à s'allumer, persistant plusieurs jours avec plus ou moins d'intensité. Cette fièvre, d'ailleurs, est toujours en raison directe du nombre des piqûres qu'on a pratiquées, c'est-à-dire à peine sensible lorsqu'il n'y a qu'une ou deux piqûres, fort intense lorsqu'on en a fait un certain nombre.

Dans le cours de la vaccination il survient quelquefois un accident qui peut en imposer beaucoup et effrayer même ceux qui ne sauraient pas l'apprécier à sa juste valeur ; c'est une éruption générale, une espèce d'exanthême vaccinal qui s'étend à tout le corps des enfants vaccinés. Elle a ordinairement le caractère scarlatineux ou celui de la rougeole, et paraît vers le dixième ou douzième jour de la vaccination chez les enfants qui, par un excès de précautions de la part des parents et des personnes qui les soignent, sont trop couverts et suent ropt abondamment. Je l'ai vue quelquefois, mais plus rarement, prendre la forme pustuleuse et présenter tous les caractères de la pustule de la petite vérole ; c'était chez des individus qui ne pouvaient s'abstenir de se gratter sur les piqûres de la vaccine, et qui par conséquent portaient çà et là sur leur corps affecté d'exanthème du pus vaccinal, qui donnait lieu à de véritables pustules.

Il est important de bien distinguer la fausse vaccine de la véritable ; elle se comporte du reste sur l'organisme tout différemment ; elle est à la vaccine normale, pour ainsi dire ce qu'est la varioloïde à la variole. On aura un caractère sûr pour la reconnaître dans son mode d'évolution, quand on verra survenir au bout de vingt-quatre heures, trente-huit heures, une rougeur assez vive autour des piqûres, puis peu à peu cette rougeur tomber et disparaître pour donner lieu à tous les phénomènes que nous avons décrits, comme accompagnant l'évolution vaccinale ordinaire, on sera fondé à croire qu'il s'agit d'une fausse vaccine, ou vaccinoïde.

Quant aux cicatrices qui succèdent aux pustules vaccinales, c'est une question très-grave, très-importante, qui a été sérieusement discutée, surtout en Allemagne. Il en est résulté comme conclusion que la véritable vaccine laisse une cicatrice étroite, ronde, avec un petit piqueté gaufré semblable à celui que présentent les plaques de Peyer à l'état normal, tandis que si on trouve une cicatrice irrégulière dans sa forme, ayant de la ressemblance avec celles que laisse l'écthyma, on doit déclarer qu'il s'agit d'une vaccine fausse, illégitime. Cette sorte de loi à laquelle les médecins allemands revinrent après de longues observations et de sérieuses discussions, leur servit pour ainsi dire de guide dans les épidémies varioliques qu'ils eurent à traiter, et surtout dans les revaccinations qu'ils eurent à pratiquer dans les armées, ils ne perdirent jamais de vue la régularité ou l'irrégularité des cicatrices vaccinales. Les épidémies varioliques éclatèrent en frappant les individus de toute espèce, vaccinés ou non vaccinés. Que fit-on alors ? On ordonna que tout le monde fût revacciné. Dès lors on commença à se convaincre que cette condition de la cicatrice régulière de la

pustule vaccinale qui parut si importante à Jenner, à Grégory, et à tous les médecins qui s'occupèrent, après le grand fondateur de la vaccination, de cette matière, n'était plus suffisante pour constituer l'immunité constante, et l'on pensa sérieusement à la nécessité de la revaccination.

La vaccine préservait-elle? La vaccine préserve-t-elle? La vaccine préservera-t-elle? M. Trousseau a répondu en peu de mots à ces questions qu'il s'est posées. Quant à la première, si depuis 1799 jusqu'à 1814 on s'était fait une semblable question, on aurait passé pour un blasphémateur ou un fou, car personne à cette époque n'eût osé mettre en doute l'efficacité préservatrice de la vaccine. Mais lorsque en 1816 on eut commencé à voir des cas assez nombreux de variole chez des individus qui avaient été vaccinés, lorsqu'en 1824 on vit éclater des épidémies de variole, entre autres celle de Marseille, qui tuait 30 pour 100 des malades sans épargner entièrement les vaccinés, il fallut bien reconnaître que la vaccine ne préservait pas d'une manière permanente du fléau que Jenner et les autres vaccinateurs avaient cru pouvoir faire disparaître pour toujours à l'aide de ce moyen, et les médecins eux-mêmes ne purent s'empêcher de convenir que la vaccine procurait simplement une immunité relative, c'est-à-dire que lorsque une épidémie venait à frapper une population, elle frappait en varioloïde tous les individus déjà vaccinés, et en variole tous les autres, et par conséquent avec une énergie et une mortalité bien différentes; de sorte que si quelquefois la moitié des invidus non vaccinés atteints par l'épidémie variolique étaient frappés de mort, la mortalité pour les vaccinés ne dépassait pas ordinairement 2 ou 3 pour 100. Il est donc évident que, même en ne donnant pas une immunité absolue, la vaccine donne toujours une immunité relative fort précieuse. Après cela, est-il nécessaire de dire que la fausse vaccine ne préserve nullement? Nous avons déjà donné les caractères de cette vaccine inefficace, nous n'y reviendrons pas. Nous ajouterons seulement que même le bon vaccin, s'il se développe chez un individu qui soit sous l'influence d'une maladie quelconque, n'aura pas de vertu préservatrice; on devra regarder l'individu comme non vacciné et agir en conséquence.

Il faut aussi pour bien apprécier les effets salutaires de la vaccination, considérer l'époque à laquelle elle a été pratiquée. On a observé que les individus vaccinés en France en 1801, 1802, 1803 et 1804, lors des épidémies qui se sont déclarées plus tard, ont été à l'abri du fléau beaucoup plus que ceux qui l'ont été en 1815, par exemple, de même que ceux chez lesquels on avait employé le cowpox pris sur la vache. Il s'ensuivrait que le vaccin dégénère à mesure qu'il se transmet d'une génération à l'autre et s'éloigne de son origine.

On doit également tenir compte du temps qui s'est écoulé depuis la vaccination. M. Trousseau a bien vu des enfants contracter la variole, vingt-quatre jours après avoir été vaccinés, cependant dans les épidémies de varioloïde qui dominent quelquefois à l'hôpital des enfants, il a vu que ceux qui avaient été vaccinés depuis quatre ou cinq ans, par exemple, contractaient la maladie en plus grand nombre que ceux qui avaient été vaccinés depuis un temps plus court. Donc plus le temps écoulé depuis la vaccination est long, et plus il sera facile de contracter la varioloïde, surtout dans les époques d'épidémie; donc le temps doit entrer comme élément dans l'application générale de l'efficacité préservatrice de la vaccine.

Nous disions tout à l'heure qu'il semblerait résulter des faits observés en grand nombre pendant les épidémies varioliques, que le virus vaccinique semblait dégénérer à mesure qu'il s'éloignait de sa source primitive, et devait perdre proportionnellement de son efficacité. C'est encore là une très-grave question. Jenner lui-même ne s'est pas aveuglé sur sa découverte. Tout en croyant que le virus vaccinique quant il est dans sa pureté, comme le vrai cowpox, préserverait efficacement les individus auxquels il serait inoculé, il a bien prévu qu'il y aurait de la dégénération, et que de là viendrait la diminution de sa vertu préservatrice. Si l'on compare le cowpox ancien avec le jeune, la vaccine de 1824 avec celle de 1801, les peintures exactes qu'on a faites de leurs effets depuis 1799 jusqu'en 1801 avec celles qu'on nous a transmises depuis 1824, on voit une différence énorme; on voit que les phénomènes accompagnant les diverses périodes de l'évolution vaccinale, sont bien différents dans les cas des premières époques et dans ceux des époques successives. Il est donc un fait bien constaté que quand on prend pour vacciner un vaccin régénéré de la vache, on obtient un cortége de phénomènes autre que celui que produit le vieux vaccin, et par suite une bien plus grande efficacité préservatrice.

De même, ajoute-t-il, les épidémies de coqueluche qui régnaient à l'époque de la renaissance et même plus près de nous, étaient bien plus graves que celles qui règnent de temps à autre de nos jours,

parce que cette maladie était, pour ainsi dire, plus près de son origine et dans sa force juvénile, tandis qu'aujourd'hui, indépendamment des ressources thérapeutiques plus efficaces qu'on a pu y opposer, elle se trouve comme affaiblie par l'âge et par le seul fait de la transmission par génération. Ces exemples sont appliqués par M. Trousseau au sujet dont il parle.

Jenner a dit que c'était au sixième jour que le virus vaccinal a la plus grande énergie, et la sérosité dont les vésicules sont remplies à cette épcque, est très-active. A mesure que l'on s'éloigne de ce temps son énergie diminue sensiblement et finirait par devenir nulle. Aussi le fondateur de la vaccination recommande-t-il de prendre le vaccin de bonne heure si l'on veut être sûr de son efficacité. Cependant la constitution religieuse qui nous régit nous met souvent dans l'impossibilité d'observer cette règle d'une importance capitale. A cause des fêtes religieuses qui souvent arrivent dans la semaine, indépendamment des dimanches, on est obligé de prendre le vaccin non pas le cinquième ou sixième jour de la vaccination, mais bien le huitième ; telle est aujourd'hui la pratique forcée des établissements affectés à cette importante opération, comme il est facile de s'en convaincre.

Ce qu'il ne faut donc pas perdre de vue, c'est que le virus vaccinique perd de sa puissance préservatrice en vieillissant, c'est-à-dire étant transmis de génération en génération sans être régénéré par le cowpox de la vache, de même qu'il la perd en la prenant sur le bras d'un enfant à une époque trop éloignée de la vaccination.

M. Trousseau fait ressortir cette idée par un exemple emprunté à la clavelée, maladie contagieuse, qui, dans le temps, faisait un grand ravage chez les moutons.

Un agriculteur voyant que ses troupeaux étaient moissonnés par cette maladie pustuleuse, eut la pensée d'inoculer le pus des pustules à ses animaux. Il commença par les séparer en plusieurs groupes, afin de mieux suivre la marche de ses inoculations et leur résultat final ; il vit que ceux qui étaient soumis à cette opération gagnaient la maladie d'abord, mais à un degré un peu moindre et que parmi eux la mortalité commençait à diminuer. Il continua ses expériences, initiées sous d'aussi beaux auspices, et remarqua l'affaiblissement toujours croissant du virus clavélique à mesure qu'on s'éloignait de sa première apparition, de sorte qu'arrivés à la sixième génération les moutons furent entièrement préservés de la terrible contagion, par la simple inoculation du pus des pustules. C'est ce que pratiquaient les anciens inoculateurs du pus variolique avant la découverte de Jenner, et ce qu'on pratique encore dans certaines parties de l'Ecosse et ailleurs, où les médecins, à force d'inoculations du pus des pustules varioleuses, sont arrivés à en affaiblir tellement la violence, que maintenant, par ces inoculations ils donnent lieu à une variole très-discrète et très-bénigne, capable selon leur manière de voir, de préserver les individus inoculés de toute attaque successive, mieux que par la vaccine jennérienne.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DES PRESSENTIMENTS

PAR LE DOCTEUR A. BRIÈRE DE BOISMONT. — *Suite et fin.*

A l'appui de ces réflexions, nous citerons l'anecdote suivante, empruntée au docteur Sigmond, qui la tenait de la veuve de M. Colmache, secrétaire intime de M. de Talleyrand.

OBS. 88. — On parlait un jour devant l'ancien ministre, de ces avertissements instantanés qu'on prendrait pour les communications du monde invisible avec l'homme ; quelqu'un faisait observer qu'on trouverait difficilement un personnage célèbre qui, dans ses mémoires ou son intimité, n'ait fait allusion à quelque événement surnaturel dans sa vie. Prenant à son tour la parole, le prince s'exprima ainsi : Je n'oublierai jamais que je fus doué, pendant un moment, d'un pouvoir inconnu, extraordinaire, qui me sauva la vie. Sans cette inspiration soudaine et mystérieuse, je ne serais pas ici à vous raconter ces curieux détails. J'étais intimement lié avec un de mes compatriotes, M. Beaumets ; nous avions toujours vécu dans les meilleurs termes, et dans ces temps orageux il ne fallait pas seulement de l'amitié pour unir les hommes, mais montrer de l'amitié était déjà même montrer un courage presque divin. Je n'avais pas le moindre sujet de douter de son attachement. Il m'avait donné, au contraire, la preuve la plus positive de son dévouement à ma personne et à mes intérêts. Nous avions fui ensemble de la France à New-York, et nous y avions vécu dans une harmonie parfaite pendant notre séjour. Désirant augmenter notre petit capital, j'avais frété un navire, de moitié avec lui, pour aller tenter la fortune aux Indes. Tout était prêt pour notre départ ; nous attendions un vent favorable avec la plus grande impatience. Cet état d'incertitude parut aigrir le pauvre B... à un degré extraordinaire. Incapable de rester en place, il parcourait

la ville, avec une activité fébrile, qui, par moments, excitait ma surprise, car il s'était toujours fait remarquer par son grand calme et la placidité de son caractère. Un jour il entra dans notre appartement, évidemment en proie à une grande exaltation quoiqu'il fît tous ses efforts pour rester maître de lui. J'écrivais des lettres pour l'Europe. Se penchant par dessus mon épaule, il me dit avec une gaieté forcée : « Pourquoi perdre le temps à écrire ces lettres? elles n'arriveront jamais à leur destination. Venez avec moi et faisons un tour sur la batterie ; le vent pourra devenir favorable, et nous sommes peut-être plus près de notre départ que nous ne pensons! » Le jour était magnifique, quoique le vent fût violent ; je me laissai persuader. B..., comme je me le rappelai après, montra une complaisance extraordinaire à fermer mon pupitre, ranger mes papiers, à me donner mon chapeau et ma canne, ce que j'attribuai à un besoin incessant d'activité, dont il paraissait dévoré depuis notre départ forcé. Nous traversâmes des rues remplies de monde jusqu'à la batterie. Il m'avait donné le bras et hâtait la marche comme s'il eût été pressé d'arriver. Lorsque nous fûmes sur la large esplanade, B... pressa encore plus le pas, jusqu'à ce que nous touchassions presque le bord. Il parlait haut et vite, admirant en termes énergiques les beautés de la scène. Tout à coup il s'arrêta au milieu de son discours incohérent. Je m'étais débarrassé le bras de son étreinte, et je me tenais immobile devant lui. Je le regardai fixement ; il se retourna de mon côté comme intimidé et abattu. *Beaumets, lui criai-je, vous avez le projet de me tuer, vous voulez me jeter de cette hauteur dans la mer! Niez-le, monstre si vous l'osez!* » L'insensé me regarda en face avec des yeux hagards pendant un moment, mais j'eus le soin de ne pas le perdre de vue, et il baissa la tête. Il murmura quelques mots incohérents, chercha à me dépasser, je lui barrai le passage en étendant le bras. Après avoir lancé quelques regards vagues à droite et à gauche, il se jeta à mon cou et fondit en larmes. « *C'est vrai, c'est vrai, mon ami! La pensée m'a hanté jour et nuit, comme une flamme d'enfer! c'était dans ce but que je vous ai conduit ici; voyez, vous n'êtes qu'à un pied du bord du parapet; dans un instant la besogne eût été faite.* » Le démon l'avait abandonné : ses yeux étaient sans expression ; une écume blanche couvrait ses lèvres desséchées ; l'exaltation était passée. Je le reconduisis à la maison. Quelques jours de repos, une saignée, la diète, le rétablirent complètement, et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, jamais nous ne parlâmes de cet événement. — Le prince était persuadé que ce jour-là sa destinée avait été décidée, et il ne parlait jamais de cette circonstance sans éprouver une grande émotion. Cette espèce d'exaltation momentanée, qui ne se reproduit point, mais laisse dans l'imagination un souvenir ineffaçable, est, dit M. Sigmond, ce qu'on désigne sous le nom de *fantasia*, et ce qu'en France nous nommons *pressentiment*.

Nous avons lu, dans *les Souvenirs de Mme de Créqui*, le récit suivant :

Obs. 89. — Le prince de Radzwil avait adopté une de ses nièces, orpheline. Il habitait un château en Gallicie et ce château avait une très-grande salle qui séparait les appartements habités par le prince de ceux occupés par les enfants, en sorte que pour communiquer des uns aux autres, il fallait traverser cette salle à moins de passer par la cour.

La jeune Agnès, âgée de 5 à 6 ans, jetait toujours des cris déchirants toutes les fois qu'on lui faisait traverser la grande salle. Elle indiquait, avec l'expression de la terreur un énorme tableau suspendu au dessus de la porte, lequel représentait la Sybille de Cumes. On tenta pendant longtemps de vaincre cette répugnance qu'on attribuait à quelque obstination d'enfance ; mais des accidents sérieux résultant de cette violence, on finit par lui permettre de ne plus entrer dans cette salle, et la jeune fille aima mieux, pendant dix ou douze ans, traverser, par la pluie, la neige et le froid, la vaste cour ou les jardins, plutôt que de passer par cette porte qui lui faisait une impression si désagréable.

L'âge était venu de marier la jeune comtesse, et déjà fiancée, il y avait un jour réception au château. La société voulut, dans la soirée, se livrer à quelque jeu bruyant, et on alla dans la grande salle où, d'ailleurs, le bal de la noce devait avoir lieu. Animée par la jeunesse qui l'entourait, Agnès n'hésita pas à suivre les conviés. Mais à peine a-t-elle franchi le seuil de la porte, qu'elle veut reculer et qu'elle avoue sa frayeur. On l'avait fait passer la première, suivant l'usage, et son fiancé, ses amis, son oncle, riant de son enfantillage, ferment la porte sur elle. Mais la pauvre jeune fille veut résister, et en agitant un battant de porte, elle fait tomber le tableau qui était au-dessus. Cette énorme masse lui brise le crâne par un de ses angles et la tue sur le coup.

Il peut donc se manifester, dans certains cas, une disposition du système nerveux, telle que les individus qui l'éprouvent aient le sentiment d'un événement inattendu, danger quelconque d'une chose anormale. Tous les voyageurs qui ont traversé les forêts du Nouveau-Monde, ont observé les peuplades sauvages, ont parlé des mouvements extraordinaires des animaux, de la mimique des sauvages aux approches de quelque grande catastrophe, lorsque les Européens en sont encore à se demander la cause de ces agitations. Sans faire intervenir l'action de l'esprit sur la matière, nous avons la ferme conviction que les agents impondéra-

bles, et l'électricité en particulier, ont des rapports encore inconnus avec l'organisation de l'homme.

En résumé, les pressentiments s'expliquent souvent d'une manière naturelle; mais il y a des cas où ils se rattachent à des rapports inconnus du physique et du moral, aux phénomènes réels du somnambulisme et du magnétisme.

Consommation des liqueurs fortes en amérique. — Le *Standard* fait part à ses lecteurs de la proposition extraordinaire que Barnum, le grand spéculateur américain, vient de faire à la Société de tempérance de New-York. Voici l'extrait de son discours :

« J'estime que l'intempérance, ce fléau maudit de notre pays, est cause d'une dépense annuelle ou perte de 250 millions de dollars pour le pays. Dans notre ville on compte 7,000 débits de liqueurs; supposons que la dépense faite par les consommateurs dans chacune de ces boutiques soit de 10 dollars par jour, la dépense totale, pendant une année, sera de 25 millions 550,000 dollars, outre les affaires de détail. Si la ville veut me donner cette somme, et interdire la vente des liqueurs et spiritueux pendant un an, j'offre de payer toutes les contributions de la ville, s'élevant à 4 millions, de faire élever chaque enfant dans une bonne école, de donner à chaque famille une bibliothèque de 100 bons livres, 3 barriques de farine et une robe de soie pour chaque dame, jeune ou vieille, un habillement complet pour chaque homme, jeune ou vieux, et de plus, une entrée libre pour tous au musée. »

Projet de réduction du nombre des prisons et des hospices. — Notre époque est sans contredit celle des projets, mais les uns sont grandioses et marqués au coin du génie, les autres sont modestes tandis qu'il en est qui sont tout simplement bizarres. Tel est celui de M. Brunton, ingénieur, lequel intéresse trop l'hygiène publique pour que nous ne nous donnions la peine d'y consacrer quelques instants.

M. Brunton, loin d'être partisan de l'agrandissement des hospices et des prisons, voudrait au contraire diminuer le nombre de ces établissements et restreindre leur étendue. Toute l'économie de son projet consiste à partager les pensionnaires et détenus en deux divisions, qui ferait que chacune d'elles ne se trouverait plus dans le même lieu que successivement, et non simultanément.

Un dortoir de cent lits, par exemple, est occupé par cent individus de cinq heures du soir à minuit; les mêmes lits seraient occupés par cent autres individus d'une heure à huit heures du matin, l'intervalle d'une heure devant suffire pour le renouvellement de l'air, le changement de linge et le service. On pourait modifier les heures d'alternance d'après l'âge, la force physique et le besoin de chacun d'eux, suivant les occupations mécaniques ou intellectuelles auxquelles sont astreints les détenus. Tout cela ne s'appliquerait, bien entendu, qu'à des personnes valides, telles que les aveugles, certaines classes d'aliénés, les prisonniers et encore les soldats dans les casernes.

D'après l'auteur du projet, la surveillance et la discipline n'auraient qu'à gagner à cette réforme n'ayant plus à s'exercer que sur un moindre nombre à la fois.

Nous avouons, à notre honte sans doute, ne pas trop comprendre les grands résultats de la division proposée par M. Brunton. Nous ne voyons pas quel avantage les administrations trouveraient à avoir constamment sur pied un grand nombre d'employés, à ne plus donner à une heure convenue le repos à tous, employés et détenus, à ne plus utiliser la nuit pour tout le monde, puisque pendant cette période un très-petit nombre de personnes suffit aux besoins du service. Se figure-t-on un lit habité par deux personnes à des heures différentes de la journée? Et quelle serait ici l'économie puisque l'usure serait la même? On ne ménagerait donc que l'espace, comme si la terre n'était pas assez vaste pour contenir tous ses habitants. En vérité l'idée de M. Brunton rappelle celle de certain auteur de vaudeville dont les deux héros n'avaient qu'un chapeau, un pantalon et un habit dont ils usaient chacun à leur tour; le vaudevilliste aurait pu ajouter un troisième propriétaire pour le même vêtement, et la journée est assez longue pour que M. Brunton introduise dans son projet trois habitants au lieu de deux pour chaque lit.

FORMULES.

LOOCH LAXATIF POUR LES ENFANTS.

Prenez :	Looch blanc.....	110 grammes.
	Sirop de roses pâles.....	40 —
		150

Mêlez.

La moitié sera donnée la veille au soir, et l'autre moitié le matin du jour où l'on veut purger.

Ce purgatif est très-agréable et facilement pris par les jeunes enfants, mais il ne faut pas les purger à tout propos.

LOTION AVEC LE SUREAU.

Prenez :	Fleurs de sureau.....	10 grammes.
	Eau bouillante.....	1 kilogr.

Faites infuser pendant une heure; passez.

Les lotions avec l'eau de sureau sont très-utiles dans les inflammations légères de la peau, elles ont la propriété de calmer les démangeaisons.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 mai 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 69.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Les dartres, symptômes, causes, traitement. — Corps étrangers engagés dans l'oreille, moyen de les extraire. — Cours d'hygiène, neuvième leçon. — Empoisonnements dans lesquels la nature du poison est ignorée, mélange à administrer. — Propriétés précieuses d'une plante qui peut remplacer le vésicatoire volant. — Beurre pour remplacer l'huile de foie de morue. — Epi de seigle avalé par un enfant; sortie spontanée à travers lesparois de la poitrine.— Variétés et nouvelles. — Formules : Poudre hémostatique; — Poudre désinfectante.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 MAI 1853.

Malgré la rigueur extraordinaire de la saison, le nombre des malades est peu considérable. On doit cependant rapporter à cette singulière température la présence de quelques maladies que l'on n'observe presque jamais à Paris. Les fièvres intermittentes, qui sont aussi rares ici qu'elles sont communes dans certains pays marécageux, se sont montrées depuis quelques jours; mais elles sont très-simples, et leur guérison s'obtient très-facilement.

Les embarras des voies digestives sont encore assez nombreux; nous avons déjà indiqué quels sont les soins qui leur conviennent. Les rhumes, les rhumatismes, les éruptions de la peau sont les maladies les plus communes.

Devons-nous ranger au nombre des maladies régnantes cette manie de faire tourner les tables, désignée si spirituellement par notre confrère, M. Henry Roger, sous le nom de *fièvre de rotation?* Cet entraînement général, dont il est question à l'article *Variétés*, ne nous paraît, quoi qu'on en ait dit, nullement dangereux; tout au plus peut-il déterminer quelques mouvements nerveux chez les personnes très-impressionnables.

LES DARTRES.

SYMPTOMES. — CAUSES. — TRAITEMENT.

Il est peu de maladies qui intéressent un aussi grand nombre de personnes que les dartres, et pour notre compte, nous pouvons affirmer que depuis la création du journal, il ne s'est jamais écoulé plus de quinze jours sans que nous recevions une ou plusieurs demandes de nous occuper de ce sujet. Les dartres sont en effet très-communes, très-difficiles à guérir et réclament généralement toute l'habileté du médecin, c'est pourquoi nous avons toujours répondu à nos lecteurs que tout en désirant leur être utile nous voulions avant tout ne pas les entraîner dans une fausse route. Mais les personnes affectées de dartres sont si souvent exploitées par le charlatanisme, que nous nous décidons à les éclairer et à leur donner quelques renseignements importants sur leur infirmité.

Selon quelques étymologistes, le mot *dartre* dériverait d'un autre mot grec qui signifie écorché, parce que dans le plus grand nombre de ces maladies la peau est rouge et semble être éraillée. Quelle que soit la valeur de cette explication, elle sert au moins à nous faire comprendre que les dartres ne sont pas des affections dont on doive se cacher, qu'il n'y a pas de

honte à en être atteint, et que c'est à tort que le mot ne se prononce souvent que tout bas. Pourquoi donc dissimulerait-on plutôt une maladie de la peau qu'une maladie du cœur ou du poumon ?

Les médecins modernes ont fait une nouvelle classification des maladies de l'enveloppe cutanée, mais les anciens praticiens, et même le public, désignent par le mot dartres, des affections chroniques de la peau dont l'aspect varie selon les sujets et les circonstances, affections qui tendent sans cesse à s'accroître en superficie, qui résistent souvent pendant longtemps aux moyens de traitement et qui récidivent très-facilement.

Les *symptômes* que présentent les dartres sont extrêmement simples, mais varient selon le genre de l'affection ; tantôt les dartres se présentent sous forme de squammes ou écailles, tantôt la peau est fendillée et laisse suinter un liquide plus ou moins épais qui forme, en se desséchant, des croûtes dont la couleur, l'épaisseur et la consistance sont variables ; dans d'autres cas ce sont des pellicules blanches ou une poudre parfaitement sèche qui se constituent par la chute presque permanente de l'épiderme, etc., etc. Mais les surfaces malades ne sont pas douloureuses, elles sont seulement le siége d'une démangeaison très-incommode qui est plus violente pendant la nuit, et la peau qui les entoure ne présente ni gonflement, ni aucune espèce d'altération.

Les dartres ne sont accompagnées d'aucuns symptômes généraux, d'aucune fièvre, d'aucun trouble dans les fonctions organiques ; on a néanmoins signalé, dans certains cas, l'augmentation de l'appétit comme une chose remarquable. Mais il est évident que le principe caché, que la *diathèse*, comme les médecins l'appellent, qui provoque, préside et entretient les dartres ne se manifeste par aucun autre signe que l'altération locale de la peau. Ce principe mystérieux ne peut cependant être mis en doute, car il est démontré par plusieurs raisons irréfutables : 1° L'hérédité de la maladie ; 2° la transformation d'une forme de la maladie dans une autre forme et le changement de place, assez fréquent, du siége du mal ; 3° la facilité des récidives ; 4° l'efficacité des médicaments généraux et notamment du soufre. Enfin, d'autres raisons militent encore en faveur de l'existence du principe *dartreux*, mais elles nous entraîneraient trop loin.

Quelles sont les *causes* qui produisent les dartres ? L'âge mûr et surtout l'âge avancé prédisposent aux affections dartreuses. La peau des vieillards est en effet atteinte de sécheresse, et ses fonctions sont presque généralement altérées, ce qui explique chez eux la fréquence des maladies chroniques des téguments. L'époque critique des femmes est pour elles une cause de maladies dartreuses très-rebelles, mais le sexe ne paraît exercer aucune influence sur la puissance de ces maladies. Le tempérament influe notablement sur la production des dartres, et les constitutions molles et lymphatiques y sont plus sujettes que les autres. Cependant, les tempéraments bilieux et ceux qui sont sanguins ne sont pas exempts de ces affections qui présentent chez eux, assez ordinairement, une forme plutôt qu'une autre. L'hérédité joue aussi un rôle important dans les maladies qui nous occupent, et il est très-commun de voir des dartreux dont les parents ou les grands parents ont été atteints de la même infirmité.

Les pays chauds sont favorables à la production des dartres, et c'est ce qui explique, dans nos climats, les récidives qui se montrent surtout au retour des chaleurs. On a constaté dans nos possessions d'Afrique que ces affections sont très-communes chez les Arabes.

On voit souvent survenir les dartres chez les individus qui sont dans de mauvaises conditions hygiéniques : ainsi une mauvaise nourriture, la malpropreté, la misère, l'abus des liqueurs fortes, le séjour dans un local mal aéré, sombre et humide, provoquent la production de ces maladies. Il en est de même des chagrins prolongés, des passions tristes et de toutes les autres causes débilitantes, morales ou physiques.

Les affections dartreuses succèdent quelquefois à des flux habituels qui ont été tout à coup supprimés ; c'est ainsi que des hémorrhoïdes, des transpirations partielles qui duraient depuis longtemps se trouvent, chez beaucoup de personnes, remplacées par des dartres. Certaines maladies favorisent le développement des dartres, mais on voit aussi ces dernières devenir à leur tour la cause d'affections très-graves. Il est donc nécessaire, dans beaucoup de circonstances, de procéder à la guérison des dartres anciennes avec beaucoup de prudence, et dans certains cas il peut être dangereux de les guérir.

La *contagion* des dartres à laquelle croyaient les anciens médecins *n'existe pas*, et si certaines affections de la peau telles que la teigne, si les éruptions aiguës telles que la variole, la rougeole, etc., sont évidemment contagieuses, il n'en est pas de même du groupe dont nous parlons, de ces maladies essentiellement chroniques de la peau, désignées par tout le monde sous le nom de dartres. Que la surface soit

très-limitée ou très-étendue, qu'elle soit sèche ou humide, *la dartre n'est pas contagieuse.* Il est important de détruire ce préjugé qui est encore très-populaire et que les nombreuses expériences d'Alibert n'ont pas encore déraciné. Souvent on voit survenir des dartres chez des individus qui vivent en commun dans un contact fréquent, et l'on est porté à croire à la contagion, mais c'est tout simplement parce que ces personnes se trouvent placées dans les mêmes conditions hygiéniques, et que ces conditions sont favorables au développement de la maladie.

Les dartres ne constituent pas une maladie très-grave; elles sont surtout incommodes, mais il faut que l'affection soit étendue pour que le malade soit en danger. Lorsque la peau de tout le corps est atteinte, comme cela se voit quelquefois, l'épuisement et une terminaison fatale peuvent survenir. La durée de ces maladies est souvent très-considérable, quelquefois elles durent pendant de nombreuses années ou reparaissent dans telle ou telle saison. Lorsqu'elles sont guéries, on est souvent étonné de les voir reparaître tout à coup, et la guérison définitive est presque insaisissable. On comprend dès lors que les dartres sont une spécialité lucrative pour tous ces *guérisseurs* et marchands de drogues qui exploitent la crédulité publique en vantant de prétendus spécifiques, et les nombreux certificats de gens *guéris*, qu'ils publient sans cesse, ne sont que de trompeuses amorces.

La présence des dartres devient généralement si insupportable à ceux qui en sont affectés, qu'il serait cruel de ne pas chercher à les soulager ou à les guérir. Nous allons donc donner quelques renseignements sur le traitement, mais nous prévenons d'avance nos lecteurs que nous ne pouvons leur indiquer des recettes qui guérissent toutes les dartres. Nous voulons seulement les mettre à même d'éviter les traitements des empiriques et d'agir avec connaissance de cause lorsque de sages conseils leur sont donnés par leurs médecins habituels.

Le *traitement* des maladies de la peau consiste d'abord dans le régime, et nous ne pouvons mieux faire que de citer les conseils que donne à ce sujet M. Gibert dans son *Traité des maladies de la peau :*

« L'abstinence des épices, des substances âcres, des boissons stimulantes, l'usage habituel d'une nourriture douce et choisie ont été conseillés de tout temps aux individus affectés de maladies de la peau. Le laitage, hors les cas de diathèse scrofuleuse, les viandes blanches, les légumes frais, les fruits, les boissons amères, l'abstinence des liqueurs fermentées, etc., telles doivent être les bases du régime alimentaire. Un exercice modéré, des soins de propreté, l'entretien de la liberté des fonctions de la peau, un air pur tempéré ne sont pas moins nécessaires.... Il ne faut pas manquer de noter que les soins de propreté, le régime de vie réglé, le changement d'habitudes que subissent les gens du peuple que l'on admet dans les hôpitaux, suffisent quelquefois seuls pour dissiper les maladies cutanées qui avaient motivé leur admission, et que, si l'on ne tient pas suffisamment compte de cette influence favorable, on peut s'en laisser imposer sur la prétendue efficacité de remèdes qui n'ont eu, en effet, que peu ou point de part à la guérison. »

On voit donc que les dartres sont susceptibles d'un traitement hygiénique très-important, et sans lui toute médication devient insignifiante. Mais lorsque la maladie est très-ancienne, lorsqu'elle est très-étendue, il est nécessaire aussi de modifier la constitution et d'agir sur le principe dartreux par des médicaments généraux. C'est pour atteindre ce but que les anciens médecins prescrivaient les tisanes de fumeterre, de chicorée, de scabieuse, de bardane, de trèfle d'eau et de douce-amère. De nos jours, on néglige beaucoup trop ces utiles auxiliaires, quoique de nombreux praticiens les conseillent encore; depuis quelques années le houblon est en faveur, particulièrement pour les jeunes enfants, et l'on emploie fréquemment pour les malades plus âgés les tisanes de pensée sauvage, de salsepareille et de saponaire. Ce sont, en effet, des médicaments fort utiles, et l'on peut, dans presque tous les cas, remplacer la salsepareille par la saponaire, cette dernière plante ayant l'avantage d'être indigène, beaucoup moins chère et facile à employer.

Il est souvent nécessaire de varier les tisanes, non-seulement parce que l'effet qu'elles produisaient d'abord finit par s'user, mais aussi parce que le malade pourrait se dégoûter de leur usage habituel.

Les purgatifs sont fréquemment et à bon droit conseillés, et l'on donne généralement la préférence aux eaux de Sedlitz ou de Pullna, qui sont administrées chaque semaine à la dose d'une bouteille. On peut remplacer ces purgatifs par le sulfate de magnésie (sel d'Epsom), ou le sulfate de soude (sel de Glauber). Ce dernier sel surtout est d'un prix modique, sa valeur est presque nulle, et ils s'emploient l'un et l'autre à la dose de 30 à 60 grammes, en solution dans un litre d'eau ou de bouillon aux herbes. Les enfants ne peuvent cependant faire usage

de ces purgatifs, soit à cause de leur goût désagréable, soit parce que la quantité d'eau qu'il faut boire est trop considérable; la manne ou autres purgatifs doux sont alors préférables.

Mais si le traitement général est important pour les dartres, le traitement local ne doit pas être négligé. Dans beaucoup de cas, lorsque la maladie est encore à l'état aigu, il doit consister surtout en applications émollientes; on emploie alors les lotions d'eau de mauve ou de guimauve, l'eau de graine de lin, l'eau de son, les cataplasmes de fécule de pommes de terre ou de farine de riz délayés dans l'eau ou le lait. La farine de graines de lin fermente beaucoup trop vite, surtout dans l'été, et pourrait déterminer une aggravation de la maladie. Les bains d'eau tiède à l'eau de son ou à la gélatine sont souvent indiqués, et il y a des cas où les sangsues sont nécessaires autour de la partie malade.

C'est à la suite de l'emploi des émollients, que l'on applique quelquefois avec avantage les pommades ou les lotions anti-dartreuses. On emploie à cet usage le soufre, l'iodure de soufre, les sulfures de chaux, de potasse, de soude, l'hydriodate de potasse, le calomel, l'iodure de mercure, l'oxyde de zinc, le carbonate de potasse, le goudron, le savon, etc., etc. De tous ces moyens, le bain sulfureux avec l'eau de Barèges naturelle ou artificielle est celui qui rend le plus de services; on prépare le bain de Barèges artificiel en mêlant à l'eau du bain la dissolution de 125 grammes de sulfure sec de potassium. Les eaux sulfureuses, prises sur place, telles que celles de Bagnères, de Cauterets, de Louesche, d'Enghien, d'Aix en Savoie, etc., ont une très-grande efficacité.

Les substances les plus énergiques sont quelquefois employées pour obtenir la guérison des dartres rebelles, ainsi l'usage de l'arsenic qui fut importé d'Angleterre, s'est assez généralisé en France pour que de nombreux malades aient été guéris par les solutions arsenicales de Pearson et de Fowler. Cependant, ce médicament a de grands inconvénients, et l'on ne doit y recourir que le plus rarement possible. Il n'en est pas de même des mercuriaux qui sont beaucoup moins dangereux qu'on ne le croit généralement, et qui peuvent rendre quelquefois d'importants services.

On conçoit qu'il est impossible de diriger soi-même le traitement des affections dartreuses anciennes et étendues, et que les nombreux médicaments qui sont susceptibles d'être employés, réclament toute l'habileté et toute l'expérience du praticien.

Nous ne pouvons passer sous silence le traitement de M. le docteur Nel qui a été publié il y a quelques années. Ce traitement a d'autant plus d'importance que la position de M. Nel, comme médecin titulaire de l'hôpital général de la Miséricorde de Marseille, a dû lui faire soigner un grand nombre de dartreux. Les individus traités dans cet utile établissement appartiennent à cette classe de la société qui est placée au-dessus des premiers besoins, mais qui trouve son existence dans les travaux pénibles, malpropres et souvent malsains; c'est, en général, au milieu de ces influences que la peau, constamment en rapport avec des substances délétères, contracte ces maladies vulgairement appelées dartres, et qui cèdent difficilement à tous nos moyens thérapeutiques. Voici le traitement suivi journellement par ce praticien.

M. Nel commence par recommander la plus grande propreté à ses malades; il les met à l'usage des bains généraux trois fois par semaine jusqu'à la fin de la guérison.

Trois fois par jour, c'est-à-dire le matin, à midi et le soir, les dartreux prennent une pilule dont voici la formule :

Extraît de chicorée.....	de chaque, deux grammes.
— de fumeterre....	
— de douce-amère.	
— de salsepareille.	
Calomel en poudre.....	
Soufre doré d'antimoine.	
Résine de gaïac.....	quatre grammes.

Sirop de nerprun, quantité suffisante pour faire une masse pilulaire divisée en soixante-dix parties égales.

Les malades sont mis en même temps à l'usage de la tisane de racine de patience, de saponaire et de chiendent. Ce traitement qui, en général, se trouve couronné de succès, dure ordinairement de soixante à quatre-vingts jours.

Dr Reinvillier.

Corps étrangers engagés dans l'oreille.

MOYEN DE LES EXTRAIRE.

Nous avons quelquefois entretenu nos lecteurs des corps étrangers engagés dans l'oreille, et l'on sait que les parents sont souvent fort embarrassés lorsqu'un de leurs enfants s'est introduit dans l'oreille des noyaux de cerises, de petits boutons, des grains de café, des cailloux, etc., comme cela arrive assez

fréquemment. Lorsqu'il s'agit de débarrasser les petits malades, ils crient et se débattent avec tant de violence qu'il est impossible d'en venir à bout.

Les pinces et les curettes dont s'arment le chirurgien ou les parents contribuent à effrayer les enfants et sont d'ailleurs généralement moins efficaces que le procédé employé par M. Guersent, qui consiste à faire dans l'oreille de fortes injections avec une seringue ordinaire. Il suffit de coucher l'enfant sur le dos en lui faisant maintenir la tête et d'injecter l'eau froide ou tiède à quelques centimètres de distance de l'oreille. On pousse lentement d'abord, puis avec plus de force, et l'on voit bientôt le corps étranger tourner sur lui-même et sortir sans que l'enfant ait éprouvé aucune souffrance.

Voici les paroles qui ont été prononcées à ce sujet à la dernière séance de la *Société de médecine pratique :*

« M. Guersent. — Je vais revenir sur un sujet dont j'ai déjà entretenu la société ; mais elle me pardonnera, je pense, d'insister sur les choses utiles, si simples qu'elles soient.

« Je vous ai dit, Messieurs, que l'on pouvait presque toujours débarrasser les enfants des corps étrangers introduits dans leurs oreilles, et pour ainsi dire sans qu'ils s'en aperçoivent, au moyen des injections. Voici un nouveau fait à l'appui de cette assertion :

« Un enfant portait depuis deux ans dans le conduit auditif un bout de crayon en ardoise. Trois médecins avaient fait des tentatives d'extraction sans succès. Ce matin même, on nous a présenté cet enfant ; et bien que l'inspection ne nous fît rien découvrir, nous n'avons pas craint d'annoncer que le corps étranger pourrait sortir sous l'influence des injections, et que nous devions commencer par elles avant de recourir aux instruments, avec ou sans l'emploi du chloroforme. Les deux morceaux de crayon n'ont pas tardé en effet à s'échapper.

« Ces injections ne constituent pas un moyen nouveau, elles sont bien antérieures à notre siècle ; mais c'est à M. Ménière, qui il y a cinq ans environ me vanta leurs heureux résultats, que je dois de les mettre en usage. Voici d'ailleurs comment elles se pratiquent :

« Le malade ayant la tête inclinée au-dessus d'une cuvette, on redresse le conduit auditif, et, au moyen d'une bonne seringue, on lance rapidement et d'une manière brusque un jet d'eau tiède, dont on favorise encore la pénétration en tirant l'oreille dans différents sens.

« M. Duperthuis. — Je partage l'avis de notre confrère et j'ajoute que l'on doit insister sur ce moyen.

« En voici une preuve :

« Une petite fille de douze ans me fut amenée portant, me disait-on, un pois dans l'oreille. Je le fis sortir aisément au moyen d'une petite curette ; mais il y en avait un second que mes tentatives d'extraction ne firent qu'enfoncer plus avant. Alors je demandai une seringue, je fis deux injections sans résultat ; mais le père de cette enfant, auquel je donnai le conseil de renouveler les injections le lendemain, fut plus heureux et débarrassa sa fille.

« M. Guersent. — Il m'est arrivé aussi d'employer plusieurs injections de suite sans pouvoir réussir et d'apprendre le lendemain ou quelques jours plus tard que les parents avaient obtenu le succès désiré. »

COURS D'HYGIÈNE.

NEUVIÈME LEÇON.

Du vêtement. — Importance et rôle du vêtement. — Rayonnement du calorique. — Bons et mauvais conducteurs du calorique. —Vêtements chauds ou frais. — Substances utilisées pour les vêtements. — Le chanvre et le lin. — Le coton. Leurs effets sur la peau. — Préjugés contre le coton. — Les toiles imprimées. — La paille. — Emploi de la laine ; son influence sur la santé. — La soie. — Les fourrures. — Le duvet.

On comprend sous le nom de vêtement toute substance appliquée sur le corps, dans le but principal de le garantir contre le froid, la chaleur, l'humidité et toutes les vicissitudes de l'air ; il sert donc comme l'habitation, comme le régime alimentaire, comme toutes les habitudes qui tendent au même résultat et qui sont le produit de la civilisation. Le vêtement est une sorte de barrière que l'homme a élevée entre lui et le monde extérieur, barrière qui s'interpose avantageusement pour retenir le calorique produit par le corps ou pour empêcher celui qui lui est étranger de venir frapper sa surface.

Le vêtement a une très-grande influence sur la vie de l'homme, car à l'aide des modifications qu'on lui fait subir, il protége l'enfant et le vieillard, vient en aide aux convalescents et aux constitutions faibles, défend l'homme contre la morsure des insectes ou autres animaux, lui permet de parcourir les climats les plus opposés, de se livrer à une multitude de travaux, et tandis que la peau nue ne pourrait se modifier en présence des agressions de l'atmosphère, le vêtement se transforme de mille ma-

nières et est toujours prêt à secourir celui qui sait en faire usage.

Mais puisque le vêtement a pour rôle principal de s'interposer entre le calorique qui vient du corps de l'homme et celui qui lui est extérieur, rappelons rapidement, avant de nous occuper de la matière des vêtements, certaines lois de la physique qui régissent le calorique, cela rendra beaucoup plus clairs les développements qui suivront.

Tous les corps vivants ou inertes, quelle que soit leur température, ont la propriété de lancer continuellement, par tous les points de leur surface, des particules de calorique; il en résulte un échange perpétuel de ce fluide entre tous les corps dont la chaleur tend sans cesse à s'équilibrer, une sorte de *rayonnement* qui se passe aussi bien pour la substance vivante que pour celle qui n'est pas organisée. Ce rayonnement étant d'autant plus actif que la température d'un corps est plus élevée, et que sa surface est plus étendue, il s'ensuit que le corps humain doit tendre sans cesse à se refroidir. En effet, sa superficie est considérable, et sa température est presque toujours supérieure à celle de l'air, mais nous verrons plus loin comment le vêtement vient protéger l'homme en empêchant cette déperdition de la chaleur.

Cependant toutes les substances n'admettent pas le calorique avec la même facilité, il en est qui, non-seulement, se laissent très-difficilement pénétrer par lui, mais qui ne le cèdent pas aisément; on désigne le corps qui se conduit ainsi par l'expression de *mauvais conducteur du calorique*, tandis que l'on nomme *bon conducteur* celui qui se prête facilement à cette pénétration et à cette transmission. Supposons maintenant que l'on connaît parfaitement quels sont les corps qui sont bons ou mauvais conducteurs, et c'est en effet ce qui existe, on pourra tirer un immense parti de cette connaissance pour l'hygiène du vêtement.

C'est sur les données que nous venons de rappeler que repose entièrement la théorie des vêtements chauds et des vêtements frais, la matière dont ils sont faits étant la première condition de leur pouvoir calorifique. Ainsi la laine, par exemple, qui est un très-mauvais conducteur du calorique, sert à confectionner les vêtements les plus chauds, elle laisse concentrer le calorique à la surface du corps en mettant obstacle à son rayonnement et conserve la chaleur des organes intérieurs. De plus, la couche d'air qui se trouve emprisonnée entre la peau et les vêtements et qui a acquis une certaine chaleur vient contribuer au même résultat, car l'air aussi est un mauvais conducteur du calorique.

Nous verrons que certains tissus, tels que les toiles faites avec le chanvre et le lin, par cela même qu'ils cèdent et conduisent le calorique avec une très-grande facilité, sont préférables lorsque la chaleur du corps est en excès; mais il ne faut pas oublier que d'autres conditions du vêtement influent encore sur les qualités dont il est ici question, telles sont la couleur, la texture des substances, et aussi la forme et l'arrangement du vêtement.

Un grand nombre de matières sont employées à la confection des vêtements, et chaque jour le génie de l'homme en utilise de nouvelles. Parmi les substances végétales se trouvent naturellement en première ligne, le chanvre, le lin, le coton, puis viennent d'autres corps ligneux, la paille, le bois, etc. La soie et la laine sont les substances animales les plus usitées, mais ce n'est pas seulement le poil du mouton dont on se sert, puisque celui de la chèvre, du chameau, du lapin, du lièvre et beaucoup d'autres encore sont mis largement à contribution. La peau des animaux, recouverte de ses poils, préparée d'une certaine façon et vendue dans le commerce sous le nom de fourrure, est d'un grand secours dans les climats froids. Le cuir que l'on obtient au moyen du tannage des peaux est devenue presque indispensable aux besoins de la civilisation.

Le *chanvre*, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, sert à fabriquer des tissus qui sont excellents conducteurs du calorique, il en est de même du *lin* avec lequel on confectionne des vêtements très-frais. Le linge de chanvre ou de lin est donc celui qui est préférable pendant la saison chaude, lorsque le calorique accumulé à la surface du corps nécessite son expansion rapide; c'est aussi celui dont doivent se servir les gens à tempérament sanguin, dont la peau est facilement irritable et chez lesquels la circulation est très-active. Lorsque la toile de chanvre ou de lin est mouillée par la sueur, il est important que le linge soit remplacé le plus promptement possible, car ces substances se sèchent très-facilement, et l'eau qui se vaporise alors enlève au corps une quantité considérable de calorique.

Le *coton* n'est pas un aussi bon conducteur calorique que le chanvre et le lin, aussi la toile de coton est-elle plus chaude que les précédentes, ce qui doit la faire préférer pour la saison d'hiver et dans les climats très-froids. Cette toile possède encore un autre avantage, elle s'empare facilement du produit de la transpiration et ne le laisse pas s'évaporer aussi rapidement que le font les autres toiles, de sorte que le refroidissement est moins considérable. Les ouvriers employés à des travaux rudes doivent donc préférer le linge de coton dont le prix est d'ailleurs beaucoup plus modique.

Le coton est cependant l'objet d'un préjugé très-enraciné dans l'esprit de beaucoup de personnes; pour elles il est *moins sain* que le lin ou le chanvre, et pour rien au monde elles ne consentiraient à appliquer de la toile de coton sur une portion de peau malade, et encore moins sur une plaie. De nombreuses expériences ont cependant prouvé que cette substance est exempte des

inconvénients qu'on lui reproche, et l'on a vu dans de grands hôpitaux appliquer avec succès sur les plaies, brûlures et ulcères le coton cardé. Loin d'irriter les parties malades les petites aspérités qui hérissent le coton s'imprégnent de l'humidité des plaies et s'affaissent sur elles-mêmes; elles contribuent à la mollesse et la douceur de cette substance. C'est donc à tort que l'on ne conserverait pas le vieux linge de coton pour l'usage des malades et qu'on se priverait des services qu'il peut rendre.

Les toiles après avoir subi l'application des couleurs, comme on le fait dans les fabriques d'impression de la Seine-Inférieure et de l'Alsace, servent à faire, particulièrement pour les femmes, des vêtements complets, et ne sont plus alors destinées généralement à être appliquées sur la peau. Dans ce cas encore c'est parce qu'elles sont de bons conducteurs du calorique qu'on les emploie et parce que le corps humain étant presque toujours à un plus haut degré de température que l'air, la toile peinte contribue comme le linge à diminuer la chaleur qui opprime les organes. Il n'en serait pas de même si on se trouvait exposé à un soleil ardent, car la toile conduit aussi facilement le calorique de l'extérieur à l'intérieur, comme elle le laissait passer de l'intérieur à l'extérieur. Il est donc évident qu'un vêtement de laine léger et tissé d'une certaine façon garantirait mieux, dans ce cas, la tête ou le reste du corps qu'un bonnet ou un vêtement de toile. La *paille* qui est un mauvais conducteur du calorique est un exemple frappant de ce que nous avançons : dans l'hiver les habitants des campagnes en fourrent dans leurs sabots, afin de conserver leur propre chaleur, et dans l'été ils utilisent le chapeau de paille, afin de ne pas donner accès au calorique que leur envoie le soleil lorsqu'ils sont exposés à ses rayons.

Voyons maintenant quel parti on a su tirer de la laine et surtout de celle qui provient de la tonte du mouton :

La laine est peut-être la substance la plus précieuse de toutes celles qui sont employées à la confection des vêtements. En effet on en fait des tissus fins et légers destinés à être appliqués sur la peau, ou l'on en forme les étoffes les plus souples et les plus résistantes. Travaillée d'une certaine manière elle constitue un drap solide qui est la base de l'habillement de l'homme, ou bien elle s'étale encore sous la forme d'un splendide cachemire. Supposons pour un moment que l'usage de la laine est encore inconnu, et voyons quelle serait l'immense différence du vêtement en général avec ce qu'il est aujourd'hui.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, la laine est un très-mauvais conducteur du calorique, et c'est là sa qualité la plus importante. Dans beaucoup de circonstances, un tissu de laine appliqué directement sur la peau lui fournit une enveloppe protectrice qui lui donne une grande force de résistance à la déperdition de sa chaleur. C'est ainsi que les individus, dont la peau est molle et blanche, chez lesquels prédomine le tempérament lymphatique, trouvent un puissant secours dans l'usage de la flanelle. Non-seulement cette couche laineuse conserve le calorique, mais les aspérités qui sont à sa surface produisent constamment à la peau une petite irritation qui est très-salutaire. Il ne s'ensuit pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, que l'on doive toujours s'entourer d'un gilet de flanelle, pendant les chaleurs de l'été, sous prétexte qu'il retiendra la sueur, ce vêtement ne convient qu'aux constitutions faibles, aux convalescents ou aux malades; ils ne doivent pas craindre d'en faire usage de peur de ne pouvoir l'abandonner plus tard. Cette croyance est encore un préjugé, car dans nos climats, pendant les chaleurs de l'été, il est peu de personnes qui ne puissent, au besoin, abandonner le gilet de laine.

Ce qu'il ne faut pas faire, c'est d'affubler les enfants bien portants de vêtements de laine dont on augmente plus tard la quantité sans songer que la peau, habituée à être aussi bien entourée, deviendra très-impressionnable aux vicissitudes de l'atmosphère. Lorsque la constitution est bonne, il n'y a pas de mal à la laisser s'habituer à réagir contre les influences extérieures, et, en s'entourant de laine sans nécessité, on se prive d'une ressource que l'on serait peut-être bien aise de trouver plus tard, car le corps, habitué de bonne heure à ce contact, ne peut plus en recevoir aucun soulagement.

L'usage de la laine pour confectionner les pièces les plus extérieures du vêtement tire encore tous ses avantages de la propriété que possède cette substance de conduire difficilement le calorique; le vêtement sert alors de barrière pour retenir la chaleur du corps. Les personnes qui sont exposées à des variations de température fréquentes, les voyageurs, les marins, se passeraient difficilement de cet utile auxiliaire.

La *soie* jouit à peu près des mêmes propriétés que la laine; elle conduit mal le calorique, et les vêtements qu'elle sert à fabriquer participent aux mêmes avantages. Mais sa finesse ne permet pas de fabriquer des tissus semblables aux étoffes de laine, aussi ne s'en sert-on guère comme vêtement immédiat, que pour couvrir les jambes et les mains. Sa légèreté permet de l'employer à doubler les vêtements auxquels on veut donner plus d'épaisseur sans les rendre plus lourds ; on place alors entre deux lames de soie du coton cardé et cylindré, on ouate le vêtement.

Tout le monde connaît la ressource que l'on trouve dans les *fourrures* pour combattre le froid ; non-seulement la laine ou le poil qui se trouve implanté à leur surface vient nous défendre contre les rigueurs du climat ou de la saison, mais la dépouille de l'animal tout entière, préparée pour cet usage, ajoute à l'importance du vêtement.

Enfin, le *duvet des oiseaux* lui-même possède les propriétés des substances animales que nous venons de passer en revue, il est employé pour la literie, les manchons et quelques autres usages.

Si nous devions compléter l'étude de toutes les substances qui participent au vêtement de l'homme, nous aurions encore à examiner beaucoup d'autres dont l'usage est moins général ; mais nous aurons occasion de nous occuper de plusieurs d'entre elles, en étudiant 'emploi des vêtements. C'est ainsi que le cuir sera l'obet de notre examen, en même temps que la chaussure.

Dr Reinvillier.

Empoisonnements dans lesquels la nature du poison est ignorée.

MÉLANGE A ADMINISTRER.

Les secours à administrer dans les cas d'empoisonnement sont maintenant très-connus des médecins et même de beaucoup de gens du monde. Grâce aux immenses progrès de la chimie et aux recherches persévérantes des savants, l'on est presque certain du résultat si l'on arrive à temps auprès du malade, lorsque l'on connaît surtout quelle est la substance qui produit les accidents. Mais malheureusement on ne sait pas toujours quel est le poison qui a été ingéré, et les symptômes ne sont pas toujours assez tranchés pour permettre d'affirmer quelle est la nature de l'empoisonnement.

Que faire dans cette circonstance? Une première indication se présente naturellement à tous les esprits : provoquer les vomissements afin d'expulser au plus tôt le poison que peut contenir l'estomac; c'est le conseil que nous avons donné dans un autre article. — Mais l'estomac ne renferme pas de traces du poison ; celui-ci a été absorbé et introduit dans le torrent circulatoire; ou, les vomissements produits, les symptômes persistent; que faire?—Voici une formule qui a été publiée par un habile pharmacien de Montpellier et qui paraît parfaitement appropriée à la plupart des cas qui rentre dans l'hypothèse précédente :

Prenez : Magnésie calcinée,
Charbon pulvérisé,
Sesqui-oxyde de fer,

De chaque parties égales dans :

Eau : Quantité suffisante.

Cette formule présente, avec toutes les garanties de l'innocuité, des chances d'autant plus grandes d'efficacité qu'elle renferme, quoique très-simple, des antidotes qui s'appliquent à plusieurs des poisons les plus actifs en même temps que les plus communs.

Lorsqu'on veut en faire usage, il faut en préparer une forte dose, afin que ce mélange délayé dans l'eau soit donné au malade avec abondance ; il n'y a aucun inconvénient à ce qu'il soit pris en grande quantité.

Propriétés précieuses d'une plante qui peut remplacer le vésicatoire volant.

L'irritation artificielle de la peau produite par l'action du vésicatoire volant ou par tout autre moyen est trop précieuse dans l'art de guérir pour que l'on néglige de s'en servir. Mais le vésicatoire, particulièrement dans les campagnes, n'est pas toujours à la portée du médecin et du malade, et la communication suivante faite au journal des *Connaissances médico-chirurgicales* sur les propriétés de la tithymale a pour nous une très-grande importance.

Tous les médecins connaissent l'*Euphoriba Helioscopa*, cette tithymale si commune dans les mois d'août et de septembre. Dans la médecine des pauvres, elle mérite l'attention du praticien. En voici la raison :

Si vous tenez en contact avec la peau quelques feuilles écrasées de cette plante, la peau rougit et s'enflamme. Si vous renouvelez ce topique du soir au lendemain, et pendant quelques jours, des vésicules nombreuses qui se remplissent de sérosité et de pus ne tardent pas à naître. Ces vésicules laissent suinter une sécrétion parfois très-abondante, qu'on peut entretenir longtemps.

C'est derrière les oreilles que j'entretiens cette dérivation salutaire, presque insensible ou très-énergique suivant la volonté, facile à arrêter ou à entretenir. Les affections de la tête ou des organes des sens en reçoivent une influence salutaire. Je veux en citer une observation :

Mme M., enceinte de sept mois, est frappée tout à coup d'une douleur vive dans les deux yeux. Une kératite (*inflammation de l'œil*) intense ne cède que lentement aux émissions sanguines.

Une seconde fois la kératite se développe aussi longuement et avec autant de gravité ; elle cède encore pour revenir une troisième fois, malgré le soin qu'on avait eu d'entretenir un vésicatoire au bras. Cette pauvre malade perdait courage ; tout en lui faisant comprendre qu'un accouchement prochain

mettrait sans doute un terme à cette affection, je crus devoir lui conseiller l'emploi de la tithymale. Chaque soir, pendant quatre jours, cette plante fut renouvelée derrière les oreilles. Les accidents disparurent et il fallut peu de jours pour rendre aux yeux leur aspect habituel, sous l'influence de la sécrétion qu'on entretint jusqu'au jour de l'accouchement.

Beurre pour remplacer l'huile de foie de morue.

L'importance de l'huile de foie de morue n'est aujourd'hui ignorée de personne. Ce précieux médicament lutte avec avantage contre la phthisie pulmomonaire et beaucoup d'autres maladies ; il constitue un aliment qui restaure, une substance analeptique agissant contre l'action désorganisatrice qui attaque le poumon.

Les seuls inconvénients qu'ait cette huile, c'est d'être quelquefois mal digérée et prise par le malade avec répugnance. Dans ce cas, M. Trousseau la remplace avec avantage, principalement dans sa pratique civile, par la composition suivante, dont il engage les praticiens à vulgariser l'usage :

Beurre frais.....	125 grammes.
Iodure de potassium.....	5 centigr.
Bromure de potassium.....	20 —
Chlorure de sodium.....	2 grammes.

Ce beurre est consommé dans la journée sur de très-minces tartines de pain.

Il est évident que cette formule ne peut remplacer complétement l'huile de foie de morue, mais elle peut rendre de grands services dans les cas où l'administration de l'huile devient impossible.

Epi de seigle avalé par un enfant.

SORTIE SPONTANÉE A TRAVERS LES PAROIS DE LA POITRINE.

La *Revue thérapeutique du Midi* rapporte d'après un journal de médecine espagnol une observation des plus curieuses.

Le 31 août 1852, un enfant de neuf mois, très-robuste, qu'on avait couché sur une meule de paille, saisit un épi de seigle, le porta à sa bouche et l'avala. Pendant les deux premiers jours on n'observa aucun phénomène particulier : l'enfant se portait bien et prenait le sein comme de coutume. Au bout de ce temps, il se déclara de la fièvre avec un peu de toux, de la difficulté de respirer, haleine fétide, peu d'envie de téter et constipation ; ces symptômes augmentèrent d'une manière continue jusqu'au 12 septembre (treizième jour depuis l'accident). Ce jour-là, on aperçut au milieu du cinquième espace intercostal du côté droit une tumeur grosse comme la moitié d'un œuf de poule, rouge, fluctuante, avec un point blanc au centre. L'ouverture de cet abcès fut renvoyée au lendemain ; mais, durant la nuit, il se perça spontanément pendant une quinte de toux, et on aperçut avec étonnement, au milieu de l'abcès, la pointe de l'épi que l'enfant avait avalé treize jours auparavant. On peut l'extraire avec facilité et à sa suite il sortit environ quatre onces de pus ; il restait une plaie pénétrante de la poitrine, par laquelle l'air entrait et sortait avec force. Un pansement convenable fut appliqué et renouvelé souvent ; la plaie, après avoir suppuré pendant plusieurs jours, commença à se resserrer, et le 13 octobre elle était entièrement cicatrisée : la guérison ne s'est pas démentie depuis cette époque.

Ce fait est des plus intéressants, en ceci surtout que le corps étranger est resté deux jours dans les voies aériennes sans que sa présence ait été accusée par aucun symptôme ; sa sortie par les parois de la poitrine n'est pas un fait nouveau : les mémoires de l'Académie de chirurgie en renferment plusieurs exemples tout à fait semblables.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Education des sangsues. — Depuis une dizaine d'années, de nombreuses tentatives ont été faites, soit par des individus isolés, soit par l'administration elle-même pour la conservation et la multiplication des sangsues. Les essais tentés pour conserver ces annélides et les faire servir plusieurs fois paraissent avoir généralement réussi. Il n'en a pas été ainsi des efforts faits de toutes parts pour multiplier les sangsues et en faire en quelque sorte un animal domestique. Des sommes considérables ont été dépensées, les expériences les plus variées ont été répétées, sans que jusqu'à ce jour on soit parvenu à des résultats bien satisfaisants. La sangsue est élevée dans des bassins où elle multiplie facilement, mais alors l'éducateur se trouve dans un cruel embarras ; s'il a garni ses bassins de pierre ou de béton, s'il en bannit avec soin les herbes et les animaux qui doivent servir de pâture aux jeunes sangsues, elles manquent de nourriture et ne se développent pas, si au contraire il sème ses bas-

sins de plantes marines, s'il les garnit de terre glaise, s'il les expose à l'air et au soleil, des ennemis nombreux pénètrent de toutes parts dans cette enceinte réservée, et les sangsues sont dévorées par les rats, les musaraignes, les anguilles et une foule de vers et d'insectes qui s'emparent du réservoir et rendent impossible toute multiplication.

L'éducateur le plus persévérant et le plus habile peut-être, qui se soit jusqu'à ce jour occupé de la multiplication des sangsues est un pharmacien de Laval, M. Laigniez, qui depuis dix ans a fait les expériences les plus curieuses et malheureusement les plus coûteuses sur ce sujet important. Dans un mémoire qu'il vient de publier sur ces tentatives peu encourageantes jusqu'ici, il nous apprend qu'il a dépensé près de cent quatre-vingt mille francs. Depuis quatre ans seulement, il livre des sangsues au commerce, environ vingt mille par an. Mais que de peine et de courage il lui a fallu pour surmonter les difficultés de toute sorte que lui a suscitées ce genre d'éducation?

Il avait fait d'abord disposer un vieil étang, dans lequel il y avait encore des sangsues se reproduisant naturellement, en réservoirs variant pour la forme et la profondeur. Il les fit garnir, soit avec de la glaise soit avec de la tourbe, et y fit jeter une grande quantité de sangsues achetées en Bretagne et en Vendée, puis il attendit. Sept ans s'écoulèrent ainsi, et au bout de ce temps, de cent soixante mille sangsues, petites ou grosses, qu'il avait fait jeter dans les bassins, il n'en restait pas cinquante mille; les rats, les musaraignes, les hannetons d'eau, s'abattant par myriades dans ces réservoirs, les avaient dépeuplés.

Cependant les sangsues avaient considérablement multiplié, et il était clair que si l'on avait pu les débarrasser de leurs ennemis, on eût obtenu un succès complet. Soutenu par cette idée, M. Laigniez abandonna ses réservoirs et transporta ailleurs son industrie. Il choisit un terrain moins marécageux, et le disposa plus convenablement pour pouvoir en éloigner l'ennemi, puis après l'avoir convenablement préparé, il fit ramasser dans des sacs la glaise qui tapissait ses anciens réservoirs et la fit jeter dans ses nouveaux bassins, après s'être bien assuré, toutefois, qu'elle ne contenait aucun des insectes qui lui avaient causé tant de préjudice. Il fallut en outre faire d'immenses achats de sangsues pour peupler ces réservoirs, et cette fois enfin, M. Laignez croit avoir réussi, mais il est bien douteux qu'il puisse rentrer dans les énormes avances qu'il a été obligé de faire depuis dix ans.

M. Laigniez produit dès aujourd'hui un nombre considérable de sangsues; il les pêche en mars, avril, mai, septembre et octobre; juin, juillet et août étant réservés pour le travail de la ponte. Pour parvenir à les prendre sans mettre le trouble dans ses bassins, il commence à battre l'eau fortement avec une roue en fer montée sur un petit bateau. Les sangsues sortent aussitôt de leur retraite, alors on étend sur l'eau des couvertures de laine, sur lesquelles ces animaux ne tardent pas à s'attacher. Mais, ainsi que nous le disions, les revenus de ces réservoirs sont encore bien peu de chose si on les compare aux sommes importantes qu'il a fallu débourser. Nous faisons des vœux pour que ce courageux éducateur reçoive enfin le prix de ses efforts persévérants. (*Journ. de méd. et de chir. pr.*)

Le phénomène a la mode. — Tous les journaux racontent en ce moment les nombreuses expériences que l'on fait de tous côtés sur la danse ou plutôt la valse des tables, assiettes, chapeaux, etc. En attendant que ces faits soient expliqués ou éclaircis, nous voulons faire part à nos lecteurs de la lettre écrite par le rédacteur en chef de la *Gazette médicale de Strasbourg* à M. Amédée Latour. Cette correspondance entre deux hommes sérieux et éminemment instruits, dirigeant chacun un des plus importants organes de la presse médicale, est un document précieux.

Strasbourg, 25 avril, 853.

« Monsieur et très-cher confrère,

« Notre dernier numéro (20 avril) était sous presse quand la ville de Strasbourg fut envahie subitement par une épidémie, importée d'Allemagne, qui elle-même l'avait reçue d'un de ses ports du nord en communication constante avec les Etats-Unis d'Amérique.

« Cette épidémie, prenant le contre-pied de ce que font toutes les autres, n'a encore choisi ses victimes que dans les classes aisées, les classes pauvres ont été complétement épargnées. Il est vrai que, sans être entièrement exempte de dangers, elle se présente sous des dehors tellement bénins, que personne, jusqu'ici, ne s'en est beaucoup effrayé.

« Cette épidémie n'est pas la danse de St-Guy, mais bien la manie de faire danser les tables, exercice auquel on se livre avec une certaine frénésie dans toutes les réunions, dans tous les salons, au foyer de presque toutes les familles.

« Mais je veux parler sérieusement. Il paraît que l'organisme humain dégage un fluide impondérable, de l'existence duquel on ne s'était pas douté jusqu'ici.

« Il paraîtrait de plus, qu'en plaçant le corps humain dans certaines conditions, on peut obtenir de ce fluide des phénomènes qui consistent principalement dans un mouvement rotatoire imprimé aux corps inertes soumis à son action.

« Ce fluide ne peut pas être l'électricité, car on opère en dehors de toutes les conditions exigées pour la réussite des expériences électriques. On n'a à s'occuper ni de conducteurs ni de substances isolantes.

« Il ne peut pas être le magnétisme, car la boussole mise en rapport avec une réunion d'expérimentateurs ne se montre aucunement influencée.

« Est-ce le magnétisme animal? est-ce le diamagnétisme? la suite des expériences à tenter nous le montrera peut-être.

« Je passe à la description de l'expérience, comme elle est tentée le plus souvent.

« Un certain nombre de personnes, cinq, six, huit, et même plus, se rangent autour d'une table ; la meilleure sera un guéridon placé sur roulettes, qu'il soit en acajou, en palissandre, en érable, en noyer, en sapin, tout cela est indifférent, pourvu qu'il n'y ait point de marbre. On place devant soit les deux mains, les doigts étendus, en laissant un intervalle de dix à douze centimètres entre les deux : la face palmaire repose légèrement sur la table, et personne ne doit toucher à son voisin, si ce n'est par le petit doigt dont la face palmaire sera appliquée sur la face dorsale du voisin. Si c'est le petit doigt de la main droite qui applique sur le petit doigt de la main gauche du voisin, il faut que cette disposition se répète par toute la chaîne, de manière à ce que le petit doigt de votre main gauche soit croisé par le petit doigt de la main droite de votre voisin de gauche. On peut intervenir à cette disposition, mais à condition qu'elle soit chaque fois la même pour tout le monde. Cela fait on s'arme de patience, et l'on attend. Toutefois la conversation n'est pas interdite. Au bout de 15, 20, 30, 40, 60, 75 minutes, la table éprouve comme des frémissements, et finalement elle est suivie d'un mouvement de rotation dirigé dans le sens du petit doigt superposé. Intervertissez la disposition des petits doigts, le mouvement cesse un instant et puis recommence en sens inverse, et cela autant de fois que l'on intervertit les doigts. Rompez la chaîne des mains, tout mouvement cesse ; la même chose a lieu si vous touchez votre voisin par un autre point du corps, par exemple, le coude ou le genou. Si une personne étrangère à la chaîne vous touche quelque part, cessation du phénomène. Cependant cette même personne peut entrer dans la chaîne de la manière prescrite, sans détruire l'effet commencé.

« On peut obtenir la même chose à trois personnes, avec un chapeau que l'on place sur le fond sur une surface lisse, et cela en cinq ou six minutes, et même à deux personnes, avec une assiette en porcelaine.

« Lorsque la table commence à tourner, les expérimentateurs se lèvent et la suivent et ont nécessairement l'air de la pousser. Aussi toute la faculté de médecine et tout le corps médical, ainsi que la faculté des sciences, tous ceux enfin qui ont l'habitude d'observer et de ne pas se laisser aveugler par les apparences, ont-ils opposé une foule de fins de non-recevoir. La même chose a eu lieu en Allemagne, et les savants, le grand Alexandre de Humbolt en tête, ont commencé par déclarer que l'on devait se faire illusion, et que l'on prenait pour le résultat de l'action mystérieuse d'un fluide, encore inconnu, l'effet de l'action musculaire et de la volonté ou du moins du désir, combinés d'un certain nombre de personnes. C'était, en passant, une manière personnelle de voir jusqu'ici, mais qui commence à être ébranlée par les faits observés.

« L'expérience ne réussit pas toujours, mais elle réussit dans le plus grand nombre de cas. Elle réussit mieux avec les femmes et les enfants qu'avec les hommes, mieux avec les adolescents qu'avec les hommes mûrs.

« Mais on a construit des appareils qui fournissent déjà des résultats plus concluants. Ainsi, on a établi une table sur pivot, supportant en même temps les siéges des expérimentateurs, on a placé sur ces siéges des enfants, et au bout de fort peu de temps, la chaîne établie, table et enfants ont été entraînés dans la même rotation.

« Les mouvements rotatoires obtenus en dehors de la mécanique ne sont pas sans exemple en physique. Vous connaissez les rotations du disque de cuivre obtenues à l'aide du magnétisme et de l'électricité, les rotations de la boussole provoquées par celles d'un disque analogue, etc., etc.

« Les gens du monde s'amusent de notre perplexité, et nous reprochent d'être toujours les derniers à douter de ce que nous devions savoir avant eux. Ce reproche serait fondé si notre temps n'était pas absorbé avant tout à mettre en pratique, pour le bien du prochain, ce que nous avons pu démêler de positif dans le grand livre de la nature. Les hommes de loisir viennent de soulever un nouveau coin du voile qui couvre les secrets de la création ; à nous maintenaint d'étudier ces découvertes, et de trouver si elle peut profiter au bien de l'humanité.

« La première chose à faire en cette circonstance est de s'assurer encore de la sincérité du phénomène. Pour cela, il ne s'agit point de s'en rapporter aux grossières expériences faites par le vulgaire. Il faut, avant tout, faire construire des appareils faciles à mettre en mouvement, et s'entourer de personnes sérieuses et désireuses de connaître la vérité pour répéter les expériences. Les enthousiastes ne peuvent point être utilisés ici.

« J'ajoute, sous forme de narration, que, dans quelques expériences, la table, mise en rotation, a rompu la chaîne et est allée se heurter contre le mur du côté du nord, et que certains expérimentateurs prétendent la faire changer de direction, sans intervertir la position des petits doigts, mais en exprimant tous ensem-

ble la ferme volonté de ce changement de direction.

« J'ajoute de plus, et je garantis le fait qui a été répété trois fois sur trois personnes différentes, qu'une personne placée au centre de la chaîne, à la place de la table, et à laquelle les mains furent imposées de la manière prescrite, finit par tourner involontairement et machinalement sur elle-même.

« Enfin, j'ajoute finalement que l'expérience n'est pas sans dangers; des guéridons se sont dévissés et sont tombés sur les pieds des expérimentateurs; une jeune personne dans un pensionnat été violemment renversée par la table qui a rompu la chaîne; une table à charnière s'est tout à coup fermée et a écrasé les doigts de la moitié des expérimentateurs; des dames se sont trouvées mal; d'autres ont eu des attaques de nerf, et on mande officiellement de la Bavière qu'un commis voyageur israélite, qui avait provoqué et dirigé une semblable expérience dans la ville de Roth, est mort subitement pendant l'expérience.

« Les tables non placées sur roulettes, les tables carrées, les tables vernies et non vernies, toutes sont propres à l'expérience, seulement l'effet est bien plus lent à se produire.

« Tout cela a presque l'air d'une gasconnade, et si vous accordez la publicité dans vos colonnes à ma lettre, je passerai probablement pendant un certain temps, auprès d'un grand nombre de mes confrères, pour un illuminé ou pour quelque chose comme un niais. Cependant j'ai résisté, j'ai scruté, et je commence à me rendre à l'évidence, comme la grande majorité de mes confrères qui, s'il y a eu erreur, se trompent comme moi; se tromper en si bonne compagnie n'est pas un grand péché. Mon but principal est de provoquer les investigations des hommes sensés, sérieux, sur une remarquable propriété de notre organisme (si elle est réelle), de les avertir les premiers, et avant les profanes, de ce qui se passe et surtout de les engager à entreprendre la question d'une manière scientifique, ce qui n'a pas été fait jusqu'ici.

« Veuillez agréer, cher confrère, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Dr. E. Eissen. »

(Rédact. en chef de *la Gaz. médic. de Strasbourg.*)

Vaccine. — Le nouveau bill sur la vaccine, qui vient de passer à la chambre des lords, et a été imprimé lundi, a principalement pour objet d'étendre et de rendre obligatoire la pratique de la vaccine en Angleterre. Tous les enfants nés après le 1er août prochain devront être vaccinés dans les trois ou quatre mois à dater du jour de leur naissance. Le médecin attestera par un certificat le succès de la vaccine; en cas de non-succès, elle devra être renouvelée jusqu'à ce qu'elle ait réussi. Aucuns honoraires ne seront dus au médecin agissant d'après les prescriptions du nouveau bill. Les père et mère ou tuteurs qui négligeraient de faire vacciner leurs enfants ou pupilles seront passible d'une amende de 1 à 5 liv. st. (25 à 125 fr.)

FORMULES.

POUDRE HÉMOSTATIQUE.

M. le Dr Canquoin (de Dijon) a communiqué à la *Presse médicale* la formule d'une poudre hémostatique dont il fait usage depuis longtemps et qui lui a rendu les plus grands services dans de nombreux cas d'hémorragies et même dans certaines opérations où les vaisseaux d'un petit calibre avaient été découverts.

Voici cette formule :

Prenez :	Tannin.....	De chaque, parties égales.
	Gomme arabique.....	
	Colophane.....	

On l'emploie comme toutes les préparations du même genre, en en chargeant un bourdonnet de charpie ou de coton, qu'on applique sur la plaie et à l'orifice des vaisseaux béants.

Déjà dans notre numéro 13, nous avons donné la recette d'une excellente poudre hémostatique qui diffère peu de celle de M. Canquoin, le tannin seulement est remplacé par l'alun et le charbon; on pourrait avec ces deux formules combiner une poudre hémostatique très-précieuse.

POUDRE DÉSINFECTANTE.

Prenez :	Poudre de charbon.....	De chaque, parties égales.
	— de quinquina.....	
	— de myrrhe.....	

Cette poudre est employée pour détruire l'odeur fétide qui s'échappe du nez de quelques individus, laquelle a été comparée à celle d'une punaise écrasée.

On la prend en guise de tabac à priser.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mai 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 20.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGERE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'amaigrissement et des moyens d'y remédier. — Purgatif agréable pour les petits enfants. — La cuillère à potion du docteur Platin. — Cours d'hygiène, dixième et onzième leçons. — Traitement employé avec succès contre la diarrhée. — Aboiement produit par un état convulsif du larynx. — Perforation de la voûte du palais, inconvénients d'un obturateur métallique. — Évanouissements causés par l'usage du thé vert. — Bibliographie : Physiologie des substances alimentaires. — Variétés et nouvelles. — Formules : Purgatif excellent au goût; — Pommade contre les gerçures des lèvres.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 MAI 1853.

Le nombre des malades est toujours assez limité, et les maladies sont, à peu d'exceptions près, de même nature que celles qui avaient été observées pendant la quinzaine précédente. Quelques fièvres intermittentes ont encore étonné par leur présence inaccoutumée les médecins parisiens, et de nombreuses affections nerveuses, à type intermittent, sont venues s'y joindre et donner une physionomie particulière à la constitution médicale actuelle. Rien à à faire, au reste, contre la cause qui est probablement inhérente à la température.

Les diarrhées et même des dyssenteries ont persisté à se montrer; elles ont parfois une tenacité très-grande et jettent les malades dans un état de faiblesse qui n'est pas alarmant, mais qui ne laisse pas que de les inquiéter. Nous donnons plus loin un moyen de combattre ces indispositions; il est inoffensif, et on fera bien néanmoins de consulter, lorsque l'on sera à portée de le faire, car il est quelquefois nécessaire de ne pas arrêter immédiatement des diarrhées même assez violentes. C'est donc principalement pour les habitants des campagnes que nous indiquons cette médication.

La *fièvre de rotation* ou manie de faire tourner les tables est encore en pleine activité. Cependant beaucoup de personnes se fatiguent de ne voir rien tourner ou sont découragées par la variété des explications qui affluent de tous côtés et qui enlèvent à leur imagination l'attrait d'un phénomène mystérieux. La solution du problème commence à s'établir; cependant nous conseillons en attendant aux mères de famille de ne pas permettre cet amusement à leurs filles, particulièrement à celles qui sont frêles et nerveuses. Il n'y a aucun danger sérieux, mais il est souvent survenu des défaillances, des mouvements convulsifs, des spasmes qui n'avaient pas d'autre origine. Les tables n'ont jamais été la cause matérielle de ces accidents, qui surviennent par une sorte d'exaltation chez les personnes impressionnables.

De l'amaigrissement et des moyens d'y remédier.

L'amaigrissement entraîne généralement moins de malaise que l'obésité, laquelle a été l'objet d'un de nos précédents articles; cependant il y a souvent de très-grands inconvénients à être atteint d'une extrême maigreur, et cet état mérite que nous nous en occupions. Un amaigrissement considérable indique en effet un défaut de répartition et d'équilibre dans

les forces vitales, et s'accompagne, en général, d'une susceptibilité nerveuse qui rend les organes plus aptes à s'irriter et à devenir le siége de quelque inflammation.

Les *causes* de l'amaigrissement sont extrêmement nombreuses : quelquefois cet état est l'une des conditions physiologiques de l'âge du sujet, ainsi l'époque de l'adolescence et celle de la décrépitude amènent assez ordinairement la maigreur avec elles. Mais au nombre des causes les plus actives on doit ranger : les affections morales profondes et concentrées, telles que la haine, l'envie, la jalousie, le chagrin, l'ambition, etc.; les travaux excessifs de longue durée, soit qu'ils soient intellectuels ou simplement mécaniques; certaines professions pénibles ou s'exerçant dans de mauvaises conditions hygiéniques, telles que celles des cuisiniers, des mineurs, etc.

Les jeunes gens qui sont dans une période d'accroissement rapide deviennent souvent très-maigres, il en est de même de ceux qui contractent des habitudes vicieuses. On voit encore survenir un amaigrissement très-rapide chez les personnes qui ont une alimentation insuffisante et surtout chez celles qui avaient l'habitude d'être nourries copieusement; il en est de même lorsque la nourriture, quoique abondante, est de mauvaise qualité, et lorsque l'on fait un usage longtemps prolongé des acides. Enfin, les excès de toute nature, les douleurs du corps, l'abus des alcooliques, la présence des vers intestinaux (*vermination*), l'allaitement, les hémorrhagies et tout ce qui débilite l'organisme sont des causes d'amaigrissement.

Les maladies aiguës ou chroniques sont souvent des causes très-actives de maigreur, telles sont le choléra, la dyssenterie, le diabétès, la suette, la phthisie pulmonaire, le cancer, les suppurations abondantes, la gastrite chronique, etc., etc.; dans ce cas, diverses circonstances concourent à ce résultat; telles sont la douleur, la fièvre, l'abstinence, les pertes matérielles que subit l'organisme, etc. Nous n'avons pas au reste à nous occuper de ces causes qui nous obligeraient à passer en revue un très-grand nombre de maladies.

Enfin, il est certaines personnes qui sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, naturellement maigres; chez elles la maigreur semble inhérente à la constitution, jamais elles n'ont eu d'embonpoint, et leur tempérament est bilieux ou nerveux. Cependant cet état est compatible avec une parfaite santé, et soit que des causes qui ont précédé la naissance, soit que l'organisation individuelle ait présidé à cette maigreur, il est presque inutile de chercher à la combattre, les soins les plus assidus échoueraient complétement.

Les *symptômes* de l'amaigrissement sont connus de tous, ils se résument en une simple constatation de l'état du sujet, et tout le monde peut aisément la faire; mais la *marche* de cette affection n'est pas aussi bien connue. En effet, selon les causes de la maigreur, elle ne se produit pas toujours de la même manière, et il manque encore à ce sujet des études qui seraient fort intéressantes. On sait seulement que dans la phthisie pulmonaire, c'est la poitrine qui commence à maigrir; que dans beaucoup de grossesses la moitié supérieure du corps diminue de volume, tandis que les membres inférieurs acquièrent, au contraire, de l'embonpoint; que dans certaines maladies des organes digestifs ce sont les jambes et les cuisses qui commencent par maigrir.

Le *traitement* de l'amaigrissement ne doit s'appliquer qu'à une certaine série de cas qui sont curables et ne peut comprendre, ainsi que nous l'avons dit, ceux dans lesquels la maigreur a existé pendant toute la vie. Il est également très-difficile de modifier la maigreur qui reconnaît pour cause une maladie aiguë ou chronique, sans que cette maladie disparaisse d'abord, et lorsqu'elle est incurable, l'amaigrissement l'est également.

Mais lorsque les passions tristes, les affections morales profondes ont déterminé la maigreur, on peut souvent, en agissant sur le moral du sujet, arriver à modifier son état; c'est l'œuvre de la médecine morale qui appartient aussi bien au prêtre qu'au médecin, à un ami dévoué et intelligent qu'au parent le plus proche. Il est, au reste, inutile d'insister sur les moyens à employer lorsque la cause de l'amaigrissement est bien déterminée et facile à éliminer, car lorsqu'elle réside dans les écarts relatifs à l'hygiène que nous avons signalés plus haut, ce qui reste à faire est bien évident; la cause étant supprimée, la guérison arrivera.

Les personnes qui sont dans une condition favorable à la guérison de l'amaigrissement doivent s'abstenir de toute circonstance qui débilite l'organisme; un long séjour au lit est toujours favorable à la guérison. La nourriture doit surtout consister en substances féculentes; les pommes de terre, les pâtes, les farines sont fort utiles pour atteindre le but. Loin de consommer beaucoup de viande aux repas, elles doivent surtout manger du pain avec abondance. La bière, employée comme boisson aux repas, est

plus favorable que le vin ; le café noir, lorsqu'il ne fatigue pas l'estomac, contribue à l'embonpoint. Puis viennent l'usage des œufs, le mélange des farines et de l'œuf, la pâtisserie, les gelées de viande et les viandes blanches. En outre, il est bon de prendre chaque jour un bain d'amidon tiède de trois quarts d'heure ou une heure de durée. Il faut enfin se conformer aux conditions exigées par les cas spéciaux et la constitution des sujets, lesquelles ne peuvent être prévues dans une formule générale.

La recette suivante, qui nous avait été communiquée par une personne fort instruite, nous a été très-utile dans les cas d'amaigrissement les plus rebelles.

Prenez : Orge en grain, deux cuillerées ;
Faites griller et moudre comme on le fait pour le café ;
Puis faites bouillir dans un demi-litre d'eau.

Cette décoction, mélangée au lait et prise le matin au premier repas, à la dose de trois à quatre tasses, produit d'excellents résultats.

Dr Reinvillier.

Purgatif agréable pour les petits enfants.

Le docteur Lazowski vient de publier, dans la *Revue thérapeutique du Midi*, sous le nom de *melléolés purgatifs*, des formules très-précieuses.

On prend, suivant l'âge du petit malade, 1/2 ou 1 à 2 grammes de magnésie calcinée et 10, 15 ou 20 grammes de miel vierge, selon la quantité de magnésie employée ; on mêle les deux substances dans un mortier, après quoi on ajoute 20, 30 ou 50 grammes d'eau simple.

La magnésie, très-divisée, se maintient en suspension et forme un véritable lait, lequel a un goût tellement agréable, que les enfants le prennent avec une facilité extrême. Dans quelques heures, des selles abondantes sont rendues sans aucune irritation.

Pour purger ces petits êtres, on a recours aux huiles ; celle de ricin est préférée, parce qu'elle est en même temps vermifuge. Ce médicament est bon, mais il faut que l'huile soit fraîche ; autrement, vieillie ou exposée à la chaleur, elle se décompose et forme des acides âcres qui la rendent drastique ; d'ailleurs, les substances huileuses répugnent toujours aux enfants. — On me dira : Mais on a le calomel ! Il est vrai que c'est un remède purgatif et vermifuge à la fois ; mais tout ce qui est en poudre est difficile à administrer, surtout aux enfants en bas âge. L'aloès, à son tour, est d'un usage embarrassant, car il est amer, et la forme pilulaire ne lui est nullement applicable. Les mêmes défauts peuvent être reprochés d'une manière générale aux autres médicaments purgatifs.

NOTE DU RÉDACTEUR.

Le melléolé purgatif indiqué par M. Lazowski est certainement précieux pour la médecine des enfants, mais c'est une erreur de croire que tout ce qui est en poudre est difficile à administrer à ces petits malades. Nous conseillons souvent, même pour les très-jeunes enfants que l'on veut purger, un mélange, à très-petites doses, de calomel et de scammonée ; ces poudres sont administrées par les parents, dans une cuillerée à café de sirop de gomme ; on les mélange au sirop avec la pointe d'un couteau, et les enfants prennent le tout jusqu'à la dernière goutte sans la moindre répugnance.

La cuillère à potion du docteur Blatin.

Toutes les inventions qui ont pour but le soulagement des malades méritent d'être popularisées. Au nombre des plus utiles est la cuillère de M. le docteur Blatin, que le hasard nous a mis tout récemment entre les mains. Nous avons été étonné que l'usage de cette cuillère ne soit pas plus vulgaire, puisque son invention n'est pas récente. Au reste, les malades doivent à M. Blatin plusieurs autres inventions qui ne sont pas moins ingénieuses et qui prouvent que les hommes les plus érudits ne craignent pas quelquefois de s'occuper des plus minces détails, lorsqu'il s'agit du bien-être d'autrui.

Cette cuillère permet de faire boire les malades même dans la position horizontale, sans répandre, malgré les mouvements qu'ils pourraient faire, une seule goutte du liquide dont on l'emplit.

Sa forme est celle d'une cuillère ordinaire. Une pièce soudée couvre son tiers libre ou extrémité buccale, qui s'allonge en une sorte de bec, avec une ouverture ovale, à bords mousses, pour s'engager entre les lèvres. Tout le reste est découvert. Elle ressemble ainsi à un petit sabot ou à un de ces petits vases en porcelaine que l'on nomme *téterelles*, et qu'on néglige trop d'employer. Son manche ne diffère point de celui d'une cuillère ordinaire, mais il est recourbé, de manière que la cuillère pleine puisse se maintenir seule sans se renverser.

La cuillère à potion est facile à nettoyer, peu dispendieuse, inaltérable, et permet de suivre de l'œil

le breuvage ou les aliments liquides qu'elle doit laisser écouler.

Sa contenance est de trente deux grammes, avec une rainure qui trace la demi-cuillerée, ce qui permet de doser aisément une potion prescrite de certains aliments.

Cette utile invention ne restera pas stérile, car son utilité est incontestable, et il nous paraît évident qu'on la verra plus tard auprès du lit de tous les malades gravement atteints.

COURS D'HYGIÈNE.

DIXIÈME LEÇON.

De la couleur des vêtements. — Influence des couleurs claires ou des couleurs foncées; circonstances qui doivent guider la préférence. — L'avantage reste aux vêtements blancs. — Texture du vêtement. — Forme du vêtement. — Des vêtements étroits; effets de la compression. — Influence de la forme sur la chaleur animale. — Abus du caprice et de la mode. — L'homme est fait pour porter des vêtements. — De la propreté du vêtement. — Danger de porter du linge sale. — Les chemises de couleur. — Conclusion.

La *couleur* des vêtements influe considérablement sur leurs propriétés. Le fait est très-facile à vérifier, car celui qui s'expose à l'ardeur du soleil avec un vêtement noir, un habit de drap, par exemple, sent que le calorique lui arrive avec une très-grande promptitude et beaucoup d'énergie. Au contraire, le vêtement blanc de même étoffe et de même épaisseur laisse pénétrer beaucoup moins de calorique, tient le corps moins chaud et est, par conséquent, plus avantageux dans l'été.

Une autre expérience que tout le monde a faite est celle-ci : lorsque pendant l'hiver on s'approche d'un foyer ardent avec des vêtements noirs, on s'aperçoit que le calorique se communique très-rapidement au travers des vêtements. Si l'on substitue des vêtements blancs aux vêtements noirs, le résultat est tout différent, la sensation de chaleur est bien moins vive, et au lieu de s'éloigner du feu l'on a une tendance à s'en rapprocher.

Ces résultats n'ont au reste rien de surprenant puisque, comme on le sait, la neige fond plus vite lorsqu'elle est couverte d'un morceau de drap noir que lorsqu'elle est sous un morceau de drap blanc, puisque un thermomètre enveloppé d'une étoffe noire marque, dans le même temps, des degrés beaucoup plus élevés que lorsqu'il est entouré d'une étoffe de couleur claire. Les vêtements noirs sont donc très-bons conducteurs du calorique, et il semble tout naturel qu'on les préfère pendant l'hiver et que l'on se serve d'étoffes blanches pendant l'été. Le raisonnement et l'expérience ont cependant conduit à une autre conclusion.

Oui, les vêtements blancs peuvent seuls nous rendre la chaleur de l'été tolérable, parce qu'ils absorbent moins de calorique extérieur, mais c'est encore eux qu'il faudrait préférer pendant l'hiver, parce que durant cette saison on est loin d'être toujours exposé à la chaleur d'un foyer, et qu'étant mauvais conducteurs du calorique ils conservent alors la chaleur naturelle du corps.

De tout cela on doit conclure : que les personnes qui sont exposées pendant les grandes chaleurs aux rayons d'un soleil vigoureux, tels que les moissonneurs, doivent, autant que possible, se vêtir avec des étoffes blanches; qu'il doit en être de même de celles qui, en toute saison, travaillent devant des foyers très ardents, tels que les fondeurs, ceux qui façonnent le verre, les cuisiniers, pâtissiers, etc.; qu'on doit encore préférer les vêtements de couleur claire lorsqu'il s'agit de se soustraire aux rigueurs de l'hiver et d'empêcher que la chaleur du corps ne diminue. Quant aux vêtements de couleur foncée, ils ne sont guère avantageux que dans le cas où l'on a besoin d'absorber la chaleur du foyer dans un appartement, ou lorsque la température du corps étant plus élevée que celle de l'air ambiant, on veut diminuer son intensité.

Les vêtements blancs, ou au moins de couleur claire, sont donc les plus avantageux pour toutes les saisons; mais à cette occasion on doit comprendre l'influence de la propreté du vêtement et combien elle est importante pour conserver aux étoffes blanches toutes les qualités que nous venons de signaler. Le blanc a cet avantage de forcer à la propreté, et il paraîtrait, d'après des expériences qui ont été faites, qu'il jouit encore de la propriété d'être moins accessible à l'absorption et à la conservation des mauvaises odeurs, ce qui ne serait pas d'une médiocre importance.

La *texture* des vêtements n'est pas moins utile à considérer que leur couleur, et comme cette texture est loin d'être la même pour toutes les étoffes, comme il y a des tissus qui sont très-serrés et d'autres très-lâchement tissés, il en résulte que beaucoup de personnes ne se font pas une idée bien nette de la différence de l'effet produit. Il est cependant bien prouvé qu'à égalité de poids, l'étoffe qui est tissée très-lâchement est beaucoup plus chaude que celle dont la trame est serrée. En effet, de même que nous avons vu la couche d'air qui séjourne entre la peau et les vêtements contribuer à la chaleur du corps, d'une part parce que l'air est un mauvais conducteur du calorique, de l'autre parce que cette couche gazeuse ayant acquis une certaine chaleur la conserve au corps qui la lui a prêtée, de même l'air qui se trouve logé dans les mailles ou les lacunes des étoffes lâches et poreuses conduit au même résultat. Voilà pourquoi pendant la saison d'hiver et dans les climats froids on doit toujours donner la préférence aux étoffes tricotées lâchement, aux vêtements ouatés, au lieu de s'affubler d'é-

paisses enveloppes au tissu dense, dont le poids accablant détermine la fatigue et nuit à la liberté des mouvements.

La *forme du vêtement* a aussi une influence marquée sur les diverses fonctions de l'organisme. Lorsque les différentes pièces qui le composent exercent une constriction prononcée sur la région qu'elles recouvrent, elles sont nécessairement nuisibles à la conservation de la santé, car ce n'est pas impunément que la moindre portion du corps se trouve comprimée.

Quand la pression a lieu sur un endroit très-limité, comme cela arrive pour le pli d'un bas, la couture d'une chaussure, le bord d'un chapeau, la partie comprimée s'enflamme, il se forme des gonflements, des ampoules, des plaies même, et la douleur est souvent très-vive. Lorsqu'un lien entoure une portion du tronc ou des membres et la serre fortement, comme cela peut arriver avec les cravates, les jarretières, etc., en outre de l'action qui se produit sur la peau, les vaisseaux se trouvent souvent comprimés de manière à gêner la circulation; de là des varices, des congestions, des engorgements, etc. Enfin, les parois des grandes cavités du corps, comprimées par les vêtements, gênent considérablement les organes intérieurs; c'est ainsi que les poumons, le cœur, le foie, etc., éprouvent souvent une très-grande gêne à exécuter les fonctions dont ils sont chargés. Il est donc toujours dangereux de comprimer une portion du corps, quelle que soit son entendue, et le plus grand nombre de ceux qui commettent cette imprudence, ignorant complétement la disposition anatomique des parties comprimées, ne se doutent guère du danger auquel ils s'exposent. Les individus qui se livrent à des travaux rudes surtout doivent éviter, avec le plus grand soin, que leur vêtement ne comprime la moindre partie de leur corps, car les efforts auxquels ils se livrent viendraient encore ajouter aux inconvénients de la constriction.

De la forme du vêtement résulte encore la conservation ou la perte du calorique animal; car, lorsqu'il est ample, l'air qu'il renferme a beaucoup de facilité pour se renouveler, et diminue par conséquent la chaleur du corps. Un vêtement médiocrement serré, au contraire, emprisonne une couche mince d'air qui contribue, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, à conserver au corps son calorique naturel. Les Orientaux ont parfaitement compris les avantages des larges vêtements pour résister à une température élevée, et nous donnent un bon exemple à utiliser pour la saison des chaleurs, autant que cela est possible à concilier avec nos usages.

La protection plus ou moins complète que le vêtement apporte au corps de l'homme se rattache encore à la forme de cette enveloppe. Selon les saisons et les climats il convient de couvrir certaines parties du corps et d'en laisser d'autres exposées à l'air; mais il arrive souvent que soit à cause du caprice de la mode, soit parce que l'on ne sait pas se conformer aux exigences de la température, on découvre mal à propos telle ou telle région, et beaucoup de fluxions de poitrine ou autres maladies des organes de la respiration ne reconnaissent pas une autre cause. Que de femmes entrent dans un bal les épaules et les bras nus sans se douter que les usages du monde et un peu de coquetterie qui les porte à ce genre de toilette détermineront, le lendemain de cette fête, une grave maladie qui leur ravira une partie de leur beauté et peut-être la vie!

Quoi qu'en aient dit les philosophes, l'homme est fait pour porter des vêtements et les raisons qu'ils emploient pour prouver le contraire ne sont nullement concluantes. Les mains et le visage sont, il est vrai, presque toujours exposés à l'air, mais si la chaleur qui est maintenue dans toutes les autres régions ne venait pas faire compensation, il y a des moments où l'on ne pourrait supporter le froid; on est d'ailleurs obligé, dans beaucoup de circonstances, d'abriter le visage et les mains. Dans quelques climats privilégiés le vêtement ne puise guère son utilité que dans la nécessité de la décence, mais sur la plus grande partie de la surface du globe les vêtements sont indispensables à la conservation de la santé. Tandis que les animaux naissent avec une fourrure dont l'épaisseur est proportionnelle à la rigueur de leur climat, l'homme vient au monde entièrement nu et périrait bientôt si le vêtement ne le protégeait; ce n'est qu'à l'aide du vêtement et des perfections que lui a données la civilisation que l'homme peut parcourir les régions mêmes inhabitables, et asservir pour son bien-être particulier tout le reste de la création.

La *propreté des vêtements* a une très-grande influence sur la santé, et cette propreté a besoin d'être très-complète pour être salutaire. Beaucoup d'individus se contentent de l'apparence de la propreté, et pourvu que leurs habits de couleur foncée ne soient pas maculés par des taches apparentes, ils s'imaginent qu'ils sont suffisamment propres. Qu'on se figure combien serait sale un pantalon de drap blanc que l'on porterait pendant plusieurs mois, jusqu'à ce que son usure soit passablement avancée, surtout si ce pantalon avait servi tous les jours et si jamais il n'avait été nettoyé. Cependant la plupart des gens qui usent des vêtements de couleur foncée, les portent pendant un temps très-considérable, sans se douter qu'ils sont loin d'être propres, et leur étonnement serait grand si l'étoffe devenait tout à coup blanche en laissant seulement apparentes les taches qui la couvrent. Les vêtements les plus extérieurs doivent donc être souvent battus, brossés, lavés ou nettoyés, selon la nature du tissu qui les forme, et ce n'est pas seulement leur surface externe qu'il faut soigner,

mais aussi la surface opposée ; c'est ainsi que les pantalons doivent être brossés avec autant de soin à l'intérieur qu'à l'extérieur, que les toiles qui les doublent doivent être renouvelées aussitôt qu'elles sont sales.

L'usage du linge, répandu maintenant chez presque tous les peuples, contribue énormément à entretenir la peau dans un état de santé parfait. Les peuplades qui jadis ne connaissaient pas le linge, étaient souvent affectées d'éruptions et de dartres très-dificiles à guérir. La facilité que l'on a de faire blanchir le linge et de lui rendre son premier éclat, permet au moins d'entretenir cette partie du vêtement dans un état de propreté convenable, et ceux qui se contentent de l'apparence extérieure, sans songer qu'ils portent du linge sale, sont vraiment bien coupables. Quelle que soit l'excellence de la constitution, il est presque impossible de se bien porter si le linge dont on se sert n'est pas propre, et il y aurait moins de danger à habiter une partie de la journée un endroit mal tenu et dépourvu de propreté, que de porter constamment sur soi du linge imprégné de saleté ; le séjour dans un lieu malsain n'est que momentané, tandis que l'on porte avec soi le linge qui nuit aux fonctions de la peau qu'il recouvre.

Les chemises de couleur ont l'inconvénient de ne pas laisser voir si le linge est parfaitement blanc, et les ouvriers ont souvent la mauvaise habitude de les garder plus que cela n'est nécessaire. Nous ne voyons donc aucun avantage à porter ces chemises qui masquent trop le véritable état du linge, et il suffit que l'on soit exposé à salir d'avantage pour que l'on doive donner la préférence à la toile blanche qui permet mieux de fixer le moment opportun du nettoyage. Avoir du linge propre, même lorsque l'on est mal vêtu et pauvre, donne à celui qui le porte un certain cachet de distinction qui est remarqué de tout le monde, et là encore, les lois de l'hygiène sont d'accord avec les règles de la bienséance. En vain les rêveurs et les hommes distraits mettraient-ils sur le compte de leur organisation la négligence qui préside quelquefois à l'entretien de leur toilette ; en vain les ouvriers accuseraient-ils le temps qui leur manque ou leur peu d'aisance pour changer de linge ; ces excuses ne peuvent être admises, car on a toujours le temps de renouveler son linge, et le blanchissage en est très-peu coûteux.

Les hommes devraient prendre les animaux pour exemple, et observer avec quel soin ils veillent à la netteté de leur poil ou de leurs plumes qui représentent notre vêtement, et il est vraiment pénible de voir le palefrenier qui conduit son cheval à la rivière, parfois plus sale que l'animal lui-même.

ONZIÈME LEÇON.

Application des vêtements. — La tête et les coiffures. — Conditions d'une coiffure bien organisée. — Le chapeau moderne ; celui qu'on pourrait lui substituer. — Perruques et toupets. — De l'habitude de laisser la tête nue. — Coiffure du jeune enfant. — Du cou et de la cravate. — Organisation du cou. — Funestes effets de la cravate serrée. — Comment doit être la cravate.

Après avoir passé en revue toutes les lois générales relatives aux vêtements, examinons l'application des vêtements aux diverses parties qu'ils doivent couvrir, les conditions qui sont nuisibles et celles qui sont préférables, et les enseignements que l'hygiène doit en tirer.

Chaque partie du corps réclame un vêtement particulier qui soit en rapport avec sa forme et qui soit arrangé de telle façon que la protection la plus efficace en résulte pour la portion couverte ; ainsi les pieds, qui supportent tout le poids de l'individu et sont en contact avec le sol, ont besoin d'être entourés d'un vêtement solide ; ainsi le cou, qui se trouve dans des conditions opposées, n'a besoin que d'être enveloppé d'un léger tissu. Malheureusement les meilleures conditions sont loin d'être toujours remplies, et nos usages ne sont pas constamment d'accord avec la raison.

Occupons-nous d'abord de la tête et voyons quels sont les moyens de protection qui leur sont destinés.

La *tête*, se trouvant naturellement exposée aux intempéries de l'air, a souvent besoin d'être garantie ; de là l'origine des chapeaux, bonnets, turbans et coiffures de toute nature. S'il nous fallait envisager cette partie du vêtement chez les différents peuples et surtout les nombreuses modifications que le temps lui a fait subir, nous serions entraîné trop loin de notre but. Constatons seulement qu'en France, le chapeau des hommes, tel qu'on le porte depuis de nombreuses années, est aussi ridicule qu'incommode, et que ses qualités hygiéniques sont bien minimes. Que doit-on en effet attendre d'une coiffure bien organisée? Qu'elle couvre la tête sans la comprimer ni l'accabler par son poids ; qu'elle n'accumule pas le calorique vers cette partie du corps, que la tête, le visage et le cou soient, suffisamment ombragés, et comme condition accessoire, qu'elle ne soit nullement embarrassante lorsqu'on veut la porter avec soi et laisser la tête découverte. Loin de remplir ces conditions, le chapeau s'appliquant exactement et circulairement sur le front, le comprime souvent douloureusement La solidité que l'on est obligé de donner à son inutile échafaudage, le rend pesant et insupportable dans la saison des chaleurs. Faisant, pour ainsi dire, corps avec la peau, afin que le vent ne le puisse abattre, il ne permet pas à l'air qu'il renferme au-dessus de la tête de circuler librement et le calorique augmentant sans cesse, la tête se congestionne à chaque instant. De plus la mode exigeant quel-

quefois que les bords du chapeau soient très-étroits, ceux-ci ne préservent ni de la pluie ni du soleil. Enfin, lorsque le chapeau n'est plus sur la tête, il devient très-embarrassant, et c'est à peine si une main suffit à le retenir et à empêcher qu'il ne se brise au moindre choc.

Un jour le chapeau, tel qu'il existe à présent, disparaîtra de notre costume; mais en attendant, ceux qui osent ou qui peuvent s'affranchir de la tyrannie de la mode, les ouvriers, par exemple, feront bien de porter des feutres souples et légers qui ne pèsent pas péniblement sur la tête et ne la compriment point, dont les larges bords puissent au moins remplir le rôle qui leur est assigné, et qui peuvent être rapidement logés sous le bras lorsque les mains ont tout à coup besoin de leur entière liberté.

Dans l'été le feutre peut être remplacé par le chapeau de paille ou d'écorces, qui est encore plus léger et plus perméable à l'air, et quel que soit l'état de la température, la couleur blanche devra être préférée, parce que la tête est toujours suffisamment chaude et a généralement besoin d'être dégagée du calorique qui l'accable.

Si nous comparions entre elles les différentes coiffures des femmes, depuis les hauts bonnets des paysannes normandes, jusqu'aux légers réseaux des ouvrières parisiennes, nous trouverions encore un ample aliment à la critique; mais il suffit que l'on comprenne quels sont les services que l'on doit exiger d'une coiffure bien organisée pour que l'on soit à même de corriger, autant que possible, ce que l'usage a donné de défectueux à celles dont les dames se servent.

N'en déplaise aux artistes en cheveux qui imitent si bien la nature, nous sommes peu partisan des perruques et toupets artificiels, car joint à ce qu'ils nuisent souvent aux fonctions de la peau de la tête, ils donnent quelquefois à ceux qui les portent l'aspect d'une caricature. Mais il est des circonstances dans lesquelles une extrême sensibilité au froid nécessite l'usage de la chevelure postiche. Ce sont alors des habitudes que l'on doit respecter en donnant toutefois le conseil de ne jamais employer ni colle ni enduits d'aucune nature pour fixer les toupets. Il reste presque toujours quelques cheveux que l'on peut utiliser pour placer de légers crochets qui ne doivent jamais, dans tous les cas, exercer le moindre tiraillement. Pendant la nuit on peut toujours remplacer ces chevelures par un léger bonnet, afin que l'air puisse circuler plus librement autour de la tête.

Les personnes qui n'ont point perdu leurs cheveux doivent s'habituer de bonne heure à coucher tête nue. Dans l'intérieur des appartements, que ce soit pendant la nuit ou pendant le jour, la tête n'a pas besoin d'être couverte; les cheveux suffisent pour la protéger, et se conservent eux-mêmes beaucoup plus longtemps s'ils ne sont ni froissés ni enfermés sous une étoffe quelconque. Laisser ordinairement la tête couverte ou découverte n'est qu'une affaire d'habitude, et l'on conçoit que dans le dernier cas le cuir chevelu fonctionnera en toute liberté. Il est donc important d'accoutumer les enfants à ne pas se couvrir la tête, soit pour dormir, soit pour rester au logis; il n'y a que les très-petits enfants et quelques vieillards qui doivent faire exception à cette règle.

Le docteur Londe, dont les recherches savantes ont éclairé de nombreuses questions d'hygiène, et qui a tant contribué aux progrès de cette science, s'exprime ainsi à propos de la coiffure des jeunes enfants :

« Lorsque l'enfant n'a point encore de cheveux, et que l'on croit devoir lui donner une coiffure qui lui en tienne lieu, que cette coiffure ne soit ni chaude, ni pesante; chaude, elle augmente l'action perspiratoire de la tête jusqu'à un degré morbide, produit ces prétendues *gourmes* qu'on n'observe jamais sur l'enfant dont la tête reste découverte, qui ne sont point une dépuration nécessaire et préservatrice de maladies, comme le croit le vulgaire, mais dont, au contraire, l'apparition introduit une chance très-défavorable à la santé, parce qu'elles peuvent se supprimer, et que la disparition d'une évacuation, même vicieuse, pour peu que l'on y soit accoutumé, devient souvent cause de maladies. Les coiffures qui sont moins destinées à conserver la chaleur qu'à prévenir l'effet des chutes, comme les bourrelets à jour, espèce de couronne de carton matelassée, sont encore inutiles; car l'enfant qui ne marche pas ne peut tomber; et quand il marchera, ses chutes n'auront aucune espèce d'inconvénients, si la nature seule a été son gymnasiarque, et qu'on ne lui ait point appris à marcher à l'aide de lisières ou de quelque autre invention que ce soit. »

Plus loin, après avoir raconté comment fut élevé un enfant pour lequel on lui demanda des conseils, cet auteur ajoute : « La coiffure de l'enfant sera donc un bonnet de toile recouvert d'un autre de mousseline. Après le second mois, lorsque la saison est belle, on peut laisser la tête de l'enfant découverte; plus tard, sa chevelure, dont on ne doit rien retrancher sous prétexte de la faire épaissir, parce que le cheveu se bifurque rarement loin du bulbe, et que la coupe, loin de cette partie, n'a d'autre effet que d'y développer une vitalité morbide, sera la coiffure la plus commode et la plus saine. L'habitude de rester tête nue mettra l'enfant à l'abri des coryzas (*rhumes de cerveau*), des maux de gorge, etc. » (*Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.*)

Le *cou* des femmes reste généralement découvert; à l'exception des habitants de l'Orient, il est rare que les hommes ne l'entourent pas de cette portion du vêtement que l'on nomme la cravate. Puisque l'usage a établi son empire sur la cravate, il serait puéril de lutter contre lui, et la cravate, quant à présent, est

inexpugnable, tant elle est abritée par nos habitudes sociales. Les cols de crin, de baleine flexible ou de poil de sanglier tendent de plus en plus à disparaître, mais la cravate reste plus apparente et plus nuancée que jamais. Il faut bien dire cependant quels sont tous les dangers auxquels elle expose celui qui la porte, et comme on ne peut conclure à sa suppression, on comprendra du moins quelles sont les modifications qu'elle doit subir.

Le cou est parcouru par de très-gros vaisseaux, veines et artères, qui sont très-superficiels dans cette région du corps, et qui sont destinés les uns à conduire le sang du cœur vers la tête, ce sont les artères; les autres, à rapporter le sang de la tête vers le cœur, ce sont les veines. En avant du cou se trouve placé le conduit aérien qui sert de passage à l'air, lorsqu'il entre dans les poumons ou lorsqu'il en sort. Ces organes importants n'empêchent pas que le cou ne soit appelé à se mouvoir à chaque instant avec une très-grande rapidité, et que ses mouvements ne soient très-étendus.

Quel rôle jouera donc la cravate sur les phénomènes qui doivent se passer dans cette région? Pour peu qu'elle soit un peu serrée, le sang éprouvera une certaine difficulté à parcourir les artères, et il circulera plus difficilement encore dans les veines jugulaires qui sont très-faciles à comprimer. Dès lors, le sang séjournant dans le cerveau et ses enveloppes produit des douleurs de tête, des vertiges, et peut même déterminer des apoplexies. La face est rouge, les yeux sont injectés, les paupières boursouflées, et le patient se trouve dans la situation de ces militaires dont parle Percy, qui étaient obligés par l'ordre de leur colonel de serrer fortement le col qui leur étreignait le cou, afin que la face devenant rouge, ils aient ce qu'on appelle bonne mine.

Les plus grands dangers peuvent résulter de cette habitude funeste de serrer les cravates, et beaucoup de personnes qui l'ont contractée depuis longtemps, ne songent pas qu'elle est la cause des malaises qui les tourmentent. On a dit que les gens dont le cou est volumineux et court doivent particulièrement éviter de porter une cravate serrée, mais il n'y a d'exception pour aucun âge ni aucune constitution; jamais les vaisseaux du cou ne doivent subir la plus légère compression. Il en est de même du conduit aérien qui doit toujours rester parfaitement libre; car, s'il est comprimé, l'air pénétrant difficilement, les poumons fonctionnent mal, et de là, la source d'une foule d'indispositions et une prédisposition à contracter des maladies graves des organes de la respiration. D'ailleurs, lorsque l'air ne pénètre pas facilement dans la poitrine, les mouvements musculaires deviennent très-difficiles, et il en résulte que ceux qui sont obligés de se livrer à un travail qui demande un peu de force, trouvent là un obstacle insurmontable. Chez les jeunes gens dont le corps n'a pas encore acquis les dimensions qu'il doit avoir plus tard, la poitrine reste retrécie, et son manque de développement nuit considérablement à la constitution.

On voit que les inconvénients qui résultent d'une cravate serrée sont nombreux et très-sérieux, et si l'on ajoute à ceux qui viennent d'être indiqués, des ulcérations et des callosités de la peau du cou, signalées par les auteurs, il y a de quoi effrayer les moins timides. Tous les avantages sont d'ailleurs acquis à ceux qui ne s'exposent pas à ce danger, car on a remarqué que les individus auxquels leur position sociale permet de s'affranchir habituellement de la cravate, sont généralement exempts des maux de gorge et autres affections de la même région, tandis que ceux qui s'enveloppent avec des étoffes épaisses qui leur font trois ou quatre fois le tour du cou, sont exposés à contracter à chaque instant des enrouements et même des inflammations de la gorge.

La cravate doit donc toujours se composer d'une étoffe très-douce et très-légère, attachée très-lâchement et serrant si peu le cou, que plusieurs doigts puissent être facilement introduits entre elle et les parties qu'elle recouvre. Elle doit se prêter à tous les mouvements et gêner si peu les vaisseaux et le conduit aérien, que celui qui la porte s'aperçoive à peine de sa présence. Les chanteurs, les orateurs, ceux qui se livrent aux travaux de l'esprit, comme ceux qui éprouvent la fatigue du corps, doivent particulièrement éviter la gêne de la cravate. Enfin, pendant le sommeil, il faut toujours laisser le cou complétement libre. Dr Reinvillier.

Traitement employé avec succès contre la diarrhée.

La multiplicité des diarrhées qui n'a fait que s'accroître depuis quelques semaines, nous engage à publier le traitement du docteur Mondière. Cette médication a pour elle la sanction de l'expérience: depuis plusieurs années, de nombreux praticiens l'emploient avec succès, et cette année encore on a pu se convaincre qu'elle peut rendre de grands services.

Prenez : Blancs d'œufs bien frais.....	Six.	
Eau commune froide.....	500	grammes.
Mêler, passer et ajouter :		
Sirop de sucre.....	90	—
Eau de fleurs d'oranger.....	8	—

On donne au malade dans les vingt-quatre heures deux à trois litres de ce liquide par tasse.

La diète doit être absolue pendant un ou plusieurs jours. On donne en même temps trois fois par jour

un demi-lavement composé d'eau simple dans lequel on bat trois blancs d'œufs ; de sorte que vingt-sept à trente blancs d'œufs sont administrés dans les vingt-quatre heures, ce qui représente environ 1 kilogramme (2 livres) d'albumine.

M. Mondière assure que les dyssenteries les plus graves cèdent à ce mode de traitement qu'il regarde comme aussi efficace que l'est celui par le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes. C'est aussi le meilleur moyen à employer dans les empoisonnements par le bi-chlorure de mercure (sublimé corrosif) et les sels de cuivre, tels que le vert-de-gris, le vitriol bleu, etc. etc.

Aboiement produit par un état convulsif du larynx.

GUÉRISON.

Parmi les anomalies nerveuses observées dans les hôpitaux de Paris, nous avons principalement remarqué celle qui existait chez un petit malade couché à l'Hôtel-Dieu. Cet enfant est âgé de dix ans, il est doué d'une constitution grêle, lymphatique. Il fait remonter le début de son affection à six mois de date et ne saurait en rapporter de cause précise. Seulement il dit avoir été pris de nausées, d'envies de vomir, sans toutefois avoir eu de vomissements. A dater de cet instant il fut presque constamment affecté d'une espèce de convulsion, d'un spasme du larynx. Il y eut d'abord difficulté dans la parole, puis cessation de sons articulés.

Le médecin de son pays lui fit prendre pour tout traitement une tisane composée (raisins secs, pruneaux), et, comme on le pense bien, l'affection continua. C'est alors que les parents se décidèrent à venir à Paris chercher guérison pour leur fils, et qu'ils le présentèrent à la consultation de l'Hôtel-Dieu.

La maladie de ce jeune enfant paraissait consister principalement dans une altération des propriétés vitales des muscles laryngés, qui cessaient d'être soumis à la volonté.

Si on observait les mouvements du larynx, on voyait qu'ils étaient précipités et fort grands. Cet organe parcourait l'espace d'un pouce environ ; savoir un demi-pouce en montant, un demi-pouce en descendant, avec une telle rapidité que l'œil pouvait à peine en suivre les mouvements.

Il en résultait que le conduit aérien et celui de l'arrière-bouche étaient tantôt raccourcis, tantôt allongés ; il en résultait aussi que la voix de cet enfant était modifiée d'une manière vicieuse, ressemblait à la voix d'un animal et s'approchait principalement de celle du chien. Sous l'influence d'un traitement approprié, la maladie a disparu entièrement, et paraît avoir cédé principalement aux pilules de Méglin et à une infusion de valériane. Une seule dose a été prise, et le lendemain le petit malade parlait facilement. Doit-on faire honneur de cette cure aux antispasmodiques et aux pilules de Méglin ? Sans y ajouter une foi entière, on peut dire que l'on a vu des affections semblables disparaître aussi rapidement par l'effet de cette médication.

Perforation de la voûte du palais.

INCONVÉNIENTS D'UN OBTURATEUR MÉTALLIQUE.

Une dame recevant des soins de deux médecins distingués, avait une grande perforation au palais, par laquelle les aliments et les boissons pénétraient pour ressortir par les narines. M. ***, dentiste, fit avec un rare talent un obturateur qui remédia à cet accident, mais qui occasionna un phénomène remarquable. Une sensation de saveur métallique dans la bouche et un léger engourdissement, analogue à ceux que déterminent les appareils galvaniques, se firent remarquer. Afin de s'assurer si ces accidents n'étaient pas produits par la diversité des métaux de l'obturateur, dont les crochets étaient en or et le corps en platine, les médecins placèrent dans la bouche de la malade deux disques de zinc et de cuivre soudés ensemble ; la sensation qu'elle en éprouva fut, avec un peu plus d'intensité, la même que celle développée par l'obturateur. En conséquence, et pour avoir une certitude complète, M.*** voulut bien construire un nouvel obturateur entièrement formé de platine, qui n'a déterminé aucune sensation de saveur métallique.

Cette observation fait voir la nécessité de ne former que d'un seul métal les instruments destinés à rester en place dans notre économie. Quand ils sont composés de métaux différents, il peut s'établir un courant électrique qui donne lieu à des décompositions de fluides et à des excitations qui peuvent devenir la source d'accidents divers.

Cette observation très-intéressante prouve que les dentistes devraient constamment employer les obturateurs non métalliques, en hippopotame ou en ivoire, qui ont l'avantage d'être légers, propres,

inaltérables, et qui, en outre, ne peuvent dégager d'électricité.

Evanouissements causés par l'usage du thé vert.

On croit généralement que le thé est une boisson inoffensive; quelques personnes mêmes ne lui reconnaissent aucune autre qualité que celle *d'eau chaude;* voici un exemple que le thé, et principalement le thé vert, a une action importante, surtout sur des constitutions nerveuses ou débilitées. Cette observation est due à M. Cole, membre de la Société médicale de Londres, que nous laissons parler.

M.***, auteur, très-robuste et encore jeune, fut saigné par une application de ventouses, pour une affection des reins. Les ventouses furent appliquées à trois heures, et il n'éprouva rien d'extraordinaire; il dîna comme d'habitude, et se trouva très-bien jusqu'à environ une demi-heure après qu'il eut pris le thé; il en but une grande quantité et prenait habituellement du thé vert et très-fort. Alors il tomba tout à coup en défaillance. Je le trouvai la figure et les lèvres très-pâles, la peau couverte d'une sueur froide et visqueuse, le pouls lent et si faible qu'il était à peine sensible. Un stimulant, composé d'ammoniaque et d'éther, le ramena bientôt à lui-même; mais tout le restant de la journée il fut très-mal à l'aise.

Les mêmes accidents se reproduisirent une seconde fois, et avec les mêmes circonstances, à la suite d'une nouvelle application de ventouses. J'appris alors qu'il était très-sujet aux syncopes. A une époque où il était attaché au parlement comme rapporteur, il était occupé pendant toute la nuit et se couchait très-rarement avant six ou sept heures du matin; il se levait vers midi et s'occupait dans son cabinet jusqu'au moment de se rendre à la chambre, ayant constamment auprès de lui la théière, et prenant ainsi pendant cinq ou six heures du thé vert extrêmement fort. Pendant le temps qu'il mena ce genre de vie, il lui arrivait ordinairement trois ou quatre fois par semaine de tomber sans connaissance sur le parquet.

La suppression du thé fit cesser ces accidents.

BIBLIOGRAPHIE.

Physiologie des substances alimentaires,

Ou *Histoire physique, chimique, hygiénique et poëtique des aliments*, par STANISLAS MARTIN, pharmacien de l'Ecole spéciale de pharmacie de Paris, membre de la Société de pharmacie de Paris et de l'Association des artistes inventeurs, rédacteur du *Bulletin de thérapeutique*, honoré d'une médaille nationale, etc.

Au nombre des livres utiles et intéressants est sans contredit le livre qui vient d'être publié par M. Stanislas Martin, car s'il est une connaissance que chacun doive envier, c'est la connaissance sérieuse des aliments qui sont servis chaque jour sur nos tables. Non-seulement il est intéressant d'être bien renseigné sur les substances alimentaires, mais dans une foule de cas, il est important de les bien connaître. Que de gens, surtout dans les grandes villes, ignorent les choses les plus vulgaires de leur alimentation, et sont privées, par conséquent, de diriger cette importante partie de leur hygiène.

Le livre de M. Martin est aussi complet que varié, car non-seulement les choses indispensables à savoir y sont renfermées; mais une érudition assez neuve vient en augmenter l'importance. Chaque mot qui désigne une substance alimentaire est accompagné de son étymologie grecque, celtique, latine, et de ses dénominations en langues allemande, anglaise, espagnole et italienne. Bien plus, afin de rendre cette lecture attrayante, l'auteur a eu l'heureuse idée de mélanger sa prose des vers les plus remarquables qui ont été faits sur le sujet qu'il traite, et cette poésie renferme souvent des instructions fort intéressantes, témoins les vers qui suivent, inscrits à l'article *Figue*, recueillis parmi les aphorismes de l'école de Salerne.

Figue crue ou confite est un doux laxatif;
Dans les maux de poitrine elle est un lénitif;
Elle nourrit, engraisse, et, mise en cataplasme,
Des tumeurs qu'elle fond, elle apaise le spasme;
Si, dans une fracture, on l'unit aux pavots,
Elle attire au dehors les esquilles des os.

Peut-être pourrait-on reprocher au livre de M. Martin de ne pas contenir ces utiles formules économiques que les lecteurs aiment tant à rencontrer dans ces sortes d'ouvrages, mais de nombreux détails font une sorte de compensation, et les éditions suivantes, qui ne peuvent se faire attendre, renfermeront probablement ce complément.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

ENCORE LES TABLES TOURNANTES. — L'espèce de folie universelle qui avait envahi toutes les classes de la société et rangé les gens les plus sérieux autour des tables rondes, chapeaux, assiettes, etc., n'est pas encore passée que déjà le prestige est tombé et que les explications pleuvent en masse. En effet, en admettant que les lois physiques et physiologiques qui ont été indiquées ne soient pas la cause véritable du phénomène, en supposant même l'existence d'un fluide qu'on n'avait pas encore soupçonné jusqu'ici, du moment où l'on peut expliquer et produire autrement ce qui paraissait inexplicable, tout mystère cesse.

On s'est aperçu d'abord que pour faire tourner les tables il n'était nullement nécessaire que les mains formassent la chaîne, et qu'elles pouvaient très-bien rester isolées. Cela a prouvé évidemment que la plus grande partie du merveilleux était près de disparaître.

Ensuite on a constaté que lorsque l'on reste dans la position indiquée pour l'expérience, la fatigue survient bientôt, puis avec elle le tremblement involontaire, l'obliquité plus ou moins grande des bras, et enfin des contractions involontaires des muscles qui peuvent communiquer le mouvement. Il suffit de la secousse produite par une seule main fatiguée pour mettre l'objet que l'on veut faire tourner en mouvement et chacun de s'écrier : *ça tourne !*

Il arrive aussitôt ce que M. Chevreul a très-bien formulé, lorsqu'il a dit que l'homme, en présence d'un corps qui se meut, se trouve dans un état physiologique particulier tout à fait en dehors des déterminations volontaires, et auquel on ne saurait résister ; cet état, dit-il, est caractérisé par une *tendance au mouvement* qui nous porte irrésistiblement à suivre le mouvement produit sous nos yeux. C'est cette tendance qui fait que le joueur de billard suit sa bille et cherche à la conduire, après l'impulsion donnée, c'est celle qui nous fait suivre l'oiseau qui vole, la pierre lancée, etc.

A toutes ces causes d'impulsion, M. le docteur Piégu en a ajouté une autre : c'est la force de contraction du cœur et le mouvement circulatoire : Lorsque les deux jambes sont croisées, dit-il, le creux du jarret de l'une sur le genou de l'autre, le pied n'est pas immobile : il oscille. Ses oscillations sont régulières et correspondent parfaitement aux pulsations du cœur et du pouls. Les mouvements de projection en avant ont une certaine puissance, puisque, au dire de Sénac et de Haller, un poids de *cinquante livres* attaché au bout du pied est poussé sensiblement encore.

Lorsqu'on tient à la main une feuille de papier ou quelque autre corps léger, le bras étant demi-fléchi, on voit ce corps osciller de la même façon.

Que ce soit, ajoute encore M. Piégu, par suite d'une cause ou d'une autre, le corps entier est agité de mouvements oscillatoires sous l'influence des contractions du cœur, et ces mouvements oscillatoires sont amplifiés par la respiration ; deux observations très-simples peuvent servir de preuves à cette assertion. Pour les bien réussir, il suffit de s'abandonner sans gêne, sans contrainte et sans le moindre parti pris, les muscles restant dans la position de repos relatif la plus grande, pour l'attitude que l'on choisit.

On s'assied sur une chaise, en se renversant en avant, de manière à ne laisser appuyer sur le parquet que les deux pieds de devant de la chaise. Les coudes reposent sur les genoux ; les bras sont croisés l'un sur l'autre horizontalement. Des oscillations d'avant en arrière se manifestent presque immédiatement, et bientôt, malgré soi, on exagère l'amplitude des oscillations jusqu'à arriver quelquefois à perdre l'équilibre. Dans l'attitude debout on constate de même des oscillations de la partie supérieure du corps, et l'on sent que le mouvement est involontaire et qu'il vous entraîne alternativement en avant et en arrière. Dans cette dernière attitude surtout, lorsque le corps est maintenu à quelque distance d'une table ou de tout autre meuble résistant, sur lequel on appuie légèrement l'extrémité des doigts, le mouvement oscillatoire de tout le tronc se trahit par une légère flexion des doigts. Cette force oscillatoire doit donc aussi concourir à la production du mouvement giratoire.

Quelques phénomènes relatifs aux tables tournantes restent encore à expliquer, mais nul doute que l'on n'arrive bientôt à classer les expériences, à leur assigner leur valeur réelle, et ainsi disparaîtra cet échafaudage qui a fait tourner toutes les têtes en même temps que les tables.

Il arrive souvent que les personnes qui se livrent à ces expériences sont prises de douleurs, de convulsions, ou tombent en syncope, et les partisans des faits inexplicables et surnaturels attribuent ces résultats à la cause mystérieuse qui met les corps inertes en mouvement. Les médecins expliquent très-facilement ces accidents qui n'arrivent qu'aux personnes nerveuses et d'une nature impressionnable et délicate ; on doit toujours les engager à s'abstenir de cet amusement.

LA SURDI-MUTITÉ EST-ELLE GUÉRISSABLE ? — Le sort des sourds-muets préoccupe en ce moment l'Académie de médecine. De nombreuses discussions ont lieu à cette occasion, et il faut espérer que les questions les plus importantes relatives à ces êtres intéressants et infortunés recevront une solution.

L'opinion de M. le docteur Bonnafont nous paraît

d'autant plus importante à considérer que cet habile chirurgien est parmi les savants français, l'un de ceux qui a produit les travaux les plus remarquables sur ce sujet. Voici comment il a résumé lui-même le discours étendu qu'il a prononcé à la dernière séance de l'Académie :

« Je prétends donc : 1° Qu'avec deux diapasons, je parviens à classer *immédiatement* les sourds-muets, de manière à juger tout de suite ceux qui sont *curables douteux* ou *incurables* ;

« 2° Que la mutité étant la conséquence forcée de la surdité, il n'est pas possible de faire parler un sourd-muet tant qu'il ne jouira pas d'assez d'audition pour s'entendre syllaber ;

« 3° Que les nerfs de sensibilité générale ne peuvent aucunement remplacer les nerfs auditifs, car mis en contact avec un corps sonore, ils ne sauraient en apprécier que les vibrations et jamais leur sonorité ;

« 4° Que par conséquent, un corps sonore, si bruyant qu'il soit, et n'importe les parties du corps où on l'applique, ne peut exercer aucune influence sur les nerfs de l'audition ;

« 5° Que les résultats satisfaisants obtenus chez quelques sourds-muets, par la parole, l'ont été chez ceux qui avaient conservé plus ou moins d'audition, et toute tentative a été nulle quand la surdité était complète ;

« 6° Que d'après mes expériences, un cinquième pourra bénéficier assez bien de l'articulation orale ; un cinquième parviendra, tant bien que mal, à prononcer quelques mots ou quelques phrases, mais désagréablement et péniblement ; les trois autres cinquièmes seront incapables de jamais parler ;

« 7° Que des deux méthodes, la mimique conviendra à un plus grand nombre de sourds-muets, quels que soient les effets qu'on fasse pour faire pénétrer aussi avant que possible l'articulation orale ;

« 8° Que pour éviter l'inconvénient qui résulte de l'adoption exclusive de l'une ou l'autre méthode, il conviendrait de les confondre dans le même enseignement. Le sourd-muet qui à la mimique joindrait la connaissance de la lecture sur les lèvres, aurait bien certainement un grand avantage sur ceux qui ne connaîtraient pas l'un ou l'autre de ces deux moyens de communication. »

On lit dans le *Mémorial bordelais :*

« Guérison singulière.—Une dame de la commune de Pessac était affectée, depuis deux ans, d'un abcès à la gorge, dont elle souffrait beaucoup. A maintes reprises, elle avait consulté divers médecins, qui tous lui avaient administré des remèdes demeurés sans efficacité. D'un autre côté, la malade se refusait énergiquement à toute opération chirurgicale. Un jour, elle reçut la visite d'un vieux médecin, son parent, qui depuis le moment où il s'était aperçu que ses clients n'avaient pas grande confiance en ses connaissances médicales, s'était résigné à ne plus pratiquer son état et à vivre de ses rentes. Seulement, comme pour se venger du dédain dont il était l'objet, il avait contracté l'habitude de garnir une de ses poches d'ordonnances et de recettes inoffensives. Lorsque par hasard, on lui demandait un conseil, il disait au monde : « Fouillez dans ma poche et prenez au hasard. » Cette loterie avait quelquefois amené des résultats excellents. Le jour où il se présenta chez la dame, il lui proposa son expédient qu'elle accepta avec un sourire d'incrédulité ; mais lorsque ayant fouillé dans la poche aux ordonnances, elle en eut retiré un billet plié en quatre sur lequel étaient écrits ces mots : « Il vous faut un bain de pieds », elle se prit à rire si fort que son abcès, déjà mûri, creva violemment. On nous assure que cet accident a tenu lieu de l'opération chirurgicale, devenue nécessaire dans le cas en question, et qu'une guérison parfaite s'en est suivie. »

FORMULES.

PURGATIF EXCELLENT AU GOUT.

Prenez :	Scammonée d'Alep purifiée.	40 à 50 centig.
	Gomme arabique.....	25 —
	Miel vierge.....	30 grammes.
	Lait d'amandes douces.....	150 —
	Eau de fleurs d'oranger....	10 gouttes.

On mélange la gomme avec la scammonée dans un mortier ; on ajoute le miel prescrit, en remuant continuellement ; enfin l'on ajoute par petites portions le lait d'amandes douces avec l'eau de fleurs d'oranger.

Ce purgatif est, sous tous les rapports, le plus convenable que l'on puisse imaginer ; il l'emporte sur tous les autres par le goût, sa facile administration, ainsi que par sa sûre et prompte action. Comme tel on ne saurait trop le recommander. Lazowski.

(*Revue thérapeuthique du Midi.*)

POMMADE CONTRE LES GERÇURES DES LÈVRES.

Beurre de cacao..... } De chaque 1 partie.
Cire blanche..... }

Faites liquéfier à une douce chaleur dans :

Huile d'amandes douces, 2 parties.

Agitez le mélange et incorporez :

Huile essentielle de roses, quelques gouttes pour aromatiser.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 juin 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 71.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Du plombage des dents, indications pour plomber les dents soi-même. — Remèdes et formules contre les fièvres intermittentes. — Feuilles de frêne contre le rhumatisme. — Cours d'hygiène, douzième et treizième leçons. — Empoisonnement lent dont la cause fut méconnue pendant quinze ans. — Du hoquet et de sa persistance, moyens employés pour le guérir. — Altération et falsification des substances alimentaires. — Variétés et nouvelles. — Formules : Eau-de-vie camphrée; — Alcool camphré.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JUIN 1853.

Malgré les variations incessantes de la température, l'état sanitaire continue à être satisfaisant et les malades ne sont pas plus nombreux qu'ils ne le sont généralement à cette époque de l'année. Les enfants seuls semblent être impressionnés par la constitution atmosphérique actuelle, et beaucoup d'entre eux sont atteints d'indispositions plus ou moins sérieuses.

Parmi les maladies régnantes chez les enfants, la coqueluche surtout occupe le premier rang. Nous rappelons à cette occasion aux parents, que cette maladie est contagieuse, qu'elle peut même attaquer les grandes personnes qu'elle a épargnées dans leur enfance et que parmi plusieurs enfants dont un seul a la coqueluche elle manque rarement de se communiquer aux autres lorsque l'habitation et surtout les jeux sont en commun. Il est donc important de se souvenir de cette circonstance, afin d'isoler l'enfant atteint par la coqueluche aussitôt que cette maladie vient à se déclarer. Envoyer le petit malade à la campagne, ou le faire simplement changer d'habitation est chose d'autant plus raisonnable que le changement d'air modifie presque toujours avantageusement la maladie.

Nous avons vu beaucoup de personnes atteintes d'enrouements, de maux de gorge, de maladies des yeux ou des oreilles ; en général, ces affections sont légères et cèdent aux soins les plus simples.

Du plombage des dents, indications pour plomber ses dents soi-même.

On donne vulgairement le nom de *plombage* à cette opération qui consiste à remplir une dent creusée par la carie avec une substance quelconque qui fera désormais corps avec la dent, lui donnera de la solidité, et arrêtera les progrès du mal.

La substance que l'on emploie étant loin d'être toujours la même, et le plomb n'étant presque jamais employé à cet usage, le mot plombage est tout à fait impropre, aussi les médecins et les dentistes emploient-ils généralement celui d'*obturation*. Il est vrai que le plomb a servi autrefois pour cette opération, mais maintenant il est à peu près abandonné.

Quelle que soit la matière que l'on emploie, il est important que la dent ne soit pas douloureuse au moment où l'on se dispose à la plomber, car la douleur redoublerait alors par le contact du corps étranger, et le but serait manqué ; il faudrait *déplomber* la dent, ce qui est quelquefois très-difficile. Le plombage appliqué à propos peut au contraire contribuer

à la conservation d'une dent pendant 6, 8, 15, 20 ans et plus; il constitue donc l'une des opérations les plus précieuses de la chirurgie dentaire, et l'on pourrait conserver ainsi bon nombre de dents que l'on arrache.

Ayant choisi le moment où la dent ne détermine aucune douleur, on nettoie très-exactement sa cavité à l'aide d'une petite curette en acier, on enlève ainsi toute la partie molle et on essuie fortement, à plusieurs reprises, avec des petites boulettes de coton que l'on introduit dans la dent avec le même instrument. Cette introduction du coton se renouvelle jusqu'à ce que celui qu'on retire soit parfaitement sec et blanc. Alors on imprègne le coton avec de l'alcool et on le porte encore au contact des parois de la cavité, on le retire et la dent est préparée.

Reste le choix du mode de plombage : nous n'entreprendrons pas ici l'histoire de tous les moyens employés jusqu'à nos jours, cela serait très-curieux, mais très-peu utile à nos lecteurs. Qu'ils sachent seulement que les principaux ont été le plombage à l'aide du métal fusible de Darcet et le plombage Sullivan, opérations qui se faisaient à chaud; que l'on employait encore beaucoup autrefois les lames métalliques que l'on tassait dans la dent, et que l'or battu est encore assez usité, et passons de suite au moyen le plus répandu, le plus pratiqué par les dentistes, qui en font presque tous un secret, donnant à leur plombage les noms les plus excentriques. Ils ont tort, à notre avis, car là comme en chirurgie, tout doit consister dans l'habileté de l'opérateur, et si nous enseignons aujourd'hui le moyen de plomber ses dents soi-même, c'est uniquement pour les personnes qui habitent une localité privée de dentistes; il est toujours plus avantageux de se servir de l'adresse et de l'expérience d'autrui. Cependant ceux-là même qui ont l'opérateur à leur disposition, ne seront pas fâchés d'être renseignés sur l'opération du plombage.

La dent étant donc préparée, ainsi que nous l'avons dit, le dentiste prend du *ciment pour les dents*, et en met une pincée dans le creux de sa main gauche, puis il y ajoute une goutte de mercure coulant, et avec la pointe d'un couteau ou un autre instrument il pétrit ensemble le ciment et le mercure de manière à faire une pâte assez solide. La difficulté est d'obtenir une pâte convenable, si elle contient trop de ciment elle n'est pas assez liée et tombe en poussière, si on a ajouté trop de mercure, elle est trop molle. Il est toutefois préférable d'y introduire du mercure en excès, car en exprimant la pâte entre les doigts on en fait tomber le mercure inutile.

Mais quelle est la composition de ce ciment pour les dents? Autrefois c'était tout simplement de l'argent en poudre, mais on a reconnu que le mélange ainsi fait noircissait beaucoup, et le ciment est à présent composé d'étain fin et de cadmium unis dans des proportions convenables; on le trouve au reste chez tous les fournisseurs des dentistes, chez certains marchands de métaux, et sa valeur commerciale est très-minime, puisqu'elle n'est que de cinq francs la livre, ou cinq centimes le gramme. Le ciment forme avec le mercure un *amalgame* qui durcit pendant les jours suivants, et cette minime quantité de mercure n'est nullement nuisible pour la santé; jamais il n'en est résulté le moindre inconvénient.

Après avoir fait l'amalgame métallique il ne reste plus qu'à l'introduire dans la cavité de la dent, ce qu'on fait le plus adroitement possible en allongeant la pâte sans la diviser, en bourrant d'abord le fond de la cavité, et en la comblant ensuite jusqu'au niveau de la surface extérieure de la dent. On se sert pour cela d'un outil dont la forme est appropriée à cet usage, ou tasse convenablement la matière du plombage et on l'unit à l'extérieur, on la polit en quelque sorte, afin que sa surface reste lisse. Il est important de donner ensuite au métal le temps de se solidifier, et de ne pas mâcher les aliments du côté du plombage, pendant les deux ou trois repas suivants.

On a essayé, depuis quelque temps, divers autres modes de plombages; on a cru trouver plusieurs fois des mastics dentaires ayant la couleur de la dent et adhérant aux parois de la cavité, mais en séchant, ce mastic éprouve un retrait, la dent n'est plus comblée, et l'espérance, d'abord conçue, s'évanouit. On a aussi employé le coton trempé dans le collodion, c'est un mauvais moyen, car le tampon formé ne tarde pas à se ramollir et à devenir insuffisant; il en est de même des préparations de caoutchouc et de gutta-percha.

L'or battu et laminé, qui n'est autre chose que celui qui sert à dorer les encadrements des glaces et tableaux, rend souvent de très-grands services; lorsqu'il s'agit de combler des fissures étroites, on le tasse à l'aide d'un instrument pointu et aplati, à la manière d'un mouchoir que l'on voudrait loger dans un étroit espace, et que l'on introduirait d'abord par l'un de ses angles en faisant pénétrer le reste peu à peu. Dans certains cas, la feuille d'or est préférable à l'amalgame que nous avons indiqué.

Dr Reinvillier.

Remèdes et formules contre les fièvres intermittentes.

Les fièvres intermittentes sont si communes dans certains pays et elles y sont si rebelles que nous ne manquons jamais de publier tous les moyens de les combattre aussitôt que leurs auteurs les ont fait connaître. Il est d'autant plus important d'être bien armé contre la fièvre d'accès, qu'elle ne cède pas toujours aux médicaments réputés les plus efficaces. Voici donc les formules que M. le docteur Miergues fils vient de publier tout récemment dans la *Revue thérapeutique du midi.*

Bouillon fébrifuge. — Faites cuire dans trois verres de bouillon de viande, dégraissé, une forte pincée de piloselle, une pincée de chicorée, de potentille rampante, de fraisier et un peu de noix muscade; coulez et divisez en deux prises à prendre, l'une demi-heure avant l'accès, l'autre deux heures après. Ce bouillon suffit dans la plupart des cas pour faire cesser les accès.

Voici le moyen qu'employait un empirique pour guérir les fébricitants que l'art avait abandonnés : On cueille l'euphorbe à feuilles linaires (*euphorbia cyparinias*) avant la floraison, avant même que les boutons commencent à paraître ; on la fait sécher à l'ombre et on la réduit en poudre, qu'on a soin d'enfermer dans un flacon bien bouché. La dose de cette poudre est d'un gramme, une heure avant l'accès , ou une dose semblable tous les matins à jeun. Ce médicament, qui évacue fortement, a souvent été employé par mon père, toujours avec succès.

Voici la formule héroïque de mon bisaïeul, que nous employons avec un effet constant dans les cas les plus réfractaires :

Sulfure d'arsenic porphyrisé.....	0, 10 centigrammes.
Sulfate de quinine.....	1 gramme.

Extrait d'aulnée, quantité suffisante pour huit pilules, une le soir, l'autre le matin. — Nous avons substitué la quinine à la poudre de quina qu'employait notre grand'père.

On conçoit que ces divers moyens puissent produire une perturbation suffisante pour empêcher la période algide des fièvres. Mais comment agit la toile d'araignée en pilules, qui m'a souvent réussi à la caserne ? Comment agissaient les épicarpiques des anciens, qui n'étaient que des exutoires situées à la région carpienne (au poignet) ?

L'épicarpique qu'employait mon grand'père avec un succès assez constant, n'était autre que de l'écorce de noyer (*juglans regia*), appliquée sur le carpe du côté de l'aubier, et maintenue en place douze heures.

Feuilles de frêne contre le rhumatisme.

par M. le Dr Deffis.

Déjà dans plusieurs articles nous avons fait connaître les propriétés des feuilles de frêne contre la goutte et le rhumatisme, mais jusqu'ici il a été très-peu question du rhumatisme chronique, c'est-à-dire de ces douleurs permanentes ou se montrant à des intervalles très-rapprochés qui sont si pénibles pour ceux qui en sont atteints. On a cependant employé la feuille de frêne contre cette espèce de rhumatisme, et en général les résultats ont été moins brillants que pour la goutte. Le médicament étant reconnu très-efficace, on doit se demander si la manière dont il a été administré dans les affections chroniques est la meilleure à employer, c'est pourquoi nous enregistrons la formule que M. le docteur Deffis a publiée dans la *Revue de thérapeutique*, dont il a obtenu d'excellents résultats.

La décoction de feuilles de frêne a aussi complètement réussi pour combattre des rhumatismes chroniques. J'étais atteint depuis quatre ans, dit M. Deffis, d'un rhumatisme au genou et à l'épaule. Les souffrances étaient très-violentes, surtout pendant la nuit. Après quinze jours de l'usage de ce remède, je n'ai plus éprouvé de douleurs.

Une cinquantaine de rhumatisants, comme moi, n'ont eu qu'à se louer de cette médication.

La manière de préparer cette tisane et de s'en servir est celle-ci :

Les feuilles de frêne doivent être cueillies lorsqu'elles laissent suinter une espèce de gomme visqueuse (selon les climats c'est au mois de mai ou de juin).

On fait sécher ces feuilles à l'ombre ; on en prend trente grammes, qu'on fait bouillir dans un litre d'eau de fontaine pendant un quart d'heure. On ajoute ensuite une pincée de menthe poivrée.

On boit un verre de cette tisane, sucrée ou non, matin et soir, voilà tout. L'usage doit durer pendant vingt jours ou un mois.

COURS D'HYGIÈNE.

DOUZIÈME LEÇON.

Le tronc et les membres. — De la chemise et des conditions qu'elle doit avoir. — Le caleçon ; ses usages et ce qu'il doit être. — Du pantalon et de la culotte ; nombreux inconvénients à éviter. — Le gilet. — L'habit et la redingote. — La blouse et ses avantages. — Du manteau et de ceux qui sont imperméables. — La ceinture.

Le *tronc* et les *membres* sont ordinairement protégés par plusieurs couches de vêtements ayant chacune des fonctions spéciales et se modifiant de cent manières différentes selon les climats, les saisons, les mœurs des peuples, le sexe, l'âge, les professions, etc. En France, la forme du vêtement extérieur est souvent influencée par la mode sans qu'aucune raison ayant l'hygiène pour principe préside à ces nombreux changements ; il n'y a guère que les vieillards qui échappent à la tyrannie de la mode et qui savent mépriser ses révolutions. Le linge qui couvre le corps, ne se voyant que très-peu, ne subit guère toutes ces modifications ; aussi la chemise et le caleçon de toile diffèrent à peine de ce qu'ils étaient il y a un siècle et rendent-ils toujours des services aussi importants.

La *chemise* est de toutes les pièces du vêtement l'une des plus précieuses pour la santé ; appliquée directement sur la peau, elle la préserve du contact trop rude des étoffes de laine ou autres, elle se charge des matières sécrétées, s'empare du produit de la transpiration qu'elle laisse bientôt s'évaporer et contribue à la propreté du corps par la facilité avec laquelle on la remplace.

Que la chemise soit en toile de chanvre ou de lin ou en toile de coton, peu nous importe ; déjà nous avons dit que le contact du coton n'est nullement malfaisant ; il ne peut donc y avoir dans la préférence que l'on accorde à l'une ou à l'autre substance qu'une question de température ; mais ce qui est beaucoup plus important, c'est la forme de cette partie du vêtement. La forme générale est toujours à peu près la même, ainsi que nous le disions tout à l'heure, mais parfois on fait les chemises beaucoup trop étroites au col et aux poignets. Lorsque le cou est serré fortement par le col de la chemise, les inconvénients que nous avons signalés pour la cravate se produisent ; et qu'on ne croie pas que ceux là même qui les éprouvent sont toujours habiles à les reconnaître ; nous avons vu des gens dont la face rouge, le cou gonflé, les yeux étincelants attestaient qu'ils étaient étranglés par leur chemise et qui ne paraissaient pas s'en douter, il fallait leur faire voir la cause de leur malaise avant qu'ils songeassent à y remédier.

De même que pour la cravate, le col de la chemise doit être assez peu serré pour que l'on puisse introduire deux ou trois doigts entre le cou et lui. La chemise étant directement appliquée sur la peau, il y aurait encore plus d'inconvénients à ce qu'elle exerçât une constriction qu'il n'y en aurait pour la cravate. Quant aux poignets de la chemise, leur étroitesse a des résultats moins graves, mais elle détermine toujours le gonflement des mains, l'engorgement des veines qui les parcourent, et en serrant les tendons nuit à la puissance des muscles. Les personnes qui se livrent à des travaux rudes doivent surtout éviter de porter des chemises qui leur compriment le poignet.

Le plus grand des avantages de la chemise, c'est son extrême propreté, aussi doit-on la renouveler le plus fréquemment possible. Si l'ouvrier qui économise quelquefois, pendant une semaine, le blanchissage d'une chemise, ne dépensait pas en tabac une partie de son gain, il pourrait avoir tous les deux jours ou tous les jours mêmes une chemise propre, ce qui vaudrait bien l'habitude de chasser devant lui des bouffées de fumée. Le luxe du linge blanc chez l'homme qui sue beaucoup et qui est exposé à toutes les causes qui salissent les vêtements, serait une originalité de bon goût, et nous ne doutons pas que sa santé n'y trouvât un très-grand avantage. C'est parce que l'usage opposé est généralement en faveur chez les ouvriers que nous avons déjà blâmé, dans une autre leçon, l'usage des chemises de couleur qui masquent mieux que les chemises blanches le manque de propreté.

Quelle que soit la négligence apportée au changement de linge, il est indispensable de changer de chemise soir et matin, car c'est déjà beaucoup de laisser le linge en contact avec la peau pendant quinze à seize heures ; lorsqu'il est à l'air libre l'humidité et les miasmes dont il est imprégné s'évaporent et il se trouve purifié au moins en partie.

Le *caleçon* de toile n'est pas comme la chemise employée par tous, parce que beaucoup d'individus ne sont pas pénétrés de son utilité ; cependant cette partie du vêtement contribue puissamment à l'intégrité des fonctions de la peau, car, ainsi que la chemise, le caleçon est soumis à de fréquents blanchissages et remédie aux inconvénients du pantalon d'hiver, dont le nettoyage est plus difficile. Pendant la marche, le caleçon préserve les membres inférieurs de la poussière et des insectes qui se trouvent à la surface du sol. Ainsi que la chemise il se charge des sécrétions de la peau et la préserve du contact des étoffes plus grossières. Les individus qui ne portent pas habituellement le caleçon éprouvent souvent pendant les chaleurs de l'été ou par un froid rigoureux des inflammations superficielles de la peau occasionnées par le froissement du pantalon. Le caleçon est donc chose indispensable, il participe aux

mêmes avantages que la chemise, aussi recommandons-nous énergiquement son emploi ; mais il nécessite également certaines précautions, et à part les soins de propreté, il est nécessaire qu'il ne produise aucune compression ni aux jambes ni à la ceinture. Lorsque l'extrémité inférieure du caleçon exerce une pression circulaire sur les jambes, elle contribue à produire des varices, détermine le gonflement des pieds et nuit considérablement à la marche. Si c'est la ceinture qui est serrée, les organes contenus dans le ventre sont gênés dans leurs fonctions et peuvent même finir par être altérés dans leur forme ; il est donc indispensable que le caleçon enveloppe la jambe sans l'étreindre, et qu'il soit arrêté par la saillie des hanches sur lesquelles il s'appuiera au lieu de comprimer la taille.

La chemise et le caleçon, ainsi que nous venons de le voir, contribuent à la propreté du corps ; la portion de vêtement qui vient immédiatement après, c'est-à-dire le *pantalon*, n'est autre chose qu'une enveloppe protectrice contre les vicissitudes atmosphériques. Lorsque le pantalon est trop large, il gêne la marche de celui qui le porte, et protège mal le corps contre le froid. Trop étroit, il a beaucoup d'autres inconvénients qui ont été parfaitement résumés par Percy, dans son *Histoire hygiénique de la Culotte*, à propos de ce qui se passait autrefois dans l'armée. « On se souvient, dit-il, que dans plusieurs de nos anciens régiments, il fallait quelquefois deux hommes pour en aider un troisième à mettre sa culotte, tant elle était éloignée des proportions qu'elle eût dû avoir. C'était, de la part des chefs, un caprice auquel personne ne pouvait se soustraire. Le soldat, condamné à s'enfermer dans une pareille prison, ne marchait qu'avec difficulté, et se fatiguait d'autant plus que les muscles comprimés en tous sens, exigeaient pour leur contraction une plus grande dépense de forces. Il n'était bien que debout, encore dans cette position le cours du sang était-il plus ou moins gêné, ce qui l'exposait aux engorgements des glandes de l'aine, aux varices, aux anévrismes. Lorsqu'il se courbait, il éprouvait aux lombes et au bas-ventre un resserrement qui lui ôtait la respiration, lui portait le sang à la tête et le privait momentanément de toute activité. C'était bien pis encore quand il fallait mettre un genou à terre, soit à l'exercice pour faire feu au premier rang, soit à quelque cérémonie religieuse ; rien n'égale la douloureuse contrainte où il se trouvait alors. La plupart des hernies auxquelles il était si sujet ne reconnaissait pas d'autre cause. Les sciatiques, les hémorrhoïdes, les maladies sexuelles provenaient également de cet abus. Le coup d'œil était satisfait, mais la santé des hommes s'altérait sensiblement. »

Ce tableau donne une idée exacte des funestes effets de la compression exercée par la culotte, et l'on comprend que si la pression n'est que médiocre, les résultats, quoique moins intenses, n'en sont pas moins pernicieux pour la santé.

La manière dont le pantalon est soutenu est encore très-importante à considérer : généralement, c'est à l'aide de bretelles qui prennent leur point d'appui sur les épaules que le vêtement est attaché ; une demi ceinture formée par deux pattes qu'une boucle réunit vient aider au mode de suspension. Nous ne blâmons pas l'usage des bretelles, quoique les gens qui ne sont pas très-gras et qui n'ont pas le ventre très-saillant puissent parfaitement s'en passer, mais elles doivent toujours être élastiques, afin de se prêter aux inflexions du corps, de ne pas gêner la respiration et de ne pas comprimer douloureusement les épaules. Le pantalon ne doit pas s'élever jusqu'à la poitrine, comme cela avait souvent lieu autrefois ; ainsi construit, il gêne les fonctions des poumons, ce qui n'arrive pas lorsqu'il commence seulement un peu au-dessus des hanches.

Que dirions-nous du *gilet* qui n'ait déjà été exprimé à l'occasion du pantalon ou de la culotte. Le plus grand inconvénient qu'il puisse avoir est de serrer la taille et de produire ainsi quelques-uns des inconvénients déjà signalés ; c'est donc une faute qu'il faut savoir éviter. Puis, le gilet faisant partie de la seconde enveloppe, protectrice du corps, il est important qu'il soit assez long pour recouvrir le haut du pantalon auquel il forme ainsi une sorte de prolongation.

On sait que le vêtement le plus extérieur, celui qui est destiné à couvrir les différentes pièces que nous venons de passer en revue, est l'*habit* ou la *redingote ;* lorsque le premier est court, il constitue la veste, et la seconde, selon la forme qu'on lui donne, prend le nom de paletot ou une autre dénomination. Ces différents vêtements ont, à juste titre, excité la critique, tant leur forme est étriquée et souvent ridicule ; il y aurait, en effet, presque autant à dire sur les habits et redingotes que sur le chapeau moderne dont nous avons signalé les nombreux défauts ; nous nous abstiendrons néanmoins de cette critique qui nous entraînerait trop loin, et nous devons même avouer que l'activité des relations sociales à laquelle nous sommes tous habitués, est favorisée par l'usage de l'habit court.

Ce qui importe le plus dans la construction de l'habit ou de la redingote, c'est qu'ils entourent exactement le haut du corps et les membres supérieurs, sans exercer la moindre compression ; qu'ils ne gênent point la poitrine lorsqu'ils sont boutonnés, et que les bras ne soient comprimés en aucun point de leur longueur, afin que leurs mouvements soient faciles, et que les muscles, vaisseaux et nerfs soient libres dans tout leur trajet. La *blouse* ne nécessite pas toutes ces précautions ; c'est un vêtement précieux pour la saison d'été, et on peut remarquer que depuis quelques années certains vêtements tels que le paletot-sac tendent à se rapprocher de sa

forme. La blouse tient en effet le milieu, sinon pour sa longueur, au moins pour son ampleur entre nos habits et les vêtements flottants des orientaux ou les draperies majestueuses du costume antique. C'est avec une très-grande raison que les ouvriers font usage de la blouse, surtout lorsque leur genre de travail permet les vêtements larges.

Enfin, tous les vêtements que nous venons d'examiner reçoivent quelquefois dans l'hiver le *manteau* pour complément ; c'est une pièce fort utile, exempte d'inconvénients, à l'exception de son poids, qui est quelquefois gênant pour la marche. Quant aux manteaux imperméables, dits manteaux-caoutchouc, l'espèce de faveur dont ils jouissent ne peut être de longue durée, car ils nuisent à l'évaporation de la transpiration de la peau; cette vapeur vient se condenser à leur surface interne, et ils concentrent trop le calorique. Ils ne sont réellement tolérables que parce qu'ils ne sont pas véritablement imperméables; en effet, la dissolution de caoutchouc qui les couvre ne suffit pas à intercepter très-longtemps l'eau qui tombe en pluie battante.

Le tronc est dans quelques pays entouré d'une *ceinture ;* lorsqu'elle est souple et large, elle est souvent d'un grand secours, car elle soutient le ventre et la région des lombes, et remplit l'office de mains protectrices dont l'application méthodique viendrait donner un point d'appui aux muscles, lorsqu'un effort est nécessaire. En outre, elle préserve le ventre du froid, et ne peut devenir nuisible que si elle est trop serrée.

Il ne nous reste plus maintenant à considérer que le mode de vêtement des extrémités du corps, nous nous en occuperons dans la prochaine leçon.

TREIZIÈME LEÇON.

De l'usage des bas. — Les jarretières. — Des chaussures; leur forme vicieuse et ce qu'il faut éviter. — Emploi des gants. — Du vêtement selon le sexe. — Du corset; inconvénients et avantages. — Influence de l'âge sur le vêtement. — Le maillot. — Vêtements de l'enfant; de l'adulte. — Vêtements humides. — De la propreté du vêtement de laine. — Vêtements du vieillard. — Modifications relatives aux professions.

Les *bas* sont pour les jambes des moyens de protection très-efficaces; aussi, dans certains pays où la misère prive les paysans de l'usage des bas, observe-t-on de nombreuses dartres et autres maladies de la peau des jambes. Au moyen de ce vêtement qui entoure exactement la jambe dans toute sa longueur, et qui, par sa souplesse, se prête à tous ses mouvements, la peau se trouve préservée de tout contact nuisible, les produits de la transpiration sont absorbés par l'étoffe, et les pieds sont un peu garantis contre la dureté de la chaussure. Mais les bas exigent les soins de propreté les plus minutieux, et plus qu'aucune autre pièce du vêtement, ils doivent être soumis à de fréquents lavages; s'ils ne sont pas propres, au lieu de contribuer à l'intégrité de la peau, ils deviennent pour elle une cause de maladie.

Le plus grand inconvénient attaché à l'usage du bas est la *jarretière;* quelque souple qu'elle soit, elle exerce toujours une certaine compression qui amène, surtout chez ceux qui y sont prédisposés, des engorgements des jambes, des varices et des ulcères très-opiniâtres. Il faut donc que les jarretières soient faites avec un tissu très-extensible, et qu'elles soient si peu serrées que celui qui les porte s'aperçoive à peine de leur présence. C'est toujours au-dessus du genou et non au-dessous qu'elles doivent être placées, parce que, en cet endroit, les gros vaisseaux qui se trouvent dans le creux du jarret sont mieux protégés contre la compression.

La *chaussure* a pour type, dans nos climats, le soulier de cuir qui se transforme de mille manières, selon la saison ou les besoins de chacun ; tantôt il est constitué par une simple étoffe doublée, dont la semelle seule est en cuir très-mince, tantôt il est représenté par une bottine élégante à l'usage des femmes, ou bien il est surmonté d'une longue tige qui en fait une botte, laquelle subit encore de nombreuses modifications depuis la botte vernie de nos élégants jusqu'aux lourdes bottes à l'écuyère des cavaliers de nos régiments. Quelle que soit la variété de la chaussure, le pied se trouve à peu près enveloppé, et il ne peut guère en être autrement, car l'instabilité de l'état atmosphérique et la boue qui couvre fréquemment le sol ne nous permettent guère d'employer la sandale ou le cothurne des peuples méridionaux.

La mode ne devrait avoir aucune influence sur le soulier, car tout devrait être sacrifié pour la commodité de la marche, et cependant nous voyons la chaussure varier de forme à chaque instant, tantôt elle est arrondie du bout, tantôt elle est carrée, et quelquefois elle est très-pointue. On comprend tout ce que nous aurions à dire contre ces changements nuisibles et ridicules, mais puisque peu de personnes ont le courage, au moins dans nos villes, de braver l'usage en faveur, nous conseillons à chacun de faire en sorte que sa chaussure se rapproche le plus possible de la configuration du pied, lorsqu'il est libre et appuyé sur le sol, que jamais elle ne soit assez étroite pour que les orteils puissent chevaucher les uns sur les autres, ou se trouver déformés, que le cuir soit très-souple et permette les mouvements de flexion du pied sur la jambe si importants pour la marche, enfin que les talons soient aussi bas que possible, car l'usage des hauts talons est excessivement pernicieux. Lorsque l'extrémité postérieure du pied est élevée par la chaussure, le poids du corps se porte sur les orteils qui sont sans cesse en effort pour résister, les chutes se produisent très-facilement, et la luxation du pied peut être favorisée par cette situation ; abandon

nons donc l'usage des hauts talons qui s'éloignent tant de la forme naturelle du pied, et qui peuvent tout au plus flatter la vanité de ceux qui ne sont pas contents de la taille qui leur a été dévolue.

Qu'on se souvienne bien que les cors, durillons, oignons, etc., sont plus souvent produits par le contact de chaussures trop résistantes que par l'étroitesse de ces mêmes chaussures; c'est ainsi que les sabots, qui sont ordinairement très-larges et permettent au pied de s'étendre, déterminent très-facilement des cors et callosités très-douloureux. Porter, dès l'enfance, des chaussures très-souples, est donc le grand secret pour éviter les cors. Aucune substance n'est, au reste, plus précieuse pour la chaussure et ses exigences que le cuir, car il peut être très-doux, très-extensible, et défendre parfaitement les extrémités inférieures contre les chocs qui les atteindraient à chaque instant. Le cuir ne préserve pas complétement le pied de l'humidité, mais grâce aux chaussures américaines en caoutchouc elle peut être bravée jusqu'à un certain point.

Les extrémités supérieures ont aussi leurs moyens préservatifs contre le froid et les frottements qui pourraient les endommager : tout le monde connaît la ressource si précieuse des *gants* qui ne sont pas seulement un objet de luxe, mais qui, dans l'hiver, empêchent les mains d'être atteintes par les gerçures, engelures, engourdissements, etc. A l'aide des gants on pourrait aussi entreprendre, sans danger pour la peau, certains travaux et certaines manipulations qui deviendraient beaucoup plus faciles à exécuter; malheureusement les ouvriers négligent souvent les précautions les plus simples, tandis qu'ils pourraient s'éviter des affections dartreuses et autres infirmités. Les gants sont fabriqués avec la peau, la laine, la soie, le fil, le coton, etc., car on utilise toutes ces substances, selon le but qu'on se propose. Cette partie du vêtement n'est pas à dédaigner, elle contribue à entretenir la délicatesse de la peau et la finesse du tact indispensable pour l'exercice de plusieurs arts et professions.

Nous venons de passer en revue l'application des vêtements aux diverses régions du corps, mais on a pu remarquer que nous nous sommes surtout occupé du vêtement de l'homme, et cependant celui de la femme en diffère assez notablement pour mériter quelques explications. Les robes et les jupons flottants ont bien leurs inconvénients, mais ils ont aussi des avantages hygiéniques appréciés depuis bien des siècles. La portion du vêtement des femmes qui a le plus occupé l'attention des médecins est le corset.

Des critiques très-multipliées sur le *corset* se sont succédé à toutes les époques car il n'est pas d'invention moderne, et la plus concluante que l'on puisse faire à son égard est de rapporter ce que l'on observe dans les hôpitaux destinés aux vieillards, lorsque l'on y pratique l'autopsie des femmes. On constate souvent, en effet, que la base de la poitrine est considérablement déformée, que les organes internes ont éprouvé une compression qui a modifié leur forme et les a déviés de leur direction; c'est ainsi que le foie porte fréquemment la trace d'un étranglement qui le divise en deux portions, que l'estomac est refoulé en bas par l'une de ses extrémités, que les poumons sont affaissés, que la matrice est abaissée, et qu'il est enfin peu d'organes appartenant aux cavités de la poitrine ou du ventre qui n'aient eu à souffrir de la présence prolongée du corset. Plusieurs des fonctions importantes de l'organisme souffrent donc de ce vêtement, surtout lorsqu'il est bardé de fer et de baleines; des maladies du cœur, des hémorrhagies des poumons ou autres affections de ces organes, des digestions très-laborieuses sont souvent la conséquence du corset.

Ce n'est pas tout, il nuit encore au développement des formes extérieures, et beaucoup de femmes, surtout dans nos villes, sont privées d'allaiter leurs enfants parce que cette partie du vêtement a altéré le développement des organes destinés à la lactation.

Tous ces inconvénients doivent-ils faire bannir complétement le corset? Non, car chez les femmes très-grasses son soutien est souvent nécessaire, et le corset qui ne fait que maintenir la taille sans la comprimer est utile à beaucoup d'entre elles. Lorsque son rôle est d'ailleurs réduit à une espèce de ceinture, il sert de point d'appui aux autres pièces du vêtement dont il diminue quelquefois la compression, mais on doit proscrire le corset chez les jeunes filles impubères, et surtout ne pas le permettre aux femmes enceintes. Dans ce dernier cas, il nuit au développement et à l'accroissement du fœtus, contribue à préparer des accouchements laborieux et met obstacle au premier travail de la sécrétion du lait. La femme qui porte un enfant dans son sein est responsable envers lui des accidents qu'elle lui procure et dont il peut se ressentir pendant toute sa vie. Il est bien prouvé d'ailleurs que si les accouchements sont plus faciles dans les campagnes, cela tient, en grande partie, à ce que le corps des femmes grosses n'est soumis à aucune compression et particulièrement à celle du corset. Ne rejetons donc pas complétement l'usage de cette partie du vêtement, mais ne l'employons que dans des circonstances données et lorsque par sa forme et les matières qui le composent il est tout à fait inoffensif.

L'âge a, comme le sexe, une certaine influence sur le vêtement, ainsi celui du nouveau-né doit être chaud, facile à enlever et à changer, et composé surtout de linges moëlleux et n'exerçant sur l'enfant aucune espèce de compression. Tout le monde s'est élevé contre le maillot, et à ce propos on a cité mille fois J.-J. Rousseau qui s'écriait dans son livre, à propos de la souffrance occasionnée par le maillot : « ils crient du mal que

vous leur faites ; ainsi garottés vous crieriez plus fort qu'eux. » Mais Rousseau n'est pas le seul qui se soit élevé contre cette torture des nouveau-nés, avant, pendant et après lui on a flétri cet usage barbare et cependant dans quelques pays on n'a pu encore faire abandonner le maillot. On sait que la principale pièce du maillot est une bande dont la longneur est égale à sept à huit fois celle du corps de l'enfant. A l'aide de cette bande on l'entoure en le serrant fortement depuis l'extrémité des pieds jusqu'aux épaules de manière à ce qu'ainsi ficelé il forme une sorte de paquet inflexible ; ce n'est qu'au bout de six semaines que les bras ne sont plus enfermés dans la bande et encore pendant le jour seulement. Il serait à désirer que les maires, les curés et tous ceux qui exercent dans les campagnes une autorité quelconque dénoncent à la justice ceux auxquels leurs conseils ne peuvent encore faire abandonner le maillot.

A un âge plus avancé le vêtement de l'enfant est encore souvent très-mal organisé et peu en rapport avec sa constitution et ses habitudes. M. Ratier nous semble avoir formulé des préceptes qui résument très-bien la solution de la question. « Il faut, dit ce médecin, que les habits des enfants soient suffisants pour les garantir du froid, confectionnés de manière à n'exercer aucune constriction, être assez nombreux pour pouvoir être souvent changés, et n'être jamais assez précieux pour que la crainte de les gâter empêche les enfants de se livrer aux jeux de leur âge.

L'homme adulte peut mieux que l'enfant se familiariser avec l'intempérie des saisons et il est important qu'il ne se vêtisse pas trop, car l'habitude de porter des vêtements trop chauds et trop nombreux prédispose à une sensibilité de la peau qui est très-préjudiciable à la santé. C'est précisément dans l'âge où la chaleur animale a le plus d'activité qu'il faut savoir la mettre à profit pour lutter contre l'inclémence du climat, et préparer la santé à venir.

Il est cependant certaines précautions qu'on ne doit jamais négliger, et de ce nombre est celle de se dépouiller des vêtements qui sont mouillés au lieu de les laisser sécher sur soi, car l'évaporation de l'eau enlève au corps une portion notable de calorique, et de là résulte souvent des rhumatismes, des fluxions de poitrine, des fièvres intermittentes, etc., etc.

La propreté des gros vêtements est aussi une chose indispensable, nous l'avons recommandée à plusieurs reprises, parce que généralement on ne pense qu'à la portion du vêtement qui peut être lavée facilement, sans songer que les habits de draps doivent subir aussi des nettoyages fréquents, être battus, brossés, exposés à l'air et purifiés par tous les moyens possibles. Cela est d'autant plus important que les vêtements de laine sont ceux qui conservent le plus longtemps et avec le plus de force les émanations du corps et les miasmes de l'atmosphère, et qu'ils retiennent et transmettent ainsi les principes des maladies contagieuses.

Les vêtements du vieillard doivent, ainsi que ceux de l'enfant, être chauds et doux, car, dans un âge avancé comme dans les premiers temps de la naissance, la production de la chaleur animale est très-peu active et il faut employer tous les moyens possibles pour empêcher sa dispersion. Cependant le vieillard doit comme l'adulte prendre la saison et le climat en considération, car s'il s'affuble sans raison de chaudes fourrures et de vêtements ouatés, il se trouvera dépourvu au jour de la maladie lorsqu'il sera nécessaire d'employer la chaleur comme moyen de traitement. Les vêtements nombreux sont d'ailleurs souvent très-lourds, et viennent encore opprimer par leur poids les faibles forces de la personne âgée.

Certaines professions nécessitent des modifications dans la forme du vêtement, c'est ainsi que la blouse dont nous avons vanté les avantages est nuisible dans les usines où des rouages marchant par la vapeur sont sans cesse en mouvement ; trop souvent une portion de blouse engagée dans un engrenage a entraîné celui qui la portait et causé sa mutilation. On conçoit que les professions qui laissent une portion du corps au repos, nécessitent que la partie restée immobile soit préservée contre le froid ; il en est de meme dans les cas où le corps est exposé à l'humidité ou à d'autres causes de malaise.

Là, se borne ce que nous avions à dire des vêtements ; nous avons dû restreindre notre étude à ce qui se passe dans nos climats, car cette question comporterait, si elle n'était pas limitée, des développements presque sans limite.

Dr Reinvillier.

Empoisonnement lent dont la cause fut méconnue pendant quinze ans.

Cette intéressante observation qui appartient à M. le docteur Cazenave, de Bordeaux, indique combien on doit être prudent dans l'appréciation des causes des maladies, et montre que rien de ce qui entoure le malade ne doit être indifférent.

Mon confrère le docteur Bouey, de Rauzan (Gironde) m'adressa, dit M. Cazenave, un de ses clients, âgé de 40 ans, cultivateur aisé, sobre, laborieux et entouré d'une famille dans laquelle règne l'union la plus parfaite. Cet homme, malade depuis quinze ans, présentait tous les symptômes d'une gastro-entérite chronique (inflammation de l'estomac et des intestins), et s'était adressé à quelques médecins fort instruits qui lui avaient inutilement donné des soins.

Le sieur X..., d'une constitution éminemment nerveuse, avait les traits tiraillés, était maigre, fai-

ble, étiolé, souffrait à peu près constamment de l'estomac, éprouvait des coliques sourdes, et d'autres fois aiguës, était constipé, n'avait pas d'appétit, marchait péniblement, *vomissait tous les aliments qu'il prenait chez lui* et voyait tous ces phénomènes s'amender et disparaître pour peu qu'il s'absentât de son domicile pendant une quinzaine de jours.

Cet état de choses avait singulièrement alarmé le malade et sa nombreuse famille ; mais personne, pas plus les médecins consultés que les habitants éclairés de la localité, n'avait pu découvrir la cause ou les causes de cette maladie.

Répondant aux questions que je lui fis lorsque M. Bouey me l'adressa, le sieur X... me dit que tout le monde chez lui s'asseyait à la même table, usait des mêmes aliments, du même vin, de la même eau, et que personne, si ce n'est lui, n'avait jamais éprouvé d'indisposition qui eût quelque rapport avec la sienne. M'étant assuré, d'une part, que cet homme avait une famille dont tous les membres étaient de braves gens, et, d'autre part, que les accidents avaient persisté, malgré le changement assez renouvelé des domestiques ; je dus en conclure que le mal n'était pas la conséquence d'un crime, et me demander pourquoi le sieur X..., lui seul, était malade, *chez lui*, d'un mal dont tous les siens, maîtres et domestiques, n'avaient jamais éprouvé la plus légère atteinte.

De deux choses l'une, ou le malade était empoisonné lentement par quelqu'un de chez lui, ou bien son impressionnabilité, une idiosyncrasie (*disposition particulière à l'individu*) toute spéciale le rendaient vulnérable à l'endroit des voies gastro-intestinales par l'influence mauvaise de quelqu'un ou de quelques-uns des moyens de l'hygiène.

Bien que j'eusse l'intention, avant toute autre recherche, de faire analyser les aliments et les boissons dont le malade usait chez lui, je fus conduit à commencer par l'eau, tant mes informations sur le puits qui la fournissait parurent devoir me mettre sur la bonne voie.

M. Faure, chimiste très-distingué, voulut bien se charger de ce soin, et reconnut dans cette eau des traces de débris organiques de végétaux. Or, on sait qu'on trouve dans certains puits des plantes aquatiques dont l'action délétère explique les singularités maladives du sieur X..., qui ont duré quinze ans.

Le curage du puits, un régime adoucissant et quelques précautions hygiéniques ont suffi pour obtenir une guérison qui ne s'est pas démentie depuis dix-huit mois.

Du hoquet et de sa persistance.

MOYENS EMPLOYÉS POUR LE GUÉRIR.

Tout le monde sait ce que c'est que le hoquet, aussi nous ne nous arrêterons pas à sa description, mais on verra par la graduation des moyens de traitement employés, qu'il constitue parfois une affection sérieuse. La note suivante a une très-grande autorité, car elle a été recueillie au cours de pathologie interne qui a été fait par le professeur Andral à la Faculté de Paris.

Rarement le hoquet est un état morbide ; souvent il est l'effet d'une ingestion trop considérable ou trop rapide d'aliments. Il n'est pas du tout rare après un repas sans boire ; mais il se voit aussi très-fréquemment chez les ivrognes dont l'estomac est gorgé de vin. Dans tous ces cas il signifie peu de chose. Au contraire, lorsqu'il est symptomatique d'une autre maladie, et on sait qu'il accompagne assez ordinairement les hernies étranglées et plusieurs autres affections, soit cérébrales, soit gastriques, etc., il est en général d'un assez mauvais augure. Il se montre sans cause connue quelquefois, et devient dans certaines circonstances tellement grave et opiniâtre, qu'il constitue une véritable maladie. Il naît aussi parfois à l'occasion de fortes impressions morales.

Un médecin de Rouen rapporte qu'un jeune paysan de dix-sept ans éprouva successivement :

1° Dans le dos, une sensation de frottement semblable à celui que produirait une étoffe de soie.

2° Au creux de l'estomac, pareille chose.

3° Le hoquet ; tout cela dura deux ans, au bout desquels la sensation indiquée se propagea au col, aux bras, aux avant-bras et à la tête. Cependant le hoquet persistait. Plus tard, la même sensation gagna les doigts ; plus tard encore il s'y forma des nodosités, et c'est alors que les sensations et le hoquet disparurent.

Traitement. — Il suffit ordinairement, pour guérir le hoquet, d'avoir recours à des moyens simples et bien faciles. Ils consistent, par exemple, à suspendre le plus longtemps possible sa respiration, à ingérer lentement des boissons froides, glacées, acidulées avec les acides minéraux surtout ; à donner la limonade sulfurique, qui jouit d'une grande efficacité, à porter son attention fortement sur un

objet étranger, etc. Bien souvent une émotion morale le chasse promptement. D'autres fois on est forcé d'en venir à d'autres moyens plus énergiques. C'est alors qu'on met en usage les antispasmodiques tels que le musc, la valériane, etc., les opiacés, les vomitifs quelquefois, l'antipériodique par excellence, le quinquina quand il y a intermittence. A l'intérieur, on applique la glace sur l'épigastre, les ventouses sèches et scarifiées, des vésicatoires et même des cautères avec le fer rouge, à la base de la poitrine.

Altération et falsification des substances alimentaires.

FRAUDES SUR LES FARINES, LE PAIN, LA VIANDE, LE LAIT.

Cette note a été l'objet d'une pétition adressée par M. A. Chevalier aux législateurs du pays, dans le but de provoquer un rapport sur les mesures à prendre pour empêcher les fraudes qui y sont signalées.

Ces fraudes ont été constatées :

1° Sur les FARINES destinées à la préparation du pain, cet aliment de première nécessité ; en effet, on a reconnu que des farines vendues, comme étant de bonne qualité, étaient altérées, et qu'elles avaient subi une fermentation acide ; que d'autres étaient augmentées de fécule de pommes de terre, d'autres de farines préparées avec des légumes piqués par des insectes, et qui ne pouvaient plus être vendus sans être dénaturés ; on a mêlé à des farines de la poudre d'albâtre ; on a même poussé la fraude à un point tel, qu'on a offert sur la place des substances minérales réduites à l'état de poudre, dans le département de l'Allier, pour être mêlées aux farines.

Nous ne pensons pas que l'addition de la fécule à la farine puisse être nuisible à la santé ; mais c'est un vol du vendeur envers le boulanger, car la fécule introduite dans la farine et panifiée comme celle-ci, n'absorbe pas l'eau, et ne rend pas autant de pain que la farine ; c'est un vol envers le consommateur, si le pain préparé avec de la farine mêlée de fécule, et qui contient moins de gluten, est, comme le pensent beaucoup de savants, moins nourrissant ; c'est surtout un vol nuisible à l'ouvrier, qui ne peut, comme le riche, comme l'homme des classes aisées, manger autant de viande qu'il le veut.

Nous sommes convaincu qu'on pourrait, avec la fécule et la farine de froment dans la proportion de 25 à 50 p. 100 de farine, pour 50 à 75 de fécule, préparer un pain blanc savoureux, salubre, qui pourrait être livré à un prix moins élevé que le pain de farine pure de froment ; mais il faudrait que la composition de ce pain fût indiquée par celui qui le prépare, et qu'il fût vendu à sa valeur réelle.

2° Sur le PAIN. — Les fraudes sur cet aliment sont heureusement plus rares en France que dans un pays voisin (la Belgique), où les sulfates de zinc et de cuivre sont ajoutés à la pâte, par suite de l'idée fausse que l'addition de ces sels donne lieu à un rendement plus considérable en pain. Cette coupable adultération fut pendant quelque temps pratiquée en France ; mais depuis quelques années, elle a été totalement abandonnée.

Ce qu'il y a de positif, c'est qu'on fait entrer en ce moment (à l'époque de la pétition), dans la confection du pain, de la pomme de terre cuite ; c'est qu'on a voulu vendre récemment un brevet d'invention pour l'application, déjà faite, de ce mode de panification.

Nous ne pensons pas que l'administration puisse défendre à celui qui prépare du pain destiné à son usage habituel, d'y faire entrer les substances qu'il voudra y introduire ; mais nous croyons que l'administration ne doit pas tolérer, à Paris, l'introduction, par le boulanger, de quelque substance que ce soit dans le pain livré à la consommation de la population ; en effet, dans la capitale, le pain est taxé et la taxe est basée sur l'emploi que doit faire l'industriel de farines pures et non d'autres substances, quelles qu'elles soient, fussent-elles, ce qui n'est pas, supérieures à la farine.

Si un boulanger a trouvé, ou si on lui a communiqué un procédé de fabrication du pain qui soit économique, il ne devrait le mettre en usage qu'avec l'autorisation de l'administration qui doit juger de la salubrité de ce procédé, et qui doit alors débattre les intérêts de ses administrés. Ce mode de faire, mis en pratique, pourrait avoir l'avantage de réduire le prix du pain, et on sait, d'après M. de Chabrol, que la diminution de dix centimes par kilogramme de pain est d'une haute importance pour la classe peu aisée qui habite la capitale, En effet, ce savant administrateur a établi qu'en admettant qu'il existât dans Paris 500,000 consommateurs peu aisés, cinq centimes par jour d'augmentation dans leur dépense pour l'achat du pain donneraient par an une somme de 9,125,000 p. cent.

Si nous supposons que par des procédés économiques et salubres, on puisse obtenir une diminution de dix centimes par kilogramme de pain, cet aliment étant aussi nutritif, ce serait, pour la classe pauvre, un dégrèvement annuel de 9,125,000 fr.

La proportion d'eau contenue dans le pain livré à

la consommation mériterait, nous le pensons, toute l'attention de l'administration ; en effet, un pain de deux kilogrammes, qui ne pèsera que ce poids, peut représenter plus de matière nutritive qu'un pain où les deux kilogrammes sont complets; dans l'un, l'eau a été évaporée par la cuisson ; dans l'autre, l'eau n'a pu se volatiliser et fait poids.

3° Sur la VIANDE. — Cet aliment est quelquefois vendu à faux poids, d'autres fois il est gâté au moment où on le met en vente. Des observations sur la vente des viandes gâtées ont le plus souvent eu pour sujet la vente des viandes cuites.

4° Sur le LAIT. — Le lait, qui est vendu à Paris, est pour les neuf dixièmes allongé d'un tiers d'eau à laquelle on ajoute un peu de cassonnade ou de caramel, enfin du bi-carbonate de soude pour empêcher le lait de *tourner*.

Il y a quelques années, la farine, la fécule, la fleur de riz, la gomme, étaient employées pour falsifier le lait ; il paraît que ces substances ont été abandonnées par les fraudeurs.

La fraude sur le lait, à Paris, sera difficile à réprimer, par la raison que la population peu aisée est accoutumée à payer le lait au-dessous de sa valeur ; il serait indispensable, avant de chercher à réprimer cette fraude, de faire comprendre à la population qu'elle serait forcée de payer de suite le lait au moins un tiers plus cher qu'elle ne le paye actuellement, et qu'elle ne l'obtient à bas prix que parce qu'il contient au moins un tiers d'eau et deux tiers seulement de lait.

C'est à tort qu'on a dégoûté la population en publiant que le lait était préparé avec la cervelle d'animaux, et notamment avec celle des chevaux abattus à Montfaucon ; toutes les recherches faites dans le but de reconnaître si cette annonce était vraie ont démontré la fausseté d'un fait avancé on ne sait dans quel but. (*La suite prochainement.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

LA VESSE DE LOUP SUBSTITUÉE AU CHLOROFORME. — L'invention du chloroforme, c'est-à-dire de cette liqueur qui produit l'anesthésie (*privation de sensibilité*), est bien l'une des plus belles découvertes de notre siècle, puisqu'elle permet de pratiquer les opérations les plus douloureuses sans que le malade en ait la conscience, mais le revers de la médaille, ce sont les accidents qui se manifestent quelquefois, les nombreux cas de mort qui ont été déterminés par le chloroforme, même entre les mains des hommes les plus instruits, des chirurgiens les plus habiles, comme cela s'est vu encore dernièrement à Paris.

Trouver un agent qui jouisse de tous les avantages du chloroforme sans en avoir les inconvénients est donc chose très-importante, et c'est cette découverte qui paraîtrait avoir été faite en Angleterre par M. Richardson. La communication qu'il a faite à la Société médicale de Londres, le 28 mai dernier, est excessivement curieuse, car elle repose sur de nombreuses expériences, et indique comment M. Richardson est arrivé à deviner et à appliquer les propriétés de la vesse de loup, espèce de champignon désigné, par les Anglais, sous le nom de *fongus*. Certes on ne parlera pas autant de la découverte de cet homme laborieux que des tables tournantes, et cependant, combien est grande son importance pour le soulagement de l'humanité!

Voici la communication de M. Richarson :

Sur les propriétés anesthésiques de la vesse de loup, par M. Benjamin W. Richardson.

« Il y a peu de mois, dans une conversation avec mon ami M. Henri Hudson, chirurgien à Leicestershire, sur le maniement des abeilles, je fus vivement frappé de la description d'une vieille coutume, qui consiste à stupéfier ces insectes avec la fumée d'un champignon connu sous le nom de vesse de loup, avant l'extraction du contenu de la ruche. Par ce moyen, les abeilles, me dit-il, peuvent être inactives et insensibles pendant quelques minutes, au bout desquelles elles se rétablissent complétement. On évite ainsi d'avoir recours à l'emploi destructeur de la fumée de soufre.

« Cette pratique de rendre les abeilles insensibles par inhalation est tellement semblable à l'action qui consiste à produire le narcotisme chez l'homme et les animaux par l'éther et le chloroforme, que mon esprit en saisit naturellement l'analogie, et cette idée me conduisit à entreprendre une série d'expériences sur les animaux.

« Ma première expérience eut lieu le 28 mars.

« Un petit chat fut placé dans une cloche en verre ouverte en haut et en bas ; la fumée d'un morceau de fongus enflammé fut introduite aisément dans la cloche ; mais il y eut des interruptions telles, que trente-cinq minutes s'écoulèrent avant que l'on obtînt quelques effets positifs. Au bout de ce temps néanmoins l'animal fut complétement narcotisé. Une coupure faite à l'oreille ne produisit aucune marque de douleur. La respiration fut réduite à huit par minute, et la température du corps s'abaissa notablement. Après avoir retiré l'animal de la cloche, je comptai les respirations et les battements du cœur, et les trouvai augmentés en nombre. Le corps se réchauffait ; le sommeil était cependant profond, et au bout de deux heures aucun signe

de sensibilité ou de douleur ne put être obtenu. Je plaçai l'animal près de sa mère, et le lendemain matin je le trouvai sautant comme auparavant.

« C'est sur un chien qu'eut lieu la seconde expérience. Il fut placé dans une boîte où il avait assez de place pour se retourner, et dans laquelle l'air pouvait entrer librement par en haut. La fumée du fongus fut introduite par le fond de la boîte, et l'animal fut complétement narcotisé au bout d'un quart d'heure. Placé dans cet état sur une table, une piqûre profonde fut faite sur le nez ; il s'en écoula avec abondance un sang rouge et brillant, mais aucun signe de douleur ne fut donné. Les symptômes qui précédèrent le narcotisme furent ceux de l'intoxication ; l'animal tourna plusieurs fois sur lui-même ; la force lui manqua dans les jambes, et il tomba enfin sur le côté et insensible ; les matières fécales s'échappèrent involontairement. Cinq minutes après que l'anesthésie se fut déclarée, les respirations étaient à 48 par minute ; les battements du cœur étaient forts, mais lents, le premier bruit répondant à chaque inspiration. Le corps était chaud. Cinq minutes plus tard, il y eut un mouvement convulsif. Le corps était encore insensible et le pouls à 40 par minute. La pupille était dilatée et fixe, mais la tête se rejetait en arrière quand on approchait la lumière des yeux. Après trois nouvelles minutes, l'animal reprenait ses sens, remuait la queue quand on lui parlait, mais ne témoignait aucune douleur quand on le piquait avec un couteau. A neuf heures et un quart il commença à regimber quand on le pinçait et à se traîner en chancelant. A partir de ce moment, le rétablissement fut rapide, et au bout de dix minutes, l'animal se trouvait aussi bien que si on ne lui avait rien fait.

« Dans la troisième expérience, à laquelle assista le docteur Crisp, le sujet fut encore un chien. Les symptômes d'intoxication furent les mêmes, mais le narcotisme fut complet au bout de six minutes. Dans ce cas, l'agent narcotique avait été administré plus librement et plus rapidement que dans les cas précédents. Dix-huit minutes après qu'on l'eut retiré de la boîte, l'animal était insensible à la douleur, mais il comprenait quand on lui parlait. Le sang tiré du nez était d'une couleur rouge brillante. Les autres symptômes étaient tout à fait analogues à ceux obtenus dans la dernière expérience. Deux minutes après commença le rétablissement, et en vingt minutes l'animal était complétement remis. Nous remarquâmes que la sensibilité revint plus tôt aux jambes de devant qu'à celles de derrière.

« Trouvant que la fumée impure provenant de l'incinération du *fongus* était difficilement respirée, produisait un certain degré d'irritation à la gorge, et déterminait du larmoiement, j'eus l'idée de la faire passer à travers une solution de potasse caustique avant d'exposer l'animal à son influence. Cela fut aisément exécuté. La fumée étant produite dans un grand vaisseau fermé, fut forcée par la pression de l'eau de passer à travers une bouteille de Wolff contenant de la potasse caustique en solution, et fut reçue dans un globe de verre renversé. J'obtins ainsi un gaz parfaitement clair, purifié d'acide carbonique. Un jeune chat fut alors placé sous le globe : en trente secondes il fut pris de convulsions légères, et en deux minutes il fut entièrement narcotisé. Les battements du cœur étaient à peine altérés, et le rétablissement fut complet sept minutes après qu'on l'eut retiré du vase. L'expérience eut lieu le 13 avril ; le lendemain, je la répétai avec la vapeur impure et la vapeur clarifiée, en présence des docteurs Willis et Cormack, avec un plein succès.

« Un gentilhomme, M. Sampayo, demeurant à Barnes, avait un chien favori, très-âgé, tourmenté par la toux, et portant une tumeur grosse et douloureuse sur l'abdomen. Comme le propriétaire du chien désirait que cette tumeur fût enlevée, le docteur Willis pensa que ce serait une excellente occasion d'essayer le pouvoir anesthésique du *fongus* pendant une opération. Il offrit d'enlever la tumeur si je consentais à produire le narcotisme. Je le fis avec la fumée impure du *fongus*. L'animal fut narcotisé en six minutes, et l'opération, qui dura dix minutes, fut terminée sans le plus léger signe de douleur jusqu'au moment où l'on posa le dernier point de suture ; il commença alors à s'agiter. Les battements du cœur et la respiration étaient en ce moment même peu affectés. Le rétablissement fut si rapide, qu'au bout de dix minutes il eût été impossible de dire que l'animal avait été soumis au narcotisme ou à une opération.

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES.

EAU-DE-VIE CAMPHRÉE.

Prenez : Camphre. . . . . 2 grammes.
Faites dissoudre dans :
Eau-de-vie à 21° . . . 80 —

Tout le monde connaît les nombreux usages de l'eau-de-vie camphrée ; on l'emploie pure ou étendue d'eau pour imprégner des compresses dans les contusions, les entorses, les engelures, etc.

ALCOOL CAMPHRÉ.

Prenez : Camphre. . . . . 12 grammes.
Faites dissoudre dans :
Alcool à 30° . . . . . 80 —

L'alcool camphré est beaucoup plus énergique que l'eau-de-vie camphrée ; on l'emploie en lotions dans les douleurs rhumatismales, la goutte, les névralgies, etc.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 juin 1853. Paraissant tous les quinze jours 3e Année. N° 72.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION, RUE BERGERE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Comment on peut sauver la vie d'un blessé dans le cas de blessure grave du poignet. — Remède très-simple contre la constipation. — Moyen certain d'éviter l'arrachement des dents. — Cours d'hygiène, quatorzième leçon. — Maladie des femmes. — Du thlapsi dans le traitement des hémorrhagies. — Pommade de peuplier contre les hémorrhoïdes. — Fumigations de tabac employées contre la goutte. — Pharmacie domestique : l'ortie. — Variétés et nouvelles. — Formules : Élixir d'Hoffmann. — *Table des matières ; — Table des recettes et formules.*

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUIN 1853.

La fièvre typhoïde, qui a causé tant d'alarmes il y a quelques mois, non-seulement à Paris, mais dans un grand nombre de localités, s'est montrée de nouveau depuis quelques jours. Les hôpitaux ont reçu un assez grand nombre de malades atteints de cette affection, cependant elle prend en général une tournure satisfaisante, et rien n'annonce que nous devions avoir une nouvelle épidémie.

Les cas de rougeole et de coqueluche continuent à être assez nombreux, mais la petite-vérole surtout devient depuis quelque temps extrêmement fréquente, même parmi les personnes qui ont été vaccinées. Dernièrement, à l'Hôtel-Dieu, sept malades atteints de cette grave maladie se sont trouvés, par hasard, placés dans des lits qui étaient à côté les uns des autres; sur ces sept malades, deux avaient été vaccinés, ce qui n'a pas empêché que la maladie ne sévît sur eux avec autant de gravité que sur leurs compagnons.

Les faits de ce genre viennent prouver de plus en plus que ce n'est pas seulement la vaccine qu'il faut encourager, mais aussi la revaccination.

AVIS.

Les personnes dont l'abonnement finit avec le mois de juin sont priées de vouloir bien lire l'avis qui se trouve sur la couverture du journal.

Comment on peut sauver la vie d'un blessé dans le cas de blessure grave du poignet.

On lisait dans *la Presse* du 3 avril dernier :

« Un chirurgien-dentiste de la Chaussée-d'Antin dînait hier chez un de ses amis, dans le petit logement de garçon qu'occupe celui-ci rue Notre-Dame-de-Lorette. Au dessert, comme l'ami venait de tirer de sa cachette une vieille bouteille de clos-vougeot, il arriva que le tire-bouchon cassa et que le bouchon demeura ainsi engagé à moitié dans le goulot de la bouteille.

« Le dentiste, voulant employer pour l'extraire un moyen fréquemment mis en usage dans le Midi, tamponna le fond de la bouteille avec une serviette; puis, la prenant par le goulot, il la frappa fortement de la main par le côté opposé; le bouchon ne cédant pas, le dentiste, pour donner plus de force à la pression, frappa le fond de la bouteille garni de la serviette contre la muraille; le bouchon parut alors se déplacer un peu. Il récidiva donc avec plus de force; mais tout à-coup le verre éclata, et le malheureux dentiste fut horriblement blessé à la main et au poignet par ses éclats.

« Deux artères furent tranchées, et le sang s'en échappait avec violence malgré tous les efforts tentés pour le compri-

mer, lorsqu'après un assez long temps écoulé, arriva un médecin que l'on avait été requérir, et qui pratiqua la double ligature des artères. L'infortuné dentiste put alors être transporté à son domicile, *mais l'hémorrhagie avait été si abondante que son état inspirait les plus vives inquiétudes. Dans le cours de la nuit, il a expiré.*

« Ce douloureux événement a produit la plus pénible sensation dans le quartier du dentiste, qui jouissait à juste titre de la considération de son voisinage. »

La lecture de cet article nous causa une douloureuse impression, non-seulement à cause de la victime de l'accident, mais aussi parce que nous voyons avec peine qu'en plein dix-neuvième siècle, dans la capitale du monde civilisé, et dans l'un des quartiers les plus opulents de cette capitale, c'est-à-dire là où l'instruction est véritablement très-répandue, on puisse laisser, par ignorance, périr un homme d'hémorrhagie dans un cas aussi simple que celui qui est raconté ci-dessus.

Cependant existe-t-il quelque chose de plus important à acquérir que de savoir comment il faut s'y prendre pour sauver la vie de son semblable? Y a-t-il des connaissances plus précieuses que celles-là, et ne se préparerait-on pas de bien douces satisfactions en apprenant à conserver un père de famille à ses enfants, une fille à sa mère, un homme illustre à sa patrie? Cette instruction est, dans beaucoup de cas, très-facile à posséder, et en attendant qu'elle soit plus répandue nous posons en fait que celui qui aura lu cet article saura toujours se rendre maître d'une hémorrhagie du poignet.

Les blessures des mains ou du poignet sont excessivement fréquentes, ce qui se conçoit aisément, puisque lorsqu'on se sert d'un instrument tranchant, ce qui arrive à chaque instant, la main opposée à celle qui tient l'instrument se trouve, par les fonctions qu'elle remplit, plus exposée à être blessée que tout le reste du corps. De même lorsque l'on fait une chute ou qu'il est question de se garantir d'un choc, ce sont toujours les mains qui sont jetées en avant comme moyen de protection ou de défense.

Au poignet surtout les blessures sont très-dangereuses, car beaucoup d'organes importants sont très-superficiels, et à part les tendons, les nerfs, les veines, etc., on rencontre là deux artères importantes. Les battements de l'une d'elles sont très-facilement perçus lorsqu'on applique l'extrémité des doigts sur son trajet, et c'est en effet cet endroit que les médecins ont choisi pour *tâter le pouls,* c'est-à-dire pour apprécier l'état de la circulation du sang. Mais, pour ceux qui ne le savent pas, expliquons en passant ce que sont les artères.

Les artères sont des vaisseaux qui partent du cœur et qui vont, en se divisant, à toutes les extrémités du corps; le sang qu'elles contiennent suit la même direction, il est constamment lancé à la périphérie et marche par saccades qui correspondent aux battements du cœur. De sorte que si une artère se trouve blessée, si le sang peut se faire jour à l'extérieur il s'échappe par jets.

Comment reconnaît-on qu'une artère vient d'être divisée?

D'abord le sang qui en sort est très-rouge, très-vermeil; puis, comme nous le disions tout à l'heure, il s'élance par jets au lieu de couler sans interruption, ainsi que cela arrive dans une simple blessure, et ces jets offrent le même rhythme que le pouls ou les battements du cœur; enfin le sang qui coule d'une artère importante *ne s'arrête pas*, et c'est là où gît le danger.

Cependant, puisque le sang artériel part du cœur, il est évident que si on peut lui créer un obstacle sur le trajet de l'artère blessée, entre la blessure et le cœur, l'écoulement du sang sera immédiatement arrêté; l'issue fatale restera béante sans que rien ne s'en échappe, et le liquide précieux prendra la route indiquée par les autres vaisseaux. C'est donc là le but qu'on doit se proposer lorsqu'une artère vient d'être divisée par un corps tranchant afin de sauver la vie du blessé et de favoriser la cicatrisation de la blessure. C'est en effet ce qu'a fait le chirurgien en pratiquant, dans le cas qui est l'objet de cet article, la ligature des deux artères intéressées.

Pratiquer la ligature d'une artère est chose très-difficile, qui demande des connaissances profondes et une très-grande habileté chirurgicale, ce n'est donc pas cela que nous avons la prétention d'enseigner dans un travail de cette nature; mais ce qu'il faut savoir, c'est arrêter le sang, c'est empêcher que sa perte soit si abondante que le malade puisse en mourir, même après la ligature faite, comme cela est arrivé pour le malheureux dentiste. Alors quand le sang sera bien arrêté, qu'il en aura coulé très-peu, on aura non-seulement une heure pour réclamer le concours du chirurgien, mais plusieurs heures, plusieurs jours même.

Dans le cas de blessure d'une ou de plusieurs artères de la main ou du poignet, il s'agit donc d'opposer, entre le cœur et la blessure, un obstacle au cours du sang. A quelle place doit alors siéger cet obstacle?

Les deux artères du poignet, ainsi que celles qui se distribuent à la main, partent d'une seule branche,

c'est l'unique artère du bras appelée par les médecins *artère brachiale,* laquelle ne se divise en deux qu'au pli du bras seulement. Pour bien sentir ses battements, il suffit de saisir avec la main gauche la partie moyenne du bras droit de quelqu'un, à peu près à égale distance de l'épaule et du coude, de façon que la main embrasse bien la partie postérieure du bras. Alors l'extrémité des quatre derniers doigts se trouve placée sur une même ligne, au côté interne du bras, précisément sur le trajet de l'artère brachiale.

Dans la situation que nous venons de décrire, on se trouve maître du cours du sang artériel dans le reste du bras, l'avant-bras et la main. En effet, lorsqu'on sent bien sous l'extrémité des doigs les battements de cette artère, qui est grosse au moins comme une plume à écrire, il suffit de presser modérément, et le cours du sang s'interrompt immédiatement. Il est très-facile de s'assurer de ce résultat, car si, avec la main droite restée libre, on explore le poignet, si l'on tâte le pouls du malade, celui-ci cesse de battre... Et autant de fois que l'on veut répéter l'expérience, le pouls s'arrête ou bat de nouveau.

Qu'arriverait-il donc s'il existait une blessure et que le sang s'échappât avec violence des artères divisées ? Qu'en comprimant l'artère, ainsi que nous venons de l'indiquer, le sang *s'arrêterait immédiatement.* Armé d'une pareille puissance, il ne resterait plus à l'opérateur qu'à remplacer ses doigts, qui pourraient se fatiguer, par un corps inerte qui resterait alors en place aussi longtemps que cela serait nécessaire. Pour cela, il suffit de prendre un morceau de linge long et large deux ou trois fois comme la main, de le plier et replier sur lui-même de manière à en faire une petite pelote ; celle-ci sera glissée à la place des doigts, et quatre ou cinq tours de bande suffiront pour la maintenir solidement.

Un lien circulaire appliqué à la hauteur indiquée pourrait quelquefois réussir, mais ce moyen n'est pas aussi certain que celui de la pelote, parce que l'artère se trouve alors comprimée entre elle et l'os du bras (l'*humérus*), de sorte que le succès est immanquable.

Tel est le procédé très-simple qui peut sauver un blessé dont la mort est presque inévitable, procédé que nous avons dû décrire minutieusement puisque nous parlions à des personnes étrangères aux connaissances anatomiques et chirurgicales, et qui pourra, nous l'espérons, rendre quelques services.

Le même mode opératoire peut s'appliquer aux animaux, et nous connaissons quelqu'un qui a perdu, par une hémorrhagie, un très-beau chien qui s'était blessé à la patte sur des morceaux de verre ; la compression eût sauvé la vie à cet animal.

Nous engageons nos lecteurs à s'exercer à la compression de l'artère brachiale, c'est un procédé dont ils peuvent avoir besoin au moment le plus inattendu, et qui vaut bien les remèdes de bonne femme et les médicaments d'un effet douteux. Dans un de nos prochains numéros nous enseignerons l'application du même moyen pour les blessures de la cuisse, de la jambe et du pied.

Dr Reinvillier.

Remède très-simple contre la constipation.

Nous avons déjà indiqué de nombreux moyens contre la constipation, et nous ne cesserons d'en faire connaître d'autres chaque fois que l'occasion s'en présentera. On sait combien la constipation est commune, surtout parmi les femmes, et que tel moyen de la détruire, qui est d'abord efficace, ne tarde pas à perdre son privilége. Il faut donc avoir à sa disposition une série complète de substances afin de pouvoir triompher de cette incommodité.

Un médecin anglais, qui habite Paris, emploie avec beaucoup de succès, depuis plusieurs années, la confiture de groseille. Le mode de préparation est très-simple : on délaye une cuillerée à bouche de confiture dans un grand verre d'eau que l'on prend en une seule fois le matin à jeun, puis on répète la même dose le soir avant le coucher, et il arrive souvent que des personnes qui avaient en vain essayé de nombreux remèdes contre la constipation la voient cesser dans la même journée. Dans quelques cas un seul verre d'eau et de gelée de groseille est insuffisant, on est obligé d'en avaler plusieurs pour obtenir un résultat, mais rarement cette eau acidule et sucrée manque son effet.

Nous ne voyons aucun inconvénient à l'emploi de ce remède, nous l'avons conseillé nous-même à plusieurs reprises, et nous avons entendu ceux qui en ont fait usage en vanter les avantages. Il peut arriver que cette boisson détermine chez les personnes délicates et nerveuses quelques crampes d'estomac, mais elles ne sont que passagères et ne conduisent à aucune indisposition sérieuse.

Moyen certain d'éviter l'arrachement des dents.

Y a-t-il au monde une opération plus barbare que l'arrachement des dents? Existe-t-il en chirurgie quelque chose d'aussi horrible que ce procédé qui consiste à arracher violemment la portion malade en brisant et en lacérant les parties saines environnantes? Non, assurément, rien ne peut être comparé dans la médecine opératoire à ce que les dentistes appellent *l'extraction* de la dent.

Que la dent soit *extraite* ou *arrachée*, quelle que soit l'expression que l'on choisisse pour moins effrayer le malade, il n'en est pas moins vrai que la douleur produite est généralement atroce; la plupart de ceux qui l'ont ressentie ne s'y soumettent de nouveau qu'en tremblant, et certaines personnes la comparent à l'horrible sensation que l'on devrait éprouver si la tête venait à être écrasée par une roue de voiture ou par un autre mécanisme.

La douleur n'est pas le seul inconvénient de l'arrachement des dents; ainsi cette opération détermine quelquefois des hémorrhagies de la plus haute gravité et prive la bouche d'un organe excessivement utile pour la digestion, puisque sans les dents les aliments sont mal triturés et ne se trouvent pas convenablement imprégnés de salive. Trouver le moyen de conserver les dents, de ne plus jamais les arracher et de faire cesser pour toujours la douleur, est donc un progrès immense.

On arrive à ce résultat en luxant légèrement la dent douloureuse avec le même instrument qui sert à l'arracher (la clef de Garengeot). Depuis longtemps quelques dentistes se livrent avec succès à cette pratique et en obtiennent les plus grands avantages. M. Buschaert, chirurgien militaire, vient de publier le résultat de son expérience sur ce sujet : sur plus de cent militaires du 6e régiment de ligne, il s'est borné à faire la luxation et le rétablissement immédiat des dents; cette opération les débarrassait de leurs souffrances sans les priver de leurs dents. Chez quelques-uns la dent avait été complétement renversée; malgré cette circonstance, une fois replacées, les dents se sont maintenues comme si elles n'avaient été que luxées médiocrement. A peu d'exceptions près, il y a eu cessation immédiate de la douleur, et après quelques jours de précaution, pendant les repas, la consolidation était complète. Cependant, dans deux ou trois cas, la douleur a redoublé de violence, et il a fallu en venir à l'extraction définitive.

On comprend facilement ce dont il s'agit : renverser légèrement la dent malade et la repousser à sa place; vaisseaux et nerfs se trouvent rompus, il coule un peu de sang, il survient un peu d'inflammation qui se calme bientôt, et la dent, qui est désormais insensible, se conserve parfaitement.

COURS D'HYGIÈNE.

QUATORZIÈME LEÇON.

Importance du régime alimentaire pour la santé. — Quantité des aliments réglée sur les besoins. — Régime de l'enfant. — Pourquoi les nourrices perdent beaucoup d'enfants. — Alimentation proportionnée à l'âge. — Régime de l'homme fait. — Nombre des repas; importance de leur régularité. — Régime du vieillard; exemple curieux de longévité. — Régime des femmes. — Influence de la constitution et du tempérament sur le régime.

Le régime alimentaire de l'homme, c'est-à-dire tout ce qui regarde la quantité et la qualité des aliments qui lui sont nécessaires, ainsi que les habitudes qui s'y rapportent, a une importance considérable pour sa santé; aussi les hommes de science ont-ils, à toutes les époques, multiplié leurs travaux et leurs expériences pour éclaircir cette intéressante partie de l'hygiène. On comprend en effet que si la quantité des aliments n'est pas suffisante pour développer nos organes et réparer leurs pertes, que si au contraire elle est trop considérable, ou que les substances alimentaires manquent des qualités qui leur sont indispensables, la santé est rapidement altérée.

Il est très-difficile de fixer d'une manière précise la quantité de matière nutritive nécessaire à l'alimentation humaine, et malgré tous les calculs qui ont été faits pour déterminer le poids et la mesure de la ration, on est obligé de revenir à l'application de ce précepte, exprimé par Hippocrate avec autant de profondeur que de simplicité : « Il faut se faire une mesure; mais cette mesure, vous ne la trouverez ni dans un poids, ni dans un nombre où vous puissiez rapporter et vérifier vos appréciations; elle réside uniquement dans la sensation du corps. » Il appartient effectivement à chaque individu lui-même de poser d'une manière plus ou moins rigoureuse la limite de son alimentation, car les pertes que font les organes varient selon l'âge, le sexe, la constitution du sujet, la température et une foule d'autres circonstances.

En général, le régime ne doit avoir pour guide que le sentiment du besoin, et à part certains états maladifs dans lesquels une faim trompeuse se fait fréquemment sentir, il faut toujours prendre en grande

considération la sensation que l'on éprouve. « Dans l'état de santé, dit M. Londe, que nous aimons à citer, c'est l'estomac qui se charge de *porter la parole* pour les organes souffrants de l'absence des matériaux réparateurs, et il ne se *plaint* pas parce qu'il est vide, comme on l'a quelquefois avancé, mais il se plaint parce qu'une admirable sympathie l'associe, si je puis le dire, aux peines d'autrui, le fait souffrir du seu besoin des autres organes. »

Sans établir de règles générales, on peut cependant admettre certaines indications relatives à la quantité des aliments et à la fréquence des repas. Les premières qui s'offrent tout naturellement sont celles qui regardent l'âge; ainsi, l'enfant ne doit pas être soumis au même régime que l'adulte, et celui de l'adulte doit différer de celui du vieillard.

Le *régime de l'enfant* pendant la durée de l'allaitement naturel ou artificiel doit être dirigé de la manière suivante : toutes les deux heures environ l'enfant nouveau-né prendra soit au sein, soit au biberon, du lait jusqu'à satiété; on n'a pas à craindre qu'il en prenne alors une trop grande quantité. Au bout de six semaines ou deux mois, on pourra éloigner ses repas et ne lui donner le sein que de trois heures en trois heures, mais il est important qu'il trouve chaque fois une ration suffisante de lait, car il a besoin d'aliments pour aider à son accroissement. Si le lait de la nourrice n'était pas assez abondant, il faudrait y suppléer par du lait pur ou coupé, et quelquefois par une décoction de gruau très-légère et passée avec soin.

Ce n'est qu'à quatre mois au moins que l'on peut joindre au régime du jeune enfant deux ou trois petits repas formés de cinq à six cuillerées d'une bouillie claire, faite avec la fécule de pomme de terre, le tapioka, l'arow-root, la croûte de grissini pulvérisé, etc. Alors l'allaitement peut être réduit à des intervalles de cinq et six heures, surtout si la nourrice est faible et fatiguée par le nourrisson. On ne saurait trop le répéter, c'est parce que les nourrices des campagnes donnent aux enfants qui leur sont confiés d'autres aliments que leur lait que ces enfants périssent dans les premières semaines qui suivent la naissance. Le tiers au moins des nouveau-nés qui sont envoyés en nourrice meurent avant d'avoir atteint deux et même un mois. Les convulsions, écrit ordinairement la nourrice aux parents, ont enlevé l'enfant au moment où l'on s'y attendait le moins. Et qu'on ne s'imagine pas qu'il s'agit toujours d'enfants faibles; bien souvent, au contraire, on a confié un enfant très-vigoureux, et ayant toutes les chances de vie, mais les bouillies, les potages ou autres aliments l'ont tué.

A partir du sixième mois, à mesure que les semaines et les mois s'écoulent, on peut, sans cesser pour cela l'allaitement, augmenter l'importance des petits repas, de sorte qu'à l'époque du sevrage, vers quinze ou dix-huit mois, l'enfant subisse la transition du nouveau régime sans en ressentir aucun effet fâcheux. C'est surtout après le sevrage qu'il faut habituer graduellement le nouveau commensal à la nourriture ordinaire du ménage, en ayant soin de lui éviter tous les aliments réputés indigestes ou qu'il ne lui serait pas possible de triturer. Les petits potages, les œufs frais, les légumes frais, le poisson, un peu de viande bien cuite, les fruits cuits, doivent généralement composer ses petits repas. Quelles que soient les habitudes de la famille, il est nécessaire que l'enfant fasse alors quatre repas par jour; deux de ces repas seront plus faibles, et les deux autres plus substantiels : les premiers seront le repas fait dès le matin, au lever, et celui qui précédera le dîner; les deux autres seront le déjeuner et le dîner ou souper. L'alimentation étant ainsi réglée, l'enfant n'éprouvera jamais d'une manière impérieuse la sensation de la faim; ses repas pourront être plus légers et parfaitement en harmonie avec la faiblesse de ses organes digestifs et les nécessités de l'accroissement. Plus tard, les repas peuvent être plus forts et plus éloignés; ainsi l'adolescent pourra se contenter de trois repas jusqu'à ce que son corps, ayant acquis tout le développement qu'il doit avoir, il se conforme aux habitudes sociales de la contrée qu'il habite.

Le *régime de l'homme fait* n'est pas le même dans tous les pays ni pour tous les individus de la même localité. A Paris, par exemple, les personnes qui ne sont pas occupées à des travaux rudes ne font généralement que deux repas, tandis que les ouvriers éprouvent le besoin d'en faire trois. Dans d'autres localités, chacun fait quatre et même cinq repas chaque jour, et nous verrons plus tard, en nous occupant des conditions nécessaires pour que le repas soit bienfaisant, combien cette coutume a d'inconvénients. Enfin il est des personnes, oisives il est vrai, qui se contentent d'un seul repas dans les vingt-quatre heures, et qui n'en sont nullement incommodées; il est cependant évident qu'elles tombent dans une exagération opposée à celle des individus qui sont toujours à table.

Le nombre des repas de l'homme fait peut très-bien être fixé à deux par jour pour celui qui a peu à réparer, mais les travailleurs des villes et des campagnes renouvellent mieux leurs forces en faisant trois repas. Si le premier fait trois repas par jour, il en éprouve généralement un certain malaise; après chaque repas surtout il devient lourd, il éprouve de l'accablement, une propension au repos et une tendance au sommeil; son cerveau est embarrassé, son intelligence diminuée, et c'est à peine si cet état s'est dissipé lorsque vient le moment du repas suivant, qui doit amener le même résultat.

Il est d'autant plus avantageux de ne faire que deux repas lorsque l'on dépense peu de forces, que chez cer-

taines personnes la digestion met bien cinq heures pour s'accomplir, et qu'il vaut mieux attendre, pour donner un nouveau travail aux organes digestifs, qu'ils aient terminé celui du repas précédent. Chez le plus grand nombre des individus, la digestion est complète au bout de deux à trois heures, ce qui concorde parfaitement avec nos habitudes sociales, et nous permet de nous livrer complétement à nos occupations quotidiennes.

Les repas doivent être pris, autant que possible, à des heures régulières, afin que les intervalles qui les séparent ne soient jamais ni trop éloignés ni trop rapprochés; six à sept heures forment un intervalle convenable. Les repas renouvelés aux mêmes heures ramènent aussi aux mêmes moments la sensation de la faim, qui se transforme en habitude, et qui facilite de cette manière la préparation du repas pour l'heure accoutumée, de sorte que l'estomac n'a pas le temps de souffrir du besoin non satisfait. Combien d'individus doivent à la seule irrégularité des repas des affections nerveuses de l'estomac ou d'autres maladies!

Le *régime du vieillard* doit avoir une certaine analogie avec celui de l'enfant. Comme ce dernier, il est porté à faire un certain nombre de repas par jour, à manger moins et plus souvent; ainsi que lui, il est obligé de faire usage d'aliments faciles à triturer, d'une digestibilité non laborieuse, et de bannir de son régime tous les aliments excitants. Cependant l'affaiblissement des organes digestifs du vieillard rend parfois ses digestions lentes et pénibles; il n'a pas, comme l'enfant, le privilége de digérer rapidement, et il ne sent pas, comme lui, le besoin de réparation que ne nécessitent ni l'accroissement des organes ni l'activité du corps. C'est pour cela qu'un seul repas par jour suffit à un grand nombre de personnes âgées, qui sont encore obligées de rendre ce repas très-peu substantiel.

Il est généralement avantageux pour les vieillards de manger très-peu; la tempérance doit être, en quelque sorte, leur principale vertu, et ceux qui l'observent très-rigoureusement trouvent là le secret d'une longévité impossible sans elle. L'homme qui a atteint un âge avancé et qui est porté à la gourmandise, est toujours dans une situation périlleuse; un repas un peu copieux, le plus souvent celui du soir, l'entraîne fatalement à sa perte. Nous devons citer ici comme exemple de frugalité et de longévité celui qu'il nous a été donné d'observer tout récemment. Après nous avoir raconté dans une longue lettre dont l'écriture avait une netteté et une régularité remarquables, comment il gouvernait habituellement ses indispositions, M. R. D. ajoutait : « Si je vous entretiens de choses aussi futiles, ce n'est pas pour le plaisir de parler de moi, mais parce que je suis persuadé que vous ne verrez pas sans intérêt un exemple de longévité. Je suis né en 1763, je file ma quatre-vingt-dixième année, et j'ai conservé assez de force pour faire deux ou trois heures de chemin, sans canne, dans les montagnes dont notre pays est accidenté, ce que je dois peut-être au régime auquel mon goût m'a porté. Dans la saison des fruits, *je m'en nourris exclusivement;* je n'ai jamais bu de vin, ni aucune espèce de liqueur, ni café; et dans la campagne que j'ai toujours habitée, nos paysans ne comprennent pas que ne buvant que de l'eau, j'aie pu conserver des forces qu'ils attribuent ordinairement à l'usage du vin. »

Voilà, certes, un exemple de sobriété bien récompensée, et le succès de cet usage exclusif des fruits pendant leur saison, vient prouver ce que nous disions tout à l'heure en faveur d'un régime alimentaire très-peu substantiel pour les vieillards. En traitant des boissons, nous verrons jusqu'à quel point l'usage du vin est indiqué pour les personnes âgées.

Le *régime des femmes* ne peut pas être le même que celui des hommes, car sans compter les grandes époques de leur vie, la menstruation, la grossesse, la parturition, l'allaitement, l'âge de retour, qui nécessitent, selon les circonstances, un régime particulier, leur organisation, moins vigoureuse que celle des hommes, exige une alimentation moins considérable et moins substantielle. Les femmes ont en outre des habitudes sédentaires, sont généralement exemptes des travaux rudes, et sont soustraites au plus grand nombre des causes d'épuisement qui atteignent les hommes. Il n'est cependant pas nécessaire que la femme se soumette, comme l'enfant, au régime des repas légers et fréquents, et l'on a souvent exagéré la similitude de l'organisation féminine avec celle du jeune âge; pour être dans le vrai, il faut tenir compte de la puissance digestive de la femme, et l'on comprendra que son régime doit tenir le milieu entre celui de l'homme et celui de l'enfant. La sobriété qui distingue généralement le sexe féminin nous dispense, au reste, de conseils détaillés à cet égard; mieux que nous, elles savent mettre un frein à leurs désirs, et mangent bien rarement au delà de la satiété.

La *constitution* et le *tempérament* de chaque individu doivent nécessairement influer sur le régime. C'est ainsi que ceux qui sont robustes et d'un tempérament sanguin doivent user de préférence du régime végétal et faire des repas peu copieux, surtout lorsqu'ils ne sont pas exposés à une grande déperdition de forces; les personnes lymphatiques, à fibre molle, se trouveront bien, au contraire, d'une nourriture qui rendra leur sang plus riche et qui augmentera la vitalité de leurs organes. Nous aurons, au reste, à examiner cette influence des aliments sur les diverses organisations, en étudiant le choix et l'emploi des aliments et des boissons.

Quelles sont les règles hygiéniques qui doivent précéder, accompagner et suivre les repas? quelles sont les conditions qui, en rendant le repas salutaire, maintien-

nent la santé et prolongent l'existence? C'est ce que nous examinerons dans la prochaine leçon.

Dr Reinvillier.

Maladies des femmes.

Il est une infirmité qui est encore plus affreuse pour les femmes que les hernies pour les deux sexes, c'est la descente ou chute de la matrice. Trouver un moyen de guérison sans employer aucun appareil, qui est toujours douloureux, serait un grand bienfait pour l'humanité. Nous savons que des expériences très-curieuses se font sur cette maladie; nous les suivons avec la plus grande attention, et quelle que soit la délicatesse du sujet, nous ne manquerons pas de faire connaître à nos lecteurs le résultat de ces importantes études.

Du thlaspi dans le traitement des hémorrhagies.

PAR M. HANNON.

Cette plante appartient, on le sait, à la famille des crucifères : elle se trouve abondamment dans presque tous les pays; elle a été classée par Ventenat dans le genre *capsella*. Elle était employée de toute antiquité pour combattre l'hémoptysie (expectoration de sang); plus tard, elle a été employée contre les autres hémorrhagies. Elle était tombée dans l'oubli quand elle fut réhabilitée momentanément, en 1822, par un médecin belge, M. Lejeune; quoique depuis lors elle ait rendu à quelques médecins des services réels, elle n'en a pas moins été négligée. M. Hannon proteste contre le peu de cas que l'on fait d'une plante qui lui paraît douée de propriétés énergiques; le thlaspi, en effet, possède, en même temps que les propriétés stimulantes et antiscorbutiques communes à toutes les crucifères, une action hémostatique qui lui paraît irrécusable.

Ce végétal, dit M. Hannon, ne convient pas dans toutes les hémorrhagies; il est indiqué uniquement dans celles qui sont causées par une altération du sang, surtout si c'est la fibrine qui fait défaut à ce liquide, comme il arrive dans les fièvres graves, le typhus, le scorbut, et presque toutes les hémorrhagies passives. Lorsqu'il y a augmentation des globules et richesse trop grande du sang, c'est la fumeterre qui est indiquée et non le thlaspi; dans ce cas, ce n'est pas l'hémorrhagie, mais la cause de l'hémorrhagie que l'on cherche à combattre.

Le thlaspi peut être administré sous forme de suc extrait de la plante pilée, d'eau distillée, de tisane, d'alcoolat, de teinture, de vin, de bière, de sirop, etc. Le suc et la tisane sont les préparations les plus convenables et les plus commodes; on donne le premier à la dose de 90 à 180 grammes par jour. La tisane se prépare en faisant infuser, pendant deux heures en vase clos, 90 grammes d'herbe de thlaspi dans un litre d'eau à prendre chaque jour.

Pommade de peuplier contre les hémorrhoïdes.

Beaucoup de remèdes ont été proposés contre les hémorrhoïdes, depuis les marrons d'Inde que quelques personnes ignorantes portent tout simplement dans leurs poches en se figurant qu'elles seront soulagées de cette manière, jusqu'aux opérations les plus sérieuses. La pommade dont nous donnons ici la formule n'est pas d'invention nouvelle, mais elle a été modifiée avantageusement par M. Gilles, pharmacien belge, qui a réussi à la rendre très-efficace pour calmer les douleurs.

Cette pommade contient des bourgeons de peuplier, de la jusquiame et de la belladone. Il est très-important, d'une part, suivant l'auteur, de choisir les bourgeons de peuplier qui donnent naissance aux feuilles, et non ceux qui produisent les fleurs, les premiers contenant beaucoup plus de résine et, d'un autre côté, de se conformer au mode de confection qu'il a indiqué.

Prenez : Axonge récente (graisse de porc).	1,500	grammes.
Bourgeons foliifères de peuplier noir, séchés et concassés.....	735	—
Poudre récente et bien verte de feuilles de belladone.....	155	—
Poudre récente de feuilles de jusquiame.....	160	—

Concassez les bourgeons et faites-les chauffer dans l'axonge fondue, en ayant soin de remuer continuellement, pour en retirer tous les principes médicamenteux qu'ils contiennent; après un contact suffisamment prolongé, passez et exprimez, et lorsque la masse commence à s'épaissir, ajoutez les poudres et agitez jusqu'à refroidissement presque complet, afin de rendre la pommade bien homogène.

On peut préparer une plus petite quantité de pommade en réduisant proportionnellement les chiffres ci-dessus.

Fumigations de tabac employées contre la goutte.

La goutte est une maladie si difficile à traiter et si pénible à endurer, que chaque remède nouvellement publié contre elle est accueilli avec la plus grande faveur par les médecins et les malades. Le chanoine Girod fit connaître l'un des premiers emplois du tabac contre la goutte et raconta le succès qu'il avait obtenu sur lui et sur sa nièce. Bientôt les expériences se renouvelèrent, et l'une des plus intéressantes fut la suivante, publiée par M. le docteur Léon Marchant, de Bordeaux :

« M. de Saint-Amans, directeur du bel établissement céramique de B... (Bordeaux), fut atteint subitement la semaine dernière, pour la seconde fois depuis quinze mois, d'un violent accès de goutte dans le gros orteil du pied droit. Cette nouvelle attaque, plus violente que la première, avait, vers le soir, un redoublement très-aigu : alors la douleur s'accompagnait de fièvre, de douleur de tête ; la partie souffrante était plus rouge et tuméfiée dans toute l'étendue du pied. Il y avait un tel endolorissement que les cataplasmes émolliens qu'on employait ne pouvaient être supportés. La jambe elle-même, jusqu'à l'articulation du genou, participait à cet état. Vers le matin, ces divers symptômes s'affaiblissaient, mais ils reprenaient à l'entrée de la nuit. Parmi les moyens thérapeutiques mis en usage, le seul qui procurait quelque soulagement était le laudanum, dont des compresses étaient imbibées ; mais il n'était que passager ; les douleurs perforantes de la goutte reparaissaient peu d'instants après la suspension des compresses laudanisées.

« Il y avait plus de huit jours que M. de Saint-Amans souffrait et qu'il n'avait pris quelques minutes de sommeil, lorsque j'eus connaissance des effets des fumigations de tabac ; je lui en proposai l'usage immédiat ; je n'y voyais aucun inconvénient.

« Le même soir, le malade ayant disposé lui-même un petit appareil fumigatoire, le talon appuyé sur la raquette de l'appareil, on mit sur les charbons ardents environ une once de tabac à priser, et le tout fut enveloppé d'une double couverture, de manière à intercepter l'air ambiant. L'incinération du tabac ayant duré près de vingt minutes, la fumigation fut terminée.

« Pendant l'opération, la douleur goutteuse qui était dans son redoublement s'affaiblit légèrement, et fut remplacée en partie par une sorte de torpeur ; mais la rougeur et la tuméfaction n'éprouvèrent aucun changement. La peau n'entra même pas en transpiration.

« Une demi-heure après, il était neuf heures du soir, le malade se mit au lit, s'endormit et ne s'éveilla qu'à cinq heures du matin. La douleur avait disparu et n'a pas reparu depuis.

« Aujourd'hui, après la cinquième fumigation, l'orteil a perdu sa rougeur, de même que la tuméfaction qui avait gagné le pied. Les tendons des orteils ce dessinent nettement sous la peau. Il est inutile d'ajouter que le malade a pu, dès ce moment, marcher sans beaucoup de gêne, en évitant toutefois de prendre sa chaussure ordinaire ; car il reste encore un peu de sensibilité entre les surfaces articulaires.

« Il restera à constater un autre résultat autrement important, auquel le chanoine Girod se flatte d'être arrivé, celui de prévenir les retours de goutte par des lotions de décoction de tabac, répétées une fois par mois sur le pied goutteux, et notamment en janvier et en février.

« Il n'est peut-être pas indifférent de dire que le prompt soulagement obtenu par M. de Saint-Amans s'est ébruité instantanément, et qu'il a réveillé l'espoir des malades du voisinage qui souffrent de douleurs rhumatismales. On m'a rapporté que deux personnes atteintes de rhumatismes depuis plusieurs mois, ayant essayé des fumigations de tabac, en ont éprouvé une amélioration sensible. J'ai vu l'une de ces personnes, qui m'a assuré qu'une seule de ces fumigations l'avait délivrée d'une partie de ses douleurs. Ces résultats ne sont pas impossibles si l'on admet comme réelle l'efficacité du tabac dans les douleurs de goutte. Tous les auteurs qui ont écrit sur la goutte et le rhumatisme se sont appliqués à faire ressortir leur analogie. »

PHARMACIE DOMESTIQUE.

L'ortie.

Le mot latin urtica (*ortie*) est composé de deux autres mots latins, *urere*, brûler, et *tactus*, toucher, c'est-à-dire plante qui brûle quand on y touche ; tout le monde sait en effet quelle douleur cuisante on éprouve au contact de l'ortie. Cependant cette plante que l'on fuit, pour laquelle on a généralement de l'aversion, qu'on détruit avec une sorte de plaisir, est douée de qualités précieuses pour la pharmacie et l'économie domestiques.

Deux espèces d'orties sont employées en méde-

cine, ce sont la grande et la petite ortie : la première, qui est haute ordinairement de deux à trois pieds, et qui atteint parfois la taille ordinaire de l'homme, présente une tige carrée couverte de poils, des feuilles ovales, d'un vert sombre, dentées en forme de scie et hérissées de poils épars. Cette plante étant au reste parfaitement connue, une plus ample description serait inutile. La petite ortie est beaucoup moins commune que la grande, elle n'est haute que de douze à dix-huit pouces et couverte de poils aigus dont la piqûre est plus brûlante que celle de la grande ortie, ce qui l'a fait nommer *ortie grièche* ou *ortie brûlante*. Tandis que la grande ortie croît dans les haies, au bord des chemins, au milieu des ruines, la petite ortie ne croît guère que dans les jardins et les lieux cultivés.

L'ortie a quelquefois été employée comme médicament; interne ainsi les feuilles de la petite ortie servent à faire des infusions qui provoquent le cours des urines et excitent les fonctions de la peau. L'infusion des graines et des fleurs est un fébrifuge de quelque valeur, mais les médecins ayant à leur service de nombreux médicaments dont l'effet est plus certain, n'emploient guère l'ortie qu'à l'extérieur ; c'est donc de ce dernier usage dont nous avons à nous occuper.

L'urtication est un moyen puissant dont les anciens médecins savaient très-bien tirer parti, et aujourd'hui encore, dans la médecine des campagnes, on pourrait souvent l'utiliser pour remplacer les vésicatoires, les sinapismes, les liniments stimulants, et beaucoup d'autres médicaments que l'on n'a pas toujours sous la main. On pratique l'urtication en frappant légèrement, à plusieurs reprises, avec une petite botte d'orties la partie que l'on veut irriter. La peau se couvre aussitôt de larges papules blanches, de forme irrégulière, qui déterminent une douleur brûlante surtout si l'on s'est servi de la petite ortie.

Cette éruption se produit par un mécanisme analogue à ce qui se passe avec l'aiguillon de la guêpe ou la dent de la vipère : chaque poil ou épine de l'ortie n'est autre chose qu'un canal qui est percé à son sommet et qui porte à sa base une vésicule remplie d'une liqueur caustique. Au moment où l'on pratique l'urtication, la petite vessie comprimée lance la liqueur dans le canal, et elle se trouve aussitôt introduite dans la peau par la piqûre que vient de faire l'extrémité du poil. C'est ce qui explique pourquoi lorsqu'on se pique avec des orties sèches on n'éprouve point de sensation brûlante, puisque la liqueur n'existe plus.

L'urtication est favorable dans le cas de léthargie, lorsque les membres sont paralysés et que le mouvement tend à y revenir, contre le rhumatisme ancien ; on peut encore l'employer pour rappeler une éruption aiguë qui vient de disparaître tout à coup et enfin dans tous les cas où il est nécessaire d'exciter la peau, et lorsqu'il est utile d'y déterminer rapidement une fluxion énergique. Les malades auraient tort de reculer devant une flagellation souvent très-efficace, parce qu'ils sembleraient se soumettre à une correction plutôt qu'à l'action d'un médicament : il n'y a rien de ridicule lorsque l'on souffre.

Nous ne pouvons faire ici le récit des usages économiques de l'ortie ; nous la verrions servir d'aliment à l'homme, car dans certains pays du Nord on mange les jeunes pousses de l'ortie, au commencement du printemps, non-seulement dans la soupe, mais assaisonnées en guise d'épinards.

Un grand nombre d'animaux domestiques, depuis le dindonneau et la poule jusqu'à la vache, mangent les feuilles de l'ortie ; aux premiers on les donne quelquefois mêlées avec du son ou des farines, aux vaches elles sont données comme fourrage, et on affirme que le lait en acquiert certaines qualités. Dans presque toute la Normandie la ménagère a grand soin de faire écurer les vases de grès et autres ustensiles qui doivent recevoir le beurre avec de bonnes poignées d'orties.

On voit, par cet aperçu, quels services peut rendre l'ortie que nous foulons souvent aux pieds avec tant de dédain. Dr Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

LA VESSE DE LOUP SUBSTITUÉE AU CHLOROFORME.

(*Suite et fin*).

« Je ne perdrai pas de temps à donner les détails de plusieurs autres expériences semblables ; je me bornerai à en rapporter quelques-unes qui offrent un intérêt particulier.

« A plusieurs reprises, j'ai donné la vapeur narcotique en quantités limitées et pendant longtemps. Cette dilution du narcotique a été effectuée soit en mêlant la fumée purifiée du *fongus* avec une grande proportion d'air atmosphérique, soit en faisant usage d'une préparation qui avait été détériorée, à ce que je crois, dans le transport, et que l'on vend dans les boutiques sous le nom de *fongus préparé pour les fumigations des abeilles*. Sous cette forme, le narcotique donne lieu à des symptômes différents. Le narcotisme est pro-

duit très-lentement, l'animal vacillant pendant longtemps et semblant tomber en paralysie, sans être en même temps exempt de douleur. Des convulsions et des vomissements surviennent quelquefois, et l'animal se rétablit aussi sûrement, mais graduellement. J'ai expérimenté sur trois animaux en la présence du docteur Snow, et ces effets ont eu lieu chaque fois. Un des animaux vomit; et dans tous les cas, l'anesthésie, quoique suffisamment marquée, ne fut pas aussi complète. En continuant l'administration du narcotique, nous parvînmes cependant à tuer un lapin. Les symptômes que la fumée très-délayée du *fongus* produit sur les animaux sont quelquefois analogues aux effets du tabac sur les personnes qui ne sont pas habituées à fumer, avec un degré de plus de narcotisme et d'insensibilité. Il est à remarquer qu'un animal peut arriver à tolérer ce narcotique lorsqu'on le lui fait respirer fréquemment. Je possède un chien sur lequel j'ai expérimenté depuis longtemps. Dans le principe, l'animal tombait en narcotisme au bout de six minutes; il peut le respirer maintenant, en proportions considérables, pendant une heure. Au bout de ce temps, il est en état d'intoxication, et vomit s'il a mangé auparavant; mais il a pleinement conscience de son état, répond à son nom et essaye de marcher; la sensibilité du corps manque cependant, et les membres sont par moments convulsés. Il lui faut une demi-heure pour se rétablir. J'ai remarqué que de jeunes animaux, dont la respiration était vive, quoique rapidement narcotisés par une forte dose de cette substance, résistaient obstinément à l'action d'une dose *diluée*. J'ai tenu de jeunes chats pendant plus d'une heure dans cette vapeur, et, sous son influence, ils tournaient comme s'ils étaient ivres, mais n'étaient pas entièrement privés de sensibilité; cependant, lorsque le narcotisme devient complet, il persiste pendant longtemps.

« J'ai eu l'idée de donner le narcotique conjointement avec le gaz oxygène; le *fongus* fut dans ce but brûlé dans l'oxygène, et la fumée dense qui en fut le résultat, clarifiée par la potasse caustique, passa dans une cloche de verre avec un peu d'oxygène libre. Un jeune chat fut placé sous la cloche; il parut agité au bout de trente secondes, et fut complétement narcotisé en une minute et demie. Quand je le retirai de la cloche, les respirations étaient à 46 par minute, et l'insensibilité du corps complète. L'animal se rétablit en quatre minutes, et s'échappa de la chambre.

« L'auteur avait placé sur une table, en présence de la Société, un chien arrivé à son entier développement, qu'il avait fait périr le jour même par la vapeur du *fongus*. Le corps était ouvert. L'animal avait été placé dans une boîte remplie de vapeurs impures de *fongus* brûlé. Il avait été complétement narcotisé en dix minutes. Comme on ne voulait pas qu'il pût se rétablir, on le maintint cinq minutes de plus dans la vapeur; la respirateon tomba alors à 11 par minute, les battements du cœur à 60; les pupilles un peu dilatées et fixes; le corps chaud. On le retint encore exposé pendant quinze minutes à l'action de la fumée avant de le retirer de la boîte. Il était moins chaud; mais il y avait encore 6 respirations par minute, et le cœur battait assez vite avec les deux bruits bien distincts. L'animal était aussi insensible à la douleur que s'il eût été tout à fait mort; la résolution du corps était complète; les pupilles étaient fixes. Une piqûre à l'oreille fit couler un sang rouge. Il n'y avait pas l'ombr d'un doute, selon l'auteur, que l'animal ne se fût rétabli de ce narcotisme prolongé s'il eût été tenu hors de son action, car la respiration se relevait pendant que l'on faisait ces observations.

« On le remit dans la boîte. En cinq minutes la respiration avait cessé; les battements du cœur continuèrent quelques minutes de plus. Le sang était fluide; les poumons et tous les autres organes internes ne présentaient aucune trace de congestion, et le cœur était assez fortement contracté.

« La vapeur du *fongus*, dit l'auteur, quand elle est purifiée par la potasse caustique et dissoute dans l'atmosphère, n'est pas désagréable à respirer. Je me suis soumis à ses inspirations pendant quatre minutes, et j'en ai éprouvé des symptômes de stupeur bien prononcés. Ces effets, néanmoins, se sont dissipés en trois minutes, et je n'en conservai d'autre trace qu'un peu d'irritation à la gorge et un peu d'enrouement dans la voix.

« Mes expériences n'eussent pas été complètes si je n'avais donné du *fongus* comme aliment à un animal. J'en ai donné à deux chiens, sans aucun effet. Dans un cas une quantité considérable fut hachée et bouillie dans du lait, qui fut donné à un chien; il ne s'ensuivit ni narcotisme ni aucun autre effet. Dans un autre cas, un morceau de *fongus* fut coupé avec du bœuf et donné à un chien affamé; l'animal l'avala avidement, mais n'en éprouva aucune action. Withering prétend, sur l'autorité de Marsigli, qu'en Italie on fait frire le *fongus* avec du sel et qu'on le mange, et M. Butler, herboriste à Covent-Garden, m'a dit en avoir mangé préparé de cette manière. M. Smith (de Longacre) le regarde comme un mets très-délicat, et en mange fréquemment dans la saison (en automne).

« En résumé, et comme résultat de mes expériences, il y a évidemment dans la fumée de vesse de loup un principe capable de déterminer l'anesthésie chez les animaux. Les effets physiologiques qu'elle produit sont aussi très-remarquables. A haute dose, elle narcotise

avec rapidité et complétement, sans effet désagréable; l'effet narcotique se dissipe promptement, laissant l'animal en parfaite santé. A l'état de *dilution*, elle produit l'intoxication et des convulsions, est plus longtemps à produire l'anesthésie, excite quelquefois la toux et le vomissement, et laisse l'animal plus longtemps dans un état de torpeur et de malaise. Portée à l'extrême, la respiration cesse avant les battements du cœur. En observant les animaux placés sous l'influence de ce narcotique, il suffit de surveiller les mouvements respiratoires; s'ils persistent, quoique réduits à la plus simple expression, l'animal se rétablira à coup sûr si on le soustrait à la cause du narcotisme.

« Les expériences avec le *fongus* peuvent être faites de diverses manières; si la vapeur impure est employée, il n'y a qu'à la faire passer librement dans une boîte à travers un trou pratiqué au fond. Un entonnoir de ferblanc fixé derrière la boîte et renversé conduit aisément la fumée. La boîte ayant été remplie de vapeur, l'animal est placé dedans et le couvercle est rapidement replacé. Le narcotisme se déclare en général au bout de huit à dix minutes, quelquefois plus tôt.

« Pour purifier la fumée qui s'élève du *fongus*, deux petits entonnoirs de fer-blanc sont placés l'un contre l'autre, et le tuyau de l'un des deux est mis en rapport avec une bouteille de Wolff contenant une solution de potasse caustique. Un autre tube en communication avec la bouteille dirige en dehors la fumée clarifiée. Alors, si un morceau du *fongus* est placé allumé entre les entonnoirs, la fumée peut être dirigée dans la bouche par le tube de la bouteille à travers l'appareil ordinaire à double valve pour le chloroforme, ou peut être conduite dans une cloche en fixant l'extrémité d'un soufflet à l'extrémité libre des entonnoirs et soufflant avec force. La cloche de verre dans laquelle la vapeur est reçue doit être placée au bord d'une table, et l'animal placé avec rapidité sous la cloche après qu'on l'a remplie de vapeur narcotique.

« On demandera peut-être : Quelle est la nature du principe narcotique contenu dans la fumée du *fongus?* Je n'ai là-dessus rien de positif. On sait depuis longtemps que quelques *fongus* possèdent un principe narcotique ; mais aucune analyse jusqu'ici n'a porté de la lumière dans ce sujet. Dans quelques pays on se sert du *fongus* pour préparer des breuvages empoisonnés. Notre compatriote fort distingué, M. le docteur Alfred Taylor, dans la 2e édition de son important *Manuel de jurisprudence médicale,* s'exprime ainsi :

« La plupart des poisons narcotiques irritants doivent leurs effets délétères à la présence d'un principe alcaloïde analogue à la morphine. Il y a cependant une grande difficulté à extraire ces alcaloïdes de leurs végétaux respectifs ; et quand ils sont extraits, les différences chimiques entre eux sont si faibles qu'elles sont à peine appréciables, même entre les mains d'un analyste consommé. »

« Ainsi, les seules conclusions que je puisse tirer sous ce rapport sont de peu d'importance et dérivent plutôt des observations physiologiques que des recherches chimiques. Je crois cependant devoir les poser.

« 1° Le principe narcotique s'exhale librement pendant la combustion du *fongus*; et comme il existe dans la fumée produite, il est éminemment *volatil.*

« 2° La combustion dans le gaz oxygène ne détruit pas le principe anesthésique.

« 3° Le principe anesthésique n'est promptement absorbé ou détruit ni par l'eau, ni par l'alcool, ni par une forte solution alcaline.

« J'offre ces recherches à mes confrères avec défiance. Je sais parfaitement qu'elles ne sont pas aussi complètes qu'elles devraient l'être, mais elles m'ont coûté quelques semaines de travail incessant, et je les publie afin que des hommes plus capables en tirent parti. Je n'ai eu qu'un désir, celui de prouver que les *fongus* contiennent un principe capable de produire par inhalation le narcotisme chez les animaux. Il reste à savoir si d'autres plantes de la même famille possèdent une action semblable, et si un agent narcotique peut être obtenu d'un *fongus*, qui puisse être employé dans la pratique avec aussi peu de difficulté pour l'opérateur et avec *moins de danger* pour les malades que ceux qui sont inhérents aux agents anesthésiques employés. Un sujet aussi important est digne des plus sérieuses investigations. »

FORMULES.

ÉLIXIR D'HOFFMANN.

Prenez : Ecorces d'oranges amères..... 15 grammes.
Faites macérer pendant 7 à 8 jours dans :
Vin de Hongrie ou d'Espagne.. 1 kilo.
Passez avec forte expression, faites dissoudre :

Extrait de cascarille.....	de chaque 8 grammes.
— de myrre aqueux..	
— de chardon bénit..	
— de petite centaurée.	
— de gentiane.....	

Filtrez après deux jours de repos, et conservez.

Cette liqueur est très-stomachique; elle se prend à la dose de deux ou trois cuillerées à café, soir et matin, dans une tasse de tilleul, lorsque l'estomac est paresseux sans donner aucun signe d'irritation. Elle est également utile dans le cas de fièvre intermittente et pour combattre les vers intestinaux.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA TROISIÈME ANNÉE.

DU 15 JUILLET 1850 AU 15 JUILLET 1853.

A

Abcès du sein traités par le collodium, 52.
— artificiels, comme moyen curatif, 189.
Abeille (mort à la suite d'une piqûre d'), 48.
Aboiement produit par convulsion du larynx, 261.
Acacia (empoisonnement produit par le suc récent de l'), 112.
Aiguille (blessure du cœur par une), 81.
Aliénation mentale (traitement de l'), 131.
Aliment avantageux dans la fièvre typhoïde, 139.
Alimentation des prisonniers, 107.
— des nouveau-nés trop faibles, 200.
Altération des substances alimentaires (Voy. Falsification).
Amadou de Cayenne, contre les hémorrhagies, 12.
Amaigrissement, moyen d'y remédier, 253.
Amandes de noyaux d'abricots (empoisonnement par les), 51, 151.
Amidon, son emploi contre les maladies de la peau, 19.
Ammoniaque contre les rapports, 159.
Animaux nuisibles (pâte pour la destruction des), 255.
Arme à feu (plaie par), effets singuliers du projectile, 55.
Arrachement des dents, moyen de l'éviter, 280.
Asthme (remède contre l'), 65.
— ses causes, ses symptômes, son traitement, 98, 113.
Asphyxie lente causée par une habitation insalubre, 59, 70.

B

Bains de mer (renseignements importants sur les), 5.
Bananes, leur usage remplaçant celui de la pomme de terre, 35.
Bassine (mal de), attaquant les femmes qui dévident la soie, 23.
Belladone (empoisonnement par la), 231.
Beurre composé pour remplacer l'huile de foie de morue, 249.
Bière (falsification de la), 15.
Blanc de zinc, sa substitution au blanc de plomb. (*Fin*), 7.
Blessure grave du poignet, moyen de sauver la vie du blessé, 277.
Boissons (abus des) pendant la saison chaude, 13.
Boyer (vie de), 154, 167, 178, 190.
Bras (maladie du) par mauvaise position dans le sommeil, 31.

C

Cachexie aqueuse des bêtes à laine. (*Médec. vétér.*), 24.
Café, dangers de son usage immodéré, 145.
Cancer (suc du mancenillier contre le), 160.
Cancéreuses (leçons sur les affections.) (*Bibliographie*), 69.
Cavaliers (moyen de guérir les plaies des), 150.
Céphalalgie, ou mal de tête, 73.
Champignons (empoisonnement par les), 68.
Charbon (précaution à prendre contre le), 80.
Cheveux (pommade contre la chute des), 44.
Chloroforme, son action, 123, 136, 147.
— contre la goutte, 183.
— contre la chorée, 77.
— (mort par le), 227.
Choléra; l'Europe est-elle menacée de son invasion, 101.
— (proposition d'un remède contre le), 152.
Cholériques (moyen de faire cesser les crampes des), 67.
Chorée, ou danse de St-Guy, guérie par le chloroforme, 77.
Chou, son emploi médicinal, 141.
Citron, son emploi médicinal, 212.
Clous, ou furoncles, leurs causes, symptômes, traitement, 121, 149.
Cochléaria, son emploi, 165.
Constipation (remède très-simple contre la), 279.
Cœur (blessure du) par une aiguille, 81.
Coliques, leurs variétés, leurs symptômes, leur traitement, 61.
Collodium, son emploi contre l'érysipèle, 4; contre les abcès du sein, 52; contre les engelures, 211.
Compère Loriot (Voy. Orgeolet).
Congrès général d'hygiène, 83.
Conservation des fruits pectoraux, 69.
Convulsions (des) chez les enfants, 43.
Corps étranger extrait de la narine, 139.
— — dans l'oreille, 107.
— — — procédé d'extraction, 244.
— — dans l'œil, procédé d'extraction, 169.
Coryza, ou rhume de cerveau, causes, symptômes, traitement, 133.
— (remède contre le), 78.
Cosmétique (des), composition, usage, dangers, 88.
Coussins de charbon de terre comme désinfectants, 47.
Coquelicot, son emploi, 128.
Coqueluche (nouveau traitement de la), 196.
Crampes des cholériques (moyen de faire cesser les), 67.
Cresson de fontaine, son emploi, 164.
Croup, traitement par l'air chaud et humide, 54.
Cuillère à potion du Dr Blatin, 255.

D

Danger de suspendre les enfants par la tête, 126.
Danse de St-Guy, guérie par le chloroforme, 77.
Dartres, symptômes, causes, traitement, 241.
Démangeaisons à l'anus (remède contre les), 45.
Dentelières (maladies des), 79.
Dents (plombage des), 265.
Diarrhée (traitement de la), 260.
— — chez les enfants, 219.
Digestion, de la difficulté habituelle de digérer, 49.

E

Embonpoint exagéré (de l') et des moyens d'y remédier, 2.
Emétique, son emploi, 56.
Emmaillotement des nouveau-nés, moyen de l'éviter, 47.
Empiriques, 33.
Empoisonnement (de l'), 158.
— par l'arséniate de soude, 11.
— par le tabac, 32.
— par les amandes de noyaux d'abricots, 51, 151.
— par l'émétique, 57.
— par les champignons, 68.
— par le suc récent de l'acacia, 112.
— par le chloroforme, 163.
— — moyen puissant de le combattre, 207.
— par la belladone, 231.
— dans lequel la nature du poison est inconnue, 248.
— dont la cause fut inconnue pendant 15 ans, 272.
Enfance (hygiène de la première). (*Bibliographie*), 10.
Enfant à deux têtes, monstruosité, 11.
Engelures (remède contre les), 211.
Epi de seigle avalé par un enfant, 249.
Erysipèle (emploi du collodium contre l'), 4.
— traitement par le coton écru, 222.
Estomac, de la difficulté de digérer, 49.
— traitement par le sucre candi, 198.
— (maladies nerveuses de l'), le pyrosis, ou fer chaud, 41.

Estomac (remède contre les gaz contenus dans l') (Voy. Potion, aux Formules).
Excentricité médicale, 23.
Excoriations des cavaliers, moyen de les guérir, 150.

F

Faiblesse musculaire, causes, soins qu'elle réclame, 217.
Falsification de la bière, 15.
— du lait (Voy. Laiteries parisiennes.)
— des substances alimentaires, 274.
— de la farine de graine de lin, 46.
Farine de graine de lin, son usage, sa falsification, 46.
Femmes (maladies des), 283.
Fer à repasser, son emploi comme moyen de guérison, 93.
Feuilles de noyer pour déterger les plaies (Voy. Olivier).
— — contre la constitution scrofuleuse (Voy. Noyer.)
— de ricin pour augmenter le lait des nourrices, 174.
— de frêne contre la goutte et le rhumatisme, 30, 115, 127, 267.
— — (sirop de), 210.
Fièvre typhoïde, causes, symptômes, traitement, 181, 195.
— — (aliment avantageux dans la), 139.
— intermittente (nouveau moyen contre la), 222.
— — remèdes et formules contre la), 267.
Fleurs pectorales, leur nature, leur emploi, 56.
Formes et stature de l'homme, 24.
Fourchette avalée et retrouvée plus tard dans la cuisse, 175.
Frêne (feuilles de) contre la goutte et le rhumatisme, 30, 115, 127, 267.
— (sirop de feuilles de) *id.*, 210.
Fruits pectoraux, moyen de les conserver, 69.
Fumigations de tabac contre la goutte, 284.
Fumeterre, son emploi, 129.

G

Gigotière, ou moyen d'éviter l'emmaillotement des enfants, 47.
Goutte, sa guérison par les feuilles de frêne, 30, 115, 127.
— (remède contre la), 183.
— (formule d'un sirop de feuilles de frêne contre la), 210.
— (fumigations de tabac contre la), 284.
Graine de lin (farine de), usage et falsification, 46.
Gravelle (tisane contre la) (Voy. Tisane, aux Formules.)
Guérison singulière, 264.

H

Habitations insalubres. Asphyxie lente, 59, 70.
— (salubrité des), 130.
Haschich, remède contre la rage, 23.
Hémorrhagies, moyen de les arrêter quand elles sont graves : recette de l'eau Pagliari, 58.
— leur traitement par le thlaspi, 283.
— nasales, nouveau moyen de les arrêter, 29.
— — (emploi de l'amadou contre les), 12.
Hémorrhoïdes (remède contre les) (Voy. On
— guent, aux Formules).
— (pommade de peuplier contre les), 283.
Hernies des vieillards. Influence du régime tonique, 103.
— étranglées (nouveau moyen de guérir les), 127.
Homme (de l') et des races humaines. (*Bibliographie*), 177.
Horticulture. Serre chaude modèle, 36.
Hoquet, moyen de le guérir, 273.
Huile de foie de morue, son emploi dans les maladies dartreuses, 203.
— — — moyens aisés de l'administrer, 20, 30.
— — — (beurre composé pour remplacer l'), 249.
Hydrophobie suivie de guérison (observation d'), 16.
— (remède contre l'), 23.
Hydropisies (emploi de la graine de moutarde noire contre certaines), 234.
Hygiène de la première enfance. (*Bibliographie*), 10.
— alimentaire (quelques mots d'), 21.
— (congrès général d'), 83.
— publique (ordonnance concernant l'), 227.
— (COURS D'), 161, 172, 184, 196, 208, 220, 232, 245, 256, 268, 280.

I

Idiotie (causes prédisposantes à l'), 96.
Immunité de la lèpre chez les Arabes, 12.
Indigestion (de l'), causes, symptômes, remèdes, 85.

L

Lait (reproduction du) chez les femmes après intervalles dans la lactation, 20.
— moyen d'augmenter et d'améliorer celui des nourrices, 120, 174.
— (falsification du), 216,
Laiteries parisiennes, 11.
Langue (observation curieuse d'ypertrophie de la), 48.
— universelle (la) appliquée à la médecine, 166.
Larynx (aboiement produit par l'état convulsif du), 261.
Lèpre, son immunité chez les Arabes, 12.
Liqueurs fortes en Amérique (consommation des), 240.

M

Maigreur (Voy. Amaigrissement).
Mal de vers ou de bassine, attaquant les femmes qui dévident la soie, 23.
Mauvaise position pendant le sommeil, 31.
Médecine du curé de Deuil, 41.
— légale (question importante de) : LE TATOUAGE, 142.
Mentales (traité théorique des maladies). (*Bibliographie*), 225.
Mer (bains de), renseignements importants, 5.
Mercure (maladies des ouvriers qui emploient le), 91.
Météorisation des herbivores (moyen de guérir la), 140.
Monstres (ce qu'on doit penser des soi-disant), 24.
Monstruosité : enfant à deux têtes, 11.
Morsure par une vipère, 151.
Mort (des signes de la), 104, 118.
Mort de M. Récamier, 7.
— par suite de la morsure d'un serpent, 120.
— par le chloroforme, 227.
Moutarde blanche (ce qu'on doit en penser, 90.
— noire (graine de) dans le traitement de certaines hydropisies, 234.
Myope (conseils aux), 63.

N

Naissance (constatation des), 203.
Narine (corps étrangers extraits de la), 139.
Navet (son emploi médicinal), 141.
Nez (saignement de), moyen de l'arrêter, 29.
Noyaux d'abricots (empoisonnement par les amandes de), 51, 151.
Noyer (feuilles de) pour déterger les plaies, 203.
— — contre la constitution scrofuleuse, 219.

O

Obturateur métallique (inconvénients d'un), 261.
Œuf de poule (de l') considéré hygiéniquement, 58.
Olivier sauvage (feuilles d') pour déterger les plaies, 203.
Omelette (de l') considérée hygiéniquement, 58.
Ongle incarné. Traitement par l'alun calciné, 63.
Opium (l') en Angleterre, 216.
Ordonnance concernant l'hygiène publique, 227.
Oreilles (du suintement qui se fait derrière les), 102.
Oreille (corps étranger dans l'), 107.
Orfila (mort de M.), 201.
Orgeolet, ou compère Loriot, causes, traitement, 229.
Ortie (l'), pharmacie domestique, 284.

P

Pastilles nutritives des convalescents et voyageurs, 171.
Pâte pour la destruction des animaux nuisibles, 235.
Pavot, son emploi, 105.
Peau (maladies de la), emploi de l'amidon, 19.
— — — guérison par la gutta-percha, 52.
Perforation de la voûte du palais Inconvénients d'un obturateur métallique, 261.
Peuplier (pommade de), contre les hemorrhoïdes, 283.
Pharmacie de campagne, 152.
Phthisie pulmonaire (la) n'est pas incurable, 65.
Pierre (extraction d'une) dans la vessie, 107.
Piqûre d'abeille (mort à la suite d'une), 48.
Pivoine (la). *Botanique usuelle*, 71, 95.
Plombage des dents, 265.
Pommes de terre remplacées par les bananes sèches, 35.
Position mauvaise pendant le sommeil, 31.
— Abus de la position horizontale chez les enfants, 130.
Préjugés (des). Les Empiriques, 33.
Presbytes (conseils aux), 63.
Pressentiments, 214, 238.
Projectile (effets singuliers d'un), 55.
Projet de réduction du nombre des hospices, 240.
Propriétés précieuses d'une plante remplaçant le vésicatoire volant, 248.
Purgatif agréable, 264.
— pour les petits enfants, 255.
Pustule maligne (précaution à prendre contre la), 80.
Pyrosis ou fer chaud. Maladie nerveuse de l'estomac, 41.

Q

Quatre fleurs ou fleurs pectorales. Leur nature, leur emploi, 56.

R

Radis, son emploi médicinal, 141.
Rage. Instructions relatives à cette maladie, 4, 12.
— Observation d'hydrophobie suivie de guérison, 16
— (Proposition excentrique à propos de la), 22.
— (Remède contre contre la), 23, 71.
— (Quelques mots sur la), 28.
Récamier (mort de M.), 7.
Remède simple contre la constipation, 279.
Remèdes pour tous les maux. Les Empiriques, 33.
Rhumatisme (du), causes, symptômes, traitement, 109.
— Guérison par les feuilles de
— frêne, 30, 267.
— (formule d'un sirop contre le), 210.
— (le) et les crapauds, 84.
Rhume de cerveau, causes, symptômes, traitement, 133.
— (remède contre le), 78.

S

Sangsues (éducation des), 249.
Scrofuleuse. (Traité théorique de la maladie). *Bibliographie*, 82.
Serpent (mort par suite de la morsure d'un), 120.
Serre-chaude modèle. *Horticulture*, 36.
Service de santé (organisation d'un). *Bibliographie*, 153.
Stature de l'homme, 24.
Substances alimentaires (physiologie des). *Bibliographie*, 262.
Sucre (séjour dans les fabriques de) pour guérir la phthisie, 228.
— candi contre la difficulté de digérer, 198.
Suicide (études sur le), 156.
Sureau (fleurs de), leur emploi, 94.
Surdi-mutité (la) est-elle guérissable? 263.
— Héréditaire, 204.

T

Tabac (empoisonnement par le), 32.
Tables tournantes. Phénomène à la mode, 250, 263.
Tatouage. Question importante de médecine légale, 142.
Teigne (nouveau traitement de la), 79.
Tête (mal de), 73.
Tête (danger de suspendre les enfants par la), 126.
Thlaspi, son emploi dans le traitement des hemorrhagies, 283.
Thé vert (évanouissements causés par l'usage du), 262.
Tilleul (fleurs de), leur emploi, 46.
Tisserands (professions insalubres), 131.
Tithymale pouvant remplacer le vésicatoire volant, 248.
Toux convulsive des enfants (remède contre la). (Voy. Potion.)
Transfusion du sang (cas heureux de), 216.
Transport des malades, 228.

V

Vaccine (de la), 235, 252.
— Conséquence de sa découverte, 35.
Ver (mal de), attaquant les femmes qui dévident la soie, 25.
Verrues, leur nature, leur mode de traitement, 25.
Vers (remède contre les). (Voy. Mixture aux Formules), 144.
Vesse de loup substituée au chloroforme, 275, 285.
Vidanges (désinfection des), 75.
— avec écoulement des liquides sur la voie publique, 230.
Vipère (morsure par une), 151.
Vomissement (du), 205.

TABLE DES RECETTES ET FORMULES.

A

Alcool camphré, 276.
Amidon (mélange d') contre les maladies de la peau, 19.
— calmant id., 19.

B

Baume acoustique, 204.
Boisson-Durand agréable et économique, 60.
— pectorale, 84.
— pour remplacer le lait d'ânesse, 84.
Bouillon fébrifuge, 267.
Bouillon adoucissant (contre les irritations de poitrine, 24.

C

Camphre (eau-de-vie), 276.
Cigarettes pectorales d'Espic contre l'asthme, 65.
Colle-forte liquide, *couverture du n° 57.*
Collodium contre les engelures, 211.
Contre-poison, 248-207.

D

Désinfection. Poudre désinfectante, 252.
Dents. Plombage pour les dents, 266.

E

Eau Pagliari pour arrêter les hémorrhagies, 40,
— contre les démangeaisons à l'anus, 45.
Eau-de-vie camphrée, 276.
Elixir de Garus, 108.

G

Gelée de groseille contre la constipation, 287.

H

Hémostatique (poudre), 252.

L

Limonade stimulante, 216.
Liniment contre les douleurs lombaires, 204.
Looch laxatif pour les enfants, 240.
Lotion de sureau contre les inflammations de la peau, 240.

M

Marmelade laxative de Tronchin, 192.
Médecine du curé de Deuil, 41.
Mélange contre les empoisonnements dont la cause est inconnue, 248.
Mixture contre les vers, 144.
— contre le mal de dents, 228.
— analeptique, 180.
— contre la diarrhée, 260.

O

Onguent contre les hémorrhoïdes, 96.

P

Pâte pour détruire les animaux nuisibles, 235.
Pilules contre les dartres, 244.
— contre la fièvre intermittente, 267.
Pommade contre la chute des cheveux, 44.
— contre les gerçures des lèvres, 264.
— de peuplier contre les hémorrhoïdes, 283.
Potion contre les gaz contenus dans l'estomac, 51.
— contre la toux convulsive des enfants, 72.
Poudre pour augmenter le lait des nourrices, 120.
— hémostatique. (Voy. Hémostatique.)
— désinfectante. (Voy. Désinfection.)
Purgatif agréable pour les petits enfants, 253.
— excellent au goût, 264.

S

Sel de vinaigre ou sel anglais, 48.
Sirop de feuilles de frêne contre la goutte et le rhumatisme, 210.
Suc antiscorbutique, 168.

T

Tisane acidulée de Tissot contre les inflammations, agréable, } 12
— contre la gravelle, 60.

V

Vinaigre des quatre voleurs, 36.
Vin de Benoîte (stomachique), 96.
— antiscorbutique, 152.

Paris. — Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 juillet 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 73.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGERE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Comment on peut secourir un blessé dans le cas de blessure grave du membre inférieur. — Marche de la petite vérole modifiée ; moyens de prévenir les cicatrices. — Cours d'hygiène, quinzième et seizième leçons. — Crampe des jambes ; application de fragments de liége. — Empoisonnement par la noix vomique ; bons effets du lait. — Emploi de l'ammoniaque liquide contre la coqueluche. — Variétés et nouvelles. — Formules : Mélanges contre le mal de dents ; — Pressentiments funestes.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUIN 1853.

Les maladies sont très-peu nombreuses en ce moment ; nous sommes heureux d'inaugurer la quatrième année de notre publication par cette bonne nouvelle. Les fièvres typhoïdes que nous signalions il y a quinze jours ont presque disparu, et, à part quelques maladies éruptives de la peau, rien de nouveau n'a été observé.

Nous avons cependant vu quelques malades atteints du rhumatisme des articulations, affection très-douloureuse et souvent très-grave ; les malades qui en sont affectés en ce moment marchent assez rapidement vers la guérison.

Comment on peut secourir un blessé dans le cas de blessure grave du membre inférieur.

Nous avons indiqué dans notre dernier numéro comment il fallait se comporter en présence d'une blessure grave du poignet, de l'avant-bras ou de la main accompagnée d'hémorrhagie. Nous avons prouvé que cette hémorrhagie, qui est nécessairement mortelle si elle est abandonnée à elle-même, peut être arrêtée par la personne la plus étrangère à l'art de guérir, lorsqu'elle aura lu les instructions que nous avons données à cet égard. Aujourd'hui nous ferons voir que ce qu'on peut faire pour le membre supérieur peut être appliqué au membre inférieur, et qu'il n'est aucune blessure de la cuisse, de la jambe ou du pied, *si grande qu'elle soit,* accompagnée de l'hémorrhagie la plus violente, qui soit immédiatement dangereuse, lorsqu'il se trouvera là une personne douée d'assez d'énergie et de sang-froid pour arrêter le sang.

On se rappelle ce que nous avons dit de la circulation du sang dans les artères, et de la nécessité, pour arrêter une hémorrhagie, de comprimer le vaisseau lésé dans un point qui soit placé entre la blessure et le cœur ; c'est encore le même principe qui doit nous diriger dans les circonstances dont nous nous occupons ici. Supposons qu'une blessure très-grave vient d'être faite au membre inférieur, une plaie plus ou moins large, plus ou moins profonde existe, elle a été produite par un instrument tranchant, par une arme à feu, par les rouages d'une mécanique, par écrasement, peu importe ; le sang coule à flots, il s'échappe des artères, car il sort *par saccades et sans s'arrêter*, que faut-il faire ?

D'abord il faut déshabiller le blessé le plus rapidement possible, mettre le membre complétement à nu, et au besoin couper les vêtements, ce qu'il ne faut pas hésiter à faire, si l'hémorrhagie est abondante, si le malade perd ses forces et si les vête-

ments ne peuvent s'enlever avec facilité. On l'étendra sur un lit, sur le parquet ou même sur la terre, et il ne s'agira plus que de déterminer l'endroit où le vaisseau principal du membre doit être comprimé.

Ainsi que pour le membre supérieur, les artères qui se distribuent au membre inférieur partent d'un tronc unique; le passage de ce tronc est assez facile à trouver en haut et en avant du membre, immédiatement au-dessous du pli de l'aîne, c'est même le point que les chirurgiens choisissent pour comprimer cette artère lorsqu'ils font une opération sur la cuisse, la jambe ou le pied, non-seulement parce que le vaisseau est assez superficiel en cet endroit, mais aussi parce que la compression peut y être exercée avec assez de facilité.

L'artère *crurale* ou *fémorale*, c'est ainsi que l'on nomme ce vaisseau, suit l'axe longitudinal du membre; on la sent battre au milieu du pli de l'aîne, à égale distance des deux extrémités de ce pli, et elle est facilement perçue, car son volume est très-considérable, ses battements sont très-énergiques et soulèvent avec force les doigts qui la compriment. C'est donc là où il faut comprimer.

Un seul doigt ne suffit pas pour presser vigoureusement cette artère ; il est nécessaire de réunir l'index, le médius et l'annulaire, de rapprocher l'extrémité de ces trois doigts en forme de coin, et de les enfoncer immédiatement au-dessous du pli de l'aîne, en comprimant le vaisseau que l'on sent battre. Si la compression est bien faite, le sang de la blessure s'arrête immédiatement; si elle est incomplète il coule toujours, mais il coule moins; il est alors nécessaire de glisser un peu les doigts, soit à droite, soit à gauche, pour que le vaisseau soit comprimé en plein.

L'extrémité de la main qui comprime peut suivre une direction non déterminée ; cependant il est préférable que les doigts soient dirigés vers l'extrémité inférieure du membre, le bras se trouvant placé le long du corps du blessé, et en employant la main gauche s'il s'agit du membre droit, ou la main droite pour le membre gauche. Dans cette situation on est maître du terrain, on peut même soulever les doigts une ou deux fois pour laisser couler le sang et voir, en comprimant de nouveau, si la compression est bien efficace. On remplacera alors les doigts par une pelotte ou tampon fabriquée avec du linge, comme cela avait été indiqué pour le bras, puis on la fixera par quelques tours de bande qui embrasseront le haut de la cuisse. Mais ici la pelotte devra être assez épaisse, car la compression demande une certaine énergie, et le linge s'affaisse facilement.

En agissant ainsi on sera en garde contre une terminaison fatale qui arriverait bientôt avec une blessure de cette artère, et le rôle du chirurgien appelé en toute hâte commencera.

Nos lecteurs pourront s'exercer sur eux-mêmes à la compression de l'artère crurale. Toutefois lorsqu'ils auront acquis la certitude de pouvoir trouver et comprimer facilement ce vaisseau, ils feront bien de ne pas revenir trop souvent à ce genre d'étude, car des nerfs et autres organes qui se trouvent en cet endroit rendent la compression douloureuse ; cette douleur est d'ailleurs légère, persiste peu, et n'a pas d'inconvénients sérieux.

On pourrait se demander pourquoi nous décrivons avec soin le moyen de comprimer les artères des membres pour remédier à leurs blessures, tandis que nous avons indiqué la recette d'eaux hémostatiques très-précieuses et surtout celle de l'eau Pagliari que nous croyons la meilleure de toutes. C'est que les eaux anti-hémorrhagiques, quelle que soit leur puissance, ne peuvent arrêter le sang des artères très-volumineuses, qu'on ne les a pas toujours sous la main, et que le moyen que nous indiquons est d'une efficacité incontestable.

Dr Reinvillier.

Marche de la petite vérole modifiée, moyen de prévenir les cicatrices.

Depuis quelques années on s'est attaché, dans le traitement de la petite vérole, à diminuer l'intensité des phénomènes qui se passent à la peau et aussi à prévenir, jusqu'à un certain point, ces affreuses cicatrices que l'on remarque sur le visage des personnes *gravées,* comme on les appelle. Déjà, à plusieurs reprises, des hommes ingénieux ont employé divers procédés pour atteindre le but que nous signalons et ont obtenu des résultats très-satisfaisants. Parmi eux M. le professeur Piorry, dont la *Gazette des hôpitaux* a enregistré les expériences, est arrivé aux plus remarquables succès.

M. Piorry s'est surtout proposé, dans le cas de petite vérole, de soustraire la peau à l'action de la lumière et de l'air atmosphérique, et, après avoir essayé diverses substances, est arrivé à donner la préférence à l'emplâtre de diachylum fraîchement préparé comme pansement des pustules et des ulcérations produites par cette maladie.

Il a constaté que si l'on applique l'emplâtre de diachylum, extrêmement agglutinatif, disposé en couche épaisse, sur les pustules de la petite vérole, on obtient la diminution de l'inflammation qui les entoure. De plus, si on l'applique sur des pustules qui commencent à paraître, celles-ci se développent lentement, incomplétement, durent moins que si on les avait laissées en contact avec l'air et la lumière. Alors l'auréole qui les entoure devient moins rouge, l'ensemble des accidents qu'elles causent localement est moins prononcé, et les cicatrices, elles-mêmes, qu'elles laissent à leur suite sont moins développées.

Cent fois peut-être l'auteur a fait, à ce sujet, les expériences les plus décisives. Tantôt un côté de la face où un membre était très-exactement recouvert de diachylum, tandis que l'autre côté ou l'autre membre était laissé exposé à l'air libre ou enduit d'onguent, de cérat, d'huile, ou encore lavé avec de l'eau de guimauve. Constamment, lorsque les circonstances relatives à l'application exacte d'un bon diachylum se trouvaient réunies, la différence était tout à fait à l'avantage des régions sur lesquelles le diachylum avait été appliqué.

Maintes fois, surtout, il lui est arrivé de voir un bras, une jambe atteints par la petite vérole, et ainsi traités par les emplâtres de diachylum, être seulement le siége d'un gonflement très-modéré, tandis que les points correspondants de l'autre côté de la ligne médiane présentaient un engorgement des plus marqués. Mais pour que les effets dont il vient d'être parlé soient obtenus, il faut que le diachylum ne se détache pas, et malheureusement le contraire a presque toujours lieu; l'humeur de la transpiration cutanée, qui se trouve au-dessous du sparadrap, le détache, l'air passe au-dessous de lui, et le but que l'on se proposait est entièrement manqué. En vain s'est-on souvent servi, pour la face, de bandelettes agglutinatives, faites avec du linge fin et demi-usé, et très-exactement appliquées; toujours avec l'intention, en s'en servant, d'appliquer exactement l'emplâtre et de faire qu'il s'accommodât mieux aux mouvements de cette partie : or, très-souvent encore, les bandelettes se sont également décollées deux ou trois jours après leur apposition.

Le décollement de l'emplâtre n'est cependant pas un obstacle insurmontable pour le succès; pour y remédier, il suffit de le surveiller afin, toutes les fois qu'il se décolle, de le renouveler et de le réappliquer. Si l'on éprouvait trop de difficultés, on pourrait employer, ainsi que l'a souvent fait M. Piorry, la graisse de porc avec l'addition de fécule pour lui donner la consistance d'emplâtre. Un médecin des Etats-Unis, M. Macilwain, élève de M. Piorry, mettait, l'année dernière, un zèle extrême à soigner les variolés de cette façon et à renouveler la graisse. Il obtenait des succès vraiment extraordinaires, et les cicatrices étaient ainsi prévenues.

Ces résultats sont d'autant plus remarquables que jamais la maladie ne peut recevoir aucune influence fâcheuse du traitement, et c'est résoudre un des plus beaux problèmes de la science que d'arriver à prévenir les cicatrices de la petite vérole.

COURS D'HYGIÈNE.

QUINZIÈME LEÇON.

Nécessité du repas. — Influence du repas. — De l'appétit et des stimulants qu'on lui destine. — Causes qui diminuent l'appétit. — Ce qu'il faut faire lorsque l'on a enduré la faim. — Obligation de la propreté à l'égard du repas. — De l'ordre à l'égard de la table. — Air pur et renouvelé pendant le repas. — Quelle doit être la disposition de l'esprit. — Doit-on lire en mangeant? — Compression exercée par les vêtements. — Température de la salle à manger. — Mastication et insalivation des aliments. — Nécessité de la conservation des dents; causes de leur destruction. — Il est important de boire en mangeant. — De la réplétion de l'estomac et de la sobriété. — Variété des aliments. — Température des substances alimentaires. — Dispositions individuelles et habitudes.

L'homme, ainsi que les autres animaux, est soumis à cette grande loi de la nature qui l'oblige à engloutir fréquemment dans ses organes digestifs une certaine quantité d'aliments pour réparer ses forces et entretenir la vie. Cette nécessité est tellement impérieuse, qu'elle est pour lui une condition formelle d'existence, et que, faute de nourriture, il serait condamné non-seulement à mourir, mais à mourir de faim, supplice qui est d'autant plus horrible, que la Providence, dans sa prévoyance infinie, n'a pas manqué de proportionner la douleur à l'étendue du besoin et de rappeler ainsi à chaque être le sentiment de sa propre conservation.

Cette nécessité qui oblige l'homme à se nourrir ne le force pas cependant à en faire une occupation de tous les instants. L'estomac a besoin au contraire de longues heures de repos, et ce n'est qu'à un moment donné que l'usage des aliments devient obligatoire; l'heure du repas est alors arrivée et vient apporter à l'organisation le bien-être ou le désordre, selon la manière dont les conditions qui doivent l'accompagner sont bien ou mal remplies.

Les repas ont toujours été une affaire de haute importance, non-seulement pour l'homme en particulier, mais pour les nations elles-mêmes. Ils ont souvent présidé

aux plus grands événements et, pour les historiens, ils ont puissamment servi à étudier et à esquisser les mœurs des peuples. C'est qu'en effet le repas n'est pas toujours, pour celui qui le prend, un acte uniquement nécessaire; les plaisirs de la table viennent souvent dominer la stricte raison et donner l'impulsion à de nombreuses passions. Mais nous n'avons pas à envisager ici la philosophie du repas, l'hygiène seule est dans nos attributions, et cette seconde étude, déjà très-vaste, peut éclairer puissamment la première.

Quelles sont donc les conditions qui doivent précéder le repas?

L'appétit est sans aucun doute la première, et c'est cette première impression du besoin de manger, comme l'appelle Brillat-Savarin, qui nous avertit que le moment de prendre le repas est arrivé. Lorsque l'appétit manque, on ne doit se livrer au repas qu'avec la plus grande circonspection, car l'inappétence est souvent un indice d'un état de souffrance des organes, et dans ce cas, la diète ou une demi-diète peut être nécessaire. C'est donc à tort que beaucoup de personnes s'imaginent que pour stimuler l'appétit, il est souvent indispensable de prendre un peu avant le repas de la liqueur d'absinthe, du vermout ou quelque stimulant destiné à agir sur l'estomac. Loin d'exciter un véritable appétit, ces substances contribuent généralement à augmenter l'indisposition qui l'avait fait déjà disparaître.

Les affections morales profondes contribuent aussi à faire disparaître l'appétit, sans cependant qu'aucun organe soit lésé dans ses fonctions; il en est de même d'une grande fatigue et pendant les heures qui suivent un repas copieux chez les personnes qui digèrent lentement. Dans toutes ces circonstances, il est sage de ne pas aller au-devant du sentiment de la faim, car en s'obstinant à manger sans appétit, il survient nécessairement des indispositions plus ou moins graves.

Il ne faut jamais, autant que possible, différer de prendre les repas aux heures accoutumées, car si l'on souffre de la faim et que cette sensation soit fréquemment renouvelée, la santé ne tarde pas à se trouver altérée. D'ailleurs, lorsque le besoin de manger existe trop longtemps sans être satisfait, la digestion qui suit s'opère mal, et d'autant plus mal, que les aliments ont été ingérés avec plus d'avidité. Règle générale : lorsque le repas a été attendu très-longtemps, il ne faut jamais livrer à l'estomac des aliments solides sans avoir modéré la faim quelques minutes auparavant avec un bouillon ou un verre d'eau sucrée. Quand on ne prend pas cette précaution, une indigestion, ou au moins des douleurs vives, ne manquent guère de survenir.

La propreté la plus minutieuse ne doit cesser de présider aux apprêts du repas et au repas lui-même. Certes, les personnes bien élevées, et qui vivent selon les règles de la bienséance, ne manquent jamais d'avoir les mains très-propres, non-seulement à tout instant du jour, mais surtout au moment de se mettre à table. Mais que d'ouvriers travaillant des substances plus ou moins nuisibles à la santé ne songent guère à cette règle de propreté! Cependant, lorsque les mains sont souillées, ne fût-ce que par de la terre, des débris de pierre, de la sciure de bois, elles peuvent conduire parmi les aliments des principes plus ou moins dangereux ; c'est ainsi que des habitudes non convenables et en opposition avec les lois de l'hygiène ont une fâcheuse influence sur ceux qui les contractent.

L'ordre même doit toujours régner sur la table, car de la cause la plus futile peut naître un grave accident. Nous avons vu dernièrement un fait de ce genre : une épingle qui avait été déposée sur la table fut avalée par une jeune personne en même temps que le pain qu'elle portait à sa bouche.

L'air qu'on respire dans l'appartement pendant le repas devient facilement insalubre lorsque les convives sont nombreux, la salle exiguë, la température élevée, les lumières abondantes. A toutes ces causes viennent se joindre les émanations des hommes et des mets, et les poumons des assistants s'emplissent à chaque inspiration des miasmes les plus pernicieux. Il faut donc veiller à ce que l'air soit pur et même renouvelé, et pour atteindre ce but, la première condition à remplir est celle d'une pièce suffisamment vaste et aérée.

La disposition d'esprit influe sur l'effet que doit produire le repas sur l'organisme. Lorsqu'une douce gaieté règne parmi les convives, lorsque la pensée est dégagée de toute attention sérieuse et qu'aucune discussion ne vient remuer les passions, les organes digestifs fonctionnent avec beaucoup plus de facilité, le repas est alors bienfaisant. C'est pourquoi les repas qui se passent en famille ou entre gens qui sont liés par l'amitié mettent toujours l'esprit dans une condition favorable. Quant aux personnes qui ont l'habitude de manger seules, elles ne doivent pas choisir ce moment pour se livrer à des préoccupations sérieuses, et si elles lisent en mangeant, elles feront bien de n'aborder que des lectures exigeant à peine leur attention.

Si les vêtements exercent pendant le repas la moindre compression, il en résulte nécessairement une gêne plus ou moins grande pour un ou plusieurs organes. Le cou, la poitrine ont besoin d'êtres libres et le ventre doit pouvoir se développer en liberté pour se prêter à l'ampliation de l'estomac. On a souvent vu l'apoplexie cérébrale se déclarer pendant le repas sous l'influence de la compression.

Il est également utile que la température de la pièce soit très-modérée, une douce chaleur favorisera toutes les fonctions, tandis qu'un froid excessif ou une chaleur accablante ne tardent pas à nuire à la digestion.

Lorsque les aliments sont portés à la bouche, la pre-

mière transformation qu'ils ont à subir est leur broiement qui a lieu à l'aide de la mastication. Cette opération est des plus importantes, car si les substances alimentaires ne sont pas convenablement divisées, l'estomac est obligé de se livrer à un travail beaucoup plus actif qui le fatigue sans qu'il en résulte aucun bien-être pour le reste du corps. En outre, ces mêmes aliments ne sont pas suffisamment imprégnés par les sucs salivaires, et c'est encore là une mauvaise condition pour la digestion. En général, les personnes étrangères à la médecine ignorent l'importance de la salive pour les fonctions que les organes digestifs sont appelés à remplir, et lorsqu'elles rejettent ce produit soit par mauvaise habitude, soit parce qu'elles fument, elles ne se doutent guère qu'elles enlèvent à l'estomac une grande partie de sa puissance.

La mastication ne peut s'accomplir convenablement qu'à l'aide de dents suffisamment nombreuses et en bon état ; cette vérité est tellement évidente qu'elle n'a pas besoin d'être démontrée, et une foule de gens qui ne peuvent mâcher leurs aliments faute de dents sont à chaque instant tourmentés par la difficulté de digérer. Les dents ne contribuent donc pas seulement à la régularité des traits et à l'harmonie du visage ; ce sont des organes excessivement importants dont la présence est indispensable à une nutrition régulière et quoique, depuis quelques années surtout, l'art ait atteint pour les remplacer un degré de perfection très-remarquable, on conçoit que rien n'égale d'excellentes dents naturelles. On ne saurait donc blâmer trop énergiquement ceux qui par ignorance et par bravade courbent avec leurs mâchoires des pièces de monnaie, brisent des corps durs, soulèvent des fardeaux et se livrent sans réflexion à une foule d'exercices excentriques du même genre.

Nous verrons plus tard comment certains soins de propreté peuvent contribuer à la conservation des dents, mais nous devons dire dès à présent que l'action trop brusque des aliments très-chauds ou très-froids, que l'air humide et tout ce qui occasionne des fluxions peut hâter leur destruction.

Quoique la salive joue un rôle important dans la digestion, les liquides qui sont ingérés avec les aliments n'en sont pas moins très-utiles, aussi est-ce une faute de ne pas boire en mangeant ou de boire très-peu. La proportion des boissons aux aliments solides ne peut être fixée d'une manière précise, quoique plusieurs expérimentateurs aient cherché à établir des règles à cet égard ; c'est donc à chaque individu lui-même à proportionner la quantité de ses boissons selon l'état de la température, l'eau que les aliments renferment et les circonstances qui influent sur la déperdition des liquides.

Lorsque les aliments ont été bien broyés, bien imprégnés de salive, qu'ils sont parvenus jusqu'à l'estomac à l'aide d'un acte auquel on donne le nom de *déglutition*, qu'une quantité suffisante de boisson y a été mêlée, il faut encore que certaines conditions aient été remplies pour que la digestion commence à s'opérer : il ne faut pas que l'estomac soit dans un état de réplétion trop considérable. Trop souvent les plaisirs de la table ne se bornent pas à un choix plus ou moins bien ordonné des aliments, à quelques préparations habilement combinées qui flattent le palais et stimulent l'appétit. Beaucoup d'individus ne vivent que pour manger, et ingèrent à chaque repas des quantités énormes d'aliments. Non-seulement cette habitude est très-préjudiciable pour leur avenir en modifiant leur constitution d'une manière fâcheuse, mais elle peut les faire périr très-rapidement à la suite d'un repas copieux. La sobriété est une des premières lois de l'hygiène et est toujours chez les hommes robustes un brevet de longévité. D'autres, stimulés par un défi ou sous l'influence d'un pari ridicule, engloutissent un repas destiné à plusieurs personnes ; nous n'avons pas à nous occuper de ces actions absurdes dans lesquelles la vie de ceux qui les exécutent est beaucoup plus exposée qu'ils ne le croient généralement.

Il est cependant bon de faire usage pour chaque repas de plusieurs espèces d'aliments, la santé ne s'accommode pas d'une trop grande uniformité, et sans être aussi nuisible qu'une variété exagérée, elle ne répare pas suffisamment les pertes que subit constamment l'organisation.

La température des substances alimentaires influe sur la manière dont se fera plus tard la digestion ; ainsi les mets modérément chauds sont généralement mieux digérés que ceux qui sont très-froids. Il y a des circonstances qui fournissent quelques exceptions à cette règle, et certaines personnes digèrent mieux les aliments qui ont une très-basse température.

La nature des aliments mérite, ainsi que nous le verrons, d'être prise en considération, cependant une disposition individuelle favorise quelquefois la digestion d'aliments qui seraient d'un mauvais usage pour d'autres personnes, il en est de même de l'habitude qui a aussi une grande influence dans le même cas.

SEIZIÈME LEÇON.

Doit-on rester au repos après le repas? — Erreurs de l'opinion à ce sujet. — Conseils à suivre. — Les travaux de l'esprit et leurs dangers après avoir mangé. — Du sommeil après les repas; dangers à éviter; moyens de s'y soustraire. — Doit-on se coucher immédiatement après le souper? — Influence des passions. — Des variations de la température pendant que la digestion s'accomplit. — Les bains chauds ou froids, entiers ou partiels. — Des liqueurs réputées digestives et du café en particulier. — De l'usage du tabac et de l'habitude de fumer après le repas.

Doit-on après le repas, dans le but de favoriser la digestion, rester au repos ou se livrer à un exercice quel-

conque? Cette question qui est cependant importante est résolue d'une manière qui varie beaucoup par les personnes étrangères à la médecine. La plupart des individus mêmes émettent à ce sujet une opinion qui est entièrement en contradition avec la raison, ce qui prouve que l'hygiène, qui devrait toujours faire partie de l'éducation la plus élémentaire, est inconnue du plus grand nombre des hommes.

Il n'est pas rare d'entendre dire que l'on a fait telle grande course ou accompli tel rude travail afin que la digestion se fasse, comme si nous avions pu être soumis à une loi aussi fausse, celle de nous mouvoir avec énergie, tandis que le travail de la digestion s'accomplit et nous porte instinctivement à nous reposer. Effectivement, il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup mangé, il n'est pas utile d'avoir donné une grande tâche à l'estomac pour éprouver ce désir du repos, cette quasi-paresse auxquels nous sommes enclins après le repas. Digérer à son aise, c'est-à-dire en faisant peu de mouvements, est la chose la plus rationnelle. Aussi est-il toujours sage de réserver, autant que possible, pour d'autres moments que ceux qui suivent immédiatement les repas, les travaux qui demandent une certaine activité, et de choisir ces instants de la journée pour prendre quelque repos. Diverses professions entraînent avec elles des habitudes qui sont conformes à cette règle; les ouvriers de bâtiment, par exemple, ont coutume de s'étendre à leur aise, au milieu de leurs travaux, pendant la seconde moitié de l'heure qui leur est accordée pour leur repas. Mais il n'en est pas ainsi dans toutes les professions, et il n'est pas rare, dans beaucoup de parties, de voir les individus qui travaillent à la tâche ou à leurs pièces, se livrer immédiatement à un travail actif après avoir mangé. L'habitude, il est vrai, plie l'organisme à beaucoup de choses, mais elles n'en sont pas plus rationnelles.

Le repos complet et absolu n'est pas indispensable après les repas; beaucoup de personnes mêmes qui ont toujours à ce moment une sorte de torpeur et d'engourdissement très-marqués se trouvent bien de faire une promenade à pas lents, ou si leur temps est précieux, de se livrer à un léger travail qui ne demande pas beaucoup de mouvement ni une grande dépense de forces.

Les travaux de l'esprit doivent être également proscrits après le repas. A ce moment, toute l'activité vitale est concentrée vers l'estomac, et les facultés intellectuelles elles-mêmes doivent abandonner momentanément leur prééminence. Le travail de cabinet qui suit le repas manque d'ailleurs de cette fraîcheur, de ce coloris qui fuient toujours devant la difficulté de la conception. Enfin, il est d'autant moins raisonnable de se livrer à un travail intellectuel en quittant la table, que l'on arrive ainsi à procurer à l'estomac des indispositions et même des maladies qui l'eussent épargné, et que l'on s'expose d'autre part à des congestions cérébrales et quelquefois à des accidents très-sérieux. Un travail qui ne demande aucune tension d'esprit, qui n'est guère qu'une simple distraction, est donc le seul qu'on doive se permettre dans ce cas.

Tout travail actif ou physique ou purement intellectuel devant être défendu aussitôt que la digestion commence, est-il bon pour celui qui vient de manger de se livrer au sommeil, de faire ce que l'on appelle la sieste? Chez quelques personnes, ce sommeil est sans inconvénient; ainsi les jeunes enfants ou les vieillards parvenus à un âge très-avancé, les individus dont la constitution est très faible, ceux qui sont convalescents d'une maladie grave et qui sont encore accablés par une température élevée, éprouvent parfois un certain bien-être en s'abandonnant à un sommeil léger qui devient dans ce cas réparateur. Il est vrai que presque toutes ces personnes mangent peu est donnent peu de travail à l'estomac; mais ceux qui sont vigoureux, dont le tempérament est sanguin, qui font des repas copieux et succulents, doivent éviter avec soin de se livrer au sommeil après avoir mangé; on a souvent vu dans ce cas survenir l'apoplexie cérébrale ou des congestions dangereuses. Cependant le besoin de dormir est souvent dans ce cas très-impérieux, et beaucoup d'individus appartenant à cette dernière catégorie feraient en vain tous leurs efforts pour s'y soustraire. Que doivent-ils donc faire dans ce cas? Ils ne doivent pas lutter avec acharnement contre ce sommeil qui vient à les envelopper en quittant la table, il vaut mieux alors le satisfaire; mais comme il indique presque toujours une digestion laborieuse, il est important de prendre des mesures pour que cela ne se renouvelle pas. On y parviendra en diminuant la quantité des aliments prise à chaque repas, en veillant à ce que les substances alimentaires ne soient pas trop nutritives et en choisissant surtout celles qui sont très-digestibles; enfin, la propension au sommeil diminuant, on aidera encore cette disposition par un exercice modéré, par une promenade et une conversation intéressante au sortir de la table.

Les motifs que nous venons d'indiquer prouvent suffisamment que dans les pays où l'on a l'habitude de faire ce repas du soir que l'on appelle le souper, il est sage de ne pas se mettre immédiatement au lit après avoir mangé. Le souper ne doit jamais d'abord être aussi copieux que les autres repas, et il est bon de laisser un intervalle d'une heure avant de se livrer au sommeil. On pourrait nous objecter que de nombreuses familles, aux mœurs patriarcales, voient ainsi s'écouler une longue existence sans le moindre inconvénient; que le coucher est seulement séparé chez elles par la prière en commun, et que leur sommeil est paisible et exempt d'accidents. A cela nous répondrons que les inconvénients sont plus rares, parce que les mœurs de

ces familles sont simples et le reste de leurs habitudes assez conforme aux règles de l'hygiène, mais qu'il n'en est pas moins vrai qu'elles agissent en cela contre les lois qui régissent la santé, et que si l'on observe bien, on verra se produire quelquefois des apoplexies ou autres maladies justement une heure ou deux après le commencement du sommeil. Il est donc plus sage de modifier dans ce cas sa manière de vivre que de s'exposer à quelque danger.

S'il est dangereux de se livrer à un travail actif du corps et de l'esprit après le repas, à plus forte raison doit-on éviter cette puissante excitation qui accompagne les fortes passions; l'hygiène est en cela, comme toujours, d'accord avec la morale, et elle avertit celui qui est prêt à se laisser emporter par la colère ou à s'abandonner à une sensation vive quelconque qu'il doit songer à sa propre conservation.

Autant que possible, lorsque l'on vient de quitter la table, il ne faut pas s'exposer à un brusque changement de température; une chaleur ardente ou un froid intense sont de mauvaises conditions pour bien digérer, surtout lorsqu'on n'y a pas été exposé pendant le repas. A l'époque des premiers froids, à la fin de l'automne, lorsque le soir amène parfois dans nos climats ce vent glacial du nord que nous avions volontiers oublié, il n'est pas rare de voir des personnes auxquelles une simple promenade après le dîner procure une indisposition des plus graves; saisies par le froid, elles sont atteintes alors d'une indigestion dont les violents symptômes simulent des maladies plus importantes encore; quelquefois ce sont des affections sérieuses qui se déclarent.

Lorsqu'on est averti que de semblables phénomènes peuvent se produire, sans qu'aucune imprudence réelle y préside, on doit éviter tout ce qui peut amener de pareils résultats. C'est ainsi que, dans la saison d'été, si l'on a à descendre dans une cave froide, on se gardera bien de le faire après le repas. Le bain froid ou chaud est encore plus dangereux, et quoique peu de personnes ignorent le danger qu'elles courent en prenant un bain lorsque la digestion n'est pas accomplie, il ne se passe guère d'année sans que plusieurs en soient victimes. Les bains de rivière surtout sont souvent le théâtre de pareils accidents, et parce que l'on voit quelques individus qui méprisent toute espèce d'avertissement et qui se jettent à l'eau après avoir mangé, on ne se persuade pas assez qu'un délai de deux heures est indispensable pour tout le monde et qu'il est insuffisant pour les personnes dont l'estomac est paresseux. Au reste, ce ne sont pas seulement les bains entiers qui réclament de semblables précautions, les bains partiels, et surtout l'immersion des pieds dans l'eau chaude ou froide, nécessitent des précautions aussi sévères.

Les liqueurs stimulantes, dont nous avons blâmé l'usage avant le repas, sont généralement inutiles après avoir mangé; les estomacs qui sont en bon état n'ont pas besoin de cet accessoire, et s'ils sont souffrants, il faut les guérir, et surtout proportionner l'importance et la nature du repas à l'état des organes.

On se crée, au reste, des habitudes dont on devient esclave, et une foule de gens s'imaginent qu'il leur serait impossible de digérer s'ils ne faisaient pas suivre leur repas d'une tasse de café. Nous avons prouvé ailleurs que cette attrayante liqueur, dont l'arôme et le goût nous tentent si agréablement, n'est presque jamais nécessaire pour la santé, qu'elle est nuisible à beaucoup de personnes, et que loin de favoriser la digestion, elle l'entrave souvent ou la ralentit. Parce que le café est un excitant du système nerveux, parce qu'il produit des effets stimulants très-appréciables, on suppose que l'estomac participe à cette excitation, et que la digestion s'accomplit plus vite, et cependant il n'en est rien. Le café stimule, mais ne tonifie pas, et nous avons souvent vu des crampes d'estomac ou autres malaises qui duraient depuis longtemps cesser aussitôt que l'on abandonnait l'usage du café. Nous ne prétendons pas proscrire complétement ce délicieux breuvage, nous n'y parviendrions pas d'ailleurs, et nous ne voyons aucun motif pour en priver les personnes auxquelles il ne fait aucun mal; mais que celles qui en usent et qui souffrent s'observent bien, qu'elles tâchent de dégager leur esprit de cette faiblesse qui nous fait trouver des excuses pour tout ce qui nous plaît, et il arrivera souvent qu'en abandonnant le café, ne fût-ce que momentanément, elles parviendront à faire disparaître des malaises dont la cause leur était inconnue. Nous n'avons pas au reste à élucider ici la question sous toutes ses faces, nous avons seulement voulu signaler l'inutilité du café pour la digestion et consoler ceux qui comprendront la nécessité de s'en priver.

Il est encore une habitude qui a des conséquences plus graves, c'est celle de fumer après le repas. Depuis quelques années, la pipe et le cigare ont pris une telle importance dans nos mœurs qu'il y a presque de la folie à vouloir lutter contre cette coutume. A Paris, par exemple, on ne peut, à certaines heures, traverser les passages sans être littéralement asphyxié par la fumée du tabac; les rues, les endroits publics, les maisons particulières en sont imprégnés; beaucoup d'hommes fument ayant une dame à leur bras, ce que nos pères eussent regardé comme un grand scandale, ou couvrent les passants des bouffées odorantes de leur cigare. Les professions les plus graves mêmes ne sont pas exemptes de cette monomanie, et tandis que fumer était autrefois le métier des gens désœuvrés, les hommes les plus sérieux s'y livrent avec passion; nous connaissons des médecins fort honorables, dont les travaux reculent chaque jour les limites de la science, que l'on rencontre souvent avec le cigare à la bouche.

Cependant il y a beaucoup de personnes pour lesquelles l'odeur du tabac qui brûle est insupportable, nous voyons quelquefois un monsieur qui éprouve de violentes nausées chaque fois que, sur son chemin, un fumeur lui envoie un nuage de fumée, il est même obligé d'employer toute la puissance de sa volonté pour ne pas vomir. Que faire, dans ce cas? Ceux qui ont pleine et entière liberté de fumer doivent-ils être libres d'incommoder les autres? Ce sont des questions que le temps résoudra, car l'habitude du tabac passera, au moins en grande partie, et il arrivera une époque où l'homme peu aisé et le père de famille seront moins prodigues, où celui qui peut dépenser emploiera mieux son argent, où enfin tous comprendront que le tabac ne peut être que nuisible à la santé.

Nous aurions beaucoup à dire sur le tabac, mais ici nous voulons seulement constater son influence sur la digestion. Il n'est pas de pire habitude que celle de fumer après le repas ; les fumeurs qui rejettent beaucoup de salive surtout compromettent gravement les fonctions de leur estomac, et nous avons vu quelle est l'importance de ce liquide pour la digestion. Dans tous les cas, que la salive soit ou non rejetée, il est parfaitement prouvé que les organes digestifs éprouvent de fâcheux effets de l'usage du cigare, que fumer après le repas est non-seulement inutile pour bien digérer, mais toujours pernicieux. D. Reinvillier.

Crampe des jambes; Application de fragments de liége.

Le docteur René Vanoye a publié la note suivante dans les *Annales médicales de la Flandre occidentale :*

« Un homme d'une cinquantaine d'années, scieur de long, qui souffrait depuis longtemps de crampes dans les jambes au degré le plus prononcé, avait essayé inutilement de s'en débarrasser de toutes les manières connues. Consulté par lui, j'avais successivement fait usage de plusieurs remèdes sans beaucoup d'effet, lorsque je me rappelai un moyen qui m'avait été signalé, plusieurs années avant, par un vieux praticien, grand amateur de remèdes vulgaires, qui disait ne pas s'en être mal trouvé. Ce moyen consiste tout simplement à s'entourer les jambes de plusieurs tours d'une espèce de chapelet formé de bouchons de liége enfilés. La simplicité de mon conseil, que je ne donnai, on le conçoit, qu'avec réserve, le fit accepter avec empressement par l'ouvrier, qui, fatigué comme il l'était tous les soirs, se serait soumis à tout pour pouvoir jouir du repos dont avait tant besoin. Inutile de dire que je n'attendais guère plus de succès de ce remède que de tous ceux dont il avait été fait usage jusque-là. Contre mon attente, cependant, il agit à merveille : non-seulement, dès le premier soir les crampes furent sensiblement moins prononcées, mais au bout de très-peu de temps elles cessèrent d'une manière complète, et depuis lors cet individu n'en a plus été atteint que je sache.

« Ce qui prouve que, dans ce cas, le liége a exercé une action réelle, c'est que, croyant être entièrement guéri de son ancien mal, le scieur de long a fini par négliger de se munir, en se couchant, de ses singulières jarretières, et que les crampes n'ont pas tardé à revenir, retour qui a été enrayé par le moyen en question. »

Empoisonnement par la noix vomique; bons effets du lait.

Le fait suivant, rapporté par M. le docteur Gorré de Boulogne-sur-Mer dans le *Bulletin de thérapeutique*, est d'autant plus digne d'intérêt, que l'efficacité du lait est généralement peu connue dans les empoisonnements de ce genre, et que c'est là un contre-poison que l'on a véritablement partout sous la main. Voici ce fait :

Un domestique, après s'être enivré et encore sous le coup, probablement, des fumées alcooliques, avala en une seule fois 15 pilules d'extrait de noix vomique, chacune de 5 centigrammes; puis il se mit au lit. Une demi-heure après, M. Gorré le trouva en proie à d'affreuses tortures, la face exprimant la souffrance, les yeux hagards, incapable d'articuler une parole et de donner par conséquent des renseignements. Mais la rigidité de la mâchoire et celle des membres indiquaient bien évidemment la nature de l'empoisonnement. Sans perdre de temps, M. Gorré introduisit, à grand'peine, le doigt entre les arcades dentaires convulsivement rapprochées et provoqua un vomissement qui amena l'expulsion de quelques détritus pilulaires, puis, trouvant du lait sous sa main, il en fit boire au malade à de courts intervalles de grandes tasses pleines qu'il avala avec avidité. Deux litres de lait furent ainsi administrés dans l'espace de deux heures. L'estomac, distendu outre mesure, se débarrassa de temps en temps par le vomissement des énormes quantités de liquide qu'il était forcé d'admettre. Encouragé par la diminution des accidents, M. Gorré insista sur le lait pour toute médication. Il eut tout lieu de s'en

applaudir, car, sous son influence, il vit peu à peu s'éloigner et enfin disparaître les dangers qui compromettaient la vie de cet homme.

Emploi de l'ammoniaque liquide contre la coqueluche.

Depuis quelques années, l'ammoniaque liquide a été beaucoup employée dans les affections des organes de la respiration, et souvent avec succès. Ce médicament étant doué d'une certaine activité, on peut l'employer à des doses assez faibles pour qu'il n'en résulte aucun inconvénient. C'est ce qu'a fait M. le docteur Levrat-Perroton pour plusieurs cas de coqueluche dans lesquels l'ammoniaque a parfaitement réussi.

Voici l'analyse de quatre observations qu'il a publiées :

Observation I. — Un enfant de dix-huit mois est atteint d'une coqueluche dont les quintes sont suivies de convulsions extrêmement violentes et qui ne cèdent ni à des sinapismes ni à des frictions éthérées. Le 16 février, on prescrit à la fois quatre sangsues à chaque bras, et une cuillerée d'heure en heure de la potion suivante :

Prendre :	Eau distillée de laitue,	125 grammes.
	— de fleurs d'oranger,	8
	Sirop de pivoine,	30
	— de belladone,	8
	Ammoniaque liquide,	6 gouttes.

Le lendemain, les quintes de toux, devenues moins fréquentes et plus courtes, ne sont point suivies de convulsions.

L'état de cet enfant s'est amélioré sous l'emploi soutenu de la potion alcaline, et le 10 mars il entre en pleine convalescence.

Observ. II. — A..., âgée de six ans, valétudinaire à la suite du carreau, est prise d'une coqueluche dont les quintes deviennent très-intenses et sont suivies de congestion cérébrale, avec convulsions et perte de connaissance. On emploie sans succès diverses boissons et des vésicatoires appliqués sur les extrémités inférieures. Une sangsue est appliquée sur chaque bras, et la même potion que dans le cas précédent est administrée par cuillerée d'heure en heure. Après quelques jours de son usage, les quintes de toux étaient devenues rares et courtes, sans complication fâcheuse, et au bout de quinze jours environ, on en discontinuait l'usage.

Observ. III. — B..., âgée de quatre ans, éprouve de longues et fréquentes quintes de toux, qui menacent chaque fois la petite malade de suffocation. Les moyens ordinaires n'ayant amené aucun soulagement, la malade est soumise à la même médication que les deux précédents, et bientôt elle éprouve une grande sédation dans les quintes de toux, et la guérison ne tarde pas à être complète.

Observ. IV. — Une petite fille, âgée de trente mois, est prise d'une toux qui dégénère en coqueluche, dont les quintes sont compliquées d'une telle coloration de la face, qu'elle fait craindre une congestion cérébrale. Les boissons pectorales édulcorées avec le sirop de mou de veau, employées conjointement avec la potion alcaline des observations précédentes, forment la base du traitement de cette malade, et le résultat a été le même que pour les trois cas précédents.

L'auteur ne rapporte que ces quatre observations, assurant, cependant, qu'il aurait pu en produire un plus grand nombre.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Les tables tournantes jugées sans appel.

LETTRE ADRESSÉE AU JOURNAL ANGLAIS *le Times* PAR M. FARADAY.

Les tables tournantes ont assez occupé l'opinion publique pour que nous leur consacrions un dernier article. Depuis déjà longtemps, il est vrai, ce phénomène est discrédité, et la question est jugée pour beaucoup de personnes. On a cependant regretté plus d'une fois que nos savants se soient renfermés dans un dédaigneux silence, et que pas un membre de l'Académie des sciences n'ait cru devoir intervenir pour éclairer le public. Chose singulière ! les médecins presque seuls parmi les hommes de science ont étudié le soi-disant phénomène ; la presse qui leur est spéciale, et l'*Union médicale* surtout, ont enregistré des communications très-curieuses à ce sujet. Quant à ceux qui ont cru devoir de leur propre autorité expliquer les faits plus ou moins merveilleux des tables tournantes, et lancer leurs brochures à profusion, nous leur souhaitons qu'ils n'aient pas à regretter cette responsabilité morale dont la spéculation la plus heureuse ne console pas toujours.

M. Faraday, l'un des plus illustres physiciens du monde, n'a pas craint d'expliquer à ses contemporains, par la voix de la presse, comment les phénomènes se produisent. Voici la lettre qu'il a écrite sur ce sujet, laquelle peut être regardée désormais comme le dernier mot de la question.

« J'ai étudié dans ces derniers temps, avec attention, le phénomène des tables tournantes. Si je me suis livré à cette étude, ce n'est pas pour me former une opinion relativement à la nature de ce phénomène; mon opinion a été bientôt faite et je n'ai rien eu à y changer ultérieurement ; mais j'ai été si souvent interpellé, tant de personnes ont bien voulu faire appel à mon expérience, que j'ai pensé que l'on accueillerait peut-être avec quelque intérêt les résultats auxquels je suis arrivé.

Le phénomène des tables tournantes a été rapporté à l'électricité, au magnétisme, à l'attraction, à quelque puissance physique inconnue ou jusqu'ici non reconnue, capable d'affecter les corps organisés, à la révolution de la terre et même à quelque agent diabolique ou surnaturel. Le physicien peut, évidemment, poursuivre l'étude de toutes ces prétendues causes, sauf la dernière qui touche de trop près à la crédulité ou à la superstition pour mériter la moindre attention de sa part.

Bien convaincu, d'après l'influence exercée sur les productions du phénomène par le désir ou la volonté, que sa véritable cause se trouvait dans une action musculaire *quasi* involontaire, j'ai songé d'abord à convaincre les personnes qui faisaient l'expérience, que les effets produits n'étaient nullement en rapport avec la nature des substances employées. Des feuilles de papier de sable, des toiles métalliques, des plaques de colle forte, des feuilles de verre, de l'argile à mouler, des feuilles d'étain ou de carton, de la gutta percha, du caoutchouc vulcanisé, des feuilles de bois, des plaques de ciment résineux ont été placés sur des tables, reliés les uns aux autres, et mis sous les doigts des expérimentateurs : les tables n'en ont pas moins tourné, à la grande satisfaction des personnes présentes, exactement comme si rien n'eût été placé entre la table et les doigts des expérimentateurs. L'expérience a été répétée avec diverses substances, avec diverses personnes, à diverses époques avec un succès constant. On ne saurait donc faire d'objection à l'emploi de substances quelconques dans la construction des appareils à expérience.

Un autre point restait à déterminer. Quel était le siége et la source du mouvement ? autrement dit était-ce la table qui entraînait la main ou la main qui entraînait la table ? Pour résoudre la question, j'ai fait construire des indicateurs. Un de ces indicateurs consiste en un petit levier, ayant son point d'appui sur la table, tandis que le petit bras est attaché à une épingle fixée sur un carton, lequel peut glisser à la surface de la table, et que le long bras du levier se projette en haut pour indiquer le mouvement. Il était évident que si l'expérimentateur voulait que la table tournât à gauche, et que si celui-ci prenait son mouvement *avant* les mains, placées en même temps sur le carton, alors l'indicateur se déplacerait également à gauche, le point d'appui reposant sur la table ; que si, au contraire les mains se portaient involontairement vers la gauche *sans* la table, l'indicateur se porterait à droite, et que si la table ni les mains ne se mouvaient, l'indicateur resterait immobile. Eh bien ! veut-on savoir quel a été le résultat des expériences tentées avec cet indicateur ? Toutes les fois que les expérimentateurs voyaient l'indicateur, celui-ci restait parfaitement immobile ; mais si on le retirait de devant eux, ou dès qu'ils détournaient les yeux, l'indicateur se déplaçait çà et là, bien que les expérimentateurs crussent toujours presser directement de haut en bas ; et lorsque la table ne se mouvait pas, il y avait encore une résultante des forces exercées par les mains qui se produisait indépendamment de la volonté, et qui, par la suite des temps et à mesure que les doigts et les mains s'engourdissaient et perdaient leur sensibilité par cette pression continuelle, finissait par acquérir une force assez grande pour mouvoir la table et les substances placées au-dessus d'elle.

Mais l'effet le plus curieux de cet appareil, que j'ai perfectionné depuis et rendu indépendant de la table, c'est la puissance de correction qu'il exerce sur l'esprit des expérimentateurs. Aussitôt que l'indicateur est placé devant les personnes les plus enthousiastes, et qu'elles se sont assurées, ainsi que j'ai toujours eu soin de le leur faire remarquer, que cet instrument indique d'une manière certaine si elles pressent de haut en bas ou obliquement, tous les effets des tables tournantes cessent, alors même que les expérimentateurs persévèrent, en désirant ce mouvement, jusqu'à la fatigue la plus complète. Pas n'est besoin de surveiller ou d'arrêter les mains : *la puissance est perdue*, et cela seulement parce que les acteurs ont la conscience qu'ils agissent mécaniquement et parce qu'ils ne peuvent se faire illusion à eux-mêmes.

Je sais que quelques personnes pourront répondre que c'est le carton situé près des doigts qui entre le premier en mouvement et que c'est lui qui entraîne la table et avec elle les expérimentateurs. Tout ce que j'ai à répondre, c'est que l'on peut réduire la feuille de carton à la plus mince feuille de papier ne pesant que quelques grains, à une feuille de baudruche, à l'extrémité même du levier, enfin à une épaisseur de l'épiderme de nos doigts, de sorte que, dans l'objection précédente, on arriverait aux conclusions les plus surprenantes : la table serait un foyer d'attraction autour duquel toute personne ayant les doigts en l'air soit à nu, soit reposant sur une feuille de baudruche ou de carton, pourrait être entraînée par toute la chambre. Mais je m'abstiens d'insister davantage sur des résultats imaginaires qui n'ont en eux rien de phi-

losophique ni de réel ; qu'il me suffise de dire que j'ai réussi à convaincre nombre de personnes enthousiastes, mais franches et loyales, et que le mode d'expérimentation que je propose convaincra toutes les personnes qui recherchent la vérité et qui ne se laissent conduire que par les faits et l'observation.

En terminant, je ne saurais ne pas exprimer ma surprise des révélations que cette question purement physique a jetées sur l'état de l'esprit public. Sans doute il y a beaucoup de personnes qui ont apporté dans cette question un jugement droit, ou au moins une prudente réserve ; mais combien plus grand est le nombre de celles qui ont cru et porté témoignage dans la cause de l'erreur? Je n'entends pas par là désigner ceux qui se refuseront à accepter mon explication, mais seulement ceux qui rejettent toute considération d'égalité entre la cause et l'effet, qui rapportent, par exemple, le phénomène des tables tournantes à l'électricité ou au magnétisme dont ils ne connaissent pas les lois ; à l'attraction, alors qu'ils ne voient pas des phénomènes de traction pure et simple ; à la rotation de la terre, comme si la terre tournait autour des jambes d'une table ; ou à quelque fait physique inconnu, sans se demander si les forces physiques ne sont pas suffisantes ; ou bien enfin à quelque agent diabolique ou surnaturel, plutôt que de suspendre leur jugement ou de s'avouer à eux-mêmes qu'ils ne sont pas suffisamment instruits en pareille matière pour décider de la nature de ces phénomènes. Un système d'éducation qui montre l'état moral du public sous le jour sous lequel cette question vient de nous le révéler doit pécher gravement par sa base.

Origine du télégraphe électrique. — On lit dans l'*Union médicale :* M. le docteur N. Henry, médecin à Arnaville (Meurthe), réclame pour lui la première idée du télégraphe électrique, qui aurait ainsi une origine toute française.

Une telle priorité serait trop honorable pour la profession, pour que nous ne nous empressions pas de faire connaître les motifs sur lesquels l'auteur fonde ses droits.

En 1836, M. Henry avait établi, à Amiens, une correspondance par lignes électriques avec M. Lapostolle, chimiste distingué.

M. Lapostolle possédait hors des murs de la ville un jardin dans lequel on plaça l'extrémité d'un fil de fer qui allait s'attacher à une machine électrique disposée chez M. Henry, son voisin. L'observateur attendait à l'extrémité du fil l'étincelle qui courait sur la ligne de fer. Un choc apparaissait-il, c'était un A ; deux, c'était un B ; trois, un C, et ainsi de suite. M. Henry crut devoir faire connaître sa découverte à M. le ministre du commerce et des travaux publics par une lettre du 8 août 1836.

Voici la lettre qu'il reçut :

Paris, le 31 octobre 1836.

« J'ai fait mettre sous les yeux des membres du comité consultatif des arts et manufactures attaché à mon département, la description du télégraphe électrique que vous m'avez adressée en août dernier. Le comité après avoir pris connaissance de vos moyens et procédés, pense qu'ils ne pourraient être appliqués en grand, et qu'ils n'atteindraient pas le but que vous vous proposez. D'après cet avis, vous jugerez sans doute qu'il n'y a pas lieu de s'occuper plus longtemps du système (télégraphe électrique) qui fait l'objet de votre mémoire.

« Pour le ministre, secrétaire d'État,

« *Le directeur,*

« Vivien. »

La réponse du ministre découragea M. le docteur Henry, qui ne continua pas ses expériences. D'autres s'en emparèrent, et aujourd'hui, ce que le comité consultatif des arts et manufactures regardait comme impraticable, est pratiqué partout. Avis aux comités quelconques.

SOMMEIL PROLONGÉ. — PROPOSITION BIZARRE.

La note suivante, communiquée à la *Gazette des Hôpitaux*, par M. Joux, montre jusqu'à quel degré peuvent s'aventurer certaines imaginations lorsqu'elles sont en verve et entraînées vers les conceptions bizarres.

Aujourd'hui que la vapeur, l'électricité, et peut-être le magnétisme, sont arrivés à l'état pratique, toute idée, quelle que soit son excentricité, si elle n'est pas essentiellement absurde, doit être mise au jour.

Lors de la découverte de l'éthérisation au moyen des agents anesthésiques connus et employés aujourd'hui, je me suis demandé très-sérieusement si l'état d'engourdissement procuré par ces agents ou d'autres ne pourrait pas être prolongé, non pas des minutes ni des heures, mais des semaines et des mois entiers, et si la nature offrait des exemples de phénomènes analogues à ce qui me venait à la pensée, je me suis rappelé les animaux qui s'engourdissent l'hiver, tels que le loir, la marmotte et plusieurs autres.

Aujourd'hui la découverte de M. Richardson touchant les propriétés de la Vesse-de-Loup, en démontrant la possibilité de conserver la vie avec six respirations par minutes, ont ravivé mes idées.

Figurez-vous (et ne riez pas) une boîte recevant la fumée de *fongus* pendant un, deux ou trois mois, *ad libitum*, et renfermant un ou plusieurs individus engourdis pendant tout ce temps.

Représentez à votre imagination une administration très-sérieuse contenant un plus ou moins grand nombre de cases.

Un particulier arrive dans l'établissement avec son épouse et leurs deux enfants; il s'établit le dialogue suivant :

— Monsieur, que désirez-vous?

— Etre engourdi pour trois mois; les travaux ne vont pas, et nous n'aurons besoin d'exister qu'à telle époque, tel jour, telle heure.

— Cela suffit; payez le loyer de votre cellule; entrez, on vous éveillera lorsque le moment sera venu.

Au jour et à l'heure dits on cesse le courant de fumée de Vesse-de-Loup, ou tout autre moyen employé, nos gens sortent de leur boîte, saluent très-poliment, en promettant de revenir au besoin, et s'en vont à leurs affaires.

Ceci paraît singulier et ressemble à une *charge*, passez-moi le mot, mais en y réfléchissant, nous n'en sommes pas éloignés. Les exemples de mort apparente et de sommeil très-prolongé ne nous manquent pas.

Et sans revenir sur les animaux dormeurs, le bois et les graines enfouis en terre ne conservent-ils pas leurs propriétés de vivre pendant *des siècles?*

Le feu ne vit-il pas fort longtemps sous la cendre? Et ce crapaud scellé dans le mur et y existant depuis de longues années!

Que les hommes de génie y réfléchissent, et cet article, *badin* en apparence, réalisera peut-être bientôt un problème, sans doute insoluble par tout autre moyen, à savoir : l'extinction de la misère humaine.

Pressentimnets funstes. — M. le docteur Barbier, médecin dans le département de la Loire, dans une communication faite au Journal de médecine et de chirurgie pratiques, fait une grande part aux pressentiments qui précèdent les maladies, c'est-à-dire à la *crainte qui peut faire naître* ces mêmes maladies. Après avoir raconté la maladie de l'une de ses clientes et la terminaison fatale qui en fut la conséquence, il ajoute :

Huit mois auparavant, une des amies de la victime meurt, à sa première couche, *asphyxiée par l'éclampsie* et dans les mêmes conditions que le sujet de cette note. (Je puis garantir l'exactitude du fait, car j'ai eu la triste chance d'en être le témoin.) La femme Rollin l'apprend, elle en est frappée, elle mourra, dit-elle, de la même manière, à sa première couche, dont elle calcule le moment. C'est là son idée fixe, elle le dit et le repète chaque jour à tout le monde! Et chaque jour son caractère devient plus triste et plus sombre; sa santé se détériore... Mais c'est surtout les derniers jours que ses transes redoublent; alors elle pleure, gémit, et n'a qu'une parole à la bouche : « Je ferai comme la Talichet. » Parole prophétique que nombre de témoins m'ont dit avoir cent et cent fois entendue, et que nous avons vu se réaliser. Il y a mieux encore : la veille de sa mort, on la vit préparer les boules de coton qui serviront, disait-elle, à lui donner l'*extrême-onction*; et ces boules de coton, je les ai vu trouver dans son armoire où elle les avait placées de sa main, et lui servir ainsi qu'elle l'avait prédit!

Après cela, niera-t-on mon affirmation? Est-ce la première fois que la crainte de la mort aura occasionné la mort? N'a-t-on pas vu l'hydrophobie, par exemple, se déclarer après plusieurs années d'incubation sous l'influence de la seule crainte d'en devenir la victime? L'expérience de chaque jour répond à ces questions par l'affirmative.

La fin tragique de la femme Rollin ne peut-elle donc pas être attribuée à l'influence de son imagination effrayée?

Cette observation prouve combien il est important de surveiller l'imagination et les craintes des malades.

FORMULES.

MÉLANGES CONTRE LE MAL DE DENTS.

Nous avons quelquefois indiqué des moyens de calmer le mal de dents, mais on sait que ceux qui réussissent au plus grand nombre d'individus, échouent souvent sur une partie des malades; c'est pourquoi nous donnons aujourd'hui trois recettes différentes qui appartiennent à M. le docteur Toirac, dont l'expérience en pareille matière est assez connue.

1° Prenez :	Acétate de plomb.....	1 gramme.
	Sulfate de zinc.....	1 —
	Teinture d'opium.....	2 —

Triturez exactement pour en former une pâte dont on met une quantité égale à deux fois la grosseur de la tête d'une épingle sur un petit morceau de coton qu'on introduit dans la dent, et qu'on renouvelle une fois ou deux dans les vingt-quatre heures.

2° Prenez :	Teinture concentrée de pyrèthre.	4 grammes.
	Teinture d'opium.....	1 —

Agitez le tout dans un flacon pour mélanger, et imbiber un peu de coton pour s'en servir comme du précédent mélange.

3° Prenez :	Alcool saturé de camphre.....	8 grammes.
	Baume de commandeur.....	0,50 centi.
	Teinture d'opium.....	30 gouttes.
	Huile essentielle de menthe.....	10 —

Mêlez pour le même mode d'emploi.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 juillet 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 74.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGERE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des lavements. — De l'usage du marron d'Inde pour l'alimentation de l'homme et des animaux. — Bourdonnements, tintements et névralgie des oreilles. — Cours d'hygiène, dix-septième leçon.—Traitement de l'asthme par le papier salpêtré.—Emploi de l'acide gallique contre les hémorrhagies pulmonaires. — La gale guérie en deux heures. — Variétés et nouvelles. — Formules : Sparadrap de Liston.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUILLET 1853.

Quelques journaux ont de nouveau effrayé la population en signalant la marche du choléra à Saint-Pétersbourg et à Moscou, en parlant de ses ravages à Copenhague, et de sa prétendue apparition dans quelques parties de la Prusse. Ces nouvelles, loin de nous alarmer, doivent nous prouver que, cette année du moins, nous sommes à l'abri de cette terrible épidémie, car dans tous les pays où elle a sévi dernièrement, sa coïncidence avec les grandes chaleurs a prouvé que celles-ci étaient sa cause déterminante. Chez nous ces chaleurs ont disparu sans qu'un seul cas ait été produit sous leur influence, et la température modérée dont nous jouissons en ce moment, la fraîcheur des nuits qui est immanquable chaque année dès la seconde quinzaine d'août, nous mettront à l'abri contre tout espèce d'événement. Doit-on en conclure que le terrible visiteur nous épargnera l'année prochaine ou pendant celles qui suivront? Il faut au moins l'espérer, car pendant l'hiver prochain l'épidémie actuelle s'éteindra nécessairement sur place dans les différents États de l'Europe qu'elle ravage en ce moment.

La légère recrudescence des fièvres typhoïdes dont nous avons parlé dernièrement, n'a fait qu'une courte apparition dans les hôpitaux; c'était, selon le terme usité, la queue de l'épidémie, et nous pouvons compter maintenant sur sa disparition complète. Jamais la santé publique n'a été dans un état plus satisfaisant, et l'on n'observe même pas, cette année, les embarras gastriques, les coliques et les dyssenteries que ramène toujours l'usage immodéré des fruits et des boissons pendant la saison chaude ; il est probable que la douceur de la température a puissamment contribué à ce résultat.

Des Lavements.

Le sujet que nous allons traiter ici a une grande importance, non-seulement pour l'homme malade, mais aussi pour celui qui lutte avec intelligence contre les causes de maladie ou d'indisposition qui menacent sans cesse notre frêle organisation. S'occuper des lavements est chose peu attrayante pour nos lecteurs, et il y a de certaines difficultés à faire cette étude dans un journal qui a une grande publicité; mais toute considération doit disparaître devant l'utilité, et le lavement doit nécessairement trouver place dans notre recueil où il représente une portion des infirmités humaines.

Tout le monde sait ce que l'on entend par le mot lavement, qui vient de *lavare*, laver, et qui représente en effet un liquide que l'on introduit dans le gros intestin où il n'est cependant pas toujours em-

ployé comme lavage. Les instruments qui servent à l'introduction du liquide portent différents noms et sont, selon le mécanisme employé, des *seringues*, des *clysoirs*, des *clyso-pompes*, des *irrigateurs*, etc.; appareils qui ont tous le même but et sur l'étude desquels nous reviendrons un jour.

Le lavement occupe un rang important parmi les différents moyens de l'art de guérir : tantôt il sert à porter sur l'intestin un médicament destiné à agir d'une manière directe ; tantôt il contient une ou plusieurs substances que l'on ne peut pas, ou que l'on ne veut pas, introduire par la bouche dans l'économie ; enfin il est très-souvent employé pour débarrasser le gros intestin des matières fécales qu'il contient.

Quel que soit le but qu'on se propose en administrant un lavement, il est certaine quantité de liquide qu'on ne peut guère dépasser ; ainsi un lavement entier se compose habituellement de 350 à 400 grammes, quelques personnes seulement portent la dose à 500 grammes ou demi-litre. Le demi-lavement représente donc environ 200 grammes et le quart de lavement 100 à 125 grammes. Ces quantités varient surtout en raison du résultat que l'on veut atteindre, car s'il s'agit de porter tout simplement une substance médicamenteuse au contact de l'intestin, on doit désirer qu'elle y séjourne pendant un temps un peu long, et il est nécessaire de ne donner que le demi-lavement ; on sait en effet que les lavements un peu copieux sont généralement difficiles à garder. Lors donc que l'on veut faire prendre au malade un lavement émollient destiné à agir sur l'intestin lui-même, c'est au demi-lavement que l'on doit avoir recours ; il en est de même lorsqu'il est question d'un lavement purgatif, car il est nécessaire pour qu'il soit efficace qu'il ne soit pas expulsé immédiatement.

S'agit-il au contraire d'administrer, par la voie intestinale, un médicament destiné à agir sur l'économie tout entière, tel que le sulfate de quinine ou la valériane, la quantité du liquide qui sert de véhicule doit être aussi petite que possible, et on se trouvera très-bien de n'employer qu'un quart ou même un huitième de lavement. En agissant ainsi on sera à peu près certain que la substance médicamenteuse ne sera pas rejetée, et son absorption ne tardera pas à déterminer les effets généraux que l'on voulait obtenir.

Dans les cas où le lavement est employé pour débarrasser l'intestin, c'est à la quantité la plus considérable qu'il faut avoir recours ; quelquefois même un seul lavement ne suffit pas et l'on est obligé d'en faire prendre un second au bout d'un temps plus ou moins long. Le plus généralement, c'est l'eau pure et tiède qui sert pour cet usage ; quelquefois c'est de l'eau de son, de guimauve ou de graine de lin.

Les lavements très-copieux et renouvelés chaque jour, dans le but de combattre la constipation, produisent chez quelques personnes un effet fâcheux : l'intestin, habitué à être distendu par le lavement, ne se contracte plus pour remplir ses fonctions, il tombe dans une sorte d'inertie et on ne peut plus obtenir de résultat qu'en prenant chaque jour plusieurs lavements de suite. Toutefois il est difficile de dépasser une certaine dose pour un seul lavement, car à une hauteur déterminée du gros intestin il existe une sorte de soupape, une valvule qui met obstacle à ce que le liquide injecté puisse remonter plus haut ; c'est cette valvule que de mauvais plaisants ont nommée *barrière des apothicaires*, en faisant allusion au temps où les apothicaires avaient entre autres priviléges celui d'avoir une ou plusieurs seringues à la disposition du public et l'habitude d'administrer eux-mêmes, au besoin, le contenu de l'instrument. Maintenant, ainsi que l'a dit l'auteur d'une charmante historiette, nous n'avons plus d'apothicaires, nous n'avons que des *pharmaciens*, et eux-mêmes n'ont plus de garçons, mais des *élèves* qui préparent des *médicaments* et non plus des drogues. Mais revenons à l'usage quotidien du lavement. Ainsi que nous l'avons dit, cet usage a un écueil, celui de diminuer le ressort de l'intestin ; il est donc nécessaire d'interrompre quelquefois ce moyen et de le remplacer par le bain tiède et les légers purgatifs pris par la bouche.

La température du lavement est importante à considérer. Trop chaud ou trop froid, il détermine un malaise et n'est pas sans inconvénient ; il faut des cas spéciaux pour que les médecins le conseillent autrement que tiède. Sa quantité et sa température étant déterminées, il faut encore choisir le moment auquel il doit être administré. Lorsqu'il s'agit de l'employer comme expulsif, il est préférable que ce soit le matin à jeun ; quand il renferme un médicament destiné à être absorbé, certaines heures de la journée peuvent être obligatoires. Dans tous les cas il ne doit jamais être donné pendant le travail de la digestion, et l'on a souvent vu des accidents survenir pour un lavement pris imprudemment peu de temps après avoir mangé.

Il arrive quelquefois qu'un lavement, même très-abondant, n'est pas rendu ; de là les conjectures les plus bizarres pour les personnes peu instruites et qui ne sont pas habituées au raisonnement. Il sur-

vient là, cependant, une chose bien simple : le lavement est absorbé et rendu plus tard, au moins en grande partie par les voies urinaires.

L'importance des lavements qui contiennent des médicaments puissants mérite que nous nous arrêtions sur les précautions qu'ils réclament. Lorsqu'il sagit de ces sortes de lavements, il faut d'abord débarrasser l'intestin, au moyen d'un lavement entier composé tout simplement d'eau pure ou d'un liquide émollient ; puis on laisse un intervalle de vingt ou vingt-cinq minutes avant d'administrer le lavement qui contient le médicament. Ce délai permet à l'intestin de cesser complétement ses contractions et de recevoir au repos la substance médicamenteuse ; alors, si le liquide est très-peu considérable, si le malade ne se livre, pendant quelque temps, à aucun mouvement, ce petit lavement est absorbé tout entier et passe dans le sang pour y déterminer les effets qui appartiennent à sa nature. C'est de cette manière que l'on parvient à nourrir certains malades avec des lavements de lait où de bouillon ; car, dans quelques cas, un obstacle invincible s'oppose à ce que les aliments pris par la bouche arrivent jusque dans l'estomac, et ce nouveau mode d'administration des substances alimentaires permet de nourrir le malade au moins pendant quelque temps. Cette facilité d'absorption de la surface intestinale, existant aussi pour les médicaments, doit rendre très-circonspect sur les doses à administrer, car l'empoisonnement a lieu par cette voie avec la plus grande facilité.

Quel que soit l'appareil dont on se serve, pour donner ou prendre le lavement, il est certaines règles qu'il faut observer si l'on veut que l'opération s'exécute sans inconvénients ; la canule, qui termine l'instrument, doit être lisse et souple, et celles qui sont en caoutchouc sont les plus convenables, tandis que les canules de métal déterminent quelquefois de la douleur ou même des déchirures. On aura soin de l'enduire d'un corps gras pour la rendre encore plus inoffensive, et on l'introduira avec précaution. Lorsqu'il s'agit des petits enfants surtout, il est bon de savoir, si l'on suppose que le corps est dans la station verticale, que la direction à suivre est oblique de bas en haut, d'arrière en avant, et un peu de droite à gauche. Ces remarques sont d'autant plus sérieuses que les enfants n'acceptent guère volontiers les lavements qui leur sont nécessaires, et que c'est au milieu des cris et de mouvements désordonnés que l'on parvient pour l'ordinaire à les administrer. Il vaut mieux, dans ce cas, procéder avec méthode, s'assurer, par un léger mouvement de va et vient, que la canule est libre et convenablement placée, puis ne pousser le liquide que très-lentement. A ces précautions, il faut joindre le relâchement des muscles du ventre ; on l'obtient facilement en faisant fléchir les membres inférieurs du jeune malade, de façon à ramener les genoux près du ventre ; ces procédés sont aussi de rigueur pour les adultes, car, si le ventre est tendu, s'il se passe le plus petit effort musculaire, le lavement ne pénètre que difficilement. Il est également important pour les personnes de tout âge que le liquide ne soit pas introduit brusquement, afin que l'intestin ne soit pas irrité par un jet dont la projection est trop rapide.

Tels sont les renseignements que nous avions à donner sur les lavements, renseignements qui seraient susceptibles d'une étendue beaucoup plus considérable, mais qui suffiront, nous l'espérons, pour guider les personnes qui auraient à administrer ce moyen de soulagement, soit pour elles, soit pour d'autres. Dans certains pays, on fait peu d'usage des lavements, les Anglais principalement les ont en aversion, et les dames anglaises remplacent ce moyen, chez leurs jeunes enfants, par une très-petite dose d'huile de ricin qu'elles donnent par la bouche comme laxatif. En France, le lavement est depuis longtemps adopté, et il offre à l'hygiène et à la médecine des ressources trop précieuses pour qu'il soit jamais abandonné.

Dr Reinvillier.

De l'usage du marron d'Inde pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Un chimiste distingué, M. Flandin, a établi dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences, la possibilité de purifier la farine du marron d'Inde de manière à la rendre propre à la nutrition de l'homme et des animaux. Depuis plus de cent cinquante ans de nombreux essais avaient été tentés dans le même but. M. A. Chevallier en a fait l'historique dans le *Bulletin de la Société d'encouragement* (novembre 1848). Le travail du savant chimiste pourra être consulté avec succès, parce qu'il résume assez bien l'état de la question ; néanmoins je crois utile, en raison de l'importance du sujet, de faire connaître les opérations auxquelles le marron d'Inde était soumis dans une ferme située aux portes de Paris. Nos renseignements auront pour résultat de corroborer les observations de M. Flandin, en montrant les tentatives faites par des personnes étrangères à la

science, il est vrai, mais tentatives fructueuses qui ne sont peut-être pas étrangères aux recherches des chimistes modernes.

Vers la fin de l'empire, une dame d'origine américaine, Mme veuve Robillard, habitait la commune de Thiais, dans laquelle elle exploitait une ferme. Cette dame, mettant en pratique les usages de son pays natal, dont elle ne faisait nul mystère, employait la fécule des marrons d'Inde pour la nourriture de ses bestiaux. Une opération fort simple rendait cette fécule propre à l'alimentation.

Les marrons recueillis vers la fin de l'automne, c'est-à-dire à l'époque de leur maturité, étaient conservés dans une chambre protégée contre l'humidité. On les mettait en tas, comme les pommes de terre, jusqu'au moment où on en faisait usage. On commençait par enlever l'écorce, puis on les jetait dans un cuveau. A la partie supérieure de celui-ci, on étendait un drap de fil que l'on remplissait de cendres de bois. L'appareil étant ainsi disposé, on versait sur la couche de cendres de l'eau bouillante qui coulait vers la partie inférieure de la cuve, traversait toute l'épaisseur de la couche de marrons, et était reçue dans un vase particulier disposé à cet effet au-dessous de la cuve. L'eau était alors reportée sur le feu, soumise à l'ébullition, et jetée de la même manière, plusieurs fois de suite, sur le cuveau. En un mot, les marrons d'Inde étaient lessivés absolument comme le linge sale chez la blanchisseuse.

Cette opération donnait lieu à deux produits :

1° A une eau de lessive qui servait au lavage du linge de la ferme. — Cette eau chargée de carbonate de potasse provenant à la fois des cendres et des marrons eux-mêmes, ainsi que l'ont démontré les chimistes modernes, était très-propre à cet usage.

2° A une pulpe de marrons dépouillée de principe amer. C'est cette pulpe qui, pure, ou le plus souvent mélangée à du son ou des résidus de la cuisine, servait à la nourriture des animaux. Les volailles paraissaient se trouver très-bien de cet aliment; on en faisait également usage pour les vaches.

Il est donc possible de séparer du principe amer la fécule dont se compose en grande partie le marron d'Inde. L'expérience pratique l'avait démontré depuis longtemps ; la chimie moderne a contrôlé les données de l'empirisme et lui a imprimé la sanction scientifique. Rendons grâce à l'un et à l'autre.

On comprend sans peine, que cette découverte soit favorablement accueillie par l'agriculture qui trouvera profit à se servir, pour l'alimentation des animaux, d'un produit resté jusqu'à ce jour sans usage. Mais tel n'est pas encore, à notre avis, le point le plus important de la question. En effet, la pulpe de marrons d'Inde soumise à l'opération de la lessive, puis lavée à deux ou trois eaux pures, perd son amertume et devient propre à l'alimentation de l'homme lui-même. Vainement a-t-on mis en doute la question de savoir si la fécule de marron était susceptible de faire du pain. L'expérience a répondu. La fécule du marron dépouillée de son principe amer par les procédés de M. Flandin, procédés aussi simples qu'économiques, peut entrer en assez notable proportion, dans du pain nutritif et de bonne qualité. Ce mélange subit la panification mieux que beaucoup d'autres mélanges qui servent à préparer le pain de populations nombreuses.

M. Flandin, dont nous nous plaisons à citer le travail, a déposé, sur le bureau de l'Académie des sciences, des pains préparés avec un mélange de farine de froment et de fécule de marrons d'Inde. Ces pains étaient moins délicats, sans doute, que les pains ordinaires ; mais ils n'avaient aucun goût amer rappelant leur origine. On doit même ajouter qu'ils étaient bien supérieurs à ceux qui servent à l'alimentation des neuf dixièmes du genre humain. Il est donc acquis que l'on peut faire du pain de bonne fabrication, et doué de qualités nutritives, en mélangeant à la farine de blé une quantité notable de fécule de marrons d'Inde.

Le marronnier (*œsculus hippocastanum*) de la famille des hippocastanées, est un arbre d'une grande beauté : il pousse vite, et se couvre, au printemps, d'un feuillage abondant ; ses branches se chargent de fleurs magnifiques ; il est difficile de trouver un arbre d'un plus bel effet, comme ornement. Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer le vœu de voir le marronnier d'Inde choisi pour orner les jardins et les places publiques. En accordant la préférence à cet arbre magnifique, l'autorité satisferait aux exigences de l'embellissement, et montrerait en même temps qu'elle prend souci des choses utiles. En effet, le marronnier possède dans l'écorce de ses jeunes branches principalement, un principe amer qui a été employé en médecine avec succès, pour combattre les fièvres intermittentes. Dans les années ordinaires, on pourrait tirer parti de la fécule des marrons au profit des animaux ; dans les années de disette cette fécule serait employée à la nourriture de l'homme et rendrait de grands services.

Dr Bourdin.

Bourdonnements, tintements et névralgie des oreilles.

EMPLOI DES FUMIGATIONS ÉTHÉRÉES, PAR M. LE DOCTEUR DELIOUX, MÉDECIN EN CHEF DE LA MARINE A CHERBOURG.

On nous a souvent demandé des articles sur les tintements et bourdonnements d'oreilles; aujourd'hui nous avons, sur ce sujet, l'exposition d'un traitement aussi simple qu'efficace qui intéressera tous les amis des progrès de la science : c'est celui que M. Delioux vient d'inscrire au bulletin de thérapeutique et dont il rend compte de la manière suivante :

Il est deux variétés d'embarras de l'audition qui, sans apporter à l'individu une véritable douleur, déterminent un malaise qui, par sa continuité ou sa fréquente répétition, finit par devenir insupportable en entravant toujours, à un degré plus ou moins notable, l'exercice des fonctions de l'organe auditif; ce sont le tintement et le bourdonnement d'oreilles. Ces deux termes comprennent tous les bruits étranges dont les sujets ont la perception morbide, leur origine ne pouvant se rapporter à aucune vibration dans le monde extérieur; tels sont les bruits de sifflet, de cloche, de crécelle, des bruissements, des murmures indéfinissables. Ou ces bruits sont réels, ou ils rentrent dans les hallucinations, distinction qu'il n'est pas toujours très-facile au médecin d'établir. Je n'ai en vue de parler ici que du traitement des sensations acoustiques anormales qui sont réellement perçues par le malade.

Indépendamment de toutes les causes de souffrance que suscitent dans l'organe de l'ouïe, l'inflammation, les corps étrangers, les lésions organiques, etc. (parties d'une origine indéterminée, mais probablement nerveuse, sans altération matérielle appréciable à nos sens), il peut aussi se développer dans l'oreille et ses dépendances une affection que le mode de phénoménisation et la communauté du symptôme rallient naturellement aux névralgies : c'est, en un mot, la névralgie de l'oreille, c'est l'otalgie.

Ces différents états morbides, bourdonnements, tintements, otalgies, sont souvent très-tenaces, très-opiniâtres, et deviennent, par leur durée, un cruel tourment; il est des cas même où ils s'enchevêtrent entre eux. L'otalgie surtout, quand elle revêt la forme exacerbante, amène bientôt, comme toutes les grandes crises de douleur, une irritation alternée d'épuisement qui conduit les malades à la limite du désespoir.

Ici la thérapeutique est assez bornée, et l'on n'a que trop à constater l'inefficacité des vésicatoires, des émollients, des narcotiques, des antispasmodiques. Il ne sera donc pas sans intérêt de signaler un traitement d'une application facile, et, en tout cas sans danger s'il échoue, à l'aide duquel j'ai été assez heureux pour obtenir quelques succès rapides et complets.

On prend un petit flacon fermant à l'émeri, et dont la tubulure puisse s'adapter, par son extrémité libre, aux dimensions de la conque; on verse dans ce flacon trois ou quatre grammes d'éther, puis le malade, le saisissant à pleine main, le présente à l'ouverture du conduit auditif externe, en inclinant la tête de façon que le flacon soit maintenu dans la position verticale et que le liquide contenu ne puisse s'échapper au dehors. Les bords de la tubulure étant ainsi appliqués le plus hermétiquement possible au pourtour du trou auditif, l'éther, qui déjà se volatiliserait à la température extérieure, se volatilise plus activement encore sous la double influence de la chaleur de l'oreille et surtout de la main qui embrasse le flacon, et sa vapeur pénètre abondamment dans le conduit auditif. On prolonge la fumigation pendant quatre ou cinq minutes, et, si l'on veut, davantage; on y revient plusieurs fois dans la journée, aussi souvent que le réclament soit la persistance, soit la fréquence des retours du tintement, du bourdonnement ou des accès de douleur.

C'est une véritable éthérisation locale dont j'ai vu maintes fois les résultats anesthésiques aussi satisfaisants que ceux obtenus sur une plus large échelle par l'inhalation pulmonaire.

L'absorption paraît fort active sur la peau fine et délicate du conduit auditif; ce qui le prouve, ce sont les symptômes de narcotisme souvent fort sérieux qui ont suivi l'introduction dans l'oreille de médicaments opiacés, précisément dans le traitement des maladies qui nous occupent ici. Il est donc très-légitime de penser qu'à la faveur de ces fumigations les molécules éthérées sont en partie absorbées, et qu'elles exercent ainsi au delà de leur premier contact extérieur leur action anesthésiante sur les radicules nerveuses. Toujours est-il qu'un bien-être éprouvé par les malades est la conséquence la plus ordinaire de ce mode d'emploi de l'éther, bien-être quelquefois instantané, et qui, s'il n'est pas toujours durable, se reproduit et tend du moins à se consolider autant que l'on insiste sur un traitement dont la

durée est nécessairement variable comme la nature et l'intensité des cas contre lesquels on le dirige.

Ce traitement, entre mes mains, a eu ses succès et ses mécomptes ; mais les premiers ont été assez nombreux, et parfois assez prompts, pour m'autoriser à inscrire cette nouvelle méthode thérapeutique parmi celles qui ont été employées contre les formes rebelles et douloureuses des lésions nerveuses de l'audition.

Jamais l'impression des vapeurs d'éther sur les parois du conduit auditif n'a causé la plus légère douleur ; cet accident n'est même pas survenu dans certains cas d'inflammations aiguës contre lesquelles j'ai essayé avec quelque avantage, par le procédé qui vient d'être décrit, l'action anesthésique de ce médicament. Jamais non plus dans mes expériences l'influence de l'éther ne s'est étendue jusqu'au cerveau ; l'effet est resté purement local. Ainsi les fumigations éthérées dans l'oreille se présentent comme un remède utile et qui n'expose à aucun accident.

COURS D'HYGIÈNE.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

De la qualité des alimens. — Les deux grandes séries alimentaires. — L'homme est omnivore. — Les viandes rouges et noires ; elles ne conviennent pas à tous. — Les viandes blanches, les œufs, le poisson ; régime appartenant à ces aliments. — Les huîtres. — Du lait et de l'âge auquel il convient. — Le lait appliqué au régime des habitants des campagnes et à celui des citadins. — Du café au lait ; sa composition habituelle. — Effets du café au lait sur l'organisme. — Preuves et conseils. — Viandes et poissons conservés. — Charcuterie. — Des aliments végétaux ; personnes auxquelles ils sont utiles. — Les fruits. — Des condiments et de leurs variétés ; préceptes qui les concernent.

La qualité des aliments doit être nécessairement prise en grande considération, puisque c'est sur elle que repose l'usage que l'on fera des substances alimentaires, qui déterminera leur choix et qui réglera leur emploi. Mais la qualité ne dépend pas complétement de la nature même de l'aliment, elle dérive aussi de la préparation qu'on leur fait subir, ainsi que nous le verrons plus loin.

Deux grandes séries distinguent les aliments : l'une est constituée par la nourriture animale, l'autre par la nourriture végétale ; chacune d'elles a sur notre économie une action très-différente qui varie cependant suivant le rang qu'occupe tel ou tel aliment dans l'échelle de gradation. On observe, en effet, une gradation dans les qualités que les aliments tirent de leur origine, qui conduit insensiblement de l'une à l'autre série ; de là un ordre à suivre dans l'examen que nous allons faire des aliments.

Ce serait sans doute ici l'occasion d'examiner si l'homme est carnivore ou herbivore, si son organisation le porte naturellement à se nourrir exclusivement de viandes, ou si la civilisation seule a influé sur son alimentation. A l'époque où nous vivons cette question est devenue presque oiseuse ; le temps n'est plus où Gall s'efforçait de démontrer que l'homme est à la fois carnivore et herbivore parce que la moitié antérieure de son crâne rappelle celui des herbivores, et la moitié postérieure celui des carnivores. Aujourd'hui, il n'est pas un anatomiste qui ne déclare que, d'après la conformotion de ses organes digestifs, en commençant par la forme de la bouche et surtout par celle des dents, et en finissant par l'examen de l'intestin, l'homme ne soit destiné à puiser sa nourriture dans les deux règnes organiques de la nature Son instinct ne le porte-t-il pas d'ailleurs vers cette variété d'alimentation, et ne serait-il pas absurde de penser qu'un être, pour qui le Créateur a tant fait, n'est pas appelé à jouir de tout ce qui a été mis en sa possession.

Les viandes occupent le premier rang parmi les aliments véritablement réparateurs, et parmi les viandes celles qui sont rouges ou noires, telles que la chair du canard, du pigeon, du bœuf, du mouton, ou celles qui sont encore plus colorées, telles que la chair du chevreuil, du lièvre, du sanglier, etc. sont celles qui fournissent à l'économie l'aliment le plus riche. Si ces viandes sont surtout grillées ou rôties, elles seront largement épuisées par l'action des organes digestifs, fourniront peu de résidu, et leur absorption, en animant la circulation, ira porter dans toute l'économie la chaleur et la vie.

Puisque le sang trouve dans cette nourriture des principes stimulants et réparateurs, il est facile de comprendre immédiatement qu'elle n'est pas convenable dans certains cas et pour certaines organisations, tandis qu'elle sera utile et même indispensable pour d'autres individus. Ainsi les tempéraments sanguins, les organisations robustes, les malades entrant en convalescence après une maladie grave et aiguë devront s'abstenir de cette sorte d'alimentation ; tandis que les personnes à fibre molle et blanche, celles qui ont besoin de réparer leurs forces épuisées chaque jour par le travail trouveront un auxiliaire puissant dans le régime succulent. Il n'est cependant jamais nécessaire d'adopter exclusivement une nourriture aussi riche, la variété de l'alimentation est, au contraire, favorable à l'organisme, et on ne doit jamais s'attacher qu'à faire prédominer, selon le cas, tel ou tel genre d'alimentation.

Les viandes blanches, le bœuf bouilli, le veau quand il est jeune, représentent un régime moins substantiel.

Viennent ensuite les œufs et le poisson : les premiers constituent un aliment très-nourrissant, qui se digère facilement et qui convient à des constitutions très-différentes ; le jaune de l'œuf entre dans la préparation de beaucoup de mets, et il sert à faire des émulsions très-utiles dans les cas où l'on désire se procurer un aliment léger et réparateur. Quant aux poissons, leur chair, plus molle et moins lourde à volume égal que celle des oiseaux et des mammifères, fournit au sang des éléments moins riches que la chair de ces derniers animaux. C'est donc à cette nourriture qu'il est préférable d'avoir recours lorsque, sans abandonner complétement la nourriture animale, on désire ne pas stimuler la circulation et n'exciter aucune fonction.

Le régime qui s'adresse surtout aux viandes blanches, aux œufs et au poisson, trouve donc son application dans une foule de cas qui puisent leur raison d'être dans la constitution du sujet, l'état de santé ou de maladie, le climat, la saison, la nature du travail, etc. Les lois de l'Eglise sont d'accord avec la physiologie et l'hygiène lorsqu'elles prescrivent l'abstinence des viandes pour ne faire usage que de poisson et du régime végétal, et qu'elles réclament en même temps l'oubli de toutes les passions.

En descendant encore dans la série du règne animal, on y trouve, parmi les animaux d'un degré inférieur, des substances alimentaires dont l'action est si peu stimulante qu'elles se rapprochent considérablement des substances végétales ; les huîtres, par exemple, constituent un aliment extrêmement léger, peu réparateur, et qui se digère avec la plus grande facilité.

Les gros animaux fournissent un aliment qui joue un très-grand rôle dans le régime de l'homme. Le lait, destiné à nourrir les jeunes animaux, est employé pour tous les âges de la vie, soit pur, soit associé à diverses substances. Toutefois il n'y a que les jeunes enfants qui puissent être nourris exclusivement de lait, car, pour l'adulte, cet aliment est insuffisant, et si, dans quelques localités, comme dans les montagnes de la Suisse, le lait peut suffire pour alimenter, en grande partie, des hommes forts et vigoureusement constitués, cela tient à ce que l'air vif qu'ils respirent vient compenser la faiblesse de l'aliment. C'est aussi pour la même raison que les habitants de nos campagnes peuvent soutenir leurs forces avec des aliments peu réparateurs ; plongés constamment dans une sorte de bain d'air vif et pur, ils absorbent sans cesse cet important complément de leur régime. Dans les grandes villes, l'air insalubre que l'on respire, l'activité que l'on déploie, le mauvais sommeil et toutes les autres conditions anti-hygiéniques, auquel on est soumis, réclament une nourriture substantielle ; le lait y est d'ailleurs généralement mauvais, et, s'il ne contient pas d'eau ou d'autres substances étrangères, il est fourni par des animaux malsains ou qui sont, eux-mêmes, dans de mauvaises conditions d'habitation et de nourriture.

On fabrique avec le lait des fromages, du beurre, des crèmes qui sont d'utiles accessoires à l'alimentation. Parmi les substances auxquelles on l'associe, le café est la plus importante, et le *café au lait* constitue un aliment qui jouit d'une grande faveur dans les grandes villes. Déjà dans un autre travail nous nous sommes élevé avec énergie contre l'usage de ce mauvais aliment, et nous devons dire que si notre voix a été écoutée par quelques personnes, beaucoup d'autres, les *fanatiques* du café au lait, nous ont adressé, verbalement ou par écrit, une foule de reproches ; nous voulions leur enlever leur aliment le plus cher, et leur colère était bien grande.

Cependant nous avons prouvé que le liquide auquel on donne le nom de café au lait et qui constitue particulièrement à Paris le repas du matin est très-variable dans sa composition, sa densité, sa couleur, etc., que le plus souvent ce n'est autre chose qu'un mélange jaunâtre dont la chicorée et du lait fabriqué de toutes pièces font tous les frais. Depuis, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de constater que la chicorée qui sert à falsifier le café est elle-même très-souvent falsifiée et que cette fraude a lieu sur une grande échelle. Où donc s'arrêteront les falsifications ?

Mais c'est au café au lait le mieux fait et le plus pur que nous avons voulu et que nous voulons encore nous attaquer, posant en principe que *le café au lait est un aliment insuffisant, non réparateur et qui débilite ceux qui en composent leur repas du matin.* « Sous l'influence quotidienne du café au lait, disions-nous, on voit l'estomac devenir paresseux, les forces générales s'allanguir, la peau du visage se décolorer, enfin tous les effets ordinaires d'une nourriture non réparatrice. Nous avons souvent vu chez les femmes qui consentaient à cesser l'usage du café au lait, disparaître, presque du jour au lendemain, des crampes d'estomac et d'autres inconvénients non moins ennuyeux ; puis les forces ne tardaient pas à renaître, l'appétit devenait meilleur, la coloration du visage était plus vive, les yeux plus animés, et tout cela s'explique facilement, car en même temps qu'on cessait le café au lait, il était remplacé par des aliments plus substantiels. »

Nous donnions aux partisans du café au lait le conseil de remplacer ce liquide par de bons potages, et nous écrivions à ce sujet : « Ceux qui y sont habitués vous diront que si l'on mange autre chose, du potage, par exemple, on a faim deux heures après ; tandis qu'avec le café on peut attendre, sans besoin, pendant un certain nombre d'heures, le repas qui doit suivre. Mais c'est là précisément l'argument le plus puissant qui existe contre le café au lait, car il ôte l'appétit, il éloigne le désir des aliments ; et le potage, au contraire, invite

à manger. La cause qui lutte contre l'appétit est facile à concevoir : le café au lait est très-long à se digérer, il produit ce que l'on pourrait appeler vulgairement une digestion lâche; et pendant tout ce temps l'estomac reste inerte en présence des aliments, n'étant plus apte pour le moment à fonctionner de nouveau.

« Avec le potage, les choses se passent tout différemment. Il est vite digéré, et cette digestion rapide est précisément la cause de la faim qui renaît et vient nous avertir qu'il est temps de réparer nos forces. Si cette explication ne pouvait satisfaire les plus récalcitrants, qu'ils veuillent bien considérer que chacun de ces liquides, lait et café, pris l'un après l'autre, à demi-heure d'intervalle, seraient insuffisants en si petite quantité pour les nourrir, et que leur union préalable ne peut augmenter leurs facultés nutritives. »

Divers procédés sont mis en usage pour conserver la viande et le poisson : on se sert du sel, ou bien on les fume, ou bien encore on les fait macérer dans l'huile ou dans le vinaigre. Ces préparations ne sont pas généralement favorables à la santé, et les substances ainsi conservées ne doivent pas entrer dans le régime habituel; les marins sont, en effet, sujets au scorbut et à d'autres maladies à cause des qualités malfaisantes de leur nourriture. La charcuterie rentre, en grande partie, dans la catégorie des aliments dont nous parlons, et on ne saurait trop conseiller aux ouvriers de lui préférer la viande de boucherie, car tandis que celle-ci, même en petite quantité, est réparatrice et bienfaisante, la charcuterie préparée, conservée, assaisonnée et transformée de mille manières est presque toujours insalubre; d'ailleurs son prix, à poids égal, est toujours beaucoup plus élevé que celui de la viande ordinaire, et cette raison est encore concluante pour ceux qui ont besoin d'économiser.

Les aliments végétaux, qu'ils soient composés de fruits ou de légumes, ne conviennent guère exclusivement qu'à quelques personnes, mais ils sont néanmoins d'une grande importance pour varier le régime ordinaire, et dans une foule de circonstances où il est nécessaire de s'abstenir du régime animal. Les individus sanguins et nerveux, les habitants des pays chauds, ceux qui ont une tendance aux congestions des poumons ou des organes cérébraux, usent avantageusement de cette catégorie d'aliments. Les légumes frais surtout en fournissant peu à l'alimentation, et, en tenant le corps libre, rendent souvent de très-grands services; mais les légumes secs, qui sont quelquefois une très-grande ressource, sont généralement d'une digestion difficile et déterminent des flatuosités; aussi ne doit-on les employer qu'à défaut d'autres aliments.

Les fruits sont généralement un excellent complément de la nourriture habituelle; ils ne peuvent guère nuire que si on les mange en trop grande abondance ou si l'on en fait usage avant qu'ils ne soient mûrs. Dans les climats méridionaux et dans la saison chaude, il serait difficile à l'homme de se passer de fruits. Aussi la Providence, dans sa majestueuse sagesse, les a-t-elle multipliés dans les contrées et aux époques où ils sont le plus utiles.

Les condiments ou substances qui s'ajoutent aux aliments ordinaires, pour stimuler l'odorat, le goût et même augmenter les facultés digestives de l'estomac, sont excessivement nombreux et se divisent en diverses catégories, que nous ne pouvons guère que signaler ici : les uns sont salins, et en première ligne se trouve le sel marin, qui est devenu un objet de première nécessité; les autres sont sucrés, et, parmi eux, le miel et le sucre jouent le principal rôle. Puis viennent les condiments gras, tels que les huiles et le beurre; les condiments acides, comme le vinaigre, le citron, l'oseille, le verjus, et enfin ceux qui sont âcres ou aromatiques, et quelquefois les deux à la fois; dans cette classe se trouvent l'oignon, l'ail, le poireau, l'échalotte, le clou de girofle, la cannelle, le poivre, la muscade, etc.

A l'usage de chacune de ces nombreuses substances se rattacherait une foule de considérations et de préceptes qui nécessiterait un immense travail. Nous ne pouvons guère que donner ici un conseil qui les embrasse toutes : n'en user que modérément et en être plutôt sobre que prodigue, si l'on veut que le palais ne se blase pas et que les organes digestifs n'y puisent pas une cause de maladies.

Dr Reinvillier.

Traitement de l'asthme par le papier salpêtré.

L'emploi du papier nitraté ou salpêtré contre l'asthme a été préconisé par un médecin breton, M. Letenneur, qui l'a essayé sur lui-même avec succès. Ce moyen nous paraît analogue à l'usage de l'amadou vanté par notre collègue et ami, M. le docteur Favrot; moyen dont nous avons déjà rendu compte, et qui a réussi dans beaucoup de cas. Que ce soit en effet du papier ou de l'amadou qui contienne du sel de nitre, c'est toujours cette substance qui agit très-probablement sur l'asthme; nous devons néanmoins faire connaître à nos lecteurs le procédé très-simple de M. Letenneur.

Pour préparer le papier salpêtré, on prend un verre à vin de Bordeaux, rempli d'eau; on jette dans cette eau 15 grammes de sel de nitre. Si tout le sel n'est pas dissous, on doit en conclure que la liqueur est saturée; alors on trempe dans le liquide du papier à écolier; on le fait sécher, on le roule en forme de cigarettes, et si on allume celles-ci, on les voit brûler comme de l'amadou.

Le mode d'emploi de ce papier est ensuite très-simple. On place une de ces cigarettes en ignition sous le nez du malade qui aspire par les narines et par la bouche la fumée qui s'en dégage. A l'aide de cette fumigation on voit souvent se calmer en très-peu de temps, c'est-à-dire en dix ou douze minutes des accès d'asthme qui avaient résisté à beaucoup d'autres moyens. L'auteur, et après lui plusieurs médecins en réputation, ont publié des exemples de soulagement et même de guérison très-remarquables au moyen du papier salpêtré. Ajoutons que ce médicament est tout à fait inoffensif, qu'il ne peut jamais, en cas d'insuccès, aggraver la situation de l'asthmatique. Il mérite donc d'être essayé quand il s'agit d'asthme nerveux, c'est-à-dire lorsqu'il n'existe aucune maladie permanente des organes de la respiration et de la circulation.

Emploi de l'acide gallique contre les hémorrhagies pulmonaires.

L'acide gallique qui est cependant un astringent du premier ordre, est peu employé par les médecins français; en Angleterre on en tire un très-bon parti, et M. Bayes qui exerce aux environs de Londres, vient de publier dans un journal anglais un cas qui prouve que l'on a grand tort de négliger ce médicament.

M. Bayes avait à soigner un malade qui lui avait été envoyé de Londres comme atteint de phthisie pulmonaire, et chez lequel il reconnut en outre l'existence d'une autre maladie très-grave, le diabète sucré. Déjà ce malade avait eu, à plusieurs reprises, des hémorrhagies du poumon, lorsque le 1er juin dernier le crachement de sang reparut plus abondant que jamais. En quelques heures le malade avait craché une demi-pinte de sang rutilant, au milieu de quintes de toux répétées; l'administration de l'acide gallique, à la dose de 25 centigrammes toutes les deux heures, diminua notablement l'hémorrhagie, et la suspendit même pendant vingt minutes.

Au milieu de la nuit, elle reparut et devint effrayante par la gêne qu'elle apportait à la respiration. M. Bayes n'hésita pas à administrer l'acide gallique à haute dose. Il fit dissoudre 4 grammes de cet acide dans 200 grammes d'eau chaude alcoolisée par l'addition d'une cuillerée à bouche d'eau-de-vie; puis, l'ayant refroidie avec de la glace, il fit prendre au malade une cuillerée à bouche de cette solution toutes les trois minutes. A la troisième dose, le pouls qui était insensible, commença à reparaître. Au bout d'une demi-heure, la face était moins livide, et le malade semblait se ranimer. L'acide gallique fut continué à la même dose, répétée toutes les cinq minutes jusqu'à la fin de la première heure, puis, toutes les dix minutes pendant la seconde heure.

On continua ainsi jusqu'à ce que les crachats, qui étaient d'un beau rouge, prissent la teinte noire. A partir de ce moment aussi, la respiration fut facile, et le malade devint plus calme. Il avait pris ces quatre grammes d'acide en une heure cinquante minutes. M. Bayes commença l'administration d'une nouvelle dose de 4 grammes, une cuillerée à bouche toutes les demi-heures, puis toutes les heures; l'hémorrhagie ne reparut plus. Pendant trois jours le malade fut maintenu, par précaution, à l'usage de l'acide gallique dont on diminuait continuellement la dose; puis on lui fit prendre quelques autres médicaments afin d'agir sur son état général. En quatorze jours, le rétablissement était si complet sous le point de vue des accidents qui avaient menacé la vie de ce malade, qu'il put retourner à Londres; et ce qu'il il y avait de plus remarquable, c'est que la difficulté de respirer, qui s'était montrée en même temps que l'hémorrhagie, avait disparu en même temps que l'économie s'était saturée d'acide gallique.

La gale guérie en deux heures.

SUPPRESSION DES SALLES DE GALEUX DANS LES HOPITAUX;

Par M. le docteur Vleminckx, président de l'Académie de médecine de Belgique.

Une maladie dont on ne prononce le nom que tout bas, la gale, qui est à tort considérée comme une maladie honteuse, puisque sa contagion est souvent indépendante de celui auquel elle se transmet, se guérit maintenant en deux heures. Ces résultats sont très-intéressants à connaître, car désormais les personnes bienfaisantes pourront débarrasser rapidement et à peu de frais d'une maladie très-pénible à supporter, les malheureux chez lesquels la misère et des soins mal entendus perpétuent cette dégoûtante affection.

Voici comment s'exprime M. Vleminckx :

La gale est un des grands fléaux des armées. Ses ravages surtout considérables en temps de guerre, à la suite de longues marches et de rapports multiples de la troupe avec toutes sortes de populations

et dans toutes sortes de demeures, ne laissent pas d'être encore assez grands, en temps de paix, pour éveiller toute la sollicitude de l'administration.

Je n'ai pas le projet de faire une dissertation complète sur cette affection. Je me borne à dire, avant d'arriver au point essentiel de cette communication, comment je crois pouvoir la considérer et quelle est, dans mon opinion, son origine.

Pour moi, la gale est une maladie toute locale, accidentelle et de cause externe, consistant dans une éruption cutanée revêtant diverses formes sous l'action incessante d'un parasite portant le nom d'*acarus scabiei.*

Je sais que certains dermatologues et le professeur Devergie, en particulier, considèrent cette opinion comme étant trop absolue : que tout en admettant que le sarcopte est le plus souvent la cause de l'éruption, ils croient néanmoins qu'il *peut* en être également le fait ; mais en supposant que cela soit démontré à la dernière évidence (et les expériences d'Herhwig permettent de conserver à cet égard des doutes fondés), le fait serait sans importance pour le but que je veux atteindre. Il est d'ailleurs un point qui est à l'abri de toute contestation, c'est que c'est bien l'*acarus* qui, réfugié dans les effets de couchage et d'habillement des galeux, est la seule cause de la propagation et de la reproduction de la maladie.

Tuer ce parasite dans les sillons qui le recèlent et dans les effets qui le retiennent, puis dissiper, s'il y a lieu, les résultats qu'il a produits, telles sont par conséquent les grandes indications à remplir et dont d'ailleurs l'expérience a démontré la constante efficacité.

Et quand je parle d'expérience, je prie de remarquer que j'entends parler de la gale, telle qu'elle se montre dans notre armée. Je suis tout prêt à concéder que dans certaines formes qui se font remarquer dans le civil, il faut tenir compte, quant au traitement, de l'ancienneté de l'affection, son étendue, de son état d'acuité, de de l état général de celui qui en est porteur ; mais encore une fois, ce n'est pas le cas pour la gale de nos soldats, et c'est de celle-là surtout que j'entends spécialement m'occuper.

Les topiques les plus sûrs, les plus innocents, les moins coûteux pour détruire l'*acarus* n'ont pas varié depuis Celse ; aujourd'hui comme alors, ce sont des sulfureux.

Mais le désaccord commence lorsqu'il s'agit de déterminer comment il faut les employer, quelle est la manière de s'en servir, quel est en un mot le *modus faciendi ?*

Helmerich, chirurgien hollandais au 125e de ligne, sous l'empire, guérissait la gale en quarante-huit heures à l'aide d'une pommade qu'il tenait secrète.

La composition sulfo-alcaline de cette pommade fut révélée plus tard par les soins de M. Burdin.

Il est probable qu'à l'époque de la délivrance de l'Europe, en 1814, elle était connue en Hollande, au moins pour ce qui concerne ses ingrédients principaux.

En effet, le 7 décembre 1814, le Conseil de santé de l'armée des Pays-Bas prescrivait le traitement suivant pour la gale :

1° Préparer le malade par un bain tiède, pris la veille du traitement, après l'avoir fait frotter pendant une demi-heure avec du savon noir ;

2° Le soumettre le lendemain à *quatre* frictions faites la première à quatre heures du matin, la deuxième à dix heures, la troisième à quatre heures de relevée, et la quatrième à onze heures du soir, au moyen d'une pommade composée comme suit :

Fleur de soufre.	1 livre
Poudre de racine d'ellébore blanc	3 onces
Nitrate de potasse	1 once 1/2
Savon vert	1 livre
Axonge de porc.	3 id.

3° Terminer le traitement par un second bain savonneux.

(La suite au prochain numéro.)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

La mode est un des tyrans les plus impitoyables de tous ceux qui maîtrisent l'homme ; quelles que doivent être les conséquences, il s'abandonne à cette divinité capricieuse avec la docilité d'un enfant soumis ; les pratiques les plus absurdes, et même les plus douloureuses, ne lui répugnent pas, lorsqu'il doit suivre ses lois ; les femmes chinoises s'écrasent les pieds pour lui obéir, et, en France, nous voyons nos jeunes filles se vouer aux tortures les plus insupportables pour se faire une taille fine et déliée ! Il y a quelques années, cette déesse bizarre avait imaginé de laisser les enfants presque nus, même en hiver, etc.

On ne tarirait pas si on voulait raconter ses dangereuses exigeances. L'espèce humaine lui obéit en aveugle ; elle est si capricieuse elle-même !

Tel s'élève ou s'abaisse au gré de l'atmosphère,
Le liquide métal balancé sous le verre ;
L'homme est bien variable !

Le régime et les habitudes sont pourtant de nature à modifier les formes du corps et les facultés de l'es-

prit, et s'il est bien avéré que toutes les circonstances hygiéniques qui nous environnent agissent sur notre être, pourquoi donc ne pas éviter avec soin les influences mauvaises, pour ne profiter que des bonnes? Nous protestons à tout moment de notre amour pour nos enfants, et chacun, quant au discours, prétend faire ce qu'il doit dans ce sens; remarquons toutefois que, s'il s'agit de sacrifier un moment de plaisir ou une passion, nul ne le fait, et la postérité, quoi qu'on en dise, reste condamnée à payer les frais de nos fantaisies ou de nos vices.

Ceci est dit pour en venir à condamner l'usage du *tabac*, employé comme objet de mode, comme affaire de *genre*, selon nous, au grand détriment de l'espèce humaine.

C'est vers le milieu du seizième siècle (en 1560) que cette plante funeste fut introduite en France par un ambassadeur de Marie de Médicis, qui en rapporta de Lisbonne à cette princesse. De chez nous, il envahit les contrées septentrionales de l'Europe. Si, dès lors, il eut ses partisans, il eut aussi ses ennemis; nous ne sommes pas le premier à le combattre. En 1604, Jacques Ier, roi d'Angleterre, écrivit un livre contre le tabac; mais d'autres le vantèrent, et son usage allant toujours croissant, le gouvernement français sentit l'avantage qu'il pouvait en tirer; il établit un impôt qui, selon le professeur Richard, donnait à l'État, en 1831, 45 millions. Aujourd'hui, il rapporte peut-être le double. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la moralité d'un pareil produit.

Le tabac est de la famille des solanées, mauvaise engeance, malgré l'excellence de la pomme de terre, qui reconnaît la même origine. Je redoute toujours les plantes de cette provenance,

Timeo Danaos, et dona ferentes.

Quels sont donc les effets physiologiques qui résultent de son emploi? Fumé, prisé ou chiqué (telles sont les manières les plus communes d'en user), il produit d'abord des vertiges, de l'ivresse, le trouble de la vue, des vomissements, et quelquefois la diarrhée.

Sa fumée prise en lavement, ou sa décoction, peuvent donner la mort.

La science connaissait les effets toxiques de la nicotine, principe alcalin du tabac; un procès récent et trop célèbre en a rendu vulgaires les mortelles propriétés.

Le tabac peut-il être utile? Oui, dans les cas rares où il faut augmenter la secrétion de la salive, ou exciter la membrane pituitaire.

On dit aussi qu'il est antiscorbutique, et surtout qu'il combat les influences fâcheuses d'un air impur. Je ne sais si la chose est vraie, mais, à mon avis, il agit dans ce cas comme les parfums, dont se couvrent certaines personnes, qui, sans eux, odoreraient d'une autre manière.

Je crois que la meilleure odeur est celle qui émane d'un sujet bien portant et exempt d'infirmités.

Qui non olet, bene olet.

Dans toutes les autres circonstances, il peut être remplacé avec avantage par le datura stramonium ou la belladone (Trousseau et Pidoux, *matière médicale*), malgré les éloges outrés de Robert Page, de Szersecki, Bauer, Pia, Towser et d'autres.

Un fait digne de remarque, c'est que tous ceux qui usent du tabac ont un mépris mêlé de dégoût les uns pour les autres. En les interrogeant tour à tour, on arrive à connaître la vérité.

1° Les fumeurs et les priseurs abominent les chiqueurs, qu'ils considèrent comme l'opprobre du genre.

2° Le priseur a plus de dignité, mais son habitude ne convient qu'aux sujets graves; elle est déjà loin de la mode. Le sexe féminin, arrivé au dégoût des choses par l'abus de toutes choses, se console assez volontiers *en prisant*. Otez à la portière sa tabatière et son café au lait, et pour elle désormais l'existence sera dénuée de tous ses agréments.

La boîte à tabac sert aussi de contenance à ceux qui, ayant l'esprit obtus ou paresseux, pétrissent d'un air important la poudre qu'elle renferme, en attendant les idées.

Les fumeurs se divisent en trois classes fort distinctes:

Le *pipeur*.

Le fumeur de cigarettes.

Le fumeur de cigares.

Ce dernier est l'aristocrate, le beau; de tous ceux qui en usent, il peut se présenter à peu près partout impunément. Il n'est permis à un jeune homme bien élevé de ne fumer que le cigare; s'il sortait la pipe à la bouche, il serait déshonoré... aux yeux de ceux qui mettent leur honneur dans ces sortes de choses.

Pour moi, je méconnais cette hiérarchie, et confonds tous ces individus dans le même blâme.

On emploie les feuilles de tabac, préparées dans les manufactures, soit, ainsi que nous l'avons dit, pour les fumer, les priser ou les chiquer. De l'une ou de l'autre de ces manières, et quoique la mode soit de s'en servir, après un temps plus ou moins long, le tabac stupéfie et engourdit. Les grands fumeurs surtout semblent presque toujours plongés dans de profondes méditations. Ne vous en laissez pas imposer par cet air réfléchi; la plupart du temps ils ne pensent à rien; ils sont dans l'*assoupissement nicotique*.

Bien plus, cet état qui, au commencement, n'existe que pendant les instants d'abord, et ensuite les heures, qui suivent l'usage du tabac, devient bientôt perma-

nent ; après le désir de fumer vient le désir de boire, et après boire le désir de fumer ; il semble qu'une titillation impérieuse force celui qui s'est livré au tabac à en user bon gré, mal gré, et l'on voit ces sortes de gens affligés au point qu'ils préféreraient se priver du nécessaire plutôt que de renoncer pour quelque temps à leur fâcheuse habitude.

A la fétidité de l'haleine et à l'odeur pénétrante dont leurs personnes et tous leurs vêtements sont imprégnés, les fumeurs joignent, comme nous l'avons dit, le besoin de boire et celui de cracher continuellement, incommodité qu'ils partagent avec les chiqueurs, autre espèce d'affligés non moins répugnante que la première.

Je passe sous silence la noirceur des dents et les prédispositions aux cancers des lèvres, ainsi que bien d'autres inconvénients, suites de l'usage de la pipe.

Pour ce qui concerne le priseur, son infirmité est au moins aussi grande, puisqu'il est condamné à porter dans l'une de ses poches la cause de son mal, d'en avoir la marque au nez, et les défécations de ce nez dans une autre poche, sur un mouchoir ignoble qui en est tout imprégné !

Que la mode autorise, si bon lui semble, ou permette tous ces abus, je crois qu'il est du devoir de tout homme sage de n'y point sacrifier, et, à l'exemple de notre excellent professeur Roux, de les combattre par le mépris, jusqu'à ce qu'une génération nouvelle (si celle-ci ne lui a pas transmis son sommeil) vienne fouler aux pieds cette triste coutume.

Voyez donc où en sont arrivés les peuples de grands fumeurs ! Je ne doute pas que l'usage de cette solanée vireuse ne finisse avec le temps par jeter l'homme dans l'assoupissement et la décadence.

Je sais qu'en lisant ceci un grand nombre d'esprits forts vont sourire et dire que les calculs ne justifient nullement nos craintes.

Qu'ils invoquent, si bon leur semble, le fameux *me hercle non cedat*, cela n'enlève rien de la vérité de mes propositions, parce qu'elles sont assises sur l'observation de tous les instants. Je suis surpris que les sociétés de tempérance ne se soient pas élevées avec corce contre l'usage du tabac ; si elles ne l'ont pas fait jusqu'ici, il devrait s'établir contre cet abus des associations qui combattraient sérieusement ses fâcheuses influences.

Nous n'avons pas de longs efforts à faire pour prouver les effets du régime et des habitudes sur les êtres vivants ; chacun sait avec quelle facilité l'homme patient et attentif force la nature à lui obéir ; il semble qu'elle se complaise à suivre le chemin qui lui a été tracé, à ce point que l'on voit en éducation bestiale des procédés pour faire grossir telle ou telle partie du corps d'un animal aux dépens de toutes les autres.

Partant de ce principe, je laisse à penser ce à quoi nous expose, dans un temps plus ou moins éloigné, cette habitude d'ivresse tabachique, transmettant l'apathie d'âge en âge. Je regarde comme une grave question d'hygiène publique la surveillance des effets du tabac, considérés comme agent *stupéfacteur*.

La mode est contre moi, et je crains que ma voix ne crie dans le désert ; il est si agréable à la jeunesse d'affronter une espèce quelconque de malaise, que chacun veut en essayer. Et puis vient l'habitude de se voir lâcher cette fumée, qui laisse après elle un engourdissement général, lequel, j'en conviens, n'est pas sans charmes.

Pour mon propre compte, j'avoue qu'après un bon repas, il me plaît, si je suis légèrement égayé, d'augmenter, par l'usage de la fumée du tabac, cet état d'excitation qui fait bientôt place au besoin de dormir. Mais c'est justement ce sommeil que je redoute, et, semblable au malheureux que le froid a engourdi, je me considérerais comme perdu si je cédais souvent à ce genre de plaisir.

Il m'est donc bien prouvé :

1° Que l'usage habituel du tabac engourdit et énerve ;

2° Que la langueur *nicotique* est susceptible de se transmettre aux enfants, comme l'engourdissement de l'ivresse habituelle ;

3° Et que ma manière d'envisager la chose me fait prévoir qu'elle sera, si on y met ordre, une cause de détérioration sensible de l'espèce humaine dans un avenir plus ou moins éloigné.

Dr Amédée Joux.

(Gazette des hôpitaux.)

FORMULES.

SPARADRAP DE LISTON.

Ce sparadrap se prépare avec de la colle de poisson dissoute dans de l'alcool, qu'on étale par couches sur des étoffes de lin ou de soie. Il en résulte un tissu poli, flexible, qu'on applique comme le sparadrap ordinaire, en le mouillant simplement dans l'eau, comme le taffetas d'Angleterre.

Le sparadrap de Liston est d'une application très-facile pour les plaies, coupures et déchirures ; il est très-souple et très-agglutinatif, maintient les bords de la plaie dans un contact parfait et résiste assez bien aux frottements qui tendraient à le décoller.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 août 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 75.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGERE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des ulcères et des soins qui leur conviennent. — Névralgie occupant les deux côtés de la face ; guérison par le collodion. — Cours d'hygiène, dix-huitième et dix-neuvième leçons. — Du traitement de l'inflammation par les enduits imperméables. —La gale guérie en deux heures (suite). — Bibliographie : Des tumeurs de l'orbite. — Variétés et nouvelles. — Formules : Collodion élastique.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 AOUT 1853.

Des maladies éruptives de la peau, des névralgies, quelques rhumatismes, telles sont les affections qui sont les plus communes en ce moment, et qui cèdent généralement assez vite aux moyens employés pour les combattre. Les fièvres graves, les inflammations des organes respiratoires continuent à être excessivement rares.

Déjà se sont montrés des maux de gorge dont la cause est facile à apprécier, et que nous ne manquons pas de signaler chaque année vers la même époque. Pendant le jour, une chaleur vive envahit les appartements, et la nuit, le corps échauffé se trouve d'abord soulagé lorsqu'on laisse pénétrer un air frais dans la chambre à coucher ; mais à une heure plus avancée, la température de l'atmosphère s'abaisse, et, en refroidissant la peau, détermine ces enrouements et ces maux de gorge, que l'on est étonné de ressentir tout à coup au réveil. Avec les mêmes causes, nous avons retrouvé les mêmes effets; il suffit d'être averti pour se prémunir contre le danger.

DES ULCÈRES
ET DES SOINS QUI LEUR CONVIENNENT.

Les ulcères constituent une infirmité très-commune, et l'une de celles sur lesquelles la routine, les préjugés et le charlatanisme ont le plus d'empire. Ceux qui portent des ulcères sont comme tous les malades atteints d'affections longues et incommodes, ils espèrent toujours se débarrasser, et s'adressent souvent aux traitements les plus bizarres et les plus opposés à une pratique sérieuse et raisonnable.

Et, d'abord, ne confondons pas le mot ulcère avec celui de plaie ou de blessure, dont nous nous sommes déjà occupé (*Médecin de la maison*, n° 48.). Les plaies ou solutions de continuité faites aux parties molles sont toujours récentes, tandis que l'ulcère est de date plus ou moins ancienne. La plaie se guérit dans un temps à peu près déterminé, et l'ulcère, au contraire, est persistant de sa nature; il prend droit de domicile et ne finit souvent qu'avec la vie. L'ulcère, comme la plaie, fournit ordinairement une matière purulente ; mais cette suppuration est généralement plus liquide, n'a pas un caractère aussi franc que celle de la plaie ; elle ne tend pas vers la guérison.

Toutes les parties du corps sont susceptibles d'ulcération, et il n'est peut-être pas de tissu dans l'économie qui ne puisse en devenir le siége. Cependant nous n'avons en vue, dans cet article, que les ulcères de la peau, les plus communs de tous, et qui

ne peuvent échapper à l'inspection la plus vulgaire.

La forme et l'étendue des ulcères présentent de nombreuses variétés : quelquefois ils sont circulaires, et cette forme ronde est très-réfractaire à la cicatrisation ; d'autres fois ils sont très-irréguliers et comme découpés par leurs bords ; ils peuvent être plus ou moins profonds, avoir des bords durs et comme taillés à pic, ou offrir un bord mince qui s'affaisse sur lui-même. Rien de plus variable que la forme des ulcères.

Cette apparence des ulcères a servi parfois à les classer, et peut en effet aider quelquefois le médecin à déterminer la nature de l'ulcération, car cette affection est souvent liée à une cause interne, et les auteurs admettent des ulcères scrofuleux, variqueux, scorbutiques, dartreux, cancéreux, etc., selon qu'ils rattachent la production de l'ulcère aux scrofules, à des varices, au scorbut, aux dartres, au cancer, etc. En effet, si, dans quelques cas, l'ulcère ne constitue qu'un mal local, dans le plus grand nombre des autres circonstances, il n'en est pas ainsi, ce qui fait parfaitement comprendre que sa guérison est subordonnée à une modification importante dans la constitution du malade.

Cette association de l'ulcère avec l'état général de l'organisme a produit cette idée, qu'il fournit peut-être un moyen de dépuration habituel, et de là cette grave question : Doit-on chercher à guérir les ulcères ou doit-on les respecter ? Cette question a occupé Boyer et les chirurgiens de son école, et après des recherches nombreuses dues au travail et à l'expérience, on est généralement arrivé aux conclusions suivantes : Oui, on peut tenter la guérison de l'ulcère lorsqu'il dépend d'une cause qu'il est au pouvoir du médecin de détruire; non, il n'y a aucun danger à provoquer sa cicatrisation, lorsqu'on agit en même temps sur la constitution tout entière ; cependant, si la constitution n'est pas susceptible de se prêter à l'action des moyens à employer, si le malade a atteint un âge très-avancé, il est plus prudent de ne pas tenter la guérison des ulcères très-anciens qui fournissent une suppuration abondante.

Il est encore une circonstance qui nécessite beaucoup de circonspection lors de la suppression d'un ulcère ; lorsqu'il existe depuis longtemps, lorsqu'il constitue en quelque sorte une fonction à laquelle l'économie est habituée, qu'il fait, pour ainsi dire, partie de l'état ordinaire de la santé, il faut employer certaines précautions avant de le supprimer. Il peut être alors nécessaire de modifier le régime et de le rendre moins substantiel, d'employer des purgatifs à plusieurs reprises, et quelquefois même d'appliquer un cautère ou autre exutoire que l'on fera disparaître plus tard à son tour.

Le traitement curatif des ulcères réclame toute la sagacité et les connaissances approfondies du médecin, mais il n'en est pas de même des soins habituels : tout le monde peut être appelé à ce dévouement, et il est bon d'être bien renseigné sur ce qu'on doit faire.

D'abord l'ulcère doit être tenu dans l'état de propreté le plus minutieux, aucun corps irritant ne doit séjourner à sa surface, et le pansement combiné de telle façon que les matières liquides qui s'en échappent soient soustraites du contact de la partie malade. Pour remplir ces conditions, on lotionne régulièrement l'ulcère une ou plusieurs fois par jour, selon que sa suppuration est plus ou moins abondante ; généralement, il suffit de pratiquer cette lotion matin et soir, et l'eau fraîche dans l'été, et tiède dans l'hiver, est un liquide très-convenable pour cet usage. Toutefois, l'eau devra être versée de très-bas, avec précaution, afin que le jet qui tombe sur l'ulcère ne produise pas d'irritation.

Lorsque la surface est bien nettoyée, on prend un linge fenêtré, c'est-à-dire un linge mou, à demi usé, auquel on a pratiqué des petits trous assez rapprochés, on l'enduit de cérat et on l'applique sur l'ulcère, en ayant soin qu'il touche toute la surface malade et qu'il dépasse ses bords de 2 ou 3 centimètres. Ces linges, qui sont très-connus dans les hôpitaux, où les religieuses et les malades convalescents les préparent, sont d'un très grand secours, car ils permettent aux matières liquides de s'échapper, tout en protégeant la partie ulcérée. Comme on le comprend bien, les petits trous doivent être complets, c'est-à-dire que l'étoffe doit être enlevée comme à l'emporte-pièce. Il suffit d'un peu d'habitude pour coucher le linge sur l'extrémité du doigt indicateur et en enlever de petites portions à l'aide de bons ciseaux.

Le linge troué étant appliqué, on le couvre de charpie sèche qui est destinée à absorber et à retenir la matière fournie par l'ulcère. Une compresse complète l'appareil, et une bande médiocrement serrée ou une autre pièce de linge appropriée au siége de la partie malade sert à maintenir le tout. Voilà le pansement qui seul est convenable pour les ulcères et dont on doit éloigner les pommades, les onguents, les emplâtres, etc., fournis par un empirisme aveugle et sordide.

Quelquefois les ulcères s'irritent et s'enflamment, alors il peut être nécessaire de remplacer la charpie,

pendant un ou plusieurs jours, par des cataplasmes de farine de riz, de fécule de pomme de terre, ou de mie de pain délayés dans l'eau de guimauve. Ces cataplasmes doivent être très-mous, très-liquides, peu chauds et renouvelés trois à quatre fois par jour. Dans ce cas, le repos le plus complet de la partie malade est toujours important pour hâter la fin de l'inflammation accidentelle, et revenir au pansement très-simple que nous avons indiqué.

Dr Reinvillier.

Névralgie occupant les deux côtés de la face ; guérison par le collodion.

Il est peu de maladies aussi pénibles à endurer et aussi difficiles à guérir que les névralgies de la face, aussi le fait suivant, qui a paru dans la *Gazette des Hôpitaux*, mérite-t-il la plus grande publicité.

Un homme de 56 ans, sujet aux migraines, entra dans le service de M. Guérard, à l'Hôtel-Dieu, pour des douleurs violentes siégeant à la face et revenant par accès; la douleur s'irradiait à toute la face, au front et aux tempes. Les accès arrivaient le plus souvent le matin, et se succédaient plus ou moins rapidement de manière à constituer une attaque durant cinq à six heures. Pendant ce temps, les muscles de la face se contractaient douloureusement; le malade s'agitait, poussait des cris, était pris quelquefois de délire, ou bien sa vue s'obscurcissait; il avait des bourdonnements, sa face s'injectait, devenait turgescente; puis, sous l'influence d'applications de belladone, les douleurs se calmaient, et le malade tombait dans une sorte d'anéantissement qui persistait un temps variable.

Cette névralgie durait depuis dix-huit mois, et croissant tous les jours d'intensité et de fréquence, elle avait considérablement altéré la santé du malade. Inutile de rappeler les traitements infructueux qui avaient été faits en grand nombre. Dès le jour de l'entrée de ce malade, M. Guérard prescrivit une application de collodion sur les points névralgiques. Le lendemain matin, le malade eut son accès d'habitude; mais le troisième jour, cet accès se trouva considérablement amoindri; le quatrième, sauf quelques douleurs supportables, il éprouva un sentiment de bien-être qui lui était inconnu depuis longtemps. Les accès allèrent s'affaiblissant tous les jours pendant une semaine, et cessèrent alors de reparaître,

COURS D'HYGIÈNE.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Des boissons. — De l'eau. — Conditions de l'eau potable. — L'eau de pluie. — L'eau de neige et l'eau de glace. — L'eau de rivière. — L'eau de source. — L'eau de puits. — Les eaux stagnantes. — De l'eau bue avec abondance. — Abstinence trop rigoureuse. — L'eau bue avec modération. — Avantages de l'eau fraîche. — Dangers de l'eau très-froide; conseils à suivre. — Inconvénients de l'eau chaude. — Des boissons aqueuses composées. — Peut-on employer l'eau comme boisson exclusive? — Des boissons fermentées. — Elles contiennent de l'alcool. — Du vin potable. — Du vin frelaté. — Du cidre. — Le poiré et le cormé. — De la bière.

Les boissons occupent une place importante dans l'hygiène alimentaire, elles sont un besoin de chaque instant. Car, sans compter les exigences du sentiment impérieux de la soif, l'ingestion des aliments solides est fréquemment interrompue pour faire place à un liquide quelconque. Boire en mangeant est, ainsi que nous l'avons dit, l'une des conditions d'une bonne digestion; mais différentes espèces de boissons sont employées à cet usage, et, tandis que les unes sont aqueuses, les autres sont alcooliques, acides, sucrées, aromatiques, etc. L'eau entrant pour une très-grande part dans la composition de toutes les boissons et formant à elle seule ou presque seule les boissons aqueuses, c'est donc de l'eau dont nous allons d'abord nous occuper.

L'eau nous intéresse à différents titres, car elle est la boisson la plus naturelle, elle est souvent mélangée aux boissons fermentées, elle sert aux usages de la cuisine, et ses autres applications sont si nombreuses, qu'elle est, comme chacun le sait, tout à fait indispensable. Aussi est-il nécessaire de connaître quelles sont les qualités qui appartiennent à l'eau potable, c'est-à-dire à celle qui est bonne à être bue.

L'eau est potable quand elle est limpide, douce, légère, d'une saveur fraîche et agréable, n'ayant aucune odeur et contenant une certaine quantité d'air, de plus, elle doit bouillir sans se troubler ni former de dépôt, ne pas nuire à la cuisson des légumes et des viandes, et dissoudre le savon sans qu'il se forme des grumeaux. Celle qui remplira toutes ces conditions n'occasionnera aucun trouble dans les digestions.

L'eau de pluie est généralement très-pure; cependant, dans les temps d'orage, elle est souvent malfaisante. Lorsqu'on recueille l'eau de pluie pour la boire, il faut veiller à ce qu'elle tombe directement dans le vase qui doit la contenir, car, si elle coule auparavant sur les toits ou si elle passe par des tuyaux, ses qualités pourront être altérées. La première pluie entraînant avec elle les corpuscules en suspension dans l'atmosphère, il ne faut jamais recueillir l'eau dès le commencement de sa chute.

L'eau de neige et l'eau de glace sont difficiles à digérer; la première laisse déposer un peu de poussière, et toutes les deux sont en partie privées d'air; c'est pour cette raison qu'il faut avoir soin de les battre longtemps, en plein air, avant de les boire.

L'eau de rivière n'est pas toujours potable; sa qualité dépend de la nature des lieux qu'elle parcourt, des crues annuelles ou de celles que produisent les orages, ce qui la charge souvent de matières organiques et de matières terreuses; l'expérience et l'analyse peuvent seules décider si l'eau de telle ou telle rivière peut être employée sans subir aucune purification. Dans tous les cas, l'eau de rivière doit être filtrée avant de servir de boisson.

L'eau de source, plus claire que celle de rivière, présente, comme celle-ci, de nombreuses variétés, selon les terrains qu'elle a traversés, et a besoin, comme elle, d'être soumise à certaines épreuves pour être jugée.

L'eau de puits n'est presque jamais potable; elle est très-peu aérée et contient souvent des matières étrangères provenant du sol ou de la maçonnerie du puits; il est d'ailleurs difficile de la garantir contre les infiltrations des eaux putrides provenant des égouts, des écuries, des fosses d'aisances, etc.

L'eau des étangs, lacs, canaux, marais, mares, etc., est la plus mauvaise de toutes; l'eau des marais surtout joint à son défaut d'eau corrompue celui de contenir des matières organiques en putréfaction. Il n'y a guère que l'eau des grands lacs qui soit tolérable; cependant toutes les eaux stagnantes sont susceptibles d'être purifiées, et, si l'on était privé d'eau de meilleure qualité, on pourrait arriver à la rendre potable.

L'eau prise en boisson agit d'une manière différente, selon la quantité qui est ingérée dans un temps donné. Ainsi, si cette quantité est excessive, elle distend l'estomac et trouble les digestions, il arrive même quelquefois qu'elle est rejetée en grande partie par le vomissement. Lorsque c'est habituellement qu'une grande quantité d'eau est introduite dans l'estomac, il n'en résulte pas seulement de simples accidents, mais la constitution tout entière ne tarde pas à éprouver d'importantes modifications : l'estomac devient paresseux, l'appétit se détruit, des coliques et de la diarrhée surviennent, les chairs deviennent plus molles, la peau moins colorée, et la plupart des fonctions sont frappées d'une sorte d'inertie. Il est donc de précepte de ne jamais ingérer, sans soif, une grande quantité d'eau dans l'estomac, de se restreindre, autant que possible, si le besoin de boire est ardent, et de ne jamais contracter l'habitude de prendre de grandes quantités de liquides aqueux.

L'insuffisance des mêmes boissons produit également des accidents sérieux. Si l'on endure accidentellement le tourment de la soif et quil ait une certaine durée, on passe nécessairement par de vives souffrances, dont la triste série a été tant de fois décrite, qui commence par la sécheresse de la bouche et va jusqu'au délire le plus extravagant. La privation habituelle de boissons aqueuses pendant les repas augmente le travail de l'estomac, produit des indispositions et prédispose à certaines maladies.

Au contraire, l'eau prise en quantité modérée pendant le repas apaise la soif, favorise les digestions, répare les pertes que font les liquides du corps, augmente la masse générale du sang, qui devient plus fluide et moins stimulant, et répand le bien-être dans toute l'économie. C'est donc dans une proportion modérée que l'eau doit être bue, et dans la mesure des besoins qu'elle est destinée à satisfaire. Prise de cette façon, l'eau est réellement le liquide le plus précieux de tous, car il peut remplacer tous les autres, et jamais on ne se fatiguerait d'eau limpide et pure, comme cela arriverait pour tout autre boisson qui paraîtrait d'abord extrêmement agréable. De quel prix ne payerait-on pas un verre d'excellente eau, si on en avait été privé pendant longtemps, et, au bout d'une année ou deux de privation complète, ne boirait-on pas ce verre d'eau avec de véritables délices?

La température de l'eau, employée comme boisson, a une importance aussi grande que sa quantité; aussi, en énumérant les qualités que doit avoir l'eau potable, avons-nous dit que cette eau devait être fraîche. Il n'y a, en effet, que celle-ci qui produise, dans les circonstances ordinaires, une sensation agréable et dont l'usage habituel est favorable à la santé. L'eau fraîche calme bien la soif, stimule l'estomac, modère la transpiration et relève les forces de tout l'organisme. Prise aux repas, elle favorise la digestion; bue entre les repas et en quantité modérée, elle ne peut jamais nuire.

Il n'en est pas de même de l'eau très-froide; lorsqu'elle est bue avec abondance, à une certaine distance des repas et surtout lorsque le corps est en transpiration, elle détermine souvent les accidents les plus graves. C'est ainsi que, pendant les chaleurs de l'été, on voit survenir une foule de fluxions de poitrine, des maladies intestinales et autres. Les auteurs ont publié de nombreux exemples de mort subite occasionnée par l'ingestion brusque de l'eau froide, et la dernière épidémie de choléra a fourni beaucoup de victimes de cette imprudence. Il faut donc, lorsque le corps est en sueur, faire usage d'eau fraîche seulement et non pas d'eau froide; si l'on n'avait que cette dernière à sa portée et qu'un impérieux besoin de boire obligeât à s'en servir, on ne devrait alors le faire qu'avec parcimonie et n'avaler cette eau que par petites gorgées, en conservant chacune d'elles dans la bouche pendant quelques instants, afin de lui faire perdre une partie de sa froideur.

L'eau chaude est quelquefois employée comme médicament; ce n'est guère qu'aux repas, et à des inter-

valles assez éloignés, que l'on fait usage de liquides chauds; il semble même que l'estomac ait besoin de recevoir de temps à autre cette sorte de stimulation; mais l'abus de cette boisson déterminerait bientôt les accidents les plus funestes. Sous l'influence de l'eau chaude, on voit l'appétit diminuer, les digestions s'allanguir, et une faiblesse générale ne tarde pas à se produire. Il est donc important de ne pas faire un usage habituel, pendant l'été, d'eau qui paraîtrait chaude, relativement à la saison. Se procurer de l'eau fraîche, surtout lorsque le corps est soumis à la fatigue, est une véritable nécessité de l'hygiène.

On ajoute quelquefois à l'eau employée en boisson, certains principes qui modifient ses propriétés, c'est ainsi que des acides forment avec elle des limonades agréables au goût lorsque leur dose n'est pas trop élevée; le sel commun, certains sels médicamenteux, le sucre, les plantes aromatiques ou autres, enfin toutes les substances solubles font de l'eau autant de boissons particulières dont l'action sur l'organisme se traduit par des effets aussi variables que leur nature. Ces boissons aqueuses composées sont trop nombreuses pour pouvoir être examinées ici, mais on peut poser en principe que si leur usage temporaire est quelquefois utile, elles ne conviennent pas généralement à la santé comme usage habituel.

Peut-on employer l'eau comme boisson exclusive?

Oui, chez le plus grand nombre des individus, l'eau qui possède toutes les qualités indispensables à l'eau potable peut suffire pour toute boisson. Bien plus, elle est favorable aux constitutions saines, robustes, et favorise la longévité. Les individus à tempérament sanguin et nerveux, les femmes et les enfants, à cause de l'excitabilité de leur système nerveux, ceux qui sont convalescents de certaines maladies inflammatoires, les personnes qui font habituellement usage d'une nourriture très-substantielle se trouvent bien de l'usage de l'eau. Ce n'est certes pas parce que ce liquide est la boisson naturelle à l'homme et aux animaux que nous vantons les avantages de son emploi, mais l'expérience est là, et elle vient prouver chaque jour que des hommes très-vigoureux n'ont jamais bu autre chose que de l'eau; elle n'affaiblit donc pas le corps. Quant à l'intelligence, l'antiquité et les temps modernes ont fourni des buveurs d'eau bien connus par leur génie, de sorte qu'il ne reste plus aucune raison pour proscrire cette boisson. Cependant, il est certaines conditions qui réclament l'usage des boissons fermentées : dans les pays froids et humides, dans les endroits marécageux, dans les climats très-chauds, il est souvent nécessaire de ne pas faire de l'eau une boisson exclusive; mais ces circonstances débilitantes font exception et n'infirment pas la règle.

Les boissons fermentées les plus répandues sont, comme on le sait, le vin, le cidre, le poiré et la bière. Nous ne nous arrêterons pas sur la fabrication de ces liquides qui est à peu près connue de tout le monde, et qui a pour but, comme on le sait, la fermentation du suc des raisins, du jus de la pomme, de celui de la poire, et enfin de l'orge. Ces boissons sont en usage dans la plus grande partie du monde civilisé et sont devenues presque un des premiers besoins des populations; ces besoins ne sont généralement que le résultat de l'habitude. Mais dans beaucoup de cas, dans les circonstances dont nous parlions tout à l'heure et qui excluent l'eau, les boissons fermentées sont nécessaires; prises en quantité modérée, elles suppléent d'ailleurs fréquemment à l'insuffisance de la nourriture.

A part différentes substances que ces boissons contiennent et qui leur donnent un arome ou d'autres qualités particulières, l'alcool y entre toujours pour une certaine proportion, mais cette quantité varie avec la nature de la boisson fermentée et aussi avec le mode de sa préparation. C'est surtout à l'alcool qu'elles renferment qu'elles doivent d'être malfaisantes lorsqu'on abuse de leur usage, et nous verrons plus loin qu'elle est l'influence pernicieuse de l'alcool sur l'organisme.

Le vin présente une foule de variétés relatives au pays qui fournit le raisin employé à sa fabrication; cependant, quelles que soient la délicatesse de son parfum et la finesse que le goût lui trouve, il est certaines qualités fondamentales qu'il doit avoir et qui sont importantes pour la santé. Il faut comme l'eau que le vin soit *potable :* pour cela il est nécessaire qu'il soit fait depuis au moins une année, qu'il ne soit point acide, que sa couleur soit bien franche et qu'il soit transparent; à ces conditions, le vin pris en quantité modérée et selon le besoin de chacun, n'a pas de qualités nuisibles. Rappelons en passant que la France est le pays du monde le plus riche en vins, tant sous le rapport de leur variété que de leur qualités délicates, aussi toutes les autres nations sont-elles, sous ce rapport, tributaires de notre beau pays.

Doit-on donner le nom de vin à ces affreux mélanges qui sont vendus aux barrières des grandes villes et qui perdent la santé de ceux qui, attirés par leur bas prix, vont périodiquement en faire abus au moins une fois la semaine? Non, ce mélange de vins grossiers, d'eau, d'alcool, de matières colorantes et d'autres substances encore plus dangereuses ne mérite pas le nom de vin, et les ouvriers qui en font usage devraient tous savoir que chaque verre qu'ils absorbent porte dans leurs veines une nouvelle dose de poison. Si le mot POISON remplaçait le mot VIN sur l'enseigne de ces établissements borgnes, personne ne s'aviserait d'en boire, et cependant il ne manque que l'étiquette véritable

Le cidre est la boisson la plus commune dans la Normandie et dans quelques autres pays; ainsi que le vin, il présente des variétés qui sont en rapport avec la nature des terrains où les fruits sont récoltés; cependant il subit généralement moins de falsification que le vin, et

ceux qui en font commerce n'y ajoutent guère que de l'eau pour augmenter sa quantité, et parfois des matières colorantes pour lui donner un bel aspect. L'usage du cidre est assez agréable pendant l'été, il constitue une boisson saine et rafraîchissante, mais la difficulté est de le boire au moment convenable : trop récent, à l'état de cidre *doux*, il trouble les digestions, et agit comme laxatif; trop vieux, il est acide, fatigue l'estomac, altère les dents et est peu agréable à boire. Le meilleur cidre est celui qui ne fermente plus, c'est-à-dire environ six mois après sa fabrication; le cidre est alors *paré*, comme l'on dit, mais au bout d'un an il est déjà trop vieux.

Le poiré est d'un usage peu ordinaire; il est une foule de gens pour lesquels il est malfaisant, particulièrement ceux dont le tempérament est nerveux, aussi n'est-ce guère qu'une boisson de fantaisie; il en est de même du cormé, que l'on prépare avec le fruit du cormier.

La bière est une boisson excessivement employée, et qui tend chaque jour à le devenir davantage, ce qui s'explique par la facilité avec laquelle se transportent, au sein des villes, les substances sèches, orge et houblon, qui servent à la fabriquer, et par les bons résultats que beaucoup de personnes en obtiennent. En effet, la bière conservant les principes amères et aromatiques du houblon, convient aux constitutions débiles, aux personnes maigres, et dans beaucoup de cas d'indisposition ou de maladie. Nous entendons parler toutefois de la bière légère, et non de ces bières fortes qui sont très-alcooliques et doivent souvent leur goût particulier à des matières étrangères qui y sont ajoutées, ou à une concentration trop énergique des principes qui entrent dans leur composition. C'est ainsi que d'une boisson saine et agréable, on fait un liquide lourd et indigeste, qui ne sert plus qu'aux palais blasés ou aux personnes qui veulent s'étourdir.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

Les boissons alcooliques; leur action commune. — L'ivresse et ses trois degrés. — Conséquences de l'ivresse habituelle. — Tremblement des ivrognes, folie, suicides. — Combustion spontanée. — Les enfants des ivrognes. — Morts accidentelles résultant de l'ivresse. — L'intempérance fournissant des accusés aux tribunaux; édit de François Ier. — Origine des crimes et délits. — Des vases et ustensiles employés pour les aliments et les boissons. — Les ustensiles en cuivre et les précautions qu'ils exigent. — Vases en plomb, étain, argent. — La fonte émaillée, le fer étamé. — De l'emploi du zinc. — Les vases vernissés.

Les boissons fermentées que nous avons passées en revue contiennent, ainsi que nous l'avons dit, une certaine proportion d'alcool. Quand on les soumet à la distillation, l'alcool, plus léger que le liquide auquel il est associé, passe le premier, et on peut alors le recueillir à part. Lorsque, dans l'opération de la distillation, cet alcool reste mélangé d'eau, le produit constitue une liqueur particulière qui n'est autre chose que l'eau-de-vie. Mais l'eau-de-vie n'est pas une liqueur unique, elle présente de nombreuses variétés qui sont dues à son origine; ainsi, celle qui vient du vin ne ressemble pas à l'eau-de-vie de cidre, et celle-ci est très-différente des autres liquides que produit telle ou telle substance susceptible de fermentation alcoolique.

On comprend que cette nombreuse collection de boissons, depuis celle qui contient une légère proportion d'alcool jusqu'à ce produit lui-même, offre des liqueurs à saveurs très-variées, et que le champ de la tentation est vaste pour le buveur. Cependant, quelle que soit leur composition, elles agissent sur l'organisme d'une façon à peu près identique, et qui est surtout en rapport avec la quantité d'alcool contenu; nous pouvons donc étudier l'action commune de ces liqueurs sans les envisager séparément.

Il n'est personne qui n'ait eu occasion de voir des individus en état d'ivresse et de juger par conséquent de la puissance des boissons alcooliques bues avec excès. L'ivresse est la dégradation physique et morale de l'homme. Car si elle se manifeste d'abord par une certaine disposition à la gaîté, si celui qui commence à en être atteint paraît plus franc, plus ouvert, si son intelligence paraît excitée, sa parole plus facile, son regard plus animé, il ne tarde pas, s'il continue à boire, à avoir la parole embarrassée, la vue trouble, le regard stupide; puis ses idées deviennent incohérentes, ses discours n'ont aucune suite, le caractère s'altère et est souvent irascible, défiant, querelleur; les mouvements volontaires perdent leur assurance et leur régularité, le corps chancelle sur les membres inférieurs, il se passe là un véritable empoisonnement.

Mais l'ivresse peut présenter un troisième degré dont le spectacle est encore plus triste à observer : l'homme, descendu au niveau de la brute, n'est plus qu'une masse inerte privée d'intelligence, de sentiment et de mouvement, il n'entend plus rien, ses membres sont abandonnés à leur propre poids, il est là, gisant sur le sol, répandant une odeur infecte produite par les excrétions qui le souillent et dont il n'a pas conscience. Certes, un pareil tableau a quelque chose de hideux et est bien fait pour inspirer l'horreur de l'ivrognerie, il est cependant quelquefois plus noir, car la mort peut être la conséquence d'un pareil état.

Lorsque l'ivresse se répète souvent chez le même individu, elle laisse à sa suite un état de malaise et d'abrutissement, une perturbation dans toutes les fonctions qui va sans cesse en augmentant. Mais il n'est pas nécessaire que l'ivresse habituelle soit poussée jusqu'à ses dernières limites pour que les alcooliques produisent leurs pernicieux effets sur l'organisme. Leur abus

se traduit bientôt par certains signes qui siégent sur le visage : le nez, les joues, les lèvres, les oreilles sont très-colorés et parcourus par des petits vaisseaux augmentés de volume et devenus très-apparents ; l'estomac et les intestins s'enflamment, l'appétit s'éteint, des vomissements surviennent fréquemment ; puis des maladies du foie, des affections incurables du cœur, la gravelle ou autres maladies graves, sont souvent la conséquence de cette altération de l'organisme.

Sous l'influence des mêmes causes, l'homme arrive à un état de dégénérescence qui est désormais irréparable : un tremblement continuel affecte les lèvres, les bras et les jambes, des hallucinations marquent le trouble de l'intelligence, et la raison, ce bel attribut de l'homme, finit par disparaître pour faire place à une folie incurable. Le docteur Bayle rattache à cette cause un tiers des aliénations mentales qu'il a observées à Charenton. La folie des ivrognes a souvent une funeste issue, car elle est généralement très-sombre, et lorsque le désespoir survient, le penchant au suicide ne tarde pas à en être la conséquence. On constate chaque année qu'un très-grand nombre de suicides ne sont dus qu'à l'ivrognerie, et les auteurs n'hésitent pas à attribuer à cette cause la plus grande partie des suicides qui ont lieu en Angleterre, en Allemagne et en Russie.

Il est un horrible accident, peu connu du public, mais bien connu des médecins, qui a souvent été la conséquence de l'ivrognerie, c'est l'incendie spontané de l'homme. Des faits très-nombreux, attestés par les hommes les plus illustres, sont exposés avec tous leurs détails dans les traités de médecine légale, et ils prouvent que souvent des individus saturés d'alcool ont été carbonisés à l'approche de la flamme d'une bougie ou d'une très-petite portion de matière en combustion, qui n'aurait produit dans toute autre circonstance qu'une légère brûlure. Ce singulier phénomène, qui présente les chairs et les os d'un être vivant s'enflammant et brûlant comme les corps combustibles, a été l'objet de diverses théories et de nombreuses explications ; mais, quelle que soit la raison que l'on adopte, la cause première n'en est pas moins indubitable ; elle réside tout entière dans l'abus des alcooliques.

Que de raisons pour pratiquer la sobriété et combien il est nécessaire de prévenir les jeunes gens de très-bonne heure contre ces tristes abus ! Lorsqu'on connaît les dangers auxquels nous exposent les liqueurs alcooliques, on n'est pas surpris que les législateurs des Orientaux aient introduit leur proscription dans les lois qui se rattachent à leurs croyances religieuses.

La santé de celui qui se livre à l'ivrognerie n'est pas seule en jeu, comme on pourrait le penser au premier abord ; celle de ses enfants en est fâcheusement influencée, et il leur procure, en se livrant à sa fatale passion, une constitution débile et quelquefois des maladies incurables, responsabilité terrible dont la conscience la plus indifférente devrait au moins avoir souci. Dans un mémoire sur les causes prédisposantes, héréditaires, de l'idiotie et de l'imbécillité, M. le docteur Moreau (de Tours), médecin de l'hospice de Bicêtre, a établi que, sur 56 idiots et imbéciles, l'ivrognerie du père ou de la mère a été notée douze fois comme cause prédisposante. (*Union médicale*, 10 février 1853.)

L'abus des alcooliques ne se borne pas à produire les désordres que nous venons de passer en revue ; l'ivresse ôtant à celui qui s'y livre la liberté de ses mouvements et la conscience de ses actes, il en résulte qu'une foule de morts accidentelles ne reconnaissent pas une autre cause. Tel homme qui était constitué pour vivre de longues années se noie ou est écrasé par une voiture ; tel autre met le feu à son lit ou à ses vêtements, et meurt dans des souffrances atroces. Et que l'on ne s'imagine pas que ces accidents sont rares, car les travaux de statistique prouvent chaque année le contraire ; ainsi, sur 45,609 morts accidentelles constatées en France, dans l'espace de sept années, de 1835 à 1841, 10,622 n'ont pu être attribuées qu'à l'ivrognerie : c'est, comme on le voit, un peu plus de 4 morts par jour qui sont dues à cette cause.

Ce n'est pas tout, l'intempérance produit un nombre immense de coupables envers la société, et chaque jour les tribunaux nous en offrent le triste exemple. Ces faits sont, au reste, tellement avoués que les avocats se croient toujours obligés de plaider l'ivrognerie comme circonstance atténuante. Peut-être devrait-on envisager, au contraire, l'abrutissement produit par cette cause comme une circonstance aggravante ; c'est une législation qui a prévalu autrefois, et il est curieux de lire l'édit publié à ce sujet le 30 août 1536, par François Ier, sur le fait de la justice dans le duché de Bretagne. L'article 1er du chapitre III est ainsi conçu :

« Et pour obvier aux oisivetés, blasphèmes, homicides et autres inconvénients qui arrivent d'ébriété, est ordonné que *quiconque sera trouvé ivre* soit incontinent constitué et détenu prisonnier au pain et à l'eau, pour la première fois ; et si secondement il est pris, sera, outre ce que devant, battu de verges au défaut, dans la prison, et la tierce fois sera fustigé publiquement ; et s'il est incorrigible, sera puni d'amputation d'oreille et d'infamie et bannissement de sa personne, et il est par exprès recommandé aux juges, chacun en son territoire et district, d'y regarder religieusement ; et s'il advient que par ébriété ou chaleur de vin, lesdits ivrognes commettent aucun mauvais cas, *ne leur sera pour cette occasion pardonné*, mais seront punis de la peine due au délit et davantage pour ladite ébriété, à l'arbitrage du juge. »

De nos jours on est plus indulgent pour l'ivrognerie, et cependant il arrivera peut-être un moment où une plus grande sévérité sera nécessaire, car si l'abus des

liqueurs alcooliques venait à disparaître, les crimes et délits diminueraient dans une proportion considérable. D'après les calculs qui ont été faits, l'ivrognerie est l'unique cause des sept huitièmes des crimes, du quart des attentats contre les personnes, des trois quarts de ceux contre les propriétés et des quatre cinquièmes des délits. Que de gens déshonorés et dont l'avenir est perdu pour s'être abandonnés à l'intempérance!

Les *vases et ustensiles*, qui servent aux aliments et aux boissons, méritent d'occuper un instant notre attention, car leur altération peut produire les plus graves accidents.

Le cuivre est de tous les métaux celui qui donne lieu au plus grand nombre de ces accidents; en effet, les acides, y compris le vinaigre, le vin, l'eau salée, les corps gras, le sang, lorsqu'ils séjournent dans le cuivre, y produisent du vert-de-gris avec la plus grande facilité; l'eau et l'air lui-même attaquent le cuivre, et l'on sait que le vert-de-gris est un poison violent. Si la quantité du poison est très-minime, il ne tue pas, mais il produit des coliques et des indispositions très-pénibles à supporter. Il est donc important de ne se servir que de vases de cuivre parfaitement et fréquemment étamés; de ne jamais y laisser ni refroidir, ni séjourner les aliments sous aucun prétexte. Les robinets de cuivre sont également très-dangereux, et devraient toujours être parfaitement étamés, et ils ne peuvent jamais être employés pour les barils à vinaigre.

Le plomb s'altère aussi avec la plus grande facilité, même au simple contact de l'air, aussi est-il prohibé par les ordonnances de police pour une foule d'usages, notamment pour recouvrir les comptoirs de marchands de vin. Tous les vases métalliques, au reste, nécessitent une surveillance très-active, car des sels vénéneux peuvent s'y former par le contact des acides, de l'eau salée, de la graisse, de l'huile, du beurre, etc. L'étain et l'argent seraient exempts de ces inconvénients, mais le premier contient souvent une proportion de plomb, et l'argent n'est pas toujours au premier titre; il y a donc nécessité de tenir toujours très-propres les vases et ustensiles métalliques, quel que soit le métal qui les forme, et il ne faut jamais y laisser séjourner les mets. Le fer seul fait exception, son altération est tout à fait inoffensive.

Les vases de métal non dangereux sont ceux qui sont fabriqués avec la fonte émaillée, ou le fer étamé; malheureusement leur durée est peu considérable et la tôle étamée elle-même qui résiste mieux que le fer-blanc s'use encore très-promptement.

Le bon marché du zinc a porté tout naturellement à fabriquer avec ce métal une quantité de vases et d'appareils, mais son altérabilité et les dangers qu'elle peut entraîner ont été l'objet de nombreuses discussions, si bien que la police sanitaire en a proscrit l'emploi dans beaucoup de cas. Cependant on peut affirmer que le zinc n'est pas altérable par l'eau froide, ce qui permet déjà d'utiliser sans crainte l'eau qui a coulé sur les toitures de zinc, ou qui a séjourné dans des ustensiles formés du même métal. Dans beaucoup de fermes de France et de Belgique on se sert d'ustensiles de zinc pour le transport du lait, la fabrication des fromages et du beurre sans que l'on ait jamais signalé le moindre accident dû à cette cause. Ces faits ont surtout été mis en lumière par M. Gaultier de Claubry, et les recherches de ce savant modifieront peut-être les sentiments de défiance que l'on a généralement pour le zinc.

Les vases de grès, de porcelaine, de verre, de fer, de terre vernissée sont exempts de tous inconvénients. Cependant les poteries sont souvent recouvertes d'un vernis dans la composition duquel entre le plomb ou autres substances dangereuses. Il est donc nécessaire que ce vernis soit très-dur, qu'il ne soit pas susceptible d'être rayé par la pointe d'un couteau et qu'il soit assez adhérent à la terre qu'il recouvre pour ne pas s'exfolier par l'action du feu. Lorsque la poterie est neuve il faut la laver avec soin à l'eau bouillante; il est même quelquefois nécessaire de l'employer d'abord à faire cuire quelques aromates afin qu'elle ne communique aux mets aucune saveur désagréable.

Dr Reinvillier.

Du traitement de l'inflammation par les enduits imperméables.

Déjà, à plusieurs reprises, nous avons entretenu nos lecteurs des remarquables résultats obtenus par le docteur Robert-Latour, au moyen des enduits imperméables appliqués sur des parties enflammées. La communication suivante faite par cet éminent praticien à M. le rédacteur en chef de l'*Union médicale* est extrêmement importante, car elle apporte avec elle la sanction d'une célébrité médicale, celle de M. le docteur Blache. Voici la lettre de M. Robert-Latour :

« Mon cher confrère,

« Jusqu'aux articles de l'Union médicale, dans lesquels vous avez exposé ma doctrine de l'inflammation et l'heureux traitement qui en est la déduction logique, mes travaux n'avaient rencontré dans le monde médical qu'une froide indifférence. Esprit impartial et sévère, vous vous êtes donné la peine d'examiner, et, rompant un silence que ne méritaient peut-être pas mes longues et laborieuses recherches, vous avez tenté de me gagner l'opinion de vos nombreux lecteurs. Vous l'avez fait avec une bienveillance que je tiens à justifier, et c'est dans ce but que je vous adresse une lettre de notre savant et excellent con-

frère, le docteur Blache, lettre par laquelle vous verrez l'enduit imperméable accomplir, entre les mains de cet habile praticien, un succès non moins éclatant que la plupart de ceux qui se trouvent consignés dans mon ouvrage. Voici cette lettre où éclate, en expressions de reconnaissance, l'explosion de la tendresse paternelle, à côté de l'intérêt pratique du fait qui en est l'objet :

« 9 juillet 1853.

« *Le docteur* BLACHE *au docteur* ROBERT-LATOUR. »

« Permettez-moi, cher confrère, de vous remercier du fond du cœur, et de reporter sur vous l'honneur d'un beau succès obtenu, chez ma fille, par la médication que vous avez instituée avec tant de bonheur contre l'inflammation. Accouchée depuis dix jours, et alors qu'avec tous les membres de la famille je m'applaudissais de sa position satisfaisante, elle se réveille tout à coup à cinq heures du matin, sous l'empire d'un frisson général des plus violents, frisson dont le secret se trahit en même temps, dans le sein gauche, par une douleur qu'augmentaient, et le plus léger contact et le moindre mouvement. Nous constatons, le docteur Guersant et moi, la tuméfaction de ce sein; et, à nos yeux, il est évident qu'un travail inflammatoire s'y accomplit, dont la suppuration doit être le résultat. Le chagrin de ma fille, vous le concevrez aisément, quand vous saurez que deux fois elle a vu sa mère renoncer à la lactation par suite d'abcès au sein. Certes, nous partagions sincèrement ses craintes; toutefois, une espérance nous restait, et cette espérance, votre médication seule la nourrissait.

« M'inspirant des principes que vous avez développés, encouragé d'ailleurs par les faits nombreux que vous avez publiés, je proposai de revêtir d'une couche de collodion la partie malade. Il était midi, quand fut appliqué cet enduit; alors la chaleur, qui avait succédé au frisson, se déployait ardente, intolérable, et l'artère donnait 120 pulsations par minute. Mais, à cinq heures déjà, nous constatons une diminution notable de la douleur, et la réduction des pulsations artérielles à 84. Un peu plus tard, dans la même journée, ce chiffre descendait à 73, et le lendemain matin à 68, état normal. Plus de douleur au sein. Ce sein, qu'on ne pouvait, quelques heures auparavant, effleurer par le moindre toucher, sans exciter un cri de souffrance, on peut maintenant l'explorer et le comprimer, et il n'apporte plus aucun obstacle aux mouvements du corps ni des bras. Ainsi a été acquise la guérison définitive, et ma fille a dû à la merveilleuse promptitude du succès le bonheur d'allaiter son enfant, sans la moindre interruption, pas plus d'un côté que de l'autre.

« Merci encore, cher confrère, et nouvelle assurance de mon bien cordial dévouement.

« BLACHE. »

« Ainsi, voilà un engorgement inflammatoire du sein qui surgit et se développe avec une menaçante précipitation, et qui se trouve immédiatement arrêté dans son ascension, puis définitivement anéanti, en quelques heures, par une simple couche de collodion. Un tel succès n'a rien qui me surprenne; ma pratique est riche de faits semblables ou analogues, et tout praticien qui appliquera ma médication avec opportunité en obtiendra les mêmes avantages. C'est que, étrangère à tout empirisme et dérivée de principes solidement établis, cette médication répond directement à l'élément organique de l'inflammation qu'elle enchaîne et paralyse, et, quand le praticien a saisi le mobile d'un acte morbide, qu'il en a démêlé, fil par fil, le nœud plus ou moins compliqué; quand, en même temps, il a pu surprendre les véritables rapports de ses moyens d'action avec l'élément auquel se rattache tout le mouvement pathologique, alors il procède saus hésitation, et attend avec confiance un succès qui ne saurait lui faire défaut. En un mot, le problème scientifique est complétement résolu, et l'application de l'art n'est plus qu'un triomphe.

« L'observation du docteur Blache est, mon cher confrère, un commencement de réponse à votre appel au public médical, et sans doute, qu'entraîné par l'autorité de ce nom, plus d'un médecin le suivra dans cette voie. Je le désire bien vivement; car, renfermé dans les limites que j'ai tracées, mon traitement contre l'inflammation n'a rien à redouter de l'expérimentation, quelque étendue qu'elle soit; je le désire, bien pénétré que je suis de cette conviction, qu'aucune thérapeutique n'est d'un effet aussi sûr, qu'aucune ne saurait refléter sur l'art et le praticien autant de prestige.

« Agréez, etc., etc. « ROBERT LATOUR. »

La gale guérie en deux heures.

SUPPRESSION DES SALLES DE GALEUX DANS LES HOPITAUX

Par M. le docteur VLEMINCKX, président de l'Académie de médecine de Belgique.

(Suite.)

C'était bien là, il faut le reconnaître, un traitement rapide, puisqu'il permettait de faire sortir en

trois jours le malade de l'hôpital : mais, on se le rappellera, l'ophthalmie dite contagieuse commençait à ravager à cette époque la plupart des corps de l'armée, et l'on s'imagina que ce traitement, à raison même de sa rapidité, pouvait n'être pas étranger à cette terrible invasion.

On se trompa, c'est bien clair aujourd'hui ; mais cette erreur n'en eut pas moins pour résultat, non de faire abandonner le traitement, mais de le faire modifier considérablement, en ne répétant plus coup sur coup les frictions avec la pommade sulfo-alcaline, et, par conséquent, de le faire durer plus longtemps.

C'est cette dernière méthode que je trouvai en usage, lorsqu'en 1830, j'eus l'honneur d'être appelé à la tête du service de santé de l'armée.

C'était chose déplorable à voir alors que nos galeux. Qu'on se figure une sorte de bouge dans lequel se trouvaient entassés, encombrés une foule d'hommes, presque nus, couverts de graisse des pieds à la tête, couchés sur des paillasses remplies d'ordures et d'impuretés; tels étaient ces malheureux en 1830, et tels ils avaient été durant quinze ans consécutifs. Et savez-vous pendant combien de jours ils étaient plongés dans cette atmosphère puante et infecte? Douze en moyenne, ni plus ni moins.

Ainsi tout homme en arrivant au service, avait la perspective d'être condamné à subir plusieurs fois cet indigne traitement, à se voir assimilé pendant un temps plus ou moins long à l'animal de l'espèce la plus abjecte, et cela pour avoir contracté, souvent sans qu'il y eût de sa faute, une maladie à laquelle des chefs d'armées eux-mêmes n'avaient pas toujours su se soustraire.

Était-ce trop que douze jours en moyenne par journée de traitement? Oui sans doute, nous le savons aujourd'hui, mais on ne le pensait pas alors. Biett lui-même qui employait presque exclusivement à l'hôpital Saint-Louis la pommade d'Helmerich, avait trouvé ce temps indispensable pour tuer les sarcoptes et leurs œufs.

Je ne me donnai ni repos ni trève avant d'avoir fait changer une situation qui me semblait une honte pour le pays, et adopter une méthode de traitement qui permît au moins de tenir les malades, sinon dans un état de propreté absolue, du moins décemment et convenablement.

Le sulfure calcaire fut employé, et à partir de là, tout le monde le sait, leur sort fut notablement amélioré ; ils cessèrent d'être couchés comme des animaux immondes, on les vêtit proprement, leurs salles eurent désormais un aspect satisfaisant, et on put désormais les approcher sans éprouver un sentiment de dégoût et de pitié.

Plus tard, je fus assez heureux de pouvoir les faire assimiler, aux autres malades, au point de vue de la solde et des autres avantages de l'hôpital.

Je me serais probablement contenté de ce succès, qui me semblait déjà bien beau, sans un article de M. Gibert, publié par la *Gazette médicale* en 1841, dans lequel cet honorable médecin signalait les succès obtenus à l'hôpital Saint-Louis, à l'aide de la pommade d'Helmerich employée d'après le procédé de MM. Bazin et Hardi.

Voici ce procédé :

Le malade est conduit au bain ; il se déshabille et subit une friction générale de deux heures de durée avec le savon noir; il se plonge ensuite dans un bain simple, où il continue à se nettoyer la peau durant une heure. A sa sortie du bain, on le ramène dans la salle, et là, dans un cabinet disposé à cet effet, aidé d'un de ses camarades, il subit une nouvelle friction générale d'une demi-heure, mais cette fois avec la pommade d Helmerich.

Axonge (graisse de porc). . .	8	parties.
Soufre.	1	id.
Carbonate de potasse.	1/2	id.

Après cette friction, le malade examiné est renvoyé guéri, bien qu'il reste parfois des vésicules intactes assez nombreuses aux mains et ailleurs ; mais M. Hardi affirme que sur plusieurs centaines de sujets, c'est à peine s'il a eu à constater deux ou trois récidives.

(La suite au prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE.

Des tumeurs de l'orbite. — *Thèse présentée et soutenue pour le concours d'agrégation à la Faculté de médecine de Paris, par M. le docteur* Demarquay, *chirurgien du bureau central des hôpitaux de Paris, lauréat de l'Institut, etc.* Paris, 1853.

Un concours remarquable vient de se terminer. L'école de Paris a vu à l'œuvre une série de candidats aussi remarquables par leur savoir que par leur habileté dans la discussion. Parmi les thèses qui se sont produites, nous avons remarqué plus particulièrement celle de M. Demarquay. Nous regrettons de ne pouvoir analyser un pareil travail, qui ne paraît pas rentrer dans les conditions de la publicité du *Médecin de la Maison*. Nous nous faisons néanmoins une sorte de

devoir de fixer l'attention des lecteurs sur la thèse dont il est question. En effet, si cette thèse a été écrite d'une manière savante, et pour les médecins si elle embrasse un sujet difficile, ardu, ignoré même de la plupart des hommes qui tiennent un certain rang dans la science, on retrouve, sous les formes graves, le praticien distingué, le chirurgien de tact et de bon sens, l'élève de la grande école chirurgicale de Paris. Nous pouvons, des aujourd'hui, prédire à M. D marquay une belle carrière dans l'avenir : ses premiers travaux en sont pour nous le plus sur garant,

Dr Bourdin.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Une somnambule célèbre.—Notre savant confrère, M. Amédée Latour, termine ainsi un de ses charmants feuilletons, qui ne sont pas lus, mais dévorés par les lecteurs de son journal :

« Je croyais le public bien absurde, que je dise le mot, bien bête à l'endroit de la santé, et de l'estime qu'il porte aux charlatans ; mais j'avoue que je ne le croyais pas arrivé à ce degré de crétinisme d'ajouter foi à des prescriptions semblables à celles que je vais faire connaître, et qui sont écrites de la propre main d'une somnambule célèbre de Paris, que je ne veux pas désigner, parce que je ne fais pas métier de dénonciateur. Je conserve précieusement les autographes et l'orthographe.

Ordonnance pour une petite fille de trois ans, à laquelle il m'a été impossible de reconnaître le moindre signe d'une maladie quelconque. Les parents, alarmés d'un peu de pâleur, la conduisirent aussitôt chez la somnambule, qui prescrivit ce qui suit :

« Pour la petite un cataplasme de pain de soldat « pour mettre sur le vandre y mettre du saneson et du « plantin à longue feuille le tout cuits en semble.

« Une petites tisane de la mauve des champs lon « ny mettra trois têtes de camomil la sucré avec du « sucre candi ou casonade en boire peut et souvant.

« Et lui donner un petit lavement le même que le « mien tout les deux jours.

« Probablement la purgé avec de la mane par la « suite revoir avant. »

Le père de cette enfant, enchanté d'une pareille ordonnance, et voulant profiter de l'occasion, consulta la somnambule pour lui-même. Ce monsieur est atteint d'une laryngite chronique peu grave, du reste, mais qui a profondément altéré la voix. Voici ce que prescrivit la pythonisse :

«Tisane feulle de sétéraque, feuelle daré-de-bœuf, « falipole de chaine, de la véronique man de langéli- « lique sauvage, une pinces de chacune (tres peut) du « sipré de de treilie comme, la moitiez dune prize de « tabac pour un sous tout au plus.

« Tout les deux jours prandre de la graine de lait- « teron plain un dai à coudre dans une petites tace de « bouillon tout les deux jours le matin à jeun.

« Prandre un lavement à longue feuille de plantin « du mélinot du sanesont tout les deux jour.

« Cataplasme de quatre œuf en omelliette cuis au « saint dou tous les soir.

« Prandre une pau danguille la coupé par petit mor- « ceaux uné fumiguations pour le bas du ventre tout « les deux jours.

« Si toutes fois le vantre est dur de prandre de la « bouse de vache rechaufé avec le vin blanc ou du « pain de munitions. »

J'assure que, malgré des jugements récents, malgré ou peut-être, hélas! à cause de l'ignominie de ces prescriptions médicales, on fait queue chez cette femme, qui gagne en un jour plus d'argent que la plupart de vous en un mois, honnêtes et savants praticiens qui me lisez.

Aliénation mentale. — Le trouble des facultés intellectuelles se traduit de bien des manières différentes ; l'une des formes les plus tranchées et assez commune est celle dans laquelle le malheureux aliéné se croit persécuté par un ennemi qui s'attache à ses pas et lui fait subir les plus pénibles traitements ; tel est le cas curieux, publié dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale*, par M. le docteur Lecadre, qui exerce avec distinction la médecine au Hâvre.

Il s'agit d'un cas de monomanie de *persécution* qui conduisit au meurtre une personne parfaitement raisonnable, et ayant donné, jusqu'au dernier moment, des preuves de la lucidité de son esprit et de sa capacité pour les affaires. Le sujet de cette observation était une femme de 63 ans, qui, restée veuve avec une certaine fortune, sut tirer un excellent parti de ses revenus : malheureusement, il y a quatre ans, elle eut des discussions d'intérêt avec un M. B..., et fut menacée de perdre une somme assez considérable. A partir de ce moment, son imagination fut frappée. Elle ressentit d'abord des bourdonnements dans les oreilles, puis des bruits désordonnés, et enfin un tapage effrayant. C'était des portes qu'on frappait, des vitres qu'on brisait, des chaînes qu'on traînait, des éclats d'armes à feu. Puis lui apparaissait l'individu avec lequel elle avait eu des difficultés, tantôt nu, tantôt vêtu de costumes divers. Il l'accablait des injures les plus ordurières, des imprécations les plus violentes, la menaçait de coups, disait qu'elle avait beau faire, qu'il la tenaillerait, qu'il la couperait en petits morceaux, etc.

Pour fuir les obsessions de son ennemi, elle se réfugia dans les bras de la religion ; mais l'image de son

persécuteur la suivait à l'église ; c'était surtout durant les sermons qu'il s'attachait à elle, lui disant, après bien des injures, qu'il ne voulait pas qu'elle écoutât le sermon ; et, en effet, il faisait un telle tapage autour d'elle, qu'elle ne pouvait pas en entendre un mot.

Longtemps cette malheureuse femme tint secret le tourment qu'elle endurait. Elle craignait de paraître folle ou qu'on se moquât d'elle. Cependant elle s'en ouvrit à son confesseur et fit dire des messes ; puis elle alla trouver son notaire et lui demanda conseil ; celui-ci l'engagea à consulter son médecin, et ce fut ainsi que le docteur Lecadre fut appelé près d'elle.

Inutile de dire que le traitement prescrit par ce médecin n'eut aucun effet. La monomanie de persécution était portée au plus haut degré ; « et cependant, dit le docteur Lecadre, détournait-on la conversation et la dirigeait-on vers un autre sujet, l'esprit de madame V... était d'une lucidité remarquable. Tout était propre et rangé dans sa maison ; aucun désordre sur elle. Toutes ses affaires étaient en règle, ses dépenses bien conduites, le produit de ses revenus bien administré. Elle étonnait son notaire lui-même, quand elle causait intérêt avec lui. Voulait-elle faire un placement, elle en discutait les clauses avec une intelligence qui ne se démentait jamais ; aussi personne ne s'est-il jamais aperçu de son genre d'hallucination ; et si elle n'en avait fait l'aveu, sa position serait encore à connaître. »

Les choses étaient dans cet état, et tout le monde, à l'exception des trois personnes précitées, ignorait la folie de cette dame, lorsqu'elle rencontre son persécuteur, se jette sur lui, et lui fait des blessures mortelles. Cette femme est arrêtée et son procès s'instruit. Tous ceux qui la connaissent attestent que sa tête est parfaitement saine. Quelle décision prendra la justice ?

LA VACCINE ET LES GOUVERNEMENTS. — En France la vaccination est encouragée par des prix et des médailles ; les enfants pauvres sont vaccinés gratuitement, et une indemnité est offerte à leurs parents, à cause du déplacement que la vaccination entraîne ; de plus, on n'est admis à certains emplois, et les enfants ne sont reçus dans les écoles, qu'à condition de présenter un certificat de vaccine.

En Sardaigne, en Belgique, à Francfort, à Lubeck, les moyens d'impulsion sont les mêmes. A Francfort il y a de plus une prescription très-utile, c'est que, pour entrer en apprentissage ou en service, il faut aussi un certificat de vaccination.

En Autriche, en Prusse et en Bavière, les obligations sont plus étroites : d'abord, on ne peut pas contracter un mariage sans prouver qu'on est vacciné ; et dans ces deux derniers pays, une amende est imposée à ceux qui ne se font pas vacciner ; cette amende augmente à mesure qu'ils avancent en âge. En Autriche, il n'y a pas d'amende, mais si la police apprend qu'une personne n'est pas vaccinée, elle a droit de la faire saisir et de la garder jusqu'à ce que cette opération ait été faite.

Enfin, en Hanovre et en Suède, les moyens coërcitifs sont seuls employés. En Hanovre, on paye une amende ou on est mis en prison. En Suède, une personne qui refuse de se faire vacciner, est réprimandée par le magistrat, et si elle ne se soumet pas, on la met à l'amende, et cette amende augmente jusqu'à ce qu'elle se soit décidée à obéir à la loi. Ajoutons que dans tous ces pays, la vaccination trouve de grandes difficultés. Des vaccinateurs nommés *ad hoc* parcourent le pays à certaines époques, se trouvent à des endroits donnés et passent même de maison en maison.

FORMULES.

COLLODION ÉLASTIQUE

(SELON LA FORMULE DE M. ROBERT-LATOUR).

M. Robert-Latour a essayé l'action des divers enduits sur la peau. Il a employé d'abord une solution de gomme, saupoudrée d'amidon, puis le collodion lui-même ; mais il a bientôt reconnu que ces enduits ne tardaient pas à se lever en écailles, à se fendre, de manière à laisser des fissures qui causaient des douleurs très-vives. Il a fini par trouver un enduit qui n'a aucun des inconvénients de la gomme et de l'amidon ; en voici la formule :

Collodion ordinaire,	30 grammes,
Térébenthine de Venise,	15 décigrammes,
Huile de ricin,	5 décigrammes.

Faites dissoudre exactement par l'agitation.

« On peut, dit l'auteur, étendre le collodion au moyen d'un pinceau de charpie. Le plus souvent, néanmoins, pour éviter toute perte de temps, j'enroule un petit morceau de linge, ou simplement un peu de coton à l'extrémité d'une allumette, et cette sorte d'instrument, dont on trouve les éléments partout, me suffit parfaitement pour cette sorte d'application. Deux ou trois couches successives, selon le degré de concentration de la liqueur, sont nécessaires pour donner à l'enduit l'épaisseur et la résistance désirées, et si, pendant le cours du traitement, quelques portions de cet enduit se détachent accidentellement de la peau, il est indispensable de les remplacer immédiatement par de nouvelles couches ; car il ne faut pas oublier que toute la puissance de cet agent ressortit à la suppression du contact de l'air. Enfin, pour mieux enchaîner l'extension du mal, on ne négligera pas d'en déborder les limites de deux à quatre centimètres.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 août 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 76.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Du charbon et de la pustule maligne : causes, symptômes, marche, deux traitements nouveaux. — Destruction des punaises. — Préjugé barbare à l'égard des enfants nouveau-nés. — La diarrhée des enfants guérie par le sous-nitrate de bismuth. — Cours d'hygiène, vingtième leçon. — Sécrétion laiteuse chez des hommes et chez des enfants mâles. — La gale guérie en deux heures (suite). — Variétés et nouvelles. — Formules : Sirop sédatif pour faciliter la dentition des enfants et les préserver des convulsions. — Moyen facile pour faire d'excellent café.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AOUT 1853.

Les maladies les plus communes du moment sont les affections intestinales et surtout la diarrhée. Contre cette indisposition, survenant dans cette saison et n'étant accompagnée d'aucune fièvre, il est généralement inutile d'employer les médicaments ; la modération dans le régime est seulement à observer, et la maladie se termine d'elle-même.

Les maux de gorge sont un peu moins fréquents que pendant la dernière quinzaine, mais les névralgies et les douleurs rhumatismales persistent à se montrer.

Somme toute, le nombre des malades est peu considérable, et la douceur de la température contribue à mener les maladies régnantes à bonne fin.

Du Charbon et de la Pustule maligne.

CAUSES. — SYMPTÔMES. — MARCHE. — DEUX TRAITEMENTS NOUVEAUX.

L'un de nos honorables abonnés nous écrivait dernièrement :

« Monsieur,

« Dans votre feuille du 15 octobre 1852, vous avez indiqué et promis que vous fourniriez ultérieurement des renseignements sur les moyens de reconnaître la pustule maligne et le charbon, et quels sont les remèdes les plus urgents à employer. Ces horribles maladies étant de la nature de celles que l'incurie des paysans peut occasionner dans les communes éloignées des médecins, vous rendrez un service très-important, Monsieur, à ne pas ajourner et encore moins oublier de remplir votre promesse philanthropique.

« J'ai l'honneur, etc.

« M. D.,

« Maire d'Herqueville (Eure). »

Nous voulons essayer de remplir aujourd'hui la promesse que nous avons faite et qui nous est rappelée au nom de la philanthropie.

On donne le nom de charbon à une tumeur dure et circonscrite extrêmement douloureuse, tendue, brûlante et d'un rouge livide. Au centre de cette tumeur s'élèvent une ou plusieurs phlyctènes ou petites cloches qui se crèvent et se convertissent en une eschare ou croûte noirâtre gangréneuse. La couleur noire de cette croûte est ce qui a fait appeler cette maladie du nom de charbon. La mortification des parties charbonnées s'étend rapidement et détermine une mort rapide si l'on ne s'empresse d'arrêter les progrès du mal.

La pustule maligne est de même nature que le charbon, et beaucoup de médecins emploient même indistinctement l'une ou l'autre expression. Cependant ces deux maladies diffèrent en ce que, dans le charbon, les accidents généraux précèdent la formation de la tumeur, tandis que dans la pustule maligne, la tumeur est le premier symptôme apparent ;

aussi le charbon est-il généralement regardé comme se produisant spontanément, tandis que la pustule maligne est toujours le résultat de la contagion, le produit d'un virus ou poison qui a été déposé à l'endroit même où elle siége. Quoi qu'il en soit de ces distinctions, nous confondrons dans cet article le charbon et la pustule maligne qui réclament d'ailleurs le même traitement, et dont nous avons seulement voulu expliquer la différence d'origine.

Cette maladie s'observe très-rarement dans les grandes villes, elle est au contraire très-commune dans les campagnes et très-fréquente dans les départements du midi de la France. Le plus souvent elle est le produit de la contagion, et ce sont les personnes qui se trouvent journellement en contact avec les animaux qui y sont particulièrement exposées, le charbon s'observant souvent chez les animaux domestiques. Les vétérinaires, les équarrisseurs, les individus qui soignent les bestiaux et les mènent aux champs, les bouchers, les tanneurs, les personnes qui lavent la laine et le crin, les cardeurs de matelas, sont assez souvent atteints par le charbon; mais on peut le contracter sans exercer une profession qui expose à la contagion, car on peut manger, sans le savoir, la chair d'un animal mort d'une affection charbonneuse, et il suffit du contact d'une mouche qui vient de sucer le cadavre d'un animal qui a succombé au charbon pour que la maladie se développe. Elle peut d'ailleurs survenir sans qu'il y ait eu contagion chez les personnes qui ont pour voisinage des eaux croupissantes, des mares infectes, des étangs d'où s'échappent des effluves pestilentielles, et surtout celles qui travaillent sous un soleil brûlant pendant les chaleurs de l'été, se nourrissant de mauvais aliments, buvant des eaux altérées et vivant enfin dans les plus mauvaises conditions hygiéniques.

Le charbon peut se présenter sur toutes les parties du corps, mais on le voit plutôt apparaître à la face, au cou, à la poitrine, aux membres supérieurs. Il se manifeste d'abord par la présence d'une ou plusieurs petites vésicules ou cloches qui ont une couleur livide, se déchirent facilement et laissent échapper une eau rousse qui est brûlante et détermine une démangeaison insupportable. La tumeur ne tarde pas à apparaître; elle est peu saillante, mais son centre est noir comme du charbon. Cette eschare ou croûte noire est ordinairement dure et sèche; dans quelques cas, elle est molle comme de la chair gâtée. La peau qui entoure la tumeur est tendue, luisante et d'un rouge vif; elle est le siége d'une douleur très-forte et d'élancements très-pénibles qui donnent quelquefois lieu à des défaillances.

Les symptômes généraux ne sont pas moins intenses; beaucoup de malades sont couverts de sueurs, presque tous éprouvent une soif insatiable, ont les yeux fixes, le regard inquiet, se plaignent de tiraillements dans la région du cœur. Le pouls est petit et fréquent, la fièvre s'allume, la vie est évidemment en danger; puis la tumeur augmente de volume; les parties voisines prennent aussi une couleur livide et tombent en gangrène, et la mort survient au milieu du délire et des suffocations.

Tous les phénomènes que nous venons de passer en revue se développent souvent avec une effrayante rapidité; une heure suffit pour la formation de la tumeur, et l'on a vu la mort survenir en quinze ou vingt heures et même en dix heures. La narration suivante, rapportée par M. Vidal, est un exemple de cette incroyable activité de la maladie.

Comme fait de marche rapide, je me rappellerai toujours, dit M. Vidal, celui que j'ai observé à Marseille. J'étais interne de garde à l'Hôtel-Dieu; un homme, âgé de près de cinquante ans, demande à être admis, et me montre au cou une petite tumeur brune, dure, qui, selon le malade, était très-chaude et très-douloureuse. Il était une heure après midi quand je reçus ce malade. La deuxième visite du chirurgien en chef devant avoir lieu à trois heures, je n'allai pas dans la salle où avait été couché le malade pour procéder au pansement; je crus pouvoir attendre l'arrivée de M. Moullaud. Mais quelle fut ma surprise quand, à la visite de ce chirurgien, je vis le cou de cet individu si énormément tuméfié, qu'il se confondait avec la face et la poitrine. De grandes phlyctènes s'étaient élevées, au-dessous étaient des taches noires, autour un endurcissement marqué, aux environs une mollesse remarquable des tissus; c'était, en dehors de la zone, d'un rouge vif et luisant; la peau avait une couleur cadavérique qui d'ailleurs s'était répandue partout. Le hoquet, la suffocation, le coma, l'extrême petitesse du pouls, annonçaient la mort, qui eut lieu à six heures. Le malheureux avait été admis à l'Hôtel-Dieu à une heure.

Le *traitement* du charbon est souvent sans résultat, et les soins les plus éclairés ne peuvent sauver le malade. Ce traitement varie avec les formes et l'intensité de la maladie, et ne peut, par conséquent, être tenté par une autre personne que par un médecin expérimenté; non-seulement les saignées, les vomitifs actifs, les purgatifs énergi-

ques et d'autres médicaments sont mis en usage, mais le traitement local, qui consiste en des cautérisations avec le fer rouge ou un caustique puissant, et nécessite quelquefois des incisions profondes, ne peut être confié qu'à une main exercée. Cependant, loin d'imiter nos ancêtres, qui avaient un tel effroi du charbon, qu'ils isolaient les malades qui en étaient atteints et les abandonnaient sans leur porter secours, on doit faire tous les efforts possibles pour les guérir, et les personnes étrangères à l'art médical doivent s'empresser de les secourir.

Jusqu'à ces derniers temps, on n'avait trouvé contre le charbon et la pustule maligne que la cautérisation comme traitement local réellement efficace. Deux nouveaux moyens viennent d'être publiés, qui pourront rendre d'immenses services, car, d'une part, leur application est exempte de tout danger, et de l'autre, les personnes bienfaisantes qui sont éloignées de tout secours médical pourront les employer, en attendant la présence du chirurgien. Il est d'autant plus important de pouvoir agir immédiatement, que cette maladie, ainsi que nous l'avons vu, se développe avec une effrayante rapidité. Toutefois, nous ne pensons pas que les remèdes que nous allons indiquer puissent convenir dans tous les cas de charbon, dans ceux, par exemple, qui présentent des symptômes généraux d'une grande violence et des tumeurs d'un volume considérable, mais ils peuvent être utiles dans une foule de circonstances, lorsqu'il s'agira surtout de la pustule maligne, c'est-à-dire du charbon se produisant sur place par contagion, et commençant par des vésicules et une tumeur assez limitée.

Le premier de ces moyens est l'application de la pâte d'encens, qui a été publié dernièrement dans la *Gazetta medica italiana toscana;* il est dû à l'empirisme et a été, pendant assez longtemps, exploité avec succès par un paysan de S.-Fiora. Le docteur Roméi parvint à découvrir le secret et ne tarda pas à en reconnaître l'efficacité. Plus tard, le docteur Caifassi expérimenta ce remède, en obtint de merveilleux résultats, et il publia treize observations qui, toutes, moins une, se sont terminées par la guérison.

Voici de quelle manière on emploie ce médicament : on prend de l'encens de l'Inde en larmes (*Boswillia thurifera*) de première qualité; on le réduit en poudre très-fine, puis, avec de la salive, on fait une pâte que l'on étend, en guise de pommade, sur un morceau de toile ou de lin auquel on a donné la forme convenable, en ayant soin qu'il dépasse en tous sens d'un demi-pouce la circonférence du charbon, et on l'applique sur celui-ci. Douze ou vingt-quatre heures après, on renouvelle l'application jusqu'à ce que le travail d'élimination soit pleinement établi; après quoi on traite l'eschare charbonneuse soit avec des emplâtres émollients, soit avec des pommades détersives; enfin, quand elle tarde trop à tomber, on l'excise.

L'application de la pâte d'encens n'est pas difficile et ne présente aucun danger; mais voici un nouveau remède qui est encore plus simple, que l'on a toujours à sa portée dans les campagnes et qui est doué de propriétés extraordinaires. M. Pomayrol, médecin des environs de Perpignan, qui l'a fait connaître, dit l'avoir mis en usage dans *plus de quarante cas* de charbon et de pustule maligne, et *toujours avec succès;* il a publié quatre observations importantes à l'appui de son assertion.

Ce remède consiste tout simplement dans l'emploi de feuilles ou d'écorce de noyer, que l'on applique sur les parties atteintes de pustules malignes ou de charbon, après avoir eu soin de percer les phlyctènes et d'enlever l'épiderme. M. Pomayrol *croit ce moyen aussi efficace pour combattre le charbon et la pustule maligne que le sulfate de quinine pour dissiper les fièvres intermittentes.* Les feuilles et l'écorce fraîche des jeunes branches de noyer qu'il emploie ont, dit-il, l'avantage d'éviter les souffrances aux malades et des cicatrices qui les difforment, et leur seul emploi détermine une parfaite guérison.

Le remède indiqué par M. Pomayrol a vivement intéressé les médecins, et la *Revue thérapeutique du Midi* contenait, le mois dernier, une observation très-curieuse par M. Bruguier, docteur-médecin à Gallargues. Dans un cas de pustule maligne, il venait de vérifier les assertions de son confrère, et il s'exprimait ainsi : « Je dois à la vérité de déclarer que j'ai été étonné des bons effets de ce nouveau moyen et de la rapidité avec laquelle il a changé le mode de vitalité de la partie malade. » Le docteur Bruguier avouait bien avoir administré la tisane de quinquina en même temps qu'il faisait usage des feuilles de noyer, mais il ajoutait : « Je pense, pour mon compte, que les honneurs de la cure reviennent tout entiers au nouveau moyen proposé par M. le docteur Pomayrol. Trente grammes de quinquina en boisson n'auraient très-certainement pas suffi pour amener si tôt et si bien un résultat complet. »

Ainsi, chaque jour vient nous apporter son contingent de remèdes simples et efficaces. Il y a peu

de temps encore, c'étaient les feuilles de frêne contre la goutte et le rhumatisme, aujourd'hui ce sont les feuilles de noyer qui peuvent être employées à combattre l'une des maladies les plus terribles qui affligent l'humanité. Et là les faits ne peuvent être douteux, car il ne s'agit plus d'une maladie interne dont les phénomènes sont cachés, mais d'une affection qui est visible pour tous, dont la marche est bien connue et les résultats souvent funestes. Nous espérons que de nouveaux faits confirmeront cette belle découverte ; mais nous engageons les habitants des campagnes, tout en conseillant l'application immédiate des feuilles de noyer, de réclamer avec instance la présence du chirurgien. Le charbon et la pustule maligne sont des maladies trop graves pour qu'on ne leur oppose pas tous les secours possibles.

Dr Reinvillier.

Destruction des punaises.

Nous venons de recevoir la lettre suivante que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs :

« Villeneuve (Lot-et-Garonne), le 26 août 1853.

« Monsieur le rédacteur,

« Je nourris l'espoir d'être utile à mes co-abonnés en vous signalant le fait suivant :

« Un habitant de Villeneuve ayant eu avis que je recevais un journal d'hygiène, de médecine et de pharmacie usuelles, me pria de lui faire connaître s'il contenait une recette pour la destruction des punaises. Ma réponse fut affirmative, et, ouvrant le deuxième volume à la page 566, je lui donnai communication de la formule. Après en avoir pris lecture, il me fit observer qu'il faudrait se livrer à une opération assez longue, qu'il pourrait y avoir inconvénient à enlever le papier qui couvrait la muraille, et qu'il préférait vivre avec ses ennemis.

« Me rappelant alors d'un moyen qui m'avait été indiqué pendant mon séjour à Bordeaux, je lui fis connaître que des feuilles de haricots, vulgairement appelés *moujettes* ou *mougettes*, placées *à l'envers* sur le coussin, étaient des filets qu'on pouvait tendre pour capturer les insectes qui troublaient le sommeil. Mon conseil a été suivi, l'essai a été fait, et, au moyen de quatre ou cinq feuilles mises chaque soir sur le coussin, la chasse a été abondante, car, tous les matins, cinquante ou soixante pièces de ce gibier de nouvelle espèce ont fourni la preuve que le moyen indiqué était infaillible. Depuis huit jours il est employé, et, chaque matinée, le succès est le même.

« Ce résultat doit être d'autant plus signalé que les insectes qui paraissent avoir pour la feuille des haricots une grande prédilection ne peuvent abandonner leur prison, car leurs pattes sont placées dans une véritable glu.

« Quelques lecteurs pourraient observer que les insectes, en voulant prendre possession des feuilles de haricots, auraient la facilité de faire invasion sur le visage, mais il est facile d'obvier à cet inconvénient en plaçant un oreiller sous la tête.

« La personne qui a suivi mon conseil ne cesse de m'offrir ses remerciements, car elle n'est plus obligée de mettre ses doigts en contact avec cet insecte dégoûtant, dont l'odeur est nauséabonde lorsqu'il est écrasé.

« Je désire que ma communication puisse vous paraître de quelque intérêt, et qu'elle vous parvienne avant l'impression du numéro de la deuxième quinzaine d'août, c'est-à-dire avant la disparition des chaleurs.

« J'ai l'honneur, etc. J. de B. »

Préjugé barbare à l'égard des enfants nouveau-nés.

Il est un préjugé que nous devons combattre, non-seulement à cause de son absurdité, mais parce qu'il peut entraîner les conséquences les plus fâcheuses. Lorsque les enfants viennent au monde, il arrive souvent que leur tête, ayant subi pendant les longues heures du travail de l'accouchement une pression considérable, est tellement déformée, que les assistants s'imaginent ne pouvoir la laisser dans cet état.

En effet, la tête du nouveau-né a dû se prêter à un admirable mécanisme qui a produit ce résultat. Les différentes pièces qui forment le crâne, au lieu d'être soudées et de former comme chez l'adulte une voûte solide, sont mobiles les unes sur les autres et laissent même entre elles, à plusieurs endroits, des espaces où les os manquent complétement. Ces espaces, remplis par une simple membrane, permettent à la main qui les palpe de sentir la substance cérébrale, et ce n'est que plus tard que ces intervalles, nommés *fontanelles*, seront comblés par les os. En outre, la pulpe cérébrale est très-molle, à demi-liquide pour ainsi dire, de sorte que la tête se prête facilement à toutes les pressions

et conserve d'abord la forme qui lui a été imprimée. On voit donc souvent la tête du nouveau-né, allongée comme si elle avait passé dans une filière, présenter l'aspect le plus désagréable.

Dans ce cas, les parents manquent rarement de prier le médecin de *pétrir* la tête du nouveau venu afin qu'il ne conserve pas cet aspect monstrueux, et que sa tête soit dans l'avenir bien conformée. Lorsqu'ils ont affaire à un médecin instruit, celui-ci s'empresse de les rassurer, et il leur explique que la nature ayant d'immenses ressources, il faut se garder de lui ôter dans ce cas l'initiative; que cette difformité n'est que temporaire, et que bientôt elle fera place à une conformation régulière. Mais le médecin trouve souvent une vive opposition parmi les personnes présentes, et il arrive quelquefois qu'aussitôt absent, une commère s'efforce de pétrir la tête du jeune enfant pour lui faire acquérir une beauté de formes dont son imagination s'est créée un type plus ou moins bizarre. D'ailleurs, dans les petites localités surtout, les accouchements ne sont pas toujours présidés par un médecin, et trop souvent l'ignorance et l'aveugle routine entourent la femme en couches; puis la croyance populaire relative au pétrissage des têtes est excessivement répandue.

Les personnes intelligentes doivent donc réunir leurs efforts pour faire disparaître ce préjugé, et faire comprendre à ceux qui ont les absurdes croyances dont nous parlons, que dès le second jour de la vie de l'enfant, la forme allongée de la tête a considérablement diminué; qu'au troisième jour elle est à peine notable, et qu'au bout de quatre jours cette tête a pris la forme à peu près sphérique qu'elle conserve pendant toute la vie. En se livrant à des manœuvres imprudentes sur des tissus aussi frêles et aussi délicats, on peut produire des contusions, des déchirures du cerveau, et au lieu de laisser revenir peu à peu et graduellement la forme naturelle, on procure trop souvent à ce petit être une maladie mortelle, on commet enfin un assassinat. Avis donc aux *pétrisseurs* et *pétrisseuses* de têtes.

D. Reinvillier.

La diarrhée des enfants guérie par le sous-nitrate de bismuth.

Depuis quelques années bon nombre de médecins ont traité avec avantage la diarrhée des enfants par le sous-nitrate de bismuth; c'est en effet un bon médicament, dont l'emploi est sans danger et dont les résultats sont très-souvent remarquables. Le *Bulletin de la société de médecine de Poitiers* renferme trois observations publiées par M. le docteur Mascarel, qui offrent une nouvelle preuve de guérison rapide par ce médicament. La maladie des jeunes enfants était cette variété de diarrhée à laquelle on donne le nom de cholérine, et l'on sait qu'elle n'est pas la moins rebelle.

Ces trois cas sont judicieusement désignés ainsi à cause des symptômes qu'ils ont présentés : c'étaient des évacuations alvines de matières blanches, muqueuses, très-fétides, séreuses ou analogues à une décoction épaisse de riz. Il s'y joignait des vomissements de matières ayant le même aspect. Les selles prenaient quelquefois, au bout de quelques heures, l'aspect bilieux ou devenaient très-abondantes, de sorte qu'il se produisait des mouvements convulsifs; la soif était extrême.

Le plus jeune de ces enfants avait neuf mois, et rien n'expliquait l'invasion de la maladie; il était d'ailleurs élevé au sein. Le second, âgé de onze mois, était sevré depuis quinze jours, et cette circonstance pouvait expliquer l'invasion de la cholérine. Quant au troisième, qui était âgé de deux ans, on pouvait regarder la dentition comme la cause de sa maladie.

Les malades furent mis à l'usage de l'eau albumineuse (eau et blancs d'œuf), de l'eau de riz, de l'eau panée. On leur fit des fomentations à l'eau de guimauve sur le ventre, et l'on y appliqua des cataplasmes émollients; les extrémités furent tenues très-chaudement et reçurent aussi des fomentations, mais la potion suivante fit surtout la base du traitement :

Sous-nitrate de bismuth	1
Gomme adragante.	1
Eau de laitue	120
Sirop simple.	30
Grammes.	152

Une demi-cuillerée d'heure en heure.

Dès le lendemain il y eut une amélioration notable : on vit les vomissements cesser en quelques heures; les selles, qui étaient blanchâtres, devinrent jaunâtres, grisâtres, puis de couleur foncée; la fièvre diminua de jour en jour, et la convalescence s'établit dans un temps très-court, c'est-à-dire du troisième au cinquième jour.

COURS D'HYGIÈNE.

VINGTIEME LEÇON.

Nécessité du mouvement pour l'homme et les animaux. — Le mouvement représente la vie, il est de tous les âges. — Ce qu'on doit faire quand on est souvent au repos. — L'escrime est un des meilleurs exercices; ses avantages. — Résultats pour les jeunes sujets. — Preuves par l'expérience; objections réfutées. — Précautions à prendre au sujet des exercices de corps. — Bons effets du travail. — Profession agricole; son honorabilité et pourquoi les jeunes gens la dédaignent. — Nombreux avantages de la profession agricole. — La marine et ses ressources hygiéniques. — Nécessité du sommeil; préceptes à suivre.

Le mouvement est l'une des grandes conditions d'existence auxquelles est soumis le règne animal tout entier, et l'homme surtout qui a été doué de moyens de locomotion très-perfectionnés, est obligé de se mouvoir sous peine de voir la vie s'éteindre. Aussi sa volonté, d'accord avec la raison, met-elle sans cesse en jeu tous les organes qui sont sous sa dépendance, et loin de chercher à rester dans un engourdissement stérile, l'homme trouve toujours une nouvelle jouissance à exécuter ce qu'il a désiré faire. Si quelque maladie le condamne à l'inaction, il est malheureux et ne peut supporter sans un vif chagrin l'impossibilité de se mouvoir. Voyez le pauvre paralytique, il s'impatiente lorsqu'il voit que son bras ou sa jambe sont indociles, il fait des efforts de volonté incroyables, il s'irrite, s'emporte même, et va jusqu'à frapper avec le membre qui a conservé ses mouvements celui qui ne lui obéit plus; triste exemple de l'orgueil blessé et de la faiblesse de notre organisation physique!

Le besoin de mouvement est aussi naturel et aussi impérieux que celui de boire ou de manger, et il se manifeste dès l'âge le plus tendre. A peine l'enfant nouveau-né a-t-il acquis la force nécessaire pour se mouvoir, qu'il ne cesse d'agiter ses membres; aussi la barbarie, qui consiste à l'enfermer dans le maillot, a-t-elle été l'objet des indignations les plus ardentes. Lorsqu'il est arrivé à la fin de sa première année, un peu plus tôt, un peu plus tard, selon la constitution dont il est doué et les circonstances qui l'entourent, il cherche à changer de place, à se traîner sur ses coudes et ses genoux, à se tenir debout. Plus tard, il obéit encore instinctivement au vœu de la nature en mettant constamment en jeu l'appareil musculaire et favorisant ainsi son développement. Le plus grand nombre des enfants qui ont atteint trois ans sont dans une agitation incessante, marchant, courant, sautant, grimpant, se roulant à terre jusqu'à ce que l'heure du sommeil vienne les surprendre au milieu de leurs jeux et remettre au lendemain la continuation des mêmes exercices. Loin de mettre obstacle à cette activité perpétuelle, les parents de l'enfant, tout en l'éloignant du lieu de leurs occupations, si sa présence leur nuit, et en prenant des précautions pour qu'il ne lui arrive aucun accident, doivent lui laisser la plus entière liberté. Dans l'âge adulte, lorsque le corps a pris à peu près tout son accroissement, l'action musculaire est moins suivie, mais n'est pas moins importante; ce n'est qu'à un âge assez avancé, ou lorsque l'obésité a devancé les années, que l'homme répugne au mouvement.

Ainsi, il n'y a là aucun doute, le mouvement est indispensable à l'homme, il représente la vie, tandis que l'immobilité conduirait à la mort, dont elle est l'image. Cette nécessité du mouvement indique l'importance et le rang que l'exercice et le travail occupent dans les lois de l'hygiène; aussi les savants ont-ils dans tous les temps multiplié leurs efforts pour déterminer les conditions de l'exercice et du travail, étudier leur influence sur la santé et préciser tous les bons résultats qu'on en obtient lorsque la direction est sage et régulière.

Dans nos conditions sociales, avec les occupations et les aptitudes particulières à chacun, tout le monde ne peut se livrer au travail corporel, aussi les exercices divers doivent-ils souvent le remplacer. Certes, les ouvriers de tout genre sont nombreux en France, et grâce aux progrès de l'hygiène, les professions insalubres deviennent de jour en jour plus tolérables, ce qui fait que le travail contribue généralement à entretenir la santé et à prolonger la vie; mais les travailleurs de l'esprit forment aussi une partie importante de la population, à ceux-là un exercice régulier est indispensable, et il ne doit pas se borner, comme cela arrive quelquefois, à une course ou promenade le matin et le soir. Tous les exercices du corps, la marche, les jeux d'adresse en plein air, l'usage du cheval, la natation, etc., conviennent à l'homme qui passe la plus grande partie de sa vie au repos. Cependant tous les exercices ne lui sont pas favorables, et il doit fixer son choix sur ceux qui nécessitent une très-grande activité, afin de remplacer, dans un temps limité, un exercice plus modéré qui durerait une plus grande partie de la journée.

Nous n'avons pas la prétention d'examiner ici chaque espèce d'exercice en particulier, et de passer en revue toutes les merveilles que produit la gymnastique, mais nous pouvons au moins donner quelques explications sur l'un des exercices qui nous paraissent les plus précieux. L'escrime nous semble devoir jouer un rôle très-important dans cette partie de l'hygiène, et cette sorte de gymnastique, contre laquelle on ne peut avoir que des objections mal fondées, est à coup sûr trop négligée. Cet exercice peut être utilisé pendant la plus grande partie de l'existence; mis en pratique avant l'âge adulte, on pourrait en prolonger l'usage jusque dans l'âge mûr même avancé. L'escrime met en jeu tous les muscles du corps, car non-seulement ceux des membres et du

tronc se contractent et se relâchent alternativement, mais il n'est pas jusqu'à ceux de la face eux-mêmes qui ne soient en mouvement et qui ne viennent donner à la physionomie une expression plus noble et plus caractérisée. La rapidité des mouvements, la variété des attitudes, l'énergie que l'on doit employer pour attaquer l'adversaire ou pour parer ses coups, développent le système musculaire, élargissent la poitrine, assouplissent les articulations, et le sentiment de l'attaque et de la défense sans cesse excité fait oublier la fatigue. En outre, les organes intérieurs éprouvant à chaque instant une légère secousse, leurs fonctions sont activées et la circulation accélérée.

Chez les jeunes gens l'escrime a encore d'autres avantages, elle les rend très-vifs et très-agiles, donne à leurs mouvements une très-grande précision qui se révèle ensuite dans leurs moindres actes, et les habitue à prendre des déterminations rapides. Le jeune homme qui est exercé de bonne heure à manier le fleuret ou épée d'escrime est beaucoup plus adroit que ceux de ses camarades qui sont étrangers à cet exercice, et dans mille circonstances on le verra agir avec la plus grande prestesse. Ainsi, développement des forces, perfection des formes du corps, action sur les facultés cérébrales, régularisation des diverses fonctions, attitudes aisées, adresse plus grande, habitude de la fatigue et compensation d'un repos trop prolongé, tels sont les principaux avantages de l'escrime.

L'éloge que nous faisons de cet exercice pourrait paraître suspect à quelques personnes qui verraient là une prédilection particulière pour une gymnastique favorite. A cela nous répondrons que l'expérience est là pour confirmer ce que nous avançons, et que beaucoup de médecins ont pu voir, ainsi que nous, des jeunes sujets qui n'ont dû qu'à cet exercice le développement complet de leurs forces physiques et chez lesquels des membres grêles, une poitrine étroite, une démarche nonchalante ont été remplacés par une belle proportion des muscles, une ampleur suffisante du thorax et une sorte d'aisance et de fierté dans la tenue qui n'avaient rien de désagréable. Il n'est pas d'ailleurs un hygiéniste qui n'ait vanté cet exercice et ne lui ait prêté l'appui de son autorité.

En familiarisant les jeunes gens avec l'épée vous ferez des bretteurs, d'insupportables querelleurs, nous dira-t-on encore? Erreur profonde, car il est remarquable que les hommes les plus habiles dans l'art de l'escrime sont ordinairement très-doux, aimant parfois cet exercice avec passion, mais puisant tout au plus dans la conscience de leur force et de leur adresse une sorte de dignité et non des airs d'impudence et de provocation. Ne sait-on pas que, généralement, les hommes très-forts sont loin d'être méchants, et d'ailleurs le duel avec sa sauvagerie ne s'efface-t-il pas chaque jour de nos mœurs?

Tous les exercices de corps réclament certaines précautions qui sont indispensables pour qu'ils soient bienfaisants. Autant que possible il faut s'y livrer en plein air ou au moins dans un local bien aéré et où il n'existe aucun encombrement. Les mouvements répétés ayant ordinairement pour résultat d'activer les fonctions de la peau et de produire la sueur, il faut éviter toute espèce de refroidissement lorsque l'exercice vient à cesser; si le linge qui touche le corps est mouillé, on doit s'empresser de le remplacer. Les vêtements amples et légers sont ceux qui conviennent le mieux, et le corps ne doit être comprimé par aucun lien qui viendrait gêner le cours du sang, l'expansion du ventre ou de la poitrine et entraver le jeu des organes musculaires. Il est également important de ne jamais se livrer à un exercice violent après le repas et de ne pas manger immédiatement après un exercice actif.

Après avoir constaté l'utilité des exercices de corps et les avantages de l'escrime en particulier pour les individus qui se livrent aux travaux de l'esprit et pour tous ceux qui restent chaque jour très-longtemps au repos, voyons quels sont les avantages du travail pour ceux dont la profession réclame une certaine activité.

Le travail est la loi faite à l'homme sur terre,

a dit le poëte, mais cette loi est une nécessité pour son organisation, car le travail est l'exercice de l'homme laborieux et le plus sûr gardien de sa santé; chaque profession qui réclame une certaine activité a une influence considérable sur la durée de la vie. Il nous serait difficile d'examiner ici toutes les professions exercées par les ouvriers, et d'ailleurs les préceptes qui leur seraient applicables rentrent dans les prescriptions générales de l'hygiène que nous avons étudiées précédemment.

Certaines professions méritent cependant une attention particulière, à cause de leur importance; de ce nombre est la profession agricole, à laquelle se trouve naturellement vouée une partie considérable des populations. L'agriculture a été honorée dans tous les temps et chez tous les peuples, non-seulement à cause des services qu'elle rend, mais parce que ceux qui s'y livrent ont souvent su la rendre honorable par la simplicité et la pureté de leurs mœurs. De nos jours encore, ce n'est guère que dans certaines campagnes où l'on peut rencontrer ces familles aux coutumes patriarcales qui inspirent dès le premier aspect la déférence et le respect. Malheureusement, le luxe des villes, et il faut bien le dire, les mœurs légères qui y règnent, attirent les jeunes gens des campagnes qui ne se doutent guère que les chagrins, la misère et la maladie les attendent souvent au milieu des grandes cités.

La profession agricole présente néanmoins pour ceux qui veulent bien y réfléchir des avantages qu'aucune autre ne peut offrir. A la campagne, on respire un air

pur et libre, l'habitation n'est pas réduite à une étroite cage comme celle des ouvriers des villes; elle est vaste, bien aérée, reçoit généralement dans l'été les rayons bienfaisants du soleil, et peut être munie, à peu de frais, du combustible nécessaire pendant les rigueurs de l'hiver. Tandis que l'habitant peu aisé de Paris souffle dans ses doigts et ménage son bois et son charbon, le paysan, assis devant un feu qui pétille et égaye son habitation, songe à ses travaux du lendemain. Ses habits sont larges et ne gênent aucun de ses mouvements; s'il mange peu de viande il a en revanche une nourriture saine et copieuse, et il possède en abondance la boisson qui lui plaît. Ses travaux l'intéressent par leur utilité et le charment par leur variété; voyant croître autour de lui les arbres, les plantes, les animaux, il est heureux dans la contemplation des merveilles de la création. Puis la vie des champs est on ne peut plus favorable à la santé, les maladies la visitent peu et c'est elle qui fournit les plus nombreux exemples de longévité; et tandis que les vieillards des villes traînent souvent un corps usé, ceux des campagnes conservent généralement la vigueur de leur esprit et l'intégrité de leurs sens. Que de raisons pour chercher le bonheur dans une profession où l'on a tant de chances de le rencontrer!

Il est une autre profession dont nos voisins d'outre-mer connaissent bien toutes les importantes ressources, c'est celle du marin. A part les jouissances que procurent les voyages, l'avantage de parcourir la plus grande partie de la terre, de visiter les différents peuples, d'admirer la nature dans ses dispositions les plus variées, d'être enfin plus complet que les hommes qui passent toute leur vie sur une surface de quelques kilomètres, la marine, sous le rapport hygiénique, présente d'excellentes conditions.

L'atmosphère maritime est de la plus grande pureté, elle est exempte de ces miasmes qui se dégagent sur la terre de nombreux foyers d'infection. La température est plus égale en pleine mer que sur terre, car celle du jour est moins différente de celle de la nuit. Dans le vaisseau, il est vrai, l'air n'est bien pur que sur le pont, mais chaque jour de nombreuses améliorations sont apportées à l'hygiène de l'habitation, et le faux-pont, la cale elle-même sont disposés de manière à recevoir l'air et la lumière. Enfin, le régime régulier des marins, la liberté de mouvements qu'ils trouvent dans leur costume, les travaux mêmes auxquels ils se livrent contribuent au maintien de la santé. Les matelots fournissent des exemples remarquables de longévité, et en Angleterre on a établi par des calculs que la mortalité est moins considérable chez eux que parmi les classes ouvrières prises au même âge dans les villes. Il est donc probable que tous les avantages attachés à la profession maritime seront de plus en plus appréciés en France, et que nous verrons la jeunesse l'embrasser avec ardeur.

Lorsque l'exercice ou le travail ont rempli la plus grande partie du jour, il est important, pour réparer les forces, de se livrer au sommeil. Fixer la durée du sommeil nécessaire à chacun est presque impossible, car, tandis que beaucoup de personnes se trouvent bien de dormir six ou sept heures, il en est d'autres pour lesquelles cette mesure est trop large ou insuffisante. C'est donc à chacun qu'il appartient de régler la durée de son sommeil et de la mettre en rapport avec l'âge, la constitution, les travaux auxquels on se livre, etc. Il est toutefois un précepte important qu'on ne doit pas oublier, c'est l'obligation de se livrer au sommeil pendant la nuit et non pendant le jour; à cette condition seule le sommeil est réparateur et bienfaisant. Dormir plus qu'il n'est nécessaire est une coutume qui nuit à la santé, et on a d'ailleurs calculé qu'en se levant deux heures plus tôt, on a vécu, au bout de quarante ans, 20,200 heures de plus, c'est-à-dire 3 ans 121 jours 16 heures; cela vaut bien la peine de bannir la paresse de ses habitudes.

Dr Reinvillier.

Sécrétion laiteuse chez des hommes et chez des enfants mâles.

Un abonné du journal nous écrivait dernièrement à propos d'un phénomène que l'on observait dans sa commune : Un enfant mâle, âgé de quinze mois, présentait un développement considérable des seins qui laissaient suinter un liquide blanc assez abondant. On nous demandait si c'était bien du lait qui était sécrété par ce jeune enfant. Nous avons dû nous livrer à quelques recherches à cet égard, et nous ne pouvons mieux faire que de rapporter la communication faite à la société chirurgicale d'Irlande par M. Francis Battersby.

Il s'agissait d'un enfant mâle qui a fourni par les seins une notable quantité de lait. Ce chirurgien a d'abord passé en revue les faits analogues qui sont arrivés à sa connaissance. Bonet, dit-il, cite de nombreux exemples de jeunes filles et d'hommes qui ont fourni du lait par les seins. On lit dans le *Voyage aux mers polaires* du capitaine Franklin qu'un vieil Indien, dont la femme venait de mourir pendant qu'elle était nourrice, prit son enfant et lui présenta le sein en priant ardemment qu'il y vînt du lait; et en effet, les seins se développèrent, et l'enfant y puisa une assez grande quantité de lait pour pouvoir se nourrir. Un fait semblable a été recueilli par l'évêque de Cork. Sa Grandeur avait donné une demi-couronne à un pauvre Français d'une soixantaine d'années, qui lui montra, par re-

connaissance, un spectacle véritablement curieux : deux seins aussi développés qu'on en eût jamais vu chez aucune femme, et il lui raconta, qu'ayant eu le malheur de perdre sa femme lorsque son enfant n'avait encore que deux mois, il lui avait donné le sein pour l'empêcher de crier la nuit, et que bientôt il y était venu du lait en assez grande abondance pour nourrir cet enfant.

Le docteur Dunglison a vu en 1837 un homme de couleur, âgé de cinquante-cinq ans, dont les deux seins étaient larges et développés, le mamelon saillant, et la glande mammaire aussi détachée et aussi proéminente que celle d'une femme; il servait de nourrice depuis plusieurs années dans la famille de sa maîtresse. On eut beaucoup de peine à suspendre cette sécrétion laiteuse, qui était fort abondante.

On a souvent signalé un semblable phénomène chez les autres mammifères. Ainsi Blumenbach a parlé d'un bouc qu'il fut nécessaire de traire de deux jours l'un pendant un an. En sorte, disait le docteur Eliotson, que proposer de traire un bouc n'est pas, ainsi que le prétendait Virgile, nécessairement la preuve d'un esprit borné.

Après avoir rappelé d'autres cas dans lesquels plusieurs jeunes enfants ont sécrété du lait, ou du moins un liquide semblable à du lait, M. Battersby a rapporté le fait qu'il a observé dernièrement. James Kernan était âgé de trois semaines lorsqu'il lui fut présenté par sa nourrice, qui l'avait reçu depuis huit jours des mains de sa mère. Les seins étaient alors durs et tendus et contenaient du lait. Ces organes n'avaient pas tardé à diminuer, mais ils offraient encore le volume d'une noix et présentaient cette élasticité, cette résistance particulière à la glande mammaire qui contient du lait. Les mamelons étaient développés et proportionnés d'ailleurs au volume de la glande. M. Battersby en retira, par une douce pression, environ un gros de lait ayant absolument l'apparence du lait de femme, et qu'il remit au docteur Moore pour être analysé. Celui-ci constata que ce liquide était alcalin, crêmeux; une solution de potasse caustique ne le rendait point visqueux, et en le faisant chauffer il ne se coagulait point. Vu au microscope, il présentait toutes les apparences du lait ordinaire. Il est donc infiniment probable qu'on a recueilli sur cet enfant du véritable lait; cependant on doit regretter que le chimiste qui en a fait l'analyse n'ait pas cherché à constater la présence du caséum, ce qui n'eût laissé aucun doute à cet égard.

La gale guérie en deux heures.

SUPPRESSION DES SALLES DE GALEUX DANS LES HOPITAUX

Par M. le docteur Vleminckx, président de l'Académie de médecine de Belgique.

(Suite.)

C'était là, à mes yeux, un fait d'une portée immense, digne de fixer à tous égards l'attention générale, et de provoquer spécialement les méditations de ceux qui sont placés à la tête du service de santé des armées.

Je résolus tout aussitôt de prescrire des essais dans le genre de ceux qu'on était déjà en train de faire à l'hôpital du Gros-Caillou. Deux de nos médecins de régiment, bons et patients observateurs, MM. Dechange et Delatte, les entreprirent spontanément.

J'ai accueilli, m'écrivit M. Dechange, la nouvelle méthode de guérir rapidement la gale, avec une confiance d'autant plus légitime, qu'elle venait confirmer mes propres observations. J'ai expérimenté sur 44 malades la méthode de M. Hardi, en y apportant une modification importante au point de vue de l'économie. Après avoir fait frictionner le malade pendant une demi-heure avec du savon noir, et l'avoir fait nettoyer dans un bain d'une heure de durée, je substitue aux frictions de la pommade sulfo-alcaline, des lotions générales avec 120 grammes de sulfure calcaire liquide. Cette substance est au moins aussi efficace que la pommade hollandaise ; elle est d'un prix beaucoup moins élevé, puisque le kilogramme coûte à peine 12 centimes; elle a l'avantage de ne pouvoir occasionner, autant que les autres moyens antipsoriques, ces éruptions secondaires si souvent prises pour des gales *rebelles* ou *constitutionnelles*.

Les 44 malades qui font l'objet de cette communication ont été débarrassés par une seule friction de sulfure calcaire liquide, du prurit qui les incommodait. En examinant les points d'élection de la maladie psorique, je n'ai trouvé que des sillons rompus, des vésicules déchirées et flétries. Un mois s'est écoulé sans qu'aucune récidive ait eu lieu. Trois malades seulement ont présenté des éruptions sur la surface externe des avant-bras et sur le dos des mains, mais il n'est pas douteux qu'elles soient causées par les frictions savonneuses. Ces éruptions, qui s'éteignent après quelques bains simples, peuvent être aisément prévenues, si l'on a soin de recommander aux malades de ne point se frotter trop rudement avec le savon, et d'employer le liquide sulfuro-cal-

caire plutôt en lotions qu'en frictions, celles-ci déterminant quelquefois la suppuration du corps muqueux de la peau. Le soin plus ou moins attentif qu'on apporte dans l'observation de ce précepte, exerce une influence marquée sur la durée du traitement de la gale.

M. le médecin de régiment Delatte m'écrivit de son côté ce qui suit :

Depuis le 14 octobre (1851), ce traitement a été appliqué à 21 galeux, à l'infirmerie et à la prison (d'Ypres), et nous nous sommes assuré que chez tous la démangeaison a cessé immédiatement (M. Delatte a fait emploi de la pommade); que les vésicules n'ont pas été entièrement détruites, mais qu'elles n'ont pas tardé à se flétrir et à disparaître. Tous ces cas de prurit étaient parfaitement caractérisés, l'éruption était très-étendue chez la plupart et provoquait de vives démangeaisons.

Parmi les galeux traités et guéris, nous avons eu deux récidives après dix et vingt jours, et une guérison douteuse. Ces deux récidives survenues assez longtemps après la guérison, et qui n'ont été caractérisées que par la réapparition du prurit aux aisselles, ne doivent rien enlever à l'efficacité de la méthode, car il est possible qu'elles soient dues à une contagion nouvelle. Pour ce qui concerne les guérisons douteuses, à cause de la persistance du prurit après plusieurs jours, il est possible que la température régnante n'ait pas été étrangère à cet insuccès. Il est d'observation, en effet, que le temps froid et humide augmente la démangeaison et la sécrétion morbide dans les affections de la peau.

..... Aujourd'hui les hommes ne sont plus retenus à l'hôpital que le temps nécessaire à la désinfection et au lessivage de leurs effets, c'est-à-dire pendant trois à quatre jours. Nous espérons voir réduire beaucoup le nombre de galeux, parce que le soldat, ne s'effrayant plus d'un long traitement, s'empressera de déclarer la maladie au début et fera cesser une des principales causes de contagion. Déjà nous avons pu nous assurer des bons effets de cette mesure.

C'était satisfaisant, sans doute, mais non entièrement suffisant.

J'avais projeté de résoudre un grand problème, à savoir la fermeture des salles de galeux dans nos établissements sanitaires; je ne pouvais, par conséquent, rien négliger pour obtenir la certitude de l'invariable efficacité du procédé de MM. Bazin et Hardi.

Je crus donc devoir ordonner des essais dans nos prisons, ces établissements me paraissant s'y prêter plus avantageusement que nos hôpitaux militaires.

Ils commencèrent, au mois de juillet 1852, à Alost, à Gand, à Namur, à Saint-Bernard, à Saint-Hubert, à Vilvorde, à Bruges et à Bruxelles.

Voici quels ont été les résultats ; je cite textuellement les rapports des chefs de service :

Alost. — « Nous avons traité les galeux d'après la nouvelle méthode adoptée dans plusieurs établissements sanitaires.

« Ce traitement consiste à faire frictionner toute la peau avec du savon pendant une demi-heure. Ces frictions sont encore continuées dans le bain où le malade reste une demi-heure, quelquefois un quart d'heure, et presque jamais une heure.

« Nous le laissons ensuite dans le bain jusqu'à ce que la peau commence à rougir, parce que, passé ce temps, qui dure ordinairement quinze à vingt minutes, plusieurs de nos détenus atteints de gale sont tombés en syncope. Ceci s'explique facilement; en effet, nous sommes ordinairement en présence de constitutions plus ou moins détériorées portant l'empreinte d'une faiblesse générale; en congestionnant par cette méthode la surface de la peau, l'afflux se faisant de l'intérieur à l'extérieur, la circulation se trouve bientôt embarrassée, et de là l'état syncopal que nous devons éviter.

« Au sortir du bain, les frictions médicamenteuses au moyen de la pommade sulfo-alcaline ont lieu et sont pratiquées sur toutes les parties du corps sans distinction.

« Elles ont une durée d'environ une demi-heure. Il est à remarquer que toutes les précautions sont prises pour éviter le refroidissement.

« Le traitement achevé, le malade prend des vêtements destinés aux galeux pour se rendre immédiatement dans les ateliers, en attendant que ceux dont il était vêtu à son arrivée soient désinfectés.

« Tous les galeux ont été traités de cette manière. Nous n'avons eu qu'un cas de récidive qui a été guéri par un second traitement semblable au premier.

« Pour que la guérison soit assurée, il faut que l'on soit présent à tout le temps du traitement, afin qu'aucune partie de la peau n'échappe à l'action de la pommade par les frictions.

« Le résultat est trop satisfant pour ne pas continuer cette méthode, surtout dans un établissement de la nature de celui-ci.

« En moins de deux heures, nous guérissons une maladie pour laquelle il fallait, en moyenne, huit à dix jours de traitement, alors que nous avions affaire à des hommes intéressés à rester le plus longtemps possible dans la salle des galeux. » — M. le docteur Hamer, médecin de bataillon.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

ENCORE LA MÉDECINE DES SOMNAMBULES. — J'ai reçu la lettre suivante, dit le rédacteur en chef de l'*Union médicale,* que je m'empresse de publier, pour l'édification du public, relativement à la médecine des somnambules :

« Monsieur le rédacteur,

« A propos de prescriptions de somnambules, en voici une qui mérite d'être signalée, moins encore pour son originalité que pour le danger de son administration.

« Prenez :

« Au cimetière Montmartre (*sic*).

« Un morceau d'os de la jambe, enveloppez dans « une chaussette portée pendant une semaine, plongez « le tout dans un litre d'eau, faites bouillir pendant « une heure.

« Le malade devra boire cette tisane dans l'espace d'un jour.

« La mère du jeune homme auquel était destiné cet « affreux breuvage vint me consulter pour avoir mon » avis sur l'innocuité de cette boisson.

« Voilà au centre même de Paris, un nouvel exem- « ple du crédit que la faiblesse humaine est susceptible d'accorder au charlatanisme le plus extravagant.

« Votre tout dévoué confrère,

« JOSAT, D. M. P.

« Paris, 5 août 1853.

O Athènes ! O Parisiens ! O Béotiens de Lutèce !

PLACES VACANTES A MONTPELLIER. — La Faculté de médecine et les médecins de Montpellier sont depuis quelques jours en émoi pour les nominations aux places de conservateur du Muséum et de sous-bibliothécaire, devenues vacantes par l'avénement des titulaires au professorat. L'une des listes de présentation porte le nom de M. Saurel, rédacteur en chef du *Bulletin de thérapeutique du Midi*, comme candidat à la place de sous-bibliothécaire.

La candidature de M. le docteur Saurel a de grandes chances pour le succès, car elle est appuyée sur les titres les plus recommandables : quatre concours heureux, plusieurs titres académiques, plusieurs années de service dans les hôpitaux, près de sept ans de service en qualité de chirurgien de la marine militaire, des ouvrages importants et enfin la rédaction d'un journal de médecine qui s'est acquis une place des plus honorables dans la presse médicale des départements, tels sont les principaux titres de M. Saurel.

UN NABAB DE L'INDE ET M. ORFILA. — FAITS CURIEUX DE NOSOMANIE. — Dans le mois de janvier dernier, M. Orfila voit entrer dans son cabinet un nabab indien, venu de Golconde ou de Lahore tout exprès pour se faire pratiquer une opération des plus singulières. Ce nabab était un pauvre hypocondriaque qui s'était imaginé qu'à côté de son nez normal, il en était poussé un autre qui le gênait beaucoup. Il avait donc entrepris le voyage de l'Inde à Paris pour que M. Orfila, dont la réputation était arrivée jusqu'à lui, voulût bien le débarrasser de son nez supplémentaire. Vous comprenez qu'à un malade de ce genre, et venu de si loin, il eût été cruel de répondre : « Mon brave Indien, vous avez la berlue, vous ne possédez que le nez que Dieu vous a donné, et il est, ma foi ! bien fait. Et de vrai, ajoutait M. Orfila, je n'ai jamais vu de nez d'un plus beau galbe. » Mais, en médecin charitable et philosophe, l'illustre toxicologiste fit semblant de se prêter aux idées fausses de l'Indien, examina sous toutes ses faces ce prétendu nez parasite, et, avec sang-froid et assurance, il lui dit : « Je vous débarrasserai de cela, revenez demain. »

Le lendemain, M. Orfila, s'étant procuré un nez aux pavillons de dissection, endort notre Indien au moyen du chloroforme, lui applique pendant son sommeil un bandage approprié, et simule adroitement tous les incidents d'une opération compliquée. A son réveil, grande joie de l'Indien, à qui l'opérateur montre et met en main ce nez cause de tant de chagrin, et dont sa main habile vient de le débarrasser. Les choses allèrent bien pendant quelques jours ; mais, hélas ! une nouvelle inquiétude survient chez notre opéré : « Monsieur, lui dit-il, je crois que le nez repousse. » En vain M. Orfila cherche-t-il à lui persuader le contraire ; en vain M. Velpeau, consulté, trouve-t-il l'opération bien faite et la cure radicale ; le pauvre nabab ne fut pas convaincu et il partit en disant : « Je reviendrai l'année prochaine pour me faire opérer de nouveau. »

M. Velpeau le sait bien, on ne les guérit pas tous, ces infortunés maniaques, même par les ressources les plus ingénieuses. Cet habile chirurgien voulut tenter de guérir une pauvre femme qui croyait avoir une couleuvre dans le ventre. On se procure une couleuvre véritable ; une petite incision est faite à l'abdomen ; la couleuvre est dextrement jetée dans le bassin et triomphalement montrée à l'opérée. Celle-ci regarde, examine le serpent avec une grande attention et s'écrie : « C'est une femelle, elle a fait des petits. » Tout le monde n'est pas aussi heureux que Boërhave, je crois, qui guérit radicalement un monsieur qui chassait sans cesse une mouche constamment perchée sur son nez. « Je la tiens enfin ! » s'écria Boërhave en faisant le geste d'attrapeur de mouches et en lui montrant un diptère placé d'avance dans le creux de sa main ; ou comme ce médecin dont parle Montaigne, qui guérit aussi une femme qui pensait avoir avalé une épingle qui s'était arrêtée, disait-elle, au gosier, où elle causait de vive

douleurs. Le médecin fait vomir la femme, jette adroitement une épingle tortue dans le vase, et la malade, croyant l'avoir rendue, se sentit soudain déchargée de sa douleur. (*Union médicale.*)

UNE CHASSE AU MALADE DANS LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU. — Un médecin connu à Paris par ses annonces, réclames et prospectus de tout genre, dans lesquels il affirme sans cesse au public crédule qu'il est le grand guérisseur de toutes les maladies incurables, le pourfendeur de tous les maux qui affligent l'humanité, imagina dernièrement un nouveau moyen de publicité. « La forêt de Fontainebleau, se dit-il, est, dans la belle saison, le rendez-vous des promeneurs parisiens; en outre, elle n'est guère parcourue que par des gens qui vivent au moins dans une certaine aisance, car le temps perdu dans ces sortes d'excursions, les frais de déplacement et de séjour ne peuvent pas aller aux bourses qui ne sont pas un peu garnies, voilà donc où doit être le *bon* malade. Et qui sait, peut-être se trouvera-t-il sous les verts ombrages quelques incurables fuyant la chaleur et l'air vicié des rues de Paris, peut-être encore la précieuse forêt aura-t-elle séduit plusieurs de ces convalescents timides qui ont encore besoin de conseils. » Aussitôt dit, aussitôt fait; l'Esculape dresse ses batteries, et ses agents, munis chacun d'un énorme paquet de prospectus, sont dirigés sur Fontainebleau et placés en embuscade dans les allées et carrefours que doivent parcourir les promeneurs. Voilà pourquoi les personnes qui sont allées chercher un peu de distraction dans la forêt de Fontainebleau ont été dernièrement assaillies par ces projectiles de nouvelle espèce et seront désormais obligées de prendre des précautions contre la chasse au malade.

LA MÉDECINE AISÉE, REMÈDES CHOISIS ET SECRETS DE L'HERBORISTE D'ATTIGNA. — L'un de nos abonnés a bien voulu nous communiquer un ouvrage qui date d'environ cent ans (1756), et qui vient prouver qu'à cette époque les donneurs de remèdes étaient souvent aussi niais que beaucoup de nos contemporains, ou au moins qu'ils trouvaient autant de dupes. Voici un échantillon de cet ancien monument de la bêtise humaine : APOPLEXIE — L'apoplexie est un mal qu'on n'attaque ordinairement qu'avec le fer et le feu; mais comme l'un et l'autre est fort violent non-seulement au corps, mais encore à l'âme des apoplectiques, celui fera sagement qui cherchera quelque autre moyen de les soulager. J'en propose ici deux fort faciles et fort assurés, qui choqueront sans doute les personnes délicates, mais lorsqu'il s'agit de la vie, il faut tâcher de la conserver, pourvu que la conscience n'y soit point intéressée. Quand donc vous verrez quelqu'un surpris de ce dangereux accident, faites qu'un jeune homme bien chaste, bien sain, d'une chevelure noire ou blonde et non pas rouge, rende, à son lever ou du moins loin des repas, un demi verre d'urine dans quelque vase bien net, avec laquelle vous mêlez une petite cuillerée de sel pilé menu, que le patient avalera aussitôt. Ensuite, deux hommes robustes le tiendront dressé sur ses pieds, et ils le remueront avec violence, lui faisant de temps en temps pencher la tête. afin qu'il dégage les humeurs qui le suffoquent, et qui sont la cause unique de son mal.

Vous pouvez secourir le malade d'une autre manière : ayez une pièce de tabac en corde que vous lierez par un bout avec une forte ficelle qui restera en dehors pour pouvoir la retirer lorsque vous le jugerez à propos, après qu'il aura servi de suppositoire. Ceux qui ont donné l'invention, annoncent qu'on vide ainsi les humeurs par en haut et par en bas, qui étaient, comme nous disions un peu auparavant, la cause de l'apoplexie. Les anciens ont ignoré ce remède, parce qu'ils n'ont point connu le tabac, qui est la plante que nous avons appelée *Nicotiane* et *Herbe à la reine*.

FORMULES.

SIROP SÉDATIF POUR FACILITER LA DENTITION DES ENFANTS ET LES PRÉSERVER DES CONVULSIONS.

Prenez :	Safran.....	10 grammes.
—	Vin blanc généreux....	250 —
—	Miel blanc.....	550 —

Incisez le safran, faites-le macérer dans le vin pendant six jours; passez avec expression et filtrez la liqueur; ajoutez-y le miel que vous ferez dissoudre à une douce chaleur; passez.

On fait usage de ce sirop en pratiquant quatre ou cinq légères frictions, par jour, sur les gencives des enfants qui font des dents.

MOYEN FACILE POUR FAIRE D'EXCELLENT CAFÉ.

Après avoir signalé les inconvénients et les avantages du café, nous pouvons donner ici une formule pour l'obtenir très-bon et le faire sans le moindre embarras.

Prenez :	Café en poudre.....	100 grammes.
—	Eau froide.....	Un litre.

Mettez au fond d'un entonnoir de verre un peu de coton en bourre, jetez votre café sur le coton, ajoutez l'eau et laissez filtrer.

Ce café fait à l'eau froide sera recueilli et conservé pour l'usage; il sera très-fort, très-aromatique et se conservera mieux que par les procédés à chaud.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 septembre 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 77.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGERE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'épilepsie, ses causes, ses symptômes, sa marche, les soins qu'elle réclame. — Guérison d'un cas d'hydropisie très-grave par la reine des prés. — Cours d'hygiène : vingt-et-unième et vingt-deuxième leçons. — Traitement de la phthisie pulmonaire. — La gale guérie en deux heures; suppression des salles de galeux dans les hôpitaux (fin). — Variétés et nouvelles. — Formules : Gargarisme contre les maux de gorge.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 SEPTEMBRE 1853.

Le choléra est-il à Londres ? Telle est la question qui préoccupe à bon droit tous les esprits. Cette question a, en effet, une très-grande importance, car le souvenir des épidémies précédentes, la marche lente et progressive du choléra de l'Orient vers l'Occident au travers l'Europe septentrionale, la courte distance qui nous sépare de la capitale de l'Angleterre, tout cela est bien suffisant pour inquiéter l'opinion publique. Cependant il faut examiner les choses froidement, telles qu'elles sont, sans engager l'avenir et en dehors de ce que nous devons craindre ou de ce que nous pouvons espérer.

D'après le compte rendu officiel de la mortalité de Londres, il serait mort, en huit semaines, quatre-vingt-cinq personnes du choléra et huit cent soixante-douze auraient succombé par la diarrhée. Ces chiffres établissent clairement que la diarrhée que l'on signale est *dix fois au moins* plus meurtrière que le choléra dont on parle. Quelle est donc cette diarrhée si terrible ? Cela ne peut être la cholérine que nous avons vue chez nous précéder, accompagner et suivre le choléra, car, généralement, on ne meurt pas de la cholérine ; elle n'emporte que quelques vieillards et les gens très-affaiblis, lesquels auraient aussi bien succombé par la grippe ou toute autre indisposition grave. C'est donc une véritable épidémie de dyssenterie qui sévit depuis quelques semaines à Londres.

Quant aux prétendus cas de choléra dont le nombre s'est élevé, depuis trois et six par semaine, jusqu'à dix-huit et dix-neuf, pour former, pendant les huit semaines du 10 juillet au 4 septembre, un total de quatre-vingt-cinq cas, nous ne craignons pas d'affirmer qu'ils n'ont rien de commun avec le choléra asiatique. Parmi les nombreux malades qui ont succombé par la dyssenterie, un certain nombre ont eu des accidents cholériformes, ils ont eu une sorte de choléra sporadique et voilà tout. Que l'on songe bien qu'il meurt à Londres plus de mille personnes par semaine, et que sur les huit mille et quelques cents qui sont mortes pendant ces huit semaines, si le choléra épidémique y eût existé, ce n'est pas par la diarrhée seulement que huit cent soixante-douze malades auraient succombé.

Que l'on dise que le choléra a éclaté sur d'autres points de l'Angleterre, c'est une autre question à examiner, mais une épidémie de dyssenterie règne seule en ce moment à Londres, le choléra asiatique n'y a pas fait irruption, et les cas qui ont été enregistrés ne sont autre chose que des cas de choléra sporadique, comme on en observe constamment à Londres depuis plusieurs années, comme on en voit quelquefois à Paris et dans toutes les grandes villes du monde. L'existence de la dyssenterie a augmenté le nombre de ces cas, c'est encore un fait que l'on a eu souvent l'occasion de constater.

Dr Reinvillier.

DE L'EPILEPSIE.

SES CAUSES, SES SYMPTOMES, SA MARCHE, LES SOINS QU'ELLE RÉCLAME.

L'une des plus horribles maladies qui affligent l'humanité est l'épilepsie. Il est important de posséder quelques notions sur cette maladie, car elle est assez commune, et lorsque l'on se trouve en présence d'un malade qui est en proie à un accès d'épilepsie, il faut au moins savoir ce que l'on a à faire pour lui porter secours. Cette affection est d'ailleurs au nombre de celles sur lesquelles il existe une foule de croyances erronées, et ceux qui en sont atteints sont trop souvent le but de l'exploitation des charlatans.

L'épilepsie tire son nom d'un mot grec qui signifie saisir, parce que souvent elle surprend et vient tout à coup. Elle a porté et porte encore plusieurs autres noms qu'il est bon de connaître à cause de leur curieuse origine. Celui de *morbus comitialis* dérive du latin *comitia*, comices, assemblées publiques, parce que les Romains qui étaient très-superstitieux s'empressaient de dissoudre leurs assemblées aussitôt que quelqu'un tombait en épilepsie, pour éviter le malheur dont on croyait que cet événement était le présage. On a encore appelé l'épilepsie *maladie sacrée*, *mal divin*, *mal saint*, parce l'on croyait qu'elle était envoyée par Dieu en punition de quelque crime. Le nom de *maladie lunatique* ou *maladie des lunatiques* vient de ce que l'on avait cru remarquer des rapports entre les accès et les phases de la lune; *maladie herculéenne*, parce que, dit-on, Hercule en était atteint; *mal caduc* de *cadere* tomber, parce que les malades tombent par terre au moment de l'accès; et enfin *haut-mal* à cause du siége de la maladie, qui est dans la tête, partie la plus élevée du corps.

Les causes de l'épilepsie sont, dans beaucoup de cas, très-obscures; on a cependant pu en rassembler un assez grand nombre qui ne peuvent être douteuses. Les enfants y sont plus sujets que les grandes personnes, ce qui a encore fait appeler cette affection du nom de *mal des enfants*. Par contre, elle est assez rare chez les vieillards, mais on la rencontre assez souvent chez les femmes, probablement à cause des rapports de leur constitution physique avec celle de l'enfance. Une conformation vicieuse du cerveau est dans beaucoup de cas une cause manifeste d'épilepsie, ainsi les idiots et les imbéciles de naissance qui ont généralement le crâne mal conformé sont assez souvent épileptiques. Cette maladie est aussi l'une de celles qui se transmettent par hérédité.

On voit encore survenir l'épilepsie sous l'influence des excès de tout genre, de l'abus des alcooliques, de l'épuisement, des chagrins prolongés, des commotions morales, de la suppression d'hémorragies habituelles ou de certaines maladies chroniques. La frayeur est une cause très-fréquente d'épilepsie, aussi ne saurait-on blâmer trop énergiquement les personnes qui s'amusent à effrayer les enfants. L'influence de la frayeur sur la production de cette maladie est tellement intense qu'elle peut s'exercer même à l'occasion d'un rêve. Nous avons connu un jeune homme de mérite, littérateur distingué et de mœurs douces, qui rêva une nuit que deux hommes se battaient avec acharnement et que la cervelle de l'un d'eux tombait sur ses bottes; il fut éveillé par ce rêve affreux, et quelques instants après il était épileptique.

Enfin, ce qui peut paraître extraordinaire, c'est que cette horrible maladie est du nombre de celles qui se transmettent facilement par simple imitation. Les exemples de cette transmission sont assez fréquents pour ne pouvoir être douteux; c'est surtout dans les pensionnats de jeunes filles qu'ils ont été observés. Il est donc du devoir des personnes qui dirigent les maisons d'éducation de renvoyer immédiatement dans leurs familles les élèves chez lesquels l'épilepsie vient à se déclarer.

Les *symptômes* de l'épilepsie sont extrêmement tranchés, et il n'est presque personne qui n'ait assisté sans le vouloir à cet émouvant spectacle d'un épileptique frappé par une attaque, soit sur la voie publique, soit ailleurs.

Chez le plus grand nombre des malades l'attaque a lieu brusquement sans que rien l'annonce à l'avance; chez quelques-uns il se produit certains phénomènes qui avertissent le malade que l'attaque est proche. Ces prodromes surviennent quelques instants, quelques heures ou un jour et même plus avant l'attaque. Ils consistent en des éblouissements, des tintements ou des bourdonnements d'oreilles, des étourdissements, des douleurs de tête accompagnés d'une expression particulière de la physionomie et de la coloration du visage. Souvent le caractère est modifié; il devient brusque, irritable, chagrin.

On voit aussi se produire quelquefois un singulier phénomène : le malade éprouve une sensation dans

un point quelconque du corps, cette sensation, qui ne lui est pas habituelle, se reproduit régulièrement avant chaque attaque, c'est ce que les anciens appelaient l'*aura epileptica*. Elle consiste soit dans une douleur, une chaleur, un sentiment de froid, un fourmillement, une démangeaison même qui a lieu dans un doigt, un orteil, le long d'un membre, un point quelconque du dos, de la poitrine ou du ventre. Cette sensation remonte graduellement jusqu'à la tête, puis lorsqu'elle a atteint cette extrémité, c'est le moment où l'attaque survient tout à coup.

Que ces prodromes aient ou non existé, l'attaque a lieu brusquement : le malade jette un cri et tombe. Alors il s'agite dans un état convulsif des plus effrayants, ses membres sont roides, ses yeux sont fixes ou roulent dans leurs orbites, la face devient violette, bleuâtre et même noirâtre, les veines du cou sont gonflées, la respiration est saccadée, les mâchoires, contractées, se meuvent cependant, déchirent la langue, brisent ce qu'elles rencontrent; quelquefois les dents elles-mêmes se cassent, et de la bouche qui fait une horrible contorsion, des lèvres gonflées et bleues s'échappe une écume ensanglantée.

Le malade pendant tout ce temps est dans une insensibilité complète, il ne voit rien, il n'entend rien, il est insensible aux odeurs les plus fortes et incapable d'éprouver aucune douleur. Ses membres sont contournés, ses pouces fortement serrés contre la paume des mains, son cœur bat avec violence, et il laisse parfois s'échapper sous lui l'urine et les matières fécales. Enfin les convulsions cessent par degrés, la peau se couvre de sueur, les yeux commencent à avoir des mouvements volontaires, la connaissance revient peu à peu et le malade, accablé de fatigue, les membres brisés, passe d'une sorte de stupeur à un sommeil profond.

Dr Reinvillier.

(*La suite au prochain numéro.*)

Guérison d'un cas d'hydropisie très-grave par la reine des prés.

Nous avons déjà indiqué à nos lecteurs les bons effets de la plante appelée reine des prés ou spirée ulmaire contre l'hydropisie. Cette communication fut accueillie avec un vif intérêt, et à plusieurs reprises des lettres nous furent adressées qui rapportaient des cas très-curieux de guérison obtenus au moyen de la précieuse plante. Aujourd'hui nous avons à signaler un fait très-intéressant communiqué à la Société de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse, par M. le docteur Guitard, chef-interne de l'Hôtel-Dieu.

Le sujet de cette observation est un employé de la manufacture de tabac de Toulouse; il est âgé de quarante-cinq ans, et porte une tumeur située intérieurement dans la région du creux de l'estomac. Cette tumeur détermina, au bout d'environ trois ans, une hydropisie considérable contre laquelle M. le docteur Guitard employa vainement une foule de moyens énergiques. Le malade fut mis d'abord à l'usage de la tisane de pariétaire, à laquelle était ajoutée une forte dose de sel de nitre; le sirop de digitale fut administré, le ventre recouvert d'une ouate saupoudrée de camphre. La diète, des onctions avec des pommades très-actives, des cataplasmes, de larges vésicatoires sur le ventre et la ponction même de cette cavité ne purent arrêter les progrès du mal. Le liquide était tellement abondant, que la première ponction pratiquée en produisit vingt-trois litres.

Un jour le malade, voyant l'épanchement se reproduire assez rapidement malgré les soins employés, céda aux instances d'un ami qui lui conseillait de prendre de la racine d'asperges. Il en parla à M. Guitard quelques jours après en avoir fait usage et la mit de côté, quoiqu'elle lui eût donné des urines plus abondantes, parce qu'elle fatiguait son estomac. Il lui demanda en même temps s'il lui conseillait d'essayer l'emploi de la tisane de reine des prés, que plusieurs personnes lui avaient beaucoup vantée. Sur la foi de ces personnes et de quelques articles de journaux qui commençaient à s'en occuper, son médecin accéda à ses désirs; mais avant, et pour aider au succès, il fit une seconde ponction qui donna cette fois seulement seize litres de liquide. Le malade fit usage de la tisane de reine des prés; il se servait de la plante entière qui était achetée sèche chez un herboriste.

Dans les premiers jours, le liquide semblait se renouveler plus promptement; mais après une semaine de l'emploi de cette tisane, les urines devinrent très-abondantes, le ventre s'affaissa peu à peu et l'hydropisie finit par disparaître. Le médecin prit alors un nouveau courage, il continua l'usage de la reine des prés en y ajoutant quelques moyens importants parmi lesquels l'administration de l'eau de Lugol ainsi formulée :

Eau distillée.	1 litre.
Iodure de potassium. . .	4 décigrammes.
Iode.	2 —
Sel marin.	30 grammes.

Il en donna d'abord une cuillerée à bouche matin et soir, pour augmenter graduellement jusqu'à douze par jour.

L'épanchement ne revint pas et la fièvre disparut peu à peu. Le malade prit quelque nourriture, d'abord légère; la digestion s'en faisant bien, il put arriver à des aliments plus réparateurs. Il avait pris environ six litres d'eau de Lugol lorsqu'il commença à se lever, et quelque temps après il reprenait ses occupations habituelles.

« Je l'ai revu six mois après, dit le docteur Guitard; il se porte pour le moins aussi bien qu'avant sa maladie; toutes les fonctions s'exécutent à merveille; la tumeur a diminué, mais non complétement disparu. J'ai conseillé de revenir à l'emploi de l'eau de Lugol, mais je crains bien que l'incurie des malades de cette classe ne l'empêche d'y avoir recours et de le mettre ainsi à l'abri de quelque rechute; il rend grâce tous les jours à la tisane de reine des prés, et se promet bien de l'indiquer à tous ceux qu'il croira se trouver dans le même cas.

« Je l'ai souvent rencontré depuis, et le mois dernier encore (12 août 1853), il n'avait jamais cessé de bien se porter. »

Voilà certes une observation des plus concluantes, d'une authenticité incontestable, et qui plaide énergiquement en faveur de la reine des prés, plante des plus précieuses qui est appelée à rendre de grands services.

COURS D'HYGIÈNE.

VINGT-ET-UNIÈME LEÇON.

Importance de la connaissance des causes des maladies. — Du manque de propreté. — Lavage du corps. — Les lotions remplacées par les bains. — Température du bain chaud. — Danger du bain trop chaud. — Avantages du bain tempéré. — Le bain est favorable à tous. — De la fréquence du bain; conseils aux ouvriers. — Quel est le moment à préférer pour prendre le bain. — Précautions importantes. — Durée du bain. — Du bain froid. — Comment doit-on entrer dans le bain. — Moment auquel on doit quitter le bain froid; soins qui doivent suivre. — Meilleur moment de la journée pour prendre le bain froid. — Conseils à suivre. — Quels sont ceux qui doivent s'abstenir. — Abus des bains froids. — Danger des bains très-froids.

L'étude des lois de l'hygiène nous conduit directement à une connaissance extrêmement importante, celle des causes des maladies. Est-il en effet quelque chose de plus précieux que de pouvoir préciser les circonstances qui viennent rompre l'équilibre des fonctions et produire la maladie? Malheureusement, quels que soient l'état avancé des sciences, les données de l'expérience et la rectitude du jugement, nous ne pouvons arriver à connaître les causes de toutes les maladies, ce qui nous met dans l'impossibilité de les éviter d'une manière complète. Cette difficulté de connaissances exactes doit nous rendre plus chères celles que nous possédons, et nous pouvons au moins nous prémunir contre un certain nombre de causes qui tendent à détruire la santé.

Le manque de propreté du corps est une cause très-puissante de maladies, aussi voit-on non-seulement certaines affections de la peau, mais beaucoup d'autres états morbides survenir chez les personnes qui négligent les soins de propreté. Lorsque la peau est habituellement couverte soit par un corps étranger qui y adhère, soit par le produit de ses propres excrétions, ses fonctions languissent et la santé finit par être troublée. En effet, si on couvre le corps d'un animal d'un vernis imperméable étendu sur toute la surface cutanée, cet animal ne tarde pas à succomber, mais au lieu d'un vernis qui recouvre la peau, si cette membrane est en partie couverte par la saleté, ce n'est plus la vie qui cesse, mais c'est la santé qui disparaît.

Le moyen de remédier aux inconvénients que nous venons de signaler est bien simple et connu de tous, c'est le lavage. Plusieurs modes de lavages peuvent être employés pour la propreté du corps; le plus simple et celui qui est à la portée des gens les plus malheureux consiste en lotions faites à l'eau froide, à l'aide d'une éponge. Ces lotions renouvelées chaque matin et exécutées rapidement lorsque la saison est froide, et plus longuement lorsqu'elle est chaude, ont un double avantage: celui de débarrasser la peau des impuretés qui se trouvent à son contact, et celui non moins précieux d'agir sur la constitution tout entière comme moyen stimulant et tonique. L'usage de ces lotions ne saurait être trop recommandé, il est presque toujours favorable à la santé, et une foule de gens lui doivent, en partie, la vigueur dont ils sont doués. Il n'y a guère de contre-indication que pour les très-jeunes enfants, les vieillards et les convalescents.

Dans l'hiver, les lotions peuvent être faites à l'eau tiède, mais alors le bain entier leur est bien préférable. L'usage des bains d'eau chaude remonte aux temps les plus reculés; on sait que leur prescription avait sa place dans les codes civils et religieux des anciens, et que les bains publics étaient multipliés et construits avec un soin tout particulier. De nos jours, les bains sont loin d'être négligés, au moins dans les grandes villes, de nombreux établissements sont ouverts aux baigneurs, et les gouvernements eux-mêmes favorisent la construction des bains et lavoirs publics; cependant beaucoup de personnes ignorent les préceptes les plus indispensables, qui se rattachent au bain, et quelques renseignements à cet égard sont utiles à publier.

Le bain chaud se prend ordinairement dans l'eau chauffée à une température modérée, c'est-à-dire entre + 28° et + 35° centigrades. On ne peut préciser exactement le degré auquel le bain doit être pris, car certaines personnes le supportent beaucoup plus chaud que d'autres; la sensation que l'on y éprouve doit servir de guide : si l'on frissonne dans le bain, il est trop froid, quel que soit d'ailleurs le degré indiqué par le thermomètre.

Lorsque le bain est trop chaud, il peut produire immédiatement des accidents assez sérieux ; la peau devient rouge et gonflée, le sang afflue sur toute la surface du corps, la face est animée, les yeux injectés, la tête douloureuse, les artères des tempes battent avec force, la respiration est anxieuse et opprimée. Si le bain se prolonge, il survient des vertiges, la tête semble lourde, l'intelligence s'altère et l'apoplexie devient imminente. On voit par ce tableau très-abrégé quels sont les dangers que peut faire courir le bain très-chaud, et combien on doit éviter de s'y exposer. Après le bain, quelque courte qu'ait été sa durée, le malaise peut persister et se transformer en une maladie sérieuse.

Lorsque le bain chaud a une température convenable, il produit au contraire une sensation de bien-être qui est très-agréable, la douce chaleur qui se fait sentir à la peau semble se communiquer aux organes intérieurs, une tendance au sommeil se manifeste, et les frottements exercés sur la peau détachent de nombreux débris d'épiderme qui viennent flotter à la surface de l'eau. Ce dernier résultat n'est pas un des moindres avantages du bain chaud, car indépendamment de l'effet favorable qu'il produit sur l'économie, il dégage la peau de tout ce qui peut nuire à ses fonctions.

Le bain chaud convient à tous les âges et à toutes les constitutions ; toutefois, s'il est utile à tous, il est absolument indispensable pour certains individus : ceux qui exercent des professions qui salissent la peau doivent surtout y recourir souvent. Les ouvriers qui préparent ou emploient des substances délétères susceptibles de s'attacher à la surface cutanée, évitent souvent par ce moyen des maladies qui résultent de l'absorption du poison ; c'est ainsi que dans ces derniers temps les enquêtes qui ont eu lieu au sujet du blanc de zinc et du blanc de plomb ont prouvé que cette dernière substance détermine beaucoup moins d'accidents qu'autrefois, depuis que la propreté la plus rigoureuse est exigée des ouvriers. Les personnes qui éprouvent fréquemment une grande fatigue soit physique, soit intellectuelle, trouvent dans le bain tempéré un puissant moyen de soulagement. Il est également très-favorable aux hommes nerveux ou bilieux, aux femmes pendant leur grossesse, et même aux nourrices, quoique les croyances populaires affirment le contraire.

Le bain doit-il être fréquemment renouvellé? Oui, le bain employé comme moyen de propreté doit être pris assez souvent, c'est-à-dire une fois par semaine. Lorsque les ouvriers ont terminé leurs travaux de la semaine, ils feraient certes une chose éminemment intelligente et favorable à la conservation de leur santé, en prenant un bain qui ne leur coûterait qu'une faible somme, plutôt que de se livrer à des dépenses beaucoup plus fortes et beaucoup moins raisonnables. Cependant, les bains trop répétés diminuent le ressort de la peau, la rendent très-impressionnable à l'air et abattent les forces musculaires. Il en est donc des bains comme de toutes les bonnes choses, il ne faut pas en abuser; dans certains cas de maladie seulement les bains peuvent être multipliés selon les indications.

On doit prendre le bain à jeun, ou au moins deux heures après le repas, et mieux trois heures, afin que l'on soit certain que la digestion est bien faite. Si le corps est plongé dans l'eau avant que les aliments que l'on a pris auparavant ne soient complétement digérés, il peut en résulter de graves accidents; on a vu survenir dans ce cas des indigestions mortelles. Le moment le plus favorable pour prendre le bain chaud est le soir, immédiatement avant le coucher. Dans le jour, quelque précaution que l'on prenne pour bien sécher la peau, elle conserve toujours un peu d'humidité, et comme elle a été nettoyée des substances étrangères qui se trouvaient à sa surface, dégagée des débris d'épiderme et de quelques matières grasses, elle est très-impressionnable à l'action de l'air. La chaleur du lit, qui se prolonge nécessairement pendant plusieurs heures, pare à tous les inconvénients, et à moins que la saison ne soit très-chaude, elle est indispensable pour que le bain soit bienfaisant.

Quelques précautions sont utiles pour prendre le bain chaud : lorsque l'on s'est assuré que la température de l'eau est convenable, que cette eau, ainsi que la baignoire qui la contient, sont parfaitement propres, il est bon de plonger d'abord les pieds et les jambes seuls pendant quelques minutes, afin que cette sorte de bain de pieds empêche le sang d'affluer vers la tête. Pour peu que l'on soit prédisposé aux congestions cérébrales, et que l'on éprouve la moindre suffocation, il faut appliquer sur le front un linge en plusieurs doubles ou une éponge imprégnés d'eau froide que l'on gardera ainsi pendant la durée du bain. Avant de sortir de la baignoire, et pendant que l'on essuie la moitié supérieure du corps, il est toujours avantageux de laisser séjourner les pieds dans de l'eau passablement chaude pour les mêmes raisons qui indiquent de commencer par l'immersion des extrémités inférieures.

La durée du bain doit être d'environ une heure; plus courte, elle est généralement insuffisante pour que l'épiderme se ramollisse et se gonfle, et pour que la peau soit bien nettoyée; plus longue, elle détermine de l'af-

faiblissement, et les personnes d'une constitution débile ne peuvent même supporter le bain plus d'une demi-heure ou trois quarts d'heure. Les enfants très-jeunes et les vieillards doivent prendre des bains très-courts, il leur suffit généralement de vingt minutes de séjour dans l'eau tiède pour en obtenir de très-bons résultats et éviter les inconvénients.

Dans l'été, le bain de rivière ou même le bain de mer peuvent remplacer avantageusement le bain chaud. C'est lorsque les chaleurs durent depuis au moins quinze jours que l'eau acquiert une température suffisante pour que l'on puisse prendre des bains froids. Cette espèce de bain est très-avantageuse, car dans la saison convenable le bain froid enlève à la peau le calorique en excès qui l'accable, donne du ton à toutes les fonctions, restaure les forces musculaires et agit aussi comme moyen de propreté. Cependant la peau n'est pas aussi exactement nettoyée que par le bain chaud, et si le bain de rivière n'est pas fréquemment renouvelé, il est indispensable de frictionner la peau avec du savon ou toute autre substance susceptible de la débarrasser de ses souillures.

Ainsi que le bain chaud, le bain froid réclame certaines précautions; ici ce ne sont plus les pieds qui doivent être immergés les premiers, mais la partie supérieure du corps, lorsque l'on est habile nageur et que l'on peut s'élancer sans crainte la tête première. Si l'on n'a pas l'habitude de la natation, il faut au moins commencer par mouiller la tête avec soin, soit en y appliquant un linge imprégné d'eau, soit à l'aide de la main.

L'exercice de la natation est aussi très-avantageux pour la santé, et il permet au baigneur de séjourner plus longtemps dans l'eau. Il est toutefois difficile de préciser la durée que doit avoir le bain froid, car tel individu peut y rester un temps considérable, tandis que tel autre y grelotte au bout de dix ou quinze minutes. On peut cependant poser en principe que le bain doit être abandonné aussitôt qu'il détermine la moindre souffrance.

En sortant du bain froid, il faut essuyer la peau vigoureusement, la sécher exactement, puis se livrer à une marche modérée qui appellera le sang dans les membres et facilitera une réaction salutaire.

C'est le matin ou le soir qu'il est plus avantageux de prendre le bain froid; on ne doit le prendre dans le milieu de la journée que si on a la possibilité de se baigner à l'ombre. Quel que soit le moment que l'on choisisse, il faut toujours éviter que la peau soit en transpiration, c'est une précaution vulgaire que l'on peut souvent braver impunément, mais qu'il est toujours sage d'observer. Il en est de même de celle qui consiste à attendre que la digestion soit accomplie avant d'entrer dans l'eau froide, il n'est pas d'année qui ne compte quelques victimes de l'inobservance de cette règle.

Il est peu de personnes qui ne retirent un véritable avantage du bain froid, cependant les très-jeunes enfants et les vieillards en sont souvent incommodés, et il faut pour eux en être très-sobre. Les convalescents et les individus d'une constitution très-faible ne sauraient s'y livrer sans imprudence, car chez eux la réaction est lente et difficile, et le bain tiède leur est plus favorable.

Il ne faut pas abuser des bains froids, lorsqu'ils sont trop multipliés, ils produisent de la courbature, des douleurs des membres et des articulations, de l'insomnie, des éruptions, et quelquefois de véritables maladies. Il est cependant beaucoup de personnes qui peuvent impunément user du bain froid tous les jours pendant la belle saison. Règle générale, si leur usage détermine quelque malaise, il doit être suspendu, car au lieu d'y trouver un secours hygiénique, on ne tarderait pas à y acquérir la perturbation de la santé.

Le bain trop froid est toujours dangereux, et lorsque le baigneur éprouve un tremblement convulsif, que ses membres s'engourdissent, que les traits de son visage sont altérés, que ses dents font entendre un claquement, il doit quitter immédiatement le bain, n'y fût-il resté qu'une minute, car il court alors des dangers qui ne cessent pas même après sa sortie du bain.

Telles sont les règles les plus générales qui doivent présider à l'emploi des bains, et qui sont d'autant plus importantes à connaître que le bain est indispensable à la conservation de la santé.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

De la propreté de la tête. — Le chapelet des petits enfants; croyances erronées et conseils. — Des gourmes; les dangers auxquels elles exposent. — Les poux; préjugés à leur égard; comment on les détruit. — Soins indispensables chez les adultes. — Nécessité aussi grande pour les vieillards. — De la propreté du visage et de celle des oreilles. — Soins que réclament les oreilles; il faut éviter leur exagération. — Où conduit le défaut de propreté; anecdote curieuse. — De la propreté des mains; dangers à éviter; le lavage doit être fréquent. — Avantages de la propreté des pieds. — De la transpiration des pieds. — Comment on doit couper les ongles des orteils.

Les soins de propreté que l'on doit donner à la tête et aux cheveux qui la recouvrent occupent un rang important dans les règles de l'hygiène; non-seulement la peau de la tête participe à toutes les fonctions de l'enveloppe cutanée, dont elle est une partie, mais ses fonctions sont très-actives, et elle est, en quelque sorte, le terrain dans lequel pousse la chevelure. Les soins qui regardent cette partie du corps doivent commencer dès les premiers jours de la naissance et ne s'arrêter qu'avec la vie.

Chez les jeunes enfants, la tête est souvent recouverte d'une crasse naturelle à laquelle on donne vulgairement le nom de chapelet; la plupart de ceux qui élè-

vent les enfants craindraient de faire disparaître cette crasse et pensent qu'elle est une sorte d'enveloppe protectrice pour le cuir chevelu si délicat dans le jeune âge. Une réflexion bien simple pourrait cependant faire réfléchir les parents qui pensent ainsi : tous les petits enfants ne sont pas pourvus du chapelet, et cependant ceux chez lesquels il manque s'élèvent aussi bien que les autres. C'est qu'en effet, la nature n'a pas voulu nous astreindre dès le commencement de notre existence à porter une malpropreté aussi apparente. On se trouve donc toujours bien de détruire le chapelet des enfants à l'aide d'une brosse en chiendent avec laquelle on frotte leur petite tête plusieurs fois par jour. Si le brossage est insuffisant, on a recours aux onctions avec l'huile d'amandes douces qui ne tardent pas à nettoyer la tête.

Lorsqu'on laisse le chapelet s'accumuler, il arrive souvent que la peau rougit et s'enflamme, et que des éruptions connues sous le nom de gourmes ne tardent pas à survenir. Ces gourmes s'étendent parfois sur le visage, font gonfler les glandes du cou et causent aux enfants beaucoup de démangeaisons et de souffrances. Elles sont aussi l'objet d'un autre préjugé de la part des parents qui prétendent qu'elles sont nécessaires à la santé future de leurs enfants, et quand le médecin conseille de s'occuper de leur guérison, il ne manque pas de trouver une vive opposition de la part d'une foule d'ignorants. Si on l'écoute, et que quelque maladie grave vienne frapper l'enfant, fût-ce une année ou deux après, on ne manque pas de l'accuser. Cependant l'incurie des parents les conduit souvent à de bien tristes résultats. Nous avons vu un jeune enfant, dont toute la face était cachée sous une seule croûte, rester plusieurs mois dans cet état, parce que ses parents prétendaient *que c'était sa santé*, et lorsque la guérison arriva, on s'aperçut que le pauvre petit être avait perdu un œil, et que l'autre était en très-mauvais état.

Les maladies du cuir chevelu, causées par le manque de soins, conduisent à un autre résultat : la production des poux. Aussitôt que quelques-uns de ces parasites sont logés sur la tête d'un enfant, ils y pullulent avec une effrayante rapidité, se cachent sous les croûtes ou gourmes où il est très-difficile de les poursuivre. Lorsque les poux sont très-nombreux, ils causent aux enfants une démangeaison insupportable, produisent l'insomnie et un agacement nerveux très-marqué.

Cependant le préjugé qui consiste à croire que l'on ne doit pas détruire les poux est encore très-répandu, et on voit des mères ne peigner qu'avec crainte la tête de leur enfant couverte de ces parasites, parce qu'elles s'imaginent que leur présence est utile, qu'ils *tirent l'humeur*, comme elles disent. Les poux ne sont jamais utiles, ils sont le résultat de la malpropreté et ils ne vivent que par la malpropreté. Ceux qui partagent les absurdes croyances que nous combattons doivent donc écouter les médecins plus expérimentés qu'eux, et ne pas faire endurer à leurs enfants un supplice inutile et quelquefois dangereux.

Les poux peuvent être détruits par des moyens bien simples : on commence par diminuer la longueur des cheveux s'ils sont trop longs et couverts de lentes, on les peigne fréquemment au peigne fin, et on lave à plusieurs reprises le cuir chevelu avec une décoction de petite centaurée ou avec de l'huile de lavande. On emploie aussi avec succès pour cet usage la graine de persil pulvérisée ou la poudre de semences de staphylaigre; cette dernière substance fait mourir les poux assez rapidement ; il suffit, pour arriver à ce résultat, d'en saupoudrer les cheveux et la peau de la tête.

Chez l'adulte, la tête a besoin de soins quotidiens qui contribuent à la conservation de la chevelure. Il est vrai que l'habitude de porter les cheveux courts rend ces soins beaucoup plus faciles aux hommes, et qu'il est rare de rencontrer, même parmi les moins soigneux, des cheveux complétement négligés. Il n'en est pas de même chez certaines femmes, leurs cheveux incomplétement peignés chaque jour laissent accumuler sur la peau de la tête les pommades dont elles se servent et les poussières qui viennent s'y joindre, et lorsque le cuir chevelu est malade, les cheveux tombent et quelquefois ne repoussent jamais. Il est donc nécessaire que la tête soit peignée très-soigneusement au peigne fin, et il faut de temps à autre employer quelques substances qui enlèvent les matières grasses.

Les vieillards doivent apporter la plus grande exactitude aux soins de la tête, non-seulement parce que cette précaution fait partie de toutes celles qui contribuent à préserver leur existence, mais aussi afin de conserver les cheveux qui leur restent. L'emploi des toupets, perruques, chevelures artificielles de tout genre est sujet à beaucoup d'inconvénients; un léger bonnet de soie nous paraît préférable dans le cas où une sensibilité particulière exige que la tête soit garantie contre les variations de la température. Dans tous les cas, la propreté la plus minutieuse doit présider à tous ces soins, elle est le fard des vieillards.

Il est une partie du corps qui est généralement tenue assez proprement, c'est le visage. Bien peu de personnes manquent à pratiquer des ablutions sur le visage, au moins le matin ; celles chez lesquelles manquerait ce sentiment d'amour-propre qui fait que nous avons répugnance à porter sur le front les marques de notre négligence seraient incurables. Les ablutions sur le visage faites le matin, peu de temps après le réveil, produisent d'ailleurs une sensation de bien-être qui invite à les répéter. Certaines parties du visage sont cependant négligées quelquefois, et les oreilles, par exemple, ne sont pas nettoyées avec tout le soin qu'elles exigent. Ces or-

ganes présentant des plis nombreux au dehors et un conduit profond au dedans ont besoin d'une attention spéciale, le linge mouillé ou l'éponge doivent fouiller avec exactitude tous les sillons du pavillon de l'oreille, et le conduit auditif doit être dégagé chaque jour du cérumen qui tend à l'obstruer.

Toutefois, cette dernière opération demande une certaine adresse, car les personnes qui enfoncent trop profondément un corps étranger dans le conduit de l'oreille s'exposent à déterminer l'inflammation de la membrane qui le tapisse, et à produire des écoulements qui peuvent compromettre l'audition. Le cure-oreille porté trop profondément dans ce conduit a quelquefois occasionné des lésions qui ont donné lieu immédiatement à une surdité incurable. Il est donc bon de se prémunir contre un pareil excès de zèle afin d'en éviter les conséquences.

Le défaut de propreté du conduit des oreilles produit nécessairement l'accumulation de cette matière jaune que l'on appelle le cérumen, elle finit alors par durcir, et l'ouïe se trouve complétement abolie jusqu'à ce que ce conduit ait été dégagé. Cet accident, qui semble presque impossible aux personnes bien élevées des villes, est cependant très-commun dans les campagnes ou parmi les soldats qui passent leur vie dans les camps. L'anecdote suivante, racontée par le docteur Munaret, donnera une idée exacte de l'incurie de certains paysans :

« L'otite et la surdité du paysan sont dues, comme je vous l'ai déjà dit, à l'accumulation et la concrétion du cérumen dans les oreilles. Cette opinion n'est pas la sienne, car il attribue son *mal d'oreilles* à une *bête* (puce, moucheron ou autre) qui s'y est introduite et y caserne. Une semblable erreur naît des bourdonnements qui accompagnent l'obturation du conduit auditif externe, lesquels, en le fermant au bruit du dehors, rendent l'organe plus sensible aux mouvements nés de la vie.

« Un paysan vint un jour me consulter, et m'avoua qu'il était allé *voir* un autre médecin ; mais, ajouta-t-il, il n'a pas connu mon mal, car il m'a soutenu que ce n'était pas une *bête* que j'avais dans les oreilles, mais de la *cire!* Et la preuve, c'est qu'il a ôté cette cire, ce que je pouvais faire aussi bien que lui, et que ma bête continue à bourdonner comme auparavant. Cette confidence *m'illumina,* comme aurait dit Bossuet, et la visite de ses oreilles m'ayant appris en effet que mon confrère s'était contenté d'enlever la couche la plus superficielle du cérumen, et que ce qu'il en restait était presque rebelle à l'instrument, je lui répondis que j'avais vu sa *bête*, et que nous parviendrions à la détruire, moyennant sa patience, ce qui fut promis. Et je commençai par des injections d'eau tiède. — Quelle est cette eau, me demanda-t-il. Si je lui avais avoué que c'était bonnement de l'eau, le prestige s'envolait, et sa patience avec. — C'est une eau bien *forte*, mon ami, car j'espère qu'elle fera fondre et tomber en morceaux votre *bête*, sans faire souffrir ni endommager vos oreilles... mais, je vous le répète, il faut lui donner le temps d'agir, il faut de la patience... et la tête appuyée sur une table, pour que chaque oreille pût garder les injections jusqu'à l'entier ramollissement du cérumen. J'annonçai que la bête était morte, décomposée même, et je procédai au complet curage de chaque conduit auditif externe. — O puissance d'une foi vive! mon homme reconnut si distinctement les pattes, les ailes et le tronc de l'insecte chimérique, dans les fragments du cérumen, qu'il voulut les conserver. — A présent, lui dis-je, vous êtes guéri; mais rappelez-vous que cette espèce de *bête* aime la *cire* et en vit ; il faut donc vous nettoyer les oreilles de temps en temps ; voilà mon secret pour vous en préserver.

« Quelques mois après, je fis la rencontre de mon opéré.—Je suis comme en paradis, monsieur le médecin ; plus de bête, mais aussi j'ai suivi votre conseil ; je me cure les oreilles, et j'ai voulu même que tout mon monde en fît autant.

J'ai guéri d'une manière aussi radicale nombre d'autres otites nées de la malpropreté. »

Recommander la propreté des mains semble une chose tout à fait banale, et cependant, dans certaines circonstances, l'oubli de cette propreté détermine de nombreuses maladies. Il n'est pas rare d'observer dans les hôpitaux des affections des yeux, du nez ou des oreilles, qui se sont produites parce que les doigts salis par un corps irritant ont été portés sur ces organes. Il est moins rare encore de voir des dartres très-rebelles siéger sur les mains, qui auraient été évitées, si ceux qui les portent avaient eu soin de ne pas laisser longtemps au contact de leur peau des matières âcres ou corrosives. Ceux qui exercent certaines professions sont malheureusement obligés de manier des substances irritantes, mais, avec beaucoup de soins, ils peuvent éviter le danger. Mais quelles que soient les occupations de chaque jour, il est indispensable d'opérer le lavage des mains le matin en se levant, le soir avant le coucher, avant et après chaque repas ; cette règle hygiénique est plus importante qu'elle ne le paraît.

La propreté des pieds a besoin d'être vivement recommandée dans une certaine classe d'individus qui la négligent soit par indifférence, soit parce que leur négligence échappe à tous les yeux. Qu'ils sachent bien que les cors, durillons, œils de perdrix, etc., reconnaissent très-souvent pour origine le manque des soins qui sont nécessaires pour les pieds, et que pour quelques minutes bien employées chaque jour ils peuvent souvent s'épargner des années de souffrance. Les pieds se salissent d'ailleurs très-facilement par la marche, des poussières pénètrent constamment au travers des tissus qui les recouvrent, et ils sont comme le reste du corps sujets à une transpiration qui est augmentée par l'exer-

cice. Les personnes chez lesquelles l'excès de cette transpiration constitue une sorte d'infirmité, doivent redoubler de soins de propreté, changer très-souvent de chaussettes et porter des chaussures légères; dans le cas contraire, elles sont un objet de dégoût pour ceux qui les entourent. Ces soins sont d'autant plus nécessaires que cette infirmité ne demande pas à être combattue et que l'habitude de la supporter depuis de longues années fait souvent oublier à ceux qui en sont atteints qu'ils sont très-incommodes pour les autres.

Couper les ongles des pieds semble une chose toute naturelle et qui ne doit jamais être négligée; cependant une foule de gens, et cela paraît incroyable, n'ont jamais coupé les ongles de leurs pieds. Ils s'usent, se cassent, poussent d'une manière vicieuse, peu leur importe; il en résulte les difformités les plus extraordinaires qui rendent la marche excessivement pénible.

Nous pourrions raconter à ce sujet un fait des plus curieux que nous avons observé à l'hôpital de la Pitié, et qui ferait bien le pendant de l'histoire du docteur Munaret; mais cela nous entraînerait trop loin.

Non-seulement les ongles des pieds doivent être fréquemment coupés, mais ils doivent l'être d'une certaine façon, car ils jouent un rôle important dans la marche. On ne doit pas les tailler trop court; l'extrémité de chaque ongle atteignant presque celle de l'orteil, celui-ci y trouve un point d'appui très-utile. Il faut aussi que l'ongle soit coupé carrément, que ses angles ne soient que très-légèrement abattus, afin d'éviter cette douloureuse maladie que l'on appelle ongle incarné ou ongle rentré dans les chairs.

Dr Reinvillier.

Traitement de la phthisie pulmonaire,

PAR M. MARSHALL HALL.

Le traitement de la phthisie pulmonaire ou maladie de poitrine est encore entouré de tant d'incertitudes, qu'on ne lira pas sans intérêt la description du traitement employé par M. Marshall Hall. La fréquence de cette terrible maladie et le nom du célèbre médecin étranger donnaient d'ailleurs une certaine importance à cette médication.

Tant de personnes affectées de phthisie commençante, dit M. Marshall Hall, ont été soulagées et rendues à toutes les apparences de la santé par le moyen dont je vais parler, que je ne puis m'empêcher de lui attribuer une grande efficacité.

Ce moyen consiste dans l'emploi d'un mélange composé d'une partie d'alcool sur trois parties d'eau que l'on applique la première fois tiède et ensuite à la température extérieure, en petite quantité chaque fois, et de cinq minutes en cinq minutes, avec toutes les précautions nécessaires, pour que le mélange soit toujours de la même force. (Si on l'appliquait moins fréquemment et en plus petite quantité, l'alcool s'évaporerait, l'eau seule resterait et produirait un effet désagréable au lieu de la sensation de chaleur que détermine l'alcool.) L'application en est facile : on prend un morceau de linge doux de la largeur d'une feuille de papier à lettre que l'on plie plusieurs fois sur lui-même, de manière qu'il présente six largeurs, puis on l'étend sur la partie antérieure et supérieure du thorax, immédiatement au-dessous des clavicules; on l'attache aux bretelles ou à toute autre partie du vêtement, mais de manière qu'il porte à nu sur la peau, et que la chemise et les autres pièces du vêtement puissent être écartées et rapprochées facilement. On plonge alors dans la dissolution alcoolique une éponge du volume d'une noisette, et on en exprime le contenu à la surface de la compresse; puis les vêtements sont fermés.

Cette opération ne demande pas plus de cinq secondes, doit être répétée toutes les cinq minutes, et ne doit être interrompue que pendant le sommeil.

La gale guérie en deux heures.

SUPPRESSION DES SALLES DE GALEUX DANS LES HOPITAUX

Par M. le docteur Vleminckx, président de l'Académie de médecine de Belgique.

(Fin.)

Gand. — « La durée moyenne du traitement de la gale a été de six jours soixante-dix-sept centièmes dans la maison de sûreté, et de neuf jours soixante-six centièmes dans la maison de force. Par le nouveau système de traitement, introduit depuis quelques mois, cette moyenne diminuera beaucoup. » — M. le docteur Mareslla.

Saint-Bernard. — Depuis votre lettre du 27 juillet, n° 118, nous n'avons plus que dix galeux à l'infirmerie, pendant le troisième trimestre 1852; ainsi qu'il nous est prescrit par cette lettre, nous avons employé la méthode d'Helmerich avec plein succès; nous avons tenu ces galeux pendant dix jours en observation, et nous n'avons trouvé au bout de ce temps aucune trace de gale. La seule chose qui s'observe sont de petits points couverts de petites croûtes et indiquant la place où se trouvaient les pustules chroniques. Indépendamment de ces malades, nous avons encore institué le traitement au quartier et toujours avec le même succès.

« Seize galeux ont été traités durant le quatrième trimestre. Jusqu'à ce jour, ce traitement nous donne les meilleurs résultats, nous n'avons encore eu qu'une seule récidive. » — M. le docteur Saunier.

Saint-Hubert. — « Le traitement de la gale par la méthode d'Helmerich se fait avec succès au pénitencier. » — M. le docteur Dechesne.

Vilvorde. — « Un détenu atteint de la gale a été admis à l'infirmerie, et traité par la méthode d'Helmerich. Il est resté neuf jours en observation *après le traitement*, et la maladie ne s'est plus reproduite. C'est le seul cas que nous ayons eu occasion d'observer depuis les ordres reçus par votre lettre du 27 juillet dernier, n° 118. » — M. le docteur Kums.

Bruges. — « Une économie notable a été réalisée depuis le mois de juillet, dans le traitement des galeux. Depuis cette époque, en effet, nous avons substitué au traitement par les frictions avec le sulfure de chaux liquide, le traitement par la méthode d'Helmerich, d'après le procédé de M. Hardi. Le premier de ces traitements dure en moyenne dix à quinze jours et exige une dépense de chauffage plus ou moins considérable, le second est fini en deux heures et ne réclame aucun séjour dans une salle spéciale. Les résultats que nous avons obtenus jusqu'à ce jour sont satisfaisants. » — M. le docteur Retsin.

Bruxelles. — « Nous nous sommes conformé aux instructions relativement au traitement des galeux, et quoique cette méthode n'ait pas d'abord répondu tout à fait à notre attente, nous y avons persisté. Aujourd'hui nous sommes porté à croire que les récidives observées chez les individus qui y ont été soumis, tenaient *uniquement* à ce que le peu de temps qu'ils passaient à l'infirmerie était insuffisant pour désinfecter complétement leurs vêtements et leurs literies; cette circonstance nous a déterminé à prolonger le séjour des galeux jusqu'au lendemain, et nous attendons de cette disposition un résultat complet. » — M. le docteur Delstanche.

Avant de me prononcer sur la valeur du moyen, je voulus le voir fonctionner, afin d'être parfaitement renseigné sur sa puissance.

Je me rendis donc à Anvers, pour assister aux essais que la commission administrative avait bien voulu faire faire en ma présence.

Des objets remplis de vermine d'un détenu entré la veille furent suspendus dans l'armoire dont je viens de parler, et dans laquelle je fis placer, en outre, un thermomètre.

Au bout de vingt-cinq minutes, le thermomètre marquant 100° centigrades, lesdits objets furent étalés et examinés à la loupe avec le plus grand soin. Toutes les personnes présentes à l'opération purent se convaincre que les parasites et leurs œufs étaint privés de vie, sans que les vêtements eux-mêmes eussent subi la moindre altération.

Avant d'aller plus loin, je dirai comment l'idée était venue à la commission administrative de faire confectionner cet appareil pour la destruction de la vermine.

Un de ses membres, M. Cegrolle, avait vu faire, à cet effet, dans un établissement sanitaire de Suisse, emploi de la chaleur d'un appareil chauffeur. A son retour, il en rendit compte à ses collègues qui imaginèrent de faire construire l'armoire que j'avais devant les yeux.

Certes, l'idée était bonne, et son application devait avoir de grands résultats, puisque indépendamment de la rapidité avec laquelle l'appareil tuerait les parasites et leurs œufs, on pourrait désormais se dispenser de passer à l'eau de savon bouillante les objets infectés, et ne plus les exposer, par conséquent, à se retrécir, se rapetisser et se déchirer.

Préoccupé, comme je l'étais alors du changement radical à apporter dans nos hôpitaux militaires, au traitement de la gale, je songeai à l'instant même au parti que j'allais pouvoir tirer de cet appareil, pour réaliser mon projet de fermeture des salles de galeux. La destruction des sarcoptes et de leurs œufs devait, en effet, n'être pas moins rapide que celle de la vermine, sous l'empire du même moyen, et désormais, par conséquent, j'allais pouvoir me passer des salles de désinfection.

Il y a pour tous les êtres animés des conditions indispensables de vie. Il n'est point d'animal qui, avec son eau d'organisation, puisse continuer à vivre dans un milieu d'une température déterminée, s'il est vrai qu'on ait trouvé des poissons et des végétaux vivants dans les eaux thermales dont la température s'élevait à 65° Réaumur (81° centigrades), telles que les Chaudes-Aigues en Auvergne, le ruisseau près de Manille, dans l'île de Luçon; s'il est vrai encore que la température de la dernière chambre des bains russes est quelquefois portée à plus de 60° Réaumur (75° centigrades), il est également incontestable que ce phénomène est dû exclusivement à la présence de l'eau ou de sa vapeur. Supprimez l'une ou l'autre, ou bien élevez de quelques degrés la température, et la vie restera indubitablement.

Or, dans l'armoire dont j'ai l'honneur de vous entretenir, la température peut être portée à plus de 100° centigrades, sans danger d'altération pour les objets à épurer, car, vous le savez, le lin, le coton,

l'amidon, peuvent supporter une chaleur de plus de 140° centigrades. Le travail de la laine (peignage et grillage) nécessite des températures très-élevées.

Le problème est donc résolu. Le sarcopte et ses œufs peuvent être détruits moyennant certaines conditions, en moins de vingt-cinq minutes, la désinfection des objets des galeux n'est plus nécessaire, et par conséquent les galeux peuvent cesser d'appartenir au service interne des établissements sanitaires.

Tout galeux envoyé à l'hôpital sera désormais soumis au traitement de deux heures, et ses effets d'habillement et de couchage placés en même temps dans l'appareil insecticide; après quoi il sortira de l'établissement avec eux, pour reprendre son service. L'intérêt qui s'attache à la solution du problème est immense; il suffira de vous dire, pour le faire comprendre, que nous recevons annuellement dans nos hôpitaux de cinq mille à cinq mille cinq cents galeux qui y restent en traitement en moyenne pendant dix jours.

Voilà donc cinquante cinq mille journées de service imposées en plus aux hommes sains; car, quoi qu'il arrive, le service doit toujours se faire, et lorque, comme chez nous, l'effectif est très-restreint, il est extrêmement important que le plus petit nombre possible de soldats séjourne dans les hôpitaux, afin de ne pas accabler outre mesure ceux qui sont exempts de maladies, et que cet excès de service expose à des accidents fâcheux.

Et puis, n'est-ce rien que de ne plus faire subir à ces malheureux galeux le dégoût d'un traitement prolongé? N'est-ce rien encore que de les soustraire aux dangers de l'oisiveté? N'est-ce rien enfin que de ne pas les plonger dans l'atmosphère rarement pure des hôpitaux? N'avons-nous pas vu des galeux contracter dans ces établisssments des maladies mortelles?

Je n'insiste pas sur l'économie de la méthode nouvelle, c'est là une question tout à fait secondaire, bien qu'à certains égards digne de fixer votre attention.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DE L'HYDROTHÉRAPIE SOUS LE RAPPORT MÉDICAL ET HYGIÉNIQUE. — On donne le nom d'hydrothérapie à une nouvelle méthode de traitement qui depuis quelque temps est l'objet de grandes discussions dans le monde médical, et sur la valeur de laquelle les avis sont on ne peut pas plus partagés. Nous allons faire connaître en quoi elle consiste et quelles peuvent en être les applications, sous le double rapport de la santé et de sa conservation.

L'hydrothérapie, telle que la comprennent aujourd'hui ceux qui l'ont étudiée sérieusement, est une méthode fort compliquée, malgré son apparente simplicité. Elle fait concourir au même but l'emploi de l'eau et de l'air, de l'exercice et d'une alimentation convenable; elle règle tous ces puissants modificateurs de l'économie vivante selon les maladies qu'elle est appelée à combattre, selon les aptitudes et les prédispositions individuelles, selon une foule de circonstances enfin qui changent le traitement et en font varier la direction.

On fait remonter l'origine de la méthode hydrothérapique à l'antiquité la plus reculée, et l'on s'appuie sur les noms d'Hippocrate, de Galien, de Celse et même sur celui de Moïse. On cherche aussi, à l'aide de quelques documents équivoques, à anoblir son obscure naissance et à tourner à son profit cette paternité d'emprunt. Il y aurait peut-être quelque difficulté à trouver dans tous ces témoignages des raisons suffisantes pour accorder à cette méthode thérapeutique les honneurs d'une aussi célèbre extraction; mais comme nons n'avons pas l'intention de discuter ici ce point d'histoire de l'art de guérir, nous ne nous y arrêterons point. Pour nous, la médication hydriatrique ne date guère que d'une dizaine d'années; la création du premier établissement où l'on a traité des malades d'après cette méthode est due en quelque sorte au hasard. C'est, comme on le sait, à Græffenberg, un pauvre village de la Silésie autrichienne, que cet établissement fut fondé par un nommé Priesnitz, qui, atteint de lésions très-graves à la suite d'une chute de voiture, se guérit lui-même par des applications d'eau froide, et donna ainsi un démenti à l'opinion des médecins qui l'avaient jugé incurable.

Ce fait prit aux yeux du malade et de ses voisins l'importance d'un miracle, et le bruit de cette guérison se répandant avec la rapidité de l'éclair, on vit, au bout de peu de temps, des habitants des contrées voisines accourir à Græffenberg dans l'espoir de se débarrasser des maux dont ils étaient affligés. Les premiers essais de Priesnitz furent si heureux que le nombre de ses prosélytes ne fit que s'accroître d'année en année, et cela dans des proportions surprenantes. Son établissement prit ainsi très-rapidement une grande importance; il fut bientôt visité par des malades de tous les pays, dont le nombre a dépassé mille cinq cents en 1840.

Si un médecin avait employé le premier le traitement du paysan silésien, ses succès ne se seraient certes pas répandus avec la même rapidité; mais un homme obscur et illettré qui s'avise tout à coup de trai-

ter des malades, et qui, par un singulier concours de circonstances, réussit dans des cas graves et désespérés, cet homme ne peut pas manquer d'attirer l'attention du public et de faire parler de lui. C'est ce qui est arrivé à Priesnitz et à sa méthode. La nouveauté et l'étrangeté des moyens qu'il employait furent sans doute aussi pour quelque chose dans l'enthousiasme avec lequel le public se porta vers lui. Toutefois cela ne doit pas empêcher de rendre justice aux heureux résultats qu'il a obtenus, comme cela ne permet pas non plus de ne le considérer que comme un habile charlatan. On revient facilement sur son compte, quand on envisage les services qu'il a rendus à la médecine, en attirant l'attention des hommes de l'art sur la puissance des moyens qui constituent la méthode hydriatrique, et lorsqu'on examine la manière tout à fait ingénieuse dont il a su varier l'emploi de l'eau et du froid. Certes, sans lui accorder le mérite d'un novateur, ni les qualités d'un grand génie, il est impossible de lui refuser l'honneur d'avoir imprimé au traitement de certaines maladies une direction nouvelle. L'influence de l'hydrothérapie a déjà été, sous ce rapport, plus grande qu'on ne le croit généralement, car l'attention des médecins a été rappelée sur l'activité d'agents dont ils négligeaient trop souvent l'emploi. Cette influence se fait sentir aussi bien dans leurs écrits que dans leur pratique, et nous sommes en fonds pour affirmer que cette dernière n'a eu qu'à s'en applaudir. Du reste, s'il était permis de juger l'importance des hommes par le nombre et le mérite de leurs adversaires, on pourrait créer à Priesnitz une position peu commune.

La méthode qu'il employait suscita en effet une très-grande rumeur dans le corps médical. Ce fut d'abord en Autriche même que l'on demanda la suppression de l'établissement de Græffenberg, qui ne dut son salut qu'à l'impartialité et aux lumières des commissaires désignés par l'empereur pour faire l'examen du traitement hydriatrique. La commission d'enquête ayant constaté que ce traitement produit dans un grand nombre de cas de remarquables résultats, fit un rapport tellement en sa faveur, que non-seulement l'établissement de Græffenberg reçut la sanction des gouvernements, mais qu'on ordonna la création de beaucoup d'autres institutions du même genre pour le service des soldats malades. Plus tard, lorsque par la force des choses, les médecins allemands durent céder à l'évidence et furent forcés d'accorder à l'hydrothérapie l'importance qu'elle mérite, ce fut le tour de la médecine française de rejeter au loin cette nouvelle rêverie germanique, qui, au dire de certains esprits forts, ne pouvait pas manquer de rejoindre promptement ses devancières, le magnétisme animal et l'homœopathie. Il faut avouer toutefois qu'on a été jusqu'à un certain point excusable de la méfiance avec laquelle on a reçu en France cette nouvelle méthode thérapeutique, car ses maladroits amis en ont tellement exagéré le mérite, que les esprits sérieux furent tout naturellement portés à lui refuser toute espèce de créance. Cependant, comme dans les sciences en général et dans la médecine en particulier il n'est point permis de juger sans un mûr examen, on aurait sans doute mieux fait d'attendre et surtout on aurait dû étudier et vérifier les faits avant de les rejeter. Nous sommes persuadé que de cette étude auraient jailli des principes féconds en utiles applications, et que la médication des maladies chroniques en aurait retiré de très-grands avantages.

Il serait très-difficile de donner une idée exacte du traitement hydriatrique, puisque ce traitement est on ne peut plus variable, selon les circonstances que nous avons énumérées. Toutefois, on peut dire en thèse générale, que le principe qui domine la médication hydrothérapique consiste dans l'accélération du double mouvement de composition et de décomposition. On cherche à augmenter l'activité de toutes les excrétions naturelles en même temps qu'on stimule l'énergie des forces assimilatrices; on essaye de cette manière de débarrasser le corps des particules usées composant les organes qui, en se chargeant d'autres molécules de nouvelle formation, arrivent ainsi à une espèce de renouvellement vital ou de régénération. Parmi toutes les fonctions éliminatrices, c'est à celle de la peau que l'on s'adresse en particulier; on l'entretient dans un état d'excitation permanente par de fréquentes ablutions froides, et on en exagère la fonction en provoquant l'activité de la transpiration par un procédé particulier portant le nom de sudation par enveloppement.

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES.

GARGARISME CONTRE LES MAUX DE GORGE

Prenez :

Moutarde commune.....	25	grammes.
Sel de cuisine.....	5	—
Vinaigre ordinaire.....	10	—
Eau chaude ou froide.....	192	—

Filtrez.

Ce gargarisme composé de substances que l'on a toujours sous la main est d'un usage immémorial parmi les créoles de l'Ile-de-France. M. le docteur Fleury, chirurgien de première classe de la marine, qui en a communiqué la formule à la société de médecine pratique de Paris, assure l'avoir employé lui-même avec avantage dans plus de trois cents cas d'angines ou inflammations de la gorge de nature variée.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 septembre 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 78.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'épilepsie, ses causes, ses symptômes, sa marche, les soins qu'elle réclame (suite et fin). — Maladie produite par l'ingestion de la chair d'un lapin malade. — Cours d'hygiène : vingt-troisième leçon. — Guérison de la surdité par la glycérine. — Traitement des taches hépatiques par la teinture d'ellébore blanc employé à l'extérieur. — Bibliographie : Recherches cliniques sur le chloroforme. — Variétés et nouvelles. — Formules : Mixture stimulante.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 SEPTEMBRE 1853.

La capitale de la France continue à être complétement exempte du choléra, et si cette maladie ne sévissait pas à Newcastle et sur d'autres points de l'Angleterre, Londres excepté, nous n'en parlerions même pas. Au reste, on ne remarque pas dans la santé publique les moindres signes qui puissent faire craindre l'apparition du choléra ; les cas de diarrhée ne sont pas plus nombreux qu'ils n'étaient à la même époque pendant les années précédentes, et tous ceux qu'on observe ont toujours une cause facile à apprécier. La cause vient des variations de la température ou de l'usage des fruits peu mûrs et autres aliments indigestes; toutefois, les diarrhées guérissent très-bien et ne ressemblent en rien à celles de Londres, c'est-à-dire à l'épidémie de dyssenterie qui y règne en ce moment.

Les malades atteints de fièvre typhoïde sont assez nombreux, cependant ils l'étaient davantage il y a huit ou dix jours. On remarque encore des maux de gorge, des fluxions de la face, des rhumatismes et quelques congestions de la tête chez les enfants.

DE L'ÉPILEPSIE.

SES CAUSES, SES SYMPTOMES, SA MARCHE, LES SOINS QU'ELLE RÉCLAME.

(*Suite et fin.*)

Les attaques d'épilepsie sont quelquefois très-rapprochées, on voit des malades chez lesquels elles se répètent tous les jours; d'autres ne les ont que très-rarement, à plusieurs mois de distance, ou même une seule fois dans l'année. Quant au moment de la journée où elles surviennent, il n'a rien de précis, et aucunes recherches n'ont été faites à cet égard; il y a des épileptiques qui ne les ont que la nuit, pendant leur sommeil, et qui ne sont avertis de ce qui s'est passé que par la sensation de fatigue qu'ils éprouvent.

Quelle sorte de secours doivent porter à l'épileptique les personnes présentes au moment de l'attaque ?

Lorsque cet accident survient, il est important, si on le peut, de conserver beaucoup de calme, afin que le secours soit plus rapide et plus efficace. Loin d'inspirer du dégoût, l'épileptique ne peut éveiller dans un cœur généreux que des sentiments de pitié et de sollicitude pour sa triste infirmité, aussi ne comprenons-nous pas qu'on détourne les yeux et qu'on ne surmonte pas toute impression pénible pour voler à son secours.

Au moment où le malade tombe, on peut être quelquefois assez heureux pour lui éviter de violentes contusions ou autres accidents, mais il ne faut pas perdre un instant, la chute étant ordinairement très-rapide. On le soutiendra en le laissant glisser à terre, car s'il est étendu, il sera plus facile de le secourir; ensuite on fera en sorte de le préserver contre les corps durs ou anguleux qui pourraient se trouver à sa portée, soit en les éloignant, soit en l'attirant doucement lui-même, ou enfin en interposant entre eux et lui des oreillers, des tapis, des vêtements ou tout autre objet que l'on aura sous la main et qui sera convenable pour cet usage. Un corps mou sera glissé entre sa tête et le sol sans qu'il soit cependant nécessaire que la tête soit très-élevée. En même temps on aura soin de le débarrasser de tous les liens qui peuvent mettre obstacle au libre cours du sang, tels que la cravate, la ceinture du vêtement, etc. Les membres seront saisis et maintenus avec force, les supérieurs aux poignets, les jambes immédiatement au-dessus des pieds; mais tout en les tenant vigoureusement appuyés contre le sol, on fera en sorte de ne pas les froisser afin que le malade n'éprouve aucune douleur, lorsqu'il aura repris connaissance, par le fait des personnes qui le maintenaient. La bouche devra être essuyée et débarrassée de l'écume qui l'entoure, et si la langue se trouve serrée entre les dents, il faut tâcher de la faire rentrer dans la bouche afin qu'elle ne soit point blessée. Toutefois, pour obtenir ce dernier résultat, il faut éviter d'employer les doigts, car ils pourraient être violemment mordus; il est préférable de se servir d'un petit bâton ou du manche d'une cuillère entourés préalablement de linge. Enfin, il est bon de projeter au visage du malade de l'eau fraîche, que l'on cingle avec les doigts, et de lui mouiller le front avec le même liquide.

Quant à l'habitude assez générale de faire respirer à l'épileptique soit de l'éther, soit du vinaigre radical ou des sels, on ne saurait trop la blâmer, car la longueur de l'attaque n'en sera pas diminuée, et le malade n'a nul besoin de ce remède. Il peut même arriver que le liquide employé étant très-fort, et l'épileptique n'en ayant aucune conscience, les fosses nasales et l'arrière-gorge contractent une vive inflammation; c'est ce qui arrive souvent avec l'ammoniaque liquide et l'acide acétique concentré.

Si l'attaque est violente, il est impossible qu'une seule personne puisse secourir efficacement le malade; lorsque plusieurs sont présentes, elles peuvent spontanément se distribuer les rôles, mais l'attaque est quelquefois si courte que le secours doit être apporté avec la plus grande célérité. Malheureusement chez certains épileptiques les convulsions durent très-longtemps; la maladie présente beaucoup de variétés à cet égard.

Lorsque le malade est au lit au moment de l'attaque les secours sont beaucoup plus faciles à administrer, car les chutes et les contusions sont moins à redouter; mais en cas que les attaques surviennent pendant le sommeil, il est bon que le lit de l'épileptique soit très-large et peu élevé. Au reste, lorsqu'il est possible de disposer l'ameublement d'une certaine manière, les accidents sont moins à redouter pendant les attaques, c'est ainsi que les gros meubles doivent être peu nombreux, les cheminées et les poêles entourés de grilles et que la température de l'appartement doit être très-modérée.

Le *traitement* de l'épilepsie est l'un des plus difficiles et des plus incertains de l'art de guérir, aussi presque tous les médicaments de la matière médicale ont-ils été tour à tour employés et rejetés; les remèdes les plus violents n'ont pas été épargnés, et parmi eux les préparations de cuivre et de mercure, l'acide prussique, la strychnine, la morphine, la belladone, ont occupé le premier rang. On a aussi traité de nombreux malades par l'indigo à hautes doses et par le nitrate d'argent pris à l'intérieur. Ce dernier médicament, en outre des dangers qu'il fait courir au malade, a l'inconvénient, lorsqu'il est continué longtemps, de produire une coloration noirâtre et indélébile de la peau. Nous avons vu des individus qui avaient été transformés ainsi, pour toujours, en demi-nègres sans que leur maladie en ait été modifiée. Enfin, on a été jusqu'à pratiquer des opérations chirurgicales sur les parties d'où partait cette sensation désignée sous le nom d'*aura*, qui précède l'attaque chez beaucoup de malades; ces opérations ont été souvent infructueuses, cependant Tissot cite deux exemples de guérison, l'un à la suite de l'amputation du gros orteil, l'autre après l'extraction d'un durillon situé profondément dans le mollet.

On a quelquefois guéri l'épilepsie en agissant sur le moral, et l'on cite des exemples de guérison obtenus par de vives frayeurs; c'est un moyen dangereux. On a vu encore des malades arrêter brusquement l'attaque à son début en employant toute l'énergie de leur volonté, et Pinel a rapporté l'histoire d'un jeune homme qui suspendit ainsi une de ses attaques dans la crainte de passer pour un idiot. Boerhaave parvint à arrêter les attaques de plusieurs jeunes filles de son hôpital, en menaçant de brûler

avec un fer rouge celles qui auraient des convulsions. M. Maisonneuve a publié le fait intéressant d'un jeune homme qui empêchait ses attaques de se produire en se mettant à courir rapidement; quelquefois il lui suffisait de se faire tirer fortement le bras droit par lequel la convulsion commençait au moment de l'attaque.

Les médicaments les plus simples ont quelquefois réussi à guérir cette maladie, et de ce nombre est la potion qui a été employée avec succès par le docteur Pinel-Grandchamp. Ce médecin a guéri radicalement, au moyen d'une potion ammoniacale, un jeune homme de dix-neuf ans épileptique depuis trois ou quatre ans, et pour lequel les médecins les plus distingués de Grenoble et de Lyon avaient mis inutilement en usage tous les remèdes préconisés contre cette cruelle maladie.

Ce jeune homme dont les accès offraient la plus grande violence, et étaient accompagnés de monomanie homicide, devenait sombre et rêveur quelque temps avant l'attaque ; un froncement marqué des sourcils précédait constamment la perte de connaissance et les convulsions. Le docteur Pinel-Grandchamp administra lui-même cette potion au moment de l'attaque, et chaque fois elle fut arrêtée subitement. Le malade témoignait alors par un sourire la vive satisfaction qu'il ressentait; il reprenait bientôt l'usage de ses sens, recouvrait complétement la connaissance et n'éprouvait plus le moindre phénomène insolite dans les fonctions de la sensibilité ou de la locomotion. Deux fois seulement il accusa un mal de tête prononcé et une grande envie de dormir.

Voici la formule de cette potion communiquée à M. Pinel par le docteur Delanglard, qui le premier en a fait l'application la plus heureuse dans trois ou quatre cas d'épilepsie, entre autres chez un soldat qui en était atteint depuis quinze ou vingt ans.

Prenez :	Eau distillée de tilleul.....	25 grammes.
	Eau de laurier-cerise.....	12 —
	Sirop de fleurs d'oranger..	32 —
	Ammoniaque liquide.....	15 à 18 gouttes.

Le docteur Pinel-Grandchamp l'a fait avaler, chaque fois, d'un seul trait, en ayant le soin de la mettre dans un flacon de cristal dont le goulot était entouré de plusieurs couches de caoutchouc dans la crainte que le malade ne le brisât entre ses dents.

Le succès obtenu au moyen de cette potion doit-il faire présumer qu'elle réussirait dans tous les cas d'épilepsie? non certes, car cette maladie est du nombre de celles qui résistent aux traitements les plus habilement conçus, et on ne possède contre elle aucun moyen qui réussisse dans la majorité des cas. Nous voulons cependant faire connaître à nos lecteurs la communication faite à la *Revue thérapeutique du Midi* par M. le docteur Miergues fils, au mois d'avril dernier. Le remède que ce médecin indique mérite d'être expérimenté, car il compte des succès réels, et son administration est d'ailleurs exempte d'inconvénients. Voici comment s'exprimait M. Miergues :

En 1840, j'ai signalé dans les comptes rendus de l'Académie des sciences l'emploi du *galium rigidum* et *g. mollugo* contre l'épilepsie; j'ai depuis lors continué mes observations sur cette propriété sanctionnée par l'expérience de trois générations de praticiens. Mon grand-père tenait probablement ces renseignements de Gouan, son contemporain, qui s'exprime ainsi dans son *Traité de botanique appliquée :* « C'est à Jourdan, recteur de l'hôpital de Tein, qu'on a la grande obligation d'avoir enfin donné la formule d'un remède antiépileptique, que sa famille possédait depuis longtemps, et vraisemblablement c'est cette espèce (*galium mollugo*) qui fut tant vantée par les anciens et désignée sous le nom de *galium palustre, album, latiore folio,* etc. » Les auteurs modernes signalent à peine cette plante qui jouit de propriétés antispasmodiques irrécusables, et qui dans l'état actuel de l'art médical, peut être considérée comme l'antiépileptique le plus fidèle. Nos pharmaciens sont munis d'extrait de galium que nous employons à la dose de 8 grammes pour les enfants et 16 pour les adultes.

L'expérience m'a pleinement confirmé l'opinion de Garidel, observant que, lorsque le suc de cette plante évacue, l'effet en est plus certain. L'étude soutenue que j'ai faite de ces préparations me fait un devoir de faire revivre ce précieux agent tombé dans l'oubli. — Voici la meilleure préparation : c'est celle que j'avais envoyée à notre confrère, feu le docteur Gril de Nîmes :

Je pile la plante fraîche, à laquelle j'ajoute un seizième de son poids d'alcool ; je broie encore quelques instants ; j'exprime et expose le suc à la température de 100 degrés ; je filtre et fais dissoudre dans la liqueur quantité suffisante de sucre, pour l'amener à l'état de sirop concentré, auquel j'ajoute un quart d'eau de fleurs d'oranger. Ce sirop est d'une saveur très-agréable, surtout pour les enfants, qui le prennent avec plaisir. La dose est d'une cuillerée par heure, lorsque les accès sont rapprochés, et deux ou trois, soir et matin, dans le cas contraire. »

Quels que soient les résultats auxquels on est arrivé à l'aide des médicaments, on ne doit pas se flatter de guérir souvent les épileptiques. La recherche des remèdes qui guérissent constamment est une sorte d'utopie, et la fausse route dans laquelle elle entraîne a été énergiquement indiquée par Esquirol lorsqu'il a écrit : « Si au lieu de chercher des spécifiques et au lieu de se décourager on eût étudié avec plus de soin et d'opiniâtreté les causes de l'épilepsie et leur manière d'agir sur tel et tel organe, les épileptiques ne seraient pas devenus la proie des empiriques et des charlatans, et on en aurait guéri un plus grand nombre. Si l'on eût accordé aux secours que présente l'hygiène l'intérêt qu'ils méritent, et qu'on ne leur eût pas présenté exclusivement les médicaments et les drogues, on eût obtenu plus de succès. » (Esquirol, *Dict. des sc. méd.*, t. XII, p. 531.)

En effet, les soins hygiéniques peuvent jouer un grand rôle dans le traitement de l'épilepsie; lorsqu'on a soin, ainsi que nous l'avons dit, de maintenir les malades dans une température peu élevée, de leur éviter toutes les secousses de l'âme, de les éloigner de tout travail du corps et de l'esprit, on réussira probablement à rendre les attaques plus rares et moins prolongées. On pourra rendre encore ces moyens plus efficaces à l'aide d'un régime doux, de l'abstinence de liqueurs excitantes, d'un exercice modéré et fréquent, et de distractions répétées, telles que celles du voyage. Les bains pourront aussi trouver une utile application, mais ils devront être administrés avec une très-grande prudence, et la tête du malade devra toujours être couverte pendant toute la durée du bain d'une éponge ou d'un linge imprégnés d'eau froide.

Il arrive quelquefois que certains individus ont intérêt à simuler l'épilepsie, et l'on a souvent vu dans les rues de Paris des mendiants qui imitaient ces horribles attaques, afin d'exciter la pitié publique. Dans les hôpitaux militaires, on voit aussi de jeunes soldats qui emploient ce moyen pour arriver à se faire réformer du service. Enfin les annales de la science contiennent l'histoire d'une jeune fille qui feignait d'être épileptique parce qu'elle avait entendu dire à un médecin qu'elle guérirait peut-être si on mettait à exécution un mariage depuis longtemps projeté.

Souvent on arrive à découvrir la fraude par des moyens très-simples, et la petite comédie suivante, dans laquelle nous étions acteur, réussit parfaitement à dévoiler la ruse employée par un jeune militaire. Entré dans un hôpital où nous étions interne, pour se faire traiter de l'épilepsie dont il se disait atteint, il avait des attaques très-courtes, et elles n'arrivaient jamais qu'en présence de ses camarades seulement. Le chirurgien en chef qui soupçonnait que la maladie était simulée, nous donna l'ordre, en présence du malade, de lui appliquer, au moment de l'attaque, un fer rouge dans la paume de la main. Tout fut disposé à cet effet : un infirmier resta constamment au lit du malade dans le but de nous avertir, un fer rouge fut entretenu dans un fourneau à la porte de la salle. A partir de ce moment, l'épilepsie ne reparut pas et le fer rougi resta sans emploi. Au reste, quoiqu'on eût dit devant le malade que s'il était épileptique il serrerait le fer avec force, il est évident que nous n'eussions jamais eu la barbarie d'en faire l'expérience.

En effet, lorsque l'attaque est réelle, la perte de la sensibilité est complète, mais il y a des moyens plus doux de s'en assurer, tels que l'emploi des odeurs fortes, un bruit violent et inattendu, ou bien encore on peut laisser tomber sur la peau de l'épileptique quelques gouttes de cire à cacheter enflammée.

Dans l'épilepsie véritable, les mains du malade sont fermées avec force, et cependant, si on peut parvenir à les ouvrir, elles ne se referment plus jusqu'à la fin de l'accès, ou ne se ferment que si l'attaque redouble de violence. L'individu qui feint l'épilepsie laisse au contraire ouvrir sa main, mais il la referme aussitôt qu'on l'abandonne, croyant ainsi mieux s'y prendre pour imiter l'épileptique.

Enfin les médecins trouvent encore une foule de renseignements dans les symptômes précurseurs de l'attaque, dans la manière dont le malade tombe, le soin qu'il prend ou ne prend pas pour choisir le lieu de la scène; puis l'état des yeux pendant l'attaque, la forme des convulsions, la coloration du visage, et enfin, après l'attaque, l'air hébété et l'expression extraordinaire qui n'appartiennent qu'au véritable épileptique et qu'il est presque impossible d'imiter.

Une ruse assez grossière et très-familière aux mendiants qui simulent cette maladie, est l'emploi d'un morceau de savon qu'ils logent dans leur bouche afin de produire de l'écume; on comprend qu'il est très-facile de découvrir ce stratagème. Mais détournons les yeux d'un si triste spectacle, car il est pénible de constater qu'il se trouve des êtres capables de simuler une maladie qui afflige si profondément de nombreuses familles. Dr Reinvillier.

Maladie produite par l'ingestion de la chair d'un lapin malade.

On nous écrivait dernièrement pour demander réponse à cette question : La chair des animaux morts de maladie peut-elle être mangée sans inconvénient? Cette demande avait pour but de nous prier d'établir, s'il pouvait résulter des accidents de cette sorte d'alimentation, dont on aurait usé une seule fois par hasard et sans s'en douter. Dans le cas où il ne serait rien survenu de fâcheux, on pensait que le débit des viandes d'animaux morts de maladie pouvait être permis, et ce débit se faisant à un très-bas prix, on y voyait de très-grands avantages pour les pauvres qui trouveraient là une utile addition au pain et aux légumes.

L'observation suivante, publiée par le docteur Hannon dans la *Presse médicale belge*, donne parfaitement la solution de la question, elle prouve que si la chair altérée par un commencement de décomposition est très-funeste à la santé, celle des animaux malades est loin d'être sans inconvénient; l'empoisonnement, si fréquent, produit par les moules, et qui provient souvent d'une seule moule malade, indique déjà, au reste, l'étendue du danger. Voici comment M. Hannon raconte le fait :

« Je fus appelé, au commencement de l'année dernière, chez M. A. D. Je le trouvai atteint de céphalalgie, de malaise, de fièvre ; il avait eu des nausées, des vomissements, des douleurs articulaires, de l'agitation, de l'insomnie, et quelque peu de délire ; il se plaignait surtout d'une démangeaison générale très-intense, accompagnée d'un sentiment de chaleur à la peau. Le malade s'était gratté, et partout où il l'avait fait étaient apparues des plaques saillantes, dures, circulaires, ovalaires et irrégulières, plus grandes que la surface de la main ; plusieurs d'entre elles étaient grandes comme le fond d'un chapeau d'homme. Les épaules, la face interne des avant-bras, les lombes, les cuisses étaient surtout affectées.

« Ces plaques présentaient d'abord une teinte rosée générale, puis devenaient d'un blanc mat. Le lendemain, de nouvelles plaques s'étaient développées ; le nombre de celles-ci était considérable, elles étaient pour ainsi dire confluentes. Ces plaques étaient le siége d'une sensation très-incommode de fourmillement qui se développait surtout sous l'influence de la chaleur causée par le séjour au lit. Le malade ne pouvait résister au besoin de se gratter ; mais en y cédant, il exaspérait plutôt qu'il n'apaisait la douleur.

« Interrogé sur la cause de cette affection, M. A. D. me raconta avoir mangé du lapin sauvage acheté au marché ; ce lapin avait la peau tachée de violet, ses muscles étaient cassants et ses veines étaient gorgées d'un sang noir caillé. Une autre personne ayant mangé du même lapin et ayant éprouvé des symptômes analogues, je regardai la cause du mal comme suffisamment connue pour prescrire un vomitif, bien que le malade eût déjà vomi spontanément la veille.

« L'éruption parut et reparut irrégulièrement sur presque toutes les parties du corps les jours suivants ; son retour, qui avait lieu surtout le soir, était accompagné d'une légère accélération du pouls. La durée individuelle des plaques variait de quelques minutes jusqu'à une, deux ou trois heures.

« Cette maladie dura cinq jours ; elle s'arrêta pour ainsi dire brusquement après l'ingestion d'une potion laudanisée. Tout rentra dans l'ordre sans que l'exanthème laissât après lui la moindre trace ; une légère desquammation (dépouillement) s'opéra seulement sur quelques parties du corps où l'éruption avait sévi fortement. »

COURS D'HYGIÈNE.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

Nécessité des soins à donner à la bouche. — Erreur populaire. — Importance de la conservation des dents. — Ce qu'il faut faire pour conserver les dents. — Soins habituels. — Les passions sont de grandes causes de maladie. — Orgueil, vanité, ambition. — Influence de l'orgueil sur la santé. — La vanité n'est que ridicule. — Comment la haine agit sur l'organisation de l'homme. — Conseils pour la maladie appelée la haine. — Effets produits par la jalousie. — La colère. — Des maladies graves et même la mort peuvent en être le résultat. — Moyens préservatifs contre la colère.

Les soins hygiéniques que l'on donne à la bouche peuvent éviter plusieurs maladies douloureuses et rentrent d'ailleurs presque complétement dans les règles les plus simples de la propreté. Les personnes dont la bouche est bien soignée ont un aspect agréable et n'inspirent aucun dégoût quel que soit leur âge ou le petit nombre de dents qu'elles possèdent ; celles au contraire qui négligent ces sortes de soins ont quelque chose de repoussant, c'est avec peine qu'on leur voit ouvrir la bouche pour parler ou pour manger, on détourne les yeux à leur approche et on se soustrait avec soin aux émanations que produit leur haleine. Ce qu'il y a encore de plus pénible

pour ceux qui se trouvent en contact journalier avec les personnes qui oublient de s'occuper de leur bouche, c'est l'espèce d'indifférence dans laquelle vivent ces dernières ; habituées à voir graduellement se détériorer cet organe important, elles seules ignorent leur infirmité et la répulsion qu'elle inspire, de sorte qu'elles persistent à tout jamais dans cette situation dégoûtante. Une erreur très-répandue sur l'impureté de l'haleine est celle qui consiste à la considérer comme le résultat d'un état maladif de l'estomac ; très-rarement elle a une autre cause que la négligence des soins de la bouche, et c'est à tort que l'on cherche ainsi ou une excuse ou une explication qui ne repose sur rien de certain ; que ceux qui ont l'haleine fétide commencent par pratiquer les soins dont nous parlons et ils verront presque constamment disparaître ce triste inconvénient.

Ce n'est pas tout, la négligence des soins de la bouche produit l'altération des dents et entraîne nécessairement leur perte, et les dents sont des organes tellement utiles que leur destruction fait le désespoir de ceux qui viennent à les perdre. En effet, les dents ne sont pas seulement un ornement pour le visage, elles servent encore à prononcer les mots avec netteté, et ont surtout pour mission importante, la trituration des aliments. Ainsi beauté et utilité tels sont les avantages de la conservation des dents. Cependant beaucoup de personnes ignorent quels sont les soins à donner à la bouche pour empêcher l'altération des dents, et presque toutes ne les connaissent qu'imparfaitement.

Pour conserver les dents il faut d'abord ne jamais boire alternativement très-chaud et très-froid, à très-peu d'intervalle. Il faut éviter l'usage des acides, tels que ceux du vinaigre, du citron, etc. Ne jamais briser avec les dents, par une vanité ridicule, des corps durs tels que des pièces de monnaie ou des métaux quelconques. Enfin il est nécessaire de leur accorder certains soins dont nous parlerons plus loin. Si beaucoup de personnes encore jeunes sont privées de leurs dents, c'est généralement à cause de l'indifférence que l'on apporte aux soins à donner à la bouche, et on ne connaît habituellement le prix des dents que lorsqu'on en a perdu plusieurs.

Si l'on boit chaud et froid alternativement, les dents se fendillent ou deviennent malades. Si l'on abuse des acides, l'émail se ramollit et les dents ne tardent pas à s'altérer. Lorsque l'on fait avec les dents certains tours de force, elles s'ébranlent ou se brisent. Et lorsque, tout en évitant ces imprudences, on ne soigne pas sa bouche avec exactitude, il est rare que l'on conserve toutes ses dents.

Quels sont les soins habituels qu'il faut donner à la bouche ?

Après chaque repas, il est important de se gargariser la bouche avec de l'eau, afin qu'il ne séjourne pas d'aliments dans les interstices des dents. Lorsque ces débris d'aliments restent logés très-longtemps entre les dents, pendant toute une nuit, par exemple, ils finissent par altérer la pureté de l'haleine et par leur contact prolongé attaquent l'émail de la dent.

En outre, les dents doivent être chaque matin brossées avec soin, soit avec une brosse imprégnée d'eau pure, soit mouillée d'un liquide favorable à la conservation des dents. La brosse ne doit être ni trop molle ni trop dure, afin que d'une part elle puisse enlever le corps limoneux qui couvre la dent au matin, et que de l'autre elle ne déchire pas les gencives. Les dents doivent être brossées, les supérieures de haut en bas et les inférieures de bas en haut, c'est le moyen de ne pas les déchausser de leurs gencives et de faire pénétrer la brosse jusque dans les intervalles qui les séparent. On peut cependant terminer cette opération en passant, à plusieurs reprises, la brosse en travers, à la manière vulgaire de la toilette des dents, mais il faut alors éviter avec soin de froisser les gencives. Ces dernières sont pour les dents des organes de protection, elles demandent aussi à être ménagées afin de conserver les dents qu'elles entourent.

Tels sont les soins à donner habituellement à la bouche, et au moyen desquels on arrivera nécessairement à éviter les principales causes de destruction des dents. Malheureusement ils sont souvent négligés par beaucoup de personnes, et il n'est pas rare de voir des gens âgés, surtout en dehors des grandes villes, qui n'ont jamais brossé leurs dents. C'est alors que ces organes s'encroûtent d'une matière dure et terreuse qui n'est autre chose que du tartre, laquelle se loge entre la gencive et la dent, et finit par chasser cette dernière de la cavité qui la contient.

Il est un autre ordre de causes des maladies qui a une influence considérable sur la santé et sur la durée de la vie : cet ordre, qui n'appartient plus aux fonctions matérielles, mais à la vie affective et intellectuelle, est tous les jours mis en relief par les passions ; aussi les médecins, constamment à même de voir les effets funestes du moral sur le physique, sont-ils, naturellement, les plus intelligents moralistes du monde. Non-seulement les maisons d'aliénés sont pleines de malades que leurs passions ont conduits à un état d'incurabilité désespérante, mais une foule de maladies que nous attribuons souvent à d'autres causes sont dues à celles dont nous allons parler.

Les deux modes d'existence affectif et intellectuel qui mettent l'homme en rapport avec lui-même et avec ses semblables et le placent au premier rang parmi les êtres organisés, sont souvent l'origine de sa perte, ainsi que nous allons le voir. Il nous serait difficile cependant de passer en revue toutes les passions sans nous exposer à des redites, c'est pourquoi nous n'examinerons que les principales. En première ligne se présente l'*Orgueil* avec

ses deux variétés la *vanité* et l'*ambition*. Lorsque l'orgueil n'est que modérément développé, lorsqu'il n'est que la manifestation de notre valeur, il traduit le sentiment d'une âme noble qui désire que l'estime des autres soit égale à celle dont elle se sent digne. Mais parfois la limite est facilement dépassée et l'orgueil prend alors le caractère d'une passion; c'est dans ce cas que l'orgueil devient une cause réelle de la perte de la santé, car s'emparant avec force de l'esprit, il subjugue la volonté de celui qu'il domine, influe sur toutes ses déterminations, le porte aux actions les plus blâmables, et le malheureux, dévoré par sa passion, voit les fonctions de la vie organique s'allanguir et se troubler. La santé est d'autant plus difficile à recouvrer qu'il n'y a plus ni repos ni trève pour celui dont l'orgueil s'est emparé, la nuit même son sommeil est loin d'être réparateur, et il n'existe aucun médicament, aucune drogue qui puisse rétablir l'harmonie des fonctions.

Lorsque l'orgueil est associé à un caractère faible, à des moyens nuls, il devient de la *vanité*, de la *fatuité*, de la *suffisance*, et celui qui est affligé de ce travers est tout simplement ridicule. Souvent il reconnaît intérieurement sa nullité, il fait des efforts inouis pour la dissimuler aux autres, mais le travail auquel il se livre pour faire briller sa valeur d'emprunt n'est guère nuisible à sa santé. Cette variété sort donc du domaine de l'hygiéniste.

Lorsque l'ambition est portée à un haut degré d'exaltation, elle produit les mêmes désordres que l'orgueil, dont elle dérive, et nous avons déjà expliqué quels peuvent en être les résultats.

L'une des passions qui agissent le plus énergiquement sur l'organisation est la *Haine*. L'homme qui hait fortement est à la fois à plaindre et à blâmer : à plaindre, parce qu'il est atteint d'une maladie morale qui doit ruiner ses forces physiques et peut-être le perdre; à blâmer, parce qu'il n'a pas su combattre cette fatale passion qui peut en faire un être dangereux. Dominé par le désir de la vengeance, par le besoin de faire du mal à son ennemi, il peut devenir criminel et se trouver tout à coup justiciable de la société. La civilisation, l'éducation, les préceptes religieux et moraux font souvent abandonner à l'homme civilisé l'exécution de la vengeance; le sauvage seul poursuit son but, mais la haine n'en ronge pas moins celui dont elle a pris possession. C'est dans ce cas que l'on voit des hommes à constitution sèche, bilieuse, irritable acquérir des maladies très-graves du système nerveux; leurs digestions sont troublées, leur sommeil agité, diverses sécrétions sont altérées et bientôt tout à fait viciées.

Quel remède peut-on apporter à cette maladie physique et morale que l'on nomme la haine? On a conseillé le régime végétal, les bains tièdes, les distractions, les voyages ; on a employé l'instervention de la religion, l'influence des conseils, on a même rangé la saignée au nombre des moyens à opposer à la violence du mal. L'homme haineux doit s'attacher de bonne heure à combattre sa passion, car s'il diffère il pourra bien arriver trop tard, c'est-à-dire lorsqu'il aura compromis sa propre existence. Dans les premiers temps, c'est surtout les secours moraux qu'il doit invoquer, faisant la confidence de sa passion à des hommes sages, calmes et de bon conseil, ne lisant jamais ces poëtes exaltés qui ont eu la malheureuse idée de chanter les jouissances de la haine et de la vengeance, mais méditant plutôt ces paroles aussi simples que touchantes d'un grand écrivain :

« Vous n'avez qu'un jour à passer sur la terre, faites en sorte de le passer en paix. »

La *Jalousie* produit des effets à peu près semblables à ceux de la haine. Nous ne parlons pas de ce sentiment ombrageux qui se produit à l'occasion de l'amitié ou de l'amour, mais de cette jalousie qui nous porte à envier le bonheur d'autrui, nous fait convoiter les avantages dont il jouit. Cette variété de jalousie pourrait être désignée par le nom d'envie, car elle en a le caractère, et elle est quelquefois poussée à un tel point qu'elle produit les plus grands désordres sur la santé. Tout en procédant plus lentement que la haine, la jalousie n'en a pas moins une action puissante sur l'organisation.

La *Colère* n'a pas besoin d'être définie, tout le monde a au moins vu cet accès de délire pendant lequel celui qui l'éprouve peut se livrer aux plus grands excès. Cette passion brutale se produit par accès, et l'on conçoit qu'il serait difficile qu'il en fût autrement, car une colère longtemps prolongée tuerait nécessairement celui chez lequel elle se manifeste. Quoique passagère, la colère produit des phénomènes physiques très-importants : le sang se porte à la tête et s'accumule vers les organes intérieurs, les yeux sont brillants, rouges, le visage est très-pâle, quelquefois violet, les lèvres sont tremblantes et décolorées, les muscles de la face sont dans un état convulsif; parfois il se produit en même temps et même après, des vertiges, des palpitations, des spasmes au creux de l'estomac, des douleurs de reins.

Au moment de la fureur, les accidents les plus graves peuvent survenir, et on a vu plus d'une fois la mort en être le résultat immédiat; mais lorsque l'accès est terminé, celui qui l'a éprouvé n'est pas à l'abri d'une maladie sérieuse, et les colères répétées manquent rarement de porter une atteinte sérieuse à la santé. Rien de plus fréquent que de voir un seul accès de colère produire l'apoplexie, une maladie du cœur, des crachements de sang, la jaunisse, etc. ; pendant les jours qui suivent l'accouchement, une colère, même modérée, peut faire mourir la femme la plus forte.

Des moyens préservatifs peuvent être employés contre cette dangereuse passion qui, en outre des effets que

nous avons signalés, peut conduire celui qui s'y livre au meurtre ou à quelque autre crime. Les individus doués d'une constitution physique qui les porte à la colère doivent suivre un régime doux, faire usage d'aliments féculents, gélatineux, de boissons acidulées, boire peu de vin, ne prendre ni café ni liqueurs. En outre, on peut à l'aide d'une ferme volonté vaincre la tendance à la colère; lorsque l'on sent l'accès qui s'approche il faut résister avec énergie, et on aura la gloire de triompher, c'est-à-dire de rester homme et de ne pas descendre au niveau de la brute. Il y a d'autant plus d'importance à combattre la colère que cette maladie, comme toutes celles qui sont intermittentes, tend à se reproduire en proportion du rapprochement des accès. Au contraire, si on parvient à mettre beaucoup d'intervalle entre les paroxismes, on diminue la disposition à leur retour.

Tels sont les moyens que l'hygiène nous enseigne pour combattre des passions qui sont au nombre des plus grands fléaux de l'humanité et qui peuvent produire les maladies les plus graves. Dr Reinvillier.

Guérison de la surdité par la glycérine.

Lorsque M. Yearley publia de nombreuses observations prouvant l'efficacité, contre la surdité, d'une boulette de coton humectée et introduite dans l'oreille, plusieurs praticiens réclamèrent la priorité et vinrent ainsi affirmer l'excellence de la méthode.

M. Wakley, convaincu, comme d'ailleurs tous ceux qui avaient employé ce moyen, que la boulette n'agissait que par l'humidité qu'elle contenait, M. Wakley projeta de substituer à l'eau qui humectait la boulette une substance difficilement vaporisable.

La glycérine lui sembla offrir toutes ces conditions. M. Bullock lui en ayant remis dans les premiers jours d'août 1848, il en fit immédiatement l'essai, qui réussit à merveille. Chez plusieurs de ceux à qui on l'appliqua, le coton mouillé, précédemment employé, avait échoué.

La plupart des malades ainsi traités sont maintenant guéris; d'autres sont dans un état tel, qu'ils n'ont plus besoin que de quelques applications de glycérine de temps en temps. Cependant il y a eu des cas d'insuccès complet, et quelques-uns où le bénéfice n'a été que temporaire.

L'auteur a maintenant employé la glycérine contre la surdité plus de trois cents fois.

Elle exerce surtout son action chez ceux qui sont sourds depuis très-longtemps, et aussi dans les cas où cette infirmité s'est développée à la suite des fièvres éruptives du jeune âge. Lorsqu'il y a eu inflammation, puis suppuration, et que le conduit auditif est devenu sec et comme corné, la glycérine produit des avantages marqués. Elle guérit également les surdités causées par l'absence du cérumen. Dans d'autres cas de surdité où la membrane du tympan est devenue dure et épaisse, avec un aspect blanchâtre et perlé, l'emploi de la glycérine a été très-heureux. Il est donc évident qu'elle peut opérer des guérisons, soit que la membrane tympanique soit intacte, soit qu'elle ait été détruite par ulcération.

La glycérine se présente sous la forme d'un liquide sirupeux. Les chimistes la préparent en saponifiant l'huile d'olives au moyen de la litharge et d'un peu d'eau, mais ils ne l'obtiennent pure qu'au moyen de certains procédés qu'il serait trop long d'expliquer ici.

Pour s'en servir, il faut d'abord nettoyer soigneusement les oreilles avec du coton sec. On trempe alors un peu de coton dans la glycérine, et on le passe à plusieurs reprises devant et derrière dans le conduit auditif des deux côtés. On ne doit pas négliger d'en porter jusqu'à la membrane du tympan.

M. Wakley termine par l'énoncé succinct de douze observations, dont les détails font comprendre le mode d'application de cet agent.

Traitement des taches hépatiques par la teinture d'ellébore blanc employée à l'extérieur.

Rien de plus commun que ces taches jaunâtres de la peau, connues sous le nom de taches hépatiques, mais rien aussi de plus difficile à guérir. Ces taches sont d'ailleurs remarquables non-seulement par leur persistance, mais aussi par la tendance qu'elles ont à s'étendre et à envahir une portion plus ou moins grande de la peau.

Le docteur Lilienfeld, après s'être convaincu à différentes reprises de l'inefficacité de la plupart des remèdes préconisés contre les taches hépatiques, réfléchissant d'ailleurs à l'emploi jadis si fréquent des lotions d'ellébore blanc (*veratrum album*) dans le traitement d'un grand nombre d'affections cutanées, a eu recours à la teinture de cette plante, et en a obtenu les plus beaux succès. Voici comment cette teinture est employée :

On administre d'abord, et surtout là où les selles sont rares, un purgatif, tel que le sulfate de soude, de magnésie, ou l'eau de Sedlitz, et l'on fait prendre, pour ramollir la peau, pendant trois ou quatre jours, des bains savonneux tièdes. Le malade ainsi préparé.

se lotionne tous les jours, en se couchant, les parties de la peau où existe la coloration anormale, avec la teinture d'ellébore, et, le lendemain matin, lave et frictionne ces endroits avec une flanelle trempée dans une eau de savon chaude.

Après trois jours de ce traitement, les taches commencent ordinairement à pâlir et à perdre en étendue, et au bout d'un temps très-court, elles s'effacent complétement. Dans aucun cas, il ne s'est montré de récidives.

La teinture d'ellébore blanc, dont une à deux onces suffisent pour le traitement d'un malade, doit être préparée avec la racine fraîche de la plante et de l'alcool de bonne qualité.

BIBLIOGRAPHIE.

Recherches cliniques sur le chloroforme, par M. CHASSAIGNAC, chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine. — Paris, 1853, broch. in-8° de 43 p.

Dans un travail spécial sur le chloroforme, qui a été publié dans le *Médecin de la Maison*, je me proposais surtout pour but de faire connaître un signe spécial propre à donner la mesure de l'action du chloroforme. Frappé, comme tous les chirurgiens, des inconvénients, disons mieux, des dangers de l'action de ce médicament, je m'appliquai, dès le principe, à la recherche d'un symptôme caractéristique de l'action *suffisante* du chloroforme.

La raison disait qu'entre l'effet insignifiant, et l'action énergique jusqu'au danger, existait un juste milieu, terrain neutre entre la dérision et la menace de mort. Il fallait trouver ce juste milieu, et ce n'était pas chose facile. Néanmoins, je fus assez heureux pour découvrir le signe précieux qui concilie efficacement les intérêts du malade avec le respect de l'humanité.

Mes efforts n'ont donc pas été inutiles, je le dis sans fausse modestie, et j'en peux prendre à témoin le travail remarquable que j'ai sous les yeux. En effet, M. le docteur Chassaignac, dont le bon esprit et le talent d'observation sont connus de tous, est arrivé à des résultats qui ont la plus grande analogie avec ceux obtenus par moi.

Quand on étudie en grand l'action du chloroforme, on observe deux états, ou peut-être deux périodes caractérisées, l'une par l'excitation et l'autre par l'abattement ou le collapsus. Ces deux périodes n'ont pas échappé aux observateurs vulgaires. Mais entre ces deux extrêmes se trouve un état spécial que M. Chassaignac désigne sous le nom de *tolérance*, et qui est constitué par « le sommeil avec régularité parfaite des « grandes fonctions, avec amoindrissement du nombre « des pulsations, avec équilibre complet de la respira- « tion qui est profonde et calme.» (P. 4.) Or, la tolérance commence généralement après la période d'excitation, avant la période de collapsus.

« Aussitôt que la période de collapsus commence, dit M. Chassaignac, je suspends complétement l'inhalation. Dans cet état, ajoute l'auteur, il est à remarquer que l'insensibilité générale et la résolution musculaire se maintiennent presque au même degré que dans la période de collapsus. » Dans l'opinion de l'auteur, il convient donc de s'arrêter lorsque les muscles sont tombés dans le relâchement. J'avais moi-même formulé cette idée, de la manière la plus positive, dès le mois de janvier 1850, dans la *Revue médicale* de Paris.

Cependant mon opinion diffère un peu de celle de M. Chassaignac, en ce sens que je demandais la suspension complète de la chloroformation dès qu'une série de muscles, ou même un seul muscle, étaient tombés sous l'influence du chloroforme. L'expérience m'avait appris qu'à ce moment la diminution de sensibilité était suffisante pour laisser le chirurgien opérer à son aise. L'action du chloroforme ne devait être reprise un peu plus tard et prolongée que pendant le temps strictement nécessaire pour l'accomplissement de l'opération.

Au fond, nous sommes peut-être du même avis. Ce que nous demandons l'un et l'autre, c'est d'exclure la période de collapsus, période véritablement dangereuse ; c'est ensuite de presser l'action du chloroforme au degré suffisant pour amoindrir la sensibilité, non la faire disparaître entièrement.

Je n'insisterai pas davantage sur ce point. J'aurais même passé sous silence le rapprochement qui précède si je n'avais retrouvé une confirmation pleine et entière de mes opinions dans celle de notre honorable confrère, et surtout si je n'avais regardé cette confirmation comme un fait d'expérience désormais acquis à la science médicale.

Le travail de M. Chassaignac s'étend à d'autres questions importantes. Par exemple, l'auteur établit, à l'aide des raisonnements et des faits, que la chloroformation diminue les chances d'hémorrhagie pendant les opérations, mais qu'elle les augmente après l'opération et lorsque la sédation chloroformique a disparu. De là des préceptes chirurgicaux de la plus grande importance.

Le chloroforme agit-il d'une manière spéciale sur la femme enceinte, agit-il sur l'enfant par la mère, agit-il enfin sur l'enfant par la nourrice? Telles sont les questions que se pose M. Chassaignac dans un chapitre particulier. A ces questions l'auteur répond d'une manière affirmative, sous la réserve toutefois d'une plus longue expérience.

L'action du chloroforme sur les yeux et sur la pau-

pière a été étudiée avec beaucoup de soin par plusieurs auteurs, et particulièrement par l'un des professeurs les plus distingués de la Faculté de Montpellier, M. Bouisson. Néanmoins, il reste beaucoup à faire à ce sujet, car on n'a pas encore établi, d'une manière rigoureuse et précise, ni le mode d'action du chloroforme sur la paupière, ni surtout le moment précis de cette action. Ce point d'étude donnera peut-être des signes précieux pour la clinique. Nous ne saurions trop recommander aux chirurgiens de rechercher le mode général d'envahissement de l'appareil musculaire par l'action chloroformiqne. Dans cette étude est l'avenir tout entier du chloroforme, puisqu'il existe une liaison intime, essentielle, s'il était permis de le dire, entre l'action médicamentale sur l'appareil des mouvements et la même action sur l'appareil de la sensibilité. Or, aucune partie de l'appareil musculaire n'est plus facile à étudier que les paupières et le globe de l'œil. M. Chassaignac a fait la remarque suivante : Quand l'inhalation est portée jusqu'à la résolution générale, le globe oculaire devient immobile et fixe; les quatre muscles droits entrent dans une espèce de contraction tonique et se font équilibre. Contraste étrange avec ce qui se passe dans les autres muscles de l'économie. Les paupières, de leur côté, conservent l'*immobilité cadavérique*, phénomène singulier qui diffère, en un certain sens, du relâchement musculaire des autres parties du corps, et que M. Chassaignac a cru pouvoir considérer « *comme un* « *excellent criterium de l'état d'anesthésie complète.* » (P. 42.) Quant à la pupille, elle se dilate au début, c'est-à-dire à la période d'excitation. Mais cet état n'est que transitoire. « Chose étrange et bien imprévue, nous dit l'auteur, du moment où la période d'anesthésie a atteint son maximum d'intensité, la pupille, naguère dilatée, reprend une contractilité manifeste peu d'instants après qu'on a ouvert les paupières. » Circonstance importante à noter pour le chirurgien qui s'exposerait à de singulières déceptions, s'il espérait faire des opérations pendant la période de dilatation, comptant trouver la pupille dilatée au moment où l'appareil musculaire est tombé dans le relâchement.

Lorsqu'il s'agit de faire des opérations dans le fond de la gorge, les embarras du chirurgien sont grands, car l'hémorrhagie, qui suit ces opérations, peut devenir cause de la mort du malade. Celui-ci ayant perdu la faculté de cracher, avale instinctivement tout le sang qui s'échappe de la plaie, et provoque ainsi les accidents hémorrhagiques. M. Chassaignac propose, pour parer à ces redoutables accidents, d'opérer seulement au moment où le malade est sur le point de s'éveiller, ce que l'on reconnaît à ses mouvements spontanés. A ce moment, le malade est déjà en position d'expulser le sang qui tombe dans la gorge. M. Chassaignac rappelle, à ce propos, que les malades soumis à l'inhalation chloroformique présentent souvent une tendance à expulser de la cavité buccale les corps liquides qui y sont contenus.

Les *Recherches cliniques sur le chloroforme* contiennent quelques résultats nouveaux. Une observation sérieuse, des recherches dirigées dans le sens véritablement clinique, une sobriété de déduction extrême qui montre à la fois la sévérité de l'esprit et la modestie de l'homme honnête, telles sont les qualités qui dominent dans le travail de M. Chassaignac. Nous nous plaisons à rendre cette justice méritée à la personne et au travailleur.

Dr Bourdin.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

HYDROTHÉRAPIE SOUS LE RAPPORT MÉDICAL ET HYGIÉNIQUE. (*Suite.*)

Ce procédé, sous le rapport du but qu'il est destiné à atteindre, n'offre rien de bien extraordinaire; car de tout temps on a employé en médecine un grand nombre de moyens dans l'intention de produire le même résultat; mais il est remarquable par la manière dont il agit et par la constance avec laquelle il provoque les transpirations. C'est le seul, en effet, de tous les agents sudorifiques qui, tout en excitant l'activité de la peau; laisse cependant dans un repos complet tous les autres organes de l'économie; c'est le seul aussi dont le résultat puisse être calculé et, pour ainsi dire, mesuré à volonté; c'est le seul enfin sur l'infaillibilité duquel on soit en droit de compter. Pour provoquer la transpiration par l'enveloppement, voici comment on procède : le malade complétement nu, ou bien recouvert seulement d'une chemise de laine, est placé sur le lit que l'on a préparé préalablement. C'est ordinairement un lit de sangle sur lequel se trouve étendu un matelas ou bien une paillasse; sur ce matelas ou sur cette paillasse, on pose une ou plusieurs couvertures de laine, selon les circonstances de saison, de lieu, et selon les aptitudes individuelles.

Le malade, étendu sur la couverture, en est enveloppé de manière à n'avoir de libre que la tête; ses jambes sont rapprochées l'une de l'autre, ses bras sont appliqués le long du corps; les couvertures sont ensuite croisées les unes sur les autres, elles entourent exactement le corps, elles s'appliquent surtout autour du cou pour empêcher l'accès de l'air, et elles sont repliées sur les pieds, de façon à les couvrir plus que tout le reste du corps. On recouvre le malade d'un lit de plume que l'on arrange de manière qu'il l'enveloppe exactement et qu'il n'y ait point de vide nulle part. On place enfin sous sa tête un oreiller de crin ou un drap plié en plusieurs doubles, et on laisse dans

cette position le patient plus ou moins longtemps, selon les effets que l'on veut obtenir. Au bout d'un temps dont la durée n'est pas la même pour tous les individus, toute la surface de la peau devient le siége d'une chaleur excessive, on éprouve alors généralement un peu de malaise, et ce malaise est remarquable surtout chez les sujets nerveux qui accusent une inquiétude et une excitation désagréables; mais bientôt la détente générale s'opère, la peau s'humecte, et peu à peu la sueur ruisselle jusqu'à travers toutes les enveloppes, si on juge à propos de la faire durer assez longtemps.

Pour favoriser l'arrivée de la transpiration, on fait boire au malade de l'eau froide par petites doses fréquemment renouvelées; mais on a bien soin de n'avoir recours à la boisson que lorsque la peau est suffisamment échauffée. Il y a alors tendance à un mouvement fluxionnaire vers la périphérie, et l'action du froid appliqué à l'intérieur ne fait qu'augmenter l'afflux des fluides au dehors en les chassant des organes profondément placés. En même temps, et dans le même but, on ouvre largement les fenêtres de l'appartement pour faire respirer au malade l'air frais du dehors. Toutefois cette aération ne doit pas dépasser la durée de l'enveloppement, et il faut au contraire soigneusement fermer toutes les issues, aussitôt que l'on juge convenable de faire cesser la sudation.

Pour en arriver là, on débarrasse le malade de toutes ses couvertures et on l'expose brusquement et sans transition aucune soit à une ablution, soit à un bain général. L'eau médiocrement fraîche, de 18 à 20 degrés centigrades; mais on en abaisse graduellement la température, et on peut, chez les sujets que l'on a convenablement préparés et qui n'ont point de maladies formant des contre-indications à cette pratique, on peut, dis-je, arriver à se servir de l'eau glaciale sans le moindre inconvénient. La peau reçoit, sous l'influence de ce moyen, une activité peu commune; elle acquiert une énergie très-grande et devient inaccessible à tous les agents morbides; elle se crispe d'abord, les fluides l'abandonnent et la circulation capillaire y est pour un instant suspendue; mais bientôt l'exercice que l'on est forcé de faire en sortant du bain ramène le sang vers l'enveloppe extérieure, tous les fluides de l'économie s'y portent avec d'autant plus de force qu'ils en ont été chassés plus brusquement; la peau seule est alors excitée, on y éprouve une sensation de chaleur très-agréable, les organes intérieurs sont dégagés, on se sent léger, fort et agile. C'est là l'action et la réaction dont il est si souvent question dans le traitement hydriatrique.

Ce qui surprend le plus dans ce traitement, c'est l'innocuité avec laquelle on administre les bains froids aux malades que l'on a fait transpirer préalablement et qui, tout couverts de sueur, se plongent dans des piscines traversées par un courant d'eau à une très-basse température. Cette transition si rapide du chaud au froid, transition qui, dans les cas ordinaires, est si fréquemment suivie d'accidents, est ici tout à fait sans danger. On attribue cette particularité à la manière toute spéciale par laquelle on accumule le calorique à la surface du corps, et au repos complet de toutes les fonctions importantes au moment où l'immersion a lieu. Ces raisons ont certainement une grande valeur; toutefois elles ne peuvent pas satisfaire complétement l'esprit des médecins, et elles laissent encore beaucoup à désirer. Mais ce qui peut et doit suffire au praticien, c'est l'expérience; or, celle-ci est complète à cet égard, car sur une quantité innombrable de bains qui ont été administrés dans les conditions dont il est question, on n'a pas encore à noter un seul accident. J'ai fait prendre moi-même aux malades dont j'ai dirigé le traitement plus de trois mille bains froids, et je n'ai pas vu, je ne dirai pas un accident grave, mais un rhume être la conséquence de ce procédé. Il est vrai que pour qu'il en soit ainsi, il faut agir avec prudence; il est nécessaire d'observer certaines précautions, et particulièrement il faut savoir apprécier à sa juste valeur la faculté de réaction de chaque individu, faculté sur le degré de laquelle doit être réglée la durée de l'application du froid.

L'avantage que l'on retire de l'emploi des bains froids après les sudations est très-grand; on soustrait rapidement au corps une grande dose de calorique, et on le force par conséquent à en produire de nouvelles quantités. Or, quand on sait que la calorification se fait aux dépens de certains éléments de l'organisme, par leur combinaison avec l'oxygène de l'air, on comprend aisément que le procédé que nous venons de décrire doit avoir une grande influence sur l'accélération du mouvement de décomposition, et qu'il doit, sous ce point de vue, agir très-favorablement dans beaucoup d'affections, surtout si, outre cela, on prend encore en considération l'influence qu'exerce cette soustraction du calorique sur les deux fonctions les plus importantes de l'économie, la respiration et la circulation sanguine.

Les sudations et les bains froids ont déjà, dans maintes circonstances, produit d'heureux résultats; il faut avouer cependant que souvent on n'en a pas retiré le succès qu'on en attendait, et cela précisément parce qu'on en abusait, en croyant pouvoir appliquer ces moyens contre les affections les plus opposées entre elles. C'est tout au plus s'il est nécessaire d'ajouter que les espérances que l'on a fondées sur cette pratique n'ont pu être conçues que par des gens étrangers aux premières notions des sciences médicales. On sait aujourd'hui que les sudations, loin d'être un

moyen universel, ne s'appliquent qu'à un certain nombre de maladies, et que souvent elles n'entrent pour rien dans le traitement hydriatrique.

Quelquefois on a recours aux bains froids partiels ou généraux, sans sudation préliminaire; mais alors la durée de ces bains est ordinairement plus longue. D'autres fois, au lieu des bains, on pratique, à l'aide d'éponges ou de serviettes mouillées, des ablutions sur toute la surface du corps, que l'on essuie et frictionne ensuite. D'autres fois encore, l'eau froide est employée sous forme de douches, dont le mode et l'énergie varient selon les indications; quelquefois enfin, on s'en sert en fomentations locales, que l'on applique sur les parties malades, et que l'on renouvelle très-fréquemment. Le but que l'on se propose d'atteindre par ces différents moyens n'est pas toujours le même. Tantôt on ne cherche qu'à enlever au corps le plus de calorique possible; tantôt, au contraire, on n'envisage que la déperdition matérielle à l'aide de transpirations abondantes, ou bien on veut seulement stimuler l'énergie de la peau, en y excitant l'activité de la circulation par de fréquentes réactions, tandis que dans d'autres cas on essaye, par l'usage prolongé et continuel du froid, de diminuer l'afflux des fluides dans une partie que l'on juge être le foyer de l'irritation morbide. On obtient tous ces résultats en variant l'administration de l'eau de différentes manières, autant par la forme des diverses applications que par leur durée. Quelquefois enfin, au lieu d'agir seulement par les moyens externes, on s'adresse directement à la composition des liquides de l'économie, en administrant de grandes quantités d'eau à l'intérieur; et cette partie du traitement est non-seulement très-importante, mais aussi très-difficile à diriger convenablement.

Il est difficile de croire de prime abord que l'eau pure soit susceptible de produire dans l'organisme vivant de grandes modifications, qu'elle soit capable de changer la composition du sang et des autres fluides de l'économie, et qu'elle puisse, par cela même, produire dans la texture des solides des transformations plus considérables peut-être qu'on ne peut en obtenir par aucun autre moyen. Il en est ainsi cependant; l'observation directe des effets du traitement hydriatrique ne laisse point de doute à cet égard, et les résultats des expériences sur les animaux ne font que confirmer cette vérité. En effet, lorsqu'on fait ingérer aux animaux de grandes quantités d'eau, et qu'on examine ensuite leur sang, on découvre des différences dans la composition de ce liquide, avant et après l'ingestion des boissons. En général, l'eau prise à l'intérieur agit comme un dissolvant très-énergique; elle fait diminuer la proportion des parties solides du sang, et peut par conséquent rendre de grands services dans les cas où la trop grande richesse de ce liquide est un des principaux phénomènes de la maladie. Mais il ne faut pas perdre de vue que pour obtenir ce résultat il faut faire pénétrer dans l'organisme une quantité d'eau suffisante, et d'une manière convenable, pour qu'elle soit absorbée par le sang avant d'être rejetée au dehors par les excrétions naturelles. Pour cela, il faut étudier et bien apprécier la tolérance propre à l'organisation de chaque malade; il en est ici de l'eau comme de tous les médicaments en général, les doses sont loin d'être invariables et les mêmes pour tous les individus. Il est impossible d'établir des règles fixes à cet égard; elles ne peuvent être formulées qu'en face du malade et de l'affection dont il est atteint. *(La suite au prochain numéro.)*

EAUX MINÉRALES. — Le conseil général de la Corse a pris, dans sa séance du 24 août, la délibération suivante :

« On ne peut parvenir à connaître tout le parti qu'on peut tirer des eaux minérales, si elles ne sont étudiées sur les lieux par des hommes spéciaux, possédant les connaissances les plus étendues en hydrologie. Il semble au conseil général que M. le docteur Constantin James, auteur d'un ouvrage remarquable ayant pour titre : *Guide aux Eaux minérales et aux Bains de mer*, pourrait entreprendre cette étude avec succès, et que les résultats seraient d'une grande utilité pour la Corse et pour les malades du midi de la France.

« Il prie donc S. Exc. le ministre de l'agriculture et du commerce d'engager le savant distingué dont il est parlé, à se rendre dans le département afin d'étudier l'action thérapeutique de nos eaux minérales près des sources mêmes, et à publier ensuite le résultat de ses études et de ses expériences. »

FORMULES.

MIXTURE STIMULANTE.

Prenez :	Eau-de-vie.	De chaque, 48 grammes.
	Eau de cannelle. . . .	
	Jaune d'œuf.	un
	Sucre.	30
	Teinture de cannelle.	04

Mêlez en agitant fortement dans un mortier.

Cette mixture dont la formule est donnée par les principales pharmacopées anglaises est une imitation d'un mélange bien connu en Angleterre sous le nom de Egg-Flip. Elle a quelque rapport avec une préparation populaire en France, que l'on désigne sous le nom de lait de poule. Elle se prend par cuillerées toutes les heures ou toutes les deux heures dans les cas de faiblesse et d'affaiblissement où l'usage d'un stimulant restauratif est indiqué.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 octobre 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 79.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGERE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'empoisonnement par le vert-de-gris; ses symptômes et les moyens de le combattre. — Organisation, conséquences et résultats des visites médicales préventives contre le choléra épidémique en Angleterre. — Pilule contre la goutte, le rhumatisme et les névralgies. — Variétés et nouvelles. — Formules : Carton anti-asthmatique employé avec succès dans plusieurs cas d'asthme nerveux, par le docteur Morpain.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 OCTOBRE 1853.

En dépit des vicissitudes atmosphériques qui ne cessent de se succéder, et malgré le mauvais état sanitaire du nord de l'Europe et de l'Amérique, Paris continue à ne compter qu'un petit nombre de malades, eu égard à sa grande population. Les maladies aiguës très-graves sont peu nombreuses, et celles qu'on observe en ce moment ne sont pas, en général, des affections de premier ordre. Il existe surtout des maladies des yeux et des oreilles, des douleurs dentaires, des fluxions, des rhumatismes, des névralgies. Les coliques et les diarrhées, qui étaient encore assez fréquentes dans la dernière quinzaine, sont plus rares maintenant, mais il n'en est pas de même des maux de gorge, dont le nombre s'est accru notablement.

La plupart des affections que nous venons d'énumérer trouvent un puissant auxiliaire dans le froid aux pieds chez les personnes prédisposées à les contracter, il est donc important de veiller à ce que cette cause ne puisse se produire.

Le choléra continue à être insignifiant à Londres, mais à Newcastle, où il est en décroissance, il a produit d'assez grands désordres. Là encore l'épidémie a fait voir l'importance pour les populations d'observer les règles de l'hygiène, car la maladie sévit surtout dans les localités où elles sont négligées. Les observations de M. le docteur Mêlier envoyé en mission en Angleterre, non pour étudier la marche de la maladie ou les moyens de la traiter, mais pour y observer les moyens hygiéniques préventifs dont on a obtenu, à ce qu'il paraît, de bons résultats, prouvent que le choléra est mille fois plus dangereux dans les villes où la malpropreté et la misère sont considérables.

Les journaux anglais, et le *Daily-News* en particulier, s'expriment ainsi : M. le directeur Mêlier, membre du comité d'hygiène et de l'Académie de médecine, a visité ces jours derniers, en compagnie de M. Susherland, l'un des inspecteurs généraux du conseil de santé, les quartiers infectés de Newcastle. Il a examiné avec soin le mode de fonctionnement de maison à maison. Mais le médecin français a été surtout frappé des conditions hygiéniques fâcheuses de ces quartiers et de la malpropreté des habitants. Jamais, dans aucune ville de France, disait-il, il n'avait assisté à un pareil spectacle.

DE L'EMPOISONNEMENT par le vert-de-gris.

SES SYMPTOMES ET LES MOYENS DE LE COMBATTRE.

De tous les empoisonnements, le plus fréquent est, sans contredit, celui qui se produit par le vert-de-gris; les ustensiles de cuivre étant journelle-

ment employés aux usages de la cuisine sans que les précautions indispensables soient rigoureusement observées, il en résulte une foule d'accidents inattendus contre lesquels il est bon de posséder des moyens de secours.

Si les vases de cuisine étaient tous étamés et bien étamés, le danger n'existerait pas, mais comme il n'en est pas toujours ainsi, l'empoisonnement a lieu à la suite de l'ingestion d'aliments préparés dans ces vases. Dans un cas, dit M. Devergie, c'est un poisson refroidi dans une marmite en cuivre au milieu d'une eau vinaigrée ; c'est de la viande cuite dans une marmite en terre que l'on ferme avec un couvercle en cuivre qui avait des points de contact avec la viande elle-même ; c'est un gâteau fait avec l'écume du beurre fondu que l'on avait laissé refroidir sur une écumoire en cuivre ; c'est un ragoût laissé après sa cuisson dans une casserole mal étamée, etc., etc.

Le cuivre à l'état métallique est généralement inoffensif, et des pièces de monnaie ont pu séjourner impunément dans les voies digestives ; mais il peut se trouver au milieu de ces organes en contact avec des acides, et alors les composés qu'il forme sont extrêmement vénéneux. L'air humide, l'eau, la chaleur, les corps gras, les acides forts, le vinaigre même, le vin, le sang des animaux, l'eau salée et d'autres substances encore attaquent le cuivre avec une très-grande facilité. Le vert-de-gris qui résulte de ce contact est loin d'avoir toujours la même composition ; elle varie avec les corps qui s'unissent au cuivre, mais les symptômes de l'empoisonnement sont à peu près semblables, et le traitement ne diffère d'ailleurs en aucune façon. L'eau pure est sans action sur le cuivre, mais elle l'attaque lentement lorsqu'elle contient de l'air, c'est pourquoi, lorsqu'on conserve de l'eau dans un vase de cuivre, le vert-de-gris se produit au point de contact de l'air avec la surface de l'eau.

Les accidents produits par le vert-de-gris sont encore plus communs qu'on ne le croit généralement, car beaucoup de personnes éprouvent des souffrances quotidiennes dont elles ignorent la cause et qui sont quelquefois entretenues par l'ingestion d'une très-petite quantité de vert-de-gris qui se trouve mêlée chaque jour aux aliments. Gmelin fut consulté par le supérieur d'un couvent, à l'occasion d'une violente maladie qui régnait sur tous les frères dont le nombre était considérable. Les symptômes étaient des coliques atroces, des vomissements bilieux, constipation, douleurs brûlantes au creux de l'estomac, aux reins et aux membres, faiblesse paralytique dans les bras. En recherchant la cause de ces symptômes, ce médecin trouva que tous les vases, pots et autres ustensiles de la cuisine étaient en cuivre, et que ceux surtout dans lesquels on conservait le beurre étaient la source de l'accident.

En 1781, le couvent des Jacobins de Paris a été aussi en proie à un accident de même espèce. Un vendredi, et le jour suivant, le cuisinier avait préparé des poissons, en les faisant bouillir dans une casserole en cuivre, et en les couvrant ensuite dans le même vase d'une sauce vinaigrée. Le soir du premier jour, plusieurs moines furent pris de douleurs de tête intenses, de douleurs aiguës à l'estomac et aux intestins, de diarrhée, grande faiblesse et crampes aux mollets. Le lendemain, le reste des moines, au nombre de vingt et un, ont été pris des mêmes symptômes qui se sont continués pendant cinq ou six jours.

A ces faits on pourrait en ajouter une foule d'autres, mais il est rare que l'empoisonnement par le vert-de-gris soit le résultat d'un crime, car la saveur particulière de cette substance est assez forte pour éveiller les soupçons. C'est donc toujours par un acte volontaire ou par un accident que cet événement a lieu.

Lorsque l'empoisonnement se produit accidentellement, les symptômes ne se manifestent guère que dix ou douze heures après le repas, et très-souvent par conséquent dans la nuit. Au moment où le malade se réveille il ressent un violent mal de tête, une très-grande faiblesse dans les membres, accompagnée de crampes très-douloureuses. Il survient en même temps des nausées, des vomissements, les aliments sont rejetés ; puis des coliques vives se font sentir, elles vont en augmentant d'intensité, des évacuations abondantes ont lieu. Ces évacuations et des sueurs copieuses qui se manifestent soulagent ordinairement les malades, mais des crampes d'estomac, un tremblement dans les membres et les coliques persistent pendant plusieurs heures, quelquefois même pendant un ou deux jours. La mort ne peut avoir lieu que si une dose assez considérable a été ingérée ; aussi généralement les malades guérissent.

Lorsque l'empoisonnement a lieu volontairement, c'est-à-dire au moyen d'une dose un peu forte de vert-de-gris, les symptômes sont beaucoup plus violents et se développent avec une très-grande rapidité, ils peuvent débuter dix minutes après l'ingestion du poison. Dans ce cas les coliques sont atro-

ces, les vomissements et les déjections très-abondantes et très-pénibles ; le malade perçoit une saveur métallique, le ventre est extrêmement douloureux à la pression, des mouvements convulsifs se produisent quelquefois, le mal de tête, la soif et la difficulté de respirer sont très-intenses ; l'ensemble de ces symptômes fait voir que la vie est atteinte jusque dans sa source ; elle peut effectivement cesser en quelques heures, quelquefois elle persiste encore deux ou trois jours.

Quels sont les moyens à employer pour secourir un malade empoisonné par le vert-de-gris ?

Il faut commencer par favoriser le vomissement, et pour cela on titille la luette et l'arrière-gorge avec les doigts ou les barbes d'une plume. Si l'on ne réussissait pas, on peut donner au malade de l'eau émétisée, c'est-à-dire 10 centigrammes (2 grains) d'émétique dans un demi-litre d'eau, qui sera pris par verres et coup sur coup. Cependant, si des vomissements abondants avaient déjà eu lieu, ou si le poison avait été pris depuis très-longtemps, la veille par exemple, il serait inutile de chercher à faire vomir, il est préférable de s'occuper des coliques violentes qui persistent alors. Dans le cas où les douleurs d'estomac sont très-fortes, il serait même imprudent d'introduire de l'émétique dans un organe irrité.

Que l'on ait eu recours au vomissement ou que l'on y ait renoncé pour les raisons que nous venons d'indiquer, il est important de s'occuper immédiatement du contre-poison. Diverses substances ont été proposées et mises en usage comme antidotes du vert-de-gris ; les alcalis, la poudre de charbon, l'eau albumineuse, le lait, le sucre, le cuivre lui-même ont été tour à tour essayés ; le lait surtout a joui d'une très-grande réputation populaire, et c'est encore le moyen vulgaire que l'on met en usage. Mais de toutes les préparations, celle qui est reconnue la meilleure est l'eau albumineuse ; on la prépare en délayant tout simplement des blancs d'œufs dans l'eau ; six ou huit blancs d'œufs suffisent pour un litre d'eau, et il ne faut pas craindre d'en gorger les malades, car non-seulement une grande quantité de liquide neutralise le poison, mais elle remplit l'estomac et favorise le vomissement.

A défaut d'eau albumineuse, on se servirait des liquides adoucissants qu'on aurait à sa portée tels que le lait, le bouillon, des décoctions émollientes, de l'eau tiède et même au besoin de l'eau froide, donnés avec abondance. Les coliques doivent être traitées par les lavements d'eau de guimauve, d'eau de graine de lin, d'huile d'amandes douces qu'il ne faut pas négliger de répéter autant pour déterminer des évacuations que calmer l'irritation de l'intestin.

A l'aide de ces moyens qui conviennent non-seulement à l'empoisonnement par le vert-de-gris, mais encore à celui qui se produit par tous les autres sels de cuivre, on parviendra presque toujours à sauver la vie des malades ; mais lorsque les premiers accidents sont calmés il survient souvent des inflammations de l'estomac et des intestins qui nécessitent des saignées, des applications de sangsues, des bains, des fomentations émollientes, et c'est alors que le rôle du médecin commence et que cesse celui des personnes étrangères à l'art de guérir qui doivent se contenter du précieux résultat qu'elles ont obtenu.

Dr Reinvillier.

Organisation, conséquences et résultats des visites médicales préventives contre le choléra épidémique, en Angleterre.

Nous étions occupé à compulser des documents importants sur le choléra, que nous avions reçus de quelques amis d'Angletterre, au moment où nous parvint l'*Union médicale*, contenant le remarquable article de M. Amédée Latour. Cet article ayant pour lui l'autorité du savant écrivain, les confidences scientifiques d'un homme officiel, M. le docteur Mêlier, praticien éminemment distingué, à l'esprit intègre et observateur, et les faits annoncés étant d'accord avec ceux que nous possédons, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs le travail intéressant du rédacteur en chef de l'*Union*.

Voici comment s'exprime M. le docteur Amédée Latour :

« Un grand fait se passe actuellement en Angleterre ; une grande expérience, commencée dans l'épidémie de choléra-morbus de 1848-49, se continue avec persévérance et avec des résultats qui frappent l'attention. Il n'est pas possible que la presse médicale passe sous silence ce qu'elle sait sur ce sujet. Nous voulons parler des visites médicales préventives faites à domicile, et dont nos confrères de l'Angleterre célèbrent l'heureuse influence. Nous croyons donc que nos lecteurs liront avec intérêt les renseignements qui suivent, et que nous avons recueillis dans nos conversations avec M. le docteur Mêlier. On sait que notre savant et zélé confrère vient de faire un voyage en Angleterre, dans le but unique de s'enquérir de l'organisation, du mode de fonc-

tionnement et des résultats des visites préventives pratiquées en Angleterre.

« Les visites préventives ont été instituées en Angleterre sur l'observation de deux faits, à l'existence desquels les médecins anglais ne comprendraient pas qu'on pût faire la moindre objection :

« 1° Sur l'existence de diarrhées prodromiques du choléra, ou prémonitoires, ainsi qu'on les appelle en Angleterre ;

« 2° Sur la localisation de l'épidémie dans certains groupes, dans certains quartiers, toujours les mêmes, sortes de foyers où le choléra peut concentrer ses fureurs, et d'où il n'envoie au loin que des rayons plus ou moins affaiblis, si l'on a recours à un système préventif bien organisé.

« Le fait de l'existence des diarrhées prémonitoires est d'observation française. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les travaux sur ce sujet, et les efforts de notre savant confrère en journalisme, M. Jules Guérin, pour faire pénétrer cette croyance dans le monde médical, croyance sur laquelle, il faut le reconnaître, M. Guérin faisait reposer aussi tout un système de mesures préventives. Mais, pendant qu'en France on acceptait plus ou moins le principe, en Angleterre on passait à son application. Après une enquête dont le résultat mit hors de doute pour nos voisins, la réalité d'existence de la diarrhée prémonitoire, la mesure des visites préventives à domicile fut arrêtée et mise immédiatement à exécution. On le voit donc, cette mesure repose principalement, en Angleterre, sur l'opinion générale et incontestée, que le choléra est presque constamment précédé d'une diarrhée prémonitoire, et qu'en arrêtant cette diarrhée par un traitement convenable, on prévient l'explosion du choléra. M. Mêlier a été frappé de l'énergie de conviction qui règne à cet égard parmi nos confrères de la Grande-Bretagne.

« Le second fait d'observation relatif à la concentration de l'épidémie par groupes, par foyers, — et à cette dernière expression, on n'attache en Angleterre aucune idée sur la nature contagieuse ou infectieuse de la maladie c'est un fait géographique, et voilà tout, — ce second fait, disons-nous, est non moins unanimement accepté que le premier. On a fait dresser, en Angleterre, et M. Mêlier a pu examiner, des cartes très-bien exécutées de la distribution géographique des précédentes épidémies, et dans lesquelles on voit avec évidence cette singulière et fatale prédilection du choléra pour certaines localités plus ou moins circonscrites. On croit si bien en Angleterre à cette fatalité géographique, que M. le docteur Simon, le savant secrétaire du Conseil de santé de la Cité de Londres, en plaçant sous les yeux de M. Mêlier la carte du choléra des précédentes épidémies dans la capitale, lui a indiqué le point précis, le quartier, la rue où le choléra épidémique éclatera de nouveau à Londres, selon lui, s'il doit y éclater. C'est là aussi qu'on a la prétention de concentrer le fléau et de l'y étouffer.

« Telle est donc la double base sur laquelle repose, en Angleterre, l'institution des visites préventives. Ce n'est pas le moment d'en discuter la solidité. Au point de vue purement scientifique et pathologique, la démonstration des deux faits si généralement acceptés en Angleterre, l'existence constante surtout de la diarrhée prodromique, pourrait peut-être devenir plus difficile que ne le pensent certaines personnes. Mais comme dans l'histoire du choléra tout est enveloppé d'une obscurité profonde ; comme il n'est pas un élément de la question étiologique qui ne donne lieu et plus encore que ceux-là aux plus sérieuses réserves de la science, les Anglais, qui sont avant tout un peuple de pratique et d'action, se sont hardiment lancés dans la voie des mesures préventives et y persévèrent avec une conviction croissante.

« Une connaissance inexacte des faits donnait lieu à une objection grave pour l'introduction, en France, des visites préventives. On croyait que ces visites étaient générales en Angleterre ; on s'effrayait d'une telle complication et l'on doutait, à bon droit, de pouvoir rien exécuter de semblable en France. Le voyage de M. Mêlier a rectifié les idées sur ce point. Les visites préventives ne sont pas générales en Angleterre, elles sont limitées aux maisons des ouvriers et des pauvres. Les classes riches sont supposées assez éclairées et assez soigneuses de leur santé pour n'avoir pas besoin d'aucune excitation officielle.

« C'est donc dans les seules maisons habitées par les ouvriers et par les pauvres que se font les visites préventives.

« Voici comment M. Mêlier a trouvé le service organisé dans la ville de Newcastle, où, pour bien voir les choses et recueillir des renseignements exacts, notre honoré confrère s'est constitué lui-même visiteur des pauvres.

« Dès la constatation du choléra sous forme épidémique à Newcastle, le *General board of health*, qui est le conseil supérieur d'hygiène de la Grande-Bretagne, conseil qui possède des pouvoirs très-étendus, en temps d'épidémie, a envoyé à Newcastle deux médecins inspecteurs ayant mission d'organiser au plus tôt, et de faire fonctionner le système des visi-

tes préventives. Ces deux inspecteurs, à la disposition desquels a été mis un nombre suffisant de jeunes médecins et d'élèves, ont distribué leurs collaborateurs par quartiers ou districts, de manière à ce que chacun d'eux eût de quatre cents à cinq cents maisons à visiter par jour. Il importe de faire remarquer ici que quatre à cinq cents maisons ne représentent, en définitive, que quatre à cinq cents familles, parce qu'en Angleterre, généralement parlant, chaque maison n'est habitée que par une famille. Il faut savoir aussi que, chez nos voisins, les familles d'ouvriers et de pauvres sont plus groupées, plus réunies dans certains quartiers qu'en France, et surtout qu'à Paris, où nos maisons sont très-souvent une sorte de spécimen de toutes les conditions sociales.

« On se ferait difficilement une idée, nous a dit M. Mêlier, du degré de misère et de malpropreté des maisons qu'il a visitées. Président de la commission des logements insalubres, et en position, par conséquent, de connaître tout ce que Paris présente encore de triste et de pénible à cet égard, M. Mêlier n'hésite pas à reconnaître que les plus déplorables conditions de quelques logements de Paris, sont de beaucoup dépassées par ce qu'il a vu à Newcastle.

« Les médecins visiteurs vont de porte en porte. Ils se présentent le matin avant le départ des ouvriers pour le travail, ou le soir après leur retour. Dans ces conditions, ils trouvent presque toujours la famille réunie. Ils interrogent. Ils s'informent. Quelqu'un a-t-il la diarrhée ? Ils prescrivent le traitement. S'il y a urgence, ils délivrent eux-mêmes les médicaments qu'ils portent toujours dans leur poche. Dans le cas contraire, ils s'adressent au dispensaire, qui délivre gratuitement les médicaments prescrits. Toujours ils prennent immédiatement note de tous les cas observés ; et, à cet effet, ils sont munis de bulletins et de feuilles dont ils remplissent les colonnes, suivant les indications qui y sont portées.

« Là ne se borne pas la tâche des médecins visiteurs. Leurs visites terminées, ils se rendent, tous les soirs, de leurs districts respectifs, à une réunion centrale, présidée par les deux médecins inspecteurs, auxquels ils font le rapport de ce qu'ils ont vu et observé dans la journée. Chaque médecin visiteur est appelé à son tour et rend compte de son travail du jour. M. Mêlier, qui a assisté à ces réunions du soir, leur accorde une grande importance. Par elles, les médecins dirigeants sont mis au courant de toutes les phases de l'épidémie ; ils connaissent les besoins de tel ou tel quartier ; ils peuvent déverser d'un quartier sur l'autre les médecins visiteurs ; ils peuvent stimuler le zèle des uns, réprimander les autres, en révoquer quelques-uns au besoin, car dans tout ce fonctionnement règne une subordination parfaite. A la suite de ces réunions, les médecins inspecteurs rédigent leur rapport quotidien, qui est immédiatement transmis au *Board of health* par la voie électrique.

« Chaque visiteur, disons-nous, est muni de bulletins sur lesquels il doit inscrire l'état ou le degré de maladie des individus qu'il a visités. Cet état de la maladie est divisé en trois degrés : la diarrhée prémonitoire ; la diarrhée approchant le choléra ; le choléra confirmé. La conviction de nos confrères d'outre-Manche sur l'efficacité du traitement préventif est si bien arrêtée, que lorsqu'un médecin visiteur déclare qu'un malade a passé du premier au deuxième degré, l'inspecteur le soumet à un long interrogatoire sur les causes de cette transformation et que, souvent, il le blâme de ne l'avoir pas prévenue. Soit dans le traitement prescrit, soit dans son inobservance, soit dans quelque condition anti-hygiénique spéciale, il faut trouver la cause de l'aggravation des symptômes. On comprend qu'une pareille rigueur d'enquête, alors même qu'elle partirait d'un principe contestable, ne peut produire que des résultats directement ou indirectement utiles.

« Ces résultats, en effet, M. Mêlier n'hésite pas à les déclarer excellents. Par ces visites on parvient à découvrir un nombre considérable de diarrhées dont on ne soupçonnait pas l'existence, à constater les conversions et les aggravations de symptômes, circonstances rares, disent nos confrères de l'Angletere, à en rechercher les causes, et surtout à recueillir et à réunir, tous les jours, tous les éléments de l'histoire de l'épidémie qui serviront plus tard pour l'écrire.

« M. Mêlier a recueilli des renseignements curieux sur les moyens thérapeutiques employés par nos confrères de l'Angleterre, contre les divers degrés de la maladie que nous avons indiqués. Quoiqu'il n'y ait pas de formules officielles et que chaque médecin visiteur soit abandonné à ses propres inspirations, on retrouve, néanmoins, une très-grande conformité dans l'emploi des moyens prescrits. C'est l'opium, l'acétate de plomb, l'ammoniaque, la gomme ammoniac, la créosote qui forment la base de leurs moyens thérapeutiques. Tous les médecins, d'ailleurs, attachent une grande importance à la distinction entre le traitement *préventif* et le traite-

ment *curatif*. Dans un autre article nous ferons connaître quelques-unes des formules rapportées de Newcastle par M. Mêlier.

« L'administration anglaise exige beaucoup des hommes auxquels elle confie un service public ; mais aussi elle sait les rémunérer largement. Le médecin visiteur remplit une mission certainement pénible et délicate, mais il est honorablement rétribué ; il reçoit, en effet, une guinée par jour (25 fr.). Le médecin inspecteur touche trois guinées par jour de rétribution, et une guinée pour ses frais, en tout 100 fr. par jour. Les médecins visiteurs sont payés par les paroisses : cette dépense est considérée comme locale ; les médecins inspecteurs reçoivent leur traitement du *Board of health* ; cette dépense étant considérée comme générale.

« M. Mêlier a été beaucoup frappé de l'activité, du zèle et du dévouement de tout le personnel employé aux visites préventives. Ces heureuses conditions sont dues à la conviction profonde de tous qu'ils remplissent une mission d'une grande utilité. Cette conviction donne à tous les médecins une confiance et une animation singulières. Aussi, le fonctionnement se fait-il avec une régularité et un ensemble parfaits. On voit là, nous disait M. Mêlier, les fécondes conséquences de la loi de la division du travail appliquées à l'épidémie.

« Nos confrères anglais sont corroborés dans leurs convictions par une observation qui a son importance, et que nous signalons nous-même à l'administration de l'assistance publique à Paris. Ils ont remarqué une différence considérable dans le chiffre de la mortalité des malades, selon qu'ils sont traités à domicile et à l'hôpital. Tandis que, pour les malades traités à domicile, la mortalité ne s'élève qu'à 33 p. 100, sur les malades traités à l'hôpital, elle s'élève à 53 p. 100, différence énorme, comme on le voit, et qui va du tiers à plus de la moitié. Nos confrères de l'Angleterre n'hésitent pas à attribuer cette différence à la promptitude avec laquelle les soins peuvent être données dans le premier cas. La rapidité dans les secours est, en effet, pour eux une circonstance capitale, et l'on a remarqué que la mortalité est plus considérable dans les hôpitaux excentriques, que dans les hôpitaux situés dans l'intérieur de la ville. Le temps perdu au transport des malades suffit, disent-ils, pour expliquer cette différence dans la mortalité d'un hôpital à l'autre.

« Dans le peu de temps que M. Mêlier vient de passer en Angleterre, il n'a pu que s'enquérir des opinions, sans pouvoir en apprécier et en constater la légitimité. Mais il a été frappé de l'unanimité vraiment remarquable qui règne sur l'existence à peu près constante de la diarrhée prémonitoire. Admis aux délibérations du *Board of health*, notre très-honoré confrère a pu entendre que l'opinion formelle de ce Conseil si autorisé est qu'on observe à peine quelques cas exceptionnels d'absence de diarrhée prodromique. »

Pilules contre la goutte, le rhumatisme et les névralgies.

Le docteur Gaffard, d'Aurillac, frappé des bons résultats qu'on obtient des pilules de Lartigue contre la goutte, essaya de décomposer et de recomposer ce remède dont la formule n'est pas connue ; il arriva, en effet, à en constituer un analogue dont il obtint d'excellents effets.

Dix années d'expérience lui ont permis de constater que ces pilules ont autant d'efficacité que celles de Lartigue, et cela non-seulement contre la goutte mais encore contre les douleurs rhumatismales et névralgiques.

Cet honorable médecin n'a point voulu garder le secret de son remède, il a donné la recette de ses pilules à la Société de Médecine de Toulouse. Cette Société s'est empressée d'expérimenter les pilules Gaffard, elle a nommé une commission prise dans son sein pour se livrer à ce travail, et elle a décidé que la formule de ces pilules serait publiée dans son compte-rendu. La commission continue à expérimenter ; elle a déjà obtenu des résultats qui sont en faveur du remède ; cependant son travail n'est pas encore assez complet pour qu'elle ait pu prendre des conclusions.

Voici la composition des pilules :

Extrait de cévadille, préparé à l'alcool bouillant.....	1 gramme
Aloës des Barbades.....	5 gr. de chaque.
Scammonée d'Alep vraie.....	

Pour faire 96 pilules, qu'on roule dans le lycopode ou dans la poudre de gomme.

On donne toutes les six heures deux de ces pilules, jusqu'à ce qu'elles aient produit un effet purgatif prononcé, c'est-à-dire quatre, cinq et jusqu'à huit ou dix purgations dans les vingt-quatre heures.

Pour obtenir un effet complet et durable, il faut continuer l'usage des pilules pendant un certain temps. Mais comme leur action purgative est en rai-

son directe de la répétition des doses; comme il importe de régulariser cet effet et de le rendre uniforme, il faut que les intervalles d'une prise à l'autre soient graduellement croissants.

La raison arithmétique de cet accroissement devra être de trois heures. Ainsi, après avoir obtenu l'effet désirable, à quelque nombre qu'on soit arrivé, on retardera la prise suivante de trois heures : c'est-à-dire qu'au lieu de six heures d'intervalle, on en mettra neuf; à la prise suivante on en mettra douze; à la suivante, quinze, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on ait consommé une vingtaine de pilules, nombre ordinairement suffisant.

On doit boire par dessus chaque prise de pilule, pour en faciliter la déglutition et la digestion, une tasse d'infusion chaude et légère de tilleul, de sureau ou de thé. Ce liquide chaud constituera la boisson ordinaire du malade pendant l'effet purgatif. On mettra d'ailleurs une heure au moins d'intervalle entre l'administration des pilules et le repas.

Traitement de la Teigne.

EMPLOI DU SULFURE NOIR DE MERCURE.

Le traitement de la teigne mérite toute la sollicitude des personnes bienfaisantes, puisque beaucoup de malheureux sont encore atteints de cette maladie contagieuse qu'ils gardent quelquefois pendant toute leur vie dans les localités qui sont privées de médecins.

M. Faivre d'Esnans a traité avec succès un grand nombre de teigneux qui ont été rapidement guéris par les moyens suivants publiés dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* :

« 1° Couper les cheveux restants le plus près possible, et enduire les pustules deux fois par jour avec du *beurre brûlé*, c'est-à-dire roussi dans un poêlon de fer;

« 2° Nettoyer la tête avec une décoction de son, soir et matin, et employer ces deux moyens jusqu'à ce que le cuir chevelu soit à nu et débarrassé des croûtes qui le couvrent;

« 3° A cette époque, faire des onctions avec un mélange de huit parties d'axonge et d'une de sulfure noir de mercure, deux fois par jour, et recouvrir la tête d'une demi-vessie de porc ou d'un bonnet de toile cirée; nettoyer tous les deux jours avec la décoction de son, ou une légère dissolution de savon. »

COURS D'HYGIÈNE.

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

Influence des professions sur les causes des maladies. — Du travail des enfants : citation éloquente. — Prescriptions de la loi. — Motifs qui influent quelquefois sur la détermination du père. — Ce qu'il doit faire en présence de la faculté que lui laisse la loi. — Professions sédentaires. — Ouvriers des manufactures. — Professions qui exposent à l'action des poussières minérales. — Professions qui exposent à l'action des poussières végétales ou animales. — Professions qui exposent à l'empoisonnement par les métaux. — Professions qui exposent aux émanations des matières animales en putréfaction. — Professions qui exigent l'emploi de beaucoup de force. — Professions à température élevée. — Professions qui exposent à l'humidité. — Professions qui fatiguent la vue. — Des industries diverses et des ressources de l'hygiène.

Au nombre des causes des maladies, nous ne pouvons pas oublier l'influence des diverses professions et celle qu'elles exercent sur la durée de la vie. Déjà, en traitant de l'exercice et du travail, nous avons fait voir les avantages des professions navales et agricoles pour l'entretien de la santé, nous nous proposons de démontrer qu'avec les secours de l'hygiène il ne serait presque pas de professions insalubres, ce qui diminuerait considérablement la maladie et la mortalité chez les ouvriers.

La nécessité du salaire oblige les ouvriers à choisir de bonne heure une profession à leurs enfants, il en résulte quelquefois de graves abus. Aussi, avant la promulgation de la loi sur le travail des enfants, M. Michel Lévy écrivait-il dans la *Gazette médicale* : « Il est une catégorie de petits êtres que la misère des parents livre à l'exploitation des besoins industriels; les manufactures, les usines, les ateliers sont remplis de ces ouvriers improvisés presque au sortir du berceau, dont les petits membres complètent, par une activité forcée, le système des machines. Ces pauvres corps, à peine ébauchés dans leurs formes, à peine animés d'une force naissante, sont autant de ressorts ajoutés aux appareils qui fonctionnent dans les vastes laboratoires de l'industrie. L'enfant qui vient de naître et qu'une marâtre expose, meurt, ou recueilli à temps, réchauffé sur un sein d'adoption, il emprunte à la société la vie que lui devait sa mère; mais l'enfant de l'ouvrier pauvre, jeté dans l'infime berceau où la misère le guide, ne grandira sous l'œil de la famille que pour désapprendre la famille dans la corruption de l'atelier; il n'est protégé à sa naissance que pour être exploité avant le temps. »

Certes, celui qui écrivait ces lignes éloquentes faisait preuve d'un grand cœur, et montrait qu'il connaissait bien ce qui se passait alors dans les manufactures; mais une loi est intervenue (loi du 22 mars 1841) qui fixe l'admission des enfants dans les fabriques à l'âge de huit ans, qui limite le travail effectif jusqu'à l'âge de douz

ans à huit heures par jour, divisées par un repos, et qui interdit l'emploi des enfants avant l'âge de seize ans, pour cause de danger et d'insalubrité, dans certains établissements que le gouvernement déterminera. De plus, l'expérience a démontré que ce n'est pas toujours la nécessité d'ajouter à leur gain, qui oblige les ouvriers à pousser leurs enfants dans les fabriques; mais trop souvent, ainsi que l'a dit M. Villermé, dans les temps d'abondance, l'ouvrier refuse à sa famille le nécessaire pour aller dépenser tous ses gains au cabaret. A côté de cette triste habitude, on rencontre d'honorables exceptions, mais c'est malheureusement un fait assez général.

L'ouvrier, lorsqu'il est sur le point de livrer son jeune enfant au travail, doit donc auparavant faire un appel sérieux à sa conscience, et se demander si ce n'est point par sa faute que son gain ne suffit pas à sa famille. Dans le cas où sa conduite est ce qu'elle doit être, et lors même que l'aisance régnerait dans son intérieur, si l'enfant est vigoureux et bien constitué, il n'y a aucun inconvénient à l'habituer à un travail modéré; mais qu'il songe bien que si la loi a fixé à huit ans le minimum d'âge pour l'enfant, elle n'a pu prendre en considération le développement de la force physique, qui est loin d'être le même chez les enfants du même âge. A huit ans, il existe souvent chez l'enfant des causes de faiblesse, l'époque de la deuxième dentition est passée depuis peu de temps, les os sont quelquefois faibles et prêts à se courber sous une mauvaise influence, la croissance qui s'accélère demande des ménagements, et il peut être dangereux pour beaucoup d'enfants de rester dans l'immobilité auprès des machines, de garder des attitudes gênantes, ou de respirer un air rendu insalubre par l'agglomération des individus ou par le dégagemont de certaines vapeurs. L'âge de huit ans est donc seulement une moyenne, une faculté laissée par la loi aux parents pour certains cas, mais loin d'en abuser, ils doivent apporter la plus grande sévérité dans leur détermination, et, s'ils ont le moindre doute sur l'aptitude de leur enfant au travail, s'entourer de conseils éclairés, demander l'avis du médecin, afin de ne pas s'engager dans une fausse voie, dont ils auraient plus tard à se repentir.

Les diverses professions ont trouvé de puissants secours hygiéniques depuis quelques années dans les études des hommes spéciaux. Les législateurs, les administrations, les chefs d'usine ou d'atelier ont tiré grand parti de ces travaux pour améliorer le sort des ouvriers, mais il est une foule de précautions qui dépendent du travailleur lui-même, c'est seulement de ces dernières dont nous avons à nous occuper.

Les *professions sédentaires* réclament impérieusement un exercice quotidien qui fasse compensation, ainsi que nous l'avons dit à propos des travaux dans lesquels l'intelligence joue le principal rôle. Mais beaucoup d'ouvriers qui ont surtout un travail manuel à exercer, tels que les tailleurs, les cordonniers, les couturières, les brodeuses, les dentelières, etc., etc. sont également exposés aux aux inconvénients d'un repos trop prolongé, il leur suffit de leur indiquer la nécessité d'un exercice de chaque jour pour qu'ils aient recours à la marche ou à tout autre moyen salutaire.

Les *ouvriers des manufactures* ne sont pas, au moment du travail, dans d'aussi mauvaises conditions hygiéniques qu'on le croit généralement; nous avons visité les principaux établissements de la Seine-Inférieure et de l'Alsace, nous avons parcouru ces belles fabriques d'impression d'indiennes, situées dans les vallées qui entourent la ville de Rouen, examiné dans tous ses détails la riche fabrique de Wesserling dans le Haut-Rhin, là où trois mille ouvriers sont constamment occupés, et d'où le coton entré brut et en balles, sort transformé en étoffes d'ameublement et en indiennes, après avoir subi les opérations du battage, du cardage, de la filature, du tissage, du blanchiment, de l'impression, etc., etc.; partout nous avons été frappé des excellentes conditions d'espace, d'aération et de lumière que l'on a su organiser dans ces magnifiques établissements. Si les ouvriers n'évitent pas les maladies, cela tient à ce qu'ils sont inhabiles à s'en préserver eux-mêmes : les uns, occupés à parer les chaînes pour le tissage mécanique et obligés de séjourner longtemps dans un air élevé à une température de trente à quarante degrés, ont rarement soin de se couvrir suffisamment lorsqu'ils doivent sortir de l'atelier; les autres, employés au battage et au cardage négligent les moyens de ventilation qui sont à leur disposition pour éviter l'action des poussières sur les organes de la respiration et sur les yeux; presque tous enfin en quittant le travail font usage, non-seulement d'eau-de-vie, mais s'alimentent avec de la charcuterie et de mauvais fruits que des marchands apportent à la porte des fabriques, ou qui se vendent dans les cabarets du voisinage. Il est mille fois préférable pour eux de faire usage d'une nourriture saine, préparée dans la famille, qu'ils emporteraient le matin ou qu'ils trouveraient moyen de se faire apporter.

Les *professions qui exposent à l'action des poussières minérales*, telles que celles des maçons, des tailleurs de pierre, des plâtriers, des caillouteurs, sont dangereuses pour les organes de la respiration. Cependant les ouvriers qui les exercent sont en partie soustraits à leurs inconvénients par l'action des courants d'air qui chassent ces poussières. D'un autre côté, si les individus qui embrassent ces professions toussent rarement et ont la poitrine parfaitement saine, s'ils ont soin de se couvrir convenablement pour éviter les refroidissements, de porter de larges chapeaux pour s'abriter de la pluie et du soleil, d'avoir les pieds bien chaussés et inaccessibles à l'humidité, il est rare qu'ils puissent devenir poitri-

naires ou être atteints d'autres maladies occasionnées par leur profession.

Les *professions qui exposent à l'action des poussières végétales ou animales*, telles que celles des cardeurs, des matelassiers, des fourreurs, des brossiers, des couverturiers, des batteurs en grange, des bluteurs, des meuniers, des amidonniers, des charbonniers, etc., etc., ont moins d'inconvénients que les précédentes, à moins toutefois que ces poussières, comme celles que fabriquent et remuent les pileurs de drogues ne soient vénéneuses. Les hommes qui pilent des substances dangereuses, telles que l'aconit, la belladone, la jusquiame, les cantharides, ont l'habitude de couvrir le mortier d'un linge et même d'une pièce de cuir percée d'un trou pour laisser passer le pilon. Pourquoi ceux qui respirent des poussières qui ne sont malfaisantes que par leur action mécanique ne prendraient-ils pas aussi des précautions, telles que celles de travailler en plein air, quand cela est possible, ou d'établir des courants d'air dans les ateliers pour en chasser les poussières qui y voltigent? Dans tous les cas, ces ouvriers ne doivent jamais se recruter parmi ceux qui ont la poitrine délicate, qui sont sujets à s'enrhumer et qui se guérissent difficilement. Il est utile pour eux de respirer un air vif et pur dans les moments de la journée où leurs travaux sont interrompus.

Les *professions qui exposent à l'empoisonnement par les métaux* sont malheureusement assez nombreuses; dans cette série sont les ouvriers cérusiers, ceux qui travaillent le minium, les broyeurs de couleurs, les peintres, les fabricants de cartes de visites et autres cartons dans lesquels il entre du plomb, les tourneurs, limeurs et fondeurs en cuivre, les chaudronniers, les étameurs de glaces, certaine classe de doreurs et une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Ces différents métaux qui ne sont autre chose que le plomb, le cuivre et le mercure, ou leurs composés, agissent comme poison soit parce qu'ils se trouvent en contact direct avec la peau, soit parce que leurs vapeurs ou leurs poussières pénètrent dans l'organisme par le nez et par la bouche.

Le plomb est un poison très-actif, et il n'est presque personne qui ignore à quels dangers il expose; il peut en effet produire des coliques très-douloureuses, la paralysie et même la mort. Les poussières cuivreuses sont également très-dangereuses, parce que le cuivre, en s'unissant à d'autres corps et surtout aux acides, peut déterminer de violentes coliques et produire des maladies très-graves des organes de la digestion. Quant au mercure, il cause l'inflammation des gencives, le gonflement des glandes salivaires, la salivation, des ulcérations de la bouche, le tremblement mercuriel et autres accidents. Il est donc très-important de se prémunir contre l'action de ces divers poisons.

Les moyens préservatifs à employer contre les dangers que déterminent ces industries ont fait l'objet de nombreuses recherches, et on a perfectionné, surtout dans ces derniers temps, l'assainissement des ateliers; mais les ouvriers eux-mêmes apportent une très grande négligence aux soins qui dépendent de leur volonté. Ainsi, pour ceux qui travaillent le plomb et qui ont en apparence la peau très-nette, on peut très-souvent constater, au moyen d'un bain sulfureux, qu'ils portent avec eux sur divers points de la surface cutanée, des portions assez notables de plomb; en effet, le plomb en se combinant avec le soufre forme un composé de couleur noire qui décèle la présence du plomb.

Pour échapper aux dangers de l'empoisonnement par le plomb les ouvriers doivent donc multiplier les soins de propreté, prendre souvent des bains, se laver les mains avec soin chaque fois qu'ils quittent le travail, brosser les dents régulièrement, prendre toujours les repas hors de l'atelier, changer souvent de linge, secouer et battre leurs vêtements très-fréquemment, enfin prendre quelquefois des bains sulfureux et enlever ensuite avec du savon le composé noir qui en résulte.

Les ouvriers qui emploient le cuivre et le mercure peuvent se garantir en partie de leurs effets au moyen d'appareils spéciaux qui ont été imaginés pour cet usage, et ils ajouteront à leur efficacité en interrompant souvent leur travail journalier pour faire des ablutions et respirer à l'air libre. Il est également nécessaire qu'ils pratiquent une propreté excessive, changent fréquemment de vêtements, multiplient l'usage des bains et prennent leurs repas dans un local bien aéré.

Les *professions qui exposent aux émanations des matières animales en putréfaction* sont celles des mégissiers, des tanneurs, des boyaudiers, des chamoiseurs, chandeliers, savonniers, fossoyeurs, vidangeurs, etc. Les individus qui les exercent ont besoin de prendre certaines précautions pour échapper à l'influence malfaisante de ces émanations; ainsi, autant que possible, leurs travaux doivent s'exécuter en plein air, afin que les vapeurs malfaisantes qui se dégagent se trouvent dispersées. Leur nourriture doit être saine et riche en principes nutritifs, et ils ne doivent pas travailler à jeun. Les habits de travail doivent être chaque jour exposés à l'air, nettoyés fréquemment, et ne jamais être déposés dans la chambre à coucher pendant le sommeil.

Ceux qui se livrent à ce genre de travail doivent éviter, s'ils ont la moindre coupure ou excoriation, qu'elle se trouve en contact avec les matières putréfiées. S'ils se blessent en travaillant, il est important qu'ils lavent leur blessure à grande eau et même avec de l'eau légèrement chlorurée et qu'un pansement convenable soit fait.

Les *professions qui exigent l'emploi de beaucoup de force*, telles que celles des portefaix, des forts de la halle, des ouvriers des ports, des manœuvres, des frotteurs, etc., sont généralement favorables à l'entretien de la santé.

L'inconvénient le plus fréquent auquel elles exposent sont les hernies qui peuvent cependant s'éviter, au moins en partie, en chargeant les fardeaux avec précaution, en ne prenant point d'attitudes vicieuses et en n'exécutant pas des travaux qui sont au-dessus des forces musculaires dont on est doué. Celui qui se trouve atteint d'une hernie doit s'empresser de se faire appliquer un bandage qui la maintienne et qui le mette à l'abri des accidents graves qu'elle peut occasionner.

Les *professions à température élevée* sont celles des forgerons, fondeurs, chauffeurs de machines, taillandiers, boulangers, émailleurs, cuisiniers, raffineurs de sucre, verriers et beaucoup d'autres. Ceux qui les exercent ont en général peu d'embonpoint, ont des sueurs abondantes pendant le travail et s'exposent volontiers au refroidissement en quittant le lieu du travail. L'espèce d'impunité dont ils jouissent en apparence leur fait souvent défaut et des fluxions de poitrine ou autres maladies graves sont souvent produites par le froid auquel ils s'exposent. Les boissons très-froides dont il font quelquefois usage et les liqueurs alcooliques dont ils abusent, sont pour eux la source d'affections très-sérieuses.

Les *professions qui exposent à l'humidité* telles que celles des blanchisseuses, débardeurs, lavandiers, teinturiers, égouttiers, pêcheurs, bateliers, laveurs de cendres, porteurs d'eau, ravageurs, etc., etc., réclament l'usage de vêtements en laine, en toile cirée, en caoutchouc et une nourriture fortifiante.

Les individus qui ont habituellement les jambes immergées dans l'eau froide, tels que les débardeurs, sont sujets à de profondes crevasses qui siégent surtout au talon et entre les orteils; ils s'en préservent en employant des astringents, en saupoudrant l'intérieur de leurs chaussures avec du tan et en se lavant soir et matin avec du vinaigre ou une forte décoction d'hièble; quelques-uns font application de corps gras ayant une certaine consistance, tels que le suif, et s'en trouvent très-bien.

Les *professions qui fatiguent la vue* comme celles des opticiens, bijoutiers, horlogers, graveurs, compositeurs d'imprimeries, etc., nécessitent certaines précautions : autant que possible les yeux doivent être éloignés des objets qu'ils fixent, car l'habitude de les rapprocher de ces objets ne tarde pas à produire la myopie. Lorsque cette infirmité survient, il ne faut faire usage de lunettes que le plus tard possible, conserver, si on le peut, le même numéro pendant longtemps et ne pas porter constamment les lunettes. Les presbytes, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent distinguer les objets rapprochés, doivent suivre les mêmes préceptes.

Les conserves colorées en bleu ou en vert ne conviennent que pour les professions qui exposent à une lumière éclatante, dans le cas contraire elles fatiguent la vue.

Beaucoup d'autres industries présentent quelques dangers pour ceux qui les exerçent, telles sont celles des ouvriers qui fabriquent les allumettes chimiques, de ceux qui sont employés dans les manufactutes de tabac, de ceux qui travaillent le quinquina, etc., etc. Il n'est guère de professions qui ne soient l'objet de quelques inconvénients, et dernièrement on a été jusqu'à signaler une maladie particulière chez les femmes qui sont employées à peler les oranges; cependant on peut arriver à cette conclusion consolante qu'il n'est pas de profession absolument insalubre. L'expérience et les relevés statistiques prouvent que les améliorations immenses qui ont été introduites par l'hygiène dans l'industrie, ont considérablement assaini les ateliers et les manufactures; c'est aux ouvriers à faire le reste et à mettre en pratique les soins hygiéniques qui leur sont indiqués de tous côtés, afin d'éviter la maladie et de prolonger leur existence.

Dr Reinvillier.

Accidents graves causés par l'abus de l'opium.

L'opium, qui est l'un des remèdes les plus efficaces de la matière médicale, est l'objet d'aussi grands abus chez les Orientaux que le sont les liqueurs alcooliques dans notre pays. Il arrive cependant que dans nos climats il se rencontre quelques exemples de cet entraînement pour l'opium, porté assez loin pour produire les plus grands désordres. Les uns prennent l'opium pour se soulager de très-vives douleurs et ne peuvent obtenir un peu de sommeil que par ce moyen seulement; les autres en font usage afin de se procurer des rêveries agréables; mais les cas dans lesquels cette substance a été employée pour étouffer le cri de la faim sont extrêmement rares. Ce dernier emploi est cependant celui qui vient d'être observé à Londres par le docteur Chambers, à *Saint-Mary's hospital.*

On comprend que l'usage de l'opium, pour lutter contre le besoin de prendre des aliments, doit être très-rare, car cette affreuse privation suppose le manque absolu d'argent, et l'opium est toujours d'un prix assez élevé. Il faut donc, pour que ce fait ait lieu, un concours de circonstances qui permette à celui qui se trouve dans une aussi grande détresse d'avoir de l'opium à sa disposition; c'est en effet ce qui existait pour la personne qui fait l'objet de l'observation suivante :

Georges N..., âgé de trente-cinq ans, élève en chirurgie, fut admis dans la salle Albert le 12 août dernier. Il dit que dans les huit dernières années il

avait pour habitude d'ingérer des quantités considérables d'opium. En premier lieu, il le prenait pour prévenir la sensation du manque de nourriture, étant souvent obligé d'attendre plusieurs heures avant d'avoir quelque chose à manger. Il commença par prendre journellement vingt gouttes environ de laudanum et en augmenta graduellement la dose, jusqu'à ce qu'enfin il consommât le quart d'une once, plus ou moins, d'*opium cru* par semaine, outre une once de laudanum par jour.

Le malade essaya de se défaire de cette funeste habitude; mais il éprouvait une telle douleur et se trouvait si malade quand il omettait de prendre sa dose d'opium, qu'il en recommençait l'usage. Dans ces derniers deux ou trois mois, il éprouvait une sensation de piqûre dans la main et le bras gauches, et une douleur sourde et vive dans les reins, surtout quand il était debout et marchait. Il était maigre et éprouvait de la faiblesse; sa mémoire était aussi affaiblie, et le système nerveux généralement affecté. Une quinzaine de jours avant son admission à l'hôpital, il avait eu une légère attaque de paralysie dans le côté gauche, qui avait cédé au traitement, mais il éprouva encore néanmoins une sensation d'engourdissement et de piqûre le long du bras et de la jambe gauches.

On prescrit un purgatif, et, après son action, de la quinine à prendre trois fois par jour, et cinq grains de pilules de savon le soir.

Le lendemain, le malade était très-faible et mélancolique. Il eut quelques vomissements et se plaignit d'une vive douleur à l'épigastre. On lui ordonna du fort bouillon de bœuf et quatre onces de vin.

Le vomissement persiste le troisième jour. Le docteur Chambers prescrivit alors la potion suivante, à prendre trois fois par jour :

Chloroforme.....	10 gouttes.
Teinture composée de camphre.....	1/2 drachme.
Esprit-de-vin rectifié.....	1/2 —
Solution de gomme.....	1/2 once.

Les nausées furent dissipées par ce moyen; mais le dégoût persistait, le sommeil était difficile, et le malade se plaignait d'une violente douleur dans la région dorsale. On lui administra une demi-drachme de teinture d'opium et dix gouttes de chloroforme dans un véhicule émollient. Cette potion releva beaucoup ses forces. On la répéta avec une moindre quantité de chloroforme et l'on continua l'usage d'une mixture de quinine.

Les jours suivants, le malade alla de mieux en mieux, quoiqu'il éprouvât parfois une sensation grave d'affaissement; mais grâce à l'emploi de la quinine et des autres moyens, l'appétit s'améliore, et le onzième jour le malade peut manger une côtelette de mouton et boire du porter. La mémoire et l'intelligence, qui étaient très-affaiblies au moment de son admission, ont repris leur activité normale; il peut se lever et prendre de l'exercice dans les salles. Le treizième jour il survint une légère diarrhée, qui céda aux moyens ordinaires, et le dix-neuvième jour le malade sortit de l'hôpital avec une amélioration bien marquée, quant à la faiblesse, la douleur du dos, la mémoire et les facultés intellectuelles.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Nouvelles du choléra. — Les nouvelles de Newcastle et de Gateshead continuent à être satisfaisantes : le 7 octobre, il n'y a eu à Newcastle que 8 décès produits par le choléra, ce qui porte maintenant le nombre des morts à 1,460; mais en revanche, le nombre des diarrhées paraît avoir été considérable, car le nombre des personnes que les médecins visiteurs ont traitées n'est pas moindre de 3,500. Il y a eu quelques cas suivis de mort à Walquer et à South-Shields, mais en somme la maladie, tout en s'étendant peu à peu, reste dans des limites telles qu'elle ne peut recevoir encore le nom d'épidémique.

A Berlin, depuis le retour de l'automne et l'approche de l'hiver, le choléra est entré dans une voie de décroissance très-marquée. Jamais, du reste, il n'y a eu dans cette ville plus de quarante-six cas de choléra par jour sur une population de 430,000 âmes; toutefois, c'est beaucoup plus encore que lors des deux premières invasions. En somme, depuis la première semaine du mois d'août, où il a fait une apparition à Berlin, le nombre des cas de choléra a été de 1,151, dont 740 suivis de mort.

Sur les bords de la mer Baltique, le choléra a éprouvé également un ralentissement très-marqué. A Hambourg même, il peut être considéré comme ayant complétement disparu. Le nombre des attaques dans cette ville a eté de 531, dont 277 suivies de mort. Les 5/6es des cas se sont montrés dans les quartiers bas et marécageux de la ville.

A Copenhague, l'épidémie paraît également arrivée à sa fin. Le nombre des attaques a été considérable, 7,325 et 4,082 décès.

A Stockholm, où il a fait plus tard son apparition, le choléra est en voie de décroissance. Le nombre des cas a été de 4,078, et celui des décès de 2,424.

Enfin, à Saint-Pétersbourg, le choléra est aussi en voie de diminution. *(Union médicale.)*

— Le ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics, vient d'adresser une circulaire à tous les préfets pour les inviter à interdire l'usage des tuyaux de plomb, de cuivre ou de zinc dans les brasseries et dans les maisons de détail, la bière pouvant acquérir des propriétés toxiques par suite de son contact avec ces métaux.

— M. le préfet de police vient de publier une ordonnance défendant la vente des fruits et surtout des raisins verts. On ne saurait trop approuver une semblable mesure.

Mortalité comparative de la France et de plusieurs autres pays. — En France, la mortalité annuelle est de 1 sur 42; en Angleterre, de 1 sur 46; dans ce dernier pays elle était de 1 sur 45, l'année dernière. En Prusse, 1 sur 38; en Autriche, 1 sur 33; en Russie, 1 sur 28. Dans ce dernier pays, la mortalité est de 3,590, ou, en d'autres termes, sur 100,000 Russes, il en meurt annuellement 3,590, tandis que sur 100,000 Anglais, il n'en meurt que 2,207 dans le même espace de temps. Dans plusieurs villes d'Italie, la mortalité est de 3 à 4 p. 100; à Naples, sur 100,000 habitants, 4,046 décès par an. C'est donc l'Angleterre qui, contre toute attente, a la mortalité la moins forte parmi les états civilisés, et cela malgré la mortalité effrayante de ses grandes villes manufacturières. C'est que la balance est rétablie par l'état florissant de la santé publique dans les districts agricoles.

DE L'HYDROTHÉRAPIE SOUS LE RAPPORT MÉDICAL ET HYGIÉNIQUE. (*Suite.*)

La qualité de l'eau dont on se sert pour les différentes opérations que nous venons d'énumérer exerce une grande influence sur les résultats du traitement. Non-seulement il est nécessaire qu'elle soit dans un état de grande pureté, mais il est important aussi qu'elle soit très-fraîche, et que la température extérieure ne change pas considérablement la sienne. L'eau vive, c'est-à-dire l'eau de source, est la seule qui puisse remplir ces conditions. Si on joint cette considération à l'importance qu'il y a de faire respirer aux malades l'air pur et léger des pays montueux, et à leur faire prendre de l'exercice au milieu d'une belle nature, on comprendra aisément que le traitement hydriatrique ne peut pas se faire avec le même succès partout, et qu'il faut faire entrer en ligne de compte toutes ces circonstances lorsqu'il s'agit du choix du lieu où ce traitement doit être appliqué. Il faut donc s'éloigner autant que possible du voisinage des grands centres de populations, de celui des usines et des fabriques dont les émanations corrompent l'atmosphère; il faut fuir les bords des marais et des étangs et donner la préférence aux contrées riches en sources, offrant beaucoup de variété dans le paysage, ayant, à la portée des excursions ordinaires, des vallons et des montagnes, des bois et de riches campagnes. Malheureusement on n'a pas toujours tenu compte de toutes ces circonstances, et on a oublié trop facilement que l'emploi d'eau d'une qualité inférieure, dans un pays qui ne réunit pas les conditions désirables, ne peut produire que de bien faibles résultats.

Nous ne pouvons terminer ce que nous avions à dire sur les qualités de l'eau propre aux usages hydriatriques, sans rectifier une erreur assez généralement répandue. On se figure qu'aussitôt qu'on aborde le traitement par la méthode hydrothérapique, on est exposé sans aucune transition à l'action de l'eau glaciale, dont l'application ne peut être supportée que par de robustes organisations et dans la force de l'âge. Parler ainsi, c'est faire une preuve de grande ignorance en fait d'hydrothérapie, puisqu'on n'arrive au contraire à l'emploi d'une basse température qu'en y habituant les malades par degrés et d'une manière insensible; et il y a plus même, c'est que dans certains cas l'eau très-froide n'est jamais employée dans le cours du traitement, parce qu'au lieu d'offrir les avantages qu'on en obtient généralement, elle exposerait au contraire à des inconvénients qu'il est important d'éviter. *(La suite au prochain numéro).*

FORMULES.

CARTON ANTI ASTHMATIQUE EMPLOYÉ AVEC SUCCÈS DANS PLUSIEURS CAS D'ASTHME NERVEUX, PAR LE DOCTEUR MORPAIN.

Prenez : Pâte de carton gris.....	120 grammes	
Azotate de potasse.....	25	—
Poudre de belladone....	de chaque 5	—
— de stramoine....		
— de digitale.....		
— de lobelie inflata.		
— de phellandrie...		
Poudre de myrrhe.....	de chaque 10	—
— d'Oliban		

Incorporez toutes ces poudres dans la pâte de carton, divisez la masse en trois plaques de trois lignes d'épaisseur; faites sécher dans des moules à pâtes de jujube, puis divisez chacune de ces plaques en douze petits carrés.

Pour faire usage de ce carton, on en prend une feuille, à laquelle on met le feu, et afin que la fumée puisse en être respirée le plus possible, on a soin que la chambre soit bien close. On répète la même combustion tous les soirs pendant un certain temps.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 octobre 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 80.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des blessures des pieds produites par les chaussures. — Nécessité d'établir des hospices de convalescents. — Incontinence nocturne d'urine chez les jeunes enfants. — Vinaigre de Bully, sa composition. — Cours d'hygiène, vingt-cinquième leçon. — Cauchemar guéri par le sulfate de quinine. — La magnésie employée comme contre-poison de l'arsenic. — Du séjour à Madère dans le traitement de la phthisie pulmonaire. — Variétés et nouvelles. — Formules.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 OCTOBRE 1853.

A la petite quantité de malades si remarquable pendant cette saison de transition ont succédé de nombreux malades présentant toutes sortes d'indispositions : des affections des voies respiratoires, bronchites, pleurésies, etc., se montrent en même temps que des embarras gastriques, des diarrhées, des coliques violentes. Cependant l'absence de toute espèce d'épidémie est parfaitement constatée, les maladies existantes surviennent habituellement dans la saison où nous nous trouvons, et si quelque chose devait être surprenant c'est qu'une partie de la saison se soit passée sans qu'elles apparaissent.

Selon quelques journaux les plaques de cuivre et les armures électriques seraient la panacée universelle qui doit guérir tous les maux de l'humanité, pour notre compte nous n'avons aucune confiance dans des moyens aussi vantés, et nous engageons nos lecteurs à se tenir en garde contre des systèmes dont rien ne vient justifier la réputation qu'on voudrait leur faire.

Des blessures des pieds produites par les chaussures.

La forme actuelle des chaussures est la cause d'une foule d'incommodités et d'accidents plus ou moins graves ; c'est une des misères de notre civilisation, et il n'est presque personne qui n'ait, ou qui n'ait eu, à s'en plaindre. Déjà, dans notre Cours d'hygiène, nous avons fait la critique des chaussures modernes, mais sans beaucoup d'espoir, il est vrai, de voir disparaître les hauts talons, les formes contournées en S, l'emprisonnement étroit des orteils, et autres choses aussi ridicules que dangereuses. Cependant, si la mode ou la routine ne cessent de torturer les organes qui supportent le poids du corps, il faut au moins savoir remédier aux souffrances qu'elles occasionnent.

A part les cors, œils de perdrix, durillons, déformations que les chaussures font naître, il est d'autres malaises dont la présence incommode peut être combattue immédiatement. D'abord le frottement du soulier sur un même point peut déterminer, lorsque la marche est prolongée, des cloches ou ampoules qui sont très-douloureuses. Ces ampoules peuvent se former en différents endroits, mais elles siégent le plus souvent à la partie postérieure du talon, au-dessous et à l'extrémité des orteils, sur les parties latérales du pied, près de la base des orteils. Elles sont constituées par l'épiderme soulevé et emprisonnant de la sérosité; elles sont analogues au second degré de la brûlure ou à la cloche que fournit le vésicatoire. La douleur qu'elles produisent est tellement vive, qu'il est presque impossible que l'endroit où elles siégent appuie un peu fortement sur le sol.

Que faut-il faire pour guérir ces ampoules?

D'abord, il ne faut jamais enlever l'épiderme qui les forme, car le derme enflammé et mis à nu serait l'objet au moindre contact, d'une souffrance intolérable. Il faut cependant évacuer le liquide contenu dans l'ampoule, et pour cela on pratique, avec des ciseaux pointus et fins, une petite ouverture à la partie la plus déclive de l'ampoule, de façon à ce que le liquide, qui viendrait à se former de nouveau, puisse facilement s'écouler. Cette ouverture ne doit être ni trop grande, ni trop petite : dans le premier cas, elle faciliterait le déchirement de l'épiderme; dans le second, elle ne suffirait pas à l'écoulement du liquide. Malgré ces soins, l'ampoule tend quelquefois à se former de nouveau, et il ne reste pas un autre moyen que de la traverser d'un fil, et de laisser ce fil à demeure au milieu de l'ampoule elle-même. On se sert pour cela d'une aiguille à coudre, armée d'une aiguillée de gros coton, on traverse l'ampoule avec l'aiguille, le fil la suit, et on coupe ensuite ce dernier à deux centimètres environ de l'ouverture d'entrée et de celle de sortie. Au moyen de cette espèce de petit séton, le liquide s'écoule et ne séjourne pas, et l'épiderme se colle à la place qu'il occupait primitivement.

Les chaussures produisent souvent une infirmité plus grave et beaucoup plus persistante : c'est une enflure permanente qui siége au côté interne du pied, à l'endroit où le gros orteil s'unit à lui. Cette enflure, qui est très-douloureuse, est quelquefois assez volumineuse pour être aperçue à travers le soulier; la peau est rouge, luisante, tendue, et chaque jour amène une augmentation de volume et de souffrance. Quelques personnes se croient alors atteintes de la goutte et avalent une foule de remèdes chers et inutiles.

Les médicaments pris à l'intérieur fatiguent alors l'estomac sans soulager le pied, car les moyens locaux sont les seuls à employer. Ils doivent consister, lorsque la douleur et le gonflement sont considérables, dans l'application de cataplasmes de farine de lin et d'eau de pavot appliqués pendant la nuit, et au besoin pendant le jour; puis, lorsque l'enflure a cédé un peu, on se trouve très-bien de la pommade suivante dont on étend une couche épaisse sur de la charpie molle.

Prenez :	Iodure de plomb.	3 grammes.
	Axonge.	15
		18

Mêlez avec soin.

Au bout de quelque temps, l'enflure diminue notablement et elle finit par se réduire considérablement en continuant l'emploi de la pommade.

Enfin, il est un autre accident qui produit des douleurs atroces et qui arrive surtout pendant la chaleur de l'été, lorsque les pieds deviennent humides par la transpiration; c'est la fente ou fissure de la peau qui survient entre les orteils. Nous avons vu des gens très-courageux qui poussaient alors des cris de douleur et chez lesquels la souffrance produisait des accidents nerveux.

Le moyen de soulagement est cependant bien simple; sans recourir à tous les onguents de la pharmacie, il faut faire couler quelques gouttes de suif de chandelle sur un petit pinceau de charpie assez mince pour le faire facilement glisser, en le saisissant par les deux bouts, jusqu'au fond de la fissure. Il est toutefois important d'agir rapidement afin que le suif soit encore liquide et qu'il imprègne bien la partie malade. Cette application calme la douleur comme par enchantement, et la guérison ne tarde pas à s'opérer. On pourrait, sans doute, employer des pommades beaucoup plus délicates et d'une odeur plus agréable que le suif, mais aucune, nous l'affirmons, ne serait aussi siccative et aussi cicatrisante, il vaut donc mieux passer par-dessus les petits inconvénients de ce remède vulgaire pour en recueillir les avantages.

Les personnes qui sont souvent debout ou qui marchent beaucoup auront chance d'éviter les divers accidents que nous venons de passer en revue en portant des chaussures suffisamment molles et larges, des bas ou chaussettes exempts de plis, en lavant souvent leurs pieds dans l'eau froide et quelquefois dans du gros vin rouge. Ce dernier liquide, par ses qualités toniques et astringentes, contribuera à endurcir la peau et à la préserver.

Dr Reinvillier.

Nécessité d'établir des hospices de convalescents.

L'une des plus grandes gloires de la civilisation des temps modernes est sans contredit l'organisation des hôpitaux telle qu'elle existe à présent. Il est impossible de ne pas être frappé d'admiration en voyant ces vastes salles toujours ouvertes à celui qui souffre, meublées de lits confortables, avec du linge propre et en bon état, desservies par des infirmiers actifs qui sont surveillés eux-mêmes par ceux auxquels ils

sont subordonnés; puis des médecins et chirurgiens du plus haut mérite venant chaque matin visiter les malades qui sont encore soignés dans la journée par les externes, véritable élite des étudiants en médecine. Certes ceux qui jouissent chez eux de toutes les commodités de la vie, y supportent encore mieux les diverses périodes d'une maladie qu'ils ne les endureraient à l'hôpital; mais que de gens doivent se trouver heureux de trouver là une habitation vaste et aérée, des soins éclairés, et tout ce qui est nécessaire à leur alimentation ou à leur guérison !

Cependant, malgré le zèle de la charité la plus ardente, malgré les sommes énormes qui sont employées annuellement pour cette grande œuvre, il reste encore une lacune immense à combler.

Un lit d'hôpital, pour être bien utilisé, doit ne jamais être inoccupé, et il faut que les malades s'y succèdent le plus rapidement possible; c'est donc pour remplir ce but qu'administrateurs, chefs de service, élèves, etc., concourent, autant qu'ils le peuvent, à activer le mouvement dans chaque hôpital, et que les malades, aussitôt qu'ils sont convalescents, sont renvoyés pour faire place à d'autres. Certes le but est louable, mais les conditions d'une assistance complète sont-elles bien remplies, fait-on tout ce qu'on peut pour les malades, et ce qui se passe est-il même d'une sage administration?

Eh bien, nous devons le dire franchement, non, car on pourrait mieux faire.

Lorsqu'un malade est renvoyé d'un hôpital au commencement de sa convalescence il a encore besoin de soins qui sont quelquefois aussi importants que ceux qui lui ont été donnés pendant sa maladie. Rendu à sa vie habituelle, les soins et les conseils lui manquent, et il est même parfois soumis de nouveau aux influences qui l'avaient rendu malade; qu'arrive-t-il? c'est qu'il est bientôt obligé de rentrer à l'hôpital où sa position devient plus grave, et l'assistance publique se trouve ainsi grevée de nouvelles journées d'hôpital.

Le seul moyen d'éviter tous ces inconvénients, d'arriver à un véritable progrès et de rendre l'assistance complète serait la création d'hospices de convalescents organisés pour bien remplir le but, et autant que possible en dehors de la ville.

Cette idée a déjà reçu un commencement d'exécution, et c'est Mme la duchesse de Bourbon qui, la première, a eu la pensée de fonder une maison de convalescents. Un jour qu'elle se rendait au château des Tuileries elle aperçut un rassemblement assez compacte sur la berge du pont Royal. Elle demanda ce qui se passait, on s'empressa de lui répondre qu'un pauvre ouvrier, sorti le matin même de l'hôpital de la Charité, venait de se précipiter dans la Seine, au désespoir d'être guéri et cependant d'être trop faible pour pouvoir gagner son pain de chaque jour. Émue profondément, la princesse forma immédiatement le projet de fonder une salle de convalescents.

Elle appropria à cet usage un grand bâtiment de service, situé à l'extrémité du jardin de son hôtel de la rue de Varennes. Sa fortune ne lui permit pas d'établir plus de vingt lits.

Par son testament elle légua à sa nièce, Madame Adélaïde, l'hôtel lui-même, pour servir de fond de revenu à son petit hospice et en augmenter les ressources, et par conséquent l'importance.

Madame Adélaïde, fidèle interprète de ses dernières volontés transféra l'établissement rue de Picpus, 8, et lui laissa elle-même par testament soixante mille livres de rente. Le nombre des lits était alors de cinquante.

Mais les rentiers se rejetant sur les malheurs des circonstances ont abandonné cette œuvre si intéressante, et aujourd'hui ils s'affranchissent de toutes les obligations créées par les testaments successifs en transférant à l'assistance publique le bel hospice de la rue de Picpus sur le point de devenir une maison de vieillards à 300 francs de pension, et en payant une rente annuelle de 18,000 francs.

Toutefois l'idée généreuse de madame la duchesse de Bourbon a déjà porté ses fruits; elle a produit le soulagement de nombreuses infortunes pendant le temps où l'institution fondée par elle fonctionnait régulièrement, et si la maison des convalescents a disparu pour quelque temps, cela ne pouvait être pour toujours. En effet, nous savons que le projet de relever cette institution et de rétablir aux lieu et place de la famille d'Orléans l'hospice des convalescents, existe maintenant en haut lieu. On affirme que l'utilité des établissements de cette nature a attiré l'attention du chef de l'État et que bientôt les pauvres convalescents trouveront dans un local approprié un soulagement à leurs infortunes.

Nous faisons des vœux pour voir s'organiser au plus tôt un hospice destiné à compléter les soins intelligents qui sont actuellement donnés aux malades dans les hôpitaux. Aussitôt qu'une maison semblable serait fondée, le grelot pour ainsi dire attaché, on verrait l'idée fructifier; la charité publique saurait encore trouver des ressources pour fonder ces sortes d'hospices, non-seulement à Paris, mais dans une

foule d'autres villes, et la création définitive et complète des hospices de convalescents serait l'une des choses les plus grandioses accomplies à notre époque. Dr Reinvillier.

Incontinence nocturne d'urine chez les jeunes enfants.

Un journal espagnol (*Heraldo medico*) a enregistré dernièrement l'observation suivante, publiée par le docteur Henri Serender :

Quoique n'étant pas tout à fait sans exemple, l'observation suivante rappelle cependant des faits assez importants, au point de vue thérapeutique, pour que les praticiens puissent trouver quelque intérêt à la lire.

Il y a près d'une année, je fus appelé pour soigner un enfant de dix ans, affecté d'une incontinence d'urine contre laquelle on avait employé inutilement la plupart des traitements connus. On avait successivement expérimenté, sans plus de succès dans un cas que dans l'autre, les antiphlogistiques et les émollients, les toniques et les astringents, la méthode Raspail et l'homœopathie. Le petit malade s'offrit à mes yeux dans l'état suivant :

Sa taille était en rapport avec son âge, sa couleur pâle, sa constitution chétive, ses chairs molles. Il était blond et avait les yeux bleus; les pupilles étaient dilatées et les paupières légèrement enflées; les lèvres, comme le reste de la face, avaient cet aspect spécial aux tempéraments lymphatiques. Toutes les fonctions, excepté celles relatives à l'appareil urinaire, se trouvaient à l'état normal. Même dans cet appareil, on ne trouvait aucune irritation aiguë ou chronique : la seule chose qui faisait souffrir le malade, était l'émission involontaire de l'urine, qui avait lieu habituellement la nuit, et quelquefois même pendant le jour.

Ces divers symptômes, et la dureté et le volume du ventre me faisaient soupçonner des vers intestinaux dans le rectum. En conséquence, je prescrivis :

Sucre vermifuge	1 gr. 50.
Sucre de lait	4 gr.

Mêler et diviser en quatre paquets égaux, et en prendre chaque jour dans le chocolat.

Aloës	1 gr.
Infusion de camomille	120 gr.
Un jaune d'œuf.	

Dissoudre pour lavements le soir.

Au second jour de ce traitement, l'incontinence d'urine cessa tout à fait; cependant on continua le traitement encore pendant huit jours. Depuis lors, une année s'est écoulée sans que la maladie se soit reproduite. Dans les selles, on n'avait remarqué aucune trace de vers intestinaux.

Peu de temps après avoir obtenu un résultat si satisfaisant, on me consulta pour un autre enfant qui souffrait de la même affection depuis onze mois. Cet enfant avait trois ans, et il présentait la même apparence que le premier. J'eus recours au même traitement avec un égal succès. Au bout d'un mois, la maladie reparut; mais elle cessa tout à fait aussitôt qu'on eut recours au traitement indiqué. Dans ce cas, on trouva dans les selles un nombre assez considérable de vers intestinaux de quatre à six lignes de long, et gros d'un quart de ligne.

Cette observation très-intéressante prouve que l'incontinence nocturne d'urine, ordinairement si difficile à guérir chez les enfants, est quelquefois due à la présence des vers intestinaux, et particulièrement de cette espèce de petits vers désignée sous le nom d'oxyure vermiculaire. Dans un article très-étendu sur les vers intestinaux (*Méd. de la maison*, nos 40, 41, 42, 44), nous avons indiqué, pour détruire ces petits vers, un moyen préférable à ceux qui sont formulés ci-dessus; il suffit d'employer la suie de bois en décoction et d'en donner des petits lavements; après un ou deux lavements, les vers sont complétement détruits.

Vinaigre de Bully, sa composition.

Tout le monde connaît le vinaigre aromatique et antiméphitique de Bully. Il n'est pas sans intérêt de savoir quelle est sa composition, c'est pourquoi nous publions la formule qui en a été donnée par le docteur Bouchardat dans son *Annuaire de thérapeutique*.

Prenez :

Eau	7 litres.
Alcool	4 litres.
Huile volatile de Bergamote	30 gram.
Id. de citron au zeste	30
Id. de Portugal	12
Id. de romarin	23
Id. de lavande	4
Néroli	4
Alcool de mélisse	500

Mêlez le tout dans une bouteille; agitez de temps

en temps, et, après vingt-quatre heures de contact, ajoutez :

Infusion de baume de Tolu.....	60 gram.
Id. de styrax.....	60
Id. de benjoin.....	60
Id. de gérofle.....	60

Agitez de nouveau le tout, puis ajoutez :

Vinaigre blanc, ou par préférence du vinaigre distillé.....	2 litres.

Filtrez, au bout de quelques heures, et ajoutez encore :

Vinaigre radical.....	90 gram.

Cette formule fait voir que ce liquide, très-convenable pour les usages de la toilette, est un excellent aromatique, mais qu'il ne peut être raisonnablement classé parmi les médicaments.

COURS D'HYGIÈNE

VINGT-CINQUIEME LEÇON.

Des sociétés de tempérance. — But de ces sociétés et moyens qu'elles emploient. — Leur origine. — Ce qui arriva à Baltimore. — Les sociétés de tempérance en Ecosse; leur état actuel. — Introduction en Angleterre. — Histoire de la cause en Irlande. — Succès extraordinaires du père Mathieu. — La formule du serment. — Nombre considérable des adhérents.—Sociétés de Hollande, d'Allemagne, Suède Norwège, Canada, Jamaïque, etc., etc. — La tempérance inscrite dans les lois, et la vente des liquides alcooliques supprimée. — Résultats merveilleux obtenus en Amérique. — Diminution de la misère, des maladies et des crimes. — Résultats prouvés par des chiffres. — Evénements de Cambrai. — Maladies graves survenues par les alcooliques. — Conclusion.

Nous ne pouvons mieux terminer ce cours qu'en faisant connaître ces admirables institutions appelées SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE, en proclamant les importants résultats qu'elles ont obtenus, le bien immense qu'elles ont fait et tout le mal qu'elles ont empêché. Les États-Unis et l'Angleterre éprouvent surtout le bienfait de ces associations, d'autres pays en ont déjà recueilli de grands avantages ; peut-être que le nôtre, où quelques essais timides ont déjà été tentés, ne tardera pas à entrer dans la même voie et que les sociétés de tempérance *acclimatées* en France y seront jugées autrement que par les *meetings* de nos voisins d'outre-mer, qui ont quelquefois défrayé la plume fatiguée de nos journalistes.

Les sociétés de tempérance ont pour but l'abstinence complète de toutes les liqueurs enivrantes, et leurs efforts tendent sans cesse à la généraliser; de sorte qu'une foule de personnes des deux sexes se réunissent en association, consacrent une partie de leur temps, unissent leur intelligence et sacrifient une portion de leurs ressources pécuniaires pour atteindre ce noble but : éviter à leurs semblables tous les malheurs qui résultent de l'usage des liqueurs fortes.

Ce n'est pas tout, ces honorables associés ne se contentent pas d'encourager les autres, ils prêchent d'exemple, ils se soumettent à l'abstinence avec le plus grand rigorisme, et ils arrivent, à l'aide de leur ardente propagande, à diminuer considérablement le nombre des maladies, à rendre les crimes beaucoup plus rares, à combattre la démoralisation et la misère, car il est bien prouvé que l'usage des liquides alcooliques entre pour une large part dans la cause de tous ces maux qui affligent l'humanité.

C'est en Amérique que les premières sociétés de tempérance furent formées, et l'origine du mouvement qui y donna lieu remonte à l'année 1804. A cette époque, le docteur Rush publia un travail sur les effets des liqueurs spiritueuses sur le physique et le moral. L'année suivante, M. Ebenezer Porter fit sur le même sujet un sermon qui eut un retentissement considérable, et dès l'année 1803 une société s'organisait à New-York pour faire prévaloir les avantages de la tempérance. En 1813, la société des Massachusetts se forma à Boston dans le but de combattre l'intempérance, et enfin, en 1826, la société américaine fut créée et posa comme principe l'abstinence complète des liqueurs spiritueuses, à laquelle ses membres prenaient l'engagement de souscrire. A partir de ce moment, cette cause fit dans ce pays des progrès immenses, les associations se multiplièrent, des prédications eurent lieu de tous côtés, des sommes considérables furent réunies au moyen des cotisations et des dons qui arrivèrent de toutes parts; le clergé donna l'exemple de l'abstinence la plus complète des liqueurs alcooliques, les congrégations l'imitèrent, ceux qui adhéraient aux sociétés de tempérance qui s'organisaient ne buvaient que de l'eau, et partout on s'affiliait à ces associations avec un véritable enthousiasme. C'est ainsi que se formèrent les sociétés de tempérance de New-York, de Philadelphie, de Boston, de Pittsbourg et de beaucoup d'autres villes de l'Amérique.

Souvent le plus simple événement suffit pour engendrer des sociétés qui devinrent très-puissantes, ce qui est arrivé à Baltimore en est la preuve : en avril 1840, quelques hommes se rencontrèrent dans un cabaret, et, tandis qu'ils buvaient, il arriva que l'un d'eux se trouva gravement malade et que les autres furent indisposés. Ces accidents ne purent être attribués qu'à la liqueur dont ils faisaient usage en ce moment, ce qu'ils comprirent facilement et les occupa beaucoup. Ils discutèrent sur ce sujet pendant plusieurs soirées, et enfin ils arrivèrent à prendre en commun la résolution de s'abstenir

de prendre des liqueurs fortes. Ils commencèrent alors à prêcher la doctrine, et le mouvement, qui avait commencé dans un lieu suspect de Baltimore, devint en peu de temps si considérable que 150,000 personnes se mirent à l'usage de l'eau. Il arriva là ce qu'on voit souvent en pareil cas, c'est-à-dire les victimes d'un mauvais principe en devenir les ennemis les plus ardents.

Vers l'année 1828, John Dunlop, frappé des désordres que l'intempérance produisait en Ecosse, des nombreuses maladies, des morts violentes, des scènes brutales, de la ruine des familles et des accidents de toute nature qui étaient dus à cette cause, commença à attirer l'attention publique par des lectures et des publications sur ce sujet. Ses paroles furent d'abord l'objet de nombreuses railleries, car elles frondaient les usages du peuple écossais, parmi lequel on compte de bien nombreux buveurs ; cependant il fut encouragé par quelques personnes; il persévéra, et diverses sociétés furent formées. La première parmi celles de quelque importance fut fondée à Glasgow, le 12 novembre 1829 ; peu de temps après une autre était établie à Edimbourg, et le mouvement fut si rapide, qu'à la fin de la même année l'Ecosse comptait une centaine de sociétés.

Aujourd'hui l'Ecosse possède environ 250 sociétés comprenant plus de 100,000 membres. Beaucoup d'entre elles sont dans un état de prospérité remarquable ; leurs membres pratiquent l'abstinence des liqueurs enivrantes, et au moyen d'une cotisation annuelle emploient des avocats capables, publient des ouvrages et des revues périodiques qui contribuent à l'avancement de la cause. A Edimbourg et à Glasgow il existe un système d'organisation pour les jeunes gens qui ne peut produire que les plus heureux résultats.

L'introduction de la cause en Angleterre date de l'année 1830 ; le mouvement y fut importé d'Ecosse par Henry Forbes, négociant de Bradford, qui venait d'assister à un meeting public de l'association de Glasgow. Par son influence une société de tempérance fut formée à Bradford au printemps de 1830. Des associations semblables furent bientôt établies à Leeds et dans plusieurs autres grandes villes du nord de l'Angleterre. M. William Collins, de Glasgow, étant à Londres à cette époque, fit des efforts très-grands et très-multipliés pour arriver à la formation d'une société dans la métropole, et le premier meeting public organisé à Londres à ce sujet, eut lieu le 29 juin 1830 ; bientôt des sociétés nombreuses ayant chacune beaucoup d'adhérents, furent fondées dans toutes les parties de l'Angleterre.

Nous ne pouvons donner le nombre exact des sociétés de tempérance qui existent maintenant en Angleterre ; mais il est prouvé que le plus grand nombre d'entre elles se trouve dans des conditions florissantes, telles sont : *the British Association, the National Society, the Central Association*, etc., etc. Elles emploient des missionnaires et des agents pour travailler à la propagation de leurs doctrines, organisent des réunions, font des lectures et des publications qui contribuent puissamment à atteindre le but.

L'introduction des sociétés de tempérance en Irlande mérite d'être racontée, car elle a été l'occasion de faits excessivement intéressants : dans l'été de 1829, le docteur Edgar de Belfast, sans avoir connaissance de ce que M. Dunlop faisait pour l'Ecosse, organisa le mouvement en Irlande avec l'aide de M. George Carr ; il est même probable que la première société de tempérance établie en Europe, le fut par M. Carr en juin ou juillet 1829, les premières sociétés fondées par M. Dunlop n'ayant pas été organisées avant le mois d'octobre de la même année.

Aucun enthousiasme populaire ne se manifesta en Irlande pour la cause de la tempérance jusqu'à ce que l'abbé Théobald Mathieu, prêtre catholique et membre d'une communauté religieuse, se soit emparé du mouvement avec une vigueur vraiment extraordinaire. Il fut d'abord initié lui-même à la société de tempérance, en devint ensuite l'apôtre le plus ardent, et se mit à la tête de l'association, le 10 avril 1838. Pendant une année et demie le révérend père Mathieu présida des meetings publics dans le même local, deux fois par semaine ; en peu de temps le nombre des adhérents fut considérable, le mouvement gagna la banlieue et les campagnes voisines, et dans tout le pays d'alentour on arrivait par centaines et par mille pour s'enrôler sous la bannière du père Mathieu, ainsi qu'on l'appelait.

Le peuple irlandais a le sang bouillant et l'imagination ardente comme nos méridionaux ; de plus, il est enclin aux idées superstitieuses, de sorte qu'il est évident qu'un très-grand nombre d'individus attribuaient des vertus miraculeuses à la médaille qu'ils recevaient, comme un gage de leur fidélité à la tempérance, des mains du vénérable prêtre. Il arriva une chose aux disciples du père Mathieu, c'est qu'après quelque mois de persévérance ils parurent plus gais et plus heureux qu'ils ne l'avaient jamais été pendant les années précédentes. Plusieurs furent soulagés et guéris de douleurs de tête et d'estomac, d'affections d'entrailles, de maladies nerveuses, on ajoute même de paralysies, et ces guérisons avaient l'apparence de véritables miracles. Le père Mathieu se défendait de toutes ses forces de posséder le pouvoir de faire des miracles, mais la foi populaire dont il était l'objet, prouve au moins qu'il exerçait une immense influence sur la multitude ; il n'est pas douteux que ses vertus et son admirable caractère lui donnaient un tel empire, que le plus grand nombre voyait en lui un être privilégié, choisi par la Providence pour la régénération physique et morale de l'espèce humaine.

A plusieurs lieues à la ronde, des chemins qui conduisaient à la ville de Cork étaient couverts d'individus qui venaient déclarer qu'ils abandonnaient pour tou-

jours l'usage de l'eau-de-vie ; enfin, l'affluence fut si considérable, qu'à la fin de l'année 1838 les noms enregistrés sur les livres de la société s'élevaient à un total de plus de 150,000.

L'année suivante, le père Mathieu commença à parcourir le pays, et au bout de cinq ans il avait visité toute l'Irlande, et avait associé à sa magnifique mission la plus grande partie de sa population. L'histoire de cette espèce de pèlerinage serait trop longue à raconter, car il donna lieu aux choses les plus extraordinaires. A Limerick, par exemple, où le père Mathieu arriva le 2 décembre 1839, la foule qui encombrait les rues était tellement compacte qu'il était impossible de circuler; chaque maison, chaque chambre, chaque cave même était si bien remplie, que plus de 5,000 personnes ne purent se procurer un lit pendant cette horrible nuit de décembre, et cependant l'hospitalité la plus cordiale était exercée par les familles riches.

La formule du serment qui était exigé pour faire partie de cette société de tempérance est curieuse à connaître; celui qui prêtait serment disait : « Je m'engage, aussi longtemps que je ferai partie de la Société de tempérance, à m'abstenir de l'usage de toutes les liqueurs spiritueuses, à moins qu'elles ne me soient conseillées dans un but médical, et à propager par tous les moyens en mon pouvoir les mêmes principes chez les autres. » A quoi le père Mathieu répondait : « Dieu vous garde et vous donne l'énergie de tenir votre promesse! » Généralement ce serment était tenu très-fidèlement, et ceux qui le prononçaient étaient nombreux, car en novembre 1844, l'Irlande comptait 5,640,000 adhérents aux règlements dictés par la société.

Mais ce n'est pas seulement aux États-Unis et dans la Grande-Bretagne que cette œuvre importante s'est implantée, elle embrasse maintenant une très-grande partie de la terre. En Hollande, le nombre de ceux qui font partie de la ligue de la tempérance est maintenant de 7,000. En Prusse, on compte 699 associations et 753,713 membres. En Autriche, il y a plus de 60 sociétés et 150,000 membres; dans le royaume de Hanôvre, 456 sociétés et 69,116 membres; dans le duché d'Oldembourg, 75 sociétés et 28,108 membres; dans le reste de l'Allemagne, 126 sociétés et 25,824 membres; de sorte que toute l'Allemagne, y compris l'Autriche, contient 1,416 sociétés de tempérance qui n'ont pas moins de 1,026,761 membres.

En Suède, on compte 332 sociétés et 90,000 membres; en Norwège, 128 sociétés et 14,812 membres. En Danemarck, les sociétés sont également très-nombreuses; il en est de même au Canada, à la Nouvelle-Écosse, à la Jamaïque, aux Barbades, à Bombay, à Madras. Enfin, la Russie, une portion de l'Afrique, l'Australie et plusieurs autres pays commencent à entrer dans la même voie.

La narration que nous venons de faire, quoique très-longue, ne contient cependant que l'histoire très-abrégée des sociétés de tempérance, et le résumé de leur situation présente. Il nous resterait à faire connaître beaucoup d'autres chiffres qui ne sont pas moins intéressants, et l'influence qui en est résultée sur le commerce des liqueurs fortes est également très-curieuse; mais ce qui nous importe le plus ici, c'est d'indiquer les grands résultats que l'hygiène publique et privée ont obtenus de ces admirables institutions, et le bien qui en est résulté pour l'humanité.

C'est surtout dans plusieurs parties des Etats-Unis que l'on a pu apprécier d'une manière complète les bienfaits des sociétés de tempérance, parce que dans ces localités une loi est venue protéger ces institutions, et que la fabrication, la vente et l'usage des liqueurs fortes ont été prohibés. Les établissements où se débitait l'eau-de-vie ont été fermés, et on n'a plus permis d'employer l'alcool que dans les cas où il est indispensable pour les usages de la médecine, des arts ou de l'industrie. Ces lois ont été adoptées avec enthousiasme dans le pays de Maine, dans le Nouveau-Brunswick, dans les Etats de Vermont, de Minnesota, de Rhode-Island et des Massachusets. A ceux qui faisaient quelques objections à la promotion de ces lois et qui prétendaient qu'on allait trop loin, que le temps d'une prohibition complète des liqueurs alcooliques n'était pas encore venu, il a été répondu par cet argument sans réplique : « Qu'aucune réforme ne pouvait jamais commencer trop tôt et finir trop tard, lorsqu'elle avait pour objet et pour but final l'amélioration des hommes, l'ennoblissement de leurs facultés et la suppression du vice. »

Depuis que l'alcool a été supprimé dans les pays que nous venons de citer, les habitants ont constaté l'atténuation de toutes les misères qui affligent l'espèce humaine et la suppression de beaucoup d'entre elles. On voyait auparavant les liquides alcooliques nuire à l'accroissement des jeunes gens, détruire la force des hommes virils, contribuer à l'affaiblissement des vieillards, altérer les sentiments du père, dépouiller la mère de sa dot, éteindre l'affection de la famille et apporter le deuil et le chagrin au foyer domestique. Ils faisaient des veuves, des veufs et des orphelins, ils rendaient des hommes furieux et créaient la misère et la mendicité. Enfin, ils occasionnaient le mépris des lois, le tapage nocturne, les querelles et les rixes sanglantes, les crimes de toute nature. Souvent ils rendirent le père assassin de ses propres enfants ou de sa femme, ils firent des parricides, des incendiaires, etc., et si l'on ajoute à toutes ces calamités les nombreuses maladies, le dégoût de la vie et la mort prématurée qui en furent si souvent la conséquence, on ne peut que rendre hommage aux hommes sages et bienfaisants qui ont institué ces lois.

Dans les pays que nous avons cités il est très-rare

maintenant de voir un homme en état d'ivresse; les rues sont débarrassées du spectacle dégoûtant des ivrognes, partout le calme et la tranquillité ont remplacé ces scènes de nuit qui étaient si fréquentes; un nombre considérable de familles qui vivaient dans le dénuement le plus affligeant, ont retrouvé l'aisance et le comfortable, parce que leurs chefs sont devenus sobres et industrieux. La statistique a prouvé que les crimes et le paupérisme ont diminué dans la proportion de 50, et plus tard, de 75 pour cent.

A Lowell, dans les Massachusetts, chaque cas d'ivresse observé par un homme de garde ou un policeman, est noté et déclaré à la police, qu'il y ait lieu ou non à des poursuites. En deux mois, à partir du 22 septembre 1851, on avait arrêté 110 individus en état d'ivresse, et on en avait noté 255 autres qui n'avaient pas été arrêtés, en tout 365. Pendant les deux mois correspondants de l'année suivante, après que la loi eut été promulguée, on n'arrêta que 41 individus dans le même cas et on en nota 66, en tout 107.

A Portland, dans le pays de Maine, pendant les six derniers mois de l'année 1850, on avait arrêté sur la voie publique 332 personnes; en 1851, pendant le même laps de temps, 151 seulement avaient été mises en état d'arrestation, ce qui fait une différence de 183. En octobre 1851, on en arrêta 43; en octobre 1852 ce chiffre tomba à 21; en novembre 1851 il était de 44, en novembre 1852 il n'était plus que de 23; enfin en décembre 1851 il s'éleva à 48, et dans le mois correspondant de 1852 il fut réduit à 11 seulement.

En présence de pareils résultats, ne doit-on pas encourager la formation des sociétés de tempérance, et ce qui s'est passé tout récemment à Cambrai n'est-il pas la preuve la plus évidente que dans notre pays même nous ne devons pas rester en arrière de ce grand mouvement qui intéresse si directement l'hygiène et le bonheur des populations ?

Dans la nuit du 18 au 19 octobre, les militaires qui formaient le poste de la porte de Paris, à Cambrai (cinq hommes et un caporal du 38e de ligne), s'étaient rencontrés avec des conscrits qui leur avaient payé à boire. A la suite de ces libations, plusieurs hommes de garde devinrent *ivres-furieux*.

A l'ouverture des postes, le factionnaire Micheli, Corse de naissance, commettait déjà de coupables extravagances; il arrêtait les voitures sans motif et il insultait les passants. Le portier-consigne, indigné de cette conduite, voulut aller faire des remontrances au chef de poste, mais il fut très-mal accueilli. Au même instant Micheli accourait et donnait au portier un coup de baïonnette que celui-ci a évité; mais un coup de crosse venant d'un autre côté l'atteignit à la tête et le terrassa.

Des bourgeois, témoins de cette scène, pénétrèrent dans le poste et tâchèrent d'arracher le malheureux portier des mains de ces furieux. C'est alors que Micheli, parvenu au paroxisme de la colère, se mit à charger son fusil et fit feu sur les préposés de l'octroi et les curieux. Cinq coups de fusil furent tirés par cet homme ivre. Une balle traversa la jambe de M. Dayer, propriétaire; un autre atteignit à la poitrine le nommé Samuel, garde balayeur, qui tomba grièvement blessé; une troisième balle enfin allait jeter la terreur dans la boutique d'un coiffeur, dont elle brisait le comptoir.

On est parvenu à désarmer Micheli, le poste a été relevé, et *les soldats auront à répondre de leur conduite devant le conseil de guerre.*

Les faits de ce genre, produits par l'ivresse, sont heureusement fort rares et même exceptionnels; mais M. Chapouillon, chirurgien militaire, n'a-t-il pas publié des faits qui peignent les dangers de l'usage des liqueurs enivrantes? Un soldat après avoir bu, lui troisième, deux litres de vin, est pris, sans être ivre, de vertiges, de nausées, de vomissements, de convulsions épileptiformes, et enfin d'une maladie grave des voies digestives. Un autre soldat boit avec un camarade deux bouteilles de gros vin rouge; deux heures après il perd connaissance, reste frappé de paralysie du côté droit, et seize jours après il est atteint d'une gangrène qui cause de grands désordres. Enfin, le soldat G..., robuste voltigeur, tombe mort sur le seuil d'un cabaret pour avoir bu, en compagnie de trois autres, sa part de cinq litres de vin rouge.

M. Chapouillon suppose que, dans ces vins, on avait ajouté de l'alcool pour les frelater, et il fait observer que « l'alcool qui n'a pas eu le temps de faire corps avec les éléments auxquels il est associé, conserve le privilége de produire une ivresse frénétique et malsaine, également féconde en *crimes* et en *maladies*. » (*Gazette des Hôpitaux.*)

Espérons donc que les résultats funestes de l'ivresse, comparés aux bienfaits produits par les sociétés de tempérance, feront prendre l'initiative à des hommes actifs et généreux qui doteront notre pays de ces utiles institutions. Alors elles viendront compléter les efforts qui sont faits chaque jour en faveur de l'hygiène publique et privée.

Cauchemar guéri par le sulfate de quinine.

Le docteur Artaud vient de publier dans la *Revue thérapeutique du Midi* l'observation suivante :

« M. C..., ancien pharmacien à Condom, aujourd'hui pharmacien à Gondrin, est un homme de 47 ans, d'un tempérament lymphatique et d'une constitution médiocre. Après un violent accès de goutte qu'il eut en 1845, les médecins de Condom l'engagèrent à

quitter ses habitudes sédentaires, pour une vie plus active et plus occupée. Il obtempéra à leurs désirs, et pour cela se fit nommer inspecteur des écoles primaires dans un département de l'ouest de la France. Pour arriver à la hauteur de sa tâche, M. C... fut obligé de travailler nuit et jour, et par suite de beaucoup se fatiguer. Bientôt cet excès de travail amena une susceptibilité nerveuse si grande qu'il y eut impossibilité complète de sommeil. Le docteur qu'il consulta pour cette maladie l'engagea à faire usage d'opium, et ce médicament calma, en effet, pendant quelque temps, le système nerveux; mais, la cause qui avait amené la maladie persistant toujours, bientôt l'opium fut tout à fait impuissant, et il fallut arriver à des doses effrayantes. Ainsi, M. C... prenait, sans pouvoir être calmé, 1 gramme d'acétate de morphine, et jusqu'à 15 grammes de laudanum par jour.

« En 1848, M. C... fut nommé inspecteur dans le Gers. Sa maladie, loin de diminuer, ne fit que s'aggraver de plus en plus. Le manque de sommeil avait été remplacé par des rêves épouvantables, des suffocations, des tremblements nerveux, des sueurs abondantes, etc., etc. Fort alarmé sur son état, il résolut d'aller à Toulouse consulter un des médecins les plus répandus. La consultation que ce docteur lui donna, et que j'ai sous les yeux, porte : affection *du pneumo gastrique*, ce qui veut dire, en termes moins anatomiques, *angine de poitrine*. M. C..., qui comprit la signification du mot, s'en retourna désespéré, et ne pensa plus qu'à mourir. Il s'était entièrement abandonné aux soins de la Providence, lorsque des événements tout à fait imprévus le conduisirent à Gondrin.

« Je fis la connaissance de M. C... au mois de septembre de l'année dernière. Appelé un matin auprès de lui, je fus fort surpris de le trouver baigné de sueur, tremblant de tous ses membres, ne pouvant pas respirer, et disant que la vie lui était à charge et qu'il voulait s'en délivrer. Je le rassurai de mon mieux, et le priai de me raconter sa maladie, ce qu'il fit avec tous les détails que l'on vient de lire. Les symptômes dont j'étais témoin avaient été amenés par un rêve épouvantable : il avait semblé à M. C... qu'un aéronaute, en s'élevant dans les airs, lui avait saisi, au moyen d'un crochet, la peau du ventre, et qu'il se trouvait ainsi suspendu dans l'espace, toujours prêt à tomber. Le réveil avait été des plus pénibles, et le malade, quand je le vis, était presque persuadé que ce rêve était une réalité.

« Il était évident que l'affection de M. C... était un cauchemar, et je ne balançai pas à le lui dire; mais ce qui importait le plus pour le guérir, c'était de connaître la nature de ce cauchemar. Le tempérament du malade, les causes débilitantes qui avaient agi sur le système nerveux, tout me donna à penser que la maladie de M. C... était due à une atonie du système nerveux. Je dus donc chercher un moyen puissant, et je conseillai, à cet effet, le sulfate de quinine à la dose de 5 centigrammes tous les matins. Ce médicament réussit au-delà de mes espérances, car, au bout de deux mois de traitement, le malade dormait parfaitement, et ne présentait plus trace de cauchemar. Aujourd'hui, il n'est plus question de suicide, et M. C... réconcilié avec la médecine, lui prête avec zèle le concours de son talent. »

La magnésie employée comme contre-poison de l'arsenic.

L'arsenic est un poison tellement violent, qu'on ne saurait posséder trop de moyens de le combattre lorsque l'on a affaire à un empoisonnement de cette nature. Quoique la magnésie n'ait pas été regardée jusqu'ici comme un antidote de l'arsenic, les faits qui ont été publiés par M. Lucas, pharmacien à Beauvais, ont fait connaître tout le parti qu'on peut tirer de la magnésie dans les cas d'empoisonnement par l'arsenic. Ce moyen est d'autant plus précieux que ce contre-poison est excessivement commun, et que son administration ne présente pas le moindre inconvénient.

Les nommés Charles Obry, sonneur de la cathédrale, demeurant à Beauvais; Bruno-Rendu, demeurant à Bresles, se présentèrent, à dix heures et demie du soir, dans l'officine de M. Lucas. Ils se plaignaient de coliques et de vomissements atroces; ces accidents résultaient de ce qu'ils avaient mangé d'un mets dans lequel il était entré une liaison qui, par une de ces imprudences que l'on constate souvent à la campagne, avait été préparée avec de la farine mêlée d'arsenic, farine destinée à l'empoisonnement des rats.

M. Lucas administra de suite, et abondamment, aux sieurs Obry et Rendu, de l'eau, dans laquelle il avait délayé de la magnésie calcinée.

Obry et Rendu, après avoir pris de ce mélange, et après avoir eu de nombreux vomissements, reconnurent que les douleurs atroces qu'ils éprouvaient se calmaient; l'un d'eux, Obry, en se retirant, emporta une potion calmante, qui lui fut prescrite par

le docteur Warmé ; rentré chez lui, il prit quelques cuillerées de cette potion.

Obry et Rendu avaient fait connaître que plusieurs de leurs parents, qui avaient pris part à leur repas, éprouvaient les mêmes accidents qu'eux ; aussi, lorsque les premiers secours leur eurent été donnés, M. Lucas partit pour Therdonne, dirigé par Bruno-Rendu, qui se sentait capable de faire le voyage ; arrivé à Therdonne, M. Lucas eut à donner des secours, 1° à Grégoire Rendu et à son épouse, ainsi qu'à un enfant ; 2° à la femme de Bruno Rendu et à ses trois enfants.

On administra à tous ces malades, et en abondance, de l'eau mêlée à de la magnésie calcinée ; ce mélange, pour qu'on pût le prendre plus facilement, avait été sucré et aromatisé ; par suite de cette médication, tous les accidents cessèrent assez promptement, excepté chez la femme Bruno Rendu, qui se plaignait encore de douleurs cinq jours après le repas qui avait donné lieu à tous ces accidents.

Les neuf personnes qui ont été secourues par M. Lucas, à l'aide de la magnésie, sont entièrement guéries.

Du séjour à Madère dans le traitement de la phthisie pulmonaire.

Malgré l'état avancé de la science médicale, plusieurs points de doctrine et de thérapeutique restent encore obscurs ; parmi ces derniers, il faut citer l'influence du climat chaud sur la marche de la phthisie. En effet, malgré la facilité avec laquelle les médecins ordonnent aux phthisiques de changer de séjour, ils sont, en général, assez peu convaincus de l'efficacité de ce changement. En Angleterre surtout, cette question de déplacement est regardée comme tout à fait inutile. C'est pour répondre à cette opinion, erronée selon lui, que M. Lund, médecin à Funchal, dans l'île de Madère, vient de publier une réponse importante à connaître.

Sur 100 phthisiques arrivés dans l'île à des degrés divers de la maladie, celle-ci a été arrêtée au premier degré chez 37 individus, au deuxième degré chez 5, au troisième chez 5 également.

Sur le même nombre de phthisiques, il en est 11 au premier degré chez lesquels la maladie a continué de marcher, 19 au deuxième degré, et 23 au troisième degré, chez lesquels les progrès de l'affection n'ont pu être arrêtés. Néanmoins tous les individus n'ont pas succombé, car la statistique de M. Lund donne le résultat suivant :

Vivants :	au 1er degré	43	66
	au 2e degré	13	
	au 3e degré	10	
Morts :	au 1er degré	5	34
	au 2e degré	11	
	au 3e degré	18	
			100

Voici maintenant quelle a été d'abord la durée de la suspension des accidents.

Au premier degré, la maladie a été arrêtée de 4 à 10 ans chez 13, 3 ans chez 2, de 8 à 20 mois chez 11, de 7 à 12 mois chez 11 ; il y a eu des rechutes dans deux cas.

Au deuxième degré, chez un sujet, la maladie a été arrêtée pendant 10 ans ; puis il y a eu une rechute, et la maladie a été arrêtée de nouveau ; chez un deuxième sujet, la maladie a été arrêtée pendant 5 ans ; chez trois autres pendant 15 mois ; puis chez un d'eux il y a eu rechute, nouvel arrêt pendant 3 mois, et retour de nouveau à un assez bon état de santé.

Au troisième degré, la maladie a été arrêtée chez un pendant 12 ans, chez deux pendant 8 ans, et les deux autres ont quitté l'île après 3 ans. (*Association méd. Journal.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DE L'HYDROTHÉRAPIE SOUS LE RAPPORT MÉDICAL ET HYGIÉNIQUE. (*Fin.*)

Outre les divers moyens par lesquels on agit sur le corps du malade à l'aide de l'eau, on fait encore, comme nous l'avons déjà dit, un grand usage de l'exercice, dont on gradue la force selon les effets qu'on se propose d'obtenir. Quelquefois on se borne aux simples promenades au grand air, et autant que possible dans des lieux où l'esprit du malade puisse être agréablement occupé par les beautés de la nature ; d'autres fois on pousse l'exercice jusqu'à la fatigue, et dans ce but on recommande non-seulement la marche et la course, mais des travaux manuels exigeant une grande dépense de forces ; d'autres fois encore on a recours la gymnastique, dont tout le monde connaît d'ailleurs l'heureuse influence. Tout cela doit être secondé par un régime convenable, régime approprié à la position de chaque malade, à l'état de ses forces et à la nature de son affection. C'est sur ce point que l'hydriatrie, dans ses commencements, a commis les plus graves erreurs. Faire asseoir à la même table un goutteux dont le sang doit être appauvri, et un scrofuleux ou lymphatique qui, au contraire, a besoin de grandes ré-

parations, c'est méconnaître les principes les plus vulgaires de l'art de guérir.

Par tout ce qui précède, on voit que la méthode hydrothérapique consiste en grande partie dans l'emploi des moyens hygiéniques, et que l'application de ces moyens est basée sur une saine appréciation des phénomènes morbides et sur l'intelligence des modifications qu'il est nécessaire de provoquer pour ramener l'organisme malade à son état normal. Le procédé le plus énergique, en même temps que le plus important dans un certain nombre de cas, c'est l'augmentation de l'exhalation cutanée que l'on obtient par les moyens hydriatriques d'une manière bien plus sûre et plus durable qu'on ne peut le faire par aucun autre agent thérapeutique. Or, on sait que de toutes les excrétions dépuratives celle de la peau est la plus importante, elle enlève au corps de l'homme environ cinq livres de son poids dans un espace de vingt-quatre heures. S'échappant ordinairement d'une manière insensible et sous forme de vapeur, la transpiration entraîne une grande quantité de molécules de l'économie, dont le rôle est accompli et dont la présence dans l'organisme ne pourrait qu'être nuisible. On conçoit donc combien il est urgent qu'une fonction aussi importante se fasse dans les limites normales, et combien sa suppression ou sa diminution doit avoir d'influence sur les dérangements de la santé. Il est prouvé, d'ailleurs, au delà de toute évidence, que les troubles de la fonction cutanée produisent fréquemment des maladies. Le docteur Fourcault, auteur d'un ouvrage recommandable sur la nature et les causes des affections chroniques, a fait des recherches établissant d'une manière incontestable l'importance du rôle que joue la peau dans l'organisme vivant. Les nombreux documents qu'il a eu l'occasion de recueillir, prouvent que la fréquence de certaines maladies chroniques est presque toujours en rapport direct avec la diminution de la fonction cutanée, diminution qui est souvent la conséquence forcée de certaines professions et de certaines positions sociales. Les expériences qu'il a faites sur les animaux vivants, chez lesquels il produisait à volonté les affections les plus variées, en recouvrant leur peau d'un vernis imperméable, ajoutent aux opinions exprimées dans son ouvrage une très-grande valeur. Tout cela ne fait du reste que confirmer les idées qui depuis longtemps déjà existent relativement à l'importance de la transpiration supprimée (*sueur rentrée*) dans la production des maladies, et de la transpiration provoquée dans le retour à la santé. Tout cela prouve enfin que l'hydrothérapie, quoique empirique au début de sa carrière, est maintenant une méthode rationnelle, et que, loin d'être en opposition avec les lois de la physiologie, elle s'accorde, au contraire, très-bien avec elles. On doit donc cesser d'être incrédule lorsqu'on a pour asseoir sa conviction des preuves puisées à la fois et dans la théorie et dans la pratique. On ne doit point s'étonner de voir les affections les plus variées, telles que les maladies de nature goutteuse et rhumatismale, les maladies nerveuses qui font si souvent le désespoir des médecins et des malades, toutes ces maladies enfin dans lesquelles la constitution est profondément altérée, comme les scrofules, les affections de la peau et les maladies contagieuses; on ne doit point s'étonner, dis-je, de voir tous ces états morbides s'amender presque toujours et guérir très-souvent sous l'influence des moyens hydrothérapiques, pourvu qu'ils soient convenablement appliqués et dirigés avec discernement.

Je ne veux pas dire cependant que toutes les maladies chroniques soient également susceptibles d'être modifiées par la méthode hydriatrique. D'abord il en existe contre lesquelles l'emploi des médicaments est absolument nécessaire; l'hydrothérapie ne fait alors que favoriser l'action des substances médicamenteuses, en plaçant l'organisme dans des conditions plus convenables pour en subir l'influence. Il y en a d'autres, au contraire, qui résistent avec une ténacité désespérante à l'emploi de cette méthode, et d'autres enfin où elle ne pourrait être tentée sans danger pour les malades, et cela à cause des complications particulières, et notamment de celles qui dépendent des lésions du poumon ou du cœur. Quelque utile qu'elle soit, la méthode hydriatrique est loin d'être d'une application générale; les contre-indications à l'égard de son emploi sont plus nombreuses qu'on ne l'avait cru dans les commencements; c'est au médecin qu'appartient le soin de les apprécier.

Les applications de l'hydriatrie, comme moyen préservatif contre certaines maladies, offrent encore de très-grands avantages. Depuis fort longtemps déjà on a recommandé les ablutions froides pour entretenir dans des limites convenables l'activité de la peau; depuis fort longtemps aussi on est d'accord que l'usage intérieur de l'eau influe favorablement sur les fonctions gastro-intestinales, et que cette boisson est peut-être le meilleur de tous les digestifs. Ne sait-on pas d'ailleurs que les individus habitués à une vie active et sobre, et ayant grand soin de la propreté de leur peau, sont non-seulement à l'abri d'un grand nombre d'infirmités qui affligent l'espèce humaine, mais aussi qu'ils conservent longtemps la force et l'énergie de la jeunesse?

L'influence qu'exerce l'activité du système cutané sur la santé générale, a été remarquable surtout chez les personnes issues de familles valétudinaires, destinées par la triste influence de l'hérédité à de graves maladies, dont elles ont pu se préserver par suite des habitudes hygiéniques qu'elles se sont imposées. Le

docteur Fourcault, dont nous avons déjà cité l'ouvrage, rapporte plusieurs exemples de cette nature. Hufeland, célèbre à plus d'un titre, et qui nous a laissé un remarquable ouvrage d'hygiène intitulé : *L'Art de prolonger la vie de l'homme*, accorde aussi une très-large part à la propreté et aux soins de la peau. « La peau est notre principal émonctoire, dit-il ; c'est par sa surface qu'à chaque instant s'échappe sous forme de vapeur, une quantité prodigieuse de particules matérielles. Cette exhalation, inséparable de la circulation du sang, nous délivre de tous les matériaux usés par l'exercice de la vie, ou devenus inutiles ; par conséquent, si elle ne se fait pas avec régularité, si elle vient à être troublée, il doit nécessairement résulter de là des âcretés dans les humeurs. Celui, dit-il plus loin, chez qui cet organe (la peau) est frappé de faiblesse ou d'atomie, l'a aussi trop sensible et trop délicat, ce qui fait que le moindre changement de temps, le plus petit courant d'air, influent de la manière la plus désagréable sur les parties internes, et que l'on finit par devenir un véritable baromètre vivant. La peau, ajoute encore M. Hufeland, sert à maintenir l'équilibre entre les facultés et les mouvements. Plus elle est active et perméable, et plus l'homme est à l'abri des congestions et des diverses maladies. Enfin, elle est le théâtre des mouvements, que la force médicatrice de la nature excite dans les maladies, de sorte qu'un homme chez lequel elle est bien perméable et douée d'une grande activité, peut compter sur une guérison plus facile et plus complète, souvent même sans le secours de la médecine lorsqu'il vient à tomber malade. » Il donne ensuite pour précepte de se laver tous les jours le corps avec de l'eau fraîche, de se frotter ensuite rudement la peau et de prendre de l'exercice, car, d'après lui, c'est le meilleur de tous les moyens pour faciliter la transpiration insensible. En parlant de l'éducation physique des enfants, le même auteur insiste sur la nécessité de leur faire contracter de bonne heure l'habitude des lotions journalières. Ils témoigneront, dit-il, toute leur vie, de la reconnaissance à ceux qui leur auront imposé un si salutaire besoin. Il est bien entendu que ce n'est pas dès les premiers jours de la vie qu'il convient de commencer cette pratique, mais seulement dès la quatrième ou cinquième année, aussitôt que les enfants ont assez de force pour réagir avec facilité contre un abaissement passager de la température. J'ai eu assez souvent l'occasion de conseiller les lotions froides aux personnes affectées de fréquentes indispositions, susceptibles de s'enrhumer, contractant facilement des maux de tête, ayant un refroidissement presque constant des extrémités inférieures, exposées, en un mot, à une foule de ces dérangements qui ne sont pas des maladies, et qui cependant altèrent à la longue la santé. Je n'ai eu qu'à me louer de ce conseil, et je puis affirmer que je ne connais pas un seul cas où cette pratique n'ait pas été suivie de succès.

L'influence de l'hydrothérapie sur l'hygiène publique est indubitable, surtout si l'on considère les habitudes de sobriété que contractent ceux qui ont pendant en certain temps suivi le traitement par cette méthode ; l'eau devient leur boisson de prédilection, et j'en ai vu qui se sont passionnés pour ce liquide, comme tant d'autres se passionnent pour le vin ou les liqueurs spiritueuses. Je ne prétends pas toutefois qu'il faille soumettre les populations entières à ce genre de médication. Le moyen serait inexécutable, et la proposition serait justement taxée de ridicule. Mais on obtiendra déjà beaucoup si l'on parvient à détruire certains préjugés, d'après lesquels l'emploi des boissons alcooliques est regardé comme spécifique de beaucoup de maladies. Il faudrait aussi répandre, autant que possible, les idées relatives à l'importance des fonctions de la peau, et rendre populaire l'habitude des lotions générales, et particulièrement dans les professions dans lesquelles la suppression de cette fonction est si souvent le point de départ d'un bon nombre d'affections. Les essais de ce genre devraient être tentés sur une grande échelle dans les manufactures et les usines insalubres, où les travailleurs offrent en échange d'un modeste salaire, non-seulement leur temps, mais encore leur santé, qui, tôt ou tard, est toujours gravement compromise. Espérons que lorsque les préventions qui existent encore contre l'hydrothérapie finiront par s'effacer, on trouvera dans cette méthode une source fertile en utiles applications. Cet avenir n'est certes pas très-éloigné, et, pour ce qui nous concerne, nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour le rendre le plus rapproché possible.

Dr Lubanski.

FORMULES.

L'une des plantes dont les préparations sont véritablement efficaces dans les affections de poitrine, toux, catarrhe; phthisie pulmonaire, etc., est le phellandrium aquaticum, mais la saveur désagréable de cette substance en rend l'ingestion très-difficile chez la plupart des malades.

La teinture suivante recommandée par M. Étienne, pharmacien, et expérimentée par plusieurs médecins, est généralement bien supportée, et produit de très-bons effets :

Semence de phellandrium.....	1 partie.
Alcool à 32°.....	4 parties.

Faites macérer pendant huit jours et filtrez.

On prend vingt gouttes de cette préparation dans une cuillerée à bouche de sirop de baume de Tolu, trois à quatre fois par jour.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 novembre 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 81.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 21

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la démangeaison ; les moyens qu'elle réclame. — Emploi de l'acide acétique pour détruire les verrues. — Danger des émanations qui s'échappent des cuisines. — Bains de pieds acides employés contre les palpitations. — Du tabac et de son usage. — Remède actif contre le choléra. — Période extrême du croup ; moyen de secourir les malades. — Bibliographie : Matière médicale homœopathique. — Variétés : Du charlatanisme dans les campagnes. — Formules : purgatif au café.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 NOVEMBRE 1853.

Les malades continuent à être assez nombreux, mais aucune épidémie n'est venue alarmer la population ; les quelques cas de choléra qui s'étaient montrés au Hâvre n'ont été suivis d'aucune tendance à l'extension de la maladie. Depuis le commencement du mois de novembre on n'a pas observé un seul cas de choléra au Hâvre, et à Paris on n'a pu non plus en signaler, puisque les diarrhées même y sont très-rares. Il est remarquable en outre que l'approche de l'hiver a fait diminuer considérablement le fléau dans tous les pays où il sévit encore ; Londres seule semble faire exception à ce résultat, mais la mortalité causée par l'épidémie y est en général peu considérable, si on la compare à celle qui reconnaît pour causes les maladies habituelles.

Dans notre pays une quantité assez notable d'érysipèles a été notée pendant la dernière quinzaine, des maladies des yeux, des rhumatismes, des maux de gorge, des affections des voies respiratoires se sont montrés fréquemment.

Les premiers froids ont produit des attaques d'apoplexie, et l'on cite un homme très-connu qui a failli succomber tout récemment sous cette influence ; on constate dans ses Mémoires, qui sont en voie de publication, qu'il n'est pas ennemi d'une table bien servie ; avis donc à ceux qui sont prédisposés à l'apoplexie. Lorsque l'hiver arrive et que l'abaissement de la température en agissant sur la peau refoule le sang vers les organes intérieurs, les attaques d'apoplexie sont très-fréquentes ; on peut souvent les conjurer en suivant un régime très-sévère, en diminuant un peu la quantité des aliments et en abandonnant pour quelque temps l'usage des vins excitants ; le froid aux pieds est encore une condition qui favorise l'apoplexie chez les individus qui y sont prédisposés, ils doivent donc employer tous les moyens possibles pour s'en garantir.

DE LA DÉMANGEAISON.

LES MOYENS QU'ELLE RÉCLAME.

La démangeaison ou prurit ne constitue pas une maladie proprement dite, elle n'est même qu'un symptôme appartenant à diverses maladies, mais elle peut exister seule sans qu'aucune affection, au moins appréciable, se montre en même temps qu'elle, et elle constitue quelquefois une incommodité des plus pénibles à supporter.

Certaines maladies de la peau sont généralement accompagnées d'une démangeaison vive, telles sont

celle que caractérise parfaitement le mot latin : *prurigo*, puis la gale, le lichen, l'eczéma, l'urticaire, etc. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la démangeaison qui est occasionnée par ces diverses affections, il nous faudrait les passer toutes en revue, aussi n'est-ce que la démangeaison simple, mais causant à elle seule une vive souffrance que nous allons envisager.

La peau de tout le corps peut être le siége d'une démangeaison considérable, sans que son aspect soit modifié ; quelquefois des élevures ou papules peuvent être aperçues lorsqu'on les recherche avec une grande attention, elles sont si peu proéminentes que, suivant l'expression vulgaire, on les croirait situées entre *cuir et chair*, mais dans beaucoup de cas il n'y a rien, absolument rien, et les verres grossissants les plus forts ne font que confirmer l'absence de toute modification apparente. Serait-ce le cas d'attribuer la démangeaison à la présence d'insectes invisibles, ainsi que le fait pour toutes les maladies un savant dont les vues ingénieuses ne reposent alors sur aucune donnée certaine? Non assurément, car tandis que pour la gale seulement on arrive à faire cesser la démangeaison, en détruisant l'insecte qui produit la maladie, on réussit dans les autres cas par des moyens qui témoignent assez qu'il ne s'agissait pas d'insectes à détruire.

Quoi qu'il en soit, la démangeaison se montre chez certains individus avec une telle violence qu'elle devient pour eux un véritable supplice ; on les voit porter involontairement leurs mains sur les régions où la sensation se produit, ils labourent la peau avec leurs ongles, se grattent avec une sorte de rage, et quelquefois leurs mains ne pouvant suffire à calmer leurs tourments excessifs, ils déchirent les téguments avec des brosses dures, des étrilles, des peignes, les piquent avec des aiguilles, s'imaginant souvent qu'un sang âcre et brûlant est la cause de leurs souffrances, et qu'il faut lui donner issue.

Tous les auteurs ont rapporté des faits qui prouvent que la démangeaison constitue quelquefois un tourment des plus affreux. « J'ai été consulté, dit Alibert, par une jeune religieuse carmélite, qui était tellement tourmentée par cette cause que, dans la nuit, elle s'élançait précipitamment de sa couche, et trouvait une sorte de soulagement à se placer à nu sur le carreau de sa chambre. Cette maladie fut très-opiniâtre, nous l'attribuâmes à l'emploi des chemises de laine dont cette intéressante personne faisait usage par esprit de mortification. » Nous-même, nous avons connu un jeune homme, attaché à une ambassade en qualité de secrétaire, qui était affecté d'une démangeaison si insupportable que, pendant plusieurs nuits d'automne passablement froides, il lui est arrivé de descendre en courant les trois étages de son escalier pour s'élancer dans le jardin de l'hôtel, et de là dans une pièce d'eau qu'il quittait tout grelottant et transi quelques minutes après, pour regagner tristement son lit où l'attendaient de nouvelles souffrances. Lorsque nous commençâmes à lui donner des soins, ses traits étaient profondément altérés, les yeux étaient enfoncés dans leurs orbites, le regard était terne, les forces épuisées, et tout annonçait chez ce pauvre malade ou une fin prématurée ou la perte prochaine de l'intelligence. A peine fut-il soulagé que tous les symptômes généraux diminuèrent d'intensité, ce qui prouve que la démangeaison était la cause unique qui entretenait ce désordre.

La démangeaison n'affecte pas toujours la totalité du corps, parfois elle n'atteint qu'une portion très-limitée de la peau : c'est ainsi qu'un pied, une main, les parties sexuelles, le cuir chevelu, peuvent être atteints de cette incommodité. Lorsque la démangeaison est très-limitée, il est rare qu'elle ne soit pas causée par une véritable dartre, cependant, dans quelques cas, la surface cutanée est parfaitement nette, ainsi qu'on pouvait le constater chez un homme de cinquante ans, d'une constitution saine et robuste, dont l'exemple est encore cité par Alibert, et chez lequel un prurit violent se déclara tout à coup à la plante du pied. Cette démangeaison se maintint à un tel point que, dans les rues ou dans la société, le malade était contraint d'ôter son bas et son soulier pour se gratter à outrance jusqu'à ce que la démangeaison fût apaisée. C'est qu'en effet, lorsque le besoin de se gratter existe, il est tellement violent que rien n'est plus pénible que de ne pouvoir le satisfaire ; les animaux eux-mêmes sont quelquefois en proie à d'ardentes démangeaisons, et lorsqu'ils n'ont pas à leur portée un moyen quelconque de soulagement, ils font entendre des plaintes, s'irritent et peuvent être atteints d'une folie passagère. Dans les belles et vastes prairies de la Normandie, où les bœufs, les vaches et les chevaux paissent en liberté pendant une partie de l'année, les propriétaires du bétail ont soin de planter une espèce de colonne en bois vers le milieu de chaque prairie qui est dépourvue d'arbres ; on voit alors ces animaux accourir de temps à autre de l'extrémité de la prairie pour se frotter contre ce morceau de bois. En présence de ces précautions qui sont prises dans

le but de la conservation des bestiaux, comment ne songerait-on pas à ces mères ignorantes qui emprisonnent leur jeune enfant dans un étroit maillot, de façon à ce qu'il ne puisse même remuer la tête et calmer un peu par le frottement le prurit du cuir chevelu !

Quelles sont les causes les plus communes de la démangeaison ?

Si l'on remarque qu'elle attaque spécialement les enfants et les vieillards, qu'elle est plus fréquente chez les pauvres que chez les riches, et qu'on l'observe plus souvent chez les hommes que chez les femmes, on est déjà sur la voie des principales causes qui lui donnent naissance. Chez les enfants, en effet, la peau est très-irritable, elle est parcourue par de nombreux vaisseaux, et est le siége de sécrétions très-actives. Chez les vieillards, la peau est souvent atteinte d'une vive démangeaison par une raison opposée : elle est remarquable par sa sécheresse, ses fonctions sont peu actives, et de nombreux débris d'épiderme restent à sa surface. Les pauvres ont toujours une mauvaise hygiène, soit parce qu'ils sont dans l'impossibilité de la rendre meilleure, soit parce qu'ils négligent les soins les plus simples de la propreté, qu'ils prennent peu de bains, portent des vêtements en mauvais état, etc. Les hommes enfin ont une circulation très-active, se livrent plus que les femmes à des travaux rudes ou à des écarts de régime. On comprend également que l'influence d'une mauvaise nourriture, l'usage des salaisons, des mets épicés, l'abus des liqueurs alcooliques, les fatigues excessives du corps ou de l'esprit, le manque de sommeil, les chagrins puissent devenir des causes de démangeaison plus ou moins étendue. Lorsque ces causes agissent surtout sur des individus qui ont la peau fine et délicate, leur action est beaucoup plus énergique.

Il sera donc facile dans beaucoup de circonstances d'éviter le supplice de la démangeaison en éloignant tout ce qui peut la faire naître ; mais lorsqu'elle existe, il est important d'employer un traitement qui puisse la faire disparaître rapidement, et pour cela il faut recourir aux moyens suivants :

Des bains tièdes à l'eau de son d'une heure de durée devront être pris chaque jour, ce n'est que plus tard, lorsque la démangeaison sera déjà calmée, que l'on pourra utiliser les bains sulfureux ou les bains à l'eau de savon. Dans tous les cas, la température du bain ne devra jamais être élevée, car les bains très-chauds seraient plus nuisibles qu'utiles. En même temps l'usage des boissons délayantes et adoucissantes, telles que les décoctions légères d'orge, de chiendent, les limonades, le petit-lait, l'eau de veau favoriseront la guérison. On obtient dans quelques cas un grand soulagement des lotions d'eau tiède ou de sureau légèrement vinaigrées. Les pommades, quelle que soit leur nature, ne réussissent pas, elles contribuent souvent à aggraver la maladie.

Les tisanes dépuratives ou toniques ne sont utiles que dans le cas où la démangeaison survient chez les individus épuisés, dont la constitution est détériorée par l'âge, la misère, des excès ou des maladies antérieures. A ceux-là seulement conviennent les tisanes de houblon, de gentiane, de patience, les eaux ferrugineuses, le vin antiscorbutique même, les infusions de chicorée sauvage, de fumeterre, de petite centaurée et de camomille. Il est utile qu'un régime fortifiant soit en même temps mis en usage et que de la viande rôtie ou grillée fasse la base de presque tous les repas.

Lorsqu'une démangeaison vive survient chez un homme jeune et vigoureux, il est souvent nécessaire d'employer la saignée comme remède principal et on conçoit que, dans ce cas, elle ne peut être conseillée que par un médecin et surtout par celui qui connaît déjà le tempérament et les habitudes du malade.

Tout en employant les moyens que nous venons d'indiquer, il est très-important de se soustraire aux causes qui ont pu déterminer l'indisposition qui nous occupe. On a vu même la démangeaison la plus opiniâtre cesser en même temps que la cause qui l'avait produite. « J'ai eu l'occasion, dit encore notre illustre dermatologiste, d'observer une demoiselle âgée de vingt ans, caractérisée par un embonpoint assez prononcé, le coloris de la face, la blancheur de la peau et la couleur foncée des cheveux. La maladie de cette personne n'était pas certainement le résultat de la misère, ni de la négligence des soins hygiéniques ; mais elle se trouvait constamment exposée à une chaleur très-vive, car elle était fille d'un pâtissier. Elle changea d'habitation en se mariant, et fut bientôt délivrée de cette fâcheuse indisposition. »

Ce fait est très-remarquable, il prouve l'importance de la soustraction des causes qui ont fait naître la démangeaison, et il montre même que si elles persistaient, elles rendraient le traitement inutile.

Dr Reinvillier.

Emploi de l'acide acétique pour détruire les verrues.

Déjà nous avons indiqué le moyen de détruire les verrues en faisant usage de la magnésie calcinée à l'intérieur, c'est un procédé très-facile à employer, mais sur lequel l'expérience n'a pas encore prononcé d'une manière aussi formelle que sur le traitement suivant emprunté à la pratique du professeur J. Cloquet.

On commence par couper les verrues aussi profondément que possible, sans produire de suintement sanguin. On applique ensuite des compresses vinaigrées qu'on renouvelle toutes les fois qu'elles sèchent; si le malade ne veut pas s'y astreindre, on ne les emploie que la nuit, et alors le traitement est plus long. Le lendemain, on trouve les verrues ramollies, présentant une couche grise avec un piqueté noir très-prononcé. Ce piqueté noir n'est autre chose que l'orifice externe des vaisseaux droits de la verrue, vaisseaux dans lesquels le sang s'est coagulé par l'action de l'acide, qui ramollit en même temps la matière organique de la verrue, de sorte qu'on peut couper profondément avec facilité, sans effusion de sang. Lorsqu'on arrive près des parties vivantes, on cautérise avec l'acide acétique pur ou vinaigre radical.

Il ne faudrait pas pratiquer cette cautérisation si on avait coupé profondément, de manière à déterminer une effusion de sang; car dans ce cas, on produirait des douleurs très-vives; autrement, elles seront nulles ou très-supportables. On réapplique les compresses vinaigrées et on les maintient toute la journée. Il y a le lendemain une nouvelle portion de la verrue qui est mortifiée; on l'incise et on continue.

Au bout de huit jours, plus ou moins, la verrue a considérablement diminué de volume quelquefois même elle a disparu.

Danger des émanations qui s'échappent des cuisines.

Il n'est personne dont l'estomac ne se soit soulevé de dégoût en passant près des soupiraux des caves dans lesquelles sont installées les cuisines de la plupart des restaurants de Paris. Nous pourrions citer certaines rues qui sont régulièrement infectées de quatre à sept heures du soir, et certains établissements près desquels il est très-pénible de passer à ce moment de la journée. En effet, la variété des mets, l'odeur des sauces et des ragoûts, celle qui s'échappe des épices, des assaisonnements, des viandes, poissons et légumes qui cuisent sur de vastes fourneaux, tout cela sature et vicie l'air, qui devient tout à fait irrespirable.

Dernièrement, près du Palais-Royal, une dame passa près d'un soupirail de cuisine souterraine avec son jeune enfant qu'elle tenait par la main, et quelques pas plus loin, l'enfant éprouva des défaillances et des vomissements. A part donc de l'effet qu'un enfant et même une grande personne peuvent ressentir de ces dangereuses émanations, n'est-il pas évident qu'elles se répandent dans les quartiers où elles se produisent, et portent leur pernicieuse influence sur tous les habitants du voisinage. Nous pensons que l'autorité municipale, prévenue de ces inconvénients, pourra les faire cesser en obligeant les propriétaires de ces cuisines à se munir de tuyaux qui, au moyen d'un système de ventilation approprié, pourraient conduire les émanations à une grande hauteur, ainsi que cela se fait pour les fosses d'aisances.

On ne peut contester l'influence des émanations des cuisines sur la santé, et si l'on consulte les registres des entrées dans les hôpitaux, on constate qu'un grand nombre de malades atteints de fièvres typhoïdes et autres affections graves, exerçaient la profession de cuisinier au moment de leur entrée. Tout le monde sait d'ailleurs combien est blême et livide le teint de la plupart des cuisiniers, et il est évident que la combustion seule du charbon ne peut produire de pareils résultats. La modification que nous réclamons, apportée aux grandes cuisines, serait donc un progrès immense pour l'hygiène publique et privée. Dr Reinvillier.

Bains de pieds acides employés contre les palpitations.

Dans une des séances de la Société de médecine de Bordeaux, dit le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, M. le docteur Rollet a entretenu ses collègues d'uue médication proposée par M. Pereira, et qui paraît posséder la propriété de ralentir, d'une manière remarquable, les mouvements du cœur. Ce moyen consiste simplement dans l'emploi de bains de pieds, contenant de l'acide hydrochlorique, M. Rollet a employé deux fois ce traitement, et en a obtenu un succès inattendu.

Chez un militaire, des palpitations de cœur très-énergiques avaient résisté à de nombreux médicaments ; le cœur battait, en moyenne, cent trente à cent quarante fois par minute ; on lui a donné pendant quinze jours des pédiluves avec 45 grammes d'acide hydrochlorique. Le nombre des pulsations a graduellement diminué, et les mouvements du cœur ont repris leur fréquence normale.

Dans le deuxième cas, il s'agissait d'un malade de tempérament bilieux, de caractère irascible, qui éprouvait des palpitations violentes depuis qu'il s'était livré à un accès de colère. Les mouvements du cœur étaient intermittents, mais extrêmement fréquents. La digitale et la digitaline ne produisirent aucun effet. Alors M. Rollet fit prendre un bain comme dans l'observation précédente. Il y eut presque immédiatement une défaillance. Un second bain de pieds dissipa les palpitations.

A cette occasion, M. Costes a rapporté plusieurs observations de palpitations avec difficulté de respirer, intermittence et fréquence du pouls, dans lesquelles il a obtenu une prompte guérison avec une potion contenant du sirop d'éther, du sirop thébaïque et de l'acétate d'ammoniaque, et M. Jeannel a beaucoup préconisé, dans des cas semblables, une potion antispasmodique, ainsi composée :

Eau de menthe :	60 grammes.
Éther sulfurique alcoolisé :	2
Laudanum de Sydenham :	1

Du tabac et de son usage.

Originaire de l'Amérique, le tabac fut apporté en France vers le milieu du seizième siècle par Jean Nicot, ambassadeur à la cour de Portugal, d'où lui vient son nom de *nicotiane*. Il est maintenant naturalisé dans toutes les parties de l'Europe, et on le cultive en grand dans plusieurs pays. Ses feuilles ont une odeur forte, narcotique ; une saveur âcre et brûlante. M. Vauquelin en a obtenu une grande quantité d'albumine animalisée, une matière rouge, soluble dans l'alcool et dans l'eau, dont la nature n'est pas encore bien connue ; un principe âcre, volatil, incolore, soluble dans l'eau et dans l'alcool, dépositaire des propriétés narcotiques et vireuses du tabac ; de la résine verte, de l'acide acétique, du nitrate et du muriate de potasse, du muriate d'ammoniaque, du malate acide de chaux, de l'oxalate et du phosphate de chaux, de l'oxyde de fer, etc., etc. Le tabac pulvérisé a fourni les mêmes substances, et en outre du carbonate d'ammoniaque.

D'après les expériences qu'on a tentées sur divers animaux, le tabac est doué de propriétés vénéneuses très-actives. L'huile empyreumatique qu'on obtient par la distillation des feuilles est surtout un violent poison. Une seule goutte appliquée sur la langue, ou injectée avec de l'eau dans le rectum, a fait périr des chiens et des chats dans l'espace de quelques minutes. Ces mêmes feuilles, introduites dans l'estomac, sous la forme de poudre ou de décoction, exercent une action véhémente sur les voies alimentaires et sur l'appareil nerveux.

M. Belleville, horloger de Paris, se trouvant à un repas de noces, but dans un verre où un de ses voisins avait fait tomber, par mégarde, une certaine quantité de tabac en renversant sa tabatière. Il ne fut pas longtemps sans éprouver une anxiété douloureuse à l'épigastre, suivie de vomissements affreux, de vertiges, de faiblesse qui se renouvelaient à chaque instant, avec un tremblement général de tout le corps. Malgré tous les remèdes imaginables, les vomissements persistèrent pendant plusieurs jours ; les membres abdominaux étaient comme paralysés, et M. Belleville fut près de deux mois sans pouvoir marcher librement.

Un ouvrier de la campagne, d'une très-forte constitution, prit une demi-once de tabac dans une pinte de cidre, afin de dissiper une fièvre quarte dont il était atteint depuis six mois. Ce malheureux fut en proie pendant deux jours à un violent choléra-morbus. La fièvre disparut, mais elle fit place à un état de faiblesse et de langueur qui dura pendant une année.

Un homme d'un tempérament robuste, attaqué de la peste, but de la bière où l'on avait fait bouillir une certaine quantité de tabac. Peu d'instants après, il tomba dans un état si alarmant d'anxiété et de faiblesse, qu'on eût dit qu'il allait rendre le dernier soupir. On lui donna du vin chaud avec de la muscade, de la cannelle et du gingembre. Cette boisson excitante calma les vomissements, ranima les forces, procura du sommeil et une sueur abondante. A son réveil, le malade prit le même breuvage, puis se rendormit, et sua de nouveau. Le jour suivant il se trouva bien et mangea avec assez d'appétit. Séduits par une guérison si prompte et si remarquable, d'autres pestiférés voulurent employer aussi de la décoction de tabac, mais ils périrent tous, ce violent remède ayant excité une prostration soudaine des forces par des évacuations excessives.

Le tabac, surtout celui d'Espagne, aspiré par le nez, a quelquefois été funeste à ceux qui en fai-

saient usage pour la première fois. Chomel cite l'exemple d'un de ses amis qui, en ayant pris une trop forte dose, tomba à l'instant en défaillance, avec une sueur froide et des accidents qui firent craindre pour sa vie. D'autres individus ont été frappés d'une apoplexie mortelle.

On ne court pas un moindre danger en fumant, lorsqu'on se livre avec excès à ce genre de jouissance. Un vigneron, qui avait été soldat, fit la gageure avec un de ses voisins de fumer dans une après-midi et de suite vingt-cinq pipes de tabac, quoiqu'il n'en fumât ordinairement que trois ou quatre par jour. Il gagna son pari, mais au bout de quelques heures, il fut saisi d'un étourdissement avec perte de connaissance, et de vomissements continuels qu'on apaisa à force de lui faire boire du petit-lait. Malgré le prompt soulagement que lui procura cette boisson, il fut tourmenté pendant l'espace de dix-huit mois par de grands maux de tête et des vertiges.

Appliqué sur la peau ulcérée, sur les parties affectées de gale, de teigne, de dartres, le tabac peut donner lieu aux mêmes accidents. Une fille de vingt-trois ans, d'un tempérament sec et bilieux, voulant se guérir de la gale, s'enveloppa les mains, les cuisses et les jarrets avec des linges trempés dans une forte décoction de tabac très-chaude, et puis se coucha. Quelques heures après, elle éprouva un frémissement dans toutes les parties de son corps, suivi de nausées, de vomissements violents, d'évacuations alvines, de mouvements convulsifs dans les bras, dans les jambes et dans les muscles de l'épine dorsale. Ces accidents continuèrent depuis une heure après minuit jusqu'à quatre heures du matin. La malade était d'une pâleur effrayante, elle avait le pouls fréquent, très-faible, et elle vomissait du sang. On lui fit une saignée du bras, ce qui calma en partie les mouvements spasmodiques; on lui donna ensuite une potion composée d'huile d'amandes douces, de sirop de limons et de liqueur d'Hoffmann. Elle vomit encore trois fois; on répéta la potion huileuse, elle ne vomit plus et s'endormit. Mais elle se plaignit d'une faiblesse d'estomac pendant plus de quinze jours, et elle ne put recouvrer l'appétit que par l'usage de la thériaque.

Les *Mémoires de la Société royale de médecine* décrivent une observation analogue. Un jeune homme ayant appliqué une décoction de deux onces de tabac sur une région affectée de démangeaison, éprouva des vertiges, des faiblesses, des vomissements, et une anxiété inexprimable. Les yeux étaient égarés et sa raison troublée. On lui donna de l'éther et de l'eau acidulée avec du vinaigre; un sommeil long et paisible mit un terme à ces accidents.

C'est avec raison qu'on a rangé le tabac dans la classe des poisons narcotiques âcres. En effet, nous avons vu par les faits précédents qu'il irrite d'abord les membranes de l'estomac et des intestins, cause des vomissements, des tranchées, des déjections séreuses, quelquefois sanguinolentes, etc. On remarque ensuite un autre ordre de phénomènes dus à son action sympathique, et en même temps à l'absorption de ses principes vénéneux dans le torrent de la circulation. La tête devient pesante, vertigineuse; il survient des tremblements, des spasmes accompagnés de somnolence et d'une sorte de stupeur semblable à l'ivresse. Pour remédier à l'irritation de l'estomac il convient de donner abondamment des boissons mucilagineuses. En insistant sur ce moyen avec persévérance, on parvient quelquefois à prévenir l'inflammation, et à calmer les vomissements qui sont presque toujours rebelles dans ce genre d'empoisonnement; lorsqu'ils persistent il faut avoir recours à l'opium. Les signes d'irritation étant dissipés, si le poison déploie son activité stupéfiante, on administrera des boissons accidulées avec le vinaigre ou le suc de citron, et on donnera ensuite une infusion de café ou autre excitant convenable. Malgré les propriétés délétères du tabac, son usage s'est répandu chez presque tous les peuples de la terre. En vain, des rois, des empereurs voulurent en interdire l'entrée dans leurs états; en vain Urbain VIII et Clément XI lancèrent des bulles d'excommunication contre ceux qui en prenaient dans les églises; tout cela ne fit qu'irriter et accroître le goût pour cette substance narcotique. En 1699, Claude Berger soutint à l'Ecole de médecine de Paris une thèse sur cette question : Le fréquent usage du tabac abrège-t-il la vie? On conclut pour l'affirmative. Mais ce qui parut singulier, c'est que le candidat et le médecin Fagon qui présidait sa thèse, reniflaient de temps en temps du tabac, tout en argumentant contre son usage.

Au reste, ce poison américain, dont tout l'univers est pour ainsi dire infecté, a eu ses partisans et ses détracteurs, et la dispute est loin d'être terminée. Les uns prétendent que son usage excite les fonctions du cerveau, dissipe les migraines, les embarras de la tête, les fluxions catarrhales, les ophthalmies rebelles, etc. Les autres soutiennent qu'il nuit à la vue, affaiblit la mémoire, altère le goût et l'odorat, occasionne des vertiges, engourdit le cerveau,

pervertit les facultés mentales par son action stupéfiante, dispose à la paralysie, etc. Il y a quelque chose de vrai dans les éloges qu'on fait du tabac, mais les reproches qu'on lui adresse sont bien plus fondés, et l'observation semble les justifier en grande partie. Si on l'aspire en petites quantités, il stimule la membrane olfactive, excite sympathiquement l'action du cerveau, en fait quelquefois jaillir des pensées neuves et heureuses, provoque des évacuations abondantes qui soulagent, dans certains maux de tête, certaines ophthalmies; mais son usage habituel produit d'autres effets; le tissu qui recouvre les fosses nasales s'altère peu à peu, se dessèche, se durcit, l'odorat se perd, la tête s'embarrasse, les idées sont moins lucides; et si l'on abuse de cette substance, on perd la mémoire, on devient stupide, enfin on éprouve tous les signes qui annoncent l'affaiblissement progressif du système nerveux.

L'usage de la pipe n'offre pas de moindres inconvénients, et pourtant on s'y livre avec délices dans certains pays. Suivant M. de Laborde, à Madrid, à Barcelone, à Valence, etc., on fume aujourd'hui partout, dans les rues, dans les promenades, au jeu, au bal, dans l'intérieur des maisons, même auprès des dames et dans la société; les médecins fument dans les consultations, les gens d'affaires dans les conseils. Quelquefois ceux qui fument présentent leur *cigarro* à leurs voisins, qui se le passent les uns aux autres et s'en servent chacun à son tour. Beaucoup de femmes, surtout en Andalousie, ont aussi contracté cette habitude. Les Turcs, les Egyptiens fument également du matin au soir; dans leurs maisons, chez les autres, dans les rues, à cheval ils tiennent la pipe allumée, et le sac de tabac est pendu à leur ceinture. Mais le tabac des Turcs est fort doux, il n'a point cette âcreté qui, dans nos pays, provoque une salivation continuelle.

Sans parler de l'odeur infecte qu'exhalent les grands fumeurs, on a remarqué qu'ils éprouvent des vertiges, des tremblements, des maux de nerfs, des nausées, des faiblesses d'estomac. Ils sont, en général, pâles, maigres, mangent peu et boivent beaucoup. L'organe épigastrique privé des sucs salivaires, tombe peu à peu dans un état de langueur, et ne peut accomplir l'acte de la digestion que d'une manière imparfaite. Toutefois, je dois observer ici que, lorsqu'on a contracté l'habitude de fumer, ou de prendre du tabac en poudre, il ne faut pas y renoncer tout à coup. M. Goucy, limonadier au Palais-Royal, fut frappé d'apoplexie pour avoir cessé brusquement l'usage de la pipe. Ce qui augmente encore les inconvénients attachés à l'usage du tabac, ce sont les ingrédients quelquefois délétères qu'on emploie pour lui donner du parfum ou de la couleur. Le professeur Hufeland parle, dans son écrit sur l'art de prolonger la vie, d'une fabrique où l'on était dans l'usage de mêler le tabac d'Espagne avec du minium rouge, véritable poison, afin de lui donner plus de couleur et de poids. Remer, professeur à l'Université de Kœnisberg, fait également observer que le tabac est souvent empreint de substances hétérogènes très-nuisibles. Certains tabacs à fumer sont falsifiés par le sulfate de fer, le bois de campêche et la noix de galle, dont la fumée produit le vomissement et l'enflure de la langue; le tabac jaune est préparé avec de la gomme-gutte; le noir avec les graines de la cévadille. On y trouve aussi de l'alun, des sels corrosifs, comme le muriate de mercure, de l'oxyde de plomb, etc. Il est si souvent question de ces fraudes que l'on ne peut trop s'étonner que les gouvernements y aient fait jusqu'à présent si peu attention, et n'aient pas pris des mesures efficaces pour en prévenir le danger.

Le tabac est doué de propriétés trop énergiques pour qu'on n'ait pas cherché à en faire l'application au traitement de quelques maladies. Fowler a recueilli plusieurs observations qui prouvent son action stimulante sur l'appareil urinaire. L'infusion des feuilles sèches dans l'eau, dans le vin, dans l'acide acéteux, dans l'alcool, a combattu efficacement plusieurs espèces d'hydropisies. La vertu diurétique du tabac ne se manifeste que lorsque ces compositions ont produit quelques nausées et de légers vertiges. En conséquence, il faut en donner d'abord de faibles doses, qu'on augmente graduellement jusqu'à ce qu'on ait obtenu une certaine irritation gastrique; mais Fowler avertit de suspendre le remède ou d'en diminuer les doses, s'il occasionne du trouble dans les idées. Malgré les éloges de ce médecin, on a presque généralement renoncé à l'usage du tabac à cause de son action véhémente sur le canal alimentaire.

L'usage modéré du tabac, considéré comme sternutatoire ou comme salivatif, paraît favorable aux individus d'un tempérament lymphatique, chargés d'embonpoint, sujets à des mouvements fluxionnaires sur les dents, sur les yeux, etc. On a vu des feuilles sèches de tabac, mâchées pendant quelques minutes, calmer comme par enchantement des maux de dents horribles. M. le docteur Tourlet, par l'application répétée des feuilles fraîches, s'est guéri d'un rhumatisme qui l'avait rendu comme perclus.

Infusion de tabac de Fowler ; prenez :

Feuilles sèches de tabac. 30 grammes.
Eau bouillante..... 500 —

faites infuser pendant une heure dans un vase clos ; ajoutez ensuite :

Esprit-de-vin rectifié ... 60 grammes.

On administre cette infusion depuis trente jusqu'à cent gouttes, deux fois par jour dans un liquide approprié. Fowler assure avoir guéri un grand nombre d'hydropisies avec ce remède ; il a observé qu'étant pris le matin à jeun, il affecte bien plus vivement l'estomac ; il conseille, en conséquence, de le donner deux heures avant le dîner et le soir en se couchant.

On prépare également un vin et un sirop de nicotiane qu'on prend à petites doses dans l'asthme humide, les catarrhes chroniques, pour donner du ressort à l'organe pulmonaire et rendre l'expectoration plus libre, plus aisée. J. Roques.

Période extrême du croup.

MOYEN DE SECOURIR LES MALADES.

M. le docteur Plouviez de Lille a obtenu de très-bons résultats des insufflations pulmonaires dans différentes asphyxies. C'est surtout dans le croup, lorsque la maladie est arrivée à son dernier degré et que le malade semble près de succomber qu'il a eu les plus beaux succès. Voici comment il pratique cette salutaire opération :

En cas d'asphyxie complète on place le tuyau d'un soufflet ordinaire entre les arcades dentaires, ou dans une narine, et l'on exécute rapidement les insufflations jusqu'à la première inspiration, puis on les ralentit pour les cesser quand le danger est passé. On recommence autant de fois que cela est nécessaire. Au contraire, si la respiration n'est pas très-difficile, il suffit d'augmenter le volume de l'air inspiré ; et pour cela faire, on pratique les insufflations avec douceur, et seulement pendant les inspirations. Le bien-être que les malades éprouvent, quelquefois passager il est vrai, est si extraordinaire qu'il faut en avoir été témoin pour croire qu'un moyen si simple ait une influence heureuse, presque toujours instantanée.

Remède actif contre le choléra.

Aux grands maux les grands remèdes, dit un proverbe aussi vieux que sage. La vérité de ce précepte n'a jamais été mieux démontrée que dans la période algide du choléra ; c'est en effet la plus dangereuse, la plus effrayante, et tous ceux qui ont donné des soins aux cholériques ont toujours été préoccupés des moyens à employer pour réchauffer les malades ; on peut même dire que tous les remèdes, tant internes qu'externes, ont été essayés dans ce but.

Un médecin de Newcastle, le docteur Greenhow vient d'expérimenter avec succès un moyen auquel les Indiens ont recours dans les cas les plus désespérés et dont ils obtiennent quelquefois d'excellents résultats. Voici comment on procède :

Lorsque les malades sont dans l'état le plus fâcheux, alors que la mort semble imminente, et qu'il ne reste, pour ainsi dire aucun espoir, on prend une compresse de linge trempée dans l'eau-de-vie, on l'applique sur l'épigastre ou sur le ventre, et on y met le feu. L'alcool s'enflammant, produit une douleur excessive, au point qu'il est nécessaire de bien maintenir le patient. Il se forme une vaste ampoule, et bientôt les mouvements du cœur se manifestent et une grande amélioration survient. Les vomissements sont généralement suspendus, il peut être nécessaire de répéter plusieurs fois ces applications. D'après le récit de M. Greenhow, dans un cas de mort apparente par le choléra, la guérison fut obtenue par une troisième cautérisation semblable appliquée sur la colonne vertébrale dans la région lombaire. Dans plusieurs autres cas, le même traitement a été suivi, et les malades qui semblaient condamnés à une mort inévitable n'ont pas tardé à se rétablir.

BIBLIOGRAPHIE

Systématisation pratique de la matière médicale homœopathique, par A. Teste, docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre de la Société gallicane de médecine homœopathique, etc. Un vol. in-8°. Paris, 1853.

Voici un livre destiné, ce nous semble, à jeter le germe d'une révolte, ou, si on l'aime mieux, d'un protestantisme dans la doctrine homœopathique. En effet, et comme son titre l'indique, ce livre nous offre le tableau d'une systématisation de la matière médicale homœopathique. Or, systématisation et pathologie ho-

mœopathique sont des mots qui « hurlent de se trouver ensemble. »

Hahnemann, le fondateur de la doctrine, ne reconnaissait aucune maladie, ou plutôt il voyait autant de maladies que de malades. Pour lui, il n'existait ni fièvre, ni inflammation, ni rhume, ni dyssenterie, ni variole, ni aucune espèce de maladie ayant sa place dans les cadres nosologiques. Un malade se plaint d'avoir tous les deux jours, à la même heure, un frisson, constamment suivi de chaleur et de sueur ; à ces accidents succède une suspension complète des accidents pathologiques jusqu'au retour de l'accès suivant. Pour les médecins de tous les temps, de tous les pays, ce malade est atteint d'une maladie. Cette maladie portera des noms différents, selon les opinions que l'on se formera sur la nature ou le siége, etc., du mal ; mais enfin on croira à l'existence d'une maladie, c'est-à-dire à un ensemble de symptômes définis, coordonnés, corrélatifs.

Pour Hahnemann, rien de pareil n'existe. La maladie est un être chimérique. On n'observe que des symptômes. « On ne peut pas concevoir d'homœopa-« thie sans l'individualisation la plus absolue. » (Organon.) L'observateur homœopathe peut bien faire un *tableau* des symptômes, mais il est impossible de saisir une corrélation entre eux. Telle est la preuve du père de l'homœopathie. Pour revenir à l'exemple cité plus haut, le malade, aux yeux de l'homœopathie, présente non une fièvre intermittente, mais un ensemble de symptômes. Le type fièvre intermittente, si clair, si net, si difficile à nier, passe donc au rang des pures inventions et des illusions dont les médecins de tous les temps auraient été victimes : il a fallu la lumière homœopathique pour tirer la médecine d'un pareil chaos! Quel beau système !

Soit dit en passant, et sans entrer dans de plus longs détails, il était difficile de faire preuve d'une plus complète ignorance médicale. Nous n'avons pas à nous occuper aujourd'hui du fondateur de la doctrine, mais notre silence n'est pas un signe de retraite et d'abandon du champ de bataille, nous affirmons même que les lecteurs du *Médecin de la maison* n'y perdront rien. Une plume vigoureuse tracera, à grands traits, l'histoire de l'homœopathie, ses variations, ses erreurs, ses stratagèmes, les services qu'elle a pu rendre. Revenons à notre sujet.

Il n'existe pas de *types* en homœopathie. Il y a plus, ces types ne peuvent pas exister. En effet, mille circonstances dépendantes de l'âge, du tempérament, des saisons, du sexe, etc., déterminent dans la forme des maladies des nuances variées à l'infini, nuances qui constituent, selon l'homœopathie, des maladies différentes.

M. A. Teste vient protester, *ipso facto*, contre de pareilles niaiseries. Et nous l'en félicitons. En effet, son œuvre a pour but de classer les médicaments par ordre d'analogie, de propriétés, et de cette manière, former des *groupes* d'agents médicamenteux répondant à des indications thérapeutiques fixes et définies. Or, la création des groupes suppose l'existence des types, et à son tour, l'existence des types ruine l'un des dogmes radicaux de l'homœopathie. Nous avions donc raison de dire, en commençant cet article, que le livre nouveau menace l'homœopathie et la bat en brèche. Ajoutons, en signe d'approbation, que le travail de M. A. Teste témoigne d'une retour manifeste vers les idées saines et vers les faits de l'expérience universelle. Sachons-lui-en gré.

Les groupes admis par M. Teste sont au nombre de vingt. Pourquoi vingt? L'auteur ne le dit pas. Acceptons le chiffre sans le discuter. Mais comment est-on arrivé aux divers types? M. A. Teste nous en fait la confidence ; confidence curieuse, piquante, qui prouve que l'expérience des siècles n'a pas encore perdu tout empire, même sur les esprits qui se laissent fasciner par les systèmes nouveaux.

La classification de M. Teste procède de trois sources : l'histoire naturelle, les effets des médicaments sur les animaux, et par-dessus tout, l'histoire des applications empiriques. Ceci demande explication. L'homœopathie a fait la curieuse découverte que voici : les plantes qui croissent sur les montagnes guérissent les maladies qui se développent sur les montagnes ; les plantes de la plaine sont le remède des maladies de la plaine. De là une raison de détermination pour l'auteur, et un élément de classification. De pareils propositions s'énoncent, mais ne se discutent pas. La seconde source de classification est l'étude de l'action des médicaments sur les animaux d'espèces différentes. « Il m'est impossible, dit à ce sujet l'au-« teur, de ne pas reconnaître d'évidentes analogies « physiologiques entre les variétés idiosyncrasiques « que présentent la race humaine et les types princi-« paux que nous offre l'échelle animale, depuis le « carnassier du désert jusqu'au paisible ruminant de « nos étables. »

Ainsi, MM. les homœopathes trouvent que les hommes ressemblent aux tigres, aux lions, aux moutons, aux ânes, etc. Je ne sais si la proposition flatte les animaux, mais en attendant, grand merci pour l'humanité ! — La troisième source d'où découle la classification nouvelle, est ce que l'auteur appelle les *applications empiriques*. Le procédé est ingénieux peut-être, mais à coup sûr il est un peu sans gêne. En effet, s'emparant de l'expérience allopathique, M. A. Teste s'ingénie à trouver dans l'action des médicaments mis en usage par la médecine de toutes les écoles « la confirmation nouvelle et éclatante du principe fondamen-

tal de l'homœopathie. » Cela était déjà fait. Mais l'auteur ne devait pas s'arrêter en si bon chemin. Ainsi, Hahnemann avait posé en principe que l'expérimentation pure devait seule servir de criterium de l'action des médicaments. M. A. Teste, l'enfant terrible de l'homœopathie, nous fait la phrase suivante : « N'est-il pas *évident*, en effet, que la guérison de certains états pathologiques, ou, si l'on veut, de certains symptômes par tel médicament donné, m'autorisait à *attribuer* à ce médicament des effets physiologiques sinon semblables, pour le moins analogues, de telle façon que... l'observation clinique venait indubitablement élargir les résultats de l'expérimentation pure? » N'est-il pas évident, dirons-nous à notre tour, « que la *guérison authentique* (sic) *de divers états pathologiques par un certain nombre de médicaments*, » guérison reconnue par M. Teste, donne gain de cause à l'allopathie, c'est-à-dire au système qu'il veut combattre. Et d'ailleurs, comment trouvez-vous le tour de force? Le quinquina guérit la fièvre intermittente, cela est *authentique*.

— Eh bien! soit, dit l'homœopathie, puisqu'il guérit, c'est qu'il agit homœopathiquement; et l'on ajoute avec une force de logique étonnante, puisqu'il guérit, il produit chez l'homme sain des effets physiologiques.... etc.... »

— Mais s'il ne produit pas les prétendus effets homœopathiques, que dire?

L'homœopathie ne s'effraye pas de si peu; elle *attribue* ces effets aux médicaments. Tout cela vous prouve, cher lecteur, que l'expérimentation pure est inutile, et qu'on y supplée, au besoin, par le procédé d'*attribution*.

Nous ne nous arrêterons pas davantage à ce traité de *matière médicale homœopathique*. Nous avouons, sans détour, éprouver de la difficulté à résumer notre opinion sur un pareil travail. L'auteur, dialecticien habile, soulève toutes les thèses, puis les abandonne; il élève des autels à l'homœopathie, puis il les brûle sans pitié; Hahnemann soutient-il des opinions qui gênent l'auteur? Un coup de fouet pour Hahnemann; les homœopathes spécifistes viennent-ils faire fumer les encens pour la doctrine, en même temps qu'ils s'appliquent à miner l'édifice du maître? Un coup de fouet pour les confrères spécifistes. La kyrielle des pour et contre serait bien longue si nous voulions la compléter.

Le livre de M. A. Teste est écrit avec esprit et clarté; à chaque pas on y trouve des aperçus ingénieux et nouveaux; toutes les pages sont hérissés de citations, auteurs anciens, auteurs modernes, homœopathes ou allopathes, fournissent également leur contingent à cette science de bon aloi. Quiconque voudra étudier, à fond, la doctrine homœopathique, devra lire et étudier l'ouvrage de M. le docteur Teste, nous prédisons un succès certain à un livre de cette importance.

Dr Bourdin.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DU CHARLATANISME MÉDICAL DANS LES CAMPAGNES.

Très-honoré confrère,

Je ne puis différer plus longtemps de vous envoyer les réflexions que je vous ai promises, touchant un métier, une industrie qui de nos jours s'est élevé par la force et la variété des combinaisons, à la hauteur d'une profession ayant su conquérir l'estime et la sympathie des différentes classes de la société. Je veux parler du charlatanisme médical des campagnes. Il n'entre pas dans mes intentions, en ce moment du moins, d'en traiter à fond; le sujet est beaucoup trop vaste pour suffire à un simple et court article, à une causerie légère de journal, et l'in-octavo serait encore un cadre trop étroit pour renfermer les prouesses de ce protée aux mille facettes dont l'humanité subit amoureusement le joug depuis l'origine du monde.

Si nous pouvions donner à cette intéressante étude tout le temps et les soins qui lui conviennent, il nous faudrait, sans sortir même de notre spécialité, établir des genres, des espèces et des variétés à l'infini, pour constituer l'ordre et nous reconnaître plus facilement, au milieu de ce dédale inextricable d'inventions merveilleuses, de procédés étranges qui, depuis si longtemps et si despotiquement, ont le don de charmer la crédulité publique.

L'arracheur de dents, le vendeur d'orviétan, de graine aux vers, l'extracteur de cors aux pieds, le marchand d'eau de Cologne, de vulnéraire Suisse, l'uromante, le magnétiseur, le rebouteur, la somnambule lucide, le parfumeur épilateur, l'empirique, l'opérateur de bas étage, et *tutti quanti* ne forment en effet qu'une portion fort restreinte de cette Cour des Miracles, car, sous les efforts incessants de leurs confrères Parisiens, plus habiles, plus effrontés et plus hâbleurs, les petits charlatans, qui se recrutent principalement dans les bas-fonds de l'ordre, semblent s'amoindrir et perdre un peu chaque jour du prestige dont ils avaient su s'entourer. Il en est d'eux comme des petits métiers, la confection en grand doit avant peu disparaître de la scène du monde. Aussi, me rappelant avec bonheur les souvenirs de mon enfance, et les magnifiques Romains, Arabes, Turcs ou Napolitains, suivis d'une nombreuse musique et d'un état-major à faire envie à tous les Fontanaroses actuels, je me prends à regretter vivement ce vieux bon temps;

si par respect pour la légalité quelque peu compromise par cette exhibition médicale en plein air, je refoule en mon cœur cette émanation lointaine, où je n'appréciais que le luxe des galons ou le charme de l'harmonie bruyante entretenue par la clarinette en *si*, aujourd'hui détrônée par l'ambitieux piston, je n'en conserve pas moins dans mon cœur un souvenir de reconnaissance pour toutes les jouissances que ces puissances m'ont jadis procurées, et comme j'ai toujours pratiqué le culte du malheur, avant que de voir disparaître, ou plutôt se transformer une institution qui se perd dans la nuit des temps, j'essayerai de jeter quelques pauvres fleurs sur sa tombe entr'ouverte.

Le marchand d'eau de Cologne, d'absinthe, de baume, de graisse de chameau, de semen-contra ou de pommade épilatoire, *ad libitum*, ne frétille plus guère aujourd'hui que sur nos champs de foire ou nos places publiques. Il commence son éducation médicale par vendre un sou de ruban au bout d'une perche; c'est là son baccalauréat. Plus tard, et dans un degré plus avancé, qui correspondrait au premier examen des futurs charlatans diplômés, il append, toujours au bout d'un bâton, une grappe de taupes et de rats qui lui sert d'enseigne, et indique sa profession d'exterminateur d'un peuple aveugle et crédule; témoignage symbolique de ses futures attributions. Puis il prélude au jour trois fois faste de son exaltation sur les tréteaux de la grande place par de fortes études chimiques: la porcelaine, les faïences, les écuelles, les vieilles poteries cassées, se relient entre ses mains à l'aide d'un morceau de laque. Il dégraisse les vieux habits, les soieries, le lainage avec son *essence vestimentale*; confectionne la pastille du sérail ou débite la datte de Tunis. Lorsque cette habitude d'opérer en plein air lui a donné un certain tour d'éloquence, et qu'il sait arrondir harmonieusement la période mercantile, il se délivre un brevet de capacité, fortifié par une permission de M. le maire et des autorités constituées. Arrivé à cette hauteur professionnelle, il se recueille, regarde fièrement autour de lui et mesure la distance parcourue; ordinairement, c'est le temps de ses amours; il embellit sa vie par le choix d'une compagne qu'il associe à ses inventions et ses secrets, parce qu'il faut réserver l'avenir, et qu'on a vu les plus éminentes capacités déchoir de la haute position qu'elles avaient su conquérir; puis, c'est l'héritage de la veuve. Cette situation malheureuse ne se produit guère qu'après une assez riche collection d'orphelins faisant souche à son tour de futurs bateleurs ou d'émérites charlatans.

Désormais promené par chevaux et carrosses, bien habillé, bien nourri et mal blanchi, le nouveau couple débite avec force discours, au milieu d'une foule attentive et curieuse, la bienheureuse *graine aux vers*, la bienfaisante coraline, l'incomparable mousse des mers, de nombreux flacons dans lesquels brille une quantité notable de lombrics simulant assez bien une conserve de macaronis, sont, par ordre de graduation, placés sur une galerie extérieure à la voiture, et montrés à l'appui des cures merveilleuses qui ont de tout temps séduit et jubilé tous les helmintophiles. Autrefois, après vingt ans de ce commerce, on pouvait, avec de l'ordre et de l'économie, se constituer un joli revenu. On ne sait pas assez tout ce que cette industrie bien préparée, bien étudiée et bien exploitée, a pu rapporter à ses auteurs. Nous avons tous ici connu, dans mon département, un empirique qui possédait en biens-fonds ainsi acquis, plus de deux cent mille francs; il y avait des jours de grande foire où cet industriel n'eût pas donné sa journée pour deux cents francs; aujourd'hui, nous le croyons du moins, une pareille fortune est difficile avec cette spécialité; pour réaliser de pareils bénéfices, il faut exercer sur un plus vaste théâtre, se livrer à des combinaisons plus ingénieuses.

Toutefois l'ardente concurrence que se font mutuellement les guérisseurs médicopoles, nomades ou sédentaires tant aimés de la foule, si elle ne nuit nullement à leur considération, trouble singulièrement les résultats financiers de l'exploitation médicale. Pourtant, çà et là apparaissent encore quelques princes du charlatanisme qui, à force d'adresse et d'audace, ont su transformer en Pactole le lit fangeux du fleuve de leur vie.

Mais pour revenir au charlatan de campagne, nous mentionnerons de suite la variété qui renferme l'extracteur de molaires ou canines avariées. Le Turc de la rue de la Huchette tenant du bourreau oriental la célèbre graisse humaine, achetée à prix fabuleux; le baume des cent plantes, d'Armand Tellier, guérissant les aveugles et les sourds; l'illustre inventeur du non moins illustre baume de vie spécifique possédant douze vertus curatives infaillibles, ni plus ni moins; le discours en général assez facétieux et composé de remarques parfois assaisonnées de gros sel, commençant presque toujours invariablement par certains préliminaires ayant entre eux plus d'un point de ressemblance; celui-ci est connu très-avantageusement dans plusieurs villes de l'Europe où il a eu l'honneur de travailler en présence d'un public appréciateur et connaisseur; celui-là a eu l'honneur insigne d'approcher et de nettoyer les augustes pieds d'un grand nombre de têtes couronnées; il extrait sans douleur *tutto cito et jacunde* les cors les plus entrés, les plus invétérés, les plus tenaces, les plus coriaces, les plus mûrs, les plus durs qu'onques vit-on de mémoire d'homme; cet autre a voyagé dans les contrées les plus reculées, chez les nations les plus sauvages pour y

surprendre les secrets de la nature; il est allé dans les cavernes les plus sombres, au plus épais des forêts vierges, au milieu des animaux les plus féroces, sur les sommets du cruel Hymalaya pour recueillir au péril de sa vie, après avoir vu ses pieds, son nez gelés, et sa langue ayant échappé à cet affreux désastre, ainsi qu'il en donne la preuve à son nombreux auditoire, il est parvenu, dis-je, à recueillir les plantes les plus rares, les plus extraordinaires qu'on puisse voir sur la surface du globe, et le tout à seule fin d'en gratifier l'honorable société qui lui fait l'honneur de l'écouter. A Lyon, à Constantinople, à Bordeaux, à Saint-Pétersbourg, à Carpentras, à Paris et dans toutes les capitales du monde, son grand baume s'est toujours vendu la somme de... etc., etc., ou encore voulant, après avoir livré son secret aux grands de ce monde, en faire jouir les petits, vu qu'il y a plus de petites bourses que de grandes, etc., etc., etc. En un mot, charmé, flatté, enchanté, curieux, désireux, vaniteux d'en faire part à tout le monde, etc., etc., etc. Vous devinez le reste. Cet autre tient d'un chef océanien l'art de faire sauter, à l'aide d'un bâtonnet, avec une dextérité qui a toujours surpris et charmé son nombreux auditoire, non compris le patient, bien entendu, la molaire avariée, cariée, gâtée, qui outrageait sa mâchoire. Il en est qui, munis d'une longue rapière, en introduisent la pointe sous la dent, auteur de tous vos maux, et la font dextrement sauter aux yeux de la foule ébahie. Dans ce jeu dangereux qu'on pourrait intituler les égarements d'une lame sensible, il peut arriver que la pointe téméraire, dans une déviation non prévue, fasse sauter une dent amie de son alvéole; c'est au fond un inconvénient de troisième ordre. Quelques-uns font dériver toutes les odontalgies de la présence au sein de la dent douloureuse, d'un vers malicieux qui, dans ses évolutions, irrite la pulpe dentaire, mais avec trois gouttes de son odontophile élixir, on tue le parasite qui s'était fait une habitation si peu convenable; et l'on étale, aux yeux du public éminemment satisfait, un jeune asticot qui se tortille sur un pouce préalablement frotté de vinaigre.

L'extraction d'une bonne dent pour une mauvaise, les déchirements, les décollements de gencives, les fractures de dents ou d'alvéoles, les hémorrhagies, toutes ces peccadilles qui ne sont véritablement bien appréciées que par celui qu'elles atteignent passent d'ailleurs complétement inaperçues au milieu des succès obtenus en présence d'un public toujours appréciateur et connaisseur, et le soir, à la veillée du village, les prouesses de l'opérateur en plein air défrayent la conversation des amateurs du genre, avec force comparaisons qui ne sont pas toujours, croyez-le bien, à l'avantage u médecin ordinaire de la famille.

Dans ces quelques mots tracés bien rapidement, je n'ai fait, pour ainsi dire, qu'esquisser les nuances. Ce charlatanisme aujourd'hui, sur le dernier plan, retrace à peine un coin du tableau relégué dans les lointains. Je ne vous ai entretenu jusqu'ici que de la minime fraction du fretin des villes et des campagnes; dans un autre ordre, et sans quitter le bas de l'échelle, j'aurais encore à vous dépeindre toutes les tristes facéties, tous les exploits honteux des guérisseurs nomades quittant leur domicile réel pour aller vendre au rabais, sous l'égide tutélaire des lois muettes et impuissantes, dans un cabaret ou un café, les jours de foire et de marché, la consultation écrite et rédigée entre une chope et une demi-tasse, et remportant le soir, dans la sacoche *ad hoc*, le prix prélevé sur les erreurs et les préjugés d'un public dont quelques hommes sensés ne craignent pas de faire partie.

Je pourrais, à de certains jours, vous faire voir ces Esculapes de canton transformant leur échoppe en temple d'Epidaure, et livrant leurs élucubrations médicales imprégnées d'une certaine dose d'alcool, source impure d'où dérivent ordinairement leurs plus beaux succès. Sans sortir de la ville, je vous conduirais chez le consultant d'urine vulgairement pissotier qui, sans diplôme et sans talent, se fait cinq mille livres de rentes et vingt mille au moins, s'il possède la moitié de ces choses, demi-talent, demi-diplôme.

ROLLAND (de Sens).

(La suite au prochain numero.)

FORMULES.

PURGATIF AU CAFÉ.

Je fais habituellement préparer sous le nom de *médecine au café*, dit M. le docteur Neucourt, une espèce de médecine noire modifiée de la manière suivante :

Séné.....	12	grammes.
Casse.....	20	—
Café torréfié et pulvérisé.....	8	—

Faire bouillir deux ou trois bouillons, laisser infuser dix minutes et passer à l'étamine;

Ajoutez : Manne.....	50	grammes.

A prendre chaud le matin en une fois.

On peut se rincer préalablement la bouche avec de l'eau-de-vie. Dans cette purgation, le café fait disparaître la saveur nauséabonde du séné; la casse purge sans ajouter un mauvais goût, et la manne donne un goût sucré au mélange. J'use très-fréquemment de cette préparation, que mes malades me redemandent lorsqu'ils ont besoin d'être purgés, et qui a l'avantage de donner beaucoup moins souvent des coliques que la médecine noire ordinaire. C'est en outre un des purgatifs les plus sûrs et les plus doux que je connaisse. Je m'en abstiens toujours lorsqu'il y a soif vive.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 novembre 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 82.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGERE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Maladies régnantes. — Des effets de la peur et des moyens de les prévenir. — Altération et falsification des substances alimentaires. — Des champignons comestibles et vénéneux. — Moyen très-simple de développer une abondante transpiration. — Emploi du collodion dans les brûlures. — Variétés et nouvelles. — Formules : Liniment contre les entorses.

DES MALADIES RÈGNANTES.

PARIS, 30 NOVEMBRE 1853.

Pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, quelques cas de choléra se sont montrés dans les hôpitaux et n'ont pas manqué d'émouvoir la population parisienne. Il n'est pas de médecin qui n'ait été interrogé chaque jour par un grand nombre de personnes sur les admissions des malades dans les hôpitaux, sur le nombre de décès, sur ce que l'on doit craindre ou espérer de ce triste visiteur, et toutes ces interrogations ont constamment prouvé que la vérité s'altérait en passant de bouche en bouche et ne tardait pas à engendrer l'exagération.

Que se passe-t-il donc à Paris sous le rapport sanitaire? la mortalité y est-elle plus considérable qu'à l'ordinaire? le nombre des malades a-t-il augmenté depuis quinze jours? Non, assurément. Alors peu nous importe que le tribut payé à la maladie ou à la mort soit soldé par le choléra ou par une autre maladie.

Les hôpitaux ont eu, en effet, environ 130 malades en quinze jours, atteints de symptômes cholériques, c'est-à-dire, en moyenne, moins de neuf malades par jour sur une population de plus d'un million d'habitants et moins d'un par jour pour cent mille habitants. Si on ajoute à cela que *près des trois quarts* des malades étaient déjà dans les salles pour des maladies antérieures, et en particulier pour la fièvre typhoïde, on verra que le chiffre que nous avons indiqué n'a réellement aucune gravité et ne doit pas, quant à présent, inspirer la moindre inquiétude.

Mais l'avenir, nous dira-t-on, ne doit-il pas être à craindre? N'est-ce pas là le commencement d'une grande épidémie semblable à celles de 1832 et de 1849, et ne devons-nous point subir les mêmes calamités? Personne, on le sait, ne peut prédire l'avenir; mais ce que l'on sait des épidémies précédentes et de la marche ordinaire du choléra, peut au moins donner des indications importantes. Les deux épidémies précédentes ont commencé en février; elles ont pris de l'intensité à mesure que la saison devenait plus chaude, et c'est enfin en juin, pendant les chaleurs brûlantes de l'été, qu'elles ont acquis cette énorme proportion dont nous avons tous conservé le souvenir. Partout, sous toutes les latitudes, le choléra, qui est originaire des pays chauds, a diminué en même temps que la température s'abaissait et a pris de la gravité dans la saison chaude; il est donc plus que probable que les gelées qui doivent nécessairement survenir dans un mois éteindront complétement la maladie.

On pourrait craindre, toutefois, que le chiffre des malades restant très-faible pendant tout l'hiver, la maladie ne reprenne au printemps un surcroît d'in-

tensité pour suivre, pendant la saison d'été, une progression constamment croissante. Mais il en est des épidémies de choléra comme de toutes les épidémies, elles ont un commencement, une période d'accroissement, une période de déclin et enfin une fin ; leur durée, sans pouvoir être précisée, est toujours assez limitée, et elles ne peuvent persister indéfiniment, soit parce que la cause cachée qui leur donne naissance s'use, soit parce que certaines influences atmosphériques viennent la détruire. Ce qui se passe à Londres en est une preuve évidente : le nombre des malades atteints par le choléra, après avoir augmenté pendant plusieurs semaines, est tout à coup diminué d'un quart pendant la semaine dernière ; la période de déclin est déjà venue et a coïncidé avec l'arrivée des premiers froids.

Rien donc ne montre l'avenir aussi triste qu'on pouvait le considérer lors du début des épidémies précédentes, tout fait espérer au contraire que nous sommes dans une période qui ne ressemble en rien à celles-là ; et, quant au présent, loin d'offrir la moindre gravité, il ne doit pas nous inquiéter un seul instant. Dans une ville aussi considérable que Paris ; là, où malgré la surveillance éclairée de l'autorité et en dépit des préceptes d'hygiène qui sont enseignés et répandus chaque jour, un nombre assez considérable d'habitants conserve des habitudes de malpropreté et d'intempérance ; lorsque la misère, inséparable des grands centres de population, existe toujours quelque part, malgré tous les nobles efforts qui sont faits pour la détruire ; lorsque certaines rues, certains quartiers mêmes, sont encore dans de très-mauvaises conditions de salubrité, malgré les travaux gigantesques qui se poursuivent et s'accomplissent, il n'est pas étonnant qu'une influence épidémique, qui règne sur la plus grande partie de l'Europe, ne trouve à faire quelques victimes.

Cependant, nous le répétons, le nombre des malades n'est pas plus considérable qu'à l'ordinaire ; la mortalité est même beaucoup moindre qu'elle ne l'est habituellement à cette époque de l'année, et rien ne doit effrayer les habitants ni changer la moindre disposition dans leurs habitudes. Quant aux personnes que leurs affaires ou leurs plaisirs appellent dans la capitale de la France, nous pouvons leur affirmer que, quelle que soit la condition de la localité qu'elles habitent, Paris a peu à lui envier en ce moment. Dr Reinvillier.

DES EFFETS DE LA PEUR

ET DES MOYENS DE LES PRÉVENIR.

Beaucoup de maladies graves doivent leur origine à la peur, et si beaucoup de personnes ne sont pas accessibles à ce sentiment, il n'en est pas moins vrai qu'elles peuvent être appelées, au moment le plus inattendu, à en prévenir les dangereux effets, particulièrement chez les enfants.

Parmi les maladies qui peuvent devoir leur origne à la peur, on peut citer l'épilepsie, la folie, la jaunisse, les congestions cérébrales, l'évanouissement, l'indigestion et une foule d'indispositions plus ou moins sérieuses. Il suffit donc qu'un pareil danger puisse exister pour qu'il soit important d'en combattre les conséquences.

Souvent les jeunes enfants ont un caractère très-difficile à réprimer, les privations relatives à leurs repas, à leurs promenades ou leurs jeux sont impuissantes pour les corriger de leurs petits défauts, et les parents ou les personnes chargées de leur éducation ont recours à la peur qu'ils savent leur inspirer pour obtenir leur obéissance ; il en résulte que l'enfant qui a peur de tel ou tel individu, du cachot noir ou d'un être fantastique, d'un animal ou de la solitude peut, à chaque instant, et malgré la personne qui a employé ce moyen, être en proie à une frayeur des plus vives. Que résulte-t-il de cette peur subite ?

Au moment de la frayeur le sang se trouve tout à coup refoulé de la périphérie du corps vers les organes intérieurs qui sont alors congestionnés ; certaines sécrétions sont ou altérées ou interrompues et les jaunisses qui surviennent dans ce cas subitement, indiquent suffisamment l'influence de la peur, soit sur la sécrétion de la bile elle-même, soit sur les canaux qui contiennent ce liquide ; enfin les grands centres nerveux éprouvent une modification inconnue dans sa nature intime, qui peut produire instantanément l'épilepsie, la folie et même la mort.

En présence de résultats aussi graves, on comprend que loin d'effrayer les jeunes enfants pour obtenir d'eux ce que l'on désire, il est beaucoup plus sage de les habituer de bonne heure à envisager tout ce qui leur est inconnu sous son aspect véritable. Beaucoup d'entre eux ont une très-grande peur de l'obscurité, et ne peuvent non-seulement faire un pas sans lumière, mais redoutent de rester seuls lorsque la nuit est venue, s'imaginant voir ou entendre des animaux bizarres, des monstres, des êtres toujours

prêts à leur administrer des corrections, ou même à les emporter. Qu'on ne s'imagine pas que les petits enfants seulement sont disposés à de pareilles frayeurs, nous avons vu dernièrement un jeune garçon de dix ans qui a été élevé d'une manière très-vicieuse et qui, très-enclin à la peur, particulièrement le soir, est atteint de palpitations qui ont acquis une gravité considérable.

Chez les adultes, même les plus pusillanimes, le raisonnement, l'éducation, l'amour-propre triomphent presque toujours de la peur, mais il y a des organisations qui sont douées d'une telle sensibilité que le moindre événement inattendu, la crainte d'un malheur subit, les bouleversent profondément. Ce qui se passe alors n'est pas une crainte puérile, car le courage n'en existe pas moins chez ces individus, mais les émotions sont profondes, rapides, et elles peuvent produire des effets analogues à ceux que nous avons signalés chez les enfants, c'est-à-dire faire naître tout à coup des maladies graves. Beaucoup d'événements de ce genre appartiennent au domaine de l'histoire, il est donc inutile de les énumérer ici.

Lorsque quelqu'un vient d'éprouver une vive frayeur, que le cœur bat avec violence, que la respiration est anxieuse, les membres douloureux et comme brisés, la face pâle, les traits altérés, chacun s'empresse de porter à celui dont les fonctions ont été ainsi troublées, un remède efficace; on cherche enfin à rétablir l'équilibre.

Quel est alors le médicament auquel on a généralement recours ? *L'eau vulnéraire spiritueuse* est le remède populaire employé dans ce cas, celui auquel on attribue les vertus les plus miraculeuses. L'eau vulnéraire ayant une vieille réputation pour le traitement des chutes et contusions pour lesquelles elle est employée à l'intérieur et à l'extérieur, on en a conclu que le moyen pouvait être utilisé pour remédier à la frayeur qui accompagne souvent une chute ou une contusion. Cependant, quelle que soit l'étendue ou la gravité de la contusion, jamais l'eau vulnéraire n'est utile comme médicament interne ; les personnes qui boivent cette eau pour remédier à une contusion font une chose absurde, et voilà comment une erreur devient la source de plusieurs autres erreurs.

L'eau vulnéraire spiritueuse, jadis appelée eau d'arquebusade, parce qu'elle était alors en grande faveur pour le pansement des blessures qui résultaient du combat à l'arquebuse, n'est autre chose qu'un liquide obtenu par la distillation de l'alcool sur les feuilles et sommités fleuries et sèches de sauge, d'angélique, de tanaisie, d'absinthe, de fenouil, de menthe, d'hysope, de thym, de camomille romaine, d'origan, de calament, de marjolaine et de lavande. Toutes ces plantes qui sont aromatiques et l'alcool qui leur sert de véhicule, sont en effet très-utiles pour le traitement externe des contusions ; on imprègne des compresses avec l'eau vulnéraire, soit pure, soit étendue d'eau, et sous son influence, le sang de la partie contuse se résorbe, le gonflement diminue et la guérison commence à s'opérer. Mais que peut faire cette eau vulnéraire prise en boisson? Irriter l'estomac, accélérer la circulation, produire la fièvre et nuire, par conséquent, à la guérison. Lorsque la frayeur est violente et susceptible de produire une maladie grave, l'eau vulnéraire ne peut évidemment qu'augmenter le trouble des diverses fonctions.

Quelquefois on cherche à prévenir les suites d'une grande frayeur par l'ingestion de quelques verres d'eau froide. Cette méthode n'est pas non plus sans inconvénient, car la transpiration peut se trouver tout à coup supprimée, et cette suppression vient nécessairement aggraver les désordres.

Après une peur violente, il faut que celui qui l'a subie, enfant ou adulte, soit entouré de personnes bienveillantes et qui lui sont parfaitement connues. Si la raison paraît troublée, si des convulsions se manifestent ou ont une tendance à se produire, si la physionomie est très-altérée, il est bon de donner au malade un bain de pieds à la moutarde, d'exercer en même temps des frictions sèches sur les membres à l'aide d'un morceau de flanelle, et de préparer une infusion légère de tilleul qui sera donnée par petites tasses.

S'il s'agit d'un enfant éveillé tout à coup au milieu de la nuit par un cauchemar ou un bruit violent qui l'a vivement effrayé, il faut avoir recours aux mêmes moyens si on ne peut le rendormir promptement. Dans le cas où le sommeil ne pourrait être obtenu, il faut, autant que possible, attirer son attention sur un autre sujet qui lui offre de l'intérêt et lui fasse oublier la cause de sa frayeur. La peur que cause un rêve mérite qu'on s'en occupe, car ses conséquences peuvent être très-graves; à propos de l'épilepsie, nous avons parlé d'un jeune homme qui devint épileptique après un affreux cauchemar.

Le bain tiède, accompagné d'application d'eau froide sur la tête, calme assez bien les divers accidents qui succèdent immédiatement à la frayeur; mais il y a des cas dans lesquels la saignée même

est nécessaire, et c'est alors que l'intervention de l'homme de l'art est absolument indispensable.

Les troubles nerveux qui sont dus à la peur, sont ordinairement calmés par les moyens que nous venons d'indiquer; toutefois, on peut y joindre avec avantage une potion calmante formulée de la manière suivante et donnée par cuillerées à bouche de quart d'heure en quart d'heure.

Eau distillée de laitue	100	grammes.
Sirop de pavots blancs.....	15	—
Sirop de fleurs d'oranger.....	25	—
Ether sulfurique.....	0,60	
Grammes.....	150,60	

Quant aux maladies qui auraient eu une vive frayeur pour origine, elles réclament nécessairement des soins spéciaux et généralement plus compliqués.

On ne peut ranger raisonnablement parmi les accidents que détermine la peur cette frayeur ridicule qui caractérise certains êtres désignés habituellement par l'épithète de *poltrons*; dans le monde, ils servent toujours de jouet à leurs camarades, et c'est un type dont les auteurs dramatiques ont souvent tiré un très-bon parti. Nous n'avons eu en vue dans cet article que la peur à l'état d'accident sérieux, survenant soit chez les enfants, soit chez certains adultes ayant une organisation très-impressionnable, et nous avons surtout voulu montrer qu'en remédiant immédiatement à cette cause de plusieurs maladies, on peut souvent empêcher que des affections graves ne se développent.

Dr Reinvillier.

Altération et falsification des substances alimentaires.

Nous reprenons aujourd'hui la suite des altérations des substances alimentaires signalées par M. A. Chevallier. (*Voir* le n° 71.)

Sur la bière. — La bière vendue à Paris ne devrait être fabriquée qu'avec les graines de céréales préparées convenablement et le houblon. On sait cependant qu'une partie de cette boisson est le résultat d'un travail dans lequel on fait entrer, au lieu d'orge malté, du sirop de fécule, qui quelquefois contient des sels de cuivre, et que le houblon y est souvent remplacé par les feuilles de buis et par celles du ménianthe.

Sur le sel de cuisine. — Le sel marin, ce condiment indispensable qui entre dans la préparation de nos aliments, a été le sujet de fraudes nombreuses qui ont été réprimées en partie, mais qui ne le sont pas totalement.

Le sel a été mêlé : 1° de plâtre cru (de pierre à plâtrer réduite en poudre), et cette falsification était telle pour Paris, qu'un manége était utilisé par un industriel pour la pulvérisation de cette pierre à plâtrer, qui était ensuite vendue dans le commerce sous le nom de *poudre à mêler au sel;* 2° de grès réduit en poudre; 3° de sels de varech et des sels de toute nature provenant de diverses fabriques de produits chimiques. On doit se rappeler qu'en 1827 une épidémie, qui atteignit plus de quatre cents personnes, fut causée par du sel de cuisine vendu dans le département de la Marne. Ce sel fut le sujet de diverses expériences, et on reconnut qu'il contenait des iodures et de l'arsenic. On ne sut d'abord à quoi attribuer la présence de l'arsenic dans ce sel; mais on apprit beaucoup plus tard que le sel qui avait donné lieu à ces accidents provenait d'une fabrique où l'on préparait en même temps des sels arsénicaux. Du sel semblable fut vendu à Paris, et rendit malade la famille Pymor. Ce sel déterminait la boursouflure de la face, des douleurs de tête, une soif ardente, l'inflammation des amygdales, des douleurs intolérables dans tout le trajet de l'estomac et des intestins, suivies d'un flux diarrhéique presque toujours sanguinolent.

Le mélange des sels provenant des fabriques avec le sel alimentaire peut offrir de très-grands dangers. La *Presse*, du 17 décembre 1843, faisait connaître qu'à La Haye plus de quatre-vingts personnes furent empoisonnées pour avoir fait usage, pour l'assaisonnement de leurs mets, de sels provenant d'une fabrique qui livrait ce condiment à très-bas prix. Les expériences faites ont démontré que ce sel contenait une préparation arsénicale.

Le sel blanc a été mêlé à des sels de varech, à des sels blancs résultant de l'extraction du salpêtre. Quelques-uns de ces sels contenaient un composé de cuivre provenant des chaudières dans lesquelles on avait fait évaporer ces produits. Nous avons vu du sel blanc destiné aux soldats; ce sel était du sel de varech qui était réduit en petits grains en passant à travers un tamis de fils de cuivre recouvert de vert-de-gris.

La fécule est mêlée de carbonate de chaux. Tout récemment nous en avons trouvé qui était mêlée à de la poudre d'albâtre provenant du travail de pendules et de divers objets d'art. Les proportions de

poudre d'albâtre, ajoutées à la fécule, ont été reconnues être de six et de sept pour cent. Cette fécule était cependant renfermée dans des sacs portant une étiquette sur laquelle on lisait : *Fécule de pomme de terre dépurée pour l'usage alimentaire et pour la santé.*

LE SUCRE. — Le sucre a été allongé de sucre de fécule, de matières terreuses et de sucre de lait. Ces substances ajoutées ne sont pas, il est vrai, nuisibles à la santé, mais elles sont d'un prix moins élevé que le sucre qu'elles remplacent.

LE CHOCOLAT. — Le chocolat vendu à Paris est souvent additionné de fécule, de farines et quelquefois d'une poudre inerte provenant du broyage des coques de cacao. Ces substances sont inertes, il est vrai; mais on n'achèterait pas le chocolat qui les contient si on était averti par l'étiquette qu'elles font partie de cet aliment.

Un fait qui peut démontrer la falsification du chocolat, c'est qu'il est de ce produit qui est vendu au-dessous du prix de revient. Cependant le fabricant doit avoir son bénéfice sur la vente.

LE MIEL. — Le miel est allongé de fécule, de sirop de fécule. Nous avons vu du miel préparé avec le sirop de fécule et qui était devenu solide dans le baril, de façon que l'épicier qui l'avait acheté ne savait que faire d'un produit qui, par sa solidité, avait acquis fort heureusement des caractères qui ne permettaient plus de le livrer au public.

SUCRERIES COLORIÉES. — Les sucreries coloriées, les bonbons, les pastillages ont été pendant longtemps un sujet de craintes graves pour l'administration ; des matières sucrées destinées aux enfants avaient été coloriées avec de l'arsénite de cuivre, de la gomme gutte, du vermillon, des cendres bleues, du chromate de plomb, du minium; des liqueurs devaient leur couleur verte à un sel de cuivre. Le nombre restreint des fabricants a permis à l'administration de prendre des mesures de surveillance qui ont été efficaces. Ces mesures consistent à faire visiter les magasins et ateliers où l'on prépare ces sucreries, à faire analyser par des membres du conseil de salubrité de la Seine les substances employées; ces membres, outre ces visites, donnent gratuitement pendant toute l'année des conseils aux confiseurs qui désirent employer de nouvelles matières colorantes. C'est par suite de cette mesure qu'on a su qu'un fabricant de couleurs avait vendu à un confiseur, pour de l'*outre-mer factice*, couleur bleue inoffensive, un mélange toxique formé par 60 pour 100 d'outremer et 40 pour 100 de cendres bleues, carbonate de cuivre.

HUILE A MANGER. — L'huile d'olive est journellement allongée d'une huile connue sous le nom d'*huile blanche*, huile d'œillette, qui est d'une valeur moindre, et dont la qualité n'est pas la même.

Souvent, pour donner à des huiles mêlées l'apparence de l'huile d'olive, on y fait entrer des matières grasses, solides, qui leur donnent l'apparence de l'huile concrétée par le froid.

LE CIDRE. — Le cidre qui est vendu à Paris est rarement pur; on lui substitue des liqueurs fermentées préparées avec le sucre de fécule, la cassonnade, le vinaigre; on en prépare de toute espèce avec des fruits secs, ou bien l'on opère dans des vases qui le rendent nuisible; nous avons vu du cidre contenant du plomb donner lieu à des accidents plus ou moins graves.

Nous avons vu vendre près et même dans l'intérieur des casernes, *sous le nom de cidre*, des liquides qui auraient mérité une sérieuse attention de la part de l'autorité militaire. Par la vente de ces liquides, on trompait d'abord le soldat sur la valeur du produit, mais encore on l'exposait à être plus ou moins gravement malade : ce soi-disant cidre contenait de petites quantités d'un sel de cuivre.

CAFÉ. — Le café, qui est pour un grand nombre de personnes des classes aisées l'aliment nécessaire du matin, est souvent le sujet de nombreuses fraudes; des cafés avariés en mer sont repêchés, *travaillés*, puis livrés au commerce en concurrence avec des cafés de bonne qualité. Le café de bonne qualité est lors de sa mouture allongé : 1° de café épuisé, et qui a été recueilli, puis desséché; 2° de poudres obtenues par la torréfaction et le broiement de divers produits, les racines de chicorée, de betterave, de carotte, les semences de fèves, de pois pointu, de seigle, etc., etc. Tous ces produits ne sont pas nuisibles à la santé, mais ils sont vendus pour ce qu'ils ne sont pas, et en substitution de produits d'une valeur plus élevée.

CAFÉ DIT CHICORÉE. — Il n'est pas jusqu'au café dit chicorée qui n'ait été le sujet de fraude; ce produit, destiné à être mêlé au café, a été falsifié à son tour. Ainsi on a livré au commerce comme café-chicorée : 1° un produit résultant d'un mélange de café épuisé et de pain torréfié; 2° un produit résultant d'un mélange du café-chicorée et de noir animal provenant de la décoloration des sucres, résidu des raffineries.

(La fin au prochain numero.)

DES CHAMPIGNONS

COMESTIBLES ET VÉNÉNEUX.

Parties constituantes d'un champignon : racine, volva, anneau, pédicule, chapeau, sporules. — Trois genres principaux : agaric, amanite, bolet. — Leurs caractères. — Signes particuliers des champignons suspects. — Description du bolet comestible et du bolet pernicieux. — De l'empoisonnement par les champignons; premiers secours à administrer aux personnes empoisonnées.

Les champignons sont au nombre des substances alimentaires les plus usitées, car ils croissent dans tous les pays et plaisent généralement au goût. Malheureusement plusieurs espèces de champignons sont très-vénéneuses, et comme elles sont souvent confondues avec celles qui sont comestibles, par les personnes qui n'ont pas étudié les caractères qui les distinguent, ils sont la cause d'empoisonnements très-fréquents. Il est donc extrêmement important de savoir distinguer les bons champignons des mauvais, et de connaître les secours à administrer lorsque l'ingestion de ces derniers a été la cause de quelque accident grave.

Des ouvrages fort utiles ont été publiés sur les champignons, mais ils sont souvent remplis d'expressions techniques et sont trop volumineux pour que leur partie pratique soit facilement comprise; c'est pourquoi nous reproduisons ici un travail important dû en partie à M. Prosper Martin et en grande partie aussi à la plume à la fois attrayante et savante du docteur Roques.

Les espèces de champignons dont nous allons nous occuper se rapportent à trois genres qui sont faciles à distinguer. Ce sont : le genre *agaric*, le genre *amanite*, et le genre *bolet*. Cependant il est impossible de pouvoir reconnaître à quel genre appartient un champignon si on ignore quelles sont les différentes parties dont il se compose.

Les parties les plus importantes sont : la *racine*, le *volva* ou enveloppe, l'*anneau*, le pied ou tige qu'on appelle aussi *pédicule*, le *chapeau* et la membrane *sporulifère*.

Les *racines* sont des filets blanchâtres, déliés, par lesquels les champignons tiennent au sol et y puisent, en partie, les sucs destinés à les nourrir.

Le *volva* est une enveloppe presque toujours blanche, et plus au moins épaisse, dans laquelle le champignon est renfermé avant son entier développement, et qui se rompt irrégulièrement pour le laisser sortir. Ordinairement, il reste des traces de cette enveloppe à la surface du champignon ou à la partie inférieure de sa tige. Les *amanites* sont toujours renfermées dans un volva, à leur naissance.

L'*anneau* qu'on nomme aussi *collet* ou *collier* est le résultat du déchirement d'une autre enveloppe qui s'attache d'un côté à toute la circonférence du *chapeau*, et de l'autre côté, à la partie supérieure de la *tige* ou pédicule.

Le *chapeau* est la partie principale du champignon ; il affecte toutes sortes de formes : ordinairement il est hémisphérique ; d'autres fois il représente un parasol, une soucoupe, un entonnoir, un cône arrondi, une mitre, etc.

La *tige* ou *pédicule* est cette partie du champignon sur laquelle repose le *chapeau*. En général, elle est cylindrique, quelquefois renflée et arrondie à la partie inférieure, pleine ou creuse, lisse ou garnie de sillons peu profonds dans le sens de sa longueur, perpendiculaire au chapeau qui s'y attache quelquefois par son centre, et d'autres fois par son bord.

La membrane *sporulifère* recouvre la surface inférieure du *chapeau*. Dans les *agarics* et les *amanites* elle forme des lames ou feuillets perpendiculaires, allant du centre à la circonférence ; dans les *bolets*, elle forme des tubes ou pores. C'est de cette membrane que se détachent les semences ou *sporules*, qu'on ne peut bien étudier qu'à l'aide du microscope, et dont la surface est, dit-on, enduite d'une humeur visqueuse, à l'aide de laquelle elles restent attachées aux corps sur lesquels elles se sont déposées à leur maturité.

Ce qu'on appelle *blanc de champignon*, que l'on cultive à Paris, n'est autre chose qu'un amas de *sporules*.

Ces notions générales sur l'organisation du champignon nous paraissent suffisantes pour bien comprendre les caractères des trois espèces, que nous avons déjà mentionnées.

L'*agaric* est caractérisé par la forme de sa membrane sporulifère, composée de *lames perpendiculaires*, simples, allant du centre à la circonférence du chapeau, et par l'absence d'un *volva*.

L'*amanite* porte aussi à la surface inférieure de son chapeau, des lames perpendiculaires ; mais elle a le pédicule renflé à sa base et elle est toujours, à sa naissance, enveloppée d'un volva.

Dans le *bolet*, la membrane sporulifère forme des tubes perpendiculaires à la face inférieure du chapeau, et non des lames comme dans l'agaric et l'amanite. Ces tubes sont rapprochés et soudés entre eux de manière à rendre la surface inférieure du

chapeau, en apparence, unie et compacte. Le bolet n'a ni volva ni collier.

A l'aide des caractères que nous venons d'indiquer, il sera facile de rattacher à chaque genre toutes les variétés des espèces qui leur appartiennent. Mais cette classification ne donne pas le moyen de distinguer le champignon comestible du champignon vénéneux ; or, les trois genres contiennent des espèces de l'un et de l'autre, et parmi les espèces mêmes, telle variété est alimentaire, tandis que telle autre ne l'est pas.

Pour éviter toute erreur, aux caractères botaniques que nous décrirons avec soin, il faut joindre plusieurs observations générales sur lesquelles nous devons insister avant d'aller plus loin.

Les champignons qui ont une saveur acide, styptique ou acerbe, amère, poivrée, âcre ou brûlante, sont en général d'une nature suspecte. Une odeur fade, herbacée, nauséabonde et fétide, des émanations vireuses ou enivrantes, même un parfum de champignons trop exalté, sont des indices d'une qualité délétère.

Les nuances des champignons et la couleur extérieure du chapeau fournissent des caractères fort incertains. Il n'en est pas de même de la couleur de la pulpe ou de la substance intérieure ; cette dernière offre des signes essentiels qu'il ne faut jamais négliger. Méfiez-vous, dit le docteur Roques, des champignons dont la chair se colore d'une teinte jaunâtre ou livide, bleue, verte ou noire, lorsqu'on l'entame. Rejetez ceux qui ont la surface visqueuse, la chair grenue, cotonneuse, mollasse, le chapeau verruqueux, couvert de pellicules blanches ou colorées. Rappelez-vous que les espèces vénéneuses se plaisent dans les taillis épais, dans les bois touffus, dans les lieux sombres et humides, et qu'elles portent ordinairement quelques débris de leur enveloppe sur le chapeau ou au bas du pédicule ; que les bons champignons croissent plus volontiers dans les lieux découverts, tels que les friches, les gazons, les pacages, les bruyères, la lisière des bois ; qu'ils ont une texture ferme, sèche, cassante ; que leur parenchyme (substance intérieure) se distingue par une blancheur permanente, tandis que les champignons suspects ont une substance molle ou aqueuse, quelquefois teinte de diverses couleurs, et ordinairement susceptible d'une décomposition rapide.

(*La suite au prochain numéro.*)

Moyen très-simple de développer une abondante transpiration.

Il peut être utile dans beaucoup de cas d'obtenir très-rapidement, chez un malade, une abondante transpiration, et les moyens que l'on emploie ne réussissent pas toujours. Le plus souvent, on a recours à des infusions de bourrache, de sureau, de fleurs de violette, à l'ingestion du lait chaud et autres liquides susceptibles de provoquer la sueur. Quelquefois les malades répugnent à se gorger d'une certaine quantité de boissons chaudes que leur estomac ne pourrait d'ailleurs supporter, et l'on n'a d'autres moyens que les couvertures épaisses qui peuvent aussi être employées sans succès. C'est pourquoi nous indiquons ici le procédé de M. Serre, d'Alais, qui doit rendre de grands services, particulièrement dans les campagnes.

On prend un morceau de pierre à chaux, la moitié plus gros que le poing. On l'enveloppe dans un morceau de toile mouillée qu'on a tordu un peu, afin que l'eau ne pût couler. Par dessus ce linge mouillé on place un autre linge sec en plusieurs doubles ; et l'on attache en tout sens ce paquet afin qu'il ne se défasse pas. C'est là l'appareil calorificateur.

On place dans le lit, près du malade, deux de ces boules, une de chaque côté, au voisinage du tronc. Le linge sec extérieur permet ce voisinage. Bientôt il se développe une abondante chaleur humide par la combinaison de la pierre à chaux avec l'eau. Cette chaleur se répand dans le lit et détermine une transpiration abondante ; l'effet de cet appareil se continue pendant deux heures au moins. Quand la sueur est développée, on peut faire retirer les paquets de chaux ; celle-ci est réduite dans l'intérieur en poussière, et se sépare du linge qui la renfermait. Ce moyen a toujours réussi à M. Serre pour développer la sueur sans l'aide d'aucune boisson et sans charger le malade de couvertures.

Emploi du collodion dans les brûlures.

Nous fûmes appelé, dit un praticien distingué de Bordeaux, le 3 août dernier, pour voir un petit garçon d'environ huit mois, gras, frais, bien portant, à qui sa bonne venait de laisser tomber sur le corps une tasse de lait presque bouillant. Ce liquide avait été répandu sur la poitrine, le ventre et les cuisses.

C'était une heure environ après l'accident lorsque j'arrivai près de l'enfant. Ses cris étaient incessants

et accusaient la plus vive douleur. Il ne pouvait tenir en place, et la raideur presque convulsive de ses membres, le tremblement de sa mâchoire faisaient craindre un état encore plus grave.

Des phlyctènes (*cloches*) existaient à la base de la poitrine, sur le bas ventre, la fesse et la cuisse droite dans une grande étendue. En attendant qu'on apportât le mélange que j'avais demandé de trente grammes de collodion et de six grammes d'huile de ricin, j'évacuai avec soin la sérosité des phlyctènes par de petites piqûres avec une aiguille déliée, et j'appliquai des compresses froides sur les parties atteintes.

Vaine ressource, l'enfant continuait à crier et à s'agiter. Bientôt on apporte le collodion, je l'étends à l'instant même avec le bouchon du flacon à large ouverture qui le contenait sur toutes les parties brûlées, et bien que l'enfant ne cessât de crier, à mesure que j'appliquais le remède, il semblait de moment en moment redoubler ses cris. L'épiderme avait été enlevé de la plus large phlyctène auprès du nombril; il en résulta une douleur plus atroce de l'application du remède. Je recouvris toutes les parties où était étendu le collodion, de coton en rame qui y adhéra parfaitement bien, et la peau se trouvait ainsi à l'abri du contact de l'air et des corps étrangers.

Deux ou trois minutes s'étaient à peine écoulées, que l'enfant commençait à se calmer; mais la douleur semblait revenir par accès.

L'étendue de ces brûlures, dont une partie atteignait le troisième degré, l'irritabilité de l'enfant, son embonpoint et la finesse de sa peau, me faisaient craindre quelque accident. Je retournai le voir quatre heures après, et je fus agréablement surpris de le voir gai et jouant sur les bras de sa bonne. Après deux ou trois jours, le coton se détacha des parties les moins atteintes, et le point du ventre ou je redoutais une longue suppuration n'en donna pas du tout; seulement le coton ne tomba que plusieurs jours après.

On ne peut se faire une idée de la promptitude et de l'excellent effet du collodion dans la brûlure. Neus ne saurions trop recommander ce moyen.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DU CHARLATANISME MÉDICAL DANS LES CAMPAGNES.

(*Fin.*)

Je vous ferais rebouter par les plus fameux rebouteurs de mon pays, ils abondent, et comme les précédents, sont grands conquérants de la faveur publique. Les foulures, entorses, nerfs tressaillis, contusions, fluxions, cassures, démissures, tout est de leur compétence, et n'en faites fi, gardez-vous-en bien, si jamais dans un moment d'indignation, et vous rappelant les prérogatives inscrites sur votre humble diplôme, vous vouliez poursuivre ces gens, vous verriez instantanément se dresser devant vous, comme l'ombre de Banco, tous les estropiés, les foulés, les entorsés, les contusionnés et les tressaillés (je n'ose dire les trépassés), l'élite de la société s'y est confié, les gens les plus éclairés, dans leurs jours de défaillance, y ont eu recours. Dans nos villes et dans nos campagnes nous sommes infestés de cette lèpre, elle a perverti les plus belles intelligences, tel qui ne croit à Dieu ferait son acte de foi à l'endroit du rebouteur.

Pauvres docteurs, laissez passer ces tristes héros des infirmités et des faiblesses humaines, ce sont les guérisseurs de malades que vous avez oubliés d'inscrire dans vos cadres nosologiques; mais soyez circonspects et sévères envers vous, ne laissez pas la moindre prise à la sévérité des lois, en ce qui vous concerne. Vos tristes concurrents reçoivent volontiers l'absolution de leurs péchés mortels, tandis que la responsabilité médicale, cette épée de Damoclès que la loi tient éternellement suspendue sur vos têtes, et dont la main du premier maladroit ou malintentionné peut, à l'instant, rompre le lien fragile, imposera à vos erreurs, à un oubli, quelque léger qu'il soit, au moindre de vos péchés véniels, les plus cruelles fourches caudines qu'il vous soit donné de subir.

Cependant, ce qu'il faudrait poursuivre, réprimer et punir, ce sont toutes ces illégalités, toutes ces hontes, tous ces actes de brigandage médical qui se produisent au grand jour de la publicité, et créent au sein de la société une Bondy médicale, complétement en dehors des lois. Si notre profession peut être exercée sans instruction, sans étude, sans garantie, il faut supprimer les facultés, les écoles, les bibliothèques et les professeurs de médecine; agir autrement, c'est évidemment tromper une foule d'hommes honorables qui, séduits par la perspective d'une carrière estimable et utile, alléchés par l'appât d'un titre qui ne confère ni droits, ni prérogatives, sacrifient, dans cette ignorance, la plus belle partie de leur jeunesse et de leur patrimoine pour arriver à une position fausse remplie de périls, sans compensations, et que la misère accueille à la fin de leur carrière. Ce ne sont là ni les doléances, ni les égarements d'un cœur à la recherche d'effets de sensiblerie; les ingrats, les indifférents, les intéressés pourront nier la réalité de cette situation, mais tous ceux qui en souffrent et n'osent s'en plaindre dans la crainte du sarcasme et de la raillerie, apprécieront.

La vie du médecin qui marche dans les sentiers battus, qui ne demande qu'au travail intelligent, honnête, le prix de ses honoraires, est un perpétuel combat contre l'ingratitude, contre les préjugés, contre les erreurs et contre l'exercice illégal de la médecine; Le seul temps heureux est celui des études, il suppose la jeunesse, les rêves d'or, l'amour et l'avenir couleur de rose. Jusqu'au diplôme le bonheur est donc réel et sincère; mais viennent les premières années d'exercice, et les illusions s'envolent, les espérances s'éteignent, les mécomptes, les déceptions et les chagrins surgissent, l'avenir se décolore, les horizons s'assombrissent, et l'on n'a plus pour consolation que le souvenir rétrospectif des illusions sans bornes et des félicités sans nuages. Toutes ces réflexions auxquelles il sera bien difficile de refuser une apparence de réalité, et que nous aurions pu indéfiniment étendre sans épuiser le chapitre, mais non sans lasser la patience de nos lecteurs, nous ayant entraînés un peu hors de notre sujet, je vous demanderai, très-honoré confrère, d'y rentrer par le récit de ma première cure. Vous verrez que cette petite historiette s'y rattache d'une manière assez convenable par le rôle important qu'y joua certain empirique médicastre, plus médecin pour le public de campagne que tous les lauréats de notre docte faculté.

Après avoir rapporté dans mon mince bagage le titre et le mythe allégorique, vulgairement appelé bonnet de docteur, je quittai d'un pied léger, la bourse vide et le cœur gonflé d'espérances, la moderne Babylone; sentine de tous les vices, où partout, haut et bas, l'intrigue se substituait au talent, où l'industrialisme effronté, le charlatanisme cynique se jouaient de toutes les répressions.

J'aspirais au moment où réalisant le rêve de cette vie, je pourrais au sein des vertes campagnes exercer une honorable profession, aussi le jour où je m'installai sur l'impériale de la Sergent pour revenir au berceau de ma jeunesse et revoir ma charmante ville de Sens fut, sans contredit, non pas le plus beau, puisque le seul jour des noces, je ne sais trop pourquoi, s'exprime ordinairement par cet adjectif, mais certainement ce fut le plus agréable que j'aie jamais goûté. Je respirais à pleins poumons l'air pur des champs aux approches de la ville; l'Yonne encaissée dans un triple rideau de peupliers verdoyants montrait au loin son vieux pont couronné par la pittoresque église de Saint-Martin, et les ruines de Saint-Bond, assises sur la montagne de ce nom; le parfum des fleurs faisait place aux senteurs culinaires de la mère Pothier, dont le souvenir est encore si vivace aux estomacs de mon temps, et la nature pour me faire plus facilement oublier cet heureux souvenir de mes études s'était revêtue de ses plus riches ornements.

Le soleil de juin dorait tous ces tableaux enchanteurs embellis encore de tout ce qu'y pouvait ajouter mon ardente et juvénile imagination. J'avais peu de parents, mais je possédais des amis de collége qui allaient me prôner, me patronner et me tendre les bras; leur bienveillance était une première mise de fonds, j'ignorais alors combien ce placement avait peu de solidité. Je ne tardai guère à m'en apercevoir. A peine étais-je installé que déjà chaque jour apportait avec lui le désenchantement, la destruction de mes plus chères illusions; les vertus champêtres, les amitiés de collége, les souvenirs d'enfance, les vieux confrères, soutenant de leurs conseils les plus jeunes entrés dans la carrière, tout cela n'était que du charlatanisme, chacun songeait exclusivement à soi. Sans mes livres et mon violon, délicieux Guarnerius Antonius, qui ne permettaient ni l'ennui ni le dégoût, j'eusse volontiers repris le chemin de la moderne Babylone.

Cependant, dès mon arrivée, j'avais obtenu une clientèle très-recommandable d'incurables, d'impotents, d'estropiés, qui tous avaient déjà lassé la patience des médecins, mes confrères. Tous les nouveaux venus étaient nécessairement la proie assurée de cette cohorte malheureuse. Je ne pouvais donc y échapper, la charité m'en faisait un devoir, et l'humanité la plus douce obligation. Il est si naturel à tout être souffrant de se rattacher à la moindre planche de salut qui s'offre, que je devais être tout d'abord, et en arrivant, la bouée de sauvetage à laquelle s'accrocheraient tous les malades abandonnés. Sous ce rapport au moins je n'avais rien à désirer, ma collection était complète et se composait de la ville et de la banlieue. J'espérais toujours, si la vertu devait trouver sa récompense, que du sein de cette colonie morbide sortirait enfin le rameau précurseur de mon aurore médicale, mais il tardait singulièrement à poindre. Pendant ce temps quelques âmes charitables spéculant sur ma candeur professionnelle et ma nouveauté, m'envoyaient pour être traités gratis leurs protégés malades, et se faisaient ainsi une philanthropie facile à mes dépens. Ainsi seul, sans amis, sans parents, sans prôneurs, je tournais dans un cercle fatal; on ne m'accordait que peu de confiance parce que je n'avais que peu de malades, et les malades, au moins ceux qui payaient, ne m'arrivaient pas, parce que n'ayant pas eu l'heureuse occasion d'en soigner, la matière me manquait pour faire mes preuves et inspirer ce sentiment, objet de mes désirs, et que le hasard ou la bonne fortune fait quelquefois naître inopinément.

Tout semblait tourner contre moi, même le peu d'avantages que la nature m'avait octroyés; je n'avais ni cheveux blancs, ni ventre, ni rides, ni lunettes; un air de jeunesse au contraire et de santé, qui tout d'abord éloignait le client; je me suis bien, il est vrai, rattrapé depuis, puisqu'aujourd'hui je possède au grand com-

plet toutes ces qualités éminemment doctorales, dont j'étais alors, à mon grand désespoir, entièrement dépourvu; mais enfin, à l'époque de mes premières campagnes médicales, je vous le répète, je ne jouissais d'aucune de ces précieuses prérogatives, lorsque, par une froide matinée d'automne, de l'année 1839, je fus appelé, par un villageois de S....., à soigner sa femme malade depuis peu de temps; il n'avait attendu que le quinzième jour pour se décider à me venir chercher. Dans un premier mouvement de reconnaissance, je l'aurais embrassé, comme font chez moi les pauvres femmes qui, le jour d'un marché, consacrent, par un signe de croix et un baiser, la menue pièce de leur premier chaland; mais je fus arrêté dans cet élan, plus senti que réfléchi, à l'idée qu'il était inhumain de se réjouir ainsi des souffrances d'une pauvre femme. Néanmoins, la Providence m'ayant ménagé cette aubaine, et n'ayant institué le médecin qu'en vue du malade, je la bénis sincèrement, et du fond de mon cœur, de cette gracieuse prébende.

La confiance des malades n'ayant pas tout d'abord répondu à mon attente, je fus forcé d'acheter, au lieu d'un cheval et d'un cabriolet, une paire de guêtres et un rotin, ce qui était infiniment moins coûteux, et n'exigeait aucune nourriture, double avantage auquel j'étais d'autant plus sensible, que mon premier établissement prit à son origine son plus ferme point d'appui sur deux pièces de cinq francs. Muni de toutes ces choses, et fort surtout de ma jeunesse, de mon courage et de mes jambes, j'entrepris bravement le voyage. J'arrivai dans une maisonnette, où l'air et la lumière s'infiltraient difficilement par une porte étroite et une fenêtre assez petite, pour faire supposer qu'elle n'avait été mise là que par acquit de conscience et pour satisfaire à l'habitude. Cinq à six voisines étaient en train de deviser sur la maladie, l'une penchait pour une purge, une autre voyant la malade *tirer au cœur*, inclinait vers le *métique*, la troisième préférait les *éventouses clarifiées*, la quatrième allait émettre à son tour son opinion, lorsque je les priai, avec une courtoisie, à laquelle elles parurent se montrer peu sensibles, de sortir et de me laisser le champ libre; ce fut une première faute, heureusement en partie réparée par l'attraction toute particulière à laquelle obéissaient ces excellentes commères, en restant près de la malade pour entendre juger, apprécier et commenter les paroles que j'allais prononcer.

Aussi avec quelle frayeur je me trouvai près d'une cliente qui pour la première fois se confiait à mes soins, avec quelle précaution je l'interrogeai, quelle prudence, quelle patience ne montrai-je pas dans un examen où j'avais tout à dire, tout à faire et tout à craindre : c'était à en avoir le vertige. Le rêve fiévreux d'une danse macabre ne vous en donnerait qu'une idée bien faible. Je fis un appel mental à toutes mes études, à toutes les leçons de mes doctes professeurs, et quand les premiers nuages furent passés, il me fut facile de reconnaître à la prostration et l'air de stupeur de la malade, à la fuliginosité, à la sécheresse fendillée noirâtre de la langue, la lenteur et l'embarras des réponses, le gargouillement iléo-cœcal, les taches lenticulaires, une fièvre typhoïde grave. Le mari ne me rendait qu'un compte infidèle des antécédents. A chaque instant s'égarant, il substituait ses explications aux miennes et me faisait des questions au lieu de répondre à celles que je croyais devoir lui adresser. Une tante à succession, et que pour ce fait on écoutait comme un oracle, sous le spécieux prétexte que je ne connaissais pas le tempérament de sa nièce, se livrait à ce propos à une théorie médicale improvisée que je fus obligé de couper par la moitié sous peine de perdre la dose de patience dont jusqu'alors j'avais fait preuve, tandis qu'une jeune fille sanglotant me demandait à haute et intelligible voix ce que deviendrait la Caucantine si sa marraine venait à mourir. Or, la Caucantine était une superbe vache du pays de Caux qui donnait dix-huit litres de lait par jour, et partageait avec le reste de la famille les soins que lui donnait la filleule. Comme je croyais n'avoir point à me préoccuper de la bête, je passai outre, et ce fut une seconde faute, la vache à la campagne et dans les petits ménages est souvent plus estimée que la maîtresse, parce que les services se traduisent plus évidemment et plus promptement en une certaine somme d'argent, source de petit bien-être qui arrive à la chaumière. Certainement quelques consolations, une expression bienveillante à l'endroit de la belle génisse, m'auraient mieux posé dans la famille que la froide indifférence qui se peignit sur mon visage au récit des inquiétudes que provoquait l'animal cornu. Que voulez-vous, à l'Ecole de Médecine on ne pose pas de règles de conduite en dehors de la maladie, on ne se préoccupe pas assez des détails. Je viens à ma malade.

Mon diagnostic établi et sans plus vous fatiguer des motifs qui me déterminèrent, je donnai la préférence aux purgatifs, je naviguai en plein dans les eaux du docteur Delaroque, corroborées par les boissons à hautes doses, et je revins enchanté des succès que j'attendais; à quelques jours de là, après l'emploi des moyens précités, je trouvai ma malade dans un état très-satisfaisant; mais je remarquai, non sans quelque déplaisir, qu'au lieu du contentement que devait faire naître mon arrivée, un certain embarras au contraire apparaissait sur la figure de mes nouveaux clients. Je repartis inquiet et soucieux. J'en étais à ma première campagne et déjà, quoique vainqueur et maître du champ de bataille, de noirs pressentiments venaient m'assaillir, je ne voyais que roches tarpéiennes près

de mon capitole. Au lieu de la couronne de triomphateur que je me croyais si bien acquise, mes idées tournant complétement au noir, il me sembla que j'allais cueillir la palme du martyr, et comme si le ciel eût voulu m'en donner un avant-goût, j'aperçus à l'horizon de gros nuages noirs et plombés que le vent chassait rapidement devant lui en y faisant de larges trouées. Les arbres ébranlés jusque dans leur base, s'inclinaient violemment sous la rafale, et de larges gouttes d'eau qui commençaient à tomber m'annonçaient que bientôt je serais forcé de reconnaître l'insuffisance d'un rotin et l'infériorité relative de mes guêtres, comparées au solipède bas-bretons ou morvandiau attelé à la carriole d'osier tressé, pour me mettre à l'abri ; mais le ciel, las sans doute de voir ma détresse et mes ennuis, vint à mon secours en découvrant à mes regards un brillant équipage traîné par deux vigoureux normands richement harnachés et venant du village que je venais à peine de quitter. Je dois dire à la louange du propriétaire, qu'il m'offrit une place à ses côtés, malgré un refus mal dissimulé, et qu'au vu de mes guêtres passablement crottées, je n'avais articulé qu'en tremblant, tant j'enviais le confortable du véhicule providentiel ; il insista cependant. Je montai donc à côté de lui, sur le devant, me réduisant à un volume imperceptible pour ne pas gêner mon aimable hôte ; sans doute ma dignité doctorale était bien quelque peu compromise, et je ne pouvais me dissimuler que par le fait de l'orage qui m'avait surpris et des chemins salis qui m'avaient crotté jusqu'à l'échine, je ressemblais bien plus au facteur rural de ma petite ville, qu'à un docteur de nouvelle facture. Je me consolais néanmoins à l'idée qu'une circonstance heureuse pourrait révéler au possesseur de l'équipage dans lequel je me prélassais, le titre pompeux et sonore qu'il me semblait d'ailleurs qu'on devait lire dans mes yeux ou sur mon front. Malheureusement mes guêtres et mon rotin souillés, mon échine trempée, mes cheveux plaqués à la malcontent sur un front humilié par la tempête, protestaient vivement contre les bouffées de mon orgueil.

Aussi mécontent de ma situation, mais sans crainte de nouvelles avaries pour ma personne, je cherchai quelques distractions en examinant le personnel de la voiture. J'avisai dans le coin, en face de moi, une femme énorme chargée de chaînes d'or en torsades en jaseron, elle en avait autour du cou, sur le sein, sur les épaules la valeur représentative d'un cheval de médecin, je ne pouvais y songer sans envie. Ses doigts étaient ornés des bagues les plus précieuses ; la richesse et la délicatesse des montures, où se mariaient la topaze, l'émeraude et le saphir avaient bien un peu l'inconvénient d'attirer en même temps l'attention sur une main qui rougissait de se trouver en si bonne compagnie, mais la nature généreuse avait semé sur le visage et le nez quelques rubis complémentaires, qui, en attirant l'attention, faisaient une heureuse diversion. Le mari, placé près de moi, supportait sur son nez une paire de lunettes d'or, et de sa poitrine sortait un long jabot phénoménal, à son doigt brillait encore un diamant dont le volume était au moins égal à celui qui orne la couronne de France ; ébloui, fasciné par ce luxe écrasant, j'ouvris des yeux où mon hôte lisait le plus profond étonnement. Dans quelle partie voyage Monsieur, me demanda-t-il alors? Mais Monsieur dans un rayon très-circonscrit, jusqu'à ce jour mes courses ont été très bornées. — Pardon, je vois que Monsieur ne comprend pas ma question, je demande si Monsieur fait dans les eaux-de-vie, les vins, l'épicerie où tout autre chose?—Ah ! ah ! en ce moment, Monsieur, je ne fais pas grand chose, je compte plus sur l'avenir que sur le présent, ma profession exige... Mais mille pardons, Monsieur, n'y aurait-il pas de l'indiscrétion de vous demander qu'elle est la votre? — *Nunement*, Monsieur, *nunement*.

—Vous voyez en moi le chevalier Blanche, très-avantageusement connu à Paris sur la place Maubert, au Temple et dans d'autres endroits; ma femme et moi *nous sont* de Grenoble, et *nous vont* tous les ans faire une tournée dans quelques arrondissements où, sans nous vanter, nous sommes bien connus et bien reçus. Ma femme s'occupe de la pousse et de l'entretien du cheveu. Il dit, et retirant une boîte que j'avais entre les jambes, il me montra une série de petits pots artistement rangés, en nombre suffisant pour représenter en pièces de vingt sols, qu'il les vendait, une somme assez considérable. C'était la fameuse pommade du lion de l'Atlas qui fait pousser les cheveux et les favoris en un mois. Au-dessus de notre tête était placée la pommade du chameau, et dans une autre coin une contrefaçon de la pommade mélaïnocome.—Voilà encore l'élixir des cent plantes, que c'est moi qui l'a inventé.

Pendant cette courte mais éloquente harangue, Mme Blanche tint modestement les yeux baissés; mais, aussitôt que son mari eut cessé de parler, elle crut devoir lui rendre une partie des éloges qu'il lui avait donnés. — Nous venons, Monsieur, de faire une curation superbe au village de S....., que vous venez sans doute de quitter ; il y a-t-un jeune médecin de la ville qu'est venu ! — A ce moment je me sentis mal à l'aise, et, malgré la pluie tombant à torrents, j'eusse voulu pour beaucoup ne pas entendre le reste.

— Je voudrais bien m'en aller, dis-je à mon pseudo-confrère. — Vous ne pouvez pas maintenant; il pleut à verse, et puis je vas vous raconter : Il y a-t-un jeune médecin, que je vous disais, qu'est venu de deux lieues pour voir une pauvre femme, qu'il a dit qu'elle avait une fièvre tipholie, syphoïde, des noms qu'on n'y

connaît rien, quoi! et qu'y fallait lui donner de l'eau d'Austerlitz. — De sedlitz, Madame. — J'y étais à Austerlitz, Monsieur, et moi, qui vous parle, je ne vendais pas d'autre eau que de l'eau-de-vie; vos médecins de la ville, c'est tous des ânes.—Madame! — Des ânes, Monsieur. — Je veux absolument descendre. — Attendez donc, il fait bien nuble. Ça va r'tomber plus fort ou d'hasard. Nous vous descendrons aux Gondelins; vous pourrez vous mettre dans la cabane du cantonnier. — Puis, par forme de péroraison, le mari ajouta : — Ma femme et moi, nous avons été demandés deux fois pour aller voir la malade; nous avons reconnu qu'y avait quatre maladies dans une, malgré que les paysans n'en voyaient que deux : une peurésie et un coup de refroidissement. J'y ai administré mon élixir des cent plantes, que c'est moi qui l'a inventé. — Vous me l'avez déjà dit. — C'est tout de même un fameux remède, allez, et qui vous récure joliment son homme.— Je n'entendis pas la fin; mon amour-propre froissé, ma dignité blessée, mon blason doctoral compromis, je le croyais alors, ne me permettaient pas de rester plus longtemps en telle compagnie, ce fut la troisième faute de ma journée; j'étais cependant encore dans les limites de la sagesse, qui permet sept péchés par jour, et cet épisode des commencements de mon exercice, devait bien plus véritablement exciter le rire que la colère. Mais je n'avais pour me guider dans la vie qu'une philosophie de collége; j'étais alors complétement étranger à celle qui nous vient des années de l'expérience et du commerce habituel des hommes. Je descendis donc aux Gondelins, dans la cabane du cantonnier, malgré toutes les politesses de M. et Mme Blanche, qui voulurent absolument me céder à prix coûtant un flacon du précieux élixir, et, la pluie continuant de tomber à torrents, je m'empressai de me mettre à couvert sous l'humble toit de chaume que, par les mains d'un pauvre cantonnier, la Providence avait semé sur la route, et pendant que l'équipage entraînait rapidement les frelons de la ruche médicale, je me mis à regarder tristement l'abeille, dont je me prenais en ce moment pour le vivant symbole. A quelque temps de là, et lorsque j'envoyai mon mémoire, on m'expédia de S...., en réponse, la moitié de mes honoraires, en m'objectant qu'il y avait eu deux médecins; que ce n'était pas moi qui avait guéri le malade, mais M. Blanche, un grand médecin de Paris, qui n'avait fait que deux voyages pour reconnaître quatre maladies, tandis que j'en avais fait quatre pour n'en reconnaître qu'une seule. Le raisonnement était logique; je me le tins pour dit. Je ne pouvais, d'ailleurs, lutter contre ce préjugé qui règne encore aujourd'hui dans toutes les campagnes et les petites villes, à savoir que le plus piètre médicastre, le plus infime officier de santé, le plus ignorant et le moins diplômé des guérisseurs de la capitale, est encore supérieur, aux yeux de bien des gens, du praticien instruit et modeste de nos campagnes. J'acceptai mes honoraires, et cette modération me valut par la suite plus de succès dans le village que les quelques guérisons que j'eus plus tard le bonheur d'obtenir. ROLLAND (de Sens).

BANQUET DES SOURDS-MUETS. — Dimanche dernier 27 novembre, plusieurs centaines de sourds-muets, s'étaient réunis pour fêter, dans un banquet, présidé par le docteur BLANCHET, l'anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Epée et celui de la fondation de la Société de prévoyance et d'assistance des sourds-muets de France.

C'était chose curieuse à voir que ces discours mimiques faits par des intelligences d'élite, mais complétement privées de la parole; l'enthousiasme des sourds-muets, leurs bravos frénétiques témoignaient assez de l'éloquence de leurs orateurs, et de leur reconnaissance pour le docteur Blanchet qui leur a voué la partie active de son existence.

Plusieurs personnes haut placées dans les sciences, les lettres, la magistrature et l'administration, assistaient à ce banquet qui leur a laissé de profonds souvenirs.

FORMULES.

Eau de roses	100	grammes.
Eau de plantain	100	—
Sulfate de zinc	2	—
Alcool camphré	2	—

Mélangez.

Cette formule est employée par M. Jobert dans les entorses récentes. On imprègne des compresses avec ce mélange pour en couvrir la partie malade. Les compresses doivent être renouvelées assez fréquemment pour rester toujours humides.

Lorsque la maladie est déjà ancienne, M. Jobert joint à des douches de vapeur répétées tous les deux jours, des frictions sur le siége du mal avec un morceau de flanelle imprégné d'une mixture ainsi formulée :

Esprit de baies de genièvre	30	grammes.
Eau de mélisse	30	—
Baume de Fioraventi	30	—

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 décembre 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 83.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGERE, N° 24
—
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Comment on peut se préserver à coup sûr du choléra. — Heureux effets des colliers d'ambre dans quelques maladies nerveuses. — Des champignons comestibles et vénéneux (fin). — Extraction d'un corps étranger du conduit auditif par un procédé particulier. — Altération et falsification des substances alimentaires (fin). — Bibliographie. — Variétés et nouvelles. — Formules : lavement contre la constipation nerveuse.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 DÉCEMBRE 1853.

Le choléra continue à être l'objet d'une certaine inquiétude, et une foule de personnes croient, à la moindre indisposition, qu'elles commencent à être atteintes par cette redoutable maladie. On raconte des histoires de gens morts en quelques heures à tel ou tel endroit, et on ne manque jamais d'attribuer la mort au choléra, comme si cette affection seule était susceptible de tuer avec une certaine rapidité. Nous pensons qu'il est important que le public connaisse la vérité, car si cette épidémie est destinée à se promener par toute la France comme elle s'est promenée en Europe, il faut au moins que l'on sache bien qu'elle est loin de ressembler, sous le rapport de sa gravité, aux épidémies précédentes.

Depuis quelques jours le nombre des cas a un peu augmenté, mais il est toujours très-faible, eu égard au chiffre de la population. Ainsi, depuis le 11 novembre, date de l'invasion, jusqu'au 7 décembre inclusivement, les hôpitaux ont admis 333 cholériques et 111 cas se sont déclarés à l'intérieur même des hôpitaux ; c'est, comme on le voit, sur un total de 444 cas, juste un quart des malades qui étaient déjà en traitement dans ces établissements publics, et généralement pour des maladies très-graves ; aussi ces derniers fournissent-ils pour la plus grande part au chiffre des décès qui s'est élevé à 194.

A domicile, pendant le même laps de temps, on avait déclaré aux mairies 146 décès dus à la même cause, à Bercy, 38 ; à Grenelle, 4 ; à Puteaux, 2 ; à Meudon, 1 ; ce qui porte le chiffre des décès jusqu'au 7 décembre inclusivement à 385.

Cette mortalité survenue dans une petite ville dans l'espace de 27 jours serait sans doute considérable, mais qu'est-elle relativement à la population entière de Paris et des communes de la banlieue ? Elle est à peine d'*un décès par jour pour cent mille habitants*, de sorte qu'il n'est pas même nécessaire de démontrer autrement que la mortalité générale n'a pas augmenté et qu'elle est tout au plus au même chiffre que l'année précédente.

Enfin le rapport officiel du choléra de Londres vient encore nous rassurer, car notre épidémie est le pendant de celle de l'Angleterre, et dans la semaine du 26 novembre au 3 décembre les cas de mort par le choléra n'ont été que de 28 seulement, tandis que la mortalité générale s'est élevée à 1,414. On se rappelle qu'il y a quelques semaines on comptait pour chaque septenaire près de cent décès par le choléra.

Nous continuons donc à dire qu'il n'y a nullement à se préoccuper, pour le présent, de ce qui se passe, que tout fait espérer qu'il en sera de même pour l'avenir, et nous donnons plus loin, au reste, les indications nécessaires pour connaître le danger et les moyens d'y faire face.

Dr REINVILLIER.

Comment on peut se préserver à coup sûr du choléra.

Le choléra étant en ce moment la préoccupation la plus grave des personnes qui redoutent les maladies, nous croyons devoir publier un article que nous considérons comme important sur les moyens de se préserver du choléra; plus tard nous parlerons plus en détail de cette épouvantable maladie, mais c'est répondre à tous les vœux que de commencer par indiquer les préservatifs.

Il n'est guère, comme on le sait, de maladie aussi meurtrière que le choléra, car tandis que dans la plupart des maladies aiguës, lorsqu'elles sont traitées convenablement, la mort n'est réellement qu'une exception; tandis que la fièvre typhoïde, que l'on est habitué à regarder comme une affection des plus dangereuses, ne fait périr qu'un malade sur huit ou neuf, le choléra tue impitoyablement le tiers et très-souvent la moitié de ceux qu'il atteint. Il est donc de la dernière importance d'être armé contre un pareil ennemi, d'être cuirassé avant qu'il ne frappe, de l'anéantir aussitôt qu'il se montre.

D'abord lorsqu'une épidémie de la nature du choléra vient à surgir, il est certaine manière de vivre qu'il est nécessaire d'adopter. On doit éviter avec soin les excès de tout genre, le travail excessif, les émotions vives et répétées, enfin tout ce qui amène à sa suite une certaine déperdition des forces. Le régime alimentaire doit être en grande partie celui que l'on suit habituellement, lorsqu'il est compatible avec les prescriptions de l'hygiène, et si l'on y introduit une modification, elle doit tendre à fortifier le corps. Le régime substantiel, c'est-à-dire celui qui a pour base le vin et la viande de bonne qualité, est donc le meilleur, et il faut s'abstenir, autant que possible, de charcuterie, d'aliments réputés indigestes, de faire des repas plus copieux ou plus multipliés qu'à l'ordinaire. Les liqueurs fortes, l'eau-de-vie et le rhum employés comme préservatifs sont au moins inutiles et souvent dangereux; et nous avons vu pendant l'épidémie de 1849 un grand nombre d'individus qui ont altéré leur santé en abusant du thé au rhum et autres liquides excitants. L'engouement pour le rhum était tel à cette époque, que des magasins assez considérables de marchands de liqueurs en furent complétement dépourvus en quelques jours; le mal qui en résulta passa d'abord inaperçu, mais il ne tarda pas à devenir sérieux.

Nous ne citerons que pour mémoire l'usage absurde que l'on fit à cette époque du camphre, du vinaigre des quatre-voleurs, des chlorures et autres substances qui n'ont aucune vertu préservative.

Doit-on se priver de manger des fruits, des salades, des légumes, de boire un verre de limonade ou de tout autre boisson rafraîchissante? Non assurément, il n'y a que l'abus qui soit nuisible; et si un individu fut pris immédiatement du choléra après avoir mangé en entier un énorme melon, si deux marchands du boulevard Montmartre, le mari et la femme, périrent pour avoir pris des glaces au moment où ils avaient une transpiration abondante; c'est qu'en tout temps, et en dehors de l'influence épidémique, ces imprudences les eussent rendus malades.

Cependant quelle que soit la prudence que l'on apporte dans sa conduite, quelle que soit la sévérité du régime que l'on observe, on peut être, au milieu de la santé la plus florissante et malgré la protection d'une constitution vigoureuse et saine, atteint par le choléra épidémique; quel moyen emploiera-t-on alors pour échapper au danger? C'est ce que nous allons voir.

Toute attaque de choléra est précédée de diarrhée; c'est un fait parfaitement démontré, qui a été observé pendant l'épidémie de 1832, pendant celle de 1849, et qui est encore constant pendant celle qui parcourt lentement l'Europe en ce moment. Ce qui fait qu'on y attacha moins d'importance pendant les deux épidémies précédentes, c'est parce que l'on cherchait toujours des moyens curatifs de la maladie déclarée, qu'on croyait à chaque instant les avoir découverts, et que les symptômes les plus graves attiraient toujours l'attention. Des recherches furent cependant faites sur ce sujet en 1849, et une enquête faite en Angleterre prouva que sur trois mille neuf cent deux cas de choléra, *aucun malade* n'avait été atteint sans avoir eu de la diarrhée au moins pendant quelques heures. En France on faisait des observations analogues, et M. le docteur Filhos, alors interne à l'hôpital Beaujon, publiait, ainsi que le signalait dernièrement le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, que sur cent douze cholériques admis dans le service de M. Martin Solon, TOUS, *sans exception*, avaient du dévoiement au moment où le fléau les avait atteints. Trois ou quatre de ces malades étaient *dérangés* depuis plusieurs heures seulement, dix-sept depuis un jour, seize depuis deux jours, onze depuis trois jours et ainsi de suite. Il y en avait dont le dérangement d'entrail-

les remontait à quarante-cinq jours. Quelques cas avaient paru d'abord se soustraire à cette loi, mais à l'autopsie on trouvait les intestins remplis de matière liquide, notoirement diarrhéique.

Ainsi l'existence constante de ce symptôme est bien établie, et les prétendus cas de choléra foudroyant rentrent dans le cadre de cette grande loi.

Ce qui fait que la diarrhée qui précède *constamment* le choléra attire peu l'attention de ceux qui en sont atteints, c'est que généralement elle n'est pas accompagnée de douleurs d'entrailles. Les malades, au lieu d'éprouver des coliques vives, comme cela arrive dans le cas de diarrhée non cholérique, ont tout au plus une sensation de pesanteur et d'embarras dans le ventre. Les matières rendues sont liquides, aqueuses, souvent décolorées et sortent sans déterminer d'épreintes douloureuses à l'extrémité de l'intestin. En même temps surviennent une perte plus ou moins complète de l'appétit, des douleurs de tête, un sentiment de fatigue, de courbature, le refroidissement des extrémités inférieures.

Cet état peut durer, ainsi qu'on l'a vu plus haut, un certain nombre de jours, mais comme il peut ne précéder la maladie véritable que de quelques heures seulement, il est donc important de le combattre *de suite*, au détriment de toute espèce d'occupations, car celui chez lequel il existe, peut tout à coup, et pour la moindre cause, être frappé du choléra. Il suffira pour cela d'une mauvaise digestion, d'un peu de fatigue, d'une émotion vive, d'un léger refroidissement ou même d'une cause inappréciable. Cependant, hâtons-nous de le dire, tous ceux qui sont dans cette situation ne sont pas nécessairement voués au choléra; mais il suffit que le danger soit aussi proche pour qu'on s'empresse d'y faire face. Mais peut-on se rendre maître de la diarrhée qui précède le choléra? Oui, on le peut, et avec certitude, ce qui est, comme on le comprend, un grand triomphe pour l'art médical.

Pendant les deux épidémies précédentes, et surtout pendant la dernière, il est peu de médecins français, dans les localités où sévissait le choléra, qui n'aient sauvé un certain nombre de malades en arrêtant cette diarrhée prodromique. Cette année, les Anglais, envahis par le choléra, ont eu la bonne idée de diriger toute leur médication contre ce symptôme, et, afin de remédier à cette indifférence innée de la classe la moins éclairée, ils ont institué leurs visites préventives à domicile afin de découvrir et de traiter tous les individus atteints de cette *diarrhée prémonitoire*, ainsi qu'ils l'appellent. Qu'en est-il résulté? C'est qu'au lieu d'avoir toujours à traiter le choléra confirmé, et de perdre comme toujours un malade sur deux, les rapports officiels ont constaté qu'à Newcastle, dans l'espace de cinq semaines, sur 10,490 cas d'affections cholériques il n'y a eu que 664 morts. De plus, il a été prouvé qu'à mesure que l'on perfectionnait l'organisation des visites préventives la mortalité allait en diminuant. Ainsi, la première semaine a fourni 1 décès sur 10 cas; la deuxième 1 décès sur 19 cas et ainsi de suite jusqu'à la cinquième, qui n'a fourni qu'un décès sur 52 cas. Un fait des plus concluants est celui qui s'est passé dans la garnison de Newcastle, qui, sur 519 hommes, dont elle est composée, a compté 451 cas de diarrhée et *pas un seul* cas de choléra. C'est que la discipline militaire permettait la constatation rapide de la première indisposition, et l'application immédiate du remède.

Plusieurs moyens peuvent être employés pour arrêter la diarrhée qui précède le choléra; l'un de ceux qui doit paraître le plus extraordinaire aux personnes étrangères à la médecine est l'emploi d'un purgatif salin; cependant c'est une médication excellente et rationnelle. Toutefois nous donnons la préférence au traitement suivant qui ne manque jamais son effet :

Le malade se tient chaudement; il n'est pas nécessaire qu'il reste couché, mais il doit être dans un appartement où règne une douce température, et il doit constamment avoir le ventre et les pieds chauds. Son régime doit être borné à de légers potages ou même à des bouillons, si l'appétit est très-faible. Toutes les trois heures, il doit prendre un petit lavement préparé avec la décoction d'une tête de pavot, dans laquelle on aura délayé une cuillerée d'amidon. Enfin toutes les heures il prendra une cuillerée à bouche de la potion suivante :

Eau de laitue.....	80	grammes.
Eau de menthe.....	40	—
Laudanum de Sydenham.....	1	—
Sirop de fleurs d'oranger.....	30	—
	151	grammes.

A prendre une cuillerée toutes les heures.

Cette potion est assez active à cause du laudanum qu'elle contient : 1 gramme représente 20 gouttes de laudanum ou 5 centigrammes (1 grain) d'opium; c'est une dose convenable pour un adulte, mais moitié trop forte pour un enfant de six à huit ans.

Ce serait même manquer au simple bon sens d'assumer sur soi la responsabilité de ce traitement lorsqu'il est possible d'avoir le secours éclairé d'un

médecin; mais que de gens peuvent être sauvés par un remède opportun, dans une localité dépourvue de médecins ou dans une ville même, lorsque les malades se multiplient et que les médecins ne peuvent se multiplier. En pareil cas, il n'y a pas à hésiter, il vaut mieux porter secours au malade que d'attendre.

En présence de moyens qui ne peuvent manquer leur effet, lorsqu'ils sont appliqués à temps, ne doit-on pas être rassuré contre les dangers d'une épidémie de choléra, et si le public s'étonne que la médecine n'ait pas encore trouvé le secret de combattre efficacement cette terrible maladie, s'il est surpris de voir le médecin presque désarmé contre le choléra arrivé à une certaine période, il doit apprendre au moins qu'un progrès immense a été fait, que l'on peut arrêter avec certitude le premier symptôme de cette affection. Nous pouvions donc à bon droit inscrire pour titre de cet article : *Comment on peut se préserver à coup sûr du choléra.* Bien plus, il est important que le progrès soit dans les mains de tous, afin qu'en l'absence de l'homme de l'art, on puisse au moins, dans un cas pressant, essayer de le remplacer. Puisque la Providence a permis à l'homme de conjurer la petite vérole et autres fléaux qui jadis décimaient l'humanité, elle n'a pas voulu que le génie qu'il tient d'elle se courbât devant le choléra, et après avoir montré à ce même homme qu'il est infiniment petit, elle lui a fait voir qu'elle ne l'a pas abandonné.

Dr Reinvillier.

Heureux effets des colliers d'ambre dans quelques maladies nerveuses.

On lit dans la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale :* Le docteur Gérard eut à traiter une demoiselle de trente-huit ans, atteinte depuis l'âge de vingt ans d'une affection nerveuse de forme convulsive, avec des commotions comme électriques lorsqu'on la touchait. Après plusieurs traitements infructueux, M. Gérard appliqua à la malade, sans qu'elle fût prévenue, un aimant artificiel. Ce contact détermina une crise terrible. Une autre fois il lui entortilla autour de la jambe la chaîne de sa montre, qui était de fer et d'or; il dut cesser en toute hâte son expérience, la malade ayant eu des mouvements électriques qui la soulevèrent de dessus sa chaise. L'idée vint alors à M. Gérard d'essayer un corps idio-électrique : il fit mettre un collier d'ambre jaune au-dessus du mollet. Il n'en résulta aucun effet apparent. La malade l'ayant ôté quelques heures après, éprouva aussitôt de l'agitation, qui se calma lorsqu'elle l'eut remis. Le lendemain, la même manœuvre fut répétée : à peine le collier fut-il enlevé, que la malade commença à trembler de tous ses membres; à peine fut-il remis que les contractions cessèrent à l'instant. M. Gérard ajouta deux autres colliers à celui qui était déjà noué autour du mollet; il observa alors que l'on pouvait toucher toutes les parties du corps depuis la tête jusqu'aux colliers, sans exciter aucune contraction, tandis que, depuis l'extrémité du gros orteil jusqu'aux colliers, le contact occasionnait, dans la jambe seulement, des contractions et de la douleur; de proche en proche, on remonta les colliers jusqu'au cou, et dès lors on put toucher la malade partout. Elle put se lever, aller, venir; elle était guérie. Mais dès qu'on détachait les colliers, elle retombait dans le même état. La malade découvrit, après plusieurs essais, que pour se trouver parfaitement à son aise, il lui fallait 70 grammes d'ambre du meilleur choix; avec cette armature, elle bravait l'odeur des fleurs, de l'encens. Si elle prévoyait avoir à subir dans la journée quelques impressions plus fortes que d'habitude, elle ajoutait un ou deux colliers, et elle s'y exposait avec assurance. Quatorze mois après, l'efficacité des colliers d'ambre ne s'était pas démentie; mais elle pouvait rarement quitter ses colliers quelques heures sans éprouver de l'irritation.

Les colliers d'ambre jaune ont également bien réussi chez une dame affectée d'une maladie analogue à la précédente. Ils ont guéri aussi, à trois reprises, des douleurs probablement rhumatismales de l'épaule. L'auteur enfin s'est débarrassé, à deux reprises différentes, de crampes des jambes, grâce à ce précieux collier.

Tout le monde sait que les matrones suspendent des colliers d'ambre jaune au cou des enfants pour les garantir des convulsions; mais, cette matière étant fort chère, on les a transformés en colliers d'ivoire, de nacre ou simplement de bois, qui ne passent, aux yeux des raisonneurs, que pour un ornement d'un goût plus que douteux.

DES CHAMPIGNONS

COMESTIBLES ET VÉNÉNEUX.

(*Fin.*)

On ne doit jamais cueillir, ajoute le même auteur, les champignons qui se fanent de vétusté; dans cet

état, leur organisation s'altère, la fermentation change leur nature, et les meilleures espèces peuvent nuire. L'usage de ces plantes demande en général beaucoup de circonspection ; le moyen le plus sûr est de les examiner avec soin, de ne point s'en rapporter à un signe isolé, de les rejeter pour peu que leurs caractères soient équivoques, et de manger modérément des espèces réputées les plus saines.

A ces caractères des champignons vénéneux, d'autres ajoutent celui qui se tire de la présence d'un suc laiteux plus ou moins abondant, doué d'une saveur âcre et styptique qui s'écoule de la substance du champignon quand on l'entame; cependant il y a, dans ces espèces, quelques variétés qui ne sont pas dangereuses.

Lorsqu'on a cueilli des champignons et qu'on est décidé à en faire usage, il importe de prendre quelques précautions qui en diminueraient le danger, si quelque erreur de choix avait été commise. On a remarqué que le vinaigre avait la propriété de dissoudre, au moins en partie, le principe vénéneux des espèces les plus délétères, telles que l'amanite bulbeuse et la fausse oronge; on a prétendu même que l'on avait pu faire usage de ces dernières variétés, sans aucun inconvénient, après les avoir fait séjourner, pendant quelque temps, dans de l'eau fortement vinaigrée. D'après le témoignage de plusieurs observateurs, il paraîtrait qu'en Russie et en Pologne, on fait usage de la fausse oronge et d'autres espèces dont les effets sont pernicieux. Les procédés qu'on emploie en Russie pour la conservation et la préparation des champignons, comme les lavages répétés, l'immersion dans l'eau salée ou vinaigrée, peuvent détruire, en grande partie, l'action délétère de ces plantes, en enlevant leurs principes actifs. Il est donc nécessaire de tenir quelque temps dans l'eau acidulée les champignons dont on pourrait suspecter la nature; mais il faut avoir bien soin, dans ce cas, de rejeter l'eau dans laquelle ils auront trempé, car elle contient alors une grande partie des principes vénéneux de ces végétaux.

Les accidents déterminés par les champignons ont été, de tout temps, tellement fréquents, et l'action de leur principe vénéneux tellement prompte, que l'autorité est intervenue dans la vente de ce comestible. A Paris, il est défendu de porter sur le marché d'autres espèces que l'*agaric comestible* (*agaricus esculentus*, *campestris albus supernè, infernè rubens*. Linnée) qui croît en automne dans toutes sortes de terrains, dans les bois peu couverts, dans les bruyères, les friches, les pâturages, les jardins, etc. Mais il s'en fait une si grande consommation, qu'il a bien fallu trouver le moyen de s'en procurer autrement qu'en allant les chercher dans les bois et les bruyères. Les jardiniers les cultivent par couches, dans des caves, dans des carrières, et les nombreuses et abondantes récoltes qu'ils obtiennent ainsi artificiellement, ne laissent plus au dépourvu le palais des gourmets parisiens. Nous leur dirons pourtant que les champignons qui croissent spontanément dans la campagne ont le parfum plus fin et le goût plus délicat.

Le bolet comestible se reconnaît aisément à son chapeau plus ou moins large, un peu ondulé sur ses bords, d'une couleur fauve, quelquefois d'un rouge de brique, d'autres fois blanchâtre, ou plus ou moins brun. Sa substance intérieure est toujours ferme, et le contact de l'air n'en altère jamais la couleur. Ses tubes sont réguliers, fins, blancs dans le premier âge, et jaunissant à mesure que le champignon prend de l'accroissement.

La tige est d'abord renflée à sa base, mais ce renflement s'efface peu à peu, comme si la substance qui le forme était destinée à la nutrition du reste de la plante. Le bolet comestible croît abondamment en été et en automne dans les bois et les lieux couverts. Quelques-uns ont la tige très-courte, tandis que d'autres s'élèvent à la hauteur de sept à huit pouces. Le docteur Roques en a cueilli dans la forêt de Rambouillet qui avaient le chapeau large d'un pied et la tige haute de dix pouces.

Le bolet comestible porte aussi les noms de cep, gyrole, bruguet, potiron. En Italie, on l'appelle porcino et ceppatello buono. Les meilleurs croissent sur les coteaux boisés dans les taillis de châtaigniers et de chêne, dans les bruyères, au bord des pics montueux et un peu ombragés.

Quelques botanistes ont prétendu que le genre bolet ne renfermait aucune espèce vénéneuse, c'est une erreur qui a été consignée dans le *Dictionnaire de Médecine* en vingt volumes. On aurait grandement tort de prendre au pied de la lettre ce qui a été dit à ce sujet.

Dans les plus jeunes bolets, le pédicule est renflé à sa base, et la surface inférieure du chapeau, ou la membrane sporulifère, est blanche. Lorsqu'ils ont acquis leur entier développement le renflement de leur pédicule est presque entièrement effacé et la membrane sporulifère a jauni. Il faut remarquer aussi que les bords du chapeau, quoique ondulés, ne présentent aucune déchirure. Ces trois caractères, savoir : le renflement tubéreux de la base du

pédicule, la couleur jaune de la surface inférieure du chapeau et l'absence de toutes déchirures sur ses bords, manquent dans la variété vénéneuse que nous allons décrire.

Le docteur Roques a donné à cette variété le nom de *bolet pernicieux*. Le chapeau en est très-ample, creusé en voûte, brun, gris olivâtre ou jaune livide, et presque toujours déchiré sur ses bords; ses tubes, et par conséquent la surface inférieure de son chapeau, sont d'un rouge de sang à leur orifice. Le pédicule est ordinairement épais, irrégulièrement renflé à sa base, filandreux, spongieux, jaunâtre en dedans, et marqué au dehors dans toute sa longueur de stries amarantes.

Le *bolet pernicieux* est très-commun en été et en automne, dans les bruyères, dans les allées et au bord des bois. Il se trouve souvent à côté du *bolet comestible*, avec lequel il serait aisé de le confondre, si l'on se bornait à un examen superficiel.

Les caractères que nous venons d'indiquer suffisent dans la plupart des cas pour éviter une erreur funeste; toutefois, il en existe un autre qui ne manque jamais et qui a toujours été un guide sûr, non pas seulement pour juger de la salubrité d'un bolet, mais encore de celle de plusieurs autres espèces; la chair du chapeau dans le *bolet pernicieux* est toujours mollasse, visqueuse et naturellement jaune; aussitôt qu'on l'entame ou qu'on la froisse, elle change de couleur au contact de l'air, et elle prend une teinte grisâtre, verte, bleue, brune, ou d'un noir de fumée. En outre, elle affecte l'odorat d'une manière désagréable, et il n'est pas rare d'y rencontrer une odeur d'œuf pourri. Il faut absolument rejeter tous les bolets dont l'odeur est désagréable et dont la chair change de couleur lorsqu'on les entame.

Nous n'écrivons pas pour des gastronomes, et cependant, comme si nous venions de courir les bois, et qu'après avoir mis en pratique les notions mycologiques que nous venons d'exposer, nous en eussions rapporté une ample moisson de bolets, de ce *mets des dieux*, comme les appelait le cruel successeur de l'imbécile Claude, nous ne pouvons résister au plaisir d'indiquer à nos lecteurs la manière la plus simple, la plus saine et aussi la plus économique de les préparer.

Il faut d'abord les dépouiller de leur épiderme et de leur membrane sporulifère, retrancher le pédicule, et ne garder, par conséquent, que le chapeau. (Ceci ne s'applique point aux champignons de couche.) Dans cet état, laissez-les tremper pendant quelque temps dans de l'eau salée et vinaigrée, tiède ou froide. Lorsque vous supposerez que le vinaigre et le sel les ont convenablement pénétrés vous les essuierez bien et les ferez cuire simplement sur le gril en les assaisonnant de beurre frais, de poivre et de sel. Quelles que soient la jeunesse et la tendreté de vos bolets, n'oubliez pas que les champignons étant en général d'une nature compacte, il ne faut pas craindre de les soumettre à une coction quelque peu prolongée. Pour en relever le goût et pour les rendre aussi plus salubres et plus faciles à digérer, on y ajoute de l'huile de Provence, des fines herbes, une pointe d'ail et un jus de citron.

En Italie, on mange les champignons avec une sauce dont Sterbeeck a donné la composition, et qu'on appelle moutarde à champignons. On la prépare en pilant des amandes dans un mortier avec un peu d'eau; on ajoute de l'ail, du gros poivre, de l'huile d'olive et du jus de citron.

Il y a une variété de bolet qu'on appelle *bolet bronzé*, qui est plus commune dans le midi de la France que dans les environs de Paris. Elle se distingue du bolet comestible par la couleur de son chapeau qui est d'un brun noirâtre, et par la rectitude de sa tige cylindrique, rarement renflée à sa base. C'est ce bolet que M. Grimod de la Reynière préférait à tous les autres. Il les appelait têtes de nègres, et tout vieux qu'il était, ce spirituel gourmand aurait passé, dit-on, sa vie dans les bois pour les y cueillir.

Nous ne saurions terminer sans entrer dans quelques détails sur les accidents qui se manifestent à la suite de l'ingestion des champignons vénéneux, à quelque espèce et à quelque genre qu'ils appartiennent.

Dans tout empoisonnement, il y a trois choses à considérer : la nature du poison, le temps qui s'est écoulé depuis son ingestion, et les symptômes particuliers auxquels il donne lieu.

Ces trois choses étant bien connues, la détermination du genre du secours à administrer devient facile.

Le champignon vénéneux est un poison narcotico-âcre, c'est-à-dire qu'il réunit l'âcreté des substances irritantes à l'énergie des poisons stupéfiants. Il enflamme les organes digestifs et il attaque en même temps le système nerveux. Cette première donnée indique déjà que, dans le traitement, on n'a à combattre qu'une irritation, ou des phénomènes nerveux.

Le temps qui s'est écoulé depuis l'ingestion des champignons, quand les premiers symptômes se ma-

nifestent, fournit une seconde indication qui est de la plus haute importance. Pour bien apprécier cette circonstance, il faut se rappeler que la digestion stomacale, ou l'élaboration par l'estomac des substances introduites dans sa cavité, dure toujours de cinq à six heures; c'est-à-dire que dans les circonstances ordinaires, normales, il faut au moins ce temps pour que l'estomac soit complétement vidé. Dans les cas d'empoisonnement, le séjour des substances vénéneuses dans l'estomac est beaucoup plus prolongé, parce que l'estomac, par une sorte d'instinct qui lui est propre, se révolte, c'est le mot, contre toute substance qui n'est pas nutritive, et ne laisse pas pénétrer *son ennemi* dans le canal intestinal, qu'après lui avoir longtemps disputé le passage. Il suit de là que si les aliments faciles à digérer mettent six heures à traverser l'estomac, les substances délétères doivent mettre huit, dix et douze heures, et, dans quelques cas, davantage. Cette indication est évidemment la règle du choix qu'on doit faire, pour évacuer le poison, entre les substances qui font vomir et celles qui purgent. Si l'on présume que l'estomac ne soit pas entièrement vide, il faut provoquer de suite le vomissement, qui serait inutile dans le cas contraire.

Mais les symptômes du mal fournissent encore des indications plus précises, et il importe de les bien observer pour administrer des secours convenables et opportuns.

Les premiers effets du champignon vénéneux consistent ordinairement dans des douleurs d'estomac, des nausées, des tranchées, des évacuations par haut et par bas. Quand les douleurs de l'estomac prédominent on peut être certain qu'une partie du poison se trouve encore dans cet organe.

Si ces accidents ne se calment pas par l'effet des secours administrés, le poison continuant ses ravages, les douleurs qui étaient passagères deviennent continues et atroces; le malade éprouve de la chaleur dans les entrailles, des langueurs, des crampes, des convulsions, tantôt générales, tantôt partielles, et une soif que rien ne peut éteindre; en même temps, le pouls devient petit, dur, serré et très-fréquent. Puis viennent des vertiges, le délire, l'assoupissement, les défaillances, les sueurs froides et la mort.

Si les choses en allaient toujours de la sorte, le meilleur conseil à donner serait de s'abstenir absolument de manger des champignons quelle que fût leur espèce. Heureusement il n'en est pas ainsi : outre que les espèces qui passent pour malfaisantes ne produisent quelquefois qu'une sorte de malaise, de la faiblesse et de l'assoupissement, qui se dissipent lorsque la digestion est terminée, les secours administrés à temps neutralisent, dans le plus grand nombre des cas, l'action délétère des champignons même les plus nuisibles.

Le succès est d'autant plus certain et les secours sont d'autant plus puissants que l'époque du repas est moins éloignée. La chose la plus importante est d'arriver promptement à faire sortir du corps la matière vénéneuse. Si, d'après les signes que nous avons indiqués, on présume qu'elle est encore dans l'estomac, il faut provoquer le vomissement à l'aide de tous les moyens que l'on peut avoir à sa disposition. L'eau tiède en abondance, le chatouillement de la luette à l'aide d'une barbe de plume, l'ipécacuanha, à la dose de vingt-quatre grains, mais non pas l'émétique que le médecin seul peut donner avec discrétion, doivent être mis en usage par toutes les personnes intelligentes, en attendant l'arrivée d'un homme de l'art. Si la substance vénéneuse ou une partie a déjà pénétré dans le tube intestinal, (et c'est ce qu'indiquent à la fois le temps qui s'est écoulé depuis le repas, ainsi que les coliques, les tranchées, la chaleur des entrailles), il faut provoquer à la fois le vomissement et les évacuations alvines. On obtient ce double résultat en faisant prendre à la personne empoisonnée vingt-quatre grains d'ipécacuanha et une once de sel de Glauber, médicament qu'on peut réitérer au bout d'un quart d'heure, s'il n'a point produit d'effet. Si l'on suppose que le vomissement est inutile, soit parce qu'il a déjà eu lieu, et que toutes les matières contenues dans l'estomac ont été rejetées, soit enfin parce que les symptômes indiquent que la substance vénéneuse est entièrement passée dans les intestins, il faut se borner à provoquer les évacuations alvines. Dans ce cas, on fait prendre au malade, de quart d'heure en quart d'heure, une cuillérée à bouche d'une potion faite avec une once d'huile de ricin, et une once et demie de sirop de fleurs de pêcher, et l'on donne en même temps des lavements avec le sené et le sel d'Epsom. Si, malgré l'emploi de ces moyens, le champignon n'est pas évacué, et que la maladie fasse des progrès, on fait bouillir pendant un quart d'heure une once de tabac dans un litre d'eau, on passe cette décoction à travers un linge, et on la fait prendre au malade sous forme de lavement. Il est rare que ce moyen ne détermine pas promptement des évacuations.

Quand le champignon est expulsé, on n'a plus qu'à combattre les accidents que sa présence plus ou

moins prolongée dans l'économie a pu y déterminer, et qui durent encore quelque temps après sa sortie. Ces accidents sont les douleurs dans le ventre, la fièvre ou bien les convulsions, les crampes, l'assoupissement, le délire, etc. Dans le premier cas, il faut donner au malade des boissons délayantes, telles que l'infusion de fleurs de mauve, et appliquer sur son ventre des linges trempés dans une forte décoction de feuilles de mauve ou de racine de guimauve; et si le malade ne pouvait pas supporter le poids des linges, arroser fréquemment la même partie avec ces liquides à l'aide d'une éponge. Les autres symptômes sont exclusivement nerveux, et on les combat avec de l'éther et de l'eau vinaigrée; toutefois, il faudrait bien se garder d'administrer ces deux dernières substances sans avoir acquis la certitude que le poison a été expulsé complétement. Nous avons vu que les acides avaient la propriété de dissoudre le principe vénéneux des champignons, et l'éther est dans le même cas : or, cette dissolution, opérée dans les organes digestifs, n'aurait pas d'autre effet que de faciliter l'absorption de ce principe. Au reste, nous avons indiqué ces moyens pour compléter, jusqu'à un certain point, l'exposition du traitement de l'empoisonnement par les champignons, et non pour fournir à nos lecteurs des moyens de médication dont ils seraient inhabiles à régler l'emploi d'une manière utile et inoffensive. Lorsque le moment de l'application d'un système rationnel de traitement est arrivé, le médecin est déjà près du malade, et c'est à lui qu'est désormais dévolu le soin de la guérison.

Nos lecteurs doivent bien se pénétrer de l'importance qu'il y a d'éliminer du corps les matières vénéneuses. Nous avons dit par quels moyens cette élimination pouvait être obtenue. Tel doit être l'objet des premiers soins à administrer aux malades, en attendant l'arrivée du médecin, dont il ne faut jamais manquer d'invoquer les secours et les lumières dans les circonstances critiques.

Extraction d'un corps étranger du conduit auditif par un procédé particulier.

Nous avons déjà publié des observations de corps étrangers introduits dans le conduit extérieur de l'oreille, et on a pu voir que l'on était souvent parvenu à les extraire au moyen du jet d'eau lancé par une seringue. Cependant, il peut se présenter telle circonstance qui rende ce procédé inefficace, soit parce que le corps étranger aura été introduit avec une certaine force et se trouvera pressé par les parois du conduit qui l'entoure, soit parce que ces mêmes parois, se trouvant gonflées, forment une sorte de bourrelet qui emprisonne la cause de tout ce désordre.

L'observation suivante appartenant à M. le docteur Sirus-Pirondy, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Marseille, insérée dans la *Revue Thérapeutique du Midi*, montre à la fois et les circonstances que nous venons de signaler et le moyen de les vaincre.

OBSERVATION.

Un jeune agent de change, près la Place de Marseille, assistait, il y a quelques mois, à ce qu'on appelle la *Tenue du Parquet*, lorsque, par distraction ou par tout autre motif, il porta vivement à l'oreille un crayon qu'il tenait de la main droite, et par un mouvement brusque l'enfonça assez profondément pour ressentir une très-vive douleur.

Le crayon fut promptement retiré, mais une virole en ivoire qui le surmontait resta engagée dans le conduit auditif. J'ai pu vérifier plus tard que cette virole avait huit millimètres de hauteur sur six de diamètre.

Ce jeune homme eut la malheureuse idée de chercher à extraire la virole en y réengageant le crayon, et tout naturellement, le résultat de cette manœuvre fut de l'enfoncer encore plus profondément et d'accroître la douleur déjà très-vive.

Mandé auprès de lui, quelques heures après l'accident, il me fut facile de constater la présence du corps étranger, mais il me fut impossible de le saisir, soit avec des pinces très-fines, soit avec un petit crochet à faible courbure.

Je n'avais pas à ma disposition la canule plate à ressort, si ingénieusement imaginée par M. Vidal de Cassis; mais, du reste, le gonflement étant assez avancé déjà pour former une espèce de bourrelet en avant de la virole, il m'eût été impossible de me servir de cette canule plate, de même qu'il m'a été impossible d'engager un mors de la pince et le bout du crochet.

Cependant, l'intensité de la douleur, la marche rapide du gonflement, et surtout la grande irritabilité du malade, commandaient impérieusement d'extraire le corps étranger le plus promptement possible. Je réfléchis de nouveau à ce qu'il y avait à faire, et voici à quoi je m'arrêtai : je pris la peti e

seringue d'Anel, et je l'armai de sa plus longue canule, dont l'extrémité est en or extrêmement mince, et n'offre presque que l'épaisseur d'un crin. Je chargeai l'instrument avec de l'eau légèrement tiède, et j'engageai la canule le long de la paroi inférieure du conduit auditif, et en arrivant à la hauteur du corps étranger je pressai doucement sur le bourrelet tégumentaire, de manière à pénétrer, avec la pointe de l'instrument, entre la peau et la virole.

Cette première partie de la manœuvre ayant réussi, j'augurai bien du reste, et je poussai tout doucement le piston de façon à faire pénétrer le liquide, *goutte à goutte*, entre ce tégument et la virole.

Au bout de quelques instants, j'eus la satisfaction de m'apercevoir que le corps étranger, poussé par ce levier hydraulique, avait exécuté un léger mouvement de dedans en dehors et de bas en haut. Je retirai alors la canule; j'introduisis de petites pinces, dont un mors put facilement passer entre la virole et la peau, et l'extraction eut lieu sans difficulté. Inutile d'ajouter que le jeune homme fut immédiatement soulagé, et que ce petit accident n'a eu pour lui aucune suite.

Je ne sais si ce même moyen a été employé par d'autres, et je sais bien moins encore si dans une circonstance analogue il nous fournirait le même résultat. Deux motifs cependant m'engagent à publier ce fait : la simplicité du procédé mis en pratique, et la facilité d'avoir toujours sous la main les instruments nécessaires.

Altération et falsification des substances alimentaires (FIN).

VINS. — Les vins vendus à Paris au détail sont en général des vins qui proviennent du mélange des produits des divers crûs; mais ce mélange n'est pas une fraude. La fraude mise en pratique consiste à mêler à des vins du Midi, qui sont fortement alcoolisés, de l'eau acidulée, soit par du vinaigre, soit par de l'acide tartrique. Quelquefois au lieu d'eau on prépare des macérés de fruits secs, et on colore ces mélanges avec des sucs préparés avec diverses matières, et notamment avec les baies de sureau. Autrefois le vin qui était passé à l'aigre était saturé, adouci par de l'oxyde de plomb, de la litharge, d'après le procédé de Martin, le Bavarois. Aujourd'hui cette saturation dangereuse est presque abandonnée; on a eu cependant l'occasion de la constater, il y a quelques années, à Compiègne. Là, plusieurs soldats du camp étant tombés malades, on rechercha quelle était la cause de leur maladie, et on reconnut qu'elle devait être attribuée à l'usage d'un vin vert, qui avait été adouci par l'acétate de plomb. Le vigneron, qui avait pris chez un pharmacien l'acétate qu'il avait introduit dans son vin, fut traduit devant les tribunaux et condamné.

Le vin est encore, dans quelques cas, additionné de sulfate d'alumine et de potasse, d'alun, dans le but de l'obtenir plus clair et plus limpide.

EAUX-DE-VIE. — Les eaux-de-vie livrées en détail sont le plus souvent le résultat d'un mélange d'alcool de fécule et d'eau, le tout coloré par le caramel; quelquefois les eaux-de-vie, par suite de l'impureté de la matière première (de l'alcool) et, par conséquent, de la négligence avec laquelle on entretient les vases distillatoires, contiennent des sels de cuivre qui sont nuisibles à la santé.

VINAIGRE. — Le vinaigre vendu à Paris est encore, malgré la surveillance observée sur les personnes qui le vendent en détail, mêlé à des substances étrangères. Cet acide, que le pauvre emploie comme condiment dans les aliments dont il fait journellement usage, a été additionné : 1° d'acide sulfurique (huile de vitriol) et cette falsification est encore constatée chaque année à Paris; 2° d'eau dans la proportion de moitié ou d'un tiers; dans ce dernier cas le produit n'est pas nuisible à la santé, mais alors l'acheteur paye 60 centimes le litre d'un liquide qui ne devrait être payé que 30 ou 40 centimes; 3° d'eau acidulée par l'acide tartrique; l'acheteur, dans ce cas, est encore trompé sur la valeur du produit.

Outre le vinaigre de vin, vendu à Paris, on fabrique dans cette capitale des vinaigres avec le sirop de fécule, avec les eaux de lavage des formes à sucre, dites eaux de bac, avec des lies de vin, avec les baquetures recueillies sous les comptoirs des marchands de vins; tous ces vinaigres ne peuvent être comparés pour le goût et pour l'acidité avec le vinaigre de vin. Ils devraient, selon nous, n'être vendus que pour ce qu'ils sont, et sous les noms de *vinaigre de sirop de fécule, d'eaux de bac, de lies de vin, de baquetures.*

Ce dernier vinaigre, le *vinaigre de baquetures*, contient le plus souvent un sel de plomb; on y a quelquefois, mais rarement, constaté la présence d'un sel de cuivre.

LE THÉ. — Le thé est falsifié comme toutes les autres substances; on mêle au thé de bonne qualité du thé qui a été employé, qui a été recueilli et qui

est roulé par des moyens convenables ; on colore les thés avec de l'indigo, avec le bleu de Prusse. En août 1844, l'administration fut informée que du thé provenant d'un navire anglais *the Reliance*, qui avait fait naufrage sur les côtes de France, avait été repêché, lavé à l'eau pour le priver du sel marin, puis coloré en vert par un mélange d'indigo, de talc et de chromate de plomb pour être livré au commerce.

Les auteurs de cette fraude étaient un négociant et un ouvrier ; ils furent d'abord condamnés en police correctionnelle à 50 francs d'amende et à huit jours de prison ; appel ayant été fait de ce jugement, le négociant fut acquitté ; la Cour royale considérant que si A... a fait subir aux thés avancés une préparation pour les rendre marchands, il n'est pas établi qu'il ait trompé sur la qualité de la marchandise vendue. Par suite de cet acquittement, le thé fut rendu au sieur A...,encore chargé de chromate de plomb,sel toxique, pouvant être nuisible à l'économie animale ; il est fâcheux que l'administration n'ait pas, avant de rendre ces thés, exigé qu'ils fussent lavés pour être débarrassés du chromate du plomb.

Il est probable que ces thés colorés au chromate, à l'indigo et au talc, ont été répandus dans le commerce.

On doit faire remarquer ici que cette fraude sur le thé ne se faisait pas seulement dans la capitale, car dans le moment où l'on s'occupait à Paris des thés colorés au chromate de plomb, M. Marchand, pharmacien à Fécamp, examinait des thés vendus dans cette ville, et qui étaient colorés par le même procédé.

Nous pourrions encore citer une foule d'autres produits qui, employés dans les usages alimentaires, sont le sujet de fraudes plus ou moins graves, mais il nous semble que les faits que nous venons d'exposer démontrent d'une manière positive la nécessité d'une loi sur la vente des substances alimentaires et condimentaires ; loi qui ferait cesser, non-seulement les fraudes nombreuses que je viens de signaler, mais encore celles que je passe sous silence. Cette loi présenterait le double avantage de protéger la santé et les intérêts des citoyens.

BIBLIOGRAPHIE

Mémoire sur plusieurs réactions chimiques qui intéressent l'hygiène des cités populeuses, par M. E. Chevreul, membre de l'Institut ; brochure in-8°.

Bien que les questions qui se rattachent à l'hygiène publique et privée aient été longuement discutées par M. le docteur Reinvillier, cependant, nous ne résistons pas au désir d'appeler encore l'attention des lecteurs du *Médecin de la Maison*, sur le travail d'un chimiste éminent, travailleur infatigable qui n'a pas dédaigné de descendre dans des détails fastidieux qui touchent aux intérêts importants des cités populeuses. Ce travail, tout rempli de faits, ne peut s'analyser facilement dans un journal comme celui-ci ; nous en extrairons seulement les propositions principales.

Lorsqu'il existe des sulfates alcalins et certaines matières organiques au sein d'une eau privée du contact de l'air, il y a formation d'un sulfure. Cette loi explique l'infection des eaux, des bassins de Paris qui contiennent du plâtre.

L'altérabilité des matières organiques et leur accumulation au sein des cités expliquent l'infection du sol et l'insalubrité des eaux des puits creusés dans un terrain perméable, mais non lavé *per descensum*, et d'une manière continue.

Pour prévenir l'insalubrité des villes, il faut diminuer la quantité des matières organiques qui pénètrent dans le sol. Éloigner les voiries, les cimetières, établir des courants d'eau abondants pour le lavage des rues et des cours, multiplier les égouts, tels sont les moyens *préventifs* les plus puissants.

Pour empêcher ou combattre l'insalubrité lorsqu'elle existe, il faut 1°. — Porter l'oxygène atmosphérique partout où existent des matières organiques susceptibles de devenir insalubres, par la raison que l'oxygène convertit la matière organique en eau, en acide carbonique et en azote, produits qui n'ont rien de dangereux pour l'économie animale, à cause de leur faible proportion, et de leur formation très-lente. — 2° Établir des puits en grand nombre, dans les endroits où le sol est perméable et renouveler constamment, si cela est possible, l'eau de ces puits. — 3° Enfin, et surtout à cause de la faible efficacité du second moyen, faire de nombreuses plantations d'arbres au sein des villes, parce que les arbres s'accroissent en puisant dans le sol des matières altérables, causes prochaines ou éloignées d'infection.

Je répète, en terminant, que le mémoire de M. Chevreul me semble peu susceptible d'analyse. Écrit pour l'Académie des sciences, dont M. Chevreul est l'une des gloires, ce travail a dû être présenté à la savante compagnie revêtu des formes sévères de la science ; qu'il nous suffise donc d'indiquer les résultats généraux, comme nous venons de le faire ; les chimistes purs et les hygiénistes remonteront à la source pour puiser les détails dont ils pourraient avoir besoin.

C. E. Bourdin.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DE LA NATURE DU SUICIDE.

PAR LE DOCTEUR BOURDIN.

Lettre à M. le docteur J.-B. Petit, ancien interne de l'asile des aliénés de Maréville (Meurthe).

I

Monsieur et très-honoré confrère, en discutant la difficile question des causes du suicide, vous avez dû fixer votre attention sur l'influence de l'aliénation mentale. Vous avez examiné, chemin faisant, les arguments principaux que j'ai fait valoir en faveur de l'intervention *constante* de la folie comme cause du suicide. Je n'ai pas été assez heureux pour vous convaincre et porter dans votre esprit le flambeau de la vérité. Tant pis pour moi, non pour la cause. Un tel échec ne prouve rien, sinon l'insuffisance de l'avocat : mais, soyez-en sûr, le procès ne sera pas perdu s'il lui arrive de tomber en de meilleures mains que les miennes, et cela arrivera : j'en ai l'espérance et la ferme conviction. Quoi qu'il en soit, puisque vous avez cru utile de discuter mon opinion, permettez-moi de la soutenir de nouveau. Je serai court autant que le sujet le permettra.

II

Trois points de mon mémoire ont surtout fixé votre attention :

1° L'argument tiré de la puissance de l'instinct de conservation ;

2° Le manque de faits de suicide observés complétement et d'après les principes rigoureux de l'observation médicale ;

3° L'assimilation nécessaire entre le suicide et les autres monomanies.

Je vais procéder par ordre, en suivant le sentier que vous m'avez tracé. Je commencerai donc par l'argument basé sur l'appréciation du rôle de l'instinct de conservation dans l'action du suicide.

III. — *De l'instinct de conservation et de son incompatibilité physiologique avec le suicide.*

Certains aliénistes, même de ceux qui (soit dit entre nous) ont la prétention, ou plutôt, la bonhomie de se croire d'une opinion différente, proclament bien haut l'incompatibilité entre le suicide et l'amour de la vie ; ils nient que l'instinct de conservation et le suicide puissent faire alliance dans la raison saine. Vous, Monsieur, qui ne partagez point cette doctrine, vous la condamnez comme illogique. Sous un certain point de vue, que j'indiquerai plus tard, votre raisonnement est juste, et la rhétorique n'y trouverait rien à redire, mais là n'est pas toute la question. Si je ne me trompe, il est nécessaire de remonter plus haut.

Vous dites : l'amour de la vie est inégalement développé chez les hommes. — Cet instinct peut être dominé par d'autres instincts, par des entraînements exclusivement intellectuels, etc., qui viennent s'interposer entre la vie et le moi... ; d'où vous concluez que le suicide peut s'accomplir sous l'influence d'un libre jugement, après un arrêt volontaire. Il me semble nécessaire, pour la clarté de la discussion, de reprendre séparément les prémisses et la conclusion.

L'amour de la vie est inégalement développé chez les hommes. — Qui le nie ? Où donc est l'égalité parfaite ? Est-ce dans les facultés de l'esprit, dans la force de digestion, dans la faculté d'amour, dans les instincts, dans la circulation ? Non, car l'inégalité physiologique est l'un des apanages de l'humanité. L'amour de la vie subit la loi commune.

Je vous concède ce premier point, à la condition toutefois que vous n'en tirerez pas la conclusion de non-aliénation, lorsque cet instinct sera anéanti. En effet, je vous demanderai si l'on a jamais argué du développement inégal de l'intelligence chez les hommes pour prouver la non-existence du délire proprement dit. Les fonctions, au point de vue des troubles qu'elles subissent, doivent être placées sur la même ligne que les organes eux-même. Qu'un organe soit grand ou petit, cela ne l'empêche pas de subir les influences des causes morbides. Une jambe grande ou petite se casse tout aussi bien, dans les conditions convenables ; la peau, qu'elle soit fine ou épaisse, ne résiste pas à la brûlure ; les cerveaux, grands ou petits, succombent au ramollissement ; les poumons ne sont pas exempts d'inflammation, en vertu de leur plus ou moins grande ampleur. Et ainsi de suite de tous les organes. Tout est proportionné. Celui qui a peu d'esprit et qui devient imbécile, perd peu d'esprit, comme celui qui a une petite jambe ne se casse qu'une petite jambe. Les fonctions et les diverses facultés subissent la même loi que les tissus, c'est-à-dire les organes. Quiconque nierait cette similitude dans le sens indiqué, se verrait aussitôt contredit par l'expérience quotidienne. Ce serait en vain que l'on voudrait établir des distinctions entre les deux ordres de faits. La logique est une. Je ne saurais reconnaître des lois logiques applicables, les unes aux faits de l'ordre spirituel, et les autres aux faits de l'ordre des instincts. Je conclus donc en disant que le développement inégal des facultés chez les hommes ne prouve rien quant à la thèse qui se discute : il faut ajouter, en ce qui concerne spécialement le suicide, que c'est un argument inutile, ne prouvant ni pour ni contre.

« L'instinct de conservation peut être dominé par la misère, le remords, le déshonneur, les souf-

frances physiques, les douleurs morales, et tout ce qui tend à faire naître le dégoût de la vie. » — Sans doute : et ce que vous dites avec M. Etoc, je le dis moi-même. Je me garderai donc bien de vous contredire. Bien mieux, je vais aider à votre argumentation en généralisant cette idée, et au besoin, en vous fournissant des exemples que vous connaissez mieux que moi. Je prétends que toutes les facultés, tous les penchants, les sentiments, les instincts, en un mot, tous les principes actifs de l'homme, tous, même la faculté de sentir, comme la faculté de se mouvoir, etc., peuvent être dominés, troublés et anéantis. Ceci n'a pas besoin de preuves. Si les facultés n'étaient pas susceptibles d'influences capables de les dominer, ces facultés resteraient les mêmes, éternellement identiques à elles-mêmes. La folie serait impossible, la paralysie, la goutte, toutes les maladies impossibles, la mort même, peut-être impossible, impossible entendez-vous. Une pareille théorie serait, je le sais, fort commode, car elle supprimerait tout simplement la pathologie. Voulez-vous d'un pareil argument?

Mais suivons l'objection : « On comprend, dites-« vous, pourquoi un homme *jouissant* de sa *raison* « peut se détruire, quoiqu'il aime la vie. C'est que, « alors, entre la vie et son moi, il y a un tiers avec le-« quel ce moi ne peut plus se concilier. » (Etoc-Demazy). — Cette explication appelle deux remarques : La première relative à l'intervention d'un tiers inconciliable entre la vie et le moi. Si cette objection prouve que le suicide peut s'accomplir sans folie, elle peut également prouver que l'on peut être fou sans folie, ce qui est assez curieux. Est-ce que la folie n'a pas de causes? est-ce que ces causes ne viennent pas s'interposer entre l'intelligence et le moi? L'intervention d'un tiers ne prouve donc rigoureusement rien quant à la nature d'une maladie. Parce qu'un refroidissement subit a occasionné une pneumonie, qu'est-ce que cela prouve quant à la pneumonie? parce qu'une chute détermine une fracture de jambe, qu'est-ce que cela prouve quant à la fracture? Ce que cela prouve, je vais vous le dire : c'est que le suicide est comme la folie, comme la pneumonie, comme la fracture, comme toutes les maladies, le résultat d'une cause. Or cette donnée n'avance pas beaucoup la démonstration que vous recherchez.

La seconde remarque touche au point capital, au suicide compatible avec la raison saine. Ici est le véritable nœud de la question. Je crois vous avoir démontré que vos arguments n'ont pas de rapport logique avec votre thèse. L'argument du développement inégal de l'amour de la vie, celui de l'intervention d'un tiers, ou si vous le voulez, d'une cause, sont indifférents à la solution de la question posée. Il ne reste donc plus que le principe, c'est-à-dire une affirmation. Je pourrais répondre par une affirmation contraire; mais cela n'avancerait que médiocrement la question. Le oui et le non ne sont pas articles de foi dans l'étude des sciences. Quelques mots seront nécessaires, et probablement suffisants pour résoudre le problème.

Et d'abord permettez-moi de poser un principe qui trouve peu de contradicteurs. La folie est de sa nature essentiellement relative. Tel acte qui révèle l'intelligence la plus saine chez un individu, trahit, au contraire, le délire le plus palpable chez son voisin : et, dans le même individu, tel acte qui contenu dans de justes limites, révèle l'intelligence saine, trahit, au contraire, l'aliénation mentale, lorsqu'il est poussé à l'excès. Des exemples éclairciront le débat. L'homme peut amortir ses passions, réformer ses mauvais instincts sans perdre sa volonté et le libre arbitre qui le rendent complétement responsable. Dans ce cas, il agit selon les lois de la raison, de l'humanité et de la religion. Mais si l'homme dépasse les limites d'une certaine modération, il court à la folie par deux voies différentes. Et alors il peut arriver deux choses; ou bien ces passions peuvent être poussées à *l'excès* et selon la remarque de Buffon, constituer la démence (*Discours sur la nature des animaux*), ou bien elles peuvent être anéanties et disparaître du nombre des facultés de l'homme physiologique et complet.

C. E. Bourdin,

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES.

LAVEMENT CONTRE LA CONSTIPATION NERVEUSE.

Lorsque la constipation résiste avec opiniâtreté aux moyens ordinairement employés pour la réprimer, et lorsqu'elle reconnaît pour point de départ un état nerveux persistant, M. le professeur Lippich a l'habitude de recourir aux moyens suivants, dont il a toujours obtenu tout le succès désirable.

Assa fœtida.....	12 grammes.
Vinaigre ordinaire.....	30 —
Miel.....	60 —
Eau d'orge.....	300 —
Jaune d'œuf.....	quantité suffisante.

Pour faire une mixture aussi homogène que possible.

Cette quantité sert pour deux lavements qui doivent être administrés à une heure d'intervalle l'un de l'autre.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 décembre 1853. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 84.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Symptômes et marche du choléra. — Mémoire sur la propriété épidémique du choléra, — Corps étrangers introduits dans les voies digestives. — Traitement des engelures. — Emploi du Galium palustre dans le traitement de l'épilepsie. — Traitement de l'hydropisie par l'oignon et le lait. — Variétés et nouvelles : De la nature du suicide (suite). — Formules : Pommade contre les gerçures des mains.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 DÉCEMBRE 1853.

La nouvelle année dans laquelle nous allons entrer se présente sous des auspices favorables à la santé publique, l'épidémie de choléra dont nous avons entretenu nos lecteurs est, ainsi que nous l'avions espéré, en voie de décroissance bien manifeste. Les cas nouveaux dans les hôpitaux, tant ceux qui étaient venus du dehors, que ceux qui s'étaient déclarés à l'intérieur de ces établissements, s'élevèrent il y a trois semaines jusqu'à près de cinquante par jour, ce qui était cependant peu, ainsi que nous l'avons expliqué, comparativement au chiffre de la population. A partir du 18 décembre le nombre des cas nouveaux a considérablement diminué : le 18 il était de 20 pour la journée et pour tous les hôpitaux réunis, le 19 de 16, le 20 de 27, le 21 de 19, le 22 de 17, le 23 de 21, le 24 de 13 et le 25 de 7 seulement. Les jours suivants la même diminution a continué sans cependant descendre au chiffre 7 qui était celui du 25 décembre. Mais il faut remarquer que le nombre des cas qui correspondent au dimanche et aux jours fériés ne sont jamais aussi considérables que les autres jours, les entrées dans les hôpitaux étant alors toujours moindres, soit pour des raisons qui dépendent du service, soit à cause des habitudes de la population parisienne. Ce fait que nous signalons a été généralement négligé par les journaux spéciaux qui n'en ont pas tenu compte dans la marche de l'épidémie.

Le nombre des cas déclarés à l'intérieur des hôpitaux a toujours été pour un tiers et souvent pour moitié dans celui des cas nouveaux, ce qui indique suffisamment sur quelle partie de la population l'épidémie trouve son principal aliment. Mais on voit par les chiffres qui précèdent que si l'hygiène n'a pu, en si peu de temps, entrer dans les habitudes de ceux qui ne la pratiquent guère, l'influence épidémique ne s'est pas moins considérablement affaiblie, soit sous l'empire du froid intense qui sévit depuis quelques jours, soit sous toute autre influence qui échappe aux investigations scientifiques. Dans les pays voisins, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'épidémie s'est usée assez rapidement, et la meilleure preuve que nous puissions en donner est celle que les chiffres portent avec eux; ainsi à Londres on a vu la mortalité par le choléra qui dépassait d'abord plus de cent personnes par semaine descendre à 98. puis à 76, à 46, à 28, à 13 et enfin à 11 pour la dernière semaine, quoique la mortalité générale ait été pour la même semaine de 1,358. Dans toutes les contrées du nord de l'Europe la maladie a suivi la même marche, ce qui est très-rassurant pour la situation dans laquelle nous nous trouvons, et pour les pays du midi que l'épidémie parcourera peut-être.

Les remèdes contre le choléra continuent à pleu-

voir comme en 1832, comme en 1849, n'apportant à peu près rien de nouveau et peu de certitude dans leurs bons effets. C'est donc toujours à la diarrhée prodromique qu'il faut s'attaquer lorsqu'elle paraît, car sur ce terrain on est sûr de vaincre. Nous avons déjà dit que le moyen qui nous paraissait le plus certain était l'emploi des opiacés et particulièrement du laudanum en potion ; nous avons publié une formule dans laquelle le laudanum joue le principal rôle, et quoique ce moyen ne soit pas nouveau il n'en est pas moins précieux. En effet, depuis notre dernière publication, nous avons prescrit cette potion dans un cas très-grave, il s'agissait d'un malade qui avait eu, nous disait-il, plus de cent garde-robes dans la nuit, qui avait des crampes très-violentes, et tous les symptômes ont rapidement cessé. Cependant à cause de l'urgence, nous avons dû faire administrer la dose nécessaire toutes les demi-heures et renouveler la potion lorsqu'elle a été épuisée.

Qu'on ne redoute donc plus une maladie dont les cas sont réduits en ce moment à une très-petite proportion, et surtout que l'on s'empresse aux premiers symptômes d'appeler son médecin habituel, car il est plus habile à traiter et à guérir le malade dont il connaît depuis longtemps le tempérament.

Dr Reinvillier.

MM. les abonnés dont l'abonnement expire avec l'année sont priés de le renouveler immédiatement s'ils veulent continuer à recevoir le journal.

Symptômes et marche du choléra.

On nous demande de tous côtés une description des symptômes du choléra, car, nous dit-on, il ne suffit pas de re connaître les avant-coureurs de cette terrible maladie, il est utile de savoir en distinguer les diverses périodes. Nous comprenons ce désir, mais nous insistons pour que l'on fasse la plus grande attention aux prodrômes ; car, ainsi que nous ne cesserons de le répéter, dans l'état actuel de la science, c'est lorsque la diarrhée seulement existe que l'on a la certitude de guérir le malade.

Prodrômes. — La diarrhée est quelquefois le seul symptôme qui attire l'attention ; mais souvent, plusieurs jours à l'avance, la santé du malade a été visiblement altérée : une espèce de lassitude est ressentie dans tout le corps, les digestions sont mauvaises, l'appétit est diminué, et à une diarrhée fréquente viennent se joindre de légères crampes, des étourdissements, des frissons qui parcourent toute la longueur du dos.

Les *symptômes* du choléra se divisent en quatre périodes bien tranchées : 1° la période d'invasion ; 2° la période cyanique ; 3° la période asphyxique ; 4° la période réactionnelle.

Période d'invasion. — Les prodrômes signalés plus haut augmentent en intensité, le flux intestinal devient très-abondant, les selles sont très-fréquentes, des nausées se manifestent, l'abattement et les frissons sont plus considérables. Les selles qui étaient d'abord constituées par des matières solides deviennent très-liquides et ressemblent bientôt à de l'eau, dans laquelle nageraient des grains de riz crevés. Des vomissements surviennent, et aux matières alimentaires rejetées succèdent rapidement des matières bilieuses, qui sont suivies d'un liquide demi-transparent, ressemblant à du blanc d'œuf dissous dans l'eau.

Cependant les vomissements ne se montrent pas constamment ; on voit des malades qui n'ont que des nausées, mais chez lesquels le flux intestinal est si abondant que les selles se succèdent sans interruption. Il est très-rare que le vomissement soit le symptôme prédominant.

On a affirmé que dans certains cas il n'y avait aucune espèce d'évacuations, et que le liquide s'accumule dans les voies digestives qu'il distend sans être rejeté au dehors. L'existence de cette variété, à laquelle on donne le nom de choléra sec, est au moins douteuse.

En même temps que les évacuations ont lieu, le malade éprouve une très-grande faiblesse qui va sans cesse en augmentant : la peau se refroidit, et les extrémités surtout ne tardent pas à être glacées ; le pouls s'accélère, mais sa force diminue, et des crampes très-douloureuses se produisent en divers endroits du corps. Ces crampes, qui se montrent d'abord aux membres seulement, finissent par se généraliser ; on voit les muscles se contracter à l'abdomen, sur la poitrine, à la face. Ces contractions se succèdent rapidement, laissent entre elles de très-courts intervalles, et elles sont tellement violentes, qu'elles arrachent quelquefois des cris au malade.

Les forces continuent toujours à se déprimer, les traits sont altérés, la face amaigrie, les extrémités se refroidissent de plus en plus et prennent une teinte bleuâtre, puis les évacuations deviennent moins fréquentes et moins abondantes, enfin, les crampes diminuent, et le malade passe à la seconde période. La durée de la première période, qui n'est

quelquefois que de quelques heures, peut durer un jour et même plus.

Période cyanique. — Cette deuxième période est en quelque sorte la période d'état, elle doit son nom à la teinte bleuâtre ou cyanosée que présente la peau. Cette coloration qui se montre d'abord aux extrémités des membres, au nez, aux lèvres, aux oreilles, s'étend bientôt à toute la surface du corps. La sécrétion urinaire est complétement supprimée, la respiration est anxieuse, le pouls est petit et lent, l'intelligence reste nette, mais la voix est cassée, presque éteinte, la parole est brève. Les lèvres, la langue, le nez, le front participent au refroidissement des extrémités, et la chaleur intérieure semble augmenter, car le malade se plaint qu'il étouffe, il demande de l'air pour respirer et de l'eau pour étancher sa soif.

A ce moment, les évacuations qui ont eu lieu ont rendu l'amaigrissement si considérable que les yeux, enfoncés dans leurs orbites, ont au-dessous d'eux une cavité noire et profonde. Il semble que le malade a considérablement vieilli en quelques heures, et il n'est pas rare de voir un homme de trente ans offrir les traits du vieillard le plus décrépit. Nous avons entendu raconter à un médecin qu'il n'avait jamais pu reconnaître un malade arrivé à cette période, qui entrait à l'hôpital et qu'il avait vu trois heures auparavant à domicile, il y avait quarante ans de différence entre les deux physionomies.

Période asphyxique. — Pendant cette période la teinte bleuâtre de la peau persiste mais elle n'augmente pas. Le froid des téguments est devenu considérable, et ces parties sont tellement ramollies, que la peau conserve la trace des doigts qui la pressent. Il semble qu'elle a été transformée en une substance visqueuse, gluante et froide, et elle fait éprouver au toucher une sensation analogue à celle que produit le contact d'une grenouille. Les battements du cœur deviennent de moins en moins sensibles. La poitrine est, à l'intérieur, le siége d'une chaleur vive qui porte les malades à se découvrir sans cesse, l'épigastre ou creux de l'estomac est très-douloureux à la pression, la respiration devient de plus en plus courte, difficile, saccadée, une sueur froide et poisseuse recouvre les tempes et la poitrine, et les tissus ont acquis une telle mollesse que la peau plissée et livide semble avoir macéré dans l'eau.

Au milieu de tout ce désordre, les facultés intellectuelles sont intactes, mais les fonctions qui appartiennent aux organes des sens éprouvent une très-grave altération : l'ouïe s'affaiblit et disparaît même dans beaucoup de cas ; la vue est troublée et ne distingue plus qu'imparfaitement les objets, surtout ceux qui sont éloignés ; la voix a presque disparu, et il faut se pencher sur le malade et l'écouter avec la plus grande attention pour recueillir quelques paroles éteintes. Enfin, en même temps que les sensations s'affaiblissent, la perception des idées devient plus obscure et sans que le délire se manifeste, l'intelligence s'affaiblit peu à peu comme le reste, et la mort survient.

La période que nous venons de passer en revue présente la plus grave de toutes les phases du choléra. Les personnes étrangères à l'art de guérir sont glacées d'horreur et d'épouvante à la vue d'un malade arrivé à la période asphyxique, et cette forme de la maladie qui nous occupe offre en effet un bien triste aspect. A ce moment les évacuations ont complétement cessé, les boissons sont même conservées par l'estomac, mais aucun médicament ne saurait rappeler le malade à la vie, car lorsque le choléra est arrivé à cette dernière période le cholérique est fatalement destiné à périr. C'est même là ce qui explique en grande partie l'insuccès de toutes les médications anti-cholériques, les remèdes ne s'adressant souvent qu'à des malades parvenus à cette période et n'ayant plus aucune action sur un organisme que la vie a presque quitté. Si les secours arrivaient toujours avant la période d'asphyxie la mortalité par le choléra serait peu considérable.

Période de réaction. — Une quatrième période peut se déclarer, et c'est celle-là qui porte le nom de période de réaction ; elle peut survenir à toutes les époques de la maladie, à l'exception de la période asphyxique où elle n'est plus possible.

Cette période réactionnelle est le triomphe de la vie sur la mort ; c'est elle qui doit sauver le malade. Elle se caractérise par la diminution et bientôt par la suppression des selles et des vomissements, par le retour de la chaleur qui se manifeste d'abord au tronc et qui gagne bientôt les extrémités ; par la diminution de la teinte bleuâtre de la peau, la largeur et la force du pouls. Bientôt la face se gonfle et se colore, la salive devient plus abondante, la soif diminue, les crampes cessent, les urines reparaissent, la peau devient humide mais non plus d'une humidité froide, des bouffées de chaleur se portent à la tête, la fièvre et quelquefois une fièvre très-intense se déclare.

Cette période de réaction n'est pas toujours le salut du malade, elle lui fait quelquefois courir les plus grands dangers, et si le médecin n'intervient

pas pour opérer des émissions sanguines ou employer quelque autre moyen, le cholérique succombe. On a signalé dans ces derniers temps beaucoup de cas dans lesquels il n'a pas été possible de se rendre maître des accidents pendant la période réactionnelle.

Telles sont les diverses périodes du choléra qu'il est utile de connaître, mais dont il ne faut pas s'effrayer, puisque, ainsi que nous l'avons indiqué précédemment, grâce à l'esprit d'observation de la médecine moderne, l'art est arrivé à être très-puissant contre les accidents prodromiques de cette affreuse maladie.

Dr Reinvillier.

Mémoire sur la propriété épidémique du choléra.

Lu à l'Académie impériale de médecine, par M. Jolly membre de l'Académie.

La question la plus importante, relative au choléra, est, sans aucun doute, celle de la *contagion*. Le choléra se transmet-il d'un individu à un autre par l'effet d'un contact médiat ou immédiat? *Se gagne-t-il*, comme on dit vulgairement? Telle est la questioe qui a dû préoccuper les gouvernements, être un important sujet d'étude pour les savants, et qui occupe encore aujourd'hui l'opinion publique.

Cette question est d'autant plus importante à résoudre, que la peur d'une part et les faits mal interprétés de l'autre ont donné à la croyance que le choléra est contagieux des proportions effrayantes. Il paraît que, tout récemment, dans un village situé à 60 kilomètres de Paris, et qui ne compte guère que dix ou douze feux, on a vu, pour deux ou trois cas de choléra, le fils abandonner sa mère mourante, le mari abandonner sa femme, et les habitants du village se refuser, non-seulement à enterrer les morts, mais émigrer en masse, laisser leurs habitations, leurs champs, leurs travaux, emmenant avec eux leurs bestiaux et ce qu'ils avaient de plus précieux.

En présence de pareils faits, tous les gens éclairés, administrateurs, médecins, ecclésiastiques et autres personnes qui guident l'opinion publique dans les campagnes, doivent faire tous leurs efforts pour propager la vérité et établir que, si le choléra est épidémique, c'est-à-dire attaquant en même temps beaucoup d'individus dans un même pays, sous l'influence d'une cause commune ou générale, il n'est nullement contagieux.

Le mémoire que nous reproduisons aujourd'hui, qui a été lu à l'Académie de médecine, et qui a paru dans l'*Union médicale*, prouve d'une manière irréfutable la non-contagion du choléra, aussi doit-on savoir gré à M. le docteur Jolly, le savant académicien, d'avoir entrepris et fait connaître un travail de cette importance, qui jette la plus vive lumière sur la question.

Que ceux de nos lecteurs qui sont peu habitués aux termes scientifiques ne s'arrêtent pas à des mots tels que ceux-ci : *étiologie*, c'est-à-dire partie de la médecine qui a pour but l'étude des causes des maladies; *prophylaxie*, étude des moyens préservatifs, etc., etc. Quand on parle à une académie, on est obligé d'employer des expressions techniques qui peignent mieux la pensée et qui abrègent le discours, mais ces mots n'empêchent pas que cet important travail ne puisse être bien compris par tous et n'apporte au lecteur des connaissances très-utiles et très-intéressantes au moment où nous nous trouvons.

(*Note du Rédacteur.*)

Messieurs,

En venant à cette tribune, le 22 mai 1849, combattre l'opinion si malheureusement inspirée à quelques confrères, d'une prétendue propriété contagieuse du choléra, je m'étais proposé, ainsi que l'Académie voudra bien se le rappeler, de poursuivre l'étude des diverses questions relatives à l'étiologie et à la prophylaxie de cette maladie. Mais l'Académie m'ayant appelé, dans cette séance même, à l'honneur de faire partie de sa commission du choléra, j'ai dû, par esprit de convenance, m'abstenir de toute autre lecture sur le même sujet, en dehors de la commission à laquelle j'avais l'honneur d'appartenir. Faut-il dire que plus de quatre ans se sont écoulés depuis cette époque, sans que la commission ait pu encore faire son rapport; sans qu'il lui ait été possible de répondre aux désirs de l'Académie, à la juste impatience du public.

Quelle que soit donc la valeur des raisons apportées à la justification d'un aussi regrettable délai, l'Académie pensera, sans doute, qu'au milieu des préoccupations sanitaires du moment, il puisse être permis à l'un de ses membres, de venir invoquer dans cette enceinte les hautes lumières de la science et de la pratique sur les plus graves questions de santé publique qui puissent s'offrir à la sollicitude des gouvernements et des académies. Elle comprendra, dis-je, qu'à la nouvelle imminence d'un fléau dont

le seul souvenir glace d'épouvante les populations, dont la seule appréhension est déjà une véritable calamité pour le pays, il y ait devoir pour chacun de nous, d'apporter ici le tribut personnel de ses recherches et de son expérience, en vue de le conjurer ou de se prémunir contre ses attaques.

Telle est, Messieurs, la pensée qui devait dominer en moi des scrupules de position, et m'amener encore aujourd'hui à cette tribune, pour continuer devant vous la grave et périlleuse tâche que je me suis imposée.

Après avoir, dans une première lecture, protesté, de toute l'énergie de mes convictions, contre la propriété contagieuse du choléra; après lui avoir opposé le double témoignage de l'expérience et de la logique, je me propose de poursuivre la question d'étiologie de cette maladie, dans l'étude de sa propriété épidémique, et comme introduction nécessaire à l'étude de sa prophylaxie et de son traitement,

Et d'abord, quelles que soient les dissidences d'opinions et les incessantes controverses dont elle a été l'objet jusqu'à ce jour, l'étiologie du choléra implique nécessairement, et comme condition inséparable de sa puissance d'action, une cause essentielle, spécifique, inhérente à la constitution actuelle de l'air ambiant, une cause dont l'origine et la nature échappent à toute espèce d'investigation, mais dont la présence se révèle assez manifestement par ses effets dans les milieux ou centres de population où ils apparaissent.

C'est l'exercice de cette puissance étiologique que nous nous proposons d'étudier ici sous le titre de : *Propriété épidémique du choléra.*

Comme il est facile de le concevoir, la question de propriété épidémique du choléra n'est et ne peut être qu'une question de fait appliquée aux lois d'invasion, de migration et de propagation de la maladie. Nous n'avons donc pas la prétention de soulever le mystérieux voile qui nous cache la cause intime ou directe du choléra, pas plus celle du choléra que celle de toute autre épidémie ; et nous l'avouerons tout d'abord, pour nous, le secret étiologique de l'épidémie actuelle est aussi le secret de toutes les épidémies observées jusqu'à ce jour. C'est aussi le mystère des causes universelles qu'il faut peut-être savoir abandonner aux lumières du temps ou à l'impatience des spéculateurs avides de théories et d'hypothèses.

Mais il est, pour l'épidémie cholérique comme pour toutes les épidémies connues, des faits d'observation, des témoignages d'expérience, et, pour ainsi dire, de notoriété vulgaire, qui se prêtent plus ou moins à des inductions théoriques et pratiques. Les rechercher avec soin dans le trop vaste et trop fertile champ d'observation qu'il nous est permis d'explorer ; les rapprocher dans autant d'ordres que peuvent leur assigner leurs caractères communs d'apparition, de succession et de développement ; les signaler aux méditations de la science, en dehors de toute préoccupation d'opinion et de doctrine ; en déterminer autant que possible la valeur étiologique pour en déduire, s'il se peut, des règles prophylactiques ou des indications thérapeutiques ; tel est le but que nous nous sommes proposé, tel est l'objet du travail que nous avons l'honneur de soumettre aujourd'hui à la bienveillante attention de l'Académie.

Un premier fait d'observation générale, qui domine, pour ainsi dire, la propriété épidémique du choléra, et qui lui est commun, d'ailleurs, avec toutes les épidémies connues jusqu'à ce jour, c'est que le choléra ne pénètre pas indistinctement partout ; c'est qu'il ne sévit pas également dans tous les lieux et n'atteint pas également tous les individus ; en un mot, c'est qu'il semble souvent frappé d'impuissance, s'il ne rencontre des conditions locales accessibles à sa progression et des aptitudes individuelles au moins compatibles avec ses sévices. De là, par conséquent, deux ordres de faits étiologiques nécessairement liés à l'exercice de la propriété épidémique du choléra, et qui intéressent également, à ce titre, l'hygiène publique et l'administration sanitaire, savoir : des causes ou conditions locales, des causes ou aptitudes individuelles.

1° *Causes locales.* — On sait avec quel zèle et avec quelle confiance de laborieux esprits se sont mis à l'œuvre pour arriver à la détermination des causes du choléra. Mais on sait aussi combien ont été vaines et stériles, jusqu'à ce jour, toutes les investigations de la science sur ce point.

Vainement, en effet, l'on a cherché la cause du choléra dans les diverses sources d'infection locale, dans l'action toxique de miasmes spécifiques, putrides ou marécageux, se produisant dans les localités affectées, ou émanant directement des foyers primitifs de la maladie. Vainement aussi l'on a cru pouvoir surprendre la cause de l'épidémie dans les altérations de composition physique et chimique de l'air ambiant, dans la présence d'un acide ou d'un alcali *sui generis*, dans l'action toxique de particules telluriques, cuivreuses, arsénicales ou autres, s'exhalant des entrailles de la terre ou des bouches

des volcans, pour se répandre dans l'air et lui imprimer des qualités toxiques. Vainement, dis-je, l'on a cru pouvoir attribuer le choléra à l'existence de corpuscules, de *semina* ou d'animalcules venimeux répandus dans l'atmosphère, par suite de décompositions organiques ou de dégénérations spontanées, et, comme variante de cette dernière théorie, quelques-uns ont aussi pensé que la véritable, la seule cause du choléra, était la présence et la fluctuation, dans l'atmosphère, de courants, de nuages, de tourbillons cholériques, sorte de mondes animés, mais invisibles, procédant des foyers primitifs de l'épidémie et s'élevant dans les plus hautes régions de l'atmosphère, pour y subir tous les mouvements, toutes les oscillations que les vents peuvent leur imprimer vers telles régions ou telles localités qu'ils atteignent.

D'autres, enfin, et c'est peut-être le plus grand nombre, parce qu'ici la théorie se trouvait facile et toute faite pour la commodité de tous ; d'autres, dis-je, se sont bornés à accuser avec plus ou moins de confiance, les vicissitudes atmosphériques, les variations de température, les degrés d'intensité de chaleur ou de froid, de sécheresse ou d'humidité, etc.

De toutes ces causes, il faut bien le dire, aucune n'a pu, jusqu'à ce jour, supporter l'épreuve d'un examen sérieux, pas plus celle de l'expérimentation que celle du raisonnement. Ainsi, ni la physique, ni la chimie, ni l'eudiométrie, ni la microscopie, quel que soit le degré de perfection de leurs instruments, quelle que soit l'active persévérance des expérimentateurs, ne nous ont encore rien appris sur la composition accidentelle de l'air épidémique ; et il est difficile d'espérer du temps d'autres résultats plus satisfaisants que ceux purement négatifs auxquels sont arrivés MM. Thénard, Gay-Lussac, Luskowski et autres savants français et étrangers, qui se sont livrés à ce genre de recherches.

L'électrométrie, malgré toutes les prétentions de MM. Montferrier et Andraud, n'a pas été plus heureuse ; car si elle a pu nous donner la mesure d'un état atmosphérique plus ou moins favorable à l'exercice de la propriété épidémique du choléra dans certains lieux et sur certaines personnes ; si elle a pu nous montrer quelque connexité de cause et d'effet entre la diminution du fluide électrique répandu dans l'air et le degré d'intensité de l'épidémie ; si elle a pu aussi nous signaler la coïncidence d'activité du fléau avec l'état électrique des corps vivants, avec l'impuissance des aimants et la déviation des aiguilles aimantées, avec les orages et les aurores boréales, elle ne pouvait nous prouver ainsi que la cause essentielle, intime ou directe du choléra, est nécessairement liée à la condition actuelle de l'électricité atmosphérique.

Toutes les variations barométriques, hygrométriques, thermométriques de l'air, ne pouvaient pas plus nous rendre raison de l'étiologie d'une maladie qui s'est montrée à peu près dans tous les climats, dans toutes les saisons et sous toutes les températures, qui, à part les régions polaires, a presque atteint toutes les latitudes et jusqu'aux deux extrémités des longitudes orientale et occidentale du globe. Et s'il est vrai qu'on ait vu fréquemment le choléra subir l'effet d'une pression barométrique, ralentir sa marche, suspendre même ses ravages aux approches de l'hiver et pendant les temps froids ; s'il est vrai que son invasion ait été bien souvent marquée par des météores aqueux, par des brouillards de diverses couleurs, il n'était guère permis pour cela de rapporter à de pareilles influences la véritable étiologie du choléra.

La seule induction à tirer de ces derniers faits, c'est que l'état actuel ou accidentel de l'atmosphère peut bien exercer sa part d'action sur le degré d'intensité du choléra, comme il en exerce nécessairement sur toutes les épidémies, comme il en exerce sur tous les corps vivants, dans les états physiologique et pathologique ; mais il ne constitue certainement pas à lui seul toute la puissance étiologique, toute la propriété épidémique du choléra.

Toutes les révélations que la microscopie nous avait annoncées sur la cause de l'épidémie, toutes les promesses qu'elle avait faites à l'hygiène et à la thérapeutique, à l'occasion d'une prétendue découverte d'animalcules septiques aperçus dans l'air épidémique, ainsi que dans les produits de sécrétion morbide, ne devaient pas être mieux fondées ni plus durables ; car on sait déjà qu'il a suffi du plus simple contrôle de l'observation pour désillusionner les esprits les plus crédules, pour faire rentrer dans le néant ce nouveau monde corpusculaire ou atomistique ; et si quelque chose devait nous surprendre à ce sujet, c'est de voir la plume habile d'un savant collègue, d'un vieil ami, édifier cette théorie avec l'art et le talent de style qui le distingue, pour faire revivre les animalcules cholérifères de MM. Brittan et Swaignes ; pour venir nous proposer, de la meilleure foi du monde, de les attaquer directement par le poison, comme le seul moyen de nous sauver nous-mêmes de leur puissance sep-

tique, et de nous arracher à leur action meurtrière.

Quel que soit aussi le degré d'influence des effluves marécageuses sur le développement et la gravité de l'épidémie, nous n'avons plus besoin de faire remarquer qu'elles n'ont pu constituer la cause essentielles ou spécifique du choléra. Nulle part, en effet, les marais des campagnes, non plus que les égouts des villes, ne datent d'hier ; et nulle part, ils n'ont pu prendre plus d'activité délétère depuis le développement universel des progrès de la civilisation et de l'hygiène. Or, tout le monde sait que le choléra n'a pas toujours excepté les régions les plus saines, qu'il s'y est plus d'une fois installé tout aussi librement que dans les régions marécageuses et infectes.

On ne peut donc attribuer aux influences paludéennes qu'une action bien secondaire, sinon incontestable, dans l'exercice de la propriété épidémique du choléra.

Le miasme du Gange lui-même, et ici, j'en demande bien pardon à ses nombreux et à ses plus fervents adeptes, le miasme du Gange, dont on a personnifié l'existence sous ce titre métaphorique de *fléau indien*, n'est peut-être pas non plus à l'abri de toute objection, et la première, il faut le dire, c'est qu'il n'a pas toujours justifié son origine ; car, plus d'une fois, on l'a vu éclater comme la foudre à d'immenses distances du Bengale, comme pour répudier sa naissance, et s'il n'est pas indispensable de le voir, de le toucher, pour admettre sa présence là où s'exercent ses ravages, il était au moins nécessaire de suivre la trace de ses premiers pas, l'ordre de filiation de ses actes étiologiques, pour constater son identité individuelle.

N'est-il pas permis aussi de demander à ceux qui ne veulent reconnaître au choléra d'autre cause que le miasme indien, pourquoi ce miasme s'est confiné exclusivement dans l'Inde pendant des siècles, sans en sortir. Pourquoi, après des siècles d'attente, il lui a fallu encore un si grand nombre d'années pour nous arriver, comme on le dit, sur les ailes du vent ou dans des hardes ou colis des voyageurs, quand il pouvait si facilement, par les mêmes voies, franchir le monde en quelques semaines ou même en quelques heures, car il y avait aussi des vents et des voyageurs, des hardes et des colis, avant 1849, avant 1832, même avant 1816, pour transporter le fléau en Europe, si tels devaient être ses seuls véhicules ou instruments de transmission. Mais ce qui ne se conçoit guère plus facilement dans ce mode de propagation du miasme indien, c'est de voir, ainsi que d'autres l'ont ment fait si juste saremarquer, diffusion infinie dans les hautes régions atmosphériques, accroître son activité meurtrière, résister par conséquent aux mille causes d'atténuation, de neutralisation et de destruction qu'il doit nécessairement rencontrer dans tous les milieux qu'il traverse ; c'est de le voir s'y multiplier, s'y reproduire partout, jusque dans l'acte de combustion pulmonaire, d'où il sort impunément avec ses innombrables générations, avec tous ses produits animés, vivants, invulnérables, incombustibles, toujours prêts à foudroyer de leur plus simple contact, les populations qu'ils atteignent. Disons-le franchement, le miasme indien ne nous paraît encore qu'une abstraction de l'esprit ou qu'une bonne hypothèse, sur laquelle l'imagination a pu édifier d'ingénieuses fictions, des théories plus ou moins spécieuses, mais nullement propres à éclairer la véritable origine ou la cause intime du choléra.

Faut-il encore rappeler ici toutes ces préventions aveugles qui ont si souvent et si gratuitement accusé certaines qualités occultes des aliments et des boissons ; qui nous avaient interdit un si grand nombre de préparations culinaires ; qui proscrivaient sans pitié toutes les diverses sortes de légumes, et qui n'auraient pas fait grâce, même à la plus douce saveur d'un fruit. Et oserais-je dire, si le fait n'eût été porté à cette tribune, qu'il n'est pas jusqu'aux émanations odorantes des fleurs, jusqu'à l'odeur d'une rose ou d'un œillet, qui n'ait été mis en suspicion de cause du choléra, là où le fléau était venu s'asseoir inopinément au milieu de leurs parfums.

Vous me pardonnerez, Messieurs, d'arrêter votre esprit à de si futiles détails ; mais en présence des mille autres puérilités de ce genre qu'il nous a fallu subir jusque dans cette grave et solennelle enceinte, et comme autant de mystifications scientifiques, l'Académie comprendra, sans doute, que, dans l'occurrence actuelle, elle n'a pas seulement pour mission d'édifier les vérités de la science sur des faits sérieux, positifs ; mais qu'elle a aussi pour devoir non moins utile, d'éclairer les esprits, de dissiper l'ignorance et l'erreur qui viennent trop souvent se placer sous son égide. En un mot, de démolir tous ces échafaudages de préjugés, de mensonges et de chimères qu'elle a vus de toutes parts s'élever autour de l'étiologie du choléra.

(*La suite au prochain numéro.*)

Corps étrangers introduits dans les voies digestives.

La relation suivante publiée dans la *Gazette médicale de Lisbonne*, rend compte de phénomènes très-extraordinaires :

Un Portugais, âgé de 32 ans, d'une constitution détériorée, d'un tempérament lymphatico-sanguin, dont les parents ont été sujets à des maladies nerveuses, chercha, après avoir éprouvé plusieurs affections morales, à se suicider de différentes manières, tantôt en s'étranglant, tantôt en se déchirant. N'ayant pu y parvenir, et n'ayant pas d'armes pour mettre fin à sa vie, il commença, il y a treize ou quatorze mois, à avaler tout ce qui lui tombait sous la main, du verre pilé, des balles de plomb, des aiguilles, des boutons, des lames de fer, des lames de verre, une lame de ciseau de menuisier, un compas, un porte crayon en cuivre, des morceaux de règle, de canne, etc. A l'exception des corps les plus minces et les plus légers, les autres restèrent dans les voies digestives, depuis un jusqu'à treize ou quatorze mois, sans exciter de déjections alvines, ni de fièvre. L'appétit était presque toujours excellent ; la soif souvent très-intense. Les déjections étaient rares ; la présence de ces corps étrangers dans l'estomac déterminait des douleurs abdominales. Les dits objets sortirent de l'organisme par des voies différentes, selon la diversité de leur poids et de leurs dimensions ; les plus petits par les vomissements, les plus longs avec les excréments ; quelques-uns plus volumineux restèrent dans l'estomac dix à onze mois. Quelques mois après l'apparition des douleurs gastriques, il se manifesta des signes d'inflammation aiguë dans l'épaisseur des parois abdominales, au niveau de la région gauche de l'estomac, et bientôt un véritable abcès s'ouvrit à l'extérieur un mois après l'apparition des symptômes. La cavité de l'estomac ayant été explorée à l'aide d'un stylet d'argent, on y constata la présence de corps étrangers.

Le 18 juin, après avoir chloroformisé le malade, le professeur Santos dilata l'orifice fistuleux au moyen de deux incisions, l'une verticale de huit lignes, l'autre transversale de six, et il en retira les objets suivants : un fer de ciseau en partie corrodé, de cinq pouces huit lignes de long, de cinq lignes de large et de quatre lignes d'épaisseur dans les points de la plus forte dimension ; un porte-plume de laiton, de quatre pouces trois lignes de long et de deux lignes et demie de diamètre ; un compas de cuivre avec des branches en fer, l'une plus longue que l'autre et courbée. Sa longueur était de cinq pouces, sa largeur était de six lignes dans la partie la plus large, son épaisseur de quatre lignes ; et enfin un manche de bois pour plume métallique ayant à peu près les mêmes dimensions que le porte-crayon. Le poids total de ces objets était de plus de quatre onces. Les corps expulsés par la bouche, au nombre de dix, de deux à cinq pouces de long, furent des tronçons de canne et de bois ; ceux qui furent expulsés par l'anus, au nombre de sept, consistaient en divers fragments de fer, de bois, de verre, sans en compter d'autres beaucoup plus petits. Le malade mourut neuf jours après l'extraction de ces corps étrangers. La famille ne permit pas d'en faire l'autopsie.

Traitement des engelures.

Par le Dr H. Vaillant.

Une foule de remèdes ont été prescrits contre les engelures et l'on sait combien la guérison de cette infirmité est difficile à obtenir lorsque la saison reste longtemps rigoureuse. Un moyen qui a toujours réussi à M. Vaillant pour les engelures non ulcérées est celui-ci : On prend un litre de bière dite de Strasbourg, on fait bouillir cette bière sur un feu doux jusqu'à ce qu'elle soit réduite en consistance de sirop, puis on ajoute au liquide ainsi obtenu environ un dixième de son poids d'alcool.

Des compresses imprégnées avec cette préparation et appliquées soir et matin sur les parties malades ne tardent pas à guérir complétement les engelures.

Emploi du Galium palustre dans le traitement de l'épilepsie.

Dans un article sur cette affreuse maladie qui porte le nom d'épilepsie, nous avons rendu compte des succès obtenus par M. le docteur Miergue fils au moyen d'un sirop préparé avec la plante que l'on appelle Galium palustre ; nous donnions la formule de ce sirop (*Méd. de la maison*, n° 78), mais il manquait à notre communication les observations de guérisons qui n'avaient pas été publiées par M. Miergue. Ce praticien a compris qu'il était nécessaire de compléter l'histoire de sa découverte, et il vient de publier dans la *Revue thérapeutique du Midi* un certain nombre de cas de guérison qui sont

très-concluants. Nous reproduisons quelques-unes de ces observations.

— Le fils B..., âgé de 25 ans, taille moyenne, teint pâle, figure pleine, tempérament lymphatique, etc., avait plusieurs atteintes d'épilepsie très-violentes tous les mois, à des intervalles très-irréguliers et depuis sa plus tendre enfance. Je prescrivis une forte cuillerée du sirop de Galium soir et matin pendant tout le mois, puis tous les huit jours ; et depuis plusieurs mois les accès n'ont pas reparu.

— La femme F..., boulangère, âgée de 30 ans, d'une constitution nerveuse, teint pâle, membres fluets, taille moyenne, avait de fréquentes atteintes d'épilepsie hystérique depuis l'âge de puberté, et plus fréquentes vers certaines époques. Les intervalles de calme n'ont jamais dépassé un mois : prescription du sirop de Galium à la dose d'une cuillerée soir et matin pendant huit jours. Suspension du sirop pendant quinze jours, après quoi il est repris soir et matin jusqu'après l'époque menstruelle. Depuis plusieurs mois les accès ne se sont plus reproduits.

— Le fils Tessier, propriétaire, âgé de 25 ans, stature athlétique, tempérament sanguin, avait tous les mois plusieurs attaques d'épilepsie et poussait des cris qu'on pourrait traduire par le mot *hurlements*, et des mouvements désordonnés tellement brusques et énergiques, qu'il brisait tout ce qu'il rencontrait. A chaque atteinte, la face était livide, la langue mutilée et la bouche souillée d'écume sanguinolente ; il survenait ensuite un ronflement suivi d'un sommeil profond, qui durait jusqu'à l'invasion d'un second accès, puis d'un troisième ; après quoi le malade restait hébété et idiot pendant quelques jours. Cette affection avait résisté à tous les traitements très-rationnels, même à la quinine, lorsque, le 5 septembre, à la suite de plusieurs accès très-violents, je lui prescrivis une cuillerée de sirop de Galium soir et matin pendant tout le mois. Le 5 octobre, et à la même heure du mois suivant, il eut un autre accès unique, pendant lequel il ne se mordit pas la langue ; il fut peu intense, de courte durée et nullement suivi d'hébétude. A dater du milieu du mois seulement, je fis reprendre une cuillerée soir et matin du sirop, jusqu'au 1er novembre. Ce mois s'est passé sans accès. Au 1er décembre, je reçus des nouvelles du fils Tessier, qui continue de se bien porter et a l'air fort gai. Je l'ai engagé à éviter tous les excès et à se munir de sirop de Galium, afin de le reprendre dès qu'il éprouvera un peu de tristesse.

— Le fils d'un fermier nommé Chanson, âgé de 5 ans, d'une bonne constitution, était atteint depuis quelque temps d'accès épileptiques qui avaient lieu pendant la nuit, au milieu du sommeil : cet état s'était déclaré à la suite d'une indigestion. Il prit pendant trois matins consécutifs un demi-verre de suc de Galium en trois prises, à demi-heure d'intervalle. Depuis quatre ans ses accès ne sont plus revenus.

— Le fils Bastide, âgé de 14 ans, était sujet depuis très-longtemps à de fréquentes attaques d'épilepsie, qui se reproduisaient très-souvent dans la même semaine, et contre lesquelles tous les traitements avaient échoué, lorsqu'il prit 4 grammes d'extrait de Galium délayé dans une tasse d'armoise, divisée en trois prises, à prendre dans le courant de la journée pendant plusieurs jours. Depuis plusieurs années les accès ne se sont plus reproduits.

— David (Antoine), âgé de trois ans, né de parents sains, fut brusquement atteint d'attaques d'épilepsie sans cause connue ; elles avaient lieu tous les deux ou trois jours. Le bras et la jambe gauche entraient en convulsions, la tête se tordait du même côté, les muscles de la face étaient agités pendant un quart d'heure, après quoi survenaient le calme et la torpeur. Pendant trois jours consécutifs, le malade prend un quart de verre de suc de Galium divisé en trois prises, à demi-heure d'intervalle ; et depuis trois ans le petit malade se trouve débarrassé de son affection.

— La femme d'un potier de terre de Saint-Jean-du-Gard, âgée de 24 ans, était depuis plusieurs années atteinte d'épilepsie, dont les atteintes les plus longues ne dépassaient jamais huit jours. Elle avait à chaque fois trois ou quatre accès, pendant lesquels le corps entrait en convulsions de demi-heure d'intervalle tout au plus, après quoi survenait la torpeur. A cette époque, les médecins de la localité ayant épuisé les ressources de l'art, elle fut envoyée à Montpellier, d'où elle rapporta une ordonnance dont les prescriptions, parfaitement indiquées, furent ponctuellement suivies, mais dont le résultat fut tout à fait nul. Ce fut alors seulement qu'ayant consulté mon père, il lui prescrivit pour toute boisson la tisane de Galium et un verre de suc de la même plante à prendre en trois doses, à demi-heure de distance, le matin à jeun, et pendant trois jours ; et ce fut le troisième jour seulement qu'elle éprouva un effet purgatif (ce qui est pour nous une preuve de l'efficacité du médicament). Elle prit encore pendant quelque temps une tasse de tisane de Galium

tous les matins. Les accès ne s'étaient plus reproduits, lorsque trois ans après cette dame éprouva une forte émotion, une indigestion s'ensuivit et l'épilepsie reparut pendant deux jours de suite, quoique moins forte. Même dose de suc de Galium, et cessation des accès qui n'ont plus reparu depuis dix ans.

La préparation de Galium la plus active et la plus agréable, est le sirop dont j'ai fait connaître la formule.

Traitement de l'hydropisie par l'oignon et le lait.

Guérison en 15 jours, par M. Francisco Gallego.

Le journal espagnol *Porvenir médico* et d'après lui la *Revue thérapeutique du Midi* ont rapporté une observation d'hydropisie guérie par une méthode bien simple. Ce succès indique toutefois qu'il ne s'agissait pas d'une maladie ayant pour cause des lésions graves d'organes importants. Voici le fait qui vient prouver les avantages de ce mode de traitement.

— Un jardinier, âgé de 37 ans, ayant eu dans son enfance des accès de fièvre intermittente qui lui avaient laissé un engorgement de la rate, fut atteint, au mois d'août dernier, de nouveaux accès de fièvre, compliquée de diarrhée qui lui laissèrent une hydropisie ascite. La constitution du malade était usée, et il était dans de mauvaises conditions hygiéniques, M. Gallego lui conseilla le traitement par l'oignon et les soupes au lait. On commença le 2 septembre. Huit jours après, le ventre avait notablement diminué, les urines étaient fort abondantes, la faim se faisait sentir. Cependant le malade resta fidèle au régime ordonné, pendant une semaine encore. Mais alors, comme le malade était pauvre et qu'il ne pouvait travailler à cause de sa faiblesse, on lui permit un régime plus nourrissant. L'épanchement était d'ailleurs presque entièrement résorbé, et l'urine était tellement abondante, que le malade était obligé de se lever la nuit jusqu'à 7 et 8 fois. Peu de jours après il était totalement guéri.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DE LA NATURE DU SUICIDE.

(*Suite*).

Le même raisonnement est applicable à toutes les fonctions. L'homme peut gouverner son estomac, le stimuler, en diminuer la vigueur, le dominer dans des limites conformes à la raison et à la physiologie ; mais peut-il le détruire sans manquer à la raison, sans mentir à sa nature physiologique? J'attends une réponse. Ce qui est vrai des passions et de toutes les fonctions est vrai de l'amour de la vie. Comment admettre que l'homme peut se suicider sans trouble nerveux, sans attenter à sa propre nature? En commettant un pareil acte se tient-il donc dans les limites du gouvernement rationnel et mesuré de lui-même? Non, mille fois non.

Voyez, au surplus, où nous serions conduits par une réponse affirmative à ces questions. Si votre raisonnement est applicable à un instinct, il est applicable à tous les autres, s'il est juste pour une faculté intellectuelle, il est juste pour toutes. Or, supprimez les penchants de l'homme, ses sentiments, ses besoins, etc., supprimez-les tous comme vous pensez pouvoir impunément en supprimer un seul, et dites-moi ce qui restera? à peine un cadavre. Qui oserait soutenir un pareil argument sans blesser la raison la plus vulgaire, et le gros sens commun?

La difficulté qui nous occupe me semble venir du défaut de distinction entre la simple direction et la suppression d'une fonction. Entre ces deux termes il y a la différence de l'affirmation à la négation de la vie à la mort. Que l'on diffère sur l'interprétation des degrés d'aliénation d'une fonction sur les limites de son existence physiologique ; cela se conçoit ; mais peut-on discuter sur le fait de l'annihilation de cette fonction? Eh quoi! une fonction radicale pourrait manquer à l'homme sans blesser sa constitution physiologique, sans porter une atteinte profonde à sa manière d'être normale? c'est là ce qu'il me sera toujours difficile de comprendre. Les pathologistes qui ne s'occupent que des organes, c'est-à-dire de l'étude de la partie matérielle de l'homme se gardent bien de raisonner comme les aliénistes, et, sous ce point de vue, ils nous donnent une leçon que nous ne devrions pas dédaigner. En effet, le trouble de la moindre fonction matérielle (permettez-moi momentanément ce mot), est considéré par les médecins comme une déviation de l'état normal et par conséquent, comme une maladie ; le simple cor aux pieds trouve sa place dans les cadres nosologiques. Le patient qui n'est pas initié aux finesses de la logique médicale, va trouver son Hippocrate lorsqu'il souffre de l'estomac, qu'il a la fièvre, des insomnies, etc., parce qu'il se croit malade. Dans ces deux cas, le médecin et le malade, la science et le sens commun sont d'accord. Il était réservé aux aliénistes d'élever des prétentions contraires.

Certains d'entre eux croient que l'instinct de la conservation personnelle peut être troublé, sans que le système nerveux souffre beaucoup : bien plus, ils croient que cette force peut être anéantie sans que la

constitution normale ait reçu une atteinte pathologique.

Si l'on appliquait le même raisonnement à d'autres parties de la médecine, on serait bientôt frappé de sa fausseté, par les conséquences absurdes auxquelles il conduirait. Pour nous en convaincre, prenons un exemple : un homme a un ulcère, une dartre, un phlegmon à la jambe ; on le déclare malade. Mais s'il a la jambe emportée par un boulet de canon, on le renvoie, il n'est pas malade. Et remarquez-le, je vous en prie, la comparaison est exacte. Si un instinct, un sentiment, une faculté sont légèrement troublés, on invoque l'aliénation mentale, comme on invoque la pathologie à propos d'une légère brûlure, ou d'une écorchure, c'est-à-dire à propos du moindre accident. Mais si le malade a eu le malheur d'être totalement privé d'une faculté essentielle, ou d'un membre, comme dans votre exemple, on ne lui trouve plus de place dans la pathologie. Ou je me trompe, ou je crois qu'il est difficile d'échapper à cette conclusion condamnée par le sens commun.

Ainsi posée, je crois que la question trouve sa solution en elle-même.

Quand je dis que le suicide n'est pas compatible avec la raison, je ne prétends pas que les suicides ne possèdent pas le raisonnement. Ce monomane qui voit des requins entrer dans sa chambre par le trou de la serrure, agit et raisonne très-logiquement, en remplissant cette serrure de chiffons et de morceaux de papier ; mais agit-il en homme sensé et doué de sa raison? Cet exemple suffira, je crois, pour lever toute équivoque et prévenir l'objection qu'on aurait pu me faire à ce sujet. J'ajoute seulement que la raison peut être considérée sous un double aspect ; qu'il y a nécessité de reconnaître une raison raisonnable et une raison égarée. Sans cette distinction, le mot raison exprime une dée confuse, source d'erreurs fréquentes, principalement pour les personnes qui n'ont pas l'habitude des aliénés.

Le fait de suicide constitue donc nne aberration profonde de la portion morale de l'homme, aberration ayant dépassé les limites de la saine physiologie.

J'ai insisté un peu longuement, trop peut-être, sur la nature du suicide considéré en lui-même, pour vous montrer que l'on ne fait pas une simple pétition de principes en établissant que le suicide est un acte de folie.

IV. — *Les faits de suicide sont mal observés. — La méthode d'observation généralement suivie conduit infailliblement à l'erreur.*

J'arrive au second point, c'est-à-dire à la méthode d'observation généralement suivie, et cependant, méthode, selon moi, infidèle. Que les faits de suicide soient mal observés, cela ne vous étonne pas. « Un « homme résolu à se donner la mort ne va pas, dites-« vous, consulter son médecin, et lui faire constater « son état. » — Expliquer comment une chose se fait me semble impliquer la reconnaissance de cette chose. Vous êtes donc de mon avis en expliquant pourquoi les observations sont mauvaises.

D'après cela, on pourrait nous croire d'accord, il n'en est rien toutefois, car vous vous élevez contre mon opinion absolument comme si vous ne l'aviez pas implicitement acceptée. De là mon étonnement. Je m'attendais à vous voir, vous médecin, repousser tous les faits qui ne seraient pas marqués au coin de l'observation la plus scrupuleuse, la plus exacte et la plus complète. Erreur. Lorsque les moyens de constatation scientifique des faits vous échappent, vous en trouvez d'autres plus faciles ; je ne vous demanderai pas s'ils sont plus certains. Ainsi, vous acceptez certains faits dépourvus de toute autorité scientifique, et par conséquent de toute garantie, parce que « le bon sens pu-« blic vous paraît tenir lieu de médecin. » Le bon sens public! Quel criterium médical ! Prenez-y garde ; la profession ne vous saura qu'un médiocre gré de la mettre quelques degrés au-dessous des matrones.

Vous pensez qu'on ne peut sérieusement soutenir qu'un homme poussé au désespoir par des douleurs physiques ou morales, va devenir aliéné juste au moment où il commet un acte de folie. — Eh bien ! sérieusement, naïvement si vous voulez, je le soutiens. Je suis de ceux qui croient que la folie a un commencement. Je crois de plus, et les faits m'imposent cette croyance, je crois, dis-je, que ce commencement peut être brusque et subit. Au milieu de la santé physique et morale la plus florissante, on voit tout à coup éclater ces perturbations profondes, qui, selon les points affectés, selon la nature de l'affection, selon sa forme, etc., prennent le nom, ici, de paralysie ; là, d'amaurose ; dans ce cas, de suicide ; dans cet autre, de folie. Et vous, Monsieur, n'avez-vous pas vu quelquefois celle-ci se déclarer d'une manière instantanée? Les exemples en sont pourtant fréquents.

Vous croyez surtout que la monomanie suicide n'éclate pas instantanément lorsque la victime « a préparé et résolu son suicide dans le calme le plus parfait » — Vous admettez donc que les aliénés sans agitation ne sont pas des aliénés ? Il suffit donc pour vous qu'un acte soit accompli et préparé sous l'influence d'une résolution pour ne pas être, pour ne pas pouvoir être un acte de folie? J'ai encore à vous avouer, à mon grand regret, que mes études cliniques m'ont conduit à des opinions complétemenl et absolument opposées. A défaut d'histoires à vous conter dans cette trop rapide communication, je vous engage à entrer dans la

première salle venue d'un hôpital consacré au traitement des maladies mentales, vous y verrez des malades parfaitement calmes, préparant avec sang-froid, et accomplissant avec une idée arrêtée, des actes empreints de la stupidité la moins douteuse et la plus complète.

Au surplus, je suis si loin de votre opinion à cet égard, que je démontrerai dans une publication peut-être prochaine, que le suicide *sous condition* n'est pas plus que les autres suicides compatible avec l'intégrité du système cérébral.

Cette question nous conduit naturellement sur la voie des faits. Question brûlante, épineuse, difficile, qui seule doit donner tort ou raison aux théories diverses qui se produisent.

Vous citez comme exemple, l'histoire de ce ministre prévaricateur, qui, condamné à la prison, tenta de se suicider. Laissons de côté un pareil fait. Ni vous, n moi ne le connaissons d'une manière suffisante. En effet, ne serions-nous pas embarrassés si nous étions dans la nécessité de porter le flambeau de l'analyse dans les détails de cette affaire : nous serions obligés de suivre le trajet de cette balle innocente qui fit une pression *sur* la chemise, etc., etc. Abandonnons, croyez-moi, un fait que nous ne discuterions pas à notre aise, et qui peut-être, ne serait pas discutable si nous le connaissions bien.

Vous nous donnez un deuxième fait sur la foi de M. le Dr Achille Chereau. Je me sens assez disposé à accepter l'autorité de ce confrère qui a eu l'habileté de faire couronner par l'Académie l'opinion que je soutiens avec zèle; néanmoins je suis trop imbu des idées du siècle pour accepter, les yeux fermés, quoi que ce soit, de mes meilleurs amis (scientifiquement parlant); surtout quand ils sont de mes amis à leur insu. De qui s'agit-il dans ce dernier fait? du voleur des trois millions de la banque. Un voleur pénètre dans les caves de la banque de France, vole beaucoup de billets, est surpris en flagrant délit, se sauve, est poursuivi, et, au moment d'être saisi, se brûle la cervelle. Telle est l'histoire dans sa simplicité, dans son essence, s'il était permis de s'exprimer ainsi. Vous la considérez comme un de ces faits « pour lesquels le bon sens public vous paraît capable de tenir lieu de médecin » p. 32. Avez-vous bien réfléchi sur ce fait? l'avez-vous étudié d'une manière assez approfondie pour pouvoir le livrer à la discussion? si vous le croyez, je n'ai plus qu'à vous demander si un médecin prendrait ce narré pour une véritable histoire médicale, pour un fait sévèrement et surtout *complétement* observé. Je ne peux me défendre d'un profond étonnement en songeant avec quelle facilité on bâtit des théories sur des données de cette nature, sur des parcelles de faits et des renseignements aussi insuffisants. Ma surprise redouble quand je vois avec quelle assurance on tire des conclusions sérieuses d'aussi maigres fragments. Ecoutez M. le Dr Chereau : « Quel est l'esprit assez prévenu, dit-il, pour voir dans ce suicide un effet d'aliénation mentale, suicide prémédité, éventuel il est vrai, mais bien arrêté dans le cas de non réussite du vol.... » Je pourrai bien à mon tour répondre : « Quel est l'esprit assez prévenu pour affirmer, sur de pareilles données, que ce suicide n'était pas l'effet de l'aliénation mentale? » Mais M. Chéreau n'est pas en cause en ce moment. Je reviens à mon sujet. Je pourrais me contenter, pour le besoin de mon argumentation, de nier la valeur du fait que vous m'opposez, en démontrant qu'il ne remplit pas les conditions exigées pour prendre rang parmi les faits médicaux. Je veux aller plus loin et vous citer un fait qui a plus d'une analogie avec le vôtre; vous y découvrirez peut-être un enseignement et un commencement de réponse à la phrase suivante : « Si le voleur dont il est question s'était manqué au lieu de se tuer du premier coup; appelé à faire un rapport sur son état mental, M. Bourdin aurait été certainement fort embarrassé pour conclure à la folie... » P. 32.

Vous vous rappelez certainement l'histoire de Soufflard devenu célèbre dans les fastes de la médecine légale. Cet homme, condamné à mort par la cour d'assises du département de la Seine, s'empoisonna avec de l'arsenic, après avoir entendu la lecture de l'arrêt de condamnation. Beau thème pour les sophistes! Le condamné avait voulu échapper à la honte de l'échafaud; l'honneur de la famille l'avait touché; les moins miséricordieux disaient qu'il s'était fait justice; bref, tous reconnaissaient qu'il avait accompli cet acte avec une volonté saine et un jugement raisonné. C'était, ou jamais, le suicide « prémédité, éventuel il est vrai, mais bien arrêté dans le cas de condamnation. » Et cependant, je doute que l'on puisse soutenir cette thèse en présence d'une circonstance que j'appellerai le complément du fait. Vous allez en juger.

C.-E. Bourdin.

(*La suite au prochain numéro*),

FORMULES.

POMMADE CONTRE LES GERÇURES DES MAINS :

Prenez : Graisse de porc..... } de chaque 60 grammes.
Graisse de bœuf.....
Huile de laurier.....
Cire blanche.....

Faites liquéfier à feu lent, laissez refroidir; puis appliquez sur les gerçures deux ou trois par jour, avec de la charpie.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 janvier 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 85.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout-à-fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Doit-on conserver les vieux exutoires. — Mémoire sur la propriété épidémique du choléra (suite). — De l'utilité des ventouses et de la ventouse du docteur Blatin. — Introduction des médicaments dans l'estomac pendant une syncope. — Pommade anti-hémorrhoïdale. — Emploi de l'étain contre le tœnia ou ver solitaire. —Cérat tonique contre les brûlures avec plaies.—Variétés et nouvelles. — Formules : Liniment contre les crampes cholériques. — Potion contre le refroidissement et la coloration bleue qui surviennent dans la dernière période du choléra.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JANVIER 1854.

Le choléra a pour ainsi dire disparu, et à cela près de quelques cas qui se sont manifestés dans les hôpitaux militaires, il n'en est plus question ; ainsi que la Belgique et l'Angleterre, la France est débarrassée de cette courte épidémie. Les alarmistes s'en étonnent et ne manquent pas de nous annoncer qu'elle reviendra au printemps plus terrible que jamais. On pourrait leur répondre, avec autant d'assurance, que jamais le choléra ne reparaîtra dans nos climats, car on ne peut apporter aucune preuve en faveur de ces deux opinions exclusives. Au contraire, en observant la marche des épidémies précédentes, en tenant compte de ce qui se passe dans toute épidémie, on est porté à penser que celle-ci est bien terminée, et que le printemps n'aura sur son retour aucune influence. Nous avons d'ailleurs déjà émis les raisons qui militent en faveur de cette opinion, nous n'y reviendrons pas, et nous sommes portés à penser, avec le public, que le choléra est une maladie qu'il faut s'attendre à voir quelquefois dans notre pays où elle s'acclimate, mais dont les ravages iront en diminuant.

L'épidémie qui vient de se terminer a enlevé moins de mille personnes, c'est beaucoup, et c'est cependant peu comparativement à celles de 1832 et 1849 qui avaient fait périr à Paris seulement, environ vingt mille personnes chacune. Celle-ci n'a même pas influé sensiblement sur le chiffre ordinaire de la mortalité, car elle a sévi particulièrement sur des malades atteints d'affections graves, fièvres typhoïdes ou autres, et on ne cite pas une seule personne haut placée dans l'échelle sociale qui soit morte du choléra. Cela prouve, sans aucun doute, que l'observation rigoureuse des lois de l'hygiène, plus généralement admise par les gens éclairés et aisés, n'a pas nui à l'espèce d'immunité qui les a protégés.

Nous ne manquerons pas, au reste, de tenir nos lecteurs au courant des moindres changements qui pourraient survenir dans l'état sanitaire de la population.

DOIT-ON CONSERVER LES VIEUX EXUTOIRES.

On donne en médecine le nom d'*exutoires* à tous les émonctoires établis par l'art pour entretenir une inflammation et une suppuration locales. Le vésicatoire, le cautère, le moxa, le séton sont des *exutoires*. On croit que le mot a été introduit en 1767 dans le langage médical par J.-A. Leroy, mais peu nous importe, puisque c'est de la chose et non du mot dont nous avons à nous occuper.

Ce sujet est peu attrayant pour des gens jeunes, remplis de vigueur et de santé, qui ne s'imaginent

guère qu'un jour ou l'autre, leur belle constitution faiblira sous le poids des années, que les fonctions se détérioreront et qu'il faudra peut-être s'occuper pour eux de l'application d'un exutoire! A cette femme jeune et belle qui a du dégoût pour tout ce qui ne respire pas la propreté la plus exquise, il pourra être question d'appliquer un vésicatoire au bras ou un cautère à demeure. A cet homme aux allures dégagées, qui marche la tête haute et dont on achèterait l'exubérante santé, on appliquera peut-être dans quelques années un séton à la partie postérieure du cou ou deux ou trois moxas sur les reins. Voyez-vous d'ici votre chirurgien saisissant avec sa main gauche la peau de votre cou à laquelle il fait un pli large et épais et enfonçant en travers une lame d'acier suivie bientôt d'un ruban de fil qui va rester là, en permanence, pour provoquer la suppuration? C'est le séton. Voyez-vous encore le bourreau conservateur de vos jours, empilant des rondelles d'amadou, ou d'un autre corps combustible, de chaque côté de votre échine et soufflant de toute la force de ses poumons, quelquefois même avec un soufflet, pour hâter la combustion. Puis l'épiderme éclate, votre peau pétille, elle grille, elle répand dans l'air une odeur infecte, elle brûle enfin, et à petit feu. C'est le moxa... Dieu vous préserve de pareils malheurs, c'est ce que nous souhaitons de grand cœur à tous nos lecteurs, et qu'ils veuillent bien nous permettre de joindre nos vœux à tous ceux que leurs parents et amis ont formulés pour leur santé au commencement de cette année. Nous leur souhaitons, surtout, qu'ils aient la volonté de bien se conformer aux règles de l'hygiène que nous essayons de leur enseigner, qu'ils sachent éviter les excès, vaincre leurs passions et continuer à être vertueux, c'est la meilleure garantie de santé et le brevet le plus puissant d'une belle vieillesse. C'est comme cela qu'ils se préserveront de ces vilains exutoires qui sont l'objet de cet article.

Supposons pour un instant qu'on n'a pu échapper à l'application d'un exutoire et que l'on est doté, depuis plusieurs années, d'un cautère ou d'un séton, ou seulement d'un simple vésicatoire au bras; est-il nécessaire de conserver indéfiniment cette désagréable infirmité? Cette question est grave, elle a divisé longtemps les hommes de l'art, et la plupart de ceux-là même qui supportent toutes les incommodités d'un exutoire n'hésitent pas à s'écrier, si vous leur parlez de supprimer leur vieux cautère : « Supprimer mon cautère, ce serait me donner la mort; lui seul me permet de vivre, il m'a déjà sauvé plusieurs fois des plus grands dangers; d'ailleurs, j'y suis habitué, il est tenu avec la plus grande propreté, personne ne s'en aperçoit, je ne pourrais jamais me résoudre à le faire disparaître. » Ceux qui raisonnent ainsi parlent sous l'influence de la peur; ils croient, en effet, que leur vie est attachée à cette inflammation artificielle qu'ils entretiennent depuis plusieurs années. Bien plus, beaucoup de femmes, à une certaine époque de leur existence, s'imaginent qu'il est absolument nécessaire pour elles de porter un exutoire pour conserver la fraîcheur de leur teint et garder l'apparence de la jeunesse. Nous allons voir si ces diverses prétentions ont quelque fondement.

Lorsque la nécessité d'une application de ce genre est reconnue par les hommes de l'art, elle ne s'adresse généralement qu'à un besoin du moment, il est très-rare que la situation à venir du malade puisse être assez nettement précisée pour que l'on puisse décréter la permanence d'un cautère, d'un vésicatoire ou d'un séton. Qu'arrive-t-il? C'est que la maladie qui avait donné lieu à cette application, guérit ou se modifie, et le malade habitué à regarder son exutoire comme le remède qui l'a sauvé, le conserve indéfiniment. Joignons à cela que beaucoup de médecins d'un certain âge sont encore imbus de ces vieilles théories sur les humeurs qui ont jadis fait école et qu'ils sont assez portés à laisser vieillir les exutoires sans trop se rendre compte de leur utilité.

Loin de rendre le teint plus frais et la peau plus rosée, le cautère ou une inflammation suppurative analogue est toujours cause d'un peu d'épuisement pour l'économie, et s'il agit sur une personne d'une faible constitution, il contribuera encore à l'affaiblir. Le teint, au lieu de s'animer sous cette influence, devient blême, il prend des tons jaunâtres sous l'empire de la plus légère indisposition, et tout vient accuser la présence d'une cause débilitante.

Il y a d'ailleurs folie à croire que notre corps est un réceptacle d'humeurs que l'on doit s'évertuer sans cesse à diminuer. Ces humeurs dont on parle ainsi, on ne les voit pas, elles ne circulent pas comme le sang, dans des canaux particuliers, et ne s'infiltrent pas dans nos tissus comme la sérosité, ainsi que cela arrive quelquefois. Cette suppuration, qui se fait à la surface d'un vésicatoire ou d'un cautère, est un phénomène tout à fait local, elle est le produit d'une inflammation artificielle, et loin, comme on le croit vulgairement, de ne se montrer avec abondance que sur certains individus qui auraient des humeurs, elle peut être obtenue sur le premier venu et y être toujours très-copieuse. Il suf-

fit, pour arriver à ce résultat, d'appliquer des substances convenables sur la surface dépouillée, et les moyens sont assez nombreux. On sait que certains pharmaciens se sont livrés à cette spécialité, qui a été très-fructueuse pour quelques-uns, car les pois à cautère, le croirait-on, ont été pour l'un d'eux la source d'une fortune considérable.

Qu'on le sache donc bien, personne n'est infiltré de ces humeurs dont on a tant parlé, et tout le monde est susceptible de voir fonctionner sur lui-même un ou plusieurs cautères, sétons, etc. Si bien que si on plaçait un cautère, au bras gauche ou droit, de tous les soldats d'un régiment de trois mille hommes, nul doute qu'on ne parvienne à établir parfaitement ces cautères et à les faire suppurer pendant le nombre d'années qu'on voudrait. On ne pourrait cependant supposer que tous ces hommes, dont les constitutions seraient sans doute très-différentes, seraient accablés d'humeurs, et qu'on ferait une chose qui leur serait salutaire en les traitant ainsi.

Les vieux exutoires n'ont pas sur l'économie la même action que celle qu'ils avaient au moment où ils furent placés. Dans une maladie quelconque, l'organisation se trouvant pour ainsi dire surprise à l'improviste par cette inflammation artificielle et localisée, en éprouve une certaine modification qui favorise la guérison, c'est là le but que se propose le médecin. Plus tard, il n'en est pas ainsi, cette inflammation passe à l'état chronique, elle devient une sorte de fonction à laquelle le corps s'habitue, elle constitue, ainsi que nous l'avons dit, une perte réelle pour l'économie, et elle n'apporte plus le moindre soulagement à l'affection qui l'avait nécessitée.

Les principes que nous formulons ici ne reposent pas sur de simples théories, une foule de faits viennent les affirmer, et nous n'avons que l'embarras du choix pour en rapporter quelques-uns ; nous nous contenterons d'en exposer un seul :

Mme X..., âgée de 38 ans, déjà souffrante depuis plusieurs années, devint sujette à des étouffements, caractérisés par une difficulté extrême de respirer, un peu de toux et une douleur sourde dans la partie gauche et inférieure du dos. Ces étouffements ne se montraient pas à une date fixe, ils étaient séparés quelquefois par une ou deux semaines d'intervalle, et ne manquaient cependant guère de survenir à certaines époques très-influentes sur la santé des femmes. Leur durée était d'environ vingt-quatre heures, et leur intensité était parfois si considérable, que la malade était obligée de suspendre toute espèce d'occupation, d'observer une diète presque absolue et de recourir à tous les moyens de soulagement qu'elle pouvait imaginer. Cet état persista pendant deux ans sans que les soins qui lui étaient prodigués apportassent la moindre amélioration à sa situation. A ce moment il survint même des complications assez sérieuses qui nécessitèrent d'autres moyens de traitement : ainsi les fonctions des organes digestifs se troublèrent, les digestions devinrent laborieuses, accompagnées de sensation de pesanteur et d'éructations acides, l'appétit devint capricieux, le ventre douloureux par intervalles et un amaigrissement assez notable se manifesta. Cette période d'aggravation dura environ deux années pendant lesquelles le traitement ne fut pas négligé, puis enfin on décida que Mme X... porterait un cautère au bras.

Ce ne fut pas sans résistance que la malade consentit à cette application, elle joignait à une grande distinction le privilége de paraître beaucoup plus jeune qu'elle ne l'était réellement ; elle était encore fort belle, et son apparence extérieure, la vivacité de son esprit, la sûreté de son jugement lui donnaient une sorte d'autorité bienveillante parmi sa famille et ses nombreux amis. Il fallut cependant se résoudre, et le cautère fut établi dans le plus grand secret. A partir de ce moment, Mme X... fut en proie à une profonde tristesse, dont tout le monde ignorait la cause ; son caractère et ses habitudes étaient modifiés, ce n'était plus la même femme. Cependant, soit par la persévérance des autres moyens, soit par l'effet du cautère, soit enfin avec le temps, sa situation physique s'améliora, et au bout d'un an la santé était à peu près revenue. Il fut alors question de supprimer le cautère, mais Mme X..., qui avait cet exutoire en horreur, avait une grande terreur de la mort, et les avis motivés et réitérés de deux médecins ne purent la déterminer.

La malade gardait le cautère depuis cinq ans, sa santé était assez bonne, mais l'état de maigreur persistait et la faiblesse était grande. Son existence morale était toujours empoisonnée par la présence de son infirmité, qu'elle était bien décidée à conserver jusqu'à la fin de sa vie, lorsque le hasard lui fit connaître un fait qui la frappa : Une dame portait un cautère depuis dix-huit ans, on l'avait supprimé depuis trois mois, et loin que cela fût funeste à celle qui avait eu cette hardiesse, elle en avait éprouvé le plus grand bien. Mme X... interrogea minutieusement celle qui lui apportait ainsi la lumière, et elle annonça à son médecin qu'elle était

décidée à suivre ses conseils. Le cautère fut supprimé, et à sa grande joie Mme X... en éprouva un très-grand bien-être. Sous l'empire de ses nouvelles impressions, et sans doute aussi de cette suppression d'une perte quotidienne qui la débilitait, la maigreur diminua, ses formes s'arrondirent, son teint reprit un certain éclat, et elle ne pouvait concevoir comment elle avait pu rester ainsi, pendant plusieurs années, sous l'influence d'une crainte chimérique.

Ces sortes d'exemples ne sont pas rares, et nous pourrions apporter ici une longue liste de semblables résultats. Non-seulement on peut les obtenir sans danger, dans tous les cas analogues, mais il est encore facile d'employer certaines précautions qui doivent éliminer toute inquiétude. Ainsi, lorsqu'il s'agit de supprimer un exutoire, cette opération n'est pas complétée du jour au lendemain, ce n'est que graduellement qu'on arrive à la suppression totale, et on a tout le temps d'observer les effets qui sont produits sur l'ensemble des fonctions, et de s'arrêter si le moindre doute l'exige. En outre, on peut accompagner et faire suivre cette suppression de l'emploi de quelques purgatifs; c'est même là un sage précepte qu'il est bon de ne pas oublier, et l'on conçoit très-bien que l'irritation artificielle que vient créer le purgatif, sur une surface aussi vaste que celle du tube intestinal, contrebalance puissamment celle si limitée qu'on veut détruire ou que l'on vient de faire disparaître.

On voit donc que le raisonnement et l'expérience se réunissent pour proclamer la déchéance des vieux exutoires; bien plus, que ces données s'appuient sur des précautions qui garantissent le patient contre toute espèce d'accidents, et pour notre compte, nous serions très-heureux d'avoir contribué à faire disparaître de vieilles idées n'ayant plus cours que parmi quelques médecins d'une autre époque, qui n'ont pas suivi les progrès de la science. Ces idées sont encore à l'état de préjugé difficile à déraciner parmi tous les gens souffrants, qui ignorent les grandes lois physiologiques qui régissent notre admirable organisation.

Dr Reinvillier.

Mémoire sur la propriété épidémique du choléra.

Lu à l'Académie impériale de médecine, par M. Jolly.

(*Suite*).

Pour être vrai, ne craignons pas de le dire; la cause locale du choléra, s'il en existe, nous est tout aussi inconnue que la cause spécifique ou la nature même de l'épidémie. Il se peut que l'avenir nous réserve quelque chose de plus satisfaisant à ce sujet; mais après avoir cherché à mettre à jour le bilan scientifique de l'étiologie du choléra, nous sommes forcé de reconnaître cette triste vérité, que toutes les élucubrations enregistrées jusqu'à ce jour sur cette grave question, n'ont guère servi qu'à décourager le zèle des savants, qu'à tromper l'attente des observateurs, qu'à satisfaire l'illusion ou l'amour-propre des auteurs.

C'est qu'il faut le dire aussi : peut-être convenait-il de se demander, d'abord, si cette prétendue cause locale du choléra, qui a excité tant et de si vaines recherches, a une existence réelle et nécessaire; si elle n'est pas une pure chimère. En d'autres termes : si, pour s'exercer et se transmettre, la propriété épidémique du choléra a besoin d'une cause matérielle et locale quelconque; si elle ne peut pas se suffire à elle seule, pourvu qu'elle ne rencontre aucun obstacle à son exercice; pourvu qu'elle trouve des conditions physiques ou géologiques plus ou moins favorables à sa progression.

Telle est, en effet, la question qu'il fallait, tout d'abord, se proposer devant l'épidémie cholérique; question toute simple en apparence, mais grave, importante, et la seule, d'ailleurs, qui soit accessible à l'observation; la seule aussi qui puisse intéresser en ce moment l'hygiène publique et l'administration sanitaire. Or, déduire de ce qui précède qu'il n'existe pas de cause locale déterminée, et suffisante ou capable par elle seule de constituer toute l'étiologie du choléra, n'est pas dire que sa propriété épidémique puisse s'exercer indifféremment partout, avec la même liberté ou la même puissance d'action, avec les mêmes degrés d'intensité. Sous ce rapport on ne peut douter que le choléra n'ait au moins pour certains lieux une prédilection remarquable, quel que soit d'ailleurs l'élément épidémique qui en constitue l'étiologie essentielle.

Ce qui a pu surtout frapper l'attention des observateurs dans la marche des précédentes épidémies, c'est que le choléra ait si souvent pris pour guide le cours des mers, des fleuves, des rivières, des canaux. C'est qu'il ait toujours ou presque toujours affecté plus spécialement les régions basses et humides, tous les lieux dont la constitution géologique se prête plus facilement à l'état hygrométrique de l'atmosphère.

Presque partout, en effet, depuis le golfe du Bengale, son premier point de départ, jusqu'aux rives

de la Seine, où nous l'avons vu choisir ses premières et ses plus nombreuses victimes, le choléra, dans son immense parcours, a presque constamment suivi les lignes aqueuses, ainsi que les couches du sol les plus perméables aux émanations terrestres. C'est ainsi que, tout en quittant les bords du Gange, en 1816, il se jette sur les bas plateaux de cette contrée, en suivant les rives du Brahma-Poutra et de tous les affluents du Gange jusqu'à Calcutta, qu'il ravage en même temps que Jessore, Madras et Bombay. Bientôt il gagne les îles Molluques, puis les îles Philippines, en passant par Sumatra et Java, atteint le littoral maritime de la Chine en même temps que la Perse, en suivant fidèlement les bords du Tigre et de l'Euphrate, en frappant successivement, et dans toute sa violence, Bassora, Bagdad, Beyruth, Damas, Alep, et toutes les plus basses contrées de la Syrie, ne quittant cette région que pour atteindre les bords de la mer Caspienne et de la Méditerranée, par où il envahit la Russie d'Europe, la Pologne et toute l'Allemagne, sans s'éloigner un instant du voisinage des mers et des fleuves qu'il rencontre. C'est ainsi que la mer Noire, la mer Baltique, le Wolga, la Newa, la Vistule, l'Oder, l'Elbe, guident partout sa marche pour frapper toutes les populations voisines jusqu'à Dantzick, jusqu'à Hambourg, d'où il franchit la mer du Nord pour arriver aux îles Britanniques par le port de Sunderland; et là, comme on le sait, il ne lui reste plus qu'à traverser la Manche pour fondre sur Paris, dans la direction de la Seine, pour se répandre, comme nous l'avons vu, dans les quarante-huit départements de la France, où la présence des rivières guide encore le plus ordinairement sa marche, où la nature plus perméable du sol lui assure encore plus de liberté d'accès, plus de facilité de progression.

Telle est, à grands traits, la marche que le choléra s'est plu deux fois à affecter pour parcourir une partie du monde; car c'est encore à peu près la même marche qu'il suit de 1846 à 1849. Il part encore des bords de l'Indus pour atteindre la Turquie d'Asie, en suivant les bords du golfe Persique, jusqu'à la mer Caspienne et la Méditerranée, d'où il fait encore son entrée en Europe, en frappant avec la même violence la Turquie d'Europe, la Russie, la Pologne, la Prusse, et toujours dans la direction des grandes lignes aqueuses, de la mer Baltique, de la mer du Nord, de la Vistule, de l'Elbe, de la Trave, etc., etc., pour se jeter encore sur les îles Britanniques et la Hollande, à travers la mer du Nord, pour éclater encore à Sunderland, et presque en même temps à Édimbourg, à Londres, à Wolwich, et bientôt sur les côtes de France, qu'il envahit encore dans la même direction.

En 1835, et par un retour imprévu, il n'attaque que sept départements du midi de la France, mais il ne quitte pas un instant le littoral de la Méditerranée; et s'il change son itinéraire en 1852; si, cette fois, il méconnaît son origine et sait se passer du miasme indien pour se produire spontanément en Pologne, en Russie, en Galicie, en Silésie, en Danemarck, en Suède, etc., il n'en reste pas moins fidèle à son élément habituel de vie et de progression, et nous voyons encore la Vistule, la Warta, l'Oder, etc., tous les grands fleuves du Nord guider sa marche, et toutes les populations voisines lui servir de pâture. Et vous avez vu aussi, dans une récente communication due à l'obligeance de notre honorable collègue, M. Cloquet, que si le choléra a éclaté de nouveau en Perse par le nord, et contrairement à ses précédents, c'est encore en suivant l'Euphrate et le Tigre, en attaquant encore Bagdad, Bassora et les contrées voisines. En un mot, partout le choléra reste fidèle à sa marche habituelle et à sa prédilection pour les régions aqueuses.

Ce qu'il faut bien noter à ce sujet, comme fait d'observation également digne de remarque, c'est que non-seulement le choléra suit fidèlement le cours des fleuves et des rivières pour se détourner assez souvent des plateaux élevés; mais il semble progresser plus rapidement vers les lignes aqueuses que sur les voies de terre; et sans garantir l'exactitude d'un calcul d'après lequel le choléra ferait, en moyenne, soixante lieues par jour sur la voie d'eau, et trois ou quatre seulement sur la voie de terre, on a pu du moins le voir en 1832, arriver à pas de course d'Astracan à Tiflis sur les fleuves du Caucase, et d'Astracan à Casan sur les rives du Volga; puis, atteindre presque en même temps par la mer Noire et la mer Baltique, Trébizonde, Riga, Moscou, Constantinople, Saint-Pétersbourg, Hambourg, Lubeck, arriver presque aussitôt à Paris qu'à Londres, à travers la Manche, sur la Tamise et la Seine, en poursuivant sa marche avec la même rapidité, sur les principales artères de la France; tandis qu'on le voit, en 1848, ralentir, suspendre même sa marche, alors qu'il lui convient un instant d'adopter la voie de terre. C'est alors, dis-je, qu'il progresse, comme on l'a dit, par étapes, de Tiflis à Moscou, de Kiew à Varsovie, de Dunkerque à Saint-Denis, et même de Saint-Denis à Paris; car il reste pour ainsi dire en quarantaine pendant près de six

semaines à Saint-Denis, sans pouvoir atteindre Paris, quelles que soient d'ailleurs les communications incessantes qui se continuent entre les deux villes.

Il était permis de croire d'abord que ce fait d'observation n'était qu'apparent, attendu que l'épidémie ne pouvant manifester sa présence que dans des lieux habités, elle devait nécessairement se montrer plus fréquente et plus meurtrière au voisinage des fleuves et des rivières, où la fertilité du sol, l'abondance et l'exploitation de tous les éléments de la vie matérielle, concentrent davantage les populations. Mais ce qui devait confirmer le fait, lui donner l'appui d'une sorte de contre-épreuve, c'est l'immunité fréquente, sinon générale, des lieux habités dans des conditions physiques et géologiques contraires, dans ces lieux plus ou moins élevés, qui reposent sur un sol primitif, quartzeux ou granitique; en un mot, dans ces lieux dits mauvais conducteurs des gaz. Et ce qui est encore d'observation assez remarquable, c'est que l'épidémie a souvent épargné les lieux pavés et certaines villes, à côté de villages et hameaux où l'humidité du sol offrait plus de prise à ses attaques, à sa violence.

On sait que la même remarque a été généralement faite aussi dans les habitations particulières. Ainsi, partout où l'épidémie a rencontré des lieux bas, froids et humides, ses attaques ont été plus nombreuses et plus meurtrières, et la loi n'a guère souffert d'exception à cet égard, depuis l'origine de l'épidémie jusqu'au terme actuel de sa course. Les loges ou cahuttes des Fellas égyptiens, les froides et humides retraites des serfs russes, des paysans de la Pologne et de la Hongrie, les demeures souterraines des tisserands de la Belgique et de la Flandre, les habitations humides des rez-de-chaussée comparées aux étages plus ou moins élevés de nos maisons; tels sont encore les lieux ou le choléra a toujours exercé le plus de ravages, où il a compté le plus de victimes.

Une remarque que nous avions faite en 1832, dans le 6me arrondissement, et que M. le docteur Marc Moreau a confirmée, en 1849, dans le 5me arrondissement, comme circonstance également favorable à l'humidité des lieux et à l'exercice de la propriété épidémique, c'est que les cas de choléra ont été beaucoup plus nombreux dans certains logements exposés à l'Ouest et au Sud, que dans les autres expositions; et s'il est vrai que l'épidémie, n'ait excepté que très-peu de quartiers de la capitale en 1832 comme en 1849, il est également certain qu'elle a sévi avec plus de violence dans les rues et les habitations les plus concentrées, les moins accessibles à l'air, à la lumière, au soleil. Les documents ne nous manquent nulle part pour établir cette vérité.

Ce qui fortifiera d'ailleurs la loi de prédilection du choléra pour les régions aqueuses ou humides, ce sont les résultats statistiques de la mortalité cholérique, où l'on voit figurer partout, et dans une proportion remarquable, les pêcheurs, les matelots, les bateliers, les débardeurs, les blanchisseurs, les porteurs d'eau et tous les individus que leur condition ou leur profession met dans le cas d'habiter le voisinage des rivières ou des localités humides. Et sans aller chercher au loin des exemples sur ce point, il suffit d'avoir suivi, en France, le mode d'invasion et de propagation de l'épidémie, pour trouver partout de tristes et nombreux témoignages de cette vérité. On sait que des baigneurs de la Manche et de la Méditerranée furent les premières victimes, et donnèrent le premier signal de l'épidémie dans plusieurs endroits, notamment à Bayeux, à Boulogne, au Havre, à Fécamp, à Marseille, etc., etc. On sait aussi que tel fut le sort d'un grand nombre d'ouvriers ou de préposés dans beaucoup de ports ou d'établissements maritimes que l'épidémie a visités. A Bordeaux, c'est un marin n'ayant eu aucun rapport avec des cholériques, ni avec des lieux affectés, qui est atteint, le premier, de l'épidémie, pendant qu'il s'est endormi dans son embarcation. A Toulon, c'est aussi un marin qui est frappé tout d'abord, sans avoir eu de relation d'aucune sorte ni avec les lieux où règne l'épidémie, ni avec les personnes, ni avec les prétendus objets contaminés. Il en est de même à Arles, à Nantes, à Aix, à Beaucaire, à Cadenet, à Vitry-le-Français, à Lunéville, et dans une foule d'autres endroits que des rapports officiels et des correspondances particulières ont signalés pour les mêmes faits à l'administration sanitaire et à l'Académie elle-même. Le rapport général de la préfecture de la Seine, ainsi que les statistiques partielles de l'épidémie de 1832, avaient déjà mis hors de doute le fait dont il s'agit, et nous conservons toujours le souvenir du premier cas de choléra qui s'est offert à notre observation, le 26 mars 1832, chez un ouvrier travaillant sur le bateau broyeur établi sur la Seine, quai de l'Horloge, lequel fut frappé comme par la foudre au moment même où, plein de santé, de vigueur et de jeunesse, il venait de descendre sur son bateau pour se mettre au travail. Nous n'avons pu oublier le cas aussi funeste d'une jeune dame qui, sous nos propres yeux,

éprouva le même sort dans un bain où elle était entrée en parfaite santé.

Faut-il donc s'étonner maintenant que, dans cette prédilection si manifeste pour les régions aqueuses, le choléra ait pu, avec toute sa liberté de migration, s'abattre spontanément sur les mers ; qu'il ait pu y rencontrer, au lieu de les éviter, des bâtiments de guerre ou de commerce, y atteindre un certain nombre de passagers, sans qu'il soit nécessaire d'accuser en cela des effets de contagion, quel que soit d'ailleurs l'état sanitaire des provenances.

Il était tout naturel de penser que si le choléra est doué de cette sorte d'affinité élective pour certains lieux hygrométriques, il doit nécessairement, et en vertu même de cette loi, tendre à s'éloigner des lieux que leur constitution géologique place dans des conditions atmosphériques contraires. Or, l'expérience a encore justifié cette loi dans la plupart des cas ; et l'on ne peut nier que les plateaux élevés, ceux surtout qui reposent sur des couches granitiques, et qui sont, par ce fait, mauvais conducteurs des gaz, moins perméables aux émanations terrestres, n'aient été assez généralement épargnés. Mais il ne serait pourtant plus vrai de dire que la propriété épidémique du choléra devient absolument impuissante à poursuivre sa marche devant ces lieux privilégiés, comme aussi devant ces forêts vierges ou ces montagnes primordiales dont le Morvan, le Limousin, l'Auvergne, les Alpes et les Pyrénées nous offrent l'exemple, et que l'on avait cru pour cela inaccessibles ou réfractaires aux atteintes du fléau. Malheureusement quelques exemples sont venus détruire les espérances d'immunité absolue que l'on avait conçues à leur égard. Non-seulement le choléra a su franchir les limites des pays granitiques, mais il a su, en France comme en Perse, s'élever à une hauteur de plus de mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Et, toutefois, les exemples, à cet égard, ne se comptent encore, jusqu'à ce jour, que comme de rares exceptions, qui sont loin de détruire le fait le plus général et le plus commun que nous venons de signaler, fait qui reste suffisamment acquis à l'histoire de l'épidémie, et qu'il est du moins permis de livrer aux règles et à la pratique de l'hygiène, en attendant qu'il puisse servir de document aux interprétations de la science, soit comme condition nécessaire de l'électricité atmosphérique, soit comme cause de refroidissement du corps, soit comme circonstance favorable, nécessaire à l'importation de l'élément épidémique.

2° *Causes physiologiques ou aptitudes individuelles.* — Quelle que soit son origine, physique ou chimique, météorologique ou géognosique ; quelle que soit sa nature miasmatique, vénéneuse, sidérale, tellurique ou autre, il est d'observation que la propriété épidémique du choléra n'atteint pas indistinctement, ni au même degré, tous les individus soumis à sa loi ; il y a pour le choléra, comme pour toutes les épidémies, des prédispositions spéciales, des conditions physiologiques qui rendent certains individus ou plus aptes ou plus réfractaires à leur action, comme il en est qui tolèrent plus facilement les effets d'un médicament actif, ou qui souffrent plus impunément les effets d'un poison violent.

De l'utilité des ventouses et de la ventouse du docteur Blatin.

Quoique les ventouses soient connues de nom, beaucoup de personnes ne peuvent s'en faire une idée exacte sans les avoir vu fonctionner ; pour les uns, il s'agit d'un remède anodin, tandis que les commères parlent des *éventouses* avec une sorte de terreur. Rien cependant de plus simple que cet intéressant mécanisme au moyen duquel on soulage une foule de maux, et qui concourt à la guérison d'un si grand nombre de maladies.

Jusqu'ici on a donné le nom de ventouse à une sorte de cloche en verre destinée à être appliquée sur une partie quelconque de la peau, après avoir fait le vide dans l'intérieur de la dite cloche. Elle est d'une dimension variable, selon la région sur laquelle on désire l'appliquer ; il y a des ventouses qui ne représentent guère en volume que la moitié d'un œuf de pigeon, d'autres qui dépassent la moitié d'une orange de moyenne grosseur.

Lorsque l'on veut faire usage de la ventouse, on allume dans son intérieur un peu de papier ou d'étoupe ; l'air est raréfié par la combustion, et l'on appuie immédiatement l'ouverture de la cloche sur la peau. Voici ce qui arrive : il se forme un vide dans la ventouse par l'action de la chaleur, et la peau soustraite tout à coup à la pression de l'air atmosphérique rougit et se gonfle par l'afflux des liquides. Si la cloche a été appliquée sur des morsures de sangsues ou sur des petites incisions faites au moyen d'un instrument destiné à cet usage, la raréfaction de l'air fait l'effet d'une pompe aspirante, le sang s'épanche sous la cloche, et l'on a ainsi la *ventouse scarifiée.* Certains individus très-habitués à exercer cette petite opération portent le nom de *ven-*

touseurs, ils sont ordinairement employés dans les hôpitaux, et sont très-habiles à soustraire ainsi au malade la quantité exacte de sang qui a été indiquée par le médecin. L'application multipliée des ventouses scarifiées épargne à l'administration dans les établissements publics une somme considérable, qui serait dépensée pour les sangsues, et, en outre de l'économie qu'elle apporte, elle est plus favorable pour le malade, dans beaucoup de cas, que ne le serait l'emploi des sangsues.

La *ventouse sèche* est celle pour laquelle on se contente du boursouflement de la peau et de la congestion qui l'accompagne, c'est l'application simple sans que la peau soit attaquée par une incision ou par tout autre moyen, c'est enfin la ventouse moins l'écoulement du sang.

Cette ventouse sèche rend aussi de très-grands services, et une foule d'affections en réclament l'emploi, telles sont, par exemple, les congestions du cerveau et celles du poumon : dans le premier cas, on l'applique à la nuque, aux épaules, aux bras et aux jambes ; dans le second, au dos, à la base de la poitrine, aux bras. Quelques maladies des yeux, certains asthmes, la toux chronique, les crampes d'estomac, les vomissements nerveux, les douleurs rhumastismales sont soulagés ou guéris par les ventouses sèches. Dernièrement, un médecin distingué, M. le docteur Sandras, a découvert qu'elles étaient un moyen efficace contre ces coliques nerveuses qui surviennent tout à coup et presque toujours la nuit, et qui simulent une inflammation aiguë des intestins ou de leur enveloppe. Lorsqu'il s'agit d'un malade en proie à de violentes coliques, dont le ventre est tendu, le visage altéré, le pouls inégal, petit, nerveux, ayant même des vomissements, mais chez lequel la douleur est survenue brusquement sans que l'abdomen soit très-sensible à la pression, M. Sandras triomphe presque toujours de l'indisposition, au moyen de trois à quatre ventouses sèches appliquées de suite sur le ventre.

On voit donc que les ventouses sont excessivement utiles dans l'art de guérir ; mais leur application n'est pas sans inconvénient ; la cloche de verre qui pourrait au besoin se remplacer par un verre à boire, s'échauffe facilement sous l'influence du corps enflammé dont on s'est servi pour raréfier l'air, et son bord brûlant peut, en dépit de l'adresse de l'opérateur, produire sur la peau une brûlure circulaire. On a remédié à cet inconvénient en appliquant à la ventouse une pompe pour faire le vide, elle dispense d'employer le feu, mais cet instrument est cher, peu portatif et assez difficile à faire manœuvrer. D'ailleurs, tout cela n'empêche pas que le bord de la cloche, qui est dur, ne produise de la douleur ; la cloche elle-même est fragile et facile à briser, enfin, elle offre beaucoup d'inconvénients qu'il serait trop long d'énumérer ici.

C'est à toutes ces imperfections qu'a voulu remédier un homme aussi savant qu'ingénieux dont le nom est déjà connu de nos lecteurs. M. le docteur Blatin fait partie du très-petit nombre des praticiens qui consacrent le peu de loisirs que laissent une clientèle étendue, et des travaux sérieux, à des inventions utiles aux malades et aux médecins. La ventouse qu'il a imaginée est aussi simple qu'il est possible ; voici en quoi elle consiste : la cloche au lieu d'être en verre est en caoutchouc ; le bord circulaire qui la termine contient dans son intérieur un fil métallique assez résistant pour que l'ouverture de la ventouse reste toujours parfaitement ronde quelle que soit la forme que l'on donne au reste de l'instrument. Mais ce fil ne se voit point, il est dissimulé au milieu du caoutchouc qui seul peut se trouver en contact avec la peau. On est vraiment étonné, en raison de la simplicité de ce mécanisme et de sa grande utilité, que personne ne l'ait imaginé plus tôt ; mais il en est de celle-ci comme de la plupart des meilleures inventions qui rappellent toutes l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb.

Avec cette ventouse on a tous les avantages de l'instrument sans en avoir les inconvénients : impossibilité de brûler les malades, et par conséquent de les effrayer par l'aspect de la flamme ; fonctionnement facile de la cloche sans crainte de la briser ; point de dureté de son bord destiné à être en contact avec la peau, enfin transport aisé de l'instrument, qui se loge facilement au fond d'une poche, et facilité extrême pour le faire fonctionner. Lorsqu'on veut se servir de la ventouse de M. Blatin il suffit de la presser fortement entre le pouce et l'index en la saisissant, de l'appliquer sur la peau et de la lâcher. Tout est fini, et quand on juge qu'elle est restée un temps suffisant, on fait comme pour les autres ventouses, on appuie avec le doigt sur l'un des points de la peau qui l'entourent, l'air entre et la ventouse se détache laissant après elle les téguments rouges et gonflés dans la région qui était sous la cloche.

Depuis plusieurs mois, nous nous sommes servis plus de cinquante fois de la ventouse de M. le docteur Blatin, et nous avons toujours admiré de plus en plus cette ingénieuse invention qui nous a rendu des services réels ; c'est ce qui nous a engagé à ren-

dre ici hommage à l'inventeur et à faire part à nos lecteurs de cette utile découverte.

Dr Reinvillier.

Introduction des médicaments dans l'estomac pendant une syncope.

On lit dans les *Annales de la Flandre occidentale* la note suivante, qui appartient à M. René Vanoye :

« Très-souvent le médecin est appelé chez des malades se trouvant, par suite d'une cause quelconque, privés de connaissance, et dans l'impossibilité d'avaler ce qu'on leur met dans la bouche. Lorsque, dans des cas pareils, il y a indication pressante d'introduire une substance pharmaceutique dans l'estomac, et qu'on a essayé en vain de le faire de toutes les manières en usage, l'expérience m'a appris qu'on réussit presque toujours en procédant comme suit : les mâchoires étant écartées, on porte, aussi loin que possible, dans la gorge, au moyen d'une cuiller à café, ou simplement d'un morceau de bois taillé en spatule, le médicament qu'on veut administrer, et on l'y fait tomber, en renversant avec précaution l'instrument qu'on retire ensuite.

Quelle que soit la cause qui empêche la déglutition, la substance médicamenteuse ne tarde pas à être portée dans l'estomac; cependant, s'il y avait motif d'accélérer sa descente, on peut recourir au moyen indiqué, il y a quelque temps, par M. Simpson, et qui consiste à jeter à la figure du malade quelques gouttes d'eau froide, ou mieux encore à y lancer un jet d'eau au moyen d'une seringue. Il n'y a pas longtemps, j'ai réussi à faire prendre ainsi un vomitif à un homme frappé d'apoplexie, après un inconcevable excès de table. Dans quelques autres cas où j'ai eu recours au même procédé, j'ai pu me convaincre qu'on parvient mieux à administrer de cette manière les substances médicamenteuses à l'état pulvérulent que sous forme liquide. »

Pommade anti-hémorrhoïdale.

M. Vallez ayant eu plusieurs fois occasion de mettre en usage l'onguent que nous allons faire connaître, chez les personnes atteintes d'hémorrhoïdes *fluentes*, a, dit-il, toujours observé que son application avait les résultats les plus heureux.

Extrait de feuilles de sureau...	1	gramme.
Alun calciné.....	1/2	—
Onguent populéum	16	—

Mêlez.

On doit en oindre l'anus quatre fois par jour, à trois heures d'intervalle, avec gros comme une noisette chaque fois. S'il y a de la constipation, il est prudent d'ordonner un léger purgatif préalablement. Par ce moyen, la spongiosité du tissu muqueux, le grand nombre de vaisseaux sanguins qui sillonnent en tous sens la face interne du rectum, se densifient, se resserrent, et les ouvertures qui livraient passage à la perte de sang se cicatrisent si immédiatement, qu'elles résistent dans la suite aux efforts de la défécation.

L'extrait de feuilles de sureau et l'alun ne sont pas des moyens nouveaux dans le cas dont il s'agit, car ils ont été indiqués il y a presque deux siècles, mais ils n'ont été administrés que séparément et sous forme de lavement; c'est ce qui nous a engagé à les combiner pour les utiliser à l'extérieur; malheureusement, aujourd'hui, dans la pratique, ces remèdes ont été complétement oubliés.

Lorsqu'il est question de tumeurs hémorrhoïdales, c'est-à-dire d'hémorrhoïdes *sèches*, on se trouve très-bien d'un topique composé de feuilles de sureau et de persil à demi cuit en application immédiate; et lorsque ces tumeurs passent à l'état d'hémorrhoïdes *fluentes*, on aura recours au moyen précité.

Emploi de l'étain contre le tœnia ou ver solitaire.

Parmi les moyens qui ont été préconisés contre le ver solitaire, la limaille d'étain est reconnue pour être l'un des meilleurs; elle est parfaitement supportée par l'économie animale pour laquelle elle est tout à fait inoffensive.

L'étain a été administré sous différentes formes par les médecins qui en ont fait usage; Block l'employait limé grossièrement; Alston le préférait sous forme de petits grains; Mead voulait, au contraire, qu'il fût en poudre très-fine. Cette dernière forme a été adoptée par la plupart des médecins, mais ils sont tous d'accord sur la nécessité de s'assurer de la pureté de l'étain, car celui qui est dans le commerce contient souvent une faible quantité de plomb et même d'arsenic.

La quantité est de six à douze grammes par jour, et elle est quelquefois portée jusqu'à quinze ou vingt, divisée en plusieurs doses, mais il est nécessaire, pour réussir, de continuer pendant quelques jours.

Cérat tonique contre les brûlures avec plaie.

Quinquina calisaya pulvérisé fin...	8	grammes.
Cérat simple.....	25	—

Mêlez avec soin.

Aussitôt après l'accident, on recouvre la partie avec une compresse pliée en quatre et humectée d'eau froide ; on continue à tenir cette compresse continuellement imbibée pendant quarante-huit heures. Au bout de ce temps, on enduit un linge fin de cérat au quinquina formulé ci-dessus, et on l'applique sur la plaie. On ne panse ensuite que chaque deux jours. La cicatrisation suit de près l'emploi de ce moyen.

Il faut avoir soin de ne pas enlever à chaque pansement les croûtes que forme la petite quantité de pommade qui reste adhérente à la plaie. Lorsque la cicatrisation est complète, un cataplasme tenu en place pendant quelques heures suffit à nettoyer la partie.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

LA MAISON NOIRE.

La relation suivante est un fragment d'un travail très-intéressant publié par MM. Abel Trançon et Dublanc dans les derniers numéros des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*. Ce tableau fidèle du culte de l'insalubrité au milieu de la capitale du monde civilisé, a pour but de hâter ces magnifiques travaux de démolitions et de reconstructions accomplis en ce moment d'une manière si utile et si intelligente par la ville de Paris et par le gouvernement.

..... La première de ces maisons est située dans une sombre ruelle formant issue de la cour Saint-Jean dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais, c'est-à-dire à la limite des constructions que l'arrêté actuel va faire disparaître. On l'appelle la *Maison noire*, sans doute à cause de son aspect, peut-être aussi en raison de la couleur de ses habitants, car elle est tout entière occupée par une colonie d'Auvergnats ramoneurs. Et, hâtons-nous de le dire, il ne faut pas appliquer à cette population honnête et laborieuse ce que nous avons pu donner à entendre d'une certaine partie des habitants du quartier. Les locataires de la Maison noire ne sont à Paris que pendant la moitié de l'année ; tous, ou presque tous, ont au pays une femme, une famille à laquelle ils vont, dans la belle saison, porter le fruit de leurs économies péniblement amassées pendant l'hiver. Sur leur visage, parfaitement noir de suie, brille un regard droit et une franche gaieté. Ce n'est pas sur la condition morale, mais exclusivement sur la condition hygiénique de leur habitation que nous venons appeler la sollicitude.

Ces ramoneurs vivent par chambrées de douze à seize habitants, dont la moitié sont des enfants de dix à quatorze ans, car leur état exige, comme on le sait, la réunion d'un enfant avec un adulte. La chambrée contient cinq ou six lits, et ils couchent au moins deux, quelquefois trois dans le même lit.

Dans chaque chambre il y a un maître qui répond du prix du loyer. Ce prix qui varie d'une chambre à l'autre, entre 60 et 80 fr., est également supporté par chaque couple de ramoneurs. Chaque couple aussi possède sa part de mobilier, ce qui, à la vérité, n'est pas considérable, consistant dans une sorte de bois de lit tel quel ; plus, une paillasse et quelque vieille tapisserie pour couverture ; quelquefois un drap, lequel est invariablement de la couleur de la maison. Outre cela, quelques ustensiles de cuisine en commun ; car le repas du soir se fait ensemble ; chaque ramoneur avec son aide étant chargé à son tour de confectionner la soupe fondamentale qui rappelle les habitudes du pays.

Comme la location est annuelle, la petite communauté retrouve son domicile et son mobilier en rentrant à Paris au commencement de l'hiver, et il y a tel maître de chambrée qui occupe la même chambre depuis plus de vingt ans.

Voici quelques dimensions exactes de ces logements :

Une chambre au premier étage, contenant cinq lits, était habitée lors de notre visite par douze personnes. Elle en loge quelquefois jusqu'à quinze ; mais déjà, au mois de mai, plusieurs Auvergnats sont retournés chez eux. Cette chambre a 4 mètres de large sur 5 mètres 50 de profondeur, et 2 mètres 70 de hauteur. C'est un peu plus de 70 mètres cubes, c'est-à-dire moins de 6 mètres cubes pour chacun des douze habitants actuels. Une autre, au troisième étage, est de quatre lits et huit personnes ; elle a 3 mètres 50 de large sur 5 de profondeur, et une hauteur de 2 mètres 30. C'est ici un peu moins de 5 mètres cubes par habitant. On sait que l'instruction du conseil de salubrité en demande 14 en minimum.

Mais les 14 mètres cubes exigés pour chaque habitant, par le conseil de salubrité, supposent un régime de vie ordinaire ; or, il y a dans la condition des habitants de la Maison-Noire plusieurs circonstances particulières à noter. Comme le ramonage des cheminées ne leur procure pas un travail régulier, il ne leur suffit pas d'être ramoneurs ; ils sont en outre brocanteurs, marchands de peaux de lapins, etc. Ils paient 18 fr. de patente à la ville de Paris, pour avoir le droit d'acheter dans les rues et dans l'intérieur des maisons toute espèce de débris : vieilles chaussures de cuir, vieilles laines, vieux linge. Ils recueillent aussi les os et la graisse de cuisine, et jusqu'aux coulures de suif mises de côté par les ménagères soigneuses. Et comme on ne fait pas ici du communisme, mais de la propriété, chaque couple de ramoneurs a son tas distinct. C'est le dessous du lit qui sert de magasin, et à cet effet le lit est toujours fort exhaussé, soit qu'on

l'ait formé de quelques planches soutenues par des étais élevés de 1 mètre à 1 mètre 20, ou bien d'un vieux bois de lit placé sens dessus dessous, les pieds en l'air. L'espace ainsi formé est presque toujours comble, et alors il faut au visiteur quelqu'effort d'attention pour pouvoir distinguer ce qui est, à proprement parler, la garniture du lit, c'est-à-dire le coucher des ramoneurs, d'avec ce monceau de débris qui déborde au-dessous. De plus, une infinité d'autres débris encore, ceux-ci réunis en forme de paquets, sont accrochés le long des murs et au plafond.

Avec toutes les exhalaisons sorties de ces ordures, n'oublions pas de porter en compte le contingent de miasmes fournis par les innombrables peaux de lapins suspendues de toutes parts pour acquérir le degré de sécheresse convenable avant d'être livrées à l'épileur. Sur tous ces objets, qu'on imagine une teinte uniforme de suie, car tout ici est noir, surtout l'aire qui forme le sol de la chambre, et dont le carrelage, s'il a jamais existé, a depuis longtemps disparu. Ce tableau est éclairé par une fenêtre tirant son jour d'une sombre ruelle à travers des vitres encroûtées d'une épaisse couche de poussière. N'oublions pas à l'autre bout de la pièce l'âtre où se fait la cuisine des douze ou quinze personnes qui habitent cette chambre de 3 mètres sur 6 ou 6 mètres 50 de profondeur.

Tel est, avec quelques légères différences, l'intérieur des quinze chambres de la maison noire. Nous y avons compté, en outre, neuf logements à un ou deux locataires. De plus, tout le rez-de-chaussée et quelques chambres encore servant de magasin à un maître chiffonnier, principal locataire de plusieurs maisons voisines. Mais l'escalier et les corridors méritent aussi de fixer l'attention.

L'escalier s'élève par une suite droite et raide de vingt-quatre marches, jusqu'à la hauteur d'un premier étage au-dessus d'entre-sol. Cette hauteur marque la différence du niveau entre le sol de la ruelle du clos Saint-Jean, dans laquelle l'escalier s'ouvre au nord, et celui du terrain auquel la maison est adossée du côté du midi. C'est de ce côté du midi que règne à chaque étage un long corridor éclairé par de larges baies munies de forts barreaux, mais sans apparence de châssis ni de vitres. Cette circonstance de corridors tout ouverts au midi, avec un escalier droit qui s'ouvre au nord à 6 mètres 50 plus bas, produit un appel d'air de la plus grande violence. On ne peut pas rester quelques instants dans ces escaliers et corridors sans être incommodé. Aussi avons-nous rencontré dans la maison plusieurs Auvergnats des plus robustes atteints d'une toux opiniâtre dont ils ne méconnaissent pas la cause. En somme, danger de fièvre typhoïde dans les chambres, et imminence de pleurésie sur l'escalier.

Toutefois, à part le vice de construction que nous venons de décrire, il faut reconnaître que l'insalubrité des logements de la maison noire tient moins à la disposition qu'au nombre exagéré des habitants. Il n'en est pas de même de la maison n° 25 de la rue Traversine où nous allons conduire maintenant le lecteur. (*La suite prochainement*).

DE LA NATURE DU SUICIDE.

(*Fin.*)

Quelques années après l'empoisonnement de Soufflard, un homme, honnête ouvrier, père de famille honoré, se prend de dispute avec quelques camarades de la même profession, dans un cabaret de la rue Saint-Jacques. Après des libations probablement trop copieuses, l'un des commensaux jette à la face de celui dont nous parlons, le souvenir de la conduite d'un frère décédé : « Tu es le frère d'un assassin, dit l'ivrogne. » En effet ces dures paroles s'adressaient à Soufflard, frère du condamné. Ce malheureux quitte aussitôt la compagnie et va se pendre dans son grenier. — Diverses observations pourraient être faites au sujet de cette histoire, je vous abandonne le soin de les faire vous-même.

Ainsi, Monsieur et cher confrère, vous n'avez pas la main heureuse dans le choix de vos armes; vous m'opposez deux faits, tous deux médiocrement probants. L'un ne trouverait probablement pas sa place parmi les suicides; le second ne manque que de la presque totalité des détails pour être accueilli comme fait bien observé. Cherchez donc des faits nouveaux, et quand vous m'en aurez fourni *un seul*, étudié comme on étudie la phthisie, le rhumatisme, la gale, etc., c'est-à-dire les faits de la pathologie ordinaire, je m'avouerai vaincu, si ce seul fait est contraire à mon opinion.

En l'état de la question je me crois autorisé à repousser tous les faits incomplets, car en pathologie, une portion de la vérité n'est plus la vérité. Cette maxime vraie pour tous les actes morbides, l'est surtout pour le suicide. La fin d'une maladie n'est pas plus la maladie que la rose n'est le rosier, que le gland n'est le chêne. Quand un pathologiste se contente de fractions de faits pour bâtir ses théories, il ne doit pas nous inspirer plus de confiance que le botaniste qui donnerait la description d'une feuille pour la description de la plante entière.

L'étude du suicide est, je le sais, plus difficile que celle de beaucoup d'autres maladies. Le suicidé se soustrait par son acte à l'observateur; et souvent il succombe avec les apparences trompeuses de la santé du corps et de l'esprit. De là, des entraves considérables pour arriver à la vérité. Or, plus sont grandes les difficultés, plus doivent être grands nos efforts pour

les vaincre. Je ne porte donc pas, ce me semble, les exigences trop loin, en demandant que l'on applique au suicide la méthode de l'observation complète, telle que l'emploient les botanistes et même les médecins pour toutes les maladies autres que le suicide ; je demande l'application de cette méthode, à l'aide de laquelle nous n'arrivons déjà qu'avec peine à la connaissance du vrai, et sans laquelle, en pathologie cérébrale principalement, tout n'est que confusion, erreur ou mensonge.

Du reste, je dois le dire, je ne prétends pas introduire une méthode nouvelle dans l'étude de la folie et de ses nuances nombreuses ; mais il me semble rationnel d'exiger que l'on mette dans cette étude la même sévérité, le même soin, la même profondeur, la même logique que dans l'étude des autres branches de la pathologie.

V. — Abordons maintenant la troisième question : « Beaucoup de suicides ont lieu, dites-vous, dans les- « quels M. Bourdin, avec la meilleure volonté, ne par- « viendrait pas à trouver de ressemblance avec la fo- « lie.... » — Je l'avoue, et j'ajoute, qu'avec la meilleure volonté, je ne parviendrais pas à trouver les traits ordinaires de la folie dans une foule de cas incontestablement du domaine de la pathologie mentale. Vous avez pris la peine de déduire dans votre thèse quelques-uns des motifs de cette impuissance, et, soit dit en passant, vous avez oublié le meilleur. Si l'on ne trouve pas les traits de ressemblance avec la folie, c'est tout simplement parce qu'ils n'existent pas. Ne connaissez-vous pas ces singuliers aliénés que l'on désigne sous le nom de monomanes, homme intellectuels parfaits, s'il ne leur manquait une faculté, une case à leur échiquier intellectuel, un anneau à la chaîne de leurs sentiments ? Eh bien, le suicide est précisément dans ce cas. Certains malades commettent leur acte suicide sans présenter les traits principaux de la folie, comme certains hallucinés sont le jouet d'une imagination délirante, sans présenter les traits généraux de la folie.

Je trouve dans votre phrase une équivoque que je dois relever, bien que déjà j'en aie parlé à la page 90 de ma brochure (*Du suicide considéré comme maladie*). Vous paraissez conclure de la non-connaissance à la non-existence du délire chez les suicidés. Cette conséquence me paraît singulièrement exagérée, et je doute que l'on puisse la justifier par les faits. Je pourrais même soutenir le contraire, et dire que, excepté dans les cas très-rares dont je viens de parler, l'observation complète et approfondie ne manque jamais de donner raison à la thèse que je défends.

La question de l'assimilation du suicide aux autres monomanies ne peut se traiter ici avec les développements nécessaires. Je me contente de répondre au point spécial touché par vous.

Permettez-moi encore un mot. Je n'accepte pas l'argument de l'incapacité personnelle. Ce que je ne trouverais pas, un autre le trouverait. L'étude des perversions cérébrales, de la folie proprement dite, des monomanies, de la monomanie suicide en particulier, est assez difficile pour que chacun doute de sa propre infaillibité. Si vous voulez vous servir de cet argument sous une autre forme et démontrer qu'il est logiquement impossible de trouver la ressemblance dont vous parlez, soit : sur ce terrain je vous suivrai avec plaisir.

Je m'arrête. Votre thèse présente bien encore quelques hérésies scientifiques que je me sens le désir de signaler ; je m'en abstiens, préférant me tenir sur la défensive : ce sera, je crois, plus sage.

VI. — *Résumé, conclusion.*

En résumé, et malgré votre discussion, je maintiens jusqu'à nouvel ordre, et jusqu'à preuve contraire, les trois points suivants :

1° Le suicide est de tous points assimilable aux autres monomanies.

2° Le suicide doit être observé comme toutes les autres maladies, pas autrement.

C'est pour avoir voulu échapper aux méthodes ordinaires de l'observation, que l'on n'a recueilli que des faits inexacts, et surtout incomplets.

C'est pour avoir voulu conclure de ces faits insuffisants que l'on est tombé dans l'erreur sur la question de nature de la maladie.

3° Le suicide constitue réellement un acte du domaine de la pathologie célébrale.

On peut démontrer cette assertion par la méthode *à priori*, et par conséquent par l'examen du fait en lui-même. On peut la démontrer encore et surtout par la méthode *à posteriori*, c'est-à-dire par l'étude approfondie, sérieuse, sincère des symptômes constitutifs du fait. Agréez, etc. C.-E. Bourdin.

FORMULES.

LINIMENT CONTRE LES CRAMPES CHOLÉRIQUES.

Prenez :	Eau-de-vie	120 grammes.
	Vinaigre fort	60 —
	Camphre	4 —
	Laudanum de Rousseau	4 —
	Ail pilé	1 gousse.

Mélangez le tout.

Les frictions faites avec ce liniment devront être continuées longtemps, et le malade devra rester couché dans la laine.

POTION CONTRE LE REFROIDISSEMENT ET LA COLORATION BLEUE QUI SURVIENNENT DANS LA DERNIÈRE PÉRIODE DU CHOLÉRA.

Prenez :	Infusion de menthe poivrée	90 grammes.
	— de mélisse	60 —
	— de fleurs de mauve	30 —
	Acétate d'amoniaque	4 —
	Sirop d'éther	15 —

A prendre par cuillerée tous les quarts d'heure.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 janvier 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 86.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'asphyxie par le charbon et des premiers soins à donner à l'asphyxié. — Empoisonnement par des racines de jusquiame apprêtées en ragoût. — Mémoire sur la propriété épidémique du choléra (suite). — Hygiène : De l'influence que la présence ou la suppression de la barbe exerce sur la santé de l'homme. — Du sel marin dans quelques affections de l'estomac et des intestins. — Lumbago guéri rapidement. — Variétés et nouvelles. — Formules : Tisane royale. — Feuilleton.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JANVIER 1854.

Les maladies aiguës de la peau auxquelles on donne le nom générique de *fièvres éruptives* sont excessivement communes en ce moment. Elles sévissent surtout sur les enfants dont un grand nombre sont affectés de rougeole ou de scarlatine; cette dernière maladie atteint des familles entières; et, quoique ordinairement bénigne, elle a eu dans quelques cas une terminaison fatale.

La scarlatine ne devient généralement grave que dans les circonstances où la convalescence est négligée. On est trop habitué à considérer cette affection comme insignifiante et on laisse sortir les enfants aussitôt que l'éruption a disparu; cette conduite est très-imprudente, car il est difficile que la peau, qui vient d'être le siége d'une inflammation aigüe, ne soit vivement impressionnée par l'action de l'air, surtout au milieu de l'hiver. Les parents qui manquent d'expérience ou qui sont trop faibles envers leurs enfants s'exposent, dans ce cas, aux conséquences les plus funestes, et une maladie inguérissable peut résulter d'une sortie d'un quart d'heure après la terminaison, même bien complète d'une scarlatine.

Ce n'est pas seulement à Paris où les fièvres éruptives abondent en ce moment, elles règnent dans la plus grande partie de la France, et les journaux médicaux de Montpellier font mention d'une véritable épidémie de rougeole qui sévit dans de larges proportions sur les jeunes enfants de la ville. Il est vrai qu'il est difficile de préserver les enfants de la contagion, ce qui contribue à multiplier ces maladies.

Les affections des voies respiratoires sont très-rebelles aux moyens pharmaceutiques; on observe beaucoup de toux qui ont un caractère convulsif et dans lesquelles l'élément nerveux prédomine. Contrairement à ce qui se passe habituellement dans la toux, celle-ci diminue d'intensité sous l'influence des bains chauds, pris le soir avant le coucher, et avec toutes les précautions indispensables.

DE L'ASPHYXIE PAR LE CHARBON

ET DES

PREMIERS SOINS A DONNER A L'ASPHYXIÉ.

L'asphyxie par le charbon en combustion est un événement tellement commun qu'il n'est personne qui ne puisse être appelé inopinément à secourir un asphyxié. Il est très-important, dans ce cas, d'être bien fixé sur ce que l'on a à faire, car souvent la vie du malade dépend de la promptitude et de l'intelligence du secours, et quelques instants seulement

séparent parfois la mort réelle de celle qui n'est qu'apparente.

Deux circonstances, ainsi qu'on le sait, conduisent à ce genre de mort : l'une est celle où l'on a oublié imprudemment du charbon enflammé dans une pièce close où l'on s'endort, ou bien ce corps se consume dans un très-petit local qui est en même temps un lieu de travail; dans l'autre, un être malheureux a pris la résolution de se débarrasser de la vie. Que cette funeste pensée soit *toujours* un signe de folie, comme le veut notre honorable collaborateur, M. le docteur Bourdin, ou qu'elle soit, dans certains cas, la triste expression d'une volonté libre, ainsi que le pensent encore quelques savants, il n'en est pas moins vrai que tous les asphyxiés sont dignes de la pitié la plus profonde, et qu'ils doivent être secourus avec un égal dévouement.

Lorsqu'on pénètre dans une pièce qui vient d'être le théâtre d'un suicide par le charbon, tout ce qui frappe les regards cause bientôt une impression des plus pénibles, et on ne pourrait faire un livre plus triste que celui-là qui renfermerait l'histoire détaillée d'un grand nombre de ces asphyxies. Nous nous rappelons, en ce moment, une belle jeune fille de dix-huit ans, pour laquelle nous fûmes appelé en toute hâte, il y a quelques années : tous les habitants de la maison où elle demeurait étaient dans une vive anxiété, la crainte avait succédé au soupçon, la certitude à la crainte; la porte de la chambre fut enfoncée, et un spectacle navrant s'offrit aux assistants. Cette enfant, qui était quelques heures auparavant resplendissante de jeunesse et de fraîcheur, n'était plus qu'une masse inerte: ses yeux étaient morts, ses traits décomposés, la peau du visage était livide et bouffie, et les vêtements blancs dont elle s'était vêtue contribuaient encore à rendre l'aspect plus sinistre, car elle les avait mis pour lire les prières des morts, et il y avait en effet près d'elle un livre de messe encore ouvert, et plusieurs bougies éteintes.

De grands chagrins avaient-ils flétri cette âme de dix-huit ans? Hélas, non! quelqu'un de la famille donnait le même soir un bal assez brillant et n'avait pas jugé convenable d'y admettre cette jeune personne... Que le lecteur se rassure, cette folie, qui aurait été payée de la vie quelques minutes plus tard, se termina par une convalescence de plusieurs jours; les médecins, car ils étaient deux, firent leur devoir, ceux qui les aidaient le firent aussi, tout le monde passa la nuit, et aux premiers rayons du jour notre asphyxiée revenait à la vie. Nous avons su depuis que, devenue mère de famille et ayant une vie très-heureuse, elle n'avait plus jamais songé au suicide. Cette nouvelle a été agréable aux médecins qui, Dieu aidant, l'avaient ressuscitée; et, s'ils n'ont jamais reçu d'elle un mot de remercîment, c'est sans doute parce qu'elle a tenu à chasser de sa mémoire tout ce qui lui rappelait cette faute.

Les symptômes de l'asphyxie ne sont pas toujours aussi graves que ceux dont nous venons de parler, car, lorsqu'elle commence, il ne s'agit que d'une gêne plus ou moins grande de la respiration à laquelle se joignent des efforts instinctifs pour opérer la dilatation de la poitrine, tels que des bâillemens et des pandiculations. Mais bientôt cette gêne devient une véritable angoisse, le malaise se généralise; puis les facultés intellectuelles s'affaiblissent, les vertiges arrivent, les forces finissent par manquer, et à ce moment l'asphyxié court déjà un très-grand danger, car il est dans un état de prostration qui ressemble au sommeil, et il n'a déjà plus ni la volonté ni la force de fuir.

Plus tard survient la perte de connaissance; alors si le secours ne doit pas arriver à temps le malade est perdu. La respiration ne consiste plus qu'en des mouvements peu sensibles de dilatation et de resserrement de la poitrine, les battements du cœur sont très-faibles, le pouls a presque disparu; puis plus tard encore, l'immobilité générale devient absolue et on n'aperçoit plus aucun mouvement respiratoire. Dès cet instant la face, les mains et les pieds deviennent violacés, des taches de même couleur s'observent quelquefois sur les membres, et la présence de ces plaques rosées ou violacées vient affirmer la stase du sang et l'arrêt de sa circulation. La chaleur du corps est alors le dernier phénomène restant parmi ceux que produisait la vie.

Lorsque l'asphyxie en est arrivée à ce dernier degré, on pourrait croire que tous les secours seraient inutiles; il n'en est cependant rien, car on peut espérer sauver le malade, *lors même qu'il semble mort depuis plusieurs heures,* pourvu que le corps soit encore chaud et que la roideur cadavérique ne soit pas survenue. On possède de nombreux exemples de ces sortes de guérisons inespérées.

On doit commencer le *traitement* en s'empressant de *soustraire l'asphyxié à la cause qui a déterminé l'asphyxie.* Ainsi, si cela est possible, on le transportera dans une autre pièce que celle où a brûlé le charbon. Si on ne le peut, on ouvrira portes et fenêtres pour laisser entrer l'air extérieur avec abon-

dance, et on enlèvera de suite le charbon en combustion s'il en reste encore. Dans tous les cas il est bon que le malade soit exposé à un air frais ; Orfila défend positivement de le mettre dans un lit chaud.

Cette première indication étant remplie, on administre du jus de citron ou du vinaigre dans de l'eau que l'on s'efforce de faire avaler à l'asphyxié, et on fait sur toute la surface du corps des frictions énergiques avec ce mélange.

Il est important d'irriter la plante des pieds et des mains avec une brosse de crin et d'administrer des lavements d'eau froide avec un tiers de vinaigre ; à défaut de vinaigre, on remplacerait celui-ci par une poignée de sel de cuisine.

Puis on chatouille les fosses nasales et l'arrière-bouche avec les barbes d'une plume, et on fait passer sous le nez du malade des liquides excitants et volatils tels que de l'ammoniaque, de l'éther, du vinaigre anglais, etc. Ce qu'il y a de plus simple, parce qu'on l'a toujours sous la main, est de faire brûler des allumettes chimiques près des narines de l'asphyxié, de manière à y faire pénétrer le gaz sulfureux qui s'en dégage.

Enfin on peut exercer des pressions réitérées sur la poitrine et le ventre, de façon à simuler le resserrement et l'ampliation de la poitrine qui ont lieu dans l'acte respiratoire.

A tous ces moyens, on pourrait ajouter l'insufflation de l'air dans les poumons et la saignée qui est utile dans quelques cas ; mais ces opérations réclament des connaissances médicales qui ne peuvent s'improviser. Les prescriptions indiquées plus haut doivent d'ailleurs suffire, s'il y a encore chance de rappeler l'asphyxié à la vie ; cependant leur succès dépend souvent de la persévérance et de l'activité avec lesquelles on les emploie. En général, dans un cas aussi grave, il est bon que plusieurs personnes intelligentes agissent en même temps ; ainsi, pendant que les unes prépareront les lavements ou même les administreront, les autres s'occuperont à stimuler les fosses nasales, ainsi que cela a été dit, et à faire avaler quelques gorgées d'eau vinaigrée. D'autres encore exerceront des frictions sur toute la surface du corps, et se serviront de morceaux de laine, de flanelle, de linge, et au besoin même de la paume des mains.

Nous rappelons encore que toutes les fenêtres doivent être ouvertes, car la présence de ceux qui apportent leur concours rend l'air respirable encore plus rare, et nous recommandons fortement de ne pas chercher à faire avaler au malade des liqueurs fortes, elles seraient plus qu'inutiles ; elles seraient nuisibles.

Dr Reinvillier.

Empoisonnement par des racines de jusquiame apprêtées en ragoût.

La relation intéressante qui suit a paru dans le dernier numéro de la *Gazette médicale de Montpellier*, dirigée par le docteur Chrestien, professeur-agrégé.

A un kilomètre d'Aigues-Mortes, vers l'ouest, se trouve situé un poste de douanes, appelé la Marette, occupé par huit familles d'employés du service actif. Cette habitation, de récente construction, est située dans un marais et entourée de bas-fonds. Voulant utiliser ces surfaces nuisibles, en les remblayant, des terres ont été prises dans les cours du château de la ville, depuis fort longtemps inhabité, et où une foule de plantes de toutes espèces croissent en liberté.

Les préposés de la Marette, en nivelant ces terres de transport pour former des jardins, trouvaient beaucoup de racines blanches ressemblant au navet, qu'ils jetèrent d'abord sans y faire attention. Quelques jours plus tard, un de leurs camarades leur faisait observer que ces racines de chardon étaient bonnes à manger ; ils furent enchantés de la découverte, eu égard à la cherté de toutes les substances alimentaires, et les époux Maillard et Lacaussade s'empressèrent d'en apprêter un kilogramme environ, pour les manger en commun à leur repas du 5 au soir. En effet, vers cinq heures et demie, les deux ménages se mettent à table, autour d'un vase de terre qui avait servi à préparer leur ragoût. Les époux Lacaussade et la femme Maillard prennent seuls part au repas ; le mari de celle-ci s'en abstient, parce que l'odeur de navets qu'exhalait leur mets n'était pas de son goût.

Chacun des trois convives tire du plat commun une portion dans son assiette et trouve en la mangeant que ces racines sont excellentes. Cependant la femme Maillard se borne à une première portion, mais les époux Lacaussade y reviennent ; et, comme, malgré cette récidive, il en reste encore dans le vase, le préposé Lacaussade s'en empare et achève jusqu'au dernier morceau. Mais au même instant (d'après ce que les malades m'ont appris le lendemain), et avant que la dernière bouchée fût avalée, les trois convives eurent simultanément la langue

paralysée, en même temps que le gosier se trouva tellement contracté qu'ils ne purent remuer le bol alimentaire dans la bouche, encore moins l'avaler, et se trouvèrent dans la nécessité de le retirer avec leurs doigts pour s'en débarraser.

A peine cet acte était-il accompli, que la femme Maillard se met à rire, à danser, à courir dans son logement, cherchant à saisir avec ses mains, dans l'espace ou vers la terre, des objets qu'elle ne touchait jamais. Elle regarde les assistants avec des yeux fixes; elle n'entend pas et ne répond à aucune question. Si l'on veut la contraindre à boire où à se coucher, elle se révolte, et la force de plusieurs hommes ne suffit pas pour dominer sa volonté. Elle a la figure pâle, le pouls accéléré, la respiration assez libre, les pupilles très-dilatées.

Quant aux époux Lacaussade, dès la terminaison du repas, la femme qui avait mangé le double de la précédente, s'était assoupie sur sa chaise sans changer de place, immobile, dans un sommeil léthargique, la tête tombant sur la poitrine, la figure fortement colorée, la respiration profonde, la peau chaude, le pouls accéléré mais petit, les yeux fermés. Tous les membres avaient conservé leur souplesse et obéissaient aux mouvements qu'on leur imprimait.

L'état de son mari m'a offert tous les symptômes de l'empoisonnement poussé à ses dernières limites. Ce préposé, après avoir jeté le dernier morceau qui lui restait dans la bouche, se lève dans un commencement d'ivresse, et se dirige en chancelant vers son lit où il tombe machinalement tout habillé, et où il reste complétement immobile.

Lacaussade avait la figure très-pâle, les yeux fermés, les pupilles effacées et le globe de l'œil fortement injecté. Son corps était froid et roide comme un morceau de bois, il avait le pouls petit et très-précipité. La contraction des muscles était telle, qu'il m'a été impossible, même avec l'aide des assistants, de faire reposer la tête du malade sur son traversin.

Tel était l'état des trois malades lorsque j'arrivai sur les lieux, une demi-heure après l'événement, muni de substances propres à combattre un empoisonnement que des renseignements déjà acquis à la hâte, m'avaient fait supposer être le résultat de l'ingestion de quelque plante vénéneuse.

En effet, en examinant quelques restes des racines dont les malades avaient fait leur repas, j'acquis la certitude que leur état n'avait pour cause que l'ingestion d'une énorme quantité de racines de jusquiame noire. Après cette constatation, l'émétique, administré tour à tour aux malades, provoqua des vomissements abondants et l'expulsion de tout ce que l'estomac pouvait contenir.

Après cette évacuation, je fis donner aux malades une forte décoction de café acidulé, et j'appliquai aux époux Lacaussade des sinapismes aux extrémités inférieures.

La femme Maillard, malgré la vacuité de son estomac, continua à faire toujours les mêmes extravagances, et ce n'est qu'à neuf heures du soir qu'on est parvenu à la mettre au lit, de force, où elle fut maintenue jusqu'au lendemain matin, sans avoir eu un moment de calme ni de sommeil.

La femme Lacaussade, sortie vers dix heures du soir de son sommeil léthargique, se livra à son tour, maintenue dans son lit jusqu'au lendemain, aux mêmes folies et aux mêmes divagations que la femme Maillard. Quant à son mari, réveillé aussi vers minuit, il a répété, jusqu'au lendemain à midi, les mêmes actes de démence que sa femme et celle de Maillard.

Le jour suivant, à ma visite, les malades étaient assez calmes; ils avaient les pupilles moins dilatées, le pouls moins accéléré; mais ils éprouvaient encore des tournoiements de tête, de l'incohérence dans les idées, des éblouissements, et la femme Maillard ressentait de temps en temps des crises nerveuses qui se terminaient par des pleurs. Je prescrivis l'usage de quelques bouillons maigres, et, pour boisson, de légères infusions aromatiques, plus un lavement purgatif.

Sous l'influence de cette médication, la nuit suivante fut calme, et les malades dormirent paisiblement. Le matin du troisième jour, ils étaient presque revenus à leur état normal, à l'exception de la femme Lacaussade, enceinte déjà de cinq mois, qui, quoique tout à fait délivrée des accidents toxiques, souffrait de quelques coliques, de maux de reins et des envies de vomir; ce qui m'avait fait craindre une délivrance prématurée. Quelques prescriptions conformes à la circonstance ont fait cesser tous ces accidents, et, le quatrième jour, l'état des trois malades ne laissait plus rien à désirer.

Il résulte des faits, des symptômes et des phénomènes qui caractérisent cet empoisonnement :

1° Que l'intoxication par l'ingestion de la racine de jusquiame, prise à dose moyenne, agit seulement sur le système nerveux, et produit tous les symptômes qui caractérisent la folie;

2° Qu'ingérée à une plus forte dose, elle donne

lieu à des mouvements apoplectiques, par l'accélération qu'elle imprime au système circulatoire, à la cessation desquels succèdent toujours les symptômes nerveux ;

3° Enfin, que cette substance, prise à dose illimitée, agit non-seulement sur les système nerveux et circulatoire, mais encore sur le système musculaire, et simule l'action de la noix vomique, par les accidents tétaniques qu'elle provoque.

SCHILIZZI, D. M. M.

La lecture de cette observation suffit pour indiquer aux habitants des campagnes le danger auquel ils seraient exposés s'ils commettaient la même imprudence que les personnes qui ont été soignées à la Marette par le docteur Schilizzi; cependant, au cas où quelqu'un se trouverait dans la nécessité de porter secours à un malade dans une circonstance semblable, il ne pourrait mieux faire, en attendant l'arrivée d'un homme de l'art, que de répéter le traitement qui a été conseillé par le médecin d'Aigues-Mortes. Il faut toujours, dans un cas pareil, commencer par provoquer le vomissement, et, à défaut d'émétique, employer les barbes d'une plume, ou, au besoin, les doigs, pour titiller l'arrière-bouche aussi profondément que possible.

(*Note du Rédacteur.*)

Mémoire sur la propriété épidémique du choléra.

Lu à l'Académie impériale de médecine, par M. JOLLY.

(*Suite*).

Il est probablement de ces conditions dites idiosyncrasies, qui sont innées ou liées à l'organisation primitive de l'homme ; de même que d'autres s'acquièrent dans des circonstances hygiéniques, physiologiques ou pathologiques également indéterminées, également insaisisssables. Peut-être en est-il aussi qui sont dues à une sorte d'acclimatement, à un effet de résistance habituelle exercée au milieu même des foyers épidémiques; et tel est probablement le cas des médecins, des gardes-malades, de toutes les personnes qui vivent habituellement dans une atmosphère épidémique, comme dans leur élément naturel; qui se familiarisent, s'identifient, pour ainsi dire, dans les milieux où ils restent en contact plus continu, plus prolongé, avec des agents plus ou moins délétères, sans en subir les effets pathogéniques.

Il est certain du moins, et nous l'avons déjà prouvé par des résultats de statistiques officielles opposés à l'opinion de la contagion ; il est certain que les personnes qui ont le plus vécu dans un contact habituel avec les cholériques, dans l'atmosphère même des hôpitaux, ont fourni moins de décès au nécrologe de l'épidémie que d'autres placées hors des foyers ou des atteintes directes de la maladie, et qui n'ont eu à subir son influence que par suite de leur transition brusque et soudaine dans les milieux épidémiques. Et quelle que soit l'invraisemblance ou l'étrangeté du fait, partout néanmoins l'expérience oblige de l'accepter comme une vérité bien démontrée. Nous ne rappellerons pas, à ce sujet, tout ce qui a été signalé dans les statistiques, tant en Asie qu'en Europe, et pour ne citer ici que des exemples bien frappants qui se sont passés sous nos yeux dans les deux dernières épidémies, nous avons vu, en 1832, le service des salles de nos hôpitaux ne compter que 2 décès p. 100 à l'Hôtel-Dieu, 2 décès p. 100 à la Salpêtrière, tandis que le service général de l'administration compte 3 p. 100 à l'Hôtel-Dieu, et 4 p. 100 à la Salpêtrière.

En 1849, le résultat est beaucoup plus significatif. Le personnel du service des salles, qui vit pendant tout le cours de l'épidémie dans les foyers les plus actifs de la maladie, n'est atteint que dans la proportion de 12 p. 100 à la Salpêtrière, 5 p. 100 à Bicêtre, 2 p. 100 à l'Hôtel-Dieu. Tandis que, dans ces mêmes établissements, le personnel de la cuisine, de la pharmacie, de la buanderie, des chantiers, des ateliers, qui se trouve plus ou moins éloigné des foyers actifs de l'épidémie, compte jusqu'à 19 p. 100 décès à la Salpêtrière, 11 p. 100 décès à Bicêtre, 3 p. 100 décès à l'Hôtel-Dieu.

Ailleurs, dans les hôpitaux militaires, au Val-de-Grâce, par exemple, que se passe-t-il? C'est notre savant et zélé collègue, M. Lévy, qui va nous le dire, dans un précieux document que nous devons à sa parfaite obligeance.

Du 1er au 31 octobre 1849, l'effectif général des infirmiers était de 472 hommes, dont 60 sont restés spécialement attachés au service des cholériques, indépendamment des infirmiers supplémentaires de garde, au nombre de 10 à 20 par jour ; de telle sorte que le demi-bataillon tout entier devait passer par le service des cholériques.

Sur ce total de 472 infirmiers, 12 seulement ont été atteints de choléra ; mais, chose remarquable, 6 d'entre eux n'avaient encore fait aucun service, n'avaient encore eu aucun rapport avec les cholériques, et 5 autres n'avaient fait qu'un très-court ser-

vice. Le 12e, nommé Didenot, après avoir fait impunément, pendant trois mois, le service d'infirmier, était rentré à la caserne située loin du bâtiment des cholériques, et c'est là qu'il fut atteint mortellement, quelque temps après sa rentrée. Ainsi donc, sur les 12 infirmiers atteints dont 4 succombent, un seul de ces derniers, Didenot, comme on vient de le voir, avait servi aux cholériques; les 3 autres, ce qui est encore à noter, sont le baigneur, le buandier, un employé au bureau des entrées, tous 3 habitant un lieu parfaitement isolé, à l'extrémité du jardin du Val-de-Grâce.

Du reste, on sait que pas un seul médecin des hôpitaux civils et militaires n'a succombé dans l'épidémie de 1849. Des élèves, des infirmiers, des gardes-malades, des employés au service des salles, ont payé un tribut plus ou moins cher à l'épidémie, mais partout, même à la Salpêtrière, la proportion des décès reste toujours inférieure à la moyenne du chiffre de la mortalité générale.

Quant aux médecins civils, c'est encore même résultat; sur un total de 1,480 que représente, en 1832, la population médicale de Paris, 16 succombent, mais 9 d'entre eux ne voyaient pas de malades pour cause d'âge, d'infirmité ou autre. En 1849, le personnel des médecins de Paris, quoique plus nombreux, ne compte que 3 décès sur 1,618, et aucun des 3 médecins enlevés par le choléra n'avait vu de malades. Faut-il ajouter que, sur plus de 300 ecclésiastiques qui ont été appelés à rendre les derniers devoirs aux cholériques, 3 seulement ont succombé; que sur les 65 sœurs de Notre-Dame-de-Bon-Secours qui ont soigné les malades pendant le cours de l'épidémie, il n'y a eu qu'une seule victime; et quelle est cette victime? C'est une bonne sœur toute valétudinaire qui n'avait pas vu un seul cholérique.

Il semblerait donc résulter de tels faits, que non-seulement la présence des malades et la multiplicité des contacts n'ajoutent rien à la propriété épidémique du choléra, mais qu'il y a réellement un premier degré d'immunité relative pour certaines classes d'individus, que leur mission appelle plus spécialement et plus habituellement à vivre dans les foyers épidémiques.

En présence de ce fait assez général, pour qu'il ne soit plus permis de le mettre en doute, il était permis de se demander si la même loi d'immunité relative peut s'acquérir par une précédente attaque de choléra, ou même par la seule habitation dans les milieux épidémiques. L'expérience a déjà répondu à la question; il y a eu, en 1849, des victimes parmi les personnes qui avaient payé un premier tribut à l'épidémie de 1832; cela n'est pas douteux; nous n'avons pourtant pas de statistiques officielles à apporter à l'appui de ce fait; mais si nos informations sont fidèles, si nos recherches personnelles ne nous ont point trompé sur ce point, nous croyons que le chiffre des individus itérativement atteints de choléra ne représente qu'une assez faible proportion dans le chiffre total des sujets atteints en 1849. Des investigations, suivies avec une grande attention, en Algérie, par M. le docteur Audouard, et à Paris par notre judicieux confrère et ami, M. Briquet, dans son service de la Charité, viennent surtout donner quelque appui à cette opinion.

Le choléra, comme on le sait, n'a d'ailleurs épargné aucun âge, aucun sexe, aucune condition sociale. La période de la vie qui a fourni le plus de malades est celle de 21 à 30 ans, et cela devait être, non à cause du fait de l'âge, mais parce que la population qu'elle représente est deux fois plus forte que celle de 60 ans. En 1832, comme en 1849, la mortalité la plus forte correspond aux deux âges extrêmes de la vie, c'est-à-dire au-dessous de 5 ans et au-dessus de 70 ans, où l'on compte presque autant de décès que de malades.

En 1832, comme en 1848, le chiffre des femmes atteintes excède celui des hommes dans la proportion d'un 25e, bien que la population relative des femmes n'excède que d'un 35e celle des hommes; mais après quelques oscillations observées dans le mouvement de la mortalité, celle-ci reste dans la proportion de 47 p. 100 pour les hommes, 45 p. 100 pour les femmes; ce qui ne permet guère de rien conclure à l'égard de l'influence du sexe dans l'étiologie individuelle du choléra.

Quant à la position domestique des familles, à leur manière de se loger, de se vêtir, de se nourrir, elle ne pouvait être indifférente dans la question, et l'expérience a assez prouvé que si le choléra a su pénétrer dans la demeure du riche, atteindre jusqu'aux degrés les plus élevés de l'opulence, il a toujours trouvé plus d'aliment dans l'asile du pauvre, plus de victimes dans les populations indigentes. L'important travail qne nous devons à notre honorable collègue, M. Bouvier, sur la *Mortalité comparée des quartiers de Paris dans l'epidémie de* 1849, ne laisse guère de doute à cet égard, bien qu'il y ait lieu de regretter que le savant auteur n'ait pas toujours compris tout ce qu'il y a de complexe dans la pauvreté comme fait étiologique. Il faut bien se garder,

en effet, de confondre ici la pauvreté qui subit l'influence de l'humidité, qui souffre les rigueurs du froid et de la faim, avec celle qui peut se loger sainement ou dans les étages supérieurs, se vêtir, se nourrir, se mettre à l'abri des intempéries de l'air, et se placer ainsi dans des conditions quelquefois plus salubres que l'opulence avare ou dédaigneuse des bienfaits de l'hygiène.

Rappelons ici, d'ailleurs, que l'on a peut-être attaché trop d'importance à certaines règles absolues du régime alimentaire, comme on a peut-être aussi exagéré l'influence attribuée aux liqueurs alcooliques dans les attaques du choléra. Nous devons dire que toutes nos recherches à ce sujet ne nous ont donné que des résultats fort équivoques.

On avait bien observé que chaque lundi, comme chaque lendemain de jour férié, avait été marqué par un plus grand nombre d'entrées dans les hôpitaux ou d'inscriptions dans les bureaux de secours; mais pour être en droit de conclure quelque chose de ce fait, peut-être fallait-il aussi enregistrer en regard les ivrognes qui ont échappé aux atteintes de l'épidémie. Que s'il était permis de citer à ce sujet un seul fait particulier, nous dirions que nous avons vu, en 1832, un ivrogne de profession, surnommé *Bourgogne*, à cause de sa passion pour le vin, et qui, ne sachant plus comment satisfaire cette passion devenue irrésistible, s'était offert de soigner les cholériques, de garder et d'ensevelir les morts, pourvu qu'on lui donnât du vin et de l'eau-de-vie à discrétion. Bourgogne, vivant ainsi dans un état continuel d'ivresse, jour et nuit, et au sein des plus actifs foyers du choléra, n'éprouva pas la moindre indisposition dans tout le cours de l'épidémie.

On a dit aussi que toutes les passions déprimantes, la peur surtout, avaient eu une très-grande part dans les prédispositions physiologiques aux atteintes de l'épidémie. Sans prétendre nier le fait, qu'il eût été assez difficile d'asseoir sur des chiffres de statistique, nous avouerons encore que l'observation la plus attentive, les investigations les plus suivies ne nous ont rien appris de bien concluant à ce sujet. Nous avons vu des personnes du caractère le plus ferme, le plus résolu, qui, dans leur inébranlable impassibilité, ont été foudroyées par le choléra, tandis que d'autres ont échappé à ses attaques, après avoir traversé ses phases les plus meurtrières dans toutes les angoisses d'une sorte de panophobie. Et nous ne doutons pas non plus que s'il eût été possible d'enregistrer le nombre des peureux qui ont été affranchis des coups du fléau, pour l'opposer à celui de ses plus courageuses victimes, l'on eût singulièrement réduit la valeur de cette prétendue cause du choléra.

L'influence des professions, d'après tous les tableaux statistiques, semble prendre une valeur plus significative, plus réelle dans l'étiologie individuelle ou physiologique du choléra; et, toutefois, elle nous a paru tenir bien plus souvent aux localités dans lesquelles elles s'exercent, qu'à la nature même des travaux qu'elles comportent. Il est certain, du moins, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, que les états ou industries qui s'exercent dans des habitations froides, humides, peu accessibles à l'air, au soleil et à la lumière, dans les rez-de-chaussée, par exemple, tels que ceux de cordonniers, de tabletiers, de découpeurs en peignes, de blanchisseuses, de marchands de vin, d'épiciers, de charbonniers, de fruitiers, de portiers, figurent en première ligne dans tous les tableaux de mortalité cholérique. — Quant à l'effet direct de la profession considérée en elle-même, ce qui nous a paru le plus clairement démontré, c'est que ce ne sont pas les professions qui exigent le plus d'efforts musculaires et qui entraînent le plus de fatigues physiques qui ont eu le plus à souffrir de l'épidémie. Dans la décomposition que nous avons dû faire des diverses catégories ou corps d'état, pour apprécier ou déterminer l'influence spéciale qui revient à chacune d'elles dans l'étiologie physiologique du choléra, nous avons pu voir que les états sédentaires, avec peu ou point d'action musculaire, figurent partout dans des proportions de mortalité incomparablement supérieures à la moyenne. Ainsi, d'après le travail cité de M. Marc Moreau, sur 1,000 décès, les professions extérieures, avec mouvement, ne donnent guère que 1 décès p. 100, tandis que les professions intérieures, sédentaires et sans mouvement, donnent jusqu'à 40 décès p. 100. Et ce que nous pouvons ajouter à ce fait, que nous avons retrouvé avec de faibles différences de chiffres dans toutes les statistiques générales ou partielles du choléra, c'est que nous n'avons pas vu, dans tout le cours des deux précédentes épidémies, un seul cas de choléra qui se soit déclaré dans l'action même d'un travail régulier, alors que ce travail n'est point, par son excès, incompatible avec l'exercice normal des fonctions, alors surtout qu'il peut favoriser, entretenir dans l'organisme le degré de chaleur animale nécessaire au maintien de la santé. Et nous ne doutons pas que beaucoup de personnes n'aient échappé aux atteintes de la maladie par un exercice soutenu, par une activité musculaire capa-

ble d'opposer à ses attaques une puissance continuelle de réaction et de chaleur vitale.

Dans l'armée anglaise, campée sur les bords de la rivière du Sind, où le choléra sévissait avec fureur, on remarque que l'infanterie résiste à ses attaques par des marches journalières et des exercices fréquents ; tandis que la cavalerie, plus constamment au repos, est plus cruellement atteinte, au point de couvrir les routes de morts et de mourants. On sait qu'à la revue du 14 juin 1849, la garnison de Paris a compté, pendant le seul temps de repos qu'elle est restée au Champ-de-Mars, plus de 300 hommes atteints de l'épidémie. Il résulte aussi de nos observations personnelles, et comme circonstance qui peut s'ajouter à ce fait, que, le plus ordinairement, les attaques cholériques ont eu lieu au lit, en voiture, pendant le sommeil, au milieu de la nuit, dans la contention d'esprit, toujours dans l'état de repos.

(*La suite au prochain numéro.*)

HYGIÈNE.

De l'influence que la présence ou la suppression de la barbe exerce sur la santé de l'homme,

PAR LE DOCTEUR VICTOR SZOKALSKI.

L'influence exercée sur la santé par la présence ou l'absence des poils de la face, n'avait pas encore été étudiée ; c'est ce qui a engagé M. le docteur Szokalski à communiquer les observations qu'il a eu occasion de recueillir à ce sujet, et son important travail a été imprimé dans les *Annales de la société de médecine de Gand.* Nous pensons que ce médecin a rendu un véritable service en s'occupant de ce point de la science, car ses études peuvent fournir d'utiles renseignements sur la cause d'une foule de maladies, et peut-être que beaucoup d'individus trouveront un immense avantage pour leur santé à ne pas se faire raser.

Sans mettre en cause l'importance hygiénique, existe-t-il quelque chose de plus ridicule que l'empire de la mode ou du caprice sur la barbe ? Les uns se rasent toute la face à l'exception des moustaches, tandis que les autres ne suppriment que celles-ci ; celui-ci accompagne ses moustaches d'une touffe de barbe au-dessous de la lèvre inférieure, d'une impériale, comme on l'appelle, tandis que celui-là s'entoure la figure d'une sorte de collier ; puis viennent les favoris larges et touffus, ceux qui ont la forme d'une côtelette de mouton, etc., etc., sans compter les individus qui sont encore plus excentriques et ceux qui se rasent toute la barbe. Nous n'avons pas le droit, assurément, de nous moquer des sauvages et de trouver mauvais qu'il plaise à un être humain de se raser la tête et de ne conserver qu'une petite houppe de cheveux sur le sommet du crâne ; nous sommes tout aussi absurdes que lui, et puisque nous n'osons secouer cette tyrannie de notre civilisation, sachons au moins à quoi elle expose notre santé.

Je fus, pendant un certain nombre d'années, dit M. Szokalski, chirurgien de l'hôpital d'Alize-Sainte-Reine, en Bourgogne, et chargé en même temps du service de santé dans les ateliers de construction du chemin de fer de Lyon. Cette circonstance m'entretenait en rapport journalier avec la population des villes et des villages environnants, ainsi qu'avec le nombreux personnel des travaux publics, pendant tout le temps des crises politiques que nous venons de passer en France.

Au commencement de 1848, j'ai vu presque tous les mentons se couvrir de poils épais, que j'ai vu aussi disparaître quelques années plus tard par le revirement de la mode. Jamais il ne se présenta d'occasion plus favorable pour combler la lacune scientifique dénoncée par M. Lévy ; aussi j'en ai largement profité, et bien que mes observations aient été beaucoup plus nombreuses, je ne prendrai pour base, dans cette circonstance, que cinquante-trois cas que j'ai pu noter avec tous les détails.

Les sujets de mes observations étaient tous bien portants, vigoureux, âgés de vingt-cinq à quarante-cinq ans. Tous éprouvaient, après l'abrasion de leurs barbes, moustaches et favoris, une sensation pénible de froid sur les parties de la face dénudées subitement ; mais quatorze d'entre eux se sont bientôt accoutumés à l'impression de l'air, et n'ont eu à supporter aucun dommage du changement de leur habitude. Les autres furent moins heureux, ceux surtout qui furent surpris, après l'abrasion, par le temps pluvieux et froid, excessivement pénible dans les gorges de la Bourgogne. Ainsi, j'ai compté vingt-sept cas de maux de dents, parmi lesquels il y avait onze névralgies dentaires et faciales, seize cas de fluxions gencivales, avec ou sans abcès ; treize cas de carie dentaire de date ancienne, qui étaient évidemment activés par l'abrasion et qui exigeaient l'évulsion des dents. Les névralgies étaient toutes difficiles à guérir, deux étaient rebelles et n'ont cédé que lorsque la barbe eut repoussé de nouveau ; quatre étaient intermittentes, et se sont manifestées en même temps avec plusieurs cas de fièvre inter-

mittentes, dans les chantiers de terrassement établis sur le sol marécageux.

La maladie la plus fréquente, après les maux de dents, était le catarrhe nasal simple (*rhume de cerveau*) ou compliqué de l'irritation de la gorge. J'en ai observé vingt-trois cas, dont plusieurs présentèrent une opiniâtreté remarquable ; chez les sujets lymphatiques, je comptai six fois le gonflement des glandes sub-maxillaires (*placées sous les mâchoires*). Deux malades, effrayés par leur tenacité, ont fait de nouveau repousser leur barbe, et ils étaient bientôt débarrassés de cette affection.

Le besoin plus fréquent de cracher ou d'avaler la salive était constaté par le plus grand nombre d'individus rasés, mais il est survenu deux fois une véritable salivation accompagnée d'un gonflement douloureux des glandes parotides. Un Alsacien, lymphatique, aux cheveux roux et aux yeux proéminents, conserve, pendant plus de trois mois, le flux nasal, le mal de gorge et la fétidité d'haleine qui le déterminent à laisser de nouveau pousser librement sa barbe.

Atteints de ces différentes indispositions, plusieurs de mes malades étaient obligés de suspendre, pendant quelques jours, leurs occupations, et de porter ensuite des mentonnières pour s'accoutumer graduellement à l'impression du froid ; quatre, plus gravement malades, étaient obligés de garder le lit. Le plus grand nombre de ceux que j'ai eu l'occasion de rencontrer plus tard ont cessé de se raser, prétendant qu'ils étaient exposés aux rechutes et aux maux de dents et de gorge dont ils désiraient se débarrasser définitivement.

Ici M. Szokalski analyse les faits qu'il a rapportés et émet des opinions théoriques pour expliquer l'action physiologique des organes qui se trouvent en jeu et les influences qu'ils subissent, puis il reprend :

L'usage de se faire raser affaiblit considérablement les suites fâcheuses de cette pratique, mais l'habitude n'est pas contractée par tout le monde avec la même facilité, et on l'achète, beaucoup plus souvent qu'on ne le pense, au prix de nombreuses incommodités. Les individus faibles, lymphatiques et nerveux en supportent le plus de frais, et en présence des faits que je viens de relater, on est bien en droit de se demander si la conservation des poils sur la face ne serait pas capable de les préserver de maux de gorge, de rhumes de cerveau, de gonflement d'amygdales, de fluxions gencivales auxquels ils sont très-sujets. Tous ces maux sont rares chez ceux qui conservent la barbe, et c'est en vain que je cherche parmi eux des exemples de névralgie soit faciale, soit dentaire, dans ma pratique et dans celle de plusieurs autres médecins. Ils sont aussi beaucoup moins sujets à la carie dentaire. Ainsi sur 15 personnes âgées de trente ans, qui ne se sont jamais fait raser, je n'ai trouvé que huit extractions de dents, tandis que sur 15 autres qui suivent la mode contraire, cette opération a dû être pratiquée 26 fois.

Les rapports des poils sur la face avec le restant de l'économie sont très-importants sous le rapport hygiénique, mais ils ne sont pas moins dignes de l'attention du médecin. En faisant librement pousser la barbe, les moustaches et les favoris, on peut avantageusement modifier les dispositions morbides de la bouche et du pharynx, et enlever certaines de leurs maladies. C'est ainsi que je réussis à guérir un cas de flux nasal rebelle à tous les autres moyens, et à faire disparaître dans deux autres cas le gonflement considérable des glandes sub-maxillaires chez des jeunes gens scrophuleux. Ayant remarqué que les vieillards qui portent la barbe longue jouissent ordinairement d'une bonne santé, j'interdis l'abrasion à un homme de soixante-trois ans, affecté d'aphtes, de ramollissement des gencives, de fréquents maux de dents et de dyspepsie chronique (*difficulté habituelle de digérer.*) Son état s'est considérablement amélioré, quoiqu'il n'ait fait usage d'aucun autre remède. Les aphtes ont disparu, et la digestion a repris sa force. Dans deux cas de névralgies faciales qui récidivaient à chaque refroidissement, la libre croissance de la barbe et des favoris se montre très-favorable. Depuis plus de deux ans que ces personnes ont cessé de se faire raser, elles sont entièrement délivrées de leurs souffrances.

Du sel marin dans quelques affections de l'estomac et des intestins.

Dans un verre de capacité ordinaire on fait dissoudre 2 grammes de sel marin pour 10 grammes d'eau environ. Au moment de s'en servir, on renplit le verre au trois quarts avec de l'eau de seltz et on prend le tout avant que l'évaporation de l'acide carbonique ait eu le temps de s'opérer.

D'après des expériences faites sur lui-même, M. le docteur Plouviers a remarqué qu'après avoir pendant six semaines fait usage d'une cuillerée, puis d'une cuillerée et demie de sel tous les matins dans une tasse de lait, il était devenu plus fort, plus dispos, et il avait acquis 5 kilogrammes de plus qu'il

n'avait avant. Mais en continuant l'usage du sel, il n'a pas tardé à éprouver les symptômes d'une pléthore dont les progrès se faisaient sentir tous les jours, et qui l'obligea à en cesser l'usage. Ces premiers résultats obtenus sur lui-même, l'ont engagé à multiplier et varier ses expériences, qui l'ont conduit à reconnaître que le sel marin était un puissant fortifiant, un digestif d'une haute importance ; que c'est enfin un modificateur, un dépurateur du sang, dont l'action bienfaisante n'est pas appréciée autant qu'elle devrait l'être, et qui peut, en cas d'insuffisance d'alimens, être un coadjuteur utile pour l'alimentation. Il conclut de son travail : 1° Que le sel pris à hautes doses par des personnes d'un tempérament sanguin, apoplectique, est nuisible ; 2° qu'au contraire chez les personnes affaiblies, et cependant sans être malades, il est d'une incontestable utilité ; 3° qu'il peut devenir chez les ouvriers et les malheureux un supplément de nourriture, pris à des doses fractionnées et associé aux alimens.

Lumbago guéri rapidement.

On donne en médecine le nom de *lumbago* au rhumatisme qui affecte les muscles de la région lombaire, vulgairement les reins ; cette affection est excessivement douloureuse et souvent assez longue à guérir. M. le docteur Barrère a donc fait une chose utile en publiant dans la *Gazette médicale de Toulouse* un fait de guérison de lumbago obtenu en 24 heures.

Dans le fait rapporté par M. Barrère, le lumbago était accompagné de douleurs horribles qui condamnaient le malade au repos le plus absolu. Le liniment suivant fut seul employé et appliqué en frictions trois fois par jour.

Prenez :	Poudre de camomille.....	8 grammes.
	Sel commun.....	2 —
	Camphre (préalablement dissous dans essence de térébenthine, 8 grammes).....	1 gr. 25 c.
	Onguent de sureau ou d'althœa...	100 grammes.
	Savon noir.....	30 —

Mêlez exactement.

Ce liniment, connu sous le nom de liniment de Home, a été recommandé par F. Home, un des médecins les plus distingués du XVIIIe siècle, qui le donne comme presque infaillible contre le lumbago. Ce médecin s'en est servi avec beaucoup de succès contre les diverses variétés de rhumatisme musculaire, contre les douleurs des vieilles luxations et vieilles fractures, ainsi que celles qui suivent certaines contusions.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

LA MAISON NOIRE.

(Suite.)

On loge ici en garni, à la nuit. Il y avait à la maison une porte d'allée qu'on a condamnée. Il faut sortir par la boutique. Le maître du garni, celui qu'on appelle le *bourgeois*, veut voir passer devant lui ceux qui sortent. C'est une idée qu'il a dans l'intérêt de ses meubles. D'ailleurs, en entrant et en sortant par la boutique, on passe devant le comptoir d'étain et on s'y arrête. Cela convient aux locataires, et ça ne déplait pas au bourgeois. Une arrière boutique, réduit obscur, garni de tables et de bancs, offre au consommateur les facilités des conversations intimes et des longues séances. Mais nous profitons d'une porte de côté, et nous voilà dans cette allée dont l'issue est fermée sur la rue.

Il faut se bien représenter la disposition des lieux. La maison se compose de deux corps de bâtiment : l'un sur la rue, dans lequel nous venons d'entrer ; l'autre, séparé du premier par une petite cour, est adossé au mur de l'Ecole polytechnique.

La boutique et l'allée font toute la largeur de la propriété, c'est-à-dire la largeur de la façade sur la rue, et celle aussi du second corps de bâtiment (cinq mètres), l'allée, qui est dans la profondeur du premier corps de bâtiment, longe la boutique et l'arrière-boutique ; elle a 8 mètres. C'est donc pour ce premier corps de bâtiment 40 mètres superficiels.

L'emploi qu'on a fait de cette superficie étant le même aux cinq étages, il suffit d'étudier la disposition de l'un d'eux.

Il y a d'abord sur la rue deux chambres, dont une avec cheminée, toutes deux avec fenêtre. Ni l'une ni l'autre ne manquent d'air ni de lumière. Ensuite, sur la cour, il y a un cabinet étroit de 1 mètre 70 de large sur 4 mètres 30 de profondeur ; ce qui offre peu d'espace au delà de la place du lit. On y couche pour cinq sous quand on est seul, huit sous pour deux. Maintenant, entre les deux chambres qui ont leurs fenêtres sur la rue et ce cabinet qui donne sur la cour, il y a un second cabinet de même dimension que le premier. Celui-ci est sans fenêtre. Il y a un lit et une chaise, mais il n'y a ni air ni jour. C'est ici quatre sous par nuit, et il n'y manque pas de locataires. Nous trouvons sur nos notes : au troisième étage, cabinet noir,

un homme; au quatrième, cabinet noir, un ancien militaire avec son fils âgé de 10 ans.

Telle est donc la composition de cinq étages du premier corps de bâtiment, auquel il faut ajouter aussi pour chaque étage, un troisième cabinet dont l'emplacement est pris sur les paliers de l'escalier. Ce troisième cabinet a peu de jour snr la cour, mais ses dimensions sont étroites : 1 mètre 90 sur 1 mètre. Il n'y a pas de place pour une chaise, ni même pour un bois de lit. Il n'y a que la stricte place d'une paillasse, et, en effet, c'est tout le mobilier de la pièce. On y couche pour trois sous.

La cour a 3 mètres sur 5. C'est comme un puits étroit, une fosse humide, entre les quatre et cinq étages des deux corps de bâtiment et les murs des maisons voisines. La nuit, dans cette sorte de fosse commune, les habitants des étages supérieurs, pour s'épargner la peine de descendre à un endroit plus particulier, versent par les plombs, par les fenêtres, tout ce qui pourrait les embarrasser. Trois visites faites depuis trois mois, avant midi, nous ont donné lieu de constater la régularité de cette habitude, attestée d'ailleurs par les traces dont les murs sont couverts de toutes parts.

C'est donc de cette cour, uniquement, que le second corps de bâtiment, celui qui est adossé dans toute sa hauteur au mur de l'Ecole polytechnique, tire l'air et la lumière qu'il peut avoir.

Il y a d'abord au rez-de-chaussée une salle basse de 5 mètres de largeur sur 6 de profondeur, et, comme les constructions de l'escalier, qui est commun aux deux corps de bâtiment, prennent 2 mètres sur la cour, c'est dans les 3 mètres restants que sont pratiquées la fenêtre et la porte. Ce détail est utile pour qu'on se fasse une idée de la manière dont cette salle peut être éclairée et aérée. Quoi qu'il en soit, dans notre première visite, nous avons trouvé là neuf lits. C'est la chambrée, mais bien différente des chambrées de la maison noire. Ce n'est pas, comme chez nos Auvergnats, une réunion de travailleurs menant une vie régulière et mettant en commun leurs intérêts pendant des mois et des années entières. C'est ici un asile de nuit, c'est le sombre refuge où chaque soir, dans les ténèbres, se rencontrent fortuitement quelques malheureux sans ressources et sans nom. On donne deux sous, et on paye en entrant. Le lendemain, à 10 heures, on a son congé.

Montons maintenant aux étages supérieurs, pour y voir l'emploi de cette superficie de 30 mètres, qui forme au rez-de-chaussée la chambrée.

Les 6 mètres de profondeur sont partagés en deux par un couloir obscur qui fait équerre avec la continuation du palier de l'escalier. Du côté de la cour, il y a un cabinet de 2 mètres de large sur 3 de profondeur. Ce sont des logements de chiffonniers à cinq sous. Là, entre un grabat et la fenêtre, un malheureux couvert de haillons est accroupi faisant le triage des ordures de la rue. Il les lotit par nature de matières; surtout il sépare avec soin ces linges toujours sales, quelquefois imprégnés d'une sanie horrible, qu'il ne pourra faire accepter à l'entrepreneur en chiffons qu'après les avoir grossièrement lavés, surtout après les avoir bien fait exactement sécher dans sa triste demeure. Mais alors ça se vend deux sous la livre! Ce serait le plus précieux de son butin, si ce n'est qu'il a rapporté dans sa hotte des croûtes de pain souillé, des têtes de poisson et quelques affreux mélanges d'os et de chairs meurtries. Nous ne craignons pas qu'on nous reproche de remuer ici toutes ces horreurs, puisque voilà des êtres humains qui s'en nourrissent.

Nous n'avons pas fini. Il faut descendre encore plus bas pour être au fond de ces abîmes.

Au delà des deux chambres de chiffonniers, de l'autre côté du couloir obscur, au fond de cette maison enfin qui est adossée à un mur, que peut-il y avoir? Il y a des logements garnis, puisque c'est ici une maison garnie.

Comptons bien. La salle du rez-de-chaussée avait 6 mètres de profondeur. A chaque étage, les chambres de chiffonniers, sur la cour, en ont trois; il y a environ 1 mètre de couloir, reste un peu plus de 2 mètres de profondeur sur 5 de large. Ce n'était pas de la place à perdre! On y a fait deux cabinets, un à deux lits et un autre à un seul lit.

Les cabinets noirs du premier corps de bâtiment sont en regard de ceux-ci, des logements confortables; ils n'ont pas d'air ni de lumière, mais au moins leur porte s'ouvre sur un corridor qui est éclairé, et dans lequel l'air, tant bien que mal, circule de la rue à la cour. De plus, ces premiers cabinets noirs sont formés de simples cloisons non humides; ils ne sont pas comme ceux-ci, entourés de murs épais.

Dans notre première visite, arrivés en plein jour dans le couloir obscur, ne pouvant imaginer qu'il y eût rien au delà, c'est avec un véritable sentiment d'horreur, qu'une porte ayant été ouverte, nous entendîmes du fond des ténèbres sortir une voix humaine. C'était une femme âgée, récemment sortie de l'hôpital, pas assez remise pour pouvoir travailler. Elle était là en convalescence! Comme elle était couchée, nous avons pu l'entendre, mais non la voir. Une autre fois, nous l'avons trouvée vaquant dans la maison à ses affaires. Elle avait les yeux gonflés et rouges. Elle nous a confié la plus grande de ses peines : c'est que le pauvre bout de chandelle qu'elle a dans sa chambre y attire un énorme rat : « Elle en a peur! elle ne peut plus dormir! Sentant cette bête monter sur son lit, elle se réveille à chaque instant pour faire : *Chu chu!* »

Ce sont ses propres paroles. Elle nous disait ces choses en pleurant, car le reste de sa vie est une misère; mais c'est là son supplice.

Lors de notre dernière visite, cette malheureuse était retournée à l'hôpital; mais son cabinet n'était pas vide. Il n'y a pas ici de non valeur! En ce moment surtout, les logements sont, dans cette maison comme dans tout le reste de Paris, fort recherchés. Aussi pour l'unique lit de la malade, nous avons trouvé deux pauvres femmes payant ensemble cinq sous par jour; et nous nous sommes assurés que les huit cabinets noirs des quatre étages du second bâtiment, ensemble douze lits, sont tous occupés.

Il ne faut pas croire que cette maison soit dans la rue une exception. Nous l'avons choisie pour servir d'exemple, parce qu'elle est petite, et par conséquent d'une description facile. Mais la plupart des numéros impairs de la rue, quelques-uns des numéros pairs, plusieurs maisons de la rue du Clos-Bruneau, et en particulier, dans cette rue, le n° 5; plusieurs aussi dans les ruelles qui vont de la rue Traversine à la rue Saint-Victor, nous auraient offert des tableaux semblables.

Devant de tels faits, le projet de la rue des Ecoles, qui, pris dans son ensemble, c'est-à-dire de la rue de la Harpe à la grille du Muséum, satisfait à des convenances très-dignes de considération, se trouve, au point de vue de l'hygiène, suffisamment motivé dans la partie de son tracé comprise entre la rue Saint-Jacques et la rue des Fossés-Saint-Victor. Il y a ici plus que l'intérêt du commerce et de la propriété, plus que l'intérêt de l'art et de la science, il y a une question d'humanité, sur laquelle tout le monde tombera d'accord. Entre les magnificences du Panthéon et les misères de la Maison noire, il n'y a que la largeur d'une rue! L'épaisseur d'une pierre sépare l'Ecole polytechnique des antres affreux de la rue Traversine! De pareils contrastes ne pourraient subsister plus longtemps qu'à la honte de la civilisation. Il importe à l'honneur de la Ville de les faire disparaître.....

Prix proposé par la société de pharmacie. — Programme du prix de l'analyse du chanvre. — Il y a peu d'années, l'attention du monde médical fut vivement excitée par l'emploi de plusieurs substances rapportées d'Egypte et fournies par le chanvre indien, *cannabis indica*.

Ces substances possèdent, en effet, la singulière propriété de produire des hallucinations de l'intelligence et des illusions des sens de la vue et de l'ouïe. On s'en sert, dit-on, dans l'Inde pour se procurer des songes agréables.

Ces préparations sont de plusieurs sortes : le haschich, fourni par les sommités fleuries du *cannabis indica*, cueillies à la fin de la floraison, avant la maturité des semences, et divers extraits gras auxquels on ajoute souvent des substances aromatiques. Ces préparations ont une action très-marquée sur l'économie, et peuvent même produire d'assez graves accidents. Plusieurs chimistes se sont occupés de la recherche du principe actif contenu dans le chanvre. MM. Smith (d'Edimbourg), Andrews, Robertson, professeur au collége de médecine de Calcutta, et plus récemment, M. Decourtive, ont retiré du *cannabis indica* une substance résineuse d'une grande activité. Celle qu'obtint M. Decourtive, d'après le procédé décrit dans sa thèse présentée à l'Ecole de pharmacie, paraît agir à la dose de 10 et même de 5 centigrammes, d'après les essais de M. Moreau (de Tours).

D'après M. Ratier, notre chanvre ordinaire a une action analogue à celle du *cannabis indica*, et le danger qu'il y a, dit-on, de s'endormir dans les champs plantés de chanvre, ne paraît pas être sans fondement.

Si l'on joint à cette opinion ce fait, que les sommités du chanvre, très-odorantes et très-actives quand elles sont fraîches, perdent par la dessication une grande partie de leurs propriétés, on sera porté à admettre dans cette plante la présence d'une huile volatile.

Ce qui précède suffit pour montrer l'intérêt qu'il y aurait à connaître exactement la composition chimique du chanvre; c'est pourquoi la Société de pharmacie a décidé qu'elle décernerait, en 1855, un prix de la valeur de 1,000 fr. à l'auteur d'une bonne analyse du chanvre.

Les auteurs devront joindre à leurs mémoires des échantillons des produits qu'ils auront obtenus.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, doivent être adressées à M. Soubeiran, secrétaire-général de la Société de pharmacie de Paris, rue de l'Arbalète, 21, avant le 1er juillet 1854.

FORMULES.

TISANNE ROYALE.

Prenez :	Feuilles de séné mondé.....	15	grammes.
	Sulfate de soude (sel de Glauber)....	30	—
	Semences d'anis..... } de chaque..	4	—
	— de coriandre. }		
	Feuilles de cerfeuil..... } de chaque.	15	—
	— de pimprenelle. }		
	Eau froide.....	1	kilogram.
	Citron coupé par tranches.....	Un.	

Faites macérer pendant vingt-quatre heures en agitant de temps à autre; passez avec une légère expression, et filtrez la liqueur.

Cette boisson, qui n'est pas désagréable à prendre, purge très-bien; on peut la boire par verrées de quart d'heure en quart d'heure jusqu'à effet purgatif.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 février 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 87.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Du sommeil, conseils qui lui sont relatifs. — Quelle importance doit-on attacher à la présence des vers intestinaux dans le corps de l'homme? — Décoction de pavot prise à l'intérieur; danger pour les jeunes enfants. — Mémoire sur la propriété épidémique du choléra (suite). — Corps étrangers introduits dans le pharynx. — Variétés et nouvelles. — Formules : Vin tonique amer. — Feuilleton.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 FÉVRIER 1854.

La rougeole et la scarlatine continuent à régner épidémiquement : une foule d'enfants sont atteints par ces deux maladies et surtout par la dernière. Les variations de la température auxquelles nous sommes soumis en ce moment rendent ces affections beaucoup plus dangereuses et nécessitent des précautions plus minutieuses qu'à une autre époque de l'année, non-seulement pendant la durée de la maladie, mais aussi pendant la convalescence. Nous croyons devoir revenir sur la nécessité de ces précautions que nous avons déjà signalées.

Existe-t-il un moyen certain de prémunir les enfants contre la contagion de ces maladies? Non, car la transmission a lieu par l'air et à d'assez grandes distances, et lorsque beaucoup d'enfants sont atteints dans une même localité, l'influence épidémique s'étend dans tout le voisinage. Cependant on a beaucoup plus de chances pour empêcher que la maladie ne s'étende, en isolant les enfants qui sont malades et en les tenant isolés pendant plusieurs semaines après la cessation de la maladie. De cette manière, on pourra éviter que la rougeole et la scarlatine ne se propagent à tous les enfants d'une même famille; précaution d'autant plus utile, que chez l'un la maladie peut être très-bénigne, tandis qu'elle présentera des phases très-dangereuses chez l'autre.

Nous ne parlons plus du choléra que pour mémoire, et pour rassurer les esprits timorés qui s'imaginent qu'il en existe encore quelques cas. La crainte qui avait été exprimée de le voir persister jusqu'à la fin de l'hiver pour multiplier son intensité au printemps, était donc tout à fait chimérique. Beaucoup de médecins même prétendaient qu'il reparaîtrait au mois de février plus meurtrier que jamais; et Dieu merci, nous marchons vers la fin de ce mois qui donna naissance aux deux terribles épidémies de 1832 et de 1849 sans avoir à nous alarmer. L'abaissement subit de la température doit encore contribuer à nous rassurer, puisque c'est déjà au moment où le froid est devenu plus actif que l'épidémie a disparu.

DU SOMMEIL.

CONSEILS QUI LUI SONT RELATIFS.

Le sommeil est l'interruption momentanée de nos relations avec les objets extérieurs. Dans le sommeil il y a repos complet pour les organes des sens, les mouvements volontaires et les facultés intellectuelles; cependant ces dernières peuvent ne pas être dans un repos absolu, ainsi que le prouvent les songes.

Quel est celui qui ignore cette sensation particulière que l'on appelle le besoin de dormir ; sensation qui se traduit par un sentiment de pesanteur dans la partie antérieure de la tête, par la lassitude des membres et l'engourdissement des muscles. Lorsque ce moment arrive, les bras tombent sur les côtés du corps, les mains laissent tomber ce qu'elles tiennent, les jambes fléchissent, le corps s'affaisse, les yeux perdent leur éclat, la vue se trouble, la paupière supérieure s'abaisse, le menton tombe sur la poitrine, l'oreille devient paresseuse et le son qui lui parvient semble venir de plus en plus loin ; les idées perdent leur netteté et s'embrouillent, la voix, qui tout à l'heure balbutiait encore, s'éteint tout à fait, les bruits, même ceux qui sont forts, sont à peine perçus, enfin toute sensation disparaît, le sommeil existe.

Le sommeil est aussi indispensable à l'homme que les aliments lui sont nécessaires pour entretenir la vie et la santé, mais il doit être soumis à certaines conditions pour être complétement bienfaisant. Ainsi le temps pendant lequel on s'y livre doit être calculé de telle façon qu'il ne soit ni trop considérable ni insuffisant. Beaucoup de personnes occupées de recherches scientifiques et de travaux intellectuels s'appliquent à réduire leur sommeil, et une foule de savants ont trouvé ainsi moyen de doubler leur existence ; mais combien d'entre eux sont arrivés de la sorte à une fin prématurée ! On a vu des gens qui passaient régulièrement deux ou trois nuits la semaine à travailler, et d'autres qui ne dormaient que la moitié du temps que chacun y consacre le plus habituellement. Ainsi Lacépède, le celèbre naturaliste, ne dormait qu'environ quatre heures : d'abord de neuf à onze heures du soir, puis de trois à cinq du matin. De nos jours, plusieurs des littérateurs dont nous lisons les ouvrages travaillent plus la nuit que le jour, et nous ne nous doutons guère en prenant plaisir à parcourir ces brillantes productions de l'esprit, qu'elles ont coûté bien des veilles à leurs auteurs. « Nous ne dormons pas comme des brutes, écrivait dernièrement le célèbre rédacteur du journal le *Mousquetaire.* » C'est qu'en effet, malgré la prodigieuse facilité d'Alexandre Dumas et la supériorité de son organisation, il n'est pas possible que le jour seulement suffise à son inépuisable fécondité ; aussi est-il même pour ses envieux l'un des hommes les plus remarquables de notre siècle.

Combien donc faut-il d'heures de sommeil à chacun pour bien se porter? Telle est la question qui a de tous les temps préoccupé les médecins et les gens du monde. Il est impossible de formuler à cet égard une règle générale, car l'âge, la constitution, l'état de santé, le travail et les habitudes doivent être pris en considération. Cependant on peut poser quelques préceptes utiles relatifs au sommeil.

D'abord, sous le rapport de l'âge, on sait que les enfants nouveau-nés ne font guère que dormir ou téter, passant alternativement de l'une à l'autre fonction. Plus tard, jusque vers l'âge de dix-huit mois à deux ans, il est bon, tout en leur accordant une longue nuit, de les laisser dormir quelques heures dans le jour ; mais passé cet âge il est utile de leur faire abandonner cette habitude; car, en dormant au milieu de la journée, ils perdent le bénéfice de l'exercice à l'air libre, les avantages de la promenade et l'exposition à un soleil modéré, et leur sommeil de la nuit n'est pas aussi bienfaisant. A mesure que les enfants grandissent, les heures de sommeil doivent être moins nombreuses. Voici le tableau donné par Friedlander et le calcul qu'il a fait, suivant les différents âges de 7 ans jusqu'à 15, de la proportion convenable de sommeil, d'exercice, d'occupation et de repos :

Ages.	Sommeil.	Exercice.	Occupations.	Repos.
7	9 à 10 h.	8 h.	2 h.	4 h.
8	9	9	2	4
9	9	8	3	4
10	8 à 9	8	4	4
11	8	7	5	4
12	8	6	6	4
13	8	5	7	4
14	7	5	8	4
15	7	4	9	4

Un sommeil de sept heures est assez convenable pour les adultes et les hommes mûrs, mais les vieillards peuvent très-bien se contenter de six heures. Si les enfants dorment beaucoup plus longtemps que les adultes et les vieillards, c'est parce qu'ils font dans le jour une dépense énorme de forces qui demande un repos réparateur ; aussi est-il très-nuisible pour leur santé de ne pas les coucher de bonne heure, de les fatiguer beaucoup pendant les moments qui précèdent leur coucher, et de les laisser assister à des réunions du soir. En agissant ainsi, ils perdent leur fraîcheur, ils s'étiolent et acquièrent une mauvaise constitution.

Les femmes doivent dormir un peu plus longtemps que les hommes : on a reconnu que cela était nécessaire à leur santé. Cette prolongation de sommeil

n'est pas en rapport avec les exercices musculaires auxquels elles se livrent, puisqu'elles sont plus sédentaires que les hommes et vouées à des travaux plus doux ; mais il est probable que la mobilité de leur imagination et l'activité de leur esprit nécessitent impérieusement le repos que procure le sommeil.

Un long repos ne convient pas aux personnes qui ont un embonpoint considérable ; elles doivent limiter leur sommeil si elles veulent diminuer cette disposition à l'obésité. Les individus à tempérament sanguin ou nerveux ne peuvent se passer d'un sommeil régulier et suffisant, tandis que les lymphatiques ont besoin de la plus grande quantité possible de mouvement, d'air, de soleil et de toutes les excitations qui viennent du dehors. Quant aux convalescents, il est important qu'ils jouissent d'un repos plus long que dans l'état de santé, c'est ainsi qu'ils répareront leurs forces, mais chez eux le sommeil est très-léger, et ne commence à être bien réparateur que lorsqu'ils peuvent manger et se livrer à quelques exercices.

Le travail, qu'il soit physique ou seulement intellectuel, fatigue l'organisme lorsqu'il est excessif : aussi un long sommeil est-il indispensable à ceux qui le supportent ; c'est dans ce cas qu'il convient aux adultes de dormir pendant huit heures. En agissant autrement, la vie s'abrége, et on perd au bout de quelques années ce que l'on avait conquis chaque jour sur le sommeil. Nous disions dernièrement dans nos leçons d'hygiène, qu'en se levant deux heures plus tôt on se trouve, au bout de quarante ans, avoir vécu 20,200 heures de plus, c'est-à-dire 3 ans 121 jours 16 heures ; mais on a dû comprendre que ce calcul n'a d'importance que pour ceux qui dorment trop, qui perdent deux heures qu'ils pourraient utiliser, et non pour ceux qui se tiennent dans des limites nécessaires à la santé.

Le sommeil trop prolongé produit la bouffissure, l'accumulation de la graisse au milieu des tissus, la faiblesse, les pesanteurs de tête ; de plus, les facultés intellectuelles diminuent, les sens s'émoussent, et la tristesse finit par prédominer dans le caractère de l'individu.

L'insuffisance du sommeil produit d'autres désordres, et après avoir épuisé les forces, altéré les fonctions, elle ne tarde pas à être la cause de quelque maladie grave. Aussi la nature prévoyante a-t-elle, dans le but de notre propre conservation, mis en nous un attrait invincible pour cette première période du sommeil que nous désirons tant lorsque nous en sommes privés. N'a-t-on pas vu nos braves soldats, décimés par les fatigues et l'extrême rigueur de la saison, poursuivis par un ennemi dix fois supérieur en nombre, s'endormir dans la neige et ne plus songer aux dangers qui les entouraient ? En Espagne, de 1808 à 1812, les militaires, constamment environnés d'ennemis embusqués et prêts à les traiter avec cruauté, s'écartaient néanmoins quelquefois de leurs colonnes pour se cacher et dormir quelques instants. Enfin on a vu Alexandre, Pompée, Napoléon s'endormir la veille d'une bataille décisive, car leur vaste génie, qui venait de préparer un lendemain dont le souvenir ne devait pas s'effacer, était cependant soumis à la loi du sommeil. Il est vrai que ces travaux préparatoires avaient dû provoquer un repos devenu indispensable.

En vain certains philosophes ont-ils prétendu qu'on pouvait se livrer au sommeil à toute heure du jour et quand le besoin de dormir se fait sentir, affirmant qu'en cela comme en beaucoup d'autres choses, les habitudes sociales ont tout fait, et que les hommes dorment aux mêmes heures comme ils s'habillent à peu près de la même façon. Les données physiologiques et l'expérience de tous les temps se réunissent pour prouver que le sommeil n'est véritablement bienfaisant que pendant la nuit. A ce moment les diverses fonctions de la vie organique éprouvent tout naturellement des modifications qui coïncident avec le besoin impérieux du repos pour les organes des sens et pour les facultés intellectuelles. Ceux donc qui persistent à faire du jour la nuit et de la nuit le jour sont en hostilité flagrante avec les lois de leur propre conservation. Ils doivent nécessairement arriver à un état d'étiolement et d'affaiblissement, à la perturbation de leurs fonctions nutritives et à une exaltation nerveuse des plus dangereuses.

On doit bien se garder de troubler le sommeil des malades et des convalescents, car il est pour eux plus réparateur que n'importe quelle substance qu'on leur ferait prendre. Les personnes qui ont des professions qui les exposent à être souvent réveillées, particulièrement dans les premières heures du sommeil, là où il est le plus profond, ont fréquemment des dérangements dans leur santé, et il faut à la mère qui élève son enfant une force surnaturelle qui lui a été donnée par la Providence, pour qu'elle puisse chaque nuit se dresser dans son lit au premier cri de son cher nourrisson, et cependant conserver à peu près la santé.

La position dans le lit a une certaine influence

sur la régularité du sommeil, et il est évident que lorsqu'on est couché sur le côté droit les organes intérieurs sont plus à l'aise; cependant la situation instinctive que chacun adopte est, en général, celle qui est favorable à sa conformation et qui procure le meilleur repos. Dans quelques circonstances la position a une certaine importance : ainsi il y a des affections dans lesquelles le coucher dorsal est préjudiciable. Les individus pléthoriques, qui ont le cou court, qui sont disposés aux congestions cérébrales, et ceux qui ont des maladies des organes respiratoires, doivent toujours avoir la tête élevée en dormant. Au reste, il est bon de varier souvent la position, et les vieillards, plus que les autres, ne doivent pas rester sur le même côté pendant toute la durée de la nuit.

Les meilleurs moyens pour se procurer un bon sommeil ne sont pas les moyens artificiels; vainement a-t-on recours à l'opium ou à d'autres substances narcotiques, elle ne font souvent que congestionner et exciter le cerveau, et sont d'ailleurs très-variables dans leurs effets. Il est beaucoup plus sage de consacrer au sommeil des heures régulières, de se coucher de bonne heure et de se lever matin, de pratiquer la tempérance et de faire dans le jour un exercice salutaire. Si l'on veut bien dormir, il faut aussi ne pas se livrer dans la soirée à des travaux d'esprit trop laborieux et éviter toute espèce de lectures, d'entretiens ou de spectacles émouvants. Enfin, c'est en menant une vie régulière et en suivant les préceptes de l'hygiène que l'on jouira de ce sommeil bienfaisant, après lequel le réveil semble une éclosion nouvelle à la vie.

Dr Reinvillier.

Quelle importance doit-on attacher à la présence des vers intestinaux dans le corps de l'homme ?

On attache généralement une très-grande importance à la présence ou à l'absence des vers intestinaux dans le corps de l'homme, et beaucoup de personnes ont, à cet égard, des opinions complétement erronées; nous ne pouvons mieux faire pour les éclairer que de reproduire ici le remarquable article publié par le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*. Voici le texte de ce travail qui résume parfaitement l'état de la science sur ce sujet.

Il est peu d'accidents cérébraux, gastriques ou nerveux qui, dans certaines contrées, ne soient attribués à la présence des vers dans le tube digestif : si l'usage des anthelmintiques n'est pas tout à fait aussi répandu qu'autrefois, c'est que le médecin est plus souvent appelé dans les familles qu'il ne l'était du temps de nos pères, où la drogue aux vers se distribuait mensuellement à tous les enfants, malades ou bien portants, sans le concours des hommes de l'art. Mais la foi dans les parasites qui vivent à nos dépens, déchirent nos entrailles, pénètrent dans la profondeur de nos organes, n'en est pas moins vive parmi les gens du monde, et nous n'en voulons pour preuve que le succès de la médecine Raspail et la prodigieuse consommation d'eau sédative qui se fait dans toutes les classes de la société.

Mais ce qu'il nous importe surtout de constater, c'est l'état actuel de la science et l'opinion des médecins sur les effets des différentes variétés de vers qui habitent ordinairement le tube intestinal; or, ces opinions sont extrêmement divisées, et la pratique des hommes de l'art est souvent des plus opposées sur ce point. Nous en citerons comme exemple une discussion qui s'est élevée il y a quelque temps à l'Académie royale de Belgique sur ce sujet si controversé. Un des membres de cette société savante avait lu une notice sur une jeune femme qui présenta pendant dix ans des accidents nerveux et gastriques attribués à la présence d'un tænia dans le tube digestif. Plusieurs traitements avaient été dirigés contre ce ver que la malade savait porter avec elle, et dont on ne parvenait à expulser que des fragments. M. Van Coetsem fut plus heureux : à l'aide de la poudre de kousso, il obtint l'expulsion d'un tænia complet, et d'autres anthelmintiques amenèrent la sortie de quelques lombricoïdes qui existaient dans le tube digestif en même temps que le tænia. Cela fait, la malade, évidemment hystérique d'ailleurs, sortit de l'hôpital en très-bon état.

A l'occasion de cette lecture, un des membres de l'assemblée, M. Lombard, a fait une vive critique et du fait présenté par M. Van Coetsem et du traitement qu'on a cru devoir faire suivre à cette femme qui, suivant l'orateur, était atteinte d'une helminthomanie. Cet honorable confrère a déclaré que depuis quarante ans il n'avait donné aucun vermifuge, qu'il ne croyait pas aux accidents causés par la présence des vers, et que, si les malades se plaignent, cela tient ou bien aux remèdes qu'on leur a donnés ou à des affections tout à fait étrangères aux vers dont l'existence dans le tube digestif est une coïncidence et rien de plus.

La première fois que M. Lombart fut conduit à

penser que les médecins se trompaient en attribuant à la présence des vers certains accidents qui sont considérés comme un indice plus ou moins certain, ce fut chez un centenaire qui avait toujours joui de la plus robuste santé. Il n'avait jamais eu de coliques, ni pincements, ni aucun des symptômes qui conduisent à l'administration des vermifuges. Enfin il mourut, et M. Lombard voulut étudier l'état sénile sur son cadavre; mais que trouva-t-il dans le tube digestif? Un énorme ver solitaire qui n'avait pas empêché cet homme de vivre jusqu'à cent ans sans la plus légère indisposition.

Depuis cette époque, ce médecin a continué ses observations, et il a reconnu que ce ver était tout à fait innocent, mais qu'il n'en était pas de même des remèdes que l'on prodigue pour l'expulser, et qui sont tous plus ou moins irritants. Aussi a-t-il dans ce moment à Liége plus de quarante malades, si on peut leur donner ce nom, qui tous rendent fréquemment de petits fragments de ver solitaire, et cependant ils n'ont jamais de coliques, jamais de pincements et jouissent de la plus florissante santé. M. Lombard se refuse à leur administrer aucun médicament, quoique plusieurs d'entre eux manifestent parfois beaucoup d'inquiétude. Enfin, M. Lombard pense, comme Brown, qu'on a des vers parce qu'on est malade, mais qu'on n'est pas malade parce qu'on a des vers, et il a cité l'exemple d'un jeune garçon atteint d'une fièvre muqueuse grave qui, au quarantième jour de sa maladie et lorsque la fièvre était en quelque sorte usée, rendit tout à coup quatre-vingt-onze lombrics énormes. Ces vers s'étaient probablement développés pendant le cours de la maladie, sur laquelle ils n'avaient eu aucune influence.

M. le docteur François a appuyé les observations de M. Lombard. Il a rappelé que beaucoup d'individus étaient plus malades après avoir expulsé un tænia, par exemple, qu'ils ne l'étaient auparavant, et qu'il existe des pays dans lesquels presque tous les individus, hommes, femmes, enfants, ont des tænias et les conservent toute leur vie sans en être incommodés. D'ailleurs, si cette sorte de ver n'est pas très-fréquente dans l'espèce humaine, elle se rencontre presque constamment dans le corps de certains animaux, tels que le chien, le chat, certains poissons, et on ne remarque pas que ceux-ci en soient incommodés.

La pratique de MM. Lombard et François diffère donc essentiellement de celle de la plupart des médecins qui s'empressent de donner des vermifuges dès que les malades ont rendu par les selles des vers ou des fragments de vers. D'autres orateurs ont déclaré, au contraire, faire un fréquent emploi des anthelmintiques et s'en bien trouver. Cela prouve quelle est l'incertitude de la science sur ce point. Cependant, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on invoque pour ou contre la doctrine des maladies vermineuses des faits semblables à ceux qui ont été rappelés à l'Académie royale de Belgique, et il nous semble que la question devrait être jugée depuis longtemps. Dans l'immense majorité des cas, en effet, l'existence des lombrics dans le tube intestinal et même celle du tænia ne produisent absolument aucun effet morbide. Les autopsies prouvent tous les jours que des gens qui jouissaient de la meilleure santé portaient avec eux de ces parasites dont rien n'annonçait la présence; mais il est vrai aussi de dire que, sans doute par une disposition toute particulière, ces mêmes vers qui sont innocents chez le plus grand nombre, déterminent chez quelques-uns des accidents graves et variés qui disparaissent aussitôt leur expulsion. L'administration des vermifuges est donc parfois indiquée, et on ne saurait toujours se refuser à les prescrire.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'amélioration qui survient après l'expulsion d'un tænia soit toujours une preuve que les accidents étaient dus à sa présence. On n'a point oublié l'exemple de cette femme qui, croyant avoir avalé une couleuvre, se présenta à l'hôpital Saint-Louis en accusant des douleurs intolérables dans les entrailles. Le chirurgien, ne pouvant parvenir à la détromper sur la cause de ses douleurs, feignit d'entrer dans ses vues, fit une double incision à la peau de l'abdomen, et en retira une couleuvre, que la malade contribua à arracher elle-même avec la main. Convaincue que cet animal venait d'être retiré de son corps, elle cessa immédiatement de souffrir et parut guérie pour un certain temps. Or, très-souvent les hypocondriaques, qui sont réellement porteurs d'un tænia, se croient guéris quand, par des moyens plus ou moins violents, ils l'ont expulsé, et il se pourrait cependant que leur imagination frappée amenât seule cette amélioration, comme il est arrivé chez la femme qui croyait avoir une couleuvre dans l'abdomen. Dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, il est assez difficile de spécifier les véritables causes de l'amélioration survenue, mais on ne peut que s'applaudir d'avoir adopté une médication qui, en définitive, a produit la guérison.

Décoction de pavot prise à l'intérieur. — Danger pour les jeunes enfants.

Les capsules de pavots, vulgairement appelées têtes de pavots, sont, comme on le sait, très-utiles en médecine ; leur décoction est employée, tantôt à l'extérieur pour faire des fomentations ou délayer des cataplasmes, tantôt en lavement, seule ou unie à d'autres liquides, quelquefois en tisane, et généralement dans tous les cas où il s'agit de calmer une souffrance quelconque, car les pavots de notre pays contiennent de l'opium.

Cette substance existe, il est vrai, en quantité plus considérable dans les pavots de l'Orient, qui nous fournissent l'opium du commerce, mais la proportion qui est contenue dans le pavot indigène est encore assez forte puisqu'elle donne lieu à des accidents lorsqu'elle est employée en proportion très-considérable.

Une personne adulte peut sans inconvénients boire par tasse, à intervalles, la tisane qui résulte d'une forte tête de pavot et d'un litre d'eau, mais il n'en est pas de même pour les très-jeunes enfants : un fragment un peu considérable d'une capsule de pavot peut les empoisonner, et il faut être très-circonspect lorsqu'il s'agit d'employer ce médicament pour leur usage. Nous nous rappelons encore un enfant nouveau-né auquel on avait, par mégarde, donné quelques cuillerées d'une décoction de pavots qui avait été préparée pour l'accouchée, et qui faillit périr. Lorsque nous arrivâmes près de lui, il était complétement narcotisé, ne donnait aucun signe de sensibilité, et nous fûmes obligé de lui faire prendre immédiatement une quantité assez notable de café noir pour combattre l'influence de l'opium. Cette médication, qui était indispensable, pouvait cependant ne pas être sans inconvénient.

Qu'arrive-t-il néanmoins dans certaines campagnes ? Les nourrices auxquelles sont confiés les enfants des villes s'imaginent avoir trouvé un moyen héroïque pour calmer l'agitation, souvent naturelle, de ces petits êtres, pour les obliger au repos, et pour avoir elles-mêmes la liberté de se livrer aux travaux des champs sans avoir à s'occuper de l'enfant confié à leur garde. Et qu'on ne croie pas que ces faits sont rares, ils sont malheureusement très-communs dans plusieurs départements de la France, et ils viennent d'obliger M. le préfet du Bas-Rhin à adresser la circulaire suivante à tous les maires de son département :

« On m'a signalé un abus qui existe principalement dans les communes rurales, et qui consiste à donner aux enfants un breuvage narcotique préparé avec des têtes de pavots, et destiné à les endormir.

« Cette pratique fait de nombreuses victimes, le principe actif que renferme les têtes de pavot n'étant autre chose que l'opium, qui devient un véritable poison lorsqu'il est administré par des mères inexpérimentées, aux enfants du premier âge surtout.

« Les enfants auxquels on fait prendre habituellement cette boisson dépérissent à vue d'œil et s'éteignent dans le marasme ; quelquefois ils meurent par suite d'une congestion cérébrale qui est l'effet du narcotisme.

« Je vous invite à donner lecture de cette circulaire pendant deux dimanches consécutifs, à l'issue de l'office divin, aux habitants de votre commune, afin qu'ils aient connaissance des dangers auxquels sont exposés les enfants auxquels on administre des préparations narcotiques sans ordonnance d'un médecin. »

Certes, on ne peut que louer le sage administrateur qui vient de donner une nouvelle preuve de sollicitude pour ses administrés, et nous engageons tous les maires et toutes les personnes lisant notre publication, qui ont quelque influence sur l'esprit des populations qui les entourent, à faire connaître aux habitants des campagnes, et particulièrement aux nourrices, les dangers attachés à l'usage de la décoction de pavot pour les enfants. Lorsqu'il s'agit d'un enfant d'un an, il est même imprudent de lui donner en lavement une décoction préparée avec un fragment de tête de pavot qui dépasse un sou en largeur. S'il s'agit d'un enfant plus jeune, le danger est encore plus grand, et les femmes qui, par ignorance, donnent à un jeune enfant la moindre parcelle de pavot en décoction, s'exposent à causer la mort du petit être qui leur est confié. Qu'elles songent donc à combien de regrets elles peuvent se condamner et à quelles punitions elles s'exposent.

Dr Reinvillier.

Mémoire sur la propriété épidémique du choléra.

Lu à l'Académie impériale de médecine, par M. Jolly.

(*Suite*).

Ainsi, sur 554 cas graves dits d'emblée, que nous avions enregistrés en 1832, dans le sixième arrondissement de Paris, nous avons compté 395 attaques après minuit, et 159 seulement avant minuit ; et

vous n'avez pu oublier l'intéressante communication que nous a faite à ce sujet notre excellent collègue, M. Baillarger, relativement à cette influence si manifeste de l'époque de la nuit, sur l'exercice de la propriété épidémique du choléra. Nous nous demandons toutefois si, tout en justifiant l'influence du repos ou de l'inactivité du corps dans les attaques cholériques, un pareil fait n'implique pas aussi l'influence de l'état hygrométrique de l'air nocturne, comme condition physique également favorable à la réfrigération de l'organisme et à la propagation de l'élément épidémique.

Nous venons de citer aussi, parmi les influences ou causes physiologiques du choléra, la contention d'esprit ou le travail intellectuel joint au repos du corps. Non-seulement le fait se conçoit comme l'une des circonstances les plus favorables au refroidissement de l'organisme, mais il s'est bien souvent justifié dans la pratique particulière comme dans la statistique générale de l'épidémie, où l'on voit figurer dans une proportion remarquable des notaires, des employés de bureau et des rentiers, relativement à celle des domestiques ou gens de service.

Il ne nous est donc pas permis de mettre en doute cette influence si manifeste du repos et de l'état sédentaire sur les attaques du choléra, et je n'ai besoin d'ajouter aucune réflexion à un tel résultat d'observation, pour en faire comprendre ici toute l'importance sous le double rapport hygiénique et prophylactique ; car il n'exprime pas seulement un fait étiologique bien déterminé, il devient encore un enseignement grave pour l'administration sanitaire, peut-être aussi un trait de lumière pour nous diriger dans la voie si incertaine, si obscure, de la prophylaxie et du traitement du choléra.

Nous n'avons plus besoin de dire aujourd'hui que l'expérience n'a nullement justifié toutes les espérances d'immunité conçues à l'égard de certaines professions ou certaines industries dans lesquelles l'état physiologique des individus ou la constitution hygiénique de l'air peut subir des modifications spéciales. Ainsi, le choléra a trouvé aussi des victimes chez les charbonniers, chez les vidangeurs, etc., que l'on disait être réfractaires, comme il en a trouvé parmi les personnes qui se croyaient le plus à l'abri de ses attaques dans les ateliers de tabac, dans les fabriques d'eau de Javelle et de chlore, dans les marais salants, dans les passages éclairés par le gaz, etc.

On sait, à n'en pas douter, que certaines causes pathologiques préexistantes à l'épidémie, et notamment les affections chroniques des organes digestifs, ont eu une très-grande influence sur le développement et la gravité du cholera ; que toutes les santés détériorées par l'âge, par des infirmités, par un état morbide quelconque, ont été la première, la plus fréquente, la plus abondante proie du fléau ; et d'un autre côté, l'on avait pensé un instant que certains états morbides, notamment des plaies, des ulcères, des exutoires en suppuration, pouvaient mettre à l'abri des atteintes du choléra; mais l'expérience ne devait pas tarder à venir détruire l'erreur, soit en ville, soit dans les hôpitaux, soit dans les salles de chirurgie même, qui n'avaient donné aucun accès aux cas de choléra du dehors, et qui n'en furent pas moins cruellement maltraitées par l'épidémie, ainsi qu'on a pu le remarquer surtout à la Pitié.

On ne croit plus guère, d'ailleurs, à cette autre faculté préservative qui, sur la foi de quelques témoignages étrangers, avait été attribuée soit à l'existence d'une affection syphilitique, soit à l'effet d'un traitement mercuriel. Plusieurs de nos confrères des hôpitaux, et en particulier, notre savant collègue M. Ricord, nous ont suffisamment édifiés sur ce point. Et ce qui n'est pas moins certain, d'après d'autres témoignages non moins authentiques, c'est que la gestation, la parturition, la lactation, loin de trouver grâce devant l'épidémie, ainsi qu'on l'avait encore prétendu, ont été trop souvent l'objet de ses plus cruelles attaques.

Les maladies mentales n'ont donné que des résultats à peu près nuls comme fait étiologique dans les deux épidémies. On a seulement remarqué, à la Salpêtrière, que les épileptiques avaient moins compté d'attaques cholériques que les indigentes, quoique placées dans les mêmes conditions hygiéniques.

On sait que les épidémies se succèdent, s'excluent même dans beaucoup de cas, plutôt qu'elles ne marchent en concurrence simultanée. Sous ce rapport, la propriété épidémique du choléra fait encore exception à la règle; on l'a vue apparaître intercurremment dans toutes les épidémies existantes, comme pour multiplier encore le nombre de ses victimes ; l'on a vu surtout les épidémies de scarlatine, de rougeole, de miliaire, de suette, se convertir soudainement en attaques cholériques promptement funestes.

Nous pouvons donc conclure de cette appréciation de faits étiologiques relatifs aux aptitudes individuelles, que si le choléra a des préférences marquées pour certains individus, comme il en a pour

certains lieux, il ne donne pourtant à aucun le privilége absolu d'immunité.

Quelle que soit l'acception du choléra pour certains lieux et pour certaines personnes, il reste un grand fait à signaler tout à la fois à la science de l'hygiène et à l'administration sanitaire, c'est que, jusqu'à ce jour, la propriété épidémique du choléra n'a eu besoin, pour s'exercer comme pour se propager, ni des personnes, ni des objets intermédiaires; partout elle a pu se suffire à elle seule pour se transmettre d'un lieu dans un autre, pour atteindre des habitations parfaitement isolées, pour franchir des lieux séparés par des déserts, pour fondre sur des navires en mer, pour s'abattre sur des populations insulaires. Et partout l'expérience n'a fait que justifier un pareil fait.

Dans plusieurs contrées de l'Inde, en Égypte, et notamment à Alexandrie, où l'on croit un instant à la contagion, un grand nombre de familles se soumettent à toutes les rigueurs de la quarantaine et n'en subissent pas moins les funestes atteintes du choléra. Il en est de même en Pologne, en Silésie, en Hongrie, où l'épidémie atteint dans leur fuite et frappe dans leur retraite isolée les grands seigneurs, les hauts personnages de ces contrées. On avait fait plus en Russie. A Moscou, par exemple, les précautions les plus sévères sont prises contre la contagion. Des quarantaines rigoureuses sont établies entre chaque localité, entre chaque quartier. La population, divisée en 47 quartiers, est séparée par des barrières infranchissables, et ces barrières elles-mêmes sont gardées par des corps de garde parfaitement isolés. Toutes les maisons signalées comme suspectes sont rigoureusement séquestrées, et le choléra n'en franchit pas moins tous les lieux intermédiaires, sans le secours des personnes, sans s'inquiéter des mesures et des obstacles qu'on lui oppose.

A Vienne, à Berlin, où l'on veut faire aussi l'expérience des cordons sanitaires, les conséquences n'en sont que plus déplorables; et l'on a pu voir, tout récemment encore, le Danemark, la Suède, la Norwège, prendre tout aussi vainement les mesures les plus sévères d'isolement et de séquestration contre l'invasion du fléau dans leurs états respectifs. Non-seulement toutes les côtes de la Norwège et de la Suède étaient interdites à tout navire provenant d'un lieu affecté de choléra, mais chaque province, chaque canton s'était imposé un cordon sanitaire; de telle sorte que ni voyageurs, ni marchandises ne pouvaient passer d'un canton dans un autre sans être munis d'une patente nette; et, toutefois, rien n'empêche le fléau de pénétrer dans le cœur des pays et d'y exercer d'affreux ravages, spécialement encore, sinon exclusivement, sur les populations du littoral, au voisinage des régions aqueuses et dans les localités les plus humides de ces contrées.

On sait que Calais, la seule ville de France où l'on ait essayé de mettre en vigueur le régime sanitaire, fut l'une des premières villes atteintes du choléra. Dieppe, au contraire, où toutes les provenances d'Angleterre pénétraient librement, fut l'une des dernières affectées de l'épidémie; et vous vous rappelez, Messieurs, ce fait si remarquable du pénitencier de Tours, où la propriété épidémique du choléra se montra encore si puissante, si libre, si parfaitement indépendante des personnes et d'objets intermédiaires. Il n'y avait encore, le 13 juin 1849, qu'un assez petit nombre de cas à Tours, mais l'épidémie exerçait d'affreux ravages dans les environs de la ville; il y a du moins près de là un endroit jusqu'alors privilégié, que son isolement absolu, ses conditions parfaites de salubrité, l'absence complète de tout rapport, de tout contact possible de ses habitants entre eux ou avec le dehors, doivent rendre inaccessible à l'invasion du choléra; c'est le pénitencier ou prison cellulaire; lieu dont on convoiterait presque le séjour, tant on le croit parfaitement à l'abri de toute atteinte du fléau; et, toutefois, c'est là que le fléau s'abat avec le plus de fureur, pour y dévorer en peu de jours les neuf dixièmes de sa population. Il y a mille exemples de ce genre que je pourrais facilement invoquer, si je ne craignais de fatiguer inutilement l'attention de l'Académie. Et combien de faits particuliers sont venus attester partout cette puissance de migration spontanée du choléra; nous n'en citerons ici que deux exemples qui ont un égal intérêt sous le double rapport étiologique et hygiénique.

Un médecin de Leipsick bien connu, et malheureusement tout imbu de l'erreur de la contagion, avait espéré pouvoir se soustraire aux atteintes du choléra en s'éloignant, avec toute sa famille, dans une campagne parfaitement isolée, située à quelques lieues de la ville, où il croit trouver toutes les garanties possibles d'immunité; et c'est là encore, dans la séquestration la plus absolue, qu'il subit avec toute sa famille les coups mortels du fléau.

Un riche célibataire de Paris, que quelques-uns de nous ont pu connaître, d'une santé parfaite, mais d'un caractère assez timoré, avait cru aussi pouvoir échapper aux attaques du choléra en se soumettant

à toutes les rigueurs d'une séquestration absolue. Après avoir pourvu à tous les besoins matériels de la vie pour plusieurs mois, il s'était interdit, pendant tout le cours de l'épidémie, toute espèce de communication avec le dehors. De plus, il avait saturé tout son appartement de chlore et de parfums, sans oublier les abords de sa maison. Portes, fenêtres et cheminées, tout était hermétiquement clos. Il n'y avait plus d'accès possible que pour le renouvellement d'un air tout parfumé de vapeurs antiseptiques; et néanmoins, c'est au milieu de toutes ces précautions, et plein de confiance dans leur succès, que M. M... est soudaiment frappé de l'épidémie, qui l'emporte en quelques heures.

De telles épreuves devraient déjà paraître quelque peu concluantes, car elles sont assez *positives* pour nous donner la mesure de la puissance libre et spontanée de l'épidémie cholérique; pour nous prouver jusqu'à l'évidence qu'elle sait parfaitement s'affranchir de toute intervention quelconque, pour poursuivre et accomplir par elle seule ses plans de migration et d'invasion, qu'elle ne tient que d'elle-même.

Que si l'on nous demande maintenant des contre-épreuves, c'est-à-dire des faits *négatifs* ou témoignant de l'impuissance des individus malades à transmettre le choléra, elles ne nous manqueront pas. Et, pour cette fois, nous n'irons les chercher ni dans les déserts de l'Égypte, ni dans les régions lointaines que l'épidémie a visitées; car nous les trouvons en surabondance et pour ainsi dire toutes vivantes autour de nous.

Il n'y a eu, en France, de cordon sanitaire nulle part; et le *choléra a toujours été aussi libre que l'air*, et toujours il a pu trouver, dans le mouvement continuel des populations, dans l'intermédiaire des personnes et des objets en circulation, tout ce qui pouvait assurer son importation ou sa transmission, s'il avait pu avoir besoin d'un tel auxiliaire. Eh bien! qu'est-il arrivé? Sur 86 départements, 38 ont été préservés en 1832, et 34 en 1849. Sur les 40,000 communes que représente la population de la France, 10,800 environ ont été atteintes; et comment ont-elles été atteintes? Le plus ordinairement par enjambées, comme on l'a dit, et sans aucune trace ni indice de migration individuelle, sans rapports de communication ou de filiation quelconque. Loin de là, les lignes de migration s'interrompent partout; il y a partout des localités préservées, restées invulnérables à côté d'autres impitoyablement frappées, quelles que soient d'ailleurs les relations incessantes établies entre elles; il y a eu, sous nos yeux mêmes, des centaines de communes, des milliers d'habitations qui nous ont donné autant d'exemples frappants d'un pareil fait. Versailles est cerné de tous côtés par l'épidémie qui ravage ses environs, et Versailles n'a pas un seul malade. La ville est encombrée d'émigrants qui viennent de Paris et d'autres lieux affectés, chercher un refuge contre le choléra; quelques cas rares s'observent exclusivement chez les émigrants, et notamment chez ceux qui font le voyage de Paris à Versailles *pendant la nuit;* mais la population entière de Versailles demeure réfractaire aux coups du fléau.

(*La suite au prochain numéro.*)

Corps étrangers introduits dans le pharynx.

L'observation suivante a été communiquée par M. le docteur Kœpl à la Société de médecine de Bruxelles.

Un petit garçon, âgé de deux ans, avala en jouant une pièce de deux centimes (un cents). La mère étant accourue aux cris que poussait l'enfant, il lui indiqua, en présence d'une autre femme, ce qu'il venait de faire. Il survint quelques efforts infructueux pour vomir, puis le petit malade refusa toute nourriture solide et se borna à avaler un peu d'eau et de lait. Ceci se passait le 4 septembre. M. Kœpl vit l'enfant le 7; il y avait eu à plusieurs reprises de la suffocation, mais toutes les fonctions s'exécutaient d'une manière satisfaisante, et on ne pouvait rien apercevoir au fond de la gorge. Un vomitif fut prescrit, l'enfant vomit et eut plusieurs selles, mais la pièce de monnaie ne fut point évacuée.

Le 9 septembre, l'enfant fut apporté à l'hôpital; là, il fut examiné avec soin; une tige de baleine surmontée d'une éponge fut introduite dans le pharynx, elle fut arrêtée par un obstacle qui parut être le cents; on suspendit les explorations pour les reprendre le lendemain. La baleine à éponge fut encore arrêtée dans le même point, mais une sonde pénétra facilement jusque dans l'estomac. Ne doutant plus alors de la présence du corps étranger, M. Kœpl résolut de faire usage d'un autre instrument, qu'il poussa lentement vers l'estomac, où il parvint non sans difficulté et sans apparence de suffocation. En le retirant, il fut arrêté à la même place où la baleine et l'éponge avaient rencontré un obstacle infranchissable, et, après avoir employé une certaine

violence, il ramena l'instrument à l'extérieur, et avec lui le cents que l'enfant avait avalé. Il ne survint aucun écoulement de sang, et le rétablissement du malade fut prompt.

Les faits analogues ne sont pas malheureusement très-rares, mais ils présentent toujours des différences importantes qu'il est bon de connaître afin d'être prêt à agir avec discernement dans un accident subit. M. le docteur Toler a communiqué le fait suivant à la Société de chirurgie de Dublin :

Une femme âgée de trente ans fut arrêtée pour cause d'inconduite et d'ivrognerie habituelles. Elle était alors sous l'influence d'un délire aigu, et dans une agitation telle qu'on fut obligé de la transférer dans le quartier des aliénés. Lorsque M. Toler fut appelé pour lui donner des soins, elle se plaignait d'une très-vive douleur dans la gorge. Sa contenance exprimait l'anxiété, son cou était gonflé et sa face livide. Elle avait une petite toux sèche et continuelle. Sa voix était faible et rauque, et le moindre effort pour avaler ou pour parler était fort douloureux. L'arrière-bouche n'offrit rien de particulier à l'inspection; mais M. Toler ayant introduit son doigt dans le pharynx, où il soupçonna de suite la présence d'un corps étranger, rencontra un morceau d'ardoise solidement fixé dans ce conduit. La femme, interrogée de nouveau, avoua alors que lorsqu'on l'avait conduite en prison, quelqu'un lui avait dit qu'on allait la crucifier, et que, pour éviter ce genre de mort, elle avait avalé des épingles, mais que, ne pouvant ainsi se suicider, elle s'était introduit un fragment d'ardoise dans le gosier, dans l'espoir que la mort serait ainsi moins douloureuse que si on la crucifiait.

M. Toler alla aussitôt chercher une pince convenable et se hâta de revenir à la prison; mais déjà la malade était dans un état beaucoup plus alarmant. La suffocation était imminente, et il fallait se hâter d'agir si l'on voulait conserver encore quelque espoir de la sauver. La tête fut donc portée en arrière et fixée fortement, pendant que, la bouche étant largement ouverte, on saisissait le corps étranger avec les pinces. Mais cette ardoise avait été introduite de force dans le pharynx, où elle séjournait depuis plus de vingt-quatre heures, en sorte qu'elle offrait beaucoup de résistance. Pendant qu'on s'efforçait de la retirer, la face devint livide, il survint des convulsions, et la respiration fut complétement suspendue. Il fallut une violente traction pour arracher ce corps étranger, qui avait un pouce en largeur et presque autant en longueur. La femme resta insensible pendant quelques minutes, mais bientôt elle revint à la vie.

Il y eut une abondante hémorrhagie et une assez vive inflammation; cependant, tous ces accidents cédèrent à quelques moyens appropriés, et cette femme put, au bout de huit jours, quitter l'infirmerie.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

OBSERVATION D'IMBÉCILLITÉ AVEC ACCÈS RÉGULIERS DE TRISTESSE ET DE GAIETÉ PENDANT UN GRAND NOMBRE D'ANNÉES. — INEFFICACITÉ DU SULFATE DE QUININE ET DU HASCHISCH;

Par M. A. Brière de Boismont.

A. W... fut placé en 1836 dans mon établissement pour des actes qui avaient donné lieu à de nombreuses plaintes.

Il courait après les passants, entrait dans les maisons, adressait la parole au premier venu, voulait embrasser tout le monde, hommes et femmes, n'avait aucune retenue dans sa conduite. Il chantait à tue-tête, criait, gesticulait; aussi ne tardait-il pas à déterminer des attroupements.

Cet ensemble de faits ne s'était manifesté que peu à peu. A..., qui appartenait à une bonne famille, alors très-aisée, avait été élevé dans un collége; il avait pu apprendre à lire et à écrire, mais la faiblesse originelle de son intelligence, la bizarrerie de ses manières, sa crédulité en avaient fait le bouffon de ses camarades. Aussi, à sa sortie de pension fut-il impossible d'en tirer aucun parti. A deux reprises différentes on le fit entrer en maison de santé, mais ce ne fut qu'à l'âge de trente ans qu'il y fut maintenu difficilement.

Sa mère et sa sœur étaient des personnes fort intelligentes; son père, mort depuis longtemps, avait été d'un caractère excentrique.

Lorsque nous examinâmes A..., nous lui trouvâmes tous les traits d'un imbécile : la face était large, proéminente, sans expression; la bouche ouverte, le rire fréquent et niais, la physionomie sans jeu; le front droit, court et étroit; la tête pointue, petite. A..., d'un tempérament lymphatico-sanguin, bien constitué, de taille moyenne, jouissait d'une excellente santé.

Lorsque nous l'interrogions, il répondait aux questions qu'on lui adressait brièvement, et en répétant deux fois la réponse; ses idées étaient bornées, n'embrassant que le côté matériel. La mémoire était assez bonne, son attention très-faible, son jugement nul, sa crédulité extrême. Il avait des sentiments affectifs assez développés pour ses parents, quoiqu'il fût surtout sen-

sible aux petits cadeaux qu'ils lui apportaient. Dans l'établissement, il s'occupait activement à différents travaux manuels, à scier le bois, nettoyer les souliers, porter l'eau. Les fonctions s'exécutaient bien.

Tel était l'état général de A... lorsque nous prîmes la direction de l'établissement, mais ce qui nous parut remarquable dans son état mental, ce fut la forme intermittente régulière sous laquelle se présentaient les symptômes. Tous les trois jours, une métamorphose curieuse s'opérait dans sa personne. Gai, tapageur, interpellant chacun par son nom, sans cesse en mouvement, faisant retentir la maison de ses cris, d'autant plus bruyants qu'il était plus près de retomber dans sa forme triste, il continuait encore de marcher, mais sa démarche était incertaine, vacillante, il se rendait à son poste habituel, disant qu'il venait s'essayer. Ses yeux, agités de mouvements très-rapides, erraient sans se fixer d'un objet à un autre. Il saisissait ce qui lui tombait sous la main, le laissait, s'éloignait, revenait le reprendre. Le cercle de locomotion se rétrécissait de plus en plus ; en l'observant, il y avait lieu de croire qu'il se débattait contre le mal, mais celui-ci l'emportait toujours.

Le pauvre A..., dont les chants avaient fini par faire place à un mutisme complet, allait se placer immobile près du réfectoire, dans la cour, sur trois pavés, constamment les mêmes, et gardait cette attitude de statue, depuis le matin jusqu'au soir, pendant le temps de la crise, qui durait trois jours, et à laquelle succédaient trois jours de gaieté.

La lutte intérieure était annoncée par les changements de la figure : habituellement colorée, pleine, animée, elle prenait une teinte jaunâtre, s'amaigrissait, vieillissait de dix ans, devenait triste, immobile, la bouche pendante lui donnait un air de stupidité particulier ; les yeux étaient mornes. L'affaiblissement général était très-prononcé dans les jambes, qui avaient quelque peine à ne pas fléchir. Il était assez difficile de lui faire quitter son lieu d'élection pour prendre ses repas et le mettre à l'abri des intempéries des saisons.

Pendant près de dix ans que ce malade fut confié à mes soins, la régularité des accès varia peu, à l'exception des deux dernières années.

Nous avons pris une fois note de ces accès pendant six mois : leur forme, leur durée, leur époque ont été semblables ; le malade a été vu par un nombre considérable de personnes, qui le connaissaient sous le nom de l'*homme aux trois pavés*, parce que dans sa station il ne dépassait pas ce but.

Tant que durait la crise, on ne pouvait en tirer aucune parole ; il détournait la tête, donnait les signes d'un véritable malaise si l'on s'obstinait à lui parler ; et lorsque, vaincu par l'importunité, il murmurait quelques mots, ils étaient prononcés à voix basse, d'une manière entrecoupée, et comme si un obstacle en gênait l'émission. Quand il était à la fin de sa période de souffrance, on voyait les traits s'animer, la figure se colorer, et il disait que le poids de plomb qui le clouait au sol diminuait à chaque instant. Son retour à l'excitation était marqué par les mêmes symptômes ; il s'écriait : *Je suis guéri, je suis dans une gaieté*, se mettait à chanter, à sauter, à bondir et à faire les ouvrages les plus pénibles.

En présence de cette régularité dans les symptômes, nous eûmes la pensée de lui faire prendre le sulfate de quinine quelques heures avant l'apparition de la période de dépression. L'administration de ce remède ne présenta aucune difficulté ; car A..., naturellement glouton, avalait tout ce qu'il croyait pouvoir être bu ou mangé : disposition qui n'est pas générale, car on rencontre à chaque instant des malades qui, sous l'influence de fausses sensations ou persuadés qu'on empoisonne leurs aliments ou leurs boissons, refusent de se soumettre à l'usage des médicaments ; aussi est-on dans la nécessité de choisir de préférence les substances sans goût qu'on mêle avec leur manger. A... prit pendant plusieurs jours de suite et à diverses reprises de 5 à 10 centigrammes de sulfate de quinine.

Les seuls changements que nous observâmes furent un retard dans les accès, une période d'excitation un peu plus longue, des modifications dans l'époque de l'apparition de la période d'abattement, mais néanmoins la même forme, seulement variable en intensité et en durée.

M. le docteur Moreau (de Tours) venait de publier sur le haschisch un ouvrage qui avait fait sensation ; l'action exhilarante de cette préparation nous parut devoir modifier la crise de tristesse. A son début, nous administrâmes à M. A... 30 grammes de haschisch qui nous avait été donné par M. Moreau lui-même. Deux ou trois heures après l'ingestion de la substance, la figure prit une teinte jaune verdâtre, comme chez une mélancolique qui avait été également soumise à son usage. A... commença à s'agiter ; il fut obligé d'abandonner son poste ordinaire ; il ne pouvait se tenir sur ses jambes : il lui semblait que tout tournait autour de lui. Il lui fut presque impossible de manger ; son état d'abattement, qui durait trois jours pleins, cessa au bout de deux jours et demi, et même dès le commencement du second jour sa figure s'était épanouie.

Lorsque le malade fut revenu à lui, il nous déclara que pendant l'action du médicament il avait eu des vertiges, ne pouvait se tenir sur ses jambes, avait mal à l'estomac et souffrait de la tête.

Quelques jours après, au plus fort de sa gaieté, nous lui fîmes prendre 45 grammes de haschisch.

A peine un quart d'heure s'était-il écoulé, que sa physionomie changea brusquement, et tomba avec une rapidité extrême dans la tristesse habituelle ; la coloration devint jaune verdâtre, comme dans le cas précédent ; les traits, fortement contractés, révélaient une forte souffrance intérieure. Craignant pour sa santé, et frappé surtout d'une altération de visage que nous n'avions pas observée dans la première expérience, nous nous empressâmes de lui faire prendre une tasse de fort café, qui dissipa le malaise sans lui rendre la gaieté. L'accès de tristesse se prolongea cette fois quatre jours.

Le résultat de ces médications ayant été nul ou peu satisfaisant, nous y renonçâmes, et, comme nous avions affaire à une intermittence ancienne liée à une forme d'aliénation mentale incurable, nous abandonnâmes le malade aux effets de la nature. Dans les deux dernières années de son séjour à la maison, la forme intermittente périodique perdit de sa régularité ; les accès offraient beaucoup de variété dans le retour, la durée. Transféré dans un établissement public par suite de l'infidélité d'un gérant, il y est mort quelques mois après.

ÉPIDÉMIES.

M. E. Gaultier de Claubry a lu à l'Académie de médecine, au nom de la commission des épidémies, le rapport officiel sur les maladies épidémiques qui ont régné en France pendant l'année 1852.

Après un exposé succinct de ces diverses maladies épidémiques, M. le rapporteur a fait connaître les impressions que la commission a ressenties à la lecture de ce rapport.

Il lui semble incontestable, dit le rapporteur, que si, dans aucun cas peut-être, la mauvaise construction des maisons, la présence des fumiers sur la voie publique, telle nourriture peu substantielle, etc., n'ont produit essentiellement les maladies qui ont sévi sur les populations rurales en 1852, et en particulier les fièvres typhoïdes qui ont été si nombreuses ; cependant une habitation basse, enterrée dans le sol, humide, froide, peu spacieuse, privée des dispositions convenables pour l'établissement d'une facile aération et pour l'accès de la lumière, où les hommes et les animaux vivent, mangent, dorment, respirent ensemble dans une atmosphère viciée ; les émanations fétides des fumiers amassés sur la voie publique devant l'ouverture unique des maisons, celles des mares d'eau corrompue existant au milieu des rues, sont autant de conditions propres à produire une détérioration toujours croissante de la constitution des villageois, livrés d'ailleurs à des travaux excessifs pendant une grande partie de l'année, et forcément réduits à l'inaction pendant les mois de l'hiver, et par suite, à rendre des corps déjà affaiblis, cachectiques, plus susceptibles de ressentir l'influence des causes le plus souvent inconnues, mais réelles des épidémies, nous dirons même des causes spécifiques, plus bornées dans leurs effets. — Qu'il serait donc du devoir de l'autorité supérieure, souveraine gardienne de la santé publique, de prendre des arrêtés sévères et indispensablement exécutoires pour que les voies publiques des communes rurales fussent mieux entretenues ; que dans certaines localités la pente du sol des rues fût mieux ménagée pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales ou autres, et pour qu'il ne pût s'y former des plaques d'eau croupissante ; que l'utile système du drainage fût appliqué dans quelques endroits pour empêcher la diffusion des eaux à la surface du sol, où elles entretiennent une humidité nuisible ; qu'il fût défendu d'accumuler les fumiers devant les habitations ; que les habitants des campagnes fussent excités, encouragés à améliorer les systèmes de construction de leurs modestes demeures, à y faciliter l'accès de l'air et de la lumière ; — qu'on fît combler sans délai les fossés où stagne une eau corrompue, source d'émanations délétères, ce qui tournerait au profit des communes, en rendant à la culture de vastes surfaces du sol aujourd'hui perdues pour elles ; — en un mot, qu'on s'appliquât à procurer dans l'état matériel des communes rurales, en vue de prévenir la production des épidémies, les améliorations du sol, du cours des eaux, des habitations, etc., qu'on s'efforce, mais trop tard d'exécuter, quand une fois la maladie a éclaté, et souvent déjà fait de nombreuses victimes.

FORMULES.

VIN TONIQUE AMER.

Prenez : Alcoolé de quinquina.... } de chaque, 30 grammes.
— de gentiane..... }
— de houblon..... }
Vin de Madère..... 500 grammes
Sirop d'écorce d'orange... } de chaque, 60 grammes.
— antiscorbutique..... }
Mêlez.

Ce vin convient aux enfants lymphatiques ou à ceux qui ont une disposition aux scrofules. — La dose est de trois cuillerées par jour ; on peut l'augmenter progressivement jusqu'au double et même plus.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

28 février 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 88.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REIVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des maladies des yeux. — Nouveau moyen d'extraire les paillettes de fer enfoncées dans l'œil. — Mémoire sur la propriété épidémique du choléra (fin). — Traitement de la gale employé à l'hôpital Saint-Louis. — Empoisonnement par le blanc de fard. — Quelques mots sur le lait de poule. — De l'emploi du suc de l'artichaut commun dans le traitement du rhumatisme et de la sciatique. — Médecine vétérinaire : Cachexie des moutons. — Variétés et nouvelles. — Formules : Mastic pour conserver les dents cariées et creusées, par M. Jannota.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 28 FÉVRIER 1854.

L'épidémie de rougeoles et de scarlatines que nous avons déjà signalée commence à diminuer, le nombre des enfants atteints est moins considérable, et on remarque aussi que les symptômes de ces maladies sont moins intenses, ce qui arrive ordinairement à la fin des épidémies.

En revanche les autres maladies sont excessivement nombreuses, et le chiffre des entrées dans les hôpitaux est devenu très-élevé. Ce sont, en général, des fluxions de poitrine, des toux rebelles, des inflammations articulaires, des rhumatismes, des maladies des yeux et quelques fièvres typhoïdes.

Dans la ville on voit beaucoup de malades affectés d'une toux opiniâtre, qui ont en même temps un dérangement des voies digestives ; ainsi il est très-commun de constater, sur le même individu, une toux convulsive avec peu d'expectoration et de la diarrhée, des douleurs de ventre accompagnées de quelques nausées et de diminution de l'appétit. Ces phénomènes sont dus, sans aucun doute, à l'influence de la température froide et humide qui se fait longuement sentir cette année ; ses effets peuvent être prévenus en faisant usage d'une nourriture saine et succulente, de vêtements chauds, et en se livrant chaque jour à un exercice suffisant pour faire fonctionner la peau.

A propos du régime, nous devrions peut-être offrir quelques considérations à nos lecteurs et nous occuper un peu du carnaval, mais nous sommes trop polis pour leur recommander la tempérance à propos de cette époque de l'année. Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de constater les fâcheux effets des dîners en ville qui sont alors très-multipliés ; en admettant que chacun soit assez raisonnable pour consulter sérieusement son appétit, il n'en est pas moins vrai que la variété des cuisines, des mets épicés et relevés en goût procurent à beaucoup de personnes, après les jours gras, des embarras gastriques et toutes sortes d'indispositions.

Les nouvelles que nous recevons des départements nous confirment la disparition complète du choléra et l'absence de toute espèce d'épidémie.

DES MALADIES DES YEUX.

Les maladies qui affectent l'organe de la vue sont excessivement communes ; il n'est presque personne qui n'en ait souffert, ou qui ne doive en être atteint, une ou plusieurs fois dans le cours de son existence. En outre, la délicatesse et l'importance de la fonction que les yeux sont appelés à remplir, éveillent tellement notre crainte lorsque ces organes précieux

viennent à être malades, qu'il n'est pas étonnant que ces affections aient de tout temps préoccupé vivement les malades, et attiré toute la sollicitude du médecin. Ces différentes circonstances ont créé les *oculistes*, c'est-à-dire des médecins — chirurgiens spéciaux qui s'occupent uniquement des maladies des yeux; nous verrons plus loin ce que l'on doit penser de cette classe de praticiens.

Dans le monde on confond sous le nom de maladies des yeux tous les états maladifs auxquels est sujet l'appareil oculaire; ainsi, les inflammations des paupières, leur paralysie, leur changement de forme, les fistules lacrymales, toutes les affections enfin qui siégent au voisinage de l'orbite, sont confondues sous le même nom. Le médecin est plus sévère dans sa classification, une maladie de l'œil n'affecte pour lui que le globe de l'œil, et non ses dépendances; il a grandement raison, car les moyens de guérison doivent être différents ou plus compliqués, selon que le globe de l'œil est seul malade, ou que ses annexes sont seuls affectés, ou enfin que les uns et les autres sont compromis.

Le globe de l'œil est l'une des merveilles anatomiques les plus extraordinaires qu'il soit donné à l'homme d'admirer; sa construction résout les problèmes d'optique les plus insolubles; et, quand on affirme que les médecins sont généralement matérialistes, on ne songe pas, en vérité, que leur esprit doit être charmé, surpris, subjugué même, et porté tout naturellement à rendre un hommage complet au créateur sublime de toutes choses. L'œil, en effet, quand on étudie sa structure et ses fonctions, nous jette d'étonnement en étonnement, et nous transporte d'admiration. On se demande comment un objet très-rapproché, et celui qui est très-éloigné, sont distingués avec la même netteté, la même précision; comment il se fait encore que les objets viennent se peindre renversés dans le fond de l'œil, et que cependant nous les voyons droits? Les savants proposent des explications, donnent des théories, mais aucunes ne sont satisfaisantes, et on est forcé d'admirer sans comprendre.

Les phénomènes extérieurs de la vision sont aussi très-extraordinaires : ainsi, la faculté qui a été donnée à l'œil d'embrasser plusieurs objets à la fois, et surtout des objets placés sur des plans différents, la rapidité avec laquelle la vue parcourt l'horizon, la vivacité avec laquelle la paupière s'abaisse pour protéger l'œil contre une mouche qui vole ou tout autre corps étranger qui le menace, la distribution uniforme et constante d'une nappe humide sur la surface occulaire, sans que la vision en éprouve le moindre trouble, et plusieurs autres choses très-intéressantes appartiennent à l'organe de la vue. On conçoit que des résultats aussi importants et aussi multiples n'ont pu être obtenus qu'à l'aide d'une structure des plus délicates et de parties très-compliquées; et, comme plusieurs de ces parties peuvent être malades ensemble ou séparément, les maladies des yeux, dont nous allons essayer d'esquisser quelques-unes, doivent être et sont effectivement très-nombreuses.

La maladie la plus commune dont l'œil est atteint est son inflammation superficielle; elle a pour siége la membrane très-fine qui le recouvre, et qui porte le nom de *conjonctive*, laquelle revêt aussi, comme une doublure, les paupières supérieures et inférieures. Cette affection, que l'on peut observer à chaque instant, tant elle est fréquente, présente les symptômes suivants :

Les yeux, de blancs qu'ils étaient, deviennent rouges, et sont en même temps plus chauds qu'à l'ordinaire. Ils sont le siége de picotements, et souvent même d'une démangeaison assez incommode; il semble au malade que des poussières ou des grains de sable sont logés, à demeure, entre les paupières et le globe de l'œil, et qu'ils roulent avec ce dernier. A la surface de l'œil rampe une foule de petits vaisseaux rouges, dont quelques-uns sont plus gros et plus saillants que les autres. Les larmes coulent involontairement, elles sont quelquefois assez abondantes, et semblent brûlantes; tout mouvement de l'œil ou des paupières augmente la douleur, il en est de même du grand jour ou de la lumière un peu vive. Enfin, au matin, les yeux sont chassieux, les paupières collées, et il faut frotter l'œil quelques instants, ou même le laver pour lui rendre ses fonctions.

Cette inflammation des yeux s'accompagne souvent de fièvre, et surtout de mal de tête; le front est le siége d'une sensation de pesanteur, de légers frissons peuvent se montrer parfois, le malade devient triste et a de la répugnance pour le travail, quelquefois il perd complétement l'appétit. Lorsque la maladie n'atteint qu'un œil seulement, elle est tolérable, mais souvent elle quitte celui qui est malade pour se fixer sur l'autre, ou bien elle se montre des deux côtés à la fois, ce qui la rend très-pénible à supporter.

Quelles sont les *causes* de cette inflammation de l'œil? Ces causes sont très-nombreuses, et, en énumérant la plupart d'entre elles, on pourra les éviter

au moins en partie, et se prémunir contre la maladie qui nous occupe.

Tous les corps irritants, qu'ils soient solides, liquides ou gazeux, peuvent produire cette affection; ainsi, la poussière, le sable, les liquides acides ou alcalins, la fumée, les vapeurs âcres, l'air froid sont dans ce cas. Il en est de même de l'action du vent, de celle d'une lumière vive, directe ou réfléchie sur des surfaces blanches; c'est ainsi que la neige, le sable, les maisons éclatantes sont à la longue dangereuses pour la vue. Les personnes qui travaillent beaucoup à la lumière artificielle, qui fixent avec assiduité de très-petits objets, et surtout des objets brillants, sont sujettes à cette affection. Celles dont les cils se recourbent en dedans, de façon à irriter la surface de l'œil, portent avec elles un élément de la maladie. Enfin, il y a des malades chez lesquels la cause est tout-à-fait interne, et, dans ce cas, il faut quelquefois toute la sagacité du médecin pour la deviner et pour l'apprécier; telles sont la suppression d'hémorrhoïdes anciennes, d'hémorrhagies nasales habituelles, d'une transpiration abondante des pieds, de dartres, etc.; on voit aussi certaines inflammations des yeux qui sont liées à la constitution vicieuse du malade.

Le *traitement* de cette inflammation superficielle de l'œil est très-variable, et souvent difficile, eu égard à la cause et au degré de la maladie; toutefois on comprend qu'il faut toujours commencer par faire disparaître cette cause lorsque cela est possible. Vient ensuite une foule de remèdes, les uns populaires, les autres reconnus par la science, et qui sont destinés, les uns à être appliqués localement, les autres à être pris à l'intérieur. Généralement les cataplasmes, les liquides émollients, et toutes les substances humides, appliquées en permanence sur l'œil réussissent mal; il en est de même des linges humides, ils produisent l'infiltration et le gonflement des paupières sans résultat satisfaisant. Les lotions fréquentes, avec un liquide légèrement astringent, ont plus de succès, telles sont celles que l'on fait avec l'infusion de fleurs de sureau presque froide. Mais presque toujours on est obligé de joindre à ce moyen l'emploi d'un collyre, dont on introduit quelques gouttes entre les paupières, trois à quatre fois par jour, à intervalle, soit à l'aide d'une petite cuillère, soit tout simplement en les laissant tomber de la bouteille.

La fameuse *eau pour les yeux*, que l'on a vue affichée sur tous les murs de Paris, et qui se donne encore gratuitement dans beaucoup de pharmacies, n'est autre qu'un collyre au sulfate de zinc. Ceux qui veulent arriver à un but quelconque, en *donnant* cette eau, ont un double avantage, en s'adressant à cette substance : celui d'employer un médicament dont le prix est insignifiant, et celui de recourir à un moyen qui réussit généralement bien. Voici la formule qu'ils exécutent :

Sulfate de zinc..... 0,20 centigrammes,
Eau commune..... 90 grammes.

Il y a une foule de familles qui possèdent le secret d'une eau pour les yeux, à laquelle elles attribuent des merveilles : tantôt c'est le sulfate de zinc qui en fait la base, quelquefois le sulfate de fer ou couperose verte, avec addition de sucre candi dissous dans l'eau de fontaine. Les personnes qui gardent ces secrets ne s'imaginent guère que le moyen qu'elles emploient est très-connu, qu'il résulte tout simplement d'une ordonnance prescrite par un médecin, cinquante, soixante ou cent ans auparavant, ordonnance qui convenait à un cas déterminé, qui est applicable à beaucoup d'autres, mais qui n'est pas bonne pour toutes les circonstances. Il en est de même de la plupart des prétendus secrets médicaux que chacun croit posséder comme un trésor.

Les purgatifs jouent un très-grand rôle dans l'inflammation des yeux; dans les hôpitaux, on a souvent recours aux purgatifs salins, qui sont efficaces et très-peu coûteux; ainsi, le sulfate de soude, à la dose de 30 à 45 grammes dans une bouteille d'eau, bue par verres, à intervalle, est fréquemment prescrit; le faible prix de ce sel et la fidélité de son action en font un médicament très-utile; puis on peut y revenir à plusieurs reprises sans qu'il irrite les voies digestives.

Résulte-t-il de tout ceci que l'on doive, lorsque l'on est à même de s'adresser au médecin, et surtout à celui qui connaît votre tempérament, vos maladies antérieures et vos habitudes, soigner soi-même une inflammation, même légère, de l'œil, dont on est atteint? Non, assurément; car, vingt-quatre heures de retard ou de mauvais soins, peuvent compromettre quelquefois très-gravement l'organe de la vision, et chacun sait s'il vaut la peine qu'on le ménage. Dr Reinvillier.

(*La suite prochainement.*)

Nouveau moyen d'extraire les paillettes de fer enfoncées dans l'œil.

Déjà nous avons indiqué (*Méd. de la maison*, numéro 63), différents procédés pour extraire les corps

étrangers introduits entre les paupières et le globe de l'œil, mais parmi les divers corps qui peuvent ainsi irriter et même blesser l'organe de la vision, il n'en est pas de plus difficile à extraire que les paillettes de fer qui sautent dans l'œil des forgerons et et autres ouvriers qui travaillent le fer ou l'acier. Quelquefois on réussit à les attirer au moyen de l'aimant, et le malade se trouve subitement débarrassé; dans d'autres circonstances, la paillette de fer, qui a été lancée avec force, est si profondément enfoncée que l'aimant le plus puissant n'a aucune action sur elle; nous avons, dans un cas de ce genre, employé inutilement un aimant artificiel d'une très-grande énergie, qui servait habituellement aux expériences publiques d'un cours de physique dans une faculté des sciences.

En présence de ces difficultés et de la fréquence de ces accidents, on doit donc regarder comme une bonne fortune la formule donnée dernièrement par l'*Echo de l'Est* à propos d'un forgeron qui avait reçu dans l'œil une grosse paillette d'acier, laquelle s'était si bien fixée dans le tissu de cet organe, que tous les efforts faits pour l'extraire avaient été inutiles.

Au bout de huit jours un médecin fut appelé, et il constata que l'œil était très-rouge, très-enflammé, la vision affaiblie et compromise; il prescrivit alors le collyre suivant :

Iode.....	0,05	centigrammes.
Iodure de potassium.....	0,50	—
Eau de roses.....	100, »	—
Grammes.....	100,55	centigrammes.

Dès la première application du collyre, la paille d'acier s'oxyda et son brillant disparut. Bientôt les symptômes de l'inflammation s'amendèrent, il ne resta plus qu'un fragment microscopique du métal, et le malade recouvra parfaitement la vue.

Le procédé qui fut employé dans ce cas a eu pour résultat de transformer le fer en iodure du même métal. Le nouveau sel obtenu, l'iodure de fer, est soluble et on a constaté que dix minutes suffirent pour dissoudre, à peu près complétement, une battiture volumineuse. Ce fait est encore une nouvelle preuve des services que la chimie peut rendre à la médecine, et l'on comprend que les progrès incessants de cette science exacte influent considérablement sur ceux de l'art médical.

L'œil du malade qui est l'objet de cette observation, fut ensuite lavé avec du lait, puis on le couvrit de compresses d'eau froide pour prévenir le développement d'une inflammation ultérieure.

Mémoire sur la propriété épidémique du choléra.

Lu à l'Académie impériale de médecine, par M. Jolly.

(*Fin*).

A quelques lieues de là, le même fait nous est garanti par un témoin irrécusable, par notre honorable confrère M. Godart, alors médecin en chef de l'hôpital de Pontoise. L'épidémie sévit dans toute sa violence sur plusieurs communes qui environnent Pontoise, et Pontoise n'a pas un seul malade. Cependant 28 cholériques sont apportés de lieux circonvoisins dans l'hôpital, où ils se trouvent tous confondus avec les autres malades des salles. Sur les 28 cholériques, 13 succombent en peu de jours, et pas un seul malade de l'hôpital, pas un seul habitant de la ville n'est atteint de la maladie. Les 28 cholériques ne suffisent pas, en l'absence de l'épidémie, pour y faire naître un seul cas de choléra.

Près de là, le village de Montigny n'a pas un seul malade, et les villages de la Fresle et d'Herbley, qui n'en sont éloignés que de deux kilomètres, sont impitoyablement maltraités aux deux époques de l'épidémie. Et un peu plus loin, sans quitter le champ de notre observation personnelle, dans la *Marne*, que voyons-nous encore? Sézanne perd en quelques semaines le seizième de sa population; tandis qu'Esternay, qui se trouve sur la même ligne de migration, et à très-peu de distance, n'a pas un seul malade. Près de là encore, le petit village de Mont-Vinot voit tomber, en peu de jours, plus d'un tiers de sa population; tandis que la commune de La Chapelle, qui lui est presque contiguë, ne compte pas un seul malade. Châlons et Vitry subissent, pendant plusieurs mois, les coups souvent redoublés du choléra, et La Chaussée, village qui relie entre elles ces deux villes, qui reçoit pour ainsi dire le contact de leur population par des communications incessantes, La Chaussée n'a pas un seul cas de choléra. Mandres, ce malheureux village de la Haute-Marne, qui a vu près de moitié de sa population disparaître en peu de jours sous les coups impitoyables du fléau, n'est qu'à plusieurs kilomètres de Chaumont, que l'épidémie, toutefois, ne peut atteindre. Le reste des habitants de Mandres afflue à Chaumont pour y chercher un refuge de salut, et pas un seul cas de choléra ne se manifeste dans cette ville.

Et que dire encore de ce fait observé sous les yeux même de notre honorable collègue, M. Mélier?

Montereau, comme vous le savez, était cruellement ravagé par l'épidémie, et chaque jour, chaque heure, voyait s'accroître d'une manière effrayante le nombre des malades et des décès. En présence d'un spectacle qui a jeté la consternation dans la ville, notre ami ne voit plus de moyen d'arrêter la fureur du fléau qu'en lui enlevant ses victimes, qu'en lui arrachant sa pâture, pour la disséminer dans un lieu voisin jusqu'alors exempt de l'épidémie, où la population reste encore invulnérable au contact de cette colonie improvisée de cholériques.

Rappellerai-je ici tant d'autres faits qui sont venus également attester devant vous cette impuissance du choléra à se transmettre par la seule voie individuelle? Et, par exemple : ces 15 cholériques de la garnison de Saint-Denis, qui, au rapport de notre collègue, M. Émery, transférés au dépôt de cette ville, confondus et mis en contact immédiat avec tous les détenus du dépôt, n'y laissent aucune trace de la maladie? Ces 350 malades de la garnison d'Arras, dont vous a parlé M. Bonnafont, qui, évacués avec toute leur literie d'une caserne que ravageait l'épidémie dans une autre caserne de la ville, n'altèrent en rien son état sanitaire? Tous les cholériques du *Louqsor*, que nous signalait dernièrement notre honorable collègue, M. Gérardin, comme ayant été déposés à Smyrne et disséminés tout aussi innocemment dans la ville? Toutes les indigentes de la Salpêtrière, transférées au plus fort de l'épidémie, et sans autre résultat, soit à l'hospice des Incurables, soit à la ville et à la campagne? En un mot, tous ces foyers ambulants de prétendue contagion, qui, faute d'épidémie, ne peuvent donner lieu, nulle part, à un seul cas de choléra?

Que si vous vouliez un fait plus saisissant encore, s'il n'est plus concluant, notre honorable collègue, M. Bricheteau, pourrait vous dire, qu'en 1832, non-seulement l'hôpital Necker fut complétement affranchi de toute influence épidémique du choléra, quoique placé au centre de ses plus cruels ravages, mais que plus de 600 cholériques reçus du dehors, de Vaugirard et des environs, ne purent y faire naître un seul cas de choléra, ni dans les salles de malades, ni parmi les employés de l'administration, ni dans le service de santé.

Que fallait-il donc encore pour cela? Une seule chose qui manquait : l'élément épidémique, sans lequel le choléra ne peut ni se produire, ni vivre, ni se propager; sans lequel nous l'avons vu partout mourir de lui-même, sans pouvoir se transmettre; élément d'ailleurs si vague, si mobile, qu'il ne se contente pas d'obéir au gré des vents, qu'il se meut comme l'éclair, qu'il s'abat comme la foudre; élément si fugace, si diffusible, qu'il se divise partout en foyers multiples, épars, isolés, plus ou moins circonscrits et disséminés; et de là, sans doute, la rareté, la bénignité de ses effets dans certains lieux où ils n'apparaissent qu'à l'état *dit* de cholérine; de là, au contraire, cette activité meurtrière qu'ils acquièrent dans d'autres lieux où ils frappent simultanément toute une contrée, où ils déciment la population d'un même lieu, où ils foudroient du même coup des familles entières; et cela, à côté d'autres habitations qui, bien que contiguës et restées dans des rapports continuels de communications et de contacts individuels, n'en demeurent pas moins affranchies de toute atteinte cholérique; et c'est ainsi qu'en 1832, comme en 1849, l'on a pu remarquer que si un grand nombre de maisons ont été exemptes de l'influence épidémique, il s'en est trouvé bien peu dans lesquelles on n'ait observé qu'un seul malade; exemple : sur 726 maisons habitées dans un seul quartier de Paris, 324 seulement nous ont fourni les 2,494 malades que nous avions comptés pendant l'épidémie de 1832. En un mot, partout l'élément épidémique reste fidèle à ses plans de migration et d'invasion; partout il sait, par lui seul, franchir des distances variables, pénétrer dans tous les lieux où il lui convient d'exercer ses sévices, mais toujours en dehors de toute intervention individuelle ou autre.

Ce qui ne veut nullement dire que l'épidémie ne puisse être quelquefois précédée, accompagnée ou suivie de cas de choléra arrivant d'un milieu épidémique dans tel autre lieu actuellement sain, dans un hôpital, par exemple, où les portes leur sont également ouvertes, où ils peuvent trouver le même accès, où ils peuvent par cela seul se rencontrer, sans qu'il soit permis de conclure du fait de leur présence simultanée, que ce sont les cas individuels venus du dehors qui ont ouvert l'entrée à l'épidémie, qui l'ont introduite, installée, pour ainsi dire, là où elle apparaît avec eux ou après eux. Une pareille conclusion ne serait pas seulement en contradiction flagrante avec tous les faits connus, avec toutes les données de l'observation la plus générale, elle renverserait, avec les résultats de l'expérience, toutes les règles de la plus simple logique.

Et toutefois, ce sont des faits observés dans de semblables circonstances, qui ont été interprétés par quelques esprits prévenus dans le sens d'une prétendue transmission individuelle accomplie en dehors de tout exercice de la propriété épidémique du cho-

léra ; ce sont ces faits que l'on a déjà produits, que l'on s'apprête encore à invoquer contre tous ceux qui précèdent, pour faire prévaloir l'opinion de la propriété contagieuse du choléra. Comme si l'épidémie qui se fraye si facilement partout et par elle seule des voies de progression et des moyens d'invasion, quels que soient les obstacles et les entraves qu'on lui oppose, avait besoin, pour apparaître et se développer dans un hôpital, du secours et de l'intervention des cas individuels ! Comme si les cas individuels et l'épidémie inséparablement liés, dans des rapports constants, nécessaires, de cause et d'effet, pouvaient, par exception, se séparer devant tel lieu, tel hôpital ! Et comme si, enfin, tous les cas individuels de choléra que l'on accuse si gratuitement de ces sortes de procréations cholériques, n'étaient de droit mis hors de cause par le seul fait de leur impuissance si généralement démontrée !

Quoi qu'il en soit, nous n'ajouterons, à tout ce qui précède, qu'un seul et dernier fait général, qui, quoique négatif, ne sera peut-être pas sans valeur comme argument opportun, ou du moins comme document officiel propre à éclairer la question. Ce fait, nous le trouvons dans un précieux travail dû à la patience et à la sagacité de M. Blondel, administrateur des hôpitaux de Paris ; travail d'où résulte surtout que le nombre des cas de choléra survenus dans l'intérieur des hôpitaux a toujours été en raison inverse du nombre de ceux qui y sont apportés du dehors, même à la Salpétrière ; que l'on a constaté des cas intérieurs aussi bien dans les salles qui n'ont pas reçu de malades du dehors que dans celles qui en ont admis un plus ou moins grand nombre ; que les cas intérieurs ont souvent devancé les admissions du dehors, comme aussi les admissions du dehors, quel qu'en fût le nombre, sont restées plusieurs fois sans aucun exemple de cas de choléra survenu à l'intérieur. De telle sorte qu'il semble absolument impossible d'admettre une filiation quelconque entre les cas de choléra qui se sont déclarés dans l'intérieur des hôpitaux et la présence des cholériques venus du dehors.

Tous ces faits, tous ces documents historiques que nous avons puisés aux sources les plus authentiques ; toutes ces épreuves et contre-épreuves que le temps ne fait qu'accumuler chaque jour et de toutes parts ; tous ces résultats statistiques dont nous avons pris soin de les entourer, ont du moins suffi à nos plus intimes convictions, et nous autorisent à tirer de tout ce qui précède les conclusions suivantes :

1° L'étiologie du choléra est tout entière dans sa sa propriété essentiellement, exclusivement épidémique.

2° La cause intime, directe, spécifique ou pathogénique du choléra, nous est tout aussi inconnue que celle des grandes épidémies observées jusqu'à ce jour ; mais il y a lieu de croire qu'elle se suffit à elle seule pour se produire et se développer, se propager et se transmettre, sous la seule aptitude des lieux et des individus.

3° Aucun fait n'a pu, jusqu'à ce jour, constater la puissance de transmission individuelle du choléra, c'est-à-dire sa propriété contagieuse proprement dite, en dehors de l'exercice actuel de sa propriété essentiellement épidémique.

4° Rien ne prouve d'ailleurs que la propriété épidémique du choléra acquière plus d'intensité par la présence même des malades dans les foyers où elle exerce toute son activité. En d'autres termes : le fait de l'*infection* dite *miasmatique*, dans l'espèce, n'est nullement démontré.

5° Ce que l'observation la plus générale a pu constater de positif à l'égard de l'exercice de la propriété épidémique du choléra, c'est qu'elle affecte une préférence marquée pour toutes les lignes aqueuses ; qu'elle s'arrête plus spécialement dans les régions basses, froides et humides ; et qu'elle sévit plus particulièrement sur les individus placés dans des conditions hygiéniques et physiologiques plus favorables à la dépression de la puissance nerveuse, à la réfrigération du corps ou à la diminution de la chaleur animale.

6° Toutes les mesures d'isolement et de séquestration dirigées contre une prétendue propriété contagieuse du choléra, sont pour le moins inutiles, impuissantes dans leurs résultats prophylactiques, si elles ne sont dangereuses dans leur effet moral, sur les populations atteintes ou menacées de l'épidémie.

7° La science et l'administration sanitaires peuvent intervenir plus ou moins efficacement contre l'étiologie du choléra, en lui opposant des mesures d'hygiène dirigées spécialement contre certaines conditions locales et individuelles que l'observation et l'expérience signalent plus particulièrement à leur vigilance et à leur sollicitude, dans l'exercice de sa propriété épidémique.

Traitement de la gale employé à l'hôpital Saint-Louis.

Il y a une si grande importance à détruire la gale, surtout dans ces localités où beaucoup d'individus

sales et indifférents la conservent et la transmettent continuellement, que nous ne craignons pas de revenir sur ce sujet. La relation du traitement employé à l'hôpital Saint-Louis par M. Hardy, faite par la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale*, résume d'ailleurs de la manière la plus claire ce que l'on fait à présent pour faire disparaître la gale avec la plus grande rapidité.

A l'hôpital, on fait le traitement suivant :

1° Friction d'une demi-heure sur tout le corps (le visage excepté) avec du savon noir, en commençant par les pieds; on frotte plus particulièrement les organes génitaux, le ventre, l'interstice des doigts et les parties velues ;

2° Grand bain simple, d'une heure, après la friction ;

3° Après le bain, friction d'une demi-heure, comme la précédente, avec l'une des pommades dont nous allons plus loin donner la formule.

Le malade sort de l'hôpital après un séjour de deux heures. On lui recommande :

4° De ne pas enlever la pommade de dessus le corps car elle préserve des acarus (*insectes de la gale*) que peuvent contenir les vêtements ;

5° De prendre pendant six jours un bain simple ; on délivre ces bains à l'hôpital, au service externe ;

6° De coucher seul, d'éviter le contact d'individus affectés de gale et de garder une grande propreté.

A ceux qui peuvent se traiter chez eux, M. Hardy prescrit le traitement suivant :

1° Faire pendant deux jours, matin et soir, des frictions de dix minutes de durée chacune avec l'une des pommades suivantes, qui devra suffire pour les quatre frictions :

Formule pour une famille (mère et deux jeunes enfants).

Prenez : Axonge	200	grammes.
Soufre sublimé	50	—
Sous carbonate de potasse	25	—

Mêlez.

Formule pour un adulte.

Prenez : Axonge	100	grammes.
Soufre sublimé	25	—
Sous-carbonate de potasse	25	—

Mêlez.

Formule pour un enfant de douze ans.

Prenez : Axonge	60	grammes.
Soufre sublimé	15	—
Sous-carbonate de potasse	8	—

Mêlez.

On diminuera proportionnellement pour un âge moins avancé, en maintenant les rapports suivants entre les éléments de la pommade : Axonge, 8 parties; soufre sublimé, 2 parties ; sous-carbonate de potasse, 1 partie ;

2° Prendre tous les jours un bain simple, d'une heure, entre les deux frictions ;

3° Coucher seul.

4° Faire suivre le traitement de plusieurs bains simples.

Empoisonnement par le blanc de fard.

Le blanc de fard qui est employé par un certain nombre de personnes pour donner de la blancheur et de l'éclat à la peau du visage, est un poison dangereux lorsque ce blanc résulte d'une préparation de plomb, et sa simple application sur la peau, quand elle est réitérée, peut produire des accidents sérieux. Cette assertion, qui avait été mise en doute par plusieurs auteurs, vient d'être démontrée par un fait qui appartient à M. le docteur Fiévée.

Mme V..., actrice du Théâtre-Français, était depuis longtemps en proie à des accidents nerveux presque incessants, qui rendaient l'exercice de son art de plus en plus difficile. Grâce aux soins et à la sollicitude de médecins distingués, elle put obtenir quelques moments de soulagement et de calme, mais jamais le retour complet à la santé. Toutes les méthodes de traitement furent successivement employées sans aucun succès. Le mal empirait toujours, les forces s'épuisaient, et, si elle n'avait trouvé dans son énergie morale une grande puissance de résistance, elle eût infailliblement succombé.

Cependant la peau du visage était altérée dans sa texture, toute la surface du corps était frappée d'insensibilité, les digestions étaient pénibles, des accès de fièvre apparaissaient, et à ces accès succédaient des phénomènes de perturbation nerveuse générale.

Incertain sur la nature d'une cause qui se manifestait par des effets d'une aussi grande énergie sur l'économie, M. Fiévée attachait tous ses soins à la rechercher, explorant toutes les fonctions de manière à prendre sur le fait l'origine de tant de désordres. Après y avoir bien réfléchi, après avoir analysé tous les symptômes, il reconnut que les plus graves étaient ceux de l'empoisonnement général de l'économie par le plomb, provenant d'un usage immodéré et non interrompu du blanc de fard depuis nombre d'années.

La malade suivit désormais un régime composé de viandes rôties et succulentes, son traitement consista principalement dans l'usage d'une solution amère de quinquina, d'eau naturelle de Vichy, d'une poudre anisée, ferrugineuse, très-sucrée et d'un électuaire luxatif. Enfin, voulant faire marcher de front, avec ce traitement général, celui de l'altération du teint, on commença par provoquer une rubéfaction de toute la peau du visage, à l'aide d'onctions fréquentes et prolongées, faites avec une pommade de Barèges.

La figure de Mme V... était plombée, ridée et comme chagrinée et couverte de pellicules furfuracées. Par suite des réactions survenues entre les topiques sulfureux et le plomb, toute la surface de la peau devint noire. On put croire un instant que cet effet chimique accidentel ne serait que momentané, mais il en fut tout autrement; la peau noircit de plus en plus au point d'inspirer une sérieuse inquiétude pour l'avenir. Toute l'épaisseur de la peau recélait probablement le poison métallique, car cette couleur noire jointe à d'autres symptômes confirmaient évidemment l'empoisonnement par le plomb.

Le mal était grave, mais la malade, douée d'une énergie considérable, ne recula ni devant les longueurs d'un traitement qui devait la condamner à une solitude presque complète, ni devant les tortures que devait lui faire endurer l'application d'une médication irritante sur des tissus dont la sensibilité était si profondément troublée. Elle sut se soustraire aux yeux de toutes les personnes dont la vue lui eût fait plus vivement sentir ce que son état avait d'affreux. On eut recours à la médication la plus active : les vésications ammoniacales, les vésicatoires de diverses espèces, l'huile de croton, les bains et les douches de Barèges, les applications réitérées d'eaux sulfureuses alcalines furent employés avec une grande énergie, car il ne s'agissait plus seulement d'éliminer le plomb de l'économie il fallait encore réveiller la vitalité du système nerveux et favoriser la transpiration.

Durant quatre mois, les plus grands efforts furent faits pour triompher d'un état aussi extraordinaire, et après un traitement persévérant et traversé par de nombreuses péripéties, la malade eut le bonheur de recueillir le fruit de sa docilité et de ces soins incessants. La peau reprit la vitalité et l'éclat qu'elle avait perdu et la guérison fut complète.

Cette relation intéressante doit mettre suffisamment en garde contre le blanc de fard les personnes qui seraient tentées de s'en servir; elles comprendront que les préparations de plomb, qui constituent un poison actif, sont tout aussi dangereuses lorsqu'elles entrent dans l'économie par la peau qu'ingérées par la bouche.

Quelques mots sur le lait de poule.

On sait qu'on donne vulgairement le nom de *lait de poule* à la préparation suivante :

Prenez : Un jaune d'œuf, délayez avec une verrée d'eau bouillante, versée goutte à goutte; remuez vivement, afin que le jaune d'œuf ne cuise pas, et ajoutez quantité suffisante de sucre et d'eau de fleurs d'oranger.

Le liquide ainsi obtenu est très-agréable au goût, adoucissant pour l'arrière-bouche et pour les autres parties avec lesquelles il se trouve en contact; de plus, il est facile à digérer, et, lorsque l'œuf employé est très-frais, l'eau bien chaude, et que l'un et l'autre ont été bien battus, on a réussi à préparer très-rapidement un médicament qui peut rendre des services et que l'on peut se procurer partout, surtout à la campagne.

L'origine du lait de poule remonte à une époque très-reculée, car on trouve dans les anciens auteurs des passages qui signalent son emploi et son utilité; le long espace de temps pendant lequel cette préparation a été employée prouve en sa faveur, et suffirait au moins à indiquer qu'elle est inoffensive. Mais quelles sont les circonstances dans lesquelles on peut utiliser le lait de poule?

Toutes les fois que la bouche ou la gorge sont enflammées, on se trouve bien d'employer ce moyen. Les malades qui ont un léger rhume y puiseront aussi quelque soulagement; car, en outre de son action adoucissante, le lait de poule, à cause de sa chaleur, pousse à la peau et excite légèrement sa transpiration. Cependant, si le malade avait de la fièvre, si on lui avait prescrit une diète absolue, on devrait s'abstenir, car le jaune d'œuf délayé peut, dans ce cas, constituer une boisson trop nourrissante. Lorsqu'il n'est pas permis à un malade de manger un œuf, il ne peut, sans manquer à la prescription, prendre cet œuf sous une autre forme; il y a donc des indications et des contre-indications dans l'emploi de cette préparation si bénigne.

Quant aux gens affaiblis et aux convalescents, on peut, à leur égard, agir plus librement : le lait de poule leur convient, non-seulement le soir, mais à différentes reprises dans la journée, car il constitue

un aliment léger et réparateur. On comprend que, si un convalescent, et surtout un enfant, prennent plusieurs laits de poule pendant la durée d'un jour, ils ont absorbé autant d'œufs et ont introduit ainsi dans les organes digestifs un élément propre à réparer les forces qu'ils ont perdues.

En résumé, le lait de poule est un des meilleurs moyens parmi ceux qui appartiennent à la médecine de famille, il trouve souvent un utile emploi, et n'est absolument contre-indiqué que lorsqu'il y a fièvre et quand la diète est indispensable.

De l'emploi du suc de l'artichaut commun dans le traitement du rhumatisme et de la sciatique.

C'est particulièrement en Angleterre que le suc d'artichaut a été employé contre la sciatique et le rhumatisme. M. Copeman avait déjà préconisé ce suc, et cette médication était presque entièrement oubliée lorsque M. John-James Hallett publia un mémoire dont nous allons rapporter les principaux faits, que nous traduisons sur le texte même.

1re *Observation.* Rhumatisme articulaire. — Une femme de soixante-quinze ans, d'une forte constitution, ressentit une vive douleur dans les deux poignets qui se gonflèrent considérablement. Pas de fièvre; garde-robes régulières; langue nette; augmentation des douleurs pendant la nuit. On prescrivit la mixture suivante :

Suc d'artichaut.	16 grammes.
Sirop simple	8
Eau commune.	180

En prendre le quart toutes les huit heures.

Le lendemain la douleur et le gonflement sont moindres, la nuit a été meilleure; même prescription. — Le troisième jour il n'y a plus de douleurs; les poignets sont à peine gonflés; on donne un purgatif et l'on continue le remède. Le lendemain la malade a complétement recouvré l'usage de ses mains. Une légère rechute, qui survint trois semaines après, fut immédiatement guérie par le même moyen.

2e *Observation.* Sciatique. — Une femme de cinquante-six ans fut prise d'un lombago, qui se modifia un peu pour être remplacé par une vive douleur sur le trajet du nerf sciatique du côté gauche. Il n'y a pas de fièvre, toutes les fonctions sont régulières.— Vingt-quatre grammes de suc d'artichaut. — Le lendemain les reins et la cuisse ont cessé d'être douloureux; mais les épaules se sont prises, elles sont raides, quoique la malade n'y éprouve pas une grande douleur. — Même prescription. — Le troisième jour amélioration notable, même raideur dans les épaules.— Constipation. — On prescrit une potion purgative. — Le cinquième jour la guérison était complète ; on persiste encore pendant un jour dans l'usage du suc d'artichaut.

3e *Observation.* Rhumatisme. — Le mari de la femme qui fait le sujet de la précédente observation fut pris d'une douleur dans les reins et le genou gauche. — Vingt-quatre grammes de suc d'artichaut. — Le lendemain le rhumatisme a migré sur l'épaule droite. — Même traitement. — Le troisième jour toute douleur disparaît pour ne plus se reproduire.

M. Hallett cite encore une autre observation semblable à la première, puis il passe à l'exposition de sa méthode de traitement.

Quand le rhumatisme est sans fièvre, comme dans les cas rapportés ici, M. Hallett débute par le suc d'artichaut; mais il recourt préalablement à la saignée quand la maladie s'accompagne de fièvre. Il déclare que ce remède, qui d'ailleurs est complétement inoffensif, et qui ne produit jamais de vomissement, quoi qu'en ait dit M. Copeman, lui a rendu de grands services alors que la plupart des médications ordinairement mis en usage avaient complétement échoué.

On prépare le suc de la manière suivante : on écrase dans un mortier de marbre les tiges et les feuilles vertes, puis on en exprime le suc par la pression. Pour la conserver, on ajoute 30 grammes d'alcool rectifié sur 150 grammes de suc.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

CACHEXIE DES MOUTONS.

Les pertes annuelles causées par la maladie des moutons connue sous le nom de cachexie aqueuse sont si considérables, qu'on ne saurait trop faire connaître les moyens à peu près certains à l'aide desquels on peut et on doit la combattre.

Voici, à cet effet, quelques documents qui ont été fournis par M. Delafond, professeur à l'école d'Alfort, dans un rapport lu en plusieurs séances à la Société impériale et centrale d'agriculture. Bien que les renseignements ne soient pas tous nouveaux pour les personnes au courant de la science, ils n'en ont pas moins un très-grand intérêt et peuvent rendre de réels services à ceux qui sauront s'en servir.

Il faut d'abord éviter avec soin de mettre les

troupeaux dans des lieux bas et humides. Dans les derniers temps, le *drainage* a produit d'excellents effets, et en assainissant les terres, il est certain qu'il a aussi prévenu la maladie.

Pendant les pluies d'automne, on doit rentrer à la bergerie et donner de l'avoine, de l'orge, du sarrasin ou tout autre grain nourrissant, en ayant soin d'entretenir en permanence des baquets pleins d'eau fraîche et pure. On y mettra soit du carbonate de chaux, soit des vieux clous pour faire de l'eau ferrée, soit du sel marin à la dose de 10 à 15 grammes par tête et par jour pour les adultes.

On mélangera des feuilles de pin ou de sapin aux fourrages ordinaires; au besoin, ceux-ci seront arrosés avec une eau ferrugineuse faite avec 30 grammes de sulfate de fer dans 10 litres d'eau. Cette quantité suffit pour 30 kilogrammes de fourrage. En général, les moutons refusent ces modifications dans les premiers jours, mais ils finissent par s'y habituer.

Dans ces derniers temps, on a proposé la teinture d'iode à la dose de 20 à 30 gouttes par 2 à 3 décilitres d'eau. Ce procédé a donné jusqu'à présent les meilleurs résultats.

Enfin on emploie encore, pour combattre cette maladie, le poivre en grains, le cidre, les infusions aromatiques, les farines de lupin, de seigle, de gentiane, l'absinthe, le quinquina, et tous les toniques, enfin, dont dispose la matière médicale. Les genêts, les jeunes pousses de jonc marin ont produit souvent d'excellents résultats par leurs propriétés astringentes.

Un fait important à signaler, c'est qu'on peut manger, sans aucun danger, la viande des moutons cachectiques. Elle peut être moins nourrissante, mais elle n'est pas du tout nuisible à la santé.

Un fait assez curieux signalé après la lecture du rapport, c'est que les fermes où on élève des oies sont plus exposées que les autres à voir le troupeau atteint de cette terrible maladie. On en attribuait la cause à ce que les excréments de ces animaux obligent les moutons à chercher, ailleurs que dans les bons prés où ceux-ci ont pâturé les premiers, une nourriture grossière toujours moins bonne et souvent malsaine. Cela peut être vrai. Un autre membre de la Société, considérant la cachexie comme étant très-analogue à la chlorose, conseille l'emploi de la limaille de fer comme moyen préventif. Cette idée est approuvée par M. le rapporteur et par tous les membres présents.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Sur la Physiognomonie de l'oreille.

Il est démontré à l'esprit de tous les observateurs que les formes exercent une influence considérable sur les fonctions des organes. Les animaux en offrent des preuves toujours nouvelles à ceux qui veulent étudier les secrets de la nature.

Nous avons déjà dit plus d'une fois l'utile parti que les éleveurs d'animaux tirent de la transmission héréditaire des formes. Eh bien, cette fidélité de copie, cette reproduction plastique des organes des pères aux enfants, se montrent plutôt dans certaines parties que dans d'autres; quelques-unes ont surtout le privilége de conserver la ressemblance.

Dans l'espèce humaine, l'*oreille* nous paraît être fort remarquable sous ce point de vue. Depuis plus de quinze ans que nous l'observons, nous avons pu constater que la conque auditive, quant à son aspect extérieur, est en rapport avec le caractère et les instincts, et démontrait la noblesse ou l'abjection originelles bien mieux que les parchemins dont la pureté peut être ternie par tant d'adultérations diverses.

Qui donc, après avoir réfléchi, s'étonnera de la valeur physiognomonique de l'oreille? N'est-ce pas cet important organe qui rassemble les sons pour les transmettre aux influences nerveuses de l'ouïe? N'est-ce point par cette voie qu'une grande partie de nos connaissances nous arrive? Les sons harmoniques, la douceur des impressions qui la frappent, ne doivent-ils pas tendre à adoucir ses formes, comme la perte des sons a pour résultat d'en amener ou d'en augmenter la rusticité?

C'est la fidèle reproduction de ces nuances qui rend les œuvres des grands sculpteurs et des grands peintres remarquables, parce qu'elles représentent la nature dans ses plus minutieux détails.

Voyez dans le bel ouvrage de Lavater ce groupe de mendiants : quels individus! quelles oreilles!

Allez à l'église Saint-Ambroise, à Milan, admirer la fresque de Léonard de Vinci, qui représente cette scène copiée tant de fois, le Judas Iscariote : quelle pose! quelle figure! quelle oreille!

La forme et la couleur de l'oreille coïncident donc : 1° avec la beauté et la noblesse; 2° avec la laideur et la bassesse.

Il y a des oreilles intelligentes, des oreilles stupides, des oreilles dont les formes sont pleines de distinction; il y en a qui sont ignobles, insuffisantes ou bestiales.

Une oreille blanche, souple, d'une forme harmonieuse et élégante, avec un lobule pur, d'une grandeur convenable, s'attachant heureusement à la tête qui la porte, ne peut appartenir à un être vulgaire. Le privilége de posséder ce bel organe ne peut échoir à celui qui est naturellement médiocre ou pervers.

Si, au contraire, l'oreille est rouge, rude, épaisse; si son lobule est massif et injecté de sang; si cet organe est disproportionné dans ses parties, mal attaché, que son pavillon ait une forme bestiale ou insuffisante, dites que celui qui la portera sera disgracié de la nature, et que ses penchants pourront être ignobles ou répréhensibles.

Outre ces types extrêmes du bien ou du mal, il y a, en raison des nombreux croisements de l'espèce humaine, une infinité d'oreilles intermédiaires.

Quelques-unes, fort grandes et charnues, existent chez des individus adonnés aux passions bestiales ou aux grossiers instincts.

D'autres, petites, minces à la base, collées le long de la joue, sont insuffisantes; elles appartiennent ordinairement à des individus dépourvus de jugement, opiniâtres, jaloux, lâches. Une pareille conformation ne sera pas le propre d'un homme intelligent et noble; et si, par malheur, cette petitesse se joint à l'excessive épaisseur et à une grande vascularité, aux tristes dons que nous venons d'énumérer viendront se joindre la crapule ou la brutalité.

Mais c'est surtout dans l'aspect médico-légal que nos observations sur les formes de l'oreille nous paraissent avoir une importance capitale.

Nous avons dit que les éducateurs d'animaux domestiques savaient perfectionner ou corriger des organes selon leurs désirs ou leurs besoins, et qu'ils pouvaient imprimer à une partie la forme convenue à l'avance.

Ceci a lieu aussi chez l'homme : il nous a été permis de constater mille et mille fois sur les enfants les contours, les formes spéciales des oreilles de leurs pères; nous avons remarqué qu'elles ne se perfectionnaient qu'à la longue, et que, sorti des rangs inférieurs de la société, le parvenu pouvait bien faire passer à ses enfants une fortune acquise, mais qu'il ne saurait leur transmettre des oreilles irréprochables dès la première génération; semblable à la couleur des nègres, qui ne disparaît peut-être jamais entièrement, ce signe accusateur viendrait dénoncer une origine plébéienne, si chez nous il pouvait encore y avoir des distinctions de naissance. Bien plus, puisqu'il faut le dire, nous avons pu constater d'une manière positive des relations adultères en rapprochant en nous-même *et pour nous seul*, les formes des oreilles des pères de celles des nfants; il nous a même été possible de confirmer la certitude morale que nous avions acquise par les aveux formels des mères.

On conçoit combien ces études ont acquis d'importance à nos yeux, puisque nous avons pu voir la justice, armée d'une nouvelle preuve, s'avançant, avec son inflexible balance, pour peser des torts reconnus au passage, comme une fraude matérielle qui se jauge ou s'essaie avec les réactifs d'une chimie infaillible.

Quelle réserve et quelle discrétion le médecin doit mettre dans de semblables observations!

La prudence ne nous permet pas encore d'affirmer toutes les conséquences que l'on peut tirer de nos longues remarques; mais ce que nous savons, c'est que nul des organes de l'homme ne nous a paru transmettre avec autant de fidélité que l'oreille la ressemblance des pères aux enfants.

Il nous est apparu qu'elle se copiait plutôt du père aux fils ou aux filles que de la mère à ses descendants; il semble que la nature se complaise à marquer du sceau de la vérité cet organe visible à tous les yeux, afin que l'infamie ne puisse manquer à la femme qui aurait méconnu ses plus sacrés devoirs.

Ces observations, fruits des veilles d'un homme des champs, d'un simple médecin de campagne, ont sans doute besoin d'être confirmées par les savants; pour nous, la science physiognomonique n'est point une vaine science, et nous sommes convaincu que les formes, en se transmettant, exercent une influence des plus marquées sur les déterminations et les destinées des hommes.

Que l'oreille en particulier fournisse des signes physiognomoniques, la certitude ne laisse aucun doute à notre esprit.

Montre-moi ton oreille, je te dirai qui tu es, d'où tu viens, et où tu vas!

Amédée Joux,
Docteur en médecine et en chirurgie,
Médecin de l'hôpital de La Ferté-Gaucher.

(Gazette des Hôpitaux.)

Le vin muscat de Lunel. — Le vin muscat de Lunel étant un des meilleurs vins que les médecins puissent permettre aux convalescents, nous avons appris avec une véritable satisfaction que le docteur Chrestien, professeur agrégé à la faculté de Montpellier, vient de devenir seul héritier du coteau du *Mazet;* coteau produisant la meilleure qualité du vin en question. Le docteur Chrestien, connaissant l'importance de ce produit, veillera sans aucun doute à ce qu'il conserve toutes ses précieuses qualités, et désormais médecins et malades pourront se procurer du véritable crû non falsifié, comme cela arrive trop fréquemment, sans compter que les gens bien portants et à palais délicat n'en seront pas trop fâchés.

SUPPRESSION DES QUARTIERS DE GATEUX DANS LES ASILES D'ALIÉNÉS.

M. le docteur Archambaud a envoyé un mémoire très-important d'hygiène à la *Société de médecine pratique*. Voici un extrait de ce travail intéressant :

« Les établissements d'aliénés renferment un grand nombre de malades chez lesquels l'intelligence est tellement affaiblie et même le plus souvent éteinte, que non-seulement ils restent étrangers à tout soin personnel, mais qu'ils ont perdu jusqu'au sentiment de la propreté.

Cette population déchue se compose d'aliénés tombés dans la démence la plus complète, la plupart paralytiques ou d'idiots, dont le cercle mental se borne à quelques vagues instincts qui suffisent à peine aux nécessités les plus immédiates de l'existence. A ce point de dégradation, ces infortunés ne conservent en quelque sorte de l'humanité que l'organisation physique. Leur existence semble réduite à la vie végétative, aux besoins organiques qu'ils ne peuvent plus diriger, et auxquels ils obéissent d'une manière automatique. Ramenés à l'état de la première enfance, il faut pourvoir directement à tous leurs besoins, surveiller leurs repas, la nature et la qualité de leurs aliments; les maintenir dans un air respirable, dans une température convenable; les couvrir de vêtements; les coucher le soir, les lever le matin; il faut, de plus, emporter loin d'eux leurs immondices, car ces malheureux souillent incessamment leurs lits et leurs vêtements en laissant échapper indistinctement, et au premier appel des fonctions, les matières des selles et des urines.

Le nombre des malades qui arrivent à ce degré d'abaissement est considérable. Dans tous les asiles ils forment une classe à part; ils y sont désignés sous le nom de gâteux, et ils y occupent un quartier spécial, ainsi que le prescrit l'ordonnance de 1839, réglementaire des établissements d'aliénés....

Jusqu'à présent tous les efforts des médecins, secondés par les administrations les plus éclairées pour lutter contre de si déplorables conditions, se sont bornés à des modifications apportées à la disposition des lieux, à l'amélioration des objets mobiliers et de literie....

En présence de l'insuffisance, pour ne pas dire de l'inefficacité de tous les efforts tentés jusqu'à ce jour pour détruire cette plaie, la dernière peut-être, et la plus repoussante des maisons d'aliénés, il m'a semblé qu'il fallait m'engager dans une autre voie. J'ai été naturellement amené à substituer à l'intelligence absente des malades, l'intelligence active du personnel de service, dont le zèle a été stimulé par une forte prime mensuelle. Cette idée si simple a été mise à exécution. Les malades ont été conduits à la garde-robe soir et matin, et, dès ce moment, les draps et les blouses ont cessé d'être souillés par les déjections intestinales. J'ai insisté pour que l'émission des urines fût provoquée plusieurs fois par jour et deux à trois fois dans le courant de la nuit en leur présentant l'urinal.

Mes tentatives ont commencé le 1er mai, et le succès a vraiment dépassé mes espérances. Les draps et la literie, les vêtements ont cessé d'être salis, et depuis le 20 mai tous les aliénés gâteux de Charenton ont repris les vêtements usuels que chacun d'eux avait quittés.

Les blouses malpropres qui ne préservaient les malades ni du froid en hiver, ni de l'action du soleil en été, ont maintenant disparu. Les fauteuils hideux et tout le mobilier spécial et infect du quartier sont à présent relégués dans les magasins de l'établissement

Aujourd'hui, dans mon service, les gâteux sont revêtus de vêtements ordinaires; ils occupent une salle de réunion qui, ainsi que les dortoirs, est parquetée, cirée et frottée, et ils sont assis sur des siéges et des fauteuils ordinaires. Dans ces salles, dans le réfectoire, en un mot, dans tout le quartier, plus d'odeur fétide et repoussante, plus rien qui puisse les distinguer des autres divisions de la maison.

Indépendamment de l'heureuse influence que ce retour aux habitudes ordinaires de la vie exerce sur l'aspect de cette classe d'infortunés, leur santé ne doit-elle pas se ressentir de la suppression de tant d'éléments contraires aux lois de l'hygiène? »

FORMULES.

MASTIC POUR CONSERVER LES DENTS CARIÉES ET CREUSÉES, PAR M. JANNOTA.

Prenez :	Mastic en larmes choisi.....	8 parties.
	Résine blanche.....	1 —
	Ether sulfurique.....	8 —

On laisse ce mélange dans un endroit frais, en l'agitant souvent, jusqu'à ce que la solution soit parfaite. On y ajoute ensuite de la poudre d'amiante très-fine, jusqu'à ce que la masse ait acquis une consistance suffisante, pour en faire des boulettes que l'on conserve pour l'usage.

Pour mastiquer la dent, on y introduit autant de boulettes qu'il en faut pour remplir exactement la cavité, que l'on doit avoir soin de nettoyer préalablement avec du coton imprégné d'éther acétique. Le mastic y reste des années.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils ainé, rue des Grands-Augustins, 5.

15 mars 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 89.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des maladies des yeux : l'amaurose et la cataracte. — Guérison du mal de dents au moyen de la cautérisation de l'oreille.—Emissions sanguines considérables. Faits intéressants. — Moyen de guérir les taches blanches dites marques de naissance. — Nouvel instrument pour arrêter les petites hémorrhagies et particulièrement celles qui résultent des morsures de sangsues. — Solidification de l'huile de foie de morue. — Les ouvriers employés à la fabrication de la poudre à canon sont-ils exempts du choléra ? — Variétés et nouvelles. — Formules : Mixture tonique et stimulante.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 MARS 1854.

La température douce et uniforme dont nous jouissons depuis plusieurs semaines pourrait faire supposer que les maladies sont peu considérables : en effet rien ne paraît et n'est en effet plus favorable à la santé que cet air pur et sec exempt d'un froid trop intense ou d'une chaleur trop vive. Cette sorte de printemps anticipé ne produisant pas tout le bien qu'il promet, vient encore affirmer l'observation de toutes les époques et prouver qu'au renouvellement des saisons l'organisme subit toujours des modifications plus ou moins profondes.

Les affections des voies respiratoires et même les simples rhumes ont en ce moment une tenacité des plus grandes ; la toux ne cède que difficilement et doit être surveillée avec le plus grand soin chez les enfants et les vieillards. Nous avons vu, depuis quelques jours, un certain nombre d'enfants dont la toux avait été négligée qui ont eu plus tard des affections graves, et les personnes âgées dont les rhumes ne sont pas convenablement traités, sont exposées à conserver un catarrhe bronchique qui les fatigue et les épuise. Il est donc plus important de s'occuper maintenant de ces affections qu'il ne le serait dans la saison tout à fait chaude, car alors la peau fonctionne parfaitement et vient contribuer à rétablir l'équilibre.

Nous avons observé quelques fièvres intermittentes, des maux de gorge, des douleurs des articulations, beaucoup de maladies des yeux et encore quelques rougeoles et scarlatines. Dans les environs de Paris se sont montrés aussi des cas assez nombreux de petite vérole, et l'on signale dans l'un de nos départements du Midi plusieurs communes dans lesquelles elle règne en ce moment épidémiquement. On ne saurait donc encourager trop fortement la vaccination, qui doit se pratiquer d'autant plus tôt cette année dans les campagnes, que la température est douce et que la belle saison rend les communications plus faciles.

DES MALADIES DES YEUX,

(*Suite*).

L'AMAUROSE ET LA CATARACTE.

Les personnes étrangères à l'art de guérir ne sauraient se faire une idée du grand nombre de maladies qui peuvent affecter l'œil ; cet organe est, en effet, composé de parties multiples et délicates, remplissant toutes un rôle particulier, et qui peuvent être malades, soit séparément, soit par deux, par trois ou par un plus grand nombre à la fois ; joignons à cela que chacune de ces parties peut être affectée

de plusieurs maladies différentes, et on commencera à comprendre combien est grande et variée la nomenclature des affections de l'œil.

Il est impossible, dans un ouvrage de cette nature, de faire une description de ces diverses maladies, qui ne serait pas comprise faute d'études anatomiques préalables et indispensables. Nous n'essayerons même pas de faire connaître à nos lecteurs le vocabulaire de ces affections, composé généralement de mots d'apparence bizarre, qui sont empruntés à la langue grecque, et qui ne peuvent qu'effrayer ceux qui les lisent pour la première fois. Indiquons de suite les deux grandes maladies capitales de l'organe de la vision, celles qui privent tant d'individus de la lumière du jour, et qui font le désespoir de trop nombreuses familles; l'une de ces maladies est l'amaurose, qu'on appelle encore goutte sereine; l'autre est la cataracte.

Dans l'amaurose bien complète, les malades ont perdu tout à fait la faculté de voir; quelques-uns distinguent encore le jour de la nuit, mais beaucoup d'autres n'ont pas même la conscience du grand jour ou celle de l'obscurité. Cette maladie n'est autre chose que la paralysie de l'œil, mais elle n'est pas caractérisée par l'abolition du mouvement, car le globe de l'œil n'a pas perdu la faculté de se mouvoir en haut, en bas, à droite, à gauche ou obliquement; il n'a pas perdu non plus la faculté d'être sensible au moindre contact des corps extérieurs, mais il n'est plus sensible à la lumière; la fonction à laquelle il était destiné est tout à fait abolie, et que les rayons lumineux qui le frappent viennent du soleil le plus ardent ou de la flamme d'une bougie placée à quelques centimètres de sa surface, tout est fini pour l'œil, qui n'est pas plus impressionné par la lumière que ne le serait la paume de la main ou toute autre partie du corps.

Les amaurotiques sont donc cette série d'aveugles dont les yeux ont conservé leurs couleurs et leur forme, et qui ne laissent apercevoir, même en les examinant de très-près, aucune lésion apparente. Cependant les yeux restent généralement fixes, parce qu'il n'y a plus nécessité qu'ils soient dirigés d'un côté ou de l'autre pour observer les personnes ou les choses. Puis, lorsque l'on examine avec attention un œil frappé d'amaurose, on voit que l'iris est dans une immobilité constante. Mais disons vite à ceux de nos lecteurs qui l'ignorent que l'iris est cette partie ronde et colorée de l'œil qui offre des nuances différentes selon les individus, et qui fait que les uns ont les yeux bleus, les autres gris ou d'une autre couleur. L'iris n'est autre chose qu'une membrane très-mince percée d'un trou à son centre, et c'est à travers ce trou, qui nous semble noir, que les rayons lumineux viennent frapper le fond de l'œil. Dans l'espèce humaine ce trou, cette ouverture, la pupille enfin est de forme ronde; chez beaucoup d'animaux elle est ovale, et dans le bœuf, par exemple, et chez les autres ruminans, elle est transversalement oblongue. Le cheval a aussi la pupille transversale, mais son bord supérieur présente cinq festons plus épais que le reste du contour, tandis que chez le chat elle est tout simplement verticale.

La pupille, que l'on appelle encore prunelle, est donc susceptible de se dilater ou de se resserrer et de présenter tantôt une large ouverture et tantôt un passage très-étroit, selon l'intensité de la lumière à laquelle l'œil est exposé; en effet, lorsque l'œil est dans une demi-obscurité la pupille est très-large, et elle est au contraire très-petite lorsque la lumière est vive. Dans tous les cas elle conserve toujours chez l'homme sa forme arrondie, tandis que chez beaucoup d'animaux et chez les chats en particulier elle n'est plus représentée vers le milieu de la journée que par une simple ligne.

Cette mobilité de la pupille est très-importante à interroger lorsqu'il s'agit de préciser l'existence d'une amaurose, car dans cette maladie, l'œil étant, ainsi que nous l'avons dit, insensible à l'action de la lumière, la pupille devient immobile. C'est pour arriver à reconnaître l'amaurose plus ou moins complète que le médecin abaisse la paupière de l'œil qu'il examine, puis la relève subitement pour voir si la pupille se resserre ou ne se resserre pas à la lumière.

La cataracte produit aussi la perte de la vue, mais c'est par un mécanisme tout différent : elle résulte d'un changement qui s'est opéré dans une petite portion de l'œil que l'on nomme le *cristallin*. Il est très-facile, même sans le savoir, de se faire une idée de ce petit corps : il a la forme d'une lentille, il est transparent, a environ quatre lignes de hauteur et deux d'épaisseur, et est placé de champ derrière l'ouverture de la pupille, c'est-à-dire au tiers de la profondeur de l'œil. Sa forme varie aussi selon les différentes espèces d'animaux, et chez les poissons, au lieu d'être lenticulaire, elle est ronde; aussi ce corps qui devient opaque par la coction n'est-il autre chose que cette petite boule blanche que nous trouvons dans l'orbite des poissons que l'on sert sur nos tables.

Lorsque le cristallin n'est pas malade et est trans-

parent, il est traversé par les rayons lumineux qui vont frapper le fond de l'œil ; mais s'il perd cette transparence, s'il devient opaque, il empêche aux rayons lumineux de parvenir jusqu'au fond de l'œil, et il cause ainsi la perte de la vue. Au lieu de concourir aux fonctions de l'œil, le cristallin devient alors un obstable invincible à ces mêmes fonctions, ce n'est plus qu'un corps étranger qui s'interpose entre l'œil et les objets qu'il ne peut plus apercevoir : il y a alors cataracte, et chez beaucoup de malades cette maladie peut se constater même à distance, car au lieu du cercle noir que forme ordinairement la pupille, on voit une surface blanche et arrondie qui donne à l'œil un aspect étrange.

Ni l'amaurose ni la cataracte ne sont incurables ; la seconde surtout trouve sa guérison dans une opération chirurgicale, et la première, qui guérit peut-être plus rarement, ne réclame jamais l'habileté de l'opérateur ; ce sont au contraire des moyens médicaux qui lui sont destinés. Il ne nous est pas possible d'entrer ici dans les détails relatifs au traitement de ces affections, car il est très-varié, très-difficile, très-compliqué, et il ne serait d'aucun service pour nos lecteurs qui ne pourraient jamais l'utiliser. L'opération qui a pour but de guérir la cataracte est l'une des plus délicates de la chirurgie, car il s'agit, au moyen d'instruments très-déliés que l'on introduit dans la substance de l'œil lui-même, d'atteindre le cristallin devenu opaque. Plusieurs méthodes sont alors employées : quelquefois on abaisse le cristallin de manière à le détourner de l'axe des rayons visuels ; d'autres fois on le brise, on le détruit, on le broie ; enfin, dans d'autres circonstances, on l'extrait complétement au moyen d'une petite incision faite avec habileté au côté externe de l'œil. Les méthodes par abaissement, par broiement et par extraction ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients, selon les cas pour lesquels elles sont employées et qui réclament plutôt l'une que l'autre ; cependant les chirurgiens ne sont pas d'accord sur la préférence à donner à telle ou telle méthode dans les circonstances ordinaires.

Les personnes qui n'ont point assisté à une opération de cataracte doivent nécessairement supposer qu'elle est très-pénible, et que le patient doit ressentir une grande douleur au moment où l'instrument piquant et tranchant s'enfonce dans la substance de l'œil ; elles seraient fort étonnées de ne pas constater le plus petit signe de douleur et d'entendre le malade continuer la conversation commencée, car jamais il ne pousse le moindre cri. C'est encore là une des merveilles de notre organisation, et il est très-curieux de voir agiter un instrument dans le globe de l'œil sans qu'il détermine de souffrance, tandis qu'une parcelle de poussière qui se trouve en contact avec sa surface est presque intolérable.

Après avoir étudié la cataracte et l'amaurose dont nous espérons avoir donné une idée exacte, il est important que chacun puisse au moins les éviter. On y parviendra en ne travaillant pas sur des objets très-petits ou à une lumière vive, en évitant l'exposition prolongée des yeux à un feu ardent, l'éclat trop répété du soleil, l'action de certaines vapeurs irritantes, les violences extérieures et les impressions morales vives. C'est donc encore dans les lois de l'hygiène qu'il faut chercher un moyen pour se prémunir contre la perte de la vue, l'un des maux les plus affreux dont nous puissions être frappés. Il est vrai que dans certains cas ces affections surviennent sans cause appréciable, et l'amaurose surtout peut se produire d'une manière très-insidieuse ; mais ces cas sont rares, car l'homme, moins raisonnable que les autres êtres de la création, est trop souvent porté à abuser de tout ce qui l'entoure au détriment de sa merveilleuse organisation.

Dr Reinvillier.

Guérison du mal de dents au moyen de la cautérisation de l'oreille.

Nos lecteurs sont déjà au courant des succès obtenus dans le traitement de la sciatique par la cautérisation de l'oreille au moyen d'un petit fer rougi. Ce mode de traitement excita d'abord l'hilarité des écrivains de la presse médicale, puis on s'habitua à en parler et on enregistra enfin les nombreux cas de guérison qui surgirent de tous côtés. Quant aux explications, elles ne manquèrent pas, et il est juste d'avouer qu'aucune n'a été réellement satisfaisante.

Ce remède empirique est maintenant employé pour une affection qui n'est pas aussi grave que la sciatique, mais qui n'est pas moins douloureuse ; on s'en sert contre ce mal si pénible à endurer que l'on appelle le mal de dents.

Un médecin italien, M. Giov. Batt. Pugno, assure qu'il a eu recours à ce mode de traitement dès l'année 1830 ; qu'avant cette époque Costa et Pagliano s'en étaient déjà servi, et il pense que dans les pays étrangers il était également connu. Quoi qu'il en soit, M. Pugno, qui cautérisait d'abord exclusivement la partie la plus saillante de l'oreille, porte maintenant

le cautère indistinctement sur l'une ou sur l'autre partie du pavillon de l'oreille.

La cautérisation est linéaire, longue seulement de deux à trois millimètres, mais profonde. La brûlure qui en résulte est couverte d'une couche d'huile d'olive et abandonnée ensuite à elle-même. Des treize cas rapportés par l'auteur, la plupart ont pour objet de violentes douleurs de dents, mais il y en à un qui mérite une mention spéciale : c'est celui d'une femme enceinte qui, soumise à la cautérisation à cause de maux de dents, vit disparaître, en même temps, une sciatique dont elle était affectée.

Chez très-peu de malades la récidive obligea de recourir à une seconde opération. Chez un seul l'extraction de la dent cariée fut préférée au traitement en question, et chez aucun celui-ci ne fut suivi d'effets fâcheux.

Il paraîtrait que la cautérisation de l'oreille appliquée au traitement des maux de dents n'est pas d'invention récente ; dans les campagnes de la Flandre, entre autres, elle est en honneur depuis un temps considérable, et plusieurs auteurs en faisaient déjà mention dès la première moitié du siècle dernier. Les *Annales médicales de la Flandre occidentale* ont cité dernièrement un traité d'Antoine Huck, professeur de l'Université de Leyde, où il est dit expressément : « On a inventé un instrument au moyen duquel les maux de dents peuvent être enlevés avec une rapidité étonnante. C'est un cautère actuel qu'on applique chauffé à blanc, etc. » Ce livre, qui est imprimé à Leyde, date de 1740.

L'expérience a donc prononcé d'une manière définitive sur l'emploi du moyen que nous signalons, et si quelques personnes trouvent que le remède est un peu violent pour un mal de dents, beaucoup d'autres ne seront pas fâchées d'apprendre, qu'en échange d'une petite brûlure, qui sera bientôt guérie, on peut s'en débarasser d'une manière définitive. La cautérisation nous paraît d'ailleurs préférable à l'arrachement de la dent, qui est l'une des opérations les plus barbares et les plus grossières que l'on a pu imaginer.

Emissions sanguines considérables. Faits intéressants.

M. le docteur Leprestre, dit la *Revue de thérapeutique* médico-chirurgicale, a rapporté à la Société de médecine de Caen un de ces cas extraordinaires, peut-être même unique, et qui méritent d'être enregistrés, ne fût-ce que pour guider le praticien dans les circonstances exceptionnelles.

Il s'agit d'une femme, âgée de quarante-deux ans, éprouvant souvent des congestions sanguines vers la tête, accompagnées de mouvements convulsifs et de contracture des doigts, à laquelle on a pratiqué, dans l'espace de vingt années, 1,118 saignées, et appliqué 8,196 sangsues. Elle est restée pâle, amaigrie, et, malgré cette faiblesse apparente, elle continue toujours d'être atteinte des mêmes accidents, que l'on combat encore par les mêmes moyens. Ce fait intéressant, ajoute l'auteur, porte avec lui un double enseignement au point de vue de la pratique ; il démontre d'abord combien l'on peut soustraire de sang sans compromettre la vie des malades, et combien il est impossible d'empêcher les habitudes fluxionnaires établies par la nature elle-même.

Le journal auquel nous empruntons cet article a le tort, selon nous, de considérer ce fait comme un cas peut-être unique ; dès le mois de décembre 1850 (*Méd. de la maison*, n° 11), nous signalions un article des journaux de médecine espagnols, qui, sous ce titre : *Constitution apoplectique exagérée*, rapportaient le fait d'un homme de soixante-dix ans, né à Mayorque, lequel, doué d'un tempérament sanguin et apoplectique, a été soumis, suivant un calcul approximatif, dans un intervalle de cinquante-cinq ans, à *plus de deux mille saignées*, toutes au moins d'une livre.

Depuis l'âge de quinze ans, cet homme avait été obligé de se faire saigner tous les mois, pour remédier à la tendance apoplectique. A l'âge de vingt ans, il fallut lui faire deux saignées par mois ; à vingt-cinq ans, trois par mois ; plus tard, trois saignées en quinze jours ; enfin, il y avait eu des mois dans lesquels on l'aurait saigné quatorze fois. A cette époque on le saignait encore deux ou trois fois en quinze jours, pour combattre sa tendance à l'apoplexie.

Après avoir inscrit ce fait, qui devait paraître, disions-nous, au premier abord, le produit d'une grande imagination *espagnole*, nous ajoutions à l'appui de sa véracité les lignes suivantes :

« En 1835, on voyait à l'Hôtel-Dieu de Caen une femme, nommée Delente, couchée habituellement dans la salle Saint-Urbain, qui avait subi, dans l'espace de quelques années seulement, 835 saignées, plus 7,893 sangsues. Toutes les personnes qui suivaient la clinique ont pu voir cette femme et les chiffres ci-dessus indiqués, qui étaient consignés sur les registres de l'hôpital. A cette époque on la saignait encore une fois par semaine, mais sa constitution détériorée ne promettait guère une longue existence. »

La malade dont nous parlions alors, et celle qui a fait l'objet de la communication du professeur Leprestre, est à coup sûr la même, et on peut calculer par les dates quelle est la fréquence des émissions sanguines auxquelles elle s'est soumise. En 1835, elle avait subi 835 saignées; en juin 1853, époque de la séance extraordinaire de la Société de médecine de Caen, à laquelle cette observation a été communiquée, la nommée Delente était arrivée au chiffre de 1,118 saignées; en 1835, on avait appliqué 7,893 sangsues; en 1853, l'augmentation n'avait pas été proportionnelle à celle des saignées, mais le chiffre s'était néanmoins élevé à 8,196 sangsues, formant ensemble une valeur de plus de 2,000 fr.

L'histoire de cette malade nécessite quelques mots d'explication, car il peut paraître extraordinaire qu'un nombre aussi grand de saignées et de sangsues puisse être nécessaire pour une seule personne dont l'existence a été même très-longue; et à ce propos, faisons remarquer qu'il existe probablement une erreur d'impression dans le chiffre de quarante-deux ans indiqué dans l'observation. La malade de 1835, celle dont nous parlions dans le n° 11 du journal, avait bien, lors des attaques auxquelles on opposait une saignée, des congestions vers la tête, mais l'ensemble des accidents présentait les phénomènes ordinaires d'une attaque d'hystérie. A ces accidents on avait opposé pendant quelque temps des émissions sanguines, et celle qui en était l'objet, possédée d'une véritable monomanie, réclamait sans cesse d'autres saignées et de nouvelles sangsues. Ces attaques se produisant ordinairement dans le courant de la journée, aux heures où les élèves internes sont livrés à eux-mêmes, et ont toute la responsabilité du service, ceux-ci, s'appuyant sur les prescriptions précédemment faites, sollicités par les religieuses qui veillent sur l'établissement, puis par les malades qui entouraient la pauvre hystérique, et par celle-ci elle-même, lorsqu'elle pouvait parler, pratiquaient alors une nouvelle saignée. L'attaque terminée, celle qui en était délivrée inscrivait aussitôt une saignée de plus, et ne manquait jamais de l'ajouter à la somme des saignées précédentes, lorsque dans la journée même, ou le lendemain, quelqu'un lui parlait de sa maladie.

Les choses en étaient là lorsqu'un élève, maintenant collaborateur du journal, fut chargé du service en qualité d'interne : soupçonnant que la routine pouvait bien avoir quelque participation à ce nombre immense de saignées, qui était devenu dans l'hôpital une sorte de titre glorieux pour la malade, et dont elle aimait à se parer, il résolut d'essayer à suspendre les émissions sanguines chez cette pauvre femme, dont le teint était d'un blanc verdâtre, la faiblesse extrême, la peau ridée, les yeux mornes et éteints, et qui, jeune encore, avait l'aspect de la vieillesse.

Au premier accès, qui ne se fit guère attendre, on vint tout simplement le prier de venir en toute hâte pratiquer une saignée à la malade; il se rendit en effet auprès d'elle, lui toucha le pouls, qui n'avait ni dureté, ni plénitude, ni fréquence extrême, il interrogea rapidement toutes les fonctions, et se convainquit que la conservation de la vie n'était nullement subordonnée à une saignée; il déclara donc que la malade ne serait pas saignée, et prescrivit une potion antispasmodique, avec dose suffisante d'éther. Cette prescription fut accueillie avec indignation par l'assistance, qui croyait déjà à une catastrophe; la malade elle-même semblait courroucée et paraissait avoir envie de lancer son plat d'étain à la tête de son nouveau médecin; elle ne prit la potion qu'avec la plus grande répugnance, *et cependant l'accès se passa*, ne dura pas plus longtemps qu'à l'ordinaire, et ne fut suivi d'aucun accident. La malade garda néanmoins rancune à celui qui avait refusé de lui tirer du sang ou de lui administrer quelques-uns des remèdes actifs dont elle tenait note, car elle comptait aussi plus de cent vésicatoires, et un nombre considérable d'acupunctures; elle demanda à passer dans un autre service, et parvint à continuer de se faire saigner.

Cette observation n'en est pas moins extrêmement curieuse, puisqu'elle montre jusqu'à quel point extraordinaire on peut porter les émissions sanguines, la facilité avec laquelle le sang se renouvelle, et combien l'abus peut être grand sans compromettre la vie, tout en détériorant la constitution.

Doit-on blâmer pour cela tous ceux qui ont ordonné ou pratiqué les saignées faites à cette malade? Non, assurément, car ils ont obtenu chaque fois un soulagement immédiat; mais ils pouvaient espérer réussir par d'autres moyens.

Quant au professeur Leprestre, qui a enrichi la science de cette nouvelle communication, il est tout à fait désintéressé dans la question : chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Caen, où il a su élever l'enseignement à une hauteur remarquable, nous dirions presque à une splendeur qui n'a rien à envier aux cliniques les plus distinguées des hôpitaux de Paris, il n'a point de prescriptions à faire à cette malade, qui est presque à demeure dans les services de mé-

decine du même établissement. Il a toutefois fait une chose utile, au milieu de ses brillants et solides travaux, en venant joindre ce fait à ceux qu'il a communiqués à la Société de médecine, et nous n'avons point eu d'autre but en publiant ce que nous savions sur cette observation.

Dr Reinvillier.

Moyen de guérir les taches blanches dites marques de naissance.

Le docteur Vauli a trouvé le moyen de faire disparaître ou plutôt de dissimuler les taches formées par des tissus érectiles et qui constituent quelquefois une difformité choquante. C'est en songeant au *tatouage* que les militaires mettent si souvent en pratique que ce médecin a été conduit à faire l'application d'un procédé semblable à la guérison de ces taches (*nævi materni*). On sait que pour tracer ces images indélébiles, il suffit d'abord d'étendre sur la peau une couche d'indigo ou de vermillon ; puis avec un bouchon, dans lequel sont fixées deux ou trois aiguilles dont la pointe dépasse de quelques lignes, on perce obliquement la peau jusqu'à ce qu'il paraisse une gouttelette de sang ; la couleur est alors introduite dans la piqûre à l'aide de légères frictions, et l'on trace de cette manière des dessins ineffaçables. Il n'est presque personne qui n'ait aperçu quelques-uns de ces signes que certains individus se sont fait tatouer sur les bras ; il est impossible de les faire disparaître, on ne pourrait y réussir qu'en cautérisant la peau à une certaine profondeur.

M. Vauli a pensé que si on traitait de cette manière les taches de couleur blanche, on leur donnerait la teinte ordinaire de la peau, et qu'on dissimulerait de la sorte la difformité qu'elles produisent. Quant aux taches foncées, désignées vulgairement sous le nom de taches de vin, il ne s'en est pas occupé, elles lui ont paru beaucoup plus difficiles à masquer.

Avec un mélange de blanc de céruse et de vermillon, ce médecin compose une couleur à peu près semblable à celle de la peau, puis il lave d'abord la partie avec de l'eau de savon, la frotte avec la main pour faire arriver le sang dans les téguments, et il procède à ce tatouage comme nous venons de l'indiquer. Il paraît que la difficulté est de choisir la teinte convenable, de manière à ce qu'elle se confonde parfaitement avec celle des tissus voisins, mais le procédé n'en est pas moins très-curieux. Quant aux substances employées, elles sont loin d'être inoffensives, cependant leur quantité est très-minime, et il ne survient qu'un peu de fièvre et une inflammation locale qui sont sans importance.

Nouvel instrument pour arrêter les petites hémorrhagies et particulièrement celles qui résultent des morsures de sangsues.

Par M. Delioux, médecin en chef de la marine à Cherbourg.

Nous avons souvent indiqué des moyens à employer pour arrêter les hémorrhagies qui sont occasionnées par les morsures de sangsues, mais ces hémorrhagies sont quelquefois si difficiles à combattre, surtout chez les enfants, que nous avons cru devoir donner connaissance à nos lecteurs du procédé qui vient d'être imaginé par M. Delioux. Cette invention est d'autant plus importante que souvent les moyens connus échouent complétement, et nous appelons particulièrement l'attention sur l'origine du procédé, c'est-à-dire l'emploi du petit bâtonnet de bois que l'on a toujours sous la main et que tout le monde peut utiliser.

Frappé des difficultés d'arrêter les hémorrhagies que produisent les morsures de sangsues et de l'impuissance souvent trop réelle des absorbants, des astringents, des caustiques, etc., M. Delioux avait recours depuis plusieurs années à la compression par pincement, et voici, dit-il, comme il procédait :

On prend un petit bâtonnet de bois un peu vert de 5 à 6 centimètres de longueur, et on le fend sur la moitié de cette longueur ; on forme ensuite un pli cutané dont la morsure de sangsue occupe le sommet, on le pince entre les branches du bâtonnet, et sur l'extrémité fendue de celui-ci, on jette quelques anses de fil que l'on assujettit avec un double nœud pour resserrer ainsi les mors de cette pince improvisée et la maintenir en place. Une demi-heure, une heure, rarement plus, suffisent pour arrêter complétement l'écoulement du sang. Ce procédé m'a constamment réussi ; mais cette pince en bois, très-imparfaite, est sujette à se déplacer, et il est difficile de la maintenir, ou même de l'appliquer, pour peu que le malade soit agité ou indocile. Tout en conservant le principe de la compression si efficace comme moyen hémostatique, je conçus l'idée d'un instrument plus régulier et encore assez simple dans sa composition ; je fis fabriquer par un bon ouvrier de province une petite pince en acier, courbe, afin qu'elle pût repo-

ser sur les téguments, et offrir moins de chances de déplacement; un ressort à crémaillère permettait d'en rapprocher les branches à la distance voulue, les branches s'élargissaient à leur extrémité libre, et à leur face interne, striée de fines cannelures, elles présentaient chacune deux petites dents aiguës. Cette pince, à l'aide de son ressort, comprimait parfaitement un pli cutané, et, à l'aide de ses dents, s'y attachait d'une manière assez solide.

Je communiquai cet instrument à l'honorable M. Charrière, et, sur le conseil de cet habile fabricant, je le remplaçai par une petite pince à mors croisés, qui est une imitation de la serre-fine de M. Vidal (de Cassis). M. Charrière a d'ailleurs le premier, et plusieurs fois, fait une heureuse application de ce système de croisement à plusieurs instruments de chirurgie.

L'instrument compresseur auquel je me suis décidément arrêté est une petite pince, en fil d'argent ou d'acier, à mors croisés, coudée à angle droit tout près du mors. Celui-ci est constitué par deux petits anneaux quadrilatères à angles arrondis; à la face interne de ces anneaux est appliquée une plaque d'acier semi-lunaire, terminée à son bord droit et libre par une rangée de petites dents triangulaires, obliques en dedans et s'encastrant avec celles du côté opposé quand la pince est fermée.

En appliquant des deux côtés d'un pli fait à la peau les mors de cet instrument, le ressort donne aux disques une force compressive assez considérable, en même temps que les dents accrochent de façon à maintenir très-solidement l'instrument à son point d'application, et même dans les endroits où la peau a une certaine laxité. Il n'est pas rigoureusement nécessaire d'y faire un pli préalable, il suffit de présenter la pince ouverte perpendiculairement à la surface de la peau et de l'abandonner ensuite à l'action du ressort; les bords dentés ramassent d'eux-mêmes la peau, font leur pli et s'y accrochent.

Par comparaison avec l'ingénieux instrument de M. Vidal (de Cassis), on pourrait appeler celui-ci *serre-plate.*

Depuis neuf mois j'ai employé les serres-plates avec un succès constant pour réprimer les hémorrhagies produites par les morsures de sangsues. Quand l'instrument est bien placé, c'est-à-dire de manière à intercepter un pli cutané dont la morsure de sangsue occupe le sommet, l'arrêt du sang est instantané; on l'enlève au bout d'une, deux, trois, quatre heures, quand on croit en un mot qu'il n'est plus utile, sauf à le réappliquer immédiatement, bien entendu, si le sang se reprend à couler encore. Son application détermine à peine de prime-abord une légère douleur, et au bout de peu d'instants elle n'est même plus sentie, ce qui n'a rien d'étonnant, toute pression continuée émoussant la sensibilité.

Si les enfants, par exemple, au moment où les dents mordent, s'agitent et poussent quelques cris, la sensation qui les a excités n'étant point durable, ils se calment très-promptement. Il est bon sans doute de s'opposer aux manœuvres qui auraient pour but de détacher la serre-plate; mais comme en tirant sur elle on réveille la douleur, ils renoncent bientôt à des efforts qui ont, en outre, le désagrément d'être infructueux, le mécanisme de pression et le mode d'ouverture de la serre-plate étant l'inverse de ceux que l'on est familiarisé à rencontrer dans les pinces ordinaires.

En raison de sa petitesse et de sa forme coudée, la serre-plate fait très-peu de saillie au-dessus des téguments; après l'avoir entourée de charpie ou de ouate, on peut recouvrir les parties. Quel que soit le temps pendant lequel elle est restée en place, je n'en ai vu résulter aucun inconvénient; il m'est arrivé, après l'avoir appliquée le soir, de l'abandonner toute la nuit sur de petits malades; c'est à peine si l'ecchymose qui circonscrit la piqûre de sangsue était plus étendue ou plus foncée que de coutume.

Je n'ai point eu occasion d'employer la serre-plate dans d'autres hémorrhagies que celles provenant de la morsure des sangsues; mais il me semble par induction qu'elle pourrait agir avec le même résultat sur toute plaie peu étendue qui donnerait lieu à un écoulement abondant de sang capillaire, peut-être même dans de petites plaies où se trouveraient intéressées des artérioles, pourrait-elle être employée avec avantage, sinon comme moyen définitif, du moins comme procédé d'attente. Enfin ne serait-il pas possible de l'utiliser aussi dans le traitement des plaies comme agent de réunion? Mais je ne veux point exagérer l'importance de cette modeste innovation; si mes confrères veulent bien la mettre à l'épreuve, leur expérience nous apprendra ultérieurement dans quelles circonstances il serait profitable d'y avoir recours. Les serres-plates ne seraient-elles utiles que pour réprimer les hémorrhagies des piqûres de sangsues, leur efficacité dans ce cas est si prompte, si réelle, si facile à constater, qu'elles m'ont paru devoir être mentionnées comme capables au moins de rendre ce bon service dans la pratique médico-chirurgicale.

Solidification de l'huile de foie de morue.

L'huile de foie de morue est un médicament tellement important, à cause des nombreux services qu'il rend, que nous avons toujours cru devoir signaler les nouveaux procédés qui rendaient son administration plus facile, cette substance ayant en effet un goût et une odeur assez désagréables.

La nouvelle préparation dont il s'agit ici est encore due à M. Stanislas Martin, dont nous avons souvent enregistré les utiles travaux. Voici comment ce chimiste rend compte de sa découverte :

Un philosophe grec disait souvent : « Prenez la voie la plus courte et le moyen le plus simple. » Nous appliquons cette maxime à la solidification de l'huile de foie de morue.

Huile de foie de morue, 125 grammes ; blanc de baleine, 25 grammes en été, 20 grammes en hiver.

Mêler, chauffer au bain-marie et en vase clos ; couler dans des flacons à large ouverture, laisser refroidir sans agiter. On peut aromatiser ce médicament avec quelques gouttes d'une huile essentielle d'une odeur agréable. L'huile de foie de morue ainsi préparée a l'aspect d'une gelée ; on l'avale en l'enroulant dans du pain azyme humecté d'eau, ou bien on l'entoure de sucre, de gomme, de réglisse ou d'amidon pulvérisé.

Le docteur Launoy a pu faire prendre assez facilement ce médicament à des malades qui refusaient d'avaler l'huile à l'état liquide.

Nous employons la cétine ou blanc de baleine comme adjuvant, parce qu'elle a joui pendant longtemps d'une réputation de propriété béchique et adoucissante, à la dose de 2 à 8 grammes, et parce qu'elle s'assimile parfaitement à l'huile, sans en augmenter de beaucoup le volume.

Les ouvriers employés à la fabrication de la poudre à canon sont-ils exempts du choléra ?

Depuis que notre pays a été visité à plusieurs reprises par le choléra, on s'est souvent demandé si telle ou telle profession ne préservait pas de cette terrible maladie. On a dit que les gens qui travaillent le cuivre n'en étaient jamais atteints, puis on a attribué la même immunité aux tanneurs, aux vidangeurs et à plusieurs autres professions, sans que rien soit venu certifier la réalité des faits avancés.

L'attention de M. le docteur Constans s'est portée sur les ouvriers employés à la fabrication de la poudre, et il s'est occupé de cette question d'après les communications faites à la presse médicale par un médecin, qui avait administré à des cholériques les cartouches oubliées dans sa giberne de garde national. Ce traitement par les cartouches était assurément très-excentrique, et l'histoire de la poudre renfermée dans du papier bleu produisant des effets différents de celle qui était enveloppée dans du papier blanc, n'a pas manqué d'exercer certaines critiques. Cependant, le médecin qui avait administré les cartouches exposait une théorie sur son nouveau médicament, et, après tout, il pouvait bien se dire ce que les médecins se sont avoués depuis longtemps : tous les moyens rationnels ont été épuisés contre le choléra par les savants les plus habiles et par les meilleurs praticiens ; on ne peut donc espérer trouver un remède efficace que dans les moyens purement empiriques.

Les recherches de M. Constans sont venues donner à ce fait une plus grande portée, et la lettre suivante, adressée par lui à l'*Union médicale*, sera lue avec intérêt par nos lecteurs :

« Monsieur le Rédacteur,

« M. le docteur A.-L. Roux a dernièrement fait connaître, par la *Gazette médicale*, ses essais sur l'emploi de la poudre à canon dans le choléra, et il en explique ainsi l'action : le charbon agit comme antiputride, le soufre comme diaphorétique, et le nitrate de potasse comme diurétique ; ne pourrait-on pas admettre aussi que le sel de potasse a un autre mode d'action, plus spécial par son alcali sur le sang, dont chacun connaît l'état chez les cholériques ?

« En 1849, j'ai, moi aussi, publié dans la *Gazette des Hôpitaux* une lettre sur le même sujet ; médecin d'une poudrerie depuis longtemps, j'y avais constaté que, pendant les épidémies de choléra, les ouvriers poudriers avaient joui d'une immunité qui m'avait paru complète ; j'ai voulu savoir si la même remarque avait éte faite dans les autres poudreries, et c'est le résultat de cette enquête que je vous adresse.

« Le ministre de la guerre possède onze établissements dans lesquels se fabriquent les poudres ; sur ce nombre, six seulement sont situés dans des localités qui ont été visitées par le choléra.

« Ces six poudreries occupent entre elles 180 *ouvriers poudriers ;* ces hommes passent la plus grande partie de leurs journées dans leurs usines, c'est-à-

dire dans un lieu peu spacieux, à peu près clos, et où une poussière extrêmement ténue, formée des éléments de la poudre, est constamment en suspension.

« Voici ce qui a été observé dans chacun de ces établissements pendant les diverses épidémies de choléra :

« A Esquerdes (Pas-de-Calais), le choléra a sévi en 1832; il y a 22 poudriers, pas un n'a été atteint.

« Au Pont-de-Buis (Finistère), choléra en 1832 et 1849; 15 poudriers, pas de malades.

« A Metz, en 1832 et 1849; 16 poudriers, pas de malades.

« A Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), choléra en 1832; 24 poudriers, pas de malades; et cependant, sur 2,200 habitants que contient cette petite ville, il y a eu du 22 juin au 18 septembre, 300 cas de choléra, c'est-à-dire un peu plus de 1 sur 7 habitants.

« A Vonges (Côte-d'Or), choléra en 1832; 45 poudriers; deux ont eu le choléra; ils travaillaient *comme de coutume.* (Ce renseignement n'a point la précision désirable; il arrive souvent, dans la poudrerie, que bien que les ouvriers se rendent au travail *comme de coutume*, ils sont, pendant plusieurs jours, employés à toute autre chose qu'à la fabrication de la poudre.)

« Au Bouchet (Seine-et-Oise), choléra en 1832 et 1849 (4 poudriers.)

« En 1832, le village de Vert-le-Petit, habité par 25 poudriers, a été particulièrement maltraité; sur une population de 400 âmes, il y a eu 35 décès, ce qui suppose 60 cas au moins, soit 1 sur 7 à peu près; pas un poudrier n'a été atteint.

« En 1849, le choléra s'est montré un peu partout dans les environs, mais ce fut le village de Ballancourt qui, cette fois, eut le plus à souffrir; sur 1,100 âmes, il y a eu 65 décès, 110 cas de choléra, ou 1 sur 11 habitants. 20 poudriers habitent ce village; 1 seul a eu le choléra, et voici dans quelles conditions il se trouvait : Depuis huit jours, il n'avait pas paru à la poudrerie, et restait chez lui pour soigner un de ses enfants atteint par l'épidémie; ancien soldat, il avait eu la dysenterie en Afrique en 1846; revenu du service, il l'avait eue encore en 1848; d'une constitution chétive, il faisait souvent des excès de boisson. Malgré ces fâcheux antécédents, il n'a pas été très-gravement malade et a guéri.

« Qu'on admette que les deux cholériques de Vonges étaient dans toutes les conditions de leur état de poudriers; qu'on ne tienne pas compte de la situation exceptionnelle de mon malade du Bouchet, il restera encore ceci : Dans les communes habitées par des poudriers, et où le choléra a sévi avec quelque violence, la proportion la plus favorable du malade au nombre des habitants a été de 1 à 11. Si les poudriers avaient subi l'influence épidémique de la même façon que les autres habitants, on aurait dû, sur 180 poudriers, constater au moins 16 cas de choléra, et il y en a eu 3.

« A Paris, dans les épidémies de 1832 et de 1849, si on tient pour vraie cette donnée généralement admise, qu'il ne succombe tout au plus que la moitié des personnes atteintes, on trouve qu'il y a eu 1 cholérique sur 25 ou 26 habitants; sur les poudriers, 1 sur 60; et cependant tous ces hommes, ou à peu près, sont dans de mauvaises conditions hygiéniques et appartiennent à cette classe sur laquelle le choléra sévit toujours d'abord et plus fort.

« Tout ceci n'est-il que l'effet d'un hasard? Voilà les faits, à vos lecteurs et à vous de juger.

« Agréez, etc., CONSTANS, D. M. P.

A Saint-Vrain (Seine-et-Oise). »

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

FAITS MYSTÉRIEUX. — Nous venons de recevoir de l'un de nos abonnés une lettre importante que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nous disons que cette lettre est importante, car non-seulement elle nous promet des faits qui sont en dehors du domaine ordinaire des sciences d'observation, mais aussi parce qu'elle émane d'un homme distingué par son esprit et par son éducation, et dans la bonne foi duquel nous avons une grande confiance. Nous sommes, et nos lecteurs le savent, très-peu porté vers le merveilleux, mais lorsque des faits extraordinaires sont apportés et patronnés par des hommes sérieux et estimables, lorsque ces faits se multiplient au point de mettre en émoi les corps les plus considérables et les plus respectables de notre organisation sociale, oh! alors nous ouvrons largement nos colonnes, nous acceptons et nous provoquons même les communications, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de pièces à l'appui, ainsi que la lettre de notre abonné.

A partir de ce jour, nous recevrons donc avec empressement tous les documents qui nous seront envoyés, et plus tard, lorsqu'ils seront assez complets, nous tâcherons de les apprécier et de donner à nos lecteurs le résumé de nos impressions personnelles.

En attendant, nos abonnés jugeront, et nous ne manquerons pas de mettre sous leurs yeux toutes les pièces de ce grand procès qui intéresse l'humanité tout entière et dont la solution peut avoir une portée énorme pour l'hygiène, et par conséquent pour la conservation et l'entretien de la santé de chacun.

Merci donc à notre honorable abonné qui a bien voulu provoquer des recherches de cette valeur.

Dr Reinvillier.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de parcourir toutes les séries de numéros de votre intéressant journal, et je me suis convaincu qu'il y est à peine parlé d'une question qui, depuis quelques mois surtout, agite tous les esprits. Cette question, sujet d'enthousiasme pour les uns et de moquerie dédaigneuse pour les autres, a traversé toutes les distances. Elle a pris place à tous les degrés de la société, et elle résiste insolemment à toutes les oppositions, même les plus respectables. Je veux parler des tables tournantes et parlantes, etc.

Il est positivement vrai que vous n'avez pas daigné descendre encore des hauteurs de votre incontestable science médicale, pour entretenir vos lecteurs de cette espèce d'épidémie morale et plus ou moins spirituelle.

Permettez-moi, monsieur le Rédacteur, de vous dire qu'en cela, votre silence n'a pas été inspiré par votre philanthropie et votre prudence accoutumée.

Car enfin, ou les tables tournent ou elles ne tournent pas. Si *elles tournent,* avouez qu'il y a là pour vos lecteurs un sujet sérieux de méditations et d'études. Si elles ne tournent pas... Hélas! ce sont donc les têtes qui tournent, les cerveaux qui s'ébranlent, les raisons qui chancellent. Et cette affreuse maladie envahira toutes les maisons, prendra place à tous les foyers, et *le Médecin de la maison* n'interviendra pas! Il laissera la pauvre humanité sans défense contre ce fléau, cette invasion de prétendus esprits, qui ne sera autre chose que l'évasion de l'esprit et du sens commun....

A cela, vous répondrez qu'il est fort difficile d'asseoir une opinion et de sages conseils sur des faits merveilleux souvent contradictoires, toujours amplifiés, faits qui échappent à l'analyse et à toutes les règles d'une expérimentation régulière, et dont le premier effet est d'inspirer la méfiance et le doute.

Eh bien, monsieur le Rédacteur, voulez-vous me permettre de vous adresser des faits précis, consciencieux, le résultat d'expériences accomplies sans illusions, sans exaltation et avec toutes les garanties de la plus complète bonne foi? Il n'y a point ici à amplifier, à exagérer; tant de gens en effet racontent avec leur imagination et non avec leurs souvenirs! Je vous envoie les pièces justificatives et originales elles-mêmes. Il vous sera loisible de les étudier, scruter et contrôler tout à votre aise.

Vous comprenez déjà, Monsieur, que si les faits que j'ai à vous exposer sont du domaine de ce qu'on appelle les *tables tournantes,* ils ne sont nullement des phénomènes de *tables qui tournent.* Le nom primitif de la forme est resté pour couvrir l'ignorance du fond. *Les tables qui tournent!* c'est aujourd'hui de l'histoire ancienne! Vous ne trouverez plus qu'au sein de la barbarie la plus reculée, six béats personnages rangés autour d'une table, les deux mains étalées, les doigts roides et crispés, n'osant se toucher si ce n'est par le petit doigt, etc.; attendant pendant 75 minutes au plus, que cette table éprouve *comme des frémissements* et finalement qu'elle soit plus ou moins saisie d'un mouvement de rotation, dans le sens du petit doigt superposé; et qu'enfin, tables et gens soient lancés dans un galop infernal et irrésistible sur la circonférence.

D'ailleurs les savants et les moralistes n'ont-ils pas démontré, après mûr examen, que ces liaisons par le petit doigt étaient vraiment très-dangereuses? Outre qu'elles offraient une issue très-suffisante à certain dieu malin..., n'a-t-on pas vu des guéridons se dévisser et tomber irrévérencieusement sur les pieds des expérimentateurs, des tables rompre la chaîne et se renverser sur eux, des dames se trouver mal, d'autres avoir des attaques de nerfs, d'autres enfin mourir subitement.... Faut-il rappeler surtout certains dangers occultes signalés par les érudits. Le fluide une fois en mouvement, pouvait, disaient-ils, entraîner avec lui, toujours par ce malheureux petit doigt, certaines humeurs peccantes depuis longtemps incluses et recluses dans le corps du voisin (je ne me permettrai pas de parler de la voisine), et doter toute la chaîne d'un superflu indéfinissable, mis gratuitement en circulation; aussi fallait-il voir, dans ces derniers temps, avec quelle anxieuse méfiance l'œil oblique de l'opérateur passait l'inspection d'un *prochain* souvent trop ou trop peu connu....

« Monsieur, disait une dame à son voisin de gauche, n'êtes-vous pas malade? — Mais Madame, je ne le crois pas, pourquoi cette question! — C'est qu'il m'a semblé que je venais de ressentir comme le frisson d'une indisposition inconnue qui m'arriverait par le doigt gauche! »

Le contact de ce petit doigt était devenu la boîte de Pandore, aussi la chaîne mystérieuse a-t-elle été rompue sur toute la circonférence, et les tables n'ont plus tourné.

Les pièces que je vous adresse, Monsieur, ne proviennent donc ni de tables qui tournent, ni de tables qui parlent. Il ne s'agit nullement ici de quelques *oui*

ou de quelques *non* plus ou moins déchiffrés par une aveugle conviction, ni de quelques phrases détachées et sans suite, dont les éléments ont été péniblement rassemblés sur l'indication incertaine et si souvent complaisante d'un pied de table qui frappe.

Il s'agit d'un ensemble de pièces et de compositions *écrites*, et *écrites* avec la rapidité de la plume et de l'intelligence la plus excercée. Compositions variées à l'infini, conversations plus ou moins spirituelles, plus ou moins intéressantes, mais dans lesquelles la pensée répond toujours logiquement à la pensée, et la réponse à la question, qu'elle soit éludée ou acceptée. Idées élevées, quelquefois sublimes en religion, en morale, en philosophie, musique, dessins, portraits, calculs; traces de luttes violentes, mensonges audacieux, insultes les plus grossières, insertions spontanées des réflexions les plus dégoutantes, laissez-moi vous dire les plus crapuleuses; tout se trouve dans ces pages étranges couvertes d'une écriture bizarre, saccadée et fiévreuse.

Et qui donc les a tracées ces lignes?

Avant d'aborder une question si grave, avant de vous donner l'indication des conditions dans lesquelles se sont produits ces phénomènes, indication qui vous permettra d'en obtenir immédiatement de semblables, et d'étudier sur vos propres expériences; ne pensez-vous pas qu'il serait essentiel de parcourir les pièces qui font l'objet de cette communication? Buffon a dit : Le style est tout l'homme. Eh bien, en étudiant ce style, l'esprit général qui règne dans les pensées et dans la forme de leur traduction, peut-être verrons-nous apparaître une personnification parfaitement tranchée, un caractère qui se peut définir sans hésitation. Et lorsque vous verrez se dresser devant vous la figure à la fois la plus hardie et la plus insolente, ou l'impertinence le dispute à l'astuce, l'ignorance à l'orgueil... une nature ou la joie, la gaieté, la douleur et le désespoir semblent se concilier tour à tour; lorsque dans vos propres expériences, avec ou sans provocation, vous vous verrez tout à coup qualifié de tout ce que le vocabulaire a de plus énergique... vous vous demanderez si la charmante jeune fille de 12 à 15 ans qui *seule* (*seule*, *entendez-vous*) vous *aide* dans votre opération, est capable de prendre tout à coup devant vous un *tel caractère*, traduit par de *pareils sentiments* et de *telles expressions*.

Mais je m'arrête... voyons les pièces.

L. DE CH.,
Un de vos abonnés.

(*La suite au prochain numéro*).

CONSERVATION DES SUBSTANCES ANIMALES ET VÉGÉTALES SANS ALTÉRATION DE COULEUR, DE SAVEUR ET D'ODEUR,

Par M. LAMY, de Clermond-Ferrand.

Une découverte importante sur laquelle le monde savant aura bientôt à prononcer est exposée ainsi dans le *Journal du Puy-de-Dôme*, numéro du 12 février dernier :

« On nous avait parlé, depuis quelque temps, d'une invention faite par M. Lamy, ancien professeur de l'Université, au sujet de la conservation des fruits et des viandes.... Nous avons vu chez lui des échantillons des fruits et des légumes les plus délicats, tels qu'abricots, prunes, cerises, raisins, fraises, framboises, melons, asperges et petits pois, exposés en plein air ou renfermés dans des caisses accessibles à l'air, depuis la dernière récolte, c'est-à-dire depuis plus de six mois, quelques-uns depuis deux ans, sans la moindre ride, avec leur velouté et dans un tel état de conservation qu'on eût juré qu'ils venaient d'être détachés de leurs tiges.

« Ayant eu la curiosité de goûter quelques fruits, nous nous sommes convaincu que leur saveur n'avait été nullement altérée par le procédé de conservation, en tenant compte, bien entendu, de la différence des saisons.

« M. Lamy nous a montré un gigot de mouton, un lièvre, plusieurs grives, quelques cailles et perdrix qu'il garde depuis dix-huit mois à deux ans, dans le plus parfait état de conservation; et par son procédé, dit-il, on peut conserver des tranches de fruits ou de légumes comme des montagnes de denrées, des parcelles de viande comme des moutons et des bœufs tout entiers.

« Le procédé appliqué à la conservation de la betterave, loin de lui enlever ses propriétés saccharines, tendrait à les augmenter, puisque le jus qui en provient marque 15° au pèse-sirop, et donne naissance à des cristaux volumineux et parfaitement diaphanes.

« Appliqué à la conservation de la pomme de terre, non-seulement le procédé ne lui enlève pas la propriété germinative, mais il la rend au contraire plus vigoureuse, et les tubercules qui en proviennent sont parfaitement sains. M. Lamy a observé que le tubercule qui se trouve attaqué par *l'oïdium tuckeri* se durcit dans la partie infectée, tandis que la partie saine se dessèche, et une espèce de pellicule se forme entre la partie saine et la partie malade.

« Pour complément, M. Lamy nous a asuré que le prix de revient affecté à la conservation de chaque chose est presque nul. »

INFLUENCE DE L'AIR COMPRIMÉ SUR L'HOMME, SOUS QUELQUES POINTS DE VUE INÉTUDIÉS.

Par le Dr Payenne.

On s'est beaucoup occupé de l'air comme agent vital. Les chimistes, les physiciens, les hygiénistes semblent avoir tout dit sur ce fluide gazeux. Cependant malgré leurs savantes et laborieuses recherches, au nombre desquelles on distingue celles du docteur Pravaz de Lyon, il reste certaines propriétés à étudier. Dans un excellent traité, qui a reçu l'approbation de l'Académie de médecine de Lyon, l'honorable praticien que je viens de nommer a mis à jour une partie des avantages que la thérapeutique peut tirer de l'air comprimé. C'est contre les maladies des organes de la digestion et de la respiration en général, et en particulier contre le premier degré de la phthisie, de la chlorose et des affections strumeuses, qu'il en a surtout fait une judicieuse et utile application. Je vais toutefois exposer quelques observations qui me paraissent n'avoir jamais été faites, et qu'à différents points de vue il importe de connaître.

Pendant longtemps j'ai pensé, comme on le suppose généralement, que, du moment qu'on a respiré sans inconvénient aucun pendant 3 ou 4 heures consécutives un air d'une densité égale, par exemple, à 0^m, 40 de mercure en plus de la pression atmosphérique, j'ai pensé, dis-je, qu'on pouvait vivre indéfiniment dans cet air, à la seule condition de le maintenir pur et vital. Après bien des expériences dans mon bateau plongeur, j'ai dû reconnaître que cette supposition n'est pas rigoureusement vraie. Voici les faits qui m'ont mis sur les traces de la réalité :

M. Pravaz vint à Paris, il y a plusieurs années. Il me demanda l'autorisation d'utiliser mes procédés de purification dans ses bains d'air comprimé, autorisation que je m'empressai de lui accorder. Il paraissait avoir l'intention, en certains cas, d'administrer à ses malades des bains atmosphériques plus prolongés qu'il ne l'avait fait jusque-là, empêché qu'il se trouvait par les accidents auxquels pouvait donner lieu l'inhalation de l'acide carbonique expiré. Je ne sais depuis lors quelle durée il a donné à ses bains qui précédemment ne dépassaient jamais 20 minutes; mais mes propres observations m'autorisent à penser que l'emploi de cet efficace stimulant doit rarement se prolonger au delà de 3 heures, quel que soit le degré de pureté de l'air du bain.

Habitués comme nous le sommes à respirer l'air atmosphérique, dont la densité, on le sait, s'éloigne peu de 0^m,76, nous ne saurions en quelques heures contracter la nouvelle habitude de vivre sous l'influence d'une pression tout-à-fait différente. Il en est du bien-être que procure une augmentation dans la densité de l'air, comme de celui qui nous vient d'un exercice corporel après une longue inertie. Une sage pratique impose des limites à l'usage de l'un comme à l'usage de l'autre. Si l'on abuse de celui-ci, ainsi que de celui-là, il arrive un instant où leur action bienfaisante cesse et fait place à une réaction qu'il est bon de savoir prévenir. C'est en effet dans un but pareil, et dans celui d'être utile à ceux qui doivent parcourir la carrière des travaux hydrauliques, etc., que je me fais un devoir de livrer au public cette partie de mes études.

Depuis 6 ans que je dirige les opérations du bateau plongeur actuellement employé à l'approfondissement de la passe Chantereyne, j'ai fait une série d'observations qui peuvent ainsi se résumer :

1° Lorsque l'équipage, par une cause quelconque, ne se sert pas de l'appareil épurateur de l'air vicié, et qu'il se trouve enfermé sans communication avec le fond de l'eau, ou même avec communication, dans une eau stagnante, en pareilles circonstances, il ne tarde pas à subir les effets de l'acide carbonique intoxiqué.

2° Lorsque l'équipage immergé purifie l'air, ou qu'il communique avec un courant de plus de 3 nœuds, il ne subit pas les effets de l'intoxication; mais lorsqu'il travaille activement, comme cela a lieu le plus souvent, l'inhalation survient au bout de 5 ou 6 heures, et quelquefois plus tôt, quand une suractivité de travail la favorise.

3° Au delà d'une certaine mesure voisine de 500 litres d'air par homme et par heure, l'inhalation me paraît survenir indépendamment du volume d'air dont on dispose. Mais la fatigue ou le repos la hâtent ou la retardent beaucoup. Elle est également plus tardive chez les ouvriers déjà familiarisés avec l'usage de l'appareil.

4° Les fonctions digestives, ainsi que M. Pravaz l'a observé à l'aide de ses propres appareils, sont activées chez la plupart d'entre eux.

(*La suite prochainement.*)

FORMULES.

MIXTURE TONIQUE ET STIMULANTE.

Prenez :	Vin d'Alicante,	2 parties.
	Eau d'orge,	1 partie.

Mêlez.

Une cuillerée toutes les heures dans les cas de faiblesse extrême, soit après des maladies traitées énergiquement, soit chez les vieillards et les personnes affaiblies.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mars 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 30.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'usage des vapeurs émollientes contre les diverses affections pulmonaires. — Traitement des accidents causés par le chloroforme. — De la goutte. — Hygiène de la vieillesse : Des principales causes qui hâtent l'époque de la vieillesse, et des moyens d'en éviter les infirmités. — Variétés et nouvelles. — Formules : Remède contre la goutte ; Préparation de la peau divine.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 MARS 1854.

Les malades continuent à être très-nombreux, et une foule d'affections de natures très-variées sont observées en ce moment. Des mesures ont été prises afin que tous les malades qui se présentent pour être admis dans les hôpitaux puissent être reçus, et des services supplémentaires ont été organisés ; cependant cette abondance d'infirmités n'a rien d'inquiétant, elle n'est le résultat d'aucune épidémie, elle n'augmente pas sensiblement le chiffre de la mortalité, et elle ne peut se prolonger longtemps.

Deux sortes d'affections surtout se montrent en dehors des établissements hospitaliers, ce sont les affections des voies respiratoires dont nous avons déjà parlé, toux, simple rhume, fluxions de poitrine, pleurésies, catarrhes, etc., qui ont toujours la même ténacité et qui demandent par conséquent à être traitées activement dès leur début ; puis des coliques ou douleurs de ventre dont beaucoup de personnes se trouvent atteintes depuis quelques jours.

Les coliques qui règnent maintenant n'ont pas d'ailleurs une longue durée ; elles cèdent facilement, après un jour ou deux, au repos, à une demi-diète, à quelques infusions légères de tilleul et de camomille, et réclament rarement l'application de cataplasmes sur le ventre ou de lavements autres que ceux qui sont simplement émollients. Ces douleurs de ventre ne sont pas généralement accompagnées de diarrhée et sont exemptes de toute complication.

DE L'USAGE DES VAPEURS ÉMOLLIENTES

CONTRE LES DIVERSES AFFECTIONS PULMONAIRES.

S'il est des maladies qui doivent être améliorées par l'usage des vapeurs, ce sont assurément celles des voies respiratoires. Rien, en effet, de plus raisonnable que de porter directement le médicament sur la partie malade et d'envoyer contre la toux, par exemple, une vapeur émolliente au contact de la muqueuse qui tapisse les canaux que l'air parcourt dans le poumon, c'est-à-dire les bronches. Les médecins ont fini par comprendre que l'on pouvait retirer de grands avantages de cette médication, et c'est ainsi qu'avec les vapeurs d'iode, ou celles d'autres substances, ils ont attaqué la phthisie pulmonaire qu'on regardait autrefois comme incurable.

A une époque déjà reculée, on avait constaté que la simple vapeur d'eau produisait d'excellents effets contre l'inflammation de la membrane muqueuse du poumon, et nous trouvons dans un recueil de journaux italiens des observations dues au docteur Marchesani, médecin d'un grand hôpital d'incurables, qui sont tout à fait concluantes. Nous allons rapporter deux des principales.

Un homme âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament sanguin-bilieux, qui avait eu autrefois une pleurésie des plus graves, se présente à l'hôpital pour un catarrhe aigu, toux violente et douloureuse, comme si le poumon allait se déchirer, fièvre aiguë, sensation d'une flamme tout le long du trajet des voies aériennes, oppression, etc. M. Marchesani prescrivit une saignée du bras et des sangsues au siége. Tout le temps pendant lequel dura le catarrhe, le malade ne cessa d'aspirer presque sans interruption de l'eau en vapeur. On lui établit un vésicatoire volant tantôt sur la poitrine, tantôt sur les bras; pour nourriture de l'eau coupée avec du lait.

Cet homme retira un si grand soulagement de cette fumigation, qu'il ne la discontinuait que pour céder au sommeil ou à la fatigue. C'est ainsi que ce malade qui causait la plus vive inquiétude tant à cause de l'intensité de sa maladie et d'une expectoration on ne peut plus abondante, que par les traces de sa pleurésie, guérit parfaitement.

Une femme de quarante-deux ans avait été déclarée par ses médecins atteinte de phthisie pulmonaire. Elle paraissait, en effet, dans un état de consomption; elle avait la fièvre lente et rapportait le siége de sa maladie au larynx où elle sentait une douleur poignante semblable à celle qu'y feraient des épines; difficulté de respirer aussi incommode que la douleur; toux répétée qui produisait une expectoration abondante. « C'était bien, dit le docteur Marchesani, le cas d'employer les vapeurs d'eau chaude. Aussi ne manquai-je pas, dès ma première visite, de les prescrire conjointement avec des sangsues au larynx, un vésicatoire à la nuque et le lait pour aliment. Je fis renouveler de temps en temps l'application des sangsues et du vésicatoire. En un mois la femme fut guérie, je n'ose dire absolument de la phthisie ou du catarrhe, mais d'une maladie très-grave. »

Les faits publiés par le docteur Marchesani peuvent laisser quelques doutes sur la valeur des fumigations de vapeur d'eau, car des sangsues et des vésicatoires ont été appliqués en même temps et ont dû nécessairement concourir à la guérison des malades; mais à côté de ces faits nous en possédons beaucoup d'autres dans lesquels les fumigations ont fait merveille. Ainsi nous avons vu guérir une jeune femme d'une fluxion de poitrine très-grave, en employant seulement la vapeur d'eau; on n'eut recours ni aux saignées, ni aux vésicatoires, ni aux sangsues, et on ne se servit d'aucun médicament. La malade était d'une faible constitution, les fumigations déterminèrent des sueurs abondantes, et il est probable que la guérison fut due, en grande partie, à ces sueurs.

Lorsque les vapeurs sont chargées d'un principe émollient, lorsqu'elles résultent de l'ébullition de la racine de guimauve ou d'une substance analogue, elles ont alors des propriétés beaucoup plus calmantes et elles sont mille fois préférables, pour combattre la toux, aux sirops, aux pâtes, aux élixirs, aux bonbons pectoraux et à tous ces produits qui sont sans cesse vantés par leurs auteurs ou par ceux qui les vendent.

Différents appareils ont été imaginés dans le but d'administrer les fumigations dont nous parlons; plusieurs sont bien construits, mais d'autres sont très-compliqués. A défaut de ces appareils il est un moyen excellent qui est d'ailleurs beaucoup plus simple : il consiste à laisser dégager les vapeurs d'un vase dont l'ouverture est étroite et de placer le nez du malade au-dessus de cette ouverture; alors on peut respirer comme si on le faisait à l'air libre, et se livrer à la lecture ou à toute autre occupation paisible sans s'occuper de l'appareil. On doit toujours éviter de s'envelopper la tête comme beaucoup de personnes le font pendant la fumigation, car alors cette partie du corps se congestionne et il peut en résulter des accidents.

Il est encore une faute que nous devons signaler, c'est celle qui consiste à tenir la tête penchée sur l'appareil fumigatoire. Au lieu que la tête aille chercher l'appareil il faut que celui-ci soit élevé jusqu'à la rencontre des narines; il doit être enfin placé de telle manière que la plus petite gêne ne puisse résulter de son emploi, même prolongé.

A une époque qui n'est peut-être pas très-éloignée on verra les médicaments sous forme de vapeurs jouer un rôle très-important dans le traitement des maladies; c'est en effet une manière très-rationnelle de les administrer, puisqu'ils arrivent dans l'économie divisés à l'infini et qu'ils sont présentés ainsi divisés à une surface qui les absorbe avec la plus grande facilité. On sait quelle est l'influence d'un air pur sur les organes respiratoires, et de là sur tout l'organisme; on connaît aussi les résultats pernicieux d'un air chargé de miasmes, dont les principes délétères viennent saturer le sang à chaque inspiration. La découverte du chloroforme a déjà ouvert une large voie, et les importants résultats qui ont été obtenus disent assez qu'on ne s'arrêtera pas là.

En attendant que les médecins aient minutieusement étudié l'effet des substances volatilisables, et

qu'ils aient trouvé dans ce moyen des ressources efficaces contre beaucoup d'affections qui résistaient à d'autres remèdes, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que les malades tourmentés par la toux, et atteints d'affections pulmonaires, fassent usage des vapeurs émollientes. Nous sommes persuadé qu'elles seront pour eux un grand moyen de soulagement, et qu'elles contribueront à déterminer la guérison.

Dr Reinvillier.

Traitement des accidents causés par le chloroforme.

Quoique le chloroforme ne soit ordinairement employé que par les médecins, il est néanmoins curieux et utile pour tout le monde de savoir ce qu'il faut faire dans le cas d'une syncope causée par cette substance. Ainsi, dernièrement, un individu qui se trouvait avoir à sa disposition un flacon de chloroforme crut pouvoir le faire respirer à quelqu'un qui éprouvait des accidents nerveux ; une défaillance complète survint, et ce qu'il convenait de faire, dans ce cas, était précisément ce que nous allons dire. On sait d'ailleurs que dans une pareille circonstance, il n'y a pas de temps à perdre puisque la vie est en danger.

La Société de chirurgie de Paris a fait sur cette question des études très-sérieuses, rassemblé des documents importants et tenu de nombreuses séances qui ont contribué à l'éclaircir; elle a donné la sanction de son vote à ces conclusions dernières, formulées par M. Robert :

1° L'inhalation du chloroforme peut déterminer des accidents graves et la mort, lors même qu'il est pur et administré par des mains habiles; mais les cas avérés de ce genre sont fort rares et tout à fait exceptionnels, si on les compare aux observations innombrables qui attestent les bienfaits de l'anesthésie (*privation de sensibilité*) ;

2° L'examen attentif des observations a démontré que, lorsque la mort survient, elle ne doit pas toujours être attribuée au chloroforme exclusivement, et peut dépendre aussi d'autres causes très-diverses.

Traitement de la syncope causée par le chloroform.

1° Placer le malade dans une position fortement inclinée et telle que les pieds soient élevés et que la tête occupe le point le plus déclive ;

2° Pratiquer la respiration artificielle au moyen de pressions méthodiques exercées sur les parois thorachiques et abdominales (*la poitrine et le ventre*) ; faire en même temps ouvrir la bouche du malade, attirer sa langue au dehors, nettoyer et exciter le fond de la gorge avec le doigt ou avec une spatule ;

3° Faire ouvrir les fenêtres afin d'introduire dans la chambre un air frais et pur.

Ces moyens ont réussi déjà ; mais si l'on veut en tirer le parti qu'on peut en attendre, il faut les mettre en usage immédiatement, sans hésitation, et en continuer l'emploi avec énergie, foi et persévérance. Quant aux frictions, au massage, aux aspirations froides, aux vapeurs ammoniacales, ce sont des moyens dont l'action est trop incertaine, et surtout trop lente, pour qu'ils soient employés autrement qu'à titre d'accessoires.

A côté des conclusions importantes de la Société de chirurgie de Paris, on ne lira pas sans intérêt la déclaration du jury de coroner qui vient de siéger à l'hôpital de l'Université de Londres, pour statuer sur la mort d'une jeune servante qui avait expiré immédiatement après qu'on l'eut assoupie par le chloroforme, au moment de lui faire subir une opération douloureuse.

Le chef du jury a répondu :

« Les effets bienfaisants du chloroforme sont si « nombreux que l'on ne doit pas prendre en consi- « dération le nombre très-minime des accidents qu'il « peut causer. Depuis la découverte de ce stupéfiant, « il n'a causé que trente morts en tout dans les trois « royaumes. Dans l'hôpital de l'Université, sur deux « mille personnes endormies par le chloroforme, il « n'en est mort que deux. Dans l'hôpital Saint-Bar- « thélemy, à Londres, on avait chloroformé jus- « qu'ici trente mille personnes sans qu'il fût arrivé « un seul accident. »

On voit donc que les chirurgiens français et anglais ont à peu près la même manière de voir sur l'emploi du chloroforme, et on comprend que l'expérience a prononcé d'une manière assez complète pour que d'une part on ne se prive pas de cet utile agent dans les cas où il s'agit de combattre une douleur longue et vive causée par une opération importante, mais qu'il est plus sage de s'en abstenir lorsqu'il est question d'une petite souffrance qui ne demande qu'un peu de courage.

DE LA GOUTTE.

On nous demande à chaque instant des articles sur la goutte ; nous ne pouvons mieux faire pour nos

lecteurs que de reproduire le remarquable article du spirituel Grimaud de Caux.

De la douleur de la goutte. — De son utilité. — Opinion de Lieutaud et de Sydenham à cet égard. — Moyens d'en atténuer la violence : bains, lotions, chaleur animale, musique, terreur, distraction inattendue. — Danger le plus pressant. — Métastases. —Moyens de les prévenir.—Importance de la diète. — Exemple remarquable de guérison.

La douleur est le plus éloquent avocat de la médecine, et cependant les maladies où elle se fait sentir avec le plus de violence sont quelquefois celles sur lesquelles l'art a le moins de pouvoir. Il en est malheureusement trop où l'intervention d'un médecin n'est point le signal d'une guérison prompte et certaine, où sa visite n'est pas suivie d'un de ces miracles auxquels les malades s'attendent toujours, où enfin son rôle difficile et délicat doit n'être plus que celui d'un consolateur affectueux et d'un guide éclairé pour la conduite de la vie physique. Ce rôle, il faut en convenir, peu de médecins veulent s'y résoudre, et moins de malades encore savent en reconnaître tout le prix et en récompenser le dévouement. Le médecin, en effet, cédant au désir de calmer l'impatience de son client et de lui faire espérer la fin de ses douleurs, écrit une ordonnance à chaque visite, d'accord en ce point avec le malade qui, ignorant les conditions du mal, ne veut en attendre la guérison que de l'abondance des remèdes, tandis que l'efficacité d'un régime bien ordonné et la puissance encore plus certaine d'une sage résignation suffisent pour le ramener à la santé.

Tel est le cas de la plupart des goutteux : la douleur se fait-elle sentir? vite, qu'on cherche le médecin. Celui-ci arrive ; quand il a conjuré le plus pressant danger et qu'il ne reste plus que la douleur, quand il a cessé de faire de la médecine agissante, quand il a reconnu l'inutilité d'un plus long usage des drogues, quand enfin il n'a plus que des consolations à offrir et de la patience à conseiller, sa présence devient presque importune, et quelquefois même on n'attend pas qu'il soit parti pour appeler le charlatan... Oh ! pour celui-ci, ne craignez pas qu'il vous laisse jamais manquer de drogues. Votre bourse sera plutôt vide que ses bouteilles, et si la panacée n'a pas diminué vos douleurs, comme vous l'espériez, et comme il vous l'avait promis sur la foi du serment, vous resterez du moins convaincu que c'est votre faute et non la sienne, et que, comme l'argent est le nerf de la guerre, il l'eût été aussi de votre guérison.

Molière a ri avec tout le siècle de Louis XIV, et nous rions encore quelquefois avec lui de l'importance que les docteurs du temps attachaient aux statuts des facultés; il n'en reste pas moins vrai qu'aujourd'hui, au milieu de ce déluge de médicaments secrets dont la propagation est tant favorisée par les annonces des journaux, plus que jamais les médecins devraient imposer à leurs malades le serment que prête Orgon dans le *Malade imaginaire*, en y faisant toutefois une légère variante, et leur dire avant de signer une première ordonnance : *Juras*

De non jamais te servire
De remediis aucunis
Quàm de ceux seulement doctæ facultatis,
A moins de vouloir crevare
Et mori de *remedio?*

Et la main sur la conscience, ou plutôt sur le pied goutteux, le malade devrait répondre avec Orgon : *Juro.* Il est vrai que si dans le premier moment la condition du serment était admise sans difficulté, plus tard peut-être d'impatients souffreteux crieraient à la surprise et sauteraient à pieds joints pardessus les engagements de leur conscience. Néanmoins, il s'en trouverait toujours quelques-uns qui craindraient les remords, et ce serait autant de gagné pour l'humanité, pour les bons principes et pour la cause sacrée de la médecine.

Mais le sujet est assez sérieux pour que nous cessions d'en rire ; il est sérieux surtout pour nous, médecins, autant que pour les malades, quand nous voyons le charlatanisme, peu content d'exploiter Paris à son aise, Paris, la ville aux badauds et aux dupes aussi bien que la ville de la science et des talents, aller planter son drapeau en province, au centre de la capitale de ces anciens primats d'Aquitaine qui avaient dans leur chapitre des chanoines rois. Car c'est d'Auch que nous vient le sirop anti-goutteux d'un apothicaire fameux.

Mais avant d'analyser cette nouvelle panacée, disons un mot de la maladie à laquelle on veut l'appliquer.

Le symptôme le plus saillant de la goutte, c'est la douleur qu'elle occasionne dans la partie qui en est le siége ; c'est pour calmer cette douleur que les goutteux n'hésitent point à se soumettre à toutes sortes de pratiques : boissons, cataplasmes, sirops, purgatifs, sudorifiques, répercussifs, et qui sait combien d'autres médications ont été vainement employées pour la guérir. Eh bien ! il faut le dire, cette douleur, quelque cuisante qu'elle soit, n'est, au sentiment de Lieutaud, qu'un moyen dont la nature se sert pour dompter et détruire la matière ar-

thritique, et dont la cessation prématurée donne lieu à des concrétions *plâtreuses* ou *crétacées* qui se fixent aux articulations, lesquelles perdent alors la liberté de leurs mouvements et se contournent de diverses manières.

Il est bien triste, je le sais, de donner la douleur comme un remède, et d'être forcé de convenir qu'elle est la garantie de plus grands maux; mais qu'y faire? Si c'est une vérité salutaire, ce serait un crime de la déguiser:

> Durum! sed levius fit patientia
> Quidquid corrigere est nefas,

a dit Horace, et nous ajouterons avec la Fontaine :

> Plutôt souffrir que mourir,
> C'est la devise des hommes.

A plus forte raison doit-elle être celle des goutteux.

Le sentiment de Lieutaud sur la douleur de la goutte est le résultat de l'observation la plus judicieuse. Parmi les moyens que la médecine met en usage pour la guérison des maladies, la douleur artificielle occupe le premier rang, et toute la classe des médicaments révulsifs n'a pas souvent d'autre effet que de procurer la douleur dans un endroit pour détourner le mal qui avait établi son siége dans un autre.

Il suit de là que, dans le traitement de la goutte, ce n'est pas toujours à faire disparaître la douleur que l'on doit le plus s'attacher. Aussi Lieutaud n'employait-il les calmants qu'avec une grande réserve, contrairement à la pratique de plusieurs de ses contemporains et de Sydenham lui-même, qui ayant longtemps souffert de cette maladie, avait eu souvent recours à l'opium pour se soulager, mais pour se soulager seulement; car il nous est resté de lui une sentence qui doit être sans cesse présente à l'esprit des goutteux : « *Dolor*, a-t-il dit, *in hoc morbo est amarissimum naturæ pharmacum : qui quò vehementior est eò citius prœterlabitur paroxismus;* c'est à dire : la douleur dans cette maladie est un remède très-pénible employé par la nature même; mais plus elle est violente, plus l'accès est prompt a se dissiper. » Sydenham et Lieutaud, deux grands médecins, l'un Anglais, l'autre Français, se réunissent donc pour reconnaître que la douleur est un moyen curatif; vouloir la combattre par des moyens énergiques pour la faire disparaître totalement, ce serait donc s'exposer à entraver la guérison, mais rien n'empêche de chercher à la diminuer.

Pour remplir cet objet, plusieurs moyens se présentent, dont le plus recommandé est un bain de pieds dans de l'eau médiocrement chaude chargée d'herbes aromatiques, et dans laquelle on ajoute un demi-verre d'eau-de-vie ou de rhum.

Amatus Lusitanus a conseillé de faire couler sur la partie malade du lait sortant de la mamelle d'une chèvre. Voici ses propres paroles : *Qui podagræ ingentes dolores patiebatur, capram intrà cubiculum suum adducere, et ex eà lac suprâ membrum dolens et mali affectum emulgere curabat : quo dolores evidenter imminui sentiebat.*

La chaleur médiocre de l'eau aromatisée et la chaleur animale du lait de chèvre sont deux moyens qui rappellent assez le conseil du renard de la Fontaine *au lion décrépit, goutteux, n'en pouvant plus :*

> D'un loup écorché vif, appliquez-vous la peau,

lui dit-il,

> Toute chaude et toute fumante.

Cette chaleur halitueuse qui se dégage ainsi de la peau des animaux que l'on vient d'écorcher, produit en effet dans beaucoup de cas un grand soulagement; avons-nous besoin d'ajouter qu'ici l'espèce est indifférente? A coup sûr le renard indique la peau du loup pour éviter qu'on n'en veuille à la sienne, et peut-être pour se défaire d'un ennemi. Si le loup avait parlé, nous sommes persuadé que, malgré sa stupidité naturelle, il aurait trouvé lui-même à la peau du renard une merveilleuse efficacité pour guérir le lion goutteux. Nous ne sommes ni loup ni renard, et nos lecteurs ne sont sans doute pas tous des lions; mais malgré leur mansuétude présumée et notre respect pour l'innocence, nous conseillerons la peau chaude et fumante du timide enfant de la brebis.

Toutefois, il existe des moyens moins cruels de calmer les douleurs des malades, et bienheureux sont ceux d'entre eux auxquels la nature bienfaisante a accordé la précieuse faculté d'en ressentir les effets! Cælius Aurelianus a dit qu'il fallait *loca dolentia decantare;* en d'autres termes, *charmer son mal.* Ceci s'adresse aux goutteux qui sont sensibles aux douces influences de la musique. Barthez de Montpellier cite l'exemple d'une personne très-digne de foi, dont les douleurs les plus aiguës se calmaient comme par enchantement lorsqu'elle assistait à un concert. Nous croyons fermement à l'efficacité de ce moyen; il est fâcheux que nous ne puissions pas indiquer de pharmacien qui soit encore parvenu à mettre *la Dame du lac* ou *le Barbier de Séville* en bouteille; si cette difficulté venait jamais à être vaincue,

les médecins pourraient partout administrer les cavatines de Rossini en potion.

Au reste, rien n'est plus propre à calmer la douleur de la goutte qu'une distraction puissante et inattendue ; Musgrave raconte comment un homme qui souffrait horriblement, frappé par un récit qui l'intéressait au plus haut degré, sauta de son lit et se mit à marcher librement dans sa chambre, son accès ayant ainsi disparu tout à coup, au grand étonnement du spirituel narrateur. Nous avons aujourd'hui une littérature conteuse, il serait curieux de savoir si quelque goutteux, sous les yeux duquel elle a pu passer, en a ressenti le même soulagement que le malade de Musgrave. Ce serait, pour l'auteur du livre qui aurait opéré la cure, une grande occasion de succès, et nous lui promettons une éclatante annonce si quelqu'un vient à nous le signaler.

Mais nous n'avons pas encore épuisé l'indication de tous les moyens anti-goutteux qui peuvent être employés ainsi, toujours sans danger, et quelquefois même avec un plaisir manifeste pour le patient et pour ceux qui l'entourent. On vient de voir tout ce que peuvent la littérature et la musique, qui malheureusement ne sont pas à la portée de toutes les oreilles et de toutes les intelligences, mais le drame et le drame fantasmagorique encore, le drame à spectres et à revenants, le drame à cadavres !

Or, écoutez le récit de l'un de ses plus merveilleux effets, c'est encore à un médecin que nous empruntons cette histoire, et les ouvrages de ce médecin sont même aujourd'hui en grande vénération.

Tous les goutteux ne sont pas sans malice ; nous en avons connu, et nous en connaissons encore qui joignent à beaucoup d'esprit une grande causticité. Celui dont parle *Fabrice de Hilden* avait eu le malheur d'exciter, par des saillies mordantes, la rancune d'un voisin cruel comme le loup et hypocrite comme le renard, et qui méditait des moyens de vengeance, quand son agresseur fut pris d'une violente attaque de goutte.

Le médecin eut bientôt épuisé tous les moyens de soulagement que pouvait lui suggérer sa longue et savante expérience : fomentations aromatiques, alcooliques et éthérées, peaux d'agneau, de brebis, de renard, et peut-être même de loup ; musique allemande, italienne, espagnole, etc. ; contes bleus, contes bruns, contes jaunes, contes de toutes les couleurs, tout avait été inutile, il ne restait plus que les charlatans et le sirop anti-goutteux du pharmacien d'Auch, qui n'était point encore inventé ; le bon Fabrice y avait perdu tout son latin, qu'il savait à fond, et sa peine était grande quand il lui fallait revenir auprès du malicieux impotent, car il prévoyait bien qu'après la terminaison de l'accès, il aurait à essuyer de sanglantes épigrammes sur l'impuissance de l'art et sur l'inutilité de la médecine.

Depuis quatre jours le malheureux podagre éprouvait les douleurs les plus vives ; ses jours se passaient sans calme et ses nuits sans sommeil. Semblable au bûcheron de la Fontaine, il invoquait peut-être secrètement la mort comme le seul remède à ses souffrances, quand la mort elle-même lui apparut en personne avec sa figure décharnée et son linceul couvert de la poussière des tombeaux. Saisi d'une terreur profonde, il veut se cacher dans ses draps, mais le spectre impitoyable, fixant sur lui des yeux creux et brillants du feu de la colère, s'approche de son lit, l'enlace dans des bras noueux qui le serrent comme dans un étau, et malgré ses supplications et ses larmes, l'emporte rapidement vers l'escalier. Arrivé là, le spectre s'arrête et pose violemment son fardeau sur la pierre froide ; puis le relevant par les épaules, il le dresse sur ses pieds endoloris, le précipite debout avec effort sur chaque marche, comme s'il voulait l'y implanter, en agissant avec ce corps vivant comme les paveurs avec une *demoiselle*.

Ils descendirent ainsi de compagnie trente degrés que comptait l'escalier. Ce fut seulement au bas que le spectre l'abandonna pour disparaître, sans laisser d'autres traces de son passage.

Vous croyez sans doute que le goutteux s'évanouit et que tant de douleurs et de secousses éteignirent en lui le peu qui lui restait de vie. Vous n'y êtes pas ; la peur, qui donne des ailes, lui avait donné de nouvelles jambes ; en quatre sauts il avait remonté l'escalier, et quand les voisins accoururent à ses cris, il était à la fenêtre fortement établi sur ses pieds nus, et remplissant le voisinage de ses clameurs de Stentor. L'attaque de goutte s'était dissipée sans retour, car depuis lors, ajoute Fabrice de Hilden, il n'éprouva plus la moindre atteinte de ce mal cruel.

Ainsi, ce que n'avaient pu faire ni les médecins, ni la musique, ni les conteurs, le voisin rancuneux l'avait accompli à lui tout seul ; il avait trouvé le moyen de s'introduire furtivement dans l'appartement du malade, sur lequel il avait exercé une vengeance qu'il ne croyait certainement pas devoir être aussi salutaire.

Nous signalons à l'attention des dramaturges cette anecdote médico-comique ou tragico-médicale,

comme on voudra ; elle peut mettre sur la voie des effets thérapeutiques qu'on pourrait quelquefois retirer des conceptions cadavériques de la littérature théâtrale à la mode.

Nous prions sérieusement nos lecteurs de ne pas regarder tout cela comme une plaisanterie ; nous avons cité nos autorités et nous indiquerons aux plus incrédules l'article *Goutte* du *Dictionnaire des sciences médicales*, d'où nous avons tiré tous ces faits bien constatés.

On vient de voir que la goutte n'a pas de plus puissant remède que la douleur qu'elle occasionne; parlons maintenant des dangers auxquels elle peut exposer ceux qui en sont atteints.

Comme toutes les autres maladies, la goutte est sujette à des déplacements, a des métastases, quand le traitement n'en est pas bien conçu ; le mal qui s'était fixé sur un organe peut se transporter sur un autre, et ses ravages sont alors d'autant plus à craindre, que l'organe sur lequel il émigre est plus essentiel à la vie. De tous les soins que doit se donner un goutteux, le plus important, le plus capital, le plus salutaire, consiste donc à éviter tout ce qui pourrait favoriser le moindre déplacement du mal. Avez-vous la goutte aux pieds ou aux mains, gardez-vous de rien faire qui puisse l'en chasser d'une manière trop précipitée, car si votre estomac est faible, elle ira s'y fixer infailliblement, et au lieu d'une phlegmasie articulaire sans danger pour votre vie, vous aurez une maladie organique qui vous mènera plus ou moins rapidement au tombeau. Il n'est point de partie du corps, quelque importante qu'elle soit, qui ne puisse être ainsi affectée par de pareils déplacements : le cerveau, les poumons, l'estomac, les intestins, les reins, la vessie, tous les organes peuvent être également atteints ; le lieu d'élection de la goutte est toujours la partie la plus faible ; or, il n'est pas d'individu chez lequel tous les organes soient dans un état normal tellement équilibré qu'ils puissent résister à la fois aux atteintes d'un déplacement sollicité par d'imprudents remèdes.

Lorsque malgré toutes les précautions indiquées par un médecin judicieux et instruit, la maladie se déplace, hâtez-vous de tout faire pour la ramener dans son siége primitif ; les cataplasmes de farine de moutarde sont d'un effet merveilleux dans ce cas, l'excitation qu'ils produisent sur le lieu où on les applique y attire presque toujours *l'humeur goutteuse*, et fait disparaître d'une manière en quelque sorte instantanée les accidents du déplacement. Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui sur ce sujet, et nous aurons rempli parfaitement le but que nous poursuivons dans cet article si nous avons convaincu nos lecteurs :

1° Que le plus cruel symptôme de la goutte, la douleur, est aussi son plus puissant remède, et qu'il faut par conséquent savoir se résigner à la supporter pendant toute la durée de l'accès ;

2° Que le plus grand danger du mal étant dans les déplacements qui peuvent survenir, il faut, sous peine de perdre la vie, s'abstenir de tout ce qui pourrait les favoriser, et par conséquent suivre en ce point et avec la dernière rigueur les conseils de l'homme de l'art auquel on a donné sa confiance.

Terminons cet article par l'extrait suivant de l'ouvrage de Lieutaud :

«Lorsqu'on est délivré du paroxysme de l'attaque, on doit travailler à en prévenir le *retour* : on peut y parvenir par un bon régime, ou par la *diète blanche* (végétale), qui est au-dessus sans contredit de tous les remèdes et celui qui trompe le moins nos espérances.

« Un goutteux d'environ soixante ans, très-connu, qui s'était livré sans réserve à tous les plaisirs de la vie, et était perclus de ses pieds et de ses mains, crut, dans un bon moment, qu'il était temps de penser à l'avenir, et de réparer, par une vie mortifiée et pénitente, les fautes de sa jeunesse. Dans ce pieux dessein, il se condamna à un jeûne très-austère, et ne se permit pour toute nourriture que des haricots cuits sans assaisonnement, du pain et de l'eau. Son goût blasé par la bonne chère souffrit, comme on le pense bien, beaucoup de ce changement ; son estomac même refusait absolument cette nourriture insipide. Il ne s'en mit pas en peine et attendit avec beaucoup de courage la faim qui lui fit trouver enfin assez bon ce qui lui avait paru d'abord si détestable. Il s'accoutuma insensiblement à son nouveau régime, et il eut dans la suite la double satisfaction d'avoir apaisé les troubles de sa conscience et d'avoir guéri radicalement, sans y avoir pensé, une goutte ancienne et cruelle, recouvrant même l'usage des pieds et des mains, comme dans la plus parfaite santé.

« On sait encore que plusieurs goutteux qui, par des malheurs imprévus, avaient passé de l'état d'opulence le plus brillant à celui de la pauvreté la plus honteuse, au point d'être réduits au pain et à l'eau, avaient été dédommagés de la perte de leur fortune par la guérison la plus complète d'une maladie qui empoisonnait tous leurs plaisirs. »

GABRIEL GRIMAUD DE CAUX.

HYGIÈNE DE LA VIEILLESSE

DES PRINCIPALES CAUSES QUI HATENT L'ÉPOQUE DE LA VIEILLESSE, ET DES MOYENS D'EN ÉVITER LES INFIRMITÉS.

La vieillesse a droit à tout le respect, à tous les égards de la société; elle doit être pour tous les hommes un objet de soins et de vénération. C'est l'âge de maturité de l'homme : la prudence de ses conseils, la sagesse de ses déterminations sont le fruit de l'expérience. C'est surtout par l'excellence de son jugement qu'elle se distingue; c'est cette qualité de l'esprit qui lui a valu, par-dessus toutes les autres, cette haute réputation de sagesse que tous les siècles lui ont accordée, et qui la fait diviniser dans l'antiquité. La solidité du jugement des vieillards est fondée sur une longue étude du cœur humain, sur la connaissance de ses qualités, de ses travers, sur de profondes réflexions et sur la sage lenteur avec laquelle ils le prononcent. Le jugement semble être la plus tardive de toutes les facultés de l'homme, et n'acquérir sa perfection et sa maturité qu'à la fin de son existence. Cette qualité dont l'homme aurait le plus besoin, qui le préserverait de mille inconvénients dans sa vie, qui l'éclairerait sur les devoirs qu'il a à remplir, sur les dangers qu'il a à éviter, il ne la possède qu'un instant, au déclin de ses ans, et lorsqu'il n'en a pour ainsi dire plus besoin pour lui-même. Ce n'est plus guère qu'aux autres qu'elle peut être utile, et c'est à l'école de la vieillesse que la jeunesse doit chercher à conquérir cette précieuse qualité, qui ne serait pour elle, sans le vieillard, que le fruit tardif de l'âge et la triste récompense d'avoir beaucoup vécu.

Mais cette solidité de jugement, cette maturité d'esprit ne s'acquiert qu'aux dépens de la vigueur et de l'agilité du corps.

Toutefois, il ne faut pas s'exagérer la rapidité du déclin de l'homme parvenu au faîte de son développement. « Le corps de l'homme, a dit Buffon, n'est pas plutôt arrivé à son point de perfection, qu'il commence à déchoir. » Cette pensée n'est pas l'expression exacte de la vérité. Entre le moment où le développement physique de l'homme vient de se compléter et l'époque où commence son déclin réel et appréciable, il s'écoule un assez long espace de temps pendant lequel il jouit de la plénitude de toutes ses facultés.

L'âge de la vieillesse n'est point uniformément le même chez tous les hommes. La vieillesse arrive plus tôt ou plus tard, suivant une foule de circonstances, dont voici les principales que tout le monde peut apprécier.

Le sexe exerce ici une grande influence. On sait, en effet, que les femmes atteignent plus tôt que les hommes leur développement complet, et que de même elles vieillissent plus vite. Sous ce rapport, il y a entre l'homme et la femme une différence d'environ dix ans, et pourtant la vie de la femme n'est pas pour cela plus courte que celle de l'homme. Loin de là, il y a lieu de croire que, dans les conditions ordinaires de la vie, les femmes vivent plus longtemps que les hommes, et que c'est chez elles que l'on observe les plus nombreux exemples de longévité.

L'influence du climat n'est pas moins remarquable. Tout le monde sait que dans les pays chauds l'homme arrive plus tôt à son entier développement, et vieillit plus vite que dans les autres climats. Cette différence est encore plus notable pour les femmes que pour les hommes. Là, les jeunes filles deviennent femmes et peuvent être mères à l'âge où en Europe elles ne seraient encore que des enfants; mais aussi elles sont bientôt flétries, et elles sont vieilles à l'âge où nos femmes sont dans la plus belle période de leur existence.

Des travaux nombreux et fatigants hâtent l'époque du déclin de l'homme. Sous ce rapport, les travaux intellectuels n'ont pas moins d'action que les fatigues du corps, et rien ne démontre mieux que ce fait d'observation la nécessité d'une juste mesure en tout.

La vieillesse peut arriver de bien bonne heure chez les personnes usées par les maladies, par les chagrins, par les privatians de toute espèce.

Mais parmi les causes de vieillesse prématurée, qui dépendent de l'homme lui-même, il n'en est point de plus digne d'attention que les passions sans frein et l'abus de la vie. Nous ne pouvons manquer de signaler avec force les effets terribles de ces influences si nuisibles. En effet, ces considérations rentrent parfaitement dans notre cadre, puisque nous nous sommes proposé, nous ne dirons pas de faire connaître, mais de faire ressortir vivement et de mettre en grande lumière les causes nombreuses des plus grandes infirmités de la vieillesse, afin d'engager nos lecteurs à donner, d'avance, à leur mode de vie, la direction la plus propre à les mettre à l'abri de ces infirmités dans les derniers temps de leur existence. L'exaltation des passions accroît l'activité de toutes les fonctions; et puisqu'on vit

davantage en un temps donné, on doit vivre moins longtemps et par conséquent vieillir plus vite. De même, toutes les jouissances, de quelque ordre qu'elles soient, quand elles dépassent une certaine mesure, ne s'obtiennent qu'aux dépens des forces vitales qu'elles épuisent alors toujours plus ou moins.

Dans les conditions normales, la vieillesse n'arrive pas brusquement. D'abord, pendant un nombre plus ou moins considérable d'années, le dépérissement de l'âge n'est pas sensible. Ensuite, peu à peu l'activité diminue, la fatigue arrive plus vite; on devient moins entreprenant, et l'on recherche davantage le calme et le repos. En même temps que les fonctions s'accomplissent avec moins d'énergie, les passions deviennent moins vives. L'expérience, il est vrai, ouvre l'esprit et l'intelligence; mais, hélas! souvent elle ferme le cœur. La pratique des hommes ne porte pas toujours à les aimer. Et, sous ce rapport, quoi de plus triste que l'expérience du médecin, qui suit pas à pas l'espèce humaine dans toutes les phases et toutes les vicissitudes de son existence, qui la voit de près avec toutes ses faiblesses; du médecin, dont toute la vie est souvent une longue série de désenchantements!

Une circonstance digne de remarque dans l'économie des vieillards, des hommes surtout, c'est la prédominance des viscères gastriques, c'est-à-dire des organes qui ont pour fonction habituelle la digestion des aliments. Cette prédominance explique l'espèce de voracité dont les vieillards donnent l'exemple, ainsi que l'embonpoint d'un assez grand nombre.

L'accroissement de développement et d'activité des voies digestives, chez les personnes avancées en âge, constitue un écueil dangereux, contre lequel bien des existences viennent se briser. En effet, s'il est une époque de la vie où la sobriété soit nécessaire, n'est-ce pas, nous le demandons, dans la vieillesse, où le corps ne croît plus, et où les besoins de réparation sont aussi faibles que possible, puisqu'il n'y a que peu de mouvement, et par conséquent peu de pertes vitales?

Les inconvénients de la gourmandise chez les vieillards sont les suivants : lorsque l'estomac est trop plein d'aliments, la circulation générale est gênée; le sang ne descend pas assez facilement de la tête. De là une tendance aux congestions cérébrales et aux attaques d'apoplexie, auxquelles les vieillards ne sont que trop prédisposés. Si les organes de la digestion sont robustes, et que la nutrition générale se fasse bien, il peut survenir un embonpoint excessif, qui est un lourd fardeau pour l'homme âgé, et qui d'ailleurs est une source d'infirmités de diverses natures. Si ses organes sont fatigués par trop de travail, ce qui arrive le plus souvent, le vieillard maigrit de plus en plus, et est en proie aux souffrances continuelles d'une gastro-entérite chronique incurable. Pour peu qu'avec une telle abondance l'alimentation soit succulente, recherchée, de haut goût, elle donne naissance à la goutte, à la gravelle et à toutes ses conséquences possibles, aux douleurs rhumatismales, etc., etc.

On le voit, en décrivant les inconvénients des excès de table chez les personnes âgées, nous venons de passer en revue plusieurs des plus graves infirmités de la vieillesse. Signaler ces tristes effets, c'est enseigner à se prémunir contre eux, c'est satisfaire au titre de cet article. Nous le disons hautement, il faut modérer l'activité gastronomique des vieillards, il faut que leur part soit faite dans une juste mesure.

D'ailleurs chez le vieillard la digestion s'accomplit d'une manière imparfaite pour plus d'une raison : le plus souvent les dents manquent, d'où il résulte que les aliments ne sont pas suffisamment broyés; par suite de ce défaut de mastication complète et de la diminution de la salive, qui est un autre effet de l'âge, le bol alimentaire, quand il arrive dans l'estomac, n'est point imprégné convenablement de ce liquide, dont la présence est si utile à la digestion, et qui, dans l'état normal, sert de véhicule à une grande quantité d'air atmosphérique, ainsi qu'on peut en juger à la forme mousseuse qu'il prend dans la bouche par les mouvements de la mâchoire inférieure. En outre, l'estomac, quelque avide qu'il soit pour les aliments, a perdu une grande partie de son activité vitale, ce qui rend le travail de la digestion plus long à s'accomplir. Les intestins surtout sont d'autant plus paresseux qu'on est plus avancé en âge.

De ce qui précède résulte évidemment la nécessité de certaines précautions hygiéniques pour les vieillards : ne prendre que des aliments choisis, de facile digestion, en quantité modérée; les triturer longuement dans la bouche entre le palais, la langue et les mâchoires, afin de les imprégner de la plus grande quantité possible d'une salive chargée d'air; garder le repos pendant un temps suffisant après chaque repas; tenir le ventre libre par des lavements fréquents. — Tels sont les moyens d'éviter les maladies des viscères abdominaux qui sont si communes à cet âge.

Nous avons dit que quelquefois la graisse abonde chez les personnes âgées. C'est surtout au début de la vieillesse qu'il en est ainsi. Alors l'embonpoint, uni à une belle santé et à la fraîcheur, qui en est le résultat, donne au vieillard, jusqu'à un certain point, les apparences de la jeunesse. C'est ce qu'on appelle dans le monde être bien conservé. Mais le plus ordinairement, même dans les meilleures conditions, la graisse fuit le grand âge, et rien n'est plus désirable. En effet, le vieillard est alors plus léger; ses mouvements sont plus faciles; il conserve un entendement plus sain; ses facultés sont plus intactes; la circulation se fait plus rapidement, et le cerveau n'est point appesanti par des congestions sanguines. Cet état favorable est la récompense de la sobriété et de la sage habitude d'un exercice régulier.

(*Méd.-dom.*)

(La suite au prochain numéro.)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Alimentation. — On lit dans un journal :

Lorsque Darcet s'obstinait à introduire dans les hôpitaux et ailleurs l'usage, comme aliment, de la gélatine des os, on lui répondit par le quatrain suivant :

L'inventeur de la gélatine,
Par des procédés tout nouveaux,
Va guérir les maux de poitrine
Avec des jeux de dominos.

Chacun sait trop bien que l'on entend par *réjouissance* les os ajoutés par les bouchers, dans la balance, pour compléter les pesées de la viande.

Cet usage avait été adopté et toléré jusqu'à l'abus, au point que la pesée était formée souvent par des os et complétée par de la viande.

La question de la *réjouissance* a été tranchée par le tribunal de police correctionnelle le 25 février dernier.

Le sieur Mignot, boucher, rue Boucher, n° 8, a vendu à la cuisinière de M. Ténée, négociant, rue des Bourdonnais, 1 kilo 700 grammes d'os sur 5 kilos 500 grammes, total de la pesée.

Sur le refus du boucher Mignot de remplacer les os par de la viande, et sur la plainte de M. Ténée au commissaire de police, le tribunal a condamné le sieur Mignot à six jours de prison et à 50 fr. d'amende.

SUR L'ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES.

On lit dans l'*Union médicale :*

L'engraissement de la volaille est une spécialité de la Bresse qui se livre à cette industrie depuis un temps immémorial. L'excellente qualité des poulardes qui viennent de ce pays est un fait trop généralement connu pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce sujet. Mais la manière dont on s'y prend pour les amener à cet état de vrais lipômes succulents ayant été souvent l'occasion de fables ridicules, il est intéressant d'indiquer les véritables procédés qui sont suivis, afin de faire disparaître les erreurs et les préjugés.

Voici à cet égard les renseignements curieux qu'on trouve dans les Mémoires de la Société impériale et centrale de médecine vétérinaire.

Les sujets qui produisent les poulardes et les chapons de la Bresse sont de race indigène, et les bonnes ménagères les conservent précieusement sans aucun mélange.

L'observation des faits les a amenées à prendre le soin de renouveler les coqs tous les deux ans, car les poussins qui proviennent de jeunes reproducteurs ont plus de dispositions à prendre la graisse et sont plus délicats.

On a quelquefois cherché à grandir la taille de ces volailles par l'introduction de coqs dits *russes* ou *anglais,* très-hauts sur jambes; mais ces essais n'ont pas été couronnés de succès. Les métis qui provenaient de ces croisements coûtaient plus à nourrir, et il manquait à leur chair cet aspect blanc et brillant qui est un des caractères les plus distinctifs des poulardes de Bresse.

Le chaponnage, qui se pratique en grand dans le pays, a lieu ordinairement sur les coqs de trois mois. Si quelquefois on cherche à rendre les poulettes (pillettes) inféconds aussi, c'est par l'extraction ou l'écrasement des ovaires; mais, le plus souvent, il n'y a que les coqs qui subissent cette mutilation.

Quant à l'engraissement, il commence aux mois de juillet et d'août sur les sujets précoces; mais les moments les plus favorables sont les mois d'octobre, de novembre et de décembre.

On se sert principalement, pour engraisser ces volailles, d'un mélange de farine de sarrasin et de maïs blanc : on en fait des boulettes qu'on fait avaler le matin et le soir, puis on fait boire un peu de lait étendu d'eau, qu'on introduit dans le bec; quelquefois les boulettes sont trempées dans du lait afin qu'elles puissent couler plus facilement.

Tous les engraissements de poulardes ou de chapons ont lieu dans des cages disposées de telle façon que les animaux restent dans une obscurité et une immobilité complètes; parfois même on leur crève les yeux, mais toujours on les entretient dans un grand état de propreté. Ces derniers soins sont indispensables à la réussite de l'entreprise. Quant au terme de l'engraissement, c'est l'habitude qui le fait reconnaître.

Les fermières de la Bresse mettent un soin extrême a tuer la volaille proprement, en la saignant au palais, afin qu'elle ne porte aucune marque ; elles les plument en ayant grand soin de ne leur faire aucune écorchure, car la moindre blessure leur ôterait de la valeur.

Quand elles sont ainsi tuées et plumées, on les enveloppe, toutes chaudes encore, dans un linge fin trempé dans du lait ; on coud aussitôt en serrant un peu, de façon à donner à la volaille une forme ovale, allongée, flatteuse à l'œil, avantageuse à la vente, et qui sert de guide aux amateurs qui tiennent à être surs des provenances.

Le poids d'un chapon gras varie de 2 à 6 et même 7 kil. ; les prix vont de 5 jusqu'à 18 fr.

Le poids d'une poularde est de 1 kil. 500 à 4 kil. ; les prix de vente varient de 2 fr. 50 c. jusqu'à 11 ou 12 fr.

Parmi les volailles qui entrent à Paris pour une somme qui, jointe à celle du gibier, s'est élevée, en 1852, à plus de 14 millions, la Bresse et le Mans ont certainement fourni une des plus larges parts. Depuis que ces observations ont été consignées dans les mémoires qui viennent d'être cités, la race cochinchinoise s'est considérablement répandue en France, et il est probable que la Bresse l'adoptera, car elle n'a pas les inconvénients des russes et des anglaises, et elle en a, au contraire, tous les avantages pour la taille et la précocité surtout.

ANECDOTES MÉDICALES.

Louis XIV était fort grand envers ses médecins et ses chirurgiens. Ses libéralités étaient telles, qu'elles excitaient souvent la jalousie des courtisans. A l'époque où il venait de donner l'évêché de Nevers au fils de Valot, son premier médecin, et celui de Digne au fils de Félix, son premier chirurgien, comme il demandait un jour au maréchal de Grammont où était le comte de Louvigny, son fils, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps :

— Sire, lui répondit le maréchal, je l'ai laissé à Bidache, où il étudie en médecine et en chirurgie, car il n'y a que ces gens-là qui fassent fortune !

— Vous êtes si habile anatomiste, disait quelqu'un à Petit, que vous devriez guérir toutes les maladies.

— Cela est vrai, lui répondit le célèbre médecin. Malheureusement, mes confrères et moi nous ressemblons aux commissionnaires de Paris, qui connaissent parfaitement toutes les rues, mais qui ignorent ce qui se passe dans les maisons.

— Duverney n'était pas seulement un grand anatomiste, c'était encore un professeur très-éloquent. Il s'exprimait avec tant de grâce, que les plus fameux comédiens allaient l'entendre pour acquérir à son école le talent de parler en public. Aussi mit-il en quelque sorte l'anatomie à la mode. Les courtisans et les gens du monde accouraient à ses leçons, les uns par goût, les autres par curiosité. Quoique déjà fort âgé, il devint amoureux à Sceaux, chez la duchesse du Maine, de Mlle de Launay, depuis Mme de Staal. Il trahit un jour involontairement son secret et celui de cette dame en disant naïvement chez la duchesse, devant une nombreuse et brillante compagnie, que Mlle de Launay était la fille de France qui connaissait le mieux l'anatomie.

— Clément, né à Arles en 1650, était un accoucheur très-célèbre à Paris. Sous le règne de Louis XIV, il fut choisi par ce monarque pour accoucher Mlle de la Vallière et Mme de Montespan ; il reçut les premiers enfants que Louis XIV eut de ses deux favorites avec le plus grand mystère. On le conduisit, avec un bandeau sur les yeux, dans une petite maison où Mlle de la Vallière était voilée, et où le roi se tint caché dans les rideaux du lit. Quand il délivra Mme de Montespan, il avait extrêmement soif. Louis XIV, qui se trouvait à côté de lui, lui servit à boire. Soit qu'il ne connût pas le rang de son échanson, soit qu'il voulût rester dans le rôle qu'on le forçait à jouer, il accepta sans hésitation et sans embarras le service que lui rendait l'illustre monarque. L'habileté qu'il montra et le secret qu'il garda inviolablement lui concilièrent la bienveillance du roi, qui lui fit expédier en 1711 des lettres de noblesse, avec la clause expresse qu'il ne pourrait ni abandonner la pratique de son art, ni refuser ses conseils et ses soins aux femmes qui les lui réclameraient.

— De tous les médecins attachés au service des rois de France, Jacques Coictier, médecin de Louis XI, est celui qui sut le mieux tirer parti de sa haute position. Toutefois, les moyens qu'il employait pour s'enrichir et faire la fortune de plusieurs de ses parents n'étaient rien moins qu'honorables : il exploitait sans pudeur les faiblesses du roi, qui avait une frayeur extrême de la mort. Ce *chantage* était pour lui une mine inépuisable. Coictier avait 10,000 écus par mois d'honoraires fixes, sans compter les gratifications extraordinaires. Il se fit donner les seigneuries de Rouvré, près Dijon, de Saint-Jean de Losne, de Brussay, dans le vicomté d'Auxonne, de Saint-Germain en Laye, de Triel, etc., etc.; il obtint aussi la conciergerie du palais et toutes ses dépendances.

Pendant une maladie de Louis XI qui ne dura guère que huit mois, Coictier, d'après les registres de la chambre des comptes, reçut en gratifications près de 98,000 écus, somme prodigieuse pour le quinzième siècle.

— Je sais bien, disait-il un jour au cruel monarque, que vous *m'envoyerez* comme vous faites d'autres, mais vous ne vivrez pas huit jours après.

Avec de telles menaces, il était sûr de faire trembler Louis XI et d'en obtenir n'importe quelle faveur. Ce fut de cette manière qu'il fit donner l'évêché d'Amiens à Pierre Versé, son neveu ; qu'il devint lui-même premier président de la chambre des comptes de Paris et seigneur de la ville de Poligny, sa patrie.

Quand il crut avoir une fortune égale à son ambition, il quitta la cour pour venir habiter une demeure magnifique qu'il avait fait construire dans la rue Saint-André-des-Arcs, et sur la porte de laquelle il avait fait sculpter un abricotier avec cette inscription : A l'Abri-Coictier.

Après la mort de Louis XI, ses ennemis l'accusèrent de dilapidation ; on commença même des poursuites juridiques contre lui. Mais il conjura l'orage en offrant 50,000 écus à Charles VIII pour les frais de la guerre que ce prince avait déclarée à l'Italie. Sa bibliothèque, qu'il légua au chapitre de Poligny, et une messe quotidienne qu'il fonda à perpétuité dans l'église de cette ville, telles furent les seules libéralités dont l'intention fut exprimée dans son testament.

— Dumoulin était un célèbre praticien de Paris au milieu du dix-huitième siècle, qui de protestant s'était fait catholique, et qu'on citait dans le monde pour son amour de l'argent autant que pour ses bons mots. Il sortait un jour de voir un de ses malades qui l'avait payé en monnaie blanche. Comme la somme était un peu forte, il l'avait mise dans sa poche. Arrivé à son domicile et montant son escalier, il n'eut rien de plus pressé que de compter les écus qu'il venait de recevoir. Un individu de la maison, qui le surprit au milieu de son opération, lui dit en plaisantant :

— Attendez, monsieur Dumoulin, je vais vous chercher une chaise.

— Apprends, nigaud, lui répondit Dumoulin, qu'on est toujours à son aise quand on compte son argent.

Quelqu'un lui demandait pourquoi il avait quitté la religion de ses pères :

— Je l'ai abandonnée, répondit-il, parce qu'elle me semblait incurable.

— Pendant que Louis XV était malade à Metz, un de ses médecins lui présenta une potion qu'il s'obstinait à ne pas vouloir prendre. Désespéré de cette résistance, il lui dit :

— Prenez-la, Sire, *je le veux !*

Cette expression tira le monarque de sa léthargie ; il tourna les yeux vers le médecin avec étonnement, et lui dit :

— *Vous le voulez ?*

— *Oui, je le veux, Sire ; il faut que je sois votre maître aujourd'hui* pour que dans quatre jours vous soyez le nôtre !

Dr Michéa.

(*Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.*)

Note relative aux faits mystérieux. — Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas encore reçu de communications sur les faits mystérieux que nous annonçait la lettre que nous avons insérée dans le dernier numéro. Lorsque ces documents nous parviendront, nous nous empresserons de les mettre sous les yeux de nos lecteurs.

FORMULES.

REMÈDE CONTRE LA GOUTTE.

Un pharmacien de Paris guérissait toujours ses accès de goutte avec un emplâtre appelé *peau divine*, qu'il appliquait sur le point douloureux ; cinq ou six heures après l'application, à la douleur aiguë succèdent une démangeaison violente et une éruption de petits boutons remplis de sérosité, qu'il étanchait en frottant très-énergiquement avec une serviette. La quantité de cette sérosité est telle qu'elle trempe la serviette. Avant l'application de ce topique, ordinairement il lui était impossible d'endurer l'approche d'un corps quelconque ; mais il restait une sensation douloureuse, produite par les érosions qui succédaient à l'application du remède. Cette sensation est promptement calmée par l'application d'un peu d'onguent populéum bien préparé. Le cérat, quelque frais qu'il soit, simple ou opiacé, ne produirait pas le même effet.

Le même individu s'est aussi guéri d'une sciatique très-violente, en six heures de temps, par l'application de cette même *peau divine*. Le démangeaison et la cuisson étaient si fortes lorsqu'il enleva le topique, qu'il ne put les calmer que par un bain. Quelques heures après il était complétement guéri de tout.

PRÉPARATION DE LA PEAU DIVINE.

Cire jaune parfaitement pure.....	de chaque, parties égales.
Suif de mouton, bien préparé, récent.	
Térébenthine.....	

Faites fondre à un feu doux, étendez au moyen d'un pinceau sur une peau de mouton bien souple, du côté de la chair, mais de manière à l'imbiber jusqu'à la fleur.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 avril 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 91.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des gerçures des lèvres et des soins qui leur conviennent. — Du chloroforme dans les convulsions épileptiques, par M. H. Bowe. — Cure radicale et immédiate d'une attaque de nerfs. — Un cas singulier de hoquet. — Maladies des doigts. — Formules de l'élixir tonique anti-glaireux du docteur Guillié. — Empoisonnement par la morphine à haute dose ; guérison. — Tumeur formée par des vers intestinaux. — Hygiène de la vieillesse : Des principales causes qui hâtent l'époque de la vieillesse, et des moyens d'en éviter les infirmités. — Variétés et nouvelles. — Formules : Limonade à la gomme et au pavot. — Feuilleton.

DES MALADIES RÈGNANTES.

PARIS, 15 AVRIL 1854.

Les maladies sont enfin en plus petit nombre que pendant les mois qui ont précédé, et il y a une notable amélioration depuis la publication de notre dernier numéro. On observe encore un certain nombre de coliques, avec ou sans diarrhée, mais les affections des voies respiratoires sont infiniment moins fréquentes, la toux n'est plus à l'ordre du jour, et les fluxions de poitrine sont devenues beaucoup plus rares.

Les affections qui semblent prédominer en ce moment, sont celles dont les phénomènes les plus apparents se passent à la peau, et la banlieue de Paris, particulièrement, est affligée par les érysipèles, les petites véroles, et plusieurs autres maladies du même ordre. Peut-être que les chaleurs prématurées qui règnent maintenant contribuent, en activant les fonctions de la peau, à faire naître et à faire développer les cas que nous signalons.

Il y a longtemps qu'à propos de la fréquence des petites véroles nous engageons les familles à ne pas négliger de faire vacciner les jeunes enfants ; la saison est très-favorable pour cette petite opération, et nous ne comprenons pas comment, par une négligence coupable, on expose des êtres faibles à courir les chances de la petite vérole. On sait que cette maladie a souvent la mort pour résultat, et qu'elle défigure généralement ceux qu'elle atteint, en leur laissant au visage des cicatrices nombreuses et indélébiles.

A ces conseils nous devons en joindre un autre qui s'adresse aux personnes déjà vaccinées. Depuis longtemps on soupçonnait bien, malgré les assertions contraires et émises sans preuves à l'appui, que le virus-vaccin avait dû affaiblir et perdre une partie de ses propriétés préservatrices. En effet, tous les virus ou principes qui se transmettent de l'homme à l'homme par la voie de l'inoculation, vont en s'affaiblissant par l'effet même de cette transmission ; il ne pouvait donc pas y avoir d'exception pour le vaccin. Aujourd'hui l'expérience est d'accord avec la théorie, il est parfaitement prouvé que le nombre des personnes atteintes de la petite vérole est, parmi celles qui sont vaccinées, beaucoup plus considérable qu'autrefois.

De plus, la quantité des malades suit une progression croissante, et tout indique la nécessité d'apporter un remède très-prompt à cette situation.

Le moyen est bien simple : il faut se soumettre de nouveau à la vaccination, la faire pratiquer, autant que possible, avec le vaccin primitif dont nous indiquerons prochainement les avantages ; mais à défaut de celui-là, se servir de celui qu'on pourra se

procurer. L'état actuel de la science ne permet pas d'indiquer d'une manière précise au bout de combien de temps le vaccin cesse d'être préservatif, mais on pense cependant qu'après douze années il est temps de songer à une revaccination. Les personnes qui ont atteint ou qui sont près d'atteindre cinquante ans peuvent se dispenser de cette opération, car à cette époque de la vie l'aptitude à contracter la petite vérole a considérablement diminué, et la vaccination elle-même n'a plus les mêmes chances de réussite.

DES GERÇURES DES LÈVRES

ET DES SOINS QUI LEUR CONVIENNENT.

Il n'est si petite souffrance qui ne mérite l'attention des hommes de l'art, car le mal le plus léger, en apparence, nous cause souvent des douleurs insupportables et nous ôte la plénitude de nos facultés intellectuelles; d'ailleurs ne voit-on pas trop souvent des maladies graves, des lésions organiques considérables qui commencèrent avec l'apparence la plus bénigne et dont la marche insidieuse tend sans cesse à conduire les malades à une fin fatale? Nous pensons donc que les praticiens, loin de dédaigner les maux qui ont par eux-mêmes peu d'importance, et d'en abandonner le traitement aux commères et aux herboristes, devraient ne pas être avares de leurs conseils. La médecine est comme l'amitié, elle est appelée à nous rendre une foule de petits services quotidiens qui sont cependant précieux, tandis que les circonstances où elle vient nous sauver la vie sont heureusement fort rares; il en est de même des grandes occasions de dévouement que nous fournissons à autrui.

Vous attachez donc une grande importance aux gerçures des lèvres nous? diront les gens stoïques, habitués à dédaigner la souffrance, et peu soucieux de ces petites misères physiques auxquelles il leur semble indigne de s'arrêter. Non et oui. Non, parce que dans beaucoup de cas ces petites lésions guérissent en effet d'elles-mêmes sans avoir causé beaucoup de douleurs ; oui, parce qu'il n'en est pas toujours ainsi, et surtout parce qu'on a vu quelquefois une affection cancéreuse des lèvres commencer par une gerçure. Cette dernière circonstance, quoique peu commune, suffirait à elle seule pour légitimer la crainte et pour autoriser les soins relatifs aux gerçures des lèvres.

Un rôle très-important est joué sans cesse par les lèvres dans l'organisation de l'homme : sentinelles avancées des organes de la digestion, ce sont elles qui saisissent et reçoivent d'abord les aliments, puis qui, de concert avec la langue, les rassemblent à mesure que les dents les divisent pour les soumettre encore à l'acte masticatoire. Lorsqu'il s'agit de l'ingestion des liquides, elles ne sont pas moins actives; à moins de boire *à la régalade*, comme l'on dit, c'est-à-dire en laissant tomber le liquide d'une certaine hauteur dans la bouche, il est impossible de ne pas se servir des lèvres. La lèvre inférieure s'arrondit en godet pour recevoir le verre que l'on porte à la bouche tandis que la supérieure s'avance à la rencontre du liquide auquel elle fournit une sorte de voûte sous laquelle il vient s'engouffrer.

Ce sont encore les lèvres qui servent à prononcer une foule de mots dans lesquels entrent ces consonnes auxquelles on a donné le nom de *labiales;* ce sont elles qui font toute la besogne dans l'action de siffler, de souffler, et c'est aussi ces organes qui caractérisent certaines physionomies, certains types, et qui contribuent même à différencier les races. On sait tout le parti que Lavater a tiré de l'examen des lèvres dans ses études sur le caractère et sur les qualités morales de l'homme d'après la forme des diverses parties du visage. Telles lèvres en effet représentent l'astuce et la ruse, tandis que telles autres expriment la prudence, la bonhomie, la lasciveté, etc. Enfin, ce qu'on ne sait pas généralement, c'est que certaines mutilations de la lèvre inférieure ne tarderaient pas à déterminer la mort si l'on ne s'empressait d'y remédier: si la lèvre inférieure était blessée par une arme à feu ou par toute autre cause, mais de façon à ce que la salive ne puisse être retenue dans la bouche, le malade périrait bientôt d'épuisement. Que de raisons pour veiller avec soin à la conversation et à l'intégrité d'organes aussi précieux !

Les gerçures des lèvres se présentent, comme on le sait, sous la forme d'une petite fente ou crevasse peu profonde qui siége soit à la partie moyenne de l'une ou de l'autre lèvre, soit à leur commissure, c'est-à-dire à leur point de réunion. Cette fente est quelquefois assez étendue, rouge, saignante, douloureuse, et loin d'avoir tendance à se cicatriser, semble au contraire s'irriter de plus en plus. En effet, la cause qui lui a donné naissance est souvent persistante, et le moindre contact, le plus petit tiraillement ont pour effet d'augmenter la douleur et d'accroître le mal; c'est ainsi qu'il est, dans ce cas, presque impossible au malade de rire sans que la gerçure ne saigne aussitôt. Il arrive aussi quelquefois que des poussières irritantes ou d'autres sub-

stances malfaisantes viennent joindre leur mauvaise influence à celle qui résulte des mouvemeuts indispensables, et alors la lèvre s'enflamme, augmente de volume, son bord se renverse, devient chaud et tendu, et peut se couvrir d'une éruption qui complique encore la maladie primitive.

Les causes qui donnent lieu aux gerçures des lèvres sont l'impression d'un froid sec, le vent du nord, le contact des substances irritantes, l'usage trop fréquent des aliments épicés et fortement salés, la mauvaise habitude contractée par quelques personnes de tourmenter les lèvres avec les doigts, d'arracher les débris d'épiderme qui commencent à faire saillie, de les mordre fréquemment. L'usage de la pipe est aussi une cause très-commune de ces sortes d'accidents, car la chaleur du tuyau, l'âcreté du tabac, et la compression qui se trouve fréquemment exercée sur le même point, se réunissent pour produire la gerçure. Enfin, il est certaines constitutions qui sont particulièrement exposées à contracter toutes les maladies des lèvres, et principalement celle qui nous occupe; telle est la constitution lymphatique, qui y prédispose singulièrement. Les personnes qui sont dans ce cas ont déjà une tendance à l'hypertrophie des lèvres, c'est-à-dire à leur développement exagéré; le tissu de ces organes est chez elles moins ferme, moins résistant que chez les autres sujets, et par conséquent plus facile à se déchirer; aussi doivent-elles redoubler de précautions pour éviter les causes occasionnelles de la gerçure des lèvres.

Le traitement des gerçures des lèvres nécessite des moyens particuliers, non-seulement parce que les applications locales sont peu commodes, mais aussi parce que les lèvres placées, sur les limites de la peau et sur celle de la membrane humide qui tapisse les organes digestifs (*membrane muqueuse*), participent de la nature des deux membranes; on a donc coutume lorsque l'on se sert de pommades pour les lèvres, de les rendre plus consistantes que celles qui sont destinées à la peau, afin qu'elles ne puissent se trouver ni fondues ni délayées trop rapidement.

Quand la gerçure est exempte de complications, qu'elle n'est pas trop irritée, que ses bords ne sont pas durs, très-saignants et comme coupés à pic, on se contente de la pommade pour les lèvres que beaucoup de personnes connaissent et qui se prépare ainsi :

Prenez : Huile d'amandes douces..... 8 grammes.
Cire blanche..... 4 —

Exposez le tout à une douce chaleur, au bain-marie, jusqu'à ce que la cire soit complétement fondue. Ajoutez un peu d'orcanette pour colorer, aromatisez avec quelques gouttes d'essence de rose, et laissez refroidir pour l'usage.

Il suffit dans beaucoup de cas de faire une application permanente de cette pommade pour guérir les gerçures qui se trouvent ainsi abritées du contact de l'air et de celui des autres corps irritants.

Mais lorsque l'inflammation est considérable, lorsque les lèvres sont gonflées, il faut alors avoir recours aux préparations émollientes avant d'en venir à l'emploi de la pommade : c'est dans ce cas que des lotions fréquentes d'eau de guimauve presque froide, faites pendant le jour, que des cataplasmes de fécule délayée dans le même liquide et enveloppés dans de la mousseline claire, sont très-utiles pour la nuit. Quelques jours de ce traitement ont ordinairement raison des accidents inflammatoires. On peut alors employer la pommade précédente ou faire usage de la suivante, qui est également très-favorable à la guérison, et plus agréable selon quelques malades.

Prenez : Beurre de cacao..... } de chaque,
Cire blanche..... } 4 grammmes.
Faites liquéfier à une douce chaleur, dans :
Huile d'amandes douces..... 8 grammes.
Agitez le mélange, et incorporez :
Huile essentielle de rose, quelques gouttes pour aromatiser.

Dans certains cas, la cicatrice est très-difficile à obtenir; les pommades adoucissantes semblent reculer le traitement au lieu de l'avancer, la gerçure est peu saignante, mais elle est grisâtre, et son étendue ne diminue pas : il faut alors employer des préparations un peu plus astringentes. Quelques lotions avec le vin aromatique et la pommade qui va suivre produisent un excellent résultat, à la condition que l'on mettra de la persévérance dans l'emploi de ces moyens.

Prenez : Cire blanche..... 2 grammes.
Faites fondre, à une douce chaleur, dans :
Huile d'olive..... 24 —
Puis ajoutez :
Pierre calaminaire porphyrisée. 2 —
Agitez le mélange jusqu'à ce qu'il soit parfaitement refroidi.

Lorsque la maladie se reproduit fréquemment, qu'elle a de la ténacité, que les lèvres restent gonflées dans l'intervalle des guérisons, cela tient presque toujours à ce que la constitution du malade est mauvaise et demande à être modifiée par l'influence des amers, du régime et des toniques employés de diverses manières; c'est alors au médecin à étudier avec attention l'état général du malade et à appli-

quer avec habileté les remèdes nécessaires. Il y a même des circonstances dans lesquelles il est absolument indispensable que le malade change de climat pour guérir.

Les gerçures des lèvres peuvent encore être le résultat d'une maladie contagieuse, et tout le monde est exposé à ce malheur, car il n'est personne qui n'ait eu plusieurs fois dans sa vie l'occasion de manger dans un restaurant, à une table d'hôte, etc., et un verre peut n'être propre qu'en apparence et conserver les traces d'un contact dangereux. Lors donc que l'on portera une gerçure de la lèvre qui s'aggravera au lieu de guérir après l'emploi des moyens que nous avons indiqués, on devra toujours avoir recours au médecin dont on reçoit habituellement les conseils, car il peut y avoir péril dans l'indifférence.

Dr Reinvillier.

Du chloroforme dans les convulsions épileptiques, par M. H. Bowe.

Je fus appelé le 7 avril 1853 auprès de Thomas Eason, âgé d'un an et sept mois, épileptique.

Voici les détails que j'ai pu obtenir de sa mère :

Cet enfant avait cinq mois lorsqu'elle fut, un matin, réveillée de bonne heure par un cri perçant. Elle trouve son fils en proie à de violentes convulsions, turgescence de la face, écume à la bouche, mains fortement crispées. Un médecin, à qui elle le porte, lui donne quelque temps ses soins, mais sans laisser d'espoir de guérison, car il y voit une maladie organique du cerveau. Deux autres médecins sont consultés; les attaques avaient alors lieu de trois à six fois par jour. Les remèdes prescrits n'en diminuent ni la force ni la fréquence. La pauvre mère n'a plus d'argent pour payer les consultations; elle garde son enfant dans le même état sans traitement.

Le 7 avril, elle me l'apporte : il avait sept ou huit convulsions bien franches par jour. Son aspect est particulier : la tête se balance de côté ou se penche en arrière, expression du visage vague et presque d'idiot. Les gencives qui recouvrent les incisives supérieures sont tendues et gonflées; je les perce et j'ordonne une poudre apéritive. — Bain chaud.

Le 10, les convulsions augmentent; pas de mieux; gencives tendues; incision. — Bain chaud, huile de castor.

L'enfant gratte toujours son nez. — Poudre de calomel et de jalap. Déjections alvines sans vers intestinaux.

Depuis cette époque jusqu'au 20 avril, les convulsions augmentent si rapidement qu'elles ne tardent pas à s'élever à dix-huit par jour. Pendant les courts intervalles qui séparent ces accès, l'enfant reste dans un état semi-comateux; il est si épuisé qu'il ne peut plus être nourri. Cet état de choses me décide à employer le chloroforme.

J'ordonne 5 gouttes de chloroforme suspendues dans un mucilage, à prendre à l'intérieur après chaque convulsion.

Le 21 avril, le petit malade a dormi presque continuellement depuis la première dose; pas de convulsions. Trois doses lui avaient été administrées, et quand nous le réveillâmes il jouissait de toute sa sensibilité.

Je conseillai à la mère de continuer ce remède trois fois par jour, et de lui donner souvent un peu de bouillon et d'arrow-root. Mieux sensible jusqu'au 6 mai; l'enfant est plaintif, ses dents percent et le font souffrir. Je porte à 7 gouttes la dose de chloroforme; poudre purgative, deux fois par semaine. L'enfant va bien. Je cesse de le voir le 20 mai. Il n'a pas eu d'attaques depuis la première administration du chloroforme.

18 juillet. — Je viens de voir l'enfant, il continue à se bien porter; il a trois dents et n'a jamais eu de nouvelles convulsions.

Les personnes qui savent que le chloroforme à l'état de vapeur, et absorbé par les voies respiratoires, dans le but de produire l'insensibilité, cause quelquefois la mort, penseront peut-être qu'il y a témérité à faire avaler cette substance. Il n'en est cependant rien, car l'absorption pulmonaire est tout aussi dangereuse que celle qui a lieu dans l'estomac, et il est toujours question, dans le premier cas, de quantités assez notables. D'ailleurs l'expérience a prononcé, et il est prouvé que le chloroforme peut être pris par la bouche, sans inconvénient, à la dose de quelques gouttes. Toutefois cette substance est très-active, et la responsabilité de son administration ne doit appartenir qu'au médecin seulement.

(*Note du rédacteur.*)

Cure radicale et immédiate d'une attaque de nerfs.

Tel est le titre sous lequel M. Judée, l'un de nos collaborateurs, vient de faire une communication à

la *Gazette des hôpitaux*, par l'organe de M. le docteur Brochin.

M. Judée, dit-il, a mis en usage assez souvent, et encore dernièrement à l'hôpital de la Charité, dans le service de M. Briquet, un moyen qui lui a réussi pour faire cesser immédiatement une attaque de nerfs.

Ce moyen, dit l'auteur, consiste à appliquer la main imbibée d'eau très-froide, ou mieux encore d'eau glacée, sur la poitrine du malade, et à frictionner ; quelquefois même l'application de la main suffit. Ce n'est que dans les accès violents que les frictions sont nécessaires.

Quand la main a été réchauffée après quelques frictions, on la trempe de nouveau dans l'eau et l'on recommence à frictionner.

On répète les frictions tant que le malade, dont les mouvements convulsifs *cessent presque immédiatement* ainsi que la perte de connaissance, vous dit qu'elles lui font du bien.

Je ne puis pas encore dire combien de temps il faut frictionner ; mais ce que je puis affirmer, dès à présent, c'est qu'en général en dix minutes les attaques, même les plus violentes, ont disparu sous l'influence de cette médication.

Plus tard, je me réserve d'entrer dans de plus grands détails.

Un cas singulier de hoquet.

Au nombre des travaux que la *Société de médecine de Rouen* a inscrits dans son bulletin, nous trouvons la curieuse observation qui va suivre, laquelle appartient à M. le docteur Hellis.

Un jeune garçon de neuf ans, d'une bonne constitution, jouissant d'une excellente santé, fut pris, après une violente fatigue corporelle, d'un sentiment pénible dans les dernières vertèbres dorsales ; bientôt cette douleur s'étendit à l'épigastre, et alors survint un hoquet, qui d'abord se répéta peu fréquemment, et fut de peu de durée. Pendant deux ans ce hoquet se renouvela à des époques plus ou moins éloignées, et fut toujours précédé de la même sensation, qui se portait du dos à l'épigastre, sans dépasser ces deux points. Mais, à partir de cette époque, elle se porta de l'épigastre dans les diverses régions du corps. C'était, disait-il, un nuage, une vapeur subtile, qui, suivant M. Hellis, pourrait être appelée *aura singultiva*. D'ordinaire, après avoir été du dos à l'épigastre, elle remontait jusqu'à la partie supérieure du cou, après quoi elle parcourait toutes les régions du corps, sans que pour cela le hoquet cessât. A l'exception de la tête, cette aura voyageait indistinctement dans la poitrine, dans les diverses régions du ventre, les cuisses, les jambes, les orteils ; mais elle semblait surtout affectionner les extrémités supérieures. Le malade la sentait descendre le long du bras, de l'avant-bras, de la main jusqu'aux doigts, où il éprouvait un léger sentiment de roideur, et si alors il fermait la main, le hoquet cessait aussitôt. Il tenait ainsi cette aura emprisonnée dans sa main fermée ; mais, dès qu'il ouvrait la main, dès qu'il allongeait seulement un doigt, l'aura s'échappait aussitôt, parcourait les différentes régions du corps, et le hoquet reparaissait à l'instant. Quand le malade n'interrompait pas son hoquet en fermant la main à propos, le diaphragme restait agité de secousses convulsives, jusqu'à ce que l'aura, après avoir parcouru les diverses régions du corps, se fixât enfin dans le dos, ce qui arrivait dans un intervalle de temps variant depuis une demi-heure jusqu'à trois heures.

Ce hoquet a duré plusieurs années, mais en laissant au jeune sujet de longs intervalles de repos. L'aura pouvait toujours être emprisonnée pendant un temps indéterminé dans la main fermée, et pour s'opposer à l'extension des doigts, le malade enveloppait sa main avec un mouchoir de poche pendant la nuit. Mais, au bout d'un certain temps, il survint une seconde aura qui, après avoir également parcouru les différentes régions du corps, s'était également fixée dans la main opposée ; en sorte que, pour suspendre le hoquet, il fallait maintenir les deux mains fermées. On remarqua même que, lorsque l'aura était descendue dans le pied, le hoquet était suspendu si l'on fléchissait la jambe.

Après voir inutilement essayé l'action des antispasmodiques, et divers révulsifs, M. Hellis conseilla au malade de retourner à la campagne, dans l'espoir que la nature pourrait seule amener sa guérison. En effet, ce hoquet devint de plus en plus rare, et, au bout de quelques années, il avait cessé entièrement ; mais il était survenu aux doigts des deux mains de légers nodus, analogues à ceux que l'on observe après de violents accès de goutte.

Maladies des doigts.

On lit dans le *compte rendu de la Société de médecine de Toulouse :*

« Les mégissiers d'Annonay, selon M. Armieux, et sans doute les mégissiers de tous les pays, sont

sujets à des maladies des doigts qui ne sont point décrites dans les auteurs.

« La première consiste en une ecchymose qui envahit la partie interne des doigts, là où l'épiderme est très-mince. Cette ecchymose, qui a un aspect noirâtre, dure ainsi plusieurs mois sans être bien pénible; plus souvent la peau s'ulcère, et alors l'ouvrier éprouve des souffrances atroces par le contact des surfaces saignantes avec la chaux, dont il est impossible de se passer pour préparer les peaux. Quelques jours de repos et l'application d'un corps gras suffisent ordinairement pour guérir cette maladie; mais souvent elle reparaît quand l'ouvrier s'expose de nouveau à la cause qui l'a produite, le contact permanent avec l'eau de chaux. Les mégissiers appellent ce mal *choléra des doigts*.

« La seconde maladie est nommée par eux *rossignol*, parce qu'elle est encore plus douloureuse et qu'elle leur fait jeter des cris de douleur. Elle consiste en un petit trou qui se forme à l'extrémité de la pulpe des doigts; ce trou, qui paraît être capillaire, est dû à l'amincissement de la peau corrodée par la chaux. Il y a exsudation de gouttelettes de sang, communication de l'air avec les papilles nerveuses et douleurs atroces. Les ouvriers continuent leur métier, malgré cela, et n'en éprouvent pas de conséquences fâcheuses. Le mal disparaît sans médication aucune, par la simple suspension du travail.

« Si les ouvriers, dit en terminant M. Armieux, voulaient s'astreindre à porter des gants huilés, il est probable qu'ils s'affranchiraient de ces désagréables accidents. Je les ai conseillés; on m'a répondu invariablement : « Ce n'est pas l'habitude ! » Tant il est vrai que la routine est le plus terrible et le plus incurable de tous les maux ! »

Formule de l'élixir tonique anti-glaireux du docteur Guillié.

Il est certains remèdes, plus employés par le public que par les médecins, dont la formule reste longtemps inconnue; tel est l'élixir du docteur Guillié. Quelles que soient les vertus de ces sortes de panacées, il est bon d'en connaître la composition, c'est pourquoi nous publions la formule de la liqueur tonique anti-glaireuse.

Racine de colombo en poudre	3 onces.
— d'iris de Florence en poudre	2 onces.
— de gentiane en poudre	2 gros.
— de jalap en poudre	3 livres.
Aloès succotrin en poudre	3 gros.
Safran oriental en poudre	2 onces.
Sulfate de quinine	4 gros.
Deuto-tartrate de potassium et d'antimoine (émétique)	1/2 gros.
Deuto-nitrate de potassium (nitre)	4 gros.
Santal citrin	1 once.
Sirop de sucre très-cuit et caramelé	22 livres.
Alcool de Montpellier à 28 degrés	22 litres.
Eau distillée	22 litres.

On fait macérer les poudres pendant vingt-quatre heures dans l'alcool à une température de 20 degrés.

On fait dissoudre séparément l'émétique, le sulfate de quinine et le nitre dans l'eau distillée qu'on ajoute à la teinture, qui se trouve ainsi réduite à 19 degrés. Vingt-quatre heures après la réunion des deux mélanges, on verse le sirop de sucre dans le matras qu'on agite pour la dernière fois.

Après quarante-huit heures de repos, on filtre à la chausse et au papier; la liqueur doit être colorée, mais transparente, et n'avoir qu'environ 18 degrés.

Chaque cuillerée à bouche de ce véhicule ne contient en dissolution que 4 grains 3/8 de substances purgatives non-résineuses; le reste agit comme tonique.

Usage. — Cet élixir se prend à la dose de deux ou trois cuillérées à bouche : il agit comme un léger laxatif; on boit, après l'avoir pris, trois ou quatre tasses de décoction légère de chicorée sauvage ou d'eau miellée.

Empoisonnement par la morphine à haute dose; guérison.

Le fait suivant, qui a été rapporté par M. le docteur Ballay, prouve que les efforts réunis de la nature et de l'art peuvent souvent sauver un malade qui paraissait voué à une mort certaine. Il s'agit en effet d'un homme qui a pris, en très-peu de temps, 50 centigrammes (dix grains) de morphine et qui a cependant guéri, tandis que le quart ou même le cinquième de cette dose suffirait pour tuer une personne même vigoureusement constituée.

Les époux H*** arrivèrent à Rouen atteints l'un et l'autre d'une fièvre quotidienne. Le médecin qui leur donna des soins ayant lu dans un journal médical, qu'un professeur éminent avait recommandé l'acétate de quinine dans les fièvres intermitentes, comme plus économique et aussi efficace que le sulfate de quinine, fit la prescription suivante :

Acétate de quinine, 1 gramme divisé en quatre paquets égaux.

En raison de l'accès, le mari devait prendre son premier paquet à deux heures du matin, le second et dernier à quatre heures.

La femme, soumise à la même médication, ne devait commencer qu'à six heures.

Le pharmacien chez lequel on porta l'ordonnance était absent, et la personne qui le remplaçait délivra de *l'acétate de morphine*, quoique la formule fût parfaitement écrite. Le premier paquet, c'est-à-dire 25 centigrammes d'acétate de morphine, fut administré au mari à l'heure dite. Une demi-heure au plus après l'ingestion, céphalalgie, nausées, loquacité, physionomie étrange qui inquiète la femme, et ne l'empêche pas cependant de donner la seconde dose à quatre heures. Alors les symptômes s'aggravent, la face est animée, les yeux deviennent hagards, agitation et promenade accélérée autour de la chambre, céphalalgie atroce, douleur au creux de l'estomac.

Vers cinq heures, la femme court chez le pharmacien, qui, reconnaissant l'erreur, s'empresse d'administrer du café noir à haute dose. Des médecins arrivent; on donne l'émétique, on saigne, on fait avaler du tannin. Sous l'influence de ce traitement les accidents s'amendent rapidement. Le soir, le malade s'endort profondément, son sommeil se prolonge pendant quinze heures, et le troisième jour, sauf une grande faiblesse et de l'inappétence, il ne restait aucune trace de cet empoisonnement. Mais ce qu'il faut noter surtout, c'est que cet homme fut complétement débarrassé de ses accès de fièvre, *ainsi que sa femme*, qui, fort heureusement, s'était abstenue de toucher au fébrifuge.

Tumeur formée par des vers intestinaux.

On lit dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques :*

Nous rappellions dans un de nos derniers cahiers la divergence d'opinion des praticiens sur les effets des vers dans le tube digestif, et nous disions que quelques praticiens ne croient pas aux accidents que d'autres leur attribuent. Nous lisons dans un compte rendu des travaux de la Société médicale de Chambéry, pendant les années 1851, 1852 et 1853, qu'un fait, communiqué par le docteur Borson, a donné lieu à une discussion dans laquelle plusieurs membres ont exprimé leur opinion sur les effets des vers intestinaux.

Une jeune femme, entrée à l'Hôtel-Dieu depuis peu de jours, portait dans le flanc gauche une tumeur de 15 centimètres de diamètre. M. Borson se disposait à convoquer les chirurgiens de l'hôpital pour éclaircir avec eux le diagnostic de cette tumeur, lorsque cette femme rendit un ver par la bouche. Il lui administra incontinent le vermifuge dit des demoiselles Garbillon, et la malade rendit peu après des vers au delà de la moitié de son vase de nuit. La tumeur disparut aussitôt. « Les vers lombrics, a ajouté M. Borson, sont, dans le bassin de Chambéry et surtout chez les habitants de la campagne, d'une fréquence qu'on a peine à croire. Ils compliquent presque toutes les affections, s'ils ne forment pas la principale cause de la maladie. »

Aussi, de temps immémorial, les médecins qui se sont succédé à l'Hôtel-Dieu ont-ils reconnu la nécessité d'administrer souvent, préalablement à tout, un vermifuge aux malades. C'est de l'empirisme si l'on veut, mais un empirisme basé sur une longue pratique. M. Rey, chirurgien en chef de cet hôpital, ne fait jamais une opération importante sans avoir donné un ou deux vermifuges.

Un autre membre de la Société a parlé d'une femme morte, il y a quelques années, dans le service de médecine de l'Hôtel-Dieu, et chez laquelle on trouva les organes digestifs littéralement farcis de vers. Ils en contenaient par milliers. Cette femme n'avait séjourné que quelques heures à l'hôpital, et elle était morte dans un état d'agitation extrême. L'autopsie, hors la présence des vers, n'avait révélé aucune lésion importante.

HYGIÈNE DE LA VIEILLESSE.

DES PRINCIPALES CAUSES QUI HATENT L'ÉPOQUE DE LA VIEILLESSE, ET DES MOYENS D'EN ÉVITER LES INFIRMITÉS.

Du reste, quoi qu'on ait pu dire dans le monde sur la longévité relative des vieillards gras et des vieillards maigres, quels que soient les préjugés et les croyances populaires sur ce sujet, la science, s'appuyant sur l'observation, déclare qu'il n'y a pas de différence appréciable entre les uns et les autres sous ce rapport. Toutes choses égales d'ailleurs, les gras et les maigres vivent également longtemps, bien que pour les premiers la vieillesse soit généralement plus pénible.

Ce n'est pas seulement la digestion qui est imparfaite chez les vieillards; on peut en dire autant de la respiration, qui est alors moins complète et plus lente. Par les progrès de l'âge, le tissu des poumons se raréfie, c'est-à-dire que les cellules pulmonaires, dans lesquelles l'air pénètre pour porter son influence vivifiante sur le sang, deviennent plus

grandes et moins nombreuses ; il en résulte que les poumons offrent une surface moins vaste à l'action de l'air, que la quantité du sang diminue, et que la circulation générale est moins active ; et, comme le degré d'excitation vitale naturelle est généralement en raison directe de l'abondance et de la richesse du sang, ou, ce qui est physiologiquement la même chose, en raison directe de l'énergie de la respiration, on conçoit comment il se fait que chez les vieillards les mouvements sont lents et difficiles, les membres s'engourdissent facilement, et pourquoi ils ont besoin de certains stimulants, par exemple d'une dose convenable d'un vin généreux, qu'on appelle *le lait des vieillards*, et qui est nécessaire pour réchauffer leurs membres, suivant l'expression vulgaire ; mais, d'un autre côté, on conçoit tout aussi facilement que puisque chez les vieillards le fluide vital est peu abondant, la circulation et la respiration peu énergiques, et par conséquent la force de réaction peu considérable, ils doivent éviter avec soin toutes les secousses morales ou physiques, soit agréables, soit pénibles, qui ont pour effet consécutif d'abaisser encore le ton de la vitalité. Voilà un précepte d'une haute importance pour l'homme âgé, précepte qui se traduit très-bien par ce dicton presque trivial : *faire petit feu qui dure.*

Une conséquence du peu d'excitation vitale des organes chez le vieillard et de la lenteur de ses fonctions, c'est un sommeil court en général. En effet, comme il se meut et se fatigue peu, comme il éprouve peu de pertes, il a peu besoin de réparation ; c'est tout le contraire des jeunes enfants, qui sont dans une agitation continuelle, et qui ont besoin de beaucoup de sommeil. Il y a plus : le vieillard doit éviter de dormir trop longtemps ; il doit se contenter des quatre à six heures de sommeil par vingt-quatre heures. A son âge, un sommeil prolongé mène à l'engourdissement, à l'inertie, à l'engorgement des viscères, aux affections cérébrales. L'expérience des siècles a depuis longtemps signalé les dangers que courent *vieillard qui dort et jeunesse qui veille.* Toutefois, l'insomnie peut devenir une maladie véritable chez les personnes âgées ; les cas de cette espèce ne sont pas rares.

Les muscles (beaucoup de personnes dans le monde disent encore les *nerfs*) sont les agents immédiats de tous les mouvements du corps humain. Pour que leur action s'accomplisse, il faut, entre autres conditions, qu'ils reçoivent dans leur tissu une certaine quantité de sang que le cœur y envoie ; ce liquide, à part l'influence nerveuse, est l'excitateur des mouvements musculaires ; si les muscles en sont privés d'une manière notable, leurs contractions sont languissantes et faibles. Or, nous avons dit précédemment que chez le vieillard, par suite de la diminution d'énergie de la respiration, la sanguification diminue, de sorte qu'en somme la quantité de sang est moindre dans l'ensemble de l'économie que chez l'homme plus jeune. Le système circulatoire, qui distribue le sang à toutes les parties du corps ne peut donc plus en apporter dans les muscles qu'une quantité insuffisante. Telle est la cause de l'affaiblissement graduel du vieillard.

Voyons rapidement quelles sont les conséquences de cet affaiblissement musculaire. Les muscles, moins excités par le sang, et dont le volume a diminué par suite de la moindre affluence du liquide vital et nourricier, se contractent non-seulement avec moins de force, mais encore avec moins de rapidité, sous l'influence de la volonté. Le vieillard présente donc moins de souplesse et d'agilité, en même temps qu'il manifeste moins de vigueur. La conséquence pratique de ces conditions défavorables, c'est la nécessité de renoncer à temps aux efforts et aux exercices qui réclament de la force et une grande précision dans les mouvements. Ce n'est pas dans l'âge avancé qu'on se livre impunément à l'équitation, à l'escrime, aux exercices gymnastiques ; il faut laisser ces plaisirs à la jeunesse. Toutefois, l'homme qui, dès sa plus tendre enfance, a été initié à tous ces jeux actifs et à une gymnastique habile, et qui a continué toute sa vie cette utile pratique, peut sans danger et avec aisance s'y livrer encore à un âge où les autres hommes sont faibles et tremblants ; celui-là vit en effet d'une vie pleine et active vingt ou trente ans de plus que ses semblables. Mais l'homme dont l'éducation physique a été dirigée d'après les errements de la société actuelle, doit écouter les conseils de la prudence, et être de bonne heure attentif aux avertissements que lui donne, sur l'âge de retour, la diminution graduelle de ses forces et de son agilité. Malheur au vieillard fanfaron ! les humiliations et les accidents les plus graves l'attendent.

C'est l'affaiblissement musculaire des vieillards qui donne lieu à ce tremblottement continuel de leurs membres, et même de leur tête, ainsi qu'à l'attitude demi-fléchie de leur corps. Les mêmes effets s'observent chez les jeunes gens qui ont été considérablement affaiblis par une cause quelconque.

C'est ici le lieu d'insister sur ce précepte important, savoir, que si les efforts violents et les exer-

cices qui exigent beaucoup de force et beaucoup de rapidité et de précision dans les mouvements sont interdits aux vieillards, un exercice régulier et proportionné à leur force leur est indispensable pour entretenir le plus longtemps possible le jeu de leurs fonctions, qui, dans l'immobilité du corps, tendent de plus en plus à devenir languissantes.

Chez le vieillard, l'épiderme, cette couche lisse et mince à laquelle le corps doit son poli, cette espèce de vernis qui recouvre la peau dans toute son étendue, et que les gens du monde confondent avec la peau elle-même, l'épiderme, disons-nous, est plus sec et plus dur que chez les jeunes sujets. Il en résulte des avantages et des inconvénients que nous allons passer en revue.

Les avantages sont de peu d'importance. Il est vrai que, comme l'absorbption est moins active à la surface de la peau, et que la vitalité de cette enveloppe est moindre, la contagion a moins de prise, et que le vieillard perçoit moins péniblement la sensation du froid. Mais ces priviléges sont amplement payés par des inconvénients contre lesquels l'homme âgé a besoin de s'armer des conseils de l'hygiène.

La sécheresse et la dureté de l'épiderme, jointes à l'abaissement de la vitalité de la peau, diminuent les fonctions importantes de cette dernière, c'est-à-dire que la transpiration insensible, l'exhalation cutanée, qui est si nécessaire à la conservation de la santé, en ouvrant une large porte aux impuretés qu'elle entraîne hors du corps, devient de plus en plus insuffisante. De là, l'utilité des frictions, dont nous avons déjà parlé, et pour lesquelles nous avons recommandé l'emploi des brosses inventées par M. le docteur Blatin. L'usage habituel des frictions sèches, si faciles à pratiquer avec cette espèce ingénieuse de brosse, ranime et conserve la vitalité de la peau, amène le renouvellement plus fréquent de l'épiderme, qui, par ce moyen, se maintient souple plus longtemps, provoque la sécrétion dépuratoire naturelle de l'organe cutané. En un mot, nous osons dire, sans craindre d'être taxé d'exagération, que, pour les femmes aussi bien que pour les hommes, les frictions sèches, habituellement et régulièrement pratiquées sur toutes les parties du corps, mais principalement sur les membres, sont réellement un moyen de prolonger la jeunesse.

La contagion a moins de prise sur la peau des vieillards, avons-nous dit; mais en revanche, l'action des médicaments externes est moins efficace.

Si le vieillard est moins sensible au foid, une fois qu'il a été refroidi, la réaction vers la périphérie se fait moins facilement. De cette dernière particularité, il résulte que les refroidissements sont plus à craindre dans un âge avancé que dans le jeune âge; car on n'obtient qu'avec peine ces transpirations abondantes, si faciles à provoquer dans la jeunesse, et qui sont le meilleur moyen curatif de tant de maladies, surtout de celles qui ont été produites par l'influence du froid. Il faut donc que le vieillard soit vêtu chaudement, que l'appartement qu'il habite soit chauffé avec soin; et, dans l'exécution du précepte que nous donnons ici, il faut bien se garder de se laisser guider par les sensations du vieillard, sensations obscures et trompeuses, ainsi qu'on vient de le voir. Comme par exemple à l'appui de ce que nous venons de dire, nous rappellerons que les fluxions de poitrines sont, toutes choses égales d'ailleurs, bien plus dangereuses chez les vieillards que chez les adultes.

On dit dans le monde que les nerfs des vieillards sont *desséchés*, *racornis!* Ces épithètes appliquées aux nerfs, c'est-à-dire aux organes de la sensibilité, n'ont aucun sens. Jamais, pendant la vie, les nerfs ne sont ni desséchés, ni racornis. Ces expressions sont un reste impur de certaines théories qui avaient été imaginées sans l'aide de l'observation, et qui, n'étant point fondées sur des faits réels, ont été abandonnées comme toutes les créations éphémères de l'imagination humaine, privée d'un guide sûr, la véritable science. Si l'on étudie anatomiquement le système nerveux aux différents âges de la vie, on remarque que le tissu des nerfs est plus mou dans le premier âge qu'à toute autre époque, et qu'il acquiert un peu plus de fermeté à mesure que l'homme avance en âge. D'un autre côté, toutes les impressions nerveuses sont d'autant plus vives et rapides que l'homme est plus près du début de son existence. Ainsi, on peut suivre pendant toute la durée de l'existence humaine, d'une part, cette augmentation lente et graduelle de la fermeté du tissu nerveux; d'autre part, la diminution, qui marche parallèlement, de la sensibilité. De sorte qu'il est permis de dire que, si la sensibilité est émoussée, si les sensations sont obtuses chez le vieillard, cela dépend, entre autres causes, d'une plus grande fermeté des nerfs. Il paraît, en effet, qu'un certain degré d'humidité et de mollesse dans la pulpe nerveuse est indispensable à la manifestation pleine et entière des fonctions délicates et précieuses qui lui ont été dévolues. Mais du *racornissement*, de la *sécheresse*, ces conditions sont incompatibles avec la vie.

Ce n'est point sans raison que nous insistons sur ces considérations. Outre qu'il est toujours utile de détruire des idées fausses, qui ne sont jamais utiles, et qui sont souvent nuisibles, il importe de prémunir les familles contre un danger véritable, celui de s'en rapporter, dans les soins et les précautions que commandent l'hygiène et la thérapeutique, à des sensations que l'âge a affaiblies. Nous avons déjà parlé de l'impression du froid, nous citerons l'application des sinapismes, dont il faut surveiller les effets; l'action des caustiques, qui peuvent être mis en contact avec la peau, soit dans une intention utile, soit accidentellement, et qui la désorganisent quelquefois largement à l'insu du vieillard qui en est victime; certains ulcères qui font de profonds ravages à la surface du corps, sans que le malade accuse aucune douleur, etc., etc.

Faisons remarquer, en terminant, que les émanations des vieillards sont en général plus fétides, plus impures, et susceptibles d'une décomposition plus prompte que celles des autres âges; elles sont plus nuisibles à leur propre santé et à celle des autres personnes. En conséquence, le vieillard doit être entouré des soins de propreté les plus minutieux, tant dans sa personne que dans ses vêtements et les lieux qu'il habite. Il faut que son habitation soit aérée, salubre; qu'il s'isole la nuit. Rien n'est plus déplorable que cette réunion forcée de tous les membres d'une même famille dans les classes les plus pauvres de la société. Tous les âges vivent dans la même atmosphère jour et nuit. L'air, rapidement privé de son élément vital par les adultes, n'offre bientôt plus aux pauvres petits enfants qu'un gaz irrespirable, uni aux miasmes délétères qui émanent du corps des vieux parents. Comment ces enfants ne seraient-ils pas scrofuleux, rachitiques, pâles et débiles? Comment une pareille population serait-elle jamais une source de force et de richesse pour le pays.

En bonne hygiène, il faut éviter de faire coucher les petits enfants dans la même chambre que les vieillards.

(*Méd. dom.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

Faits mystérieux. — Nous n'avons pu encore donner suite à la lettre qui nous a été adressée, et publier les faits qui nous étaient annoncés par notre honorable abonné, ceux qu'il nous offrait ayant seulement trait à la religion. La nature de notre journal s'oppose, et cela, sous la condition de peines sévères, à ce que nous puissions nous occuper de religion, de politique ou d'économie politique.

Parmi beaucoup de lettres qui nous ont été envoyées par nos abonnés, les deux suivantes résument les deux opinions opposées des personnes que ces questions intéressent :

« Le commencement de l'article du *Médecin de la* « *maison* sur les tables tournantes nous a vivement « intéressés; nous attendons la suite avec impa- « tience. »

Un autre abonné nous dit :

« Il serait à désirer que M. Faraday voulût bien « nous donner, de temps à autre, sur les tables tour- « nantes, quelques articles comme celui inséré dans « le n° 73 de votre journal. Quel service ne rendrait- « il pas aux Bicêtres de nos départements! »

On sait que Bicêtre est un hospice spécial d'aliénés.

Pour nous qui ne recherchons que la vérité, nous sommes prêts à insérer les articles sérieux qui peuvent entrer dans notre cadre, et nous espérons que notre appel sera entendu.

Annonces mensongères, escroquerie. — La question des fausses annonces vient de recevoir une solution conforme au désir du corps médical, et qui va singulièrement déconcerter les annonceurs qui exploitent la crédulité publique. Voici ce que vient de décider la cour de cassation :

« Le médecin qui, à l'aide de faux certificats, d'annonces mensongères et autres moyens de même nature tendant à faire croire à des guérisons qu'il sait n'avoir pas opérées et ne pouvoir opérer, se rend coupable de manœuvres frauduleuses de nature à persuader l'existence d'un crédit imaginaire ou d'un pouvoir chimérique, qui constitue le délit d'escroquerie, prévu par l'art. 405 du Code pénal, se rend passible de peines édictées par cet article. »

Cet arrêt a été rendu sur le pourvoi formé par Joseph-François Tirat, dit de Malmort, contre l'arrêt de la cour impérial d'Amiens (chambre correctionnelle), du 10 février dernier, qui l'a condamné à quinze mois d'emprisonnement pour escroquerie, pourvoi rejeté par la cour suprême.

Agriculture. — « Voici deux mois, dit le journal *l'Agriculture*, que nous n'avons pas eu de pluie, la terre est sèche, et la surface des champs comme de la poudre. Dans les fortes terres, il n'y a aucun mal pour les jeunes tiges de blé, de seigle, etc.; au contraire, l'ardeur du soleil leur fait grand bien. Mais les sols légers et sablonneux auraient besoin d'eau; ce n'est pas qu'il y eût déjà dommage, seulement il serait temps qu'une pluie douce et chaude les humectât. Le blé commence à s'y déchausser, c'est-à-dire que la racine

se montre à nu. Les jeunes tiges pourraient périr aussi promptement si l'on ne connaissait un moyen pratique, aussi simple que facile, pour y porter remède, moyen qu'on ne peut que recommander vivement dans les circonstances actuelles. L'opération consiste à faire passer un rouleau en pierre ou en bois lourd sur les champs dont le blé se déchausse ; on fixe ainsi la racine au sol, et on la garantit de l'action des hâles, qui la dessécheraient infailliblement. »

De l'élève des sangsues au point de vue de l'hygiène.

Par M. A. Tardieu.

Ce n'est pas au point de vue de leur histoire naturelle ni de leur emploi thérapeutique que les sangsues doivent être étudiées ici. Mais il est deux points par lesquels l'élève et la reproduction de ces animaux, ainsi que le commerce dont ils sont l'objet, intéressent très-directement l'hygiène publique. D'une part, en effet, l'état dans lequel les sangsues sont livrées au commerce a donné lieu souvent à des fraudes qu'il est bon de signaler ; et, d'une autre part, l'élève et la reproduction des sangsues constituent une industrie particulière à certaines localités, et dont il importe d'examiner les conditions de salubrité.

Cette dernière question, hâtons-nous de le dire, a pris dans ces derniers temps, et pour l'un des plus riches départements de la France, une telle extension et une telle gravité, qu'il n'est pas aujourd'hui de sujet d'étude plus neuf et plus intéressant que celui des *marais à sangsues*. Née de l'instruction du Conseil central d'hygiène et de salubrité de la Gironde, cette question lui appartient tout entière, et le temps n'est pas éloigné où, mûrie par les efforts persévérants de son rapporteur, M. Clemeceau, et de son secrétaire général, M. le docteur Levieux, elle recevra au sein du comité consultatif d'hygiène publique qui en est saisi une solution conforme à la gravité des intérêts qu'elle soulève.

1° Le *commerce des sangsues* s'exerce dans des conditions spéciales. Bien qu'il existe dans un grand nombre de départements, notamment dans ceux du Loiret, du Loir-et-Cher, de la Nièvre, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de la Vienne, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Charente, des Landes, de la Haute-Marne, de la Manche, du Calvados, de la Meurthe, etc., des marais autrefois peuplés de sangsues, ils sont aujourd'hui complétement épuisés ; et à part la Gironde, la Corse et l'Algérie, qui entrent dans la consommation pour une part considérable, c'est à l'importation étrangère que la France est forcée de recourir pour cet utile objet, soit pour son propre usage, soit pour l'exportation dans les pays d'outre-mer. La Turquie et la Hongrie sont actuellement les seuls pays producteurs qui ne soient pas épuisés. Nous ne nous arrêterons pas ici aux différentes espèces naturelles de sangsues ; nous nous bornerons aux distinctions qui, dans le commerce et la pratique, sont relatives à leur poids et à leur qualité.

On reconnaît pour le premier point cinq catégories :

	grammes.
1° Les filets, pesant, le 1,000, en moyenne.	385 à 450
2° Les petites moyennes.....	625 à 750
3° Les grosses moyennes.....	1,125 à 1,250
4° Les grosses.....	2,500 à 3,000
5° Les vaches.....	4,500 à 12,000

Les grosses moyennes et les grosses sont celles qui sont du meilleur usage, et d'après M. le professeur Moquin-Tandou, les premières l'emportent encore sur les secondes. Des expériences entreprises par M. le docteur A. Sanson, dans le cours d'une expertise relative à un procès intenté à des marchands de sangsues, inculpés de tromperie sur la nature de la marchandise vendue, ont montré, conformément à l'opinion du savant que nous venons de citer, que :

Les grosses moy. avaient absorbé près de	7 fois leur poids.
Les grosses.....	5 fois 1/3.
Les petites moyennes.....	4 fois 2/3.
Les filets.....	3 fois 4/5.

Le commerce de sangsues est l'objet de fraudes diverses ; tantôt les choix sont mêlés, tantôt les sangsues sont gorgées de sang destiné à augmenter leur volume et leur poids ; tantôt, enfin, elles sont mélangées à des hirudinées d'un autre genre, dites *sangsues bâtardes*. La principale de ces fraudes est celle qui consiste à vendre des sangsues gorgées. Des poursuites ont été à plusieurs reprises dirigées contre les marchands qui se rendaient coupables de ce commerce déloyal, et ont abouti à des condamnations. Dans l'une de ces affaires, devant le tribunal de la Seine, en 1847, M. l'avocat général Ch. Berryat-Saint-Prix, réfutant cette objection qu'il y avait eu tromperie sur la qualité et non sur la nature de la marchandise, faisait remarquer que les sangsues n'étaient pas achetées pour servir passivement à des observations scientifiques, mais pour opérer des saignées ; que c'étaient, en définitive, des machines vivantes à saigner, dont la nature était d'être vides pour pouvoir fonctionner, et qu'ainsi les vendeurs qui les avaient livrées gorgées avaient trompé sur leur nature et non sur leur qualité. MM. les professeurs Magendie et Valenciennes, de l'Institut, et M. le docteur A. Sanson, experts dans la même affaire, concluaient que les sangsues ne doivent pas être livrées au commerce gorgées de sang, quand bien même ce sang aurait été naturellement ingéré dans les marais et ne proviendrait pas d'engorgements artificiels, les conséquences pratiques devant être les mêmes.

L'Académie de médecine, sur le remarquable rapport de M. Soubeiran, a consacré ces principes en demandant au ministre de défendre la vente des sangsues gorgées dans toute la France, et de soumettre les vendeurs à une pénalité sévère; d'interdire la pêche et la vente des sangsues pesant moins de 2 grammes et plus de 6 grammes.

Nous empruntons à un négociant très-expérimenté, M. Joseph Martin, les caractères les plus saillants des sangsues de bonne qualité et des sangsues gorgées.

Une sangsue de bonne qualité est très-élastique; on triple la longueur qu'elle prend, dans sa marche ordinaire, en la tirant d'une manière suffisante par ses extrémités. Les points où il faut la saisir sont les rétrécissements des ventouses. On fixe la peau, qui tend à glisser, avec la face palmaire du pouce, sans cependant exercer une pression qui puisse écraser les chairs. Après cette traction, l'animal revient sur lui-même et ne paraît avoir été nullement blessé; en la voyant marcher, on reconnaît aussi une sangsue de bonne qualité à la vigueur et à la rapidité de ses contractions, à la quantité de recouvrements qu'opère chaque anneau l'un sur l'autre, à la certitude de sa marche, qui dépend surtout de la précision avec laquelle s'appliquent les ventouses. Elle est agile et ne reste pas au fond des vases. Lorsque des sangsues sont d'un bon choix, elles doivent toutes prendre, si on les applique avec les soins convenables, tels qu'ils se trouvent indiqués plus loin. Si, dans une application, il en est qui ne prennent pas, c'est qu'elles sont ou gorgées ou malades, ou sont des annélides qui n'appartiennent pas au genre *sanguisuga*. Si elles tombent après avoir très-peu piqué, elles sont ou gorgées ou malades. En examinant le corps d'une sangsue de bonne qualité, à l'état de repos, on voit que les segments se recouvrent de manière à faire disparaître entièrement les intervalles qui les séparent, à moins que la sangsue n'ait pris accidentellement une forme allongée. Plus elle se pelotonne sur elle-même, plus elle est vigoureuse. Les sangsues ont la propriété de gonfler leur corps par une puissance de dilatation active, de manière à tromper sur leur volume. Un signe de bonne qualité est l'effilement de la partie antérieure de leur corps relativement à la partie postérieure. Un autre caractère consiste encore dans la dépression ou l'aplatissement du corps. Sous la main, au toucher, on sent également que les contractions s'exercent avec plus ou moins de vigueur. On conçoit que la faculté de rapprocher les anneaux, que l'élasticité du corps, que la forme aplatie de l'animal ne peuvent exister que si son tube intestinal est vide ou à peu près vide. On reconnaît cet état de vacuité en exerçant entre les doigts une pression sur le corps de la sangsue. Les sangsues qui contiennent un huitième de sang, provenant des marais, sont encore d'une extrême avidité, caractère essentiel de toute bonne sangsue. La mauvaise qualité des sangsues dépend, lorsque l'espèce est bonne, de leur état de plénitude, qui tient à deux causes : à ce qu'elles ont été gorgées de sang depuis qu'elles sont sorties du marais, ou à ce qu'elles se sont nourries récemment dans le marais. Par contraste avec les sangsues vides, les sangsues gorgées sont paresseuses, restent au fond des capacités qui les contiennent, s'allongent beaucoup moins et offrent des anneaux distants, ce qui leur ôte l'apparence veloutée que présentent les sangsues vides. S'il existe du sang dans le canal intestinal, on sent une sorte de corde intérieure au centre du corps.

(*Union médicale.*)

(La suite au prochain numéro.)

FORMULES.

LIMONADE A LA GOMME ET AU PAVOT.

Mettre un litre d'eau sur le feu, y ajouter une tête de pavot, 45 à 60 grammes de gomme arabique, laisser bouillir le tout ensemble durant un quart d'heure, et, après avoir passé la liqueur, y exprimer le jus de deux citrons et l'édulcorer avec suffisante quantité de sucre.

Le docteur Yvaren a fait connaître dans la *Gazette médicale de Montpellier* les résultats qu'il a obtenus à l'aide de cette limonade. La liste des maladies dans lesquelles il a retiré de grands avantages de cette limonade est assez nombreuse. Il la conseille dans les circonstances suivantes : dans la diarrhée ne se rattachant à aucune maladie grave et n'étant que la simple exagération d'une sécrétion normale due à l'usage des fruits verts ou murs; dans celle qui est la suite d'un refroidissement subit; à la suite d'une inflammation franche des organes digestifs, lorsque les symptômes sont entièrement dissipés; dans la diarrhée causée par une suppression de la sueur des pieds; dans celle qui suit l'allaitement; dans celle qui accompagne la dentition chez les jeunes enfants pendant les chaleurs de l'été; dans le choléra sporadique, voire même dans le choléra indien.

M. Yvaren a le soin de faire remarquer que la quantité de pavot doit varier suivant l'âge, la susceptibilité individuelle ou l'intensité de la maladie, depuis la tête entière jusqu'à la moitié, le tiers ou le quart de la capsule. Une fois le flux diarrhéique arrêté, il supprime le pavot pour ne le rétablir que si ce symptôme vient à reparaître.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 avril 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 92.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGERE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la vaccine : De la découverte de la vaccine ; les caractères d'un bon vaccin ; manière de recueillir et de conserver le vaccin ; conditions les plus favorables à l'inoculation. — Emploi de la belladone comme préservatif de la scarlatine. — Accidents causés par le maniement du mercure : guérison obtenue par les toniques, les ferrugineux et les bains sulfureux. — Moyens de combattre la constipation. — Des frictions sèches et de leur influence sur la santé. — Empoisonnement par les morilles. — De l'abus de la diète dans le traitement des maladies. — Bibliographie : Mémoire sur la digitaline et la digitale, par L. Homolle et F.-A. Quevenne.—Variétés et nouvelles.—Formules.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AVRIL 1854.

L'année est décidément l'une des plus mauvaises pour la santé publique, car en outre des indispositions qui sont très-communes et très-variées, plusieurs maladies importantes fournissent des malades aux hôpitaux ; la petite vérole et la fièvre typhoïde ont fait de nombreuses victimes : pour la première de ces maladies le moyen préservatif est bien connu, mais quant à la seconde on ne peut guère la prévenir que par des soins hygiéniques. L'expérience a toutefois démontré que la fièvre typhoïde n'est pas contagieuse et qu'on peut sans danger prodiguer des soins assidus aux malades.

On observe encore une foule de maux de gorge, des rhumatismes, des névralgies, des éruptions de diverse nature, et surtout des coliques accompagnées de diarrhée et quelquefois de vomissements. Cette dernière indisposition réclame immédiatement le repos au lit et les autres soins sur lesquels nous avons souvent donné des renseignements.

DE LA VACCINE.

DÉCOUVERTE DE LA VACCINE. — LES CARACTÈRES D'UN BON VACCIN. — MANIÈRE DE RECUEILLIR ET DE CONSERVER LE VACCIN. — CONDITIONS LES PLUS FAVORABLES A L'INOCULATION.

La vaccine est assurément l'une des plus grandes découvertes des temps modernes ; aussi est-il indispensable de savoir ce que c'est que la vaccine, et de connaître les particularités qui s'y rattachent ; toute personne possédant la moindre instruction ne peut être ignorante sur le sujet que nous allons traiter ici, et il est d'autant moins impardonnable de l'être, que dans beaucoup de petites localités la propagation de ce bienfait a lieu par des gens qui sont tout à fait étrangers à l'art médical. Profiter de son adresse et de sa supériorité intellectuelle dans ces villages perdus, qui sont privés de médecin, pour préserver ses semblables d'une affreuse maladie, est chose on ne peut plus louable ; c'est ce que font, en se livrant à la vaccination, beaucoup d'ecclésiastiques, de gens du monde et même de dames.

Vaccine vient du mot latin *vacca*, vache. En effet, ces animaux sont quelquefois atteints d'une éruption de pustules dont le siége est sur le pis, et que l'on désigne en Angleterre sous le nom de *cow-pox* (*cow*, vache ; *pox*, vérole ; (vérole des vaches). Une sorte de liqueur transparente renfermée dans ces pustules produit une éruption tout à fait semblable lorsqu'elle est inoculée à l'homme, et chaque parcelle de ce liquide jouit non-seulement de l'inestimable propriété de préserver de la petite vérole, mais aussi de celle de se transmettre indéfiniment à de nouvelles personnes qui sont également préservées.

C'est en 1798 que l'Ecossais Jenner immortalisa son nom par cette importante découverte. Avant cette époque, la variole ou petite vérole promenait sans cesse son niveau sinistre d'un bout de l'Europe à l'autre, et détruisait, comme de nos jours le choléra, une grande partie des populations. Ceux qui ne mouraient pas restaient défigurés, car la maladie n'épargnait presque personne. Voici comment Jenner fut amené à découvrir la vaccine et à être rangé au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

Avant qu'il ne fût question de la vaccine, on employait déjà un moyen qui avait pour but de remédier, au moins en partie, aux accidents produits par la variole. Ce moyen était l'inoculation de la maladie elle-même qui se pratiquait à l'aide du pus d'une pustule variolique, que l'on introduisait dans le tissu de la peau, d'une manière analogue à ce qui se passe maintenant pour la vaccine, comme nous le verrons plus loin. Cette opération reposait sur cette vérité bien connue que la variole ne sévit qu'une fois sur le même individu, et on arrivait ainsi, en lui donnant une variole légère, à le préserver pour l'avenir contre les chances du danger. Mais le remède était téméraire : le but était parfois manqué, et l'on faisait des vœux pour trouver un meilleur préservatif, lorsque Jenner, qui habitait la paroisse de Berkeley, dans le comté de Glocester, situé dans la partie ouest de l'Angleterre, crut remarquer que les individus employés dans les laiteries, à traire les vaches, ne contractaient pas la variole lors des grandes inoculations qui se pratiquaient chaque année sur des populations entières. De cette pensée jaillit la lumière, car elle fut le point de départ de toutes les autres recherches.

Le médecin Jenner recueillit les traditions populaires, interrogea les habitants du pays, se livra à des observations multipliées, et ne tarda pas à obtenir la confirmation de la loi qu'il avait soupçonnée. Il reconnut que les personnes employées à traire les vaches contractaient quelquefois le cow-pox dont quelques-uns de ces animaux se trouvaient atteints ; les pustules qui caractérisent la maladie et qui siégent, ainsi que nous l'avons dit, sur le pis des vaches, se communiquaient par les écorchures qui se trouvaient par hasard aux doigts de ceux qui les trayaient ; la matière de ces pustules se trouvant en contact avec la peau dénudée d'épiderme, produisait une éruption exactement semblable à celle qui constitue le cow-pox. Enfin, et là était le point le plus important, ceux qui avaient été atteints, même une seule fois, de cette maladie contagieuse, ne pouvaient plus contracter la variole même au moyen de l'inoculation.

A partir de ce moment la vaccine fut trouvée, car il ne restait plus qu'à régulariser l'inoculation du cow-pox, qu'à soumettre à l'empire de la volonté ce qui n'était dû qu'au hasard. Un grand nombre de médecins, parmi lesquels on cite les noms de Pearson, Simmons, Woodville, répétèrent les expériences de Jenner, et la grande découverte fut proclamée. On prétendit plus tard que le fait était déjà connu par les habitants de certaines contrées, mais personne n'avait su en tirer parti, et la gloire de Jenner en recevait une nouvelle confirmation et ne pouvait s'en trouver atteinte.

Quels sont les caractères d'un bon vaccin ?

On entend constamment demander aux médecins desquels on réclame l'opération de la vaccination d'employer un *bon* vaccin. Dans le monde, on désigne ainsi le vaccin qui a été recueilli sur une personne saine, parce que l'on s'imagine que ce liquide peut contenir, en outre de sa propriété préservatrice, le principe d'autres maladies qui sont transmissibles d'un individu à un autre. Les médecins ne croient pas généralement à ce danger et regardent comme bon le vaccin qui est dans les conditions nécessaires pour que son inoculation réussisse bien.

Le vaccin est meilleur lorsqu'il est encore parfaitement limpide, et c'est dans les premiers jours de sa formation qu'on le trouve dans cet état ; lorsque le bouton ou pustule qui le fournit est trop avancé, le liquide devient trouble et devient moins apte à être employé pour la vaccine. Plus tard encore il se dessèche, et les croûtes qui lui succèdent, sans être précisément dépourvues de toutes qualités, offrent beaucoup moins de chances pour la réussite de l'inoculation. Mais la préservation est d'autant plus certaine, le fluide a d'autant plus d'énergie qu'on l'emploie à une époque plus rapprochée de sa formation. C'est généralement du cinquième au huitième ou neuvième jour de l'éruption qu'il présente les conditions les plus favorables ; Jenner restreignait encore ces limites et attachait une grande importance à la limpidité parfaite du vaccin. « L'expérience m'a prouvé, dit-il, que dès le cinquième jour on peut s'en servir avec succès ; et j'ai lieu de croire que son activité commence à diminuer aussitôt que l'efflorescence se manifeste ; c'est pourquoi j'évite, autant que je le puis, de le prendre plus tard que le huitième jour. »

La pustule, lorsqu'elle a été ouverte, doit fournir un liquide d'une couleur légèrement argentée ; il est

visqueux, filant entre les doigts, se dessèche rapidement et devient, après sa dessication, vitreux et cassant comme du vernis. Souvent en recueillant le vaccin, celui-ci se trouve mélangé à du sang ou à d'autres liquides, mais cela n'ôte rien de sa valeur, et une très-petite parcelle suffit d'ailleurs pour obtenir la reproduction des pustules. Ni les verres grossissants les plus puissants, ni l'analyse chimique la plus minutieuse n'ont rien fait connaître de particulier dans la composition du vaccin ; il n'offre aucune trace d'animalcules, et on n'y trouve que de l'albumine et de l'eau, ce qui n'explique nullement sa propriété contagieuse.

La manière de recueillir et de conserver le vaccin a une certaine importance, car on n'a pas toujours besoin de l'employer au moment où on l'obtient, et il s'agit d'ailleurs quelquefois de le transporter à de grandes distances. Différents procédés ont été imaginés pour atteindre ce but ; celui auquel on a le plus souvent recours est le suivant : on applique un petit morceau de verre lisse et plat, un fragment de vitre, en forme de carré, sur un bouton de vaccin que l'on vient de piquer ; on réitère la même opération avec un autre verre de même dimension, et quand les deux morceaux sont également chargés de vaccin, on les rapproche par leurs surfaces humides. Puis on enveloppe les verres dans du papier de plomb, ou bien on réunit leurs bords avec de la cire à sceller, et on peut alors les transporter sans que le vaccin soit altéré.

Au moment de se servir du produit qui a été ainsi conservé, on désunit les verres et on délaye le vaccin de l'un d'eux à l'aide d'une gouttelette d'eau froide et de l'extrémité d'une lancette. Lorsque le liquide obtenu est bien homogène et de consistance huileuse, on se hâte de vacciner, et on est presque certain de réussir.

Un autre mode de conservation du vaccin a été imaginé par M. Bretonneau, c'est celui qui consiste à le renfermer à l'état liquide dans des tubes de verre. Voici comment M. Rayer rend compte de ce procédé : « Ces tubes sont longs de six lignes et capillaires à leurs extrémités ; pour les charger de vaccin, on fait plusieurs piqûres aux pustules vaccinales, et on approche successivement des petites gouttelettes de vaccin l'extrémité la plus effilée de ces tubes. Lorsqu'il n'y a plus qu'une ligne de tube à remplir, on en ferme les deux ouvertures en les approchant d'une lumière ; on les enduit ensuite avec de la cire à cacheter. Pour transporter ces tubes, il suffit de les mettre dans un tuyau de plume rempli de son qu'on scelle avec de la cire. Le vaccin ainsi recueilli conserve, dit-on, plusieurs années sa fluidité et ses propriétés contagieuses. »

Lorsqu'on veut se servir du vaccin conservé dans un tube de verre, on casse les deux extrémités du tube, et, après avoir appliqué l'une d'elles sur une lame de verre, on souffle doucement par l'autre, soit directement, soit à l'aide d'un petit tuyau de paille ou de verre pour faire sortir un peu de vaccin. Le procédé de M. Bretonneau, quoique expérimenté depuis longtemps, n'a pas été aussi généralement adopté que celui qui a été décrit précédemment.

On a aussi employé des fils à la conservation du vaccin : on imprègne à cet effet de petits bouts de fils de lin avec le fluide de la pustule obtenu à l'aide d'une piqûre ; le vaccin se sèche sur ces fils qui deviennent raides et durs; il est cassant comme du vernis et s'écaille par le frottement ; il ne s'agit plus que de le délayer lorsqu'on veut en faire usage.

Enfin quelquefois le liquide est recueilli sur la pointe d'une lancette dont la lame est munie d'une rainure pour le recevoir, et la pointe du même instrument est tout simplement plongée dans une goutte d'eau quand il s'agit de vacciner. Le vaccin obtenu par ce procédé ne se conserve que quelques jours seulement.

Nous devons mentionner ici l'usage que l'on a fait des croûtes vaccinales : on a conseillé de les conserver dans des feuilles d'étain, puis de les ramollir avec de l'eau chaude au moment de s'en servir. Ce moyen est le plus mauvais de tous, car non-seulement l'eau chaude est défavorable à l'inoculation, puis, ainsi que nous l'avons dit, le vaccin recueilli liquide est celui qui a le plus d'énergie.

Quelles sont les conditions les plus favorables à l'inoculation de la vaccine?

Le vaccin peut être inoculé à tous les âges, mais l'opération réussit mieux chez les enfants. Toutefois, chez les nouveau-nés, l'absorption a lieu plus difficilement, aussi n'est-ce ordinairement qu'au bout de deux ou trois mois après la naissance que l'on vaccine les enfants. Chez les adultes et chez les vieillards, la peau, souvent trop rigide, ne se prête pas facilement à l'inoculation ; il est quelquefois bon de la ramollir avec des bains, des lotions et des cataplasmes émollients pendant les jours qui précèdent l'opération. Les personnes à fibre molle et les enfants lymphatiques doivent être soumis à un traitement opposé : il est bon, la veille de l'insertion du vaccin, de soumettre la région que l'on a choisie

à des lotions froides et à des frottements avec une brosse ou un linge un peu rude.

Le sexe ne paraît avoir aucune influence sur la vaccination; ainsi on n'a pas remarqué qu'elle échoue plus souvent sur les enfants du sexe masculin que sur ceux du sexe féminin. Il n'en est pas de même de l'action exercée par les saisons et par les climats; il est bien prouvé que les chaleurs favorisent la réussite de la vaccine et hâtent sa marche, tandis que les froids rigoureux et l'habitation des contrées froides la retardent et lui nuisent considérablement.

L'inoculation ne nécessite ordinairement aucune préparation chez les individus bien portants, aucun changement dans leur régime ou dans leurs habitudes. En temps d'épidémie surtout, il ne faut être arrêté par aucune considération, et, quoique l'existence d'une maladie aiguë nuise au succès, il est cependant bon de tenter la vaccination.

Quelques précautions que l'on prenne, il arrive quelquefois que certains sujets sont réfractaires à l'inoculation du vaccin, et que l'on est obligé d'y revenir un grand nombre de fois. Il est cependant bon d'y mettre une grande persévérance, car on finit quelquefois par réussir. Ces individus sont-ils moins aptes que les autres à contracter la variole? Cela est probable, mais l'expérience n'a pas encore prononcé.

Parmi les questions qui se rattachent à la vaccine envisagée d'une manière générale, deux surtout doivent fixer notre attention, ce sont les moyens que l'on emploie pour inoculer le vaccin et l'examen du pouvoir préservateur du vaccin et des revaccinations.

Dr Reinvillier.

(*La suite au prochain numéro.*)

Emploi de la belladone comme préservatif de la scarlatine.

M. Chalut a fait à la *Société de médecine pratique* une communication relative aux bons effets de la belladone employée dans le traitement thérapeutique de la scarlatine déclarée, et principalement dans le traitement préventif de cette affection.

Au mois de décembre dernier, dit-il, la scarlatine se déclara chez une jeune fille qui fréquentait un des pensionnats de Saint-Maur; bientôt après la maladie se manifesta successivement chez plusieurs autres élèves. Cette circonstance et la crainte de voir la maladie s'étendre de plus en plus dans l'institution me rappelèrent les conseils donnés par les médecins allemands, qui préconisaient la belladone, comme jouissant de propriétés préservatrices incontestables, dans le traitement préventif de la scarlatine. Voulant donc me convaincre expérimentalement de ce fait, je fis exécuter la préparation suivante :

Eau distillée,	1,000	grammes.
Eau de cannelle,	30	
Extrait de belladone,	0,10	centig.

Chacune des élèves de la pension dut prendre de cette préparation une cuillerée à bouche par jour. Pendant les quatre premiers jours qui suivirent l'emploi de cette médication, huit nouveaux cas de scarlatine se déclarèrent. Les quatre jours suivants il y en eut trois autres; mais depuis lors aucun nouveau cas ne se produisit ni dans la pension ni dans la commune. M. Chalut avait conseillé l'usage du moyen préventif aux personnes étrangères à l'établissement dont il est question.

L'usage de la potion fut continué un mois, en prenant la précaution d'en élever la dose tous les huit jours; et en un mois la belladone avait été portée à 40 centigrammes pour la première quantité de véhicule.

M. Chalut croit devoir rapporter la cessation de l'épidémie à l'emploi de ce moyen.

Accidents causés par le maniement u mercure.

GUÉRISON OBTENUE PAR LES TONIQUES, LES FERRUGINEUX ET LES BAINS SULFUREUX.

Il est entré, il y a quelque temps, dans le service de M. Sandras, à l'hôpital Beaujon, un miroitier, âgé de quarante-cinq ans, occupé depuis vingt-cinq années à étaler l'amalgame d'étain sur le verre. Sa santé resta excellente pendant les cinq premières. Il avait soin, ainsi que cela se pratique dans les ateliers, de suspendre son travail deux ou trois jours la semaine, et, chaque année, il gardait également le repos pendant un mois. Au bout de ce temps, il commença à sentir des douleurs vagues à l'épigastre et dans les membres. Les extrémités supérieures furent agitées d'un léger tremblement. La santé de cet homme n'a depuis lors été qu'une longue série d'améliorations passagères, amenées par le repos, les bains sulfureux et les ferrugineux, et de rechutes, survenant régulièrement quand il s'était exposé pendant deux ou trois mois aux émanations

mercurielles. Depuis quelques années les accidents avaient pris une gravité inaccoutumée. Il survint, il y a six ans, une paralysie complète du bras et de la jambe gauche, dont la guérison exigea une année entière, et qui fut suivie, pendant trois ou quatre ans, d'attaques convulsives et de perte de connaissance. Il avait encore des améliorations ; mais il ne pouvait plus travailler au mercure que pendant trois ou quatre semaines. En décembre 1852, il s'ajouta aux aggravations précédentes un délire intense, qui nécessita l'emploi de la camisole de force. Il entra peu de temps après à l'hôpital Beaujon, avec un tremblement si considérable, qu'on était obligé de l'habiller et de le faire manger ; la marche était incertaine et vacillante, souvent entrecoupée de chutes. La tête était agitée d'oscillations continuelles ; les yeux fixes et grandement ouverts, donnaient à la figure un air égaré ; vive céphalalgie ; douleurs le long des membres ; nuits sans sommeil, hallucinations nocturnes et même diurnes ; vue confuse ; fonctions intellectuelles, s'exerçant lentement, mais sans trouble bien prononcé. Pouls petit, mou, annonçant l'anémie. Inappétence ; quelquefois vomissements et diarrhée ; gencives gonflées et douloureuses, presque toutes les dents sont noires et déchaussées.

Ce malade fut soumis, dès le lendemain de son entrée, au traitement institué par M. Sandras contre les affections de ce genre : alimentation tonique, vin à doses modérées ; bains sulfureux et gélatineux, administrés trois ou quatre fois par semaine ; enfin, le persulfure de fer en solution, à la dose de deux cuillerées par jour. Ce sel a pour objet de neutraliser le poison métallique introduit dans l'économie, et de combattre l'état anémique. En peu de jours il se produisit une amélioration considérable, le malade put manger seul et s'habiller sans peine. L'insomnie et les hallucinations furent les symptômes qui durèrent le plus longtemps. Le malade sortit au bout de neuf à dix semaines de traitement par le persulfure de fer et les bains de Barèges. Il ne restait plus alors que quelques mouvements oscillatoires de la tête et un tremblement de mains, qui ne devenait bien apparent que lorsque le malade portait un fardeau un peu lourd ; la figure était pleine et colorée, le pouls avait repris de la vigueur. Le malade se promettait bien de ne pas reprendre sa funeste profession.

Moyens de combattre la constipation.

Nous avons déjà publié des articles importants sur la constipation ; mais ce sujet est tellement sérieux au point de vue de l'hygiène, que nous croyons devoir reproduire l'extrait d'une leçon faite par M. Trousseau à l'Hôtel-Dieu. Ce travail a été publié récemment par la *Gazette des hôpitaux* et par quelques autres organes spéciaux.

La constipation est une maladie sérieuse à laquelle on doit la plus grande attention ; car à supposer qu'elle ne prenne pas immédiatement la valeur d'une affection dangereuse, elle complique toujours l'indisposition la plus légère, et souvent elle devient l'origine d'une hypocondrie profonde qui jette dans la vie des désordres nombreux.

Le traitement doit avant tout s'attaquer à la cause ; il ne faut pas croire qu'on l'a guérie parce qu'on a provoqué une évacuation, fût-elle même très-abondante ; ce serait aussi faux que de croire qu'on a guéri un individu d'insomnie pour lui avoir prescrit de l'opium. Celui qui vient consulter dans de pareilles circonstances veut non-seulement être soulagé pour le moment, mais encore être mis à l'abri pour l'avenir. Ce n'est ni avec de l'eau de Sedlitz, ni avec tout autre purgatif, qu'il faut attaquer la constipation ; on sait, au contraire, qu'à la longue ils finissent par la causer.

Avant tout il faut s'efforcer de réglementer la fonction ; on doit donc faire tout au monde pour la soumettre à l'empire de la volonté. On sait combien est grand le pouvoir de l'habitude sur les fonctions organiques ; une fois qu'elles se sont accoutumées à opérer dans de certaines conditions, à de certaines heures, rien n'est plus difficile que de s'en écarter. Il en est de l'habitude d'aller à la garde-robe comme de l'habitude d'uriner à moments donnés, de se raser, de se laver la figure le matin ; une fois qu'on s'y est fait, il est impossible de s'en dispenser. Celui qui est constipé devra donc d' abord se présenter à la garde-robe à l'heure qui lui convient ; il attendra longtemps, et, concentrant à la fois tout son esprit, toute sa volonté et toute sa force contractile sur l'acte en question, il fera des efforts réitérés et énergiques pour l'obtenir.

Le lendemain, quel qu'ait été le résultat, il faudra recommencer la même tentative à la même heure, et si dans l'intervalle, quelques heures après les premiers efforts, l'envie de la garde-robe s'était fait sentir, il faudrait autant que possible se retenir

jusqu'au lendemain pour aller seulement à l'heure qu'on a choisie.

L'alimentation devra subir des changements. Au lieu du régime souvent sévère que s'imposent les malades, on leur prescrira une nourriture abondante et succulente, capable de favoriser à la fois leur digestion et de laisser un résidu volumineux qui forcera l'intestin à se débarrasser.

Cette maladie, avons-nous dit, cause de nombreux désordres. En effet, les constipés ont toujours, ou des pesanteurs d'estomac, ou des douleurs de tête, contre lesquelles on leur prescrit souvent un régime doux, des viandes blanches en petite quantité, peu de vin, etc. C'est une faute. Il faut leur ordonner des viandes rôties en grande quantité, les forcer, quand même, à manger le plus possible, et leur rappeler enfin que, suivant l'expression anglaise, un gigot chasse l'autre.

Mais, quelquefois, il sera indispensable de donner à la volonté un adjuvant, pour faciliter un acte, dont l'habitude s'est en quelque sorte effacée. Il faudrait bien se garder d'administrer un purgatif; mais, pourtant, il faut recourir à un médicament capable de favoriser la défécation. La belladone est ce médicament par excellence. Elle ne purge pas, elle ne dévoie pas, elle rend les garde-robes plus faciles. A quoi tient cette propriété? Il serait difficile de le dire. Cependant, n'y aurait-il pas quelque raison de croire qu'à l'instar de certains autres médicaments, elle a, en dehors de son action spéciale et définie, une puissance réelle sur certaines fonctions et sur certains organes. L'opium est un puissant excitant de la secrétion cutanée. La digitale excite la secrétion urinaire. La belladone peut bien avoir une action sur le foie, le pancréas, l'une quelconque enfin des glandes qui donnent dans le tube digestif. Ce qui est constant, c'est qu'un centigramme d'extrait de belladone suffit pour avoir une et quelquefois plusieurs selles. On peut d'ailleurs augmenter les doses, bien qu'il soit rare qu'on doive aller jusqu'à cinq centigrammes. A partir du moment où l'on a rétabli l'habitude, il faut diminuer progressivement.

On fait un fréquent usage des suppositoires, et ils réussissent en général très-bien. Les gens de la campagne prennent la nervure médiane d'un chou; les médecins les font consécutivement avec du beurre de cacao ou du miel durci. Il est à supposer que leur action se lie au mouvement contractile du tube digestif. Ce sont des irritants placés à la base de l'intestin, et dont l'effet se fait sentir jusqu'en haut. On pourrait dire qu'ils agissent à distance.

Enfin, si la constipation était due au ralentissement, à la flaccidité des parois abdominales, il faudrait recourir à une ceinture abdominale fortement serrée, et l'intestin, ainsi maintenu dans son espace normal, pourrait se contracter sur lui-même, comme s'il se trouvait dans les conditions les plus normales.

Des frictions sèches et de leur influence sur la santé.

Ces frictions se font en promenant sur différentes parties du corps la main nue ou recouverte d'étoffes diverses, ou mieux certaines brosses destinées à cet usage. Leur action salutaire sur toute l'économie et sur quelques organes en particulier ne saurait être mise en doute. Elles rendent la peau plus souple, plus sensible; elles la débarrassent des petites écailles épidermiques qui la recouvrent, en obstruent les pores et s'opposent à la transpiration; elles augmentent l'afflux du sang et des liquides dans les vaisseaux superficiels de l'enveloppe cutanée, et déterminent à sa surface l'accumulation de la chaleur et du fluide électrique.

Les frictions sèches peuvent prévenir un grand nombre de maladies, en établissant un juste équilibre entre les fonctions si importantes de la peau et celles des différents organes. Elles sont conseillées, dans quelques cas, pour suppléer à l'exercice, augmenter la transpiration ou la rétablir, détourner des congestions sanguines, fortifier et répartir convenablement l'action du système nerveux et procurer un sentiment de bien-être que nul autre moyen ne saurait produire.

Les frictions faites sur les membres, les articulations ou d'autres parties, y apaisent, dans beaucoup de cas, les douleurs rhumatismales, les névralgies; pratiquées sur le ventre, elles suffisent souvent pour vaincre une constipation opiniâtre, faciliter une digestion laborieuse ou l'expulsion des gaz intestinaux; exercées sur tout le corps, elle délassent promptement à la suite des grandes fatigues: elles guérissent parfois en peu de temps les courbatures dues à des variations brusques de température; elles sont utiles pour combattre la sécheresse de la peau et diverses éruptions, diminuer l'excès d'embonpoint, quelques engorgements des membres ou des glandes, la faiblesse locale et générale, et même certaines formes de paralysie. Parfois elles peuvent faire dis-

paraître des convulsions légères ; toujours elles sont indiquées dans les cas d'asphyxie et de mort apparente.

Les anciens faisaient des frictions un usage continuel, en santé et en maladie. Ce moyen trop négligé de nos jours, a eu dans plus d'un cas une grande influence sur la guérison et surtout sur la longévité de ceux qui l'ont employé avec persévérance, si nous en croyons les observations que beaucoup de médecins estimés nous ont transmises. Nous n'en citerons qu'un exemple dont nous avons été témoin, c'est celui du bon, du savant et modeste Appert, à qui l'on doit l'admirable secret de la conservation des substances alimentaires. Dans sa retraite de Massy, près de Sceaux, il avait l'habitude de se faire frictionner tout le corps deux fois par jour avec une brosse ou une étoffe de laine, et, en bon observateur, il attribuait sa vigueur et sa belle santé d'octogénaire autant à cette pratique qu'à la sobriété de son régime.

C'est principalement aux vieillards et aux enfants que les frictions doivent être recommandées, parce qu'à ces deux périodes de l'existence, la chaleur et la vitalité de la peau sont moindres qu'à d'autres âges.

Les frictions, comme nous l'avons dit, peuvent être pratiquées avec la main nue ou à l'aide de différentes étoffes, de gants en crin, de brosses diverses. Les premières sont moins actives : celles que que l'on fait avec des tampons d'étoffes un peu rudes, ou avec un morceau de drap, de feutre ou de flanelle leur sont préférables. Les gants de crin, importés d'Angleterre et qu'on cherche à naturaliser en France, excorient la peau sans l'échauffer, et doivent être réservés aux jockeys pour les chevaux, ou à certains épidermes parcheminés. Les brosses auxquelles on donne généralement le nom de brosses à frictions sont formées, comme celles qui servent à nettoyer les chapeaux, de longs poils de chèvre. Elles ont le défaut contraire des gants de crin : trop molles et trop douces, elles n'excitent point la peau et n'en détachent pas les écailles. Depuis quelques années on fabrique un très-grand nombre, surtout pour la Russie et l'Angleterre, où l'on comprend mieux que chez nous l'utilité des frictions cutanées, d'élégantes brosses formées par la réunion de petits cylindres de flanelle ou de feutre, qui sont implantés comme les pinceaux de crin des brosses ordinaires. Elles ont été imaginées par le docteur Blatin qui leur a donné le nom de *brosses à peau.* Leur emploi est bien préférable aux moyens dont nous venons de parler. Elles sont faciles à manier, excitent et échauffent promptement les parties sur lesquelles on les promène, détachent bien les écailles épidermiques et se nettoient aisément.

(*Méd. dom.*)

Empoisonnement par les morilles.

On ne connaissait jusqu'ici aucun exemple d'empoisonnement par les morilles. Mais les faits suivants, qui ont été observés par le docteur Berger, prouvent qu'il faut s'en défier lorsqu'elles ne sont pas récentes.

Deux femmes, l'une faible, l'autre robuste, dînèrent avec des morilles et en mangèrent une quantité notable. Dans la soirée elles eurent des nausées, des vertiges, des vomituritions et des vomissements pénibles de liquides glaireux qui durèrent presque toute la nuit. Les accidents se calmèrent un peu vers le matin.

Chez la malade la plus faible, il survint dans le cours de la nuit une forte diarrhée qui débarrassa promptement l'intestin des matières vénéneuses. Aussi les symptômes furent peu graves et la guérison rapide.

Il n'en fut pas de même de la malade la plus fortement constituée, et qui eut, au contraire, de la constipation. Après l'amélioration passagère du matin, sur laquelle on se reposa pour ne rien faire, il survint de nouveaux symptômes plus graves que les premiers. Les vomituritions se montrèrent incessantes et presque sans résultat ; l'aspect général de la malade rappelait celui des cholériques, quoiqu'à un moindre degré. Le pouls était peu fréquent, difficile à trouver ; il y avait des vomissements rares de mucosités brunâtres ; la peau était fraîche au toucher, la face pâle et couverte d'une sueur froide ; les yeux étaient entourés d'un cercle plombé ; il y avait des vertiges, des douleurs à la région du cœur, de l'anxiété et une constriction spasmodique de la poitrine.

Ces symptômes se montrèrent chez les deux malades, mais à un degré différent, et on craignit pour les jours de la plus robuste. M. le docteur Berger, appelé vingt-quatre heures seulement après l'empoisonnement, essaya inutilement de porter des médicaments dans l'estomac ; ils furent rejetés. Il eut alors recours à des lavements réitérés d'infusion de camomille. Une application de sangsues fut faite pour prévenir l'inflammation du tube digestif.

Les accidents ne commencèrent à diminuer chez la plus malade que le quatrième jour, et lorsqu'ils

eurent disparu le cinquième, ils laissèrent après eux un sentiment de lassitude extraordinaire.

Les morilles qui ont causé ces accidents si graves avaient vieilli plusieurs jours sous l'influence d'une température élevée. C'est à cette circonstance sans doute qu'il faut attribuer leur action vénéneuse. Un vomitif administré dès le début aurait pu prévenir les accidents de cet empoisonnement. Le bon effet de la diarrhée qui s'est établie spontanément chez celle des deux malades qui par sa faiblesse semblait devoir être le plus gravement exposée, doit inspirer à tout le monde des réflexions utiles.

Les conclusions pratiques à déduire de ce qui précède sont les suivantes : premièrement, on ne doit manger des morilles que quand elles sont récentes ; secondement, dans un cas semblable à celui que nous venons de raconter, si l'on ne peut se procurer les conseils d'un médecin, il faut avant tout provoquer le vomissement en chatouillant la luette avec les barbes d'une plume ; et si, malgré les vomissements, les accidents tendent à continuer, il faut administrer au malade un ou plusieurs lavements purgatifs pour lesquels on peut employer une forte infusion de follicules ou de feuilles de séné. Il ne faut point négliger d'ailleurs l'emploi des cataplasmes émollients sur le ventre et des boissons adoucissantes et légèrement aromatiques, telle que l'eau gommée, l'émulsion d'amandes, les décoctions de riz, de chiendent, etc., etc., et les infusions peu concentrées de camomille, de violettes, etc.

(*Idem.*)

De l'abus de la diète dans le traitement des maladies.

Le docteur Caffort a publié dans le *Bulletin de thérapeutique* une note qui prouve que la diète peut donner naissance à une gastrite qu'il est d'autant plus important de reconnaître que du traitement qui sera suivi dépendra nécessairement la vie ou la mort du malade. Le chirurgien de Narbonne se cite lui-même pour exemple : il était sujet à une affection de l'estomac, qui fut beaucoup aggravée par des travaux fatigants et par des peines morales. Il se mit à un régime très-sévère pendant dix mois, ne prenant un peu de lait qu'avec une crainte excessive ; tous les symptômes d'une maladie grave de l'estomac se montrèrent à la suite de cette diète excessive. Heureusement, M. Caffort s'aperçut que les intermittences de son pouls, que ses palpitations de cœur et ses défaillances le tourmentaient davantage aux heures les plus éloignées de ses repas. Alors il augmenta peu à peu son alimentation, et peu à peu passa de l'état le plus désespéré au rétablissement complet de sa santé.

M. Caffort rapporte quelques faits par lesquels il montre avec quelle facilité on peut être abusé sur l'existence de ces prétendues gastrites, qui sont l'effet immédiat et direct de la diète. Ainsi, c'est au bout d'un très-petit nombre de jours d'une maladie aiguë que quelques personnes éprouvent ces symptômes de gastrite : la preuve en est que si on on continue la diète, elles tombent dans le marasme et s'approchent de plus en plus du terme funeste. Si au contraire on les alimente elles reviennent comme par enchantement. « Je n'ai pas été arrêté, dit M. Caffort, par la douleur épigastrique, ni par la rougeur de la langue, parce que je n'ignore pas que ces symptômes se manifestent toujours chez les personnes qui sont soumises à une diète prolongée. La faim non satisfaite produit inévitablement une inflammation de l'estomac, et le plus sûr moyen de faire cesser cette inflammation c'est de fournir des aliments à cet organe. »

Il faut songer encore que certains estomacs très-capables de digérer des aliments solides sont impatients de recevoir des liquides, et ce serait une grave erreur de prendre pour gastrite primitive et impossibilité de digérer, l'antipathie qu'ont ces estomacs pour les liquides.

M. Caffort fait encore remarquer que, dans les maladies de l'estomac, les malades supportent mieux les aliments maigres que les aliments gras ; tandis que dans les affections intestinales l'alimentation grasse est celle qui est la mieux supportée. « Il faut bien se rappeler, dit-il enfin, que la diète a pour effet de diminuer la masse du sang ; de le rendre plus liquide et moins riche ; d'activer l'absorption, de rendre le pouls petit, intermittent, aisément effaçable ; de jeter les organes dans la paresse, quelquefois même dans la paralysie sans diminuer l'activité des fonctions intellectuelles. A présent accumulez ces effets sur l'organe le plus directement affecté par la diète, l'estomac, et jugez s'il peut devenir le siége d'une inflammation formidable.

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE SUR LA DIGITALINE ET LA DIGITALE, PAR E. HOMOLLE ET F.-A. QUEVENNE.

Un volume in-8°, Paris, 1854, chez Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17.

Tout le monde connaît cette belle plante aux grandes fleurs pourprées, à laquelle on a donné le nom de *digitale*, à cause de la ressemblance plus ou moins éloignée que l'on a trouvée entre la forme de sa corolle et celle d'un doigt de gant; mais ce qui n'est pas connu par tous, c'est qu'elle fournit à la fois un poison des plus actifs et un médicament extrêmement précieux. Le nombre des substances sur lesquelles le médecin peut compter d'une manière, à peu près certaine, est très-restreint; car, si on ôtait à la matière médicale ses dix ou douze principaux médicaments, tous ceux qui resteraient auraient une bien mince valeur, ils ressembleraient à une armée qui serait privée de ses chefs, et qui perdrait par conséquent toutes chances de devenir victorieuse. Au nombre des quelques substances importantes qui servent à combattre la maladie est la digitale; c'est assez dire qu'elle mérite d'être l'objet des travaux les plus sérieux.

Les recherches les plus consciencieuses, les travaux les plus complets que l'on puisse faire sur un médicament, MM. Homolle et Quévenne les ont entrepris pour la digitale. Ces études qui ont eu lieu, tantôt dans le laboratoire du chimiste, tantôt au lit du malade, d'autres fois par des expériences sur les animaux, ont été faites non-seulement sur la digitale, mais aussi sur la digitaline, qui est le principe actif de la plante. Car, de même que MM. Pelletier et Caventou le firent pour le quinquina, en isolant la quinine, et substituèrent à une écorce grossière, difficile à administrer au malade, un sel sous forme de petits cristaux blancs et soyeux, et doué d'une excessive énergie, de même on est arrivé à séparer toutes les parties inertes et ligneuses de la digitale d'avec son principe actif, qui est la digitaline. Ce dernier produit étant très-énergique sous un très-petit volume, on conçoit que les plus grandes précautions sont nécessaires pour son emploi, et qu'on ne saurait avoir trop de documents avant de s'en servir.

Le travail de MM. Homolle et Quévenne, qui résout toutes les questions relatives à cet important sujet, ne peut être analysé ici, mais nous pouvons du moins indiquer à nos lecteurs quelques-uns des résultats auxquels ces savants sont parvenus. Ils ont reconnu que la digitaline représente *toutes* les propriétés thérapeutiques de la digitale, et qu'elle jouit comme elle d'une action puissante sur les contractions du cœur, sur la sécrétion de l'urine, sur le cerveau et sur la constitution en général. Ils ont constaté en outre que la digitaline est plus aisément supportée que la digitale, à dose correspondante, que son ingestion est plus facile, son effet plus sûr, et la durée de sa conservation *indéfinie*.

Ces conclusions et celles qui les accompagnent ont coûté à MM. Homolle et Quévenne dix années de laborieuses recherches, et ils affirment modestement qu'ils sont loin d'avoir résolu toutes les questions qui touchent à la digitale ou à la digitaline. Dix années!... et ils appellent cela apporter leur pierre à l'édifice, donner leur journée de travail. En présence de pareils labeurs, combien devraient être modestes tous les petits écrivains qui éclosent chaque matin, et dont la vanité se plaît à faire grincer les lourdes machines qui ont perfectionné la découverte de Guttemberg !

Dr Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

EMPOISONNEMENT.

Le fait suivant a été publié par le *Journal de chimie médicale :*

Il y a quelques années, plusieurs habitants de la commune de Châtillon furent indisposés subitement. Le médecin appelé constata des symptômes d'empoisonnement; mais on ne savait à quelle cause attribuer ces accidents, lorsqu'on constata que toutes les personnes incommodées avaient mangé du fromage provenant du marché. Ce fromage fut saisi, et on trouva qu'il contenait une grande quantité d'arsenic.

Comment le poison y avait-il été introduit? On eut bientôt la clef de ce mystère, car les vendeurs déclarèrent que pour faire périr les vers qui se développaient dans leur fromage, ils y avaient mêlé de la mort-aux-mouches. Cette substance, en effet, avait fait périr les vers, et leurs fromages s'étaient bien vendus. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ces spéculateurs naïfs, qui empoisonnaient ainsi toute une ville, ne se doutaient pas des graves accidents qu'ils allaient produire, car ils avaient eux-mêmes, pendant plusieurs jours, mangé de leurs fromages, et ils éprouvaient des coliques et des vomissements, sans pouvoir

se rendre raison de la cause qui les indisposait si fortement.

DE L'ÉLÈVE DES SANGSUES AU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE,

Par M. A. Tardieu. (*Suite.*)

En saisissant des deux mains une sangsue gorgée, et en faisant fléchir le corps à angle droit vers la partie moyenne; de plus, en pressant légèrement les deux moitiés vers le coude de courbure, on aperçoit, à travers la peau distendue de l'animal, un reflet d'un bleu rougeâtre, indiquant qu'il existe du sang dans le tube digestif. Ce caractère ne se trouve pas dans la sangsue de Turquie, qui a un système musculaire beaucoup plus épais. Si le sang est coagulé dans le corps de l'animal, on peut sentir à travers la peau, comme l'a signalé Vauquelin, les caillots rouler en grumeaux.

Nous joignons à ces caractères l'avis officiel publié à ce sujet, en 1846, par le préfet de police :

« Il arrive quelquefois, malgré la surveillance de l'administration, que les sangsues vendues au public ont été préalablement gorgées de sang, afin d'en augmenter le volume et le poids.

« Cette fraude est doublement préjudiciable : d'abord, parce que la valeur des sangsues dans le commerce est en raison de leur poids et de leur volume, qui se trouvent ainsi artificiellement augmentés.

« En second lieu, parce que les sangsues gorgées, quelle que soit l'origine du sang introduit dans le tube digestif, ne prennent pas lorsqu'on les applique sur la peau, ou ne tirent, lorsqu'elles prennent, qu'une quantité très-minime de sang, ce qui peut, dans des cas graves où une médication active devient urgente, compromettre sérieusement l'existence des malades.

« Ce gorgement, soit qu'il ait été opéré artificiellement, soit qu'il résulte des conditions naturelles dans lesquelles, par exception, la sangsue aurait pu se trouver, se reconnaît facilement de la manière suivante :

« On saisit la sangsue que l'on veut examiner par l'extrémité postérieure, qui est la plus grosse, entre le pouce et l'index de l'une des deux mains; en la pressant convenablement, d'arrière en avant, entre les deux doigts de l'autre, le sang contenu dans le tube intestinal reflue vers l'extrémité antérieure, et y forme un bourrelet plus ou moins volumineux, selon la quantité de sang ingéré.

« Si la pression est forte, le sang ressort de lui-même par la bouche de la sangsue.

« Ce procédé ne laisse aucune incertitude, à la condition seulement que la pression n'aura pas été assez forte pour déchirer les tissus soumis à l'expérience.

« En portant à la connaissance du public les renseignements qui précèdent, et qui lui ont été fournis par l'Ecole de pharmacie et par le Conseil de salubrité, le pair de France, préfet de police, croit devoir ajouter que les mesures les plus sévères sont prises pour la recherche et la saisie des sangsues gorgées de sang, et pour la poursuite des auteurs de cette fraude devant les tribunaux. »

La rareté et le prix élevé des sangsues ont suggéré l'idée de faire dégorger celles qui ont été déjà employées, et de les faire servir deux ou plusieurs fois. Cette pratique, quand elle est bien dirigée, n'offre pas d'inconvénients sérieux, et aucun fait authentique ne justifie les craintes que l'on a pu manifester à cet égard. L'usage s'en est établi avec succès dans les principaux établissements hospitaliers. Le Conseil de salubrité de Nancy a autorisé la demande d'un industriel qui voulait se faire livrer les sangsues employées à l'hôpital militaire, pour les placer dans des rivières où il se proposait d'en tenter la reproduction.

Nous empruntons au rapport du savant directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, M. Soubeiran, des détails du plus haut intérêt sur cette question importante, à laquelle son nom restera attaché :

« Deux procédés sont mis en usage pour amener les sangsues qui ont servi à être propres à un nouvel emploi : on les vide de tout le sang qu'elles ont pris, ou bien on les dépose dans des réservoirs jusqu'au jour où elles l'auront digéré. Le premier moyen est mis en œuvre à Paris, à Reims et dans quelques autres localités. Dans les hôpitaux de Paris, les sangsues sont laissées pendant un instant dans de l'eau salée; puis on les vide en les pressant doucement entre les doigts, tandis qu'on les tient plongées dans de l'eau chaude. Huit jours de repos suffisent pour les remettre complétement; puis, après avoir été appliquées de nouveau, elles subissent parfois une deuxième et une troisième opération. Quand elles paraissent fatiguées, on les met dans de petits marais artificiels; elles s'enfoncent dans la vase, s'y reposent, et acquièrent une nouvelle vigueur. Avant d'adopter ce moyen, l'administration des hôpitaux a fait constater si la quantité de sang prise par les sangsues dégorgées est aussi grande que la quantité de sang tirée par les sangsues neuves. L'expérience a été faite par une Commission composée de MM. Orfila, Serres et Soubeiran; elle a prouvé que les sangsues dégorgées et reposées tirent autant de sang que les sangsues prises dans le commerce.

« Le second procédé de dégorgement a été pratiqué à l'hôpital militaire de Metz. On n'a cessé de s'en servir que parce que le génie militaire a détruit le vivier qui servait à cet usage. A Rochefort, l'honorable M. Lesson a fait établir des bassins qui, dès la pre-

mière année, ont payé les frais de leur installation. Le dégorgement des sangsues établi à Douai sur le même système a très-bien réussi. M. Meurdefroy l'a appliqué aux hôpitaux militaires de Bordeaux et de Toulouse. Ce qui a été fait de mieux en ce genre peut-être, est l'établissement des bassins de l'hôpital d'Angers. Ils ont été peuplés en une seule fois avec le nombre de sangsues nécessaire pour le service d'une année. Chaque jour on y pêche pour les besoins de la journée, et l'on y rapporte les sangsues gorgées de sang qui viennent des salles. Ces sangsues s'enfoncent dans la terre, y digèrent à l'aise, et ne répondent à l'appel que l'on fait en battant l'eau que lorsqu'elles sont reposées et que l'appétit leur est revenu. Les sangsues se sont multipliées dans les bassins; cependant, il y a un an, on a commencé à s'apercevoir d'une diminution dans les produits : on l'attribue à ce que les réservoirs sont trop petits et à ce que les jeunes sangsues n'y trouvent plus une nourriture suffisante.

« Les administrations hospitalières trouvent une économie considérable dans l'emploi répété des mêmes sangsues; à Paris, elle est d'une trentaine de mille francs par an. Nous avons dit déjà que l'on y emploie le procédé de dégorgement par une douce pression. Peut-être, en présence du bénéfice immédiat qu'elle réalise et de l'éventualité qui accompagne nécessairement l'établissement d'un bassin de reproduction, l'administration des hôpitaux de Paris se montrera-t-elle peu empressée d'adopter un nouveau système. Il serait à désirer cependant qu'elle fît une tentative dans une autre direction. Nous disons plus : il faudrait que l'Académie demandât à M. le ministre d'imposer à tous les établissements hospitaliers l'obligation d'établir des réservoirs assez vastes pour que les sangsues pussent en même temps s'y dégorger et s'y reproduire. »

Ajoutons que des essais dirigés dans ce but par M. Soubeiran lui-même, ont déjà donné plus que des espérances, et que leur succès paraît assuré. Nous bornons à ce court aperçu les renseignements qui nous ont paru du ressort des hygiénistes touchant le commerce des sangsues.

(*Union médicale.*)

FALSIFICATION DU CAFÉ-CHICORÉE.

Ce café-chicorée, qui avait été annoncé comme *Moka en poudre, nouvellement perfectionné,* et qui contenait 32 parties de terre et 68 de chicorée, était contenu dans des paquets portant des marques, des vignettes et les indications suivantes :

« Cette marque est déposée au conseil des prud'hommes et au tribunal de commerce. Rien ne sera négligé pour découvrir les contrefacteurs et les punir selon toute la rigueur des lois. »

« ... De toutes les productions économiques employées jusqu'à ce jour par les consommateurs de café-chicorée, aucune ne peut être comparée à cette poudre, puisqu'elle peut s'employer pure... »

« ... Cette poudre, offerte à la consommation pour remplacer le café des îles, a non-seulement toutes les propriétés toniques, mais encore elle est digestive, rafraîchissante et nutritive, et peut, par conséquent, servir d'aliment : c'est ce que justifie l'analyse qui en a été faite par l'Académie de médecine. »

« Les consommateurs sont priés de ne pas la confondre avec une infinité de poudres auxquelles on donne le même nom et qui sont loin d'avoir les propriétés de celle-ci. »

Le Tribunal, après avoir entendu M. Chevallier, appelé comme chimiste expert, et M. Dupré-Lassale, avocat impérial, faisant application de l'article 1er de la loi du 27 juillet 1851 et de l'article 423 du Code pénal, a condamné M. P... à quinze jours de prison, et M. L..., courtier de commerce, à un mois de la même peine, et chacun d'eux à 50 fr. d'amende.

NOTE CONTRE NOTE.

Un médecin de Paris donnait d nièrement ses soins, dans le faubourg Saint-Honoré, à une dame affectée d'engorgement des amygdales. Plusieurs cautérisations furent jugées nécessaires, et furent pratiquées à quelques jours d'intervalle les unes des autres. Pendant le cours du traitement, on invite le médecin à venir prendre le thé; on réitère l'invitation; on l'invite à dîner, puis à passer la soirée; enfin, tout semblait aller au mieux, et pour le médecin, qui devait voir dans cette maison une augmentation de clientèle, et pour la malade, qui voyait disparaître son indisposition.

La dame, à peu près guérie, fait une absence qui se prolonge, et revient à Paris sans réclamer de nouveaux soins. Le médecin, après quelques mois, juge sa cliente parfaitement rétablie, et, ne recevant plus de nouvelles d'aucun genre, il adresse sa petite note, qui reste sans réponse. Quelque temps après, une nouvelle note, à laquelle est joint un petit mot le plus aimable du monde. On lui répondit enfin; mais c'est par une note d'un nouveau genre : les thés et les dîners étaient portés et cotés sur la carte. La somme doublait à peu près le total des honoraires.

L'affaire fut portée devant le juge de paix du 1er arrondissement. L'honorable magistrat ne trouva pas que les bons thés de la cliente valussent les soins du docteur, et celui-ci fut payé.

(*Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.*)

CULTURE DE LA BOURRACHE.

On se préoccupe, dit le *Courrier du Nord,* de la découverte d'un pharmacien de Provins, qui créerait

une nouvelle industrie bien intéressante pour nos agriculteurs et nos fabricants de sucre.

Il s'agirait d'utiliser en été, après la fabrication du sucre de betterave, les appareils, les locaux, et pour fabriquer en grand, par des procédés à peu près analogues à ceux employés pour l'extraction du sucre de betterave, le salpêtre obtenu d'une plante bien commune, la bourrache, dont les racines, les tiges, les feuilles s'assimilent toute la potasse des terrains où elle croît.

INFLUENCE DE L'AIR COMPRIMÉ SUR L'HOMME, SOUS QUELQUES POINTS DE VUE INÉTUDIÉS.

PAR LE Dr PAYERNE.

(*Suite.*)

Comment expliquerons-nous ces faits, et notamment l'anhélation indépendante, dans une certaine limite, du volume de l'air?

Avant la refonte du bateau plongeur, je pensais que, puisque 200 litres de fluide vital suffisaient à la respiration d'un homme pendant une heure, l'équipage du bateau une fois agrandi, disposant d'un volume égal à quatre fois celui auparavant réparti à chaque homme, séjournerait au besoin quatre fois plus longtemps au-dessous de l'eau. Cette supposition ne s'est réalisée que partiellement. L'anhélation qui survenait entre la troisième et la quatrième heure d'un travail actif, est retardée de moins de deux heures, tandis qu'elle devrait l'être d'au moins quatre fois cette durée.

J'ai dû me demander la cause de cette apparente anomalie sur un point qui m'avait semblé bien défini. L'anhélation produite par un séjour exceptionnellement prolongé dans ce nouveau bateau, ne saurait avoir pour cause une insuffisance d'oxygène; car, puisque avec l'appareil primitif, on respirait sans peine dans un air qui, en poids, ne contenait pas 0,15 de ce gaz, il serait absurde de supposer qu'on ne puisse le faire dans un air qui en contient 0,20. La cause que je cherche est évidemment ailleurs. Serait-elle dans une disproportion de l'épurateur du bateau actuel avec sa capacité? En d'autres termes, la purification y serait-elle insuffisante? Depuis la reprise de nos opérations sous-marines, je n'ai pas analysé l'air qu'on aurait pu recueillir vers la fin des très rares immersions dans lesquelles l'anhélation s'est manifestée; nonobstant cette absence d'analyse, j'affirme sans hésiter, que la supposition d'insuffisance de purification n'est pas plus fondée que celle d'insuffisance d'oxygène; en voici la preuve :

Avant la refonte du bateau, la chambre de travail diminuée de l'espace occupé par son lest d'eau, contenait 7 mètres cubiques d'air qu'un courant de plus de 3 nœuds suffisait à purifier par son frottement sous une surface ouverte de $1^m,20$. Depuis la refonte, la chambre dans les mêmes conditions, contient 35 mètres cubes d'air que le même courant lèche sous une surface ouverte de 11 mètres, c'est-à-dire, que le volume de l'air multiplié par 5, est purifié par une surface de frottement multiplié par 9. Il n'est donc pas moins évident que l'impureté de l'air n'est pour rien dans la cause de l'anhélation.

L'état hygrométrique de l'atmosphère du bateau entrerait-il pour quelque chose dans cette cause? Sans lui refuser toute influence, je pense que son action est trop faible pour produire un effet bien sensible. La température de l'air, toujours supérieure à celle du milieu ambiant, tend, il est vrai, à vaporiser l'eau et à en saturer l'atmosphère de la chambre. Mais la pression de l'air dans cette chambre s'oppose d'une manière relative à la vaporisation et précipite même une partie des vapeurs existantes. Pour les colonnes d'eau qui ne dépassent pas 3 mètres, ces deux effets s'équilibrent à peu près. Lorsque la profondeur est plus grande, ou, pour tenir un langage plus technique, lorsque la pression condense plus d'eau que l'excès de température de l'air n'en vaporise, alors l'atmosphère du bateau est humide et l'eau ruisselle contre les parois métalliques comme parfois, dans un temps nébuleux et froid, contre les murs des appartements non chauffés.

(La suite au prochain numéro.)

FORMULES.

Il est généralement reconnu aujourd'hui que la diarrhée, soignée dès son début, diminue considérablement, pour ne pas dire totalement, les chances d'atteinte du choléra. Il importe donc aux personnes prudentes d'avoir constamment sous la main un médicament propre à guérir cette affection. Plusieurs genres de préparations ont été proposés pour atteindre ce but, et celle qui suit se recommande par sa composition et par ses doses.

Cette formule qui a été préconisée par la pharmacie Guibourt peut se préparer partout, mais elle ne se délivre généralement que sur l'autorisation du médecin qui est juge de l'opportunité de son emploi, car elle est assez active.

Gomme arabique.....	150	grammes.
Eau de Cannelle.....	150	—
Eau de Menthe.....	100	—
Sirop de Coings.....	200	—
Extrait gommeux d'opium..	1	—
Essence de Menthe poivrée..	1	—

La manière d'employer ce sirop est la suivante : on en met 60 grammes ou 3 cuillerées à bouche dans un verre d'eau; ce mélange constitue une potion extemporanée dont le malade prend 2 cuillerées immédiatement, et une cuillerée ensuite toutes les deux heures.

Chaque potion, ainsi préparée, contient 0,10 centigrammes d'extrait gommeux d'opium.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 mai 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 93.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la vaccine : Comment on inocule la vaccine; quel doit être le nombre des piqûres; marche et symptômes de la vaccine; de la fausse vaccine; doit-on se soumettre à la revaccination? (Suite et fin.) — Guérison de la brûlure par le collodion. — Comment on peut vaincre le froid habituel des pieds. — Empoisonnement par une très-faible quantité d'opium. — Guérison de la pustule maligne. — Hygiène alimentaire : De l'huître considérée comme aliment. — Bibliographie : de l'Angine laryngée œdémateuse. — Variétés et nouvelles. — Formules : Cérat contre la brûlure; cérat de Hufeland.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 MAI 1854.

Les maladies graves qui s'observaient dans la ville et encombraient les hôpitaux sont enfin moins considérables : la fièvre typhoïde ne fournit plus un aussi grand nombre de malades, les cas de choléra qui s'étaient montrés n'ont pas été abondants, et il n'en est presque plus question. Mais la petite vérole continue à faire beaucoup de victimes, et nous appelons sérieusement l'attention de nos lecteurs sur les revaccinations dont nous nous occupons d'ailleurs plus loin à l'article vaccine.

Les maux de gorge et les rhumatismes, quoique moins nombreux, sévissent encore sur beaucoup de personnes, et il faut les plus grandes précautions hygiéniques pour échapper à ces ennemis qui surgissent de la manière la plus insidieuse et la plus rapide. Quant aux éruptions, elles ont notablement diminué, et tout fait présumer que nous entrons dans une période meilleure.

DE LA VACCINE.

(Suite et fin.)

COMMENT ON INOCULE LE VACCIN. — QUEL DOIT ÊTRE LE NOMBRE DES PIQURES. — MARCHE ET SYMPTOMES DE LA VACCINE. — DE LA FAUSSE VACCINE. — DOIT-ON SE SOUMETTRE A LA REVACCINATION ?

Le procédé que l'on emploie pour vacciner est extrêmement simple : autrefois, en Asie, les femmes du peuple pratiquaient elles-mêmes cette petite opération, et elles se servaient de trois aiguilles liées ensemble qu'elles imprégnaient d'abord de vaccin, et avec lesquelles elles piquaient ensuite, à plusieurs reprises, la peau de la personne qu'elles voulaient vacciner. En France, et dans presque tous les autres pays, on inocule le vaccin avec un instrument semblable à celui qui sert pour la saignée, c'est-à-dire avec une lancette. Tout le monde connaît la lancette : elle se compose d'une lame très-mince à deux tranchants et à pointe très-acérée, mobile sur une châsse formée de deux petites plaques d'écaille ou de corne. Si on vaccine de bras à bras, ce qui est toujours favorable au succès de l'opération, on attaque la pustule, arrivée au sept ou huitième jour, par ses bords ou par sa surface, là où le virus-vaccin est très-limpide, et non à la base, où elle est rouge et gonflée, car en cet endroit la piqûre serait douloureuse et le vaccin serait mélangé de sang. Quand on se sert de vaccin conservé, on l'emploie comme cela a été dit précédemment, et l'on en charge la pointe de l'instrument.

Au moment d'inoculer le vaccin, la personne qui va pratiquer l'opération embrasse avec la main gauche le bras de l'enfant, de manière à tendre en sens

inverse, avec l'indicateur et le pouce, la peau de la face externe du membre ; de la main droite elle tient la lancette chargée de vaccin, et elle en glisse la pointe à plat et obliquement dans l'épaisseur de la peau, à la profondeur d'une ligne environ. Il ne reste plus qu'à retirer l'instrument, soit en appuyant le pouce de la main gauche le long de la pointe, comme pour l'essuyer aux lèvres de la plaie, soit en retournant sens dessus dessous la lancette.

Toutefois ces dernières précautions sont presque inutiles, car le vaccin est doué d'une telle puissance de contagion, surtout lorsqu'il est frais et fluide, qu'il suffit que la peau soit entamée avec un instrument qui en est imprégné pour que les boutons préservatifs se produisent. C'est donc également à tort que l'on s'inquiète du succès lorsque la piqûre un peu trop profonde laisse couler un peu de sang, ou lorsque, l'enfant habillé immédiatement, la plaie se trouve essuyée par le frottement de la chemise, car on a fait quelquefois à ce sujet des expériences très-concluantes. On a lavé les piqûres au moment où elles venaient d'être faites, soit avec de l'eau simple, soit avec de l'eau contenant en dissolution du sel ammoniac ou du chlorure de soude ; on a même couvert les piqûres d'une ventouse de manière à faire couler le sang avec abondance, et jamais on n'a pu empêcher la vaccine de se produire.

Presque toutes les parties du corps peuvent être choisies indistinctement pour l'inoculation du vaccin : ainsi l'on voit des mères qui font vacciner leurs filles sur les membres inférieurs pour leur épargner, dans l'avenir, la présence de quelques petites cicatrices sur les bras. Cependant, c'est presque toujours au bras qu'on vaccine, et l'on a l'habitude de choisir la partie supérieure et externe du bras comme plus commode. Les piqûres se font généralement au nombre de trois à chaque bras, afin qu'on en obtienne au moins une ou deux sur six. Jenner n'en faisait qu'une à chaque bras, ou même qu'à un seul bras, et sa manière d'opérer était rationnelle, car la force de préservation d'un seul bouton est tout aussi grande que lorsqu'elle résulte d'un plus grand nombre. Souvent, c'est surtout dans le but de rassurer les parents que l'opération est multiple, et nous devons citer ici un fait qui prouve que le médecin ne doit jamais s'écarter des données scientifiques : une dame qui craignait pour son enfant, à cause d'une épidémie de petite vérole qui sévissait dans la localité qu'elle habitait, insista pour qu'il fût vacciné au plus vite. Le médecin n'avait à sa disposition que du vaccin conservé et très-ancien ; il craignait qu'il eût perdu toutes ses vertus, et il manifesta ses doutes à la mère, qui lui dit : « Eh bien ! faites un grand nombre de piqûres, quelques-unes au moins pourront réussir. » L'opérateur accepte l'idée et pratique environ trente piqûres qui produisirent toutes chacune une pustule vaccinale... Il en résulta nécessairement une fièvre très-violente et une douleur vive pour l'enfant, qui fut ainsi victime de l'ignorance de sa mère et de la légèreté du médecin.

MARCHE ET SYMPTOMES DE LA VACCINE.

Trois périodes bien tranchées divisent la marche des phénomènes de la vaccine ; on observe une période d'inertie, une période d'inflammation, et enfin celle de la dessication.

La première de ces périodes est caractérisée, comme son nom l'indique, par l'absence complète de travail dans la région vaccinée, qui ne présente aucune différence avec une autre partie qui aurait été piquée par un instrument non chargé de vaccin.

C'est vers la fin du troisième jour, ou au commencement du quatrième, que commence la période inflammatoire par un peu de gonflement à l'endroit de la piqûre, appréciable à la vue et au toucher, et par une teinte rosée ; le cinquième jour, le gonflement est plus considérable, il est parfaitement circonscrit et de forme ronde, sa couleur est tout à fait rouge, et le vacciné éprouve en cet endroit de la démangeaison. Le sixième jour, l'élévation circulaire pâlit et s'élargit, elle est entourée d'un cercle rouge d'une demi-ligne de diamètre, et déprimée à son centre où siége la cicatrice de la piqûre. Le septième jour, le bouton est encore plus volumineux, sa couleur est *argentée,* sa forme aplatie, et le cercle rouge qui l'entoure très-étroit. Le huitième jour, il est encore plus large, ses bords sont gonflés et tendus par le vaccin qu'il renferme, le cercle rouge devient plus rose et s'étend sous forme d'*auréole.* Le neuvième jour, le bouton et le cercle rouge s'élargissent encore. Les dixième et onzième jours, élargissement encore plus considérable, et réunion de toutes les auréoles, qui se réunissent pour former une seule teinte rosée. A cette époque, le malade éprouve aux régions vaccinées de la pesanteur, quelquefois de la douleur, et toujours une démangeaison vive et une chaleur insupportable ; il survient un peu de fièvre, le pouls est accéléré, quelquefois la face est rouge, et des bâillements se manifestent. Jamais, dans tous les cas, cette fièvre n'est considérable et n'oblige le vacciné à garder le lit.

Au douzième jour, la troisième période, celle de

dessication, commence : la liqueur contenue dans le bouton n'est plus limpide, elle s'épaissit, et au lieu d'une couleur argentée, on observe une teinte opaline et le commencement de la formation d'une croûte au centre du bouton ; en même temps l'auréole s'efface. Le treizième jour, le bouton jaunit et la croûte est plus apparente. Enfin, pendant les jours qui suivent, la croûte devient de plus en plus noire, prend un aspect corné, et de jaunâtre qu'elle était d'abord, se trouve de plus en plus foncée, jusqu'à ce que, devenue solide, dure et très-foncée comme du bois d'acajou poli, elle tombe du vingt-quatrième au vingt-septième jour, laissant après elle une cicatrice profonde et ayant beaucoup de rapport avec celle que fournit le bouton de la petite vérole. Plus tard, la cicatrice est moins gaufrée, plus superficielle, mais elle persiste pendant toute la durée de la vie et conserve un aspect qui lui est particulier.

La succession des phénomènes que nous venons de passer en revue se grave très-bien dans la mémoire lorsqu'on l'a observée une seule fois sur la nature, ou quand on a examiné avec attention sur des planches coloriées l'image de la pustule vaccinale représentée dans toutes ses phases. Il faut cependant savoir que les trois périodes de la vaccine ne suivent pas toujours une marche aussi régulière, et qu'on a vu, par exemple, l'une d'elles dépasser de beaucoup sa durée ordinaire. Les observateurs ont cité des cas dans lesquels la période d'inertie avait duré plus de vingt-cinq jours, et d'autres circonstances dans lesquelles la période inflammatoire était survenue au bout de un ou deux jours. Quoi qu'il en soit de la durée de cette période, que l'on a appelée inerte, il est plus que probable que l'inertie n'est qu'apparente, car à partir du moment où le vaccin a été introduit dans la piqûre, la nature doit commencer un travail qui échappe à nos moyens d'investigation.

Quelquefois au lieu d'une vaccine régulière et préservatrice, il ne produit qu'une *fausse vaccine*, mais son insuffisance ne peut échapper à l'attention de l'opérateur, car ses caractères ne sont pas ceux des boutons de bon aloi. Voici, au reste, la description très-claire qui en a été donnée par M. Bousquet :

« Tandis que la bonne vaccine débute à peine à la fin du troisième jour ou au commencement du quatrième, la mauvaise, beaucoup plus précoce, se montre dès le premier ou le second jour, et marche avec une telle rapidité qu'elle est dans tout son développement quand l'autre ne fait que paraître. Outre ces différences faciles à saisir, et qui seules suffiraient pour les séparer à jamais l'une de l'autre, la fausse vaccine a une allure et des formes qui lui sont propres. Ici, point de dépression centrale, point d'éclat argenté, point de bourrelet. Le bouton s'élève rapidement en pointe ; le sommet se couronne d'un reflet jaunâtre, se crève et laisse échapper d'un seul flot une matière de même couleur qui, en se séchant, ne ressemble pas mal à de la gomme. Il n'y a, comme on voit, rien de régulier dans cette éruption, dont la durée est si courte que tout est fini au bout de six, sept ou huit jours au plus ; c'est-à-dire au moment où la bonne vaccine est dans toute sa force, et, si j'ose le dire, dans tout son éclat. »

LA VACCINE PRÉSERVE-T-ELLE, POUR TOUJOURS, DE LA VARIOLE, L'INDIVIDU VACCINÉ? LES REVACCINATIONS SONT-ELLES NÉCESSAIRES ?

Telle est la grande question qui a divisé pendant quelque temps le monde médical, et sur la solution de laquelle on est maintenant presque d'accord.

En effet, à peine Jenner eut-il fait connaître sa découverte qu'elle fut généralement adoptée, et c'est à tort que les prôneurs incompris de systèmes plus ou moins sbsurdes voudraient faire croire le contraire. Mais au bout d'un certain nombre d'années on crut remarquer que le nombre des vaccinés qui se trouvaient atteints par la petite vérole était assez considérable, et qu'il augmentait toujours chaque année. Plus tard, on acquit la conviction que le vaccin n'était un préservatif, à peu près certain, que pendant un temps limité, et dès 1838 toute l'armée prussienne était soumise à la revaccination. A partir de ce moment la revaccination, qui avait déjà en France de nombreux partisans, fit la conquête du plus grand nombre des médecins. Aujourd'hui on est d'accord pour la conseiller et la pratiquer.

Il est donc maintenant bien établi : 1° que la vaccine préserve de la petite vérole d'une manière absolue pendant un certain temps ; 2° que cette période est suivie d'une autre, pendant laquelle la maladie, si elle survient, se trouve notablement atténuée ; 3° enfin, qu'au bout d'un temps plus long encore la petite vérole peut se montrer avec la même intensité que si le sujet n'avait pas été vacciné et qu'elle peut ou le tuer ou le défigurer. Quelque tristes que soient ces vérités, quelque alarmantes qu'elles soient pour les esprits timorés, nous devons les faire connaître, et nous croyons remplir un devoir.

Quant à la revaccination, elle possède la même puissance que la première vaccination, elle est tout aussi préservatrice, et elle réussit d'autant mieux

que l'époque à laquelle l'individu a été vacciné est plus éloignée ; mais elle est inoffensive, son utilité est bien évidente, et nous ne saurions trop la conseiller.

Puisque la revaccination est si nécessaire, au bout de combien de temps faut-il la pratiquer ? Tous les documents que l'on a rassemblés sur ce sujet, toutes les statistiques qui ont été faites, tant en France qu'en Allemagne, indiquent l'intervalle d'environ douze années, comme celui qui doit séparer la vaccination d'une seconde opération. Que les personnes qui ont été vaccinées depuis plus de douze ans y songent donc.

Dr Reinvillier.

Guérison de la brûlure par le collodion.

On lit dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques* :

Un domestique de l'institution de Pons, auquel était abandonné le soin exclusif des quinquets, des lampes à huile et de celles de gazogène dont on use dans cet établissement, ayant oublié de mettre en ordre les lampes à gaz, se vit obligé de remplir ces dernières le soir un peu tard, ayant un flambeau à la main. Le malheureux ne tarda pas à être puni de son imprudence : le feu prit au gaz, et lui enveloppa la figure et la tête tout entière dans une flamme ardente. Tout aussitôt il déposa ce qu'il avait dans les mains et cria au secours. On le conduisit à l'infirmerie, et l'on vint me chercher sur-le-champ.

Pendant le temps que je mis à me rendre près de lui, le malheureux patient se servit plusieurs fois de son mouchoir pour s'essuyer la figure, croyant sans doute enlever la cause de son mal, tandis qu'au contraire il l'augmentait visiblement en arrachant l'épiderme de toutes les parties brûlées. Lorsque j'arrivai près du malade, je lui trouvai tout le visage dépouillé d'épiderme ; l'oreille droite était dans le même état. J'envoyai chercher de suite chez le pharmacien de la maison un flacon de collodion avec addition de quinze décigrammes de térébenthine de Venise et de cinq décigrammes d'huile de résine pour trente grammes de collodion. Alors je fis un pinceau avec un peu de linge fin, et je badigeonnai toutes les parties brûlées avec la susdite préparation que j'avais eu soin d'agiter fortement. Le malade annonça d'abord une douleur tellement vive qu'il fallut lui saisir les bras. Mais il n'y eut que la première couche dont l'application fut douloureuse ; les autres furent très-supportables.

Dans cet état le malade fut mis au lit, et de temps en temps, au fur et à mesure que l'inflammation du visage se développait et que le gonflement des parties se manifestait, on avait soin de mettre de nouvelles couches de collodion partout où une crevasse semblait se former. Le lendemain, la figure était très-enflée, ainsi que les paupières. L'aspect du malade était celui d'un variolé au dixième jour. Un peu de bouillon fut permis, ainsi qu'une tisane adoucissante.

On continua l'usage du collodion pendant trois ou quatre jours seulement. Le gonflement du visage diminua, et la fièvre qui s'était développée céda peu à peu. Le collodion ne tarda pas à se soulever par parcelles, qu'on avait le soin de couper, et, au bout de dix jours, mon malade vaquait à ses occupations, sans présenter la moindre bride au visage, ainsi que la plus légère cicatrice.

Garnault,
Docteur-Médecin à Pons (Charente-Inférieure).

Comment on peut vaincre le froid habituel des pieds.

Beaucoup de personnes ne doivent une foule d'indispositions dont elles sont affectées qu'au froid aux pieds seulement. C'est ainsi que sont entretenus des maux de tête très-pénibles à supporter, des inflammations des yeux ou de la gorge, des coliques, et bien d'autres malaises qu'il serait trop long d'énumérer ici. On cherche bien à lutter contre ce refroidissement des extrémités inférieures auquel on attribue parfois tous ces mauvais résultats, mais le plus grand nombre de ceux qui y sont sujets, après avoir essayé les chaussures de laine ou quelque autre moyen, est bien forcé de s'y habituer, et la cause des souffrances variées qu'il procure finit par être oubliée.

Il n'est pas rare de rencontrer des individus dont les pieds sont froids depuis des années, sans qu'un seul jour, une seule nuit ils aient eu leur chaleur normale. Comment cet état n'influerait-il pas sur la santé ?

Différents moyens ont été imaginés pour remédier à cette espèce d'infirmité, tel est celui qui consiste à porter de la farine de moutarde dans les bas ou chaussettes, sous la plante des pieds. Ce remède est presque insignifiant, il n'amène jamais aucun bon résultat. La chaleur du feu peut à peine vaincre le froid habituel des pieds, elle ne peut d'ailleurs être sans cesse mise en usage, et tout le monde connaît les inconvénients des chaufferettes.

Voici un procédé bien simple et facile à exécuter au moyen duquel on réussit presque constamment à entretenir la chaleur des pieds pendant la plus grande partie de la journée : le matin au lever, au moment où ils ont acquis un peu de chaleur par le séjour au lit pendant la nuit, on plonge les deux pieds dans l'eau froide pendant une ou deux minutes, puis après les avoir retirés de l'eau on les frotte énergiquement avec une serviette ou un linge rude également imprégné d'eau froide, et cela pendant six à huit minutes. Après cette opération il ne reste plus qu'à les essuyer avec soin au moyen de linges bien secs, et la chaleur commence à s'établir pour durer plusieurs heures.

Ce qui se passe là est facile à concevoir ; la peau, rencontrant tout à coup une température beaucoup plus basse que la sienne, ne tarde pas à éprouver ce phénomène qui n'appartient qu'aux animaux à sang chaud et que l'on appelle la *réaction*. Il est caractérisé par la rougeur, la chaleur, et par l'afflux du sang à la périphérie ; c'est ce qui se passe aux mains quand on vient de les plonger dans la neige. Toutefois, pour que la réaction se fasse bien, il est très-important que les pieds soient essuyés avec le plus grand soin, qu'il n'y reste pas la moindre humidité, puis il faut marcher pendant quelque temps.

Tel est le moyen efficace de vaincre le froid habituel des pieds ; en l'employant pendant plusieurs jours, la circulation du sang dans le tissu de la peau finit par être plus active, et l'incommodité dont on était atteint peut enfin disparaître entièrement.

Dr Reinvillier.

Empoisonnement par une très faible quantité d'opium, observé par M. Edward Smith.

(*Lu à la Société médicale de Londres, le 6 avril* 1854.)

L'observation suivante n'est pas unique dans la science, mais peut servir à un rapprochement de ces cas rares et importants. On trouve peu de faits bien authentiques, dans les livres de médecine légale, de morts survenues après l'ingestion d'une aussi faible quantité d'opium que celle que peut contenir une goutte de laudanum. Mais les entretiens que j'ai eus avec mes confrères m'ont prouvé que cet accident n'était pas très-rare, et dans son adresse au jury, le *coroner* affirma avoir fait très-récemment une semblable enquête. Des nombreux accidents survenus après l'administration, variant d'un vingtième à un huitième de grain, semblent en devoir exclure l'emploi quand l'enfant n'a que quelques jours, ou même quelques semaines.

Observation. — Le petit malade, fils de parents italiens, avait cinq jours révolus quand l'opium lui fut administré. L'enfant avait beaucoup crié pendant la nuit, il était constipé. Je conseillai à la nourrice de lui donner de faibles doses de castoréum. Mon ordonnance fut mal observée, ce que j'attribue à la difficulté des parents et de la nourrice pour comprendre l'anglais ; je leur conseillai donc une médecine adoucissante, et de nouveau j'ordonnai le castoréum. A la fin la nourrice, qui était Française, alla à la boutique d'un Français, droguiste et limonadier à la fois, et se fit délivrer un sirop qu'on lui dit de donner à l'enfant, à la dose d'une demi-cuillerée toutes les deux ou trois heures, jusqu'à ce que l'enfant fût devenu paisible. Pour prouver la négligence du droguiste, je puis établir que la bouteille, dix fois plus grande que ne l'exigeait la potion demandée, ne portait aucune étiquette. La nourrice, après avoir décliné l'âge du malade, laissa à la discrétion du droguiste de doser le remède.

La première dose fut donnée à dix heures et demie du soir, le sixième jour après la naissance de l'enfant ; une demi-heure après se montraient les premiers symptômes de l'empoisonnement par l'opium ; les cris cessent, traits pâles, mâchoire sans force, respiration pénible, irrégulière ; coma.

La nourrice était sortie, les parents gardaient seuls le petit malade. Effrayés des symptômes ci-dessus énoncés et de ce que l'enfant ne prend plus le sein, ils appellent une dame anglaise leur voisine, qui parlait un peu français ; ils passent la nuit près du malade, et le lendemain matin me font demander.

J'arrive à neuf heures du matin, le septième jour après la naissance. Insensibilité complète ; je pince la peau, je chatouille la plante des pieds, pas le moindre mouvement musculaire. Pupilles contractées et fixes ; mouvement de la respiration insensible au toucher. Membres sans mouvement, si ce n'est une légère convulsion des bras ; une ou deux fois mouvement de la lèvre inférieure, yeux ouverts convulsivement.

L'enfant, à la première vue, semblait ne plus respirer, aussi je crus à sa prochaine mort ; mais bientôt la respiration reparaît, mais plus rapide qu'à l'état normal ; cet état dure quelques minutes, mais cède bientôt à la suspension première. Ces manières d'être, si opposées, se succédèrent ainsi jusqu'à la mort.

Les pulsations du cœur répondaient parfaitement à la respiration; celle-ci était-elle rapide, les battements devenaient fermes et réguliers et aussi rapides qu'à l'état sain; devenait-elle faible, les battements diminuaient jusqu'à ce que l'ouïe et le toucher ne découvraient plus rien. Un ou deux soupirs animèrent les pulsations, mais tout retomba pendant quelque temps dans cette état d'immobilité. Température du corps normale, déglutition peu franche, puis nulle.

Je demeurai près de l'enfant jusqu'à midi et demi, et je le quittai jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi. Température du corps baissée, intervalles de respiration rapide moins fréquents. A cinq heures, huit heures après l'administration du poison, il meurt âgé de six jours.

Le traitement avait consisté d'abord dans l'administration des vapeurs fétides d'ammoniaque; respiration artificielle quand la naturelle cessait; et, avec l'aide du docteur Snow Beck, en application d'eau froide sur la tête et la face, et en petites flagellations avec le coin d'une serviette. La respiration artificielle ranimant le cœur me parut très-utile, je pus me procurer un appareil galvanique; plus tard, quand l'enfant fut dans l'impossibilité d'avaler, nous continuâmes seulement la respiration artificielle et l'emploi du froid.

Le sirop, soumis au goûter et à l'odorat, contenait évidemment de l'opium; mais la quantité exacte de ce poison ne peut être déterminée que par le droguiste qui l'a préparé. Il a déclaré à l'enquête que c'était le sirop ordinaire d'opium de la pharmacopée française, préparé avec cinq centigrammes d'opium crû pour une once; de sorte que prenant une demi-cuillerée, ce poison était administré à la dose d'un vingtième de grain. Il se peut qu'on ait trompé sur la quantité précise de la potion, sur celle de l'opium même, mais les résultats précédents semblent très-près de la vérité.

Guérison de la pustule maligne.

Déjà nous avons fait connaître (*Médecin de la maison*, n° 76. — 30 *août* 1853) deux nouveaux moyens de traitement employés contre le charbon et la pustule maligne : l'un était l'application sur les parties atteintes de ces graves maladies, des feuilles et de l'écorce fraîche des jeunes branches de noyer, remède aussi simple qu'efficace, toujours à la portée des praticiens et des habitants des campagnes, et qui avait réussi plus de quarante fois entre les mains de M. Pomayrol, médecin des environs de Perpignan. L'autre était l'emploi de l'encens sous forme de pâte, appliquée également sur le mal lui-même, et les résultats paraissaient précieux, surtout parce qu'il s'agissait d'une médication facile à mettre en usage et exempte de dangers; c'est au moins ce qui résultait des nombreuses observations publiées par MM. Caffei et Romei, qui étaient émerveillés de ce remède.

L'assertion des deux médecins italiens était une autorité importante, mais on pouvait se demander si les conditions de maladie, celle de la constitution des malades, le climat enfin ne présentaient pas, avec ce que nous observons en France, des différences capables de faire varier les résultats. Il est donc utile que l'on sache que M. Aran, médecin des hôpitaux de Paris, vient de vérifier les promesses de MM. Caffei et Romei en se servant de leur moyen pour guérir une pustule maligne développée au niveau de la paupière inférieure droite.

Le début de la maladie remontait à cinq ou six jours lors de l'admission à l'hôpital. M. Aran fit, avec de la poudre d'encens commun, un peu d'eau et d'alcool, une pâte épaisse, qu'il appliqua sur toute la surface du mal, et même à un centimètre environ de sa périphérie. Le malade accusa, après l'application de la pâte, un peu de chaleur locale, suivie rapidement de soulagement et de calme : le gonflement diminua en quelques heures. Le lendemain, une deuxième application de pâte d'encens fut faite et répétée encore le sixième jour du traitement.

Quelques pansements avec l'onguent styrax amenèrent la chute des parties qui avaient cessé de vivre. Le malade sortit après dix-sept jours de traitement, ayant sa plaie en voie de cicatrisation.

M. Aran a rendu certes un service à l'humanité en faisant publiquement l'expérience de ce moyen de guérison, et nous ne doutons pas qu'elle ne popularise considérablement l'emploi de l'encens dans les cas de charbon ou de pustule maligne. Il y aurait toujours avantage à remplacer l'incision et la cautérisation au fer rouge employées depuis longues années contre ces maladies par une application aussi simple. Non-seulement il est quelquefois dangereux de couper et de brûler certaines régions, et la guérison peut être achetée par des lésions très-graves et incurables; mais dans certaines localités très-éloignées de médecins, il ne se trouve personne pour pratiquer à temps ces opérations, et chaque année compte plusieurs victimes. Il n'en serait pas de

même avec la pâte d'encens à laquelle, dans un cas pressant, la première personne présente pourrait avoir recours. Nous ne comprenons donc pas que l'acte de M. Aran ait été, dans la presse médicale, l'objet de quelques critiques, et que l'on se soit étonné de la hardiesse qu'il a eue d'opposer l'encens *seul* à une maladie aussi grave que la pustule maligne. Au lieu de blâmer l'expérimentateur, on ne doit que louer son courage, car il n'a pas craint d'assumer sur lui une responsabilité grave que le succès a d'ailleurs récompensée.

Nous appelons de tous nos vœux le moment où la science, dégagée de la plupart de ses hypothèses, n'emploiera plus que des remèdes très-simples; et si la thériaque, espèce de salmigondis pharmaceutique dans lequel soixante-neuf substances différentes se trouvaient réunies, a presque disparu des prescriptions des médecins, on se sert encore tous les jours de remèdes extrêmement compliqués et dont les différents agents hurlent, pour ainsi dire, de se trouver associés.

Il serait à désirer que dans les hôpitaux de Paris, ces établissements modèles, vastes laboratoires de la science, où toutes les grandes découvertes reçoivent leur consécration, il serait à désirer que l'on expérimentât l'emploi des feuilles et de l'écorce fraîche de noyer contre la pustule maligne; car ce remède, qui est déjà en faveur parmi des hommes recommandables, acquerrait probablement une importance très-grande, et il serait alors préférable à tous les autres, parce qu'il est simple et vulgaire. Si des expériences de ce genre viennent à être exécutées, nous ne manquerons pas d'en faire part à nos lecteurs. Dr Reinvillier.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE.

De l'huître considérée comme aliment.

Rien n'est plus important que le choix des aliments pendant l'état de santé; et si l'homme était toujours placé dans des circonstances assez favorables pour céder à ses désirs, et ne consulter qu'un appétit régulier, on le verrait sujet à bien moins d'infirmités, suite inévitable de l'ingestion de substances que son estomac repousse, et qui ne contiennent pas assez de principes réparateurs. Cette idée peut s'appliquer à l'huître considérée comme aliment. En effet, à l'exception de quelques peuplades du Sénégal, qui trouvent en abondance dans leurs parages une espèce d'huître fort grosse qu'ils mangent fraîche, ou qu'ils font sécher pour la conserver, et de quelques Chinois voisins du canal de Chan-to, dans lequel ils pêchent une très-grande quantité d'huîtres dont la chair pèse jusqu'à une livre, et qui constituent leur seule nourriture, peu de peuples, même habitant les côtes ou ce mollusque abonde, en font leur principal aliment.

L'huître commune, mangée crue, est plutôt propre à exciter l'appétit qu'à le satisfaire; et celles que l'on fait cuire perdent tellement de leur saveur, et deviennent si réfractaires à nos organes digestifs, qu'on ne pourrait se permettre d'en manger beaucoup sans s'exposer aux plus fâcheuses indigestions. Ainsi, en traitant des huîtres sous le rapport alimentaire, nous ne parlerons que de celles qui, pleines de vie et de fraîcheur, baignant dans une eau limpide, flattent à la fois le goût et la vue, développent l'appétit et préparent l'estomac à une bonne digestion. C'est parce qu'ils lui reconnaissaient cette qualité précieuse pour des gourmands, que les Romains commençaient leurs repas par ces huîtres et autres coquillages que l'on servait tels qu'ils sortaient de la mer. Cependant on les faisait quelquefois cuire, et alors on leur choisissait une sauce distinguée. La plus estimée était le *garum;* cette saumure, très-recherchée des gourmands de Rome, et réservée pour la table des riches, se composait du sang et des entrailles du maquereau, selon Martial. Pline, (lib. chap. 8), dit qu'à l'exception des parfums, il n'y avait pas de liqueur qui fût aussi chère et qui fît autant de réputation aux pays d'où elle était tirée. Le *couge*, mesure de trois litres, valait 2,000 pièces d'argent. Le maquereau pêché sur les côtes d'Espagne était le plus estimé; pêché ailleurs, il n'était bon que pour des palais vulgaires. On sait que les Romains, en tout imitateurs des Grecs, aimaient à faire paraître sur leurs tables de gros animaux entiers rôtis.

> Ulysse fut, dit-on, régalé chez Eumée
> De deux cochons rôtis qui sentaient la fumée.

Nous ne savons si les cuisiniers romains, plus habiles que les Grecs dans l'art de rôtir, évitaient l'inconvénient dont se plaint Ulysse, selon l'auteur de la *Gastronomie*, qui pouvait bien avoir sacrifié la vérité au besoin de la rime; mais ils raffinaient dans l'art de farcir les grosses pièces qu'ils servaient, et rien n'était plus commun, dans leurs repas solennels, que de voir sortir des flancs d'un cochon rôti des huîtres, des coquillages mêlés avec des jaunes d'œufs, des paons, et les oiseaux les plus rares. Nous ne parlerons ni de Trimalcion ni de Claude, ni d'Heliogabale, convives aussi dégoûtants que tyrans mons-

trueux, qui portèrent au plus haut degré le vice de la gloutonnerie, et qui excitèrent autant de scandale par leurs excès de table que d'horreur par leur conduite.

Les huîtres du lac Lucrin, si vantées par Horace, eurent longtemps la préférence. Agrippa avait fait communiquer ce lac avec le lac Averne par le moyen d'un canal qu'il avait fait creuser sous une montagne : un tremblement de terre survenu en 1538 l'a tari, leshuîtres ont disparu, et il ne reste plus de ce lieu si chéri des anciens, qu'un marais fangeux nommé aujourd'hui *mer Morte.*

Ce fut Sergius Orata qui, le premier, fit construire des réservoirs à Baïa, pour y conserver et engraisser les huîtres, et ce fut aussi lui qui fit la réputation de celles du lac Lucrin, à l'entrée duquel il avait fait bâtir un palais magnifique, où il allait *s'ingurgiter* avec ses amis. Ils en faisaient un tel abus, que chaque convive en avalait des quantités considérables pour aiguiser son appétit et préluder à des mets plus solides. Vitellius, qui les aimait passionément, s'en faisait servir quatre fois par jour, et les vomissait ensuite pour avoir le plaisir d'en avaler de nouvelles. Les dames romaines partageaient ces honteux excès, et allaient dans une chambre voisine du cénacle, ou salle à manger, se débarrasser de la surcharge de leur estomac, par le moyen d'une longue plume de paon avec laquelle elles titillaient leur gosier, et recommençaient ensuite à manger. On se refuse à croire à de pareilles turpitudes chez un sexe dont la constitution délicate semble repousser ces actes dégoûtants, trop communs à Rome à une certaine époque, et partout on préfère trouver la femme parée de tout ce que la vertu a de plus aimable, et les grâces modestes de plus séduisant.

C'est à Baïa, près de Pouzzole, et non loin du lac Lucrin, sur les bords de la mer Tyrrénéenne, dans le site le plus enchanteur et sous le plus beau ciel, que les Romains riches avaient placé leurs maisons de campagne, pour aller se livrer au plaisir de la table et savourer les huîtres ; ils savaient fort bien qu'elles ne sont pas également bonnes dans tous les parages.

Aussi, quand ils étaient en voyage, ils aimaient en trouver partout ; mais ils avaient soin de s'informer d'avance si dans les lieux où ils devaient s'arrêter ce coquillage était abondant et de bonne qualité, et si le vin était généreux. Horace, en rendant compte d'un repas que lui donna un avare pendant une excursion qu'il fit dans la grande Grèce, n'oublie pas de dire qu'on lui servit des huîtres.

Malgré ses déclamations contre la voracité de ses contemporains, ce poëte n'était pas exempt lui-même d'un peu de gourmandise, car il ne manque pas une seule occasion de montrer dans ses ouvrages son goût pour les huîtres et le bon vin.

Après les huîtres de Lucrin, celles de Brindes et de Tarente eurent ensuite tour à tour la vogue. Néron préférait l'huître de Circé à celle de Lucrin ou du promontoire de Rutupe, et la distinguait au premier coup de dent.

Pline ne les estimait pas moins, et disait qu'aucune n'était ni plus douce ni plus tendre que celles de Circé : mais ce furent les huîtres que l'on faisait venir à grands frais de l'Océan atlantique qui l'emportèrent sur toutes les autres, et pour lesquelles les Romains faisaient des dépenses si excessives, que les censeurs furent obligés d'y mettre ordre. Ils portaient la recherche et la gourmandise jusqu'à les frapper de glace pour les rendre meilleures et plus agréables au palais.

Ce fut Apicius, aussi sensuel que dut l'être l'inventeur des gâteaux apiciens, et l'auteur de l'art d'aiguiser l'appétit, qui trouva le secret d'entretenir les huîtres fraiches pendant qu'il leur faisait franchir les plus grandes distances. Il en envoyait à Trajan lorsque cet empereur était dans le pays des Parthes, et elles lui parvenaient toujours excellentes. Si l'on en croit quelques critiques, ce fut ce même Apicius qui composa le fameux traité : *De re culinaria*, que Torinus trouva dans l'île de Magnelone, près de Montpellier, et qu'il fit imprimer à Bâle en 1541.

Le meilleur moyen que nous ayons aujourd'hui de conserver les huîtres et de les faire parvenir à des distances très-éloignées, c'est de les empêcher de perdre leur eau. Pour y parvenir, on les entasse horizontalement les unes sur les autres dans des paniers que l'on bâche, et dans lesquels elles sont tellement pressées, qu'elles ne peuvent ouvrir leurs valves.

Aristote dit qu'on les nourrissait pour les avoir plus grosses. Mais quoiqu'il n'entre dans aucun détail à cet égard, on est en droit de soupçonner que de son temps on se servait, à cet effet, d'une espèce de mousse saupoudrée de son.

Aucun auteur ne parle des huîtres vertes, et nous ne pouvons savoir si les Romains leur donnaient la préférence sur les autres.

Amateurs aussi passionnés et non moins scrupuleux que les anciens sur le choix des bonnes huîtres, nous avons perfectionné l'art de les rendre meil-

leures, et nous leur accordons, comme eux, un degré d'estime plus ou moins grand, suivant les lieux d'où elles nous sont apportées.

Les plus recherchées de France se trouvent sur les côtes de la Bretagne, et les plus grosses sur celles de Normandie, d'où elles sont transportées à grands frais à Paris, pendant l'automne et l'hiver. Les huîtres d'Angleterre passent aujourd'hui pour les meilleures de l'Europe.

Pour avoir de bonnes huîtres, il faut les choisir fraîches, de grandeur médiocre, et ne prendre que celles qui auront été pêchées dans une eau claire; celles qui vivent sur un fond vaseux conservent toujours un goût désagréable, elles peuvent même y contracter des qualités nuisibles, comme cela est arrivé tout récemment au Havre. Un particulier avait fait creuser précipitamment un parc dans les fossés de la citadelle, où les latrines de la garnison s'étaient dégorgées depuis plusieurs siècles. L'enceinte du parc était formée de terres glaises molles, noires et fétides, sur lesquelles on avait appliqué une couche mince de terre plus sèche, que l'on avait ensuite saupoudrée de gravois. L'établissement n'était encore qu'ébauché lorsque le propriétaire, pressé de jouir, y fit jeter soixante mille huîtres, qu'il livra ensuite sans précaution ni surveillance au public alléché par cette nouveauté. Ce fut le 11 septembre que l'on commença à en manger sans éprouver de mauvais effets; mais le 18, un grand nombre de personnes en furent plus ou moins incommodées. Les 19, 20, 21, elles causèrent des cardialgies atroces, des coliques insupportables, des vomissements, des diarrhées, de la fièvre et tous les accidents d'un empoisonnement léger. Quelques personnes ont vomi jusqu'au sang, quelques autres eurent de longs tremblements, des suffocations nerveuses, des convulsions effrayantes. Les mêmes accidents ont eu lieu aux mêmes époques à Fécamp, Bolbec, Yvetot, Lillebonne et Rouen, où l'on avait expédié des huîtres de ce parc les 19 et 20 du même mois.

Il résulte des recherches et des expériences des commissaires délégués par l'autorité pour constater la cause qui a pu rendre les huîtres de ce nouveau parc malsaines, les conclusions suivantes :

1° Que les huîtres ont été malfaisantes parce qu'elles ont été jetées trop précipitamment sur des terres fraîchement fouillées, qu'on aurait dû laver plusieurs fois avant d'y mettre les huîtres;

2° Parce qu'il a fait un temps orageux, une chaleur humide les 17, 18 et 19 septembre, et que ces mollusques ayant manqué d'eau, parce que ce parc ne recevait l'eau de la mer qu'aux plus hautes marées, n'ont pu éviter les mauvaises influences d'une température chargée d'électricité, ni l'action délétère des gaz méphitiques qui s'élevaient des talus desséchés.

Dr Pasquier,
Méd. d.

(*La suite au prochain numéro.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de l'angine laryngée oedémateuse, par le docteur F. Sestier, chevalier de la Légion d'honneur, professeur agrégé de la Faculté de Paris, ancien chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu, lauréat de l'école pratique (médaille d'or), etc., etc. 1 vol. in-8°, Paris. Chez J. B. Baillière.

Au nombre des maladies rapidement mortelles figure, en première ligne, *l'angine laryngée œdémateuse*, qui fait l'objet du livre remarquable de M. le docteur Sestier. Cette affreuse maladie consiste en une accumulation de liquide dans une certaine portion du larynx qu'on appelle le repli aryténo-épiglottique. Or, le larynx étant l'organe de la voix et de la respiration, tout gonflement qui survient à l'intérieur de cet organe délicat détermine rapidement des symptômes d'asphyxie et la mort même, si l'on ne porte pas au malade des secours prompts et efficaces.

Les principaux symptômes de cette maladie consistent donc essentiellement dans des troubles de la voix et de la respiration. Lorsque la maladie se développe graduellement, les premiers signes pathologiques présentent une bénignité plus apparente que réelle; mais quelquefois elle débute d'une manière brusque et rapide, et se montre, de prime abord, avec des symptômes caractéristiques prononcés. Le malade éprouve la sensation du corps étranger qui se trouverait arrêté vers la partie moyenne et médiane du cou. La voix, faible et enrouée d'abord, s'éteint tout à fait. La respiration est extrêmement difficile; elle s'accompagne de bruits divers, parfois étranges : ce sont des sifflements, des claquements, des ronflements, quelquefois des râlements, le bruit de cornage, comme chez les chevaux, des cris analogues à ceux du jeune coq (Legroux), du beuglement des vaches (Huguier), du mugissement du veau (Trousseau). La toux est rauque et comme voilée; l'expectoration est peu abondante, la déglutition est difficile, les liquides reviennent souvent par

le nez ; la physionomie du patient exprime l'anxiété la plus grande. Nous passons sous silence les signes que le médecin seul peut constater par l'application du doigt au sommet du larynx. Quelques jours suffisent pour faire périr le malade. M. Sestier a pu déduire des nombreuses observations qu'il a analysées la moyenne de la durée de la maladie. D'après ses calculs, cette moyenne serait de quatre jours. Si l'angine œdémateuse dure quelquefois des semaines, on l'a vue enlever le malade en quelques heures, ou même en quelques minutes ; on en connaît des exemples. La mortalité est considérable : elle est, en général, de 80 pour 0/0.

La gravité extrême de cette maladie, la marche rapide, le nombre considérable de victimes qu'elle emporte, suffisent pour faire comprendre que le médecin seul doit être appelé à diriger le traitement. Trop heureux quand ses efforts sont couronnés de succès !

L'angine laryngée œdémateuse, connue depuis les temps anciens, n'a cependant été décrite d'une manière exacte qu'au commencement de ce siècle, par G. L. Bayle.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici l'histoire de Washington, le fondateur de la république des Etats-Unis. Le récit des circonstances de la maladie et de la mort de cet homme illustre sera à la fois un tableau de l'angine laryngée et un témoignage de l'impuissance des saignées coup sur coup dans le traitement de cette affection.

« L'illustre Washington avait atteint sa soixante-dix-huitième année lorsque, dirigeant des travaux sur son habitation (13 décembre 1799), il fut exposé à une petite pluie qui lui mouilla la nuque et les cheveux. Il passa l'après-midi sans rien éprouver ; mais, dans la nuit, survint un frisson violent, avec une légère douleur et un sentiment de constriction dans la partie supérieure et antérieure de la gorge. Toux, très-peu d'expectoration, déglutition plus difficile que douloureuse, respiration courte et laborieuse. Cette nuit même, une saignée de 12 à 14 onces fut pratiquée. Déjà, vers onze heures du matin, l'état du malade était très-alarmant. Deux autres saignées abondantes furent faites coup sur coup ; un vésicatoire fut placé sur la partie malade ; deux doses modérées de calomel furent administrées et suivies d'un lavement ; quelques évacuations eurent lieu ; mais il ne résulta de ce traitement aucun avantage ; la respiration devint encore plus difficile. Vers trois heures et demie, une quatrième saignée fut pratiquée ; elle fut de 32 onces environ ; elle n'apporta pas le moindre soulagement. On fit inspirer fréquemment de la vapeur d'eau et de vinaigre ; on donna des grains de calomel, suivies de cinq ou six grains de tartrate antimonié de potasse (*émétique*) par petites doses. Ces médicaments ne produisirent d'autre effet qu'une abondante évacuation alvine. Cependant les forces paraissaient diminuer considérablement ; on appliqua des vésicatoires aux extrémités et un cataplasme de son et de vinaigre sur la gorge. La parole, qui avait été pénible dès le commencement de la maladie, était alors presque impossible. La respiration devint de plus en plus laborieuse, imparfaite et entrecoupée, et la mort arriva à onze heures et demie, dans la nuit du 14, le malade ayant conservé toute sa présence d'esprit jusqu'à ce moment. » (*The medical repository of New-York*, vol. III, p. 311.)

Le travail de M. Sestier repose sur un nombre considérable de faits. L'énumération seule des écrits dans lesquels il a fallu puiser occupe huit pages du livre. Tous ces faits ont été analysés avec une patience à la fois scrupuleuse et intelligente. Aucune assertion n'est avancée au hasard et sans réflexion ; les faits seuls servent de base à toutes les propositions contenues dans le *Traité de l'angine laryngée œdémateuse.*

Le traité de M. le docteur Sestier prendra rang parmi les livres classiques, parce qu'il est écrit avec conscience, et parce qu'il est le seul qui résume de la manière la plus claire et la plus habile les données de la science. Les hommes du monde y trouveront dans divers chapitres, non les moyens de combattre avec efficacité une maladie dont le traitement doit être fait par le médecin seul, mais les symptômes propres à éveiller leur sollicitude et mettre à l'abri leur responsabilité morale, en appelant immédiatement un praticien intelligent.

Nous n'essayerons pas de faire l'éloge du travail remarquable que nous avons sous les yeux. L'Académie des sciences, en accordant à l'auteur un prix de 2,000 fr., nous a dispensé de cet éloge. Après le témoignage si flatteur et si honorable du premier corps savant de l'Europe, notre appréciation, pour être juste, ne saurait être qu'une répétition.

Dr Bourdin.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

ANECDOTES SUR LARREY.

Obiit, non periit.

Les chirurgiens se conduisirent admirablement dans la terrible journée d'Essling ; ils déployèrent un zèle à

toute épreuve, une activité qui étonna l'empereur même; aussi lui arriva-t-il plusieurs fois de les appeler, en passant près d'eux : « *Mes braves chirurgiens!* » Larrey surtout fut sublime. Après avoir opéré tous les blessés de la garde qui étaient entassés dans l'île de Lobeau, il demanda s'il y avait du bouillon à leur donner. « Non, répondirent les aides. — Qu'on en fasse, dit-il en désignant plusieurs chevaux auprès de lui; qu'on en fasse avec les chevaux qui sont à ce piquet. » Les chevaux appartenaient à un général. Lorsqu'on s'en approcha pour obéir à Larrey, le propriétaire s'écrie, s'indigne, et jure qu'il ne les laissera point emmener. « Eh bien! qu'on prenne les miens, dit l'illustre chirurgien, qu'on les tue et que mes camarades aient du bouillon. » On fit ce qu'il disait; et comme il ne se trouva pas de marmite dans l'île, on prit des cuirasses pour faire la soupe, qui fut salée avec de la poudre à canon; on n'avait pas de sel. Le maréchal Masséna goûta de cette soupe et la trouva bonne.

Larrey faisait le bien avec un complet désintéressement; on le savait, et l'on en abusait souvent. Le général d'A..., fils d'un riche sénateur, avait eu à Wagram l'épaule fracassée par un boulet. Il fallait faire l'amputation. Cette effrayante opération demandait une main exercée. En ce moment, Larrey seul pouvait s'en charger; il la fit, et la fit avec succès; mais le blessé, d'une constitution délicate, et extrêmement affaibli, demandait les plus grands soins et l'attention la plus soutenue. Larrey le quitta peu; il mit près de lui deux chirurgiens, qui veillaient alternativement et l'aidaient dans les pansements. Le traitement, long et pénible, dura trois mois; mais une guérison complète en résulta. En pleine convalescence, le général prit congé de l'empereur. Un majorat et des décorations acquittèrent envers lui la dette du prince et de l'État. La manière dont il acquitta la sienne envers l'habile opérateur qui lui avait sauvé la vie mérite d'être signalée.

Au moment de monter en voiture, il remet à un général de ses amis une lettre et une petite boîte, en lui disant : « Je ne puis quitter Vienne sans remercier M. Larrey; faites-moi le plaisir de lui envoyer, de ma part, cette marque de ma reconnaissance. Ce bon Larrey! je n'oublierai jamais les services qu'il m'a rendus. » Le lendemain, l'ami s'acquitta de la commission. Un gendarme est chargé de l'épître et du cadeau. Il arrive à Schœnbrunn pendant la parade; il cherche et demande dans les rangs M. Larrey. « C'est une lettre et une boîte que je lui apporte de la part du général A... » Larrey mit le tout dans sa poche; mais après la parade, il en prit connaissance, et, remettant le paquet à Cadet de Gassicourt, pharmacien de l'empereur, il lui dit : « Voyez, et dites-moi ce que vous en pensez (1). » La lettre était fort jolie; quant à la boîte, elle renfermait un diamant qui pouvait valoir 60 francs.

Cette mesquine récompense en rappelle une glorieuse et digne que Larrey avait reçue de l'empereur pendant la campagne d'Égypte.

A la bataille d'Aboukir, le général Fugières fut opéré, sous le canon de l'ennemi, d'une blessure dangereuse à l'épaule par Larrey, et, se croyant au moment de mourir, offrit son épée au général Bonaparte, en lui disant : « Général, un jour peut-être vous envierez mon sort. » Le général en chef fit présent de cette épée à Larrey, après y avoir fait graver le nom de Larrey et celui de la bataille. Cependant le général Fugières ne mourut point; il fut sauvé par l'habile désarticulation qu'il avait subie, et pendant dix-sept ans il a commandé les invalides à Avignon.

Après la victoire de Bautzen, remportée le 20 mai 1813, tous les blessés qui pouvaient encore marcher étaient déjà sur la route de Dresde, où de nombreux secours les attendaient. Mais sur le champ de bataille étaient étendus plus de dix mille hommes, Français, Prussiens, Russes, etc., etc., mutilés, respirant à peine, dans un état à faire pitié. Les efforts du bon et infatigable baron Larrey et d'une multitude de chirurgiens, encouragés par son exemple héroïque, ne suffisaient pas encore aux premiers pansements. Et quels moyens de transport pour ces malheureux pouvait-on trouver dans cette campagne désolée, dont tous les villages avaient été saccagés et brûlés, où il ne restait plus ni chevaux ni voitures! Fallait-il donc laisser périr tous ces hommes dans les plus atroces douleurs, faute de pouvoir les conduire dans la capitale de Saxe?

Ce fut alors que cette population de villageois, que les désastres de la guerre devaient avoir aigris, qui voyaient leurs demeures incendiées, leurs champs ravagés, voulut donner à toute l'armée le spectacle de ce que la pitié peut inspirer au cœur de l'homme. Ils s'aperçurent des inquiétudes cruelles auxquelles se livraient Larrey et ses collègues sur le sort de tant de malheureux blessés. En un instant, hommes, femmes, enfants, vieillards accourent avec des brouettes. Les blessés sont enlevés, sont posés sur ces frêles voitures; deux ou trois personnes se mettent à chaque brouette et la conduisent ainsi jusqu'à Dresde, s'arrêtant dès que, par un cri ou par un signe, le blessé demandait du repos; s'arrêtant pour replacer les bandages que le mouvement avait dérangés; s'arrêtant auprès d'une source pour lui donner à boire et calmer ainsi la soif

(1) En voyant la missive et le cadeau, Cadet de Gassicourt ne put s'empêcher de dire : « Le général d'A... ne brûle pas du feu de la reconnaissance, et nous n'en voyons qu'une étincelle (nom de ces petites bagues de fantaisie). »

qui le dévorait. Jamais on n'avait rien vu d'aussi touchant.

Ce fut à cette époque que Larrey eut avec l'empereur une très-vive et mémorable discussion. Parmi le grand nombre de blessés qu'avaient donnés les batailles de Lutzen et de Bautzen, on avait trouvé près de 3,000 soldats de toutes armes ayant les doigts tronqués ou les mains déchirées par des balles. Napoléon, trompé par quelques personnes qui avaient coutume de voiler la vérité, crut que ces pauvres jeunes gens s'étaient mutilés volontairement pour se dispenser du service. Il le dit à Larrey, qui se récria hautement, affirmant que c'était impossible, qu'une telle lâcheté n'était point dans le caractère de ces intrépides conscrits. Comme l'empereur insistait, Larrey, s'autorisant de ce qu'il avait vu en Pologne, et surtout en Espagne, sur des soldats irréprochables, se laissa emporter jusqu'à le taxer d'injustice.

Les choses en étaient là, quand de nouvelles insinuations perfides transmises au souverain eurent pour résultat de faire mettre en jugement, pour être exécutés par la voie la plus prompte, 2,632 hommes recherchés dans les rangs de chaque régiment et renfermés dans un camp retranché où ils durent attendre qu'on prononçât sur leur sort. Napoléon ordonna la formation d'un jury chirurgical ayant pour mission de signaler les militaires reconnus coupables du délit imputé à tous; et sur la déclaration que le jury en ferait après un consciencieux examen, ils devaient être mis sur-le-champ à la disposition du général grand prévôt de l'armée.

Ce jury, composé de MM. Larrey, président; Evé, chirurgien principal; Charmes, Thébaut et Bécœur, chirurgiens-majors, se livra aux investigations les plus scrupuleuses qui le déterminèrent à conclure à l'unanimité :

« 1° Que presque toutes les plaies ont été faites par « des corps contondants poussés par armes à feu et un « petit nombre par armes blanches dirigées contre les « blessés;

« 2° Que la majeure partie des hommes a présenté « en même temps d'autres blessures sur diverses par- « ties du corps ou des déchirures de vêtements faites « par le passage des balles;

« 3° Que le petit nombre des blessés chez qui les « circonstances précitées ne se sont pas offertes d'une « manière aussi évidente se compose précisément d'an- « ciens soldats sur le dévouement desquels il n'est pas « permis de douter.

« Le jury, en se résumant, proteste qu'il est physi- « quement impossible d'établir la moindre preuve « qu'aucun des militaires visités par lui se soit mutilé « volontairement. »

Larrey, qui croyait avoir déplu en cette circonstance et qui attendait sa disgrâce avec calme, alla présenter courageusement le rapport à l'empereur.

« Eh bien! Monsieur, persistez-vous toujours dans votre opinion?

« — Je fais plus, Sire, répondit l'illustre chirurgien en chef, je viens la prouver à Votre Majesté. »

Saisissant le rapport avec une sorte de mouvement convulsif et un front sévère :

« C'est bien, Monsieur, dit Napoléon, je m'en occuperai. »

Et il se mit à marcher à grands pas dans son appartement, d'un air agité et combattu.

« Mais Napoléon avait l'instinct sublime, et les « grandes et bonnes actions exerçaient sur lui un grand « empire. » (*Histoire de France*, par Montgaillard.)

Revenant bientôt à Larrey, avec un visage tout à fait dégagé, il lui prit affectueusement la main, et lui dit d'une voix émue :

« Adieu, monsieur Larrey, vous êtes un parfait homme de bien; je voudrais n'être entouré que d'hommes comme vous, mais les hommes comme vous sont bien rares. On vous portera mes ordres. »

Le baron Fain se présenta, quelques heures après, chez Larrey, et lui remit, de la part de l'empereur, une lettre extrêmement flatteuse, où il le félicitait d'avoir soutenu avec fermeté une opinion qu'il savait être vraie, honorable et pleine d'humanité. Cette lettre, en outre, était accompagnée d'un portrait de l'empereur, enrichi de diamants, d'un présent de 6.000 francs en or et du brevet d'une pension viagère de 3,000 francs indépendante de tout traitement.

Une loi de 1817 supprima cette pension qui avait une si glorieuse origine; mais elle fut rendue, en 1818, à Larrey par les chambres législatives, qui en firent l'objet d'une disposition spéciale.

P. J. Cabaret, D. M. P.
(*Gaz. des hôp.*)

FORMULES.

CÉRAT CONTRE LA BRULURE.

Prenez : Cérat ordinaire..... 100 grammes.
Jaune d'œuf..... 50 —
Mêlez.

Ce cérat, étendu sur de la charpie, est excellent pour hâter la cicatrisation des plaies peu profondes occasionnées par la brûlure.

CÉRAT DE HUFELAND.

Prenez : Cérat ordinaire..... 100 grammes.
Oxyde de zinc sublimé. } De ch. 6 —
Lycopodium en poudre. }

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mai 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 94.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des palpitations et des douleurs dans la région du cœur. — Perte d'un œil occasionnée par un éclat de capsule fulminante. — Emploi du vin de colombo composé dans le traitement du choléra. — De la scrofulaire aquatique contre les ulcères scrofuleux. — Cas d'empoisonnement par l'encre — Emploi de l'extrait de sang de bœuf chez les malades débilités.— Hygiène alimentaire : De l'huître considérée comme aliment (suite). — Variétés et nouvelles. — Formule : Nouveau looch à l'huile de foie de morue. — Feuilleton.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 MAI 1854.

On a observé depuis quelques jours une sorte d'épidémie de coliques accompagnées de diarrhée, de défaillances et de quelques légères douleurs dans les membres. La fréquence de ces indispositions est aujourd'hui beaucoup diminuée, et les symptômes que nous signalons n'offrent d'ailleurs aucune gravité.

Le traitement hygiénique de ces coliques consiste dans l'usage de boissons légèrement aromatiques, le tilleul et l'eau de fleurs d'oranger, par exemple ; il ne nécessite pas la diète, et on a remarqué au contraire qu'il est plus avantageux de multiplier les repas en les rendant moins copieux, de faire usage de viande succulente et de bon vin. Après ces repas légers, on peut prendre sans inconvénient un peu de thé ou de café.

Les maladies très-graves continuent à être rares, l'état général de la santé publique est toujours assez satisfaisant, et les chaleurs, qui ne peuvent se faire attendre longtemps, feront disparaître à coup sûr les maux de gorge qui règnent encore sur une assez grande échelle.

DES PALPITATIONS

ET DES DOULEURS DANS LA RÉGION DU COEUR.

« Dans les cas très-communs, a écrit le professeur Bouillaud, où les malades rapportent à une grave maladie du cœur les palpitations nerveuses qu'ils éprouvent, cette idée entretient et accroît même les palpitations. Si le médecin qu'ils consultent est assez habile et à la fois assez heureux pour les convaincre de leur erreur, les malades dont il s'agit sont déjà à moitié guéris. Ce n'est peut-être pas exagérer que de dire qu'il est plus important de guérir l'erreur de ces malades que de guérir leurs palpitations. »

Il est en effet très-ordinaire de rencontrer, dans le monde, des personnes qui se plaignent de palpitations, en parlent avec crainte, quelquefois même avec une véritable terreur, persuadées qu'elles sont, qu'une maladie grave du cœur existe chez elles et que ses progrès incessants ne tarderont pas à les faire périr. La crainte des maladies du cœur est si grande, à cause de leur réputation d'incurabilité, que les palpitations les moins dangereuses portent par elles-mêmes les malades à la tristesse ; il n'est pas rare de voir jusqu'à des médecins, qui se trouvant dans ce cas, se persuadent qu'ils sont atteints d'une affection très-grave du cœur.

Une foule de causes cependant peuvent faire naître l'indisposition que nous signalons ; sous leur influence des palpitations accompagnées de douleurs dans la région du cœur se montrent fréquemment, et il suffit de faire disparaître ces causes pour faire cesser les phénomènes qui inspirent parfois tant

d'inquiétude. Ces causes sont en première ligne les affections vives de l'âme, les passions violentes et tout ce qui agit avec force sur l'individu moral, que ce soit brusquement et par saccades ou d'une manière moins violente, mais continue. Tels sont la colère, la joie, le désespoir, la frayeur, la mélancolie, la jalousie, etc. Dans cette catégorie on peut ranger certains excès, les veilles prolongées, les travaux intellectuels très-opiniâtres.

Un régime trop excitant, l'abus des boissons spiritueuses ou de mets succulents et trop abondants, peuvent aussi produire un état particulier qui prédispose aux palpitations.

Enfin les jeunes filles qui ont les pâles couleurs, et dont le sang est au contraire trop pauvre, éprouvent parfois des battements de cœur très-incommodes.

Quant aux palpitations qui se produisent sous l'influence des exercices violents, d'efforts multipliés, de courses prolongées, tout le monde sait qu'elles disparaissent aussitôt que le corps est au repos. Toutefois l'exercice très-souvent renouvelé pourrait les faire persister, même après qu'il a cessé, et nous avons vu dernièrement une jeune fille à laquelle on fut obliger d'interdire cette espèce de jeu que l'on désigne par l'expression de *sauter à la corde;* elle avait acquis des palpitations persistantes et très-intenses.

Pour le médecin, il n'est pas difficile, dans le plus grand nombre des cas, de différencier des palpitations sans gravité qui nous occupent ici, de celles qui se rattachent à une maladie sérieuse, il lui suffit pour cela d'appliquer son oreille, pendant quelques instants, sur la région du cœur; mais pour le malade, livré à ses seules connaissances et aux écarts de son imagination, cela n'est pas la même chose. Cependant lorsque l'on souffre ainsi, on doit d'abord se dire que les maladies organiques du cœur sont assez rares, comparativement au chiffre des autres maladies, tandis que les simples palpitations sont très-fréquentes. Puis lorsque les palpitations existent depuis longtemps sans qu'elles aient été accompagnées d'hydropisie, d'enflure des extrémités inférieures, d'une teinte violacée du visage, ou de quelque autre symptôme extraordinaire, il y a déjà de très-grandes probabilités pour qu'il ne s'agisse que d'une simple indisposition. Les phénomènes dont nous parlons auraient dû d'ailleurs préoccuper le malade, et il devrait, s'il ne l'avait déjà fait, consulter son médecin le plus pomptement possible.

Le praticien expérimenté appliquera, ainsi que nous l'avons déjà dit, son oreille sur la région du cœur, et en quelques instants il sera fixé. Lorsqu'il aura rendu son arrêt, lorsqu'il aura dit au malade qu'il ne doit avoir aucune inquiétude, que celui-ci se rassure donc, car au moyen des investigations dont la médecine moderne s'est enrichie, on peut mesurer exactement, géométriquement le cœur, comme si il était à nu et visible. On peut constater si les bruits qu'il fait entendre sont naturels ou si ce sont des bruits de soufflet, de râpe, de scie, de cuir neuf que l'on froisse, de claquement, etc.; car les bruits les plus étranges peuvent exister dans ces sortes d'affections et traduire telle ou telle lésion : l'on a signalé des bruits analogues à celui que produit le jouet appelé diable, ceux qui imitent le vent qui traverse une serrure, le bourdonnement des mouches, le miaulement du jeune chat, le roucoulement plaintif de certains oiseaux, etc., etc.

Mais toutes ces recherches si précieuses pour l'art médical ne doivent pas effrayer le malade; elles doivent, au contraire, le rassurer et lui faire comprendre que le degré de certitude de sa situation sera exactement connu. Lors même qu'il éprouverait des mouvements tumultueux du cœur, des battements violents, des douleurs et des secousses dans le côté gauche de la poitrine, il doit être hors d'inquiétude lorsque le médecin, s'appuyant sur la science qu'il a si laborieusement acquise, vient lui dire que sa vie ne peut être en danger.

Le plus souvent, c'est dans les ressources offertes par l'hygiène que l'on trouve les moyens de faire disparaître les palpitations dites nerveuses, et en éliminant, lorsqu'elles existent, les causes morales ou physiques que nous avons signalées, on peut vaincre la maladie. Il est vrai que certaines situations morales peuvent exister en dehors de la volonté du malade lui-même, mais on peut souvent puiser en soi une certaine énergie qui suffit pour la réussite.

Lorsque les palpitations coïncident chez les jeunes filles avec la chlorose, vulgairement appelée *pâles couleurs*, elles sont sans gravité aucune, mais la maladie qui les produit réclame les secours de l'art. Il en est de même de celles qui se rattachent à un rhumatisme dont les douleurs s'étendent jusque dans le bras ou l'épaule gauche, c'est à cette dernière maladie que doit s'adresser le traitement.

Enfin on fera disparaître presque entièrement les palpitations en agissant sur la peau par des frictions répétées matin et soir sur tout le corps avec de la flanelle sèche. Les frictions un peu stimulantes sur la région du cœur sont également avantageuses; telles sont celles qui sont pratiquées avec un mor-

ceau de flanelle imprégné de la préparation suivante :

Ammoniaque liquide,	4 grammes.
Huile d'amandes douces,	20 grammes.

Mêlez.

Si on joint à cela des potions éthérées additionnées d'eau de fleurs d'oranger et de sirop d'écorce d'orange, sans oublier les préceptes hygiéniques dont nous avons parlé, on se débarrassera presque à coup sûr de cette ennuyeuse indisposition.

Dr Reinvillier.

Perte d'un œil occasionnée par un éclat de capsule fulminante.

Les accidents occasionnés par les éclats de capsules fulminantes sont fréquents, parfois graves, et pourtant ne servent de leçon à personne. Le *Médecin de la maison* (tome I, page 528) a déjà appelé l'attention de ses lecteurs sur ces sortes d'accidents; néanmoins j'espère qu'on ne considérera pas comme une vaine superfétation le récit du fait suivant.

Un jeune homme, apprenti maréchal, possédait deux ou trois capsules destinées à des fusils de munition. Voulant se défaire de ces capsules, au moment du désarmement de la garde nationale, il en fit éclater une première en la frappant d'un coup de marteau. Il allait faire détoner la seconde quand une femme se précipita vers l'enclume pour entraîner un jeune enfant qui s'amusait de la détonation. Le jeune homme inexpérimenté, ne tenant aucun compte de la frayeur de la mère, frayeur qu'il prend pour de la pusillanimité, laisse tomber son marteau; à l'instant la capsule se brise, et l'un des éclats passant sous le bras soulevé de la mère, traverse la paupière inférieure, entre dans le globe de l'œil, du côté externe, déchire en passant la membrane iris, et va se loger dans l'intérieur même du globe de l'œil, sur la paroi interne, du côté du nez. Dans ce trajet, plusieurs vaisseaux sont déchirés, le globe de l'œil est rempli de sang. Heureusement la plaie extérieure reste béante et donne passage à un liquide sero-sanguinolent très-abondant. Je fais, en vain, des recherches pour retrouver la partie de capsule, cause des accidents. Un stylet d'argent promené dans l'intérieur de l'œil avec la prudence réclamée pour une opération si délicate et si dangereuse, ce stylet, dis-je, ne peut me mettre sur la voie de l'agent nuisible. Je renonce bientôt à toute tentative, malgré la juste crainte que m'inspire la présence certaine d'un morceau de cuivre dans le globe de l'œil, et je me trouve réduit à des moyens palliatifs.

A dater de ce moment la malade n'a jamais pu se servir de son œil. A peine a-telle pu, pendant les dix ou quinze jours qui ont suivi l'accident, distinguer une légère teinte blanche lorsqu'elle se tournait du côté d'une fenêtre bien éclairée. L'hémorrhagie intérieure s'arrête d'elle-même le troisième jour, le sang épanché se résorbe peu à peu, et, alors seulement on put juger de l'étendue des désordres de l'œil. Mais les accidents n'étaient pas encore arrivés à leur terme.

La malade continue à ressentir des douleurs considérables, qui ne lui laissent de repos ni jour ni nuit; les élancements envahissent le globe de l'œil tout entier et se prolongent jusque dans l'intérieur de la tête. La membrane muqueuse qui recouvre le globe oculaire et tapisse la face interne des paupières s'enflamme et suppure. Enfin, après un mois environ d'attente et de souffrance cruelle, le globe de l'œil semble se déformer. La cicatrice se trouble et se recouvre d'une sorte de fausse membrane d'un blanc grisâtre. Un gonflement local se produit au niveau de cette cicatrice, et forme comme une portion de sphère plus petite se détachant de la sclérotique, ou blanc de l'œil. En examinant avec beaucoup de soin, je crois reconnaître un petit point noir entre les lèvres de la plaie. Un stylet métallique m'apprend que cette pointe offre de la résistance. Des pinces fines me servent à saisir le point dont il est question. Elargissant alors la plaie à l'aide de tractions ménagées avec prudence dans différents sens, je parviens enfin à extraire du globe de l'œil un morceau de cuivre irrégulièrement déchiré et un peu contourné sur lui-même. Ce morceau de cuivre n'était autre chose qu'un fragment de la capsule frappée si imprudemment par le jeune apprenti. Le séjour de ce fragment de capsule dans l'œil avait été de quarante-cinq jours.

Après l'opération, l'œil n'a pas recouvré la faculté de voir. Les douleurs ont continué avec la même intensité pendant un mois, puis elles ont diminué de plus en plus, sans toutefois disparaître complètement La plaie s'est cicatrisée spontanément, les accidents inflammatoires ont disparu, mais la malade a perdu, à tout jamais, l'espoir de se servir de son œil.

Répétons, en terminant, que les accidents les plus redoutables peuvent être la suite de jeux imprudents, et que l'on ne saurait trop mettre en garde contre de pareils dangers, surtout les jeunes gens dont la témérité égale l'inexpérience.

Dr Bourdin.

Emploi du vin de colombo composé dans le traitement du choléra,

PAR M. LE DOCTEUR CARON.

Un médecin aussi savant que modeste, M. le docteur Caron, a plusieurs fois publié dans les journaux de médecine les résultats de ses recherches sur l'emploi de l'acide hydrochlorique dans le traitement des maladies. Ce praticien, encouragé par le succès, s'est trouvé naturellement porté à continuer ses expériences en les adressant à une maladie qui semble défier la médecine et les médecins, au choléra.

Les travaux de M. Caron ne sont pas le résultat d'une théorie plus ou moins douteuse, ils s'appuient sur de laborieuses observations, sur des faits recueillis au lit du malade, et ils ont par conséquent une grande valeur thérapeutique. Mais laissons parler l'auteur en rapportant ce qu'il a publié dans la *Gazette des hôpitaux :*

Je ne m'arrêterai pas, dit M. Caron, à discuter sur la nature et les causes de cette terrible maladie, que l'expérience du siècle n'a encore pu éclairer. Je m'attacherai uniquement à reproduire la composition d'un médicament, qui, dans ces derniers temps, m'a singulièrement favorisé pour combattre les accidents prodromiques du moment, comme en 1849 il m'avait réussi à guérir le choléra bien confirmé. Je n'insisterai que sur sa préparation, son mode d'administration et les effets les plus constants qu'il fournit.

Voici la formule de cette préparation, à laquelle j'ai donné le nom de vin de colombo composé :

Vin de quinquina,	1,000	grammes.
Teinture d'écorce d'orange..	30	—
Id. de genièvre,	30	—
Id. de colombo,	30	—
Esprit de sel fumant,	11	—

Dans ces conditions, ce médicament tonique, antispasmodique et légèrement excitant, constitue une potion très-supportable qui s'administre suivant la nature des cas, l'intensité des accidents et la constitution des sujets, à la dose d'une cuillerée à bouche chaque quart d'heure, chaque demi-heure ou chaque heure, en raison de la décroissance des symptômes; je dois ajouter que dans certains cas, afin de favoriser la tolérance du médicament, il m'est arrivé de l'édulcorer soit avec le sirop de tolu, soit avec le sirop diacode, dans la proportion de trente à quarante-cinq grammes pour cent grammes du mélange.

Dans les cas graves de 1849, dont j'ai parlé plus haut, il a toujours été donné pur sans inconvénient.

Le premier effet qu'il produit est un sentiment de chaleur locale sur l'estomac, qui se répand promptement par toute l'économie, surtout quand il est administré avec persévérance et avec rapidité. Il s'est rencontré peu de cas dans lesquels le médicament a été vraiment désagréable, circonstance qui néanmoins nous a conduit au système d'édulcoration indiqué plus haut. Dès les premières cuillerées, les vomissements se ralentissent et cessent même complétement, la langue s'humecte, une chaleur générale se manifeste, et bientôt survient une abondante transpiration, et cela à la quatrième ou cinquième cuillerée; les garde-robes se modifient, diminuent de fréquence pour cesser complétement; les urines reparaissent plus tardivement. Au milieu des modifications symptômatiques générales que nous énumérons, il est un phénomène qui se produit avec une certaine intensité, c'est l'altération; la soif est tellement prononcée que les malades sont tourmentés par le désir de boire froid, ce dont il faut se défendre avec la plus scrupuleuse attention, car j'ai vu des malades chez lesquels la réaction la plus évidente, et considérée comme la plus favorable à l'issue de la maladie, a été promptement interrompue par des boissons fraîches, qui ont immédiatement entraîné la mort. Dans ces cas, le produit de la perspiration cutanée devient poisseux, visqueux, exactement comme de la mélasse.

Pour satisfaire au besoin incessant qui tourmente les malades, je suis dans l'habitude de leur donner pour tisane une infusion légère de camomille bien chaude et sucrée. Par cette méthode je suis arrivé au résultat si satisfaisant de seize décès sur quatre-vingt-six cas de choléra que j'ai eus à soigner en 1849. Et, dans ce nombre de morts, il convient de signaler les imprudences commises par les malades relativement à la soif. Je me hâte d'ajouter que ce mode de traitement n'exclut en aucune façon les topiques chauds extérieurs, les applications rubéfiantes locales et générales, cataplasmes, sinapismes, frictions. Dans l'immense majorité des cas, ces moyens ont toujours suffi à triompher des accidents, voire même des crampes.

Si dans certains cas aussi, la réaction a paru se manifester avec une certaine énergie sur les organes importants à la vie, le cerveau ou la poitrine, soit même sur les viscères abdominaux, les dérivatifs soit locaux, soit généraux (sangsues ou saignées) sont devenus les parties adjuvantes du traitement. Ce sont d'ailleurs des indications pratiques que saisira tout médecin observateur, sous l'influence de

cette médication, comme sous tant d'autres. D'ailleurs, la maladie est promptement jugée, et il m'a paru que la convalescence était moins longue que par toute autre méthode. Pour justifier la valeur de cette médication, je rapporterai deux observations récentes de symptômes cholériformes que j'ai rencontrés dans ma pratique.

Observation I. — M. D..., agent comptable d'une forte maison de graineterie du quai de la Mégisserie, âgé de cinquante-cinq ans, est pris tout à coup dans la nuit du 26 avril, de violentes coliques d'estomac et de ventre, de nausées, et va douze fois à la garde-robe en huit heures de temps. Il accuse des crampes et une difficulté d'uriner considérable avec agitation générale. Pouls élevé (à 120) quoique mou, dépressible; chaleur générale, soif ardente.

Appelé à sept heures du matin, je lui fis immédiatement prendre une cuillerée de la potion indiquée, édulcorée avec 30 grammes de sirop diacode; infusion de camomille, cataplasme, lavement d'eau de son avec addition de diascordium, 4 grammes.

Je revis le malade le soir. Il avait passé une assez bonne journée, quoique bien fatigué; une seule garde-robe, quelques crampes légères. — Continuation de la potion; cataplasmes, diète.

Le 27, amélioration très-sensible. Pas d'évacuations alvines; sentiment vague de fatigue, mais peu de crampes. — Le régime est continué; la potion prise toutes les deux ou trois heures, et le 28 il pouvait aller à ses affaires; l'appétit était revenu.

Observation II. — Mme P..., loueuse de chaises de Saint-Séverin, est également prise, le 28 avril, d'une abondante diarrhée blanche, avec tranchées, crampes, léger refroidissement, excavation des yeux, langue grisâtre, nausées sans vomissement, besoins d'uriner très-fréquents. Immédiatement elle est mise à l'usage de la mixture édulcorée, avec sirop diacode; lavement d'eau de son avec 4 grammes de diascordium; camomille pour tisane. La potion est prise toutes les heures.

Le 29, amélioration. Deux garde-robes seulement, plus de frissons, chaleur générale de bonne nature; cependant de temps à autre elle éprouve des mouvements convulsifs des membres qui la forcent à garder le lit. Cataplasmes, potion toutes les heures, diète.

Le 30, le mieux se confirme; les crampes ont disparu, les urines se sont régularisées, la soif est moindre, mais la langue devient saburale. Continuation de la potion.

Le 1er mai, disparition de tous les accidents cholériques, accablement profond, langue sale, épaisse. — Je conseille pour le lendemain quatre prises purgatives :

Calomel,	50 centigrammes.
Scammonée,	1 gramme.
Jalap,	15 centigrammes.

Mêlez; divisez en quatre paquets; un d'heure en heure; bouillon de veau léger, cataplasmes sur le ventre, diète.

Le 2, amélioration confirmée, appétit. — Bouillon, potages. La potion est encore continuée après chaque repas.

Le 3, la malade a pu retourner à ses occupations.

Ces observations, et beaucoup d'autres que je pourrais rapporter, paraissent justifier l'utilité de cette préparation, qui, sans être unique dans l'histoire de la thérapeutique, a bien quelque analogie avec la formule de Reich, qui a aussi conseillé l'emploi de l'acide hydrochlorique dans le choléra. Ce praticien commençait par administrer les vomitifs, faisait exposer les malades à l'air frais et leur donnait la potion suivante :

Mucilage d'althéa,	5 onces.
Acide muriatique,	1 gros.
Esprit de sel dulcifié,	1 —
Eau distillée,	8 onces.

Mêlez selon l'art pour une potion. Une cuillerée à bouche toutes les heures.

Malin, de son côté, a hautement préconisé les avantages de l'acide hydrochlorique associé à l'opium dans le traitement de la dyssenterie.

De la scrofulaire aquatique contre les ulcères scrofuleux.

Un homme de quarante-cinq ans, d'un tempérament lymphatique, d'une corpulence grêle, portait depuis des années, sur les parties latérales du cou, un certain nombre de ganglions indurés. En 1836, plusieurs de ces grosseurs s'enflammèrent et donnèrent lieu à une collection de pus. M. Sère, consulté au mois de juin 1838, apprit que des remèdes très-divers avaient été mis en usage sans beaucoup de succès. A cette époque, en effet, quatorze ulcérations présentant le caractère scrofuleux dévoraient les côtés du cou.

Présumant que le nom de la *scrofulaire* provenait peut-être d'une propriété anti-écrouelleuse, M. Sère résolut de s'en assurer. Il fit préparer un extrait de scrofulaire qui fut journellement pris par le malade

sous la forme de pilules et à doses croissantes; en même temps des feuilles fraîchement écrasées étaient localement appliquées sous forme de cataplasmes. Le résultat en fut heureux, car à la fin du mois d'août, c'est-à-dire en moins de trois mois, toutes les ulcérations étaient cicatrisées.

(*Revue thérapeutique du Midi.*)

M. Sère (de Muret) ne s'était pas trompé, car de tout temps la scrofulaire a été recommandée comme tonique, résolutive et anti-scrofuleuse ; quelques auteurs affirment même que l'usage qu'on en a fait n'avait pas d'autre fondement que l'analogie que l'on avait trouvée entre les renflements que la racine de la scrofulaire présente de distance en distance, et les glandes du cou engorgées chez les individus affectés de scrofules. Cependant l'emploi de cette plante est devenu assez restreint depuis quelques années; on a presque oublié qu'on lui attribuait jadis de grandes vertus, et le succès obtenu par M. Sère prouve que l'on devrait souvent revenir aux moyens les plus simples, et rechercher parmi les plantes, même les moins usitées, beaucoup de médicaments précieux qui ne manqueraient pas de s'y rencontrer.

(*Note du rédacteur.*)

Cas d'empoisonnement par l'encre.

L'encre n'est pas rangée par les toxicologistes au nombre des poisons, car les substances avec lesquelles elle est faite ordinairement sont en effet sans action malfaisante sur l'économie. Il existe cependant quelques faits qui prouvent que l'encre prise en quantité notable peut déterminer des accidents d'empoisonnement; l'observation suivante, rapportée par un journal anglais, vient encore donner une nouvelle preuve de cette assertion :

Un soldat en état d'ivresse but, par mégarde, la valeur d'un grand verre d'encre. Après avoir dormi une heure, il se réveilla avec les plus atroces souffrances. La couleur de ses lèvres et de sa langue, aussi bien que le liquide resté au fond du verre, firent reconnaître tout d'abord que l'empoisonnement était dû à l'encre.

Le malade éprouvait une faiblesse extrême, des tremblements dans les membres et de violents battements de cœur. Les symptômes d'inflammation des organes digestifs étaient aussi accompagnés d'accidents nerveux, de mal de tête et de crampes très-douloureuses dans les cuisses.

Après quatre ou cinq heures, le malade commença à vomir une masse pâteuse mêlée d'encre, dont la couleur eût fait supposer un empoisonnement par l'acide sulfurique.

On lui administra des boissons mucilagineuses et sucrées (tisane de graine de lin et sirop de gomme) qui, après quelque temps, produisirent l'effet désiré. Le troisième jour le malade entre en convalescence ; mais se plaignant encore quelque temps de faiblesse dans les reins, de tremblements dans les cuisses et d'une douleur accablante et périodique siégeant derrière la tête et s'étendant quelquefois tout le long de la colonne vertébrale.

Emploi de l'extrait de sang de bœuf chez les malades débilités.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des succès obtenus en France et en Allemagne par l'extrait de sang de bœuf employé contre la débilité qui accompagne ou suit les maladies. Dans le n° 37 du *Médecin de la maison* (15 janvier 1852), nous disions que ce médicament était utile dans les cas de diarrhées chroniques chez les enfants, d'épuisement après les fièvres typhoïdes, les fluxions de poitrine graves ; à la suite de suppuration d'abcès et d'ulcères scrofuleux ; après les hydropisies survenues à la suite de la scarlatine, etc.

Les praticiens allemands ont continué à utiliser l'extrait de sang de bœuf, et ont même étendu le nombre des circonstances auxquelles il pouvait convenir. Les expériences de M. Berton et celles de M. Marchal de Calvi, dont nous avons parlé, sont aujourd'hui pleinement confirmées, et l'*Union médicale* vient de publier, d'après les journaux allemands, des faits qui prouvent quelle est l'importance du médicament qui nous occupe.

La formule donnée par ces journaux ne diffère pas de celle que nous avons indiquée en 1832, mais la dose à laquelle les médecins donnent maintenant l'extrait de sang de bœuf a considérablement augmenté; autrefois elle ne dépassait guère deux à quatre grammes par jour, maintenant il s'agit de plus de quinze grammes. Voici le mode de préparation que nous avons déjà enregistré, nous le reproduisons aujourd'hui pour les personnes qui ne possèdent pas la collection du journal.

On passe du sang de bœuf frais à travers un tamis de crin ; on le fait ensuite évaporer au bain-marie jusqu'à dessication complète, et on obtient ainsi une poudre qui renferme tous les éléments constituants

au sang, à l'exception de l'eau. C'est cette même poudre qui est donnée sous le nom d'extrait de sang de bœuf à la dose de cinquante centigrammes, jusqu'à quinze et vingt grammes par jour, mélangée avec de l'eau ou du lait.

Cet extrait de sang de bœuf, dit M. Hœring, est soluble dans les sucs de l'estomac et constitue un aliment générateur du sang dans la véritable acception du mot; il est bien préférable à l'huile de foie de morue, à cause de la quantité de matériaux nutritifs qu'il renferme sous un petit volume, et aussi à cause de la facilité avec laquelle il est supporté par les estomacs les plus sensibles. De fortes doses ne produisent aucun trouble dans les voies digestives, seulement les matières sont colorées en noir. Si les enfants ont quelquefois un peu de répugnance à prendre ce médicament en commençant, plus tard, au contraire, ils le prennent avec une grande avidité. Des enfants arrivés au plus haut degré de l'épuisement, et dont l'estomac était tellement sensible qu'il ne pouvait supporter le lait et le bouillon, encore moins l'huile de foie de morue, s'accommodaient parfaitement de l'extrait de sang de bœuf.

Il faut avoir soin de faire sécher lentement le sang au bain-marie pour éviter la carbonisation, et, en outre, la préparation doit être souvent renouvelée.

Parmi les faits rapportés par M. Hœring, il en est trois qui méritent une attention toute particulière: le premier est relatif à une petite fille de deux ans, atteinte d'une paralysie commençante des extrémités inférieures et d'une faiblesse générale. Il y avait chez elle perte d'appétit, flaccidité des chairs, pouls petit et vide, déviation de la colonne vertébrale en arrière et à gauche dans une portion de son étendue. Différents moyens avaient été employés pour combattre cette courbure; les uns généraux, tels que le fer, les bains, un régime convenable, le coucher sur le ventre; les autres locaux, tels que des vésicatoires. Peu à peu il y eut de l'amélioration, l'enfant put mettre le pied par terre, faire quelques pas, et la courbure avait diminué.

Cependant la petite malade conservait sa faiblesse et sa mauvaise mine, ce qui engagea M. Hœring à prescrire l'extrait de sang de bœuf, d'abord à la dose de cinquante centigrammes; puis, en augmentant peu à peu la dose, il arriva à donner quarante-cinq grammes en six semaines. A cette époque, l'enfant était devenu beaucoup plus vif et plus fort, mangeait, marchait et dormait beaucoup mieux; le pouls était plus plein, et après quelques semaines, pendant lesquelles on employa encore trente grammes de ce médicament, la convalescence était parfaite; l'état de faiblesse avait entièrement disparu, ainsi que la courbure de la colonne vertébrale, ou peu s'en faut.

Dans le deuxième cas, le même médecin fut appelé auprès d'un jeune garçon âgé de huit ans, et malade de la poitrine, traité sans succès, depuis près de six mois, par trois médecins, regardé comme entièrement perdu depuis six semaines, ne prenant plus de médicaments et se nourrissant seulement d'un peu de lait; sa pâleur était très-grande; il y avait de l'amaigrissement, des sueurs abondantes et continuelles; œil mort, voix éteinte, langue sèche, rougeâtre, haleine fétide, peau froide, visqueuse, pouls à peine sensible de soixante-dix à soixante-douze pulsations par minute et à peine perceptibles. Le petit malade toussait jour et nuit, expulsait des mucosités purulentes, d'un vert jaunâtre, répandant une odeur fétide. Pas ou très-peu de sommeil depuis six semaines.

L'administration du sang de bœuf à la dose de soixante-dix centigrammes dans soixante grammes d'eau, avec un peu de gomme arabique et un centigramme de morphine, commença à améliorer le sommeil; puis, au bout de trois semaines, on avait dépassé trente grammes de cette préparation, et l'amélioration était déjà très-marquée.

Quinze jours après, lorsqu'on eut dépensé encore soixante grammes de cet extrait, le mieux était encore bien plus sensible : sommeil meilleur, expectoration et toux beaucoup plus rares, fétidité de l'expectoration moindre, un peu plus d'appétit, la physionomie meilleure, pouls et parole plus forts, et en même temps les signes physiques de l'état de la poitrine avaient à peu près disparu. On donne du bouillon et du jaune d'œuf.

Dans la septième semaine, l'enfant jouait assis dans son lit. On continua le même traitement, plus des bains de malt, et après cinq mois pendant lesquels le petit malade avait pris, en tout, trois cents grammes (dix onces) d'extrait, le rétablissement était complet.

Enfin, dans le troisième cas, chez un homme de quarante ans, qui souffrait depuis plusieurs mois du bas-ventre et de la poitrine, et qui était affecté, en particulier, d'une gêne considérable de la respiration, de toux et d'expectoration avec plusieurs points d'altération grave dans les deux poumons, et principalement dans le gauche, de fièvre continuelle, perte d'appétit, insomnie, selles irrégulières et sueurs nocturnes depuis quelque temps.

M. Hœring prescrivit soixante centigrammes d'extrait de sang de bœuf. Le malade eut d'abord des nausées et des renvois, puis il ne tarda pas à porter le médicament jusqu'à deux grammes et plus dans les vingt-quatre heures. Au bout de dix à douze jours, amélioration très-marquée, et après avoir pris cent grammes de l'extrait de sang de bœuf, il est parti pour son pays dans un état très-favorable qui ne s'est pas démenti depuis.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE.

De l'huître considérée comme aliment.

(*Suite.*)

Les grosses huîtres, telles que celles de Boulogne en France, Ancône en Italie, et autres lieux, ne sont pas savoureuses, chargent l'estomac et causent souvent des rapports nidoreux; l'huître pied-d'âne, quoique assez grosse, a cependant la chair tendre et trouve aussi des amateurs qui l'assaisonnent avec un peu de vinaigre, de poivre et d'échalotes. A Naples, c'est le lac Fusaro qui fournit aujourd'hui les huîtres les plus estimées, comme le furent autrefois celles de Lucrin. Elles sont assez grosses, et pour leur faire perdre un peu de cet embonpoint qui nuit à leur qualité quand il est excessif, on les fait voyager sur mer dans des bateaux faits de manière qu'elles puissent baigner dans l'eau et se dégorger un peu. Les rochers qui bordent les côtes de Naples fournissent une espèce d'huîtres très-estimées, mais si petites, qu'on est souvent obligé de réunir deux ou trois individus dans une des valves, afin de trouver quelque chose sous la dent. Les huîtres communes que l'on vend en si grande quantité dans Paris pendant la saison sont en général très-bonnes; mais il en est peu qui égalent celles du rocher de Cancale, à jamais célèbre dans les fastes de la gastronomie.

Quoique l'huître ait été regardée de tous les temps comme un aliment très-facile à digérer et que les amateurs puissent en manger en très-grande quantité sans en éprouver d'incommodité et sans en moins bien dîner après, on trouve cependant quelques auteurs de médecine très-estimables d'un sentiment tout à fait opposé, comme il est aussi très-commun de voir dans le monde des personnes craindre d'en manger le soir; mais c'est un préjugé que la facilité avec laquelle ce mollusque est digéré nous dispense de réfuter. D'ailleurs, cet usage est consacré à Vienne et dans la Hollande. Lémery a avancé, dans son *Traité des aliments*, que l'huître se digère difficilement, et cause des obstructions aux personnes qui en font un usage fréquent. Horstius était du même avis et croyait de plus qu'elles engendraient des humeurs pituiteuses. Le docteur Andry pensait au contraire que l'huître est plutôt dissoute que digérée dans l'estomac, quelle se résout tout en eau, que cette eau, légèrement saline, irrite doucement les fibres de l'estomac et des intestins, et que, loin de provoquer *la pituite*, elle en favoriserait l'expulsion. Les auteurs d'aujourd'hui s'accordent à regarder l'huître comme un bon aliment et de facile digestion. Michel Montaigne les aimait beaucoup et ne pouvait se résoudre à s'en priver. « Quoi! disait-il, pour me préserver de la colique, il faut que je renonce à manger des huîtres : c'est toujours éprouver un grand mal et me dérober à la douleur par la douleur. »

Il est des personnes, surtout celles qui habitent les pays éloignés de la mer, pour lesquelles, ainsi que nous l'avons déjà dit, la vue seule d'une huître est un objet de dégoût insurmontable, et qui, malgré des essais réitérés, n'ont jamais pu parvenir à en avaler une seule, tandis que rien n'est plus commun que de voir des amateurs en manger vingt ou trente douzaines et n'en éprouver qu'un meilleur appétit.

Au milieu de ces personnes extrêmes dans leur dégoût ou leur passion pour les huîtres, se trouvent celles qui les aiment sans folie et les mangent avec modération. Deux ou trois douzaines suffisent à ces amateurs ordinaires, et c'est assez généralement par elles que commencent les repas un peu gais dans lesquels on aime à éveiller l'appétit, prolonger le séjour à table et provoquer par des libations un peu abondantes une conversation plus animée, et quelquefois les plus aimables saillies. On saupoudre les huîtres avec une espèce de poivre nommé *mignonette*, qui plus d'une fois a fait éprouver aux personnes qui en avaient fait un usage un peu trop abondant des chaleurs plus ou moins cuisantes à l'anus et au col de la vessie; d'autres préfèrent verser dans leur eau quelques gouttes de citron, de verjus, de bon vinaigre, et quelquefois même y ajoutent de l'échalote. On concevra toute la bonté de cet usage en se rappelant avec quelle promptitude et quelle facilité nous avons fait dissoudre une huître en la soumettant à l'action de l'acide acétique, d'abord à froid, puis à chaud. Les vrais amateurs les mangent sans aucun mélange, et ils peuvent en faire excès sans en éprouver d'indigestion. On a cru longtemps que le meilleur remède contre cet accident était de faire

manger une soupe au lait aux personnes qui en étaient incommodées; mais c'est encore un préjugé qui n'a plus aujourd'hui de partisans que parmi le vulgaire.

On a l'habitude de boire du vin en mangeant des huîtres, et on a longtemps disputé sur la qualité et la couleur de celui qui doit être le plus convenable; on a été même jusqu'à le proscrire entièrement, et nous citerons à cette occasion la thèse de M. Pourfour-Dupetit, soutenue le 29 avril 1745, dans laquelle ce médecin se déclare pour la négative, prétendant que le vin durcit l'huître, la rend coriace et difficile à digérer, ce qui est vrai, lorsque le vin contient beaucoup d'alcool, qui a la propriété de durcir l'huître, comme nous en avons acquis la preuve par l'analyse chimique, mais qui cesse de l'être quand, au contraire, le vin n'en contient que très-peu et abonde plutôt en principes acides.

Le vin rouge a peu de partisans, et, de nos jours, c'est le vin blanc qui est réputé le meilleur et le plus agréable; les plus estimés sont le chablis, le bourgogne et le champagne. On a assez généralement l'habitude de boire beaucoup de vin en mangeant des huîtres, de sorte que les amateurs de premier ordre, ceux qui en avalent trente ou quarante douzaines, seraient bientôt ivres si l'eau de l'huître, agissant sur l'estomac, n'en précipitait la digestion et ne la faisait rendre par les urines presque aussitôt qu'il a été bu, et avant que la fumée ait pu monter à la tête et troubler le cerveau. C'est peut-être cette facilité propre au vin blanc, de passer par les voies urinaires presque aussitôt après avoir été bu, qui a fait soupçonner un chemin plus direct que celui de la circulation, et qui a engagé plusieurs auteurs dans des recherches sans fruit, comme la plupart en ont donné des explications gratuites. Un des physiologistes modernes attribue ce phénomène aux veines qui, de l'estomac et de l'intestin grêle, se portent directement aux reins.

L'huître est un aliment excellent et un de nos meilleurs analeptiques. La promptitude avec laquelle elle répare les forces épuisées la rend précieuse aux vieillards, qui, n'ayant plus d'appétit, ont besoin d'une substance qui, sous un petit volume, les soutienne sans les fatiguer. Les convalescents, dont l'estomac, souvent débilité par l'usage des médicaments, se soulève à la vue des substances animales cuites, et qui ne pourraient en admettre la moindre quantité sans les rejeter aussitôt, s'en trouveront toujours bien. Nous ne connaissons pas d'aliment plus propre à donner de l'embonpoint que l'usage modéré de l'huître crue. C'était le sentiment du docteur Hinguant, dans une thèse soutenue le 16 mars 1745, laquelle reproduit les mêmes opinions qui avaient déjà été défendues en 1704, sous la présidence de Pitton de Tournefort; il disait que, de quelque manière qu'on les mange, elles sont amies de l'estomac, entretiennent la liberté du ventre, et conviennent également aux convalescents et aux personnes bien portantes. Dans une autre thèse, présentée le 17 mars 1689, ayant pour titre : *An ostreum crudum esca saluberrima?* le docteur Save a démontré les nombreuses qualités de l'huître, et a conclu qu'elle était le plus sain et le plus avantageux de tous les aliments lorsqu'on la mangeait crue et bien fraîche.

Nous connaissons un homme de soixante-dix ans, d'une très-forte constitution, qui, voulant encore faire le jeune homme et conserver des habitudes qui ne convenaient pas à son âge, était tout à coup tombé dans le plus grand épuisement. Ne pouvant réparer ses forces par les aliments ordinaires, qui lui répugnaient invinciblement, il fit usage des huîtres, et s'en trouva si bien, qu'après plusieurs mois sa santé fut entièrement rétablie.

Un vieillard de quatre-vingt-douze ans, parvenu à ce grand âge sans avoir jamais été malade, n'avait pour toute infirmité, pendant les derniers mois de son existence, qu'un dégoût insurmontable pour les aliments usuels, les huîtres seules lui plaisaient, et il en fit sa seule nourriture jusqu'au moment où il cessa de vivre.

Nous connaissons, à trois lieues de Paris, l'épouse d'un notaire qui, depuis plusieurs années, ne vit que d'huîtres, et dont l'estomac *fastidie* et rejette tout autre aliment. Cette dame, mère de deux enfants, est fraîche et d'un embonpoint extrême. Elle mange les huîtres toujours crues, et comme il lui en faut toute l'année, on conçoit qu'il lui en coûte beaucoup pour subvenir à ses besoins.

Une personne digne de foi a vu à Bicêtre, il y a quarante-cinq ans, un ecclésiastique, gros, gras et riche, qui mangeait chaque jour douze douzaines d'huîtres pour toute nourriture. Sa folie était qu'on voulait l'empoisonner, et il savait qu'on ne pouvait y réussir avec des huîtres vivantes qu'il ouvrait lui-même.

M. Royer, l'un des pharmaciens de première classe les plus distingués des armées, et maintenant pharmacien en second à l'hôtel des Invalides, de retour de la campagne de Russie, extrêmement affaibli par les fatigues et les privations de tout genre,

ne vint à bout de se rétablir qu'en mangeant des huîtres, tout autre aliment lui étant devenu insupportable.

M. le baron Percy, l'illustre chef de la chirurgie militaire, racontait qu'il avait vu un grand nombre de blessés, affaiblis par une longue et abondante suppuration, ne se soutenir que par le moyen des huîtres, et recouvrer, par leur usage continué, les forces qui les avaient abandonnés.

On a vu, après des dyssenteries épidémiques dont les suites menaçaient d'être d'autant plus fâcheuses pour les convalescents que leur estomac ne supportait aucune autre espèce d'aliment, l'huître opérer un rétablissement aussi prompt qu'heureux, et ranimer, elles seules, les forces épuisées. De nombreux exemples, que nous nous abstenons de citer, prouvent d'une manière incontestable que des personnes, réduites au dernier degré de marasme, ne se sont relevées qu'en mangeant des huîtres.

Parmi les nombreux et brillants hors-d'œuvre qu'effleurent légèrement les convives qui ne veulent qu'aiguiser l'appétit, se remarquent aussi les huîtres marinées. Cette préparation, qui consiste à les plonger dans l'eau bouillante, puis à les retirer ensuite pour les conserver dans un mélange de vinaigre et d'eau salée et les servir arrosées d'huile d'olive, les rend coriaces et difficiles à digérer; elles perdent également leur goût par tous les moyens que l'art de la cuisine a inventés dans l'espoir de les rendre meilleures; elles n'ont de partisans et ne sont bonnes que lorsqu'elles sont bien fraîches, bien vivaces, et que, pour tout condiment, elles baignent dans une eau bien limpide, qui leur donne cette saveur légèrement saline qui les fait le plus rechercher. Nous avons indiqué plus haut à quels signes on peut reconnaître une huître malade ou gâtée, et nous regardons comme une contradiction et une erreur la tache noire indiquée par quelques naturalistes pour distinguer que l'huître malade est mâle, et une tache blanche lorsqu'elle est femelle, ce mollusque étant regardé par tous les bons auteurs d'histoire naturelle comme hermaphrodite.

Avec l'avantage d'exciter l'appétit, de se digérer aisément et de réparer les forces épuisées, on conçoit que l'huître doit encore jouir d'une vertu aphrodisiaque non équivoque. On connaît l'heureuse fécondité des peuples ichtyophages, et on attribuait à l'abus des huîtres le libertinage, aussi incroyable que scandaleux, auquel se livraient les anciens Romains, et contre lequel Juvénal s'élevait avec autant de force que de courage. De nos jours, beaucoup d'auteurs partagent l'opinion des anciens, et nous citerons, entre autres, feu le professeur Alphonse Leroy, qui disait que la population serait bien plus nombreuse si les époux faisaient usage plus souvent des huîtres à leurs repas.

Une telle propriété peut dépendre du phosphore que l'huître tient en état de combinaison; cette seule substance suffit pour donner à cette assertion un degré de certitude assez grand. D'ailleurs nous savons qu'il nous serait trop pénible d'aller fouiller dans les fastes de la débauche pour y trouver des exemples qui doivent rester ignorés, et dont nous ne voulons point salir nos pages.

L'usage modéré des huîtres est rarement suivi d'accidents; cependant, lorsqu'elles n'ont pas parqué, elles causent quelquefois des indigestions, et, de plus, des vomissements et des superpurgations, contre lesquelles on emploie avec succès un thé léger avec addition de suc de citron. D'autres fois, elles occasionnent une éruption miliaire très-douloureuse et tout à fait semblable à celle qu'éprouvent quelques personnes qui ont mangé du fromage très-fort.

Dr Pasquier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DE TOULON A GALLIPOLI.

Monsieur le rédacteur,

Je vous avais promis de vous donner, pendant mon voyage en Orient, tous les détails intéressants de médecine qui se présenteraient à mon observation; je viens tenir ma parole.

Partis de Toulon par un assez bon vent, nous avons touché à Marseille pour prendre des chevaux, et après quarante-huit heures d'une heureuse traversée nous sommes arrivés à Alger, où nous devions embarquer des troupes. C'est le moment de la belle saison pour l'Algérie. Certainement la baie d'Alger est, par sa végétation, la côte la plus belle de la Méditerranée. La ville, située sur le flanc d'une montagne peu élevée, conserve encore dans sa partie haute tous les caractères d'une cité mauresque : maisons blanches à fenêtres rares et étroites, rues très-peu larges et en partie recouvertes par le toit des maisons. Ces rues étroites sont bien plus accommodées à la chaleur du pays que les larges rues Bab-el-Oued et Bab-Azoun qui sillonnent Alger dans sa partie basse et qui ont un aspect tout français. Ces rues ont des maisons disposées en arcades, comme dans les villes de l'Italie.

Ce qui frappe l'étranger tout d'abord, c'est la culture savante et non routinière des environs d'Alger, si

différente de celle qu'a produite en France le morcellement de la propriété.

Il est bon de combattre cette vieille idée qui nous représente comme brûlant le climat algérien. Pour ma part, je préférerais la côte d'Algérie aux bords brumeux de la Seine ou du Rhône ; et, puisque je vous parle de topographie médicale, j'avoue qu'à mon avis il est peu de pays qui présentent autant de conditions de salubrité que notre colonie. Il n'est besoin du reste que de jeter un coup d'œil sur la population du pays pour y reconnaître tous les signes d'une robuste santé.

Grâce au *jardin d'essai* fondé près d'Alger, au fond de la baie, on acclimate en Algérie tous les végétaux susceptibles de donner des produits à l'industrie. La culture du coton, que l'on y a naturalisée, grâce aux soins de M. Hardit, directeur du jardin d'essai, paraît surtout promettre de brillants résultats au commerce. Cet habile agronome est parvenu depuis un mois à réaliser le rêve des filateurs américains ; il a appliqué la vapeur au cardage du coton au moyen d'un mécanisme très-simple que j'ai pu voir fonctionner sous mes yeux. Il dépouille avec une rapidité que l'on n'osait espérer le fruit du cotonnier. Voici en quoi consiste son procédé : d'abord un moteur à la vapeur d'une construction élégante et simple, qui fournit en même temps le mouvement à une filature de soie adjacente. Puis, au moyen d'un double système de cardes combinées, il fait subir au coton brut une première opération qui éparpille les fils sans détacher le noyau. A ce système sont adaptés en ligne une quantité indéterminée de petits tours qui, au moyen de deux cylindres en fer recouverts de lanières de cuir de Strasbourg, dépouillent le coton de son noyau à mesure que des enfants d'une douzaine d'années présentent le produit de la première opération à l'engrenage des deux systèmes. Je vous ai dit deux cylindres en fer recouverts de cuir de Strasbourg, et c'est en cela surtout que consiste l'invention. Les Américains et tous les filateurs jusqu'ici n'avaient su employer que des cylindres en bois ; ils présentaient l'inconvénient de s'enflammer bien vite par leur frottement continuel. D'un autre côté, on avait essayé des simples cylindres en fer ; mais souvent le noyau se broyait, et alors le produit était avarié.

L'inventeur, en ayant l'heureuse idée de recouvrir ses cylindres métalliques de fortes lanières de cuir, a obvié à tous ces inconvénients, et promet à notre exposition de 1855 de laisser bien loin tous ses concurrents des colonies. Ses produits s'obtiennent avec une grande rapidité ; l'invention, loin de nuire à la qualité, la donne meilleure. Il y a par conséquent économie et résultat plus net. Ces filatures de coton sont les plus saines de toutes les usines industrielles ; elles sont bien aérées, et ne présentent pas le même inconvénient que celles où se fait le cardage des laines et où siège l'odeur infecte de filatures de soie.

En somme, les efforts du gouvernement réunis à ceux des colons nous promettent de beaux cotons, des soies, sinon de première qualité, du moins en quantité considérable ; des blés capables de nourrir un jour la France entière, comme autrefois l'Egypte fit pour Rome ; des orges et des fourrages susceptibles de produire, d'élever et de nourrir cette excellente race chevaline qui remonte déjà notre cavalerie légère, et la cochenille dont il est impossible de prévoir aujourd'hui tout l'avenir commercial. Je ne vous parle que comme mention de la canne à sucre, du tabac, du café, des fruits délicieux de toute sorte qui viennent sous ce climat privilégié...

Nous ne tardâmes pas à reprendre la mer ; le temps continuait à être superbe et les nuits délicieuses ; notre traversée, embellie par le concert que nous donnait tous les soirs la musique du régiment que nous portions, nous permettait à peine de regretter nos belles côtes de France. La route d'Alger à Gallipoli n'est qu'une longue promenade à travers les souvenirs de nos chères études classiques.

Nous cinglâmes vers Malte avec une rapidité que ne purent ralentir notre lourd chargement, ni le brick que nous traînions à la remorque. Un moment nous eûmes l'espoir de relâcher à la Valette pour faire du charbon, malheureusement nos désirs ne purent être satisfaits ; nous eûmes toutefois le loisir de voir d'assez près ce dernier asile des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, encore tout couvert d'églises, de couvents, de châteaux, traces impérissables de leur domination.

La Valette, où Napoléon s'étonna de pénétrer si facilement, nous parut admirablement bien fortifiée. L'île, quoique peuplée, est très-aride ; mais qu'importe aux Anglais un sol fertile et de riches plaines? Ce qu'il leur faut, ce sont des points militaires imprenables et de bons ports de relâche ; les rochers de Malte et de Gazo font parfaitement leur affaire, ils les peuplent de canons.

CORNET.

(Gazette des Hôpitaux.)

(La suite au prochain numéro.)

INFLUENCE DE L'AIR COMPRIMÉ SUR L'HOMME, SOUS QUELQUES POINTS DE VUE INÉTUDIÉS,

Par le Dr Payerne.

(*Suite et fin.*)

En pareille circonstance, la vapeur à l'état de rosée respirée avec l'air condensé, me paraît capable de hâter un peu l'anhélation. Mais je ne pense pas pouvoir admettre qu'elle en soit la cause déternante.

Cette cause, il faut enfin le dire, me paraît provenir d'une réaction amenée par la surexcitation du cœur et des poumons, occupés trop longtemps à éla-

borer un surcroît d'assimilation et d'élimination. Cette opinion se trouve en certains points confirmée par d'autres autorités que la mienne. Indépendamment de celle du docteur Pravaz, je peux citer celles du docteur Junod et d'un autre physicien trop peu connu, M. Tabarié. Mais à aucun d'eux que je sache, il n'a été donné de faire des observations aussi complètes que celles dont les circonstances m'ont favorisé.

De l'exposé de ces observations découlent deux enseignements utiles :

1° Quoique les bains d'air comprimé soient un agent thérapeutique précieux, ainsi que l'a si heureusement démontré l'habile innovateur de Lyon, il ne faut pas en abuser par un séjour trop prolongé;

2° Les personnes qui, par profession, se destinent à passer une partie de leur existence dans une atmosphère condensée, doivent, autant que possible, s'y habituer graduellement; et après un certain nombre d'heures passées à respirer cet air condensé, elles doivent aller chercher dans une chambre de leur appareil une atmosphère aussi rapprochée qu'on le peut de celle qui enveloppe la surface du globe terrestre.

Mais des difficultés dont chacun maintenant appréciera sans peine la portée, faut-il conclure qu'il soit impossible de vivre plusieurs jours dans un lieu hermétiquement clos, et dans une atmosphère comprimée, tel que dans un appareil sous-marin?

Poser une pareille question, revient à poser la suivante :

Des ouvriers occupés à un travail fatigant, peuvent-ils s'y livrer durant plusieurs jours? Il n'est personne qui ne se hâte de répondre avec raison : Avec des intervalles de repos, oui; sans repos aucun, non. Il s'agit donc de savoir par quel moyen on procurera à l'équipage d'un bateau sous-marin un repos réparateur pour ses organes respiratoires.

Puisqu'un repos modéré dispose l'ouvrier à reprendre son travail avec une nouvelle ardeur, de même les organes de la respiration, après s'être reposés dans une atmosphère d'une densité normale, deviennent aptes à fonctionner avec une nouvelle énergie dans l'air comprimé.

Le moyen de se procurer un semblable repos consiste, pour l'équipage d'un appareil sous-marin, à entrer d'abord dans un vestibule qui ouvre, d'une part, dans la chambre de travail, et d'autre part, dans la chambre de repos; à fermer la première porte, à ouvrir ensuite un robinet par lequel s'établit avec une transition modérée l'équilibre de pression entre le vestibule et la chambre de repos, et à pénétrer enfin dans cette dernière par la deuxième porte. On fait la manœuvre inverse pour retourner dans la chambre de travail.

En résumé, par les observations qu'on vient de lire, il me paraît démontré que, pour l'homme, il y a identité d'effets dans l'exercice d'un travail actif trop longtemps prolongé, et dans celui de respirer trop longtemps aussi une atmosphère comprimée.

La respiration dans une semblable atmosphère et la pratique des travaux corporels, sont donc soumis à des lois analogues qui appartiennent au domaine de la science. Mais l'art vient en aide à cette dernière pour établir les moyens les plus propres à tirer parti de ces lois. C'est ainsi que la science est venue en aide au docteur Pravaz dans l'excellente idée d'utiliser l'air comprimé comme agent thérapeutique, et qu'en fait de construction pour réaliser l'emploi de cet agent, l'art lui a fait préférer tel mode à tel autre. C'est aussi ce qui aura lieu chez ceux qui, d'un autre côté, emploieront l'air comprimé à l'usage de la navigation sous-marine.

FORMULES.

NOUVEAU LOOCH A L'HUILE DE FOIE DE MORUE.

L'huile de foie de morue étant un médicament très-précieux, nous avons toujours eu soin d'enregistrer les nouvelles découvertes qui avaient pour but de la rendre moins repoussante pour le malade. Aujourd'hui il s'agit non-seulement de la dépouiller de son odeur, mais d'en faire un médicament agréable.

Voilà, selon les *Annales cliniques de Montpellier*, le procédé indiqué par M. Sauvan pour arriver à ce but : il se sert d'essence d'amandes amères pour aromatiser l'huile brune de foie de morue, et, d'après lui, *cinq* gouttes d'essence par 1,000 grammes d'huile suffisent pour faire disparaître presque entièrement l'odeur repoussante de ce produit.

Ensuite il broie dans un mortier de porcelaine ou de marbre 60 grammes de sucre et un jaune d'œuf; il ajoute 30 grammes d'eau de fleurs d'oranger, et, introduisant ce mélange dans un flacon contenant 90 grammes d'*huile cyanhydrée* (tel est le nom donné par M. Sauvan à l'huile de foie de morue ajoutée à l'essence d'amandes amères), il agite le tout, suivant la manière de préparer les loochs.

L'auteur assure que ce looch peut être classé *parmi les médicaments agréables.*

Cette préparation peut être administrée à la dose de quatre cuillerées et plus, matin et soir, dans tous les cas où l'huile de foie de morue est indiquée, affections chroniques de la poitrine, scrofules, altérations des os, faiblesse, etc., etc.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 juin 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 95.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Emploi de l'arnica pour guérir les contusions. — Hygiène alimentaire : De l'huître considérée comme médicament. — Coqueluche guérie par l'oxyde de zinc. — Emploi de l'écorce de sureau contre l'épilepsie. — Empoisonnement par l'introduction de cartes de visite dans la bouche. — Mort rapide produite par les liqueurs fortes. — Nouveau traitement du croup. — Falsification des chocolats et moyens pratiques de les reconnaître. — Variétés et nouvelles. — Formules : Tisane anti-goutteuse de Sydenham. — Feuilleton.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JUIN 1854.

L'épidémie de coliques, dont nous parlions il y a quinze jours, avait d'abord diminué, puis elle a repris une nouvelle intensité. Le froid humide qui règne toujours, malgré les espérances, chaque jour déçues, de voir enfin s'établir une température meilleure, contribue sans doute à entretenir la maladie que nous signalons. Paris n'est pas seul atteint par ces indispositions, de nombreux cas se sont montrés dans plusieurs départements, et nous ne pouvons mieux faire que de recommander, à cette occasion, les précautions et une potion qui étaient indiqués à la page 413 de notre publication (*Médecin de la maison*, n° 83). Les soins du médecin sont toujours préférables, mais en attendant qu'on puisse les avoir, il est toujours bon de posséder un moyen qui y supplée provisoirement.

Afin de lutter avec avantage contre l'influence de la température actuelle, nous conseillons encore de faire, autant que possible, un usage habituel de bonne viande et de bon vin. On peut à la rigueur remplacer le vin par la bière, et cette boisson est de beaucoup préférable à du vin de médiocre qualité. Le café noir et le thé ne doivent pas être exclus des repas pour les personnes qui sont habituées à leur usage.

Les malades qui doivent fréquenter les eaux minérales dans cette saison feront bien d'attendre le mois de juillet ou au moins la fin de juin pour se mettre en voyage. La plupart des établissements d'eaux thermales sont situés dans des pays de montagnes où le froid se fait sentir le matin et le soir, même pendant la saison des chaleurs. Presque tous les ans le mois de juillet est d'ailleurs le plus favorable pour prendre les eaux, et cette année sera loin de faire exception. Quelle que soit, au reste, l'époque à laquelle on partira, il sera bon de se munir de vêtements chauds qui seront tenus en réserve, car, dans ces localités, ils pourront trouver leur emploi aussi bien qu'en hiver. Ce n'est qu'à l'aide de toutes ces précautions que les eaux minérales peuvent être avantageuses pour les malades.

La petite-vérole, la rougeole, la scarlatine, le croup et l'angine couenneuse, continuent à sévir avec vigueur sur les jeunes enfants.

EMPLOI DE L'ARNICA

POUR GUÉRIR LES CONTUSIONS.

Tout le monde sait ce que c'est qu'une contusion ou meurtrissure, aussi ne reviendrons-nous pas sur les causes et les effets de cette maladie au sujet de laquelle nous avons d'ailleurs donné des renseignements à nos lecteurs. Cependant cet accident est

tellement commun, il entraîne si souvent à sa suite la production d'abcès ou autres phénomènes morbides, que nous sommes heureux de pouvoir indiquer ici un moyen puissant pour le conduire à bonne fin. Constatons aussi que les contusions sont généralement assez mal soignées; leur traitement n'est pas toujours dirigé par les médecins, et une foule de gens trouvent plus rationnel de faire avaler au malade un vulnéraire quelconque que de faire immédiatement sur la partie contuse une application efficace.

La plante que l'on désigne sous le nom d'arnica croît sur les Alpes, dans le Lyonnais, sur les Vosges, les Cévennes, les Pyrénées, dans l'Auvergne, mais on la rencontre encore dans quelques forêts du centre de la France. Elle porte, en outre de son nom générique d'*arnica montana*, ceux de bétoine des montagnes, plantain des Alpes, dronic d'Allemagne, herbe aux prêcheurs, tabac des Savoyards, tabac des Vosges. Elle doit ces dernières dénominations à l'usage qu'en font les montagnards, car ils fument ses feuilles en guise de tabac.

L'arnica est une plante vivace dont la tige arrondie, un peu velue, s'élève à une hauteur d'environ cinquante centimètres. Cette tige se termine ordinairement par trois rameaux qui portent eux-mêmes à leur extrémité chacun une fleur d'un jaune doré, de forme arrondie, et présentant un certain nombre de divisions qui sont pour les botanistes autant de fleurs ou fleurons. Cette plante est d'ailleurs connue de beaucoup de personnes, elle fleurit en juillet, et l'odeur qu'elle répand est vive, aromatique et assez agréable.

Quant aux feuilles qui sont ovales, en forme de fer de lance, elles embrassent le bas de la tige; le plus souvent au nombre de quatre, couchées sur la terre et présentant des nervures comme le plantain, elles ont de cinq à sept centimètres de longueur, et au-dessus d'elles croissent des feuilles plus petites, de même forme, opposées deux à deux, et souvent aussi au nombre de quatre.

Nous ne nous arrêterons pas davantage aux caractères botaniques de cette plante dont nous voulions cependant donner une idée, car l'arnica a joué dans tous les temps un rôle important dans l'art de guérir. Ses feuilles, ses fleurs, ses racines ont été utilisées contre une foule de maladies plus ou moins graves et de natures différentes, telles que les convulsions, la toux, la paralysie, la goutte, les fièvres typhoïdes, les fièvres intermittentes, etc. Cet emploi d'un médicament contre des affections si diverses prouve que, pris à l'intérieur, ses effets ne sont pas bien déterminés, aussi ne voulons-nous pas lancer le lecteur dans ce dédale où il ne trouverait peut-être que des déceptions, car des accidents assez graves ont quelquefois été produits par cette plante administrée à haute dose. C'est seulement de l'usage externe de l'arnica dont il sera question ici.

L'emploi de l'arnica montana contre les contusions n'est pas d'invention récente, mais la forme sous laquelle on s'en sert aujourd'hui est moderne et beaucoup plus avantageuse que celles qui ont précédé. Dans les campagnes où croît l'arnica, les paysans en font encore un abus considérabe sous forme de vulnéraire. Ils s'imaginent que tous les accidents qui peuvent résulter de coups ou de chutes sont conjurés lorsque le malade prend à l'intérieur une préparation d'arnica. Son infusion peut tout au plus être employée comme cordial pour ranimer celui qui éprouve une défaillance après une chute, mais aussitôt l'état de stupeur passé, tout stimulant est inutile, et nous l'affirmons de nouveau, toutes les préparations appelées *vulnéraires* produisent généralement plus de mal que de bien lorsqu'elles sont prises à l'intérieur.

Ce qui est plus rationnel, c'est d'employer, comme on le fait quelquefois, les feuilles et les fleurs d'arnica, infusées dans l'eau ou le vin, en guise de cataplasme, sur les contusions, pour favoriser leur guérison; mais on n'a pas toujours sous la main la plante elle-même, et l'on peut avoir à sa disposition une bonne préparation pharmaceutique, qui la remplace avec avantage. *La teinture alcoolique d'arnica*, qui s'obtient en faisant macérer la racine de cette plante dans l'alcool, constitue un excellent remède pour l'usage externe, et c'est sous cette forme que l'arnica produit des merveilles contre les contusions.

La racine d'arnica, dont nous n'avons pas encore parlé, est brune à l'extérieur, blanche à l'intérieur, menue, très-fibreuse, d'une odeur forte et âcre, d'une saveur âcre, aromatique, non désagréable. On lui substitue quelquefois, dans le commerce, la racine d'aunée, à laquelle on a même donné le nom d'avoine de Suède, mais qui est loin d'avoir la même vertu. La racine d'aunée est ronde, jaune bleuâtre, d'une saveur mucilagineuse, amère, d'une odeur beaucoup plus faible. On prépare la teinture d'arnica en faisant macérer, pendant plusieurs jours, une partie de racine, en poids, dans huit parties d'alcool. Alors, la liqueur obtenue est d'une belle couleur jaune ambrée, répand une odeur forte et suave, produit une sensation agréable de fraîcheur sur les parties où on l'applique.

La teinture d'arnica ne s'emploie cependant qu'étendue d'eau; trois à quatre grandes cuillerées dans un verre d'eau froide suffisent pour former un liquide résolutif des plus puissants, avec lequel on imprègne des compresses, qui sont appliquées sur les parties contuses. Alors on voit la contusion se guérir rapidement, et si l'arnica a été appliquée immédiatement après l'accident, il ne se produit même pas de coloration à la peau, qui résulte du sang épanché, et qui doit passer lorsqu'elle survient du brun au violet, de celui-ci au jaune, puis au jaune verdâtre avant de disparaître. Dans tous les cas, sous l'influence des applications d'arnica, ces phénomènes se succèdent avec une rapidité infiniment plus considérable que lorsque la guérison est abandonnée aux simples efforts de la nature, et les parties lésées ne tardent pas à recouvrer leur souplesse et la liberté de leurs fonctions.

« *Ce qui se passe* lorsqu'une contusion a lieu est facile à comprendre, avons-nous dit déjà : des petits vaisseaux qui ont à peine le diamètre d'un cheveu sont tout à coup brisés, déchirés, meurtris, et le sang qu'ils contiennent se trouve épanché et stagnant; il ne participe plus au mouvement de la circulation générale de ce fluide. Ce petit épanchement de sang dans un tissu qui double la peau, reste visible jusqu'à ce que, par un travail admirable de la nature, il soit chaque jour repris par des vaisseaux qui l'absorbent et rentre, par portions d'une ténuité infinie, dans le grand torrent circulatoire. La lenteur de cette opération est la cause des diverses colorations qui apparaissent successivement pendant le temps qui s'écoule jusqu'à la guérison. »

Eh bien! l'arnica favorise d'une manière prodigieuse ce travail naturel. Nous pourrions rapporter à ce sujet plusieurs observations du plus grand intérêt; mais qu'il nous suffise de faire connaître que plusieurs des personnes qui en ont été témoins, croiraient qu'il leur manque quelque chose si elles n'avaient pas toujours chez elle, en vue d'un accident subit, un petit flacon de teinture d'arnica.

Cette médication a en outre l'avantage d'être peu coûteuse, car l'arnica, qui vient ajouter ses bienfaits à ceux de l'eau froide, dont nous avons déjà vanté les avantages, est peu chère, et il suffit d'entretenir l'humidité sur les parties malades, c'est-à-dire de renouveler les compresses de temps à autre, pour que la contusion marche d'heure en heure vers la guérison.

Dr Reinvillier.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

De l'huître considérée comme médicament.

Après avoir trouvé dans l'huître une ressource alimentaire aussi saine qu'agréable, examinons maintenant quelles peuvent être ses vertus comme médicament. Nous n'irons pas, partisan outré de ce mollusque, lui prêter des qualités imaginaires et le voir avec des yeux prévenus, parce que nous l'avons choisi pour sujet de notre travail. On ne saurait être trop en garde contre les objets de son affection, et nous savons que la laideur même cesse d'être repoussante et finit par plaire et charmer. Ainsi donc dépouillant toute prévention, nous tâcherons de ne présenter que des faits basés sur l'expérience, et nous écarterons, autant qu'il sera en notre pouvoir, tous ceux qui nous paraîtront douteux.

Assez et trop de médicaments peut-être chargent inutilement la matière médicale, et le premier reproche qu'on pourrait nous faire serait de paraître vouloir l'augmenter encore d'une substance ayant des qualités équivoques, et qui peut être remplacée par mille autres plus efficaces. Mais en l'examinant attentivement et rappelant sa composition chimique, nous trouverons au contraire qu'elle s'offre avec quelque avantage, et peut occuper une place à la fois utile et distinguée. Tâchons de prouver ce que nous avançons.

Nous pourrions débuter par la guérison qu'obtint notre bon roi Henri d'une fièvre quarte qui avait résisté à tous les efforts de ses médecins, en mangeant *force huîtres* et buvant *force hypocras*. Sans attribuer exclusivement ce succès à l'usage des huîtres et du vin, nous le concevons d'autant mieux, qu'à l'époque dont il s'agit les fièvres intermittentes les plus simples devenaient rebelles par l'effet du traitement affaiblissant qu'on leur opposait, traitement qui consistait en de fréquentes saignées et en des purgations réitérées, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par les écrits des médecins des XVIe et XVIIe siècles, parmi lesquels il nous suffira de citer Guy-Patin.

Oribase, médecin de Julien, ne croyait pas que les huîtres fussent un aliment très-nourrissant; mais il les conseillait pour relâcher le ventre. Aétius était du même avis, et Horace, qui leur reconnaît aussi cette qualité, les recommande à ceux qui sont constipés. Les médecins qui ont écrit sur ce mollusque s'accordent à le prescrire dans le même cas. Quelques-uns ont dit en mauvais latin : *Emolliunt ven-*

trem, et reconvalescentes faciunt appetere cibos. Tel est à peu près le langage qu'ils tiennent tous, et nous le répétons pour montrer qu'ils connaissaient assez bien les propriétés de l'huître. En effet, il est d'observation que leur usage est assez favorable aux hypocondriaques et aux hémorroïdaires, qui sont toujours constipés, et on le concevra facilement en se rappelant que l'eau de l'huître est composée d'hydrochlorate de soude et de magnésie, de sulfate de chaux et de magnésie, et que ces sels sont tous propres à exciter doucement la contractilité musculaire du tube intestinal.

Leur qualité principale étant de fournir une substance nutritive qui s'assimile aisément et une eau saline nécessairement stimulante, on doit s'en abstenir dans toutes les maladies inflammatoires, tandis qu'elles sont indiquées et salutaires dans beaucoup d'affections chroniques.

Ainsi, dans les diarrhées qui ont résisté à tous les traitements en apparence les mieux indiqués, l'huître a été le meilleur médicament, et a fait cesser comme par enchantement un flux qui menaçait de devenir mortel. Ces bons effets nous paraissent surtout dus à la grande quantité d'osmazôme contenue dans les huîtres. Dans la jaunisse spasmodique, et dans celle qui est entrenue par les affections tristes de l'âme, ou par l'engorgement chronique du foie, lorsqu'il n'y a que peu ou point d'irritation aux intestins, et que l'art cherche au contraire à en provoquer par l'usage des boissons amères, aiguisées avec quelques sels neutres; quand l'appétit est nul et que loin d'être excité par les médicaments il semble au contraire diminuer de plus en plus, alors l'huître obtient le double avantage de donner du ton aux fibres de l'estomac, et de soutenir et même réparer les forces si promptement perdues.

M. B***, pris d'une jaunisse à la suite d'une vive émotion que lui causa la fin tragique d'un homme qu'il aimait beaucoup, perdit l'appétit et tomba bientôt dans une sorte de consomption tout à fait inquiétante. Lassé de l'inefficacité des médicaments, et repoussant toute espèce d'aliments, son état était des plus fâcheux, lorsque, cédant aux conseils de quelques amis, il essaya de manger des huîtres qu'il digéra facilement; il en continua l'usage exclusif, et bientôt les selles se rétablirent, les urines coulèrent abondamment, et les forces revinrent graduellement; la jaunisse disparut et la santé était parfaite le sixième jour après l'usage de ce mollusque.

Lorsqu'à la suite d'une mauvaise alimentation, de la privation de végétaux et d'eau fraîche, de l'influence d'un air non renouvelé, etc., etc., les voies digestives contiennent des substances qui se putréfient aisément; que le sang privé de ses matériaux circule chargé de fibrine mal élaborée, et, ne pouvant plus entretenir ni la chaleur ni la vie, laisse le corps en proie à des désorganisations qui, d'abord partielles, envahissent ensuite tout le système, et l'entraînent vers une fin aussi prompte que déplorable; alors l'huître est une ressource d'autant plus précieuse contre cette cachexie scorbutique qu'elle agit comme médicament et comme aliment.

On peut en faire des bouillons excellents qui contiendront de l'osmazôme en beaucoup plus grande quantité que la viande de bœuf, comme nous l'avons vu par l'analyse chimique, et qui seront aussi sains qu'agréables. Si l'on y joint l'usage de quelques végétaux frais et des acides, on obtiendra un rétablissement aussi prompt qu'assuré. Nous rappellerons à cette occasion un fait que nous avons lu dans l'*Histoire des voyages*, et qui prouve combien l'huître a été favorable dans le scorbut. L'équipage entier d'un vaisseau fut jeté par la tempête sur une côte déserte. En proie à cette terrible maladie et poursuivis par une faim qu'ils ne pouvaient assouvir, ces malheureux s'attendaient à une mort inévitable, lorsqu'ils s'aperçurent que les rochers qui bordaient la côte étaient couverts d'huîtres; ils s'en rassasièrent, virent leur maladie disparaître et récupérèrent bientôt leurs forces épuisées.

Les maladies écrouelleuses et rachitiques dépendent moins d'un prétendu virus *sui generis*, que personne n'a ni vu, ni analysé, ni pu inoculer; mais bien plutôt de l'action d'aliments qui fournissent à nos organes des éléments nutritifs de mauvaise nature, de l'influence des lieux, et, suivant le savant M. de Humboldt, du défaut de l'électricité atmosphérique. En effet, cette affection est endémique dans les lieux bas, humides et marécageux, tels que le Valais, le Dauphiné, le Vivarais, la Basse-Bretagne etc., etc., où l'on fait un usage exclusif des farineux et du fromage. C'est bien plutôt à changer la constitution par des moyens pris de préference dans l'hygiène que dans la matière médicale que le médecin doit s'attacher. Il n'y a peut-être pas de maladie contre laquelle on ait déployé un luxe pharmaceutique aussi grand que contre les scrofules; car nous croyons que chaque médecin a épuisé toutes les substances suivant le système qui lui paraissait le meilleur et le plus naturel, et presque toujours dans l'intention de détruire l'ennemi caché dans nos tissus blancs sous le nom de vice scrofuleux. M. Gérard Girardot nous

paraît avoir indiqué un très-bon moyen pour détruire la constitution strumeuse en condamnant les scrofuleux à un jeûne rigoureux. Ainsi donc si nous avions à traiter un enfant affecté de scrofules, nous tâcherions de le faire changer d'air, et, s'il était possible, nous le placerions dans un pays élevé, où l'ait fût très-vif et presque toujours en mouvement; après l'avoir mis à une diète rigoureuse, lorsqu'il commencerait à perdre de sa bouffissure, nous lui donnerions des bouillons de viande ou d'huîtres très-rapprochés; et lorsque nous jugerions convenable de lui rendre un nouvel embonpoint, nous lui accorderions des viandes noires rôties et des huîtres crues autant qu'il en pourrait manger. Nous sommes persuadé que sous l'influence de ce régime purement animal, et excités par la qualité saline de l'eau des huîtres, les tissus blancs, auparavant gorgés de sucs et sans énergie vitale, prendraient une nouvelle force, et l'on verrait bientôt disparaître à jamais ces engorgements des glandes et ces bouffissures sans couleur et sans vie.

On a prescrit les huîtres avec avantage dans les phthisies chroniques, à la fin des catarrhes, et en général, c'est un excellent moyen de mettre fin à ces rhumes qui se prolongent indéfiniment. L'excitation produite par leur eau facilite l'expectoration, et suffit pour rendre aux organes qui étaient le siége de la maladie le ton qu'ils avaient perdu.

Elles sont très-indiquées pour les personnes dont les digestions sont longues et pénibles, lorsqu'il existe de l'engorgement dans quelques points de l'estomac et surtout au pylore; c'est dans les affections de cette nature que M. le docteur Bodin envoyait ses malades chercher de l'eau d'huîtres chez les marchandes de la rue Montorgeuil, et il leur en faisait prendre cinq à six cuillerées à bouche par jour. Nous pensons qu'il n'y avait qu'un simple engorgement, et que l'état squirreux n'existait pas encore. Dans tous les cas, nous croyons cette eau aussi utile que les eaux minérales de Vichy et de Barèges, dont on fait assez généralement plutôt un abus qu'un usage rationnel, et même nous la leur préférerions.

Les huîtres conviennent à merveille aux femmes qui, pendant les premiers mois de leur grossesse, vomissant tous leurs aliments, se trouvent par cela même dans un état de malaise continuel, et sont en proie aux appétits les plus bizarres. Le docteur Pasquier, mon père, les a employées avec un égal succès pour des jeunes personnes chlorotiques que l'emploi infructueux des médicaments avait fait tomber dans le plus grand épuisement, et qui n'ont recouvré la santé et la fraîcheur qu'en mangeant des huîtres. Nous savons aussi que plusieurs goutteux se sont bien trouvés de leur usage, et nous n'hésiterions pas, d'après les résultats heureux obtenus tant par lui que par les autres praticiens que nous avons nommés, de les prescrire dans certaines circonstances de cette maladie. Elles sont également indiquées dans la plupart des névroses des voies digestives, parce que nous sommes persuadé que la qualité légèrement stimulante de leur eau convient dans presque tous les cas.

On lit dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, que la chaux de l'huître éteinte dans du vin blanc a guéri une hydropisie. Mais nous ne pouvons conclure d'un fait isolé, et d'ailleurs ce n'est pas dans l'état actuel de la science que nous irions conseiller l'emploi vague et purement empirique d'une substance comme médicament, dans une maladie dont nous n'aurions pas fait connaître le caractère et les symptômes. A cette occasion, nous ferons remarquer combien l'opinion de Crossius, qui regardait l'écaille d'huître comme un excellent fébrifuge, était erronée et peu rationnelle.

Paul d'Egine conseilla d'écraser les huîtres avec leur eau, et de les appliquer sur les ulcères. On pourrait encore aujourd'hui employer avec avantage contre certains ulcères atoniques qui auraient besoin d'être excités et détergés l'eau simple des huîtres, dans laquelle on tremperait le plumasseau de charpie destiné à recouvrir la surface ulcérée. Ce moyen est généralement en usage, et réussit à la plupart des ama reilleurs lorsqu'ils ont quelques maux de jambes.

Ambroise Paré (livre XXII, page 874, édition de Paris), recommande aussi l'application des huîtres pilées avec leurs écailles sur les bubons pestilentiels: *tels animaux ainsi appliquez sèdent la douleur et esteignent la grande ferveur et inflammation, et attirent à merveille le venin pestiféré.* Je cite ces faits comme appartenant à l'histoire du sujet que je traite, sans y ajouter d'autre importance.

Quelques praticiens donnent encore aujourd'hui la préférence aux écailles d'huîtres calcinées pour faire l'eau de chaux médicinale, et la font entrer dans la composition de quelques poudres absorbantes.

Pendant la calcination de la coquille, il se dégage une petite quantité d'acide hydro-sulfurique qui se dissout dans l'eau où l'on éteint la chaux d'huître, ce qui avait donné l'idée de l'employer dans les maladies des voies urinaires, et particulièrement contre la gravelle et le calcul. On sait que cette écaille fai-

sait partie du remède de Mlle Stephens contre la pierre.

Si nous voulions passer en revue toutes les maladies chroniques, nous en trouverions sans doute beaucoup dans lesquelles les huîtres pourraient remplir des indications utiles, et réussiraient souvent mieux que les préparations pharmaceutiques dont on se lasse si promptement, surtout lorsqu'on n'obtient pas aussi vite qu'on le voudrait le soulagement qu'on se promettait de leur usage. Ne croyant pas utile de grossir notre travail par une stérile nomenclature de maladies, il nous a paru suffisant d'indiquer quelques cas particuliers dans lesquels l'action médicamenteuse des huîtres n'ayant pas été équivoque, nous promet des succès égaux dans les cas analogues. De plus, ce mollusque éloignant toute idée de médicament, quoique employé comme tel, trompe le malade sur son véritable état et lui rappelle les jours heureux où, assis au banquet de l'amitié, il jouissait de toute la plénitude de la vie; son imagination séduite croit déjà sentir que ce nouveau régime a calmé ses douleurs et que son influence va faire disparaître à jamais les maux qui depuis longtemps empoisonnent son existence.

Dr Pasquier.

Coqueluche guérie par l'oxyde de zinc.

Un fait curieux de coqueluche, guérie très-rapidement par l'emploi de l'oxyde de zinc, a été enregistré par la *Gazette des hôpitaux*. Ce fait s'est présenté à l'hôpital Sainte-Eugénie, dans le service de M. Bouchut, qui se sert ordinairement de l'oxyde de zinc contre les convulsions des enfants.

La petite malade qui était couchée au n° 2 de la salle Sainte-Marguerite était âgée de sept ans et demie. Née d'une mère atteinte de phthisie pulmonaire, elle était atteinte depuis quinze jours de la toux convulsive de la coqueluche. Cette enfant avait la face pâle, bouffie; la peau chaude, le pouls fréquent; son appétit était diminué, sa langue blanche, et le ventre souple sans diarrhée.

La toux était assez fréquente, sèche; mais de temps à autre dans la journée, sans phénomène précurseur, l'enfant était prise de secousses nombreuses de toux se succédant avec rapidité jusqu'à l'anhélation, et suivies d'une inspiration sonore, bruyante, connue sous le nom de *reprise;* et après de nouvelles secousses, également suivies de reprise sonore, une expectoration muqueuse, ensanglantée, avec ou sans aliments, terminait la quinte.

Ces quintes se montraient plus fréquentes pendant le jour que pendant la nuit, et le sommeil semblait dominer les accidents. M. Bouchut a donné le premier jour 30 grammes de sirop d'ipécacuanha et 30 centigrammes de poudre d'ipécacuanha, qui ont produit quelques vomissements. Le lendemain il a donné un gramme d'oxyde de zinc en deux prises, une le matin, une le soir, et au bout de quatre jours la toux convulsive de la coqueluche avait complétement disparu. Il ne resta pendant huit jours encore qu'une simple toux ordinaire, peu fréquente, sans expectoration appréciable, et l'enfant sortit bientôt complétement guérie.

Ce fait est très-intéressant, car la coqueluche est une maladie excessivement tenace qui parcourt presque toujours ses périodes malgré tout ce que l'on tente pour abréger sa durée. Beaucoup de médicaments ont été proposés contre cette affection; certains sirops jouissent encore d'une réputation méritée, car ils peuvent effectivement diminuer l'intensité des quintes et rendre leur retour plus rare, mais aucun ne peut faire cesser complétement la maladie en quelques jours seulement. L'oxyde de zinc aurait-il cette puissance? Nous ne le pensons pas, mais le fait que nous venons de raconter prouve que ce médicament peut rendre de grands services, et qu'il joue un rôle très-important dans certains cas.

Emploi de l'écorce de sureau contre l'épilepsie.

Nous ne cessons de signaler à nos lecteurs tous les moyens nouveaux de combattre l'épilepsie, car cette maladie afflige trop de familles qui s'intéressent nécessairement à chaque découverte de ce genre. Beaucoup de gens des campagnes atteints du *haut mal*, comme on dit, sont d'ailleurs presque abandonnés à la commisération publique attendant vainement un secours que personne ne leur apporte.

Depuis longtemps on connaissait les propriétés purgatives et vomitives de la seconde écorce du sureau, on l'employait fréquemment contre les hydropisies; mais personne ne s'était avisé de l'administrer contre l'épilepsie. M. Borgetti, médecin italien, a eu l'heureuse idée de traiter des épileptiques avec cette substance, et il vient de publier dans la *Gazette médicale sarde* cinq exemples de guérison obtenue à l'aide de ce remède.

Pour faire usage de ce médicament, on prend des branches de sureau d'un ou de deux ans; on enlève l'écorce grise, et on racle la seconde écorce qui reste;

on prend ensuite 50 grammes de cette écorce, on verse dessus 150 grammes d'eau commune, *chaude* ou *froide*, et on laisse infuser pendant quarante-huit heures.

Cette infusion passée et exprimée doit être prise à jeun, par moitié, à un quart d'heure d'intervalle; mais il faut revenir au même médicament tous les six ou huit jours pendant deux mois. Toutefois, ainsi que le dit M. Borgetti lui-même, on espérerait en vain guérir par ce moyen toutes les épilepsies; il ne peut y avoir quelque chance de succès que dans le cas où l'affection ne reconnaît pas pour cause une lésion organique profonde. Le médicament ne peut au reste jamais aggraver la maladie, et c'est bien du sureau commun (*sambucus nigra*) dont il est ici question.

Empoisonnement par l'introduction de cartes de visite dans la bouche.

L'un des rédacteurs du *Journal des Connaissances médicales* a publié l'article suivant :

Les cartes de visite, les cartes d'adresse de maisons de commerce, etc., reçoivent à leurs surfaces une couche de préparation plombique, les secondes sont en outre souvent coloriées avec des sels de cuivre, etc., ce qui les constitue dangereuses pour les enfants qui les portent à leur bouche.

Au mois d'août 1853, je fus appelé à l'hôtel des Princes, chez M. Riek, négociant mexicain, d'origine allemande, dont l'enfant à la mamelle éprouvait tous les accidents de l'empoisonnement par un sel de cuivre; je le trouvai ayant dans les mains et à la bouche des cartes coloriées en vert, la nourrice se gardait de les lui enlever pour ne pas le contrarier. Je provoquai des vomissements faciles à cet âge, et je constatai dans les matières vomies la cause matérielle des accidents. L'enfant fut rapidement soulagé et guéri, et, dès le troisième jour, sa santé ne fut plus un obstacle à la continuation du voyage de cette famille.

Je rappelle ce fait, qui m'est particulier, à l'occasion de la lecture d'une observation publiée dans un journal allemand, en avril 1854. Cette observation est due à M. le docteur Eichmann.

Deux enfants, âgés l'un de quatre ans et l'autre de six ans, jouissant habituellement d'une bonne santé, parurent souffrants vers le mois d'août; les accidents faisaient soupçonner une affection chronique des intestins. Le docteur Eichmann et deux autres médecins, appelés successivement, ne reconnurent pas la nature du mal; pendant ce temps les accidents allèrent graduellement en croissant, et, vers la fin de septembre, les petits malades présentaient les symptômes suivants : un affaiblissement complet des forces, une pâleur marquée de la face; perte de l'appétit, vomissements, un état saburral des voies digestives, de la douleur de ventre, une rétraction des parois abdominales, du tremblement des membres supérieurs, etc.

C'est alors que M. Eichmann s'aperçut que ces jeunes enfants, en jouant depuis plusieurs mois avec des cartes de visite glacées au moyen d'une préparation contenant de la céruse, avaient eu la malheureuse idée d'introduire dans la bouche des fragments de ces cartes. A l'aide du traitement habituel de la colique de plomb, le docteur Eichmann parvint à faire disparaître assez rapidement ces accidents; mais ce ne fut qu'au bout de quelques temps que les petits malades eurent recouvré leurs forces.

Mort rapide produite par les liqueurs fortes.

Nous avons souvent rapporté des exemples d'empoisonnement par l'abus des alcooliques; le fait suivant publié par l'*Union médicale* et observé à l'hôpital militaire de Toulouse par M. Dulac, chirurgien aide-major de première classe, vient montrer les dangers de l'ivresse. A défaut des sociétés de tempérance dont nous avons vanté les bienfaits, il est important que les gens éclairés réunissent leurs efforts pour arracher à la mort les malheureux qui sont adonnés à l'ivrognerie, et, à part l'influence des bons conseils et d'une active surveillance, nous rappelons à nos lecteurs un remède que nous leur avons autrefois indiqué.

Dix gouttes d'ammoniaque liquide dans un verre d'eau sucrée, que l'on fait boire à un homme ivre, suffisent souvent pour lui rendre immédiatement la raison et la plus grande partie de ses forces.

Voici le fait raconté par le docteur Dulac :

Labernade, robuste artilleur du troisième régiment, fut apporté à l'hôpital militaire le 5 janvier dernier, dans un état de sommeil profond; mouvements abolis, bouche écumeuse, face livide, pupilles dilatées, sensibilité éteinte, exhalant une odeur alcoolique très-marquée. Cet homme, arrivé depuis peu de jours au corps comme remplaçant, s'ennuyait beaucoup, et la veille, il avait dit à ses camarades, que

pour se distraire, il voulait s'enivrer à mourir. Il ne parut pas au quartier de toute la journée du 4, et le 5 au matin, des bourgeois le trouvèrent dans une rue étroite, où il avait probablement passé la nuit. Ils le firent transporter à l'hôpital, au moment où le médecin en chef, M. Chastagnié, passait la visite.

Asphyxie par suite d'ivresse, tel fut le diagnostic porté. On essaya de faire une saignée, qui donna très-peu de sang; des sangsues furent appliquées derrière les oreilles; des vésicatoires à l'eau bouillante furent promenés sur les extrémités inférieures, tout échoua, rien ne put ranimer un instant Labernade, qui mourut dans la soirée du jour même de son entrée.

Nouveau traitement du croup.

Après avoir vu périr entre ses mains un enfant atteint du croup, traité par les sangsues, l'ipécacuanha et les sinapismes, M. Abajo, médecin espagnol, a eu le bonheur d'en sauver trois autres. Le moyen qui paraît lui avoir réussi est un large vésicatoire camphré, appliqué sur le devant du cou et sur le haut de la face antérieure de la poitrine. Du moins, les sujets auxquels il l'a prescrit ont été sauvés; et, en outre, l'amendement des symptômes a toujours paru coïncider avec le moment où la vésication commençait à s'opérer. Il faut bien dire, toutefois, que des vomitifs ont été administrés simultanément. Mais le vésicatoire n'en demeure pas moins, aux yeux de l'auteur, l'agent principal de la cure, parce que c'est lui qui soustrait à la partie malade la plus grande quantité de liquides blancs.

Falsifications des chocolats et moyens pratiques de les reconnaître.

L'industrie a su, depuis un demi-siècle environ, tirer un parti avantageux des découvertes scientifiques qui ont été faites; malheureusement aussi, la spéculation les a tournées à son profit et en a abusé pour exploiter la crédulité publique, et si ce vieux proverbe : *le remède est à côté du mal*, est souvent vrai, il faut aussi reconnaître que, depuis quelque temps, le mal a suivi de près les améliorations qui ont été apportées dans la préparation des produits de toute sorte.

Les produits alimentaires plus que tous les autres, ont besoin d'être mis à l'abri des atteintes de la spéculation frauduleuse. L'usage d'un aliment frelaté avec une substance inoffensive, qui ne détermine, après chaque ingestion, aucun effet nuisible apparent, peut, par un usage longtemps continué, développer des accidents, des maladies même dont on est loin de soupçonner la cause; ensuite un aliment mélangé à dessein de matières inertes, dans le but seul d'en diminuer le prix de revient, ne représente pas la quantité de substance nutritive que le consommateur croit acheter.

De tous les produits alimentaires, celui sur lequel la spéculation s'est le plus exercée est, sans contredit, le chocolat, dont la fabrication a pris, depuis quelque temps, un développement considérable, d'abord en raison de sa nature essentiellement nutritive et substantielle, ensuite par la facilité avec laquelle on peut y introduire des corps étrangers, pour réaliser un bénéfice illicite, ou pour soutenir une concurrence mal entendue. Quelques savants ont signalé ces fraudes; mais personne, que nous sachions, n'a essayé de renseigner le consommateur sur les moyens à employer pour se procurer cet aliment exempt de toute fraude, et il lui est bien difficile de se fixer, quand le commerce de détail lui offre des chocolats depuis 90 centimes jusqu'à 5 francs le demi-kilogramme. Ce qu'il nous importe surtout de faire connaître ici, c'est qu'il est possible, pour répondre à tous les besoins, de préparer, avec des cacaos d'un prix moins élevé, en ayant soin de les débarrasser à l'avance de leur verdeur et de leur âcreté par des procédés que tout fabricant doit connaître, des chocolats purs, réunissant à un haut degré, une saveur agréable aux principes nutritifs que cet aliment contient naturellement. Quant aux personnes riches, elles trouveront toujours à un prix plus élevé des chocolats qui conviendront mieux à leur estomac habitué aux choses délicates et à leur goût exercé.

Le chocolat a été l'objet de nombreuses falsifications par les farines de blé, de riz, de lentilles, de pois, de fèves, de maïs; par l'amidon ou la fécule de pommes de terre, par l'huile d'olives, d'amandes douces; par le jaune d'œuf, le suif de veau ou de mouton, le storax calamite, le baume de Tolu, le baume de Pérou, les enveloppes de cacao séchées et réduites en poudre, les amandes grillées, la gomme de Bassora, la gomme arabique, la dextrine, le cinabre ou sulfure rouge de mercure, le minium, les terres rouges ocreuses et la brique pilée.

Tout le monde sait aujourd'hui que les chocolats communs sont généralement frelatés. Une des falsifications les plus ordinaires est l'addition de fécule ou de farine. Quand, fait à l'eau ou au lait, le choco-

lat épaissit sensiblement, la fraude est palpable ; la science n'a pas besoin d'intervenir pour constater le fait. Ces chocolats se reconnaissent d'ailleurs facilement à leur goût pâteux, à l'odeur et à la consistance de colle qu'ils prennent par la cuisson. Nous devons dire pourtant qu'il est quelquefois nécessaire, pour obtenir un chocolat convenablement préparé, de recourir à l'emploi de substances gommeuses ou amilacées, et voici dans quelles circonstances : la quantité de mucilage que les cacaos des îles surtout, contiennent naturellement, n'est pas toujours assez forte pour tenir le beurre en suspension dans le liquide où l'on a délayé le chocolat dont il fait la base. Il vient alors surnager à la surface, sous forme d'une couche huileuse très-prononcée ; c'est au moins une preuve palpable que le cacao employé n'a pas été épuisé avant sa transformation en chocolat. Le fabricant peut alors, sans être suspecté de fraude, empêcher que cette séparation ne soit aussi facile, et la rendre moins complète en ajoutant, par kilogramme, une prise ou deux de dextrine préparée avec la diastase, de gomme adragante ou de belle farine de froment. Cette petite addition, appelée à augmenter de quelques centièmes seulement la quantité de mucilage que le cacao contient naturellement, est si faible, que le chocolat n'épaissit pas par la cuisson. Le consommateur ne peut pas constater cette addition ; il n'y a que l'analyse chimique qui puisse l'accuser. Ce n'est pas là le but de la spéculation qui introduit jusqu'à 20 kilogrammes pour 100 de matières étrangères dans les chocolats communs.

On doit rejeter comme mauvais les chocolats qui épaississent, parce que la grande quantité de farine, le plus souvent avariée qu'ils contiennent, les rend difficiles à digérer ; parce que le cacao employé est toujours de mauvaise qualité, enfin, parce que c'est toujours dans ceux-ci que l'on introduit les matières minérales dont nous parlons plus haut. Enfin, la chocolaterie, qui spécule avant tout, n'achète en général que des farines de froment fatiguées, des fécules de deuxième et de troisième sortes, et des farines de féveroles avariées ; c'est avec ces rebuts, bons tout au plus dans l'indiennerie et pour la fabrication des apprêts, que l'on prépare ces chocolats richement enveloppés, que l'épicerie achète 70, 80 et 90 centimes le demi-kilogramme, selon la proportion de farine introduite et la quantité de suif de mouton et de beurre frais ajoutée pour faire du tout un mélange en apparence homogène.

Quand, au contraire, le chocolat fait à l'eau ou au lait n'épaissit pas, on voit toujours apparaître à la surface, après quelques minutes de repos, de petits globules huileux que l'on appelle vulgairement des yeux. Cet aspect gras est propre aux chocolats purs ; mais il est plus ou moins prononcé, selon le cacao employé. Les cacaos Caraque donnent des chocolats sur lesquels on voit à peine quelques globules excessivement petits ; les Maragnan et les cacaos des îles, plus encore, donnent un chocolat qui offre un aspect gras, onctueux, d'un goût et d'une saveur agréables, réunissant aussi, à un haut degré, les principes nutritifs et fortifiants que l'on trouve dans les premiers. Si l'appât d'un gain illicite n'avait pas stimulé l'imagination de quelques hommes cupides, le consommateur pourrait, à l'aide des caractères énoncés ci-dessus, apprécier lui-même la valeur du chocolat qu'il achète ; mais quelques fabricants encouragés par le silence de l'autorité, ont eu l'idée d'extraire du cacao la plus grande partie de son beurre, qu'ils vendent avantageusement à la parfumerie. Ils préparent ensuite avec ces cacaos, ainsi privés de leur principe essentiel, des chocolats auxquels ils ajoutent une quantité d'huile d'olive ou de suif de mouton à peu près égale au poids du beurre enlevé. On y ajoute souvent aussi des amandes grillées etc. ; mais cette fraude, qui permettait de préparer des chocolats ayant l'apparence des chocolats purs et qui semblait permettre à son auteur la fortune et l'impunité, le temps seul s'est chargé de la dévoiler.

LETELLIER (pharmacien à Rouen).

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

DE TOULON A GALLIPOLI.

A quelques milles de Malte, par un coucher superbe du soleil d'Afrique, nous aperçûmes au loin l'escadre de l'amiral Bruat qui portait à l'armée alliée un renfort de six mille hommes.

Le lendemain, par une fraîche brise, nous doublions à minuit le cap Saint-Ange, laissant à notre droite l'île de Cerigo (ancienne Cythère).

C'est ici que mes souvenirs classiques ont reçu une rude atteinte. Toutes ces îles de l'Archipel que les poëtes m'avaient dépeintes sous un aspect charmant m'apparurent dépouillées de leur prestige avec leurs rochers nus, leurs montagnes incultes peuplées encore de quelques misérables bandits, et leurs falaises blanches qui abritèrent autrefois dans leurs criques les caravelles de nombreux pirates.

Nous entrâmes en rade de Milos pour prendre un pilote. Cette île, jadis célèbre, n'a conservé de son antique splendeur que sa rade magnifique, la seule chose que la domination musulmane n'ait pu lui enlever ; elle fournit des pilotes à tous les bâtiments qui traversent l'Archipel. Sa population est très-belle, vigoureuse, et paraît avoir hérité de la valeur des Spartiates dont elle descend.

Le seul village de l'île, perché comme un nid d'aigle sur le sommet d'une haute montagne, voit à ses pieds se dérouler la petite vallée où florissait autrefois Mélos, capitale de l'île. Là fut exhumée la magnifique Vénus, le chef-d'œuvre le plus parfait que l'antiquité ait légué à l'admiration des temps modernes. Aujourd'hui encore on y découvre de nombreuses sculptures enfouies dans le sol.

Je passe sous silence le spectacle ravissant qu'offre aux yeux du voyageur le passage des Dardanelles ; je me hâte d'arriver à Gallipoli, où se réunit l'armée alliée.

Gallipoli, ancienne colonie génoise, est placée à l'entrée de la mer de Marmara. Elle présente une température excessivement variable, aussi les maladies de poitrine y sont-elles très-fréquentes. Le vent d'est, celui qui vient de la mer de Marmara, est très-froid ; tandis que le vent du sud, qui vient de la Méditerranée, est d'une chaleur accablante.

A l'entrée du port, on voit une petite tour où un santon resta pendant quarante ans sans jamais sortir. Tous les jours on lui apportait des provisions et du tabac, et il employait son temps à fumer et à prier.

L'intérieur de la ville est sale, mal pavé, pas de rues alignées ; les maisons, mal closes, abritent peu les habitants contre les froids rigoureux de l'hiver. Les bazars grecs et juifs ne sont que de misérables boutiques fermées par des ais mal joints.

Le terrain argileux des environs est très-bien cultivé et produit en abondance des grains de toute sorte. La vigne y croît assez bien et produit de bons vins. Mais la population, soit habitude, soit incurie, ne sait pas tirer parti de ses produits agricoles.

L'arrivée du corps expéditionnaire a fait hausser considérablement les objets de consommation, qui étaient auparavant d'un extrême bon marché. Le pacha, de concert avec le général français, a pris alors un arrêté qui tarife toutes les denrées à des conditions avantageuses pour les indigènes, sans les élever encore au prix qu'elles auraient en France.

Les campements des divers corps ont été choisis avec intelligence et sur un espace assez étendu pour obvier aux inconvénients de l'agglomération en un point resserré d'un trop grand nombre d'individus. Le gouvernement du sultan avait du reste disposé des tentes à l'avance, de sorte qu'en débarquant les troupes alliées ont pu trouver un abri contre le froid rigoureux qui sévit encore dans ce pays.

Il ne faut pas croire que le mot d'Orient implique pays chaud ou même climat tempéré ; Constantinople et Gallipoli jouissent, au contraire, d'une température assez froide et toute différente de celle que nous leur attribuons en France d'après les descriptions mensongères des voyageurs.

J'oubliais, à propos d'hygiène, de vous parler des bains turcs. Je ne m'étendrai pas ici sur l'effet qu'ils produisent sur la santé ; vous le comprendrez mieux que moi quand je vous aurai dit en quoi ils consistent. On entre dans un vieil établissement turc, où tout d'abord le chef vous fait déposer entre ses mains tout ce que vous avez de précieux. Deux nègres vous prennent sous les bras, vous font quitter vos chaussures, et vous conduisent à travers des parvis et des escaliers de marbre sous une étagère où vous devez mettre vos habits. Là, à mesure que tombe chaque pièce de votre costume européen, vos masseurs la remplacent par la pièce équivalente du costume oriental. Alors ils vous passent aux pieds des sandales, et vous conduisent à travers deux ou trois chambres obscures dans la salle des bains. Elle est toute pavée en marbre blanc. On vous couche à plat ventre sur les dalles, et vous ne tardez pas à être tout en moiteur, car la salle est une étuve. Cependant vos masseurs, accroupis à vos côtés, vous tâtent de temps en temps, et sitôt qu'ils vous jugent convenablement inondé de sueur, ils vous font craquer l'une après l'autre toutes les articulations, vous massent avec les mains nues, puis avec un gantelet de fine étoffe de crin. Le massage dure une demi-heure. Enfin un des nègres apporte une moitié de coco pleine de filasse d'aloës imbibée de savons odorants ; en un clin d'œil votre corps est tout blanc d'une écume moelleuse ; on vous lave à grande eau tiédie, et l'on vous refait un costume oriental un peu plus élégant que le premier ; puis l'on va vous coucher sur un matelas étendu sous l'étagère où vous avez déposé vos habits. Là, bien recouvert de légères étoffes de coton, vous transpirez à votre aise, fumant le chibouk et buvant d'excellent café. Vos masseurs restent accroupis à vos pieds pendant les trois heures que dure ce repos voluptueux. Alors vous reprenez vos vêtements, et l'on vous remet à la porte tous les objets déposés par vous, sauf 2 fr. : le prix du bain.

N'allez pas vous figurer que ces établissements, pour avoir des parvis de marbre, brillent pourtant de tout le luxe oriental ; loin de là, les plus propres de Gallipoli sont un peu sales, et sentent assez mauvais.

Pendant notre traversée d'Alger à Gallipoli, nous avons eu deux épidémies, une d'amygdalite, l'autre de furoncles. Dans l'espace de huit jours, sur 700 soldats passagers, il y a eu 20 cas d'amygdalite qui re-

connaissaient pour cause le sommeil pendant la nuit autour de la cheminée de la machine rayonnant une grande chaleur, le dérangement assez fréquent des soldats peu couverts avec leurs légères couvertures par les matelots qui manœuvraient, et le passage d'une température très-sèche et très-chaude à une température très-froide. Le traitement fut des plus simples ; la diète, deux verres d'eau de mer comme purgatif, un gargarisme alumineux, amenèrent la guérison en deux jours.

Un seul cas où il y a eu ulcération des amygdales avec état fébrile, céphalalgie intense, déglutition difficile, n'a cédé qu'au bout de quatre jours à des insufflations alumineuses.

Les épidémies de furoncles sont très-communes ; elles sont généralement produites par la nourriture excitante du bord et les grandes chaleurs, car ces épidémies ne s'observent que l'été et surtout sur les bâtiments à vapeur en fer. Celle que nous avons observée n'a pas duré longtemps ; on donnait deux verres d'eau de mer tous les matins et un bain d'eau de mer tous les soirs avant le dîner de l'équipage. De cette manière, on arrête très-bien le développement des furoncles.

L'eau de mer employée d'une manière intelligente est un des meilleurs médicaments du bord ; on peut s'en servir dans une foule de circonstances. Outre ses propriétés purgatives, elle agit aussi comme émétique et comme résolutif. On peut la donner dans les embarras gastriques toutes les fois qu'on veut provoquer des selles. Chez certaines personnes elle agit comme vomitif, peut-être à cause de la répugnance qu'on a à la prendre, surtout quand on en fait avaler deux verres, qui paraissent être la dose la plus convenable. On peut aussi très-bien la donner en lavement.

Il y a à bord un très-bon moyen d'irrigations continues résolutives que l'on emploie avec succès dans les foulures et les entorses. Un jour un homme s'était foulé le pied, je le fis asseoir à côté de la pompe dont le tuyau plonge dans la mer et dont on se sert le matin pour puiser l'eau afin d'inonder le pont et de le laver. Je lui fis mettre le pied sous le robinet, et pendant deux heures de temps il reçut un jet d'eau de mer sur le pied. C'est, comme on le voit, une machine à irrigation continue, très-simple et parfaitement convenable en pareille circonstance.

Grâce à la sollicitude du gouvernement, qui a amélioré la nourriture et les vêtements, et aux règles hygiéniques mieux observées à bord, la santé des matelots est maintenant très-satisfaisante. La vie qu'ils mènent, le milieu dans lequel ils s'agitent, la nourriture qu'ils prennent les sauvegardent de toutes les maladies qu'ils avaient jadis et qui sont restées dans l'esprit des gens du monde comme l'apanage exclusif de cette classe d'hommes. Leur nourriture est bien meilleure qu'autrefois ; ils ont de la viande fraîche et des légumes verts toutes les fois qu'on aborde une terre où l'on peut s'en procurer. On emporte souvent alors un grand nombre d'animaux sur pied (bœufs, moutons, cabris). La ration se compose ainsi : le matin, à six heures, le café et l'eau-de-vie ; au dîner et au souper, qui ont lieu à midi et à cinq heures, du lard et du bœuf salé ou non, d'excellente qualité, des légumes secs, tels que haricots, pois, lentilles, riz, du fromage et du vin. Le chirurgien de garde et l'officier de quart goûtent chaque repas de l'équipage pour voir s'il est bon et préparé convenablement.

Le matelot vit sur la mer respirant toujours un air pur chargé d'émanations salines favorisant les fonctions d'hématose ; toujours très-occupé, soit à la manœuvre, soit aux différents exercices du bord, le scorbut n'est plus qu'une exception.

Le chirurgien-major de mon bâtiment m'a dit qu'il avait observé que le calme prolongé de la mer avait une certaine influence sur le développement de cette maladie. Dans une croisière de trois ans sur les côtes du Congo, où la mer est à peine ridée de temps à autre par de légères brises, et où les calmes plats de quinze jours de durée sont chose fréquente, il avait observé que presque toujours, après le huitième jour de calme, les matelots se présentaient à la visite avec des symptômes de scorbut, et qu'à partir du jour où la brise s'élevant permettait au navire de faire route, le nombre des scorbutiques diminuait notablement. Il pense qu'il faut attribuer cela au défaut d'excitation intellectuelle qu'éprouvaient les matelots, déjà soumis à une nourriture très-échauffante et privés de vivres frais.

Le passage suivant, emprunté à un de ses ouvrages inédits, permettra, du reste, de mieux juger la question : « Dans nos nombreuses promenades sur les côtes du royaume de Benguéla (côte occidentale d'Afrique), je ne me rappelle pas être passé une seule fois en vue de la Tête-de-Baleine (rocher ainsi nommé à cause de sa ressemblance grossière avec la tête de ce cétacé), sans que nous n'y ayons été retenus par le calme. C'était une chose bien reconnue à bord et presque passée en proverbe.

« Je ne connais rien de plus désespérant que ces longues journées passées en calme, quand le soleil verse du feu, que la mer, unie comme une glace, s'empourpre de tous les reflets rougeâtres du soleil ; que pas un souffle ne vient rafraîchir l'air qu'on respire !... Le grincement de la mâture et des poulies, le silence qui règne, les voiles qui pendent tristement le long des mâts, la fatigue morale qu'on éprouve portent l'âme à la rêverie.

« J'ai vu plus d'une fois, le soir, quand le soleil allait disparaître à l'horizon, quand tout était calme et

repos dans l'air, les matelots venir s'accouder sur les bastingages ou contre un sabord, la tête dans une main, le front pensif, suivant vaguement du regard les spirales décrites autour du brick par les oiseaux de haute mer..... Ils se laissaient aller ainsi au balancement du navire et à la mélancolie de leur âme. Sans doute, dans ces moments d'immobilité et d'anéantissement physique, ils se transportaient en imagination auprès de ce qui faisait le plus délicatement vibrer leur cœur dans le pays aimé, au foyer de la maison, au milieu de la famille.

« Chez les hommes naïfs, cet état est déplorable, et, s'il se prolonge trop, il peut amener des résultats funestes : tous les médecins de la marine ont pu faire l'observation que, dans une longue campagne, c'est surtout après une série de jours de calme que les hommes se présentent à l'hôpital avec cette maladie qu'on appelle nostalgie et qui parfois fait de si grands ravages. Les matelots sont, quoi qu'on en dise, d'une nature faible, et ils se laissent facilement aller aux émotions; l'aspect du solennel spectacle de l'océan, du ciel dans son immensité, de l'infini dans ce qu'il a de plus imposant, rend leur âme pensive, ils ne se rendent peut-être pas bien raison de cette immensité au milieu de laquelle il s'agitent, de sa beauté, de sa grandeur, de l'empire qu'elle exerce sur leurs sens; mais ils s'abandonnent volontiers en sa présence à leurs pensées les plus graves, les plus douces, les plus touchantes. Ils ressentent si bien cet état qu'ils ont une phrase à eux pour l'exprimer : J'étais, disent-ils, dans un de ces moments d'embêtement où on n'a cœur à rien de rien, sinon à pleurer comme un mousse.

« Chez les hommes qui raisonnent ce qu'ils sentent, le calme dans les mers équatoriales est encore une source de maux. Quand on est loin de ceux qu'on aime, de sa famille, de ses amis, de sa patrie, il faut une vie agitée, il faut que tout marche autour de vous; le bruit, le mouvement, les cris viennent distraire l'âme et la rendre plus propre à réagir sur le corps souvent affaibli par un climat dévorant; le calme la plonge dans des rêveries qui la fatiguent. Le dimanche a toujours été pour moi la journée la plus longue et la plus pénible de la semaine, de même que la soirée a toujours été le moment où je me suis senti le plus malheureux. Combien de fois n'ai-je pas passé des heures entières assis sur le bastingage ou couché sur la dunette regardant sans le voir ce ciel des tropiques tout étincelant d'étoiles, écoutant sans l'entendre cette mer lumineuse de l'équateur qui gémissait sous le poids du brick!... perdu dans mes idées, la poitrine soulevée, les yeux pleins de larmes!

« Dans ces heures de muette extase, l'âme fait un retour sur le passé; elle évoque tout ce qu'on aime; elle juge à une valeur négative exagérée le bonheur du présent; elle fait surgir à vos yeux toutes les joies laissées dans le pays, les sourires adorés, les illusions de la jeunesse, fantômes chéris qui, s'ils voltigent trop souvent devant nous, appauvrissent notre organisme, engourdissent notre courage et laissent notre corps dominé par un moral fiévreux et malade exposé à toutes les maladies du pays.

« L'influence du calme de la mer sur le moral des équipages, et par suite sur les maladies, me paraît immense; elle n'a pas encore été étudiée; je crois qu'elle pourrait être, pour un observateur attentif, une mine d'inductions physiologiques très-intéressantes. »

Aujourd'hui les matelots ne manquent presque jamais d'eau. D'abord les caisses en tôle ont remplacé les barriques; l'eau est ainsi mieux conservée; grâce à l'oxyde de fer qui se développe, elle acquiert des qualités ferrugineuses dont je n'ai pas besoin de faire ressortir l'importance. Ensuite, pour la quantité, le gouvernement met à bord de tous les navires qui font de longues campagnes des cuisines distillatoires.

A bord de mon bâtiment, il est vrai, navire à vapeur, on recueille tous les jours mille litres d'excellente eau distillée, qui, après avoir été aérée, est livrée à l'équipage.

CORNET.

(*Gazette des hôpitaux.*)

FORMULES.

TISANE ANTI-GOUTTEUSE DE SYDENHAM.

Prenez : Racine de salsepareille.		190 grammes.
Racine de squine. . . .	de chaque	60 —
Bois de sassafras		
Corne de cerf râpée. . .		

Faites bouillir dans huit litres d'eau de fontaine pendant une demi-heure; puis laissez cette décoction pendant douze heures sur les cendres chaudes, le vase étant bien clos. Faites-la bouillir ensuite jusqu'à la diminution du tiers, et aussitôt que vous l'aurez retirée du feu, ajoutez-y l'infusion de 15 grammes d'anis dans deux tasses d'eau bouillante.

Deux heures après, passez la liqueur, laissez-la déposer et mettez-la dans des bouteilles que vous boucherez exactement.

Sydenham conseillait l'usage habituel de cette tisane aux goutteux; elle remplaçait celui des liqueurs fermentées; cependant, lorsque l'âge ou la faiblesse l'exigeaient, il leur permettait de boire à chaque repas un verre de vin d'Espagne.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 juin 1854. Paraissant tous les quinze jours 4e Année. N° 96.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGERE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'inflammation du nez. — Traitement des gerçures du sein pendant l'allaitement. — Falsifications des chocolats, et moyens pratiques de les reconnaître (suite et fin). — Gangrène de la jambe produite par un appareil trop serré ; séparation spontanée du membre gangrené. Violentes démangeaisons à l'anus ; remède très-efficace. — Table des matières des troisième et quatrième années.—Table des recettes et formules.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUIN 1854.

L'opinion publique s'est émue à l'occasion de quelques cas de choléra dont le chiffre, en passant de bouche en bouche, a été considérablement grossi. Il faut cependant bien s'habituer à classer cette maladie parmi celles qui étaient depuis longtemps connues dans notre pays ; il arrivera un moment où l'on ne s'occupera pas plus du choléra en France qu'on n'en parle dans l'Inde où il règne d'une manière endémique, et cependant il fera peut-être plus de victimes qu'il n'en fait aujourd'hui.

A mesure que certaines maladies diminuent d'intensité, d'autres affections se répandent sur le globe, paraissant deux ou trois fois à intervalles éloignés, dans des pays où elles étaient inconnues, jusqu'à ce qu'elles s'y implantent d'une manière définitive. En ce moment, d'après les faits observés et en examinant scrupuleusement tous les documents relatifs à la santé publique, on peut assurer que Paris est un séjour aussi sain que le plus grand nombre des autres parties de la terre entière. Les travaux gigantesques d'assainissement et d'embellissement qui y sont poursuivis avec tant d'ardeur contribuent chaque jour à atténuer le danger des épidémies.

En se conformant rigoureusement aux lois de l'hygiène on a toutes chances, à moins d'être doué d'une mauvaise constitution, d'échapper aux causes ordinaires des maladies. De plus, à la première indisposition, il est bon d'employer tous les soins nécessaires pour la faire disparaître, et à l'occasion du choléra, nous avons indiqué la formule d'une potion (*Médecin de la maison,* n° 83) qui, ainsi que celles qui lui sont analogues, peut suffire à enrayer la diarrhée qui précède ordinairement cette maladie. Enfin nous pouvons affirmer aux plus timides qu'ils n'ont rien à changer à leurs habitudes, que nul danger sérieux ne menace ni Paris ni les départements, et s'il venait d'ailleurs à surgir, ce dont Dieu nous garde, nous ne faillirions pas à la tâche que nous avons entreprise, et nous joindrions nos efforts à tous ceux qui seraient faits en faveur de l'humanité.

Dr REINVILLIER.

AVIS.

Les personnes dont l'abonnement finit avec le mois de juin sont priées de vouloir bien lire l'avis qui se trouve sur la couverture du journal.

DE L'INFLAMMATION DU NEZ.

Toutes les parties du nez sont susceptibles d'être atteintes par l'inflammation, aussi commencerons-nous par indiquer quelle est celle de ces parties

dont nous allons nous occuper ici. Nous laissons de côté l'inflammation de la peau qui recouvre cet organe, celle des os auxquels il doit une portion de sa forme, et celle des muscles qui exécutent les faibles mouvements dont il est doué. Nous envisagerons l'inflammation de la membrane humide qui tapisse son intérieur, et nous bornerons même cet examen à la maladie localisée autour de l'ouverture des fosses nasales.

Cette inflammation limitée au pourtour intérieur des deux narines, est excessivement fréquente et mérite toute l'attention des hommes de l'art. Plus étendue, lorsqu'elle envahit une grande partie de la membrane, elle n'est autre chose que le coryza ou rhume de cerveau, dont nous avons déjà parlé. Au gonflement, à la rougeur, à la chaleur de cette membrane ne tarde pas à se joindre la sécrétion d'une matière liquide plus ou moins abondante. Lorsque l'inflammation n'occupe que l'entrée des narines, il en est tout autrement, il n'existe pas de rhume de cerveau, mais on remarque d'autres symptômes.

Ces symptômes sont le gonflement des ailes du nez et leur sensibilité extrême, une certaine tension de la peau qui est quelquefois, en cet endroit, colorée et luisante, puis la formation de croûtes à l'intérieur du nez. Ces croûtes persistent très-longtemps, se renouvellent avec la plus grande facilité, et lorsqu'elles se trouvent arrachées accidentellement, la surface qu'elles recouvraient laisse suinter du sang.

Les causes de cette inflammation sont très-nombreuses; la maladie atteint surtout les enfants à sang pauvre, les femmes à certaines époques, les personnes qui ont la mauvaise habitude de porter fréquemment l'extrémité de leurs doigts à leurs narines. On la voit encore se développer chez les individus qui sont exposés à l'action des poussières irritantes, chez ceux qui travaillent le cuivre ou qui aspirent des vapeurs âcres. L'habitude si répandue à notre époque de fumer et de fumer beaucoup, n'est pas sans influence sur la production de cette indisposition ; on comprend que chez certaines personnes qui font usage du cigare ou d'une pipe à court tuyau la plus grande partie de la journée, la membrane muqueuse du nez finit par se trouver irritée par cette vapeur. Nous ne ferons que mentionner le manque de soins de propreté, et l'usage des mouchoirs qui ne sont pas propres, au nombre des causes que nous signalons, on doit cependant en tenir compte surtout chez les enfants auxquels manque généralement l'instinct de la propreté.

Qu'on ne s'imagine pas que l'indisposition dont nous nous occupons soit sans importance, car elle peut, lorsqu'elle est négligée, devenir l'origine de maladies très-graves ; telle est entre autres la punaisie, horrible affection qui donne lieu à une odeur infecte, comparable à celle d'une punaise écrasée. Le moindre inconvénient qui puisse résulter de la fréquence de cette inflammation est une déformation quelquefois assez marquée du nez, ce qui altère considérablement la physionomie. Ainsi qu'on le sait, le nez est pour une très-grande part dans la beauté des traits du visage ou dans leur trivialité ; si sa forme s'altère, l'expression de la face se trouve aussitôt modifiée. Enfin l'odorat lui-même peut perdre de sa puissance lorsque le bord interne des narines est souvent malade.

Le traitement de l'inflammation qui fait l'objet de cet article n'est cependant pas très-compliqué, car dans le plus nombre des cas il suffit, pour voir la maladie s'améliorer rapidement, de lotionner les parties malades avec de l'eau de guimauve froide trois à quatre fois dans la journée, et d'éviter de se moucher trop souvent. Chez les jeunes enfants la maladie étant quelquefois entretenue par l'influence de leur constitution lymphatique, il est bon de leur faire suivre un régime substantiel, de leur faire manger de la viande à presque tous leurs repas et de leur faire boire de la tisane de houblon, soit pure, soit coupée avec le vin. Enfin, lorsque cette indisposition résiste aux moyens simples que nous avons indiqués, on la fait souvent disparaître par des applications quotidiennes de la pommade suivante, qui est familière au professeur Velpeau :

Précipité blanc.	2 grammes.
Axonge.	16 —
	18 grammes.

Mêlez pour faire une pommade.

Toutefois, lorsque la maladie locale dont nous nous occupons a une longue durée, il est bon de la faire examiner par un médecin, car sa nature est quelquefois plus grave que celle de l'inflammation simple, et nécessite un traitement spécial que l'expérience seule peut diriger. Le parti à prendre peut être très-différent, car en outre des tisanes et autres médicaments à administrer, deux cas à peu près semblables peuvent réclamer l'un des cataplasmes émollients, et l'autre des cautérisations énergiques.

Dr Reinvillier.

Traitement des gerçures du sein pendant l'allaitement.

M. le docteur Bourdel, professeur-agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, médecin-inspecteur de la Malou, vient de faire connaître un nouveau traitement des gerçures du sein pendant l'allaitement, avec lequel il a obtenu de très-grands succès.

La *teinture de benjoin* est à même, dans ce cas, selon M. Bourdel, de rendre les plus grands services ; il l'emploie depuis plus de dix ans contre les gerçures du sein, qu'elles soient superficielles ou profondes, larges ou peu étendues, anciennes ou récentes :

« J'en ai observé les effets, dit-il, et toujours lorsque ces gerçures sont simples, lorsqu'elles ne dépendent pas d'une autre maladie, je les ai vues se cicatriser très-rapidement.

« Voici la manière dont je l'emploie : je trempe un pinceau de blaireau fin dans la teinture et le porte sur les parties fendillées ou ulcérées, à plusieurs reprises, de manière à les couvrir d'une couche de liquide. Je fais ordinairement moi-même la première application, soit parce qu'elle est plus douloureuse, soit pour montrer la manière de s'y prendre ; et je recommande à la malade de renouveler l'opération chaque fois que l'enfant a teté et plus souvent si besoin est.

« Quelques jours de ce traitement bien simple suffisent pour cicatriser les petites plaies et rendre le mamelon parfaitement propre à ses fonctions. Si la gerçure est trop profonde, il faut prolonger un peu plus le traitement. Je n'ai jamais vu de cas qui exigeât sa continuation pendant plus de douze jours.

« Voici maintenant les effets et les avantages de ce moyen thérapeutique.

« La première application de la teinture de benjoin sur le mamelon dénudé, détermine une certaine douleur ou plutôt une cuisson bien tolérable dans la plupart des cas, mais qui est assez vive lorsque la plaie est profonde. Jamais elle ne dure plus d'un quart d'heure. Après ce temps, non-seulement elle ne se sent plus, mais les femmes se trouvent même soulagées de la souffrance qu'elles éprouvaient avant l'application du médicament. Celui-ci forme à la surface du mamelon une espèce d'enduit qui le protége... L'enfant peut prendre le sein sans inconvénient à toute heure, et il n'éprouve aucune répugnance. J'en ai vu qui se mettaient à sucer comme si rien n'avait été déposé sur le mamelon, alors même que la teinture n'était pas encore sèche. Ordinairement elle se dessèche et forme une couche qui garantit la plaie du contact de l'air et des vêtements. Plus tard on peut faire teter le nourrisson sans laver le sein, sans l'essuyer ; et qui sait combien de souffrances on évite ainsi à la mère ! »

Falsifications des chocolats, et moyens pratiques de les reconnaître.

(*Suite et fin.*)

Ces chocolats ont besoin d'être consommés tout de suite ; car ils rancissent promptement, et ils sont très-susceptibles d'être attaqués par les insectes ou par les larves. Celui-ci a à peu près la même couleur que le bon chocolat ; mais l'odeur de fromage y décèle la présence des graisses animales ; la rancidité, celle des semences émulsives ; de plus, il a un goût de suif ou une saveur amère marinée ou de moisi, s'il y entre du cacao avarié ou trop grillé. Ceci prouve évidemment que les substances les plus innocentes prises isolément peuvent, par leur réunion, former un mélange impropre à nos besoins. Par ces additions, la cupidité diminue le prix de revient du chocolat, comme on descend la qualité du pain en mélangeant du son à la farine, afin d'en préparer pour les animaux.

Signalons encore un troisième genre de fraude sur lequel il est bon d'appeler l'attention du consommateur. Les chocolats communs du commerce sont numérotés selon leur qualité ; ainsi le numéro 2 est un peu moins fraudé que le numéro 1, et ainsi de suite. Il arrive souvent, quand ces chocolats passent par une main tierce pour arriver aux maisons de détail, que le fabricant consent, sur la demande de son acheteur, à envelopper un chocolat d'un numéro inférieur dans un papier portant un numéro supérieur vendu au détaillant. Le fabricant qui se prête à une pareille fraude commet un acte d'une insigne mauvaise foi, que la loi ne saurait punir trop sévèrement. Le consommateur connaîtra cette fraude en regardant si le numéro que porte le chocolat et celui de l'enveloppe sont les mêmes. Voici, à peu près, la composition de chaque numéro :

Le n° 1	contient	20 p. 100	de matières étrangères.
Le n° 2	—	15 p. 100	—
Le n° 3	—	10 p. 100	—
Le n° 4	—	7 1/2 p. 100	—

L'application des numéros d'ordre à la constatation de la fraude les a fait presque complétement

abandonner aujourd'hui pour les qualités supérieures.

La cassure du chocolat, dans laquelle l'acheteur croit aussi pouvoir reconnaître la qualité, varie avec la température à laquelle il a été exposé pendant son refroidissement. Le même chocolat peut donner tantôt une cassure brune, serrée, tantôt une cassure granuleuse, jaunâtre ; dans ce dernier cas, quand il a surtout quelque temps de préparation, il se granule sous la dent ; il a besoin d'un peu de mastication pour reprendre son état onctueux. Nous avons eu souvent l'occasion de constater ce fait dans les chocolats purs. Cela tient, comme il est dit plus haut, à ce que, dans la saison d'été, il n'a pas été exposé à une assez basse température lors de son refroidissement ; l'aspect physique de la cassure des chocolats peut, jusqu'à un certain point, servir à les apprécier : la cassure des chocolats purs est brune, serrée ou jaunâtre, comme mamelonnée : les chocolats fraudés, au contraire, offrent une cassure d'un gris jaunâtre, d'un aspect rocailleux, offrant des aspérités anguleuses ; on peut aussi très-bien, avec un odorat un peu exercé, reconnaître, lorsque l'on rompt une tablette de chocolat, l'odeur aromatique et suave du cacao avec l'odeur rance ou de fromage qu'ont toujours les chocolats fraudés.

Il arrive aussi quelquefois qu'il se forme à la surface du chocolat, après quelque temps de préparation, une légère couche blanchâtre qui lui donne un aspect de moisissure peu agréable à l'œil, mais qui ne peut nullement infirmer la qualité du produit. Cela est dû tout simplement à ce qu'il a été moulé un peu chaud. Nous devons dire ici que tous les chocolats exposés dans un endroit humide moisissent promptement et acquièrent un goût désagréable ; on ne saurait trop recommander de les conserver dans un endroit sec et froid.

Les aromates les plus généralement employés en France, dans la fabrication des chocolats, sont la cannelle et la vanille. Le Codex prescrit la cannelle dans le chocolat de santé ; la vanille sert à confectionner les chocolats d'agrément. Le storax calamite, mélangé en certaines proportions à la vanille, a la singulière propriété d'augmenter beaucoup son principe aromatique ; aussi a-t-on eu quelquefois l'occasion d'en constater la présence dans les chocolats vanillés du commerce, mais assez rarement.

Au moment où l'autorité sévit contre les falsifications de toutes sortes, il serait à désirer qu'elle obligeât le fabricant de chocolat à livrer ses produits sous son nom et sous sa signature. Il deviendrait par là responsable de leur valeur devant la loi. Nous savons qu'à Rouen la chocolaterie en général et la presque totalité de l'épicerie regrette que la concurrence du dehors les oblige à préparer et à vendre des produits qu'ils désavouent, plus propres à altérer la santé qu'à relever ou soutenir les forces de celui qui les achète. Aussi nous ne saurions trop engager le public, en attendant l'action protectrice de l'autorité, à exiger sur chaque tablette une étiquette portant le prix du demi-kilogramme, l'adresse et la signature du fabricant, et à rejeter loin de lui, comme nuisibles à sa santé et à sa bourse, ces chocolats qui, sous le voile de l'anonyme, sont répandus dans tout le commerce de détail, portant ces inscriptions pompeuses : *Chocolat national*, *Chocolat des colonies*, *Chocolat perfectionné*, *Chocolat à la vapeur*, etc., etc. Que le public se persuade bien que les fabricants qui préparent ces sortes de produits ne pourraient pas les établir à un prix assez bas s'ils employaient des matières de premier choix ; et encore faut-il souvent qu'ils y introduisent des substances minérales pour arriver à composer ces chocolats sans nom dont le consommateur saura bientôt faire bonne justice. Nous avons demandé souvent déjà, et nous le répétons, en terminant, pourquoi employer la fraude quand la loyauté dans les transactions commerciales n'exclut pas un bénéfice raisonnable, et quand, surtout, elle laisse après elle la satisfaction d'avoir été consciencieux dans ses actes ?

Conclusions.

En résumant ces idées, nous donnerons aux consommateurs quelques moyens pratiques et faciles de préparer et d'apprécier assez exactement la bonne qualité des chocolats :

1° Exiger, sur les chocolats que l'on achète, une étiquette portant le prix du demi-kilogramme, l'adresse du fabricant et sa signature, parce qu'il devient par là responsable devant la loi de la valeur de ses produits ;

2° Rejeter comme mauvais et pouvant être même dangereux, tous les chocolats qui épaississent par la cuisson, parce que les farines ou les fécules employées sont le plus souvent de mauvaise qualité, et que c'est dans ceux-ci que la cupidité introduit quelquefois des matières minérales, telles que cinabre ou sulfure rouge de mercure, ocre rouge, brique pilée, etc., dans le but de ramener la couleur ou d'augmenter le poids ;

3° Rejeter aussi comme mauvais tout chocolat sur

lequel on remarque des piqûres d'insectes ou de larves, parce que ce caractère ne se montre jamais que sur des chocolats frelatés ou mal préparés ;

4° Ne pas considérer comme mauvais un chocolat qui, préparé à l'eau ou au lait, offre à la surface des globules huileux, plus ou moins grands et nombreux. C'est une preuve que le cacao employé n'a pas été épuisé en partie de son beurre, avant sa transformation en chocolat. Les chocolats faits avec des cacaos épuisés auxquels on a ajouté un peu d'huile ou de suif, se reconnaissent facilement lorsqu'on rompt une tablette, à leur odeur rance désagréable. D'ailleurs, nous ne connaissons pas de fabricant assez osé pour couvrir de sa signature de pareils produits.

5° L'aspect blanchâtre et marbré qu'offre quelquefois le chocolat ne doit pas en faire suspecter la bonne qualité. Cela tient tout simplement à ce qu'il a été moulé un peu chaud.

6° La cassure varie avec la température à laquelle le chocolat a été exposé pendant son refroidissement. Elle est brune ou jaunâtre, comme mamelonnée, pour les bons chocolats. Elle est grise, jaunâtre, offrant des aspérités comme anguleuses pour les chocolats fraudés ; on voit aussi quelquefois des sillons rougeâtres, quand ils contiennent des matières minérales.

7° Le bon chocolat a une odeur de cacao. Sa saveur est fraîche, agréable. Il est onctueux sous la dent.

8° Pour bien préparer le chocolat, on ramollit une tablette dans deux ou trois cuillerées d'eau; on le délaye parfaitement à l'aide d'un moussoir, on ajoute ensuite graduellement la quantité d'eau ou de lait que l'on veut employer (une mesure par tablette de chocolat ordinairement), on porte à l'ébullition en agitant continuellement, et quand on veut que le chocolat épaississe, on délaye dans le lait, avant de l'ajouter au chocolat, une ou deux cuillérées de bonne farine de froment.

On peut préparer un chocolat fort agréable en ajoutant, au lieu de farine de froment ou de fécule, une cuillérée à bouche de farine de riz ; on agite, on fait bouillir pendant quelques minutes; on obtient ainsi une préparation d'un goût agréable, qui a un peu l'aspect léger d'une crème fouettée.

LETELLIER (*pharmacien à Rouen*).

Gangrène de la jambe produite par un appareil trop serré. — Séparation spontanée du membre gangréné.

Le fait suivant, raconté par le *Dublin medical Press*, vient prouver combien il est dangereux de s'adresser aux rebouteurs plutôt que d'avoir recours aux gens qui offrent des garanties d'instruction et d'expérience. Le médicastre ignorant dont il est question a fait perdre, ainsi qu'on va le voir, au prix des plus grandes souffrances et des plus grands dangers, un membre qui n'était même pas fracturé.

Ce cas, observé par le docteur Pratt, est aussi très-remarquable au point de vue des ressources que la nature déploya pour opérer la guérison.

Un garçon de ferme, âgé de dix-sept ans, s'était tordu le pied, mais sans faire de chute. Un rhabilleur prononça qu'il avait la jambe fracturée, et appliqua un appareil composé d'attelles placées à nu sur la peau et fortement serrées : il commanda de le garder quinze jours, et ne voulut point le relâcher jusque-là, malgré les vives instances du malade.

Au bout de quinze jours cependant, le patient, n'y pouvant plus tenir, enleva l'appareil, et voyant le pitoyable état de son membre, vint consulter M. Pratt. Celui-ci reconnut que la jambe entière était gangrenée. Mais, chose moins prévue, il constata aussi que les os n'étaient point fracturés. Il proposa immédiatement l'amputation ; le malade s'y refusa avec opiniâtreté, et force fut donc d'abandonner à la nature la séparation du membre dans le point où existait déjà la ligne de démarcation.

Longtemps les os seuls établirent le seul moyen d'union entre la partie vivante et celle qui était morte. Mais même dans cet état, le blessé ne voulut jamais consentir à ce qu'on abrégeât par un simple trait de scie, la durée de ses souffrances. Enfin, le membre se sépara de lui-même au bout de soixante-quatre jours.

Le moignon est maintenant couvert de boutons charnus de bonne nature, et tout annonce que la cicatrisation s'opérera sans plus d'accidents qu'il n'y en a eu pendant la période ordinairement si orageuse de l'élimination des eschares.

Violentes démangeaisons à l'anus, remède très-efficace.

Le docteur Richard, de Soissons, a publié dans la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale* une recette très-importante contre les démangeaisons très-pénibles et très-difficiles à guérir, qui ont leur siége à l'anus ou aux parties sexuelles.

Ce prurit est très-commun, tenace; il résiste pendant des années à toutes les médications proposées jusqu'à ce jour pour le combattre. Comme

il est très-pénible, intolérable même, puisqu'on l'a comparé à des insectes, à des fourmis qui dévoraient la peau, il est donc utile d'en faire connaître le *spécifique;* jamais ce mot n'a été plus justement appliqué, puisque dès le premier jour qu'on en fait usage, il opère comme par enchantement, il fait cesser complétement cette cruelle démangeaison; et les malades, précédemment troublés toutes les nuits dans leur sommeil, souvent forcés de se déchirer avec les ongles, se réveillent le matin, étonnés de n'avoir pas été éveillés par cette cruelle incommodité; mais il ne faut pas moins continuer quelque temps l'usage de cette solution, à cause des récidives fréquentes.

Solution spécifique des démangeaisons.

Prenez : Vitriol blanc (sulfate de zinc) et alun, de chaque parties égales, pulvérisez grossièrement ces substances, mettez-les dans un plat de terre vernissé; placez-le sur un feu doux, laissez-l'y jusqu'à ce que ce mélange ait cessé de produire des bulles d'air et qu'il ait acquis la consistance d'une pierre; retirez le plat du feu, réduisez cette pierre en poudre fine, et jetez-en 16 à 18 grammes par petites parties, à la distance d'une minute (pour éviter une trop forte effervescence), dans un litre d'eau bouillante; ensuite, filtrez à travers un papier gris et conservez pour l'usage.

Matin et soir, avec une très-petite éponge imprégnée de cette solution, lotionnez la partie malade; ensuite, si c'est l'anus, imbibez un linge, plié en carré, de quatre centimètres, et introduisez un des angles dans l'anus; il est bien entendu qu'après une garde-robe et s'être essuyé légèrement, il convient de se laver avec de l'eau simple et de renouveler le pansement.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES

DU 15 JUILLET 1852 AU 15 JUILLET 1854

A

Abcès du sein traités par le collodium, 52.
— artificiels, comme moyen curatif, 189.
Abeille (mort à la suite d'une piqûre d'), 48.
Aboiement produit par convulsion du larynx, 261.
Abus de la diète dans certaines maladies, 526.
Acacia (empoisonnement produit par le suc récent de l'), 112.
Acide gallique contre les hémorrhagies pulmonaires, 311.
— acétique contre les verrues, 390.
Acides (bains de pieds) contre les palpitations, 590.
Aiguille (blessure du cœur par une), 81.
Air comprimé, son influence sur l'homme, 494, 530, 553.
Allaitement, traitement des gerçures, 569.
Aliénation mentale (traitement de l'), 131.
Aliment avantageux dans la fièvre typhoïde, 139.
Alimentation des prisonniers, 107.
— des nouveau-nés trop faibles, 200.
— par le marron d'Inde, 303.
Alimentaires (substances), leur conservation, 493.
Altération des substances alimentaires, 402, 419.
Altération des substances alimentaires (Voy. Falsification).
Amadou de Cayenne contre les hémorrhagies, 12.
Amaigrissement, moyen d'y remédier, 253.
Amandes de noyaux d'abricots (empoisonnement par les), 51, 151.
Ambre (colliers d') contre les maladies nerveuses, 414.
Amidon, son emploi contre les maladies de la peau, 19.
Ammoniaque contre les rapports, 159.
— liquide contre la coqueluche, 299.
Anecdotes médicales, 503.
— sur Larrey, 540.
Angine laryngée *Bibliographie*, 559.
Animaux nuisibles (pâte pour la destruction des), 233.
Arme à feu (plaie par), effets singuliers du projectile, 55.
Arnica contre les contusions, 556.
Arrachement des dents, moyen de l'éviter, 280.
Arsenic (emploi de la magnésie comme contre-poison de l'), 383.
Artichaut (suc d') contre le rhumatisme et la sciatique, 479.
Asphyxie lente causée par une habitation insalubre, 59, 70.
— par le charbon, 447.
Asthme (remède contre l'), 65.
— ses causes, ses symptômes, son traitement, 98, 113.
— (traitement de l'), 310.
— nerveux (traitement de l'), 374.
Attaques de nerfs, cure immédiate, 510.

B

Bains de mer (renseignements importants sur les), 5.
— de pieds acides contre les palpitations, 590.
Bananes, leur usage remplaçant celui de la pomme de terre, 35.
Barbe, influence de sa suppression sur la santé, 454.
Bassine (mal de), attaquant les femmes qui dévident la soie, 23.
Belladone (empoisonnement par la), 251.
— employée comme préservatif de la scarlatine, 522.
Beurre composé pour remplacer l'huile de foie de morue, 249.
Bière (falsification de la), 15.
Blanc de fard (empoisonnement par le), 477.
— de zinc, sa substitution au blanc de plomb (*fin*), 7.
Blessure d'un membre inférieur, secours à donner, 291.
— grave du poignet, moyen de sauver la vie du blessé, 277.
Boissons (abus des) pendant la saison chaude, 13.
Bourdonnements d'oreilles, 307.
Bourrache (culture de la), 530.
Boyer (vie de), 154, 167, 178, 190.
Bœuf (emploi de l'extrait de sang de), 548.

Bras (maladie du) par mauvaise position dans le sommeil, 31.
Brûlures (cérat tonique contre les), 443, 542.
— guérison par le collodion, 534.
Bully (composition du vinaigre de), 378.

C

Cachexie aqueuse des bêtes à laines (*Médec. véter.*), 24.
— des moutons (*Médec. véter.*), 479.
Café, dangers de son usage immodéré, 145.
— moyen facile d'en faire d'excellent, 338.
— purgatif, 398.
Café-chicorée, sa falsification, 529.
Cancer (suc du mancenillier contre le), 160.
Cancéreuses (leçons sur les affections) (*Bibliographie*), 69.
Cartes de visites (empoisonnement par des), 561.
Carton préparé contre l'asthme, 374.
Cauchemar, guérison par le sulfate de quinine, 382.
Cautérisation de l'oreille contre le mal de dents, 485.
Cavaliers (moyen de guérir les plaies des), 150.
Céphalalgie, ou mal de tête, 73.
Cérat tonique contre les brûlures, 443, 542.
— de Hufeland, contre les brûlures, 542.
Champignons (des), 404, 414.
— (empoisonnement par les), 68.
Chanvre indien (propriétés du), 458.
Charbon (du) et de son traitement), 327.
— (précaution à prendre contre le), 80.
Charlatanisme médical dans les campagnes, 396.
Chaussures (blessures produites par les), 375.
Cheveux (pommade contre la chute des), 44.
Chloroforme contre la chorée, 77.
— contre la goutte, 183.
— contre les convulsions épileptiques, 510.
— (mort par le), 227.
— recherches cliniques, 359.
— son action, 123, 136, 147.
— (traitement des accidents par le), 497.
Chocolats (falsification des), 562, 569.
Choléra; l'Europe est-elle menacée de son invasion? 101.
— (liniment contre les crampes du), 446.
— moyen de s'en préserver, 412.
— (organisation des visites préventives du), 365.
— (potion contre le refroidissement dans le), 446.
— (proposition d'un remède contre le), 152.
— (propriété épidémique du), 426, 438, 451, 464, 475.
— (remède actif contre le), 394.
— (sirop contre le), 550.
— (symptômes et marche du), 424.
— (vin de Colombo contre le), 546.
Cholériques (liniment contre les crampes des), 446.
— (moyen de faire cesser les crampes des), 67.
Chorée, ou danse de Saint-Guy, guérie par le chloroforme, 77.
Chou, son emploi médicinal, 141.
Citron, son emploi médicinal, 212.
Clous ou furoncles, leurs causes, symptômes, traitement, 121, 149.
Cochléaria, son emploi, 165.
Cœur (blessure du) par une aiguille, 81.
— (douleurs et palpitations de), 543.
Coliques, leurs variétés, leurs symptômes, leur traitement, 61.
Colombo (vin de) contre le choléra, 546.
Colliers d'ambre contre les maladies nerveuses, 414.
Collodion contre la névralgie, 317.
— contre l'inflammation, 322.
— élastique (*formule*), 326.
— son emploi contre les brûlures, 405, 534.
Collodium, son emploi contre l'érésipèle, 4; contre les abcès du sein, 52; contre les engelures, 211.
Compère loriot. (Voy. Orgeolet.)
Congrès général d'hygiène, 83.
Conservation des fruits pectoraux, 69.
— des substances alimentaires, 493.
Constipation, moyen de la combattre, 523.
— (remède très-simple contre la), 279.
— nerveuse (remède contre la), 422.
Contusions (arnica contre les), 556.
Convalescents (hospices de), 376.
Convulsions (des) chez les enfants, 43.
Coquelicot, son emploi, 128.
Coqueluche (emploi de l'ammoniaque liquide contre la), 298,
— guérie par l'oxyde de zinc, 560.
— (nouveau traitement de la), 196.
Corps étranger extrait de la narine, 139.
— — dans l'oreille, 107.
— — — procédé d'extraction, 244.
— — dans l'œil, procédé d'extraction, 169.
Corps étrangers dans le conduit auditif, 418.
— — dans les voies digestives, 430.
— — dans le pharynx, 467.
Coryza, ou rhume de cerveau, causes, symptômes, traitement, 133.
— (remède contre le), 78.
Cosmétiques (des), composition, usage, dangers, 88.
Coussins de charbon de terre comme désinfectants, 47.
Crampes des cholériques (liniment contre les), 446.
— — (moyen de faire cesser les), 67.
— des jambes, moyen de les apaiser, 298.
Cresson de fontaine, son emploi, 164.
Croup (moyen de secours contre le), 394.
— (nouveau traitement du), 562.
— traitement par l'air chaud et humide, 54.
Cuillère à potion du Dr Blatin, 255.
Cuisines, dangers de leurs émanations, 390.

D

Danger de suspendre les enfants par la tête, 126.
Dangers des émanations des cuisines, 390.
Danse de Saint-Guy, guérie par le chloroforme, 77.
Dartres, symptômes, causes, traitement, 241.
Démangeaison (de la), 387.
Démangeaisons violentes, 571.
Démangeaisons à l'anus (remède contre les), 45, 571.
Dentelières (maladies des), 79.
Dents (mal de), guérison par la cautérisation de l'oreille, 485.
— mastic pour les conserver, 482.
— (mélange contre le mal de), 302.
— (plombage des), 265.
— sirop sédatif pour faciliter leur pousse, 338.
Diarrhée des enfants (guérison de la), 331.
— (traitement de la), 260.
— — chez les enfants, 219.
Diète, son abus dans certaines maladies, 526.
Digestion, de la difficulté habituelle de digérer, 49.
Digitale et digitaline (mémoire sur la), 527.
Doigts (maladies des), 511.
Douleurs de cœur, 543.

E

Eaux minérales, 362.
Ecorce de sureau contre l'épilepsie, 560.
Effets de la peur, 400.
Elève des sangsues (de l'), 517, 528.
Elixir tonique du Dr Guillié (*formule*), 512.
Emanations des cuisines, leur danger, 390.
Embonpoint exagéré (de l') et des moyens d'y remédier, 2.
Emétique, son emploi, 56.
Emmaillotement des nouveau-nés, moyen de l'éviter, 47.
Empiriques, 33.
Empoisonnement (de l'), 158.
— dans lequel la nature du poison est inconnue, 248.
— dont la cause fut inconnue pendant quinze ans, 272.
— par des cartes de visite, 561.
— par des fromages, 527.
— par la belladone, 231.
— par la jusquiame, 449.
— par la morphine, 512.
— par la noix vomique, 298.
— par l'arséniate de soude, 11.
— par le blanc de fard, 477.
— par le chloroforme, 163.
— — moyen puissant de le combattre, 207.
— par l'émétique, 57.
— par l'encre, 548.
— par les amandes de noyaux d'abricots, 51, 151.
— par les champignons, 68.
— par les morilles, 525.
— par le suc récent de l'acacia, 112.
— par le tabac, 32.
— par le vert-de-gris, 363.
— par une faible quantité d'opium, 535.
Encre (empoisonnement par l'), 548.
Enfance (hygiène de la première) (*Bibliographie*), 10.
Enfant à deux têtes, monstruosité, 11.
Engelures (remède contre les), 211.
— (traitement des), 430.
Engraissement des volailles, 504.
Entorses (liniment contre les), 410.
Epi de seigle avalé par un enfant, 249.
Epidémies (rapport de la commission des), 470.
Epilepsie, ses causes, son traitement, 340, 351.
— (galium palustre contre l'), 430.
— (écorce de sureau contre l'), 560.
Erésipèle (emploi du collodium contre l'), 4.
— traitement par le coton écru, 222.
Estomac, de la difficulté de digérer, 49.
— (introduction de médicaments dans l'), 443.
— (maladies nerveuses de l'), le pyrosis, ou fer chaud, 41.
— (remède contre les gaz contenus dans l'). (Voy. Potion aux *Formules*.)
— traitement par le sucre candi, 198.
Etain contre le ver solitaire, 443.
Excentricités médicales, 23.
Excoriations des cavaliers, moyen de les guérir, 150.
Exutoires, doit-on les conserver, 433.

F

Faiblesse musculaire, causes, soins qu'elle réclame, 217.

Faits mystérieux, 491.
Falsification de la bière, 15.
— du lait. (Voy. Laiteries parisiennes.)
— des substances alimentaires, 274, 402.
— de la farine de graine de lin, 46.
— des chocolats, moyens de les reconnaître, 562, 569.
Farine de graine de lin, son usage, sa falsification, 46.
Femmes (maladies des), 283.
Fer à repasser, son emploi comme moyen de guérison, 93.
Fer (paillettes de), moyen de les extraire, 473.
Feuilles de noyer pour déterger les plaies. (Voy. Onvier.)
— — contre la constitution scrofuleuse. (Voy. Noyer.)
— de ricin pour augmenter le lait des nourrices, 174.
— de frêne contre la goutte et le rhumatisme, 30, 115, 127, 267.
— — (sirop de), 210.
Fièvre typhoïde, causes, symptômes, traitement, 181, 195.
— — (aliment avantageux dans la), 139.
— intermittente (nouveau moyen contre la), 222.
— — remèdes et formules contre la), 267.
Fleurs pectorales, leur nature, leur emploi, 56.
Formes et stature de l'homme, 24.
Fourchette avalée et retrouvée plus tard dans la cuisse, 175.
Frêne (feuilles de) contre la goutte et le rhumatisme, 30, 115, 127, 267.
— (sirop de feuilles de) *id.*, 210.
Frictions sèches, leur influence, 524.
Froid aux pieds, moyen de le vaincre, 534.
Fruits pectoraux, moyen de les conserver, 69.
Fumigations de tabac contre la goutte, 284.
Fumeterre, son emploi, 129.

G

Gale, sa guérison en deux heures, 311, 325, 335, 347.
— (traitement de la), 477.
Gallipoli (de Toulon à), *voyage*, 552-563.
Galium palustre contre l'épilepsie, 430.
Gangrène de la jambe, 571.
Gargarisme contre les maux de gorge, 350.
Gâteux, suppression de leurs quartiers, 482.
Gerçures des mains (pommade contre les), 434
— des lèvres, *recettes*, 508.
Gerçures du sein (traitement des) pendant l'allaitement), 569.
Gigotière, ou moyen d'éviter l'emmaillotement des enfants, 47.
Glycérine contre la surdité, 358.
Gorge (gargarisme contre les maux de), 350.
Goutte (de la), sa guérison par les feuilles de frêne, 30, 115, 127.
— (remède contre la), 183.
— (formule d'un sirop de feuilles de frêne contre la), 210.
— (fumigations de tabac contre la), 284.
— (pilules contre la), 368.
— (de la), 497.
— (remède contre la), 506.
— (tisane anti goutteuse), 566.
Graine de lin (farine de), usage et falsification, 46.
Gravelle (tisane contre la). (Voy. Tisane, aux Formules.)
Guérison singulière, 264.

H

Habitations insalubres. Asphyxie lente, 59, 70.
— (salubrité des), 130.
Haschich, remède contre la rage, 25.
Hémorrhagies, moyen de les arrêter quand elles sont graves : recette de l'eau Pagliari, 38.
— leur traitement par le thlaspi, 283.
nasales, nouveau moyen de les arrêter, 29.
— — (emploi de l'amadou contre les), 12.
— pulmonaires (acide gallique contre les), 311.
— instrument pour les arrêter, 488.
Hémorrhoïdes (remède contre les). (Voy. Onguent, aux Formules.)
— (pommade de peuplier contre les), 283.
— (pommade contre les), 443.
Hernies des vieillards. Influence du régime tonique, 103.
— étranglées (nouveau moyen de guérir les), 127.
Homme (de l') et des races humaines (*Bibliographie*), 177.
Hoquet, moyen de le guérir, 273.
— (cas singulier de), 511.
Horticulture. Serre-chaude modèle, 36.
Hospices de convalescents, 376.
Huile de foie de morue, son emploi dans les maladies dartreuses, 205.
— — — moyens aisés de l'administrer, 20, 30.
— — — (beurre composé pour remplacer l'), 249.
— — — (looch à l'), 554.
— — — sa solidification, 490.
Huître (de l'), considérée comme aliment, 537, 550.
— — — comme médicament, 557.
Hydrophobie suivie de guérison (observation d'), 16.
— (remède contre l'), 23.
Hydropisies (emploi de la graine de moutarde noire contre certaines), 234.
— (guérison de l'), 341.
— (emploi du lait et de l'oignon contre l'), 432.
Hydrothérapie (traitement par l'), 349, 360, 374, 384.
Hygiène de la première enfance (*Bibliographie*), 10.
— alimentaire (quelques mots d'), 21.
— (congrès général d'), 83.
— publique (ordonnance concernant l'), 227.
— (COURS D'), 161, 172, 184, 196, 208, 220, 232, 245, 256, 268, 280, 293, 308, 317, 332, 342, 355, 369, 379.
— de la vieillesse, 502, 513.

I

Idiotie (causes prédisposantes à l'), 96.
Imbécillité (observation curieuse d'), 468.
Immunité de la lèpre chez les Arabes, 12.
Incontinence nocturne d'urine, 378.
Indigestion (de l'), causes, symptômes, remèdes, 85.
Inflammation. Traitement par les enduits imperméables, 322.
Inflammation du nez (de l'), 567.
Instrument pour arrêter les hémorrhagies, 488.
Intestins (sel marin dans les maladies des), 455.
Introduction de médicaments dans l'estomac, 443.

J

Jusquiame (empoisonnement par la), 449.

L

Lait (reproduction du) chez les femmes après intervalles dans la lactation, 20.
— moyen d'augmenter et d'améliorer celui des nourrices, 120, 174.
— (falsification du), 216.
— son emploi contre l'empoisonnement par la noix vomique, 298.
— (sécrétion du) chez des hommes, 334.
— son emploi contre l'hydropisie, 432.
— de poule (formule et emploi du), 478.
Laiteries parisiennes, 11.
Langue (observation curieuse d'hyperthrophie de la), 48.
— universelle (la) appliquée à la médecine, 166.
Lapin malade (ingestion de la chair d'un), 355.
Larynx (aboiement produit par l'état convulsif du), 261.
Larrey (anecdotes sur), 539.
Lavements (des), 303.
— contre la constipation nerveuse, 422.
Lèpre, son immunité chez les Arabes, 12.
Lèvres (gerçures des), 508.
Liége (fragments de) contre les crampes, 298.
Limonade à la gomme et au pavot, 518.
Liqueurs fortes en Amérique (consommation des), 240.
— — (mort rapide par les), 561.
Looch à l'huile de foie de morue, 554.
Lumbago, guérison rapide, 456.

M

Madère (séjour à) dans la phthisie pulmonaire, 384.
Magnésie, contre-poison de l'arsenic, 383.
Maigreur (Voy. Amaigrissement).
Mains (pommade contre les gerçures des), 434.
Maison noire (la), *Hygiène publique*, 444, 456.
Mal de vers ou de bassine, attaquant les femmes qui dévident la soie, 23.
Marrons d'Inde, leur emploi pour l'alimentation, 305.
Mastic pour conserver les dents, 482.
Mauvaise position pendant le sommeil, 31.
Médecine du curé de Deuil, 41.
— légale) question importante de) : Le tatouage, 142.
Mélanges contre le mal de dents, 302.
Mentales (traité théorique des maladies) (*Bibliographie*), 225.
Mer (bains de), renseignements importants, 5.
Mercure (maladies des ouvriers qui emploient le), 91.
— (accidents causés par le maniement du), 522.
Météorisation des herbivores (moyen de guérir la), 140.
Mixture stimulante, 362.
— tonique et stimulante, 494.
Monstres (ce qu'on doit penser des soi-disant), 24.
Monstruosité : enfant à deux têtes, 11.
Morsure par une vipère, 151.
Morilles (empoisonnement par les), 525.
Mort (des signes de la), 104, 118.
— de M. Récamier, 7.
— par suite de la morsure d'un serpent, 120.
— par le chloroforme, 227.
— par les liqueurs fortes, 561.
Morphine (empoisonnement par la), 512.

Moutarde blanche (ce qu'on doit en penser), 90.
— noire (graine de) dans le traitement de certaines hydropisies, 254.
Moutons (cachexie des), 479.
Myopes (conseils aux), 63.

N

Nabab (un) et M. Orfila, 337.
Naissances (constatation des), 203.
Narine (corps étrangers extraits de la), 139.
Navet (son emploi médicinal), 141.
Nerfs (maux de) colliers d'ambre contre les, 414.
— (attaques de), guérison radicale, 510.
Névralgie de la face (guérison par le collodion), 317.
Névralgies (pilules contre les), 368.
Nez (saignement de), moyen de l'arrêter, 29.
Noix vomique (empoisonnement par la), 298.
Noyaux d'abricots (empoisonnement par les amandes de), 51, 151.
Noyer (feuilles de) pour déterger les plaies, 203.
— — contre la constitution scrofuleuse, 219.

O

Observation d'imbécillité, 468.
Obturateur métallique (inconvénients d'un), 261.
Œil (perte de l') par une capsule fulminante, 545.
Œuf de poule (de l') considéré hygiéniquement, 58.
Oignon, son emploi contre l'hydropisie, 432,
Olivier sauvage (feuilles d') pour déterger les plaies, 203.
Omelette (de l') considérée hygiéniquement, 58.
Ongle incarné. Traitement par l'alun calciné, 63.
Opium (l') en Angleterre, 216.
— (accidents causés par l'), 372.
— empoisonnement par une faible quantité d'), 535.
Ordonnance concernant l'hygiène publique, 227.
Oreilles (du suintement qui se fait derrière les), 102.
— (bourdonnements et tintements d'), 307.
Oreille (corps étranger dans l'), 107.
— (physionomie de l'), 480.
Orfila (mort de M.), 201.
Orgeolet, ou compère Loriot, causes, traitement, 229.
Ortie (l'), pharmacie domestique, 284.
Oxyde de zinc contre la coqueluche, 560.

P

Palpitations de cœur, 543.
— (bains de pieds acides contre les), 390.
Papier salpêtré contre l'asthme, 310.
Pastilles nutritives des convalescents et voyageurs, 171.
Pâte pour la destruction des animaux nuisibles, 255.
Pavot, son emploi, 105.
— (dangers de la décoction de), 464.
Peau (maladies de la), emploi de l'amidon, 19.
— — — guérison par la gutta-percha, 52.
— divine contre la goutte, 506.
Perforation de la voûte du palais. Inconvénients d'un obturateur métallique, 261.
Perte de l'œil par une capsule fulminante, 545.
Petite-vérole, moyen d'en prévenir les cicatrices, 292.
Peuplier (pommade de), contre les hémorrhoïdes, 283.
Peur (effets de la), 400.
Pharmacie de campagne, 152.
Phthisie pulmonaire (la) n'est pas incurable, 65.
— — (traitement de la), 347.
— (séjour à Madère dans le traitement de la), 384.
Pieds (blessures des), 375.
— (moyen de vaincre le froid aux), 534.
Pierre (extraction d'une) dans la vessie, 107.
Piqûre d'abeille (mort à la suite d'une), 48.
Pivoine (la), *Botanique usuelle*, 71, 95,
Plombage des dents, 265.
Pommade contre les gerçures des mains, 434.
Pommes de terre remplacées par les bananes sèches, 35.
Position mauvaise pendant le sommeil, 31.
— Abus de la position horizontale chez les enfants, 130.
Poudre à canon (fabricants de) exempts du choléra, 490.
Préjugés (des). Les empiriques, 33.
Préjugé barbare à l'égard des nouveau-nés, 330.
Presbytes (conseils aux), 63.
Pressentiments, 214, 238.
— funestes (*variétés*), 302.
Projectile (effets singuliers d'un), 55.
Projet de réduction du nombre des hospices, 240.
Propriétés précieuses d'une plante remplaçant le vésicatoire volant, 248.
Punaises (destruction des), 330.
Purgatif agréable, 264.
— pour les petits enfants, 255.
— au café, 398.
— (tisane royale), 458.
Pustule maligne (précaution à prendre contre la), 80.
— — (de la), son traitement, 327.
— — (guérison de la), 536.
Pyrosis ou fer chaud. Maladie nerveuse de l'estomac, 41.

Q

Quatre fleurs ou fleurs pectorales. Leur nature, leur emploi, 56.

R

Radis, son emploi médicinal, 141.
Rage. Instructions relatives à cette maladie, 4, 12.
— Observation d'hydrophobie, suivie de guérison, 16.
— (Proposition excentrique à propos de la), 22.
— (Remède contre la), 23, 71.
— (Quelques mots sur la), 28.
Récamier (mort de M.), 7.
Refroidissement dans le choléra (potion contre le), 446.
Reine des prés contre l'hydropisie, 341.
Remède simple contre la constipation, 279.
Remèdes pour tous les maux. Les empiriques, 33.
Rhumatisme (du), causes, symptômes, traitement, 109.
— guérison par les feuilles de frêne, 30, 267.
— (formule d'un sirop contre le), 210.
— (le) et les crapauds, 84.
— (pilules contre le) 368.
— (suc d'artichaut contre le), 479.
Rhume de cerveau, causes, symptômes, traitement, 133.
— (remède contre le), 78.

S

Sang (émissions considérables de), *variétés*, 486.
— de bœuf (emploi de l'extrait de), 548.
Sangsues (éducation des), 249.
— (de l'élève des), 517, 528.
Scarlatine (belladone comme préservatif de la), 522.
Sciatique (suc d'artichaut contre la), 479.
Scrofulaire contre les ulcères, 547.
Scrofuleuse (Traité théorique de la maladie). *Bibliographie*, 82.
Sécrétion du lait chez des hommes, 334.
Séjour à Madère (du) dans la phthisie pulmonaire, 384.
Sel marin dans les affections d'estomac, 455.
Sirop sédatif pour favoriser la dentition, 338.
— contre le choléra, 530.
Serpent (mort par suite de la morsure d'un), 120.
Serre-chaude modèle. *Horticulture*, 36.
Service de santé (organisation d'un). *Bibliographie*, 133.
Sommeil prolongé. Proposition bizarre, 301.
— (du), 459.
Somnambule célèbre (une), anecdote, 325.
Somnambules (médecine des), 337.
Sparadrap de Liston (formule), 314.
Stature de l'homme, 24.
Substances alimentaires (physiologie des). *Bibliographie*, 262.
— — (falsification des), 402, 419.
— — leur conservation, 493.
Sucre (séjour dans les fabriques de) pour guérir la phthisie, 228.
— candi contre la difficulté de digérer, 198.
Suicide (étude sur le), 156.
— (de la nature du), 421, 432, 445.
Surdité, sa guérison par la glycérine, 358.
Sureau (fleurs de), leur emploi, 94.
— (écorce de) contre l'épilepsie, 560.
Surdi mutité (la) est-elle guérissable? 265.
— Héréditaire. 204.
Syncope (introduction de médicaments dans l'estomac pendant une), 443.

T

Tabac (empoisonnement par le), 32.
— son usage, 391.
— son influence, 312.
Tables tournantes. Phénomène à la mode, 250, 263.
— — (sur les), 299.
Taches hépatiques, moyen pour les faire disparaître, 338.
— blanches, moyen de les faire disparaître, 488.
Tatouage. Question importante de médecine légale, 142.
Teigne (nouveau traitement de la), 79.
— (traitement de la), 369.
Télégraphe électrique, son origine, 301.
Tête (danger de suspendre les enfants par la), 126.
— des petits enfants, préjugé barbare, 330.
— (mal de), 73.
Thé vert (évanouissements causés par l'usage du), 262.
Thlaspi, son emploi dans le traitement des hémorrhagies, 283.
Tilleul (fleurs de), leur emploi, 46.
Tisane antigoutteuse, 566.
— royale (*Purgatif*), 458.
Tisserands (professions insalubres), 131.
Tithymale pouvant remplacer le vésicatoire volant, 248.

Toulon (de) à Gallipoli, relation de voyage, 552, 563.
Tœnia (emploi de l'étain contre le), 443.
Toux convulsive des enfants (remède contre la). (Voy. Potion.)
— (teinture contre la), 386.
Transfusion du sang (cas heureux de), 216
Transpiration, moyen de la développer, 405.
Transport des malades, 228.
Tumeur formée par des vers, 513.

U

Ulcères (des), 315.
— (scrofulaire contre les), 547.
Urine (incontinence d'), 378.

V

Vaccine (de la), 235, 252, 519, 531.
Vaccine, conséquence de sa découverte, 35.
— (la) et les gouvernements, 326.
Vapeurs émollientes (usage des), 495.
Ventouses (utilité des), 441.
— du docteur Blatin, 541.
Ver solitaire (étain contre le), 443.
— (mal de), attaquant les femmes qui dévident la soie, 23.
Vérole (petite), moyen d'en prévenir les cicatrices, 292.
Verrues, leur nature, leur mode de traitement, 25.
— (acide acétique contre les), 390.
Vers (remède contre les). (Voy. Mixture aux Formules), 144.
— intestinaux, 462.
— (tumeurs formée par des), 513.
Vert-de-gris (empoisonnement par le), 363.
Vesse de loup substituée au chloroforme, 275-285.
Vieillesse (hygiène de la), 302-513.
Vidanges (désinfection des), 75.
— avec écoulement des liquides sur la voie publique, 230.
Vin de Colombo contre le choléra, 546.
— tonique amer, 470.
Vinaigre de Bully (composition du), 378.
Vipère (morsure par une), 451.
Visites préventives contre le choléra, 365.
Volaille (engraissement de la), 504.
Vomissement (du), 205.

Y

Yeux (maladies des), 471-483.
— (paillettes de fer dans les) moyen d'extraction, 473.

TABLE DES RECETTES ET FORMULES.

A

Alcool camphré, 276.
Amidon (mélange d') contre les maladies de la peau, 19.
— calmant, id., 19.

B

Baume acoustique, 204.
Boisson-Durand agréable et économique, 60.
— pectorale, 84.
— pour remplacer le lait d'ânesse, 84.
Bouillon fébrifuge, 267.
— adoucissant contre les irritations de poitrine, 24.

C.

Café, recette pour en faire d'excellent, 338.
Camphre (eau-de-vie), 276.
Carton préparé contre l'asthme, 374.
Cérat tonique contre les brûlures, 443-474.
— de Hufeland, 542.
Cigarettes pectorales d'Espic contre l'asthme, 65.
Collodion élastique, 326.
Colle-forte liquide, *couverture du n° 57.*
Collodium contre les engelures, 211.
Collyre, 473.
Contre-poison, 248-207.

D

Dents, mélange contre le mal de dents, 302.
— autre mélange, 302.
Dents. Plombage pour les dents, 266.
Désinfection. Poudre désinfectante, 252.

E

Eau de Lugol contre l'hydropisie, 341.
Eau Pagliari pour arrêter les hémorrhagies, 40.
— contre les démangeaisons à l'anus, 45.
Eau-de-vie camphrée, 276.
Elixir de Garus, 108.
Elixir tonique anti glaireux, 512.

G

Gargarisme contre les maux de gorge, 320.
Gelée de groseille contre la constipation, 287.

H

Hémostatique (poudre), 252.

I

Infusion contre l'hydropisie, 394.
Inflammation du nez (pommade contre l'), 568.

L

Lait de poule, 478.
Lavement contre la constipation nerveuse, 422.
Limonade à la gomme et au pavot, 518.
Limonade stimulante, 216.
Liniment contre les douleurs lombaires, 204.
Liniment contre les entorses, 410.
— contre les crampes cholériques, 446.
— contre le lumbago, 456.
— contre les palpitations, 545.
Looch à l'huile de foie de morue, 554.
Looch laxatif pour les enfants, 240.
Lotion de sureau contre les inflammations de la peau, 240.

M

Marmelade laxative de Tronchin, 192.
Mastic pour les dents, 482.
Médecine du curé de Deuil, 41.
Mélange contre les empoisonnements dont la cause est inconnue, 248.
Mélanges contre le mal de dents, 302.
— — — 302.
Mixture contre les vers, 144.
— contre le mal de dents, 228.
— analeptique, 180.
— contre la diarrhée, 260.
Mixture stimulante, 362.
— contre l'entorse, 410.
— tonique et stimulante, 494.

O

Onguent contre les hémorrhoïdes, 96.

P

Pâte pour détruire les animaux nuisibles, 235.
Peau divine contre la goutte, 506.
Pilules contre les dartres, 244.
— contre la fièvre intermittente, 267.
Pilules contre la goutte, le rhumatisme et les névralgies, 368.
Pommade contre la chute des cheveux, 44.
— contre les gerçures des lèvres, 264.
— de peuplier contre les hémorrhoïdes, 283.
Pommade contre la gale, 312.
— d'Helmerich, 324.
— contre les blessures des pieds, 376.
— contre les gerçures des mains, 434.
— anti-hémorrhoïdale, 443.
— contre la gale, 477.
— contre les gerçures des lèvres, 509.
— id. id., 509.
— id. id., 509.
Potion contre les gaz contenus dans l'estomac, 51.
— contre la toux convulsive des enfants, 72.
Poudre pour augmenter le lait des nourrices, 120.
— hémostatique. (Voy. Hémostatique.)
— désinfectante. (Voy. Désinfection.)
Potion contre la coqueluche, 299.
— contre la diarrhée des enfants, 331.
— contre l'épilepsie, 353.
— contre l'empoisonnement par l'opium, 373.
Potion contre les palpitations, 391.
— calmante, 402.
— contre le refroidissement et la coloration bleue du choléra, 446.
Potion contre la scarlatine, 522.
Poudre vermifuge, 378.
Purgatif au café, 398.
Purgatif agréable pour les petits enfants, 255.
— excellent au goût, 264.

S

Sel de vinaigre ou sel anglais, 48.
Sirop de feuilles de frêne contre la goutte et le rhumatisme, 210.
Sirop sédatif pour la pousse des dents, 338.
— contre la diarrhée cholérique, 530.
Solution contre les démangeaisons de l'anus, 571.
Sparadrap de Liston, 314.
Suc antiscorbutique, 168.

T

Teinture contre la toux, 386.
Tisane acidulée de Tissot contre les inflammations, } 12.
— agréable, }
— contre la gravelle, 60.
Tisane anti-goutteuse, 566.
Tisane royale (purgatif), 458.

V

Vin tonique amer, 470.
Vin de Colombo, 546.
Vin de Benoîte (stomachique), 96.
— antiscorbutique, 132.
Vinaigre de Bully, 378.
Vinaigre des quatre voleurs, 36.

Paris, Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE